



HAL
open science

Une mouvance “ tiers-mondophile ” et ses ambiguïtés (1968-1998) : Vers un décentrement géographique et épistémologique de l’enseignement de l’architecture en France

Diane Aymard

► **To cite this version:**

Diane Aymard. Une mouvance “ tiers-mondophile ” et ses ambiguïtés (1968-1998) : Vers un décentrement géographique et épistémologique de l’enseignement de l’architecture en France. Architecture, aménagement de l’espace. Nantes Université, 2024. Français. NNT : 2024NANU2010 . tel-04848196

HAL Id: tel-04848196

<https://theses.hal.science/tel-04848196v1>

Submitted on 19 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT

NANTES UNIVERSITE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Aménagement de l'espace et urbanisme

Par

Diane AYMARD

Une mouvance « tiers-mondophile » et ses ambiguïtés (1968-1998)

Vers un décentrement géographique et épistémologique de l'enseignement de l'architecture en France

Thèse présentée et soutenue à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, le 15 novembre 2024

Unité de recherche : UMR AAU-CRENAU (1563)

Rapporteurs avant soutenance :

Gauthier BOLLE Professeur, Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, ARCHE (UR 3400)

Johan LAGAE Professeur, Université de Gand

Composition du Jury :

Présidente du jury : Emmanuelle CHEREL	Professeure, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Nantes, UMR AAU-CRENAU (1563)
Stéphanie DADOUR	Maitresse de conférences, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, UMR AUSser-ACS (3329)
Eléonore MARANTZ	Maitresse de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HiCSA (UR 4100)
Łukasz STANEK	Professeur, Université du Michigan, Taubman College
Dir. de thèse : Jean-Louis VIOLEAU	Professeur, Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, UMR AAU-CRENAU (1563)

UNE MOUVANCE « TIERS-MONDOPHILE » ET SES AMBIGUÏTÉS (1968-1998)

Vers un décentrement géographique et épistémologique
de l'enseignement de l'architecture en France

Tome 1. Manuscrit

par Diane Aymard

J'ADRESSE MES PLUS SINCÈRES REMERCIEMENTS :

A Jean-Louis Violeau qui a accepté de diriger, ou comme il préfère le dire, d'accompagner ce travail de recherche. Ses précieux conseils, ses nombreuses références et ses pistes de réflexions, ainsi que son engouement et sa présence indéfectibles, ont insufflé de la joie dans ce long travail. Au-delà du seul encadrement de cette thèse de doctorat, il a aidé avec une grande bienveillance à faire l'enseignante et la chercheuse que je deviens.

A Eléonore Marantz qui en fine pédagogue m'a un jour passé un dossier d'une cinquantaine de pages sur un fonds des Archives nationales, et sachant sans doute ce que j'allais y trouver, sans toutefois me le dire par avance, a permis à cette recherche de débuter. De très près, puis d'un peu plus loin, elle a accompagné ce travail jusqu'à son achèvement.

A Caroline Maniaque qui, avec Eléonore Marantz, a accepté de reformer le trio des commissaires de l'exposition « Mai 68. L'architecture aussi ! » dans le cadre de mon comité de suivi individuel, et qui m'a donné chaque année de précieux conseils avec grand enthousiasme.

A celles et ceux qui ont accepté d'être membres du jury pour la soutenance de cette thèse et qui, à n'en pas douter, apporteront un regard aussi riche qu'éclairé sur ce travail : Gauthier Bolle, Emmanuelle Chérel, Stéphanie Dadour, Johan Lagae, Eléonore Marantz et Lukasz Stanek.

A toutes les personnes qui ont initié et permis aux enseignements ici étudiés d'exister et de prospérer, et pour lesquelles j'ai un profond respect, avec une pensée particulièrement pour celles et ceux décédés depuis que ce travail a débuté. Je remercie plus particulièrement celles et ceux qui ont accepté de me raconter leur histoire, de me faire part de leurs souvenirs de ces expériences individuelles et collectives, et même parfois de me donner accès à leurs archives : Jean-Luc Arnaud, Alain Borie, Catherine Bruant, Pierre Clément, Florence Contenay, Patrice Dalix, Jean-Charles Depaule, Jean-Paul Flamand, Charles Goldblum, Ludovic Jonard, Jean-Baptiste Leccia, Louis Lhôpital, Gustave Massiah, Michel Montardy, Elie Mouyal, Sawsan Noweir, Philippe Panerai, Annie-Claire Panzani, Thierry Paquot, Raoul Pastrana, Christian Pédelahore, Jean-Pierre Péneau, Pierre Pinon, Daniel Pinson, Carlos Pizarro, Bertrand Reymondon, Xavier Ricou, Pierre Rosier, Serge Santelli, Maëlle Tessier, Jean-François Tribillon, Luc Vilan.

A celles et ceux qui dans les écoles m'ont aidée à trouver des archives et m'ont accueillie pour les consulter : Laurence Bizien, Anne Chaise, Emmanuelle Poullard, Aurélie Timsit, Blandine Nouvellement, Pascal Fort et François-Xavier Lorrain.

A la « team Jean-Louis », pour la solidarité qu'il y a entre les anciens et les actuels doctorants, pour nos riches échanges : Clémentin Rachet, Ana Chatelier, Léa Mosconi, Julie André-Garguilo, Margaux Darrieus.

A tous les membres du CRENAU de l'UMR AAU, le laboratoire qui m'a accueillie avec bienveillance pour mener à bien cette thèse.

A toute l'équipe de recherche du programme EnsArchi pour les riches échanges et les nombreuses connaissances qui ont été mises en valeur lors de nos séminaires.

A celles et ceux qui ont été mes collègues dans les ENSA de Nantes, de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et ailleurs, pour nos échanges qui directement ou indirectement ont nourri ce travail : Shahram Abadie, Ana Bela de Araujo, Florence Allorent, Marie Artuphel, Marco Assennato, Kévin Chesnel, Alice Cousin, Anne Debarre, Gilles Delalex, Marion Emery, Maroua En-Nejjari, Federico Ferrari, Elvira Férault, Myriam Feuchot, Emma Filippioni, Lucile Garnier, Clarisse Genton, Alison Gorel-Le Pennec, Rossila Goussanou, Mazen Haïdar, Bettina Horsch, Ariela

Katz, Marilena Kourniati, Gwendoline L'Her, Christelle Lecoeur, Fanny Lopez, Marie Menant, Pauline Ouvrard, Brent Patterson, Antoine Perron, Katerina Polychroniadi, Stéphanie Quantin-Biancalani, Emilie Régnault, Yann Rocher, Nadya Rouizem Labied, Romain Rousseau, Sevil Seten, Daniel Siret, Alice Sotgia, Simon Vaillant, Marion Zirk.

Aux « copines de la bibliothèque » qui aux fils des jours et des années sont devenues de véritables amies, et qui durant les nombreuses heures passées à la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art ont partagé les moments de joie et de doute : Nicole Cappellari, Olga Lemagnen, Pauline T'ékatlian, Esther Guillaume, Carole Fonticelli et Eglantine Pasquier.

A mes parents qui m'ont soutenue lorsque je leur ai annoncé que je voulais entreprendre une thèse de doctorat, et qui m'ont toujours encouragée durant ces années. Et plus particulièrement à mon père qui a relu inlassablement toutes ces pages, oubliant quelques fautes d'orthographe au passage, en se concentrant sur ce que je racontais. A ma sœur aussi.

A mes amis, enfin, qui m'encouragent depuis le début de cette aventure, et à Nicolas qui m'a soutenue dans les derniers moments de ce travail.

SOMMAIRE

Index des équivalences et des acronymes.....	1
--	---

AVANT-PROPOS

En finir avec « Our Bauhaus, other's Mudhouse ».....	6
--	---

INTRODUCTION

Une mouvance « tiers-mondophile » dans les écoles d'architecture françaises, 1968-1998.....	11
- Explorations en terres non-occidentales, un terrain historiographique encore « sous-développé » ?.....	18
- Vers un décentrement épistémologique dans une mouvance « tiers-mondophile ».....	32
- Du commun à la multiplicité dans la méthode.....	38
Feuillet d'illustrations.....	I-V

PARTIE 1

Construire les Unités Pédagogiques d'architecture avec le « Tiers-Monde » ou construire le « Tiers-Monde » avec les Unités Pédagogiques d'architecture ?

CHAPITRE 1

Aux origines de postures pédagogiques, les expériences en terrain non-occidental : sursauts coloniaux et premiers pas militants.....	49
---	-----------

Chapitre 1.1. Quelques figures de la modernité dans les colonies

- De la « mise en valeur » des colonies à la modernité critique.....	50
- Du troisième atelier Perret à l'UP n°7 en passant par le Maghreb.....	53
- Ducharme-Larras-Minost : de l'Afrique Noire à l'UP n°3.....	55
- La fausse fin d'un Eldorado.....	57

Chapitre 1.2. Les indépendances ou l'évènement cristallisateur de la « génération 68 » ?

- La guerre d'Algérie et la petite part des architectes dans la jeunesse en France.....	59
- Les indépendances de l'Afrique : une position personnelle plus qu'un militantisme affiché.....	69
- La fuite en avant, une génération au secours de l'autre ?.....	73

Chapitre 1.3. La Coopération, entre découvertes et premiers engagements

- La Coopération, ou comment partir pour mieux rester.....	75
- Aux origines africaines du groupe antiimpérialiste de l'UP n°6.....	79
- Préfigurations africaines du Groupe Tiers-Monde de l'UP de Marseille.....	84
- Patrice Dalix : une vie de coopérant, le tiers d'une carrière.....	87
- Prémices en coopération du programme inter-UP « Ville orientale ».....	90

Chapitre 1.4. L'ambiguïté de la Coopération, l'ambivalence du coopérant

- Les malaises des coopérants, entre les idéaux de l'engagement et les réalités géopolitiques.....	93
- « Ni missionnaire, ni mercenaire » : coopérants au sein de l'économie du savoir et de l'aide au développement	
- Un pied en dehors, un pied en dedans du système de Coopération.....	110

<u>Focus : Michel Ecochard et les pays non-occidentaux.....</u>	<u>121</u>
---	------------

Feuillet d'illustrations.....	VI-XII
--------------------------------------	---------------

CHAPITRE 2

Constitutions et reconstitutions des groupes d'enseignants au sein d'une mouvance « tiers-mondophile » dans les Unités pédagogiques.....122

Chapitre 2.1. La création des UP : cooptation autour des anciens coopérants dans l'effondrement de l'Ecole mère

- Les anciens de la France d'Outre-Mer, des hommes de terrain sur les terres des Affaires culturelles et de l'Architecture.....123
- Une nouvelle équipe constituée par Jean-Paul Martin, le Monsieur « Tiers-Monde » de la fin de la section Architecture.....124
- Les années 68 ou la relégation du « Tiers-Monde » au second plan à la faveur des Anarcho-Mao-Spontex ?

Chapitre 2.2. Les derniers modernes tropicalistes

- La difficile remise en cause de l'héritage du modernisme tropical.....137
- L'Institut de recherches d'architecture tropicale de l'UP n°3 : une courte vie du tropical au « Tiers-Monde »
- De l'Atelier d'architecture tropicale de l'UP n°2 à l'atelier sur les pays émergents de l'école de Paris-Villemin
- Les « pays en développement » à l'UP n°7, après le Maroc sous protectorat.....147

Chapitre 2.3. Les développementistes

- Au-delà du clivage communistes/« gauchistes », les débats internes à l'idée de développement.....151
- A l'UP n°6, les antiimpérialistes parmi trois tendances « tiers-mondophiles ».....163
- Patrice Dalix et la formation d'experts internationaux à l'UP n°1.....168
- Le Groupe Tiers-Monde de Marseille et la pratique opérationnelle sur contrat.....171

Chapitre 2.4. Les théoriciens (apolitiques)

- Théorie et politique.....174
- Le Monde arabe à Nantes.....178
- Regroupement parisien autour des « villes orientales ».....180

Feuillet d'illustrations.....XIII-XXIV

CHAPITRE 3

Répondre à la demande des étudiants étrangers : entre exportation d'un modèle « à la française » et élaboration d'un modèle « décolonisé » ?.....186

Chapitre 3.1. Une demande des étudiants étrangers arrivés en grand nombre après 1968

- Le souhait des étudiants étrangers relevé par les enseignants.....187
- L'évolution des politiques d'accueil des étudiants étrangers dans les UP.....189
- Les étudiants non-occidentaux dans les UP : les Africains en tête et positionnement en troisième cycle..194

Chapitre 3.2. Construire un enseignement « adapté » aux étudiants ?

- Dépasser l'exportation de modèles occidentaux par la formation.....198
- Stratégies vis-à-vis de la sélection du public étudiant : idéologie ou nécessité ?.....202
- Regard des enseignants sur la situation de « divorce perpétuel » des étudiants étrangers.....204

Chapitre 3.3. Les accords de coopération : multiples positions de l'imposition à l'emprunt

- Les relations internationales des UP, ou la coopération sous forme d'assistance plutôt que de partenariat..209
- L'Ecole Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme de Lomé et ses relations françaises.....215
- Les antennes « outre-mer », entre dépendance et indépendance.....225

Feuillet d'illustrations.....XXV-XXIX

PARTIE 2

Décentrement du regard pendant le « tournant postmoderne » : élaboration et mise en pratique de nouvelles approches et méthodes théoriques face au post(-)colonial

CHAPITRE 4

Postmodernité et postcolonialité : deux postures et un nouveau paradigme sociétal à-venir..232

Chapitre 4.1. Reconnaissance de l'altérité et question de la spécificité

- Du Même à l'Autre, au-delà des hiérarchies coloniales.....233
- Le Détour pour repenser la discipline architecturale française.....237
- Au-delà de la spécialisation, le décentrement et la question de la méthode : universalité de la fabrication urbaine et spécificités historico-culturelles des territoires.....242
- Retour et invention de la tradition, le nationalisme en question.....249

Chapitre 4.2. Penser au-delà du prémoderne et du postmoderne ?

- Dépasser l'opposition entre modernité et tradition : l'hybridité.....255
- Dépasser l'opposition entre modernité et populaire : l'articulation.....262
- La modernité au pluriel.....265
- La complexité plutôt que la pureté.....273

Feuillet d'illustrations.....XXX-XXXIV

CHAPITRE 5

Le terrain : d'un construire avec le peuple à la française à un construire pour le peuple ?.....277

Chapitre 5.1. Au lendemain de Mai, l'injonction du « terrain » ici et ailleurs : des luttes urbaines françaises aux schémas directeurs des grandes villes du Sud

- La pratique opérationnelle au cœur de la rénovation de l'enseignement.....278
- Les limites budgétaires du travail de terrain et les moyens de compensation.....282
- De la militance à la consultance.....287
- La pratique opérationnelle de l'UP n°6, ou imaginer le développement futur des villes en Afrique.....293

Chapitre 5.2. Quelques pérégrinations de la pratique opérationnelle dans les « pays en développement »

- La légitimité en question.....296
- Un travail étudiant pour des résultats professionnels.....299
- La pression de la profession.....301
- La pratique opérationnelle, une voie vers la professionnalisation... dans les institutions publiques ?.....303

Feuillet d'illustrations.....XXXV-XLVI

CHAPITRE 6

Construire pour le « plus grand nombre » après la fin du Mouvement Moderne : différentes approches du développement et des technologies.....307

Chapitre 6.1. Enseigner le « développement » : la gestion des techniciens ou la planification des managers

- A l'UP n°6, du « plus grand nombre » au « développement ».....309
- Gustave Massiah et Jean-François Tribillon : pour un développement autocentré par confrontation aux habitants.....313
- Carlos Pizarro : pour un développement social par la planification régionale.....317
- A l'UP de Marseille, une idée du « développement » en adéquation avec la Coopération.....321

Chapitre 6.2. La question des technologies « appropriées » ou des formes de localisme réfléchi

- Des technologies « adaptées » aux « pays en voie de développement ».....324
- Au-delà de l'opposition caricaturale entre les procédés modernes et les procédés ancestraux : pensée critique autour de l'industrialisation ?.....326

- Au-delà de l'opposition caricaturale entre les procédés modernes et les procédés ancestraux : pensée critique autour de l'architecture de terre ?.....	329
<u>Focus : Quelques diplômés « développementistes ».....</u>	332
Feuillet d'illustrations.....	XLVII-LVII

CHAPITRE 7

Le grand Retour : retour à l'histoire et « retour à la ville » en terres non-occidentales.....	338
---	-----

Chapitre 7.1. L'analyse urbaine et ses méthodes en « Orient »

- De l'Italie à l'Égypte et la Turquie en passant par l'Europe et les Etats-Unis.....	339
- Transposition de la méthode d'analyse urbaine : étude de la morphologie urbaine et des typologies architecturales en « Orient ».....	344
- Transposition de la méthode d'analyse urbaine : étude des pratiques de l'espace, ou la confrontation du modèle architectural au modèle culturel.....	348

Chapitre 7.2. Vers une histoire architecturale de nos sociétés ?

- L'Histoire pour éclairer les rapports entre le type architectural et le type culturel.....	350
- Divergences autour des liens entre le religieux, le géographique et le culturel.....	354
- La « ville arabo-islamique » dans le projet de « retour à la ville » ancienne.....	359

Feuillet d'illustrations.....	LVIII-LXXVIII
--------------------------------------	---------------

CHAPITRE 8

L'ethno-architecture, pour revenir au fondement de la pensée architecturale des espaces habités par les usagers.....	363
---	-----

Chapitre 8.1. De la sociologie marxiste à l'anthropologie de l'espace en « Orient »

- Généalogie de l'intérêt pour les modes de vie dans les pays non-occidentaux durant les années 1980.....	364
- De l'approche ethno-architecturale pour revenir aux « fondements » de l'architecture à l'anthropologie de l'espace comme champs de recherche.....	369
- De nouvelles méthodes pour l'ethno-architecture ? Relevé habité et parole habitante.....	376

Chapitre 8.2. Type et « contre-type » : de la permanence et la régularité à la résistance et la variation

- Evolution ou rétrovolution du type ?.....	383
- Comprendre les sociétés contemporaines par leurs résistances plutôt que leurs permanences.....	386
- La question du projet architectural, au-delà des apories du postmodernisme ?.....	391

Feuillet d'illustrations.....	LXXIX-LXXXIX
--------------------------------------	--------------

CHAPITRE 9

L'après-modernité ou l'éloge d'une (nouvelle) « tradition » ?.....	393
---	-----

Chapitre 9.1. Résistance à une société industrielle et capitaliste : pour une architecture conviviale ?

- L'éloge du « prémoderne ».....	394
- L'éloge du « précapitaliste ».....	401
- Tous unis dans une forme de régionalisme critique ?.....	402

Chapitre 9.2. Résistance à une société industrielle et capitaliste : pour une architecture contextuelle ?

- Matériaux ou matérialité.....	404
- Divergences dans l'appréhension du contexte.....	407

Feuillet d'illustrations.....	XC-XCV
--------------------------------------	--------

PARTIE 3

Les années 1980, tournant, silence et fin ? Résistance et sédimentation du déclin des enseignements sur les « pays en développement »

CHAPITRE 10

Le « retour à l'architecture » dans les Écoles : au-delà du « silence des intellectuels », un changement de paradigme vis-à-vis de la notion de « Tiers-Monde ».....413

Chapitre 10.1. Les années 1980 ou la cristallisation de la victoire mondiale du néolibéralisme sur le militantisme dans l'enseignement ?

- Silence en « tiers-mondophilie » : désengagement militant et mercantilisation des problématiques de développement ?.....414

- Un malentendu avec les étudiants ou la désillusion faussée des enseignants ?.....422

- Les Ecoles d'architecture, reflet tant de la discipline que du nouvel ordre mondial.....428

Chapitre 10.2. Après la « tiers-mondophilie », retour à l'Hexagone

- De la dissolution de la notion de « Tiers-Monde » à la prise en compte du monde dans son ensemble....434

- Du « sous-développement » du Sud au « mal-développement » du Nord : une nouvelle coopération sous forme de partenariat.....439

- Du « sous-développement » en Afrique au « développement » partout.....445

Chapitre 10.3. Un « retour à la ville » non-occidentale tourné vers la patrimonialisation

- Les années 1980 ou les années patrimoines.....450

- L'atelier Damas et la protection des faubourgs de la ville.....452

- Serge Santelli et la patrimonialisation des villes non-occidentales.....455

Feuillet d'illustrations.....XCVI-CXIII

CHAPITRE 11

Le tournant des années 1980, vie et mort de la recherche et de l'enseignement sur les pays non-occidentaux ?.....459

Chapitre 11.1. Le bref âge d'or des « pays en voie de développement » dans la recherche architecturale liée à l'enseignement en France

- Les débuts de la recherche architecturale et son institutionnalisation.....460

- L'appel d'offre de 1982 ou la consécration des « pays en voie de développement » dans la recherche architecturale.....462

- L'âge d'or de la recherche urbaine sur les « pays en voie de développement » en France.....465

Chapitre 11.2. La ruée vers les formations de troisième cycle

- L'ambiguë rapport des Ecoles d'architecture à l'Université : la question du troisième cycle.....468

- La course aux Certificats d'études approfondies en architecture : déboires multiples.....472

- La course aux Certificats d'études approfondies en architecture : consécration des parisiens et des marseillais.....478

Chapitre 11.3. Entre réorganisation et disparition des enseignements et de la recherche consacrés aux pays non-occidentaux : coups et contre-coups cycliques

- Les « pays en voie de développement », d'un thème à part entière à un thème transversal.....484

- Entre la pratique et la recherche : cristallisation des débats internes à la discipline architecturale dans la question de l'avenir des Certificats d'études approfondies en architecture.....490

- Les années 1990 ou la fin d'un cycle d'expérimentation : disparition de l'un, survivance de l'autre.....498

Feuillet d'illustrations.....CXIV-CXVIII

CHAPITRE 12

De trois décennies à la troisième étape de la mondialisation : les années 2000 et la relève des héritiers.....502

Chapitre 12.1. Portrait de quelques héritiers : entre spécialisation et pluriactivité

- D'une activité internationale au retour aux racines : une culture métissée.....503
- D'étudiant à Marseille à enseignant à Dakar : un combat pour l'architecture africaine.....506
- Des activités partout dans le monde chez un architecte sans épithète tiers-mondiste.....508
- Un chercheur spécialiste de l'histoire urbaine de l'empire Ottoman.....510
- Un architecte spécialiste de la construction en terre.....512
- Un fondateur d'une association de solidarité internationale, ou un « faiseur de projet ».....514
- De l'humanitaire à l'enseignement : les territoires non-occidentaux pour projets.....517

Chapitre 12.2. Redistribution des cartes : entre partenariat et guerre des territoires dans un monde déterritorialisé ?

- Les partenariats scientifique en héritage : le cas des Observatoires urbains.....520
- Décentrement ou reterritorialisation de la recherche sur les pays non-occidentaux en France.....525

Chapitre 12.3. Les pays non-occidentaux dans les ENSA de nos jours : les prolongements d'un décentrement géographique et épistémologique ?

- Le marché international de l'Enseignement supérieur : la multiplication des enseignements sur les pays non-occidentaux en France.....528
- A Nantes et à La Villette : pensées critiques du rôle de l'architecte dans le monde contemporain.....531
- A Nantes et à La Villette : pratiques critiques de l'architecte dans le monde contemporain.....534

Feuillet d'illustrations.....CXIX-CXXIV

CONCLUSION

Entre la fin d'une ère et son héritage, vers une décolonisation du savoir architectural en France ?.....541

Sources primaires.....551

Bibliographie.....574

Index des équivalences

Avec la réforme d'Ornano de 1978, les UP durent prendre le statut d'établissement public à caractère administratif, ce qui fut effectif pour toutes les Écoles d'architecture (EA) entre 1979 et 1986. Avec la réforme Duport de 1984, les UP devinrent des EA.

UP n°1 : devient École d'architecture de Paris-Villemin, puis École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Malaquais.

UP n°2 : devient École d'architecture de Paris-Nanterre, puis est fermée en 1988.

UP n°3 : devient École d'architecture de Versailles, puis ENSA de Versailles.

UP n°4 : devient École d'architecture de Paris-Conflans, puis est fermée en 2001 pour devenir l'ENSA de Paris-Val de Seine en 2007.

UP n°5 : devient École d'architecture de Paris-La Défense, puis est fermée en 2001 et est divisée en deux composantes, l'ENSA de Paris-Malaquais et l'ENSA de Paris-Val de Seine.

UP n°6 : devient École d'architecture de Paris-La Villette, puis ENSA de Paris-La Villette.

UP n°7 : devient École d'architecture de Paris-Tolbiac, puis est fermée en 1998 pour devenir l'École d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée, puis ENSA de Paris-Est.

UP n°8 : devient École d'architecture de Paris-Belleville, puis ENSA de Paris-Belleville.

UP n°9 : devient École d'architecture de Paris-La Seine, puis est fermée en 2001 et devient une composante de l'ENSA de Paris-Val de Seine.

SRA : Secrétariat de la recherche architecturale du ministère des Affaires culturelles, prend ses origines dans le Comité pour la recherche et le développement en architecture (CORDA) créé en février 1970, et devient en 1982 le Bureau de la recherche architecturale (BRA) du ministère de l'Équipement, et est actuellement le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) au ministère de la Culture.

Quelques ministres et directeurs de l'Architecture

1959 : André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles, qui vient d'être créé et dont dépend l'ENSBA. Max Querrien, directeur de l'Architecture de 1963 à 1968.

1969 : Edmond Michelet, ministre d'État chargé des Affaires culturelles, Michel Denieul, directeur de l'Architecture.

1971 : Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, Alain Bacquet, directeur de l'Architecture.

1974 : Alain Peyrefitte, ministre des Affaires culturelles et de l'Environnement.

1977 : Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement, Jean-Philippe Lachenaud, directeur de l'Architecture.

1978 : Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, emporte dans son ministère la direction de l'Architecture (en charge de l'enseignement et de la recherche) qui était jusqu'à présent au ministère de la Culture, tandis que la direction du Patrimoine reste à la Culture. Joseph Belmont, directeur de l'Architecture.

1981 : Roger Quillot, puis Paul Quilès, ministres de l'Urbanisme et du Logement. Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture (et de l'Urbanisme à partir de 1985).

1989 : Maurice Faure puis Paul Quilès, ministres de l'Équipement, Jean Frébault, directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme.

1995-1996 : la direction de l'Architecture (en charge de l'enseignement et de la recherche) retourne sous la tutelle du ministère de la Culture.

Index des acronymes

A

ACA : Agence Coopération Aménagement

A&D : Architecture et Développement

ADELANTE : Aménagement de l'espace latino-américain, nouvelles technologies-écodéveloppement

ADROS : Association pour le Développement de la Recherche sur l'Organisation Spatiale

AEF : Afrique équatoriale française

AOF : Afrique occidentale française

APD : Aide Publique au Développement

APU : Atelier populaire d'urbanisme

AUMA : Architecture et Urbanisme du Monde Arabe

ARSO : Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest

ASF : Architectes sans frontières

B

BIRD (ou Banque mondiale) : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BRA : Bureau de la recherche architecturale

C

CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique

CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement

CCFOM : Caisse Centrale de la France d'Outre-mer

CEAA : Certificat d'Etudes Approfondies en Architecture

CEDEJ : Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales

CEDETIM : Centre Socialiste d'Etudes et de Documentation sur le Tiers-Monde

CeDRASEMI : Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde Insulindien

CEE : Communauté économique européenne

CEFCTI : Centre de formation des coopérants culturels et techniques internationaux

CEGET : Centre d'études de géographie tropicale

CERA : Centre d'études et de recherches architecturales

CERFI : Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles

CIAM : Congrès internationaux d'architecture moderne

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CHD : Centre Habitat et Développement

CGT : Confédération Générale du Travail

D

DEA : Diplôme d'études approfondies
DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
DLM : Ducharme-Larras-Minost
DPLG : Diplômé par le gouvernement
DSA : Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement

E

EA : École d'architecture
EAMAU : École Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme
ENAU : École nationale d'architecture et d'urbanisme
ENFOM : École nationale de la France d'outre-mer
ENSA : École Nationale Supérieure d'Architecture
ENSBA : École nationale supérieur des Beaux-Arts
EPAU : École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
EPHE : École Pratique des Hautes Etudes
ESA : École Spéciale d'Architecture

F

FAC : Fonds d'Aide et de Coopération
FEANF : Fédération des étudiants d'Afrique noire en France
FED : Fonds européen de développement
FEN : Fédération de l'Education Nationale
FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDES : Fonds d'investissement pour le développement économique et social
FMI : Fonds Monétaire International
FLN : Front de Libération Nationale
FOM : France d'Outre-Mer

G

GAMMA : Groupe d'architectes modernes marocains
GOP : Gauche ouvrière et paysanne
GRAIN : Groupe de recherches d'aménagement et d'intervention nouvelles
GRET : Groupe de recherche et d'échange de technologie

I

IERAU : Institut d'Etudes et de Recherches Architecturales et Urbaines
IFA : Institut Français d'Architecture

IFEA : Institut Français d'Etude Anatolienne
IFAO : Institut français d'archéologie orientale
IFEAD : Institut français d'études arabes de Damas
IFU : Institut français d'urbanisme
IPRAUS : Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société
IRAT : Institut de recherches d'architecture tropicale
IRASEC : Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine
IREMAM : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans
IRFED : Institut international de recherche et de formation éducation et développement
INERBA : Institut national d'études et de recherches du bâtiment en Algérie
ITAAUT : Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis

J

JEC : Jeunesse étudiante catholique

L

LAA : Laboratoire Architecture Anthropologie
LADRHAUS : Laboratoire de Recherche Histoire Architecturale et Urbaine - Sociétés
LAP : Laboratoire d'Architecture Pratique
LAUA : Laboratoire Architectures, Usages, Altérités
LMD : Licence-Master-Doctorat
LTM : Laboratoire Tiers-Monde

M

MFE : Mémoire de fin d'étude
MSF : Médecins sans frontières

N

NPI : Nouveaux pays industrialisés

O

OCAM : Organisation Commune Africaine et Mauricienne
OCAU : Office de coopération et d'accueil universitaire
OEOM : Office des étudiants d'outre-mer
ONUUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPERA : Opération, études, recherches en aménagement
ORSTOM : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer

P

PACT : Protection Amélioration Construction Transformation de l'habitat

PCF : Parti Communiste Français

PED : Pays en développement

PMA : Pays moins avancés

PNUEH (ou ONU-Habitat ou UNCHS en anglais) : Programme des Nations unies pour les établissements humains

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

PSU : Parti socialiste unifié

PVD : Pays en voie de développement

R

RAUC : Recherche d'architecture, d'urbanisme et de construction

REXCOOP : Réalisations expérimentales en Coopération

S

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

SICOGI : Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière

SMUH : Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat

SNE-Sup : Syndicat national de l'Enseignement supérieur

SRA : Secrétariat de la recherche architecturale

T

TPFE : Travail Personnel de Fin d'Etude

U

UE : Union européenne

UEC : Union des étudiants communistes

UGEMA : Union générale des étudiants musulmans algériens

UGS : Union de la Gauche Socialiste

UJC-ml : Union des jeunes communistes marxistes-léninistes

UNEF : Union nationale des étudiants de France

UP ou UPA : Unité pédagogique d'architecture

V

VSNA : Volontaire du Service National Actif

AVANT-PROPOS

« Au fil de la discussion, la question à laquelle j'avais déjà maintes fois dû répondre, me fut posée : « how do you connect to Africa ? » « Quel est votre lien à l'Afrique ? » J'avais beau m'y préparer, je ne trouvais toujours pas de réponse. Qu'une femme blanche s'intéresse à un continent supposément lointain, à une histoire souvent considérée sans lien avec celle de la France suscite toujours l'étonnement, l'incrédulité de la part de mes interlocuteurs européens ou anglophones (beaucoup moins de la part de mes collègues africains). [...] Lorsque je m'attelai à la rédaction du présent récit, je décidai de m'intéresser moins à la réponse qu'à la question, car les implicites et les idées reçues véhiculés par cette interrogation sont nombreux. Ce qui est suggéré dans cette curiosité manifeste renvoie à l'idée selon laquelle on ne saurait s'orienter vers des territoires prétendument éloignés (d'un point de vue géographique, historique, identitaire ou politique) sans avoir de lien personnel et affectif pour justifier un tel choix. [...] Je ne suis pas noire, et je m'intéresse à l'histoire coloniale, aux questions de représentation, de pouvoir et de domination. Cela me rend-il moins légitime dans le champ de la recherche et de l'enseignement sur l'Afrique ? [...] Car finalement et pour répondre à la question initiale, je ne travaille pas sur l'Afrique mais entre les catégories, sur les objets et l'évolution de leur perception dans le temps, dans les circulations. Je redoute les cases toutes faites, les « rayons d'art » au sein desquels il suffit de glisser pour publier. Je préfère comparer, franchir les époques, tisser des liens, questionner des pratiques, interroger le passé, penser conjointement l'ici et l'ailleurs, la métropole et la colonie, imaginer au pluriel plutôt qu'au singulier »

Maureen Murphy, *Voir autrement*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2022, p. 9-34.

En finir avec « Our Bauhaus, other's Mudhouse »¹

J'ai grandi dans un village proche d'Avignon, et aussi loin que je m'en souviens, je me suis davantage sentie appartenir à une « culture méditerranéenne » qu'à une « culture française » : à travers mes premières lectures de Jean Giono, d'Alphonse Daubet ou de Joseph d'Arbaud ; en regardant mon père construire pour le plaisir une borie dans le jardin de notre maison ; avec les cours d'Occitan que je suivais au collège, lequel regroupé un grand nombre d'élèves d'origine marocaine au point d'avoir la réputation d'être « malfamé » ; puis lors de mes études à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille où je décidais de travailler sur les quartiers Nord plutôt que sur les calanques ou le centre-ville. Très vite, j'ai donc été confrontée aux questions de multiculturalisme (et aux débats que cela engendre dans la société civile), au point qu'en grandissant, le besoin de comprendre l'idée d'exotisme, d'une différence avec l'Autre – qui personnellement ne m'apparaissait pas tant puisque j'estimais (naïvement) que la Méditerranée nous rassemblait -, et plus fondamentalement, le pourquoi du comment de cette dichotomie entre un Nous au « Nord » et des Autres au « Sud », s'est imposé à moi, comme il se l'était sans doute imposé avant aux personnalités qui ont participé à l'histoire retracée dans les lignes qui suivent.

Le travail de doctorat est certainement le moment chez celui qui le mène de la construction professionnelle, en tant qu'enseignant-chercheur, mais aussi de la construction personnelle, en tant qu'individu et citoyen. Les deux me semblent intimement liés, car un sujet de recherche n'arrive sans doute jamais par hasard dans l'esprit du chercheur. Dans mon cas, le sujet de thèse que je développais était, plus largement, le moyen de questionner les origines historiques géopolitiques dont est issue ma compréhension du monde suivant l'ontologie dominante et, plus particulièrement, de retracer une sorte de généalogie de l'intérêt que portent encore aujourd'hui les jeunes architectes français pour les pays non-occidentaux – un intérêt que je partageais fortement lors de mes études à Marseille. Ainsi, d'une certaine manière, cette thèse interroge aussi la persistance ou non d'une primauté du savoir occidental dans le champ architectural global, au travers de l'étude des regards portés et des expériences menées dans des pays non-occidentaux par un corpus de personnalités installées en France, ayant tenté de dépasser ou de s'affranchir de ce statut hégémonique. Dans un texte sur la géopolitique du savoir, Walter Mignolo affirme que « rien n'empêche un corps blanc en Europe occidentale de sentir, rationnellement et intellectuellement, non empiriquement, comment fonctionne la colonialité dans des corps non-européens »². Sans doute pour me rassurer quant à ma légitimité, j'y trouvais une forme de vérité qui me permettait

¹ Rasheed Araeen, « Our Bauhaus, Other's Mudhouse », *Third Text*, n°6, printemps 1989, p.3-14.

² Walter Mignolo, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, n°73, 2013, p. 188-189.

d'interroger un autre postulat, longtemps lui aussi considéré comme vérité : le savoir (architectural en l'occurrence) est-il universel ? Sans revenir sur l'esprit délétère qui a agité le milieu universitaire et scientifique français ces dernières années vis-à-vis des études postcoloniales et décoloniales (débat auquel ne prit d'ailleurs pas part le milieu architectural, même celui des ENSA)³, il ne s'agit pas ici d'affirmer une position « pour » ou « contre », mais de répondre d'une certaine manière à leur invitation à penser autrement, à ouvrir le champ de réflexion, à suspendre le jugement et les *a priori* pour éviter toute forme de misérabilisme, souvent encore inhérente lorsqu'il s'agit d'évoquer le « Sud ». C'est sans doute un des enjeux majeur des enseignements ici étudiés, c'est aussi le mien.

Dans son travail de doctorat, Laura Rosenbaum arrive à la conclusion que « les architectes considèrent que l'architecture est une discipline universelle » puisqu' « au cours du cursus de formation, s'acquière une histoire mondiale des périodes, des styles, et sont étudiées les œuvres des icônes internationales », c'est-à-dire qu'il y aurait « une histoire collective, une circulation de modèles, un partage d'esthétiques ou de valeurs » qui feraient que « les étudiants et les futurs professionnels baignent dans un substrat international » avec « un fond commun de compétences acquises et expérimentées » (analyse des formes urbaines et architecturales, l'imbrication des échelles, la pratique du dessin) leur permettant de se déplacer dans le monde « sans trop de difficultés, brisant la barrière de la langue »⁴. Si je peux adhérer à une partie de cette assertion, des expériences personnelles et professionnelles m'ont tout de même amenée à interroger les méthodes, les modes de penser et les modes de faire qui m'ont été inculqués, et à questionner leur universalité au regard des autres manières de voir le monde et de se voir au monde, avec les méthodes et les approches que cela induit : ce qui est évident pour moi ne l'est pas pour tous, ce que je connais tout le monde ne le connaît pas, et réciproquement. Ainsi, cette question de l'universalité des pratiques architecturales, plutôt que de se demander s'il est possible de « décoloniser l'architecture », pourrait faire écho à l'idée d'une « architecture adaptée ». Depuis plusieurs décennies, la production architecturale s'inscrit dans un jeu d'échelle entre le global et le local, et à ce titre, il est d'usage dans le langage courant de l'architecte de dire qu'un projet est « adapté » (ou « approprié »), c'est-à-dire adapté à un site, aux usages et aux usagers. Mais comment déterminer et juger des critères de cette « adaptation » ? Selon qui et selon quoi ? Au fond, que signifie une « architecture adaptée » ? Afin de pouvoir affirmer que son projet est « adapté »,

³ Voir, à l'automne 2020, la lettre ouverte « Sur l'islamisme, ce qui nous menace, c'est la persistance du déni », et la réponse qui lui fut faite « Pour un savoir critique et émancipateur dans la recherche et l'enseignement supérieur ». Voir également le *Tract* de Nathalie Heinich, « Ce que le militantisme fait à la recherche », n°29, mai 2021

⁴ Laura Rosenbaum (Brown), « La condition internationale des architectes. Le monde en référence, représentations, pratiques et parcours », thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Guy Tapie, Université de Bordeaux, soutenue en 2017, p. 345.

L'architecte s'appuie généralement sur une étude préalable à la conception, une étude d'ordre sociologique, géographique, démographique, etc. Il fait donc appel à d'autres disciplines pour comprendre au mieux le contexte matériel et immatériel dans lequel s'insère son projet. Mais si dans les années 1970, et même encore dans les années 1980, l'architecture se nourrissait fortement des apports des sciences sociales, le champ architectural a-t-il intégré les révisions récentes qui se sont opérées au sein des disciplines dont il tire ses connaissances « connexes » ? Alors qu'autrefois le modernisme tropical était régulièrement décrit comme une version « adaptée » de l'architecture moderne occidentale en milieu tropical, une prise en compte de la dimension politique de cette production architecturale dans de récentes recherches historiques a mis en avant que cette « adaptation » avait été élaborée avant tout pour le confort des Européens, c'est-à-dire les colons peu habitués aux climats tropicaux, et pas tant pour donner une certaine « tropicalité », « latinité » ou « africanité » à ces architectures modernes. Si les pratiques contemporaines ne sont pas à l'abri d'un tel éclairage, l'histoire peut donc aider à interroger des modes opératoires actuels. Lors d'une conférence, Johan Lagae revenait sur le succès médiatique de l'architecte burkinabé Diébédo Francis Kéré en raison de son discours sur l'aspect social (participatif) et local (vocabulaire et matériaux vernaculaires comme la terre) de ses projets⁵. L'historien interrogeait une certaine naïveté de la part du public, lequel occulterait la forte dimension esthétique des projets de Kéré aux systèmes constructifs parfois trop complexes pour que ce soit une véritable expérience « participative », ou qui oublierait de s'interroger sur l'indéfectibilité en tout territoire africain de l'équation, architecture locale = architecture en terre. C'est pour ainsi dire une des questions fondamentales qui se trouve en filigrane tout au long de ce travail de thèse, c'est aussi celle qui mène mes activités d'enseignante : par le biais de l'histoire, sans faire pour autant une histoire « opératoire », mettre en question nos conceptions contemporaines, des catégories binaires et généralisantes, comme « primitif » versus « développé », « tradition » versus « modernité », « Sud » versus « Nord ». Si l'on prend la notion de décolonial au sens strict de la théorie, en la débarrassant de tout dogmatisme, cela induirait la conception d'une architecture qui ne serait pas soumise aux *a priori* socio-culturels de l'architecte induits par l'histoire géopolitique – ce qui ne signifie pas rejeter ses compétences et son expertise professionnelle –, mais qui serait empathique vis-à-vis des futurs usagers de cette architecture. Et décidément, nous sommes alors très proche de l'image idéale de la « participation » des années 1970, celle de construire *avec* et *pour* le peuple, celle que nous retrouverons dans les pages qui suivent.

⁵ Johan Lagae, « “Building Social” et “Building sustainable” en Afrique aujourd'hui. Observations critiques sur la généalogie des pratiques contemporaines », conférence donnée au sein de la Chaire Francqui (université libre de Bruxelles), 22 février 2021. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=JttCty6d-Qc>

INTRODUCTION

Une mouvance « tiers-mondophile » dans les écoles d'architecture françaises, 1968-1998

1962, l'Empire colonial français était en voie de dissolution à la suite de la signature des Accords d'Evian mettant fin aux « événements d'Algérie », alors que les empires coloniaux britannique, hollandais, belge et français faisaient face à une réorganisation mondiale et à de nombreuses crises depuis la fin de la Seconde guerre mondiale : conférence de Brazzaville en 1944, défaite de Diên Biên Phu en 1954, conférence de Bandoeng en 1955, crise du canal de Suez en 1956, etc. La décolonisation était en route, si tant est qu'elle fut achevée un jour (dans les années 1970 pour certains, à la fin des années 1980 pour d'autres), tant la périodisation de ce processus – et sa définition même – génère encore des débats chez les historiens et d'autres experts¹. 1968, l'histoire nationale française fut à nouveau marquée par des « événements », ceux du fameux mois de Mai, à l'image de ce qu'il se passait ailleurs dans le monde, aux Etats-Unis, en Europe, mais aussi en Afrique, en Asie et en Amérique Latine². L'École nationale supérieure des beaux-arts, et sa section Architecture particulièrement, connut des agitations peu ou prou identiques à celles qui avaient lieu à l'Université : critique autant de l'élitisme d'une formation bourgeoise et mandarinale que d'une formation au rabais et d'un déclassement de la profession réduite à concevoir des grands ensembles, et revendication d'une intellectualisation de la formation et de la profession, avec l'apport d'autres disciplines, voire un rattachement à l'Université, montrant la volonté de « faire science » plutôt que de perpétuer un enseignement artistique valorisant le « don » et qui serait détaché des besoins sociaux contemporains³. En bref, ce n'était pas seulement une rénovation de l'enseignement que les jeunes architectes attendaient, mais aussi celle de leur profession en lien avec les luttes socio-politiques de l'époque.

¹ Dès 1965, Kwame Nkrumah, alors jeune président de la République du Ghana, parlait de néocolonialisme, processus facilité par la balkanisation mise en œuvre pendant la décolonisation, et remettait en cause les programmes d'aide au développement et la coopération bilatérale : Kwame Nkrumah, *Le Néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Présence Africaine, 1965.

Voir également Jean-Pierre Rioux, « La décolonisation, cette histoire sans fin [point de vue] », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°96, 2007, p. 225-234. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2007-4-page-225.htm>

L'auteur interroge l'historicité du processus de décolonisation à partir notamment des travaux de Bernard Droz (*Histoire de la décolonisation au 20^e siècle*, Paris, Seuil, 2006), de Marc Michel (*Décolonisations et émergence du tiers-monde*, Paris, Hachette, 1993) et de Charles-Robert Ageron (*La décolonisation française*, Paris, Armand Collin, 1991).

Il faut également noter que, si lorsque les décolonisations sont évoquées, on s'intéresse le plus souvent au XX^e siècle, les processus de décolonisation en Amérique Latine eurent lieu au XIX^e siècle, ce que ne manquent pas de souligner les études décoloniales.

² De nombreux travaux ont été publiés sur le sujet : *Combats étudiants dans le monde*, Paris, Seuil, 1968 ; Justine Faure et Denis Rolland (dir.), *1968 hors de France : histoire et constructions historiographiques*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; « Mai 68 et la perspective révolutionnaire : le mouvement étudiant dans le monde dans les années 1960 », *Revue internationale*, n°133, 2008 ; « Mai 68 dans le monde. Le jeu d'échelles », *Histoire@Politique*, n°6, 2008.

³ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005.

Si la génération de la guerre d'Algérie était différente de la « génération 68 » (les *babys boomers*) – non d'un point de vue biologique, mais par leur rattachement à deux événements distincts⁴ –, il s'opéra bien, en l'espace de quelques années, un relais des générations, suivit d'un relais des mémoires, qui s'épanouissait dans le « gauchisme » des années 1968. S'appuyant sur Hervé Hamon et Patrick Rotman⁵, Jean-François Sirinelli se demandait s'il n'y avait pas eu à la fin de la guerre d'Algérie, chez la jeune génération, « une sorte de peur du vide après des années d'engagement dense. Y a-t-il eu, de ce fait, après 1962, un premier silence des intellectuels pour paraphraser l'expression de 1983 ? »⁶, avant de préciser que « la queue de la génération de la guerre d'Algérie et les cohortes plus nombreuses issues du baby-boom de l'après-guerre, notamment, trouveront à partir de 1965 un autre terrain de mobilisation avec la guerre du Vietnam »⁷. Avec la guerre d'Algérie, la guerre du Vietnam, et les autres révoltes anticoloniales et antiimpérialistes qui traversaient le monde durant les décennies 1950 et 1960, sur l'échiquier politique français, « à l'extrême gauche, le couple prolétariat-bourgeoisie est remplacé, comme grille universelle d'interprétation et d'intervention, par le binôme Tiers Monde – Impérialisme » : luttes de classes et luttes anticoloniales se rejoignant jusqu'à ce que « le Tiers Monde en gestation » devienne le « levain des grandes luttes d'émancipation » et l'impérialisme « l'ennemi à abattre »⁸, avec Mao Tsé Tong, Ho-Chi-Minh, Fidel Castro et Ernesto Che Guevara érigés en hérauts de la Nouvelle Gauche – pour un temps du moins. Ainsi, des formes de tiers-mondisme en France, et ailleurs dans le monde occidental, s'épanouirent à la fin des années 1960 jusque dans les années 1970, avec sur la table de chevet de ses tenants, *Les damnés de la terre* de Frantz Fanon, que Jean-Paul Sartre appelait à lire dans sa préface « Pour deux motifs dont le premier est que Fanon vous explique à ses frères et démonte pour eux le mécanisme de nos aliénations : profitez-en pour vous découvrir à vous-mêmes dans votre vérité d'objets. »⁹ Quelques années plus tard, c'était *L'Afrique noire est mal partie* de René

⁴ A ce sujet, voir particulièrement les travaux de Jean-François Sirinelli : *Génération sans pareille. Les baby-boomers de 1945 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2015.

En 2008, dans la revue *Vingtième siècle*, il écrivait : « Entre les piétons de mai et leurs aînés, il ne s'agissait pas seulement de quelques années d'écart : entre eux existait une césure indélébile, la guerre d'Algérie. Là encore, on ne peut se projeter dans la postérité de mai 1968 sans constater que le rapport à un tel événement ne pouvait en aucun cas être de même nature pour ceux qui s'étaient politiquement éveillés, quelques années plus tôt, sous le signe de l'Algérie et ceux qui venaient d'émerger à l'âge d'une éventuelle socialisation politique dans un monde de la non-guerre. »

Source : Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°98, 2008, p. 113-124. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2008-2-page-113.htm>

⁵ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération [2 tomes]*, Paris, Seuil, 1987.

⁶ Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Editions Complexe, 1991, p.26

⁷ Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 27.

⁸ Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 19.

⁹ Préface de Jean-Paul Sartre dans Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, p. 9.

Dumont¹⁰, puis *Le pillage du Tiers-Monde* de Pierre Jalée¹¹, ou encore pour les plus initiés, *L'échange inégal* d'Arghiri Emmanuel¹², qui marquaient le paysage intellectuel et militant français.

Chez une part des jeunes architectes militants, comme chez d'autres soixante-huitards, pour lesquels l'engagement politique et l'affiliation intellectuelle étaient intimement liés sur un spectre gauchiste toutefois large, ce mouvement de convergence des idées et des idéaux vers le « Tiers-Monde » fut très présent, notamment au sein de l'enseignement de l'architecture. Outre la longue tradition du voyage comme complément de formation¹³, l'appel de l'Ailleurs était aussi symptomatique du dépit qu'inspirait la situation française à cette époque, toujours marquée pourtant par le retentissant *Tristes tropiques* de Claude Lévi-Strauss où celui-ci commençait par cette assertion devenue célèbre : « Je hais les voyages et les explorateurs »¹⁴. Ainsi, alors qu'en cette fin d'année 1968, les architectes « seront finalement les seuls, parmi les étudiants, à avoir réellement détruit leur École, mais pour aller nulle part, et surtout pas à l'Université »¹⁵, une partie des Unités pédagogiques d'architecture (UP ou UPA) créées pour remplacer la section Architecture de l'École des beaux-arts commença à proposer un enseignement, voire plusieurs, sur les pays dits du « Tiers-Monde ». Militantisme et exotisme faisant, le « Tiers-Monde » - suivant la formule de l'économiste Alfred Sauvy¹⁶ - fit fortement son entrée dans les UP durant les années 1970, et plus encore durant la décennie suivante, avant de décliner au cours des années 1990 lorsque l'organisation du monde en deux, voire trois, blocs fut brisée. Dans la nébuleuse des expérimentations pédagogiques, de nombreux ateliers, séminaires, laboratoires, voire « instituts », prirent la dénomination « Tiers-monde », puis suivant les évolutions des appellations, « pays en voie de développement » ou « pays en développement », afin de rendre perceptible leur intérêt, non pas pour une aire géoculturelle aux frontières précises, mais vis-à-vis de notions telles que l'Ailleurs, le développement, la tradition, etc. Certains de ces enseignements se spécialisèrent sur une aire géoculturelle plus précise (l'Amérique Latine ou le Monde arabe), sur un pays (la Turquie) ou sur une ville (Le Caire ou Damas), mais ils participaient d'une réflexion plus globale sur l'Orient ou les pays du Sud, c'est-à-dire un ensemble

¹⁰ René Dumont, *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

¹¹ Pierre Jalée, *Le pillage du Tiers Monde*, Paris, Maspero, 1965.

¹² Arghiri Emmanuel (préface de Charles Bettelheim), *L'échange inégal : essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, 1969.

¹³ De manière générale, voir Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003. Concernant le milieu des architectes et l'attrait pour l'Ailleurs et l'exotisme, voir : Marie-Christine Hellmann et Philippe Fraisse (dir.), *Paris – Rome – Athènes : le voyage en Grèce des architectes français aux XIX et XX siècles [cat. Expo. Paris, Ensa, 1982]*, Paris, École des Beaux-arts, 1982 ; Catherine Bruant, Sylviane Leprun et Mercedes Volait (dir.), « Figures de l'orientalisme en architecture », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994.

¹⁴ Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1993 (1^{ère} éd. 1955), p. 13.

¹⁵ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 273.

¹⁶ Alfred Sauvy, « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, n°118, 14 août 1952.

différencié et disparate de pays et de régions du monde regroupés suivant des critères géopolitiques (les blocs durant la Guerre froide), « quantophrénique »¹⁷ (le Produit intérieur brut, l'Indice de développement humain, etc.), voire religieux, suivant une tradition scientifique eurocentrée, alors que des chercheurs comme Edward W. Saïd ou Vumbi-Yoka Mudimbe (ou Valentin-Yves Mudimbe) montraient, respectivement pour l'Orient¹⁸ et pour l'Afrique¹⁹, que ces représentations globales étaient des constructions socio-historiques. Ainsi, les guillemets seront nombreux dans les pages qui suivent lorsque nous reprendrons les différents vocables usités entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990 puisque ceux-ci « servent de pincettes avec lesquelles on se saisit d'une notion pour signifier qu'on ne partage pas les valeurs qui lui sont associées »²⁰. Toutefois, nous nous efforcerons de désigner de manière précise les pays en question, et lorsqu'il nous faudra revenir à une conception globale de cet ensemble, de les désigner – faute de mieux et selon l'usage en vigueur²¹ – par les expressions « pays non-occidentaux »²² ou pays du « Sud global ».

Dès 1974, dans un *Cahier pédagogique* sur les « écoles et professions d'architectes » de l'Institut de l'Environnement, Anatole Kopp mettait en avant l'importance de tels enseignements, tout en soulevant différentes questions, dans un texte titré « Enseignement de l'architecture et problèmes du tiers-monde »²³. Il y dressait un portrait peu élogieux des activités du Maréchal Lyautey et d'Henri Prost au Maroc dans les années 1910-1920 ainsi que de la place du « Tiers-Monde » dans

¹⁷ Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016.

¹⁸ Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980 (1^{ère} éd. 1978)

¹⁹ Vumbi-Yoka (Valentin-Yves) Mudimbe, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Indianapolis/Londres, Indiana University Press/James Currey, 1988.

L'ouvrage a été traduit en français plus de trois décennies après l'édition originale, en 2021, par Mamadou Diouf, et publié aux éditions Présence Africaine.

²⁰ Maureen Murphy, *Voir autrement*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2022, p. 55.

²¹ René Audet, « Du Tiers-monde au Sud global : le renouveau de l'activisme diplomatique des pays en développement à l'OMC. Une analyse du discours et des formes organisationnelles », thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec, soutenue en 2009.

²² Soulignons les problèmes soulevés par l'usage du terme « non-occidental » : « Le mot « non-Occident » non seulement renvoie et perpétue simultanément l'idéologie d'une différence exagérée entre « l'Occident » et son « autre », mais il nie également les différences au sein de ces « autres » eux-mêmes. Les tentatives infructueuses visant à trouver des noms alternatifs pour ces pays, tels que « tiers monde » « sous-développé » ou « périphérique », souligne l'irresponsabilité inhérente d'une partie considérable du globe au sein des hiérarchies données du système-monde. La tâche autoproclamée de la théorie postcoloniale a été de faire allusion à l'insuffisance des catégories utilisées pour retirer ces pays, non pas nécessairement en raison de l'inexactitude du nom, mais à cause du processus même de ces pays en tant qu'« autres » au sein des définitions de l'Occident. Éviter ces termes ou ignorer le contraste et la hiérarchie construits entre « l'Occident » et son « Autre » géographique n'offre pas d'alternative, mais nie simplement un fait. Par conséquent, je voudrais discuter de la théorie postcoloniale comme de la quête et des hiérarchies reflétées dans le terme « non-Occident », non pas en évitant le terme, mais en le traitant avec des guillemets distancés et ironiques. » Source : Ezra Akcan, « Postcolonial Theories in Architecture », dans Elie G. Haddad et David Rifkind (dir.), *A critical History of Contemporary Architecture, 1960-2010*, New York, Routledge, 2016 (1^{ère} éd. 2014), p. 115-116.

²³ Anatole Kopp, « Enseignement de l'architecture et problèmes du tiers-monde », dans le numéro « Écoles et professions d'architectes », *Cahier pédagogique n°2*, Institut de l'Environnement, 1974, p. 37-43.

L'enseignement de l'architecture en France durant la période coloniale, avant de poursuivre sur sa lancée quant à un « mythe sur le Tiers-Monde » qui se serait développé dans les UP après 1968 :

En mai 1968, nombre d'étudiants et d'enseignants des écoles d'architecture de France découvrent, en l'espace de quelques semaines, qu'il existe en France des ouvriers immigrés, qu'il existe des taudis et des bidonvilles, que les rénovations ne se font pas au profit de ceux qui en auraient le plus besoin, mais au profit des promoteurs, que l'urbanisme n'est pas que de l'architecture à grande échelle, mais la transcription dans l'espace de la politique de l'Etat, que les villes ne sont pas la matérialisation d'une volonté planificatrice, mais le résultat spatial des luttes qui s'y déroulent, et que l'architecture n'est pas « l'art de construire » comme le dit le Petit Larousse, mais aussi le produit d'une politique globale dans laquelle l'architecte ne joue qu'un rôle mineur. [...]

Dans les Unités Pédagogiques, à l'École Spéciale d'Architecture, dans la plupart des instituts d'urbanisme nouvellement créés à travers la France, un mythe du Tiers-Monde s'est développé, mythe qui, sous ses aspects libéraux, progressistes, voire révolutionnaires, est aussi peu adapté aux réalités des pays du Tiers-Monde et aux besoins des populations que ne l'étaient les thèses des urbanistes-colonisateurs d'il y a quelques années. Aussi peu adapté, mais plus dangereux peut-être parce que plus insidieux et moins évident.²⁴

Deux éléments fondamentaux expliquaient ce mythe selon Anatole Kopp et sa propre expérience en Algérie après l'indépendance. D'abord, les sociologues auraient causé des « ravages » en perçant « tous les mystères de la spécificité du mode de vie des “populations musulmanes” » par une forme d'essentialisation structuraliste suivant une attitude « sociologico-passéiste » (espace différencié selon le sexe, habitat tourné vers l'intérieur autour du patio et fermé à l'extérieur, etc.) afin d'établir une formule pour « un habitat adapté aux besoins de la population » en figeant « un mode de vie dont rien ne prouve qu'il corresponde véritablement aux aspirations populaires ». Ensuite, « dans nos écoles d'architecture, nos instituts d'urbanisme, on en est toujours au mythe de l'auto-construction, toujours au mythe du bidonville qui pour certains (sans doute n'en ont-ils jamais vu) serait une forme idéale d'organisation urbaine dans la mesure où chacun de ceux qui participent à son édification le fait dans la liberté la plus totale »²⁵, tout en oblitérant la pénurie, la misère, les incendies, les inondations et les épidémies qui s'y dérouleraient. Alors que les enseignements consacrés au « Tiers-Monde » dans les UP n'étaient encore qu'à leurs balbutiements, Anatole Kopp posait déjà les jalons des questions qui allaient les animer durant les deux décennies à venir, et de ce fait, laissait entrevoir l'ampleur de la variété des approches à l'intérieur de ces enseignements.

²⁴ Anatole Kopp, *Ibid.*, 1974, p. 40-41.

²⁵ Anatole Kopp, *Ibid.*, 1974, p. 41-42.

En 1979, après une décennie d'existence, François et Olivier Chaslin établissaient un bilan de « l'intense floraison d'initiatives de tous ordres qui se développent dans les U.P. »²⁶. Parmi la quinzaine de catégorie d'initiatives développée²⁷ par les frères Chaslin se trouvait en dixième position le « Tiers-Monde », dans laquelle étaient succinctement évoqués les expériences pédagogiques des UP de Marseille, de Montpellier, de Toulouse, de l'UP n°6, de l'UP n°8, ou encore de l'UP n°5 (fig. 1). Et si les deux auteurs portaient un regard quelque peu alarmiste quant à l'avenir de ces « actions particulières, qui souvent avortaient du fait de l'éloignement et du manque de moyens financiers [...] »²⁸, il n'en demeure pas moins qu'ils les comptaient parmi les nouveautés pédagogiques participant au renouveau de l'enseignement de l'architecture en France après 1968. Sans doute, un tel pessimisme vis-à-vis de l'existence de ces enseignements consacrés au « Tiers-Monde » faisait écho aux désillusions que connaissait au même moment la « vieille » Nouvelle Gauche envers ces anciens hérauts, face au terrorisme palestinien, à la violence des Khmers rouges et aux milliers de *boat people* fuyant la région, ou au totalitarisme religieux faisant suite à la révolution iranienne. Portées entre autres par les Nouveaux philosophes et des personnalités issues du milieu humanitaire comme Rony Brauman, de vives critiques étaient assénées contre le tiers-mondisme au tournant des années 1980, au point qu'Yves Lacoste répondit dans *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*²⁹ aux accusations formulées par Pascal Bruckner dans *Le sanglot de l'homme blanc*³⁰, puis lors du colloque « Le tiers-mondisme en question » organisé par Liberté sans frontières en janvier 1985³¹. Mais, presque paradoxalement, l'avenir fut pour certains de ces enseignements bien plus radieux que ce que les frères Chaslin pouvaient présager à la fin des années 1970, comme s'en défendaient par ailleurs au même moment les étudiants de l'École spéciale d'architecture (ESA) en leur répondant : « L'imparfait utilisé signifierait-il la fin de ces expériences ? Que non ! »³² En

²⁶ François et Olivier Chaslin, « Écoles d'architecture, le temps des initiatives », *Bulletin inter-établissements*, n°44, supplément, septembre/octobre 1979, p. 1.

²⁷ Ils y classaient dans l'ordre, si tant est que celui-ci avait une quelconque importance pour eux : les stages, les expositions, les archives, les journaux, les colloques, le dessin, les échanges avec l'étranger, les voyages, la recherche, le Tiers-Monde, les ateliers de matériaux, le solaire et le climatique, la terre, les antennes pédagogiques, la pratique opérationnelle et les chantiers.

²⁸ François et Olivier Chaslin, *Ibid.*, septembre/octobre 1979, p. 6.

²⁹ Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985.

Voir avant Lacoste, et dans un autre registre : Jean-Yves Carfantan et Charles Condamines, *Qui a peur du Tiers Monde ? Rapports Nord-Sud : les faits*, Paris, Seuil, 1980.

³⁰ Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'Homme blanc. Tiers-Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983.

³¹ Il s'agit du premier colloque organisé par la fondation Liberté sans frontières les 23 et 24 janvier 1985, dont les actes furent publiés sous la direction de Rony Brauman, président de Médecins sans frontières : Rony Brauman (dir.), *Le tiers-mondisme en question*, Paris, Olivier Orban, 1986.

³² Introduction de la rédaction du BIP pour l'article d'Enrique Chifflet, enseignant dans le « Labo Tiers-Monde » de l'ESA, « Le tiers-Monde « en projet » », *Bulletin d'information pédagogique*, n°73, 19 déc. 1979, p.13

raison de dynamiques propres aux UP, devenues entre-temps Écoles d'architecture (EA), le début des années 1980 marqua en effet une intensification dans le développement des enseignements consacrés aux « pays en voie de développement », dont certains se voyaient alléger du poids des idéologies militantes des deux décennies précédentes à une époque où nombre d'anciens soixante-huitards passaient du rouge au vert³³, voire au bleu, et que les architectes retournaient plus particulièrement vers la pratique après des années de recherches idéologico-théoriques.

Ainsi, si l'histoire des enseignements consacrés aux pays non-occidentaux dans les écoles d'architecture à la fin du XX^{ème} siècle est relative à une histoire collective de ces écoles et de la discipline architecturale, et à une histoire individuelle des personnalités ayant porté ces enseignements, celle-ci se calque bien souvent sur l'histoire sociale et culturelle française, ainsi que sur l'histoire géopolitique mondiale. A l'image des thèses défendues par Jean-François Sirinelli et Pascal Ory selon lesquelles les Vingt décisives³⁴ (1965-1985) et l'Entre-deux-Mai³⁵ (1968-1981) forment une période historique sur laquelle se construit notre société contemporaine - une période dont le basculement anthropologique révèle « La crise d'où nous venons » - les trois décennies ici étudiées au regard des enseignements consacrés aux pays non-occidentaux forment l'héritage sur lequel se basent nombre d'enseignements dans les Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) aujourd'hui. Plus récemment, Pascal Ory identifiait une ère trentenaire à la suite des Trente glorieuses, une ère allant de la fin des années 1970 – point de bascule de l'entre-deux-Mai marqué par le tournant post-moderne – jusqu'à la fin des années 2000, qui « ne laisse guère d'espace à une radicalité de gauche conservant les formes (bolchéviques) dont le modèle prédominait encore après 1968 »³⁶ : après une ère progressiste internationaliste, le monde passa à une ère mondialiste libérale, où individualisme, populisme, nationalisme et retour du religieux devinrent des marqueurs « sociétaux ». C'est finalement à cheval de ces deux périodes, complémentaires l'une de l'autre, que ce situent les bornes chronologiques de ce travail, entre 1968 et 1998. La fin des années 1960 et le début des années 1970 marquèrent l'émergence d'idées et de théories nouvelles dans le milieu architectural français, dont furent partie prenante les idéologies et idéaux relatifs au « Tiers-Monde », tandis que la fin des années 1970 et le début des années 1980 participèrent d'un double processus d'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche architecturale et de ce qui était qualifié de « silence » chez les intellectuels (dont se prévalaient encore de faire partie certains architectes et enseignants), qui se pérennisa dans les années 1990,

³³ Paul Berman, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, Paris, Denoël, 2006.

³⁴ Jean-François Sirinelli, *Les vingt décisives, 1965-85 : le passé proche de notre avenir*, Paris, Fayard, 2007.

³⁵ Pascal Ory, *L'Entre-deux-mai : la crise d'où nous venons, 1968-1981*, Paris, Alma, 2018.

³⁶ Pascal Ory, « Désorientation ? », *Le Débat*, n°210, 2020, p. 201.

conduisant ces enseignements à évoluer ou à disparaître. Ainsi, d'une part, il nous faut remonter aux années 1960, voire 1950, pour saisir les origines et naissances dans les années 1970 des enseignements étudiés. Et d'autre part, si notre recherche se borne symboliquement à l'année 1997-1998 – date marquant une énième réforme des écoles d'architecture, bouclant les expérimentations de cette réforme³⁷, ainsi que la dissolution du ministère de la Coopération à l'intérieur du ministère des Affaires Étrangères, et par la même occasion, la fin de la politique de Coopération telle qu'initée à la suite des indépendances³⁸ -, il nous faut tout de même nous intéresser aux années 2000 pour percevoir les héritages et les traces laissées par ces enseignements, qui bien souvent disparurent au moment où leurs instigateurs partirent à la retraite au début du XXI^{ème} siècle.

Explorations en terres non-occidentales, un terrain historiographique encore « sous-développé » ?

Au cours des années 1970-1980, le milieu universitaire et scientifique connaissait le même intérêt pour l'architecture et l'urbanisme dans les « pays en voie de développement ». A Paris, se trouvaient le laboratoire de recherche sur les villes du Tiers-Monde de l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) de l'université Paris 12 avec entre autres Hélène Lamicq, Michèle Jolé et Henri Coing ; le Laboratoire « Tiers-Monde » cofondé par Catherine Coquery-Vidrovitch³⁹ en 1974 à l'université Paris 7 ; ou encore l'Institut français d'urbanisme (IFU) de l'université Paris 8 avec des personnalités tels Michel Coquery, Annick Osmont, Stéphane Yérasimos, et Charles Goldblum. A l'université de Bordeaux se trouvait le Centre d'études de géographie tropicale (CEGET), à l'Institut de géographie de l'université de Tours le laboratoire URBAMA (Urbanisation du Monde arabe), et à l'université d'Aix-Marseille plusieurs équipes depuis 1958 qui furent regroupées à l'initiative d'André Raymond en 1986 au sein de l'Institut de recherches et d'études sur le Monde arabe et musulman (IREMAM)⁴⁰. Sans oublier d'autres centres de recherche, qu'il s'agisse d'établissements publics ou d'associations, tels respectivement l'Office de la recherche scientifique

³⁷ A partir de 1971, les études d'architecture dans les UP étaient réparties en trois cycles de deux ans obligatoires pour l'obtention du diplôme d'architecte. Puis à partir de 1984, le diplôme était obtenu à la fin des deux premiers cycles (2 et 3 ans) et le troisième cycle devenait un cycle post-diplôme de spécialisation, en vue d'un projet de création du doctorat en architecture. Lors de la réforme de 1997-1998, les études revinrent à trois cycles de deux ans obligatoires, jusqu'à la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) en 2005.

³⁸ Voir Julien Meimon, « En quête de légitimité : le ministère de la Coopération (1959-1999) », thèse de doctorat en Science politique, sous la direction de Johanna Siméant-Germanos, Université Lille 2, soutenue en 2005.

³⁹ Catherine Coquery-Vidrovitch, « L'aventure du laboratoire "Connaissance du tiers monde" de Paris 7 [chapitre 10] », *Le choix de l'Afrique. Les combats d'une pionnière de l'histoire africaine*, Paris, La Découverte, 2021.

⁴⁰ Pour une histoire de l'IREMAM, voir le site internet du laboratoire : <https://www.iremam.cnrs.fr/fr/historique-et-geographie> - Il est depuis devenu une partie intégrante de l'Unité mixte de recherche TELEMME de l'université Aix-Marseille.

et technique outre-mer (ORSTOM), et Economie et Humanisme fondé par le père Louis-Joseph Lebreton dès 1942.

Au milieu des années 1990, conscient du fort intérêt qui était porté depuis plus de deux décennies aux pays dits « en développement », le milieu universitaire et scientifique entama un travail de recension – plus comptable qu’analytique – des recherches et des thèses de doctorat consacrées à l’architecture et l’urbanisme de ces pays. D’abord, le laboratoire URBAMA publia un catalogue des *2000 thèses sur le Maghreb soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1994*, classées par pays et régions (Algérie, Lybie, Maghreb, Maroc, Mauritanie, Monde arabe et musulman, monde méditerranéen, et Tunisie)⁴¹. Ensuite, peu ou prou au même moment, se forma le groupe de recherche INTERURBA dont les deux objectifs principaux étaient d’améliorer la coordination des recherches sur la question urbaine dans les « pays en développement » et d’assurer une meilleure diffusion des résultats de ces mêmes recherches. Ainsi, ce groupe publia une recension sur *Les thèses françaises sur les villes des pays en développement (1980-1990)*⁴², suivie d’un tome sur *Le dispositif français de recherche et d’études urbaines dans les pays en développement*⁴³. Enfin, Isabelle Milbert et Geneviève Bianchi publièrent, avec le soutien de la direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques du ministère de l’Équipement, des Transports et du Tourisme, une sorte d’« Annuaire des recherches » retraçant *15 ans de recherches urbaines dans les pays en développement, 1980-1994 (Architecture – urbanisme – construction)*, avec plus de 300 recherches faisant l’objet d’une courte fiche descriptive⁴⁴. Et, si les recherches menées par les enseignants dans les jeunes laboratoires à l’intérieur des UP font partie du corpus de cet annuaire, les autres recensions sur les thèses universitaires n’accordent évidemment pas de place aux nombreux travaux des étudiants des UP sur ces sujets.

Au début des années 1980, quelques enseignants de l’UP n°6, regroupés dans le Laboratoire Tiers-Monde de cette école, eurent tout de même l’idée prémonitrice d’entamer un tel travail de recension. D’abord, Yannis Tsiomis établit un « premier bilan » des travaux d’étudiants en architecture et en urbanisme consacrés à la Grèce, réalisés entre 1970 et 1979, dans toutes les UP mais aussi à l’ESA, l’EHESS, l’IUP et les universités Paris 8 et Paris 13⁴⁵. Trois ans plus tard, Yannis

⁴¹ Danielle Bernard, Pierre Signoles et Jean-Claude Brûlé (URBAMA), *2000 thèses sur le Maghreb soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1994*, Tours, URBAMA, avril 1995.

⁴² François Leimdorfer et Laurent Vidal (INTERURBA), *Les thèses françaises sur les villes des pays en développement (1980-1990)*, Paris, INTERURBA, 1992.

⁴³ *Le dispositif français de recherche et d’études urbaines dans les pays en développement*, Paris, INTERURBA, sept. 1993.

⁴⁴ Isabelle Milbert et Geneviève Bianchi, *15 ans de recherches urbaines dans les pays en développement, 1980-1994 (Architecture – urbanisme – construction)*, Paris, Presses de l’École nationale des Ponts et Chaussées, 1995.

⁴⁵ Yannis Tsiomis (dir.), *Grèce : Espace, Architecture, Urbanisme. Travaux d’étudiants en architecture et en urbanisme. Mémoires et Projets, 1970-1980. Recueil bibliographique*, Paris, Éditions de La Villette, 1980.

Tsiomis, accompagné de Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos et Bernard Huet, élargissaient géographiquement la recension avec un *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A. et autres instituts* : c'est 697 mémoires de fin d'étude (dont 405 menés à l'UP n°6) réalisés entre 1969 et 1981 – sans être exhaustifs – qui y furent analysés⁴⁶. Enfin, l'année suivante, une équipe toujours portée par le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 publia un rapport sur *L'action internationale du Plan Construction, 1979-1981*, analysant une quarantaine de recherches menées aussi bien par des établissements d'enseignement supérieur (ENPC, UP n°8/IERAU, CRA Terre/UP de Grenoble, INSA de Rennes, UP n°1 avec le CEGET, etc.) que des organismes publics (ACA, CSTB, etc.), des bureaux d'études privés (GRAIN, ABAC) ou des organismes humanitaires (GRET)⁴⁷.

Or, depuis, peu de recherches – ou quelques mentions à la marge – ont été menées sur le fort intérêt porté à l'architecture et l'urbanisme des pays non-occidentaux dans les UP durant les trois dernières décennies du XX^{ème} siècle. A l'heure où ces lignes sont écrites, un rare ouvrage vient d'être publié sur l'enseignement consacré à l'Asie depuis une quarantaine d'années à l'École de Paris-Belleville, *Métropoles d'Asie-Pacifique. Formation, recherche et coopération en architecture et urbanisme, 1981-2011*, dans lequel d'anciens enseignants et d'anciens étudiants principalement rendent hommage à cette formation⁴⁸. Tandis que l'historiographie reste quasiment muette sur le sujet, l'histoire de l'enseignement de l'architecture au tournant des années 1968 fait l'objet d'un travail de recherche important depuis le début des années 2000, avec une croissance importante des recherches à l'aune du cinquantième anniversaire de Mai 68⁴⁹. Dès 1999, à la façon d'un témoin critique, Michel Denès mettait en avant que ce qui était considéré comme un renouvellement entier de l'enseignement de l'architecture après les années 1968 s'était finalement surtout avéré être un « retour à la tradition »⁵⁰ Beaux-arts au terme du XX^{ème} siècle. A ces fins, outre les techniques de « mise au pas » avec les réformes successives imposées par la tutelle institutionnelle, il décortiquait

⁴⁶ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis et Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A. et autres instituts*, Paris, UP 6, rapport de recherche SRA, tome I et II, sept. 1983.

⁴⁷ Bruno de Saint-Blanquat, *et al.* (Laboratoire Tiers Monde), *L'action internationale du plan construction 1979-1981*, rapport final pour le programme REXCOOP, Paris, UPA 6, juin 1984.

⁴⁸ Nathalie Lancret, Juliette Pommier et Christian Pédelahore de Loddis (dir.), *Métropoles d'Asie-Pacifique. Formation, recherche et coopération en architecture et urbanisme, 1981-2011*, Gent, Snoeck Publishers, 2024.

Un livre en hommage à Charles Goldblum est sorti au même moment : Manuelle Franck, Nathalie Lancret et Thierry Sanjuan (dir.), *Lire la ville, éclairer la métropolisation depuis l'Asie du Sud-Est*, IRASEC, 2024.

⁴⁹ Caroline Maniaque, Eléonore Marantz et Jean-Louis Violeau étaient les commissaires de l'exposition « Mai 68. L'architecture aussi ! » à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 16 mai au 17 septembre 2018. Un petit catalogue d'exposition fut publié aux éditions B2.

⁵⁰ Michel Denès, *Le fantôme des Beaux-Arts. L'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, Editions de la Villette, 1999, p. 15.

le « renouvellement des thèmes »⁵¹ développés dans les UP avec le « retour à la ville », l'*advocacy planning*, les bidonvilles, l'auto-construction, l'architecture solaire, etc. sans toutefois s'appesantir sur la thématique « Tiers-Monde » ou « Pays en voie de développement », alors que dans les trois écoles qui formaient son corpus de référence des enseignements spécialisés sur ces aires géoculturelles y avaient eu lieu : à l'UP de Versailles, une équipe travaillait sur Le Caire et l'Égypte à l'intérieur du programme inter-UP « Ville orientale » ; à Nantes, Daniel Pinson dirigeait un atelier de projet « Architecture et urbanisme du monde arabe » (AUMA) ; et à l'ESA, Michel Jausserand dirigeait le « Labo Tiers-Monde ». Dans *Les architectes et Mai 68*, Jean-Louis Violeau formulait l'hypothèse que les événements de Mai 68 – en plus de ne pas se restreindre à ce seul mois, en commençant dès 1962 et se poursuivant bien après – étaient sans doute davantage plus un marqueur générationnel qu'un réel changement au sein de la discipline architecturale française. Il soulignait l'importance de la guerre d'Algérie dans la compréhension du militantisme ambiant (bien que cette génération soit finalement différente de la « génération 68 » malgré le peu d'années qui les séparait), sans toutefois développer les effets que cela avait pu entraîner après 1968, si ce n'est le système de cooptation auprès d'experts de la « France d'outre-mer » mis en place par Jean-Paul Martin pour mener à bien la réforme de la section Architecture des Beaux-arts ou les prémices des différents enseignements qui furent menés sur cette thématique à l'UP n°6 par Jean-Paul Flamand et Georges Alexandroff⁵². Enfin, tandis que d'autres chercheurs ont davantage travaillé sur l'enseignement de l'architecture au XIX^{ème} siècle⁵³ ou sur l'architecture des établissements plutôt que sur la pédagogie qui y était mise en place⁵⁴, le programme de recherche HEnsA20 (« Pour une histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle »)⁵⁵, sous la responsabilité scientifique d'Anne-Marie Châtelet, de Marie-Jeanne Dumont et de Daniel Le Couédic, initia une quantité importante de recherches sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture, en effectuant un tour de France des ENSA entre 2016 et 2021. Si quelques écoles avaient déjà entrepris d'écrire leur

⁵¹ Michel Denès Michel, *Ibid.*, 1999, p. 86.

Plus loin, dans le chapitre « Le labyrinthe des certitudes » (p.95-125), Michel Denès identifiait six mouvements : la « sociologie des besoins » avec l'idée de programmation, le *systematic design* avec Philippe Boudon et Alain Sarfati, la morphologie suivant les travaux de Georges Emmerich, l'analyse urbaine faisant suite aux travaux des italiens de la *Tendenza*, les méthodes de traitement informatique (le CERMA et le GAMSAU en tête) et l'architecturologie de Philippe Boudon.

⁵² Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005. Voir en particulier les chapitres 1 « Mai 68 n'a rien inventé aux Beaux-arts » et 4 « Affiliation ».

⁵³ Guy Lambert et Estelle Thibault (dir.), *L'atelier et l'amphithéâtre. Les écoles de l'architecture, entre théorie et pratique*, Wavre, Mardaga, 2011.

⁵⁴ Guy Lambert et Eléonore Marantz (dir.), *Les écoles d'architecture en France depuis 1950. Architectures manifestes*, Genève, MétisPresses, 2018.

⁵⁵ Voir le carnet Hypothèses du programme HEnsA20 : <https://chmcc.hypotheses.org/2544>

propre histoire⁵⁶, de nombreuses autres le firent à cette occasion⁵⁷. Seulement, rares sont ceux parmi ces ouvrages qui explorent la part des enseignements sur les pays non-occidentaux (soulignons, par exemple, les textes sur le CRATerre et sur les enseignants brésiliens dans l'ouvrage consacré à l'histoire de l'École de Grenoble).

Outre les cahiers produits à la suite de chacun des séminaires itinérants dans lesquels se trouvent des contributions sur l'évolution de l'enseignement dans différents pays non-occidentaux⁵⁸, une encyclopédie fut publiée en clôture du programme HEEnsA20, avec 300 notices⁵⁹. S'y trouvent quelques courtes fiches sur les « relations et échanges » avec différents continents ou pays, dans lesquelles sont mentionnés de manière succincte et fragmentaire quelques enseignements formant le corpus d'étude du présent travail de recherche. Ainsi, Andrés Avila Gomez et Ana Chatelier⁶⁰ présentent les relations avec l'Amérique Latine, en évoquant notamment le groupe ADELANTE de l'École de Paris-La Villette et le Groupe Tiers-monde de l'UP de Strasbourg. Françoise Ged revient sur les relations franco-chinoises en mettant l'accent sur le rôle de Pierre Clément à l'Institut Français d'Architecture (IFA), les enseignements de Christelle Robin et de Shin Hong-Yak à l'École de Paris-La Villette, puis la création de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine en 1997. Shahram Abadie développe principalement les relations avec l'Iran durant la première moitié du XX^{ème} siècle, en concluant tout de même sur « l'un des exemples les plus réussis des coopérations » avec le DESS « Villes, architecture et Patrimoine

⁵⁶ Dominique Amouroux (dir.) *Le livre de l'école d'architecture de Nantes*, Gollion, In-folio, 2009 ; et Anne-Marie Châtelet et Franck Storne Franck (avec la collaboration d'Amandine Diener et de Bob Fleck), *Des Beaux-Arts à l'Université. Enseigner l'architecture à Strasbourg*, Strasbourg, Recherches, 2013.

⁵⁷ Enrico Chapel et Constance Ringon (dir.), *L'enseignement de l'architecture à Toulouse. Prémices d'une histoire*, Paris, Archibooks, 2019 ; Philippe Dufieux, Christian Marcot et Benjamin Chavardès (dir.), *L'école d'architecture de Lyon. Un manifeste architectural*, Lyon, Éditions Libel, 2020 ; Gauthier Bolle et Laurence Chevallier (dir.), *L'École d'architecture de Bordeaux, héritages et perspective*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2021 ; Daniel Le Couédic et André, *L'École d'architecture de Bretagne. Un siècle de fabrique des architectes*, Châteaulin, Locus Solus, 2022 ; Stéphanie Dadour et Sybille Le Vot (dir.), *Enseigner l'architecture à Grenoble. Une histoire, des acteurs, une formation*, Paris, Recherches, 2022 ; Gauthier Bolle, Amandine Diener et Nicolas Lefort (avec la participation de Cécile Rivière), *L'école d'architecture de Strasbourg (1921-2021). Une douce modernité en Alsace*, Lyon, Lieux dits, 2022 ; Marie-Jeanne Dumont et Antoine Perron, *UP8. Pour une pédagogie de l'architecture (1966-1978)*, Paris, Zeug/Énsa-PB, 2020.

⁵⁸ Voir en particulier certaines contributions lors du séminaire n°3 « Rayonnement des écoles et relations internationales » ayant eu lieu à Nantes et à Rennes en décembre 2017, lesquelles sont réunies dans le Cahier n°4 : Marianna Cardoso, « Soleil, chantier et construction : architectes brésiliens et transferts culturels dans l'enseignement architectural en France après 1968 » ; Peyman Akhgar, « L'École des beaux-arts de Paris et l'institutionnalisation de l'enseignement de l'architecture en Iran (1940-1968) » ; Xuan Son Lê, « L'enseignement de l'architecture en Indochine française (1926-1954) : du régionalisme aux normes de l'ENSBA de Paris ? » ; Andrés Avila Gómez et Ingrid Quintana Guerrero, « Formation en architecture et urbanisme de jeunes Colombiens à Paris, 1927-1954 ». En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/4194>

⁵⁹ Anne-Marie Châtelet, Amandine Diener, Marie-Jeanne Dumont et Daniel Le Couédic (dir.), *L'architecture en ses écoles, une encyclopédie de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle*, Châteaulin, Locus Solus, 2022.

⁶⁰ Ana Chatelier a soutenu le 18 octobre 2023 une thèse de doctorat sur « Le rôle des enseignants latino-américains dans le renouvellement pédagogique des études d'architecture en France (1969-1992) » sous la direction d'Anne-Marie Châtelet et Jean-Louis Violeau, à l'université de Strasbourg.

– Maghreb et Proche-Orient » dont un atelier fut consacré à Ispahan de 1996 à 1999 sous la direction de Serge Santelli, Philippe Revault et Pierre Pinon. Corinne Tiry-Ono met l'accent sur l'importance d'Edouard Albert et Kunio Katô dans les relations franco-japonaises à la fin des années 1950, tout en soulignant le rôle de Louis-Pierre Grosbois puis de Marc Bourdier dans la création de coopérations universitaires entre le Japon et l'École de Paris-La Villette. Enfin, Faiza Matri revient sur la transformation de l'école des Beaux-arts de Tunis en Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme (ITAAUT) puis en l'École nationale d'architecture et d'urbanisme (ENAU), avec la contribution de deux enseignants français, Alain Rénier et Jean-Pierre Péneau, pour la création d'une filière doctorale. Par la suite, le programme HEEnsA20 fut prolongé par le programme EnsArchi (à l'intérieur duquel nous menèrent en collaboration avec Shahram Abadie et Ana Chatelier une recherche sur les étudiants et enseignants étrangers en France au cours du XX^{ème} siècle⁶¹).

Dans les ouvrages généraux sur l'histoire de l'architecture contemporaine (notamment celle de la France)⁶², les figures françaises présentées forment un groupe restreint et récurrent de grands noms, majoritairement architectes praticiens, parfois théoriciens, tels Bernard Huet, Antoine Grumbach, Christian de Portzamparc, Paul Chemetov, ou Henri Ciriani, mais les enseignants y sont quasiment absents, à l'exception de quelques tenants de l'« architecture urbaine »⁶³, dont certains protagonistes ici étudiés font partie. D'autres auteurs, sans pour autant développer le fort intérêt porté au « Tiers-Monde » dans le milieu architectural français, donnent tout de même un éclairage précieux, parce que plus précis ou sous un angle particulier, sur le contexte dans lequel ces enseignements ont évolué. Jean-Pierre Le Dantec, par exemple, en s'appuyant sur le parcours de grands noms tels Ricardo Bofill, Lucien Kroll ou Aldo Rossi, mais aussi sur certains enseignants de l'UP n°6 (le « groupe des 7 » en particulier), revient sur « l'aventure de cette génération, partie d'un engagement au service des causes collectives (décolonisation, révolution...) pour aboutir vingt ans plus tard à la création d'une scène intellectuelle composite de brillantes individualités »⁶⁴, c'est-à-dire le « retour à l'architecture » opéré à partir du milieu des années 1970, avec le débat entre

⁶¹ Ce travail fait l'objet d'un article dans l'ouvrage *Les mondes de l'enseignement de l'architecture*, dirigé par Anne-Marie Châtelet et Natalie Lapeyre, publié aux éditions MétisPresses en 2023.

Voir le carnet Hypothèses du programme EnsArchi : <https://ensarchi.hypotheses.org/>

⁶² Nous pensons entre-autres à Kenneth Frampton, *Modern Architecture : A Critical History*, Londres, Thames and Hudson, 1980 ; Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France. Tome 3. De la croissance à la compétition. 1967-1999*, Paris, A. et J. Picard, 2000 ; Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000). Histoire et théories*, Paris, Éditions du Moniteur, 2001 ; Jean-Louis Cohen, *L'architecture au XX^e siècle en France. Modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014.

⁶³ Voir Nicole Cappellari, « Les architectes de l'urbain. Retour de la ville et approche historique France, 1966-1989 », thèse de doctorat en histoire de l'architecture, sous la direction de Jean-Philippe Garric, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue en janvier 2022.

⁶⁴ Jean-Pierre Le Dantec, *Enfin l'architecture. L'histoire d'un renouveau*, Paris, Autrement, 1984, p. 109.

néomoderne et postmoderne. Jean-Louis Violeau, dans *Les architectes et Mai 81*, met en avant les accointances entre architecture et politique dans le milieu français au tournant des années 1980, à travers l'analyse de deux éléments principaux montrant que « le populisme qui imprégnait les doctrines architecturales au tournant des décennies 1960-1970 [fut] progressivement relayé par un nouveau “professionnalisme” s’installant sous les auspices d’un “retour au dessin” aussi profond que subit »⁶⁵ : la controverse entre modernité et postmodernité, particulièrement fermentée dans les expositions d’architecture de l’époque, et le projet inabouti des Ateliers publics d’architecture et d’urbanisme. Éric Lengereau, quant à lui, retrace l’histoire du milieu architectural français des années 1960 à 1980 au prisme de ses relations avec la tutelle et le gouvernement, montrant autant les bras de fer que les jeux de complaisance qui avaient lieu entre les ministères, la profession et les écoles⁶⁶.

Parallèlement au programme de recherche HEnsA20, Caroline Maniaque, Éléonore Marantz et Jean-Louis Violeau ont organisé deux colloques dont le dernier s’ouvrait aux « perspectives internationales ». L’ouvrage qui lui fait suite présente des expériences pédagogiques survenues durant les années 1950-1970 dans quatorze pays (Allemagne, Angleterre, Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Italie, Iran, Japon, Portugal, Pologne et Yougoslavie), avec la contribution particulièrement enrichissante d’Elisa Dainese qui analyse ce qu’elle qualifie de « fascination pour l’Afrique » à l’Université de Pennsylvanie à l’initiative de David Crane puis de Denise Scott Brown au cours des années 1950-1960⁶⁷. Dans *Radical Pedagogies*, la dimension internationale des révoltes étudiantes et des expérimentations pédagogiques entre 1950 et 1970 est aussi le postulat premier de Beatriz Colomina, Ignacio G. Galàn, Evangelos Kotsioris et Anna-Maria Meister⁶⁸. Les expériences pédagogiques dans les contextes post-indépendances, post-révolutions, où les questions de démocratisation, d’auto-détermination, d’autonomie et de reconstruction de la Nation étaient prépondérantes au Nigeria, en Afrique du Sud, en Iran, en

⁶⁵ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2010, p. 27.

⁶⁶ Éric Lengereau. *L’État et l’architecture. 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Comité d’Histoire du ministère de la Culture/Picard, 2001.

⁶⁷ Elisa Dainese, « Mouvements contestataires et cursus universitaires. Fascination pour l’Afrique et recherches épistémologiques », dans Anne Debarre, Caroline Maniaque, Éléonore Marantz et Jean-Louis Violeau (dir.), *Architecture 68. Panorama international des renouvellements pédagogiques*, Genève, Métispresses, 2020, p. 161-171.

Voir la recension critique sur cet ouvrage rédigée par l’auteur sur le carnet Hypothèses du programme EnsArchi : <https://ensarchi.hypotheses.org/1749>

⁶⁸ Beatriz Colomina, Ignacio G. Galan, Evangelos Kotsioris et Anna-Maria Meister (dir.), *Radical Pedagogies*, Cambridge, The MIT Press, 2022.

L’ouvrage emmène le lecteur dans plus d’une quarantaine de pays : Cuba, Chili, Mexique, Argentine, Uruguay, Brésil, Ghana, Algérie, Nigéria, Afrique du Sud, Égypte, Turquie, Israël et Palestine, Kenya, Ethiopie, Iraq, Iran, Pakistan, Gambie, Inde, Chine, Singapour, Japon, Etats-Unis, Italie, Allemagne, Espagne, France, Portugal, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Pologne, Yougoslavie, Autriche, URSS, Canada, Australie, Nouvelle Zélande.

Algérie, au Kenya, en Chine, en Argentine, au Bangladesh, à Singapour, et dans bien d'autres pays, trouvent une place importante dans l'ouvrage. Seulement, si y sont retracés les parcours d'architectes polonais au Nigeria, d'architectes suisses en Algérie ou d'Italiens à Cuba, ainsi que de quelques Egyptiens ou Nigériens ayant reçu une formation au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, ces textes portent principalement sur des formes d'« indigénisation » de l'enseignement de l'architecture dans les pays anciennement colonisés ou dominés, afin de montrer comment l'enseignement fut renouvelé, reformulé, voire hybridé, face aux modèles occidentaux, avec des approches souvent plus locales, en réaction contre le modernisme tropical dont Jane Drew et Maxwell Fry sont les figures majeures du côté britannique. Et c'est bien dans ce sens que se font le plus généralement les recherches lorsqu'elles s'intéressent à une période post-coloniale. Plus rares sont celles qui empruntent le chemin inverse, en partant de la (ancienne) métropole, à l'instar des études assez nombreuses sur le Department of Tropical Studies de l'Architectural Association School of Architecture créé en 1953, alors que la décolonisation était en cours au sein de l'Empire britannique, par Otto Koenigsberger, Maxwell Fry et Jane Drew entre autres⁶⁹ – par lequel passa d'ailleurs Denise Scott Browns. Récemment, l'*ABE Journal* a consacré ses deux numéros annuels à « L'architecture dans une économie de la connaissance financée par l'aide internationale », l'un sur l'expertise et l'autre sur l'enseignement : les contributions y sont précieuses au regard du chantier que représente ce pan historiographique encore assez peu étudié, et des questions qui sont soulevées dans la section « débat »⁷⁰.

Toutefois, au-delà de ces quelques écrits, « la place du Tiers-Monde » (selon la formule d'Anatole Kopp) dans l'enseignement de l'architecture, en France et ailleurs en Occident, bien qu'importante et récurrente dans nombre d'établissements durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, demeure encore peu présente dans l'historiographie, même anglophone. Seulement, au regard des imbrications historiques et épistémologiques que peuvent porter un tel sujet, il est à noter que d'autres disciplines - proches de l'architecture - se sont interrogées sur leurs changements de paradigmes vis-à-vis de pays non-occidentaux au cours du siècle passé, notamment à la suite des mouvements d'indépendance. En 2013, Michel Agier revenait sur « Le tournant contemporain de

⁶⁹ Voir : Wendy Aldhous, Steven Groak, Babar Mumtaz et Michael safier, « Otto Koenigsberger Festschrift. Action planning and responsive design : aspects of housing building planning and development in the third world », *Habitat International, a Journal for the Study of Human Settlements*, n°5/6, 1983 ; Rachel Lee, « Otto Koenigsberger : Transcultural Practice and the Tropical Third Space », *OASE*, n°95 « *Crossing Boundaries. Transcultural Practices in Architecture and Urbanism* », p. 60-72 ; Vandana Baweja, « A Pre-History of Green Architecture: Otto Koenigsberger and Tropical Architecture, from Princely Mysore to Postcolonial London », thèse de doctorat sous la direction de Robert Fishman, Université du Michigan, soutenue en 2008 ; Iain Jackson et Jessica Holland, *The Architecture of Edwin Maxwell Fry and Jane Drew : Twentieth Century Architecture, Pioneer Modernism and the Tropics*, New York, Routledge, 2016 ; Jacopo Galli, *Tropical Toolbox : Fry and Drew and the Search for an African Modernity*, Syracuse, Lettera Ventidue, 2019.

⁷⁰ Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded knowledge Economy », *ABE Journal*, n° 21 « Expertise » et n°22, « Pedagogies », 2023.

l'anthropologie » en retraçant l'histoire de cette discipline au XX^{ème} siècle, avec les bouleversements et les réorientations qu'elle avait subis au regard de trois événements : la sortie de la Seconde Guerre mondiale (années 1940-1950), les grandes décolonisations (années 1960-1970), et la fin de la Guerre froide (années 1980-1990)⁷¹. Selon Agier, il existait deux grands « courants » en anthropologie entre les années 1950-1960 : une anthropologie qui explorait empiriquement de « nouveaux terrains » (les grandes villes) tout en s'inscrivant dans une filiation à l'ethnologie « classique » (Oscar Lewis, Colette Pétonnet) et une anthropologie faite par « des anthropologues français et britanniques engagés sur les terrains coloniaux et de la décolonisation en Afrique noire »⁷² (Georges Balandier, Max Gluckman), qui suivait une approche situationnelle. Ce serait alors dans cette dernière approche situationnelle que puiserait la théorie contemporaine de l'anthropologie, toujours en construction depuis l'*aggiornamento* débuté entre la fin des années 1970 et le début des années 1990. Il s'agirait néanmoins, pour Agier, d'« une révolution plus morale et politique qu'épistémologique », car elle s'est faite dans le contexte de la guerre du Vietnam et des mouvements de décolonisation, enjoignant à des changements en anthropologie au regard de la place de l'ethnologue dans la domination coloniale et impérialiste – certains allant jusqu'à annoncer la « fin des terrains » ou la « fin de l'anthropologie ». Il s'agissait, en fait, plutôt de la fin (théorique-ment) du « Grand partage » culturaliste et dualiste entre tradition et modernité, entre « eux » et « nous », entre les particularismes et l'universalisme. Avec la double crise du « je » (individualisation) et du « nous » (communautarisme), l'anthropologie s'est tournée vers les questions de frontières et d'identités au sein de la mondialisation, et est ainsi passée de l'idée d'ethnies à celle d'identités ethniques puis d'« identités contemporaines », faisant des villes - ces lieux de complexité, d'hybridations culturelles et de rapports sociaux et moraux - ses nouveaux terrains privilégiés.

De même, plusieurs chercheurs sont revenus sur l'histoire de la géographie et des courants qui l'ont parcouru de la période coloniale à nos jours, en passant par le moment des indépendances et la « crise » de la discipline dans les années 1980. L'ouvrage *Les tropiques de géographes* revient plus particulièrement sur la « géographie tropicale », « co-émergente du processus de décolonisation », afin de tisser les liens avec la géographie coloniale et la géographie contemporaine, celle construite autour de la problématique du développement⁷³, en posant le postulat de leur « inféodation à

⁷¹ Michel Agier, « Le tournant contemporain de l'anthropologie. Comprendre, encore, le monde qui nous entoure », *Socio*, n°1, 2013. En ligne : <https://journals.openedition.org/socio/217#tocto1n3>

⁷² Michel Agier, *Ibid.*, 2013.

⁷³ Christian Bouquet (dir.), *Les géographes et le développement*, Pessac, Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010. En ligne : <https://books.openedition.org/msha/9231?lang=fr>

Voir particulièrement le quatrième et dernier chapitre, « En fin de compte, filiation ou non ? Et la géographie française n'aurait-elle pas raté le train des Postcolonial Studies ? ». Les deux ouvrages sont le résultat de trois colloques organisées par Christian Bouquet et Hélène Velasco-Graciet entre 2005 et 2008.

l'idéologie du moment » afin « d'interroger les fonctionnements implicites, les *a priori* conceptuels et méthodologiques qui avaient corseté le champ »⁷⁴ :

Sans nul doute, il est admis ou non que l'histoire des constructions scientifiques, sur l'autre (les autres) et l'ailleurs (les ailleurs) extérieurs est accablante. Enfermant l'autre (les autres) et l'ailleurs (les ailleurs) dans ses propres grilles de lecture et de compréhension du monde, le savoir occidental n'a finalement ni donné le choix à la différence à cet autre ni la possible construction intérieure de l'histoire et de la géographie de son ici. Et il est tout autant admis que le savoir, notamment scientifique, et le pouvoir, se sont prêtés main-forte de la période coloniale jusqu'aux confins du xxe siècle. Sorte de monade, cette alliance ne fut (ou n'est) possible que placée sous le haut patronage d'une idéologie dominante, donc hégémonique, permettant que les mots et les actes s'allient dans une dialogie sans faille. Ainsi, aujourd'hui, et nul n'en sera surpris, peut-on plutôt parler de tropicalisme que de tropicalité. [...] Bien sûr, il nous faut dépasser l'idée que cet ouvrage serait une sorte de catharsis libérateur. Peut-être pouvons-nous penser qu'il est, pour partie, une réponse à la question de la pertinence de la notion de la tropicalité, de son exceptionnalisme, des alliances de cette géographie avec le pouvoir et de son inféodation à l'idéologie du moment, question posée dans les années 1980 en France. C'est, en effet, dans ces années encore toutes proches de nous que les débats et les controverses ont émergé, et ce bien plus tardivement que chez nos collègues anglo-saxons. On a pu parler de crise pour caractériser le moment, une crise dure et ardemment menée par les uns et les autres, détracteurs ou défenseurs.⁷⁵

Comme pour l'anthropologie, la nouvelle problématique des villes (plutôt que les espaces ruraux d'autrefois) et la question du terrain ont participé à ces évolutions épistémologiques dans le champ de la géographie durant les décennies après les indépendances. De telles évolutions dans des disciplines si proches de l'architecture – laquelle les sollicitera d'ailleurs fortement dans son renouvellement post-68 – laissent alors supposer des évolutions plus ou moins similaires chez cette dernière.

Que des chercheurs s'intéressent à l'histoire de leur propre discipline – qui est intimement liée à la question de l'altérité, avec un Autre bien souvent non-occidental – n'est sans doute pas étranger à l'avènement des approches postcoloniales et décoloniales dans le milieu scientifique français, lesquelles font l'objet d'une analyse critique aigüe depuis près de deux décennies, sans toutefois parvenir à infuser réellement au sein de la discipline architecturale française. En effet, outre les travaux d'historiens, de politologues, de géographes ou d'anthropologues qui puisent dans

Plus récemment, voir le colloque international « Decolonizing geography and environmental studies? » organisé par le GRAAR (Group Reflecting and Acting Against Racism) qui s'est tenu les 6 et 7 octobre 2022 à Lausanne.

⁷⁴ Hélène Valesco-Graciet (dir.), *Les tropiques de géographes*, Pessac, Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2008. En ligne : <https://books.openedition.org/msha/8872?format=toc>

⁷⁵ Hélène Valesco-Graciet (dir.), *Ibid.*, 2008.

la nébuleuse des théories postcoloniales pour analyser des événements contemporains en France⁷⁶ ou les analyses de ces courants dans une perspective plus historiographique et critique⁷⁷, d'autres chercheurs français s'en firent davantage les promoteurs à travers des idées, voire des slogans, tels que les ruptures postcoloniales⁷⁸ et la décolonisation des savoirs⁷⁹. Dans le milieu architectural international, les théories postcoloniales et décoloniales font l'objet d'une attention grandissante depuis la fin des années 1990. En 1999, Sibel Bozdogan, architecte turque et professeure au Massachusetts Institute of Technology, écrivait un article dans le *Journal of Architectural Education* intitulé « Architectural History in Professional Education : Reflections on Postcolonial Challenges to the Modern Survey », dans lequel elle posait les questions suivantes :

Comment pouvons-nous commencer à incorporer les connaissances des théories postcoloniales et des histoires révisionnistes dans la formation de l'architecte ? Comment pouvons-nous exposer les préjugés et les exclusions du canon occidental sans le rejeter complètement ? Comment inclure les « autres » jusqu'ici exclus et marginalisés sans ni neutraliser leurs différences ni essentialiser ces différences dans des catégories incommensurables et intemporelles ? Comment étudier les « grands maîtres » sans réifier leur maîtrise formelle et esthétique en quelque chose au-delà de l'histoire, du contexte et de la politique ?⁸⁰

Elle y proposait une révision de l'historiographie au prisme du postcolonialisme en faisant l'analyse des écrits de grands historiens de l'architecture comme Banister Fletcher, Sigfried Giedion, Spiro Kostof ou William Curtis, sans toutefois élargir la question à l'enseignement de l'architecture dans sa globalité. Ceci pourrait faire écho au travail mené par Bernard Rudofsky plus de trente ans auparavant, avec l'exposition « Architecture without Architect »⁸¹, dans laquelle il affirmait déjà que ces objets construits non-occidentaux sont bien des éléments d'architecture, malgré l'absence d'un architecte dans leur conception - au sens occidental de la profession. Pionnière dans le réinvestissement de la pensée postcoloniale dans la discipline architecturale, Sibel Bozdogan, n'est

⁷⁶ Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale : les « postcolonial studies » dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007.

⁷⁷ Jean-Loup Amselle, *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*. Paris, Stock, 2008 ; et Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

⁷⁸ Achille Mbembe, Françoise Vergès, Florence Bernault, Ahmed Boubeker, Nicolas Bancel, Pascal Blanchard (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010.

⁷⁹ Seloua Luste Boulbina, Jim Cohen, Najate Zouggari, Patrick Simon (dir.), « Décoloniser les savoirs. Internationalisation des débats et des luttes », *Mouvements*, n°72, 2012. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-4.htm>

Concernant le milieu artistique, voir plus particulièrement : Seloua Luste Boulbina, *Les miroirs vagabonds ou la décolonisation des savoirs : arts, littérature, philosophie*, Dijon, Les presses du réel, 2018.

⁸⁰ Sibel Bozdogan, « Architectural History in Professional Education : Reflections on Postcolonial Challenges to the Modern Survey », *Journal of Architectural Education*, n°4, vol. 52, mai 1999, p. 208.

⁸¹ Bernard Rudofsky, *Architecture Without Architects : a Short Introduction to a Non-pedigreed Architecture*, Museum of Modern Art, New York, 1964.

pas la seule à envisager l'apport de ces théories dans un renouvellement de l'histoire de l'architecture, en enjoignant à une forme de décolonisation de celle-ci⁸². Zeynep Çelik, également architecte turque et professeure au New Jersey Institute of Technology, inscrit sa réflexion dans la même veine que celle de Bozdogan, dans ces recherches sur l'Algérie et particulièrement sur les projets que Le Corbusier y proposa⁸³, ou encore plus explicitement dans l'article « Reflections on Architectural History Forty Years after Edward Said's Orientalism »⁸⁴. Ainsi, le renouveau historiographique au prisme des pensées postcoloniales entamé depuis plus de deux décennies se retrouve sans doute davantage dans les recherches menées, d'une part, sur l'orientalisme du XIX^{ème} siècle, et d'autre part, sur l'architecture moderne non-occidentale du XX^{ème} siècle - établissant alors une nouvelle historiographie plus critique, bien que parfois encore trop soumise à la « tyrannie » de la théorie postcoloniale⁸⁵ - mais encore peu sur des périodes plus proches. Ainsi en est-il entre autres des travaux d'Anthony D. King⁸⁶, de Gülsüm Baydar Nalbantoglu⁸⁷, de Mark Crinson⁸⁸, de Vikramaditya Prakash⁸⁹, de Maristella Casciato, de Tom Avermaete⁹⁰, de Mercedes Volait⁹¹, de

⁸² Vikramaditya Prakash, Maristella Casciato et Daniel E. Coslett (dir.), *Rethinking Global Modernism. Architectural Historiography and the Postcolonial*, Londres, Routledge, 2021.

⁸³ Zeynep Çelik, *Urban Forms and Colonial Confrontations : Algiers under French rule*, University of California Press, 1997.

⁸⁴ Zeynep Çelik, « Reflections on Architectural History Forty Years after Edward Said's Orientalism », *Journal of the Society of Architectural Historians*, n°77, 2018, p.381-387.

⁸⁵ Voir l'enrichissant travail historiographique de Johan Lagae, qui publie régulièrement dans la revue *Architecture Beyond Europe*, mais aussi dans le numéro « L'Afrique, c'est chic Architecture and Planning in Africa 1950–1970 » de la revue *OASE* (n°82, 2010). Voir également les leçons qu'il donna dans le cadre de la Chaire Francqui de l'Université catholique de Louvain en 2020 (disponibles en ligne sur youtube).

⁸⁶ Anthony D. King, *Colonial Urban Development : Culture, Social power and Environment*, Londres, Routledge, 1976.

⁸⁷ G.B. Nalbantoglu et C.T. Wong (dir.), *Postcolonial Space(s)*, New York, Princeton Architectural Press, 1997

⁸⁸ Mark Crinson, *Empire Building : Orientalism and Victorian Architecture*, Londres, Routledge, 1996.

⁸⁹ Francis D.K. Ching, Mark Jarzombek et Vikramaditya Prakash, *A Global History of Architecture*, Hoboken, Wiley, 2007.

⁹⁰ Tom Avermaete, Serhat Karakayali et Marion von Osten (dir.), *Colonial Modern. Aesthetics of the Past, Rebellions for the Future*, Londres, Black dog, 2010 ; Tom Avermaete et Maristella Casciato (dir.), *Casablanca/Chandigarh : bilans d'une modernisation : [cat. Expo., CCA, Montréal, 26 nov. 2013 - 20 avril 2014]*, Montréal/Zurick, CCA/Park books, 2014.

⁹¹ Joe Nasr et Mercedes Volait (dir.), *Urbanism Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Londres, Wiley Academy, 2003.

Johan Lagae⁹², de Samia Henni⁹³, de Lukasz Stanek⁹⁴, de Jonathan Noble⁹⁵, de Jiat-Hwee Chang⁹⁶ ou d'Irene Cheng⁹⁷, entres autres, qui sans toujours vouer un attachement dogmatique à ces approches postcoloniales et décoloniales, les interrogent pour ouvrir de nouvelles voies à l'histoire de l'architecture au-delà d'un vieil intérêt pour l'exotisme, en portant une attention particulière aux contextes sociaux et idéologico-politiques coloniaux et post-coloniaux, en proposant une histoire par le bas, décentralisée, plaçant « la périphérie au centre »⁹⁸ ou une histoire mondialisée marquée par les circulations, les échanges et les interactions entre l'Ici et l'Ailleurs. En somme, une histoire complexe, écrite au pluriel plutôt qu'au singulier. Des revues scientifiques s'y emploient également, tels certains numéros d'*OASE*⁹⁹, ou plus particulièrement la revue *Architecture Beyond Europe* (ABE) ou encore la jeune – et rare - revue marocaine *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*. Les congrès internationaux « Colonial and Postcolonial Landscapes » à Lisbonne jouent également un rôle majeur dans la circulation des recherches sur ces sujets, avec notamment lors de l'édition de 2019 une session organisée par Jhono Bennett, James Benedict Brown et Peter Russel, « The transnational live project : critical reflections on the ethics, politics and pedagogies of collaborations between the global north and the global south », qui revenait sur les coopérations pédagogiques transnationales contemporaines¹⁰⁰.

Mêlant perspective historique et réflexion sur les pratiques contemporaines, l'architecte colombien et professeur à l'Université de Cambridge Felipe Hernandez a publié un *Bhabha for Architects*¹⁰¹ dans la collection Thinkers for Architects chez Routledge où il explique les différents

⁹² Nina Berre, Paul Wenzel Geissler et Johan Lagae (dir.), *African Modernism and its Afterlives*, Londres, Intellect Publishers, 2022.

⁹³ Samia Henni, *Architecture de la contre-révolution : l'armée française dans le nord de l'Algérie*, Paris, Editions B42, 2019 ; Samia Henni, *Deserts are not Empty*, New York, Columbia University, 2022.

⁹⁴ Lukasz Stanek, *Architecture in Global Socialism: Eastern Europe, West Africa, and the Middle East in the Cold War*, Princeton, Princeton University Press, 2020.

⁹⁵ Jonathan A. Noble, *African Identity in Post-Apartheid Public Architecture. White Skin, Black Masks*, Farnham, Ashgate, 2011.

⁹⁶ Jiat-Hwee Chang, *A Genealogy of Tropical Architecture : Colonial Networks, Nature and technoscience*, Londres, Routledge, 2016.

⁹⁷ Irene Cheng, Charles L. Davis et Mabel Olivia Wilson, *Race and Modern Architecture : a Critical History from the Enlightenment to the Present*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2020.

⁹⁸ Introduction de Joe Nasr et Mercedes Volait (dir.), *Urbanism Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Londres, Wiley Academy, 2003.

⁹⁹ « L'Afrique, c'est chic. Architecture and Planning in Africa 1950–1970 », *OASE*, n°82, 2010, numéro dirigé par Tom Avermaete et Johan Lagae ; et « Crossing Boundaries. Transcultural Practices in Architecture and Urbanism », *OASE*, n°95, 2015, numéro dirigé par Tom Avermaete, Viviana d'Auria, Klaske Havik et Lidewij Lenders.

¹⁰⁰ Les actes de ce colloque sont disponibles en libre accès sur internet :

<https://repositorio.iscte-iul.pt/handle/10071/26996>

¹⁰¹ Felipe Hernandez, *Bhabha for Architects*, Londres/New York, Routledge, 2010.

concepts développés par le philosophe subalterniste Homi K. Bhabha (traduction, ambivalence, hybridité et tiers-espace), avant de développer leur possible utilisation dans le champ architectural – et étrangement, « For better or for worse » selon Çelik¹⁰², Edward Saïd ne fait pas encore partie du groupe des penseurs vulgarisés pour les architectes. En France, depuis 2007, l'architecte Léopold Lambert mène une activité militante de conscientisation du pouvoir politique de l'architecture (ou « Weaponized Architecture » selon le titre d'un livre qu'il publie en 2012¹⁰³), ce qui le conduit vers une sorte de recherche de décolonisation de la pratique et de la connaissance architecturale contemporaines, d'abord avec le blog *The Funambulist*, puis les *Funambulist Pamphlets*¹⁰⁴ et enfin la création de la revue *The Funambulist* en 2015¹⁰⁵. Dans un article intitulé « Décoloniser l'architecture » dans la revue *Tumultes*, il part du postulat de « la violence incontournable de l'architecture, tant dans la manière dont elle organise nécessairement les corps dans l'espace que dans le fait qu'elle se construit toujours autour d'un corps spécifique qui imposera aux autres corps une violence proportionnelle au degré de séparation d'avec ce corps »¹⁰⁶, et conclut que « par définition, l'architecture ne peut pas être décolonisée. Cette impossibilité est ce qui condamne à l'échec les projets architecturaux affichant une ambition humaniste ou pacifique, en tout cas nous invite à les regarder avec une grande suspicion. [...] Si, au contraire, on daigne considérer l'architecture pour ce qu'elle est : une arme politique dont la violence est presque toujours mise au service de programmes politiques coloniaux ou, plus généralement, de normes dominantes, mais qui peut être réorientée en faveur de mouvements politiques s'inscrivant à l'encontre de cette domination, on peut ainsi construire une éthique de décolonisation de l'architecture »¹⁰⁷, au sens où Frantz Fanon l'entendrait dans *Les Damnés de la terre*. Si Lambert s'aventure parfois dans des développements simplifiés, il est vrai que « les exemples d'une telle pratique de l'architecture ne sont pas pléthore »¹⁰⁸, et qu'il en est de même dans les sujets de recherche investigués en ce moment dans le milieu

¹⁰² Zeynep Çelik, *Art. cit.*, 2018, p.381.

¹⁰³ Léopold Lambert, *Weaponized Architecture : the Impossibility of Innocence*, Barcelone, DPr Barcelona, 2012.

¹⁰⁴ Vol. 1 – Spinoza / vol. 2 – Foucault / vol. 3 – Deleuze / vol. 4 – Legal Theory / vol. 5 – Occupy wall street / vol.6 – Palestine / vol. 7 – Cruel designs / vol. 8 – Arakawa / vol. 9 – science-fiction / vol. 10 – Literature / vol. 11 – Cinema.

¹⁰⁵ A titre indicatif, voici quelques sujet évoqués dans la revue : « villes militarisées » (n°1), les milieux carcéraux (n°4), l'architecture coloniale (n°10), l'« incarcération racialisée » (n°12), les questions de genre et de féminisme au prisme des espaces intérieurs (n°13), les « architectures insurgées » (n°23), le panafricanisme (n°32), ou encore l'écologie décoloniale (n°35), l'indépendance algérienne (n°42), et les diasporas (n°43).

¹⁰⁶ Léopold Lambert, « Décoloniser l'architecture », dans le numéro « Pluriversalisme décolonial », *Tumultes*, n°48, 2017, p. 181.

¹⁰⁷ Léopold Lambert, *Ibid.*, 2017, p. 181.

¹⁰⁸ Léopold Lambert, *Ibid.*, 2017, p. 181.

scientifique français¹⁰⁹, tandis que les études de genre sont bien plus largement réinvesties dans la discipline architecturale française¹¹⁰, dans une quasi négation de l' « intersectionnalité », concept tant décrié qu'utilisé, qui permet bien souvent d'associer des questions liées au postcolonial et au genre. Ainsi, si le concept de « transferts culturels »¹¹¹ a fait fortune dans les recherches historiques, la question du colonial et du postcolonial en France a pendant un temps été délaissée, « au nom de la décolonisation », exigeant « un temps de silence, d'oubli, de purgatoire » selon Jean-Louis Triaud¹¹², avant de revenir à l'agenda scientifique, quoiqu'encore timidement dans le milieu architectural, au regard par exemple du monde de l'art contemporain et de l'histoire de l'art¹¹³.

Vers un décentrement épistémologique dans une mouvance « tiers-mondophile »

Les approches postcoloniales et décoloniales sont donc tout de même de plus en plus à l'agenda scientifique (et médiatique). Il n'y a qu'à voir les choix faits pour la Biennale d'architecture de Venise en 2023, dont le commissariat général était assuré par l'architecte ghanéo-écossaise Lesley Lokko¹¹⁴, avec pour thème général le « Laboratoire du futur » afin de réfléchir à l'avenir du XXI^{ème} siècle, dans lequel ce serait cristallisé, selon Lokko et à l'appui de W.E.B. Du Bois et de Frantz Fanon, « le conflit interne de tous les groupes subordonnés ou colonisés, qui décrit la majorité du monde, non seulement “là-bas”, dans les mondes dits en développement, tiers- et arabes, mais “ici”

¹⁰⁹ Récemment tout de même : Livia Ferreira de França, « Décentrement de la pensée écologique et décolonialité en architecture : expérimentations brésiliennes d'un faire-monde par-delà la modernité occidentale », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Pierre Fernandez, université Toulouse II Jean Jaurès, soutenue le 26 juin 2023.

¹¹⁰ Voir le colloque international « Dynamiques de genre et métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage », organisé par Stéphanie Bouysse-Mesnage, Stéphanie Dadour, Isabelle Grudet, Anne Labroille et Elise Macaire, en février 2021 ; l'anthologie réunie par Stéphanie Dadour, *Des voix s'élèvent : féminismes en architecture* (Paris, Editions de La Villette, 2022) ; la thèse de doctorat soutenue par Lucile Biarrotte, « Déconstruire le genre des pensées, normes et pratiques de l'urbanisme » (sous la direction de Claire Hancock, Lab'Urba) ou celle de Stéphanie Bouysse-Mesnage, « Les pionnières : architectes en France au XXe siècle. Les femmes, élèves du troisième atelier d'Auguste Perret à l'École des beaux-arts (1942-1954) » (sous la direction d'Anne-Marie Châtelet, Université de Strasbourg) ; et dans un autre registre, les podcasts réalisés par des étudiants des ENSA : « Féminisme et théorie du genre » (radio BAP), et « Révéler le genre dans l'espace », « Dégenrer l'architecture », « Sex in the city » ou « Hacking space, acting queer » (radio Interférences).

¹¹¹ Michel Espagne (avec Michael Werner), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIIIe-XIXe siècle)*, Paris, Editions Recherche sur les civilisations, 1988 ; Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n°1, 2013. En ligne : <https://journals.openedition.org/rsl/219>

¹¹² Jean-Louis Triaud, « Histoire coloniale : le retour », dans *Afrique & Histoire, L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960*, 2006, p.239-240.

¹¹³ Voir : Sophie Orlando et Catherine Grenier (dir.), *Art et mondialisation : décentremets (anthologie de textes de 1950 à nos jours)*, Paris, Centre Pompidou, 2013 ; Emmanuelle Chérel et Fabienne Dumont (dir.), *L'histoire n'est pas donnée. Art contemporain et postcolonialité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 ; Evelyne Toussaint (dir.), *Postcolonial-décolonial : la preuve par l'art [actes du colloque]*, Toulouse, Presses universitaires du midi, 2021 ; Maureen Murphy, *L'Art de la décolonisation : Paris-Dakar (1950-1970)*, Dijon, Les presses du réel, 2023.

¹¹⁴ Lesley Lokko (dir.), *White Papers, Black Marks. Architecture, Race, Culture*, 2000.

aussi, dans les métropoles et les paysages du Nord global »¹¹⁵. Décarbonisation et décolonisation étaient les mots-clés des expositions, et l'architecte britannico-ghanéen David Adjaye, la star de cette édition. Et si là aussi, l'enseignement de l'architecture demeure le grand absent de la réflexion - alors que Lesley Lokko est elle-même enseignante et fondatrice de l'African Futures Institute au Ghana -, les nouvelles pratiques et approches professionnelles mise à l'honneur dans cette Biennale ne peuvent qu'avaliser le fait que l'enseignement de l'architecture a globalement connu au fil des décennies précédentes des évolutions favorables au développement de celles-ci, tant enseignement et profession sont liés.

En France, entre les années 1970 et les années 1990, quasiment la totalité de la vingtaine des écoles d'architecture a porté en son sein, sur une période plus ou moins longue, un enseignement consacré à l'étude de l'architecture et des villes des pays non-occidentaux, que ce soit au sein d'ateliers de projet ou d'enseignements théoriques (fig. 2). Mais tous ne représentent pas un égal intérêt dans la présente recherche. Afin de révéler la multiplicité des approches, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, le choix a été fait de se concentrer sur les enseignements pionniers sur les questions du « Tiers-Monde » au début des années 1970, sur ceux ayant eu une durée d'existence relativement longue – dont certains existent toujours de nos jours sous des formes renouvelées -, sur ceux ayant regroupés un grand nombre d'acteurs, et sur ceux dont les approches ont été forgées en lien avec les recherches menées par leurs enseignants¹¹⁶. En revanche, le choix a été fait de laisser de côté, sans totalement les occulter, les enseignements – eux aussi considérables - portant sur les approches écologiques, et en particulier sur le matériau terre, qui bien souvent s'intéressaient aux pays non-occidentaux, pour y trouver des modèles, avant de se recentrer sur le territoire français : le couple Alexandroff à l'UP n°6 sur l'habitat solaire et l'écohabitat, le CRATerre à Grenoble ou encore le groupe Architerre à Saint-Etienne. En effet, si la dimension écologique pouvait être convoquée dans les travaux des groupes de notre corpus, elle n'était toutefois par affichée comme prioritaire, et apparaît donc comme une problématique distincte méritant un développement à part. Par ailleurs, le récent travail de doctorat de Paul Bouet a déjà montré les évolutions idéologiques derrière les recherches consacrées à l'architecture solaire, des politiques de colonisation dans l'après-guerre aux préoccupations écologistes dans les années 1970, en s'appuyant particulièrement sur les travaux de Georges et Jeanne-Marie Alexandroff¹¹⁷.

¹¹⁵ Propos de Lesley Lokko disponible sur le site internet de la Biennale (traduction de l'auteur) : <https://www.labiennale.org/en/news/biennale-architettura-2023-laboratory-future>

¹¹⁶ Il est également vite apparu qu'il s'agissait des enseignements pour lesquels la quantité d'archives était la plus importante.

¹¹⁷ Paul Bouet, « Domestiquer l'énergie solaire. Architecture, décolonisation et écologisme dans la France d'après-guerre, 1945-1986 », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Sébastien Marot, université Gustave Eiffel, soutenue le 13 juin 2022.

Considérés dans leur dimension commune, tout en portant attention à la diversité des approches et des positionnements des enseignants, ces enseignements nous ont rapidement amené à établir une typification du corpus, faisant apparaître des pôles et des regroupements d'enseignants et d'enseignements, au regard de trois générations aux idéaux différents, en plus des répartitions géographiques liées aux écoles. D'abord les « derniers modernes tropicalistes », soit originaires d'un pays non-occidental soit ayant eu des expériences professionnelles dans les colonies avant les indépendances, généralement nés dans les années 1910-1920, regroupent : le séminaire « Habitat dans les pays en voie de développement » dirigé par Henri Tastemain à l'UP n°7, avec François Herbert-Stevens, Marion Tournon-Branly, François Lucquin, Pierre Lery, Jean Thibeau et à l'occasion Emile Duhart-Harosteguy ; l'atelier de projet « Architecture tropicale » créé par Trong Kha N'Guyen à l'UP n°2, puis en collaboration avec Michel Leduc, Stéphane Gelfi, Jacques Noizette et André Rodot ; l'Institut de recherche d'architecture tropicale initié par Kamal El Kafrawi à l'UP n°3, avec entre autres Marcelle Demorgon, Michel Ducharme, et par lequel passera brièvement Jean-Charles Depaule ; et l'atelier « Projets dans le Tiers-Monde » créé par Carlos Reverdito à l'UP de Strasbourg avant de retourner en Uruguay en 1984. Ensuite, les « développementistes », promouvant une action concrète d'aide dans le domaine architectural, regroupent des personnalités nées majoritairement dans les années 1930, mais aussi 1940, avec les « humanitaires », les « antiimpérialistes » et les « opérationnels ». L'UP n°6 forme un pôle majeur sur la question du « Tiers-Monde » dès 1969, avec plusieurs groupes d'enseignants qui se regroupèrent sans doute autant par commodité qu'affinité intellectuelle à l'intérieur de l'éphémère Laboratoire Tiers-Monde à la fin des années 1970¹¹⁸. Parmi les « antiimpérialistes » se trouvent entre-autres Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Jean-Paul Flamand, et Raoul Pastrana, qui menèrent ensemble à l'UP n°6 différents enseignements au cours des trois décennies de notre étude. A Bordeaux, Bernard Pages et Bernard Bassoulet dirigeaient l'atelier « Architecture sans frontières », et dans une autre approche humanitaire, Patrice Dalix créa l'atelier « Habitat Tiers-Monde » à l'UP n°1, entouré de Charles Goldblum et Raymond Fachatte, de 1981-1982 jusqu'au début des années 2000, moment où il fut muté à l'EA de Paris-La Villette et rejoignit les différentes équipes de cette école. A Marseille, dès l'année universitaire 1975-1976 et jusqu'en 1994-1995, dans

Voir aussi Paul Bouet, « Figurer l'énergie et le climat. Les recherches de Georges et Jeanne-Marie Alexandroff », dans Alessia de Biase et Pierre Chabard (dir.), *Représenter : objets, outils, processus*, Paris, Editions de La Villette, 2020, p. 52-67.

¹¹⁸ Ce « Laboratoire Tiers-Monde », association loi 1901, regroupait entre autres Jean-Paul Flamand, Raymond Gili, Carlos Martinez, Gustave Massiah, Raoul Pastrana, Christelle Robin, Bruno de Saint-Blanquat, Shin Yong-Hak, Yannis Tsiomis, Jean-François Tribillon, et Jean-Claude Thoret. D'autres enseignants, tels Georges Candilis Massudi Fassassi, Adriana Araneda, Xavier Jaupitre, Nina Heissler, François Lautier, Philippe Nick, ou encore l'équipe pédagogique formée par Jeanne-Marie et Georges Alexandroff, gravitaient autour de ces thématiques et permettent de saisir en arrière-fonds avec plus de précisions les différences intrinsèques à ces enseignements, en raison des mouvements d'enseignants à l'intérieur de chacun, révélant les accointances et les oppositions intellectuelles et pédagogiques.

le Groupe Tiers-Monde, Jean-Baptiste Leccia s'entoura d'une équipe pédagogique formée principalement par Annie-Claire Panzani, Michel Montardy et Carlos Pizarro, suivant une approche très opérationnelle. S'y ajoutèrent par association plus ou moins forcée quelques enseignants de l'école de Montpellier : Jean-Paul Guez, Jean Perez-Ferrer et Jean Mazard. Enfin, d'autres étaient plus « théoriciens », de l'« ethno-architecture » à l'« architecture urbaine », ou à mi-chemin entre les deux. A Nantes, Daniel Pinson dirigea un atelier « Architecture et urbanisme du Monde Arabe », en s'entourant de quelques collègues tels Claude Leneveu, Guy Denos et Michel Dudon, mais cherchant surtout des collaborations avec les sciences sociales et le monde universitaire. Enfin, c'est sans doute le programme inter-UP « Ville orientale », créé en 1981-1982, qui fut le groupe le plus important, tant par le nombre que par la quantité de travaux fournis et de territoires explorés. Il regroupait plusieurs ateliers et des enseignants issus de diverses UP parisiennes (UP n°1, UP n°3, UP n°6, UP n°8, puis UP n°5) : des ateliers sur le Maghreb avec Serge Santelli, sur Le Caire avec Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai, sur la Turquie avec Alain Borie et Pierre Pinon, sur les « plans de villes » avec Christelle Robin et Shin Yong-Hak, puis sur l'Asie du Sud-Est avec Pierre Clément, Charles Goldblum, Christelle Robin et Shin Yong-Hak, et enfin sur Damas avec Yves Roujon et Luc Vilan – en plus de différents cours théoriques. Au fil des années, voire des décennies puisqu'il existe encore à l'ENSA de Paris-Belleville et l'ENSA de Paris-La Villette des émanations de ce programme « Ville orientale », d'autres enseignants incorporèrent ou quittèrent l'équipe pédagogique comme Brian B. Taylor, Marc Breitman, Christiane Blancot, Philippe Revault, Stéphane Yérasimos, etc.

D'autres enseignements, parce que figurant en arrière-fonds de notre analyse pour apporter par endroit des points d'éclairage précis, méritent d'être mentionnés : l'atelier « Tiers-Monde » animé par Pierre Ducoloner et Charalambos Sfaellos et l'atelier « Architecture, Habitat et urbanisme du Tiers-Monde » dirigé par Olivier Dugas et Thierry Paquot à l'UP n°5, le groupe d'étude approfondie « Architecture arabo-musulmane » avec Pierre Lebigre, Yves Beton et Michel Paulin à Lyon, le séminaire « Architecture civilisation et Tiers Monde » dirigé par Michel Léger et Paul Revert à Rouen, et à l'ESA, le « Labo Tiers-Monde » dirigé par Michel Jausserand, avec Enrique Chifflet et Luis Mayero. Tous ne peuvent être cités mais entre 1968 et 1998, toutes les écoles d'architecture en France eurent à un moment donné un enseignement sur les pays non-occidentaux, au sens large, à l'exception de celles de Clermont-Ferrand, de Lille, et de Rennes¹¹⁹.

¹¹⁹ C'est ce que laissent penser les programmes pédagogiques des années 1980 conservés aux Archives nationales mais nous ne sommes pas allés consulter les archives directement dans ces écoles pour vérifier si c'était le cas dans les décennies 1970 et 1990.

Dans un travail pionnier, Jean-Louis Cohen a montré comment le processus de ré-intellectualisation des architectes français dans les années post-68 avait puisé son modèle en Italie¹²⁰, avec des architectes regroupés sous l'appellation *Tendenza*¹²¹ (Saverio Muratori, Carlo Aymonino, Aldo Rossi, etc.). A l'italophilie mise en exergue par Jean-Louis Cohen, s'est superposée une forme d'américanophilie dans la discipline architecturale française d'après-guerre, dont Caroline Maniaque a montré les accointances des jeunes architectes français tant avec la contre-culture nord-américaine, ses expériences de vie communautaire, ses réflexions sur l'architecture solaire, gonflable ou géodésique, qu'avec l'enseignement de Louis Kahn en Pennsylvanie¹²². Aux côtés des influences italiennes et états-uniennes, et des transferts culturels dus à de jeunes architectes français qui jouèrent le rôle de passeur, pourrions-nous alors ajouter une autre « -philie » : la « tiers-mondophilie » ? De cette manière, les enseignements consacrés aux pays dits du « Tiers-Monde » participèrent-ils au renouveau de la discipline architecturale française, au regard des théories, des méthodes et des outils qui furent développés en leur sein ? Si Tiers-mondophilie il y a bien eu dans le milieu architectural français aux côtés de l'italophilie et de l'américanophilie, il faudrait toutefois dès à présent préciser que ce le serait sous des formes différentes. Tandis qu'en Italie particulièrement, mais aussi aux Etats-Unis, c'étaient des références intellectuelles et les idées de grands « maitres » que ces jeunes français ramenèrent dans leurs valises, dans les pays du « Tiers-monde » ce furent principalement la connaissance et les savoirs issus de l' « architecture sans architecte » : à la culture savante italienne et nord-américaine s'ajouterait donc la culture populaire, voire vernaculaire, non-occidentale dans le renouveau de la discipline architecturale française après 1968.

Nous formulons alors trois hypothèses. D'abord, si ces enseignements peuvent être étudiés ensemble, dans leur dimension collective, ce n'est qu'à condition de les considérer comme partie prenante d'une mouvance « tiers-mondophile » au sein des écoles d'architecture. En effet, l'hétérogénéité de ces enseignements, des idéaux portés par leurs enseignants, des approches et des méthodes mise en place par chacun, ne permet pas de les considérer comme un mouvement ou un courant unifié aux orientations communes, si nous suivons la définition de mouvement artistique¹²³.

¹²⁰ Jean-Louis Cohen, « La coupure entre architectes et intellectuels ou les enseignements de l'italophilie », *In Extenso*, n°1, 1984. L'ouvrage a ensuite été publié aux éditions Mardaga en 2015.

¹²¹ Cristiana Mazzoni, *La Tendenza, une avant-garde architecturale italienne, 1950-1980*, Marseille, Parenthèses, 2013.

¹²² Caroline Maniaque, « Les architectes français et la contre-culture nord-américaine, 1960-1975 », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Jean-Louis Cohen, Université Paris 8-Vincennes, soutenue en décembre 2006. La thèse a ensuite été publiée sous le titre *Go West, des architectes au pays de la contre-culture*, Marseille, Parenthèses, 2014.

¹²³ Voir la définition d'école et mouvement artistique sur Universalis : « Pour désigner les expressions collectives du xx^e siècle, le terme d'« école » est rarement utilisé. On lui préfère celui de « mouvement », pour indiquer une tendance qui réunit un certain nombre de créateurs à une époque donnée et les mène dans une même direction. Moins organisé et moins délimité que l'école, moins restreint que le groupe, il reflète un dynamisme d'ensemble, une orientation choisie,

Au regard du sujet, puiser dans le domaine politique, permet de préciser cette première hypothèse. Dans un ouvrage sur l'altermondialisme, Emmanuel Allait se posait une question similaire quant à la composition et l'organisation de cette « mouvance ou mouvement », avant de conclure que s'il s'agit bien d'un mouvement, il est « en réalité une vaste nébuleuse aux contours flous »¹²⁴. La référence à l'altermondialisme n'est pas fortuite. Car, ces enseignements, pris dans leur ensemble, ont finalement de commun seulement de porter leur intérêt sur les pays non-occidentaux, c'est-à-dire d'être « tiers-mondophiles » : au regard des idéaux et des théories portés par chacun des enseignements étudiés, tous ne peuvent pas être rattachés au mouvement tiers-mondiste, ni même au mouvement antiimpérialiste ou à un quelconque autre mouvement idéologico-politique qui marquait le militantisme de l'époque, comme l'altermondialisme des années 1990. Certains, même, ne considéraient pas tant travailler sur le « Tiers-Monde », qu'ils envisageaient comme une catégorie politico-économique plus que géographique. Mais en raison de leur terrain d'étude sur des aires non-occidentales, ils formaient ensemble un réseau, et étaient déjà regroupés comme tel à l'époque par les institutions, notamment par le ministère de tutelle.

Deuxièmement, et pour partie en raison de cette multiplicité des approches, nous considérons que, de même que les mouvements d'indépendance n'ont pas établi une coupure historique nette entre une ère coloniale et une ère post-coloniale, il n'y a pas eu, dans l'enseignement de l'architecture français, un changement de paradigme radical, passant de l'idée d' « apprendre à l'Autre » à celle d' « apprendre de l'Autre ». Car si les enseignants et les étudiants pratiquèrent bien souvent, et de manière différente, ce que l'anthropologue français Georges Balandier avait appelé le Détour, c'est-à-dire le fait de « voir ailleurs, connaître autrement »¹²⁵, d'opérer un basculement cognitif qui permet une compréhension à la fois par le dedans et par le dehors, par l'Ici et par l'Ailleurs, par Moi et par l'Autre, il est possible de jongler, simultanément ou non, avec les prépositions grammaticales, selon les enseignements, et à l'intérieur de chacun, selon les expériences précises et les périodes, entre l'idée d'apprendre *à*, d'apprendre *de*, d'apprendre *sur*, d'apprendre *avec*, etc.

Enfin, découlant des deux hypothèses ci-avant, nous pensons que ces enseignements spécialisés sur des aires géoculturelles aussi précises que vastes n'ont pas forcément développer un

à l'image de ceux du mouvement international Cobra de 1948 à 1951.» Source : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/École-et-mouvement-arts/2-une-notion-revisitee/?fbclid=IwAR0MmIA9aUh0OzaTscYXnmSPjs70XylRSCNEZCBax7FJGiD-Y6qi9WOfKCA>

¹²⁴ Emmanuel Allait, *L'Altermondialisme : mouvance ou mouvement ?*, Paris, Ellipses, 2007, p. 24.

¹²⁵ Georges Balandier, « Voir ailleurs, connaître autrement », dans François Jullien *et al.*, *Agenda de la pensée contemporaine. Automne 2005*, Paris, PUF, 2005.

La notion de Détour est explicitée par Balandier dès 1985 : Georges Balandier, *Le détour : pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985.

enseignement spécifique à celles-ci. Dans la variété des approches, certains ont développé des outils théoriques, des méthodes d'analyse et de conception sur ces territoires étrangers avant de les mettre en pratique sur des territoires occidentaux et particulièrement français, tandis qu'inversement, d'autres ont expérimenté dans ces Ailleurs des outils et des méthodes développés en amont sur d'autres territoires Ici. Ainsi, globalement, les théories, les méthodes et les outils utilisés dans ces enseignements participèrent au renouveau de la discipline architecturale française après 1968, sans pour autant établir une coupure théorique entre l'enseignement pour Ici et l'enseignement pour l'Ailleurs. Finalement, peut-être que l'héritage de ces enseignements n'est pas tant théorique qu'épistémologique, au sens où ils auraient surtout amorcé une forme de déconstruction, par décentrement et voire par « décolonisation », du savoir et de l'enseignement, architectural en France.

Du commun à la multiplicité dans la méthode

Si la guerre d'Algérie ne représente qu'un événement historique de compréhension générale de la présente étude en amont de ses propres bornes chronologiques (1968-1998), l'année 1962 marque pour Jean-François Sirinelli une ligne de partage des eaux dans l'histoire du XX^{ème} siècle, avec pour corolaire « une césure historiographique » faisant que « la démarche de l'historien ne peut pas totalement relever des mêmes approches que celles dont relève le premier versant du siècle »¹²⁶. Dans cette « histoire du temps présent »¹²⁷, c'est-à-dire pas tant l'histoire de l'actualité ou du moment présent que l'histoire qui se situe entre un passé aboli et un temps immédiat, l'historien se trouve au milieu des phénomènes de contemporanéité et des réverbérations des mémoires issues du passé proche qu'est son objet d'étude, faisant que le recours à des démarches issues de l'« anthropologie historique est, par essence, indispensable »¹²⁸ - celle-ci étant délestée de l'idée qu'elle porterait uniquement sur « un monde que nous avons perdu ». D'autant plus qu'au cours du second XX^{ème} siècle, le politique et le socioculturel sont devenus indissociables l'un de l'autre pour l'analyse historique, au point que Sirinelli évoque désormais une Histoire culturelle du politique. Gérard Noiriel enjoint, quant à lui, à faire une sociohistoire, combinant les principes fondateurs

¹²⁶ Jean-François Sirinelli, « Réflexions sur l'histoire et l'historiographie du XX^e siècle français », *Revue historique*, n°635, 2005. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-historique-2005-3-page-609.htm>

¹²⁷ L'Institut d'Histoire du Temps Présent a été fondé en 1978 par François Bédarida et est devenu une Unité Mixte de Recherche depuis 2016.

¹²⁸ Jean-François Sirinelli, « Les ères et les aires : pour une histoire politique désenclavée », *Revue historique*, n°685, 2018. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-historique-2018-1-page-167.htm>

Dans cet article, Sirinelli revient sur les idées qu'il avait précédemment développées dans deux articles au sein de la même revue : « Réflexions sur l'histoire et l'historiographie du xx^e siècle français » (n°635, 2005, p. 609-625) et « L'histoire politique à l'heure du "transnational turn" : l'agora, la Cité, le monde... et le temps » (n° 657, 2011, p. 391-408).

des deux disciplines afin de « mettre en lumière l'historicité du monde dans lequel nous vivons, pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent »¹²⁹ : répertorier, critiquer, comparer, authentifier des archives écrites et orales du passé pour comprendre la culture d'une époque par l'analyse des relations entre les individus. Si d'aucun considère la sociohistoire comme une approche appartenant plus globalement à l'histoire politique et l'histoire culturelle¹³⁰, c'est bien dans une convergence des deux que nous avons construit empiriquement notre propre méthode de recherche tant le sujet, partie prenante d'une histoire de l'architecture et de son enseignement (mais aussi de sa profession), se trouve à la croisée de l'histoire culturelle, politique, des institutions et des idées. Car c'est bien aux idées et aux théories développées par plusieurs enseignants dans les années 1970 à 1990 que cette recherche est consacrée : l'architecture en tant que production bâtie y est peu présente, si ce n'est de manière imaginée et non-réalisée dans les travaux des étudiants/ Car tous les enseignants n'avaient pas une formation d'architecte, tous les architectes de formation n'étaient pas praticiens, et tous ceux qui étaient praticiens commencèrent bien souvent à exercer en tant qu'architecte plus tardivement (dans les années 1980-1990) et ne réalisèrent que rarement des projets dans les pays non-occidentaux¹³¹ où ils auraient pu mettre très directement en pratique leurs idées – même si, bien sûr, le travail sur ces Ailleurs amena bien des réflexions sur la pratique Ici (Jean-Charles Depaule nous disait bien que Yves Roujon s'était directement inspiré de la typologie des *qa'a* dans la conception de logements à Belleville).

Les enseignements du corpus, ou plutôt les enseignants qui les portèrent, eurent une production prolifique, qu'elle fut pédagogique, scientifique ou littéraire. Ainsi, les sources primaires écrites forment plusieurs catégories. D'abord, les écrits des enseignants, que ce soit des textes sur leur posture pédagogique, ou bien des articles, des rapports de recherche ou des ouvrages d'ordre plus théorique, en passant par quelques autobiographies¹³², présentent le ferment intellectuel qu'ils avaient élaboré et sur lequel ils s'appuyaient au sein de leurs enseignements. Plusieurs des enseignants s'exprimèrent au début des années 1970 sur leur pédagogie dans les *Cahiers pédagogiques* publiés par l'Institut de l'Environnement, justement créé en novembre 1969 pour mener des

¹²⁹ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

¹³⁰ Sudhir Hazareesingh, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, n°642, 2007, p. 355-368. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-historique-2007-2-page-355.htm>

¹³¹ Serge Santelli réalisa un hôtel en Tunisie au début des années 1980, ce qui lui valut d'être nommé pour le prix Aga Khan en 1983. Pierre Clément réalisa de nombreux projets en Chine à partir des années 1990 mais au sein de l'agence Arte Charpentier, dans un travail d'équipe. Michel Montardy eut une activité d'architecte libéral et réalisa des projets dans différents pays, mais nous ne disposons pas d'archives relatives à ces projets.

¹³² Jean-Baptiste Leccia, *A l'école d'architecture. Chroniques grinçantes, 1968-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011 ; Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, L'Harmattan, 2013 ; Philippe Panerai, *L'invresse de la feuille blanche. L'architecture aux Beaux-Arts avant 1968*, Paris, PB&A, 2020.

réflexions à la fois sur l'enseignement et la recherche dans la discipline architecturale¹³³. Le Groupe Tiers-Monde de Marseille, dénommé par la suite Centre Habitat et Développement (CHD), publia quant à lui douze numéros de la revue *Habitat et urbanisme dans les pays en [voie de] développement* entre 1983 et 1999 – alors que le CHD avait fermé depuis 1995 – rendant compte des travaux internes au groupe mais aussi dans d'autres écoles françaises et africaines¹³⁴. Les enseignants et chercheurs du programme « Ville orientale », ainsi que Daniel Pinson, quant à eux, menèrent quasi en continu entre les années 1980 et 1990 des recherches sur les territoires qui faisaient l'objet de leurs enseignements, publiant alors autant de rapports de recherche soutenus par le Bureau de la Recherche Architecturale (SRA/BRA)¹³⁵ ; lesquels étaient suivis parfois par la publication d'ouvrages¹³⁶. Quelques numéros des *Cahiers de la recherche architecturale*, revue scientifique lancée à la fin des années 1970, sont également précieux tant ils donnent à voir les premiers résultats des recherches menées par ces enseignants et chercheurs, mais aussi le milieu scientifique dans lequel ils s'inscrivaient plus largement et les collaborations qu'ils y conduisaient¹³⁷. Il en est de même pour certains événements scientifiques, et les actes qui les suivirent, comme les colloques « Histoire et

¹³³ Voir particulièrement « Écoles et professions d'architectes », *Cahier pédagogique n°2*, 1974 et « Architecture et sciences sociales, pratiques d'enseignement », *Cahier pédagogique n°9*, 1976.

¹³⁴ En 1983, le Groupe Tiers-Monde de Marseille publie le premier numéro de la revue *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, avec la collaboration de l'École Africaine et Mauricienne d'architecture et d'urbanisme de Lomé (EAMAU - Togo). Dès le deuxième numéro, en 1986, le titre de la revue change pour *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, en même temps que le Groupe Tiers-Monde amorce un changement de nom et devient provisoirement le « Centre Habitat Tiers-Monde ». A partir de ce deuxième numéro, vont apparaître comme collaborateurs - en plus de l'EAMAU de Lomé - l'IFU (Paris 8) et l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar (qui ferme en 1989-90). Finalement, la revue va garder le titre *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, et l'ancien Groupe Tiers-Monde, intitulé pendant un temps « Centre Habitat Tiers-Monde », va s'appeler le « Centre Habitat et Développement » (CHD) jusqu'à sa dissolution dans les années 1990, et signera les numéros avec ce nom-là.

¹³⁵ Principal financeur des recherches menées au sein des UP dans les années 1970 à 1990, le Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA), puis le Secrétariat de la recherche architecturale (SRA), devenu par la suite le Bureau de la recherche architecturale (BRA) a oscillé entre deux ministères de tutelle (la Culture et l'Équipement). Une grande majorité de ces rapports de recherche sont disponible en accès libre sur le HAL du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture : <https://hal.science/MC-BRAUP/>

¹³⁶ Entre-autres : Jean-Charles Depaule (avec la collaboration de Jean-Luc Arnaud), *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985 ; Serge Santelli, *Médinas. L'architecture traditionnelle en Tunisie*, Tunis, Dar Ashraf, 1992 ; Serge Santelli, *Tunis : le creuset méditerranéen*, Paris, Editions du Demi-cercle, 1995 ; Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours, URBAMA, 1992 ; Sophie Clément, Pierre Clément et Shin Yong-Hak, *Architecture du paysage en Extrême-Orient*, Paris, Ensba, 1987 ; Pierre Clément et Nathalie Lancret (dir.), *Hanoï, le cycle des métamorphoses : formes architecturales et urbaines*, Paris, Recherches, 2001.

¹³⁷ En particulier : Jean-Charles Depaule et Catherine Bruant (dir.), « Espaces et formes de l'Orient arabe », *Cahiers de la recherche architecturale*, n° 10/11, 1982 ; Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai (dir.), « Espace centré, figures de l'architecture domestiques dans l'orient méditerranéen », *Cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, 1987 ; Pierre Clément, Sophie Clément et Charles Goldblum (dir.), « Cités d'Asie », *Cahiers de la recherche architecturale*, n° 35/36, 1994.

théories de l'architecture »¹³⁸ à Paris en 1974, « Espace – Habitat – Société » au Musée de l'Homme en 1983¹³⁹ ou « Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement » en 1985¹⁴⁰.

Les archives, issues des fonds des écoles et de ceux de la direction de l'Architecture du ministère de tutelle, relatives à la pédagogie et à la recherche au sein des écoles d'architecture durant ces trois décennies, révèlent quantité d'informations, tant du point de vue des enseignants que de celui de la tutelle gouvernementale : programmes pédagogiques des écoles années par années et écoles par écoles, rapports d'activité et demandes de financement ou d'habilitation pour les équipes de recherche, demande d'habilitation pour les post-diplômes, dossiers de préparation des réformes, dossiers sur les relations internationales, et dossiers spécifiques à quelques enseignements précis ou à des expériences pédagogiques, notamment de pratique opérationnelle. Mais, seuls quelques « supports pédagogiques » en provenance de l'UP n°6 ont été conservés aux Archives nationales, nous conduisant à chercher dans les mémoires des Travaux de projet de fin d'études (TPFE), conservés dans les ENSA ou aux Archives nationales, des compléments d'informations sur les sujets et les méthodes employées dans chaque enseignement¹⁴¹. Les archives personnelles, conservées par certains anciens enseignants à leur domicile, furent également précieuses car, en plus de documents d'ordre plus administratif sur le montage de cours, de voyages ou de recherches, se trouvaient parfois aussi des documents pédagogiques tels des synopsis de cours ou des exercices, nous donnant à voir les applications pédagogiques concrètes de leurs idées¹⁴².

Enfin, d'autres écrits contemporains à la période d'étude - s'agissant autant de revues étudiantes ou scientifiques, d'actes de colloques, que d'ouvrages majeurs sur le postmodernisme, le tiers-mondisme, le développement, les politiques de coopération et d'aide au développement - permettent plus globalement de percevoir l'humeur intellectuelle, les tenants et aboutissants des débats qui agitaient cette période, dans le milieu architectural mais aussi dans le milieu intellectuel plus largement. Ceci dans une perspective transnationale et non seulement française, car dans le contexte de la globalisation et de la mondialisation avec la montée en puissance d'une « culture-monde » et la remise en question de la primauté de l'Etat-nation, il nous faut opérer un « tournant transnational » dans l'historiographie, dont les transferts culturels deviennent une notion-clé. En

¹³⁸ Diana Agrest, *et. al.*, *Histoire et théories de l'architecture : rencontres pédagogiques 17-20 juin 1974*, Paris, Institut de l'Environnement, 1975.

¹³⁹ Christelle Robin (dir.), *Espaces des autres. Lectures anthropologiques d'architecture*, Paris, Editions de La Villette, 1987

¹⁴⁰ Nicole Haumont et Alain Marie (dir.), *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement [actes du colloque « Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement », Paris, 25 à 28 septembre 1985]*, Paris, L'Harmattan, 1987, tome 1 et 2.

¹⁴¹ Une trentaine de TPFE, répartie sur l'ensemble des enseignements du corpus, a été dépouillée et analysée.

¹⁴² Alain Borie, Catherine Bruant, Pierre Clément, Patrice Dalix, Jean-Charles Depaule, Thierry Paquot, et Serge Santelli nous ont laissé l'accès à une partie de leurs archives personnelles.

ce sens, le dépouillement des *Bulletins d'information inter-établissements*, puis dénommés *Bulletins d'information architecturale*, a permis de saisir la place des réflexions sur les pays non-occidentaux au sein d'une émulation intellectuelle plus large dans le milieu architectural, tant ces *Bulletins* se faisaient les échos dans les années 1970-1980 des nouvelles publications, des recherches en cours, des séminaires, des conférences et des voyages à venir. Il en était de même des revues étudiantes : le *Bulletin d'information archi* et *Col(é)onnes* à Nantes, *Dupé* à l'UP n°7, *Le Vide Sanitaire* à l'UP n°1, et le *Bulletin d'information pédagogique* de l'ESA. Aux principales revues d'architecture francophones comme *L'Architecture d'aujourd'hui* et *AMC*, s'ajoutent des revues plus spécifiques comme *Place*, revue gauchiste portée par un certain nombre d'enseignants de l'UP n°6, ou *Mimar (Architecture in Development)*, revue internationale spécialisée sur les « pays en développement » de culture islamique et financée par la fondation Aga Khan¹⁴³, pour laquelle Brian B. Taylor fut un auteur régulier, et à l'occasion, Sawsan Noweir et Serge Santelli. Enfin, outre les revues d'idées de l'époque comme *Esprit* et *Le Débat*, la pensée et les écrits, qui apparurent au même moment, de théoriciens majeurs sur le postcolonialisme, l'orientalisme, l'idéologie du progrès, la théorie de la dépendance, etc. ont permis d'élargir notre focale d'analyse, au-delà des seules pratiques pédagogiques et scientifiques dans le milieu architectural français (Frantz Fanon, Edward Saïd, Homi K. Bhabha, Arjun Appadurai, Ernest Mandel, Samir Amin, René Dumont, Yves Lacoste, entre-autres) – auxquels s'ajoutent bien évidemment les théoriciens de l'architecture tels Charles Jencks, Paolo Portoghesi et Kenneth Frampton.

Aux sources écrites s'ajoutent les sources orales. S'agissant d'une histoire du temps présent, nous avons pu rencontrer nombre des enseignants instigateurs du corpus d'étude. Entre 2017 et 2022, nous avons mené plus d'une trentaine d'entretiens semi-directifs, sous la forme de récit de vie, avec d'anciens enseignants à l'initiative des enseignements du corpus, mais aussi d'anciens étudiants ayant suivis ces enseignements, deux actrices du milieu institutionnel, un acteur du milieu humanitaire, et deux enseignants menant de nos jours des activités pédagogiques en lien avec les pays du Sud global, sans pour autant être passés par un des enseignements étudiés¹⁴⁴. Récits d'acteurs-témoins, sujets pensants et agissants, les propos recueillis peuvent aussi bien mythifier des

¹⁴³ Hasan Uddin Khan, « Developing Discourses on Architecture : The Aga Khan Award for Architecture, the Journal « Mimar : Architecture in Development », and Other Adventures », *Journal of Architectural Education*, n°2, mars 2012, p. 82-84

¹⁴⁴ Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec Alain Borie, Charles Goldblum, Florence Contenay (Ministère/IFA), Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, Pierre Clément, Pierre Pinon, Sawsan Noweir, Serge Santelli, Jean-Luc Arnaud (ancien étudiant), Bertrand Reymondon (ancien étudiant), Olivier Boucheron (enseignant ENSA Paris-La Villette), Catherine Bruant (ministère/BRA), Patrice Dalix, Jean-Paul Flamand, Ludovic Jonard (ancien étudiant), Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani, Louis Lhopital (Architectes sans frontières), Gustave Massiah, Michel Montardy, Elie Mouyal (ancien étudiant), Thierry Paquot, Raoul Pastrana, Christian Pédelahore, Jean-Pierre Péneau, Daniel Pinson, Carlos Pizarro, Xavier Ricou (ancien étudiant), Pierre Rosier (enseignant ENSA La Réunion), Maëlle Tessier (enseignante ENSA Nantes), Jean-François Tribillon, et Luc Vilan.

sujets qu'en occulter. Mais ces jeux et rejeux de mémoire nous aident - au-delà des comblements qu'ils apportent aux lacunes présentes dans les archives - par le croisement des sources et la mise en discussion rétrospective de ces récits mémoriels, à *faire histoire* par leurs analyses critiques, en imbriquant la micro-histoire individuelle à la macro-histoire collective, en portant notre attention autant sur les consciences individuelles que les représentations collectives, sur les points de convergence que les particularités, sur les actes isolés que les relations entre individus, écoles, et pays.

Finalement, la variété des sources n'est que le corollaire de notre démarche consistant à révéler dans l'ensemble de ces enseignements ce qui les rassemble autour d'une forme de « tiers-mondophilie » mais aussi ce qui les distingue, faisant d'eux une mouvance nébuleuse plus qu'un mouvement uni, tant au niveau de leurs idées et de leurs théories que de leur mise en pratique dans l'enseignement de l'architecture. Dans le prolongement des découpages historiques proposés par Michel Denès et par Jean-Louis Violeau dans leur analyse du milieu architectural français au cours du dernier tiers du XX^{ème} siècle, cette recherche suit une organisation chrono-thématique dont le fil rouge analytique est la typification esquissée ci-avant : la découverte chez les futurs enseignants des territoires non-occidentaux et par ricochet la création des enseignements qui y furent consacrés durant les années militantes 1960-1970 ; l'élaboration et la confirmation au cours des années 1970-1980 des idées et des théories, dont découlèrent des méthodes et des outils, pour l'analyse et la conception architecturale à l'intérieur de ces enseignements ; et enfin, l'institutionnalisation suivie d'un déclin de ces enseignements au cours des années 1980-1990. Le déroulé chrono-thématique de l'étude nous permet de mettre en avant l'existence relativement courte mais intense de ces enseignements, tout en inscrivant leur histoire dans les réminiscences du passé colonial et dans leur prolongement contemporain, en passant par les liens réciproques qu'ils entretenaient avec le milieu architectural français et international, et plus globalement avec le milieu intellectuel de leur époque.

La première partie revient sur la genèse de ces enseignements, en éclairant l'importance – quoiqu'ambivalente – de la politique de Coopération française et de la révolte étudiante de 1968 dans leur processus de création, afin de montrer une forme de convergence des générations d'architectes et d'autres experts vers les problèmes du « Tiers-Monde » dans les années 1960-1970. Une part importante des personnalités à l'origine de ces enseignements, regroupées au sein de trois générations distinctes, eut en amont de ses activités d'enseignant une expérience professionnelle dans un ou plusieurs pays non-occidentaux, dont les différences – allant de l'activité libérale dans les colonies au service national au titre de la Coopération – expliquent en partie les écarts de positions prises au cours de la crise des années 1968 (chapitre 1). Dès les années 1970, et jusque dans les années 1980, la multitude de nouveaux enseignements, consacrés bien souvent aux aires

géoculturelles ultérieurement explorées par les enseignants, connu donc une variété de postures, marquée par des regroupements par affinités, pouvant être comprises au regard du facteur générationnel, du parcours professionnel, des expériences non-occidentales antérieures et des affiliations politiques de chacun (chapitre 2). Seulement, la création de tels enseignements ne peut être comprise par la seule volonté et action des enseignants : l'intérêt personnel des enseignants rejoignait une demande grandissante de la part d'étudiants étrangers non-occidentaux, Africains principalement, souhaitant être formés aux problématiques spécifiques à leurs pays d'origine, posant alors la question de l'exportation d'un modèle pédagogique, mais aussi professionnel (chapitre 3).

La deuxième partie s'intéresse plus précisément aux idées et aux théories forgées dans les années 1970-1980 que portaient chacun de ces enseignements, à un moment donc où, d'une part, certains professaient la fin des métarécits modernes et l'avènement de la postmodernité tandis que d'autres affirmaient que la modernité n'était qu'un projet inachevé, et que d'autre part, des voix s'élevaient contre la perpétuation de l'hégémonie occidentale dans l'organisation du monde, que ce soit sur le plan économique, politique, ou même philosophique. Au cours des années 1980, plusieurs enseignants cherchèrent à dépasser la dichotomie trop restrictive à leur goût entre tradition et modernité, en employant des concepts proches, voire identiques, de ceux développés par les tenants des *subaltern studies* et des *postcolonial studies* au même moment (chapitre 4). Sans pour autant dire qu'il y ait eu *stricto sensu* des émanations de la pensée postcoloniale dans les enseignements de notre étude, ceux-ci développèrent des approches qui, rétrospectivement, portent en elles autant des points d'adhésion que des travers dénoncés par les auteurs postcoloniaux, notamment en ce qui concerne le travail de terrain qui demeure un point commun à tous (chapitre 5). Mais au-delà de la question de la confrontation au réel, les théories, les méthodes et les outils variaient d'un enseignement à un autre, d'un groupe à un autre : c'était la presque déjà vieille idée de « construire pour le plus grand nombre » pour certains (chapitre 6), c'était l'idée des « retours » pour d'autres, avec le retour à l'histoire et le retour à la ville (chapitre 7), ou pour d'autres encore, c'était l'idée de faire appel à l'ethnologie pour comprendre l'Autre dans le domaine de l'habiter (chapitre 8). Mais finalement, ceci ne représente que les différentes réponses à une question commune et globale face à laquelle se retrouvaient tous les enseignements, les enseignants et leurs étudiants, celle de l'après-modernité (chapitre 9).

Enfin, la dernière partie plonge dans le tournant des années 1980-1990, marqué par l'annonce des fins (des utopies, des intellectuels, de l'histoire) et le retour du refoulé, qu'il soit libéral ou religieux, mais en tous cas, autoritaire, si ce n'est totalitaire. En même temps que la notion de « Tiers-Monde » se désagrègeait, une dissociation apparaissait entre les vieux idéaux des enseignants

et les nouvelles envies des étudiants au sein d'une double logique globale de dépolitisation et de mercantilisation, modifiant ainsi les approches, les objectifs, voire même les sujets, des enseignements étudiés (chapitre 10). De tels changements n'étaient pas étrangers aux processus de reprise en main de la tutelle gouvernementale sur les écoles, qui pour le malheur de certains et le bonheur d'autres, entama une institutionnalisation de la recherche architecturale et des formations post-diplômes (chapitre 11). Ainsi, de manière générale, au cours des années 1990, les enseignements sur les pays non-occidentaux déclinèrent, certains disparurent tandis que d'autres se transformèrent pour survivre, en laissant tout de même un fort héritage théorique au regard des activités de leur continuateurs, mais aussi, et peut-être surtout, un héritage épistémologique, tant les pays du Sud Global font l'objet d'une attention croissante dans les ENSA de nos jours (chapitre 12).

... qui dépasse les limites de l'école... ceux organisés par U.P. 8 à Lanzarote, au Portugal, à Londres, à Venise et dans l'Italie baroque, bien rodés, universellement préparés, permettent d'appréhender, mieux que ne le ferait parfois un semestre de cours, une problématique historique ou la connaissance d'un courant contemporain.

... offrent en plus le mérite d'être l'occasion révélateur pour se connaître les uns les autres ; c'est pourquoi U.P. 3 a longtemps monté un petit voyage à l'intention des élèves de première année. Par contre, U.P. 1, qui organise également plusieurs voyages par an, a renoncé à en faire bénéficier les élèves de première année au nom de l'efficacité pédagogique : les voyages viennent maintenant en illustration des thèmes étudiés auparavant ; on les trouve ainsi plus fructueux.

RECHERCHE

Depuis plusieurs années se sont créées des unités pédagogiques des associations de recherche ayant un statut juridique, à passer des contrats d'adhésion et à répondre aux appels d'offres de la D.G.R.S.T. ou du C.O.R.D.A.

Si certaines ont maintenant, par la qualité de leurs travaux, acquis une dimension et une réputation nationales, d'autres restent un peu et traitent de petites recherches assez occasionnelles.

Parmi les associations de grande qualité, il faut citer le CEMPA de Nancy, l'IERAU d'U.P. 8 et l'ADROS d'U.P. 3, très présents sur le front de l'histoire et de la théorie architecturale, le GAMAU et le Groupe ABC de Marseille, plus préoccupés de problèmes techniques, informatiques ou climatiques, de même que le CRMAA (prononcer Cerma) de Nantes.

Certaines U.P. disposent de plusieurs associations parallèles, comme U.P. 6 avec le CREDHAR, le LAP et l'AAMUR, Marseille qui a aussi un groupe nommé INAMA, Grenoble avec l'AGRA, intégrée, et le Centre plus indépendant, ou Nantes, qui joint au CRMAA le groupe Arcade, « semi-privé », et le GHIH, « plus indépendant, mais qui a un pied dans l'école ».

Notons encore, sans prétendre à l'exhaustivité, l'ARCHE et l'AURAU de Rennes, l'ALERA de Montpellier, l'ARUPAT de Toulouse, très opérationnelle, l'ESPALINOS de Bordeaux, le CERLYAU de Lyon, l'AGRI 1 d'U.P. 1, l'ARIAS de Strasbourg, l'ALU de Rouen (ou l'on semble aller chercher les eaux de mots), l'AEDEC d'U.P. 7, l'Architecte de Saint-Etienne, l'APRA 5 d'U.P. 5, et, déclinant les « a » et les « u », l'ALU de Lille, l'AUJU de Clermont, l'AUDEM de Montpellier, etc.

En effet, l'introduction de la dimension financière et de certains critères de rentabilité dans les écoles d'architecture est nouvelle et suscite des appréciations divergentes d'une U.P. à l'autre. Si une école de province, assez caricaturale de ce point de vue, a fait le choix de « conserver les moyens insuffisants dont elle dispose à un enseignement réel plutôt qu'à des solidifiantes activités de recherche », la plupart des autres se sont lancées avec plus ou moins de bonheur dans cette voie.

Mais la question de savoir si la recherche doit avoir un rapport direct avec le cours et le nourrir ou bien avoir un caractère de spécialisation poussée et assez autonome, la question de savoir si l'étudiant, la question de savoir si des enseignants bénéficiant de contrats à plein temps peuvent trouver dans la recherche une source supplémentaire (et parfois importante) de revenus, toutes ces questions sont appréhendées de manières radicalement différentes selon les écoles.

À Nantes, on est très strict : les enseignants qui ont des contrats à plein temps se doivent entièrement à l'U.P. et l'argent que



Montgolfière pour prises de vue aériennes, U.P. de Nantes.

peuvent rapporter leurs activités de recherche ne doit pas leur être retourné sous forme de second salaire ; de même, les étudiants reçoivent des unités de valeur ou une rémunération, pas les deux (mais on leur rembourse régulièrement certains frais). Il reste que beaucoup d'élèves en fin d'études trouvent à l'occasion de ces contrats le moyen de subvenir partiellement à leurs besoins. Des activités assurent surtout la transition entre la vie scolaire et la vie professionnelle ; elles aident à se réorienter et à trouver un débouché ; elles mettent « le pied à l'étrier ».

Elles ont aussi, c'est évident, d'importantes retombées sur l'enseignement : à l'échelle nationale, par le formidable travail de redécouverte auquel la recherche a donné lieu depuis dix ans et par l'intense activité de publication qu'elle a suscité, il y a maintenant un « savoir », des connaissances réelles qui peuvent faire l'objet d'un enseignement efficace ; à l'échelle locale, elle a permis de mieux cerner certaines problématiques, de créer des filières spécialisées, d'animer l'unité pédagogique sur son arrière-pays par le développement d'actions d'analyse ou d'assistance, notamment en direction du monde rural.

Il faut noter que dans certains secteurs de la recherche existe une logique peut-être fatale qui, au fil des ans, réserve ce secteur aux professeurs et à quelques anciens étudiants très sur le volet ; c'est le cas dans plusieurs groupes de recherche qui se sont hautement spécialisés sur des questions techniques : à Nantes, où un chercheur vient de découvrir le moyen de calculer la résistance des structures auto-tendantes au terme d'études menées au sein de l'U.P., mais bien sûr sans y impliquer les étudiants, et à Marseille, où le groupe ABC explique qu'au fur et à mesure que les sujets sont explorés, du fait de l'accumulation des connaissances, la « recherche » recule et la recherche s'éloigne du troisième cycle.

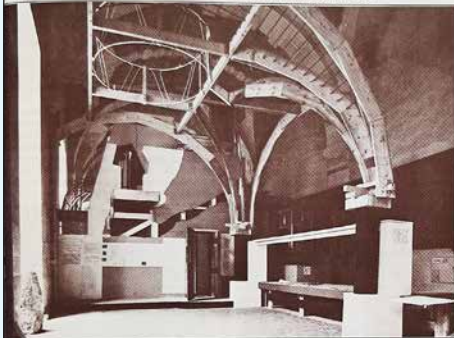
TIERS-MONDE

Autrefois, certaines U.P. s'étaient fait une tradition d'accueillir une forte proportion d'étudiants en provenance du Tiers-Monde, essentiellement Maghreb et Afrique noire ; des enseignements spécifiques s'étaient parfois développés à leur intention.

Etude d'un village de Côte d'Ivoire par des étudiants de l'U.P. de Nantes.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS
 10, RUE JACQUES CALLOT - 75006 PARIS - TEL. 329.52.00

septembre/octobre 1979
 SUPPLEMENT AU
 BULLETIN D'INFORMATION INTER - ETABLISSEMENT n° 44



U.P. 3, architectures provisoires dans les Grandes écoles.

**ECOLE D'ARCHITECTURE
 LE TEMPS
 DES INITIATIVES**

L'écroulement de l'ancienne école des Beaux-Arts a longtemps laissé place à une confusion dont les brumes commencent depuis quelques années seulement à se dissiper.

Bien que la dispersion de l'enseignement en de multiples unités pédagogiques ait souvent masqué l'ampleur des difficultés que traversait la plupart des écoles d'architecture, il se dégage encore de ces années-là un parfum d'amer tume.

La difficulté d'entreprendre ce qui avait été rêvé en mai, la prise de conscience de ce que la fin de l'académisme n'impliquait pas nécessairement l'émergence d'un enseignement de qualité, l'usure rapide des volontés dans des locaux souvent médiocres et parfois même sordides, l'éternelle insuffisance des crédits enfin, favorisèrent le développement d'une sorte de désenchantement frisant la neuroathésie.

Et puis, en dix ans, les bases fragiles sur lesquelles on avait cru pouvoir reconstruire une pédagogie se sont avérées insuffisantes : au début des années soixante-dix, on n'osait plus dessiner ni projeter ; on aspirait à se fonder à l'Université, comme si les architectes voulaient se lever de quelque terre ; on souhaitait s'abandonner aux bras solides des techniques, on attendait des sciences humaines qu'elles nous expliquent le monde et réglent notre conduite.

Depuis, les choses ont changé, considérablement.

La recherche s'est progressivement développée, permettant de jeter un regard nouveau sur une discipline qui avait vu s'effriter la plupart de ses fondements. Une masse de connaissances a été exhumée puis diffusée ; un savoir a été constitué, ou reconstruit, permettant qu'aujourd'hui enfin les cours offrent un contenu efficace.

Parallèlement, hors des écoles, la profession a subi une série de profondes mutations : de nouvelles pratiques sont apparues, très diverses, auxquelles les étudiants entendent être préparés ; l'image traditionnelle de l'architecte libéral n'est plus le paragon. On vit une époque d'éclatement de la discipline, qui s'accompagne d'un morcellement des doctrines ; jamais elles n'avaient été si nombreuses et si contradictoires.

Et l'enseignement reflète assez bien l'état des choses. Les unités pédagogiques se sont peu ou prou spécialisées, se sont créées une identité. Ici à joué le charme d'un enseignant, là l'autorité d'un directeur ou la pression des étudiants, ailleurs, et particulièrement en province, l'influence du milieu régional et des problématiques locales.

Si beaucoup de difficultés demeurent, si la qualité de l'enseignement reste très diverse d'une école à l'autre, il semble que l'on assiste aujourd'hui à un renouveau sensible, parfois marqué d'enthousiasme : en témoigne l'intense floraison d'initiatives de tous ordres qui se développent dans les U.P.

Ce sont ces initiatives dont nous avons voulu rendre compte, en excluant à dessin ce qui fait pourtant le corps central de la pédagogie (le projet et les disciplines de « tronc commun ») et sans prétendre à l'exhaustivité.

Des fragments, donc, glanés dans le paysage contrasté des vingt-trois écoles d'architecture.

François et Olivier Chaslin



ATELIERS, MATERIAUX

Beaucoup d'unités pédagogiques ont, contrairement à ce qu'il est souvent dit, pris des initiatives permettant aux élèves de se familiariser avec les matériaux. En plus des activités de stages ou de visites de chantiers, dans les locaux mêmes des écoles fonctionnent divers équipements originaux.

La plupart des U.P. disposent d'un atelier, parfois embryonnaire, parfois très équipé. Si certains, par manque de place (comme à Lyon) ou en l'absence d'un laboratoire capable de veiller à leur entretien (comme à U.P. 6), sont encore en caisses dans un coin de l'école, d'autres sont très riches et très efficaces. C'est le cas à Nantes qui, en plus d'un laboratoire de simulation solaire, dispose de trois ateliers bien équipés et spacieux : un atelier bois, un atelier fer et un laboratoire d'électronique sur lequel veille un technicien engagé par l'école.

U.P. 3 possède un petit atelier de béton armé qui comporte un polariscop, appareil permettant de visualiser les efforts au sein du matériau ; U.P. 8 s'est équipé d'un laboratoire de physique utilisé pour les travaux pratiques de construction permettant de mesurer lui aussi les efforts sur des maquettes, d'un laboratoire de contrôle de l'environnement, pourvu de divers instruments de mesure (anémomètre, luxmètre, sonomètre...) et d'un atelier où les élèves peuvent travailler le verre et le vitrail.

À Strasbourg, en plus d'un atelier de briçolage et de menuiserie bien équipé et qui travaille parfois pour l'école (il a permis la construction d'une mezzanine dans la bibliothèque), l'U.P. dispose d'un remarquable atelier de design où sont fabriqués des prototypes de lampes, de sièges, de chaises, de meubles divers à partir de matériaux variés : métal, bois, plastique.

À U.P. 7, un atelier de technologie permet aux étudiants de première et seconde années de se familiariser avec les matériaux et les soumettant à divers manipulations. C'est ce que dans cette U.P. on appelle « pédagogie du pire » ; on comprend comment travaillent les matériaux et les systèmes en les cassant ; le vrai travail se trouve dans les poubelles. Dans la même U.P. ont été réalisés des planeurs et un side-car.

Toulouse a constitué une matériauthèque bien fournie où sont entreposés des prototypes de fabricants, des échantillons et des tarifs à peu près tenus à jour.

À Montpellier, un enseignant et la bibliothèque, il a organisé un atelier de bon bois et où a été construit un clocheton en verre granuleux, une petite voûte en lambris collé et la maquette à échelle moitié d'un chalet transformable à parois coulissantes.

Le chalet constituait le travail de fin d'étude d'un élève ; la maquette a été réalisée par les étudiants de seconde cycle.

Rennes a monté un laboratoire de spatialographie qui permet de se livrer à divers exercices de représentation de l'espace vidéoscopie, endoscopie, trucaje, etc., qui est souvent utilisé.

Laboratoire de spatialographie de l'U.P. de Rennes.

Fig. 1. François et Olivier Chaslin, « Écoles d'architecture, le temps des initiatives », Bulletin inter-établissements, n°44, supplément, septembre/octobre 1979.

Fig. 2. Tableau de synthèse des enseignements sur les pays non-occidentaux dans les écoles d'architecture françaises.

Tableau réalisé à partir des programmes pédagogiques de toutes les écoles françaises de 1983 à 1988, et des écoles en région de 1972 à 1978. Les fonds de la direction de l'Architecture conservés aux Archives nationales étant incomplets, les programmes des écoles de Marseille, de Nantes et de Paris-La Villette ont été consultés dans les écoles mêmes ou aux archives départementales, des années 1970 aux années 1990. (Cf. annexe liste des enseignements)

Ecole	Enseignement	Enseignants
UP 1 – Ecole Paris-Villemin	Atelier « Habitat Tiers Monde » (dès 1981)	Patrice Dalix, Charles Goldblum et Raymond Fachatte
UP 1 – Ecole Paris-Villemin	Cours optionnel « urbanisation Tiers Monde »	Charles Golblum
UP 1 – Ecole Paris-Villemin	Cours optionnel « Economie Tiers Monde »	Charles Golblum
UP 1 – Ecole Paris-Villemin	Certificat optionnel « Sensibilisation et initiation aux problèmes de l'intervention des architectes dans le Tiers Monde », devient « Introduction aux problèmes de l'aménagement et de l'habitat dans le Tiers-Monde » en 1986-87	Patrice Dalix, Charles Goldblum et Raymond Fachatte
UP 1 – Ecole Paris-Villemin	Programme inter-UP, puis CEAA « Villes orientales » (dès 1981)	Alain Borie, Pierre Pinon, Serge Santelli, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir, Pierre Clément, Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, puis Yves Roujon et Luc Vilan
UP 2 – Ecole Nanterre	Atelier « Architecture tropicale », devient le certificat optionnel « Architecture dans le Tiers-Monde » en 1984-85	Trong Kha N'Guyen, avec Michel Leduc, Stéphane Gelfi, Jacques Noizette et André Rodot
UP 3 – Ecole Versailles	Institut de recherches d'architecture tropicale et groupe de travail « Architecture en milieu tropical, pays en voie de développement » (1969-1972)	Kamal El Kafrawi, Marcelle Demorgon, Gabriel Rougerie, Michel Ducharme, Jean-Pierre Minost, Gosselin, Rodriguez
UP 3 – Ecole Versailles	Cours « Technique et matériaux en milieu tropical »	Non-identifié
UP 3 – Ecole Versailles	Programme inter-UP, puis CEAA « Villes orientales » (dès 1981)	Alain Borie, Pierre Pinon, Serge Santelli, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Swsan Noweir, Pierre Clément, Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, puis Yves Roujon et Luc Vilan
UP 4 – Ecole Paris-Conflans	Cours optionnel « Architecture internationale et identité culturelle dans les pays du tiers monde » (jusqu'en 1984)	François Denieul, avec la participation d'Alain Borie
UP 5 – Ecole Paris-La Défense	Atelier « Modèles culturels et règles constructives » (Fusion des deux ateliers en 1984-85)	Thierry Paquot et Olivier Dugas, avec Claude Damery

UP 5 – Ecole Paris-La Défense	Atelier « Tiers-Monde » (Fusion des deux ateliers en 1984-85)	Pierre Ducoloner et Charalambos Sfaellos
UP 5 – Ecole Paris-La Défense	Programme inter-UP, puis CEAA « Villes orientales » (dès 1983)	Alain Borie, Pierre Pinon, Serge Santelli, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Swsan Noweir, Pierre Clément, Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, puis Yves Roujon et Luc Vilan
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Atelier « Le Tiers-Monde » (dès 1970), devient « Ecohabitat » en 1979	Jeanne-Marie et Georges Alexandroff, Jean-Paul Flamand, Nina Heissler, Jean-François Tribillon, puis , Alain Enard, Alain Liebard, Mireille Menard, François Philippe, Yong-Hak Shin, Jean Doulcier, Jacques Dubus, Georges Edery, etc.
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Groupe « Architecture en Afrique Noire : société et culture » (dès 1974)	Massudi Fassassi et Pierre Joly
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Cours « Impérialisme et urbanisation » (dès 1973, jusqu'en 1984)	Gustave Massiah et Jean-Paul Flamand
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Cours « Tiers-Monde : Domination – développement – urbanisation »	Bruno de Saint-Blanquat
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Cours « L'espace chinois »	Raymond Gili
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Séminaire « Formation et production de l'espace dans les pays en voie de développement »	Jean-Paul Flamand, Carlos Martinez, Gustave Massiah, Raoul Pastrana, Bruno de Saint-Blanquat, Jean-François Tribillon
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Certificat optionnel « Aménagement et urbanisation dans les espaces en développement (Tiers-Monde) »	Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Certificat « Architecture et développement », avec au choix les cours « Théorie de développement dans le Tiers-Monde », « sociologie de l'usage et de la production des espaces », « L'espace chinois », « Problématiques et expériences de production de l'habitat » et « Espaces hybrides » (dès 1984)	Bruno de Saint-Blanquat, Raymond Gili, Philippe Nick, Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah, François Lautier, Jean-Paul Dollé, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, Léon Hoa
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Certificat optionnel ADELANTE (Aménagement De l'Espace Latino-Américain, Nouvelles Technologies-Ecodéveloppement)	Adriana Araneda, Carlos Martinez et Raoul Pastrana
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Cours « Plans de villes orientales » (dès 1981)	Christelle Robin et Shin Yong-Hak

UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Certificat optionnel « Espaces hybrides »	Christelle Robin et Shin Yong-Hak
UP 6 – Ecole Paris-La Villette	Programme inter-UP, puis CEAA « Villes orientales » (dès 1981)	Alain Borie, Pierre Pinon, Serge Santelli, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Swsan Noweir, Pierre Clément, Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, puis Yves Roujon et Luc Vilan
UP 7 – Ecole Paris-Tolbiac	Cours optionnel « Habitat dans les pays en voie de développement »	Henri Tastemain, François Herbert-Stevens, Marion Tournon-Branly, Jean Thibeau, Pierre Lery et François Lucquin
UP 8 – Ecole Paris-Belleville	Cours « L'espace japonais : la maison traditionnelle »	Claude Bauhain
UP 8 – Ecole Paris-Belleville	Programme inter-UP, puis CEAA « Villes orientales » (dès 1981)	Alain Borie, Pierre Pinon, Serge Santelli, Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Swsan Noweir, Pierre Clément, Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin, puis Yves Roujon et Luc Vilan
UP Bordeaux	Certificat optionnel « Architecture sans frontières » (atelier et cours théoriques)	Jean-Paul Algrot, Bernard Bassoulet, Boris Benado, Alain Billard, Jacques Guiraudou, Bernard Pages et Catherine Signoret
UP Grenoble	Cours « Architecture coloniale, architecture « traditionnelle » en Afrique du Nord et Architecture sans architectes » (dès 1977)	Karim Mechta avec Roche
UP Grenoble	Cours « Aménagement et développement économique du Maghreb » devient « Architecture, aménagement et développement 1/3 Monde », en 1984-85	Karim Mechta
UP Grenoble	Séminaire « Le procès d'urbanisation dans les formations sociales capitalistes développées et sous-développées » (fin années 1970)	Oliveria
UP Lyon	Groupe d'étude approfondie « Observatoire d'architecture située » avec l'atelier « Architecture arabo-musulmane », devient « Architecture arabo-musulmane du bassin méditerranéen » en 1984-85	Pierre Lebigre, Yves Beton et Michel Paulin
UP Marseille	Cours « Histoire sociale de l'architecture, orient et Extrême-Orient » (1973-74)	Pierre Dupré
UP Marseille	Groupe Tiers-Monde (dès 1976), puis Centra Habitat et Développement (CHD)	Jean-Baptiste Leccia, Annie-Claire Panzani, Michel Montardy, Carlos Pizarro, avec Franck Casefont, Lucien Tirone
UP Marseille	Certificat optionnel « Habitat et architecture en Afrique du Nord »,	Michel Montardy, Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani

	devient « Habitat dans les pays en voie de développement II » en 1986-87	
UP Marseille	Certificat optionnel « Habitat et architecture en Afrique au Sud du Sahara », devient « Habitat dans les pays en voie de développement III » en 1986-87	Michel Montardy, Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani
UP Marseille	Certificat optionnel « Habitat dans les pays en voie de développement I »	Carlos Pizarro
UP Montpellier	Groupe de travail « Architecture dans le Tiers Monde », spécialité « Architecture méditerranéenne », devient « Architecture méditerranéenne et facteurs naturels » en 1984-85	Jean-Paul Guez et Jean Perez-Ferrer, avec Jean Mazard et Poupin
UP Montpellier	Certificat optionnel, « Architecture méditerranéenne et dans les pays en voie de développement »	Jean-Paul Guez, Jean Perez-Ferrer et Jean Mazard
UP Nancy	Certificat optionnel « Habitats et cultures : la Ville » avec « Analyse de la ville dans le monde musulman », « Analyse de la ville en Afrique noire » et « Le projet d'architecture dans les P.E.D. » (dès 1977)	Marcel Bazin, Monique Patronnier de Gandillac, Jean-Pierre Perrin et Jean-Luc Piermay
UP Nantes	Atelier « Architecture et urbanisme du Monde Arabe » (dès 1978, jusqu'en 1989)	Daniel Pinson, avec Claude Leneveu, Guy Denos, Michel Dudon, Christian Bousquet, Ekkehart Rauttenstrauch
UP Rouen	Séminaire « Architecture civilisation et Tiers Monde », devient « A.C.E.T. Architecture, civilisations étrangères, et tiers monde » en 1984-85	Michel Léger et Paul Revert
UP Strasbourg	Atelier « Projets dans le Tiers-Monde » (fin en 1984)	Carlos Reverdito
UP Toulouse	Séminaire « Urbanisation, développement, dépendance »	René Urbina, Raymond Malebranche, Anne-Marie Briat et Gérard Ringon
UP Toulouse	Cours « Villes orientales »	Odile Laulhère

PARTIE 1

**Construire les Unités Pédagogiques d'architecture avec le « Tiers-Monde »
ou construire le « Tiers-Monde » avec les Unités Pédagogiques
d'architecture ?**

Prophétique peut-être, tentant assurément de saisir l'humeur intellectuelle du moment, *L'Architecture d'Aujourd'hui* publia en octobre 1968 un numéro spécial « Tiers-Monde », alors que l'agitation s'estompait tout juste chez les jeunes architectes qui avaient déjà quasiment gagné la partie. En 1974, Anatole Kopp – dont les réalisations en Algérie au lendemain des Accords d'Evian étaient présentées dans le numéro de la revue française – énonçait déjà les questions qui allaient traverser les enseignements consacrés aux pays dits non-occidentaux au cours des années 1970 à 1990, alors qu'il fustigeait les premières initiatives existantes dans les Unités pédagogiques (UP), puisqu'un « un mythe du Tiers-Monde s'est développé, mythe qui, sous ses aspects libéraux, progressistes, voire révolutionnaires, est aussi peu adapté aux réalités des pays du Tiers-Monde et aux besoins des populations que ne l'étaient les thèses des urbanistes-colonisateurs d'il y a quelques années... Aussi peu adapté, mais plus dangereux peut-être parce que plus insidieux et moins évident. »¹ En un mot, chez les « donneurs de leçons », selon Kopp, prévalaient soit le folklorisme passéiste soit l'imposition de modèles et de technologies inadaptés, sur fond de populisme d'un côté ou de misérabilisme de l'autre.

Pour autant, les enseignements consacrés aux aires géoculturelles du Sud dans les UP étaient aussi variés que nombreux. Car, comme le notait Raoul Pastrana², partie prenante de cette histoire, les motivations à l'origine de leur création étaient multiples : une situation géopolitique nouvelle provoquant un intérêt fort pour les pays nouvellement indépendants dans une humeur intellectuelle de solidarité, une relation renouvelée de la France avec ces pays sous les oripeaux bienveillant de l'« aide », un bref temps d'allégresse pour les experts internationaux sur le marché mondial de l'architecture et de l'urbanisme à la faveur de la multiplication des programmes de coopérations bilatérales ou multilatérales, la présence importante au sein des UP d'étudiants motivés par les problématiques architecturales et urbaines liées aux pays non-occidentaux, dont ils étaient souvent originaires, et enfin la présence dans le corps enseignants de plusieurs personnes connaissant ces pays, si ce n'est spécialistes des thèmes qui y étaient associés (le « développement », l'« habitat pour le plus grand nombre », les « technologies appropriées ») ou de pays précis. S'opèrent alors des regroupements chez ces enseignants, au grès de processus de composition et de recomposition, selon des affinités politiques, intellectuelles ou personnelles, dans lesquels apparaissaient trois générations distinctes, au sens sociologique du terme. Nés dans les années 1920, dans les années 1930 ou les années 1940, ayant travaillé dans les colonies ou ayant milité pour les indépendances, architectes, urbanistes, sociologues, économiste, juriste ou historiens, questionnant les moyens de

¹ Anatole Kopp, « Enseignement de l'architecture et problèmes du tiers-monde », dans le numéro « Écoles et professions d'architectes », *Cahier pédagogique n°2*, Institut de l'Environnement, 1974, p. 41.

² Raoul Pastrana, « Note de travail. Formation action en P.E.D. – U.P.A.6 », janvier 1984. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

parvenir au « développement » ou cherchant des modèles intellectuels pour sortir l'architecture de la crise moderniste, acteurs de l'économie mondiale du savoir sous forme de recherche-action ou rédacteurs prolifiques de rapport de recherche fondamentale : autant de profils qui participèrent à l'identité des groupes dans lesquels chacun des enseignants s'insérait. Ainsi, leur rattachement à des « évènements » majeurs dans l'histoire mondiale des années 1950 et 1960, leurs parcours familiaux et personnels, leurs positions idéologico-politiques et militantes, leurs expériences de socialisation aux pays non-occidentaux et aux mondes de l'architecture, les processus de cooptation, sont autant de clés de lecture qui seront explorées dans cette partie pour comprendre la variété au sein de cette mouvance « tiers-mondophile », de cette nébuleuse faisant corps bien plus en raison du décentrement géographique que ces personnalités entreprirent qu'en raison de leurs approches et leurs méthodes. Car si l'historien Sabelo Ndlovu-Gatseni invite ceux qui voyagent physiquement à voyager aussi épistémologiquement, il nous faut d'abord comprendre comment ces groupes et ces enseignements furent constitués, avant d'aborder dans la deuxième partie les éléments théoriques et méthodologiques mis en place par les enseignants, avant de suivre leurs voyages épistémologiques et leurs diverses pérégrinations. Et dans l'exploration de ces voyages, il faut compter sur ceux qui en furent aussi partie prenante, les étudiants et les acteurs locaux, faisant apparaître toutes les ambiguïtés et les difficultés à mener de telles activités.

Chapitre 1

Aux origines de postures pédagogiques, les expériences en terrain non-occidental : sursauts coloniaux et premiers pas militants

Il est difficile de dater la fin de la colonisation tant nombre d'observateurs contemporains voient dans l'organisation mondiale actuelle les héritages et les prolongements du colonialisme. Si 1962 marqua assurément un tournant dans l'histoire de l'Empire colonial français, et s'il est d'usage de parler d'une période coloniale et d'une période post-coloniale, la fracture ne fut pas aussi nette. Au cours des années 1960, les administrateurs coloniaux furent remplacés par les « coopérants », et dans le champ architectural et urbain, les jeunes architectes modernistes expatriés dans les colonies virent arrivés des cohortes d'« assistants techniques ». Ainsi, au moment où une partie du milieu intellectuel et étudiant français était prise d'une fièvre tiers-mondiste ou antiimpérialiste, plusieurs futurs enseignants des Unités pédagogiques découvrirent les pays non-occidentaux qui allaient devenir par la suite leurs terrains d'étude. Car au lendemain des « événements de Mai » entérinant la création des UP sur les cendres de la section Architecture de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, de nombreux enseignements consacrés au « Tiers-Monde » furent créés à partir des diverses expériences passées des enseignants (cf. annexes biographies), parmi lesquels trois générations distinctes apparaissent. Certains, nés dans les années 1920, firent leurs premiers pas d'architectes dans les colonies, où ils développèrent une « modernité critique » formalisée par une « architecture nouvelle », avant de revenir en France. D'autres, nés dans les années 1930, appartenant à la « génération de la Guerre d'Algérie » - bien qu'ils entretenirent un rapport relativement distanciée avec celle-ci - s'engagèrent avec l'idée d'aider les peuples nouvellement indépendants, si ce n'est par pur militantisme politique, dans la coopération, avant de découvrir les mondes de l'architecture et de son enseignement. Enfin, les derniers, nés dans les années 1940, majoritairement architectes, participèrent au renversement de leur École, comme d'autres de la « génération 68 », avant de découvrir les pays « orientaux », en ramenant dans leurs valises quelques idées pour refonder la théorie architecturale et l'enseignement de la discipline. Et tous eurent à négocier avec les ambiguïtés internes à leur position face à la réalité pratique de leurs expériences.

Chapitre 1.1.

Quelques figures de la modernité dans les colonies

De la « mise en valeur » des colonies à la modernité critique

Au cours du XIX^e siècle, alors que la France élargissait son territoire à ce que nous appelons aujourd'hui le « second empire colonial français », les préoccupations hygiénistes de l'époque se traduisirent dans le champ architectural par une « architecture tropicale », plutôt techniciste, afin de parer aux agressions du climat sur l'Homme, c'est-à-dire le colon principalement. Mais, dans les années 1920, apparut davantage l'idée d'aménager et de participer au développement des colonies françaises avec un plan de « mise en valeur », appelé aussi Plan Sarraut du nom du Ministre des Colonies de l'époque³. François Béguin, dans son étude de l'architecture et des villes dans les pays du Maghreb, signalait ainsi le passage d'un « style du vainqueur » à un « style du protecteur » plus symboliquement arabisant, qui finit lui-même par être abandonné au tournant des années 1930-1940 pour des actions normatives afin d'incorporer aux mieux les corps dans l'appareil de production colonial : « Ce qui expliquerait qu'en 1930, une fois les principaux réseaux d'équipements mis en place, le pouvoir des images et des symboles se soit peu à peu affaibli, relayé par d'autres mécanismes de contrôle, mieux adaptés au développement de l'économie coloniale. »⁴ Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les colonies furent le lieu d'interventions d'architectes français, en relation avec une nouvelle politique française vis-à-vis des colonies à la suite des « Recommandations » formulées lors de la Conférence de Brazzaville tenue du 30 janvier au 4 février 1944⁵ :

A la fin de la guerre, il s'agit de mettre en exécution le grand principe énoncé à la Conférence de Brazzaville, d'associer les colonies à la gestion de leurs propres affaires et c'est d'autant plus impératif qu'elles ont payé un lourd tribut au conflit et qu'elles naissent véritablement à la revendication politique d'une identité. Cette même Conférence admet l'intervention directe de l'Etat dans les investissements pour le développement, ce qui est complètement nouveau par rapport aux politiques

³ Albert Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923.

De manière plus générale, voir : Jean Royer (dir.), *L'urbanisme aux colonies dans les pays tropicaux [actes du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale, 1931]*, La Charité-sur-Loire, Delancey, 1932.

⁴ François Béguin, *Arabisances. Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, Dunod, 1983, p. 87.

⁵ L'objectif de la Conférence est de transformer les structures coloniales. Si les Recommandations vont affirmer que « la constitution même lointaine de *self-government* dans les colonies est à écarter », elles proposeront une décentralisation administrative et l'incorporation des populations locales dans la gestion de leurs affaires. Des personnalités comme Léopold Sédar Senghor, Félix Houphouët-Boigny et Félix Eboué seront présentes. La conférence de Brazzaville va préfigurer le passage de l'Empire français à l'Union française dans la Constitution de 1946. Voir le discours inaugural du Général De Gaulle : <https://mjp.univ-perp.fr/textes/degaulle30011944.htm>

antérieures. Ces dernières postulaient l'autofinancement par les colonies de leurs équipements et en cas d'insuffisance des emprunts garantis par la métropole pouvaient y suppléer.⁶

L'après-guerre étant finalement une période peu favorable à une jeune génération d'architectes qui voyait les projets de la Reconstruction, ceux de la commande d'Etat⁷, être attribués aux grands noms (Auguste Perret au Havre, Fernand Pouillon et Le Corbusier à Marseille, etc.⁸), les colonies semblaient leur offrir un avenir plus radieux, et la possibilité d'expérimenter, de développer les prémices de la modernité critique⁹. Si ces architectes emmenèrent souvent avec eux les préceptes modernes et les principes de la Charte d'Athènes, ils purent également bénéficier d'une grande liberté de la part de l'Administration ; ce qui favorisa l'émergence d'une « architecture nouvelle » pour reprendre l'expression d'Udo Kultermann¹⁰, tendant à prendre ses distances avec les modèles de la métropole et du Style international, vers différentes formes originales de régionalisme. Ainsi, une nouvelle génération d'architectes participait, partout dans le monde, à l'émergence d'un nouveau courant issu d'un certain tropicalisme critique envers l'hygiénisme technocrate de l'« architecture tropicale » d'avant-guerre.

S'il ne s'agit ici que de tracer à grands traits, grossiers, une histoire de l'architecture tropicale et coloniale, il est néanmoins important de noter que l'historiographie est peu fournie sur les architectes français ayant travaillé dans les pays non-occidentaux à partir des années 1970, tandis qu'il n'en est pas de même pour les architectes français qui y travaillèrent, voire y firent leur carrière entière, au début du siècle et jusque dans les années 1950 et 1960. Les successions de générations d'architectes modernes français, toutes différentes qu'elles soient, ont fait et font toujours l'objet de nombreuses recherches et publications, notamment de la part de certaines personnalités du corpus de cette étude, ou gravitant autour : publications générales sur l'urbanisme colonial ou

⁶ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Un bilan de l'aide au développement : synthèse des évaluations*, Ministère des relations extérieures, coopération et développement, août 1985, p.5.

Ce rapport de recherche adressé au ministère des Relations extérieures (ministère de la Coopération) a également donné lieu à l'ouvrage de Claude Freud, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala, 1988.

⁷ C'était par le Grand prix de Rome, décerné par l'Institut, que les architectes faisaient leur entrée dans les « Bâtiments civils et palais nationaux ». La suprématie des académiciens fut remise en cause par la jeunesse durant les années 1968, et le Grand prix de Rome fut supprimé. Voir au sujet de l'évolution de la commande publique : Jacques Lautman et Raymonde Moulin, « La commande publique d'architecture », *Sociologie du travail*, n°12-4, 1970, p.393-415. En ligne : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1970_num_12_4_1466

⁸ Sylvie Barot et Claire Etienne, *Le Havre. Auguste Perret, le centre reconstruit*, Rouen, Connaissance du Patrimoine de Haute-Normandie, 1994 ; Jean-Lucien Bonillo (dir.), *La reconstruction à Marseille : architectures et projets urbains, 1940-1960 [cat. expo., Architectures de la reconstruction à Marseille, Archives et bibliothèques départementales Gaston Defferre, 2007]*, Marseille, Imbernon, 2008 ; Gilles Plum, *L'architecture de la reconstruction*, Paris, Nicolas Chaudin, 2011.

⁹ Jean-Lucien Bonillo, Clause Massu et Daniel Pinson (dir.), *La modernité critique. Autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille, Imbernon, 2006.

¹⁰ Udo Kultermann, *Architecture nouvelle en Afrique*, Paris, Albert Morancé, 1963.

l'architecture moderne non-occidentale (le Modernisme tropical)¹¹, travaux des membres du Laboratoire Architecture Anthropologie (LAA)¹², d'Hélène Vacher¹³, de Catherine Vidrovitch-Coquery¹⁴, monographies sur Henri Prost¹⁵, Le Corbusier¹⁶, Bernard Zehrfuss¹⁷, Henri Chomette¹⁸, Jean-François Zevaco¹⁹ ou Michel Ecochard²⁰, monographies de villes comme Casablanca²¹, Alger²² ou Beyrouth²³, et bien d'autres encore²⁴, sont pléthores. Toutefois, des figures moins connues demeurent dans l'ombre. Pourtant, les nombreux numéros consacrés dans les années 1940

¹¹ Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises Outre-Mer*, Paris, IFA, 1992 ; Sophie Dulucq, *La France et les villes d'Afrique noire francophone, quarante ans d'intervention (1945-1985) : approche générale et étude de cas, Niamey, Ouagadougou et Bamako*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Catherine Bruant, Sylviane Leprun et Mercedes Volait (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Edisud, 1996 ; Manuel Herz, et al., *African Modernism : the Architecture of Indépendance (Ghana, Senegal, Côte d'Ivoire, Kenya, Zambia)*, Zurich, Parks Books, 2015 ; Tom Avermaete et Klaste Havik (dir.), *Crossing Boundaries : Transcultural Practices in Architecture and Urbanism*, Rotterdam, Nai010, 2015.

¹² Alain Sinou, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal : Saint-Louis, Gorée, Dakar*, Paris, Karthala/ORSTOM, 1993 (Alain Sinou fait ses études d'architecture à l'école de Paris-La Villette et est rattaché quelques temps au LAA avant de travailler pour l'ORSTOM) ; Christelle Robin (dir.), *La ville européenne exportée (fin XIXe -début XXe)*, rapport de recherche pour le programme « architecture et interfaces culturelles », Paris, MELATT/DAU, 1992 ; etc.

¹³ Hélène Vacher (dir.), *Villes coloniales au XIXe-XXe siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire (Algérie, Maroc, Libye et Iran), essais et guide bibliographique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005 ; Hélène Vacher, *Projection coloniale et ville rationalisée : le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg University Press, 1997.

¹⁴ Catherine Vidrovitch-Coquery, *Histoire des villes d'Afrique noire : des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993 ; Catherine Vidrovitch-Coquery et Odile Goerg, *La ville européenne outre mers, un modèle conquérant ? (XVe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Catherine Vidrovitch-Coquery (dir.), *Processus d'urbanisation en Afrique [actes des journées d'études, Paris, décembre 1985]*, Paris, l'Harmattan, 1988.

¹⁵ André Vois et Joseph Marrast, *L'œuvre de Henri Prost : architecture et urbanisme*, Paris, Académie d'architecture, 1960 ; Laurent Hodebert, « Henri Prost et le projet d'architecture du sol urbain, 1910-1959 », thèse de doctorat, sous la direction de Catherine Maumi, soutenue en 2018.

¹⁶ Danièle Pauly, *Le Corbusier : albums d'Afrique du Nord, voyages au m'Zab 1931 et 1933*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 2013.

¹⁷ Christine Desmoulin, *Bernard Zehrfuss*, Paris, Ed. du patrimoine, 2008.

¹⁸ Diala Touré, *Créations architecturales et artistiques en Afrique sub-saharienne (1948-1995) : bureaux d'études Henri Chomette*, Paris, L'Harmattan, 2002.

¹⁹ Michel Ragon et Henri Tastemain, *Zevaco*, Paris, Cercle d'art, 1999.

²⁰ « Hommage à Michel Ecochard », *Revue des études islamiques*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1992.

²¹ Michel Ecochard, *Casablanca : le roman d'une ville*, Paris, Ed. de Paris, 1955 ; Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 1998 ; Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Les milles et une villes de Casablanca*, Courbevoie, ACR édition, 2003 ; etc.

²² Luc Vilan, *Alger ou le lit de procuste : la naissance de la ville coloniale en Algérie*, Versailles, LADRHAUS, 1988 ; Jean-Louis Cohen, et al., *Alger : paysage urbain et architectures, 198000-2000 [cat. expo., Paris, Palais de la porte dorée, 25 juin-14 septembre 2003]*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur, 2003.

²³ Eric Verdeil, *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans (1945-1975)*, Beyrouth, IFPO, 2010 ; Marlène Ghorayeb, *Beyrouth sous mandat français : construction d'une ville moderne*, Paris Karthala, 2014.

²⁴ François Béguin, *Arabiscances : décors architectural et tracé urbain en Afrique du nord (1830-1950)*, Paris, Dunod, 1983 ; Mercedes Volait et Joe Nasr (dir.), *Urbanisme : Imported or Exported ?*, Chichester, Wiler-Academy, 2003 ; Assia Samai-Bouadjadja, *Sétif : patrimoine architectural moderne. De F. Hennebique à J-H. Calsat (1930-1962)*, Alger, El Ibriz Editions, 2017 ; Caecilia Pieri, *Bagdad : la construction d'une capitale moderne, 1914-1960*, Beyrouth/Damas, Presses de l'IFPO, 2015 ; etc.

à 1960 aux territoires d'outre-mer et non-occidentaux dans les revues d'architecture françaises²⁵ révèlent l'existence d'un socle pérenne d'architectes, notamment français, au-delà des seuls membres de l'ATBAT-Afrique, avec notamment le Groupe d'architectes modernes marocains (GAMMA) ou le groupe CIAM-Alger : Henri-Jean Calsat, Pierre-André Emery, Louis Miquel, Marcel Lathuillière, Bernard Zehrfuss, Jacques Marmey, Léo Craste, Roland Dubrulle, Jean Le Couteur, Paul Herbé, Edouard Delaporte, Elie Azagury, Georges Delanoe, Armand Demenais, Henri Chomette, Guy Lagneau, Michel Weill, Jean Dimitrijevic, Daniel Badani, Pierre Roux-Dorlut, Michel Ducharme, Henri Tastemain et Eliane Castelnau. Parmi eux, plusieurs mirent à profit leurs expériences passées dans les colonies en dispensant des enseignements consacrés au « Tiers-Monde » dans les écoles d'architecture françaises, après les indépendances, après Mai 68.

Du troisième atelier Perret à l'UP n°7 en passant par le Maghreb

Ces architectes français présents dans les colonies durant les années 1950, et plus particulièrement celles d'Afrique, formaient donc un socle relativement restreint et pérenne, où s'installaient des relations professionnelles - voire amicales - entre les personnalités : des collaborations entre anciens d'un même atelier de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSBA), des collaborations entre bureaux d'architectes implantés en Afrique, ou encore des cooptations autour de Michel Ecochard. En effet, ce dernier, par son expérience à travers le continent africain (mais aussi au Proche-Orient), collabora et dirigea un certain nombre d'architectes ayant travaillé en territoires non-occidentaux. Thierry Nadau soulignait bien que parmi les architectes français ayant exercé au Maroc, sous le protectorat, « beaucoup ont d'ailleurs été “recrutés” par Michel Ecochard dans les ateliers parisiens où ils ont reçu une formation très classique tout en adhérant spirituellement aux préceptes modernes », et que « si certains comme Henri Tastemain découvrent alors le pays, la plupart - Azagury, Zevaco, de Mazières, Verdugo, Amzallag – y sont nés ou y ont grandi, porteurs d'une double culture. Le Maroc était surtout le cadre idéal pour réaliser leurs hautes ambitions. »²⁶ Nous verrons d'ailleurs, plus en aval, que cette

²⁵ A partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 1960, *L'Architecture d'aujourd'hui* consacra 13 numéros spéciaux aux architectures en territoires non-occidentaux, dont 5 sur les réalisations en terres coloniales françaises : « France d'outre-mer » en septembre-octobre 1945, « Architecture au Brésil » en septembre 1947, « Tunisie » en octobre 1948, « Urbanisme en Amérique Latine » en janvier 1951, « Maroc » en mai 1951, « Brésil » en août 1952, « Architecture mexicaine » en avril 1955, « Afrique du Nord » en juin 1955, « Japon » en mai 1956, « Afrique noire » en février 1957, « Japon » en octobre-novembre 1961, « Israël » en février-mars 1963, « Mexique » en septembre 1963. La revue *Techniques et Architecture*, quant à elle, fut bien moins prolifique sur ce thème avec seulement deux numéros spéciaux : « L'architecture intertropicale » en 1951-1952 et « Algérie » en 1952-1953.

²⁶ Thierry Nadau, « La reconstruction d'Agadir ou le destin de l'architecture moderne au Maroc », dans Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Op. cit.*, 1992, p. 160.

génération d'architectes, nés principalement dans les années 1920, ne fut pas la seule à travailler auprès de Michel Ecochard lors d'expériences africaines.

Après le décès de Paul Bigot en 1942, les anciens de son atelier à l'ENSBA cherchèrent un remplaçant. Dans son ouvrage sur le troisième atelier Perret, Joseph Abram indique que Guy Lagneau – cofondateur en 1952 de l'agence Lagneau-Weill-Dimitrijevic ayant réalisé de nombreux projets en Afrique - joua un rôle décisif dans le recrutement et la mise en place de cet atelier Perret²⁷. Or, un nombre important d'architectes issus de cet atelier menèrent par la suite de grands projets en Afrique : Jean Le Couteur, Gaston Jaubert, Jean Chemineau, Elie Azagury, André Ravéreau, Henri Tastemain et Eliane Castelnu. Plus particulièrement, Henri Tastemain et son épouse Eliane Castelnu – le premier né en 1922 et diplômé en 1950, et la seconde née en 1923 et diplômée en 1954 - commencèrent leurs carrières au Maroc, après avoir effectués un stage chez Paul Nelson²⁸ (et chez Jean Chemineau à Rabat pour Eliane Castelnu). Ils ouvrirent leur premier bureau d'architecture à Rabat en 1951²⁹. Auparavant, Henri Tastemain travailla entre 1948 et 1949 - avant même d'être diplômé - au Service de l'urbanisme du Maroc dirigé par Michel Ecochard, puis collabora avec Jean Chemineau. Alors que le couple pratiquait ensemble à son compte, chacun exerçait en parallèle des fonctions d'expertise publique : Eliane Castelnu était inspectrice de l'urbanisme pour la province de Meknès et pour la préfecture de Rabat-Salé de 1956 à 1962, et Henri Tastemain était architecte-conseil auprès de la Mission universitaire et culturelle française au Maroc de 1959 à 1960, et architecte en chef de la reconstruction d'Agadir en 1962 (ou 1964, selon les sources³⁰). Leur œuvre construite comporte divers bâtiments, souvent à visée éducative : plusieurs groupes scolaires à Rabat et à Fès, l'École nationale forestière de Rabat, l'Institut national agronomique de Rabat, des lycées à Marrakech et à Ouezzane, des centres d'instruction professionnelle à Tanger et à Tétouan, des écoles d'infirmières à Rabat, un bâtiment du ministère de la Santé à Rabat, le musée du Centre national d'artisanat de Rabat, ainsi que des immeubles d'habitation, des piscines, des villas et autres (fig. 3 à 5).

²⁷ Auguste Perret dirigea un premier atelier, dit « Palais du bois » aux Beaux-arts de 1924 à 1928, puis un atelier à l'ESA de 1930 à 1942 et enfin un troisième atelier, la reprise de l'atelier Bigot, aux Beaux-arts.

Voir : Joseph Abram, *Les architectes du troisième atelier Perret. La génération des trente glorieuses*, Paris, Association des amis d'Auguste Perret, Nancy, École nationale supérieure d'architecture de Nancy, 2015.

²⁸ Nous soulignons ici le stage qu'ont fait tour-à-tour Henri Tastemain et Eliane Castelnu chez Paul Nelson car celui-ci est une figure que nous retrouverons notamment à l'UP de Marseille où il dirigea l'atelier Franco-International (FI) au sein duquel Michel Montardy réalisa son diplôme en 1970 et dans lequel Carlos Pizarro, architecte uruguayen, y passa deux ans (1974-1976) pour faire une équivalence et obtenir le diplôme français.

²⁹ Voir la monographie autoproduite par l'agence : *Henri Tastemain, Eliane Castelnu : réalisations, 1950-1974*, Chiasso, Ed. Score, vers 1975.

³⁰ Selon la monographie, *Henri Tastemain, Eliane Castelnu : réalisations, 1950-1974*, il s'agirait de 1962. Mais le curriculum vitae d'Henri Tastemain, envoyé lors de la demande d'habilitation du CEAA « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition » (1985), indique 1964. Archives nationales : 19930151/39.

En 1965, presque dix ans après l'abrogation du protectorat au Maroc, le couple ouvrit un second bureau d'architecture à Paris. De retour en France, Henri Tastemain commença à enseigner à l'UP n°7 dès sa création en 1969. Il y dirigea durant les années 1980 un enseignement de troisième cycle intitulé « Habitat dans les pays en voie de développement », accompagné principalement de François Herbert-Stevens, Marion Tournon-Branly, Jean Thibeau, Pierre Lery et François Lucquin (ce dernier ayant mené des études urbaines au Maroc et réalisé des édifices scolaires au Cap Vert)³¹. Dans cette équipe pédagogique, une autre ancienne élève du troisième atelier Perret était présente : Marion Tournon-Branly, née en 1924 et diplômée en 1946, amie d'Eliane Castelneau et sans doute de son époux Henri Tastemain. Marion Tournon-Branly racontait dans un ouvrage dédié à André Ravéreau ses liens d'amitié avec celui-ci, ainsi qu'avec Eliane Castelneau et Vladimir Couprianoff : « Nous formions un quatuor qui s'entendait très bien et nous avons fait plusieurs voyages ensemble lorsque nous étions étudiants »³². André Ravéreau (1919-2017), « architecte aux pieds-nus » dans la vallée du M'Zab connu pour ses expériences pédagogiques informelles dans son « atelier du désert »³³, passé lui aussi par l'agence de Paul Nelson à la fin de ses études, faisait par ailleurs partie des conférenciers invités au sein du groupe dirigé par Henri Tastemain à l'UP n°7.

Ducharme-Larras-Minost : de l'Afrique Noire à l'UP n°3

Issu de la même génération, celle née dans les années 1920, mais d'ateliers différents – ateliers Pontremoli, Leconte puis Beaudouin -, Michel Ducharme, né en 1926 et diplômé en 1954, s'installa en Côte d'Ivoire avec l'aide de Daniel Badani (atelier Expert, diplômé en 1941) et de Pierre Roux-Dorlut (atelier Beaudouin, diplômé en 1944) ; lesquels firent également des projets avec l'atelier d'architecture Lagneau-Weill-Dimitrijevic. Michel Ducharme ouvrit alors un premier bureau d'architecture à Abidjan en 1956, et un second à Paris en 1962 lorsqu'il s'associa à Jean-Pierre Minost, puis à Christian Larras (tous deux nés en 1934) en 1970, à la suite de quoi l'agence fut renommée Ducharme-Larras-Minost (DLM)³⁴. Durant les années 1956 à 1981, Michel Ducharme et son bureau d'architecture construisirent plus de 25 000 logements en Côte d'Ivoire, ainsi que divers projets au Sénégal, au Togo, au Bénin, en Haute Volta (aujourd'hui, Burkina Faso), au Zaïre (aujourd'hui, Congo), au Burundi, en Angola, ou en Indonésie – dont l'une des consécration fut de remporter l'Équerre d'Argent en 1966 pour l'Institut Africain pour le

³¹ Compte-rendu de réunion du groupe de recherche du séminaire « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement » de l'UP n°7, le 16 novembre 1983. Archives nationales : 20050601/347.

³² Marion Tournon-Branly, « Les études à l'école des beaux-arts », dans Rémi Baudouï, Philippe Potié (dir.), *André Ravéreau, l'atelier du désert*, Marseille, Parenthèses, 2003, p.25

³³ Rémi Baudouï, Philippe Potié (dir.), *André Ravéreau, l'atelier du désert*, Marseille, Parenthèses, 2003.

³⁴ Voir la monographie autopubliée : *DLM architectes. Ducharme, Larras, Minost*, Paris, s.n., vers 1982.

Développement Economique et Social à Abidjan (fig. 6 à 9). Ducharme et Minost furent, par ailleurs, les collaborateurs de Michel Ecochard entre 1961 et 1964, lorsque ce dernier fut nommé architecte en chef pour la construction de l'université d'Abidjan - à l'instar de Bernard Huet, futur fondateur de l'UP n°8, ou encore de Philippe Langley, futur directeur de l'École d'architecture de Grenoble (après avoir travaillé en collaboration avec Jacques Bugnicourt - lui-même fondateur de l'ENDA, « la première ONG du Sud »³⁵ selon Gustave Massiah -, sur le plan d'aménagement de Dakar dirigé par Michel Ecochard³⁶).

Alors que Kamal El Kafrawi - architecte d'origine égyptienne né en 1931 et formé dans l'atelier Arretche de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris dont il sortit diplômé en janvier 1969 - soumettait en mai 1969 la proposition de création d'un « Groupe d'études tropicales » à l'UP n°3, une plaquette de présentation d'un « Institut de recherches d'architecture tropicale (3^e cycle d'étude : A5 – A6) » (IRAT) éditée pour la rentrée 1969-1970³⁷ faisait apparaître l'intervention récurrente de Michel Ducharme, ainsi que celles de Jean-François Tribillon (enseignant à l'UP n°6), de Michel Gosselin, de Michel Weill (associé de l'atelier Lagneau-Weill-Dimitrijevic), de Marcelle Demorgon, de Gabriel Rougerie, et d'autres. Si Michel Ducharme et Michel Weill ne semblaient pas faire partie de l'équipe pédagogique de l'IRAT pour l'année 1970-1971³⁸, le premier revint

³⁵ Entretien avec Gustave Massiah le 1^{er} juillet 2019 à Paris : « L'ENDA est une association assez extraordinaire, elle a été créée à la fin des années 1960 [nda : 1972]. Elle se définissait autour de trois propositions : c'est une association du Sud et dans le Sud, c'est une association d'environnement et c'est une association qui s'occupe des bidonvilles, des quartiers populaires. »

³⁶ Entretien avec Gustave Massiah le 1^{er} juillet 2019 à Paris : « C'est moi qui suivais les travaux d'Ecochard au Plan. C'est Bugnicourt et Langley qui ont amené Ecochard dans le bidonville de Dakar [rires] ».

Entretien avec Louis Lhopital le 25 septembre 2019 à Paris. Propos tenus au sujet de la création de CRATerre : « Le directeur de l'école [de Grenoble] était un gars très intéressant, un gars qui avait été nommé : Philip Langley. C'était un anglais qui débarquait du Sénégal où il avait travaillé notamment et était un des fondateurs d'une association qui s'appelle ENDA-Tiers Monde [nda : Jacques Bugnicourt]. Donc il débarquait dans les rues de Grenoble avec sa Range Rover du Sénégal, après avoir traversé le désert quasiment. Ce gars-là avait une approche très ouverte de l'architecture, beaucoup plus axée sur les sciences sociales et très ouvertes aussi sur le monde, au niveau des pays ».

³⁷ Nous tenons à préciser aux lecteurs que des doutes ont été émis, au cours de discussions informelles, sur la réelle existence de cet « Institut » de troisième cycle par deux enseignantes-chercheuses ayant fait leurs études à Versailles dans les années 1970 et qui n'ont pas souvenir de cet enseignement ou d'un atelier dirigé par Kafrawi.

Il est vrai que dans un discours en mars 2019, à l'occasion des 50 ans de l'ENSA Versailles, Jean Castex (conversant avec Philippe Panerai) écrit alors qu'il évoque l'équipe pédagogique de 1969 : « Le début de l'École fut marqué par l'acrimonie, la vigueur des discussions. Kafrawy en a été la victime. Le 22 décembre 1970, Castex, Maroy (sur cinq membres, les deux premiers furent élus, devenus « l'opposition »), Panerai, Burlen, Gaudin, Meyer et El Kafrawy se présentèrent aux élections au Conseil de Gestion. Kafrawy, que j'avais été voir, fut obligé de se retirer, le lien avec l'Égypte devait rester pour le bien de l'École. » (p.7) - Archives personnelles de Catherine Bruant.

Néanmoins, aux archives nationales, sont conservés une proposition pour la constitution de ce groupe datant de mai 1969, les programmes pédagogiques avec la liste des enseignements et des enseignants pour les années 1969-1970, 1970-1971, 1971-1972 et 1972-1973, ainsi que parfois des listes d'étudiants et des comptes-rendus de réunions de l'équipe pédagogique.

³⁸ Jean-François Tribillon et Michel Weill n'étaient également plus indiqués dans le programme pédagogique, mais Jacques Harmey, Pierre Doucier, Vignal et Balderacchi firent leur apparition.

néanmoins l'année suivante accompagné de son associé Jean-Pierre Minost pour donner des conférences tous les lundis soir du deuxième semestre de 20h30 à 22h30. Les deux associés de DLM faisaient également partie de l'équipe pédagogique pour l'année 1972-1973, alors que de plus jeunes enseignants, tels Ginette Tornikian, Philippe Revault (fils de Jacques Revault³⁹) et Jean-Charles Depaule, qui rentrait tout juste d'Égypte, y firent leur apparition, pour ce qui semble être la dernière année d'existence de l'IART. Il s'agissait là d'un premier enseignement consacré à des territoires non-occidentaux à l'UP n°3, avant la création, à l'initiative notamment de Jean-Charles Depaule, du programme inter-UP « Ville orientale » à la rentrée scolaire 1981-1982. Ainsi, au court de sa brève existence, le « Groupe d'études tropicales » de l'UP n°3 mêlait des enseignants de différentes générations, aux positions variées, avec pour point commun une appétence pour les pays non-occidentaux, ici qualifiés de tropicaux.

La fausse fin d'un Eldorado

Bien que les relations de la France avec la Côte d'Ivoire (intégration de la communauté franco-africaine après le référendum de 1958, puis indépendance en août 1960 et début de la présidence de Félix Houphouët-Boigny) et avec le Maroc (abrogation du protectorat et indépendance entre novembre 1955 et mars 1956) soient historiquement différentes, il n'est sans doute pas un hasard si Michel Ducharme et Jean-Pierre Minost d'une part, et Henri Tastemain et Eliane Castelnau d'autre part, ouvrirent leur second bureau d'architecture, en France, dans les années 1960, après les indépendances. Néanmoins, cela ne signifia pas l'arrêt de leurs activités dans les anciennes colonies, ou la fermeture des premiers bureaux⁴⁰. Entre les années 1970 et 1990, l'agence DLM réalisa, entre autres, le Centre culturel français d'Abidjan en 1972, un marché à Abidjan en 1979, l'église Saint-Jean de Cocody à Abidjan en 1980, un lycée à Yamoussoukro en 1980, le siège de l'UPDEA à Bingerville en 1985, un marché à Ouagadougou en 1986 et le siège social de Nestlé à Abidjan en 1990, ainsi que des logements commandés majoritairement par la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI) - une Société d'économie mixte franco-ivoirienne créée par la Caisse des Dépôts et le gouvernement de Félix Houphouët-Boigny. De même, Eliane Castelnau et Henri Tastemain continuèrent à réaliser des projets au Maroc après l'ouverture de leurs bureaux parisiens comme les Facultés des Sciences de Fès, de Rabat, de Casablanca et de Marrakech entre 1975 et 1980, le centre hospitalier universitaire de Rabat (1970-1984) ou l'Institut supérieur de journalisme à Rabat (1971-1984). Toutefois, leurs

³⁹ Jacques Revault était un architecte et archéologue français qui fit la majeure partie de sa carrière au Maroc et en Tunisie. Il publia entre autres plusieurs ouvrages sur les palais et demeures de Fès, de Tunis et du Caire.

⁴⁰ Georges Cortassa prit la direction en 1978 de l'agence abidjanaise de DLM et la garda durant une longue période.

activités en Afrique n'étaient sans doute plus aussi prolifiques que durant la période coloniale. D'autant plus que les processus de commandes et de productions architecturales avaient évolué avec le passage d'une politique coloniale à une politique de coopération. En effet, si la France voulut maintenir son « pré-carré » dans ses anciennes colonies, il lui fallut tout de même modifier ses méthodes, qui prirent dans le champ du développement, de l'architecture et de l'urbanisme, la forme d'une assistance technique, notamment *via* des sociétés d'étude et d'intervention agissant comme maître d'ouvrage, telle que la SCET-Coopération issue de la Caisse des dépôts et consignations, qui essaime des Sociétés d'Economie Mixte (SEM) – à l'image finalement de ce que faisait au même moment la France sur son propre territoire (Société centrale d'équipement du territoire-SCET et la Société civile immobilière de la Caisse des Dépôts-SCIC)⁴¹. Les architectes « stars » des colonies d'autrefois étaient remplacés par des coopérants, des techniciens, souvent issus par ailleurs du corps des ingénieurs. Et ainsi, l'image du créateur démiurge au travail solitaire était remplacée par celle de l'expert et du conseiller, participant à la grande tâche collective du développement et du rattrapage – même si le second occupait sans doute une position tout aussi hégémonique que le premier, nous y reviendrons. De plus, à la suite de la crise mondiale due aux chocs pétroliers des années 1970, les efforts de relations internationales se tournèrent davantage vers les pays exportateurs de pétroles au Proche et Moyen-Orient, puis vers les « Dragons asiatiques ». Ainsi, les projets réalisés à l'étranger par des architectes français à la fin des années 1970 et au début des années 1980 se trouvaient davantage vers l'Est du Sud, vers les pays du Golfe et les Nouveaux pays industrialisés (NPI) asiatiques, au moment même où une nouvelle génération d'architectes - certains plus postmodernes que modernes - dominait le marché. Et alors que le Grand Prix de Rome avait été supprimé, l'Etat continuait finalement de commander des projets aux architectes français. Les constructions d'ambassades de France à ce moment-là en sont un bon indicatif : Paul Chemetov et Borja Huidobro à New Delhi entre 1980 et 1985, Reichen et Robert à Doha entre 1981 et 1987, Guy Naizot à Riyad entre 1981 et 1987, Architecture Studio⁴² à Mascate entre 1986 et 1989 ou encore Andrault et Parat à Islamabad entre 1986 et 1991.

⁴¹ Pour comprendre le fonctionnement de la « SCET-Coop », voir l'article de Lucie Haguenaer-Caceres sur l'exemple de la Côte d'Ivoire entre 1959 et 1976, et notamment la SICOI pour qui l'agence DLM a beaucoup travaillé : « Construire à l'étranger. Le rôle de la SCET Coopération en Côte d'Ivoire de 1959 à 1976 », *Histoire urbaine*, n°23, 2008/3, p.145-159.

On y trouve retranscrit un document du « jeu de l'oie à l'usage du chef d'agence débutant au Monomotapa », qui montre les difficultés administratives de l'action en coopération (retour à la case 0).

⁴² L'agence Architecture Studio, créée en 1973, est connue notamment pour son internationalisme : une agence dans trois villes (Paris, Shanghai et Zug) réalisant des projets à travers le monde. Elle fait également partie des agences à l'initiative de la création en 1998 de l'AFEX, association loi 1901, avec d'autres architectes comme Jean-Marie Charpentier, fondateur de l'agence Arte Charpentier dont Pierre Clément est l'actuel président.

Ainsi, pour les architectes nés principalement dans les années 1920, issus de la génération de la « Modernité critique » qui prit largement naissance dans les expériences coloniales des années 1950, l'enseignement apparut vraisemblablement au lendemain des indépendances comme une nouvelle voie professionnelle, sans doute moins lucrative mais procurant néanmoins une forme de notoriété, à laquelle s'ajoutait une pratique professionnelle davantage recentrée sur l'hexagone. Finalement, en France, ils purent capitaliser sur leurs années passées dans les colonies pour enseigner aux nouvelles générations leurs expériences personnelles ; et s'ils étaient toujours épris des prémices de la critique de la modernité, celle-ci était quelque peu renouvelée par les événements récents.

Chapitre 1.2.

Les indépendances ou l'évènement cristallisateur de la « génération 68 » ?

La guerre d'Algérie et la petite part des architectes dans la jeunesse en France

Les années 1950, et plus encore la décennie suivante, furent marquées par d'importantes mobilisations étudiantes à travers le monde, notamment en soutien aux luttes anticolonialistes et antiimpérialistes ayant cours dans nombre de pays non-occidentaux réclamant leur indépendance. Ainsi que le précisait Jean-François Sirinelli, durant ces deux décennies, sur l'échiquier politique français, « à l'extrême gauche, le couple prolétariat-bourgeoisie est remplacé, comme grille universelle d'interprétation et d'intervention, par le binôme Tiers Monde – Impérialisme »⁴³. Les luttes de classes et les luttes anticoloniales se confondirent en un même corps dont la tête, ou le bras armé, était formé par le « Tiers-Monde », à tel point que les mouvements de luttes contre l'impérialisme et le colonialisme peuvent être considérés comme des évènements catalyseurs au sein de la future « génération 68 », tout en démontrant le regroupement de deux générations, au sens sociologique, à l'intérieur de cette dernière : tandis que les mouvements d'indépendance faisaient partie intégrante de la formation militante des aînés, ils fournirent une filiation historique aux idéologies des cadets. Plus particulièrement, la Guerre d'Algérie (1954-1962)⁴⁴, ou les « évènements d'Algérie » comme ils étaient appelés pour dédramatiser cette « sale guerre » civile et militaire entre une métropole et un de ses territoires d'« outre-mer », marqua différemment

⁴³ Introduction de Jean-François Sirinelli dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Editions Complexe, 1991, p. 19.

⁴⁴ Voir les travaux de Benjamin Stora.

Benjamin Stora, *Histoire de la Guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 1993 ; Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1962-1988*, Paris, La Découverte, 2001.

plusieurs générations de Français. Jean-François Sirinelli affirmait qu'« il y a bien une génération intellectuelle de la guerre d'Algérie » en raison du « rôle catalyseur » joué par celle-ci (ou plutôt de la perception du conflit et de la réaction à celui-ci), qui s'était opposée au Front républicain représenté par Guy Mollet aboutissant à la formation de la « Nouvelle gauche » en France⁴⁵. En ce sens, Alain Monchablon précisait qu'il y avait en fait deux générations en son sein : les « dreyfusards humaniste de la mino traditionnelle (1956-1960) [et] les bolcheviks proclamés de la nouvelle mino (1962-1964) »⁴⁶ à l'intérieur des syndicats étudiants. Et dans cette décennie mouvementée des années 1960, les historiens s'accordent sur les « filiations qui, via la lutte contre la guerre américaine au Viêt-Nam uniraient combattants de 1960-1962 et révoltés de 1968 »⁴⁷. Dans le prolongement d'Alain Monchablon, Jean-Pierre Rioux, en soulignant les évolutions des positions prises par la jeunesse française durant les huit années de la Guerre d'Algérie, précise bien que la génération de la Guerre d'Algérie qui participa aux révoltes de 1968 concernait les jeunes militants actifs dans les années 1960-1962, bien plus que ceux actifs dans les années 1955-1958⁴⁸. Ainsi, si Mai 68 soude bien diverses personnalités - et parmi eux certains enseignants faisant l'objet de ce travail de recherche - au sein d'une même « génération 68 », leur rapport à la Guerre d'Algérie révèle davantage les différences générationnelles, en raison du rattachement à deux événements historiques distincts. Parmi les enseignants ayant travaillé sur les « pays en voie de développement » dans les UP, des écarts d'âge relativement minimes deviennent alors significatifs dans la compréhension des idéologies, des théories et des pédagogies de chacun, où le rapport aux événements - les mouvements de décolonisation puis Mai 68 - peut compter parmi les clés de lecture, souvent en lien avec le contexte familial et personnel de chacun.

Dans le contexte de la décolonisation, la Guerre d'Algérie fut donc en France un événement majeur dans l'histoire de la mobilisation étudiante - la Guerre d'Indochine se finissant en 1954 après la défaite de Diên Biên Phu et la signature des Accords de Genève, quelques mois avant le début de la Guerre d'Algérie, fit moins l'objet de dénonciations en France que sa poursuite par l'intervention américaine. Dans *Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie*, Dominique Wallon, qui fut d'abord membre de l'Amicale de Science Po (à l'initiative de Jean-Pierre Cot, futur ministre

⁴⁵ Introduction de Jean-François Sirinelli dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 15.

Il précisait la page suivante : « On peut presque poser comme principe de physique politique : décalage de génération plus catalyseur (en l'occurrence, la guerre d'Algérie) = phénomène de rejet. Il y a là, d'une certaine manière, choc d'identités, choc des cultures politiques, entre une culture républicaine représentée par les générations précédentes et cette jeune génération qui ne se reconnaît plus dans cette culture ou qui la conçoit autrement. » (p.16)

⁴⁶ Alain Monchablon, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne » dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 182.

⁴⁷ Introduction de Jean-Pierre Rioux dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 43.

⁴⁸ Introduction de Jean-Pierre Rioux, *Ibid.*, 1991, p. 33-55.

de la Coopération) puis président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)⁴⁹ entre 1961 et 1962, estime que le syndicat étudiant a réussi à « polaris[er] tous les étudiants penchant à gauche » autour de la question algérienne, qu'ils soient militants de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), militants laïcs de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) - puis militants du Parti socialiste unifié (PSU) en opposition à Guy Mollet -, étudiants communistes (UEC) relativement indépendants du Parti Communiste de Maurice Thorez, ou encore nombre d'étudiants non-encartés qui estimaient le militantisme au sein de l'UNEF « plus efficace et valorisant que d'adhérer à la section étudiante d'un parti »⁵⁰. Ainsi Dominique Wallon, tout impliqué qu'il fut dans cette histoire, promulgue la mobilisation contre la Guerre d'Algérie comme moment majeur dans l'histoire de l'UNEF :

L'UNEF a joué, contre cette guerre horrible et scandaleuse, pour la nécessaire indépendance de l'Algérie, un rôle décisif, plus marquant que toutes les organisations de la gauche française.

Certes, il n'est pas rare que les étudiants soient ainsi à l'avant-garde des mouvements contestataires, mai 68 en sera un nouvel exemple. Par contre, il est extrêmement rare que, comme l'UNEF l'a fait de 1955 à 1962, leur contestation regroupe l'ensemble du milieu étudiant, aussi divisé fut-il, et s'organise avec une telle maturité pour s'inscrire dans la durée, à travers plusieurs générations de cadres et de militants, et aboutir à une telle réussite.⁵¹

Le témoignage de Dominique Wallon minimise sans doute les dissensions politiques qui existaient dans le corps étudiant pour donner une image héroïque de l'UNEF, qui regroupait tout de même un éventail politique complet, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite. Dans les deux tomes de *Génération*⁵², Hervé Hamon et Patrick Rotman montrent davantage les atermoiements de la Gauche dans la dénonciation de la Guerre d'Algérie, et notamment le désaveu du communisme⁵³, à la suite de la répression à Budapest en 1956, puis de sa « trahison »⁵⁴ en supportant le gouvernement Mollet pour le maintien de l'Algérie française - ou de « la mollesse dont il a fait preuve » diront les plus

⁴⁹ Pour une histoire plus générale de l'UNEF à cette époque, voir : Alain Monchablon, *L'Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983.

⁵⁰ Dominique Wallon, *Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 29-30.

⁵¹ Dominique Wallon, *Ibid.*, 2016, p. 198.

⁵² Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve [tome 1]*, Paris, Seuil, 1987 et Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de poudre [tome 2]*, Paris, Seuil, 1987.

⁵³ Voir le texte de Jean-Pierre Vernant, « Le PCF et la question algérienne », initialement publié dans *Voies Nouvelles* en 1959. En ligne : <https://vacarme.org/article143.html>

⁵⁴ Le Parti communiste français vota pour les « pouvoirs spéciaux » le 12 mars 1956 donnant au gouvernement Mollet toute latitude pour user de « toute mesure exceptionnelle en vue du rétablissement de l'ordre » dans l'Algérie française.

Voir : Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue. La résistance à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n°10, avril-juillet 1986, p. 8.

modérés⁵⁵ -, qui se cristallisa dans une défiance commune et quasi générale vis-à-vis du Parti communiste au sein de la génération soixante-huitarde. Si les Unions étudiants vécurent des moments de « liberté » vis-à-vis des partis politiques lorsqu'elles défendaient le droit à la liberté du peuple algérien, les dissensions politiques y étaient également présente. C'était particulièrement le cas au sein de la jeunesse communiste, s'émancipant difficilement du Parti de Maurice Thorez toujours enclin à refuser la déstalinisation, ce qui poussa l'UEC vers une « orientation italienne », sans que ne tarde à avoir lieu une reprise en main de la part des « ulmards », bientôt qualifiés de « pro-chinois », aboutissant alors à la création de l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes (UJC-ml). Hamon et Rotman dressent ainsi le panorama des différentes positions politiques prises lors du relais des générations qui s'opéra quelques années après la Guerre d'Algérie, lorsque certains aînés vinrent à l'aide de leurs cadets durant le printemps 1968, ou comme le disait Jean-Pierre Rioux, la « fracture par où s'engouffreront tous les gauchismes jusqu'en mai 68 compris »⁵⁶.

Au sein de l'UNEF, à la faveur d'un changement du bureau en 1956, où la « mino » de Gauche obtint la majorité après six ans de pouvoir à la « majo » de Droite, l'engagement pris un tournant politique fort quant à son soutien au droit à l'autodétermination du peuple algérien, et renoua en 1960 des liens avec l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA)⁵⁷ qui avait jusque-là reproché le silence de l'Union syndicale étudiante française. A partir de ce moment-là, l'UGEMA et l'UNEF rédigèrent des déclarations communes dans lesquelles « l'UNEF et l'UGEMA entendent montrer ainsi que le dialogue est possible, qu'il est seul susceptible de mettre fin à la guerre coloniale d'Algérie et d'aboutir à la paix » (6 juin 1960), puis « s'engagent à poursuivre et à développer leur action pour la reprise et l'aboutissement des négociations, persuadées qu'ainsi elles contribuent à la réconciliation de la France et de l'Algérie et à l'établissement d'une coopération féconde librement consentie ente les deux nations » (21 juin 1961). Néanmoins, avant même les engagements pris par l'UNEF, soulignons que l'impact de la guerre d'Algérie était perceptible chez les étudiants, « bien que du fait des sursis, les étudiants soient moins directement

⁵⁵ Pierre Vidal-Naquet, *Art. cit.*, 1986, p. 5.

⁵⁶ Citation issue de l'article d'Alain Monchablon, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne » dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 183.

⁵⁷ L'UGEMA fut créée en juillet 1955 à Paris, par des étudiants d'obédience marxiste et laïque, et des étudiants, majoritaires, qui insistaient sur le mot « musulman » pour marquer leur revendication nationaliste et identitaire. Dès le début l'UGEMA s'affirma comme « une unité de combat du FLN » mais garda une relative autonomie par rapport au FLN et au GPRA.

affectés que l'ensemble de la jeunesse »⁵⁸, et que ceci s'accrut en 1960, à la faveur de l'UNEF, lorsque plana la menace de remédier aux « sursis » des étudiants.

Selon Dominique Wallon, « l'engagement clair et définitif » de l'UNEF, en relation avec l'UGEMA, participa à ce que la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), la Confédération Générale du Travail (CGT), la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN), l'Union de la Gauche Socialiste (UGS), la Section française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), le Parti Socialiste Unifié (PSU), et même finalement le Parti Communiste Français (PCF)⁵⁹ prirent davantage positions pour l'indépendance de l'Algérie, et organisèrent des manifestations communes entre 1961 et 1962 – durant lesquelles l'UNEF joua souvent le rôle d'agent de liaison en raison des animosités entre les partis. Ces mobilisations communes faisaient suite au succès remporté par la manifestation du 27 octobre 1960, organisée par la « mino » de gauche traditionnelle de l'UNEF, tandis que les « bolcheviks » étaient toujours contraints de suivre les directives du Parti, donnant alors l'image d'une UNEF « fédératrice des forces de gauche »⁶⁰. La « jeunesse » française, ou du moins la jeunesse estudiantine qui représentait un effectif réduit de la jeunesse, ne fut donc pas la seule à protester, à manifester et à se révolter contre la Guerre d'Algérie. Alors qu'ils n'avaient que peu pris de positions publiques sur le sujet, le 6 septembre 1960, des intellectuels, des universitaires et des artistes signèrent le « Manifeste des 121 », ou la *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie* ; faisant que par un « chassé-croisé » la peur du réarmement allemand céda la place dans le débat public à la « question algérienne » et plus largement aux « problèmes coloniaux »⁶¹. Au côté d'artistes et d'intellectuels comme Simone de Beauvoir, Marguerite Duras ou Françoise Sagan, se trouvaient parmi les signataires des spécialistes des pays non-occidentaux et des défenseurs de leur indépendance - Georges Condominas, René Dumont, Edouard Glissant, Michel Leiris, Jean-Paul Sartre -, mais aussi quelques figures intellectuelles dont les idées furent reprises par le milieu architectural des « années 68 », comme Guy Debord ou Henri Lefebvre. Au même moment, le gouvernement du général de Gaulle, qui « réussit en fin de compte le paradoxe d'accomplir la décolonisation de l'Algérie non seulement après avoir été intronisé au nom de l'Algérie française, mais après avoir, presque jusqu'au bout,

⁵⁸ Alain Monchablon, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne » dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 178.

⁵⁹ Le PCF dénonçait un « aventurisme petit-bourgeois » dans l'engagement de l'UNEF mais ne pouvait décemment plus rester dans l'immobilisme après la répression au métro Charonne pendant la manifestation du 17 octobre 1961 ou après les attentats perpétrés par l'OAS.

Voir Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Op. Cit.*, 1987.

⁶⁰ Alain Monchablon, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne » dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 181.

⁶¹ Introduction de Jean-François Sirinelli dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 25.

adopté le vocabulaire des champions de l'Algérie française »⁶² - rejoignait l'opinion française et engageait secrètement des négociations avec le Front de Libération Nationale (FLN).

Déjà trop âgés pour faire pleinement partie de la « génération 68 », ceux nés dans les années 1920, comme Henri Tastemain ou Michel Ducharme, avaient sans doute davantage comme marqueur générationnel commun la Seconde Guerre mondiale, qu'ils avaient vécu aux débuts de l'âge adulte, ou à laquelle ils avaient participé, à l'image d'Henri Tastemain qui était dans les Forces françaises de l'Intérieur de 1943 à 1945⁶³. Dans l'intelligentsia française, « le poids et la prégnance du souvenir de la Seconde Guerre mondiale »⁶⁴ permirent, à Droite comme à Gauche, d'avoir « le sentiment d'une continuité » entre les révolutions – et leurs oppositions – menées par certains leaders non-occidentaux contre l'impérialisme et le capitalisme et la gloire passée de la Résistance française (tout en servant également de justification aux tournants pris par la Nouvelle Gauche à la fin des années 1970)⁶⁵. Mais le souvenir de l'ancienne lutte contre l'impérialisme nazis n'empêcha pas les architectes de cette génération de s'établir dans les colonies françaises au cours des années 1950, avant de revenir en France lorsque l'Empire colonial français fut dissout. Ainsi, s'ils ne furent pas « appelés » à participer à la Guerre d'Algérie, cette dernière modifia sans aucun doute leur mode de vie et leur pratique professionnelle. Mais leurs écrits étant rares et leurs témoignages absents, il serait mal aisé de savoir si leur statut de français métropolitains vivant dans une colonie en fit des supporters de l'« Algérie française » ou non. Nous le verrons, les enseignements menés par ces personnalités, particulièrement ceux du groupe « Habitat dans les pays en voie de développement » de l'UP n°7, inscrivirent leurs approches idéologiques dans une forme d'« aide au développement », tout en capitalisant sur les connaissances et les ressources acquises par les enseignants durant leurs expériences coloniales, sur un mode pédagogique recevant peu l'approbation des étudiants.

La génération de la Guerre d'Algérie fut davantage formée par les personnes nées durant les années 1930, ceux qui furent « appelés ». Ainsi, Bernard Huet, né en 1932, et figure majeure des « années 68 » dans le milieu architectural, s'identifiait davantage à la génération de la Guerre d'Algérie, à laquelle il dut prendre part pendant trois ans, à l'inverse de nombre de ses élèves, devenus par la suite collègues, dont la majorité était née durant la première moitié de la décennie

⁶² Pierre Vidal-Naquet, *Art. cit.*, 1986, p. 7.

⁶³ Curriculum vitae d'Henri Tastemain présenté à la fin du dossier de demande d'habilitation du CEAA « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition », 1985. Archives nationales : 19930151/39.

⁶⁴ Introduction de Jean-François Sirinelli dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 21.

⁶⁵ Berman Paul, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, Paris, Denoël, 2006.

1940 (entre 1940 et 1946)⁶⁶. Pour autant, à notre connaissance⁶⁷, parmi les enseignants de notre corpus ayant travaillé sur les « pays en voie de développement » qui sont nés durant la décennie 1930 - dont une grande partie n'était pas architecte de formation mais issue plus généralement des sciences sociales -, aucun ne fit la Guerre d'Algérie. Jean-Paul Flamand, né en 1934, débuta son service militaire en 1960, mais ne partit pas en Algérie puisqu'il était déjà père de famille, et fut « libéré, quand même au bout de deux ans, le 3 janvier 1962 »⁶⁸. Néanmoins, une semaine après, le 10 janvier 1962, il partit pour le Sénégal en tant que coopérant, à un moment où le Sénégal était dans une « ambiance assez formidable », selon ses mots, car Mamadou Dia, alors premier ministre, « ne parle certainement pas de révolution mais il parle de bouleverser pour le moins, si ce n'est pas mal, le système économique colonial. »⁶⁹ D'autres nés durant les années 1930, architectes quant à eux, mais étrangers arrivant tout juste en France, ne participèrent vraisemblablement pas à la Guerre d'Algérie ; à l'image de Raoul (Raúl, avant de franciser son prénom) Pastrana, argentin né en 1933 et installé en France depuis 1961, mais aussi de Kamal El Kafrawi, né en 1931 en Égypte, de Carlos Martinez né en 1930 au Chili et arrivé en France en 1973, ou de Trong Kha N'Guyen né en 1937 au Vietnam (bien que dans le cas de ce dernier, la question peut se poser puisqu'il avait la double nationalité franco-vietnamienne et était déjà présent en France en 1956⁷⁰). En revanche, chez certains d'entre eux, l'exil vers la France s'expliquait par la fuite de régimes dictatoriaux, notamment au Chili au début des années 1970, révélant d'une autre manière une forme de résistance, de protection de la liberté par le rejet du totalitarisme.

Enfin, parmi les enseignants nés durant les années 1930, Gustave Massiah ne prit pas part à la Guerre d'Algérie, mais vécut ce moment comme le début de son engagement militant anticolonialiste et antiimpérialiste. Né en Égypte en 1938, et venu faire ses études supérieures en France au milieu des années 1950 - « quelques mois après mon arrivée, il y a eu la crise de Suez en 1956 »⁷¹ -, il s'engagea dans le syndicalisme étudiant pendant qu'il préparait les concours des grandes écoles, l'École des Mines de Paris, puis l'École nationale supérieure de Statistique et de l'Administration économique. S'il ne se déclarait pas membre officiel de l'UNEF, il souligne dans

⁶⁶ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005, p. 247.

⁶⁷ Ici, nous considérons principalement les enseignants que nous avons rencontrés et interviewés. Pour les autres, les informations personnelles dont nous disposons sont partielles, souvent au gré des *curriculum vitae* présents ou non dans les archives que nous avons consultées.

⁶⁸ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Nous disposons de peu d'information sur Trong Kha N'Guyen, si ce n'est celles disponibles sur la base de données AGORHA : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/002152836>

⁷¹ Gilbert Wasserman, entretien avec Gustave Massiah, « De la décolonisation à l'altermondialisme », *Mouvements*, n°42, 2005/5, p.134.

un entretien qu'il nous accorda son investissement « sur les questions de la décolonisation, sur les mobilisations par rapport aux deux grandes luttes de libération qu'étaient l'Algérie et le Vietnam », ce qui l'« avait notamment amené à beaucoup travailler avec la FEANF et l'UGEMA »⁷².

La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), créée en 1950, suivant une tendance marxiste pro-soviétique – puis marxiste-léniniste⁷³ –, avait opté « sans équivoque pour le syndicalisme révolutionnaire, c'est-à-dire, d'une part, sur le plan corporatif, la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants africains, d'autre part, sur le plan politique, la lutte aux côtés des peuples africains pour la libération de l'Afrique du joug colonial »⁷⁴. Dès le début de la Guerre d'Algérie, la FEANF exprima son soutien au FLN, « son soutien total et indéfectible à l'héroïque peuple algérien dans son combat sacré contre les colonialistes français »⁷⁵, ce qui l'amena à rédiger en 1958 un manifeste dénonçant l'usage de la torture par l'armée française, *Le sang de Bandoeng*⁷⁶. Ce faisant, la FEANF tissa des liens étroits avec l'UGEMA⁷⁷, tandis qu'elle luttait simultanément contre la Communauté franco-française, qu'elle faisait « campagne pour le “non” au référendum du 28 septembre 1958, et pour (on peut l'écrire aujourd'hui sans ennuis policiers !) faire de l'agitation et fomenter des troubles lors du passage du général de Gaulle, au cours de la tournée de propagande que le nouveau chef de la France devait effectuer en août 1958 dans certaines capitales africaines »⁷⁸, ou qu'elle manifestait contre l'assassinat de Patrice Lumumba au Congo le 17 janvier 1961. La FEANF, étant considérée comme une fédération de « radicaux » qui « a toujours été tenue

⁷² Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁷³ Après les indépendances en 1960, les aspirations contestataires de la FEANF changèrent, de la dénonciation du colonialisme à celle du néocolonialisme, en ciblant désormais davantage les nouveaux Etats africains complices de l'impérialisme occidental. Dans le contexte de la Guerre froide, l'Est comme l'Ouest souhaitait le ralliement des nouvelles élites africaines à son « bloc », et la FEANF fit l'expérience de cette convoitise. Jouant de son pouvoir diplomatique, la FEANF modifia quelque peu ses relations avec l'union soviétique dans le cadre du conflit sino-soviétique, et s'éloigna du PCF à mesure que de plus en plus de membres de la FEANF devinrent maoïstes, jusqu'à ce qu'ils soient majoritaires en 1965. Ainsi selon Françoise Blum : « Le voyage en Chine, essentiellement après 1962, remplace ou coexiste avec le voyage en URSS et les dirigeants de la FEANF assistent aux défilés de gardes rouges et serrent la main de Mao Tsé-Toung comme ils serrent celle d'Enver Hodja, d'autant plus que l'Albanie fait office, après l'adoption par la Chine de la théorie des trois mondes, de dernier sanctuaire du socialisme. »

Voir : Françoise Blum, « Trajectoires militantes et reconversions. A propos de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et des années 68 », *Genèses*, n°107, 2017, p. 112.

⁷⁴ Sékou Traoré, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.)*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 19.

⁷⁵ Sékou Traoré, *Ibid.*, 1985, p. 30.

⁷⁶ Manifeste publié en 1958 aux éditions Présence africaine (faisant suite à la création de la revue panafricaine éponyme par Alioune Diop en 1947) et écrit par Khar N'Dofene Diouf, E. Razafindralambo, Raymond Fardin et Jacques Vergès au nom de la FEANF. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33490199/f6.item>

⁷⁷ La revue de la FEANF, *L'étudiant d'Afrique noire*, consacra son numéro 5 (juin-septembre 1956) aux « problèmes algériens » où y étaient présentées les thèses du FLN.

⁷⁸ Sékou Traoré, *Op. Cit.*, 1985, p.24.

pour suspecte par les autorités françaises »⁷⁹, Dominique Wallon soulignait que, s'il était possible pour l'UNEF, quoique parfois difficile, de maintenir des relations étroites avec l'UGEMA, il en était autrement avec la FEANF :

Les plus durs sont les représentants de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), dont Alpha Condé, futur président élu de la Guinée, ainsi que ceux des Unions des étudiants guadeloupéens et réunionnais, qui souhaitent nous faire élargir nos positions anticolonialistes à l'indépendance des DOM-TOM et à la contestation de la toute nouvelle communauté avec les Etats africains. Certes, nous avons des positions de solidarité avec ces organisations, des analyses critiques sur la situation des territoires d'outremer, des souhaits d'une transformation rapide de la Communauté mise en place par de Gaulle, mais nous ne pouvions aligner l'UNEF sur des positions aussi radicales, de surcroît peu partagées au sein du milieu étudiant.⁸⁰

Ainsi, par sa proximité syndicale étudiante, Gustave Massiah insistait lors de notre entretien sur le fait que « l'Algérie a joué un rôle très important... »⁸¹ - sans préciser toutefois s'il l'entendait de manière personnelle ou historique. De même, ses liens avec la FEANF laissaient déjà présager une solidarité envers les pays d'Afrique noire. Initiée donc à la fin des années 1950 avec la Guerre d'Algérie et la Guerre du Vietnam, cette propension pour le militantisme anticolonialiste et antiimpérialiste se poursuivit tout au long de la vie de Gustave Massiah, d'abord au Sénégal où il participa à la création du Centre Socialiste d'Etudes et de Documentation sur le Tiers-Monde (CEDETIM)⁸², puis en France en Mai 68, et encore de nos jours au sein d'associations altermondialistes comme ATTAC. Dans un texte oscillant entre le témoignage et l'analyse historique, Pierre Vidal-Naquet proposait une typologie des opposants à la Guerre d'Algérie : les « dreyfusards » révoltés par le fait que « le pays des Droits de l'homme puisse laisser ses gouvernements tolérer puis ordonner, voire organiser la torture et le massacre » ; les « bolcheviks », héritiers de la Révolution d'Octobre et de Lénine promouvant un combat plus radical contre la guerre pour à la fois marxiser la révolution algérienne et révolutionner la France ; et les « tiers-mondistes » qui se distinguaient des précédents par « leur humilité d'occidentaux par rapport au Tiers Monde souffrant et révolté » où se regroupaient une branche laïque et une branche

⁷⁹ Fabienne Guimont, « Les étudiants africains en France et leur organisation. La FEANF (19650-1965) » dans Michel Sot (dir.), *Etudiants africains en France, 1951-2001. Cinquante ans de relations France-Afrique, quel avenir ?*, Paris, Karthala, 2002, p. 120.

⁸⁰ Dominique Wallon, *Op. cit.*, 2016, p.82.

⁸¹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁸² Initialement, le CEDETIM signifiait Centre socialiste d'études et de documentation sur le tiers-monde. Toutefois, il changea plusieurs fois de nom, tout en gardant l'acronyme CEDETIM, au gré de l'évolution des idéologies de ce Centre : en 1968, il devint le Centre d'études anti-impérialistes puis, au milieu des années 1980, il fut rebaptisé Centre d'études et d'Initiatives de Solidarité internationale-CEDETIM, nom qu'il conserve de nos jours.

chrétienne⁸³. A en suivre Pierre Vidal-Naquet, Gustave Massiah pourrait bien être à mi-chemin entre les bolchéviks et les tiers-mondistes, même si nous verrons qu'il était bien plus antiimpérialiste que tiers-mondiste. De même, si Jean-Pierre Rioux estime qu'après 1962 il y eut un double mouvement, tourné soit vers « l'avenir du Tiers Monde » soit vers « l'Europe à construire et à sauver »⁸⁴, nous verrons que la trajectoire de Gustave Massiah fut plus complexe, où les problèmes de « sous-développement » des pays du « Tiers-Monde » croisèrent ceux du mal-développement en France.

Dans le milieu architectural, et plus particulièrement dans sa prestigieuse mais déjà malportante École, si la Grande Masse adhéra en 1960 à l'UNEF – devenue très mobilisatrice et populaire grâce à son engagement sur la « question algérienne » avec près d'un étudiant sur deux encarté -, cette dernière n'y trouva un écho que très limité durant la première partie de la décennie et, selon Jean-Louis Violeau, « alors que la Guerre d'Algérie bat son plein, on retrouve dans les archives quelques tracts du “national” dont un ou deux paragraphes ont été réécrits pour toucher les étudiants de l'ENSBA, mais on ne peut pas dire que l'UNEF en tant que telle ait eu une réelle influence sur la formulation des revendications étudiantes à l'École »⁸⁵. Quelques élèves architectes comme Roland Castro participèrent au mouvement de dénonciation de la Guerre d'Algérie, mais ce fut un évènement bien moins notable, ou notoire, pour la communauté architecturale que lorsque les élèves-architectes demandèrent la suppression de leur École quelques années plus tard. Alors que Gustave Massiah fait figure de proue par son engagement antiimpérialiste dès ses années étudiantes parmi les enseignants du corps d'étude nés durant les années 1930, une grande partie des enseignants que nous étudions est née dans les années 1940, regroupant une majorité d'architectes. En ce sens, ils débutèrent leurs études et leur vie étudiante à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts durant les dernières années de la Guerre d'Algérie, souvent âgés d'à peine la majorité : Philippe Panerai arriva à l'ENSBA en 1959, à dix-neuf ans, et entra en 2^{ème} classe en juillet 1962 ; Serge Santelli arriva âgé de dix-sept ans à l'École en 1961 et entra en 2^{ème} classe en juillet 1962 ; Daniel Pinson fut admis, à la deuxième tentative, à l'âge de dix-neuf ans en 2^{ème} classe en décembre 1965 ; Patrice Dalix fut admis en 2^{ème} classe en novembre 1962 à l'âge de vingt ans ; Alain Borie fut admis en 2^{ème} classe en juillet 1964 à 22 ans ; etc.⁸⁶

⁸³ Pierre Vidal-Naquet, *Art. cit.*, 1986, p. 11-12.

⁸⁴ Introduction de Jean-Pierre Rioux dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. Cit.*, 1991, p. 46.

⁸⁵ Jean-Louis Violeau, *Op. Cit.*, 2005, p.60-61.

⁸⁶ Voir la base AGORHA de l'Institut nationale d'histoire de l'art et son Dictionnaire des élèves architectes de l'École des beaux-arts de Paris (1800-1968).

Parfois trop jeunes pour être « appelés », ou alors « sursitaires » en raison de leurs études, ceux-ci semblent entretenir un regard plus distancié vis-à-vis de la Guerre d'Algérie, qui serait davantage perçue comme un événement majeur dans la généalogie des mouvements de décolonisation, qu'ils supportaient mais qu'ils n'avaient pas à proprement vécu. Le peu de mention de la Guerre d'Algérie lors des entretiens que nous ont accordés ces derniers est significatif. Ainsi, Patrice Dalix, né en 1942, admis en 2^{ème} classe en novembre 1962 et diplômé au milieu de l'agitation soixante-huitarde avant de réaliser son service national au titre de la Coopération en Tunisie (1969-70), évoquait cette guerre *via* le souvenir des traumatismes de ses amis :

Et surtout, comme j'étais sursitaire, je n'étais pas obligé de faire la guerre d'Algérie. J'ai plein de copains qui se sont tapés en plus deux ans en Algérie ; quand ils revenaient à l'atelier, ils étaient incapables de supporter la hiérarchie, les corrections du prof et tout. Et, il y en avait beaucoup qui avaient la tuberculose.⁸⁷

Si c'est l'horreur de la guerre qui est le plus généralement mis en avant, l'admiration est également palpable chez ceux qui évoquent les expériences de tierces personnes. Jean-Paul Flamand qui n'avait donc pas été « appelé » à faire la Guerre d'Algérie, nous raconta le cas de François Philippe, enseignant à l'UP n°6 où celui-ci collaborait avec Raymond Gili : « Et Philippe était quelqu'un par contre d'extrêmement discret. Protestant, c'est important. Il avait passé son service militaire en régiment disciplinaire pendant la Guerre d'Algérie parce qu'il avait refusé un certain nombre de choses ; ça vous marque parce que ce n'était pas un cadeau. Tiens, voilà quelqu'un qui avait des convictions ! »⁸⁸ L'équation que fait Jean-Paul Flamand, assimilant le refus de prendre part à la guerre au fait d'avoir des convictions, en dit long sur sa pensée, et laisse déjà présager ses engagements à l'UP n°6, où il dispensa le cours « Idéologie, cadre bâti et phénomène de domination » (HA2) avec Jean-François Tribillon dès 1970, rebaptisé « Impérialisme et urbanisation » en 1974 lorsque Gustave Massiah le rejoignit dans l'équipe pédagogique.

Les indépendances de l'Afrique : une position personnelle plus qu'un militantisme affiché

Si les « événements de Mai » modifièrent assurément bien plus la discipline architecturale française que les « événements d'Algérie », il serait néanmoins erroné de minimiser l'impact qu'eut la Guerre d'Algérie pour certains des enseignants de cette étude, nés durant la décennie 1940, qui la vécurent personnellement, notamment en raison de leur enfance dans un territoire colonial. Mais là encore, les positions vis-à-vis de cette guerre sont très différentes au regard des contextes individuels et familiaux de chacun. Pierre Clément, né en 1941 à Alger où il passa les dix-huit

⁸⁷ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

⁸⁸ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

premières années de sa vie avant de venir à Paris en 1960 – ville qu’il envisageait initialement comme « un endroit un peu de passage »⁸⁹ -, est resté peu loquace durant notre entretien au sujet de la Guerre d’Algérie, sans doute en raison de l’impact tragique qu’elle eut sur sa famille. Il évoqua simplement une culture algérienne commune avec sa collègue Christelle Robin, « qui était née et avait vécu aussi à Alger »⁹⁰, ainsi que son récent plaisir à mener des projets dans le pays de son enfance avec son agence, Arte Charpentier, tel que le plan d’aménagement de la baie d’Alger.

Dans une autre mesure, Annie-Claire Panzani et Jean-Baptiste Leccia, frère et sœur, la première née à Marrakech et le second à Settat en 1943, dont le père originaire de Corse était ingénieur des Travaux Publics pour le Protectorat marocain (et le grand-père maternel, officier colonial), disent avoir « vécu, personnellement [Leccia insiste sur « personnellement »] »⁹¹ la Guerre d’Algérie, selon un regard qu’ils attribuent *a posteriori* à l’enseignement de la République :

Annie-Claire Panzani – On n’était pas de ces étudiants qui restaient aux terrasses des cafés à regarder les manif. On était dans...

Jean-Baptiste Leccia – Ah non, moi j’étais, moi j’étais... euh très Algérie française, à fond. Euh militant et tout. Je l’ai vécu comme ça. Bon, après...

ACP – Moi, j’étais en retard d’une période historique, c’est-à-dire [rires] que je m’étais arrêté à Ferhat Abbas dans les années 1930, quoi, avec qui je cherche la nation algérienne et je ne la trouve pas, et qui avait revendiqué la citoyenneté française, la vraie, quoi. Et d’ailleurs, il y avait eu le projet...

JBL – hum, hum, j’en était resté là aussi.

ACP – ...il y avait eu le projet du temps de Léon Blum, là, qui tendait vers ça, mais bon...

JBL – Moi, je voulais que les arabes soient français. Voilà.

ACP – ...que le Front Populaire ayant échoué, le projet est parti à rebond.

JBL – Franchement, franchement, ma vision c’était ça, une vision très humaniste.

ACP – Ouais, et alors, moi je me disais que ces gens-là, il faut tenir les promesses, quoi. Pourquoi ? Ils sont des citoyens comme nous. Mais, je n’avais pas compris qu’en Algérie il y avait un autre mouvement, algérien, quoi.

JBL – Alors que moi, je ne voulais pas le voir ça.

[...]

ACP – non mais parce qu’on avait une ignorance à la base. L’École de la République n’avait pas véhiculé, n’avait rien transmis...de raisonnable.

JBL – Non, mais attendez, nous, on nous apprenait à l’école que l’Algérie c’était la France. On nous l’apprenait à l’école. C’était un département français. Bon. Donc, quand il y a eu la Guerre d’Algérie, on a envoyé le contingent se battre, pas l’armée de métier, on a envoyé le contingent se battre en

⁸⁹ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

Algérie. On a fait tuer des Français, des Français de France, et des Algériens qui étaient mobilisés aussi. Dans ce cadre-là, moi, j'étais... Donc, c'est la République qui nous a appris ça. Moi, j'ai été façonné par ça.

ACP – Les gens de France n'avaient aucune connaissance de ce qu'étaient les territoires français, d'Algérie, le protectorat, les colonies. Ils n'avaient aucune connaissance, sinon les clichés à pause, deux-trois lignes dans les manuels scolaires.⁹²

Effectivement, l'un comme l'autre soulignaient qu'ils avaient « une grande méconnaissance » de l'histoire de l'Algérie, des enjeux de l'indépendance et même des volontés du peuple algérien, et malgré son rêve d'« une magnifique communauté de destin » la position de Leccia pour l'Algérie Française⁹³ resta selon lui mal comprise. Toutefois, ils complèrent une fois leurs études supérieures finies, une fois la guerre finie, alors qu'ils commençaient à enseigner à l'UP de Marseille dans les années 1970 :

ACP – Mais... moi, je pense qu'il y avait surtout une grande méconnaissance. Pendant mes études à la fac d'Aix, j'ai fait des études d'histoire quand même, je n'ai jamais entendu parlé par mes profs de l'Algérie.

- *D'accord...*

JBL – Non, alors que c'était en pleine Guerre d'Algérie.

ACP – jamais, jamais. Et je me suis rendu compte après mais que j'ignorais. Et c'est à l'école d'archi que j'ai appris les choses. Dans ce groupe Tiers-monde, justement, j'ai bouquiné l'histoire du tiers-Monde parce que dans mes études, je ne l'avais pas fait. J'ai bouquiné l'histoire d'avant le Tiers-Monde, la colonisation, les décolonisations. Toute la littérature aussi. Tout ce qui avait été produit, quoi, par ces gens-là. Et je me suis rendu compte que j'ignorais, mais, les trois-quarts des éléments, quoi !⁹⁴

Sans avoir été un anticolonialiste de la première heure, Jean-Baptiste Leccia fonda tout de même le Groupe Tiers-Monde en octobre 1976 à l'UP de Marseille avec « pour vocation de former des architectes, des urbanistes, des aménageurs aux exigences du développement des pays du TIERS MONDE ». Et après plusieurs années d'existence, il précisait sa position : « sans négliger la dimension idéologique qui apparait à l'approche de toute société, le GROUPE TIERS MONDE

⁹² Ibid.

⁹³ « Décidément l'Algérie aura été un des éléments majeurs de ma vie.

Adolescent j'étais un farouche partisan de l'Algérie française sans jamais avoir pu convaincre de mon rêve fou d'une grande France qui aurait réussi à faire la synthèse de l'Islam et de la Chrétienté de part et d'autre de la Méditerranée, dans une magnifique communauté de destin !

C'était cela l'intégration ! L'inverse de ce qu'en pensaient beaucoup de ceux qui s'en disaient partisans, avec qui j'étais et je reste amalgamé malgré moi. Amertume perpétuelle ! »

Source : Jean-Baptiste Leccia, *A l'école d'architecture. Chroniques grinçantes, 1968-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 262.

⁹⁴ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

s'est attaché, dès son origine, à l'étude de propositions concrètes susceptibles de répondre aux besoins des hommes dans le domaine de l'habitat urbain et rural »⁹⁵. Mais là encore, une différence générationnelle était visible entre, d'une part, ces deux enseignants pieds-noirs qui avaient déconstruit les préjugés coloniaux intériorisés durant leur enfance, et d'autre part, de jeunes étudiants (algériens mais pas seulement) qui avaient grandi avec les discours de propagande des nouveaux dirigeants « socialistes » de certains pays non-occidentaux, à la suite des indépendances. Une dissonance importante, sous couvert d'un rejet commun du colonialisme, dont l'anecdote suivante est particulièrement révélatrice :

JBL – Je...je pense à autre chose ; une fois, il y avait des étudiants d'Algérie qui étaient venus ici en stage pendant un mois, et on les avait faits aller au...Il y a un village de Harkis qui est en Camargue, un village de harkis. Et ils ne voulaient pas y aller.

ACP – Et il y avait même des étudiants français qui ne voulaient pas y aller.

JBL – Ah, ils ne voulaient pas y aller. Et on les a un peu obligés, et ça s'est très bien passé.

ACP – Ils ne voulaient pas y aller parce qu'ils avaient l'impression que c'était prendre parti...

JBL – « non, on ne va pas voir les harkis qui étaient contre nous » ...

ACP – Mais en fait, le maire d'Arles qui s'occupait de ça, il était communiste et il avait de très bons rapports avec les dirigeants des harkis. Bon, ils essayaient de...voilà...un certain développement. Donc, les étudiants, après, ils avaient dit « d'accord, c'est intéressant ».⁹⁶

Le témoignage de Jean-Baptiste Leccia et d'Annie-Claire Panzani montre par ailleurs bien les enjeux, les accointances et les dissensions politiques qu'il y eut en Algérie après la guerre, et plus généralement dans ces parties du monde qui étaient en pleine construction de leur identité nationale, dans le contexte de la Guerre froide : un maire communiste qui aidait les harkis, Annie-Claire Panzani qui donnait à analyser à ses étudiants un discours de Houari Boumediene (« un patafar comme ça, j'avais passé la nuit à le photocopier ») sur le projet des 1000 « villages socialistes » en Algérie, et des étudiants opposants à Boumediene qui n'appréciaient guère l'exercice.

Enfin, de même que pendant longtemps encore après les indépendances on séparait l'Afrique francophone en deux (l'Afrique du Nord d'un côté et l'Afrique noire de l'autre), l'adolescence de Michel Montardy en Afrique subsaharienne révèle une autre position vis-à-vis des mouvements d'indépendance. Né en 1940 en France où il vécut pendant dix ans avant de s'installer avec ses parents en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), Montardy se souvenait à regret de son manque d'engagement vis-à-vis de la Guerre d'Algérie car il « était loin de tout ça, c'est triste à

⁹⁵ Groupe Tiers-Monde (dir.), « Le Tiers-monde face à la formation des différents intervenants dans la production de l'espace : l'architecte, l'urbaniste, l'aménageur », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, nov. 1983, p. 7.

⁹⁶ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

dire »⁹⁷. Admis en 2^{ème} classe en juillet 1961 à l'École régionale d'architecture de Toulouse, Montardy vécut ses années d'études entre la France et la Côte d'Ivoire où il allait régulièrement voir ses parents car il se sentait peu à l'aise à Toulouse, ne se mêlait « de rien ni de personne », et donc pas des mouvements étudiants défendant le droit à l'autodétermination du peuple algérien. *A contrario*, entre 1958 et 1960, il se sentit naturellement « partisan » de l'indépendance en Afrique occidentale française (AOF) et en Afrique équatoriale française (AEF) : « Là, oui, j'étais impliqué ! Même pas politiquement, parce que c'était tellement normal que je n'avais pas conscience d'appartenir à un pays ou à un autre mais plutôt de participer à une évolution totalement normale »⁹⁸. Ainsi, au fil des entretiens menés, même si la littérature existante sur la « génération 68 » met en avant l'importance de l'antériorité des mouvements de contestations contre le colonialisme dans la formation idéologique et pratique des révoltes étudiantes de 1968, il apparaît que les mouvements d'indépendance furent vécus chez plusieurs enseignants de notre étude de manière intériorisée plus qu'affichée, dans le cadre privé plutôt qu'estudiantin, si ce n'est de loin.

La fuite en avant, une génération au secours de l'autre ?

Les « événements d'Algérie », moment clé dans l'histoire des indépendances et de la fin de l'Empire colonial français, eurent un impact relativement inégal chez les enseignants de notre recherche, mais finalement, en France, ils prirent surtout la forme d'une « bataille de l'écrit » chez les intellectuels, et ainsi que le soulignait Pierre Vidal-Naquet, « Il s'agit, répétons-le, d'une bataille minoritaire qui eut des moments d'éclat mais ne remua sans doute pas le pays en ses profondeurs. »⁹⁹ L'historien voyait néanmoins deux conséquences majeures dans « les débats qui tourmentèrent une minorité de Français pendant la guerre d'Algérie » : d'une part, l'apprentissage chez les jeunes militants de l'autonomie vis-à-vis des partis politiques, le PCF principalement, ce qui était « capital, car les sous-officiers de la guerre d'Algérie, notamment dans le milieu étudiant, furent, membres des “groupuscules” ou non, les militants de choc de mai 1968 », et d'autre part, le développement pendant la guerre « des thèmes et des mythes que l'on qualifie aujourd'hui de tiers-mondistes » qui, malgré quelques « délires », pour l'historien, « n'empêchent pas que cette cause soit juste »¹⁰⁰.

Hervé Hamon et Patrick Rotman soulignaient l'existence d'une « peur du vide » chez la génération de la Guerre d'Algérie - et plus particulièrement la strate la moins âgée, celle qui avait vingt ans en 1962 - après la signature des Accords d'Evian le 18 mars 1962, mettant fin à cette

⁹⁷ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, 18 juin 2019.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Pierre Vidal-Naquet, *Art. cit.*, 1986, p. 13.

¹⁰⁰ Pierre Vidal-Naquet, *Art. cit.*, 1986, p. 17-18.

dernière : « La peur du vide est immense. La peur de l'affadissement, la peur de n'être plus, dès vingt ans, que l'ancien combattant d'une salle guerre, bref, la terreur du retour à la norme suscitent la tentation d'une surenchère, d'une fuite en avant »¹⁰¹. Afin de pallier cette peur, certains s'engagèrent au plus près des nouveaux peuples indépendants, devenant alors des « pieds-rouges », et face à la « générosité tiers-mondiste » qu'ils jugeaient trop paternaliste et libérale, ils jouèrent pour un temps aux « révolutionnaires parmi les révolutionnaires »¹⁰² en Algérie, à Cuba ou ailleurs – ce qui n'alla pas sans quelques malentendus et frictions avec les « révolutionnaires » locaux. Un certain nombre d'enseignants ayant travaillé sur le « Tiers-Monde » dans les UP furent peu ou prou dans ce cas, et une fois leur formation terminée, partirent en tant que coopérants dans les pays d'Afrique. Nés majoritairement dans les années 1930, ceux-ci découvrirent à cette occasion les pays qui devinrent par la suite leur objet d'intérêt dans l'enseignement. Principalement issus des sciences sociales, ce n'était bien souvent qu'à leur retour de coopération qu'ils se socialisèrent au monde de l'architecture. Ils y firent leur entrée aux moments des « événements de Mai », durant lesquels ils trouvèrent, comme le soulignaient plus généralement Hervé Hamon et Patrick Rotman, l'occasion de participer à une nouvelle révolte, faisant peut-être alors figures de « sympathiques dinosaures » en raison des quelques années qui les séparaient des jeunes architectes, mais leur fournissant tout de même quelques savoir-faire révolutionnaires et une filiation idéologique, participant ainsi à un relais des générations¹⁰³, suivis d'un relais des mémoires : « dans le “gauchisme” qui s'épanouira en 1968 on pourra observer aussi bien la prégnance de la Seconde Guerre mondiale – ainsi, les cérémonies parallèles au Mont Valérien organisées par les maoïstes – que le souvenir de la guerre d'Algérie – ainsi l'expression “ratonnade” réutilisée en 1968. »¹⁰⁴ Tel un Cheval de Troie, ils occupaient des postes administratifs ou d'enseignements au sein de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, mais se rallièrent très vite au mouvement étudiant du printemps 1968, et participèrent à la création des nouvelles Unités Pédagogiques d'architecture, entérinant la fin de la section Architecture.

A contrario, nombre des enseignants ici étudiés, parce que plus jeunes, vécurent Mai 68 avant de découvrir le « Tiers-monde ». La socialisation de ces derniers, principalement architectes de formation, aux « pays en voie de développement » se fit plus tardivement. Avant, devait se jouer, pour eux, le renversement total de leur discipline, de la profession à l'enseignement en passant par

¹⁰¹ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Op. cit.*, 1987, p. 186.

¹⁰² Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Op. cit.*, 1987, p. 94.

¹⁰³ Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°98, 2008, p. 113-124.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2008-2-page-113.htm>

¹⁰⁴ Introduction de Jean-François Sirinelli dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 27.

la théorie. Néanmoins, une fois devenu enseignant, certains jouèrent à leur tour le rôle d'ainés guidant les cadets dans la « révolution ». Ainsi, maoïste depuis les « années 68 », Daniel Pinson s'engagea avec ses étudiants nantais contre la Guerre du Vietnam - « on défendait des bonnes causes malgré tout, même si après la lumière s'est faite sur la Révolution Culturelle »¹⁰⁵ - et imagina une école pour le Vietnam dans la perspective de la fin de la guerre. Toutefois, en 1976, le temps n'était déjà plus à la révolution dans les écoles d'architecture françaises : « à l'intérieur de l'école, les gens qui avaient eu un passé...révolutionnaire comme moi, on nous pointait du doigt et on disait "ils apprennent pas à leurs étudiants l'architecture, le projet", tu vois, "ils les sensibilisent à la politique, ils leur parlent de la guerre du Vietnam, etc. mais ils ne les aident pas à progresser dans des études d'architecture sur la base d'un projet". C'est faux, c'est faux, c'était... »¹⁰⁶. Seulement, c'est bien durant cette longue décennie, grosso-modo de 1960 à 1975, que les fondations furent posées pour la création des enseignements consacrés aux pays dits du « Tiers-Monde » dans les UP.

Chapitre 1.3.

La Coopération, entre découvertes et premiers engagements

La Coopération, ou comment partir pour mieux rester

En 1959, le Général de Gaulle créa le ministère de la Coopération, alors que le ministère de la France d'Outre-mer, ancien ministère des Colonies jusqu'en 1946, était voué à disparaître (sans que ce ne fut réellement le cas, le ministère des Outre-mer existant toujours)¹⁰⁷. Si plusieurs chercheurs constatent - suivant les idées du cartiérisme¹⁰⁸ - que « L'indépendance, de fait, n'a pas été arrachée de haute lutte, mais a été l'aboutissement d'un processus au terme duquel les capitalistes français ont estimé que les colonies étaient financièrement coûteuses et qu'elles gênaient, par suite des surpris, l'expansion de la France sur les marchés étrangers »¹⁰⁹, il était cependant inenvisageable pour la France de ne pas continuer à entretenir des liens privilégiés avec ses anciens territoires coloniaux et de perdre sa place et son rôle mondial – ou du moins, l'image

¹⁰⁵ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Si le terme « France d'Outre-mer », ou plus généralement « outre-mer », pose question de nos jours au même titre que « Tiers-Monde » et « pays en voie de développement », il est employé dans ce travail de recherche suivant la terminologie de l'époque, sans que ne soit discuté ici les biais qu'il présuppose, et dont l'actualité montre bien la difficulté, voire l'impossibilité, à identifier une rupture nette entre une période coloniale et une période post-coloniale.

¹⁰⁸ Le journaliste français Raymond Cartier écrivait dans *Paris-Match*, le 18 août 1956 : « Le colonialisme a toujours été une charge en même temps qu'un profit, souvent une charge plus qu'un profit. Dans les conditions et sous les servitudes politiques actuelles, c'est plus vrai que jamais ».

¹⁰⁹ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Op. cit.*, 1985, p.7

qu'elle en avait. En un mot, pour la France, à Droite comme à Gauche, il fallait « partir pour mieux rester » au regard de la « visée messianique de sa vocation internationale, du rôle qu'elle doit jouer dans le monde », notamment dans le cadre de la Guerre Froide, et particulièrement en Afrique « qui constitue cette zone d'influence et qui lui permet d'exister sur le plan international », au risque de se « [sentir] toute nue » si son espace d'influence restait réduit à l'hexagone¹¹⁰ :

La coopération a été en partie échangée contre l'indépendance par l'ancienne métropole. Elle s'insère dans le contexte de l'échec de la Communauté franco-africaine. Certains y voyaient une entreprise de rupture fondée sur des valeurs humanistes alors que d'autres dénonçaient sous le terme de néocolonialisme de nouvelles formes de domination consistant, selon le mot attribué à François Mitterrand, à « partir pour mieux rester ». Georges Pompidou déclarait à l'Assemblée nationale en 1964 : « la politique de coopération est la suite de la politique de l'expansion de l'Europe au XIXe siècle ». Ces discours faisaient écho à la définition du néocolonialisme par Nkrumah, « situation d'un État indépendant en théorie et doté de tous les attributs de la souveraineté qui a en réalité sa politique dirigée de l'extérieur ». ¹¹¹

« Rester » dans les anciennes colonies, dans le « pré-carré » de la France, passait donc par la Coopération, principalement bilatérale et dans les pays dits « du champ ». En effet, après les indépendances, les anciens administrateurs, formés à l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM), et les fonctionnaires des colonies furent remplacés par les « assistants techniques et scientifiques », aussi communément appelés « coopérants », assurant une forme de continuité dans la transition :

Lors de l'indépendance, les fonctionnaires et les administrateurs de la FOM ont officiellement cédé la place aux élites africaines bénéficiant de l'appui d'assistants techniques et de coopérants, catégorie très hétérogène. Malgré l'absence de statut clair et de tâches précises définies, ces coopérants devaient être dans la continuité de tous les corps de la FOM ou métropolitains de la période antérieure, médecins, enseignants, douaniers, inspecteurs des impôts, agronomes, vétérinaires, ingénieurs des Travaux Publics, etc. Ces coopérants étaient mis à la disposition des États nouvellement indépendants. Il s'agissait de renforcer les capacités locales en assurant provisoirement des responsabilités dans les nouvelles administrations, dans l'attente de cadres nationaux formés appuyant l'administration, et permettant la constitution d'un État, de jouer le rôle de conseil, d'appuyer des projets de développement et d'être les vecteurs de l'aide visant à renforcer un capitalisme d'État. Cette catégorie administrative *stricto sensu* se situait dans le cadre de la transition post-coloniale.¹¹²

¹¹⁰ Jean-François Médard, « Les aspects politiques de la coopération franco-africaine » dans OPCF, *La coopération française en question [actes du cycle de conférences organisé par l'Observatoire permanent de la coopération française et la bibliothèque publique d'information, octobre 1996-mars 1997]*, Paris, BPI, 1998, p. 24.

¹¹¹ Philippe Hugon, « Portraits comparés du coopérant et de l'administrateur de la France d'Outre-mer au tournant des indépendances », *Outre-mers*, tome 101, n°384-384, 2014, p. 25.

¹¹² Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p.21-22.

Jusque dans le milieu des années 1980, alors que le ministère de la Rue Monsieur ne disposait pas d'un corps administratif autonome, l'assistance technique et scientifique, et les coopérants qui l'assuraient formaient la « pièce maîtresse », « l'armature d'une politique publique de coopération et l'une des spécificités du ministère éponyme chargé de veiller aux bonnes relations de la France avec ses anciennes colonies africaines devenues indépendantes »¹¹³.

La France, fière de cette spécificité dans sa politique de coopération, était souvent décrite comme le pays occidental fournissant le plus d'assistants techniques, avec un nombre de plus de 40 000 coopérants français à travers le monde dans les années 1960, largement mis en avant dans les diverses publications. Leur répartition géographique n'était pas uniforme, avec une forte concentration dans les pays africains de la zone Franc, principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. De plus, parmi les coopérants des années 1960, il fallait différencier les assistants techniques envoyés par le ministère de la Coopération, les enseignants envoyés par le ministère de l'Éducation, ainsi que les coopérants faisant leur service national au titre de la Coopération qui étaient gérés sur place par la Mission d'Aide et de Coopération (auxquels s'ajoutent les coopérants militaires français)¹¹⁴. Globalement, durant les premières années de la Coopération, il y avait parmi les coopérants environ deux tiers de « techniciens » et d'administrateurs, et un tiers d'enseignants-formateurs. Les hommes faisant leur service national au titre de la Coopération représentaient près de 14.7% des coopérants enseignants et près de 24% de l'effectif des coopérants techniques¹¹⁵. Au cours des années 1970, la tendance s'inversa avec deux tiers d'enseignants-formateurs – dans le secondaire et le supérieur principalement – et un tiers de « techniciens »¹¹⁶. Puis, ces chiffres baissèrent au cours de la deuxième moitié des années 1980¹¹⁷. Une diminution qui s'expliquait autant par les nombreuses critiques faites à l'égard de ce système – coûts importants autant pour le

¹¹³ Julien Meimon, « Faire carrière en Coopération. Les logiques contrariées de la professionnalisation des « développeurs » (1959-1998) », *Outre-mer*, tome 101, n°384-385, 2014, p.66.

¹¹⁴ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014.

¹¹⁵ Yves Fuchs, *La coopération : aide ou néo-colonialisme ?*, Paris, Editions sociales, 1973, p. 162.

¹¹⁶ Alain Vivien, *Rapport sur le personnel d'assistance technique en coopération, par Monsieur Alain Vivien, député, vice-président de l'Assemblée Nationale, rapporteur spécial au Budget de la Coopération et du Développement, remis à Monsieur Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la Coopération et au Développement*, juillet 1982, p. 3.

¹¹⁷ Soulignons tout de même que ces chiffres, dans les années 1960-1970, restent approximatifs, mais « on peut estimer que sur quatre décennies il y a eu plus de 100 000 coopérants [français] affectés en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, ce qui est sans commune mesure avec les autres pays » (Hugon), et que donc près d'un tiers des coopérants dans le monde étaient français. Ils étaient environ 45 000 coopérants français pour 150 000 coopérants au total en 1970 (Fuchs). Alors que les pays ayant une vieille tradition de l'enseignement en français – Liban et pays du Maghreb – accueilleraient près de 85% d'enseignants parmi les coopérants et seulement 15% de techniciens, d'autres pays comme le Niger, la Mauritanie ou le Tchad ne demandaient et recevaient que 45% d'enseignants parmi leurs coopérants (Fuchs). La tendance diminua dans les années 1980 : ils étaient moins de 25 000 coopérants français à travers le monde en 1985 (Freud), et encore moins les années passant (un peu plus de 9 000 en 1990 et 5 000 en 1995 (Miemon)).

pays envoyeurs que le pays receveurs, coopération de substitution, persistance de l'hégémonie française, importation de modèles peu adaptés, etc. – que par la volonté des pays de s'affranchir de ce type d'aide et de se développer de l'intérieur, de manière autonome, pour ne plus être un Etat « assisté » (sans compter que la conscription obligatoire fut supprimée en 1997 et que l'assistance française à l'international fut partiellement privatisée avec la création en 2002 du Groupe d'intérêt public « France coopération internationale »).

Bien avant cela, ce fut dans le cadre de la Coopération alors toujours florissante que - en dehors de ceux nés dans les années 1920 et ayant exercé dans les colonies - certains enseignants ayant dispensé des cours sur les « pays en voie de développement » découvrirent les territoires géoculturels auxquels ils consacrèrent leurs enseignements par la suite. Ainsi, au sein des trois générations d'enseignants ayant travaillé sur les pays non-occidentaux, aux trois événements distincts auxquels elles se rattachent (la Seconde Guerre mondiale, la Guerre d'Algérie, et Mai 68), s'ajoutent les différentes expériences en Coopération vécues par ceux nés dans les années 1930 et les années 1940 comme clé de compréhension supplémentaire des positions de chacun des enseignants. Nous l'avons dit, pour certains, la découverte du « Tiers-monde » se fit avant celle de l'architecture, et pour d'autres, se fut l'inverse. Pour les premiers, enseignants nés majoritairement dans les années 1930 et ayant une formation issue des sciences sociales, l'expérience en Coopération releva souvent de la mise en pratique des politiques de développement. De cette première expérience professionnelle à l'étranger découla souvent des enseignements à vocation opérationnelle, véhiculant différentes visions de l'« aide au développement », que nous qualifions dans leur ensemble de « développementistes ». Pour les seconds, majoritairement nés dans les années 1940 et architectes de formation, la Coopération fut l'occasion d'une première expérience en tant qu'enseignant. A leur retour en France, ceux que nous qualifions de « théoriciens » poursuivirent l'enseignement et entamèrent une réflexion critique dans le renouvellement de la discipline architecturale, où enseignement et recherche s'entremêlèrent.

Bien évidemment, certains défient ces catégories générales, qui en tant que constructions artificielles pour l'analyse, sont basées sur des différences générationnelles liées à des événements distincts, et sur une distinction entre l'opérationnel et l'enseignement relative à différentes expériences professionnelles en coopération. Des interférences ou des entremêlements des catégories sont possibles : Patrice Dalix, par exemple, n'est pas né dans les années 1930, mais il est architecte, et a bien été enseignant lorsqu'il faisait son service national au titre de la Coopération ; pour autant, il figure bien parmi les « développementistes » au regard de son expérience de coopérant sur laquelle il s'appuyait dans ses cours. Il ne s'agit pas tant dans cette partie de présenter les réalisations et les travaux de ceux qui furent coopérants que de montrer comment ces

expériences participèrent par la suite à créer leurs enseignements. Nous disposons de peu d'informations sur leurs activités concrètes de coopérants : sans doute parce qu'ils demeurent moins connus que certains de leurs homologues, et en ce sens, ils peuvent être qualifiés d'expert « off radar »¹¹⁸. Mais à travers leurs témoignages, ce que révèlent ces expériences concernent avant tout les réseaux de professionnels qui se formèrent et qui furent à l'origine de diverses cooptations une fois de retour en France. Ainsi, retracer les expériences en coopération de chacun permet de comprendre la construction individuelle des enseignants, mais aussi des relations professionnelles et amicales qui furent à l'origine de la création des enseignements et des recherches menés sur les pays non-occidentaux, du « Tiers-monde » ou « en voie de développement », dans les UP, formant un réseau, ou du moins une mouvance. Naviguant à l'extérieur et entre ces groupes, se trouvaient aussi des figures indépendantes qui furent à l'origine d'une forme de cooptation de jeunes ayant eu des expériences dans les anciennes colonies au moment de réformer l'enseignement de l'architecture à l'ENSBA : Michel Ecochard et Jean-Paul Martin.

Aux origines africaines du groupe antiimpérialiste de l'UP n°6

Avec la Coopération, les anciens administrateurs et fonctionnaires de la France d'Outre-Mer (FOM) furent donc remplacés par des coopérants, parmi lesquels se trouvait une part importante de Volontaires du Service National Actif (VSNA)¹¹⁹. Sans être objecteur de conscience, le statut de VSNA permettait aux jeunes « appelés » d'échapper à la circonscription classique, et de répondre à une humeur intellectuelle de plus en plus répandue au sein d'une jeunesse, souvent d'extrême-gauche et militante :

Les coopérants des années 1960-1970, dans leur grande diversité, constituent une nouvelle génération particulière : succédant aux anciens fonctionnaires de la France d'Outre-mer, qui les forment le plus souvent mais vis-à-vis desquels ils cherchent à se démarquer, les jeunes des années 1970 sont mus par un désir d'« ouverture culturelle », plus que par un intérêt pour le sous-développement, et vivent leur expatriation sous un prisme militant, avec le souhait d'accompagner les changements post-coloniaux.¹²⁰

¹¹⁸ Voir le numéro dirigé par Johan Lagae et Kim De Raedt, « Global experts “off radar” », *ABE Journal*, n°4, 2013.

¹¹⁹ A partir de 1962, les coopérants du service national sont appelés les Volontaires du service national actif (VSNA). Le statut est codifié juridiquement par les lois du 6 juillet 1966 et du 10 juin 1971.

Voir : Véronique André-Lamat, Marina Duféal, Céline Leroux et Olivier Pissot, « Des circulations : des data, des femmes et des hommes », intervention au Colloque international « Les acteurs de l'aide internationale : vers quels savoirs, engagements et compétences ? », Bordeaux, sept. 2017.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02358969/document>

¹²⁰ Julien Meimon, *Art. cit.*, 2014, p.67.

A cela s'ajoutait bien souvent, un environnement familial au sein duquel une expérience à l'étranger avait déjà été vécue en amont, souvent par le biais de l'expatriation. Selon le politologue Julien Meimon, les coopérants du service national, généralement déjà prompts à un certain goût de l'aventure, à la découverte d'un Autre et parfois à un désir de l'« aider », avaient assez couramment vécu leur VSNA comme un « déclic » les conduisant à faire carrière dans le domaine de la Coopération, de la Solidarité internationale, ou du moins à travailler sur les pays qu'ils avaient côtoyés. Ainsi, c'est avec logique que, parmi les enseignants de notre corpus, une dizaine d'entre eux ait réalisé leur service national au titre de la Coopération, et que quatre aient eu d'autres expériences en tant que coopérants civils.

Gustave Massiah, né en 1938 d'un père italien et d'une mère juive originaire de l'Empire Ottoman, grandit en Égypte et fit ses études au lycée français du Caire. Après l'obtention de son baccalauréat, il vint en France en 1955 pour faire ses études supérieures – diplômé de l'école des Mines de Paris en 1962, puis de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique en 1964 -, pendant lesquelles il commença à s'investir sur les questions de développement et de solidarité internationale. Assez naturellement, il partit donc au cours des années 1960 (vraisemblablement entre 1965 et 1967) au Sénégal et travailla pour le cabinet du ministre du Plan où il s'occupa « notamment des commissions qui concernaient les infrastructures, l'urbanisation, etc. »¹²¹, et où il suivit les travaux de Michel Ecochard sur le plan d'urbanisme de Dakar. Durant cette période, Massiah rencontra diverses personnalités qui formeront par la suite ses réseaux professionnels et associatifs. Il créa ainsi au Sénégal un comité Vietnam avec Jean-Yves Barrère et d'autres militants « pieds rouges », comme la sociologue Elisabeth Courdurier¹²², ainsi qu'un groupe de réflexion sur les questions de développement avec des intellectuels sénégalais tels que le cinéaste Ousmane Sembène ou la sociologue Fatou Sow. Furent ainsi posées les bases de la création du CEDETIM aux alentours de 1967 :

Il y a eu un moment où nous avons créé – à Dakar d'ailleurs – une association qui s'appelle le CEDETIM. Le CEDETIM avait été créé dans le cadre du PSU et regroupait beaucoup de coopérants parce qu'après la décolonisation, une partie de la jeunesse qui s'était beaucoup radicalisé notamment à travers les luttes de l'UNEF pour la Guerre d'Algérie – et le Vietnam – est parti en coopération avec l'idée de pouvoir, pour certains, construire la révolution, pour d'autres, construire les Etats. [...]

¹²¹ Entretien avec Gustave Massiah, le 1^{er} juillet 2019 à Paris.

¹²² Elisabeth Courdurier était membre du Groupe de recherche d'aménagement et d'interventions nouvelles (GRAIN). Elle est mentionnée dans plusieurs documents d'archives provenant de l'UP n°6, et notamment en tant que membre d'équipes de recherche pour des demandes de financements auprès du Secrétariat de la Recherche Architecturale : « Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation », sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, mai 1982 ; « Bilan critique du plan d'urbanisme de la ville d'ABOISSO (Côte d'Ivoire) », sous la direction de Raymond Gili, mai 1982.

En fait, le CEDETIM est créé entre 1965 et 1967 et il est créé par un regroupement de plusieurs groupes. Le premier, dans le cadre du PSU, est un centre de documentation et d'études sur les problèmes du tiers-monde créé par Manuel Bridier, un résistant. Jean-Yves Barré et moi avons créé à Dakar un comité Vietnam-Sénégal. Un autre ami avait créé un groupe pour aider à la résistance grecque contre le fascisme grecque. Il y avait un ou deux autres groupes. Donc de 1965 à 1967, on se réunit. Notre premier bulletin s'appelait « Pourquoi coopérer ? comment coopérer ? avec qui coopérer ? ». C'était vraiment un réseau de coopérants de gauche.¹²³

Au sein du ministère du Plan, il fit également la connaissance de personnes importantes travaillant sur les questions de développement dans les pays du Tiers-Monde : Jacques Bugnicourt, futur fondateur de l'ENDA Tiers-Monde (également un des fondateurs du CEDETIM), et Philippe Langley, urbaniste et futur directeur de l'École d'architecture de Grenoble, qui travaillaient tous deux sur le plan d'urbanisme de Dakar avec Michel Ecochard ; le père Louis-Joseph Lebret, économiste et prêtre dominicain, fondateur du centre de recherche Economie et Humanisme en 1941 et de l'Institut international de recherche et de formation éducation et développement (IRFED) en 1958, instigateur de l'encyclique « *populum progressio* » et conseiller du gouvernement sénégalais pendant les années de présence de Massiah. Enfin, il y fit la connaissance de Jean-Paul Martin, ancien administrateur de la FOM et futur chargé de la réforme de l'enseignement de l'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, et de Jean-François Tribillon, futur collègue à l'UP n°6.

De son côté, Jean-François Tribillon, juriste de formation, fit son service national au titre de la Coopération à Dakar en 1965, au même moment que Gustave Massiah. Bien qu'il ne travaillait pas directement au cabinet du ministre du Plan à l'instar de Massiah, tous deux firent connaissance car, outre que les coopérants « se connaissai[en]t plus ou moins tous, plus ou moins »¹²⁴, leur travail les amena à se croiser :

Moi, j'étais eu Service d'aménagement du territoire qui, aussi extraordinaire que cela puisse l'être, avait été chargé plus ou moins – plus que moins – de suivre le travail d'établissement du Plan Directeur de Dakar. Ecochard m'avait confié la tâche de rédiger le règlement. On avait vu ça entre nous, à toute vitesse, parce qu'il était pressé ; il lui fallait le règlement pour l'après-midi alors qu'il était 11 heures. On a fait ça au restaurant sur un coin de table. D'ailleurs, j'ai vu qu'il y avait des points de suspension dans mon brouillon, qui sont restés...le règlement a été publié comme tel ; c'est vous dire l'importance.¹²⁵

¹²³ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

¹²⁴ Entretien avec Jean-François Tribillon, le 25 juin 2019 à Paris.

¹²⁵ Ibid.

Durant son service national, il collabora donc avec Michel Ecochard, se lia d'amitié avec Gustave Massiah, et rencontra une ou deux fois Jean-Paul Martin. A son retour en France, d'une part, il fit partie de la vague de recrutement¹²⁶ d'assistants en Sciences humaines et sociales voulue par la nouvelle Direction des études de l'ENSBA de Paris formée par Michel Ecochard, Jean-Paul Flamand et Alain Renier, à laquelle s'était depuis ajouté Gustave Massiah. D'autre part, il entreprit une thèse de doctorat en Droit intitulée « Urbanisation, colonisation et développement au Sénégal : contribution à l'étude des conditions générales d'une politique ouest-africaine en matière d'urbanisation », qu'il soutint en 1969¹²⁷.

Ce fut également au Sénégal que Tribillon et Massiah firent rapidement la connaissance de Jean-Paul Flamand. Après avoir réalisé son service militaire en France, ce dernier partit à Dakar en janvier 1962 en tant que coopérant civil « free-lance » et travailla, lui aussi, dans un service du ministère du Plan, à l'Animation Rurale, avant même que Massiah et Tribillon n'arrivèrent au Sénégal :

1960, je fais les deux ans de mon service militaire. C'est la guerre en Algérie. J'étais père de famille donc je ne pars pas en Algérie. Je suis libéré, quand même au bout de deux ans, le 3 janvier 1962 et j'avais trouvé, par une série de hasards, un job possible à Dakar. Le 10 janvier 1962, je pars pour Dakar. Janvier 1962, on est à l'immédiat après indépendance. Il y a une ambiance assez formidable : Senghor est président et Mamadou Dia est premier ministre, et Mamadou Dia ne parle certainement pas de révolution mais il parle de bouleverser pour le moins, si ce n'est pas mal, le système économique colonial. Bon, je fais des tas de trucs : je fais des études en brousse, etc. Et puis en juin 1962, je suis recruté en free-lance à la Direction du Plan à l'animation rurale. L'animation rurale était une grande idée de Mamadou Dia et de Cheikh Anta Diop. Cheikh Anta Diop, *L'enfant noir* : l'un des premiers grand livre de l'Afrique noire [Camara Laye, *L'enfant noir*, Paris, Plon, 1953]. Cheikh Anta Diop étant d'une grande famille du fleuve, un personnage très brillant qui avait fait l'École nationale de la France d'outre-mer d'ailleurs et qui était ministre du Plan, et qui était lui aussi sur une ligne très indépendantiste [Alioune Diop]. Voilà. Je suis recruté dans ce qui était ce service, l'Animation Rurale, qui était censé travailler à faire évoluer la base rurale du pays qui était essentielle puisque l'essentiel de l'économie sénégalaise, à l'époque, était l'arachide, dans des conditions de productions qui étaient totalement indignes et malhonnêtes. Donc Dia et Diop étaient d'accords pour essayer de faire évoluer les choses et l'Animation Rurale était un des éléments de cette...révolution c'est trop fort mais,

¹²⁶ « J'ai été recruté parce que Martin avait de bons renseignements sur moi, par Massiah, par Ecochard. Je ne le connaissais pas spécialement, je l'avais vu une fois ou deux, comme ça. » Source : entretien avec Jean-François Tribillon, le 25 juin 2019 à Paris.

¹²⁷ Jean-François Tribillon, « Urbanisation, colonisation et développement au Sénégal : contribution à l'étude des conditions générales d'une politique ouest-africaine en matière d'urbanisation » [3 tomes], thèse de doctorat en Droit, Paris, 1969.

disons, de cette évolution. Parce que Senghor était sur des positions beaucoup plus modérées. Donc je suis recruté par le ministère du Plan en free-lance et j'y travaille jusqu'en mai-juin 1965.¹²⁸

En juin 1965, Flamand démissionna de son poste - pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons - le cœur serré, lui qui avait tant aimé ce pays, et rentra avec sa famille quelques mois à Paris. Rapidement, il fut contacté par le directeur français d'un nouveau projet financé par le Fonds européen de développement (FED) en Côte d'Ivoire : la SODEPALM (Société de développement du palmier à huile). On lui proposa alors de travailler à la « mission d'action sociale » de la SODEPALM, « c'est-à-dire un petit organisme adventiste, une petite verrue que le Fonds européen de développement exige et finance et qui était composé d'un sociologue [J-P. Flamand] qui était supposé avoir des idées pour ce qui allait se passer, d'un architecte et d'un agronome pour prendre en charge la réalisation des habitations dans les plantations pour accueillir les ouvriers agricoles qui viendraient travailler là-dedans »¹²⁹. Durant ces deux années en Côte d'Ivoire, Flamand fit succinctement la connaissance de Massiah et Tribillon, lors des obsèques d'un de ses cousins, lui-même coopérants à Dakar au même moment que ses futurs deux acolytes de l'UP n°6. Mais surtout, que ce soit au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, il y eut l'occasion de rencontrer Michel Ecochard, auquel il eut la bonne idée d'écrire lorsqu'il cherchait du travail une fois rentrer en France. Car Jean-Paul Martin, chargé par Malraux de mener de la réforme de l'enseignement de l'architecture aux Beaux-arts en 1967, et Michel Ecochard, chargé la même année de diriger « une équipe pour l'urbanisme et les sciences humaines et plusieurs jeunes professeurs chargés de l'histoire critique de l'architecture contemporaine dans chacun des groupes » au sein de l'École, jouèrent tous deux un rôle important dans le recrutement de nouveaux enseignants à la veille de l'effondrement de la section Architecture¹³⁰. Sans doute, voyaient-ils chez Massiah, Flamand et Tribillon, des qualités acquises lors de leurs expériences en coopération - l'adaptation, l'engagement, l'organisation sur le terrain¹³¹ -, qui pourrait être utiles pour entamer le chantier herculéen que représentait la rénovation

¹²⁸ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 86-87.

¹³¹ A ce sujet, Patrice Dalix écrit : « Pour qu'une coopération soit efficace, le diplôme, la compétence technique et les qualités intellectuelles ne sont pas suffisants. Il faut savoir être à l'écoute, s'adapter, et créer une confiance permettant l'adoption et l'aboutissement d'un projet de développement. Ces qualités pourraient être regroupées sous le terme d'intelligence sociale, associée à une pensée pratique, jamais abordé dans les livres théoriques. » Source : Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, L'Harmattan, 2013, p 13.

de l'enseignement de l'architecture. Ceci est d'autant plus patent à la lecture d'un article publié dans *L'Architecture d'aujourd'hui* dans lequel Jean-Paul Martin comparait l'ENSBA avec l'Afrique¹³².

Préfigurations africaines du Groupe Tiers-Monde de l'UP de Marseille

Jean-Baptiste Leccia pourrait alors être considéré comme un de ces hommes. Né à Settat au Maroc en 1943, d'un père ingénieur des Travaux Publics pour le gouvernement français au Maroc et d'une mère dont le père était officier colonial, il quitta le Maroc en 1958 et fit ses études de Droit à Marseille (diplôme d'études supérieures de Droit Public, option droit international public et droit constitutionnel en 1966, ainsi qu'une licence en Histoire en 1965¹³³). Puis, en janvier 1967, il partit réaliser son service national au titre de la Coopération à Dakar au sein du Centre de Formation et de Perfectionnement Administratifs dont Jean-Paul Martin avait été le directeur de 1965 à 1966. Il y enseigna le droit et l'économie du développement, participa à la gestion administrative et pédagogique, et réalisa des études sur la fonction publique et communale au Sénégal. Alors qu'il était toujours en poste à Dakar, Jean-Paul Martin lui écrivit une lettre dans laquelle il lui proposa un poste de « coordinateur des écoles d'architecture du Sud-Est de la France, basé à Lyon, avec prise de fonction en octobre 68 »¹³⁴. Finalement, la gestion de cet éphémère « groupe Sud-Est » (Marseille, Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Montpellier) se fit à Marseille, où Jean-Baptiste Leccia, intéressé par le poste, rentra le 23 mars 1968. Deux jours plus tard, il rencontrait pour la première fois François Bret, directeur de l'école d'art et d'architecture de Marseille, et en devint le sous-directeur. Arrivé en pleine effervescence soixante-huitarde, il tenta tant bien que mal pendant deux ans de mettre en place la réforme de l'enseignement de l'architecture, avant de décider de repartir en Afrique. Le 2 novembre 1970, il s'envola donc pour la Côte d'Ivoire afin de travailler à l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) en tant que directeur de l'architecture et de l'urbanisme, poste trouvé avec l'aide de Jean-Paul Martin, conseiller auprès du président Félix Houphouët-Boigny après son renvoi du ministère des Affaires Culturelles français.

Dans le même avion, se trouvait Michel Montardy, tout juste diplômé de l'école d'architecture de Marseille. Celui-ci, né en 1940 d'une mère franco-laotienne, grandit dans un

¹³² Voir l'article de Jean-Paul Martin dans lequel il fait le parallèle entre les beaux-arts et la brousse africaine, où les groupes A, B et C sont les « tribus », les patrons sont les « fétiches » et les écoles régionales sont des « comptoirs de brousse ».

Jean-Paul Martin, « Le jour se lève », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°143 « Enseignement de l'architecture », avril 1969, p. 17-19.

¹³³ Curriculum vitae de Jean-Baptiste Leccia, demande d'habilitation du CEAA « Etudes approfondies dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme des pays en voie de développement pour la formation de professionnels en projets d'aménagements », Groupe Tiers-Monde, UP de Marseille, dossier examiné en février 1984. Archives nationales : 19930151/41.

¹³⁴ Jean-Baptiste Leccia, *Op. cit.*, 2011, p.17.

premier temps en Aveyron. Puis, alors qu'il n'avait que dix ans, il partit le 25 décembre 1950 vivre avec ses parents en Haute-Volta : « Immédiatement, j'ai su que l'Afrique serait ma patrie. J'ai quitté la France avec un plaisir... Je suis français, je ne renie aucune part de ma culture. Mais je me suis senti libéré dès que j'ai posé le pied en Afrique »¹³⁵. S'il y était tout de même considéré comme un « blanc », Montardy entretint immédiatement des relations amicales avec les burkinais (« Je n'avais pas d'amis européens, je n'ai eu que des amis africains ; même mes premières copines étaient africaines »¹³⁶) et fut sensibilisé aux cultures et aux formes africaines. A l'inverse de Jean-Baptiste Leccia et de sa sœur Annie-Claire Panzani qui avaient fait leurs études secondaires au Maroc où « il y avait la séparation des cultures, dans le protectorat »¹³⁷, Montardy réalisa ses études entouré de jeunes burkinabais : « On était mélangé. Ce n'est pas difficile : quand j'ai passé le bac, on était que huit et j'étais le seul blanc. L'écrit était à Ouaga et l'oral à Bamako parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'enseignants »¹³⁸. Après son baccalauréat, il partit néanmoins pour Toulouse afin de débiter ses études en architecture. L'adaptation étant difficile dans « un pays de blancs » qu'il avait peu connu (lui qui se dit « génétiquement » conçu pour le Tiers-Monde¹³⁹), il y resta deux ans avant de repartir pendant un an en Afrique, puis revint quelques temps en France, et repartit à nouveau pendant cinq ans en Côte d'Ivoire où étaient désormais installés ses parents. Il y réalisa alors son VSNA, de 1963 à 1964, en tant que décorateur pour une émission de télévision d'alphabétisation pour les adultes. Décidé à obtenir son diplôme d'architecte, il retourna en France mais l'école régionale de Toulouse le refusa en raison de ses absences longues et répétées. Finalement, il entra à l'UP de Marseille au sein de l'atelier Franco-International dirigé par Paul Nelson, dans la même promotion que Georges Felici, et présenta son diplôme sur l'utilisation du bois dans l'habitat économique en 1970. Quarante-huit heures plus tard, il était à nouveau en partance pour l'Afrique, dans le même avion que Jean-Baptiste Leccia qu'il n'avait que vaguement croisé à l'école de Marseille. Après quelques péripéties¹⁴⁰, Montardy finit par être embauché à l'ARSO en tant

¹³⁵ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Propos d'Annie-Claire Panzani, entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani, le 19 juin 2019 à Marseille.

¹³⁸ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

¹³⁹ « Ce que tu peux retenir est que génétiquement j'ai été conçu pour le Tiers-monde [rires]. » source : entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

¹⁴⁰ Montardy arriva à Abidjan sans travail : « Pour la petite histoire si tu veux... Jean-Paul Martin était un des trois conseillers du président Houphouët-Boigny. J'ai demandé audience. Il y avait un planton qui m'a dit qu'il fallait remplir un papier où j'ai écrit « recherche d'emploi. Présentation de mon diplôme ». Il est parti pour présenter le papier à Jean-Paul Martin et quand il est revenu, il m'a dit « non, il ne veut pas vous recevoir ». Bon je n'avais pas pris rendez-vous. Le planton me dit qu'il faut partir, je réponds « non, je vais remplir un autre papier » où j'ai mis « intérêt pour le bois dans l'économie de la construction en Côte d'Ivoire ». Il part et revient : « Il ne vous reçoit pas ». J'ai rempli un troisième

qu'architecte-urbaniste, chef du bureau technique d'architecture, avec trois autres architectes : un coopérant français, un ivoirien diplômé de la Faculté d'architecture de Liège et un ivoirien ayant étudié en Hongrie. Au sein de l'ARSO, Leccia et Montardy travaillaient sur le grand projet de la ville nouvelle de San Pedro. Il s'agissait de construire une ville ex-nihilo de 25 000 habitants avec une perspective d'accroissement à 100 000 habitants : études urbaines, schéma directeur de la ville, plans des lotissements, etc., et même la création d'une Caisse d'équipement des terrains par Leccia étaient les tâches que ces jeunes hommes, à peine expérimentés, durent réaliser (fig. 10 et 11). En tant qu'architecte, Montardy conçut également pour le compte de l'ARSO une vingtaine de villages qu'il proposa – sans grande approbation de la part des habitants - de construire en terre, mais aussi des immeubles de logements économiques, et des édifices publics comme un bureau de poste, un bureau des douanes, un collège d'enseignement secondaire ou un hôpital :

Donc j'ai fait 19 villages, dont certains en terre qui ont été refusés. [...] Ils voulaient construire en agglos. Ils disaient « on n'est pas des sauvages, on ne construit pas en terre ». Pourtant, ils m'avaient dit oui. Donc, j'ai mis du grillage sur les murs en terre et on a projeté un enduit en béton ; et là, ils étaient d'accord. [...] Il y a les villages donc et les 3650 logements qu'on a fait avec Jean-Baptiste. C'est notre grand cheval de bataille, c'est l'habitat économique : toujours en agglos, avec des techniques... Je te fais un croquis. On donnait la propriété à des gens qui étaient immigrés. On en a logé jusqu'à 100 000 mais dans des conditions décentes, pas des conditions de luxe. [...] C'est une expérience marquante ces 19 villages et 3650 logements où il y avait une gare routière, deux écoles primaires et des tas de prolongements sociaux : terrains de sports, commerces. Sur le plan humain, c'était passionnant. 10 000 habitants ont de suite habité là.¹⁴¹

Jean-Baptiste Leccia quitta la Côte d'Ivoire en septembre 1973 et s'installa à Aix-en-Provence où il s'inscrivit en Licence de géographie (option « géographie des pays sous-développés ») et commença dès novembre de la même année à enseigner à l'UP de Marseille en tant que chef de travaux pratiques en géographie. Michel Montardy, quant à lui, resta en Côte d'Ivoire jusqu'en 1979. S'il continua à travailler à l'ARSO, il répondit aussi en parallèle à des commandes privées de Thérèse Houphouët-Boigny, l'épouse du président ivoirien : appartements de standing à Abidjan, villas de luxe pour le président, supermarchés et complexe commercial, polyclinique, etc. De retour en France, il fallut peu de temps pour que Jean-Baptiste Leccia lui demanda de venir le rejoindre à

papier où j'ai mis « recherche de piston pour trouver un boulot » ; et Jean-Paul Martin m'a reçu. [...] Alors, ça le fait rire cette candeur, candeur un peu calculée de ma part. Mais c'est toujours bien d'avoir l'air un peu candide. « Je ne partirai pas temps que vous ne m'aurez pas donné un conseil ». Alors que si tu es un peu raisonnable, tu ne dis pas cela à quelqu'un que tu ne connais pas. Alors il me dit « allez voir à l'ARSO ». Je lui réponds que j'y suis allé hier où j'ai reçu une réponse négative. Il insiste pour que j'y retourne : « écoutez monsieur Montardy, allez-y ! ». Il s'était dit « je vais le pistonner ». Donc quand je suis arrivé à l'ARSO, on m'a dit « mais on ne savait pas que vous êtes ami avec Jean-Paul Martin », que je n'avais jamais tant connu que pendant une heure. Il les avait appelés entre-temps. » Source : entretien avec Michel Montardy, le 18 juin 2019 à Marseille.

¹⁴¹ Ibid.

l'école en lui arrangeant un rendez-vous, sans le prévenir¹⁴², avec François Bret...afin de commencer à enseigner à l'UP de Marseille, dans le Groupe Tiers-Monde.

Patrice Dalix : une vie de coopérant, le tiers d'une carrière

Au regard des parcours évoqués, il apparaît que les enseignants ayant développé une posture « développementaliste », en raison des approches et des objectifs antiimpérialistes, humanitaires ou opérationnalistes qu'ils véhiculaient, eurent pour beaucoup une expérience en tant que coopérant tournée principalement vers l'opérationnalité. Parmi ces enseignants, Patrice Dalix est peut-être celui qui consacra le plus de temps à la Coopération, au point d'y avoir dédié un livre autobiographique¹⁴³, et d'affirmer qu'il s'agissait d'un tiers de son activité professionnelle. Né en 1942 à Paris, il effectua, après son secondaire au lycée Louis-Le-Grand, ses études à l'ENSBA de Paris, d'abord dans l'atelier Beaudouin, puis dans l'atelier Bernard, devenu atelier Bourbonnais. Une fois diplômé, il partit en Tunisie faire son service national au titre de la Coopération, de 1969 à 1970, à l'École d'architecture de Tunis - où se trouvait également Serge Dollander, futur enseignant de l'UP n°6 (fig. 12). Il y assuma le rôle de directeur des études et d'enseignant responsable de l'atelier « habitat » de cinquième année :

A l'époque, c'était Mai 68 ; l'école avait explosé et été divisée en Unités pédagogiques d'architecture. Et, un de ceux qui avaient réfléchi à ces UP était un prof qui revenait des Etats-Unis ou du Canada : [Alain] Renier. Comme il s'occupait avec le ministère des relations internationales, qu'il préparait les programmes des UP, il me dit « Il y a l'école d'architecture de Tunis qui est en train de se créer. Si cela t'intéresse, tu peux poser ta candidature ». Et voilà que j'arrive à Tunis et me trouve bombardé Directeur des études de l'école d'architecture de Tunis, qui à l'époque avait 27 étudiants...maintenant il y en a plus de 2000, c'est la plus grosse école du continent africain en nombre d'étudiants. L'école était à l'intérieur des Beaux-arts comme celle de Paris. Il y avait architecture, peinture, sculpture, mosaïque, etc. Le gros intérêt est que, quand je suis arrivé là-bas, il y avait un coopérant américain...c'était un « peace corps », ceux qui ne voulaient pas faire la guerre du Vietnam, des sortes d'objecteurs de conscience, mais qui moyennant une sélection difficile pouvaient aller travailler dans un pays en développement en ayant un salaire pour avoir juste de quoi vivre, sans avoir le droit de conduire une voiture, etc. Ils étaient encasernés d'ailleurs au Etats-Unis. Avant de partir, il fallait qu'ils apprennent l'arabe. Il y en a qui faisaient un peu du renseignement...mais ce n'était pas le cas en

¹⁴² « Jean-Baptiste me pousse par les épaules dans la salle d'attente. Je me demande ce que je fais là, à attendre, alors que je n'ai rien à lui dire. Au bout d'une demi-heure – j'allais partir –, Bret sort et me dit « alors, il paraît que vous voulez travailler chez nous ? ». Je dis que non, parce que je n'y avais pas réfléchi une seconde. Et puis après tout, je dis oui. » Source : entretien avec Michel Montardy, le 18 juin 2019 à Marseille.

¹⁴³ Patrice Dalix, *Op. cit.*, Paris, L'Harmattan, 2013.

architecture. Donc, on s'est mis autour d'une table ; il y avait un belge, un suisse, un français, moi-même, un américain et un canadien pour faire le programme de l'école.¹⁴⁴

A Tunis, Patrice Dalix fit la connaissance de Jean-Paul Flamand qui y était « allé à l'invitation de l'école d'architecture de Tunis pour discuter de la mise en place de l'enseignement »¹⁴⁵, mais surtout il se lia d'amitié avec le *peace corps* américain¹⁴⁶, qui deviendra expert du Programme des Nations unies pour les établissements humains (PNUEH, ou UNCHS en anglais), avec lequel Patrice Dalix mena par la suite plusieurs missions. Une fois son VSNA terminé, Dalix partit durant une année à la Rice University à Houston faire un master en informatique. De retour en France, il travailla un peu dans le domaine de l'informatique, enseigna au sein d'un nouveau centre de formation professionnelle d'architecture, Promoca¹⁴⁷, et commença à réaliser plusieurs missions d'expertise à l'étranger. Dans un premier temps, en 1975, il créa avec Yves Cabanne et Guillaume Chantry la cellule « Habitat-Construction » au sein du Groupe de recherche et d'échange de technologie (GRET), une association dépendante du Centre de formation des coopérants culturels et techniques internationaux (CFECTI) sous la double tutelle du ministère de la Coopération et du ministère des Affaires étrangères. En 1976-1977, il fut responsable pour le compte de l'Aturba – une grande agence pluridisciplinaire à tendance communiste créée par Claude Le Goas et Serge Lana - d'un projet d'« Assistance à l'unité de préfabrication de logements ENIP » en Algérie, financé par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI):

Je crois que j'étais le chef d'équipe. Il y avait Fachatte en tant qu'économiste et Serge Lana en tant qu'architecte. Mais Lana était un caractériel qui avait très mal subi la dernière guerre [...] Le jour où il arrive à l'aéroport d'Alger, il dit « non, je ne peux pas, j'ai autre chose à faire à Paris, je ne veux pas ». Il y avait le français devenu algérien qui nous attendait avec sa bagnole avec le drapeau, etc. Mais il est reparti en avion, ce qui fait qu'on s'est retrouvé à deux... non, il y avait aussi un ingénieur. Le sujet de l'étude était très intéressant, c'était un procédé de préfabrication.¹⁴⁸

Dans l'équipe, se trouve donc Serge Lana, un ingénieur et Raymond Fachatte, enseignant d'économie de la construction à l'UP n°1, qui fit partie de la première équipe pédagogique de

¹⁴⁴ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

¹⁴⁵ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

¹⁴⁶ Dans l'autobiographie de Patrice Dalix, il prend le patronyme de Bob Hardy, tandis que Patrice Dalix devient Paul. Voir : Patrice Dalix, *Op. cit.*, Paris, L'Harmattan, 2013.

¹⁴⁷ Pour avoir un aperçu de ce qu'était Promoca, voir Jean-Marc Cailleau, « La formation professionnelle continue diplômante dans l'enseignement de l'architecture : L'apport original de PROMOCA dans la pédagogie pour la formation des architectes », *Cahiers de l'HEns A20*, séminaire n°3, avril 2018.

En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/4238>

¹⁴⁸ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

l'atelier « Tiers-Monde » dirigé par Dalix quelques années plus tard. Afin d'améliorer la productivité et la qualité des logements en Algérie, ils proposèrent de modifier la technique des moules horizontaux pour obtenir des logements plus variés et plus adaptés aux modes de vie. En 1978-1979, toujours pour le compte de l'Aturba, Dalix fut consultant sur un projet de l'ONUDI pour le « Développement du secteur de la construction en Yougoslavie, S.A.P. Vojvodine ». En 1980, il réalisa une mission à la demande de l'INERBA (Institut national d'études et de recherches du bâtiment en Algérie), organisme du ministère de l'Habitat et de la Construction algérien, sur la « Valorisation des potentialités locales dans la construction en Algérie : application à l'habitat en Grande Kabylie », au cours de laquelle il préconisa la fabrication de briques en argile. En 1981, Dalix effectua une mission en République Centrafricaine, avec le GRET et deux Volontaires du Progrès, pour le ministère de la Coopération français, sur un « Projet de remise en état des bâtiments administratifs en RCA utilisant au mieux les potentialités locales »¹⁴⁹. Cette année-là, il débuta à enseigner à l'UP n°1, en novembre 1981, après avoir répondu à « un appel d'offre pour l'enseignement dans les pays en développement à l'UP n°1, et j'ai été pris du fait que j'avais vécu deux ans en Tunisie à l'école d'architecture et j'avais commencé à faire des missions dans des pays en développement »¹⁵⁰. Il s'agissait de prendre la suite d'un atelier consacré au « Tiers-Monde » dirigé autrefois par Jean Tribel, membre de l'AUA (agence pluridisciplinaire à tendance communiste proche de l'Aturba) alors que celui-ci rejoignait le ministère de l'Urbanisme. En 1982-1983, il réalisa une mission pour le compte de l'ONU-Habitat (PNUEH, Programme des Nations unies pour les établissements humains) au sein d'un programme financé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). Dans ce projet « Habitat et aménagement des établissements humains en zone rurale en Haute-Volta », il eut pour mission d'évaluer les résultats et de formuler des recommandations auprès des bailleurs de fonds. Enfin, en 1995, il fut chargé de réaliser avec une équipe d'architectes-urbanistes locaux, dans le cadre d'un projet du PNUD/ONU-Habitat et avec le soutien de l'ambassade de France, le règlement urbain de Luang Prabang au Laos, puis un « Manuel de conception des règlements urbains au Laos ». Pendant près de vingt-cinq ans, Patrice Dalix exerça donc en tant qu'expert dans différentes régions du monde (fig. 13 à 15), au sein de programmes de coopérations multilatérales largement financés par les organismes de l'ONU, ce qui alimenta son enseignement à l'UP n°1.

¹⁴⁹ Curriculum vitae de Patrice Dalix. Archives personnelles de Patrice Dalix.

¹⁵⁰ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

Prémices en coopération du programme inter-UP « Ville orientale »

L'autre pendant des enseignants de notre corpus d'étude vécut ses expériences de coopération en tant qu'enseignant, et développa par la suite une posture plus théorique sur l'architecture et l'urbanisme, liant enseignement et recherche, avec pour objet d'étude les pays non-occidentaux. En ce sens, si un certain nombre des personnalités évoquées ci-avant menèrent des recherches et des missions d'expertises à titre privé (pour le ministère de la Coopération, pour des programmes européens ou des Nations unies), ceux que nous allons présenter maintenant eurent une production scientifique importante, mais au sein des jeunes laboratoires de recherche des UP (et pour certains par la suite au CNRS) avec des financements provenant principalement du Secrétariat de la recherche architecturale.

Jean-Charles Depaule, sociologue de formation, effectua son service national au titre de la Coopération de 1970 à 1972, alors qu'il enseignait depuis déjà un an et demi à l'UP n°3. Son choix porta, parmi les pays qui lui furent proposés, sur l'Égypte car il avait déjà eu une expérience profondément marquante dans cette région du monde, au Liban, durant un été au cours de ses années d'hypokhâgne. Proche du sociologue Henri Raymond, il fit succinctement connaissance avant de partir au Caire avec le frère de celui-ci, l'historien spécialiste de l'Empire Ottoman, André Raymond¹⁵¹, alors directeur-adjoint de l'Institut français d'études arabes de Damas (IFEAD). Durant ces années, Depaule fut professeur de français dans un collège égypto-égyptien, puis enseigna le français à des instituteurs égyptiens issus de milieux ruraux. Il profita plus particulièrement de ce temps au Caire pour s'intéresser à la ville - il l'arpenta, recopia des plans, lut des livres sur son histoire – et rencontra des historiens installés à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), en face du Centre culturel où il enseignait : Thierry Bianquis et Jean-Claude Garcin, avec qui il collabora par la suite à plusieurs reprises - Garcin devenant son collègue lorsque Jean-Charles Depaule partit dans les années 1990 travailler au sein de l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, UMR 7310, Université Aix-Marseille, fondé par André Raymond¹⁵²). Plus particulièrement, au Caire, il fit la connaissance de la jeune

¹⁵¹ « J'avais fait la connaissance d'André Raymond entre-temps, évidemment. Puisque je partais pour le Caire, il m'avait reçu. Donc, je commençais à le fréquenter. André Raymond était déjà un monsieur important dans le paysage. Il dirigeait déjà l'Institut de Damas et avait été pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale [IFAO] – grand institut – et finissait sa thèse sur les artisans et commerçants au Caire. [...] Donc il m'avait pistonné pour que j'ai un poste d'architecte et ils se sont aperçus que je n'étais pas architecte – je l'ai su bien après. [...] Donc je me suis retrouvé professeur. » - Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

A propos d'André Raymond, voir : Sylvie Denoix, « Hommages à André Raymond (1925-2011). Un chercheur infatigable », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, n°13, juin 2012. En ligne : <https://journals.openedition.org/remmm/7945>

¹⁵² L'histoire de l'IREMAM est complexe ; mais nous pouvons dire rapidement qu'il s'agit, à la suite de plusieurs processus (regroupement en 1969 autour de l'Institut de recherches méditerranéennes – IRM – et création d'un GIS

architecte égyptienne Sawsan Noweir, avec laquelle, d'une part, il anima l'atelier « Réhabilitation urbaine dans une ville arabe - Le Caire » au sein du programme « Ville orientale » dans les années 1980, et d'autre part, mena des recherches au sein du l'ADROS à l'UP n°3 sur l'habitat en Égypte.

Serge Santelli, quant à lui, effectua son service national au titre de la Coopération entre 1971 et 1973, après avoir passé presque deux ans (septembre 1968 à mai 1970) aux Etats-Unis à la Graduate School of Fine Arts à l'université de Pennsylvanie, dans l'atelier de Louis Kahn, grâce à la bourse Harkness¹⁵³. Il décida alors de partir enseigner l'architecture à l'Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis (ITAAUT) - où Patrice Dalix avait également fait son VSNA près d'un an plus tôt - plutôt qu'à l'université de La Plata en Argentine. Il y créa un atelier d'analyse architecturale sur la médina, et mit en place un séminaire d'été dans la ville de Mahdia qui regroupait des étudiants de l'ITAAUT et des étudiants de l'UP n°8 (trois séminaires d'été furent organisés entre 1972 et 1974¹⁵⁴), ce qui préfigura l'atelier « Structure urbaine au Maghreb » qu'il dirigea par la suite au sein du programme « Ville orientale » et les recherches qu'il mena sur les villes tunisiennes.

L'Afrique, au regard du passé colonial de la France et donc des territoires gérés par le ministère de la Coopération, était le terrain privilégié de la Coopération comme le montre les expériences relatées ci-avant, mais l'Amérique Latine et l'Asie du Sud-est le furent aussi dans une moindre mesure. Ainsi, ce fut d'abord au Cambodge à Phnom Penh, puis à Vientiane au Laos en raison des événements politiques cambodgiens, que Charles Goldblum effectua son service national au titre de la Coopération en tant qu'enseignant à la faculté des beaux-arts à la fin des années 1960. De même, Pierre Clément découvrit l'Asie du Sud-est par le biais du service national au titre de la Coopération, lorsqu'il partit en août 1968 au Laos. S'il n'y exerça pas en tant

en 1976) d'un regroupement en 1986 à l'initiative d'André Raymond de plusieurs laboratoires : Le Centre de Recherche sur les Sociétés Méditerranéennes (CRESM), le Centre de Recherche sur l'Orient Arabe Contemporain (CEROAC), le Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Proche-Orient (GREPO), deux équipes du Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée Occidentale (LAMPO) et une équipe de l'Institut de Géographie de l'université d'Aix-Marseille.

Nous nous permettons cette précision succincte car le CEROAC, avec Paul Bonnenfant, ou le GREPO ont parfois été les collaborateurs, avant que l'IREMAM existe, de certains de nos protagonistes. Par ailleurs, Jean-Charles Depaule, mais aussi son ancien étudiant Jean-Luc Arnaud, feront une partie de leur carrière à l'IREMAM.

Pour connaître l'histoire précise de l'IREMAM : <https://iremam.cnrs.fr/spip.php?article83>

¹⁵³ Au sujet des expériences nord-américaines de cette génération d'architectes, voir : Caroline Maniaque, *Les architectes français et la contre-culture nord-américaine 1960-1975*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Louis Cohen, Paris VIII Vincennes Saint-Denis, 2006 – et le livre qui en est tiré : Maniaque Caroline, *Go west : des architectes au pays de la contre-culture*, Marseille, Parenthèses, 2014.

¹⁵⁴ Curriculum vitae de Serge Santelli, Archives Nationales : 20120418/24, dossier « Maghreb ».

La ville de Mahdia est récurrente dans le parcours de Serge Santelli : il participa à l'organisation du séminaire « Architecture arabe et structure de la médina au Maghreb » avec l'Association de sauvegarde de la médina (ASM) et l'ITAAUT en juillet 1979, et elle fit l'objet d'étude dans plusieurs de ses rapports de recherche, en vue d'une comparaison avec les médinas de Tunis et Testour.

qu'enseignant mais comme architecte pour la construction d'une école d'ingénieurs agricoles (il devait tout de même initialement partir enseigner à la faculté des Beaux-arts de Phnom Penh), il fit avec sa compagne Sophie Charpentier la rencontre de plusieurs personnalités qui les encouragèrent à faire de nombreux relevés sur le terrain : le géographe Christian Taillard qui travaillait sur la plaine de Vientiane, l'ethnologue Jacques Lemoine, l'anthropologue franco-laotien Amphay Doré qui les emmena à Luang Prabang, et l'ethnologue Charles Archaimbault.

Taillard faisait ses petits relevés et puis il a commencé à nous faire aller sur le terrain [...]. Il a commencé à nous donner le goût d'aller dans les villages, d'étudier les maisons, etc. et il a commencé aussi à nous former un peu au travail de terrain. Il y a eu un deuxième ethnologue qui a joué un rôle très important pour nous : Jacques Lemoine, spécialiste de la Chine et des populations venues en Asie du Sud-est. Ces braves gens avaient de très belles bibliothèques. Donc nous nous sommes formés sur le tas à l'ethnologie et à l'enquête de terrain. Enfin, nous avons rencontré un troisième personnage qui est Amphay Doré. A l'époque Jacques Lemoine était au CNRS, Amphay Doré était au CNRS [...]. Amphay Doré nous a fait venir à Luang Prabang dans sa famille. Nous avons vraiment travaillé avec lui. Quand nous avons eu fini notre temps de coopération – j'ai eu une hépatite virale et je l'ai transmise à Sophie, nous étions convalescents donc il nous fallait être moins actifs –, nous nous sommes mis à travailler sur le terrain et essentiellement à Luang Prabang. Et puis, il y a eu un quatrième personnage qui était chercheur à l'École française d'Extrême-Orient – Charles Archaimbault – et était un grand spécialiste du Laos qui vivait alors en Thaïlande. Il nous a dit qu'il avait étudié les rituels de construction au sud du Laos, au centre du Laos mais pas dans le nord. Donc il nous a conseillé d'étudier les rituels dans le nord pour pouvoir faire un travail avec lui. Alors nous nous sommes mis à étudier les rituels de construction dans le nord – au départ, sans rien y connaître, sans rien savoir. Tout cela se passait en lao ou en padi – leur latin local – mais aidés par Amphay Doré qui était déjà formé, déjà ethnologue. Il était passionné d'architecture et par ce que nous faisons donc il a beaucoup travaillé avec nous. La qualité du travail que nous avons pu faire lui doit énormément. Au deux autres aussi mais à lui plus particulièrement parce qu'il nous a trouvé des informateurs pour traduire des manuscrits, etc. Notre thèse lui est redevable de beaucoup de choses.¹⁵⁵

De retour en France en juillet 1970, le couple travailla quelque temps dans l'agence de Joseph Belmont, puis débuta sa thèse à quatre mains - *L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains*¹⁵⁶ - sous la direction de Lucien Bernot à l'École Pratique des Hautes Etudes (EPHE), VIe section (l'actuelle EHESS), au sein du CeDRASEMI. Réalisée à partir des nombreux relevés qu'ils effectuèrent lors de leurs périples asiatiques, la thèse fut soutenue en

¹⁵⁵ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

¹⁵⁶ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains*, Paris, École pratique des hautes études / CERA, tome 1 et 2, 1975.

avril 1975, après un passage aux Langues O' (INALCO- Institut national des langues et civilisations orientales). Simultanément, Pierre Clément entra en 1972 à l'Institut de l'Environnement, et Sophie Clément-Charpentier commença à enseigner à l'EHESS. La carrière de Pierre Clément mêla responsabilités institutionnelles, recherches, enseignements et pratiques architecturales, où l'Asie occupa toujours une part importante.

Ainsi, à partir de ces premières expériences en coopération, se créa une fois de retour en France un réseau nébuleux, une mouvance, de personnes travaillant sur les pays non-occidentaux, sur les pays qu'ils avaient découverts. Collaborant parfois, rivaux d'autres fois, mais se croisant assurément régulièrement, ils formaient un petit réseau en France à l'intérieur d' « un groupe d'experts et de consultants mondiaux, tels Jacob Crane, G. Anthony Atkinson, Ernest Weissman, Charles Abrams et Otto Koenigsberger, qui parcouraient le monde pour offrir leur expertise aux gouvernements du monde », comme le rappelaient les directeurs des deux numéros annuels de l'*ABE Journal* récemment consacrés à l' « aide étrangère »¹⁵⁷. S'ils demeurent moins connus que certains de leurs homologues américains, anglais ou allemands ayant débuté leurs carrières d'experts internationaux souvent dès les années 1940, comme eux, la formation, l'enseignement et la recherche furent le moyen de mettre à profit ces expériences, notamment lorsque le « renforcement des capacités locales » fut davantage mis en avant au tournant des années 1980.

Chapitre 1.4

L'ambiguïté de la Coopération, l'ambivalence du coopérant

Les malaises des coopérants, entre les idéaux de l'engagement et les réalités géopolitiques

Si la Coopération française s'inscrivait dans la suite des indépendances et débuta officiellement en 1959 au moment où fut créé par le Général de Gaulle le ministère éponyme de la Rue Monsieur, l'idée d' « aide au développement » envers ces pays émergea directement dans l'après-guerre, remplaçant officiellement celle de « mise en valeur » des colonies instituée par le Plan Sarraut, tout en assurant une « continuité : c'est la même politique qui a été poursuivie quels que soient les présidents, les partis et les majorités au pouvoir »¹⁵⁸. Et ainsi que le soulignaient les directeurs des deux numéros de l'*ABE Journal* consacrés à « l'aide étrangère », dans les pays du Sud, « l'architecture, l'urbanisme et l'urbanisme n'étaient donc pas étrangers à une économie du savoir

¹⁵⁷ Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded knowledge Economy », *ABE Journal*, n° 21 « Expertise » et n°22, « Pedagogies », 2023.

Voir particulièrement l'introduction du numéro « Expertise ».

¹⁵⁸ Jean-François Médard, « Les aspects politiques de la coopération franco-africaine », dans OPCF, *Op. cit.*, 1998, p.19.

émergente financée par l'aide étrangère – un contexte dans lequel la production et la circulation du savoir étaient autant liées à la valeur politico-économique qui leur était attribuée par la diplomatie de l'aide étrangère qu'à l'héritage durable de plusieurs siècles de colonialisme. »¹⁵⁹ - ce que d'autres soulignaient déjà dans les années 1990 plus précisément au sujet de la France :

On y trouve [dans le Plan Sarraut de 1923] en effet une conception de l'aide au développement associant projets économiques et projets sociaux – dans les domaines de la santé et de l'éducation -, une conception qui a toujours sous-tendu l'aide française et qui n'a pas disparu aujourd'hui. [...] Le plan Sarraut avait bien sûr été élaboré par des ingénieurs et des économistes français, donc par des étrangers aux régions à mettre en valeur. Mais ils étaient persuadés de savoir ce qu'il fallait faire pour y promouvoir le développement. Je dirais que nous avons continué à faire des plans Sarraut, à proposer à nos anciens colonisés les recettes (la planification à la française, par exemple) qui ont réussi chez nous et dont on pense qu'elles réussiraient chez eux.¹⁶⁰

Entre les années 1944 et 1946, furent donc mis en place les outils principaux de ce qui devint la coopération bilatérale et la coopération multilatérale. Alors que de nombreux pays étaient durement touchés par la guerre qui venait de finir, les Accords de Bretton Woods fondèrent deux institutions afin de mettre en place une organisation monétaire mondiale, servant dans un premier temps à aider à la Reconstruction des pays touchés, puis à participer au développement des « pays sous-développés » – *via* la coopération multilatérale - selon des avantages mondiaux dictés par les grandes puissances : la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD ou Banque Mondiale), et le Fonds Monétaire International (FMI). Dans cette perspective, le président états-unien Harry Truman annonçait sa doctrine du « helping people to help themselves » dans son discours sur « The Challenge of International Aid » le 20 janvier 1949, afin d'aider les pays pauvres à parvenir à la prospérité et la paix, c'est-à-dire d'endiguer la misère dont pourrait profiter l'« oppresseur » soviétique pour faire valoir sa position, qui serait bien plus bienveillante et bénéfique¹⁶¹.

En France, à la suite de la Conférence de Brazzaville, la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer (CCFOM) et le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) furent créés respectivement en 1944 et 1946, et « c'est à partir de la création de ces deux institutions que l'on peut dater l'introduction du vocable "aide". »¹⁶² Ces institutions prirent leur place et leur

¹⁵⁹ Introduction dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded Knowledge Economy », *ABE Journal*, n° 21 « Expertise », 2023.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/14412>

¹⁶⁰ Jacques Giri, « coopération française et développement économique », dans OPCF, *Op. cit.*, 1998, p. 31

¹⁶¹ Pour une synthèse du discours de Truman, voir : <https://www.trumanlibrary.gov/education/presidential-inquiries/challenge-international-aid>

¹⁶² Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Op. cit.*, 1985, p.6.

sens dans les étapes successives ayant conduit à la dissolution de l'Empire colonial français. En 1946, alors que dans les colonies africaines une volonté de reconnaissance et d'autonomie apparaissait très fortement, la nouvelle Constitution changea nominalement l'Empire français par l'Union française, et donna alors théoriquement¹⁶³ le statut de citoyen à tous en abolissant l'indigénat. Ensuite, la Loi-cadre dite « Defferre » tenta, entre 1956 et 1958, de mettre en place des gouvernements élus au suffrage universel ou des collèges électoraux dans les territoires français d'« outre-mer », pour finalement aboutir au référendum de 1958 qui consacra la Communauté franco-africaine au sein de la Cinquième République (seule la Guinée, avec Sékou Touré, parmi quinze pays africains, répondit « non » au référendum et devint indépendante), puis la « Communauté renouvelée » en 1960, avant que la fin de la Guerre d'Algérie parachevât la dislocation de l'Empire colonial français. C'est d'ailleurs dans cet entre-deux de la Communauté franco-africaine, alors que les pays d'Afrique subsaharienne (ex-AOF et ex-AEF) prenaient leur indépendance, que le ministère de la Coopération fut créé. A cet occasion, le FIDES devint en 1959 le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) et la CCFOM devint en 1958 la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) : des instruments considérés par beaucoup comme « des héritages toilettés du dispositif colonial »¹⁶⁴.

Nonobstant, les années 1960 furent généralement décrites comme « l'âge d'or de la coopération » où les coopérants et les populations locales étaient dans un état de prédisposition à « une découverte mutuelle empreinte de bienveillance, de fraternité et d'adhésion partagée aux valeurs de l'anticolonialisme sous toutes ses formes, du progrès et du développement »¹⁶⁵, car l'aide au développement était présentée « comme instrument dépolitisé et visant à lutter contre la pauvreté »¹⁶⁶, rendant difficile l'opposition à cette pratique affichée comme généreuse. D'autant plus que, durant les premières années, la Coopération était présentée comme un moment de faste villégiature exotique, tel que le montre un *Guide pratique à l'usage des agents de la coopération* publié en 1964, mettant en avant la possibilité pour un Européen de vivre « plus largement, plus agréablement qu'il pourrait le faire dans la même condition en France. », d'avoir accès à « des plaisirs et des distractions auxquels beaucoup ne songeaient pas en France », comme « faire de la voile, du ski

¹⁶³ « La constitution française de 1946 avait accordé la citoyenneté réclamée par les élites des colonisés (notamment Dahoméens, Malgaches, Sénégalais) mettant fin au régime de l'indigénat, mais le dualisme fondé sur des critères ethniques entre citoyens blancs et nouveaux citoyens noirs demeurait » Source : Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p.18.

¹⁶⁴ Philippe Hugon, , *Art. cit.*, 2014, p.26.

¹⁶⁵ François Siino, « Malentendus dans la décolonisation. Coopérants de l'enseignement supérieur au Maghreb (1960-1980) », dans Samia El Mechat et Florence Renucci (dir.), *Les décolonisations au XXI^e siècle. Les hommes de la transition*, Paris, L'Harmattan, 2014, n.p.

¹⁶⁶ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p. 30.

nautique, de la pêche sportive ou bien du cheval, de la chasse, etc. »¹⁶⁷ Un doux euphémisme qui, dans les faits, se révélait bien plus « compliqué », ainsi que l'expliquait Jean-Paul Flamand, puisque les indépendances, et avec elles, les politiques de Coopération, ne marquèrent pas une rupture nette entre une période coloniale et une période post-coloniale, ce qui était perceptible dans les difficultés de sociabilité avec les nationaux, entre sympathie, abnégation et méfiance :

Oui, c'était même étonnant [mais j'étais bien accueilli]. Mais c'est l'hospitalité : le voyageur, on l'accueille, on lui donne à boire (c'était le pire, du lait de chèvre chaud avec quelques mouches dedans. En Côte d'Ivoire, c'était un mauvais schnaps hollandais dans un grand verre à 10h du matin). Mais oui, toujours bien accueilli. Beaucoup de respect, cette façon de tendre la main en soutenant le bras parce que la main de l'autre – du blanc – est lourde. [...Raconte son expérience récentes dans les centres de migrants...]. Cette salutation vient de très loin : c'est le blanc en tant que blanc, en tant qu'homme de pouvoir. « Peut-être qu'on peut avoir une relation amicale avec lui, on va voir ». C'est très compliqué. C'était même extrêmement émouvant car ce sont des villages très pauvres. En fin de saison sèche, il n'y a plus rien à bouffer, c'est du sable partout, de la poussière. L'eau est à 3km, on envoie les gamines et les femmes. Mais, on tue le poulet qui reste pour vous. Parce que je suis l'hôte. C'est un pays où il y a l'islam aussi, un islam tolérant (pas celui des cinglés d'aujourd'hui). J'étais en brousse quand Kennedy est mort en 1963. Il y avait des gens qui déambulaient avec le transistor à l'oreille, et j'en ai vu pleurer à l'annonce de sa mort parce qu'il était l'image du progrès, de la liberté. Très ambiguë tout ça. En même temps, la France était aussi celle qui avait apporté l'école. Compliqué.¹⁶⁸

Ainsi, au début des années 1970, les journaux français commencèrent à décrire un « malaise » qui s'installait chez les coopérants¹⁶⁹ en raison, selon François Siino, d'un changement de perception sur leur présence et leur mission, aussi bien du côté des coopérants eux-mêmes que des pays d'accueil¹⁷⁰. Avant même de percevoir l'ambivalence de leur position, les coopérants devaient faire face aux ambiguïtés de la coopération : être au service d'un pays pour l'aider à se développer mais travailler aussi pour la France et ses propres intérêts, monter des actions locales mais suivant bien souvent des modèles exogènes et dominants, travailler avec des acteurs locaux tout en étant finalement leur concurrent¹⁷¹. En ce sens, Philippe Hugon relève qu'au cours des années 1960, « les jeunes coopérants français ont ainsi le plus souvent mal intégré les continuités que constituaient la

¹⁶⁷ *Guide pratique à l'usage des agents de la coopération*, s.e., 1964, p.12

¹⁶⁸ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

¹⁶⁹ Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, « Un certain malaise règne parmi les coopérants français », *Le Monde*, 31 octobre 1970. En ligne : https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/10/31/un-certain-malaise-regne-parmi-les-cooperants-francais_2661208_1819218.html

¹⁷⁰ François Siino, « Malentendus dans la décolonisation. Coopérants de l'enseignement supérieur au Maghreb (1960-1980) », dans Samia El Mechat et Florence Renucci (dir.), *Op. cit.*, 2014, n.p.

¹⁷¹ Alain Vivien, *Op. cit.*, juillet 1982.

communauté franco-africaine et les liens de la “Françafrique” » puisqu’ils « ont parfois survalorisé les responsables politiques des pays nouvellement indépendants et mal analysé les limites que représentaient les changements politiques souvent de façade par rapport à la pesanteur de l’histoire et des déterminants économiques et sociaux »¹⁷² :

De même, la première période de la coopération, dans les premières années des indépendances, était marquée par de nombreuses illusions de la part de certains coopérants surestimant le rôle du politique et l’intégrité des responsables. La croyance aux changements profonds l’emportait chez de nombreux coopérants sur les permanences des rapports de pouvoir, la pesanteur des rapports sociaux et l’inertie relative de l’économie de rente. Les oppositions binaires entre tradition et modernité ou entre le mal colonial et le bien post-colonial, l’emportaient souvent sur la prise en compte de la complexité des sociétés, faites de réappropriations, de ruses, de simulacres et de rhétorique ou d’idéologie mobilisatrice.¹⁷³

Parfois plus révolutionnaires ou antiimpérialistes que ceux qu’ils avaient érigés en hérauts de ces luttes – auxquels il fallait paradoxalement venir en aide –, certains coopérants pouvaient faire face à un certain nombre de désillusions, notamment face à l’immobilisme, aux compromissions des dirigeants, ou aux détournements des projets de développement. Ni amertume ni frustration apparaissent dans les récits des expériences en coopération des enseignants de cette étude, mais plusieurs histoires montrent, déjà à leur échelle, une forme d’embarras. Ainsi, Michel Montardy racontait les obligations auxquelles il dut se plier en dehors de son travail à l’ARSO lorsqu’il était en Côte d’Ivoire :

Après le deuxième volet de mon activité a été que j’ai été embauché par Thérèse Houphouët-Boigny pour construire pour elle. Et, je me suis laissé faire. C’était officiel mais, en y réfléchissant, je ne suis pas sûr que ce fût très bien. J’ai travaillé pour la présidence et la présidente m’a dit « vous travaillez pour moi en plus ». Bon je l’ai fait : j’ai construit des supermarchés, un bâtiment de 7 ou 8 étages, beaucoup de grands magasins pour Thérèse Houphouët-Boigny qui possédait une chaîne de supermarchés.¹⁷⁴

Au même moment, alors qu’ils réalisaient ensemble le projet de la ville nouvelle de Sans Pedro, Jean-Baptiste Leccia racontait, parmi bien d’autres anecdotes plus ou moins équivalentes, une gestion financière peu scrupuleuse de l’opération :

Un des experts français souleva bien le fait que la Caisse d’équipement des terrains louait à son profit des équipements réalisés sur des emprunts consentis par la France et remboursés par l’Etat ivoirien ce qui était proche du détournement de fonds, le chef de mission lui fit signe de se taire.

¹⁷² Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p.28.

¹⁷³ Philippe Hugon, *Ibid.*, 2014, p.33.

¹⁷⁴ Entretien avec Michel Montardy, le 18 juin 2019 à Marseille.

J'appris par la suite par un de mes amis en poste au cabinet du ministre français de la Coopération que les consignes étaient de s'assurer que le projet de San Pedro avançait à son rythme, sans être regardant sur l'utilisation des fonds.¹⁷⁵

Bien plus tard, et dans une autre région du monde, alors qu'il travaillait à Luang Prabang dans les années 1990, Patrice Dalix racontait, quant à lui, les compromis qu'il fallut faire pour mener à bien les projets de l'ONU :

Zou restant ferme sur ses positions, Bob Hardy [chef de projet de l'ONU-Habitat au Laos] comprit vite que, s'il rompait son contrat avec China-Construc, il aurait toutes les peines du monde à trouver rapidement une autre entreprise experte en VRD et acceptant de travailler au Laos, pays dont les conditions de vie des expatriés étaient difficiles à cette époque.

Une transaction eut donc lieu. China-Construc s'engageait à respecter ses quotas d'importation, mais pouvait continuer à gérer son immeuble résidentiel, son restaurant et sa boutique de produits informatiques importés.

Ainsi, cette entreprise de construction chinoise avait profité de son savoir-faire en VRD pour implanter dans un pays étranger des activités commerciales qui n'avaient aucun rapport avec sa spécialité.¹⁷⁶

Dans ces années-là, trois rapports publiés entre 1989 et 1990¹⁷⁷ mettaient en avant les problèmes croissants de la Coopération française bilatérale et multilatérale. Dans le dernier, bien qu'Alain Vivien restait assez optimiste, il n'hésitait pas à mettre en cause les « connivences » dans les problèmes de la Coopération et de l'« Aide au développement » en France – mais comme ailleurs, finalement – faisant que « les événements qui secouent durement plusieurs Etats de coopération, notamment en Afrique, ne peuvent exclusivement être imputés à des fautes politiques endogènes » : « Nous avons soutenu, nous soutenons trop encore des dispositifs politico-économiques sans imagination et dont la décrépitude a été longtemps masquée par trop de complaisances, voire de connivences. »¹⁷⁸ Il faut dire que la politique de Coopération française avait déjà, lorsque ce rapport fut publié, un lourd passif du point de vue de l'affairisme et de l'ingérence avec notamment les

¹⁷⁵ Jean-Baptiste Leccia, *Op. cit.*, 2011, p.127.

¹⁷⁶ Patrice Dalix, *Op. cit.*, 2013, p. 34.

¹⁷⁷ Denis Samuel-Lajeunesse, *Rapport sur les orientations à moyen terme de notre politique d'aide au développement*, avril 1989 ; Stéphane Hessel, *Relations de la France avec les pays en voie de développement*, février 1990 ; Alain Vivien, *La rénovation de la coopération française*, 1990.

¹⁷⁸ Alain Vivien, *La rénovation de la coopération française*, rapport au premier ministre, Paris, La documentation française, 1990, p.13-14.

réseaux Foccart¹⁷⁹ sous de Gaulle ; auxquels s'ajoutèrent par la suite les réseaux Pasqua¹⁸⁰ sous Mitterrand, et d'autres lobbysmes dénoncés par François-Xavier Verschave dans son livre *La Françafrique, le plus long scandale de la République*¹⁸¹.

Mais au-delà des seuls intérêts bilatéraux, de la France et de ses « partenaires », la polarisation du monde entre l'« Occident capitaliste » et l'« Est communiste » sous la Guerre froide, participa largement à la mise en place pérenne de ce système international d'aide puisqu'elle était aussi, pour le bloc de l'Est, le moyen d'endiguer l'expansion du communisme, et inversement pour le bloc de l'Ouest, en s'assurant le soutien des pays du « Tiers-Monde ». C'était d'ailleurs en réponse à cette conception bipartite Est/Ouest du monde que l'économiste Alfred Sauvy forgea le concept de « Tiers-Monde » - rapidement popularisé et repris en masse -, dans lequel il comparait l'organisation féodale moyenâgeuse avec l'organisation planétaire du début des années 1950, où le monde capitaliste serait assimilé à la noblesse, le monde communiste au clergé et un troisième monde, souvent oublié et délaissé, au tiers-état¹⁸². Alors que Nikita Khrouchtchev entamait les réformes révisionnistes de déstalinisation après le décès du leader en 1953, il redéfinissait aussi la politique étrangère menée par l'Union soviétique¹⁸³. Révisant les idéologies pro-décolonisation de Lénine et de l'Internationale communiste (Komintern), Khrouchtchev estimait que ces pays « en voie de libération » ne pourraient qu'inévitablement se diriger vers le socialisme, sous différentes formes, et donc se ranger du côté de l'URSS. En menant une telle politique extérieure, il voyait le moyen d'« imprimer au mouvement de décolonisation un élan irrésistible et une orientation qui conduirait à court terme à un certain isolement des puissances capitalistes, et à moyen terme à une prédominance du monde socialiste, condition à ses yeux d'une politique de coexistence pacifique avec l'Occident »¹⁸⁴.

¹⁷⁹ Jacques Foccart était le « Monsieur Afrique » du Général de Gaulle, et mit en place des réseaux de « barbouzes » (agents secrets luttant contre le communisme) pour garder les anciennes colonies dans le giron de la France.

Voir les entretiens de Jacques Foccart avec Philippe Gaillard dans *Foccart parle [tomes 1 et 2]*, Paris, Fayard, 1995-1997.

¹⁸⁰ Le fils de François Mitterrand fit l'objet de scandales au regard de son implication dans les réseaux de la « Françafrique » de Charles Pasqua, et notamment par rapport à la vente d'armes en Angola. Sans compter sur la campagne de François Mitterrand, financée par la société d'extraction pétrolière Elf qui avait d'importants intérêts en Afrique, et notamment dans la région des Grands Lacs (Rwanda, Zaïre, etc.).

¹⁸¹ François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998.

¹⁸² Alfred Sauvy, « trois monde, une planète », *L'Observateur*, 14 août 1952, n°118.

¹⁸³ Comme le montra son engagement auprès de Nasser en 1956 lors de la Crise de Suez.

Voir : Marco Galeazzi, « Le PCI, le PCF et les luttes anticoloniales (1955-1975) », *Cahiers d'Histoire*, n°112-113, 2010.

En ligne : <https://journals.openedition.org/chrhc/2132>

¹⁸⁴ Robert Bosc, « L'URSS face aux revendications du Tiers Monde : soutien de principe et intérêt mutuel », *Revue française de science politique*, n°4, 1976, p. 696.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_4_393681

Néanmoins, le « Tiers-Monde » ne se rangea pas complètement du côté du bloc communiste, et formait bel et bien un troisième bloc comme le pressentait Alfred Sauvy en 1952. En avril 1955 se tint la Conférence afro-asiatique de Bandung en Indonésie. Celle-ci, réunissant 29 pays¹⁸⁵, montra - outre la volonté affirmée du « Tiers-monde » de faire son entrée sur la scène internationale - l'émergence d'une coalition entre pays africains et pays asiatiques. La question du « non-alignement » y fut discutée sans que les pays n'arrivèrent à « adopter des attitudes communes et [à] engager des actions concertées »¹⁸⁶, en raison notamment du conflit sino-soviétique qui commençait à faire jour. Un an plus tard, la déclaration de Brioni, le 19 juillet 1956, soumise par Tito, Nasser, Nehru et Soekarno lança néanmoins le mouvement des « non-alignés », et érigeait ces dirigeants en chefs de file. Une première Conférence des pays non-alignés se tint à Belgrade en septembre 1961, avec la participation de 25 pays à part entière et 3 pays observateurs, durant laquelle les idées pacifistes de Nehru dominaient. La deuxième Conférence des non-alignés, au Caire en octobre 1964 avec la participation de 47 pays non-alignés et 10 pays observateurs, dénonçait quant à elle avec beaucoup plus de véhémence le colonialisme persistant, l'impérialisme et l'ingérence des pays occidentaux, suivant les thèses de Soekarno et Sékou Touré. Dès la troisième Conférence, à Lusaka en septembre 1970, le mouvement commença à s'étioler. Toutefois, lors de la première Conférence de Belgrade les pays non-alignés s'étaient mis d'accord sur certains points au sujet des implications réelles du « non-alignement »¹⁸⁷, mais le flou était suffisamment entretenu pour que des divergences apparaissent. Le principe de non-alignement, loin du neutralisme, avait ses propres objectifs : participer aux affaires mondiales en tant que médiateur afin de réformer la structure des relations internationales vers une formule antiimpérialiste, « Et animés par cette volonté de changement, les P.N.A. [pays non-alignés] exercent une pression sur chacun des deux

¹⁸⁵ « Cette Conférence des nations afro-asiatiques initiée par la Birmanie, le Ceylan, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan, s'est réunie à Bandoeng, Indonésie, du 18 au 24 avril 1955. Ont également participé aux travaux de la conférence des représentants des pays suivants: Afghanistan, Cambodge, République populaire de Chine, Égypte, Éthiopie, Côte-de-l'Or, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Laos, Liban, Liberia, Libye, Népal, Philippines, Arabie saoudite, Soudan, Syrie, Siam, Turquie, République populaire du Vietnam (Vietminh), Etat du Vietnam et Yémen. Face aux blocs capitaliste et communiste, les participants à la conférence de Bandoeng expriment leur opposition à toute forme de colonialisme. » - Communiqué du compte-rendu final de la conférence afro-asiatique de Bandung.

En ligne : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?idictionnaire=1458>

¹⁸⁶ Pour une chronologie de la mise en place du mouvement des « non-alignés », voir notamment : Georges Fischer, « Le non-alignement et la Conférence d'Alger (septembre 1973) », *Tiers-Monde*, tome 14, n°56, 1973, p. 855-876.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1973_num_14_56_1973

¹⁸⁷ « Un pays non-aligné doit : a) Suivre une politique indépendante fondée sur le non-alignement (sic !) et la coexistence pacifique ; b) Soutenir les mouvements de libération nationale ; c) Ne pas adhérer à un accord militaire multilatéral conclu dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest ; d) Ne pas être partie à un accord militaire bilatéral conclu avec une grande puissance dans le cadre de l'opposition Est-Ouest ; e) Ne pas avoir accordé des bases militaires à une puissance étrangère. » Source : Georges Fischer, *Art. cit.*, 1973, p. 860.

blocs et sur leurs relations réciproques »¹⁸⁸. Mais cela engendrait une certaine ambiguïté dans leurs positions car « ils peuvent appuyer l'Est ou l'Ouest. [...] Leur politique est loin d'être celle de l'équidistance. Un Etat peut être non-aligné à l'égard de certains autres seulement : ainsi l'Inde, pays non-aligné en général, est alignée à l'égard de la Chine et du Pakistan »¹⁸⁹. Les « non-alignés » semblaient, dans un jeu d'équilibre délicat, vouloir tirer profit de chacun des deux autres blocs, car finalement, Bandung montrait une volonté de poursuivre le processus de décolonisation, après l'indépendance politique et la création des nouveaux Etats-nations, vers une indépendance économique et une autonomie effective. Ainsi, des accords de coopération, plus ou moins similaires aux accords bilatéraux français, étaient signés par différents pays du « Tiers-Monde » avec les pays d'un bloc comme de l'autre, notamment dans le champ architectural, comme l'a remarquablement montré Lukasz Stanek, dans *Architecture in Global Socialism. Eastern Europe, West Africa and the Middle East in the Cold War*¹⁹⁰.

Patrice Dalix, dans ces récits autobiographiques, mettait justement en avant les positions à double tranchant des pays « non-alignés ». En 1976-1977, trois ans après la quatrième Conférence des non-alignés organisée à Alger, Dalix réalisa pour le compte de l'Aturba une mission d'assistance à la préfabrication de logements en Algérie. Un pays tenu depuis plus de dix ans par le président Houari Boumediene, militaire socialiste et nationaliste membre du FLN, qui lança en 1972 son projet de « 1000 villages socialistes »¹⁹¹. Bien que le Parti communiste français sous la houlette de Maurice Thorez avait prôné, au moins jusqu'en 1957, pour le maintien de l'Algérie dans l'Union française au moment des « événements d'Algérie » et avait condamné les agissements du FLN afin d'assurer la puissance de la France face à l'ennemi américain, c'est par le biais du réseau communiste que l'Aturba eut accès à cette commande près de quinze ans après la fin de la guerre :

Par exemple, pour les études qu'on a faites en Algérie... Alors, ça, c'était le réseau communiste, parce qu'il y a un type qui avait fait HEC et qui était passé du côté du FLN pendant la guerre d'Algérie. Il était devenu un peu le petit ami d'un colonel qui était PDG de la Direction nationale des coopératives, c'est-à-dire l'intendance du FLN [...]. Je crois que par l'intermédiaire de ce type-là qui était communiste, puisqu'il était passé de l'autre côté, ils [l'ATURBA] avaient eu ce contrat de l'ONUDI.¹⁹²

¹⁸⁸ Georges Fischer, *Art. cit.*, 1973, p. 860.

¹⁸⁹ Georges Fischer, *Art. cit.*, 1973, p. 859.

¹⁹⁰ Lukasz Stanek, *Architecture in Global Socialism. Eastern Europe, West Africa and the Middle East in the Cold War*, Princeton, Princeton University Press, 2020.

¹⁹¹ Alberto Arecchi, Cyrille Megdiche, « Les villages socialistes en Algérie », *Cahiers de la Méditerranée*, n°19, 1, 1979, p. 3-14. En Ligne : https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1979_num_19_1_1457

¹⁹² Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

Et Patrice Dalix de relater dans son livre autobiographique ses aventures russes lors de cette mission en Algérie :

Le malaise de Paul [pseudonyme de Patrice Dalix] et Jacques, à la sortie de la chambre d'hôtel de Yayatov [responsable du suivi des projets à l'ONUDI], avait longtemps fait travailler leur imagination. Leur verre ne contenait-il pas une substance destinée à leur tirer les vers du nez ? Tous les fonctionnaires internationaux russes de l'ONUDI n'appartenaient-ils pas au KGB ? L'URSS n'essayait-elle pas d'obtenir des marchés en Algérie dans le domaine de la préfabrication de logements ? Paul et Jacques n'auraient-ils pas été utilisés par le KGB pour fournir des informations et des contacts ?¹⁹³

Au-delà de leur pure rhétorique, les questions de Patrice Dalix révèlent bien l'ambivalence de ces programmes de coopération où se cachaient bien mal des enjeux géopolitiques plus importants. Si Ijlal Muzaffar développe l'idée de « l'impossible expert local » étant donné que les experts étrangers, notamment de l'ONU, se devaient d'être à distance des enjeux politiques nationaux, afin d'éviter toutes compromissions ou corruptions dans des intérêts locaux ou des agendas politiques autres que ceux des programmes de coopération¹⁹⁴, la réalité du terrain fut tout autre et participa donc à des désillusions chez certains coopérants voyant leurs idéaux ébranlés par d'autres objectifs politiques menés aussi bien du côté des pays pourvoyeurs que des pays bénéficiaires de l'aide. Nombre de coopérants s'étant engagés par altruisme et solidarité - puisque tous ne le firent pas par militantisme antiimpérialiste ou tiers-mondiste - voyaient leurs impulsions s'entrecroiser de manière ambiguë avec des motivations géopolitiques et économiques les dépassant. De ce fait, souvent critiques vis-à-vis des politiques de Coopération, comme le souligne Julien Meimon, « s'ils deviennent l'armature de la coopération française, ils ne “font” pas corps dans cette institution qui peine à exercer sur eux une réelle emprise »¹⁹⁵. Cette relation paradoxale entre certains coopérants et le ministère de rattachement – phénomène assez récurrent chez les personnes engagés, proches du militantisme, qui ont tout de même besoin des institutions pour initier des actions – se retrouve encore de nos jours, de manière plus ou moins forte, dans le discours de ceux que nous avons pu rencontrer : politique qualifiée de néocoloniale, moquerie envers des programmes où « il y a toujours un peu de démagogie quand on s'adresse au Tiers-Monde »¹⁹⁶, etc.

¹⁹³ Patrice Dalix, *Op. cit.*, 2013, p.24.

¹⁹⁴ Conversation entre Hannah Le Roux et Viviana d'Auria, « Appropriating Aid and Its Multiple Histories », dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°22, « Pedagogies », 2023.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/15369>

¹⁹⁵ Julien Meimon, *Art. cit.*, 2014, p.67

¹⁹⁶ Entretien avec Jean-François Tribillon, le 25 juin 2019 à Paris.

« Ni missionnaire, ni mercenaire » : coopérants au sein de l'économie du savoir et de l'aide au développement

L'assistance technique et scientifique, avec son envoi de coopérants, fut pour un temps décrite comme le joyau de la Coopération française. Pour autant, c'était au sein de son corps que « les ambiguïtés ou contradictions des positions de coopérants » mirent en exergue les problèmes de la Coopération, à l'échelle individuelle - « frustrations ou mauvaise conscience de cadres de substitution payés à des niveaux élevés face aux jeunes scolarisés » -, et plus globalement – « conscience du rôle d'acculturation et de mimétisme des modes de consommation et du risque de déresponsabiliser les nationaux ou du coût budgétaire pour le pays récepteur évalué au prix de remplacement du coopérant. »¹⁹⁷ En un mot, chez certains, la Coopération était souvent vue comme une forme de paternalisme bienfaiteur permettant avant tout le maintien de l'hégémonie culturelle et de l'influence économique de l'ancienne métropole, sous couvert d'une politique de coopération de substitution censée être provisoire, relevant davantage du néocolonialisme ou du néo-impérialisme.

Relayé par les journaux dans les années 1970, le « malaise » commença à s'installer dans le corps des coopérants dès les années 1960, comme le soulignait Yves Fuchs lui-même ancien coopérant, et plus particulièrement autour des « années 68 » :

Depuis quelques années, périodiquement, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, *Esprit* et d'autres encore, découvrent qu'il existe un « malaise » chez les coopérants de tel ou tel pays et que, enseignants ou assistants techniques, se heurtent à des difficultés matérielles, psychologiques, idéologiques énormes dans l'accomplissement de leur tâche, qu'ils remettent en cause la finalité de la coopération (définie dans ces journaux et revue comme une chose en soi, indépendamment de la politique de coopération de l'impérialisme français), qu'ils contestent le rôle qu'on leur fait jouer, ne voulant être, suivant la formule célèbre, « ni missionnaires, ni mercenaires ».¹⁹⁸

La formule « ni missionnaires, ni mercenaires » portée par certains coopérants n'est pas fortuite, et provient directement des idéologies présentes au sein du groupe antiimpérialiste de l'UP n°6. En janvier 1968, le groupe Alger du CEDETIM publia un texte au titre éloquent qui prit rapidement la forme de manifeste pour l'association et pour la « coopération rouge » : « Ni missionnaires, ni mercenaires : coopérants ! ». Gustave Massiah évoquait alors ce texte comme étant la ligne de conduite du CEDETIM, participant à la distinction idéologique sur les processus de développement entre d'un côté les « marxistes », antiimpérialistes et de l'autre, les « chrétiens », tiers-mondistes :

¹⁹⁷ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p.33.

¹⁹⁸ Yves Fuchs, *Op. cit.*, 1973, p.158-159.

Dans notre groupe du CEDETIM, il y avait quelques chose de particulier, c'est que quand on arrivait, on était confronté à la présence coloniale française qui était restée. Le groupe CEDETIM était à gauche, mais l'ensemble de la Gauche. Donc, quand on était confronté à Tananarive aux réac', venir du PC, des trotskystes, des maoïstes était secondaire, ce qui explique la philosophie du CEDETIM qui est un groupe très unitaire. Alors janvier 1968, le groupe d'Alger avait sorti un texte excellent qui s'appelait « ni missionnaire, ni mercenaire : coopérants ». [...] Donc c'était un peu ça la ligne du CEDETIM. [...] . C'est-à-dire que chacun parlait de ce qu'il voulait. Au Sénégal par exemple, il y avait un débat très fort sur « qu'est-ce qu'on fait de la coopération ? »¹⁹⁹

Cette réflexion critique sur la coopération portait sur les politiques menées par les pays occidentaux, les pourvoyeurs de l'aide, mais aussi sur les « pays en développement » qui en étaient bénéficiaires. Ainsi, ils pouvaient être aussi critiques envers les gouvernements de certains pays du « Tiers-Monde », simultanément à leur désapprobation de la politique de Coopération française ; d'autant plus qu'il s'agissait souvent des gouvernements africains proches du gouvernement français comme celui du président ivoirien Houphouët-Boigny. Ce fut dans de telles circonstances que Jean-Paul Flamand, par exemple, démissionna de son poste au Sénégal en 1965 :

J'y travaille jusqu'en mai-juin 1965. Là, je démissionne parce que deux amis avec qui je travaillais à l'Animation Rurale venaient d'être expulsés du Sénégal. [...] Parce qu'ils étaient allés en Guinée sans en demander l'autorisation et sans en parler. Ils avaient été passer un week-end là-bas pour voir ce qu'il se passait du côté de Sékou Touré qui était, lui, sur des positions indépendantistes dures, anti-françaises, etc. Comme le service de la Françafrique fonctionnait très bien, l'ambassade de France en a été informé et en a informé la police sénégalaise ; c'était l'époque où il y avait une rupture totale des relations des pays africains avec la Guinée. Donc ils ont eu deux jours pour décamper. Si vous travaillez sur le sujet, il faut toujours avoir en tête la Françafrique ! [...] Donc j'ai dit « non, ça ne marche pas comme ça, je démissionne ». Senghor m'appelle et me dit « Flamand – parce que je m'appelle Flamand comme mon oncle Paul Flamand qui a créé les éditions du Seuil qui était l'éditeur de Senghor -, mon cher Flamand, on a besoin de toi. Il n'y a pas de raison... » Mais non, je ne veux pas.²⁰⁰

Et ce fut pour des raisons tout aussi « subversives », décidément peu enclin à entrer dans le moule du sage coopérant, qu'il fut renvoyé de son poste en Côte d'Ivoire en 1967 :

Et au bout d'un moment je téléphone, on me dit « attendez, on va vous dire quand vous pouvez venir ». Et puis, au bout d'un mois ou deux, j'en ai eu marre et j'ai pris l'avion pour Abidjan. Je me pointe dans le bureau du directeur qui me dit « qu'est-ce que vous faites là ? Vous rentrez dans votre chambre d'hôtel, vous vous y enfermez, je ne veux pas vous voir vous n'êtes pas là. » [...] Parce que l'ambassade de France n'avait pas encore donné son accord. Et j'ai attendu trois semaines dans ma chambre

¹⁹⁹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

²⁰⁰ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

d'hôtel que l'ambassade de France me donne un feu vert ; moyennant quoi au bout de deux ans, la secrétaire fourguait au directeur toutes les notes que je lui donnais à taper et il y a eu des notes qui ont été suffisamment subversives pour que je sois convoqué chez le ministre du Plan – Kofi Annan – qui me dit « monsieur Flamand, ici, on n'a pas besoin des pieds rouges ! ». [rires] Retour à la case départ, je suis reparti en avion, voilà.²⁰¹

Au tournant des « années 68 », les répressions envers ces coopérants « pieds-rouges » s'accroissent jusqu'à la tolérance zéro, le devoir de réserve prenant le pas sur le droit de réserve. La loi du 13 juillet 1972 relative à l'expertise technique internationale statue davantage sur l'obligation de réserve du coopérant : « Ils sont tenus aux obligations de convenance et de réserve résultant de l'exercice de fonctions sur le territoire d'un Etat étranger et inhérentes au caractère de service public des missions qu'ils accomplissent au titre de l'article 1er de la présente loi. Il leur est interdit de se livrer à tout acte et à toute manifestation susceptible de nuire à l'Etat français, à l'ordre public local ou aux rapports que l'Etat français entretient avec les Etats étrangers. En cas de manquement aux obligations visées aux deux alinéas précédents, il peut, sans formalités préalables, être mis fin immédiatement à leur mission sans préjudice des procédures administratives susceptibles d'être engagées lors de leur retour en France »²⁰². Et, si le milieu de l'Enseignement supérieur pourrait sembler renfermer des enjeux géopolitiques moins importants que des grands programmes de développement infrastructureux, le témoignage de Carlos Pizarro, révèle un milieu pouvant être tout aussi coercitif :

Et puis après les choses pètent parce qu'elles ne correspondent pas à la réalité, c'est tout. A la réalité politique même ; parce que la France voulait avoir un autre type de coopération. Ce type de coopération cela ne rapportait pas [...] Tu vois, à un moment donné, c'est une question d'argent. La coopération française nous a permis, à nous, d'avoir un complément de salaire. Ce n'est pas que tu es obligé mais, à un moment donné, il faut que tu rentres dans les cases. Moi, j'ai mis les pieds dehors. A Lomé, ils n'ont plus voulu m'inviter parce que je dérangeais, je n'étais pas dans les cases de la coopération. [...] C'est tout un milieu – je vais employer un mot dur – mafieux. Et quand tu es comme ça, tu ne rentres pas. Parce qu'il y a des types qui ont des valeurs mais ils sont marginaux, parce que le système ne veut pas d'eux. Le système veut des gens qui font de la mousse, qui confortent que tout ce système fonctionne. Le système de la coopération, il fonctionne avec la mafia. [...] Et surtout, il ne faut pas dire des choses.²⁰³

²⁰¹ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁰² Article 3, Loi n° 72-659 du 13 juillet 1972 relative à l'expertise technique internationale.

En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000875581&categorieLien=cid>

²⁰³ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

Ne pas rentrer dans les cases, ne pas se conformer au moule de la Coopération, et « dire les choses » : certains le firent, non sans peine, non sans répercussion. Cependant, face à une représentation de prime abord très manichéenne opposant les « bons » coopérants à la « mauvaise » coopération, les chercheurs qui se sont intéressés à l'assistance technique et scientifique mettent en avant une diversité des profils : tous les coopérants ne s'engageaient pas uniquement pour des raisons pécuniaires avec la perspective d'une carrière meilleure, et tous les coopérants ne s'engageaient pas par militantisme tiers-mondiste ou par solidarité contre l'impérialisme. Claude Freud développa, avec Gilles Durufle et Jacques Richard, dans *Un Bilan de l'aide au développement*²⁰⁴ adressé au ministère de la Coopération, une typification des coopérants qu'il reprit ultérieurement dans son livre *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*²⁰⁵. A partir d'une série d'entretiens réalisés auprès d'assistants techniques français à Madagascar, il distingua deux grands types de coopérants. Les premiers, décrits comme des « re-colonisateurs », dont la carrière professionnelle en France serait « marqué du sceau de l'échec », auraient eu une démarche de repli sur soi, c'est-à-dire à la fois « une très grande agressivité à l'égard des autres » et « la certitude d'être la référence unique pour qui veut sortir du sous-développement », avec l'idée de bâtir chez les « sauvages », « un empire à l'image de la mère patrie et même plus beau encore »²⁰⁶. *A contrario*, les seconds auraient eu une réelle démarche de coopération :

Au fondement de la démarche de ces assistants techniques, on repère un projet imaginaire qui est le désir d'une renaissance. La quête d'aventure, d'ouverture, d'exotisme qui a motivé leur candidature à la coopération vise à les faire advenir dans un autre soi-même. La preuve la plus tangible qui soutient cette passion d'être un autre, nous la trouvons dans la fondation d'une alliance réelle ou imaginaire avec un partenaire malgache. [...] Ces coopérants s'intéressent pour des raisons professionnelles ou extra-professionnelles aux sciences humaines et sociales ; souvent ils sont médecins, économistes, géographes, sociologues, architectes et linguistes. [...] En général, ces coopérants ont de telles qualités d'organisateur et de conducteur d'hommes, que partout où ils s'installent, ils savent les rassembler et développer avec eux des actions positives. [...] Ils comprennent, sans pour autant y souscrire, que leurs collaborateurs malgaches profitent du peu de pouvoir que leur donne la place qu'ils ont dans le système de travail, pour s'octroyer certains avantages. On retrouve à ce niveau, la rivalité « fraternelle » qui est l'aiguillon de leur dynamisme, car contrairement aux coopérants qui veulent recoloniser Madagascar, et dont la haine de l'autre est telle qu'elle rend impossible toute confrontation directe, et a fortiori, tout dialogue constructif, les coopérants, dont la démarche est portée par la passion d'être un autre, jouent ouvertement la collaboration et ce que cela implique de tensions et de conflits. [...]

²⁰⁴ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Op. cit.*, 1985.

²⁰⁵ Claude Freud, *Op. cit.*, 1988.

²⁰⁶ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Op. cit.*, 1985, p. 168-171.

ce qui structure la démarche de ces coopérants est un fantasme de renaissance qui se soutient d'un désir de réparation [...].²⁰⁷

Il va sans dire que, si nous devons reprendre à notre compte les catégories proposées par Claude Freud, somme toute très binaires, les enseignants de notre corpus ayant eu une expérience en tant que coopérant ne seraient pas parmi les coopérants du « repli sur soi » ; sans correspondre pour autant complètement à la description de la deuxième catégorie. Cependant, à l'intérieur de cette catégorie de « démarche de coopération », Claude Freud distingue cinq sous-types : le « créole du ressentiment », le « missionnaire », l'« éminence grise », le « prince » et le « compagnon de route ». Les anciens coopérants de notre étude pourraient alors se situer à mi-chemin entre l'éminence grise (les coopérants jouant un rôle de conseiller, travaillant dans l'ombre pour aider le peuple à réaliser ses désirs d'émancipation et de développement) et le compagnon de route (représentant le « fantasme du bon coopérant », ne se posant pas en modèle pour « s'aventurer, voire “se perdre” dans le territoire de l'autre »), bien que chacun ait eu des motivations et des objectifs différents. Peut-être même que les « développementistes » du corpus d'étude penchaient davantage vers les « compagnons de route » au regard de la question posée par Claude Freud lorsqu'il décrivait cette catégorie : « A quel prix peut-on tenir une position aussi intenable, s'identifier à l'idéal du moi des Malgaches ? Il semble que la contrepartie en soit de refuser de se reconnaître dans la communauté coopérante et à la limite de s'en exclure. [...] A notre avis, ces coopérants, aux avant-postes de la quête d'une nouvelle coopération, prennent un risque important, car si le système n'évolue pas, ils seront exclus par les deux communautés »²⁰⁸.

Le refus chez certains coopérants de jouer le rôle qui leur était attribué pour parvenir aux finalités de la Coopération française conduisit alors, selon le témoignage d'Yves Fuchs, à établir une ligne de démarcation entre les « purs », c'est-à-dire les « révolutionnaires » participant à l'indépendance effective par l'aide au développement, et les « impurs » corrompus à l'impérialisme persistant de la France sous couvert d'aider au développement, que la question de la rémunération des coopérants éclaire de manière limpide :

Le coopérant, selon eux [les gauchistes], gagnerait trop d'argent. Son sursalaire, payé par l'essentiel par les pays sous-développés, ferait de lui un mercenaire, acheté et donc incapable de mener des luttes, de manifester sa solidarité aux combats 'révolutionnaires' des peuples des pays sous-développés, et ceci par crainte de perdre les avantages financiers qu'il retire de la situation.

[...] Pourtant, fidèles à leur tactique de division, c'est à l'intérieur des coopérants que les groupes gauchistes entendent faire passer la ligne de démarcation, la coupure. Il y aurait des coopérants

²⁰⁷ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Op. cit.*, 1985, p. 171-174.

²⁰⁸ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Ibid.*, 1985, p. 176-177.

complice de l'impérialisme et des coopérants véritablement révolutionnaires. Cette argumentation est souvent avancée de façon démagogique en direction des milieux des V.S.N.A. Eux seuls seraient purs et durs, car ils sont venus en coopération contraints et forcés (pour éviter de servir l'armée bourgeoise). Gagnant seulement un peu plus de mille francs par mois, ils ne sont pas vendus (suivant toujours les mêmes groupes gauchistes) à l'impérialisme.²⁰⁹

Il est vrai que le salaire d'un VSNA était inférieur (en 1969 par exemple, le VSNA coûtait en moyenne 21 000 franc par an au ministère contre 54 000 francs pour un coopérant civil²¹⁰), mais si les coopérants coûtaient dans l'ensemble chers à la France, ils coûtaient également beaucoup aux pays receveurs, selon des pourcentages différenciés d'un pays à l'autre²¹¹. Et même lorsque la France payait la majeure partie du salaire des coopérants dans certains pays plus pauvres d'Afrique subsaharienne, le problème demeurait. Les coopérants français revenaient moins chers aux pays d'accueil qu'un employé natif du pays dont ils auraient la charge complète du salaire, ce qui aurait favorisé le maintien d'une présence importante d'assistants français, prolongeant la « coopération de substitution » censée être provisoire. Patrice Dalix, conscient de ce qu'il gagnait lors de ses missions, mettait en avant un engagement sous forme de « don de soi » comme compensation :

Alors, le gros problème de la coopération est que du côté des coopérants, il y va s'il veut y aller sinon il est remplacé par quelqu'un, et du côté des autorités locales, on peut bien s'entendre avec toute une équipe d'organisation et pour des raisons politiques, etc. on se retrouve avec une autre équipe. C'est ce qui se passait à chaque fois au Burkina Faso ; il faut refaire les choses. Mais si les personnes restent longtemps en place, c'est un bon moyen. Et surtout, c'est le côté « main à la pâte » parce qu'ils savent combien on gagne. Ils le savent par le biais d'une secrétaire, etc. Mais quand ils voient un mec qui accepte d'aller dans un bouiboui avec eux et qui les invite à dîner, et qui travaille tard le soir... Il y a eu un chef de projet qu'ils ont renvoyé parce qu'il travaillait de telle heure à telle heure, etc.²¹²

Ainsi, la question de la rémunération confronte les positions politiques aux enjeux économiques dans l'« aide au développement ». La valeur financière donnée à la connaissance, inscrite alors dans un marché mondial, *via* la coopération bilatérale ou multilatérale, comme étant un produit à échanger et à négocier, amène plus largement à se demander quelles sont les connaissances qui ont de la valeur, et *a contrario*, quelles sont les connaissances considérées sans valeur. Autrement dit : qui est considéré comme expert ou consultant, et qui ne l'est pas. Dans le cadre des coopérations,

²⁰⁹ Yves Fuchs, *Op. cit.*, 1973, p. 168-169

²¹⁰ Julien Meimon, *Art. cit.*, 2014, p. 74

²¹¹ En effet, les pays receveurs participent au salaire du coopérant, selon des pourcentages différents d'un pays à l'autre. Au début des années 1970, la Côte d'Ivoire fit preuve d'une telle demande de coopérants qu'elle accepta de payer 60% du salaire du coopérant (alors que le Sénégal payait 30%, le Cameroun 25% et le Niger 21%). Les pays du Maghreb étaient particulièrement touchés par ce phénomène, puisque le Maroc contribua à hauteur de 92 % du salaire du coopérant, la Tunisie à 83% et l'Algérie à 58%. Source : Yves Fuchs, *Op. cit.*, 1973.

²¹² Entretien avec Patrice Dalix, le 18 septembre 2019 à Paris.

une valeur économique et symbolique précieuse était accordée au savoir étranger, occidental, au détriment des savoirs endogènes – rappelant alors la distinction, sous le colonialisme, entre les « civilisés » et les « primitifs » puisque les connaissances des experts étrangers devaient participer au « développement » des autres, mais dorénavant, sous les oripeaux des intentions libératrices affichées par les politiques de Coopération. A partir de l’ambiguïté inhérente au principe même d’aide au développement, s’installe alors un autre point d’ambivalence chez les coopérants : avoir érigé ces pays en hérauts des luttes antiimpérialistes tout en leur donnant implicitement une place d’« assistés » auxquels il faudrait apporter de l’aide. En participant à l’aide au développement, alors qu’ils revendiquaient de ne pas être « mercenaires », les coopérants consentaient finalement à la supériorité implicite donnée à leur connaissance au sein d’une économie mondiale du savoir qui les érigeaient en expert, à la différence des « inerts » locaux pour reprendre la distinction formulée par Charles Abrams²¹³, alors même qu’une majeure partie d’entre eux n’avait pas encore de réelle expérience professionnelle dans le domaine dans lequel ils étaient amenés à travailler, ou de connaissances particulières sur les pays dans lesquels ils s’inséraient. Philippe Hugon soulignait bien que dans tous les champs, pas seulement de l’architecture et de l’urbanisme, globalement, « le catéchisme du “coopérant” différait de celui de l’administrateur mais ils renvoyaient, tous deux, le plus souvent, à un esprit missionnaire religieux ou laïc, porteur de la bonne parole. »²¹⁴

Ainsi, pour Sabelo Ndlovu-Gatsheni, c’est finalement « la notion d’experts [qui] est problématique en soi » : « D’où viennent les experts ? Et où exercent-ils leur savoir-faire ? Lorsqu’ils se déplacent pour exercer leur savoir-faire, prennent-ils en compte d’autres formes de savoir ? Il peut y avoir d’autres experts qui ne sont pas des experts certifiés au sens strict, mais qui proviennent d’un autre savoir pour lequel il n’existe pas de certificat. Il s’agit néanmoins encore d’un savoir. [...] Dire que vous parlez ainsi, vous parlez en tant qu’expert, mais au nom de qui ? Au nom de qui parlez-vous et qui vous a donné le pouvoir de le faire ? »²¹⁵ De cette manière, l’historien indique les liens irréductibles entre géopolitique de la connaissance et économie du savoir. S’il ne s’agit pas d’observer avec un cynisme dogmatique les expériences de coopérations des enseignants formant le corpus d’étude de cette recherche, l’analyse critique de celles-ci ne peut faire abstraction des ambivalences inhérentes à ce système politico-économique où les inégalités persistaient. En ce sens, à l’échelle individuelle, il apparaît chez certains d’entre eux des formes de résistance et de

²¹³ Conversation entre Hannah Le Roux et Viviana d’Auria, « Appropriating Aid and Its Multiple Histories », dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°22, « Pedagogies », 2023.

²¹⁴ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p. 30-31.

²¹⁵ Conversation entre Sabelo Ndlovu-Gatsheni et Kenny Cupers, « Architectural Expertise and the Coloniality of Knowledge » dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°21 « Expertises », 2023.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/14125>

contestations du rôle qui leur était attribué dans ce système, abandonnant leurs positions privilégiées, notamment économiques, pour respecter leurs postures morales et politiques. Mais étaient-ils pour autant des « hackers de l'aide », pour reprendre l'expression d'Hannah Le Roux qui invite à s'intéresser aux trajectoires singulières, aux abandons des privilèges et aux vicissitudes endurés par ceux qui choisirent d'opérer autrement et de négocier leur rôle dans l'« aide au développement », déformant ainsi l'image cynique du corps des experts internationaux pour apporter un récit plus nuancé sur celui-ci ?

Un pied en dehors, un pied en dedans du système de Coopération

Dans un entretien avec Viviana d'Auria, Hannah Le Roux revient justement sur « la crise de conscience » que connurent certains experts internationaux : « Après un premier enthousiasme à l'idée de développement, ils se sont vite rendus compte qu'ils faisaient partie d'une plus grande machine d'extraction. Ils sont devenus mal à l'aise. »²¹⁶ Avec le malaise, venait parfois le refus de perpétuer certains agendas impérialistes et capitalistes allant à l'encontre de la recherche d'une véritable solidarité internationale. En citant *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi²¹⁷, l'historienne explique l'impossibilité de tenir cette position, à la fois en dedans et en dehors du système, conduisant ces coopérants à « [quitter] le pays colonisé, incapable de continuer à pratiquer une empathie radicale ou à soutenir ce projet de décolonisation, du moins là-bas. [...] Ils retournent presque inévitablement chez eux dans leur pays d'origine, même après des décennies de travail sur le terrain et malgré une grande sympathie et de solides amitiés avec des personnalités décoloniales. Ils n'ont pas continué à y opérer. »²¹⁸ Car, de même que le soulignait Georges Freud, leur sympathie devenait une emphatique empathie du Moi de l'Autre, c'est-à-dire une « identité impossible : quelqu'un ne sera jamais pleinement accepté en tant que personne locale », les poussant, dans une pleine « conscience de la non-appartenance », à refuser de continuer à assumer leur rôle d'expert, malgré les solidarités et les liens respectueux existant avec les acteurs locaux²¹⁹. Seulement, s'il faut bien souligner que les enseignants ayant travaillé sur les pays non-occidentaux ne tinrent effectivement pas leur position d'expert dans une permanente expatriation, mais plutôt ponctuellement au grès des missions et des allers-retours avec la France qui demeurait leur lieu d'ancrage, il y avait sans doute moins chez eux « l'empathie radicale » du Moi voulant devenir Autre

²¹⁶ Conversation entre Hannah Le Roux et Viviana d'Auria, « Appropriating Aid and Its Multiple Histories », dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°22, « Pedagogies », 2023.

²¹⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, précédé d'un *Portrait du colonisateur*, Buchet-Chastel, Corrèa, 1953.

²¹⁸ Conversation entre Hannah Le Roux et Viviana d'Auria, « Appropriating Aid and Its Multiple Histories », dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°22, « Pedagogies », 2023.

²¹⁹ Conversation entre Hannah Le Roux et Viviana d'Auria, *Ibid.*, 2023.

que chez le « colonisateur qui refuse » de Memmi. Bien que ne s'inscrivant pas dans le groupe des « développementistes » antiimpérialistes mais plutôt dans celui des « théoriciens apolitiques », Jean-Charles Depaule l'exprimait avec clairvoyance lorsqu'il nous expliquait les raisons de son intérêt pour l'Égypte :

[...] il y a cette idée que nous supportons d'autrui – celui qui est de l'autre côté de la mer – beaucoup plus. La mise à distance, la mise entre parenthèse et en même temps l'empathie sont d'autant plus facile qu'il s'agit d'un engagement temporaire – même si c'est un engagement intellectuel permanent, il y a des coulisses pour se retirer. En France, c'est plus compliqué. [...] J'ai toujours fait cela parce qu'au fond mon objet était ce monde qui se transforme. Alors, c'était peut-être une fuite pour répondre en termes moraux. Enfin, je n'ai pas travaillé devant l'ennemi donc ça va.²²⁰

L'adage « partir pour mieux rester » de la politique de la Coopération peut prendre alors une tournure inverse en l'appliquant aux expériences de ces enseignants. Mais, même depuis la France, leur position demeurait ambivalente, à la fois en dedans et en dehors, avec et contre la Coopération. Ainsi, Jean-François Tribillon, une fois son VSNA au Sénégal terminé, devenu entre-temps jeune enseignant à l'UP n°6, rejoignit également les équipes du Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat (SMUH). Créé en 1959 par l'ingénieur des Ponts Francis Bour, alors premier directeur de la Coopération Technique au nouveau ministère de la Coopération, avec l'appui financier de la Caisse Centrale de Coopération Économique, l'objectif du SMUH « était d'abord de sauvegarder le capital intellectuel (réflexions, savoir-faire, réalisations) souvent remarquable qui avait été accumulé en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture pendant la colonisation, et de permettre sa transmission et son utilisation par les jeunes nouveaux maîtres d'ouvrage »²²¹ pour les accompagner dans la « transition démographique ». Association loi 1901, le SMUH fut dirigé par Michel Arnaud, ingénieurs des Ponts, de sa création jusqu'en 1969, moment où celui-ci obtint son diplôme d'architecte et créa son agence d'architecture avec trois associés, dont Jacques Noizette, futur membre de l'équipe pédagogique du certificat « Architecture dans le Tiers-Monde » de l'UP n°2 dans les années 1980. D'autres architectes comptaient parmi les membres du SMUH, notamment Guy Lagneau et Michel Weill (*via* leur Société d'Études et d'Aménagement Planifiés), ainsi que Michel Gosselin. Ce dernier était un des intervenants de l'« Institut de recherches d'architecture tropicale » fondé par Kamal El Kafrawi à l'UP n°3, aux côtés entre autres de Michel Weill et de Jean-François Tribillon. Dès sa création, le SMUH mena une activité de formation, sous la houlette de Gosselin, pour accompagner de jeunes Africains dans leur projet de troisième cycle.

²²⁰ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

²²¹ Michel Arnaud, Jacques Dupaigne et Michel Gérard, « Le Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat », dans Jacques Bourdillon (dir.), *Les ingénieurs des Ponts au service de l'Afrique. Témoignages, 1945-1975*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 157.

En 1969, le secrétaire d'Etat à la Coopération somma le SMUH de clarifier sa position de centre de formation : furent alors créés, d'un côté, des « stages de maîtrise d'ouvrage » financés par la Coopération pour des étudiants « en fin d'études, juste avant le retour au pays, pour leur permettre un peu du compagnonnage qui leur manquerait inexorablement quand ils arriveraient chez eux »²²², et de l'autre, des « stages de techniques urbaines » adressés aux professionnels africains en tant que « complément de formation adapté à leur niveau, afin que de grosses erreurs soient évitées »²²³. A ce moment-là, Jean-François Tribillon faisait partie de l'équipe enseignante du SMUH et rédigea, parfois avec Gosselin, pour le compte de l'association plusieurs « manuels pédagogiques » (fig. 16 à 18) : *Urbanisme et législation domaniale et foncière en Afrique noire francophone* (1969), *Le développement des quartiers urbains périphériques* (1970), *Initiation à l'utilisation et au choix des échelles topographiques* (1970), *Eléments de droit foncier urbain africain* (1972) et *Petit lexique urbanistico-juridique* (1972)²²⁴. Si dans la préface du premier manuel du SMUH, Michel Gérard, secrétaire général de l'association, écrivait qu'ils acceptaient de se soumettre à la « gageure » de la commande qui leur était faite de rédiger ces manuels, mais avec le souhait de « ne jamais trouver notre manuel sur la table d'un technicien autrement qu'annoté, critiqué, passé au crible de l'expérience personnelle »²²⁵, ce type d'ouvrages - malgré toutes les bonnes volontés - reste un outil de connaissance à usage unidirectionnel, permettant difficilement une mise en débat à visée émancipatrice puisque les experts du SMUH restaient en position de sachants uniques²²⁶. Durant les années 1980, les pratiques pédagogiques et scientifiques de Tribillon se tournèrent vers un autre format, un autre outil, et ce n'est qu'au cours des années 1990 qu'il se remit à écrire des manuels, pour le ministère de la Coopération et son secrétariat d'Etat lorsque celui-ci fut dissout dans le ministère des Affaires étrangères : *Villes africaines, nouveau manuel d'aménagement* (1993) et *Maitrise d'ouvrage communale et urbaine en Afrique* (1998)²²⁷.

²²² Michel Arnaud, Jacques Dupaigne et Michel Gérard, *Ibid.*, 2010, p. 187.

²²³ Michel Arnaud, Jacques Dupaigne et Michel Gérard, *Ibid.*, 2010, p. 188.

²²⁴ Jean-François Tribillon, *Urbanisme et législation domaniale et foncière en Afrique noire francophone*, Paris, SMUH, 1969 ; Maxime Poubel, Michel Gosselin et Jean-François Tribillon, *Le développement des quartiers urbains périphériques*, Paris, SMUH, 1970 ; Michel Gosselin, Jean-François Tribillon et Jean-Marc Venuat, *Initiation à l'utilisation et au choix des échelles topographiques*, Paris, SMUH, 1970 ; Jean-François Tribillon, *Eléments de droit foncier urbain africain*, Paris, SMUH, 1972 ; Jean-François Tribillon, *Petit lexique urbanistico-juridique*, Paris, SMUH, 1972.

²²⁵ SMUH, *Manuel d'urbanisme en pays tropical. L'habitat [tome 1]*, Paris, ministère de la Coopération, 1975, n.p.

²²⁶ Le numéro 21 du *Bulletin inter-établissement* proposait en février 1977 une présentation succincte de ce manuel, avec un commentaire peu ou prou similaire : « Conçu pour des lecteurs représentant (ou liés à) l'administration dans des opérations d'urbanisme, ce « manuel » général s'essaye en même temps à ouvrir l'esprit sur certains problèmes et à le maintenir dans une réflexion où la question du contrôle de l'administration sur l'habitat est majeure. D'où une curieuse utilisation de la notion de « mode de production » comme critère de différenciation de l'habitat. » (p. 2)

²²⁷ Jean-François Tribillon, *Villes africaines : nouveau manuel d'aménagement foncier*, Paris, ministère de la Coopération/ADEF, 1993 et Jean-François Tribillon, *Maitrise d'ouvrage communale et urbaine en Afrique*, Paris, ministère des Affaires étrangères, 1998.

Il faut dire que la Coopération française connaissait une crise importante dans les années 1980, qui s'amplifia dans les années 1990. En 1982, dans un rapport remis par Alain Vivien au ministre délégué à la Coopération, justement consacré à l'assistance technique et aux coopérants, celui-ci commençait par lister les problèmes soulevés par les coopérants eux-mêmes : « l'assistance technique apporte les modèles de son pays d'origine et contribue à l'acculturation des autochtones », « son statut, sa rémunération rendent les rapports difficiles avec les cadres et homologues nationaux qui ne manquent pas de comparer leur niveau de vie à celui des expatriés », « l'assistance technique peut en certains cas déresponsabiliser les nationaux et les maintenir dans un état de tutelle défavorable au développement », « l'assistance technique coûte cher à l'Etat donneur, comme au receveur », et « l'assistance technique est souvent mal adaptée aux conditions d'un développement endogène, parce que trop souvent mal insérée, mal préparée, mal suivie »²²⁸. Pourtant, si le deuxième mandat de François Mitterrand, et même à partir du milieu du premier, vit bien la Coopération française s'enliser, son arrivée au pouvoir en mai 1981 figura un espoir pour beaucoup souhaitant une ère nouvelle éloignée du conservatisme de la Droite, à l'image de Carlos Pizarro :

C'était une époque riche parce que les gens étaient très différents. [...] Je me suis vraiment régala pendant des années, jusqu'à 1990/91. Après, le gouvernement, ça a commencé à dérailler. Il n'y a plus d'espoir. Parce que 1981, pour moi, a été un moment extraordinaire. On collait des affiches la nuit, on donnait des roses, etc.²²⁹

Plus particulièrement, Mitterrand - qui avait été Ministre de la France d'Outre-mer de 1950 à 1951 et signataire de la déclaration du Comité France-Maghreb en 1953 - donnait un espoir de renouveau quant aux relations françaises avec les anciennes colonies et autres « pays en voie de développement » :

Pendant les dix-huit premiers mois du septennat, une grande effervescence régnait autour de la définition d'une nouvelle politique de coopération avec le Tiers-Monde. Des hommes qui, à des titres divers, s'en inquiétaient depuis longtemps — Jean-Pierre Cot, Claude Cheysson, Stéphane Hessel — allaient pouvoir donner leur pleine mesure. Sans oublier les fonctionnaires militant dans les divers rouages de l'administration, les ONG, les responsables au Parti socialiste. Tous étaient mobilisés pour faire passer les principes de respect mutuel et de solidarité dans la réalité politique. De ce bouillonnement d'idées devaient sortir un instrument rénové : un grand ministère du Développement, une doctrine : une nouvelle approche de l'aide et de la coopération, des moyens : une augmentation substantielle de l'aide publique au développement (APD). La France, enfin, allait se doter des moyens de son ambition pour le Tiers-Monde ! Quatre ans après, il faut bien constater que tout n'a pas été

²²⁸ Alain *Op. cit.*, juillet 1982, p.5.

²²⁹ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

réalisé. Malgré des avancées réelles, la continuité l'a emporté sur le changement. La réforme administrative, chacun le reconnaît, a été un fiasco.²³⁰

Ses premiers discours marquèrent les esprits. En septembre 1981, lors de la conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Paris à l'UNESCO, Mitterrand déclara que « La solidarité pour le développement avec l'ensemble du Tiers-monde m'apparaît tout à la fois comme la clé de notre avenir commun et une nécessité pour nous. Aider le Tiers-Monde, c'est s'aider soi-même à sortir de la crise »²³¹. En octobre 1981, durant la Conférence Nord-Sud de Cancun, il affirmait que « [...] les destins du Sud et du Nord sont inextricablement liés [...] C'est pourquoi nous opposons à la fallacieuse et stérile opposition entre pays développés et sous-développés, tous frappés par la crise, l'idée d'un codéveloppement généralisé »²³² (19 octobre) - et aussi qu'« Il n'y a pas et ne peut y avoir de stabilité politique sans justice sociale [...] L'antagonisme Est-Ouest ne saurait expliquer les luttes pour l'émancipation des « damnés de la terre », pas plus qu'il n'aide à les résoudre »²³³ (20 octobre).

Le nouveau président s'engageait également à répondre aux demandes formulées en 1969 par la « Commission Pearson »²³⁴ quant à la contribution à hauteur de 0.7% du PNB de la France dans le budget de l'Aide Publique au Développement (APD) d'ici 1988. Sous sa présidence, celui-ci augmenta effectivement puisqu'il passa de 0.36% en 1980 à 0.52% en 1984²³⁵, pourcentage auquel il stagna jusque dans la fin des années 1980 avant de remonter à 0.64% en 1994 et de diminuer à 0.55% l'année suivante²³⁶. Son premier ministre de la Coopération, le tiers-mondiste Jean-Pierre Cot (mai 1981-décembre 1982)²³⁷, tenta une réforme de la Coopération en la doublant d'un objectif

²³⁰ Marie-Claude Smouts, « La France et le Tiers-Monde ou comment gagner le Sud sans perdre le Nord », *Politique étrangère*, n°2, 1985, p.343-344.

²³¹ Pour voir la retranscription complète du discours tenu par François Mitterrand : <https://www.vie-publique.fr/discours/134534-discours-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-lors-de>

²³² Ibid.

²³³ Ibid.

²³⁴ La conclusion de la commission Pearson était : « Nous recommandons par conséquent que chacun des pourvoyeurs d'aide augmente ses engagements d'aide publique au développement de façon à ce que les décaissements nets atteignent 0,70 % de son produit national brut en 1975 ou peu après, mais en tout cas pas plus tard que 1980 ».

Au sujet de l'objectif des 0.7% du PIB (ou du PNB) que devaient atteindre les pays « pourvoyeurs d'aide », voir : Michael A. Clemens et Todd J. Moss, « Le mythe des 0.7% : origines et pertinence de la cible fixée pour l'aide internationale au développement », *Afrique contemporaine*, n°219, 2006/3, p.173-201.

En Ligne : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-3-page-173.htm#>

²³⁵ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1990, annexes.

²³⁶ Rapport d'activité du ministère de la Coopération, année 1996.

²³⁷ Après sa « démission », l'ancien ministre écrivit un livre sur le Tiers-mondisme, dans lequel il expliquait pourquoi il adhérait à ces idées : « Tiers-mondiste ? Je prends l'épithète pour compliment, non pour insulte. Je crois en effet à la vocation tiers-mondiste de la France. L'avenir de la politique mondiale se joue sans doute au Sud, plus ouvert, plus incertain, plus dangereux aussi, et non au Nord où les deux blocs se regardent en chiens de faïence. [...] Tiers-

de « Développement », et forma autour de lui un ministère délégué chargé de la Coopération et du Développement. Il lança alors un processus de « décolonisation » et d'« assainissement » de son ministère, passant par une « désafricanisation » des objectifs, afin d'abolir la distinction entre le « champ » et le « hors-champ » et de mener une politique d'aide plus critique envers les grands projets de Coopération pour promouvoir une ligne directrice de « codéveloppement ».

Parmi les nouveautés favorisant un nouvel essor de la Coopération dans le champ architectural et urbain, le programme de recherche-action nommé « Réalisations expérimentales en Coopération » (REXCOOP), créée en 1981 au sein du Plan Construction (conjointement au Plan Urbain à partir de 1983), fut perçue par certains comme une « rénovation de la coopération traditionnelle »²³⁸, avec l'objectif de contribuer « à améliorer qualitativement et quantitativement les exportations françaises de bâtiment en direction des pays en voie de développement et à développer la coopération franco-étrangère dans le domaine de l'habitat »²³⁹, ainsi que l'affirmait Michel Coquery :

Plus récemment, à l'initiative du Plan-Construction (M.U.L.), s'est ouvert un champ de recherches et d'expérimentations (Rexcoop), dans le domaine de techniques de production de matériaux et de construction adaptées aux conditions locales et susceptibles de répliquabilité aux moindres coûts. S'agissant d'opérations délibérément orientées vers les catégories sociales les moins favorisées, pour améliorer notamment leurs capacités à auto construire leur habitat, on reconnaîtra le bien-fondé d'une démarche concrète, dont la nature, les objectifs et les effets attendus diffèrent des expériences relatées jusqu'ici. En ce sens, il paraît souhaitable de poursuivre et d'engager de telles opérations, sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient remplies, qui permettent d'en augurer le succès, c'est-à-dire une reprise en compte par ceux-là mêmes auxquelles elles sont destinées, sauf à retomber dans l'ornière des expériences pilotes « cadeau » et sans suite.²⁴⁰

Jean-François Tribillon, quant à lui, voyait surtout dans ce programme la manifestation d'une sorte de reconversion dépolitisée et « affairiste » durant les années 1980 des anciens militants d'extrême

mondiste ? Je crois que c'est la voie du réalisme efficace, celle qui prépare les lendemains au lieu de se morfondre dans les nostalgies. [...] Tiers-mondiste ? La France du 10 mai se doit de l'être si elle veut se montrer à la hauteur des espérances de ses partenaires. Nous avons reçu mandat pour « changer la vie ». Cette belle formule ne s'applique pas seulement à la politique intérieure. S'ils n'ont pas voté, d'autres de par le monde ont souhaité, attendu un changement de ton, de pratique, de comportement ; une France qui correspond davantage à l'idée qu'ils se font d'elle. Nous sommes comptables de notre action face à ces hommes et ces femmes. Tiers-mondiste ? Oui, et fier de l'être. » Source : Jean-Pierre Cot, *A l'épreuve du pouvoir : Le tiers-mondisme pour quoi faire ?*, Paris, Seuil, 1984, p.13.

²³⁸ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

²³⁹ « Habitats adaptés aux pays en voie de développement. Les orientations de recherche du Plan Construction ». Archives Nationales (fonds de l'IPRAUS, dossiers de Pierre Clément) : 20120418/25.

²⁴⁰ Michel Coquery (dir.), *La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde*, rapport à monsieur le ministre délégué chargé de la coopération et du développement, mai 1983, p.20-21.

gauche des années 1960²⁴¹, reconversion bien connue aussi chez les hommes politiques de la « Nouvelle Gauche »²⁴² :

REXCOOP a toujours eu très mauvaise réputation pour moi, parce que c'étaient des bandes de parvenus qui... Il y avait des choses intéressantes dans REXCOOP, surtout au niveau des recherches de matériaux. Ça, c'était intéressant. Mais, mon enseignement n'a jamais été couplé à REXCOOP. [...] Mais REXCOOP a été une ouverture intéressante pour pas mal d'architectes, pour Saint-Blanquat notamment. [...] c'est dommage qu'il ne soit plus là pour vous expliquer comment il a fait. Mais il a vu dans REXCOOP, une rénovation de la coopération traditionnelle, ce qui était vrai d'ailleurs. Avec toute une bande, des ex-maos reconvertis aux affaires... avec des gens qui ont trouvé le moyens de capter du fric. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, ils n'étaient pas loin du GRET. Et à un moment donné, ils ont fonctionné comme des rénovateurs de la coopération. [...] Moins paternaliste et plus techniciste. C'est-à-dire qu'on peut travailler, par exemple, sur la question des nouveaux matériaux, l'emploi du bambou ou le plâtre, la terre stabilisée, des trucs comme ça... qu'ils voyaient comme une espèce de salut.²⁴³

Si la France tentait de rénover sa politique de Coopération en ces années 1980, le programme REXCOOP demeurerait tout de même un moyen pour l'Etat de s'exporter et de se positionner sur le marché mondial, ce qui allait à l'encontre des idéaux portés par Jean-François Tribillon, bien qu'il y proposa tout de même un projet de recherche. Comme dans d'autres domaines, être contre l'Etat pouvait avoir des sens contraires et simultanés : être critique à son encontre, tout en étant financé par celui-ci²⁴⁴. Ainsi, le programme REXCOOP remporta-t-il - à l'heure des débuts de la recherche architecturale - plus de succès auprès de enseignants de notre corpus d'étude que les deux appels à propositions formulées par le Plan Construction en 1979 et 1980, respectivement « Les techniques exportables » et « Économie des échanges internationaux de bâtiment »²⁴⁵ (Fig. 19 à 21). Sans doute l'arrivée de la Gauche au pouvoir, et la disparition de l'idée d' « exportation » dans l'appel d'offre, participèrent à cette engouement, alors que le programme REXCOOP était visiblement décrit comme « mettant l'accent sur la réflexion architecturale »²⁴⁶. Ainsi, en 1981, parmi les lauréats du

²⁴¹ A propos des changements idéologiques survenus chez les architectes, de l'engagement ou du militantisme à l'entrée dans le « monde des affaires » durant l'entre-deux-Mai, et plus encore après Mai 81, voir : Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2011.

²⁴² Voir Paul Berman, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, Paris, Denoël, 2006.

²⁴³ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

²⁴⁴ Michel Amiot, *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France. 1900-1980*, Paris, EHESS, 1986.

²⁴⁵ Fascicules du Plan Construction dans les dossiers de Pierre Clément, fonds de l'IPRAUS. Archives nationales : 20120418/25.

Les appels offre du Plan Construction étaient par ailleurs publiés dans le *Bulletin inter-établissement* (n°41, avril 1979).

²⁴⁶ *Bulletin inter-établissement*, n°53, octobre 1980.

premier appel à proposition intitulé « Habitats adaptés aux pays en voie de développement » (avec deux thèmes : « les relations à l'habitat » et « promouvoir des habitats situés »), se trouvait une équipe de l'Institut d'Etudes et de Recherches Architecturales et Urbaines (IERAU, puis IPRAUS) de l'UP n°8 autour de Bernard Huet et Serge Santelli pour une « Approche typologique et établissement de bilans techniques comparatifs de l'habitation populaire maghrébine en vue de l'élaboration de propositions de logements adaptés » (fig. 22 et 23), ainsi qu'une équipe dirigée par Charles Goldblum avec la participation d'Alain Durand-Lasserve et de Michel Bruneau du Centre d'études de géographie tropicale (CEGET) et de Pierre Clément pour une étude sur les « Politiques de l'habitat et modes d'habiter dans les grandes villes de l'Asie du Sud-Est. Elaboration d'un cadre de référence ».

Au sein des quarante-huit propositions reçues, parmi celles non-retenues²⁴⁷, les enseignants des UP furent très nombreux²⁴⁸, bien que d'autres acteurs de la recherche y candidatèrent aussi (Henri Raymond, Colette Pétonnet, Henri Coing, l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France-IAURIF, le centre Economie et Humanisme ou encore l'association Architectes Sans Frontières). A Lyon, deux équipes du CERLyAU envoyèrent une proposition : Yves Béton sur les « Principes de « génération urbaine » comme facteurs d'adaptation de l'habitat des nouveaux urbains (Syrie) », et D. Jamil sur les « Fonctions irréductibles et éléments à prendre en compte pour la conception de l'habitat urbain des populations d'origine rurale au Maroc ». A Nantes, le CERMA avec Dominique Groleau proposa des « Réflexions critiques sur les réalisations d'auto-architecture contrôlée dans la frange intertropicale des Caraïbes et de l'Amérique du Sud », Charles-Henri Arguillère souhaitait travailler sur « Cinq villages ivoiriens », et Daniel Pinson s'interrogea sur « La définition de types architecturaux peut-elle constituer la réponse à la crise du logement en Algérie ? ». A Marseille, l'INAMA et Alain Hayot proposèrent de travailler sur les « Mode de vie et pratique de l'habitat dans les PVD : pour une nouvelle dynamique de l'architecture. Analyse comparative : Alger,

²⁴⁷ Signalons, les propos tenus dans une note du 17 mars 1981 signée « PC/BS » : « La récente consultation lancée par le Plan Construction sur les « Habitats adaptés aux pays en voie de développement » a clairement montré la faiblesse de la recherche française dans ce domaine, notamment sur le Moyen-Orient, l'Asie ou l'Amérique Latine, et le chemin qu'il reste à parcourir si l'on veut être compétitif sur le plan international. [...] Le fait que très peu de projets seulement se dégagèrent du lot des 48 propositions dont ceux de l'IERAU (Huet, Santelli...) sur une approche typologique de l'habitation maghrébine, d'UP 1 (Goldblum...) sur les villes d'Asie du Sud-Est montre combien la recherche architecturale est un genre difficile qui ne saurait s'improviser à l'occasion d'un premier appel d'offres. Entre les recherches jugées trop universitaires comme celles de l'ADROS – UP 3 sur les formes et usages de l'habitat à Alep, Damas, et les propositions de réalisations expérimentales, réhabilitation à Bahrein (Mission française) ou village expérimentale en Corée (UP 6), l'espace de la recherche architecturale est étroit. ». Source : Archives Nationales (fonds de l'IPRAUS, dossiers de Pierre Clément), 20120418/25.

²⁴⁸ « Relevé de décisions du jury de la consultation restreinte « Habitats adaptés aux pays en voie de développement », jeudi 26 février 1981 », Plan Construction. Archives Nationales (fonds de l'IPRAUS, dossiers de Pierre Clément) : 20120418/25.

Casablanca, Le Caire ». A Grenoble, Carlo Heck et Sergio Ferro soumettaient un « Essai d'élaboration d'un savoir constructif adapté aux PVD (Maroc, Brésil) ». Jean-Claude Paul du CEMPA de Nancy proposait un travail sur les « Habitats situés et technologies appropriées. Recherches préalables à une expérimentation à la Réunion ». A Strasbourg, Felicia Reverdito, architecte uruguayenne et épouse de Carlos Reverdito, s'intéressait aux « Habitats retrouvés pour le Tiers-Monde (Madagascar, Mexique) ». A l'UP n°1, Marc Ecrement en partenariat avec l'EPAU d'Alger soumettait une proposition sur « L'évolution d'un outil de préfabrication en Algérie ». Olivier Dugas et Thierry Paquot, enseignants de l'atelier « Architecture, Habitat et urbanisme du Tiers-Monde » à l'UP n°5, proposèrent un travail sur les « Modèles culturels et règles constructives pour une population à faibles revenus au Maroc ». L'ADROS de l'UP n°3, sous la houlette de Jean-Charles Depaule, soumettait une proposition consacrée à « Alep et Damas, Le Caire : formes et usages actuels de l'habitat ».

Enfin, les enseignants de l'UP n°6, très nombreux et prolifiques, répondirent à l'appel d'offre en masse. Shin Yong-Hak et le couple Alexandroff firent une proposition intitulée « La campagne d'amélioration de l'habitat rural et restructuration des villes en Corée du sud »²⁴⁹. Le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 souhaitait, sous la direction de Yannis Tsiomis, faire une « Evaluation critique des mémoires et thèses soutenus depuis 10 ans dans les UPA et les Instituts d'urbanisme ». L'agence ABAC constituée de Raoul Pastrana, Daniel Bourdon, Dominique Girard et Marina Raggi soumettait un travail sur les « Ensembles d'habitation à développement progressif en Colombie ». Enfin, deux bureaux d'expertise formés par des enseignants de l'UP n°6 proposèrent une recherche : le bureau GRAIN (Groupe de recherches d'aménagement et d'intervention nouvelles) envoya une proposition, sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, intitulée « Pour un habitat appropriable dans les PVD (Haute-Volta, Tunisie, Madagascar, Mozambique, Zimbabwe) » ; et le bureau ACT-Consultants élaborait un projet sous la direction de Jean-François Tribillon – finalement pas tant opposé au programme REXCOOP - sur « L'habitat populaire africain comme fait et comme politique de l'habitat. Coordination et fructification d'études plurinationales (Dakar, Abidjan, Brazzaville) ». Et, alors que le programme REXCOOP s'achevait au bout de seulement six ans d'existence, le bureau d'expertise ACT-Consultant - fondé en 1970 notamment par Gustave Massiah et Jean-François Tribillon (dans lequel se trouvait aussi Philippe Revault) - mena de très nombreuses études au cours des décennies qui suivirent, axant ses recherches sur l'habitat populaire, les associations habitantes, les populations immigrées, en France

²⁴⁹ Ce projet de recherche ne semble pas avoir été retenu lors de l'appel à propositions de 1981. Ils réaliseront tout de même une recherche pour le REXCOOP qui donnera lieu à la publication du rapport suivant : Georges Alexandroff et Shin Yong-Hak, *Etude préalable à la réalisation expérimentale d'un village solaire en Corée du Sud*, rapport REXCOOP, 1987.

mais aussi particulièrement dans les pays du Sud. Et si le SMUH soulignait « en particulier l'apport de Jean-François Tribillon sur les aspects sociaux et juridiques »²⁵⁰ dans son étude financée par la Banque Mondiale pour la rénovation du quartier de Fass-Paillotte à Dakar à la fin des années 1970 (ce qui donna lieu à la publication par ce dernier d'un rapport sur la *Problématique socio-foncière d'un projet de réhabilitation d'un quartier populaire (Fass-Paillotte à Dakar) ou du bon usage de la sociologie et du droit appliqués*), les études menées par le bureau ACT-Consultants se firent bien souvent au titre de la coopération décentralisée, peu dans le cadre du ministère de la Coopération française, et encore moins dans celui des programmes de la Banque Mondiale, ainsi que se remémorait Jean-François Tribillon :

La Banque Mondiale était... nous a toujours ignoré et nous a pris pour des adversaires, ce qui était vrai. Malheureusement, c'était vrai aussi au niveau professionnel. [...] Parce qu'on racontait des histoires qui étaient insupportables pour eux. On parlait de la montée des luttes antiimpérialistes, du caractère inadmissible du « consensus de Washington ». Il n'en faut pas beaucoup pour la Banque... Moi, j'ai été complètement... pendant pratiquement toute mon activité professionnelle, j'ai été mis de côté par la Banque. Je n'ai pas été crucifié, je ne suis pas un martyr de la Banque mais... Il y avait quelques personnes qui oubliaient de mettre notre bureau d'étude comme destinataire des appels d'offre. [...] Cela n'a pas été marrant.²⁵¹

Vouloir tenir ses positions politiques, ne pas renier son engagement militant, garder une éthique dans sa pratique professionnelle, croisaient ainsi des données économiques, celles de diriger un bureau d'études répondant à des commandes d'expertises qui pouvait difficilement prospérer en dehors de l'économie mondiale du savoir, rendant difficile de se positionner complètement comme « hacker de l'aide ». Peut-être plus que dans les laboratoires de recherche dans lesquels prospéraient certains enseignants formant le corpus de cette recherche, il était difficile de faire la part entre l'activité militante et l'activité économique rémunérée au sein de ces missions. Ainsi, si certains des enseignants estiment rétrospectivement avoir peu « fréquenté » la Coopération, voire avoir été en-dehors, un certain nombre d'entre eux l'a côtoyèrent par intermittence tout au long des décennies qui nous intéressent, quitte à rédiger des rapports d'évaluation sur les projets du ministère de la Coopération²⁵². La Coopération fut d'abord un tremplin pour ces enseignants qui découvrirent à cette occasion les territoires qui allaient devenir leurs domaines d'expertise dans les UP. Nombre

²⁵⁰ Michel Arnaud, Jacques Dupaigne et Michel Gérard, « Le Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat », dans Jacques Bourdillon (dir.), *Op. cit.*, 2010, p. 217.

²⁵¹ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

²⁵² Par exemple, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Évaluation des cellules d'urbanisme. Congo, Cameroun, Rwanda*, Paris, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, mission d'évaluation et en liaison avec le Département du Développement urbain, Février 1983.

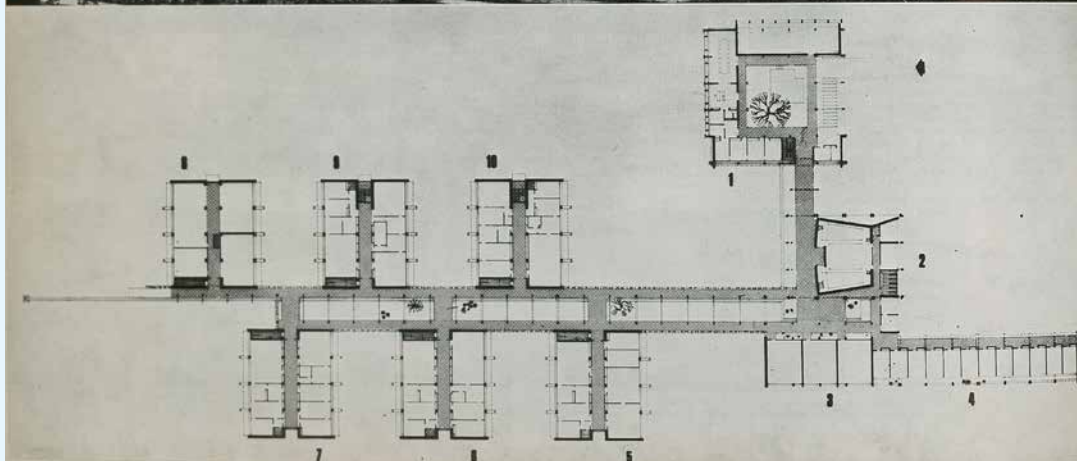
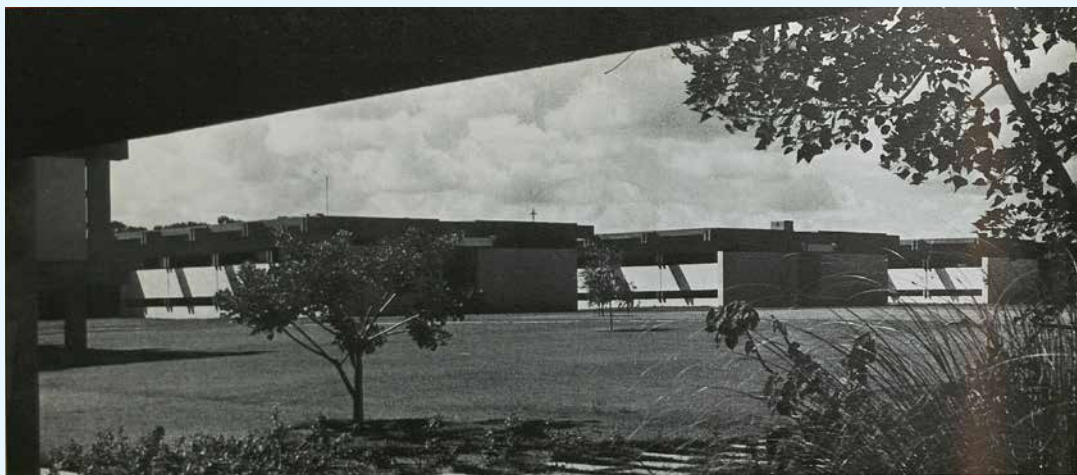
de coopérants du service national, d'après Julien Meimon, firent par la suite carrière dans la Coopération et dans son ministère, mais les enseignants de notre étude en restèrent plus ou moins à cette première expérience, se tournant davantage vers l'enseignement en France au cours desquels ils continuèrent tout de même à voyager physiquement dans ces pays. Forts de leurs expériences passées, leurs velléités à former des professionnels pour travailler dans les « pays en voie de développement » exprimaient tout à la fois leur inscription dans cette économie mondiale du savoir, et la volonté pour certains de voir se développer des projets en contre-pied de ceux menés par la France et par les institutions de Bretton Woods. Car, bien que nous ne puissions nier leur participation à certains programmes de coopération bilatérale ou multilatérale, plusieurs enseignants – en commençant par Gustave Massiah et Jean-François Tribillon – défendaient bien plus l'autonomie des pays du Sud, par l'auto-construction des États-nations et leur gestion autocentrée, que le maintien de l'hégémonie occidentale, comme nous le verrons dans la partie suivante, au grès de voyages non seulement physiques mais aussi épistémologiques qu'ils entreprirent. D'autres, réprobateurs moins véhéments car entretenant des rapports professionnels plus distancés avec la Coopération, étaient davantage concentrés sur la recherche fondamentale en architecture, afin de renouveler le socle théorique de la discipline, et dans le cadre de leurs expériences non-occidentales, eurent donc sans doute plus à traiter avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère de tutelle des UP qu'avec celui de la Coopération, *via* différents partenariats scientifiques et universitaires locaux. Bien sûr, la Coopération ne fut pas le seul moyen de socialisation aux pays non-occidentaux qui expliquerait la création et l'existence des enseignements ici étudiés. Plusieurs enseignants étaient originaires d'un pays non-occidental, adoptant différentes postures vis-à-vis de l'idée même de « Tiers-Monde », considérant parfois que leur pays d'origine n'en faisait pas partie : Trong Kha N'Guyen du Vietnam, Shin Yong-Hak de Corée du Sud, Kamal El Kafrawi et Sawsan Noweir d'Égypte, Carlos Pizarro et Carlos Reverdito d'Uruguay, Carlos Martinez et Adriana Araneda du Chili, Raoul Pastrana d'Argentine, pour ne donner l'exemple que de ceux les plus cités dans cette recherche. D'autres enseignants, ni anciens coopérants, ni étrangers, furent cooptés par les uns et les autres. Car l'histoire de ces enseignements, c'est aussi l'histoire de cooptations, au gré des affinités politiques, intellectuelles, amicales et même familiales.

Focus : Michel Ecochard et les pays non-occidentaux

Michel Ecochard, né en 1905 et décédé en 1985, sortit diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1932, après un passage dans l'atelier Bigot puis dans l'atelier Lemaresquier. Dès lors il entama une carrière internationale d'architecte-urbaniste.

De 1932 à 1939, il fut architecte-conseil du gouvernement syrien pour lequel il s'occupa des travaux de restauration des monuments (Service des Antiquités) et du plan d'aménagement de Damas (Service de l'Urbanisme). Il poursuit ce travail dans les années 1940 en tant que directeur du Service de l'Urbanisme et conçut le plan d'aménagement de plusieurs villes syriennes en collaboration avec Roland Dubrulle notamment. De 1947 à 1953, il fut directeur du Service de l'Urbanisme au Maroc et conçut les projets d'aménagement pour les villes d'Agadir (avec la participation par exemple d'Eliane Castelnu), de Fès, de Meknès, de Port-Lyautey, de Rabat, et bien sûr de Casablanca, ville à laquelle il consacra un « roman ». Alors qu'il adhérait aux CIAM, il participa à la mise en place de l'ATBAT-Afrique par Georges Candilis et Vladimir Bodiansky, ainsi qu'au Groupe d'architectes modernes marocains. De 1956 à 1958, il réalisa le plan d'aménagement de la ville nouvelle de Sabendé en Guinée, avec la collaboration de Pierre Lajus, de l'agence Lagneau-Weill-Dimitrijevic, et l'année suivante, celui de Conakry. De 1961 à 1964, il fut l'architecte en chef de l'université d'Abidjan en Côte d'Ivoire, avec la collaboration de Bernard Huet, de Philip Langley, de Michel Ducharme et de Jean-Pierre Minost, entre autres. De 1963 à 1967, il réalisa le plan d'aménagement de Dakar en tant qu'urbaniste-conseil auprès de la République du Sénégal. Au début des années 1970, il conçut plusieurs projets au Cameroun, ainsi que le plan d'aménagement pour la nouvelle capitale du Sultanat d'Oman. En 1983, peu avant son décès, il reçut le prix d'architecture de la Fondation Agha Khan pour l'ensemble de son œuvre.

En raison de ses activités à travers différents continents, plusieurs enseignants présents dans cette recherche le fréquentèrent de près ou de loin : Henri Tastemain, Michel Ducharme, Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Jean-Paul Flamand.



Institut National Agronomique Hassan II

Réalisé à Rabat, cet Institut forme des ingénieurs-agriculteurs. Le développement de l'agriculture est un enjeu vital pour le Maroc. Le gouvernement marocain et particulièrement à la réalisation de grands barrages et à la création de périmètres irrigués, la formation de cadres supérieurs dans les différentes disciplines scientifiques se rattachant à l'agriculture est un objectif prioritaire.

Le programme comportait à l'origine : des sections de pédologie, zootechnie, hydraulique, sciences humaines, sociologie, production animale. Une section des industries alimentaires et une école vétérinaire sont venues récemment s'ajouter au programme initial.

Les documents photographiques présentés montrent :

1. L'entrée du bâtiment administratif
2. La Salle du Conseil dans ce même bâtiment
3. La façade sud et ouest (Conseil Bibliothèque)
4. Le patio du bâtiment administratif

Le plan d'ensemble figure en 6 page précédente.

Le plan détaillé et les bâtiments de laboratoires font l'objet des pages suivantes.

Maitre de l'ouvrage : Ministère de l'Agriculture
Maitre d'ouvrage délégué : SCET-International
Ingénieur conseil - Bâton armé : COMEBA

Fig. 3 à 5. Planches extraites de *Henri Tastemain, Eliane Castelnau : réalisations, 1950-1974*, Chiasso, Ed. Score, vers 1975. A gauche : Institut national agronomique Hassan II à Rabat. En bas : Reconstruction du centre urbain d'Agadir après le séisme de 1960.



Reconstruction du Centre Urbain d'Agadir. La destruction presque totale de la ville d'Agadir par un séisme en 1960 a amené les autorités responsables de la reconstruction de la ville sur un site différent. Le centre urbain comprend une place autour de laquelle se trouvent situés : l'Hôtel de ville, le Poste, un hôtel, des ateliers des commerces comportant également des espaces publics. On trouve également un étage de bureaux et deux étages de logements. Vue de la façade opposée à la mer. Sur la place principale l'immeuble comporte un niveau intérieur de plain-pied avec la place (projet en association avec L. Mou Architecte avec l'Équipe "G.T.M").



Fig. 6 à 9. Photographies issues du portfolio de l'agence DLM « 60 ans d'architecture ». De haut en bas : Centre culturel français à Abidjan, Institut National Supérieur d'Enseignement Technique à Abidjan, Marché central à Ouagadougou, Logements AFD à Abidjan.



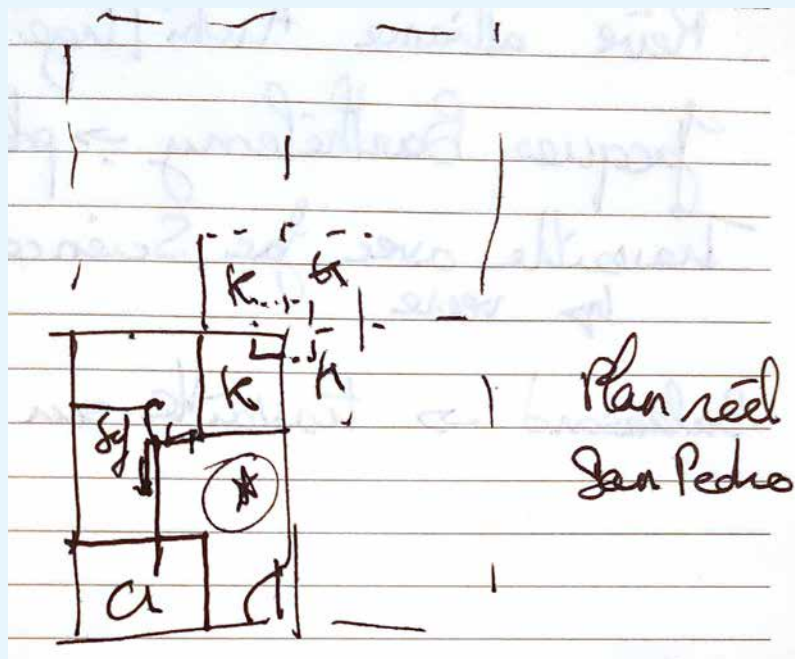
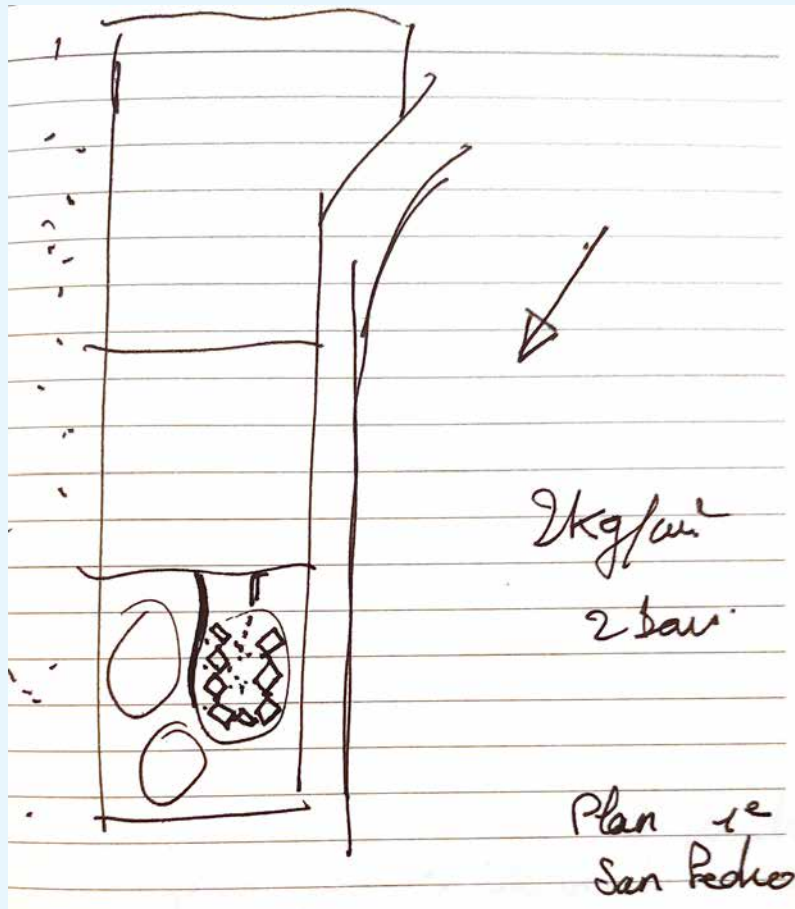


Fig. 10 et 11. Croquis réalisés par Michel Montardy pendant l'entretien avec l'auteur, à Marseille, le 18 juin 2019.

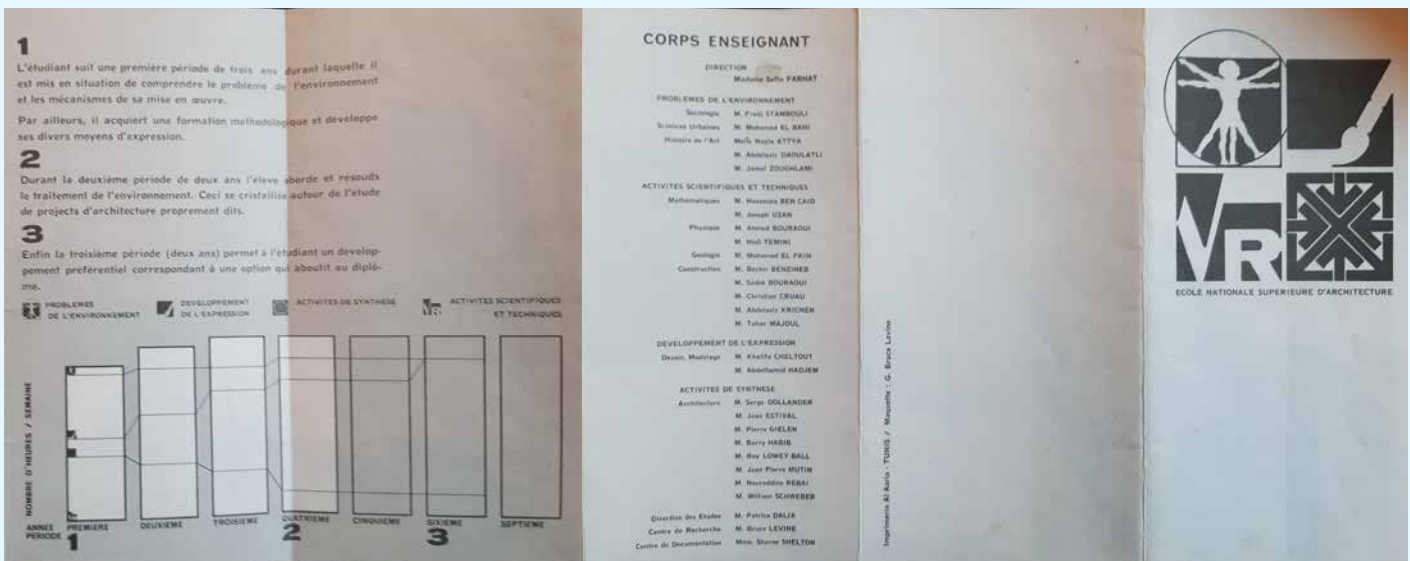
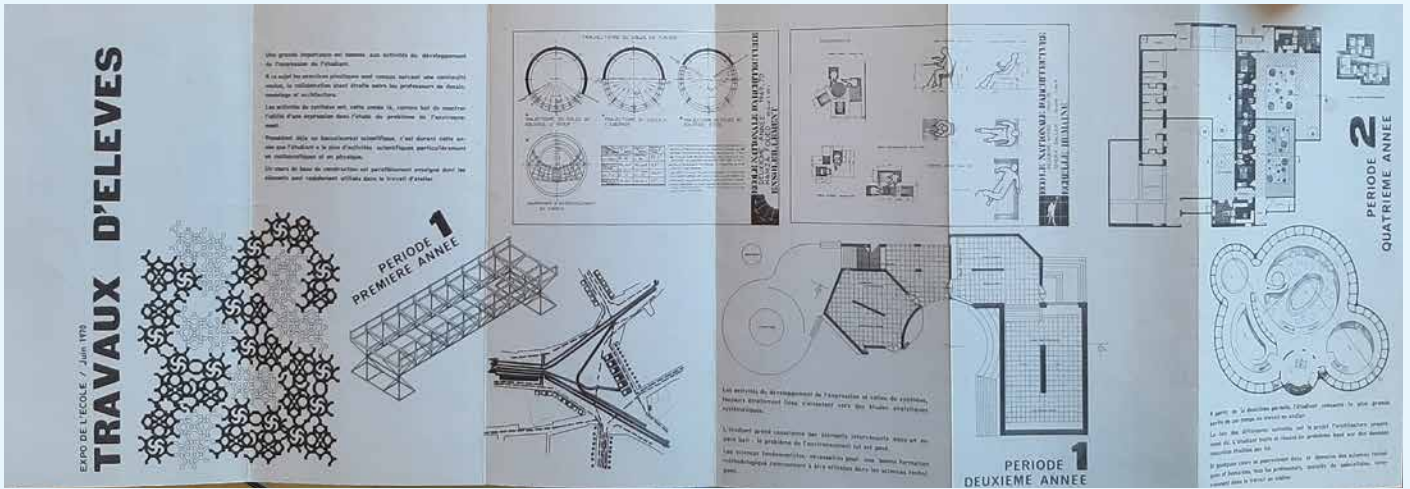
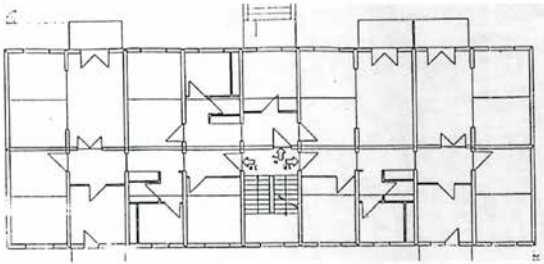


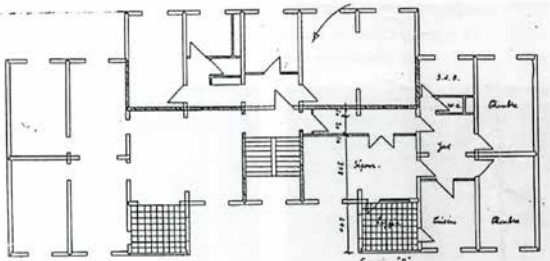
Fig. 12. Dépliant de présentation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Tunis (ITAAUT), vers 1969-1970. Archives personnelles de Patrice Dalix.



Sidi Moussa, Algérie.

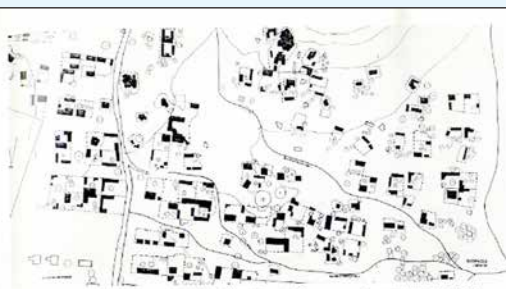


Plan initial des logements en panneaux préfabriqués.



Nouveau plan des logements, améliorés sans qu'il ait été besoin de modifier les moules de coffrage des panneaux.

Projet ONUDI: « Amélioration de l'architecture des logements préfabriqués à Sidi Moussa en Algérie ».



Le quartier d'habitat spontané « Chefferie » à Gaoua, avant sa reconstruction.



Le quartier Chefferie restructuré avec la création de voies, d'assainissement et d'un cadastre.



Marché de Gaoua avant reconstruction.



Marché de Gaoua après reconstruction.

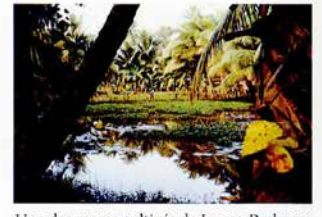
Projet PNUD: « Revitalisation des villes secondaires au Burkina Fasso »

Fig. 13 à 15. Planches extraites de Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, L'Harmattan, 2013.

A gauche en haut : mission financé par l'ONUDI en Algérie, 1976-1977. A gauche en bas : mission financée par le PNUD en Haïte-Volta (Burkina Faso), 1982-1983. A droite : mission financée par l'ONU-Habitat à Luang Prabang, 1994-1995.



Procession de moines quêteant à l'aurore dans la grande rue de Luang Prabang.



Une des mares cultivées de Luang Prabang.



Diplôme de citoyen d'honneur de la ville de Luang Prabang, décerné à l'auteur. (Le premier a été attribué à Ho Chi Minh)



Port de Luang Prabang aux basses eaux.



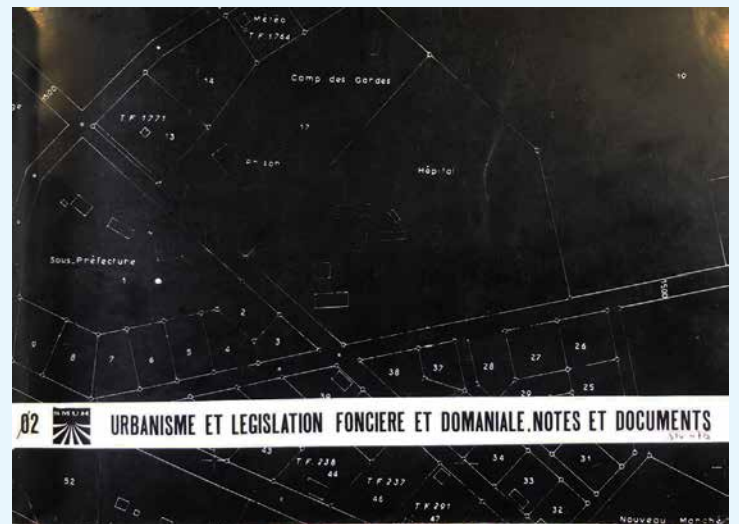
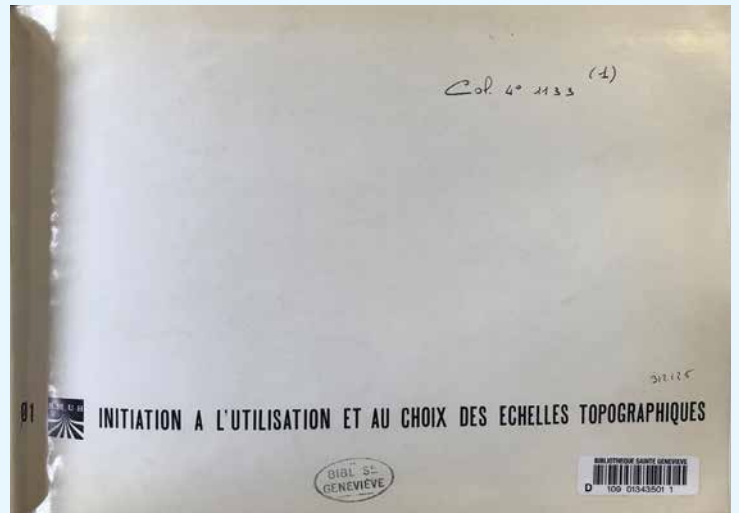
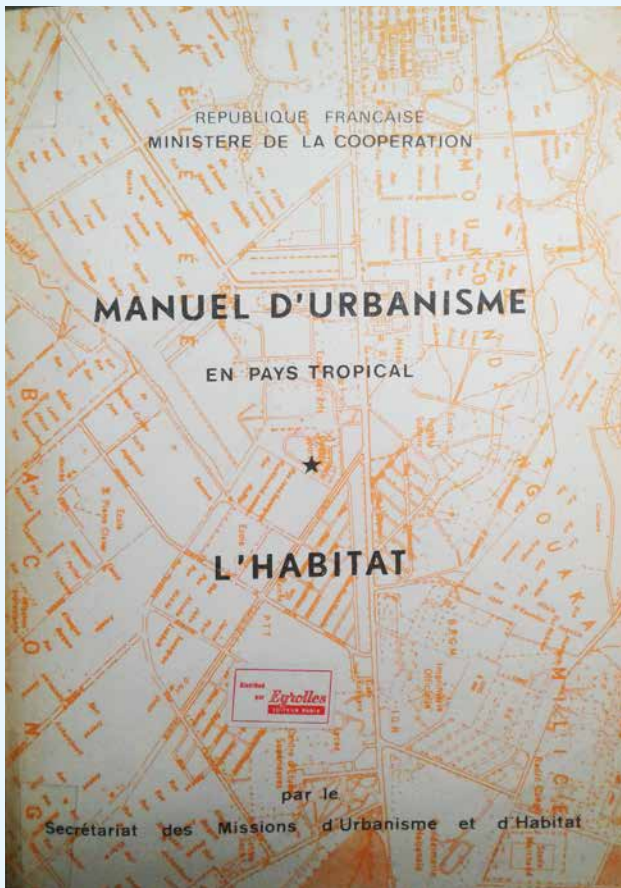
Séminaire à l'ENA du Laos, en 2000, financé par la Coopération française. En second plan, les 17 préfets laotiens.



Un des 35 monastères de Luang Prabang.

Projet UNCHS pour la création du Règlement Urbain de Luang Prabang.

Fig. 16 à 18. Couvertures de trois manuels du SMUH : *Urbanisme et législation domaniale et foncière en Afrique noire francophone* (1969), *Initiation à l'utilisation et au choix des échelles topographiques* (1970), *Manuel d'urbanisme en pays tropical. L'habitat* (1975).



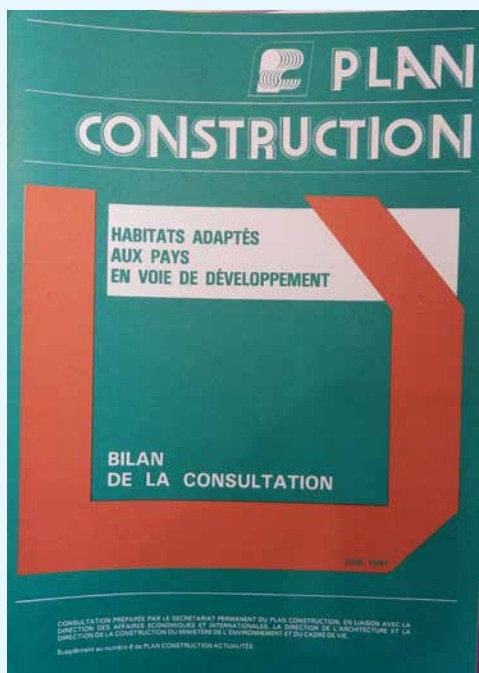
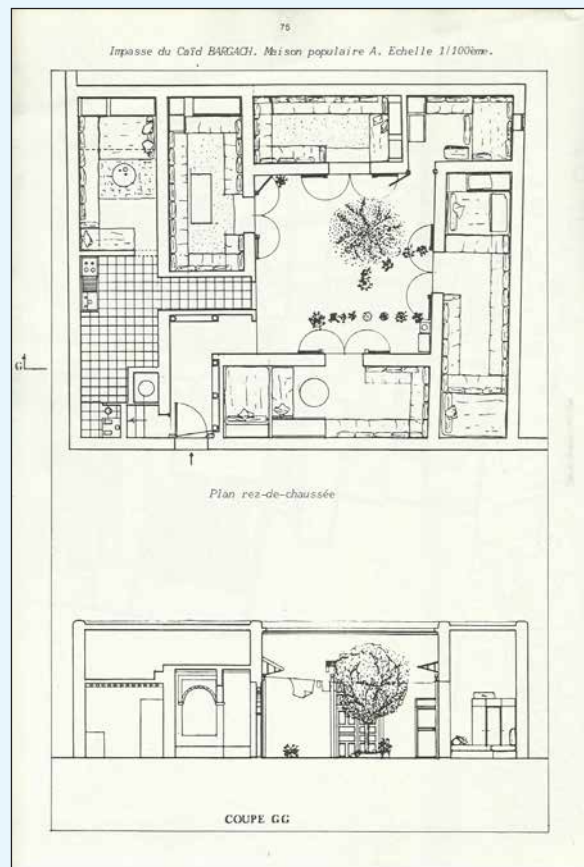
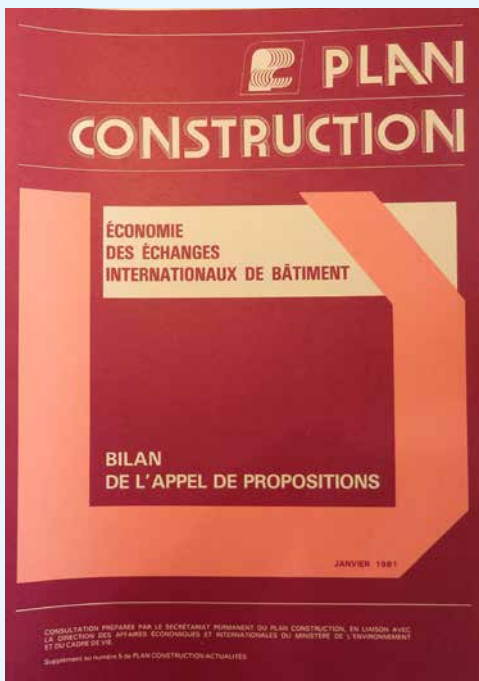
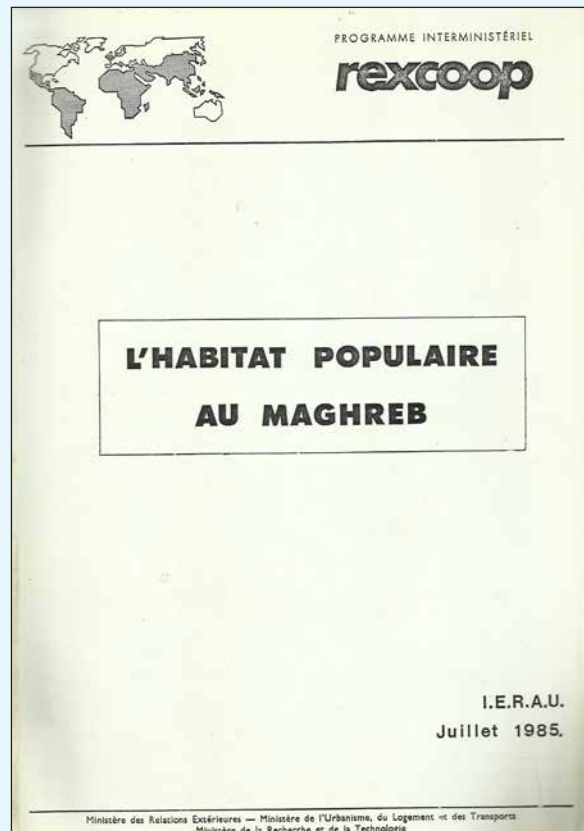
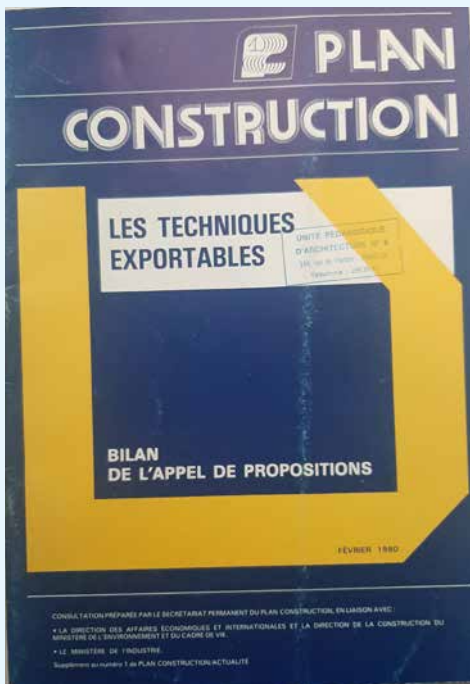


Fig. 19 à 21. Couverture des livrets de présentation des résultats des appels d'offres du Plan Construction.

AN : 20120418/25.

Fig. 22 et 23. Couverture et planche extraite de Bernard Huet (dir.), *L'habitat populaire au Maghreb*, IERAU, rapport de recherche REXCOOP, juil. 1985. Archives personnelles de Serge Santelli.

Chapitre 2

Constitutions et reconstitutions des groupes d'enseignants au sein d'une mouvance « tiers-mondophile » dans les Unités pédagogiques

Alors que les élèves-architectes réclamaient depuis plusieurs années une refonte du système pédagogique de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, Jean-Paul Martin, ancien administrateur colonial, et Michel Ecochard, architecte et urbaniste français ayant derrière lui une carrière internationale, s'entourèrent de quelques profanes de l'architecture ayant sans doute développés des aptitudes de commandement et de gestion de crise durant leurs expériences en coopération, pour les aider à mener à bien la réforme de l'enseignement de l'architecture. Gauchistes convaincus, les permanents de la direction des Etudes et de jeunes enseignants en sciences humaines rejoignirent vite les rangs des jeunes architectes révolutionnaires et participèrent à la création des Unités pédagogiques d'architecture. Fort de ces nouvelles opportunités, alors que tout était à inventer, ceux qui connaissaient les pays non-occidentaux, par leurs expériences professionnelles, par la coopération, par le voyage ou par leurs origines, ne tardèrent pas à proposer des enseignements dédiés à ceux-ci (cf. annexes programmes pédagogiques). Des trois générations apparaissent trois tendances différentes : les derniers modernes tropicalistes capitalisant sur les théories déjà énoncées sur le modernisme tropical, les développementistes souhaitant participer à l'aide au développement en contre-pied ou en accord avec la politique française et internationale, et les théoriciens cherchant dans ces Ailleurs les moyens de repenser la discipline architecturale en crise (fig. 24). En leur sein, des divergences et des singularités apparaissent, ce qui favorisa sans doute des processus de recomposition, de fragmentation ou de dissolution de ces groupes au fil des ans. Pour autant, s'ils ne partageaient pas une approche commune vis-à-vis des pays du « Tiers-monde », des « pays en voie de développement » ou des pays « orientaux », ils étaient déjà dans les années 1980 identifiés comme un ensemble, en raison de leur intérêt commun pour les pays du Sud, les pays qualifiés de nos jours de non-occidentaux.

Chapitre 2.1.

La création des UP : cooptation autour des anciens coopérants dans l'effondrement de l'École mère

Les anciens de la France d'Outre-Mer, des hommes de terrain sur les terres des Affaires culturelles et de l'Architecture

A la suite de la Guerre d'Algérie, l'Empire colonial français fut dissout, et tout un pan des fonctionnaires français - les administrateurs de la France d'Outre-Mer, formés à l'École nationale de la France d'outre-mer²⁵³ - se retrouvèrent pour ainsi dire sans travail. Simultanément, mais sans grande corrélation, le ministère des Affaires Culturelles fut créé en 1959 après l'instauration de la Cinquième République, avec à sa tête André Malraux. Le ministère devint alors, selon une étude de Marie-Ange Rauch²⁵⁴, un lieu privilégié de reconversion pour ces administrateurs de la FOM, en dehors des « grands corps » de l'Etat dont ils étaient naturellement les plus proches (la Coopération ou les Affaires étrangères) : plus d'une soixantaine d'anciens administrateurs de la FOM travaillèrent au ministère des Affaires Culturelles²⁵⁵ – le premier arrivé, en 1960, étant le célèbre « Monsieur Grand Travaux » de Mitterrand, Emile-Joseph Biasini – avant qu'un renouvellement ne s'opéra entre les années 1970 et 1980 avec l'arrivée d'énarques²⁵⁶ qui, souvent jeunes militants de Gauche d'une dizaine d'années leurs cadets, voyaient dans les anciens de la FOM des colonialistes appartenant à un passé révolu.

Parmi les anciens administrateurs de la FOM, plusieurs occupèrent des postes en lien avec l'architecture, notamment à la direction de l'Architecture : Jacques Alluson de 1971 à 1974, François Bourguignon de 1964 à 1974, Jean-Marie Leproux de 1959 à 1961, Bertrand Mounier de 1964 à 1969, Robert Oddos de 1969 à 1971, Jacques Taravant en 1974 de 1979. Ceci n'avait finalement rien d'étonnant, comme le souligne Marie-Ange Rauch, car « dans l'esprit des élèves de

²⁵³ Créée en 1885, l'École coloniale devint en 1934 l'École nationale de la France d'Outre-mer, avant de se transformer en 1959 en Institut des hautes études d'outre-mer puis en Institut international d'administration publique en 1966. Déjà en 1957, une réforme avait mis en place un concours réservé aux fonctionnaires d'outre-mer autochtones, stipulant que 70% du personnel de l'administration d'outre-mer devait être originaire de ces territoires. L'année suivante, en 1958, l'ENFOM n'acceptait plus les étudiants originaires de la métropole.

²⁵⁴ Marie-Ange Rauch, *Le bonheur d'entreprendre. Les administrateurs de la France d'outre-mer et la création du ministère des Affaires culturelles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1998.

²⁵⁵ Ces anciens de la FOM reconvertis dans le ministère des Affaires Culturelles avaient globalement suivi leur formation à l'ENFOM durant la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle ils furent l'occupation allemande en commençant à travailler en Afrique à l'initiative du directeur de l'École à cette époque, Robert Delavignette. Ils arrivèrent au ministère des Affaires Culturelles, à la suite du personnel du ministère de l'Éducation qui y avait été transférés, durant les premières années d'existence du ministère de Malraux, et furent particulièrement nombreux entre 1972 et 1979 (plus de 35 anciens de la FOM sont présents au ministère à ces dates). A partir des années 1980, il n'y eut plus de nouveaux arrivants, issus de la FOM, au ministère de la Culture.

²⁵⁶ Florence Contenay, par exemple, arriva rapidement au ministère des Affaires Culturelles, en 1965.

l'ENFOM, mais plus généralement pour l'ensemble des coloniaux, le bon administrateur est un bâtisseur ; « faire le métier », c'est avant tout construire : construire des écoles, des ponts, des fours à chaux, des barrages... »²⁵⁷. Ainsi, les anciens administrateurs de la FOM furent également présents dans la gestion de l'enseignement de l'architecture, ou de ses vestiges : Jean Bertin, né en 1924 et issu de la promotion 1944 de l'ENFOM, fut le directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de 1968 à 1978, après la suppression de la section Architecture ; et Jean Navechth, né en 1926 et issu de la promotion 1945 de l'ENFOM, fut le directeur administratif de l'UP de Lyon de 1973 à 1983. Plus particulièrement, l'un de ces anciens administrateurs de la FOM, Jean-Paul Martin, après huit années où il exerça à travers le Cameroun, la Mauritanie, le Dahomey et le Sénégal, joua un rôle majeur dans la fin de l'enseignement de l'architecture à l'ENSBA et dans l'avènement des UP.

Une nouvelle équipe constituée par Jean-Paul Martin, le Monsieur « Tiers-Monde » de la fin de la section Architecture

Né en 1933 et issu de la promotion 1953 de l'ENFOM, Jean-Paul Martin fut chargé en janvier 1967, par Malraux en personne, de conduire la réforme de l'enseignement de l'architecture. Depuis déjà plusieurs années, l'École nationale supérieure des Beaux-Arts faisait l'objet de vives critiques de la part des élèves-architectes sans pour autant réussir à établir une réforme les satisfaisant : un décret-cadre en 1962 jugé « inacceptable »²⁵⁸ par plusieurs ateliers ; un poste de Directeur des études, créé en 1964 avec prise de fonction en janvier 1965, occupé par Jean Fayeton (qui, malade, décéda en 1968) qui annonçait l'arrivée des sciences humaines à l'École mais seulement pour le renouvellement de l'enseignement de l'histoire de l'architecture ; et entre-temps la création, à l'initiative de quelques élèves, de l'atelier Candilis à la rentrée 1963-64 donnant un coup de pied de plus dans la fourmilière conservatrice. Ce fut en 1966, après les minces tentatives de la « petite réforme de 1965 » (création des groupes A, B, C et Sud-Est, ouverture des ateliers au Grand Palais à Paris), que les revendications des élèves-architectes prirent, selon Jean-Louis Violeau, « un caractère plus incisif et surtout se color[èrent] politiquement », à la suite d'un changement au sein de la Grande Masse et de la « prise de pouvoir par les maos et les trotskystes »²⁵⁹, comme en attestent les deux numéros de la revue *Melp* ! publiés cette année-là. En novembre 1965, la Grande Masse renouvelait effectivement son bureau. Philippe Molle, Grand Massier plutôt conservateur,

²⁵⁷ Marie-Ange Rauch, *Op. cit.*, 1998, p.42.

²⁵⁸ Alain Renier, « La petite réforme de 1965 », dans *Propos sur l'enseignement de l'architecture [concours externe juillet 1992]*, Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1993, p.30.

²⁵⁹ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 61.

fut remplacé par Pierre Clément, futur directeur du département « Architecture comparée » de l'Institut Français d'Architecture (IFA) et coordinateur du programme inter-UP « Ville orientale », pied-noir nous l'avons dit, qui dans l'agitation contestataire croissante composa davantage avec ses « compatriotes » qu'avec la frange conservatrice :

Pierre Clément, c'est du reste un peu le « grain de sable » de cette histoire. Toutes proportions gardées, c'est un peu l'hérésiarque : lorsqu'il prend la succession de Philippe Molle, c'est un successeur ouvert, mais apparemment conforme à la « tradition » que l'on choisit. C'est aussi un « pied-noir » - c'est d'ailleurs pour cette raison, nous a-t-il avoué, qu'il a rejoint l'atelier Vivien – et Molle, l'ancien para de la guerre d'Algérie, pense tout simplement qu'en tant que tel, il perpétuera l'institution, sans comprendre que d'autres « pieds-noirs », comme Antoine Grumbach ou Christian de Portzamparc, sont au contraire à la tête de la contestation et poussent Clément à agir et réagir.²⁶⁰

Si « la bataille n'a pas lieu au sein de l'UNEF »²⁶¹ qui peinait toujours à avoir une existence concrète au sein de l'École, les relations avec les élèves-architectes étaient plus étroites que durant la Guerre d'Algérie, et les revendications de ces derniers s'organisèrent sur des modes et des méthodes plus ou moins similaires à ceux qui agitaient l'Université au même moment. En 1966, ce fut aussi le début des Commissions Querrien, du nom du Directeur de l'architecture Max Querrien (1963-1968), auxquelles participa Pierre Clément en tant que Grand Massier, aux côtés de professeurs, d'élèves et de personnalités extérieures, dont faisaient notamment partie les massiers et des enseignants du groupe C où se « trouve presque toute l'étendue du spectre gauchiste »²⁶² et la « matrice intellectuelle de la rénovation »²⁶³, tels que Raymond Gili (militant UEC puis mao) et Antoine Grumbach (« sympathisant » PSU puis mao) ou le jeune chef de l'Atelier Collégial, Bernard Huet.

Alors que les Commissions n'avaient pas encore rendu le « rapport Fayeton », Jean-Paul Martin fut donc missionné en janvier 1967, pour entreprendre la réforme de l'enseignement de l'architecture. Et quelques mois plus tard, en mai 1967, Michel Ecochard²⁶⁴, architecte-urbaniste, ayant lui aussi fait une grande partie de sa carrière dans les territoires coloniaux français (principalement en Syrie et au Maroc, mais aussi en Guinée, Côte d'Ivoire ou Sénégal), fut chargé

²⁶⁰ Jean-Louis Violeau, *Ibid.*, 2005, p. 31.

²⁶¹ Jean-Louis Violeau, *Ibid.*, 2005, p. 64.

²⁶² Jean-Louis Violeau, *Ibid.*, 2005, p. 59.

²⁶³ Jean-Louis Violeau, *Ibid.*, 2005, p. 86.

²⁶⁴ Pour davantage d'informations biographiques sur Michel Ecochard, voir notamment : Marlène Ghorayedb, « Transferts, hybridations et renouvellements des savoirs. Parcours urbanistiques et architectural de Michel Ecochard de 1932 à 1974 », *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°2, 2018.

En ligne : <https://journals.openedition.org/craup/544>

Voir également Michel Ecochard, *Casablanca. Le roman d'une ville*, Paris, 1955.

de diriger « une équipe pour l'urbanisme et les sciences humaines et plusieurs jeunes professeurs chargés de l'histoire critique de l'architecture contemporaine dans chacun des groupes »²⁶⁵. Ces deux figures cooptèrent alors autour d'elles un grand nombre de jeunes issus des sciences humaines ayant vécu une expérience professionnelle, si ce n'est leur première, dans un territoire d'« outre-mer » francophone nouvellement indépendant. Car, si les administrateurs de la FOM étaient souvent marqués à Droite tandis que les coopérants étaient plus souvent militants de Gauche, et si ces derniers étaient davantage dans la contestation des entreprises néocolonialistes, « au-delà des différences discursives de rhétorique et de contexte historique, on peut noter certaines similitudes de relations à prétention éthique, civilisatrice, évangélisatrice »²⁶⁶ dans les deux corps. Plus encore, au regard des descriptions faites des profils de chacun, il apparaît que les coopérants avaient acquis quelques-unes des qualités communes aux anciens de la FOM : le « sens du dialogue sur le terrain, pragmatisme délibéré, respect des équilibres territoriaux, respect de l'équité et de l'intérêt général au service d'une République française idéalisée »²⁶⁷ pour les anciens de la FOM, et des qualités rares d'adaptation, de motivation, d'organisation et de conducteur de projets et d'hommes, indispensables pour la bonne réalisation de projets sur le terrain chez les coopérants²⁶⁸. Ainsi, nous comprenons aisément que Jean-Paul Martin eut pressenti chez eux les capacités nécessaires pour mener à bien sa mission de redressement, ou de « décollage » de l'enseignement de l'architecture.

Jean-Paul Flamand arriva à la Direction des études en juin 1967, en tant qu'« assistant » de Michel Ecochard, chargé d'assurer la continuité pédagogique des enseignements d'urbanisme et de sciences humaines, après avoir vécu entre 1962 et 1967 au Sénégal et en Côte d'Ivoire où il avait connu ce dernier :

Alors ma relation avec Ecochard, là aussi, c'est compliqué. Je le rencontre à Dakar, en 1962-1963, lorsqu'il travaille sur le plan directeur de Dakar – d'ailleurs Tribillon y avait travaillé dessus aussi mais il n'y était plus quand j'y étais. Et Ecochard demande à l'Animation Rurale d'un peu s'occuper des problèmes urbains, donc j'entre en relation avec lui, je le rencontre, on discute, les relations se font. Ensuite, en Côte d'Ivoire, quand j'y suis, Ecochard débarque à Abidjan pour construire la bibliothèque de la nouvelle université qui vient de se créer. [...] . On se retrouve et on sympathise à nouveau. Puis quand je suis foutu à la porte de Côte d'Ivoire et que je cherche du travail, je lui écris pour lui demander s'il n'a pas quelque chose. Ecochard me dit « Ha, je viens d'être contacté par Malraux qui veut créer une chaire d'urbanisme à l'école des Beaux-arts. On était en mai 1967. Je lui ai dit que je veux bien mais qu'il me faut absolument un assistant, parce qu'un professeur sans

²⁶⁵ Citation extraite de Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 86.

²⁶⁶ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p. 30-31.

²⁶⁷ Préface d'Augustin Girard dans Marie-Ange Rauch, *Op. cit.*, 1998, p.8.

²⁶⁸ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1990, p. 83-84.

assistant, ce n'est pas un professeur. Pourquoi pas vous ? » Alors je lui dis oui banco ! [rires] Je n'avais aucune idée mais alors aucune du merdier dans lequel je mettais les pieds. Je me retrouve donc début juin 1967 à l'école des Beaux-arts. L'intérêt de tout ça, c'est que j'ai connu l'école des Beaux-arts avant Mai 68 ; c'est-à-dire que j'ai connu les ateliers : l'atelier Zavaroni est l'atelier de Monsieur Zavaroni – c'était écrit en lettre de feu au-dessus de la porte.²⁶⁹

Quelques mois plus tard, en janvier 1968, Gustave Massiah, militant au PSU depuis son séjour au Sénégal et membre du groupe Gauche ouvrière et paysanne (GOP)²⁷⁰ - même s'il était, à ses dires, « entre le PC et le PSU en réalité »²⁷¹ -, rejoignit également ce « merdier », à la Direction des études, afin d'assurer le suivi des enseignements techniques et scientifiques. Revenu depuis quelques mois en France, après son séjour en coopération au Sénégal où il avait assuré notamment le suivi du plan d'urbanisme de Dakar conçu par Ecochard, Massiah fut contacté par Jean-Paul Martin, qu'il avait également connu à Dakar :

Je reçois un coup de téléphone de Jean-Paul Martin que j'avais très bien connu au Sénégal qui me dit « Voilà, Gus, maintenant je suis chargé de mission à l'école des beaux-arts ». Parce que le directeur de cabinet [nda : Antoine Bernard, de 1965 à 1969] de Malraux le connaissait bien et surtout, Jean-Paul avait créé l'école d'administration au Sénégal donc il était connu comme étant à la fois un magistrat sérieux et passionné de formation. Il me dit « il s'agit de tout bouleverser. Est-ce que tu viendrais travailler avec nous à la direction des études ? ». J'ai dit « mais je ne connais rien à l'architecture ». Il me répond « Non mais il s'agit de tout bouleverser, tu seras très bon, en plus tu pourras apporter un peu d'informatique ». Une idée qui a servi à rien après. Je réfléchis pendant une semaine et je dis d'accord. Je démissionne de ma boîte et je rejoins la direction des études qui avait été créée. Le directeur en titre des études était Ecochard et l'animateur principal était Jean-Paul Flamand que je ne connaissais pas.²⁷²

« Il s'agit de tout bouleverser » : ces hommes « de terrain », maîtres dans l'art de l'adaptation, de l'organisation et de la gouvernance auraient-ils, presque paradoxalement, des propensions à la subversion et à la déstabilisation des « vieilles gardes »²⁷³ ? Il faut dire que Malraux avait confié cette « mission commando » à Jean-Paul Martin pour qu'il soit le « cheval de Troie » du ministère, pour

²⁶⁹ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁷⁰ Gilbert Wasserman, entretien avec Gustave Massiah, « De la décolonisation à l'altermondialisme », *Mouvements*, n°42, 2005, p.136.

²⁷¹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

²⁷² Ibid.

²⁷³ La « vieille garde » conservatrice de l'École des Beaux-arts voyait d'un mauvais œil la présence des anciens de la FOM au ministère des Affaires culturelles : « Vendredi dernier, le Conseil d'Etat a annulé le décret du 27 septembre 1971 dont je t'envoie copie des conclusions. Entre nous, le noyautage des Affaires culturelles par des intellectuels de gauche et des anciens fonctionnaires des DOM-TOM n'arrange pas les choses, car une politique utopique menée avec des méthodes coloniales rend l'incohérence vraiment insupportable. » (Lettre de Michel Marot à Edouard Balladur au sujet du décret du 21 septembre 1971, 12 novembre 1973 - citée dans Éric Lengereau, *L'Etat et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/éd. Picard, 2001, p.262-263)

qu'il prenne « d'assaut les Beaux-Arts ! »²⁷⁴ Ainsi, la jeune équipe de la Direction des études – Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah, auxquels s'ajoutait Alain Rénier - prit rapidement partie aux côtés des élèves-architectes contestataires (Massiah rejoignit le comité de grèves), avec le soutien indéfectible de Jean-Paul Martin, ce qui obligea ce dernier à quitter ses fonctions au cours de l'automne 1968²⁷⁵, avant que la Direction des études ne fut finalement supprimée, alors que Malraux – ayant peu d'estime pour les « beaux-arts » - aurait lui-même soutenu les initiatives de la Direction des études, pendant un temps tout du moins :

On prépare des dossiers, on rencontre Malraux qui nous dit – très bonne analyse, un homme très intéressant – « l'architecture française est très mauvaise parce que les architectes français sont nuls, il faut leur enlever l'enseignement ». C'était ça sa théorie. C'était très juste parce que la profession contrôlait les commandes et son rapport avec l'État par le contrôle de l'enseignement. Enlever l'enseignement, c'était l'affaiblir. Je me rappelle très bien avoir dit « Monsieur le ministre, pour faire ça, il faut s'appuyer sur les étudiants ». Il avait dit « Allez-y, je vous soutiendrais ». [...] Et éclate 1968. Là, c'est une période complètement folle, une période dont on rêve, qu'on n'oublie pas quand on l'a vécue, extraordinaire. L'école est occupée, nous organisons des réunions dans la « Melpo » avec des architectes qui déchirent leur carte du conseil de l'Ordre – qu'ils ont repris après. Et puis, on crée l'atelier populaire d'architecture des beaux-arts. C'est extraordinaire. On voit que c'est vraiment assez fou comme période. C'est jusqu'en septembre. L'école est évacuée, elle est réoccupée par les étudiants. En septembre, le ministère reprend les répressions. On revoit Malraux qui nous dit que cela devient trop politique. Et Malraux, très grand seigneur, nous envoie une lettre dans laquelle il dissout la Direction des études « pour des raisons idéologiques », mais au lieu de nous virer pour fautes graves – puisqu'on a occupé l'école – il nous laisse nos postes.²⁷⁶

Pour celui qui refusait d'être un « mercenaire » du développement, il était sans aucune doute logique de soutenir les architectes qui refusaient d'être au service de la bourgeoisie ou de concevoir des centaines de mètres de barres de logements. Cependant, face à l'agitation estudiantine qui montait, des tentatives de réformes et de changements pédagogiques eurent lieu à l'ENSBA, avant que le conflit ne se cristallise de manière irrémédiable au printemps 1968. Ainsi, bien que l'investissement pédagogique d'Ecochard autour de l'urbanisme fut assez minime, sa nomination en tant que professeur d'urbanisme à l'ENSBA, puis le travail effectué par la Direction des études, conduisirent à une importante vague de recrutement d'assistants : dix-neuf assistants au total, dont six

²⁷⁴ Entretien d'Éric Lengereau avec Jean-Paul Martin le 27 mars 1993, citation extraite d'Éric Lengereau. *Op. cit.*, 2001, p. 90 : « C'est une véritable mission de commando. Vous êtes notre cheval de Troie. Prenez d'assaut les Beaux-Arts ! »

²⁷⁵ Jean-Paul Martin quitta alors à nouveau la France et s'installa en Côte d'Ivoire où il devint conseiller auprès du gouvernement de Léopold Senghor de 1969 à 1976, période pendant laquelle il croisa les chemins de Jean-Baptiste Leccia et Michel Montardy notamment.

²⁷⁶ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

sociologues, cinq géographes, cinq économistes, deux socio-économistes et un psycho-sociologue – et aucun architecte²⁷⁷. Ecochard qui, proche des théoriciens de la « modernité critique »²⁷⁸, s'intéressait à « l'habitat du plus grand nombre », privilégia d'abord les géographes et les économistes, en se méfiant des sociologues.

Jean-François Tribillon, juriste de formation, fit partie de cette vague de recrutement avant l'éclatement de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. Pendant son VSNA à Dakar (1965-67), au Service d'aménagement du territoire, il rencontra Gustave Massiah, mais aussi Michel Ecochard avec qui il collabora sur le plan directeur de la ville. En 1967²⁷⁹, il fut donc « recruté parce que Martin avait de bons renseignements sur moi, par Massiah, par Ecochard. Je ne le connaissais pas spécialement, je l'avais vu une fois ou deux, comme ça »²⁸⁰. Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, qui s'étaient rencontrés ou croisés au Sénégal avant de se retrouver à Paris en 1968, furent donc immergés - grâce à une cooptation par Jean-Paul Martin et Michel Ecochard autour d'un réseau de divers professionnels expatriés « outre-mer » - dans un monde qu'ils connaissaient peu, qui se trouvait en pleine débâcle, et dans lequel ils surent se positionner et prendre partis pour un renouvellement profond, dont ils furent les acteurs au sein de l'équipe fondatrice de l'UP n°6. On retrouva aussi dans cette UP Dominique Bordes, ancien adjoint de Jean-Paul Martin au Centre de formation et de perfectionnement administratifs de Dakar, puis chargé de la gestion administrative du Groupe C aux Beaux-arts, qui assura pour ainsi dire la « direction » de l'UP n°6 à ses débuts, avant que Jean-Claude Thoret, ethnologue de formation, ayant vécu au Tchad et en Côte d'Ivoire, soit officiellement nommé directeur de cette UP en 1978, où il fut également le fondateur et le directeur du Laboratoire Architecture-Anthropologie, jusqu'en 1986, à la suite de quoi il exerça un temps à la Direction de l'architecture avant de partir pour le Mexique, puis le Sénégal.

L'agitation contestataire qui ébranlait l'École parisienne se retrouva, peut-être dans une moindre mesure, au sein des Écoles régionales où les tentatives de réformes avalisèrent la fin de la suprématie de l'École mère, à l'image de la constitution du groupe Sud-Est formé par les écoles

²⁷⁷ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 86.

²⁷⁸ Nous faisons ici référence au Team 10 et aux actes d'un colloque international à Aix-en-Provence en 2003 autour du CIAM 9 en 1953 : Jean-Lucien Bonillo, Clause Massu et Daniel Pinson (dir.), *La modernité critique. Autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille, Imbernon, 2006.

Michel Ecochard avait, en effet adhéré, au CIAM en 1949, et habitant au Maroc, il participa à la mise en place du Groupe d'architectes modernes marocains (GAMMA) en 1952. Il fonda également avec Georges Candilis, membre du Team 10, et Vladimir Bodiansky l'ATBAT-Afrique.

²⁷⁹ Les curriculum vitae de Jean-François Tribillon conservés aux Archives nationales indiquent la date de 1967, mais les témoignages de Tribillon, Flamand et Massiah, indiquent que Massiah était arrivé à l'ENSBA avant Tribillon. Il est donc difficile de déterminer si Tribillon fut recruté en 1967 ou en 1968.

²⁸⁰ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

régionales de Lyon, Grenoble et Marseille, qui aurait dû organiser en 1968, pour la première fois, le concours d'admission en interne, sans envoyer les admissionnistes à Paris – une volonté de décentralisation que nous retrouvons aussi, par exemple, dans la nomination de Paul Quintrand en tant qu'assistant d'urbanisme en 1967 à Marseille, dans la foulée de celle d'Ecochard à Paris²⁸¹. Afin d'assurer la gestion de cet éphémère Groupe Sud-Est, Jean-Paul Martin fit à nouveau appel à un jeune, plus ou moins profane du monde de l'architecture, ayant eu une expérience « outre-mer », qu'il ne connaissait pas mais dont il avait entendu parler par Renaud Streichenberger. Alors qu'il effectuait son service national au titre de la Coopération à Dakar dans le Centre de Formation et de Perfectionnement Administratifs dont Jean-Paul Martin avait été auparavant le directeur, Jean-Baptiste Leccia, avocat de formation, reçut une lettre de Jean-Paul Martin, lui proposant un poste de « coordinateur des écoles d'architecture du Sud-Est de la France, basé à Lyon, avec prise de fonction en octobre 68 »²⁸². Leccia, vivement intéressé par une telle opportunité, soumit alors l'idée à Martin de faire de Marseille le centre administratif du groupe Sud-Est – ville où il avait fait ses études supérieures et où résidait sa famille après avoir quitté le Maroc. En décembre 1967, Martin lui proposa de prendre contact avec François Bret, directeur de l'école d'art et d'architecture de Marseille, et le 25 mars 1968, alors qu'il était de retour en France depuis seulement deux jours, Leccia rencontra le directeur de l'école marseillaise. A vingt-cinq ans, il devint le sous-directeur de l'école, et arrivé en pleine effervescence soixante-huitarde, il tenta tant bien que mal pendant deux ans de mettre en place la nouvelle réforme, avant de repartir pour l'Afrique.

Jean-Paul Martin faisait partie, aux dires de Gustave Massiah, de la dernière génération d'administrateurs coloniaux qui étaient plus progressistes²⁸³, si ce n'est « gauchistes », que les précédentes. Et lorsqu'il revint en 1969 sur la réforme qu'il avait menée à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts dans un article publié dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, il réaffirma - au moyen d'une comparaison entre l'ENSBA et les pays du Tiers-Monde - son objectif de sortir l'enseignement de l'architecture d'un vieux système dépassé entretenu par la « vieille garde » conservatrice (fig. 25 à 27). Ainsi, il décrivait la « citadelle du quai Malaquais » où il y avait en 1967 « à peu près toutes les autres manifestations d'un sous-développement profond », entretenue par

²⁸¹ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 112.

²⁸² Jean-Baptiste Leccia, *Op. cit.*, 2011, p. 17.

Le hasard a voulu qu'en achetant cet ouvrage d'occasion, nous tombions sur l'exemplaire offert par Leccia à Jean-Paul Martin. Voici la dédicace : « A Jean-Paul Martin qui a eu tant d'influence déterminante sur ma vie. Jean-Baptiste, juillet 2011 ».

²⁸³ « Jean-Paul était un peu une exception parce qu'il est allé plus loin. Il était juge. Il est sorti de l'ENFOM comme magistrat, il est parti au Cameroun et un jour on est venu lui dire que le colonel de gendarmerie avait torturé des gens, il l'a mis en taule, mais il a été exclu de l'administration coloniale. Alors il s'est réinvesti dans la formation. Jean-Paul était un des plus radicaux ! » - Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

un système de tribus (les groupes A, B et C) et de clans (les ateliers) dont dépendaient des comptoirs de brousse (les écoles régionales) à la faveur des fétiches (les patrons), et pour laquelle il espérait un « décollage » à venir, c'est-à-dire « le moment où un pays sous-développé acquiert une suffisante vitesse de croissance pour que les experts et les intéressés eux-mêmes estiment qu'il est en voie d'abandonner son état premier pour se placer "en situation d'émergence" »²⁸⁴, après le décret du 6 décembre 1968 à l'origine de la création des UP.

Que l'histoire de ces établissements et celle de l'enseignement de l'architecture en France lui aient donné raison ou non, il est vrai que, durant ces « années 68 », les architectes se trouvèrent principalement occupés à lutter contre un double déclassement, aussi bien par le haut que par le bas, c'est-à-dire à refuser la figure de l'architecte bourgeois et de l'artiste démiurge, ainsi que les dérives fonctionnalistes et rationalistes de l'architecture moderne face aux impératifs de productivité de la Reconstruction²⁸⁵. Et bien que quelques militants anticolonialistes participèrent au mouvement contestataire de l'École des beaux-arts, Bernard Huet expliquait ce regain d'intérêt pour « nos problèmes français » justement par la rupture que figurait la Guerre d'Algérie, celle de la peur du vide que mettaient en avant Hervé Hamon et Patrick Rotman :

Moi, je pense que la rupture, c'est la fin de la guerre d'Algérie. Pour beaucoup, beaucoup de raisons. [...] A la fin de la Guerre d'Algérie, on n'a plus grand-chose à faire. Il fallait se trouver autre chose. Les gauchistes se sont formés pendant et après la Guerre d'Algérie. [...] On ne s'est pas rendu compte alors qu'une fois évacuée la question algérienne, une fois fermé le dossier colonial une fois pour toutes, on s'est retrouvés devant nos problèmes français. A ce moment-là, les forces sont redistribuées. Et comme, en plus de ça, cette période correspond grosso modo à un septennat, 6 ou 7 ans, les oppositions ont pu se regrouper. On était obligé de reconstruire quelque chose qui n'était pas axé sur la guerre, sur la colonisation. [...] Les gens que vous citez, que ce soient les Castro, les Grumbach, ce sont des gens d'après la guerre d'Algérie. Ils n'ont pas fait la guerre et la plupart d'entre eux ne l'ont pas vécue comme par exemple l'ont vécue, comme un drame, et Bourdieu, et Barthes, et Foucault... Toute la génération de l'immédiat après-guerre. Vous voyez, ça, c'est une chose qui a marqué, marqué, marqué. Parce que, la guerre d'Algérie, ça a confirmé quelque chose que l'on suspectait, ça nous a « mis le nez dedans ».²⁸⁶

Percevant dans leur lutte le reflet de la société, les élèves-architectes combattirent les féodalités et le mandarinat, pour une production architecturale qualitative plutôt que quantitative, pour une

²⁸⁴ Jean-Paul Martin, « Le jour se lève », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°143 « Enseignement de l'architecture », avril 1969, p. 17-19.

²⁸⁵ Pour une analyse socio-historique complète des événements ayant eu lieu dans le milieu architectural durant les « années 1968 », voir l'ouvrage déjà cité de Jean-Louis Violeau (2005). Nous faisons plus particulièrement référence ici au chapitre 2 « La convergence des crises » et à la page 148.

²⁸⁶ Entretien de Bernard Huet avec Jean-Louis Violeau, cité dans Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 247.

intellectualisation - si ce n'est une scientification - de leur discipline, à travers notamment des approches pluridisciplinaires. Une rénovation herculéenne de la profession et de l'enseignement, menée par quelques rares pionniers - une « élite » issue généralement de la classe aisée - politisés (principalement des maoïstes de l'UJC-ml ou des trotskystes et lambertistes), mais qui donnaient finalement « peu de place à une ouverture et à une réflexion sereine sur ce qui se passait dans le reste du monde »²⁸⁷, où le « dossier colonial » n'était pas tant fermé, quoi qu'en disait Bernard Huet.

Les années 68 ou la relégation du « Tiers-Monde » au second plan à la faveur des Anarcho-Mao-Spontex ?

Jean-Paul Flamand mettait en avant, lors de nos échanges numériques, une division quasi insoluble et indélébile entre, d'une part, les militants « anarcho-mao-spontex »²⁸⁸ revendiquant une refonte de la société française et, d'autre part, les militants anticolonialistes, alors qu'ils avaient souvent en commun la construction de leurs idéologies politiques à partir des lectures – révisées – du marxisme. C'est aussi, à nouveau, la marque de deux temporalités d'engagement différentes chez des personnes généralement unifiées comme appartenant à la même « génération 68 » que révélait Flamand :

Dans le grand bouleversement de mai 68 et la suite à l'ENSBA, l'extrême politisation et les affrontements constants entre groupuscules d'extrême gauche laissaient peu de place à une ouverture et à une réflexion sereine sur ce qui se passait dans le reste du monde... On a pu entendre à l'époque de belles bêtises à propos de la Chine ou de Cuba par exemple, comme la suite de l'histoire l'a montré. [...] Mais les thématiques tiers-mondiste, mondialiste, etc. n'étaient guère présentes dans toute cette agitation et redéfinition de l'enseignement de l'architecture.

A ce sujet, vous citez le Groupe des 7 [nda : formé en 1973 par Jean-Pierre Buffi, Roland Castro, Jean-Paul Dollé, Antoine Grumbach, Guy Naizot, Christian de Portzamparc et Gilles Olive], co-auteurs d'une prise de parole collective à laquelle j'ai assisté en son temps. Je crois que le Tiers-Monde comme on disait à l'époque était le dernier de leur souci même pour les plus politisés d'entre eux. [...] En fait, la fin des années 60/ début 70 est un moment de grands bouleversements. Dans le petit monde des UP tout était à construire, à penser, à organiser, toutes les références avaient sauté. Pour les architectes le rejet de la *doxa* des Beaux-Arts et de la domination des agences patronales, mais qu'est-ce qu'on fait du projet ? Pour les nouveaux enseignants en sciences humaines et autres

²⁸⁷ Email envoyé à l'auteur par Jean-Paul Flamand, le 21 mai 2019.

²⁸⁸ Joschka Fischer qualifiait la Nouvelle Gauche de « anarcho-mao-spontex » : « anarcho » renvoyant à la vieille tradition des mouvements anarchistes, « mao » désignant un Mao imaginaire, qui à l'inverse du vrai, n'incarne pas un régime totalitaire, et « spontex » signifiant spontanéiste, au contraire des organisations bureaucratiques.

Source : Paul Berman, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, traduit de l'anglais par Philippe Rouard, Ed. Denoël, 2006, p. 49.

comment adapter ces savoirs universitaires à cette demande si nouvelle ? Il va falloir du temps pour construire un début de cohérence de réflexions communes dans un contexte qui évoluait très rapidement. On est à un moment d'effervescence incroyable de la pensée en France (voir à ce sujet l'excellent livre de François Dosse, "La saga des intellectuels français"), de remise en cause de beaucoup de fondamentaux de la culture acquise, mais que faut-il en garder d'utile dans cet enseignement à construire ? Qu'en est-il de l'architecture là-dedans ? Alors le Tiers-Monde...²⁸⁹

« Alors le Tiers-Monde... » était encore bien loin des préoccupations de ces jeunes architectes au tournants des « années 68 », hormis chez quelques irréductibles déjà. En effet, cette assertion de Jean-Paul Flamand mérite d'être comprise avec plus de nuance car ce qui apparaît dans ses propos, c'est la prédominance – quoi de plus normal ? – de l'architecture dans les préoccupations du milieu architectural français, d'abord par une recherche de scientification de la discipline à partir d'une réflexion épistémologique et d'un renouveau théorique dont furent partie prenante certains enseignants « théoriciens » ici étudiés, puis par une forme de retour à l'architecture et au projet. Pour autant, à regarder en arrière ou ailleurs, des enseignements sur les pays non-occidentaux, au temps de la colonisation ou après, existaient déjà en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs.

A l'École Spéciale d'Architecture (ESA)²⁹⁰ - école affirmant lors de sa création en 1865 sa singularité par rapport à l'ENSBA - fut créé en 1909 une chaire d' « Hygiène en zone intertropicale » avec des cours de climatologie, d'épidémiologie et de prophylaxie, d'hygiène de l'habitation et de la ville²⁹¹ en lien avec l'extension coloniale de la France. Puis alors que l'idée d'aménager et de participer au développement des colonies françaises par leur « mise en valeur », selon le Plan Sarraut²⁹², apparut plus fortement dans les années 1920, l'ESA adjoignit en 1928 à sa chaire d'hygiène une chaire de « Constructions en zone intertropicale », avec des cours sur le comportement de la chaleur et l'emploi des matériaux, assurés pendant un temps par Marie-Louis-Joseph-Eugène Weithas²⁹³, ancien lieutenant-colonel chef de la Section colonial au Service historique de l'état-major de l'armée, puis reprit par Henri-Jean Calsat²⁹⁴, architecte et urbaniste à

²⁸⁹ Email envoyé à l'auteur par Jean-Paul Flamand le 21 mai 2019.

²⁹⁰ Pour une histoire de cette école, voir : Frédéric Seitz, *L'école spéciale d'architecture, 1865-1930*, Paris, Picard, 1995.

²⁹¹ Archives de l'ESA : « École spéciale d'architecture. Programme des études », octobre 1956.

²⁹² Albert Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923.

²⁹³ Archives de l'ESA : « École spéciale d'architecture. Programme des études », octobre 1956.

²⁹⁴ Pour connaître la carrière de Henri-Jean Calsat, voir : Johan Lagae, « Unlocking the Archives of a Transnational Expert. Traces of Henri-Jean Calsat's Activities as a WHO-Consultant », *ABE Journal*, n°4 (« Global experts « off radar »), 2013.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/3390>

la trajectoire transnationale, expert ayant travaillé dans pas moins de 57 pays différents. Puis, dans les années 1970, cette école se dota, à l'image des UP, d'un enseignement consacré aux pays non-occidentaux, le Laboratoire Tiers-Monde, dirigé par Michel Jausserand, accompagné d'Enrique Chifflet, Tam N'Guyen et Luis Mayero²⁹⁵.

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts, avant 1968 et avant l'ESA, n'était elle aussi pas étrangère aux questions de l'aménagement des colonies. Ainsi, Marie-Laure Crosnier Leconte traça des parallèles entre les avancées de l'Empire colonial français et les sujets de concours à l'École au XIXe siècle²⁹⁶. Ceci s'inscrivait par ailleurs dans les tendances orientalistes du siècle, présentes notamment dans les cours d'histoire de l'architecture professés par Jean-Nicolas Huyot à l'ENSBA entre 1823 et 1840, à la suite de ses voyages en Égypte où il rencontra Pascal Coste, mais aussi en Asie Mineure et en Grèce, ainsi que le montra Pierre Pinon²⁹⁷, un siècle et demi plus tard, alors que lui-même travaillait sur la Turquie. A l'École Nationale de la France d'Outre-Mer, la question du développement du territoire des colonies était aussi traitée dans la formation des administrateurs coloniaux, ainsi qu'en atteste la conférence donnée par Jacques Gréber le 9 décembre 1943, intitulée « L'urbanisme aux colonies »²⁹⁸.

Durant les années 1950, alors que les processus de décolonisation étaient en cours dans les différents empires coloniaux, de part et d'autre de l'océan Atlantique, des cours furent consacrés aux pays non-occidentaux, sur l'architecture tropicale, ou sur le développement des établissements humains. Le plus cité dans l'historiographie est sans doute le Department of Tropical Architecture de l'Architectural Association School of Architecture. Connue notamment pour avoir participé à la

Henri-Jean Calsat était marié avec Sema Demiren, diplômée de l'Académie des beaux-arts d'Istanbul en 1943 puis de l'Institut d'Urbanisme de Paris.

A ce sujet, voir l'étude de Michèle Jolé : *Histoire turque de l'Institut d'urbanisme de Paris. Des étudiants de 1919 à 1969*, Istanbul, IFEA, 2016. En ligne : <https://books.openedition.org/ifeagd/2180>

²⁹⁵ Michel Jausserand et Enrique Chifflet furent interviewés à plusieurs reprises par les étudiants de l'ESA pour le journal de l'école. En septembre 1978, ils décrivaient ainsi la ligne de conduite de cet enseignement qui avait établi des liens avec l'enseignement de Georges Alexandroff à l'UP n°6 : « Mais plutôt que d'une simple (s'il en est) ligne ou tactique pédagogique pour résoudre cet autre problème : la formation d'architectes compétents en regard de situations concrètes nouvelles, non seulement dans le tiers monde, nous avons choisi de suivre une ligne d'histoire précise : la stratégie mondiale et l'exploitation du sous-développement. Ligne d'histoire que sous-tendent tous les rapports conflictuels de classes et de peuples, toutes les lignes de partage, toutes les forces à la limite de rupture, de politique à l'économie, de la culture à la technologie. » Source : *Bulletin d'information pédagogique*, 27 septembre 1978, p.20.

²⁹⁶ Marie-Laure Crosnier Leconte, « Oriental ou colonial ? Questions de styles dans les concours de l'École des beaux-arts au XIXe siècle », dans Nabila Oulebsir et Mercedes Volait (dir.), *L'Orientalisme architecturale, entre imaginaires et savoirs*, Paris, Publications de l'INHA, 2009, p.43-67.

En ligne : <https://books.openedition.org/inha/3348?lang=fr>

²⁹⁷ Pierre Pinon, « Les fondements de l'orientalisme architectural en France. Les cours d'histoire de l'architecture de Jean Nicolas Huyot à l'École des beaux-arts (1823-1840) », Nabila Oulebsir et Mercedes Volait (dir.), *Op. cit.*, 2009, p.13-26.

²⁹⁸ Archives Nationales d'Outre-Mer, fonds de l'École coloniale : 1 ECOL 147/3.

conception de logements à Chandigarh avec Le Corbusier, Jane Drew (1911-1996) et Maxwell Fry (1899-1987) influencèrent plusieurs générations d'architectes grâce à leurs réalisations en Afrique de l'Ouest et leurs écrits sur l'architecture tropicale²⁹⁹. Forts de leur expérience, ils participèrent à la création en 1953 du Department of Tropical Architecture à l'Architectural Association School of Architecture³⁰⁰ - dont Jane Drew fut diplômée en 1929 - avec Otto H. Koenigsberger (1908-1999)³⁰¹, architecte allemand expatrié en Angleterre en 1951 après avoir travaillé en Inde, et d'autres architectes comme G. Anthony Atkinson³⁰². Outre-Atlantique, l'architecte David Crane, né au Congo Belge en 1927, consacra son enseignement à l'Université de Pennsylvanie aux pays dits « sous-développés » durant les années 1950 et 1960, avec notamment un séminaire intitulé « Urban Planning and Development in Underdeveloped Areas »³⁰³. Un enseignement que Denise Scott-Brown, née en 1931 en Zambie, suivit et perpétua à ses côtés, après avoir étudié au sein du Department of Tropical Architecture de l'Architectural Association School of Architecture. Au début des années 1970, avec la crise, le groupe de Philadelphie se disloqua petit à petit ; chacun poursuivit ses enseignements et ses recherches dans différentes universités...en les consacrant encore parfois à l'Afrique, et sans doute que les théories énoncées dans *Learning from Las Vegas* leur doivent quelques crédits.

Dans les décennies suivantes, particulièrement les années 1960 à 1970, des programmes plus ou moins similaires furent mis en place à travers l'Europe et l'Amérique du Nord : l'Institute for Housing Studies à Rotterdam dès les années 1950, le Post-graduate Course in Urban and

²⁹⁹ E. Maxwell Fry et Jane Drew (avec Harry L. Ford), *Village housing in the tropics with special reference to West Africa*, Londres, Lund Humphries, 1947 ; E. Maxwell Fry et Jane Drew, *Tropical Architecture in the Humid Zone*, Londres, Batsford, 1956 ; E. Maxwell Fry et Jane Drew, *Tropical Architecture in the Dry and Humid Zones*, New York, Reinhold, 1964.

Voir : Iain Jackson et Jessica Holland, *The Architecture of Maxwell Fry and Jane Drew*, Farnham, Ashgate 2014.

³⁰⁰ Patrick I. Wakely, « The Development of a School : An Account of the Department of Development and Tropical Studies of the Architectural Association », *Habitat International*, n° 5-6, vol. 7, 1983.

³⁰¹ Parmi les publications d'Otto H. Koenigsberger, notons *Manuals of tropical housing and building*, Londres, Longman, 1974.

Au sujet de Koenigsberger, à la tête du département entre 1957 et 1971, voir : « Otto Koenigsberger Festschrift Action planning and responsive design : aspects of housing building planning and development in the third world », *Habitat International*, n°5-6, vol. 7, 1983. Voir également Vandana Baweja, « Messy Modernisms : Otto Koenigsbergers Early Work in Princely Mysore, 1939-41 », *South Asian Studies*, vol. 31, n° 1, 2015, p. 1-26 ; et Rachel Lee, « Constructing a Shared Vision: Otto Koenigsberger and Tata and Sons », *ABE Journal*, n°2, 2012.

Pour une bibliographie plus complète des productions du Département de l'école de Londres, consulter le lien : <https://home.aaschool.ac.uk/LIBRARY/documents/Africa.pdf>

³⁰² George Anthony Atkinson, « Building in the Tropics », *Royal Institute of British Architects Journal*, 1950, p. 313-319 et « British Architects in the Tropics », *Architectural Association Journal*, 1953, p 7-21.

³⁰³ Voir les travaux d'Elisa Daneise et notamment « Mouvements contestataires et cursus universitaires : Fascination pour l'Afrique et recherche épistémologique », dans Anne Debarre, Caroline Maniaque, Éléonore Marantz et Jean-Louis Violeau (dir.), *Architecture 68. Panorama international des renouveaux pédagogiques*, Genève, Métis Presses, 2020, p.168-177.

Regional Planning for Developing Countries en Pologne en 1965, le Joint Center for Urban Studies d'Harvard et du MIT, le Post-graduate Centre Human Settlements à Louvain dans les années 1970, le Centre for Architectural Research and Development Overseas à Newcastle en 1972, le Centre for Human Settlements à Vancouver en 1976, ou encore le Committee on Habitat and Development Studies en Suède en 1979³⁰⁴. Ainsi, la France s'inscrivait dans une tendance générale, mais néanmoins près de deux décennies après ces homologues anglophones. Ce « retard » était-il dû au « temps de silence, d'oubli, de purgatoire »³⁰⁵ qu'imposait la mémoire de la décolonisation en France ? Sans doute, l'histoire de la France et de ses relations géopolitiques y participa autant que l'histoire proprement architecturale de la France, et de son enseignement. Il fallut attendre aussi bien la découverte physique de ces pays, après la décolonisation, *via* la coopération, que l'effondrement de l'enseignement passéiste des Beaux-arts et son renouvellement. Après la publication de plusieurs numéros consacrés à l'architecture dans les colonies (mais aussi en Amérique Latine et au Japon), le numéro publié en octobre-novembre 1968 par *L'Architecture d'aujourd'hui* pourrait alors paraître prémonitoire, entre rupture et continuité, demeurant tout de même bien loin de la radicalité de l'exposition « Architecture without Architects » de Bernard Rudofsky présentée au Museum of Modern Art de New York en 1964 et au Musée des Arts décoratifs de Paris en 1969, quelques mois après la sortie du numéro. Intitulé prosaïquement « Tiers-Monde », le numéro mettait à l'honneur cette fois-ci les réalisations d'architectes locaux issus de pays assez peu publiés auparavant (l'Inde, Cuba et la Turquie), le désormais célèbre village de Gournou d'Hassan Fathy, ainsi que les projets d'André Ravéreau, de Bernard Kohn et d'Anatole Kopp avec Pierre Chazanoff ou encore les recherches naissantes de Georges Alexandroff sur l'architecture solaire (fig. 28)³⁰⁶. Dans ce numéro, des tendances commençaient déjà à apparaître. Car, si les années 1960 furent celles de la découverte et de l'apprentissage, d'abord aux pays non-occidentaux puis à l'architecture pour certains, et inversement pour d'autres ; les années 1970, quant à elles, furent celle du commencement de l'enseignement, où se cristallisèrent les différences entre chaque groupe, dont nous allons présenter une typification. Mais, comme toute typification, celle-ci détermine des catégories d'analyse, ni figées ni immuables, ainsi que le montreront les processus de composition et de recomposition des groupes, au grès des réformes internes aux écoles d'architecture françaises et des affinités communes.

³⁰⁴ Introduction dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, *Op. cit.*, n°22, « Pedagogies », 2023.

³⁰⁵ Jean-Louis Triaud, « Histoire coloniale : le retour », dans *Afrique & Histoire*, numéro « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », 2006, p.239-240.

³⁰⁶ « Tiers-Monde », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°140, oct.-nov. 1968.

Chapitre 2.2.

Les derniers modernes tropicalistes

La difficile remise en cause de l'héritage du modernisme tropical

De même que les « développementistes », les « derniers modernes tropicalistes » inscrivaient leurs enseignements dans une volonté d'aider, ou du moins de participer, au développement des pays du « Tiers-Monde ». Seulement, à l'inverse de ceux-ci, les postures et les théories développées durant la période coloniale, notamment celles de la modernité critique, ne faisaient pas l'objet d'un rejet ou d'un nouveau questionnement critique, mais plutôt d'une légère rénovation imposée par les changements principalement économiques et démographiques engendrés par la décolonisation. Ainsi, le modernisme tropical vécut encore quelques beaux jours, grâce à leurs enseignements.

Tandis que les enseignants plus jeunes furent parfois véhéments envers Le Corbusier, la figure paternelle et héroïque du Mouvement Moderne demeurait une référence majeure pour ces enseignants. Ainsi, Kamal El Kafrawi citait le travail de Le Corbusier à Chandigarh comme exemple de « prise de conscience architecturale » qui aurait poussé Nehru à dire que « La signification de Chandigarh ne réside pas dans notre adhésion ou non à son concept, mais dans le fait qu'elle a permis de savoir que l'Architecture Moderne existe »³⁰⁷. Henri Tastemain, quant à lui, citait allègrement les propos d'émerveillement de Le Corbusier face aux villes maghrébines - « La médina est tassée, fonctionnelle, efficace, rapide, on sort de portes : instantanément c'est la splendeur de la nature » - lorsqu'il vantait lui-même les « qualités plastiques exceptionnelles » des villes marocaines « traditionnelles », au « tissu urbain offrant une unité architecturale extraordinaire », avec une « richesse intérieure de la maison ou sa modicité », car finalement, « les prismes blancs de la “médina” ne pouvaient qu'enchanter les tenants du “cubisme” ou du “purisme” »³⁰⁸. En revanche, il était beaucoup moins dithyrambique envers le projet d'urbanisme mené au début du XX^e siècle par Henri Prost sous le patronage du maréchal Lyautey, qu'il considérait comme étant « essentiellement “paysagiste” qui ignorait bien des aspects sociologiques du problème et dont les tracés ne se sont pas toujours révélés fonctionnels », alors que mettre en place « des principes d'urbanisme différents du modèle européen aurait pu, peut-être, convenir au mode de vie des deux communautés [européennes et marocaines] et en fin de compte éviter cette ségrégation dont le Maroc n'est pas

³⁰⁷ Kamal El Kafrawi, « Groupes d'Études Tropicales », 13 mai 1969, p. 3. Archives nationales : 20130415/83.

³⁰⁸ Henri Tastemain, « Un siècle d'urbanisme au Maroc », dans « École d'architecture sept. Voyage au Maroc. Mars-avril 1984 », juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

sorti actuellement »³⁰⁹. Mais les éloges revenaient surtout à la période d'après-guerre, lorsque Michel Ecochard, « dont les qualités d'énergie et de décision avaient déjà fait leurs preuves en Syrie et au Liban », prit la direction du Service d'Urbanisme au Maroc, même si Tastemain admettait bien que « ayant fait partie de l'équipe il lui est difficile de porter sur le travail accompli un jugement impartial »³¹⁰. A l'inverse de leurs prédécesseurs, Ecochard et son équipe avaient, selon Tastemain, en tant que « propagandistes de la nouvelle architecture et du nouvel urbanisme » mené une « enquête sérieuse » leur permettant d'établir des plans-types opérationnels pour construire dans « les secteurs populaires marocains » afin de résorber les bidonvilles, grâce à la mise en place d'une « législation adéquate et, une fois de plus, en avance sur l'époque »³¹¹. Rien d'étonnant alors à ce que Michel Ecochard eut fait partie des intervenants réguliers du certificat « Urbanisme et habitat dans les pays en développement » dirigé par Tastemain, ou que les enseignants emmenèrent leurs étudiants voir la rénovation du bidonville de Ben M'Sick³¹² lors de leur voyage d'étude au Maroc en 1984, ou encore que les projets présentés la même année par les étudiants s'inspiraient largement de la trame de 8x8 mètres mise en place par Ecochard, mais dans un style plus pittoresque (fig. 29 à 31). Il faut dire que le sujet de projet imposé par les enseignants de l'UP n°7 prolongeait les idées mises en place par Ecochard et son équipe dans les derniers moments du Protectorat au Maroc : implanté sur une colline, il était « supposé, et une fois encore de façon tout-à-fait arbitraire, que ce “bidonville” avait été rasé en vue de la réalisation » d'un ensemble de 80 logements aux « dispositions traditionnelles de l'habitat marocain » avec « leurs équipements propres : fours à pain, école coranique, hammams, et, en général, tout ce qui permet la vie quotidienne dans un quartier populaire » comme l'avait montrée l'équipe d'Ecochard dans « une étude poussée [...] concernant l'équipement collectif de ces secteurs populaires : fours banaux (ferrane), bains publics (hammams), écoles coraniques (M'sid), cafés, commerces, mosquées, écoles primaires, postes, etc... »³¹³. Ainsi, si Tastemain se montrait critique envers l'urbanisme ségrégationniste mis en place par Henri Prost et le maréchal Lyautey, il ne remettait néanmoins pas en question l'idée de construire des petits logements provisoires de plain-pied « devant à terme devenir des immeubles collectifs », alors qu'une autre enseignante des écoles d'architecture françaises, Monique Eleb, ne tarda pas à montrer que sous cette prétendue « alternative à l'universalisme fonctionnaliste » par une plus grande prise en compte des données anthropologiques locales ou régionales, et non plus uniquement des

³⁰⁹ Henri Tastemain, Ibid., juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³¹⁰ Henri Tastemain, Ibid., juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³¹¹ Henri Tastemain, Ibid., juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³¹² Henri Tastemain, Ibid., juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³¹³ Henri Tastemain, Ibid., juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

données climatiques, se cachait toujours une forme de discrimination. La sociologue montrait ainsi l'existence d'une distinction basée sur des critères religieux et nationaux (les Marocains et les « Israélites » d'un côté, les Européens de l'autre) aboutissant à l'idée que « l'architecture adaptée doit en effet conduire graduellement les habitants à adopter des modes de vie *modernes*, notamment par un effet d'exemple ou d'influence, comme dans la théorie de la progressivité des modes d'habiter d'Ecochard »³¹⁴, c'est-à-dire que petit-à-petit, avec le passage de la maison à patio à l'immeuble collectif devait s'opérer une éducation à des gestuelles particulières pour une modernisation des mœurs. Il faut dire qu'en introduction de son texte dans le rapport de voyage de 1984, Tastemain estimait qu'« Il ne nous appartient pas, dans un texte consacré à l'Urbanisme et l'Architecture, de porter un jugement sur cette période ni d'en décrire le déroulement », au regard des politiques coloniales, et lorsque le groupe réfléchissait aux thèmes d'étude, le passé colonial était édulcoré, sans être complètement estompé : « Les expériences “coloniales” (si elles ont eu lieu), leurs résultats, leurs limites »³¹⁵. Ainsi, si l'idée de l'« Habitat du plus grand nombre », largement diffusée à la suite de la présentation d'une planche éponyme lors du CIAM n°9 à Aix-en-Provence en 1953, se retrouvait chez nombre d'enseignants de notre étude, elle était reprise et prolongée par les « derniers modernes tropicalistes » tandis qu'elle était rénovée par les « développementistes » qui y insufflaient une dimension plus émancipatrice, vers un droit au logement pour tous (en plus du *Droit à la ville*) et un développement autocentré – tout en étant bien moins négatifs à ce sujet que les « théoriciens ».

A l'UP n°3, Kamal El Kafrawi montrait davantage de distance avec les dogmes modernistes lorsqu'il créa l'Institut de Recherches d'Architecture Tropicale, et s'il désignait Chandigarh comme exemple à suivre dans l'introduction de la modernité dans les « pays en voie de développement », il citait également un de ses anciens professeurs au Caire, Hassan Fathy. Au-delà du paradoxe de prime abord, les deux références montraient l'ambition chez Kamal El Kafrawi de ne pas entretenir une vision primitiviste des pays non-occidentaux, de ne pas les bloquer dans le fantasme d'une tradition immuable prémoderne à sauvegarder à tous prix, car « Aujourd'hui, comme par le passé, ces Sociétés sont des Sociétés dynamiques. »³¹⁶ Dans sa proposition de création d'un « Groupe

³¹⁴ Monique Eleb, « Une alternative à l'universalisme fonctionnaliste. Ecochard, Candilis et l'ATBAT-Afrique », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°2-3, nov. 1999, p. 179-180.

Voir également : Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 1998 ; Tom Avermaete, Marion von Osten et Serhat Karakayali (dir.), *Colonial Modern. Aesthetics of the Past, Rebellions for the Future*, Londres, Black Dog, 2010.

³¹⁵ Henri Tastemain, note « Recherches et propositions pour l'habitat dans les pays en voie de développement », s.d., p. 2. Archives nationales : 20050601/347.

³¹⁶ Plaquette de présentation de l'« Institut de recherches d'architecture tropicale (3e cycle d'étude : A5 – A6) », 1969-1970, p. 10. Archives nationales : 20130415/83.

d'Etudes tropicales » en 1969, il critiquait alors la pédagogie hors-sol du Department of Tropical Architecture dont il avait même traduit le programme afin de convaincre ses collègues (fig. 32) :

Quand on analyse les méthodes de travail déjà existantes dans les départements d'Etudes Tropicales, à Londres par exemple, on constate que l'étude est toujours basée sur la théorie et des exercices de laboratoires à l'intérieur de l'école.

Par contre, je pense que les contacts directs et l'examen sur place des problèmes exposés permettent aux élèves des recherches approfondies et plus concrètes, sous la direction de professeurs spécialisés. C'est ce que j'ai l'intention de faire avec les cinq bourses annuelles que j'ai obtenues du Gouvernement Egyptien dans le cadre des échanges culturels entre les deux pays.³¹⁷

Pourtant, le programme de l'année 1969-1970 de l'IRAT puisait explicitement dans le programme du département de l'Architectural Association School of Architecture³¹⁸ puisqu'y étaient aussi dispensés des cours de climatologie, de physiologie, d'aménagement urbain et de socio-économie, et qu'une même division programmatique était proposée pour les projets des étudiants : l'habitat, la construction hospitalière, la construction scolaire, les bâtiments publics et commerciaux. En fait, la remise en question de l'héritage du modernisme tropical, d'un point de vue sémantique et épistémologique, vint plutôt de deux jeunes enseignants de l'IRAT. Dans une « Note d'orientation préliminaire », signée Revault et Saussois, les deux enseignants soulevaient par une simple question – « L'Institut de recherches d'Architecture Tropicale a-t-il les structures nécessaires pour financer des études sur le terrain ? »³¹⁹ - la même critique que Kamal El Kafrawi avait pourtant formulé vis-à-vis du Department of Tropical Architecture, celle d'une pédagogie détachée de son terrain d'étude. Mais plus encore, Revault et Saussois s'interrogeaient « sur la première chose qui s'est offerte à nous et qui recouvre l'activité de ce secteur, son titre : "Institut de Recherches d'Architecture Tropicale" » (fig. 33 et 34) :

Notre interrogation ne veut pas soulever une querelle de mots, mais relève d'un désir de clarification.

L'expression « architecture tropicale » nous paraît :

- Insuffisante, parce qu'elle ne recouvre pas tous les pays généralement reconnus comme étant des pays du « tiers-monde » ou des pays « en voie de développement ».

³¹⁷ Kamal El Kafrawi, « Groupes d'Etudes Tropicales », 13 mai 1969, p. 4. Archives nationales : 20130415/83.

³¹⁸ Une affiche du Department of Tropical Architecture est présente dans les archives, ainsi que sa traduction, présentant le programme du département. Dans une première phase, trois aspects majeurs étaient développés : la conception dans les climats tropicaux et semi-tropicaux, dans le contexte de l'économie en développement, promouvant un changement social rapide, avec des séances de lectures et d'exercice en climatologie, physiologie, sociologie, économie, administration et aménagement urbain. Dans un deuxième temps, les étudiants réalisaient un étude par le projet pour appliquer les théories vues au semestre précédent, en choisissant parmi plusieurs options programmatiques : habitation, édifices scolaires, édifices médicaux, édifices publics et commerciaux. Enfin, la dernière étape consistait en un projet individuel.

³¹⁹ Revault et Saussois, « Note d'orientation préliminaire », 3 novembre 1971. Archives nationales : 20130415/83.

- Ambiguë – des régions de pays développés peuvent se trouver sous la même appellation climatique que des pays du tiers-monde.

Pourquoi recourir à un terme climatologie, alors que l'enseignement de cette spécialité fait également appel à d'autres disciplines ? [...]

L'architecture et en particulier l'architecture « tropicale » ne peuvent être abordées comme un thème neutre, nous préférons : architecture « du tiers-monde » ?

Expression qui, si elle présente des inconvénients, a le mérite d'être claire et universellement employée par les spécialistes de différentes disciplines.³²⁰

Toutefois, si les deux jeunes enseignants enjoignaient à une compréhension plus politico-économique des pays non-occidentaux avec l'abandon du terme « tropical » au profit de celui de « Tiers-monde », ils n'en étaient pas à relever les origines coloniales de l'idée d'une « architecture tropicale » comme l'ont fait depuis de nombreux historiens de l'architecture. Car ceux-ci, et notamment Warwick Anderson dans son texte « Decolonizing the Foundation of Tropical Architecture », mettent en avant que « L'objectif était alors d'aider ceux considérés comme “blancs” à s'acclimater à un environnement tropical prétendument en voie d'appauvrissement », puis dans les projets de développement de la fin de la période coloniale, soit après la Seconde Guerre mondiale, « si la nouvelle architecture tropicale pouvait être envisagée comme une stratégie associée à la décolonisation formelle, elle était aussi, comme d'autres programmes de développement, un moyen de discipliner et de gérer les populations assujetties, de les mobiliser et de les insérer dans les niveaux inférieurs du capitalisme mondial. Assurer le confort des populations sous les tropiques, comme l'ont soutenu Hannah Le Roux et d'autres, était étroitement lié au fait de rendre les populations tropicales soumises et productives. »³²¹ Effectivement, lorsque l'ambiguïté de l'expression « architecture tropicale » fut discutée lors d'une réunion d'enseignants – bien que Kamal El Kafrawi tint à préciser que celle-ci était « mondialement adoptée dans toutes les écoles d'Architecture occidentales et même dans les pays intéressés » -, les propositions pour remplacer le terme « tropical » relevaient d'une opposition basée sur des critères économiques, camouflant toute hiérarchie ethnique sous-jacente : « architecture du tiers monde », « architecture sans argent », « architecture dans les pays en voie de développement », « architecture des pays pauvres »³²². L'évolution, sémantique et épistémologique, fut peu ou prou similaire au sein de l'Atelier d'Architecture Tropicale de l'UP n°2 qui abandonna au cours des années 1980 son intérêt pour le

³²⁰ Revault et Saussois, « Note d'orientation préliminaire », 3 novembre 1971. Archives nationales : 20130415/83.

³²¹ Warwick Anderson, « Decolonizing the Foundation of Tropical Architecture », *ABE Journal*, n°18, 2021.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/9215>

³²² Compte-rendu « Réunions d'enseignants de l'Architecture tropicale », 10 octobre 1972. Archives nationales : 20130415/83.

« tropical », d'abord au profit du bioclimatique et du « Tiers-monde », puis pour les pays dits « émergents », alors que de nouveaux enseignants arrivaient, issus des sciences sociales notamment.

L'Institut de recherches d'architecture tropicale de l'UP n°3 : une courte vie du tropical au « Tiers-Monde »

Le 13 mai 1969, Kamal El Kafrawi rédigeait une note de proposition de création d'un « Groupe d'Etudes tropicales » à l'UP n°3, avec l'espoir que « ce groupe sera peut-être le noyau qui aboutira un jour à un département ou à un centre de recherches tropicales » puisque « Des pays comme l'Amérique, l'Angleterre et l'Australie ont déjà leurs départements et centres de recherches tropicales à New York, Londres et Sidney. »³²³ En divisant le monde en deux parties, « le Nord riche et le Sud pauvre », il affirmait le rôle à jouer chez les architectes du Nord qui « pourront ultérieurement aider et guider le développement de ces pays du Tiers Monde », avec pour corolaire le fait que « la formation d'architectes conscients des problèmes particuliers des pays en voie de développement et préparés à les résoudre, est devenue un problème important et urgent. » Car, si le Nord avait déjà « fait beaucoup d'efforts pour aider le monde pauvre », El Kafrawi soulignait qu'« il ne suffit pas d'aider matériellement mais il faut avant tout autre chose une participation active au développement moral tenant compte des racines des civilisations passées et des traditions propres à chaque pays »³²⁴. Aussi, la formation devait être adressée aussi bien aux Français pour qu'ils puissent « un jour, dans le cadre de la coopération et de l'aide aux pays sous-développés, apporter leur propre contribution », qu'aux élèves et architectes venant de ces pays pour qu'ils puissent « se familiariser avec l'esprit occidental, les connaissances et les techniques modernes, et adapter ces données nouvelles aux problèmes particuliers de leur propre pays »³²⁵. Dans ces pays « incapables de suivre la marche du monde occidental, faute de moyens », il faudrait avant tout « aboutir non pas à une simple modernisation mais bien à une évolution des esprits d'abord, de l'architecture et de l'urbanisme ensuite ». Seulement, l'évolution des esprits souhaitée par El Kafrawi devait se faire chez les « autochtones » qui étaient, soit trop conservateurs avec « le désir de garder tout ce qui est ancien [...] sans apporter les changements que des besoins nouveaux exigeraient », soit des imitateurs « aveugles du monde occidental, même si cela ne répond pas au mode de vie ou aux besoins locaux »³²⁶, et menait clairement à une forme de modernisme tropical, dont Chandigarh était l'exemple mentionné par El Kafrawi.

³²³ Kamal El Kafrawi, « Groupes d'Etudes Tropicales », 13 mai 1969, p. 1. Archives nationales : 20130415/83.

³²⁴ Kamal El Kafrawi, Ibid., 13 mai 1969, p. 1. Archives nationales : 20130415/83.

³²⁵ Kamal El Kafrawi, Ibid., 13 mai 1969, p. 2-3. Archives nationales : 20130415/83.

³²⁶ Kamal El Kafrawi, Ibid., 13 mai 1969, p. 3. Archives nationales : 20130415/83.

A la rentrée de l'année 1969-1970, le programme encore très évanescant de l'Institut de recherche d'architecture tropicale de l'UP n°3 mettait en avant la « nécessaire adaptation » à laquelle les étudiants devaient se plier puisque les conditions climatiques, le « genre de vie des habitants », leurs revenus, les structures administratives et les sources de financement « chang[ent] d'aspect avec la latitude et la longitude »³²⁷. Cependant, ainsi que le nom de l'Institut pouvait le laisser penser, la primauté était donnée aux « données naturelles », particulièrement climatiques, parce que « la façon de vivre est influencée en plus haut point par le climat ». On retrouve alors malgré tout des similitudes avec l'enseignement de l'Architectural Association School of Architecture, au moment même où celui-ci était transféré à l'University College of London en tant que Development Planning Unit (1970/1971) sous les protestations des étudiants³²⁸, puisqu'il y avait des cours de socio-économie, de climatologie, de mécanique des fluides, de biogéographie, de sciences humaines, d'aménagement urbain, d'aménagement rural et de physiologie, enrichis par un cycle de conférences (où participèrent Gosselin, Tribillon, Weill et Ducharme notamment). Et, si les étudiants avaient « l'entière liberté de choisir leur sujet d'étude », ils devaient néanmoins le faire parmi quatre options imposées, identiques à celles proposées à Londres : l'habitat, la construction hospitalière et la construction scolaire, les bâtiments publics et commerciaux³²⁹.

Au cours des deux années suivantes, l'enseignement de l'IRAT fut consacré à la question de « l'habitat pour le plus grand nombre », puis des « logements et leurs équipements », avec une compréhension plus large de l'environnement, intégrant davantage les sciences humaines et sociales, à mesure que de nouveaux et plus jeunes enseignants rejoignaient l'équipe pédagogique : « L'habitat pour le plus grand nombre, pose des problèmes à la fois économiques, sociaux et techniques, intimement liés, et qui devront être simultanément examinés pour chaque réalisation ou recherche, dans leur état actuel et leur évolution projetée et mettre en relief la nécessité d'une étude des besoins et des aspirations de la populations dans les programmes, et de normes minimales »³³⁰. Mais si le programme stipulait la nécessaire prise en compte des aspects économiques (revenus, législations foncières et ses incidences, rôle de la puissance publique,

³²⁷ Plaquette de présentation de l' « Institut de recherches d'architecture tropicale (3e cycle d'étude : A5 – A6) », 1969-1970. Archives nationales : 20130415/83.

³²⁸ Nous remercions Julie André- Garguilo de nous avoir fait part de ces archives de l'AA School : Article dans *Newsheet*, n°3, 30 janvier 1974.

Notons également que le *Bulletin inter-établissement* rendait compte de l'activité de ce département, tel que les séminaires sur la planification du développement urbain, « Villes nouvelles dans les pays en voie de développement », du 17/05/76 au 30/07/1976 à Londres, University College London (Bulletin n°14, avril 1976).

³²⁹ Plaquette de présentation de l' « Institut de recherches d'architecture tropicale (3e cycle d'étude : A5 – A6) », 1969-1970. Archives nationales : 20130415/83.

³³⁰ Plaquette de présentation « Programmes de recherche – 3eme cycle. Option Architecture tropicale. 1970-1971. 1971-1972 », novembre 1970. Archives nationales : 20130415/83.

régimes de propriété, etc.), des aspects sociaux (structures familiales et professionnelles, mode de vie, évolution démographique, lieux de travail, loisirs, etc.) et des aspects techniques (site, climat, préfabrication-industrialisation comparée aux procédés traditionnels, main d'œuvre, étanchéité, insonorisation, isolation, ventilation, etc.), la prédominance des données physiques et matérielles, la « biogéographie » notamment, demeuraient au regard de la liste des conférences données par les enseignants. En 1972-73, Revault et Saussois eurent néanmoins gain de cause, et leur proposition de projet sur « les logements de travailleurs immigrés » afin de travailler sur un terrain accessible aux étudiants, donc en France, compta parmi les sujets de projet soumis aux étudiants, aux côtés de trois autres (la croissance des villes et l'exode rural, l'intégration des équipements, et l'auto-construction)³³¹. Enfin, « le manque d'esprit commun dans l'option » soulevé lors d'une réunion des enseignants le 10 octobre 1972 eut sans doute raison de l'IRAT qui disparut l'année suivante, en 1973³³².

De l'Atelier d'architecture tropicale de l'UP n°2 à l'atelier sur les pays émergents de l'école de Paris-Villemin

Créé au cours de l'année universitaire 1979-1980 à l'initiative de l'architecte franco-vietnamien Trong Kha N'Guyen, l'Atelier d'Architecture Tropicale de l'UP n°2 avait pour postulat concret que « La France exerce une certaine influence culturelle et technique dans les pays du Tiers Monde »³³³ (fig. 35). Or, puisque « les architectes de formation française ont à jouer un rôle non négligeable dans ces pays » et qu'« ils y affrontent des problèmes propres à l'environnement naturel et social du milieu et ils sont amenés à animer l'espace, à composer des volumes en leur donnant les caractères d'une architecture dite tropicale », il était nécessaire de les y former : « Les études "d'Architecture Tropicale" de l'U.P.A. 2 ont été créées au cours de l'année scolaire 1979-1980 afin de permettre aux étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles de s'ouvrir à un nouvel horizon, à une autre façon de voir l'architecture, d'abandonner certains réflexes et routines habituels et enfin de se donner un esprit de création plus développé. »³³⁴ L'enseignement portait bien son nom et consistait en un atelier de projet d'architecture, sur un semestre (choix du sujet et constitution du programme pendant un mois et demi, analyse des données et premières esquisses en un mois et demi, avant-

³³¹ Plaquette de présentation « Institut de recherches d'architecture tropicale. 3eme cycle d'étude. Programme 1972/1973 », novembre 1972. Archives nationales : 20130415/83.

³³² Compte-rendu « Réunions d'enseignants de l'Architecture tropicale », 10 octobre 1972. Archives nationales : 20130415/83.

³³³ Affiche de présentation « Atelier d'architecture tropicale à l'U.P.A. 2 », s.d., présent dans les archives de Marion Tournon-Branly. Archives nationales : 20050601/347.

³³⁴ Ibid.

projet pendant un mois, puis préparation du projet définitif pendant le dernier mois), suivant une pédagogie souple laissant le choix du sujet et du programme à l'étudiant, tout en encourageant le travail en équipe avec une organisation verticale des ateliers, sans distinction entre les étudiants de 2^{ème} et de 3^{ème} cycles. Durant ses premières années d'existence, ce fut bien la dimension climatique à laquelle renvoyait le terme tropical qui fut mis en avant. Ainsi, dans le programme pédagogique de l'année 1983-1984, étaient présentées trois « conditions particulières » de l'architecture tropicale : les « conditions climatiques » (soleil, vent, pluie, température, humidité), les « conditions humaines » (culture, société, économie, politique) et les « autres conditions techniques ». Le projet, toujours exercice unique de l'atelier, pouvait alors se faire suivant deux formules, soit un « projet tenant compte particulièrement des conditions climatiques », soit un « projet basé sur les études de toutes conditions spécifiques »³³⁵.

Seulement, à la faveur de la réforme de 1984, le programme de 1985-1986 du certificat « Architecture dans le Tiers-Monde » se complexifia, de même que l'intitulé était modifié, avec l'arrivée dans l'équipe pédagogique de Michel Leduc, Gelfi, Jacques Noizette et Rodot. A l'atelier de projet étaient ajoutés deux cours, l'un de « socio-économie » dispensé par l'économiste Michel Leduc, l'autre sur la « Technologie bioclimatique » par Trong Kha N'Guyen³³⁶. Ainsi, tandis que le tropical faisait place au bioclimatique, la tropicalité devenait le Tiers-Monde, déplaçant le critère de regroupement des pays non-occidentaux du facteur climatique vers des données politico-économiques. Le cours de Michel Leduc avait alors pour objectif de donner à comprendre la fabrication du « Tiers-monde » contemporain : son cadre général (un parallèle entre explosion démographique et implosion urbaine, faisant apparaître l'échec du développement malgré les nouvelles appellations, Pays les moins avancés, ou Nouveaux pays industrialisés), son habitat et son urbanisme (la gestion urbaine et l'organisation foncière, les moyens de production de l'habitat pour le plus grand nombre, la connaissance des architectes, des entreprises et des bureaux d'études français travaillant dans le Tiers-Monde) et les pouvoirs locaux et extérieurs (les économies locales, les politiques étatiques de planification, « le poids des organismes internationaux (système de l'ONU, FMI, Banque Mondiale, FED...) »), et les orientations de la coopération française dans le domaine de l'urbanisme et de la construction)³³⁷. Ce cours devait aider les étudiants à parvenir à définir « des éléments d'information et de réflexion qu'il est nécessaire de prendre en compte pour réaliser votre projet dans le domaine socio-économique ». Trong Kha N'Guyen, quant à lui, continuait à présenter les « problèmes généraux posés aux architectes » par le climat dans le Tiers-

³³⁵ Programme pédagogique de l'UP n°2, parc de La Défense-Nanterre, 1984-1984. Archives nationales : 19930151/6.

³³⁶ Programme pédagogique de l'École d'Architecture Paris-Nanterre, 1985-1986. Archives nationales : 19930151/14.

³³⁷ Ibid.

Monde : les aspects bioclimatiques (le soleil et son évolution, les vents et les pluies, la chaleur, l'humidité et les températures), les technologies adaptées (l'isolation, la ventilation, l'orientation et les matériaux), et enfin les compositions architecturales (les « espaces extérieurs comme espaces habitables », le rapport espaces intérieurs et espaces extérieurs, et le rapport volume-espace)³³⁸.

A ce moment-là, le projet prit également un autre tournant : « profitant de l'occasion d'avoir la possibilité d'organiser un voyage en Chine populaire dans les conditions financières avantageuses et avec l'aide amicale d'un correspondant cantonnais, nous proposons, dans le programme Tiers-Monde, aux étudiants, de traiter en profondeur d'un seul cas bien particulier, mais bien concret et réel : un quartier résidentiel à créer dans la banlieue immédiate de Canton »³³⁹. Le projet était toujours la finalité. Mais, alors qu'en 1979, il était découpé en quatre phases proches du travail en agence (programme, esquisse, avant-projet, projet définitif), il fut désormais organisé en trois phases davantage pédagogiques : une recherche en équipe sur les aspects géographiques et climatologiques, sur l'histoire de la civilisation et de la culture chinoise, sur les structures socio-économiques et politiques de la Chine et sur l'histoire et l'actualité de l'architecture et de l'urbanisme du pays ; puis une synthèse des données pour aboutir à une proposition de schéma directeur ; et enfin le projet.

En 1988, l'École d'architecture de Paris-Nanterre fut fermée. Les enseignants du certificat « Architecture dans le Tiers-Monde » se retrouvèrent alors à l'École de Paris-Villemin, et rejoignirent, presque naturellement, le module de projet coordonné par Patrice Dalix, « Architecture, Habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. ». Car si la plupart du corps enseignant et des étudiants de l'école de Paris-Nanterre rejoignit à sa fermeture celle de Paris-La Seine, les idéaux portés globalement par l'école de Paris-Villemin (où se trouvait notamment Jacques Allégret, militant communiste et co-fondateur de l'AUA) et la présence d'un enseignement consacré aux pays non-occidentaux, affichant à la fois une approche pluridisciplinaire et opérationnelle, semblait plus en adéquation avec les velléités du groupe de Nanterre, sans pour autant conduire à une totale adhésion et incorporation au sein du groupe existant de l'école de Paris-Villemin. Ainsi, rassemblant les forces et les ressources des enseignants qui travaillaient sur les « pays en développement » au sein de cette école, le module de projet « Architecture, Habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. » avait une ligne directrice suffisamment générale pour que chacun puisse s'y insérer : « un enseignement approfondi du projet architectural et d'aménagement urbain, correspondant à un enseignement théorique et pratique, basé sur des données réelles,

³³⁸ Programme pédagogique de l'École d'Architecture Paris-Nanterre, 1985-1986. Archives nationales : 19930151/14.

³³⁹ Ibid.

permettant l'acquisition d'une autonomie dans la conception du projet »³⁴⁰. Ainsi, à la fin des années 1990, au second semestre, les étudiants avaient trois possibilités : soit « travailler sur les pays en développement » avec Patrice Dalix, Charles Godblum et Eric Laubé (membre d'Architectes sans frontières) pour approfondir le travail du semestre précédent sur la Tunisie ou explorer une problématique spécifique aux « pays en développement », ou prendre part au Taller del Cerro (conjoint avec l'équipe latino-américaine de l'École Paris-La Villette) : soit « travailler sur les pays émergents », principalement la Chine³⁴¹, avec Michel Leduc, Philippe Jonathan et Trong Kha N'Guyen (fig. 36 à 38) ; soit enfin travailler sur Sarajevo.

Les « pays en développement » à l'UP n°7, après le Maroc sous protectorat

Constitué en 1983 par Henri Tastemain, alors que celui-ci enseignait à l'UP n°7 depuis sa création en 1969, le certificat « Urbanisme et habitat dans les pays en développement » ne devait être qu'une étape provisoire en vue de l'habilitation d'un Certificat d'Etudes Approfondies en Architecture (CEAA) éponyme, qui ne le fut jamais. En « s'appuyant sur l'expérience professionnelle d'Henri Tastemain au Maroc », mais aussi celle d'autres enseignants comme François Lucquin ayant travaillé au Maroc et au Cap Vert, l'objectif principal était « la sensibilisation des étudiants aux problèmes des pays en développement » en s'intéressant aux phénomènes d'urbanisation accélérée « parfois incontrôlables, qui caractérisent les pays en développement »³⁴², avec une attention particulière aux bidonvilles et aux logements semi-clandestins (d'où l'invitation faite à Colette Pétonnet de présenter aux étudiants ses recherches réalisées près de dix ans auparavant sur le bidonville de Douar Doum). Partant du principe que dans les « pays en voie de développement », et plus particulièrement au Maroc, une « nouvelle mentalité » était apparue avec une génération largement scolarisée qui « est maintenant soumise, comme toutes les populations du Monde, au “matraquage” des mass média » ce qui faisait qu'elle « reçoit tous les jours des informations sur les modes de vie dans les pays industrialisés », avec pour corolaire que « la cité traditionnelle, quel que soit le respect ou l'admiration qu'on lui voue, ne répond plus aux besoins ni aux aspirations du Maroc contemporain », les étudiants étaient invités à réfléchir à l'évolution de l'habitat traditionnel vers une réponse adéquate aux exigences de la modernité et « interdisant tout retour aux plans de quartier de la “médina” ancestrale », car « Justifiée ou non, cette demande,

³⁴⁰ Présentation du « MP32 – Module de projet « Architecture, Habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. », 1998. Archives personnelles de Patrice Dalix.

³⁴¹ Pour une synthèse des trois premières années de coopération scientifique de ce groupe avec la Chine, voir : Michel Leduc (dir.), « Canton. Développement économique et projet urbain. Coopération entre deux écoles d'architecture. Atelier Chine du Sud », *In Extenso*, n°14, avril 1990.

³⁴² « École d'architecture sept. Voyage au Maroc. Mars-avril 1984 », juin 1984. Archives nationales : 20050601/347.

variable selon les couches sociales, n'en reste pas moins un fait dont l'urbaniste ou l'architecte doit tenir compte »³⁴³ :

Quelque soit le système mis en pratique, le « modèle » d'habitat proposé, est l'habitat « néo-traditionnel » dont nous avons parlé. C'est sur ce modèle et sur l'urbanisme qui en découle que nous voudrions nous interroger. Nous voudrions rechercher si, compte tenu des possibilités, des désirs et des habitudes de vie de la population il constitue la seule solution ou, si des variantes plus satisfaisantes pour l'hygiène, pour l'agrément et pour l'œil sont encore possibles, et le cas échéant, quelle réglementation permettrait de les faire admettre par la population.³⁴⁴

Si les voyages pédagogiques se firent – par commodité - dans les pays du Maghreb, d'abord au Maroc où Tastemain mobilisait ses connaissances (1984, 1985, 1986), puis en Algérie pour comparer le Maroc avec un « pays socialiste » (1987), et enfin en Tunisie (1988) et vraisemblablement en Égypte pour la dernière année d'existence de cet enseignement (1989)³⁴⁵, les étudiants travaillaient bien sur l'ensemble des « pays en voie de développement », au sein de groupes d'étude répartis par zone géographique : un groupe sur l'Afrique centrale coordonné par Lucquin, un sur le sud-est asiatique encadré par Tournon-Branly et Léry, un autre sur le Maghreb avec Tastemain, et un dernier sur l'Amérique Latine suivi par Duhart-Harosteguy et Herbert-Stevens³⁴⁶.

En plus du cours obligatoire de « Sensibilisation aux problèmes des pays en voie de développement » dispensé par François Lucquin, le travail des étudiants consistait principalement en une recherche en groupe sur un sujet libre, alimentée par des lectures obligatoires dont la fiche de lecture faisait l'objet d'une notation, et de plusieurs conférences. Perpétuant le discours énoncé par la troisième génération d'architectes modernes au tournant des années 1950, cet enseignement était aussi pourvu d'une pensée proche de celle des partisans du « sanglot de l'homme blanc » dénoncés au même moment par Pascal Bruckner, ou celle des « tiers-mondistes lyriques »³⁴⁷ que pointait du doigt le géographe marxiste Yves Lacoste lorsqu'il répondit à ce dernier. Ainsi, dans la bibliographie fournie par les enseignants se trouvaient : *L'Utopie ou la mort* (1973), mais aussi *L'Afrique étranglée* (1980) et *Le mal-développement en Amérique Latine* (avec Marie-France Mottin, 1981) de René Dumont, *La découverte du Tiers-Monde* (1971) d'Ignacy Sachs, *Comment meurt l'autre moitié du*

³⁴³ Henri Tastemain, « Un siècle d'urbanisme au Maroc », dans « École d'architecture sept. Voyage au Maroc. Mars-avril 1984 », juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³⁴⁴ Ibid.

³⁴⁵ Voir les archives de Marion Tournon-Branly conservées aux Archives nationales. S'y trouvent les rapports de voyages au Maroc et en Tunisie, de la correspondance concernant l'organisation des voyages, et les comptes-rendus des séances hebdomadaires du séminaire pour les années 1983-1984 et 1984-1985. Archives nationales : 20050601/347 à 20050601/351.

³⁴⁶ Comptes-rendus des séances de l'année 1983-1984. Archives nationales : 20050601/347.

³⁴⁷ Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'Homme blanc. Tiers-Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983 et Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985.

monde (1978) de Susan George, *La planète des bidonvilles* (1980) de Bernard Granotier, ou encore *Qui a peur du Tiers Monde ?* (1980) de Charles Condomines et Jean-Yves Carfantan. Et dans le champ spécifique de l'architecture et des villes : *Casablanca, le roman d'une ville* (1955) d'Ecochard bien sûr, mais aussi *Construire avec le peuple* (1970) d'Hassan Fathy, *Le M'zab, une leçon d'architecture* (1981) d'André Ravéreau, *Le logement est votre affaire* (1979) de John F.C. Turner, *Architectes des favelas* (1981) de Didier Drummond (ancien étudiant de l'UP n°7), ou encore *Archi de terre* (1978) de Patrick Bardou et Varoujan Arzoumanian³⁴⁸.

Il y avait ainsi une visée opérationnelle et professionnalisante dans cet enseignement, du moins au regard des conférenciers invités : Michel Ecochard encore, mais aussi André Ravéreau, Jean Dethier et Patrice Doat pour parler de la construction en terre, ainsi que des représentants du programme REXCOOP ou de l'Agence Coopération Aménagement (ACA), et puis Anatole Kopp relatant deux expériences de construction « pour le plus grand nombre » en Algérie, mais qui, sans doute plus clairvoyant que les enseignants de l'école de Paris-Tolbiac, refusa en 1986 de réitérer son « numéro » pour parler de « réalisations vieilles de plus de 20 ans » car cela lui « donnera l'impression de radoter »³⁴⁹. Pour autant, bien que les archives soient peu abondantes, il semblerait que le projet d'architecture ne fut pas au cœur de l'activité de cet enseignement, alors que les étudiants soulignaient en juin 1985 que « la mise au point d'un projet d'application ait été souhaité par tous et son ajournement (faute de temps) regretté »³⁵⁰.

Plus qu'une faute de temps, c'est la gestion de celui-ci qui fut problématique pour les étudiants. Si chaque année un voyage d'étude était organisé pendant dix jours environ, les étudiants et leurs enseignants allaient de ville en ville (Fès, Rabat-Salé, Meknès, Marrakech et Casablanca en 1984 par exemple), sans toutefois prendre le temps de faire un réel travail d'investigation sur le terrain – à l'inverse de ce que pouvaient faire par exemple les enseignants du programme « Ville orientale » qui organisaient des voyages d'une même durée durant lesquels ils restaient avec leurs étudiants dans la même ville, voire dans le même quartier, tout le long. Ainsi, alors que les enseignants du certificat « Urbanisme et habitat dans les pays en développement » mettaient en avant le croquis qui « révèlent l'émotion ressentie par nos étudiants devant le raffinement de l'architecture traditionnelle ou devant la grandeur indicible des paysages du Sud »³⁵¹, la plupart des dessins

³⁴⁸ Bibliographie fournie par les enseignants, comptes-rendus des séances de l'année 1983-1984. Archives nationales : 20050601/347.

³⁴⁹ Lettre d'Anatole Kopp à Marion-Tournon Branly et Henri Tastemain, 10 janvier 1986. Archives nationales : 20050601/348.

³⁵⁰ Compte-rendu de la réunion du 25 juin 1985 établi par Henri Tastemain le 27 juin 1985. Archives nationales : 20050601/347.

³⁵¹ Note liminaire, « École d'architecture Paris-Tolbiac. Voyage au Maroc. 1985 », juin 1985, p.4. Archives nationales : 20050601/347.

reproduits dans les rapports de voyage provenaient d'autres recherches, menées par d'autres groupes d'étudiants : le « Kasba 64 Study Group » à La Haye, ayant rédigé l'étude *Living on the Edge of the Sahara : a Study of Traditional Forms of Habitation and Types of Settlement in Morocco*, ainsi que les étudiants encadrés par Serge Santelli dans le cadre du programme « Ville orientale » dont les travaux furent publiés dans deux numéros du *Bulletin d'information architecturale* (puisque, « Comme l'IFA a – paraît-il – pioché dans les travaux des étudiants de Tunis, il n'y a pas de raisons pour que nos étudiants ne piochent pas dans ceux de l'IFA [nda : Institut Français d'Architecture]. »³⁵² écrivait Tastemain).

Dès la création de ce certificat, les enseignants qui menaient une pédagogie stricte (tableau de présence avec indication de l'heure d'arrivée au quart d'heure près pour les retardataires, comptes-rendus hebdomadaires des séances rédigés par les étudiants et envoyés chaque semaine à l'ensemble du groupe, modèles de fiche de lecture et de fiche des « données géographiques » à suivre par les étudiants, etc.), reprochèrent à de nombreuses reprises aux étudiants leur manque d'implication et d'assiduité, « les enseignants regrettent l'absentéisme systématique de certains étudiants, ainsi que la faible participation à la réunion de l'après-midi »³⁵³. Quant aux approches développées par l'équipe enseignante, dès 1984, Tastemain soupçonnait qu'elles furent plus d'arrière-gardes que d'avant-gardes, trop formelles et passéistes, pas assez inscrites dans l'air du temps. « On pourra penser, après ce survol rapide de 75 ans d'urbanisme que nous nous sommes par trop attachés à l'aspect formel, esthétique même (sinon touristique) de la réalité urbaine au Maroc » écrivait-il, tout en s'en défendant car « l'aspect formel des villes du Maroc est bien révélateur de la juxtaposition des économies »³⁵⁴, une économie de type industriel et une économie locale. Grand connaisseur du Maroc des années 1950, Tastemain soulignait aussi une mise à distance avec les productions contemporaines pour lesquelles nous pouvons supposer l'intérêt des étudiants : « D'autre part, certaines époques, en particulier, les vingt dernières années n'ont pratiquement pas été évoquées, faute de place. Des études intéressantes comme celles menées par le C.E.R.F., ou des réalisations importantes (celles de ERAC, celles de la CGI) ont été passées sous silence. »³⁵⁵ Le décalage générationnel était sans doute trop important et conduisit après seulement six années d'existence à la disparition du certificat en 1989, alors que Tastemain, âgé de 67 ans avait déjà laissé sa direction à Lucquin depuis deux ans, et que le nombre d'étudiants diminuait d'année en année. Malade et ne

³⁵² Lettre de Henri Tastemain à Marion Tournon-Branly, le 14 avril 1988. Archives nationales : 20050601/349.

³⁵³ Henri Tastemain, « École d'architecture et d'urbanisme sept. Groupe d'études approfondies : habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement. Notes aux étudiants », 19 mai 1984. Archives nationales : 20050601/347.

³⁵⁴ Henri Tastemain, « Un siècle d'urbanisme au Maroc », dans « École d'architecture sept. Voyage au Maroc. Mars-avril 1984 », juin 1984, n.p. Archives nationales : 20050601/347.

³⁵⁵ Ibid.

réussissant pas à créer le CEAA qu'il souhaitait, Tastemain doutait déjà en avril 1985 du bienfondé du certificat ainsi qu'il l'écrivait à Marion Tournon-Branly : « Finalement, pour ce qui est des pays en développement, je me demande si tout ce qu'on dit, qu'on écrit ou qu'on fait sur place, à Paris ou à N.Y., sert à quelque chose et si finalement [nda : barré sur le manuscrit] au total ils ne suivent pas simplement leur voie (qui n'est pas la nôtre exacte). »³⁵⁶

Chapitre 2.3.

Les développementistes

Au-delà du clivage communistes/« gauchistes », les débats internes à l'idée de développement

Durant la décennie 1970, la scène intellectuelle française fit l'objet d'un clivage fort, exacerbé par les « années 68 », entre les communistes et les « gauchistes », malgré des tentatives de réconciliation autour d'un « Programme commun » (1972-1977)³⁵⁷. Les architectes en furent parties prenantes, notamment au sein du débat sur l'après-modernité, entre postmodernité et modernité « inachevée ». Plus particulièrement, dans les UP, ce clivage se retrouvait dans la constitution même de celles-ci, et par conséquent dans les choix des recrutements, et dans les relations et les rivalités entretenues les unes avec les autres, ne serait-ce qu'entre l'UP n°1, régulièrement décrite à ces débuts comme « l'UP du Parti » où enseignaient plusieurs membres de l'AUA, et l'UP n°6, l'UP emblématique des « années 68 », celle de « l'appel du 10 janvier » refusant la « balkanisation » proposée par le projet des cinq UP parisiennes imposées par le gouvernement, et où se retrouva pour un temps presque tout le « spectre gauchiste » de l'ancien groupe C de l'ENSBA, celui qui avait mené la révolte de 1968³⁵⁸.

Ainsi, Jean-Paul Flamand, enseignant à l'UP n°6, évoquait son adhésion à la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) - créé en 1964 à la suite de la déconfessionnalisation de la CFIC – en contre-pied de la mainmise communiste au sein de la CGT et du SNE-Sup (Syndicat

³⁵⁶ Lettre de Henri Tastemain à Marion Tournon-Branly, le 11 avril 1985. Archives nationales : 20050601/347.

³⁵⁷ A ce sujet, voir notamment : Christophe Batardy, « Expliquer la rupture du Programme commun de gouvernement en septembre 1977 », *Vingtième Siècle*, n°136, 2017/4, p. 115-129.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-4-page-115.htm>

³⁵⁸ Voir Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005 et Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2011.

national de l'enseignement supérieur)³⁵⁹ avec Alain Geismard, mais aussi à l'intérieur du ministère de l'Équipement :

Je n'ai jamais été encarté nulle part, sinon à la CFDT. C'est moi qui aie créé le syndicat CFDT à l'école des Beaux-arts, histoire d'emmerder la CGT et le SNE-Sup. Le SNE-Sup en Mai 68, c'est [Alain] Geismar qui est un trots'. Ce qui n'est pas le cas des autres donc il va y avoir une bagarre féroce au sein du SNE-Sup entre ceux qui étaient trotskystes et PC. Le PC va récupérer le SNE-Sup. J'ai eu des discussions sévères et fatiguées avec les camarades. Va ensuite rester les institutions avec un personnage qui s'appelle Allégret [nda : Jacques Allégret, membre du PCF, co-fondateur de l'AUA et enseignant à l'UP n°1] – qui est mort, dieu ait son âme – qui ne faisait rien d'autre que faire les couloirs du ministère. Alors là je vais être méchant, pas aimable en tout cas. Il faisait les couloirs du ministère pour pousser les petits copains dès qu'il y avait un poste de libre. A l'époque les postes étaient chers. J'ai, par exemple, été contractuel pendant 35 ans sans être titularisé.³⁶⁰

De l'autre côté, le recrutement de Patrice Dalix à l'école de Paris-Villemin, ancienne UP n°1, fut sans doute favorisé par ses accointances communistes, lui qui était « compagnon de route pour simplifier mais je ne me suis jamais inscrit au Parti »³⁶¹ et qui avait travaillé à la fin des années 1970 à l'Aturba, une « agence pluridisciplinaire regroupant différentes compétences de l'acte de construire et d'aménager »³⁶² à tendance communiste installée à Montreuil, et relativement proche de l'AUA. Pour autant, son recrutement en novembre 1981 révélait tout de même la diminution, à cette époque, du pouvoir mobilisateur du Parti communiste. Alors qu'il répondit à « un appel d'offre pour l'enseignement dans les pays en développement à l'UP n°1 »³⁶³ afin de reprendre et de développer l'atelier préexistant consacré au « Tiers-Monde » dirigé par Jean Tribel (membre de l'AUA), Patrice Dalix obtint le poste tout en étant en compétition avec un autre membre de l'AUA :

D'ailleurs, normalement, ils avaient choisi quelqu'un qui était dans leur sillage parce que...c'est souvent les copains de...C'est des réseaux. C'était comment il s'appelle ? un Sudaméricain.

³⁵⁹ L'exemple de Jean-Paul Flamand ne permet en aucun cas de généraliser à tous les enseignants de l'UP n°6 car : « La fondation de l'UP6, le mois suivant [février 1969], repose d'ailleurs en grande partie sur cette revendication [l'intégration des UP à l'université], et l'appel du 10 janvier reprend les treize points développés par le SNE-Sup dans *Le Monde*. » (Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p.274)

³⁶⁰ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

³⁶¹ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

³⁶² Fiche biographique de Claude Le Goas, co-fondateur de l'Aturba, sur Le Maitron, mouvement ouvrier, mouvement social (dictionnaire biographique) : <https://maitron.fr/spip.php?article107695>

Pour compléter, voir quelques dossiers disponibles sur le site internet de Claude Le Goas : « Historique de l'agence au sein de laquelle Claude Le Goas, architecte-urbaniste, a œuvré de 1954 à 1997 comme fondateur animateur » [https://www.legoasweb.com/data/espace_claude/hommage/une_vie_d_architecte_urbaniste/Historique%20de%20l%27Agence%20\(Texte%20original%20de%20Claude%20Le%20Goas\).pdf](https://www.legoasweb.com/data/espace_claude/hommage/une_vie_d_architecte_urbaniste/Historique%20de%20l%27Agence%20(Texte%20original%20de%20Claude%20Le%20Goas).pdf) ; « Une vie d'architecte-urbaniste (1954-2004) » [http://www.legoasweb.com/data/espace_claude/hommage/une_vie_d_architecte_urbaniste/Une%20vie%20d%27architecte%20Urbaniste%20\(L%27exposition\).pdf](http://www.legoasweb.com/data/espace_claude/hommage/une_vie_d_architecte_urbaniste/Une%20vie%20d%27architecte%20Urbaniste%20(L%27exposition).pdf)

³⁶³ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

- *Borja Huidobro ?*

- Huidobro ! Il paraît que quand il y a eu un jury, ils ont discuté et... A UP 1, il y a toujours eu un côté... L'origine d'UP 1 est communiste, ou compagnon de route, et ceux comme [Francis] Quénard, par exemple, qui ne l'était pas du tout. Alors c'est sûr... il y a toujours eu des tensions. C'est une des raisons pour lesquelles, longtemps après, quand le ministère a décidé de passer de 10 écoles dans Paris à 8, je crois, avec la directrice aussi qui ne faisait pas partie d'un corps, qui n'était pas AUE [nda : AUA] ou autre, l'école a explosé. Donc cette tension a toujours existé, et peut-être que dans le jury, ils se sont dit « oh encore l'AUE... [nda : AUA]. Ils ont tous les postes d'enseignants ». Deroche, pas Chemetov, mais enfin les autres, Tribel... Euh, c'est peut-être pour ça qu'ils m'ont pris.³⁶⁴

Et bien que l'école de Paris-Villemin fût bien moins « l'école du Parti » dans les années 1990 qu'à ses débuts, la proximité de certains enseignants avec le Parti communiste favorisa sans doute les échanges pédagogiques entre cette école et l'Instituto superior politécnico José Antonio Echeverría à La Havane où Claude Schnaidt, Robert March et Jean-Pierre Laute firent des séjours d'enseignement de trois mois entre 1991 et 1997. Claude Schnaidt donnait alors le ton lors d'une conférence qu'il donna à l'Institut de La Havane :

Construire le communisme dès à présent, c'est travailler à la fusion de la ville et de la campagne. Dans ce domaine, vous avez, à Cuba, un siècle d'avance. Je n'ai donc rien à vous apprendre, sinon qu'en étudiant les textes fondateurs du marxisme, j'ai découvert que leur proposition sur la question était encore plus radicale qu'on le croit généralement.³⁶⁵

Toutefois, si les échanges de l'école de Paris-Villemin avec Cuba perdurèrent après 1997, ce ne fut au travers d'un atelier qui relevait bien moins de l'engagement communiste : celui que Patrice Dalix et de Raoul Pastrana, enseignant à l'école de Paris-La Villette (ancienne UP n°6) créèrent, en partenariat avec l'école d'architecture de Santiago de Cuba, dans le quartier du Cerro de La Havane en 1995, avant de prendre officiellement la forme du *Taller del Cerro* en 1998³⁶⁶.

De fait, si toutes les personnes engagées dans l'« aide au développement » n'étaient pas des militants de Gauche – et parmi ceux-ci, certains enseignants de cette recherche –, une part importante d'entre eux vivait son engagement au sein d'une profonde politisation, portée par des idéologies soit marxistes, soit chrétiennes, bien « que la plupart de ceux que l'on appelle aujourd'hui tiers-mondistes n'usaient guère de ce qualificatif pour eux-mêmes, car ils le trouvaient quelque peu

³⁶⁴ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 12 mars 2020.

³⁶⁵ Claude Schnaidt, *Ce n'est pas fini/No se acaba* [leçons données à la faculté d'architecture de l'Institut supérieur polytechnique José Antonio Echeverría de La Havane entre 1991 et 1997], Paris/La Havane, EA Paris-Villemin, Instituto superior politécnico José Antonio Echeverría, 1999, p. 14.

³⁶⁶ Patrice Dalix, « Cuba », *EAPV*, n°31, numéro spécial sur les actions internationales, novembre 1999, p. 13. Archives personnelles de Patrice Dalix.

limitatif, sinon péjoratif.»³⁶⁷ Ce faisant, le milieu des militants engagés dans l'aide au « Tiers-Monde » était relativement affranchi des clivages politiques internes au contexte français entre communistes et « gauchistes », en raison d'une « position interstitielle »³⁶⁸ entre le milieu politique d'extrême-gauche et le milieu du « développement » non-occidental. Ce milieu militant vivait selon ses propres divergences entre différents courants de pensée, qui évoluèrent au fil des trois décennies qui nous concernent, tels le tiers-mondisme, l'antiimpérialisme, l'humanitaire et l'altermondialisme. C'est bien ce que mettait en avant Philippe Hugon lorsqu'il écrivait que, après l'« enthousiasme de la part des jeunes coopérants voulant participer à la construction de jeunes États », chez la deuxième génération de « développeurs » apparaissait une position politique plus critique : « L'influence du marxisme et des débats entre maoïstes, trotskystes, communistes, anthropologues économistes (coopération = impérialisme) croisait celle des alter-développementalistes culturalistes (Latouche, Partant, Rist, coopération = occidentalisation), des courants humanistes chrétiens (coopération = asymétrie) »³⁶⁹, faisant apparaître une diversité de positions quant aux moyens de parvenir au développement, sur fond d'une critique commune envers la politique menée par la France et les autres États occidentaux.

Ces différents courants de pensée critique sur le développement avaient alors leurs propres lieux de sociabilité, en dehors des partis politiques, où s'exerçaient une cooptation spécifique aux problématiques du développement dans les régions non-occidentales, ainsi que leurs héros ou hérauts³⁷⁰. L'histoire du CEDETIM, dans lequel se retrouvait au côté de Gustave Massiah un certain nombre d'enseignants de notre corpus (« Qui n'a pas été au CEDETIM ? » disait Flamand en riant³⁷¹) - révèle particulièrement bien l'histoire des dissensions et des divergences parmi ces courants. Le CEDETIM fut donc créé entre 1965 et 1967, dans le cadre du PSU³⁷² (où coexistaient des anciens militants SFIO, des trotskystes et des chrétiens de gauche), afin de former « un réseau de coopérants de gauche »³⁷³, ou de « pieds-rouges », à partir de plusieurs groupes de réflexions

³⁶⁷ Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985, p. 19.

³⁶⁸ Eric Agrikoliansky, « De l'anticolonialisme à l'altermondialisme : généalogie(s) d'un nouveau cadre d'action collective », retranscription de l'allocution pendant le colloque « Les mobilisations altermondialistes », retranscription de l'allocution pendant le colloque « Les mobilisations altermondialistes », 3-5 décembre 2003, p. 10.

³⁶⁹ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p. 24.

³⁷⁰ Philippe Hugon, *Ibid*, 2014, p. 30 : « Les héros des « Pieds rouges » étaient parfois le Che, Fidel Castro, voire Mao. Le père Lebreton, Emmanuel Mounier, François Perroux étaient des référents pour les humanistes chrétiens. »

³⁷¹ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

³⁷² Entre 1968 et 1971, le CEDETIM devint « l'équivalent de la commission internationale du PSU » (entretien de Gustave Massiah avec Eric Agrikoliansky), mais en 1971 l'essentiel des membres animateurs du CEDETIM quittèrent le PSU car ils se trouvaient en conflit avec la majorité rocardienne.

Voir Eric Agrikoliansky, *Art. cit.*, 2003.

³⁷³ Entretien avec Gustave Massiah, le 1er juillet 2019 à Paris.

préexistants « parce qu'après la décolonisation, une partie de la jeunesse qui s'était beaucoup radicalisée notamment à travers les luttes de l'UNEF pour la Guerre d'Algérie – et le Vietnam – est partie en coopération avec l'idée de pouvoir, pour certains, construire la révolution, pour d'autres, construire les Etats »³⁷⁴ : un centre de documentation et d'études sur les problèmes du Tiers-monde créé par Manuel Bridier, un comité Vietnam au Sénégal créé par Jean-Yves Barrère, Gustave Massiah, Jacques Bugnicourt et d'autres, et un groupe pour aider à la résistance grecque contre le fascisme. Alors qu'il y avait plus de 40 000 coopérants français (tous champs confondus) à travers le monde dans les années 1960, ce réseau prit rapidement de l'ampleur, avec des groupes très actifs à Alger ou à Tananarive, atteignant un total d'environ deux mille membres dans les « années 68 ».

Si le CEDETIM « était à gauche, mais l'ensemble de la Gauche » car « quand on était confronté à Tananarive aux réac', venir du PC, des trotskystes, des maoïstes, était secondaire »³⁷⁵, son approche du développement s'opposait toutefois à celle des tiers-mondistes³⁷⁶, tels le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ou l'Institut international de formation et de recherche en vue du développement harmonisé (IRFED), c'est-à-dire à des « courants chrétiens qui se battaient sur l'idée du développement à la base, de la paysannerie avec notamment au Sénégal – j'ai beaucoup débattu avec lui – le père Lebreton »³⁷⁷. En un mot, ceux de Massiah, il s'agissait de « localistes-basistes » qui allaient à l'inverse des idées politistes marxisantes de luttes des classes et de révolution mondiale du CEDETIM, et plus globalement des antiimpérialistes. Ces derniers avaient, en effet, pour référence Charles Bettelheim, économiste marxiste, dont les séminaires furent très prisés durant les années 1960-1970, à tel point qu'ils devinrent un lieu de sociabilité pour une partie de la mouvance marxiste qui s'intéressait aux « pays en en voie de

³⁷⁴ Ibid.

³⁷⁵ Ibid.

³⁷⁶ Parmi les tiers-mondistes, Henri Coing, devenu jésuite à l'âge de dix-sept ans, fut une figure importante dans le milieu architectural et urbain des « années 68 », en raison davantage de sa thèse réalisée sous la direction de Paul-Henry Chombart de Lauwe sur la *Rénovation urbaine et changement social* (Les Éditions ouvrières, 1966), à partir du cas d'étude de l'îlot n°4 dans le 13^e arrondissement de Paris, que de ses nombreux travaux sur les villes du « Tiers-Monde » - car s'il avait, d'après Jean-Paul Flamand, « jeté la soutane aux orties pour passer à autre chose » après son séjour en Afrique, celui-ci continua tout au long de sa carrière à travailler sur ces pays.

Citons entre-autres : Henri Coing, *et al.*, *La croissance périphérique des villes du Tiers-Monde : le rôle de la promotion foncière et immobilière* [actes de la table ronde, Bordeaux, 5-7 mai 1977], Bordeaux, CEGET, 1980 ; Henri Coing, Iraïda Montano et Michèle Jolé, *Villes et déchets dans le Tiers-Monde. Technique et société. Tunis et Caracas : la gestion du service*, rapport de recherche, Noisy-le-Grand, CERTES-ENPC, 1985 ; Henri Coing, *et al.*, *La Distribution d'eau à Rabat : organisation, gestion et pratiques des habitants*, rapport de recherche, Paris, Ministère de l'Équipement, 1987.

Pour connaître quelques éléments biographiques d'Henri Coing, voir les entretiens filmés réalisés par Emmanuel Bellanger et Pierre Gilbert qui sont disponibles sur le site de *Métropolitiques* (6 novembre 2017) : <https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-changement-social-Entretien-avec-Henri-Coing.html>

³⁷⁷ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

développement ». Gustave Massiah et Thierry Paquot comptèrent parmi les auditeurs du séminaire de Bettelheim. Le premier y rencontra l'économiste Samir Amin³⁷⁸, l'un des principaux instigateurs de la Théorie de la dépendance (avec Raúl Prebisch et Immanuel Wallerstein qui développèrent le concept de « système-monde »), et décrivit ce séminaire comme étant « très intéressant parce que c'était un des endroits où il y avait beaucoup d'économistes indiens, parce que la décolonisation avait commencé en Inde en dehors de l'empire français »³⁷⁹. Le second, Thierry Paquot, eut l'opportunité d'enseigner à l'UP n°5 grâce à une rencontre qu'il fit pendant le séminaire de Bettelheim :

J'ai eu l'occasion de remplacer un gars qui s'appelle Bernard Duhamel et qui était enseignant dans une UP dont j'ignorais tout, que j'avais croisé au séminaire de Charles Bettelheim, qui était un des théoriciens du Tiers-Monde à cette époque-là. Donc, dans cette effervescence marxisante, il y avait ce Bettelheim. Et puis, il m'avait repéré, ce Bernard Duhamel, sachant que j'étais titulaire de l'Education nationale. Il m'a dit : « est-ce que tu peux me remplacer pour une année ? Je vais travailler en Afrique, à l'ENDA de Jacques Bugnicourt ». Et puis, en fait, il va y rencontrer Samir Amin et il va être engagé dans un programme plus intéressant et bien payé que les écoles d'archi, et donc je l'ai remplacé un an. Et puis, en fait, il n'est pas revenu et le directeur de l'école m'a dit « si vous voulez, vous pouvez rester ».³⁸⁰

Ainsi, comme le résume Gustave Massiah, il y eut entre les années 1960 et 1970 un « débat entre les marxistes qui considéraient que les tiers-mondistes étaient à la fois bassistes et ruralistes, et les chrétiens qui considéraient que les marxistes étaient étatistes, pour l'industrie lourde, etc. Tous les deux avaient raison. Et on se retrouvera plus tard, à un autre moment »³⁸¹, au tournant des années 1980 et 1990.

Peu après la Guerre du Biafra (1967-1970) et la création de Médecins sans frontières (MSF) en 1971³⁸², le primat fut donné en France à l'humanitaire qui savait particulièrement bien attirer l'attention médiatique ; mettant ainsi les tiers-mondistes et les antiimpérialistes en position d'*outsiders*. Ceci engendra, au cours des années 1980, un « profond processus de redéfinition des

³⁷⁸ Voir notamment Samir Amin, *Le développement inégal*, Paris, Éd. de Minuit, 1973.

³⁷⁹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1er juillet 2019.

³⁸⁰ Entretien avec Thierry Paquot à Choisy-le-Roi, le 1er octobre 2019.

³⁸¹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1er juillet 2019.

³⁸² Avec la création en 1971 de Médecins sans frontières (MSF) par Bernard Kouchner et onze autres médecins à la suite de la Guerre du Biafra, l'humanitaire – dont l'apparition est datée par la bataille de Solferino en 1859 – prit un nouveau tournant. Depuis le XIXe siècle, et plus encore avec les mouvements de décolonisation des années 1950 et 1960, « le paradigme dominant privilégie – lors de ce moment temporel – l'action sur le long terme dans une perspective d'autonomisation des sociétés, plutôt que l'aide directe (de type alimentaire particulièrement), vue comme risquant de déboucher sur une relation permanente d'assistance », ce que bouleversa le sans-frontiérisme.

Voir : Philippe Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La découverte, 2016

rapports de force au sein de l'espace des associations spécialisées dans l'aide au tiers-monde »³⁸³ : tandis que le clivage se faisait grosso modo, dans les années 1960 et 1970, entre marxistes et chrétiens, il se transforma dans les années 1980 entre, d'un côté, les « urgentistes » et, de l'autre côté, les « développementistes ». Les tiers-mondistes et les antiimpérialistes partageaient un même intérêt politique pour le développement, avec l'idée que celui-ci s'inscrivait dans un processus de longue durée dans lequel il fallait prendre en compte les facteurs globaux. A l'inverse, les urgentistes (ou sans-frontiéristes) prônaient pour une intervention uniquement dans des situations de crise aiguë et d'urgence « avec l'affirmation publique que le geste de solidarité ne doit être ni limité ni empêché par les frontières, les raisons d'Etat ou des impératifs diplomatico-stratégiques »³⁸⁴, ce qui les conduisait à un principe de neutralité politique.

Alors que le mouvement « sans-frontiériste » prenait de l'ampleur, des émanations furent créées dans différents domaines, telle l'association Architectes sans frontières (ASF), fondée en 1979 par l'architecte niçois Pierre Allard – à la suite d'une rencontre avec Bernard Kouchner - avec la complicité de Pierre Dufau, de Michel Marot (avec qui il avait conçu la Villa Arson) et de Charles Schmeltz, ainsi que de l'avocat Jean-Louis Augereau et du journaliste Bernard Villeneuve³⁸⁵. Seulement, dans le champ architectural, l'humanitaire se faisait généralement bien plus sous forme d'aide au développement que d'aide d'urgence car, ainsi que le formulait Louis Lhopital, membre d'Architectes sans frontières dans les années 1980, « la réponse sera nécessairement longue, elle demandera du temps »³⁸⁶ lorsqu'il s'agit de construction. Ainsi, quelques années après la création d'Architectes sans frontières, lorsqu'à la rentrée 1984-1985, l'architecte chilien Boris Benado, avec le concours de Bernard Pages et de Bernard Bassoulet, membres respectivement d'Architectes sans frontières et d'Ingénieurs sans frontières, créèrent un atelier « Architecture sans frontière » à l'école

³⁸³ Eric Agrikoliansky, *Art. cit.*, 2003, p. 13.

³⁸⁴ Philippe Ryfman, *Op. cit.*, 2016, p. 47.

³⁸⁵ Document de présentation d'Architectes sans frontières, « A.S.F. Des architectes au service des populations les plus déshéritées », vers 1985. Archives conservées par l'ASF-France.

³⁸⁶ Louis Lhopital, membre d'Architectes sans frontières depuis le début des années 1980, nous expliquait lors d'un entretien, les positions de l'aide humanitaire dans le champ de l'architecture, notamment en comparant celles d'Architectures sans frontières et d'Architectes de l'urgence, créée au début des années 2000 avec une approche plus « urgentiste » : « C'est-à-dire qu'ils [Architectes de l'urgence] partent du secours, le fait d'aider les gens. Mais aider les gens c'est très compliqué. Ils partent de l'idée qu'il faut secourir les gens. Mais c'est une question difficile. On l'a bien vu à Haïti. Toutes ces questions-là étaient déjà présente avec l'histoire de l'Ethiopie des années 1970/80, mais l'expérience du séisme en Haïti a été une espèce de zoom sur les dérives de l'humanitaire : le fait de, en vouloir secourir les gens, leur plaquer des choses, des réponses en leur disant « tu vas habiter dans cette cage à lapin et tu seras content ». Donc, les urgentistes...L'habitat ne se pliait pas facilement à cette question-là, bien qu'il y eût de nombreuses propositions de cages à lapins en Haïti. Mais il y avait d'autres secteurs qui étaient plus liés à une réponse éminemment urgente ; bien sûr, la santé, la question de l'eau et la sanitation. Eux, ils se trouvaient plus dans des réponses immédiates, pour sortir les gens de leurs problèmes. Nous, on se disait qu'on cherchait à sortir les gens le plus rapidement possible de leur détresse et de leur difficulté mais la réponse sera nécessairement longue, elle demandera du temps. » - Entretien avec Louis Lhopital à Paris, le 25 septembre 2019.

de Bordeaux³⁸⁷, ce fut pour amener les étudiants à travailler sur les « sollicitations sismiques » en vue de faire des « propositions d'interventions pour maintenir les existants en zones menacées »³⁸⁸ ; un enseignement aux ambitions préventives donc, sans une réelle adéquation avec le principe d'urgence énoncé par l'ONG médical dont il tirait son nom, sans doute plus en hommage que par conviction.

Ainsi, face à la montée de l'humanitaire, il y eut un rapprochement intellectuel et stratégique entre les tiers-mondistes et les antiimpérialistes, entre le CRID³⁸⁹ et le CEDETIM notamment : « Nous avons une analyse (...) qui nous avait amenés à prendre du champ et à nous rapprocher de l'idée des pratiques locales... »³⁹⁰ expliquait Massiah. Yves Lacoste, quant à lui, soulignait que les idées développées de part et d'autre sur les modes de développement dans les pays du « Tiers-Monde » induisaient avant tout la création d'un « nouvel ordre économique mondial » qui « à la différence de celui que prônent bon nombre de chefs d'Etat occidentaux plus ou moins réformistes, serait radicalement différent dans ses principes de ceux du capitalisme privé ou du capitalisme d'Etats soviétique. »³⁹¹ Ce fut alors autour de cette revendication que les tiers-mondistes et les antiimpérialistes se rejoignirent au début des années 1980 :

Souligner l'influence des idées marxistes anti-impérialistes dans le mouvement tiers-mondiste en France ne doit pas conduire à sous-estimer le rôle considérable des mouvements humanitaires, les uns d'inspiration chrétienne, comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et la CIMADE, plutôt liée au courant protestant, les autres de tendance laïque, comme Terre des hommes ou Frères des hommes. Mais bon nombre des militants de ces organisations, conscients du caractère nécessairement limité des opérations d'aide qu'ils pouvaient soutenir ou entreprendre, en sont venus à adopter, peu ou prou, les thèses des anti-impérialistes qui affirmaient que la solution globale des problèmes du tiers monde était la transformation radicale du système mondial capitaliste et la mise en place d'un nouvel ordre économique.³⁹²

³⁸⁷ Programme pédagogique de l'École d'architecture de Bordeaux, 1985-1986. Archives nationales : 1990151/11.

³⁸⁸ Ibid.

³⁸⁹ Fondé en 1976, le CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement) était à ses origines une structure de coopération qui regroupait plusieurs mouvements chrétiens d'aide au développement : la Cimade, l'IRFED, l'IRAMM (l'Institut de recherche et d'application des méthodes de développement), le CCFD ou encore Frères des Hommes.

³⁹⁰ Entretien de Gustave Massiah avec Eric Agrikoliansky, *Art. cit.*, 2003.

³⁹¹ Yves Lacoste, *Op. cit.*, 1985, p. 13.

³⁹² Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p. 18.

Les accointances entre ces deux courants, l'un à tendance marxiste et l'autre à tendance chrétienne, provenant *de l'extérieur*³⁹³ (ou *du dehors*³⁹⁴), peuvent, dans une certaine mesure, se retrouver au sein de certains courants *de l'intérieur* (ou *du dedans*) animés par des intellectuels originaires des pays non-occidentaux et revendiquant une indépendance effective, ou une « deuxième indépendance ». Ainsi en était-il de la Théologie de la Libération, qui se développa en Amérique Latine à la suite du Concile Vatican II (1962), du *Populorum progressio* (1967)³⁹⁵ et surtout de la conférence du prêtre péruvien Gustavo Gutierrez en juillet 1968 « Vers une théologie de la libération », avec à sa suite la publication de *Teología de la liberación* en 1971³⁹⁶. Si Gustavo Gutierrez « n'a pas cherché une synthèse du christianisme et du marxisme, de la théologie et du matérialisme historique » mais « a seulement voulu se donner des moyens d'analyse et a du coup utilisé des éléments marxistes disponibles à ce moment-là en Amérique latine »³⁹⁷, nous retrouvons effectivement tout de même quelques liens avec des idéologies marxisantes (ce qui valut à la Théologie de la Libération la réprobation du Vatican), ne serait-ce que dans le « Message de quelques évêques du Tiers Monde » (août 1967), par exemple :

Les peuples du Tiers Monde sont le prolétariat de l'humanité actuelle, exploités par les grands et menacés dans leur existence même par ceux qui seuls s'arrogent le droit, parce qu'ils sont les plus forts, d'être les juges et les policiers des peuples matériellement moins riches.³⁹⁸

³⁹³ Yves Lacoste fait la distinction entre deux sortes de tiers-mondismes, entre « les tiers-mondistes européens ou américains [qui] voient *de l'extérieur* les pays du tiers monde » et ceux de l'intérieur : « Mais il existe en fait deux sortes de tiers-mondisme, selon que le monde est vu à partir des pays développés ou à partir des pays sous-développés. Le premier tiers-mondisme est le fait d'intellectuels et de militants européens ou américains qui estiment, pour des raisons morales et politiques, qu'il faut aider les peuples du tiers monde à se développer et d'abord à se dégager de la domination des pays développés. [...] L'autre tiers-mondisme, celui qui se manifeste non pas en Europe ou en Amérique du Nord, mais dans les différents pays du tiers monde, est le fait d'hommes politiques, d'intellectuels, de militants africains, latino-américains ou asiatiques qui estiment que la solidarité des – si nombreux – pays pauvres est un moyen de favoriser leur développement respectif, de résister aux pressions des grandes puissances et d'obtenir d'elles davantage d'aides et des mesures destinées à pallier les effets de l'échange inégal. » - Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p.22

³⁹⁴ Georges Balandier, quant à lui, fait la distinction entre les penseurs occidentaux travaillant sur le « Tiers-monde » et les intellectuels tiers-mondistes locaux, à partir de l'exemple du père Placide Tempel qui était rejeté par les tiers-mondistes *du dedans* « parce qu'il construisait *du dehors* une philosophie dont il ne connaissait pas toutes les implications » et qui de nos jours est « repris » par les philosophes africains. – Préface de Georges Balandier dans Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale : les "postcolonial studies" dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007.

³⁹⁵ Le père dominicain Louis-Joseph Lebret, en plus d'être le fondateur d'Economie et Humanisme en 1942 et de l'IRFED en 1958, fut à l'origine de l'organisation de l'encyclique « *Populorum progressio* ».

³⁹⁶ Gustavo Gutierrez, *Théologie de la libération. Perspectives* [Traduit de l'espagnol par F. Malley] Bruxelles, Lumen Vitae, 1974.

³⁹⁷ Bruno Chenu, *Théologies chrétiennes des tiers-mondes*, Paris, Le Centurion, 1987, p. 36.

³⁹⁸ Cité dans Bruno Chenu, *Ibid.*, 1987, p.20-21.

Depuis, la Théologie de la Libération est plus globalement incluse dans la Philosophie de la Libération³⁹⁹, au sein de laquelle la pensée décoloniale puisse ses origines⁴⁰⁰. Parmi les enseignants de notre corpus provenant *du dedans*, Raoul Pastrana, architecte argentin, soulignait l'importance du mouvement catholique Emmaüs dans sa future approche « orientée sur les usages de l'espace » :

Pendant mes études secondaires, je savais déjà que j'allais faire de l'architecture, cela m'intéressait depuis toujours. J'avais un père ingénieur civil, un oncle architecte, un frère architecte... En 1952 [nda : après 1954], est créé à Buenos Aires Emmaüs. J'y adhère tout de suite car celui qui ouvre cette antenne Emmaüs est un jésuite, qui s'appelle José Balista, avec qui j'étais en rapport d'amitié depuis un certain nombre d'années. On était un groupe de jeunes en 3^{ème} année de lycée. Et, on commence à visiter les quartiers illégaux, les bidonvilles de Buenos Aires.⁴⁰¹

Carlos Pizarro, architecte-urbaniste uruguayen, mettait quant à lui davantage en avant l'influence des nouvelles grandes figures révolutionnaires « socialistes », avant que n'éclatèrent des coups d'Etat militaire comme au Chili ou en Uruguay :

J'avais une très bonne formation venant de l'Uruguay qui est « tu n'es pas l'architecte d'un bâtiment, tu es l'architecte de la communauté ». C'est très important. En plus de ça, on est à un moment historique très fort de notre vie parce que l'université jouait un rôle politique très fort parce qu'elle formait à tous les futurs professionnels pour un changement de société. C'est l'époque où il y avait Che Guevara et Fidel Castro. Ils sont venus en Uruguay, je me souviens dans le stade de l'université, il avait ses bottes ; et c'était la construction d'un monde meilleur, d'un homme nouveau, la remise en cause de tout un système qui après en France est sorti avec Mai 68. En plus de tout ça, j'ai été obligé de quitter mon pays, je me suis sauvé juste-juste, je suis parti sans papiers. [...] J'avais un faux passeport, de faux papiers. Je suis parti en bateau parce que les contrôles étaient moindres. Il y a eu le coup d'état quand j'étais dans les eaux internationales, je me suis sauvé juste-juste.⁴⁰²

Ce faisant, en France, le rapprochement entre les tiers-mondistes et les anti-impérialistes se fit d'autant plus que, corolairement à la prédominance de l'humanitaire, un fort mouvement anti-tiers-mondiste se développa au début des années 1980. Simultanément à la montée de l'extrême-droite en France, dans le prolongement du mouvement poujadiste des années 1950, et face aux

³⁹⁹ Voir notamment Enrique Dussel, philosophe argentin membre du groupe Modernité/Colonialité dont est issue la pensée décoloniale, et son ouvrage *Hacia una filosofía de la liberación latinoamericana* publié en 1973.

⁴⁰⁰ A ce sujet, voir le numéro « Philosophie de la libération et tournant décolonial » des *Cahiers des Amériques Latines* (n°62, 2009), et notamment les articles « La philosophie de la libération et le courant décolonial » de Capucine Boidin et Fátima Hurtado López et « Pensée critique latino-américaine : de la philosophie de la libération au tournant décolonial » de Fátima Hurtado López – En ligne : <https://journals.openedition.org/cal/1501>

Voir également l'enregistrement audio de la conférence de Luis Martínez Andrade intitulée « Etudes décoloniales et théologie de la libération » (6 avril 2021) dans le cadre des Séminaires sur les approches postcoloniales (SAP) organisés par le Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po) et le Centre Population et Développement (CEPED, Université de Paris et IRD) : <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/manifestation/podcast.html#2021-04-06>

⁴⁰¹ Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

⁴⁰² Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

désillusions provoquées par la présidence de François Mitterrand (chez les « déçus du socialisme »⁴⁰³), le CRID fut mis en cause pour sa « supposée indulgence coupable à l'égard des pays communistes »⁴⁰⁴, c'est-à-dire vis-à-vis des politiques totalitaires et dictatoriales menées par Mao Tsé Tong ou par les Khmers rouges. Plus généralement, les tiers-mondistes et la « philosophie marxiste » - c'est-à-dire les antiimpérialistes - furent accusés, par Pascal Bruckner et d'autres, de « masochisme » où la règle d'or serait que « ce qui vient de nous est mauvais, ce qui vient d'autrui est parfait », enjoignant à une « haine de nous-mêmes », une « haine de l'Europe et le mépris de ses acquis », avec la conclusion sentencieuse de Bruckner que « notre existence est une injure à la création, et nous n'avons qu'un devoir : disparaître, nous effacer de la surface de la Terre. L'avenir de l'hémisphère Nord, c'est le suicide »⁴⁰⁵.

A la suite de la publication de l'ouvrage de Pascal Bruckner *Le sanglot de l'Homme blanc. Tiers-Monde, culpabilité, haine de soi* en 1983 et de la tenue du colloque « Le tiers-mondisme en question » organisé par l'association Liberté sans frontières (sous la direction de Rony Brauman) en 1985 au Sénat⁴⁰⁶, le CCFD, la Cimade et le CEDETIM organisèrent un colloque intitulé « Contre les anti-tiers-mondistes », « et à la demande de Yves Lacoste, on rajoute “et contre certains tiers-mondistes” »⁴⁰⁷ afin de récuser toute forme d'angélisme misérabiliste - ce qui donna lieu à la publication d'un ouvrage éponyme par Yves Lacoste. Dans cet ouvrage, Lacoste revenait sur « la querelle des tiers-mondistes et des anti-tiers-mondistes », dans lequel il confirmait que ce débat « ne semble pas avoir grand rapport, pour le moment avec la polémique entre socialistes et communistes », bien qu'il fut mené par des « intellectuels parisiens » anciennement maoïstes qui, après un revirement politique entamé à la fin des années 1970, souhaitaient désormais « lutter contre l'idéologie marxiste »⁴⁰⁸. Sur fond de dénonciation du marxisme et du totalitarisme communiste, l'opposition se faisait davantage au sujet de la définition de l' « aide » :

Ces diverses tendances tiers-mondistes et anti-tiers-mondistes recourent plus ou moins les différentes orientations des associations (ONG) qui se soucient du sort des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Alors que certaines se préoccupent surtout de l'envoi de secours d'urgence dans les pays qui viennent d'être touchés par les calamités politiques ou naturelles, d'autres organisations, estimant que ces pratiques ne résolvent en rien les problèmes de fond, se consacrent à contribuer à

⁴⁰³ Yves Lacoste, *Op. cit.*, 1985, p. 53.

⁴⁰⁴ Eric Agrikoliansky, *Art. cit.*, 2003, p. 15.

⁴⁰⁵ Pascal Bruckner, *Op. cit.*, 1983, p. 47 ; p. 134-135 ; p. 165 ; p. 317.

⁴⁰⁶ Rony Brauman (dir.), *Le tiers-mondisme en question* [actes du colloque, Paris, 23-24 janvier], Paris, Olivier Orban, 1986 – En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4808485p/f9.item>

⁴⁰⁷ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1er juillet 2019.

⁴⁰⁸ Yves Lacoste, *Op. cit.*, 1985, p.20-21.

de petites opérations de développement. Si certains, en cette période de crise économique, s'inquiètent de la réduction des programmes d'aide aux pays sous-développés, d'autres condamnent l'aide, y compris l'aide alimentaire qu'ils considèrent comme une façon de maintenir en dépendance les pays du tiers monde et un moyen pour les grandes puissances d'utiliser « l'arme alimentaire ». ⁴⁰⁹

Là encore, dans le débat entre les anti-tiers-mondistes et les tiers-mondistes, s'exprimaient les ambivalences sous-jacentes à « l'aide au développement ». Et à la fin des années 1970, alors que plongeait « dans la consternation tous ceux qui s'étaient réjouis de la victoire que tous ces héros du tiers monde venaient de remporter sur l'impérialisme » ⁴¹⁰, les antiimpérialistes et les tiers-mondistes décidèrent de ne pas « tomber dans la délectation morose », car ce n'était pas « la validité conceptuelle du terme “tiers monde” » qui était remis en cause, mais « ce qui s'effondre, c'est seulement (et c'est déjà beaucoup) la croyance à l'unité politique du tiers monde ; ce qui disparaît, c'est l'idée qu'il existe une solidarité fondamentale, naturelle, entre les nombreux Etats dont les populations ont subi la domination coloniale et continuent d'en subir les séquelles. » ⁴¹¹ Pour eux, le « Tiers-Monde » existait toujours, non pas comme entité politique unie, mais au regard des rapports de domination qu'il subissait et de la forte croissance démographique qu'il vivait. Vue sous ce prisme, l'existence du « Tiers-Monde » justifiait bien son corollaire, le tiers-mondisme, puisqu'ainsi que l'écrivait Yves Lacoste, aussi laconique que clairvoyant : « Ce n'est pas parce que les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos illusions qu'il faut tout passer par-dessus bord et rejeter les politiques d'aide aux pays du tiers monde, même si elles sont peu ou prou néo-impérialistes, même si elles profitent davantage aux nantis qu'aux plus déshérités, car ces derniers en ont tout de même une part. L'abandon de ces politiques risque de provoquer de véritables catastrophes. » ⁴¹² De là, le rapprochement entre les tiers-mondistes et les antiimpérialistes favorisa l'émergence du mouvement altermondialiste à la suite des divers événements de 1989 ⁴¹³, passant de l'idée de l'aide au développement à celle de la solidarité internationale.

Simultanément, au début des années 1990, l'Etat français accentuait les changements entrepris durant la décennie précédente dans sa politique de coopération, tournée vers les coopérations « hors l'Etat », c'est-à-dire les coopérations décentralisées et les actions humanitaires du secteur associatif. Seulement, les ONG n'échappèrent pas, de même que la Coopération étatique, à la débâcle de cette décennie : en Yougoslavie, leur présence servit d'alibi aux

⁴⁰⁹ Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p. 21.

⁴¹⁰ Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p. 80.

⁴¹¹ Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p. 82-83.

⁴¹² Yves Lacoste, *Ibid.*, 1985, p. 53.

⁴¹³ Au sujet de l'histoire du mouvement altermondialiste, voir notamment : Gustave Massiah (avec la collaboration d'Elise Massiah), *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011.

gouvernements européens pour ne pas prendre position ; en Somalie, l'aide fut détournée par les milices et le gouvernement ; au Rwanda, l'afflux démesuré d'humanitaires poussa les gouvernements à laisser trainer l'existence des camps de réfugiés ; bref, l'humanitaire devint « à la fois moyen d'intervention et prétexte de non-intervention »⁴¹⁴. L'association ASF ne fut pas exempte d'une telle tourmente et cessa temporairement ses activités vers 1996, à l'image de Louis Lhopital qui indiquait avoir eu « besoin de [se] stabiliser parce que [il était] quand même un peu déjanté à force de courir à droite et à gauche. Ce n'est pas toujours très sécurisant ou stabilisant »⁴¹⁵. Seulement, tandis qu'ASF se mettait en sommeil⁴¹⁶ après presque trente ans d'activité, un groupe d'étudiants de l'École de Paris-La Villette, mené par Ludovic Jonard, fondait en 1997 l'association Architecture et Développement (A&D). Ludovic Jonard⁴¹⁷, fraîchement diplômé de l'école de Paris-La Villette, put alors compter sur l'aide de ses anciens enseignants : Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Jean-Paul Flamand et Raoul Pastrana, entre autres. Ce faisant, à l'école d'architecture de Paris-La Villette, à la fin des années 1990, les humanitaires et les antiimpérialistes d'autrefois se retrouvaient en un même lieu, autour de questions communes sur le développement : au sein de l'école, la jeune association A&D remplaça ASF, qui avait installé ses locaux dans l'école quelques temps avant de se mettre en sommeil.

A l'UP n°6, les antiimpérialistes parmi trois tendances « tiers-mondophiles »

Dès la création de l'UP n°6, des enseignements consacrés aux pays non-occidentaux y furent mis en place, suivant des regroupements qui se modifièrent au cours de la décennie 1970 pour faire émerger un groupe davantage uni autour d'une philosophie antiimpérialiste et développementiste (fig. 39). En 1970-71, seul existait le groupe de projet « Tiers-monde » (GP6) en 2^e et 3^e cycles dirigé par Georges Alexandroff. Cet atelier fut alors un lieu de passage quasi obligé pour les enseignants qui travaillaient sur les pays non-occidentaux, et même pour ceux travaillant sur la ruralité et les questions de régionalisme. En 1970-71, l'équipe enseignante était formée de Nina Heissler, Hervé

⁴¹⁴ Marc Payet, *Logs, les hommes-orchestres de l'humanitaire*, Paris, Alternatives, 1996, cité dans Philippe Ryfman, *Op. cit.*, 2016.

⁴¹⁵ Entretien avec Louis Lhopital, membre d'ASF depuis le début des années 1980 et étant intervenu dans l'atelier de Patrice Dalix notamment, à Paris le 25 septembre 2019.

⁴¹⁶ L'association est refondée en 2004 par des étudiants de l'École de Strasbourg. Elle est aujourd'hui à nouveau active, et a participé à la création en 2007 du réseau ASF-International. L'association a fêté ses quarante ans lors d'un colloque à l'ENSA de Paris-Belleville les 22 et 23 novembre 2019.

⁴¹⁷ Ludovic Jonard fit ses études d'architecture à l'école d'architecture de Paris-La Villette et réalisa un diplôme intitulé « Réponses humanitaires pour l'habitat des populations déplacées » en 1997 sous la direction de Gustave Massiah, en lien avec ses activités bénévoles au sein d'Action contre la faim. A la suite de son diplôme, il fonda l'ONG Architecture & Développement, qui installa ses locaux dans l'école de Paris-La Villette (laissés vacants par Architectes sans frontières qui était « en sommeil »), et enseigna pendant une dizaine d'année dans le groupe de projet « villes et quartiers en développement » avec ses anciens professeurs et mentors.

Filipetti qui dirigea par la suite le certificat « Architecture vernaculaire et habitat rural », ainsi que de Jean-Paul Flamand et Jean-François Tribillon, en plus de Jeanne-Marie et Georges Alexandroff. Les objectifs énoncés par le groupe reflétaient alors la coprésence de deux approches, puisque celui-ci menait « son enseignement sur un double pivot de conscientisation aux problèmes réels des pays d'Economie Dominée, et de lutte contre la déqualification technique (ou l'inadéquation de cette qualification) »⁴¹⁸. Il y avait aussi bien des cours sur l'analyse du « sous-développement » et sur « l'incidence de la domination sur l'aménagement du territoire » donnés par Flamand, que des cours techniques de climatologie et de contrôle de l'ensoleillement et de la ventilation avec des travaux pratiques de simulation sur maquette grâce à la soufflerie et l'héliodon conduits par Georges Alexandroff⁴¹⁹. Bref, on y trouvait à la fois les analyses antiimpérialistes de Flamand et le concept de bioclimatisme d'Alexandroff.

En parallèle, Flamand donnait aussi avec Jean-François Tribillon un cours sur l'« idéologie, cadre bâti et phénomène de domination » (HA2), tandis que Gustave Massiah donnait celui sur la « Production du cadre bâti » (HE2) avec Annick Osmont. Au fil des années, d'autres enseignants rejoignirent, l'atelier du couple Alexandroff - qui affirma à partir de 1976-77 son orientation vers le bioclimatique, l'architecture solaire et l'écohabitat⁴²⁰ -, à l'image de Bruno de Saint-Blanquat, Masudi Fassassi, Pierre Lefevre, ou encore Shin Yong-Hak. Mais au-delà du noyau central (Alain Liébard, Mireille Ménard, Danièle Obled), ces passages furent souvent brefs en raison de divergences avec les approches portées par la figure tutélaire que représentait Georges Alexandroff, tel que le soulignait Jean-François Tribillon :

C'était un type complètement jeté. Mais un très bon architecte, au sens le plus classique, c'est-à-dire qu'il avait toutes les qualités pour être un architecte beaux-arts mais il avait, en plus, une vraie préoccupation écologique. [...] C'est très intéressant pour ça. Il y a des tas d'histoires, d'expériences où il simulait le soleil pour suivre le mouvement du soleil sur une construction...c'est pas mal son truc. Il était un peu folkloriste. Il se méfiait beaucoup de Gus et de moi, et d'autres. [...] Mais effectivement, c'est ça, tout le monde entrainé par Alexandroff parce qu'il accueillait beaucoup de gens dans son atelier. Donc il y avait des gens qui venaient, qui s'incrustaient, qui restaient 5 ou 6 ans et puis s'en allaient.⁴²¹

⁴¹⁸ Programme pédagogique de l'UP n°6, 1970-71. Archives de l'ENSA Paris-La Villette, conservées sur place et en préparation de versement aux Archives nationales.

⁴¹⁹ Il fallait aussi suivre un chantier « en rapport avec les besoins des travailleurs africains immigrés dans la région parisienne ».

⁴²⁰ A cette date, l'atelier prit le nom de « Tiers-Monde Ecohabitat », puis en 1979-90 le terme Tiers-monde disparut et fut gardé seulement « Ecohabitat » pour finir par faire émerger davantage la problématique environnementale dans les années 1980 avec le certificat « Architectures et climat », et plus tard le certificat « L'habitat intégré à l'environnement ».

⁴²¹ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

Ainsi, dès l'année 1971-72, Nina Heissler, Jean-Paul Flamand et Jean-François Tribillon quittèrent le groupe « Tiers-Monde » d'Alexandroff pour former le groupe de projet « Production du cadre bâti dans les pays dominés » (GP7) avec Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Alain Renier, autour de trois thèmes principaux : l'urbanisation rapide et « l'habitat pour le plus grand nombre », les équipements collectifs, et les techniques de productions entre matériaux « traditionnels » et matériaux modernes, entre construction artisanale et construction industrialisée. Ce groupe affirma dès le début, d'une part, que son activité principale « est l'activité de projet, à savoir l'analyse et la recherche de solution à un problème de production construite, et ceci en situation »⁴²², et d'autre part, qu'il « n'apparaît pas qu'il y ait spécificité du champ d'étude par rapport aux autres champs abordés à UP 6. Tout au plus, peut-on dire, que la situation politiquement dominée et économiquement exploitée dans lesquels se trouvent les pays qui nous intéressent, rendent plus encore l'analyse des situations particulières, ainsi qu'une grande vigilance quant aux implications et aux conséquences des propositions théoriques et techniques qu'enseignants et étudiants pourront être amenés à faire »⁴²³ - les questions de la spécificité et du travail sur le terrain étant deux enjeux fondamentaux pour les enseignements dédiés aux « pays en voie de développement ».

Seulement, dès 1973-74, la focalisation sur les « pays dominés » fut supprimée et l'intitulé du groupe se transforma en « Equipements collectifs, travail de programmation et de mise en forme » avec dans l'équipe enseignante Flamand, Massiah, Pastrana, Heissler et Jacques Chenieux. Au même moment, apparaissait le groupe de projet « Espace rural – espaces dominés » (GP11) animé notamment Gabrielle Sautter, François Seguret, Raymond Gili et François Lautier, en lien avec l'antenne pédagogique des Cévennes⁴²⁴. La même année, Massiah et Flamand débutèrent également leur cours de 3^e cycle intitulé « Impérialisme et urbanisation » (HE4) – avec la participation ponctuelle de François Lautier. L'année suivante, en 1974-75, le sujet du groupe de projet de Massiah, Flamand et Pastrana changea - même si la ligne directrice restait la même - autour de l'« Habitat – logements, espaces de transition et équipements associés au logement », en même temps qu'arrivèrent Carlos Martinez et Dominique Spinetta dans l'équipe pédagogique. Carlos Martinez et Raoul Pastrana se réunirent aussi pour former le module d'architecture « industrialisation de l'architecture » (AM21), prémices du groupe de projet optionnel ADELANTE (Aménagement de l'espace latino-américain, nouvelles technologies-écodéveloppement) qu'ils créèrent en 1985-1986 avec Adriana Araneda. Seulement, la question de la domination et de la dépendance, solidarisant

⁴²² Programme pédagogique 1971-72. Archives de l'ENSA Paris-La Villette..

⁴²³ Ibid.

⁴²⁴ Au sujet des antennes pédagogiques expérimentales, voir : Maxime Decommer, « Les enseignements de pratique opérationnelle après 1968 : le cas des antennes pédagogiques expérimentales », *Cahiers de l'HEnsA* 20, n°3, décembre 2017. En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/3878>

les luttes de classes avec les luttes d'indépendance (économique, après la politique), demeurait prégnante, ainsi qu'en atteste en 1986 la conclusion d'un cours de Jean-François Tribillon sur « La formation de l'urbain colonial à l'âge classique : réseau, espace et procédés urbains de la colonisation française au Sénégal à la veille de la deuxième guerre mondiale » :

N'est-elle pas, cette doctrine [l'urbanisme colonial], à certaines précautions près (« race » serait à remplacer par « classe », « commerce » serait à compléter par « industrie ») la tentation de tout urbanisme moderne qui, livré à lui-même s'érigerait en un système clos de savoir et de pouvoir et se tiendrait éloigné de toute base – et contrôle – sociale ? N'est-ce pas spécialement la situation de la plupart des villes du tiers-monde que financent les coopérations bi ou multilatérales ?⁴²⁵

Enfin, en 1985-1986, accompagné de Pierre Joly, Masudi Fassassi - qui depuis deux ans menait un séminaire sur l'« Habitat pour le plus grand nombre » (AM5), divisé en deux options « Moyen-Orient et extrême Orient » avec Georges Candilis et « Architecture en Afrique noire » avec Fassassi - proposa aussi un groupe de projet « Architecture en Afrique Noire : société et culture » (GP14), qui exista jusqu'en 1977.

En seulement quelques années, les différentes personnes travaillant sur les pays non-occidentaux au sein de l'UP n°6 formèrent donc des groupes suivant des affinités intellectuelles qui, s'ils évoluèrent, restèrent peu ou prou les mêmes tout au long de notre période d'étude : un groupe sur « l'écohabitat » autour de Georges Alexandroff, un groupe éphémère avec Candilis et Fassassi, et un groupe défendant une approche antiimpérialiste, qui fut plus formellement identifiable avec la création du Laboratoire Tiers-Monde en novembre 1979, dont faisaient partie Bruno de Saint-Blanquat (président.), Carlos Martinez, Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Raymond Gili, Raoul Pastrana, Guy Naizot, François Philippe, Shin Yong-Hak, Yannis Tsiomis et Jean-Paul Flamand (plus tard, furent également membres Alain Enard, Nina Heissler, Philippe Nick, Christelle Robin et Jean-Claude Thoret). A l'intérieur de ce dernier groupe, nous pourrions tout de même distinguer deux sous-groupes : d'un côté, Raymond Gili, François Lautier, Bruno de Saint-Blanquat, Philippe Nick, et de l'autre, Gustave Massiah, Jean-Paul Flamand, Raoul Pastrana, tandis que Jean-François Tribillon oscillait entre les deux. Durant un entretien, ce dernier caractérisait ainsi chacune des trois « tendances » présentes à l'UP n°6 dans les années 1970 :

Il y avait toutes les tendances politiques et il y avait – dirons-nous – toutes les tendances pratiques ; entre Candilis qui racontait ses histoires d'Amérique Latine - il était un peu délirant -, Alexandroff qui réinventait un peu le monde avec ses héliographes et puis nous qui parlions plutôt de

⁴²⁵ Jean-François Tribillon, « La formation de l'urbain colonial à l'âge classique : réseau, espace et procédés urbains de la colonisation française au Sénégal à la veille de la deuxième guerre mondiale », février 1986. Support de cours. Archives nationales : 20110268/14.

développement, d'antiimpérialisme. Toutes les tendances étaient représentées. Et les étudiants s'y perdaient un peu.⁴²⁶

Et il poursuivait :

Il s'est développé un enseignement à multiples facettes. Entre les récits de voyage de Candilis, avec forces diapositives, qui étaient censés tenir lieu de cours ; et nous, nos constructions théoriques sur l'impérialisme ; et le bricolage intelligent d'Alexandroff... C'est les trois tendances qu'on pourrait isoler, à mon avis. C'est une assez bonne base de départ. Parce qu'évidemment, Candilis était tout le temps en vadrouille donc c'étaient ses assistants qui faisaient les projections. En revanche, nous, nous avons toujours été très présents ; en tout cas, on assurait les cours avec beaucoup d'assiduité. On profitait des vacances pour aller faire nos aventures en Afrique. Moi, je n'ai pas arrêté de travailler en Afrique, et même en France, sur des questions d'urbanisme. Cela me donnait une bonne base pour en faire des cours. J'ai toujours refusé le compte-rendu d'aventure. C'est très difficile à faire ; cela peut être intéressant aussi mais il faut être intelligent. Il faut être capable de théoriser une pratique et de l'amener à un niveau d'intelligibilité suffisant auprès des étudiants, ce qui n'est pas toujours le cas et pas toujours facile. Parce que le compte-rendu de diapos devient souvent des études de cas. Ce n'est pas évident. C'est ce que faisait Candilis. Il parlait d'expériences de sites, de villes. C'était très intéressant mais cela ne donnait pas du tout un contenu praticable. Nous, nous avions la prétention d'être créateur de concepts - un peu trop peut-être. Et puis, Alexandroff était un bricoleur de génie.⁴²⁷

Et si l'histoire de cette UP a surtout mis en avant le « Groupe des 7 », ce « bricoleur de génie » fascinait sans doute les étudiants puisque son atelier fut durant les années 1970 celui qui accueillait le plus d'étudiants⁴²⁸. En 1973-1974, le groupe « Tiers-Monde » d'Alexandroff comptait 182 étudiants, tandis qu'à titre d'exemple le groupe « Sites urbains et architecture » (GP2 – De Tourtier, Forgia, Gaggiano, Garnier, Preveral, Robin et Taillet) accueillait 51 étudiants, le groupe « Les concepts d'espace » (GP5 – Titus, Van Treck, Weeke) accueillait 43 étudiants, le groupe « Equipements collectifs » (GP7 - Flamand, Heissler, Massiah et Pastrana) accueillait 79 étudiants, le groupe « Modes opératoires, établissement de projets » (GP9 – Grosbois, Jaupitre et Lelong) accueillait 81 étudiants, le groupe « espace rural, espace dominé » (GP11 - Lautier, Naizet, Seguret,

⁴²⁶ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁴²⁷ Ibid.

⁴²⁸ Les « pays en voie de développement » servirent souvent dans un premier temps d'exemples et de terrains d'étude ou d'expérimentation pour les approches climatiques et/ou écologiques dans la deuxième moitié du XXème siècle, et notamment dans les UP avec, par exemple, les travaux d'Alexandroff sur l'habitat solaire ou les travaux du CRATerre à Grenoble. Toutefois, nous avons pris la décision de ne pas les inclure dans notre corpus d'étude, tout en les gardant en ligne de fond, car ces recherches prirent régulièrement les constructions dans les pays du « Tiers-Monde » comme référence au début, avant de se concentrer plus généralement sur la construction bioclimatique en France.

De plus, il existe plusieurs thèses récentes sur le sujet : Nadya Rouizem Labied, *Modernisation de l'architecture en terre au Maroc 1960-1973 : Expérimentations et devenir*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Pédelahore de Loddis, 2020 ; Paul Bouet, *Domestiquer le soleil, 1945-1986. Architecture, énergie solaire et environnement dans la France d'après-guerre*, thèse de doctorat sous la direction de Sébastien Marot, 2022.

Sautter et Gili) accueillait 33 étudiants, le groupe « Tiers-Monde Afrique » (GP14 - Fassasi et Joly) accueillait 22 étudiants⁴²⁹. Et en 1975-76, l'atelier Alexandroff accueillait 212 étudiants, tandis que le GP 7 (Flamand, Heissler, Massiah, Pastrana et Spinetta) 120 étudiants, le GP8 (Jungmann, Laberthon, Le Dantec, Seguret) 95 étudiants, le GP11 (Gili, Lautier et Sautter) 56 étudiants, le GP14 (Fassasi et Joly) 25 étudiants, le GP16 (Castro, Montes, Olive et Vernes) 178 étudiants et le GP17 (Olive et Porro) 121 étudiants⁴³⁰.

Enfin, au début des années 1980, une quatrième tendance apparut à l'école de Paris-La Villette, avec la création du programme inter-UP « Ville orientale », dans lequel l'architecte coréen Shin Yong-Hak - qui conduisait avec Bruno de Saint-Blanquat un module d'architecture sur le « Tiers-Monde (80% de mal-logés ou sans logis) » depuis 1979-1980 et qui enseignait aussi dans le groupe de projet d'Alexandroff depuis la même année – put développer des enseignements sur l'Asie du Sud-est, avec la complicité de Christelle Robin et du jeune Laboratoire Architecture-Anthropologie.

Patrice Dalix et la formation d'experts internationaux à l'UP n°1

A l'UP n°1, Patrice Dalix reprit en novembre 1981 l'atelier « Habitat Tiers Monde » autrefois dirigé par Jean Tribel, tout en lui donnant une autre orientation : « Mais je ne sais pas bien ce qu'il faisait. Et... Tribel, c'était l'AUA, hein. C'étaient des gros constructeurs d'habitats sociaux. Il a peut-être fait des missions en Algérie, un peu, mais... à ma connaissance, ça n'avait pas pris corps, quoi. Ce n'était pas pluridisciplinaire comme avec Goldblum »⁴³¹. Effectivement, l'équipe pédagogique de cet atelier s'enrichit dans les années 1980 des présences de l'économiste Raymond Fachatte et de l'architecte-urbaniste Charles Goldblum avec qui Dalix « était très complémentaire, parce qu'il faisait surtout de l'urbanisme disons, avec une approche très cultivée et historique, alors que je suis, moi, plutôt praticien, c'était bien pour les étudiants, je crois »⁴³².

En raison de ses expériences professionnelles en tant qu'expert international, et de son activité d'architecte libéral en parallèle, Dalix y développa une approche pragmatique, tournée vers le projet architectural, la programmation, l'opérationnalité et la technique, dans un but de professionnalisation des étudiants. Ainsi, les disciplines annoncées dans le programme de cet enseignement étaient l'architecture, l'urbanisme, l'économie et la construction, c'est-à-dire des cours sur les « processus d'urbanisation dans les grandes villes du Tiers Monde », notamment les

⁴²⁹ Dossiers « statistiques » de répartition des étudiants par certificats à l'UP 6. Archives nationales : 20120112/111.

⁴³⁰ Ibid.

⁴³¹ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 12 mars 2020.

⁴³² Ibid.

politiques urbaines et les stratégies foncières, et sur les « problèmes économiques de la croissance et du développement », en parallèle de l'atelier de projet « dont le thème, différent pour chaque étudiant va de la résolution de problèmes techniques à l'analyse d'habitat traditionnel en passant, par exemple par l'utilisation de ressources locales ou l'amélioration de technologies transférées »⁴³³. Il organisa à l'UP n°1 (devenue Paris-Villemin), par exemple, un séminaire sur « Les nouvelles filières professionnelles pour jeunes Architectes dans les P.V.D. » en janvier 1983 et un sur « La politique de la Banque Mondiale en matière d'habitat au Maghreb » en février 1984⁴³⁴. Un tel objectif fut poursuivi jusqu'à la fin de sa carrière à l'école de Paris-Villemin à la fin des années 1990, alors qu'Eric Laubé, membre d'Architectes sans frontières, assurait les enseignements d'économie autrefois dévolus à Raymond Fachatte :

Objectifs. Contribuer à la préparation d'étudiants aux nouveaux types d'interventions professionnelles qui cherchent à répondre aux nouvelles contraintes de développement dans les P.E.D [...]

Contenus. Le module projet est un enseignement approfondi du projet architectural et d'aménagement urbain, correspondant à un enseignement théorique et pratique, basé sur des données réelles, permettant l'acquisition d'une autonomie dans la conception du projet.

Les connaissances enseignées, en relation avec le projet, concernent la production architecturale et urbaine, plus particulièrement dans le domaine de l'habitat :

- Introduction aux problématiques de l'aménagement urbain dans les P.E.D.
- Acquisition d'outils d'analyses économiques propres aux interventions dans les P.E.D.
- Acquisition de connaissances technologiques spécifiques à la construction dans les P.E.D.⁴³⁵

Au cours de sa carrière d'enseignant, Dalix fit régulièrement intervenir des professionnels qu'il rencontrait au cours de ses activités d'expert international, qu'ils fussent dans l'humanitaire, dans les institutions internationales ou nationales. D'abord, il y eut les participations récurrentes de plusieurs membres du GRE'T, parmi lesquels se trouvaient Yves Cabannes et Guillaume Chantry avec lesquels il avait monté la cellule Habitat du GRE'T, mais aussi Marc Ecrement et Sidi Boubekeur. Patrice Dalix soumit d'ailleurs en 1982 un projet de recherche (« Mise en place d'un outil de production en vue de la transformation des ressources locales en matériaux de construction, et recherche de mise en œuvre de ces matériaux pour un habitat social

⁴³³ Programme pédagogique de l'École d'architecture Paris-Villemin, 1985-1986. Archives nationales : 1990151/14.

⁴³⁴ « Activités complétant l'enseignement de l'AAU « Tiers-Monde », entreprises depuis la prise de fonction (novembre 81) », Patrice Dalix, novembre 1983. Archives personnelles de Patrice Dalix.

⁴³⁵ Présentation du « MP32 – Module de projet « Architecture, Habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. », 1998. Archives personnelles de Patrice Dalix.

“autoconstruit”. Application à la Grande Kabylie (ALGERIE) »⁴³⁶), lors du premier appel d’offre du Secrétariat de la recherche architecturale faisant explicitement la place aux « pays en voie de développement », qui aurait été conjointement menée par l’atelier « Tiers-Monde » de l’UP n°1 et la cellule Habitat du GRET. D’autres personnalités furent invitées au cours des années à faire des conférences dans le cadre de cet enseignement : des consultants du Programme des Nations unies pour les établissements humains, des responsables du programme REXCOOP, des fonctionnaires du ministère de la Coopération, des Volontaires du Progrès, ou encore des responsables de services urbanistiques dans des pays d’Afrique comme le Mali et le Burkina Faso.

Ainsi, Patrice Dalix avait sans doute plus d’affinités avec les approches « développementistes » - notamment avec les enseignants de l’UP n°6, même s’il engagea moins son enseignement vers le militantisme politique - qu’avec les approches « théoriques », notamment celles du programme inter-UP « Ville orientale », car selon lui « c’est bien de faire de la théorie mais si on part de la pratique pour faire de la théorie, comme les anglosaxons, c’est peut-être mieux que partir tout de suite sur la théorie »⁴³⁷. Travaillant régulièrement avec ses étudiants sur la Tunisie où il avait fait son VSNA, il fut invité aux premiers séjours à Tunis et au Caire organisés en 1982 par les enseignants du programme « Ville orientale », mais il ne rejoignit pas pour autant l’équipe enseignante. La raison selon Charles Goldblum, enseignant à la fois dans le groupe dirigé par Dalix et le programme « Ville orientale », consistait au fait qu’à l’UP n°1 « c’était plus des enseignements sur la question des pays en développement », contrairement aux idées fondatrices du programme « Ville orientale » davantage tournées sur une recherche fondamentale en théorie de l’architecture, « Mais c’était des choses qui l’intéressaient. Il y a eu des rapprochements mais ce n’a jamais été... »⁴³⁸ concrètement mis en place. A contrario, à la fin des années 1990, alors que la carte territoriale des écoles parisiennes était en voie d’être redistribuée, Dalix se rapprocha de l’équipe enseignante de l’école de Paris-La Villette. A une époque où l’attention était, même à Paris-La Villette, sans doute davantage tournée vers le projet architectural que vers le projet politique - sans toutefois le délaisser complètement -, Dalix s’associa avec Raoul Pastrana pour monter le *Taller del Cerro* en partenariat avec la Faculté d’Architecture de l’Institut Supérieur Polytechnique de la Havane (avec le soutien de l’UNESCO). En 1998-99, Dalix fut également invité à participer à l’atelier ADELANTE de Pastrana, Martinez et Araneda, et l’année suivante à celui de « Métropoles d’Asie Pacifique » - émanation du programme « Ville orientale » -, avant de demander sa mutation

⁴³⁶ Demande de financement adressée au Bureau de la recherche architecturale en mai 1982. Archives nationales : 19980580/14.

⁴³⁷ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

⁴³⁸ Entretien avec Charles Goldblum à Paris, le 7 février 2017.

vers l'école d'architecture de Paris-La Villette en juillet 2000 où il resta jusqu'à sa retraite en 2003⁴³⁹. Durant ces quelques années, les divergences entre les différents enseignements consacrés aux pays non-occidentaux à l'école de Paris-La Villette, les trois ou quatre tendances présentées ci-avant, furent semble-t-il quelques peu effacées afin de montrer un front uni, sans doute pour affronter au mieux la réforme de 1998 qui pouvait mettre à mal ces enseignements, déjà moins bien-portants que pendant les deux décennies précédentes. Ainsi, en septembre 1998, Patrice Dalix, Raoul Pastrana, Shin Yong-Hak et Jean-François Tribillon écrivirent une « Contribution relative aux dimensions internationales de l'enseignement de l'architecture et plus particulièrement à son application aux pays en développement (PED) », réunissant les différentes factions vers un objectif commun. Puis, en juin 1999, Tribillon écrivit un « Projet de création d'une unité de projet approfondi de 3ème cycle : "villes et quartiers en développement" pour l'année universitaire 1999-2000 » dans lequel devait participer Thierry Paulais, Mario Zoratto, Jacqueline Ancelot, Ludovic Jonard, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon de l'école de Paris-La Villette, Françoise Navez-Bouchanine de l'école de Clermont-Ferrand, et Patrice Dalix, encore enseignant à l'école de Paris-Villemin⁴⁴⁰. Face à la réduction de la liberté programmatique des écoles d'architecture qui devaient être plus homogènes, les « développementistes » parisiens tentèrent donc de faire coalition, alors que le concept de « Tiers-Monde » était ébranlé depuis la chute du bloc soviétique.

Le Groupe Tiers-Monde de Marseille et la pratique opérationnelle sur contrat

De retour de Côte d'Ivoire, Jean-Baptiste Leccia retourna à l'UP de Marseille, non pas en tant que sous-directeur mais en tant qu'enseignant. Il y créa à la rentrée 1975-1976 le groupe de spécialisation et de recherche « Architecture et urbanisme dans les pays en voie de développement », nommé plus prosaïquement Groupe Tiers-Monde à partir de 1977 (fig. 40)⁴⁴¹. Les possibilités de regroupement étant plus minces à Marseille où ne se trouvait qu'une seule école d'architecture, la formation de l'équipe enseignante de ce groupe ne se fit probablement pas tant par affinité idéologique ou politique, que par cooptation amicale et familiale autour de Leccia, ou en raison d'une certaine expérience de terrain en pays non-occidental. Si la composition du groupe évolua au fil du temps (Lucien Tirone et Franck Casfeont faisant partie de l'équipe seulement durant les années 1970), le noyau dur des enseignants était constitué par Jean-Baptiste Leccia, sa sœur Annie-

⁴³⁹ Lettre et pièces jointes de Patrice Dalix à Sylvie Clavel, conseillère technique chargée de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication, à la suite de sa demande de mutation, 16 janvier 2001. Archives personnelles de Patrice Dalix.

⁴⁴⁰ Archives personnelles de Patrice Dalix.

⁴⁴¹ Programmes pédagogiques de l'UP de Marseille. Archives de l'ENSA Marseille, conservées sur place et en préparation de versement aux Archives départementales.

Claire Panzani, Michel Montardy avec qui Leccia avait travaillé en Côte d'Ivoire de 1970 à 1973, et enfin, l'architecte-urbaniste uruguayen Carlos Pizarro, arrivant plus tardivement, qui était d'abord passé par l'atelier Franco-International de Paul Nelson à l'UP de Marseille, en tant qu'étudiant puis comme assistant avec Georges Felici – atelier dont Michel Montardy était diplômé (dans la même promotion que Felici) et où Shin Yong-Hak avait aussi été assistant avant de rejoindre l'UP n°6 à Paris.

Dès sa création, l'objectif énoncé par le Groupe Tiers-Monde fut d'emmener les étudiants à formuler des « solutions à apporter dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme » face aux « problèmes de la croissance démesurée des villes dans les pays en voie de développement et les conséquences dans les domaines économiques et social et dans celui du logement »⁴⁴², ou plus simplement « de former des architectes, des urbanistes, des aménageurs aux exigences du développement des pays du TIERS MONDE »⁴⁴³, c'est-à-dire de faire de l'opérationnel à l'image de leurs propres expériences passées en tant que coopérants. Si la finalité de cet enseignement était la proposition d'un projet au plus près du réel, sur un terrain où les étudiants devaient réaliser un « stage professionnel », l'équipe enseignante, pluridisciplinaire, dispensait aussi des cours d'histoire de la colonisation (Panzani), de géographie et socio-économie du développement (Leccia), ainsi que de programmation et gestion de projets (Pizarro), pour « faire la part des idéologies, de l'histoire, des engagements et confronter les démarches individuelles aux données objectives de la géographie et de la socio-économie »⁴⁴⁴. En ce sens, en plus du Groupe Tiers-Monde, Jean-Baptiste Leccia, Carlos Pizarro et Claude Balansard fondèrent à l'école de Marseille l'association OPERA (Opération, études, recherches en aménagement) afin de faire « des projets opérationnels, mais un peu partout, notamment ici. [...] on draguait les collectivités locales ici pour avoir des contrats, et on faisait travailler des étudiants sur des contrats »⁴⁴⁵. L'approche globale de ce groupe était donc tournée vers le projet concret et l'opérationnel, grâce à l'établissement de conventions de stages ou de contrats d'étude, ce qui ne lui fut pas toujours favorable comme le montrera l'histoire de la création et de la suppression du CEAA « Formation de professionnels en projets d'Habitat dans les Pays en Développement ». Avec la création de ce CEAA, le groupe prit de l'ampleur et se constitua en tant que Centre Habitat Tiers-Monde, puis Centre Habitat et Développement (CHD), dispensant plusieurs enseignements sur les pays non-occidentaux à Marseille, collaborant avec les

⁴⁴² Programme pédagogique de l'UP de Marseille, 1975-1976. Archives de l'ENSA Marseille.

⁴⁴³ Groupe Tiers-Monde (dir.), « Le Tiers-monde face à la formation des différents intervenants dans la production de l'espace : l'architecte, l'urbaniste, l'aménageur », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, nov. 1983, p. 7.

⁴⁴⁴ Programme pédagogique de l'UP de Marseille, 1982-1983. Archives de l'ENSA Marseille.

⁴⁴⁵ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

enseignants du groupe « Architecture dans le Tiers Monde » de l'école de Montpellier, ou encore en créant la revue *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement* (fig. 41 à 45) coéditée avec l'École Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) de Lomé⁴⁴⁶. Que ce fut avec l'EAMAU, avec l'école d'architecture de Dakar ou avec d'autres établissements étrangers, le groupe de Marseille entretenait de nombreuses relations, conventionnées ou plus informelles, avec des institutions étrangères, notamment dans le « pré-carré » de la Coopération française, qui était un soutien financier et institutionnel important pour le groupe qui mettait en avant « une future insertion professionnelle dans ce secteur, notamment au sein de projets initiés par les institutions internationales comme la Banque Mondiale, par la coopération française, par les Organisations non gouvernementales (ONG) ou par les Etats eux-mêmes »⁴⁴⁷. De ce fait, d'une part, le groupe fut sans doute plus soumis que d'autres enseignements présents dans cette recherche aux aléas des changements de la politique de coopération française, et d'autre part, cela cristallisa la position relativement marginale de Carlos Pizarro au sein de l'équipe enseignante, puisqu'au fil des activités de coopération menées par le groupe, sa position sur celle-ci changea : « Je pensais du bien de la coopération française. Et puis, je me suis aperçu que la coopération française...[...] C'est toujours la question d'avoir la mainmise sur l'économie, c'est une question de business. Je crois à la coopération décentralisée, ça oui. La coopération ville à ville, parce que tu as des citoyens qui se mobilisent, parce que tu t'appuies sur des associations. »⁴⁴⁸ Peu porté sur le « business », à l'étranger comme en France, Pizarro « [leva] le pied » aussi au sein de l'OPERA, et déclare de nos jours : « je ne suis pas tellement content de ce que nous avons fait »⁴⁴⁹.

Toujours est-il que, durant sa vingtaine d'années d'existence, le Groupe Tiers-Monde de Marseille participa à la formation d'un grand nombre de professionnels du « développement », ne serait-ce qu'avec les 227 étudiants qui suivirent le CEAA entre 1984 et 1995 qui effectuèrent leur stage dans près de vingt-huit pays non-occidentaux différents, et dont plus de la moitié des 109 diplômés du CEAA exercèrent par la suite en dehors de l'Europe, soit en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie ou en Amérique Latine⁴⁵⁰.

⁴⁴⁶ Douze numéros publiés entre 1983 et 1999, alors que le CHD ferma en 1995. Les numéros 8 à 12 prennent la forme de présentation de travaux d'étudiants.

⁴⁴⁷ Programme pédagogique de l'UP de Marseille, 1982-1983. Archives de l'ENSA Marseille.

⁴⁴⁸ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁴⁴⁹ Ibid.

⁴⁵⁰ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995. Archives conservées à l'ENSA Marseille, boîte CHD 13.

Chapitre 2.4.

Les théoriciens (apolitiques)

Théorie et politique

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, à la faveur du développement de la recherche institutionnelle par le Secrétariat de la recherche architecturale (SRA, puis Bureau de la recherche architecturale-BRA), d'autres enseignements sur les pays non-occidentaux furent développés dans les UP. Ceux-ci, à la différence des précédents, ne s'inscrivaient pas tant dans les différents idéaux de l' « aide au développement », mais davantage dans une recherche de scientification de la discipline architecturale française après les bouleversements de 1968, qui avaient fait émerger chez certains jeunes architectes des résolutions à repenser la théorie de l'architecture, aux côtés de son enseignement. Il s'agissait pour eux d'apprendre des Autres pour énoncer des solutions pour Ici, que ce soit en « testant » dans différents Ailleurs des théories sur la ville et les usages déjà développées sur des « cas » européens, ou en s'intéressant à des pays qui ne seraient pas confrontés de la même manière que la France, ou l'Europe, à la crise de la modernité.

Si les enseignants de ce groupe n'étaient pas personnellement apolitiques, les enseignements qu'ils proposaient ne revêtaient pas les mêmes ambitions idéologico-politiques que les « développementistes ». Leur intérêt pourrait alors être envisagé au prisme de la critique contemporaine du Mouvement moderne et plus largement de la modernité, comme étant la recherche d'une modernité architecturale non-dégradée par l'ère industrielle qui aurait conduit le secteur de la construction en France, après la Seconde Guerre mondiale, vers la préfabrication lourde, la standardisation, la normalisation, la répétition à l'infini avec le chemin de grue et la « sarcellite »⁴⁵¹. C'est en ce sens que Pierre Clément présentait en 1983 l'approche de ces analyses d' « architecture comparée » :

Il s'agit donc d'une recherche théorique fondamentale, dont les résultats sont tout aussi importants pour nous que pour les populations sur lesquelles elles sont effectuées. Elles obéissent à la même logique que les études travaillant sur un terrain privilégié : maisons, habitat, ville... au premier niveau de l'analyse et de l'enregistrement ; procédant ensuite, à un deuxième niveau, à une synthèse des espaces habités, sur la même population ; confrontant enfin à un troisième niveau des synthèses plus générales tendant à l'universalité d'une anthropologie de l'espace architectural. Si Claude Lévi-Strauss avait mis en évidence l'importance des modèles de structuration de l'espace chez les Indiens bororo et montrait, dès 1955, combien les missionnaires avaient su utiliser les modèles d'organisation de l'espace pour déstructurer les populations indigènes, c'est bien au cours de cette dernière décennie

⁴⁵¹ Pour une histoire générale de l'architecture et l'urbanisme en France durant les Trente Glorieuses, voir : Gérard Monnier et Joseph Abram, *L'architecture moderne en France. Du chaos à la croissance, 1940-1966* (tome 2), Paris, Picard, 1999.

que, dans notre domaine, la reconnaissance des modèles culturels, pour nous comme pour les autres, s'est affirmée en réaction contre un fonctionnalisme primaire et universaliste.⁴⁵²

D'ailleurs, dans cet article intitulé « Comparaisons, confrontations, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement », Clément proposait aussi une typification des recherches menées sur les pays non-occidentaux, dans laquelle nous retrouvons d'un côté les « théoriciens » et de l'autre côté, pour ainsi dire, les « développementistes », même s'il donnait davantage la part belle, dans ce groupe, à ceux qui eurent une approche « écologique » comme Georges Alexandroff ou le CRA Terre :

Les recherches auxquelles nous nous référons dans le présent article sont de deux ordres, pas nécessairement distincts, comme nous le verrons par la suite. Le premier champ pourrait être couvert par l'expression d'*architecture comparée*, le second par les préoccupations de technologies appropriées. Le premier insiste sans doute davantage sur l'aspect théorique de la confrontation entre cultures, le second tente de la résoudre sur le plan pratique ; le premier revendique le droit à la recherche fondamentale, le second à la « recherche-action ».⁴⁵³

Seulement, de même que tout n'était pas que purement politique et opérationnel chez les « développementistes », tout n'était pas que purement théorique et dénué de politique chez les « théoriciens » : les premiers développèrent des théories sur le développement des pays non-occidentaux (*via* ce qui tendait davantage vers la recherche-action), tandis que les seconds le firent sur l'architecture et la ville dans une perspective généralisante pour la connaissance architecturale (*via* ce qui tendait davantage vers la recherche fondamentale). Les enseignements des premiers s'inscrivaient dans une volonté de participer à l'aide des « pays en voie de développement », en respect ou en opposition à la politique de coopération, tandis que les enseignements des seconds portaient en eux davantage une neutralité politique vis-à-vis de ces pays, au profit d'une réflexion théorique plus générale sur l'architecture et la ville, tout en mettant en avant un engagement politique - somme toute plus intériorisé. En ce sens, Jean-Charles Depaule, spécialiste de l'Égypte, disait bien ne pas s'être intéressé au « Tiers-monde au sens politico-économique, non », c'est-à-dire finalement ne pas avoir travaillé sur les moyens et les formes de développement dans des pays politiquement et économiquement dominés comme le faisaient au même moment les antiimpérialistes de l'UP n°6. Pour autant, Depaule avait « plus été marqué par la question palestinienne que par le Tiers-monde », car « découvrir à dix-huit ans les camps palestiniens au

⁴⁵² Pierre Clément, « Comparaisons, confrontations, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement », dans Francis Chassel et Catherine Bruant (dir.), « Thèmes et bilans », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°13, 1983, p. 43.

⁴⁵³ Pierre Clément, *Ibid.*, 1983, p. 43.

Liban, cela vous fait choisir votre camp – si je puis dire – quelque fois de façon un peu primaire »⁴⁵⁴. La « cause palestinienne » est par ailleurs un sujet récurrent dans les entretiens que nous avons menés avec les enseignants de cette recherche, qu'ils soient « développementistes » ou « théoriciens » : Jean-Paul Flamand nous racontait les disputes entre David-Georges Emmerich et Gustave Massiah en raison des positions propalestiniennes de ce dernier, et Daniel Pinson expliquait qu'il avait « fait un mauvais projet d'ailleurs, c'est très compliqué, mais je sais qu'on a fait un hôpital pour la Palestine »⁴⁵⁵ avec ses étudiants à la fin des années 1970-début 1980 en partenariat avec le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples.

Si Daniel Pinson fait partie des « théoriciens » au regard des recherches qu'il mena et des concepts qu'il développa dans son enseignement, ce furent tout de même ses opinions politiques qui le conduisirent à travailler sur les pays non-occidentaux, puis plus particulièrement sur le Maghreb. Ainsi, il participa à la mise en place avec des étudiants de l'UP de Nantes d'un groupe « Construire pour le Viêt-Nam » au lendemain de la Guerre du Vietnam (1955–1975). Des étudiants nantais et Daniel Pinson, alors maoïste – après avoir été membre de l'UEC -, voulurent construire un projet dont « le programme de construction corresponde à la fois : à un besoin réel, exprimé ; aux possibilités concrètes de l'UPAN », et cela en partenariat avec le bureau parisien du Groupe révolutionnaire provisoire de la république du Sud Viêt Nam, comme l'indique le compte-rendu de la réunion du 28 mai 1975 publié dans le *Bulletin d'information Archi Nantes* (fig. 46 à 48)⁴⁵⁶. Finalement, le projet devint celui d'une « école pour le Vietnam » de quatre classes avec une maternelle, et se fit en collaboration avec l'association des Intellectuels Vietnamiens en France dont le président était également architecte – et avec les quelques conseils de Pierre Clément⁴⁵⁷. Bien que le projet ne fût finalement pas réalisé, Daniel Pinson en gardait le souvenir comme étant « l'un des derniers projets “militants” de l'après 1968 »⁴⁵⁸ auquel il prit part :

On défendait des bonnes causes malgré tout, même si après la lumière s'est faite sur la Révolution Culturelle. Les bonnes causes par exemple c'était la défense du Vietnam, et si tu veux, la défense du Vietnam, c'était l'ensemble de la jeunesse dans le monde, même américaine en premier lieu. Donc...j'étais assez impliqué là-dedans. A l'école d'architecture, je crois que c'est en 1975-76, je me suis associé à des étudiants...j'étais assistant à ce moment-là, je revenais du service militaire, et je me

⁴⁵⁴ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁴⁵⁵ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

⁴⁵⁶ *Bulletin d'information Archi Nantes*, n°3, juin 1975, n.p.

⁴⁵⁷ Daniel Pinson revint sur cette expérience dans « De l'engagement à l'enseignement », *Cahiers de l'HEnsA20*, n°4, 2018. En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/4386>

⁴⁵⁸ Daniel Pinson, « Souvenirs de Mai 68 », 2018 .

En ligne : https://danielpinson-urb.pagesperso-orange.fr/repgen/SouvDP_Mai68Ill.pdf

suis associé à des étudiants pour faire un projet pour le Vietnam. C'était la fin de la guerre, je crois ; 1975, c'était la fin de la guerre, et donc l'idée, c'était de faire une école pour la reconstruction du Vietnam.⁴⁵⁹

Ainsi, la théorie et le politique étaient présents chez tous les enseignants, mais s'exprimaient avec une prépondérance variable dans leurs enseignements. Chez les « théoriciens », l'utilisation des termes « tiers-monde » ou « développement » demeurait rare, de même qu'ils ne faisaient pas appel à l'idée de « l'habitat pour le plus grand nombre » dans leurs ateliers de projet. Car, dans leurs enseignements et dans leurs recherches aux périmètres géoculturels plus restreints et localisés – l'Égypte, le Maghreb, la Turquie, l'Asie du Sud-Est ou le monde arabe –, c'était à la compréhension de la fabrication de la ville, de l'habitat, et de leurs usages qu'ils s'attelaient, entreprenant ainsi une forme de *Détour*, pour « voir ailleurs, connaître autrement »⁴⁶⁰, en mobilisant les méthodes d'analyse de l'histoire, de la sociologie ou de la géographie, à l'image des figures majeures de l'analyse urbaine en France qui participèrent à la création du programme « Ville orientale » (Philippe Panerai et Jean-Charles Depaule de l'UP n°3, Alain Borie et Pierre Pinon de l'UP n°5, ou encore Serge Santelli de l'UP 8), ou des recherches de Daniel Pinson s'inscrivant dans le courant – mais à contre-courant – des études urbaines et de l'analyse typo-morphologique. Dans une note d'intention en vue de la création future du programme inter-UP « Ville orientale », Serge Santelli écrivait en mai 1981 que, Michel Ecochard étant « le massacreur du Moyen Orient », il s'opposait à ce que celui-ci « puisse diriger des étudiants architectes »⁴⁶¹ ou qu'il rejoigne l'équipe pédagogique. Au-delà de l'anecdote, ceci révèle les différences entre ces groupes, car s'il n'y a pas de doute quant au désaccord que Tastemain aurait eu vis-à-vis de l'assertion de Santelli, un Massiah ou un Flamand, tout critiques qu'ils furent vis-à-vis des projets d'Ecochard – tout en reprenant à leur compte l'idée de « l'habitat pour le plus grand nombre » – en auraient-ils pensé de même ? « Je crois que là c'est un peu excessif », affirmait Flamand lors d'un entretien⁴⁶².

Si divers et variés que furent ces enseignements, ils s'inscrivaient tout de même dans une même mouvance que nous avons qualifiée de « tiers-mondophile », bien que leurs approches ne consistaient pas toujours en une forme de solidarité ou d'aide envers le « Tiers-monde », ou même à interroger l'existence de celui-ci en tant que concept politico-économique forgé pour définir l'organisation du monde durant la Guerre froide. Mais, en raison de leurs terrains d'étude non-

⁴⁵⁹ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

⁴⁶⁰ Georges Balandier, « Voir ailleurs, connaître autrement », dans François Jullien *et al.*, *Agenda de la pensée contemporaine. Automne 2005*, Paris, PUF, 2005.

⁴⁶¹ Proposition de contenu pédagogique pour le programme « Ville orientale » par Serge Santelli, le 12 mai 1981. Archives nationales : 20120418/110.

⁴⁶² Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

occidentaux, ils constituaient déjà un ensemble au regard du réseau qu'ils formaient - les groupes se constituant et se reconstituant au fil du temps, malgré quelques projets de collaborations avortés -, ce que le ministère de tutelle avait saisi, notamment lorsque le Bureau de la recherche architecturale décida de regrouper « les potentiels existants dans les écoles » dans un même thème, celui des « Pays en voie de développement »⁴⁶³.

Le Monde arabe à Nantes

Dans le prolongement du projet d'« école pour le Vietnam » qu'il mena avec quelques étudiants nantais, Daniel Pinson - qui n'était « pas trop attiré par le monde arabe d'ailleurs... parce qu'il n'était pas spécialement bruyant [rires] dans... dans, disons, le contexte révolutionnaire qui était celui des années 1970 où il y avait la Chine, le Vietnam à cette époque-là... Si tu veux, [Anouar] El Sadate ne faisait pas rêver »⁴⁶⁴ - fonda lors de l'année 1978-79 le groupe Architecture et Urbanisme du Monde Arabe (AUMA). Comme d'autres enseignants le soulignèrent, l'objectif de Pinson était de répondre à une « volonté qui est apparue avec force chez les étudiants originaires des pays d'Afrique et du Moyen Orient, admis en assez grand nombre après 1970 »⁴⁶⁵, celle d'un enseignement spécialisé sur les pays d'où ils venaient. Cette année-là, il participa avec ses étudiants à un concours pour un centre culturel islamique à Madrid (fig. 49)⁴⁶⁶.

De par sa double formation, architecte et sociologue, Pinson poussait ses étudiants vers une approche très sociologique ou anthropologique de l'architecture, et promut tout au long de sa carrière la nécessité d'une compréhension fine des usages et des usagers dans l'élaboration du projet architectural⁴⁶⁷ (fig. 50). Ainsi, le groupe AUMA faisait partie intégrante du laboratoire « Habitat et pratiques sociales » à l'intérieur du département n°3 « Architecture et usages » de l'UP de Nantes, en tant que « sous-laboratoire » - terme choisi pour affirmer la dimension « scientifique » de l'enseignement, où l'étude de cas précédait la conception d'un « projet socio-urbain »⁴⁶⁸. Si Daniel Pinson était bien la figure tutélaire du groupe AUMA, il s'entoura dans un premier temps de professeurs de construction (Michel Dudon et Guy Denos) et d'un artiste (Ekkehart

⁴⁶³ Catherine Bruant, « L'international dans les programmes de recherches architecturales. Bilan », note écrite en 1986 et revue en 1987. Archives nationales : 19980580/10.

⁴⁶⁴ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

⁴⁶⁵ Daniel Pinson, « Former des étudiants originaires du monde arabe dans une U.P.A. française », dans Groupe Tiers-Monde (dir.), « Le Tiers-monde face à la formation des différents intervenants dans la production de l'espace : l'architecte, l'urbaniste, l'aménageur », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, nov. 1983, p. 19-20.

⁴⁶⁶ Le concours était annoncé dans le numéro 43 du *Bulletin inter-établissement* en juin 1979.

⁴⁶⁷ Daniel Pinson, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

⁴⁶⁸ Programmes pédagogiques de l'UP de Nantes, conservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique : 1880 W 39.

Rautenstrauch), qui dispensaient aussi bien des cours sur les « technologies appropriées », sur la construction en terre et en bois, que sur la psychologie, sur le « relativisme culturel et symbolisme ». Puis, alors que Pinson soutint en 1982 une thèse de 3^e cycle en sociologie urbaine, s'affirma davantage la prédominance des sciences humaines dans l'approche de cet enseignement⁴⁶⁹, avec l'arrivée en 1985-1986 au sein de l'équipe enseignante d'Eliane Verret, professeure de psychologie, et de Christian Bousquet, qui venait de terminer une thèse de doctorat en géographie à l'université de Tours sur « Les mutations urbaines en Algérie : le cas de Beni Isguen au M'zab »⁴⁷⁰, et qui devint pour ainsi dire le bras droit de Pinson au sein de cet enseignement.

L'objectif, à la fois double et complémentaire, demeurait toutefois celui d'« apporter des connaissances élémentaires sur le cadre bâti des pays du Monde Arabe et initier à la projection d'architectures et d'aménagements appropriés ». Mais les cours de construction et de psychologie disparurent au profit d'une réorganisation des cours de socio-économie préexistant, avec l'apparition des cours de « sociologie des sociétés en voie de développement » dispensé par Bousquet et Pinson, et d'« Eléments d'architecture et d'urbanisme au Maghreb » donné par Pinson. Celui-ci divisé en quatre parties laissait déjà entrevoir le penchant de Daniel Pinson pour les approches architecturales néo-vernaculaires, ou du moins éloignées de ce qu'il considérait comme une « exhibition vedettariale »⁴⁷¹ : « L'histoire comme matériau révélateur de spécificité » (étude de l'Alhambra de Grenade et de la médina de Fès), « La spécificité gommée : l'architecture coloniale à Casablanca » (de Prost à Ecochard), « Etat actuel d'une architecture sous influence » (basé sur les recherches en cours de Pinson puisqu'y était présenté les « modèles d'habitats occidentaux » et les « habitations métissées ») et enfin, « les leçons positives d'un apparent échec : Gournah ». L'organisation du « travail global de projet » était, quant à elle, précisée : elle fut divisé en trois exercices, d'abord l'« intégration critique des modèles d'architecture et d'urbanisme vernaculaires », puis « les espaces du dedans et les modes d'habiter », et enfin « la composition urbaine et le traitement des espaces extérieurs »⁴⁷². Et au même moment, dans une attention similaire aux usages et aux modes d'habiter, apparaissait dans la plaquette pédagogique de l'école de Nantes un nouveau certificat intitulé « Approches socio- et ethno-architecturales pour la conception du projet », dans lequel enseignait aussi Daniel Pinson, avec Claude Leneveu et Michel Boccara.

⁴⁶⁹ Programmes pédagogiques de l'École d'architecture de Nantes, de 1983 à 1988. Archives nationales : 19930151/8-13-20-28.

⁴⁷⁰ Christian Bousquet, « Les mutations urbaines en Algérie : le cas de Beni Isguen au M'zab », thèse de doctorat, Tours, 1983.

⁴⁷¹ Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p.16-17.

⁴⁷² Programme pédagogique de l'École d'architecture de Nantes, 1986-1988. Archives nationales : 1990151/28.

D'abord dissocié du département n°3 en 1987-1988, puis renommé « Architecture et cultures » en 1990-1991, l'enseignement sur le Monde Arabe initié par Daniel Pinson périclita en même temps qu'il élargissait sa focale⁴⁷³. Paradoxalement, au même moment, Pinson entamait des recherches sur l'habitat au Maroc⁴⁷⁴, et créait au sein de l'école de Nantes le Laboratoire Architectures, Usages, Altérités (LAUA), aux côtés entre autres de Claude Leneveu, Michel Boccara, Jacques Gaucher et Christian Bousquet, autour de deux thèmes – l'usage et l'altérité dans l'habitat, et l'usage et l'altérité dans l'espace urbain – avec des recherches portant aussi bien sur les habitations des Mayas (Boccara) et sur l'espace domestique en Inde (Gaucher), que sur le logement des migrants maghrébins en France et sur l'espace dans la Cité Radieuse de Rézé (Pinson)⁴⁷⁵. Seulement, en 1994, Daniel Pinson quitta l'école d'architecture de Nantes pour l'université d'Aix-Marseille, et les études sur le Monde arabe disparurent de Nantes avec lui.

Regroupement parisien autour des « villes orientales »

Lors de la rentrée 1981-1982, le programme inter-UP « Ville orientale » fut créé, principalement à l'initiative de Pierre Clément, alors directeur du département « Architecture comparée » de l'Institut français d'architecture (IFA), et de Jean-Charles Depaule, enseignant à l'UP n°3⁴⁷⁶ (fig. 51). A ces débuts, le programme regroupait plusieurs enseignants d'UP parisiennes, aux profils disciplinaires variés : Charles Goldblum, architecte et urbaniste, enseignant à l'UP n°1 ; Sawsan Noweir, architecte et historienne égyptienne, Jean-Charles Depaule, sociologue, et Philippe Panerai, architecte et urbaniste, enseignants à l'UP n°3 ; Christelle Robin, psycho-sociologue, et Shin Yong-Hak, architecte, enseignants à l'UP n°6 ; Serge Santelli, architecte et urbaniste, et Brian Brace Taylor, historien, enseignants à l'UP n°8 ; rejoints en 1983, par Alain Borie, architecte, et Pierre Pinon, architecte et archéologue, enseignants à l'UP n°5⁴⁷⁷. Patrick Berger, architecte et enseignant à l'UP n°4, ayant soutenue en 1979 une thèse de 3^e cycle en urbanisme sur « Panauti,

⁴⁷³ Programmes pédagogiques de l'UP de Nantes, de 1985 à 1993. Archives départementales de Loire-Atlantique : 1880 W 39.

⁴⁷⁴ Recherche menée entre 1987 et 1991 avec le soutien financier du Bureau de la recherche architecturale (Ministère de l'Équipement) et qui a donné lieu à la publication *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours, Fascicule de recherche n° 23, URBAMA-URA 365, 1992.

⁴⁷⁵ Laboratoire « Architectures, Usages, Altérités » (LAUA), Daniel Pinson (dir.), École d'architecture de Nantes, Dossier de demande d'habilitation pour le programme pluriannuel 1990-1993 du BRA, nov. 1989-janvier 1990. Archives nationales : 19980580/25.

⁴⁷⁶ Le programme inter-UP « Ville orientale » a fait l'objet d'un travail de recherche de la part de l'auteur en master d'histoire de l'architecture à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Voir : Diane, Aymard « Du voyage initiatique à l'enseignement : le programme inter-UP "Ville orientale" », *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°2, 2018.

En ligne : <https://journals.openedition.org/craup/641>

⁴⁷⁷ Voir les dossiers de Pierre Clément conservés aux Archives nationales : 20120480/110 à 114.

une Ville au Népal »⁴⁷⁸, participa vraisemblablement à la réflexion pour le montage du programme, ainsi qu'en atteste une note de « proposition pour un groupe d'étude de 3^{ème} cycle » qu'il rédigea en avril 1981 pour un cours d' « Histoire comparée de l'espace urbain »⁴⁷⁹, mais ne rejoignit pas pour autant l'équipe pédagogique. Au fil des années, d'autres enseignants se greffèrent au noyau dur, tels Luc Vilan, Yves Roujon, Stéphane Yérasimos, Xavier Jaupitre, Christiane Blancot, Philippe Revault, Pierre Bouché, Rabia Bekkar, Christian Pédelahore, Nathalie Lancret, Catherine Weill-Rochant, entre autres.

Alors qu'ils étaient encore élèves à l'ENSBA, certains enseignants du programme « Ville orientale », actifs dans des ateliers « très ouvert(s) contrairement à d'autres » selon Philippe Panerai⁴⁸⁰, portèrent leur intérêt sur l'architecture ordinaire, du quotidien, ou vernaculaire. A la suite des architectes Georges Doyon, Robert Hubrecht⁴⁸¹ et Albert Laprade⁴⁸² – ayant menés des enquêtes de références sur l'architecture rurale, même si Philippe Panerai soulignait qu'elles étaient « franchement vichiste(s) »⁴⁸³ et nationalistes –, ils partirent explorer la France, puis le monde. Ainsi, Pierre Pinon et Alain Borie firent plusieurs travaux de relevés dans le Périgord et la Bourgogne, et Philippe Panerai consacra son diplôme d'urbanisme à un ensemble de villages du Rouergue en 1969. Car, il ne s'agissait plus, comme à l'époque du Grand tour, de faire le relevé des édifices de l'Italie et de la Grèce antiques mais d'étudier la fabrique de la ville et du cadre de vie en relation avec les usagers ; un nouveau paradigme qui se fortifiait par la lecture de *Le Droit à la ville* d'Henri Lefebvre⁴⁸⁴ et de *L'Habitat pavillonnaire* d'Henri Raymond et de Nicole et Antoine Haumont⁴⁸⁵. La présence d'étudiants libanais, syriens et égyptiens au sein de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts – et dans l'enseignement supérieur en général – favorisa également l'attrait pour ces pays. Ainsi, ce fut Samir Abdulac, étudiant franco-syrien dans l'atelier de Jean Bossu, qui soumit en 1965 à Alain Borie l'idée d'un premier voyage à travers la Syrie, le Liban et la Turquie, la même année. Ce voyage donna lieu à un deuxième en 1973 durant lequel il parcourut avec Pierre Pinon la Syrie,

⁴⁷⁸ P. Berger, L. Féveile et G. Toffin, « Panauti, une Ville au Népal », doctorat de 3^{ème} cycle en Urbanisme, Université de Créteil, M. de Radkowski (dir.), 1979.

⁴⁷⁹ Patrick Berger, « Proposition pour un groupe d'étude de 3^{ème} cycle. Histoire comparée de l'espace urbain », 14 avril 1981. Archives nationales : 2010480/100.

⁴⁸⁰ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

⁴⁸¹ Georges Doyon et Robert Hubrecht, *L'architecture rurale et bourgeoise en France, Etude sur les techniques d'autrefois et leurs applications à notre temps*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie, 1942.

⁴⁸² Albert Laprade fera publier sept volumes intitulés *Les Croquis d'architecture* entre 1942 et 1967.

⁴⁸³ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

⁴⁸⁴ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

⁴⁸⁵ Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dèzes, Antoine Haumont, Henri Lefebvre (préf.), *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, 2001 (1^{ère} éd. 1966).

l'Irak, la Turquie, la Grèce et l'Italie⁴⁸⁶. De même, le premier voyage dans un pays non-occidental que fit Jean-Charles Depaule fut de passer un été au Liban en 1963 chez un ami d'hypokhâgne qui en était originaire⁴⁸⁷.

Outre ces voyages personnels, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, comme certains enseignants « développementistes », Jean-Charles Depaule, Serge Santelli, Pierre Clément et Charles Goldblum découvrirent, au moyen du VNSA, les territoires géoculturels qui devinrent leurs objets d'étude et d'enseignement dans le cadre du programme « Ville orientale ». Mais, Charles Goldblum soulignait, en reprenant les arguments de Pascal Bruckner contre les tiers-mondistes, que dans leur démarche commune, « par rapport aux *postcolonial studies* actuelles, il y avait peut-être moins l'idée que c'était un malheur ou une catastrophe dont nous avons en quelque sorte le poids à assumer que d'être occidental – une culpabilité. Sans aller du côté des sanglots de l'homme blanc, on peut dire qu'il y avait autre chose : l'idée de contribuer à quelque chose qui était plus large que notre univers restreint de travail quotidien.»⁴⁸⁸ Ainsi, pour lui, « l'idée de contribuer à quelque chose » qui l'avait bien « amené du côté de l'Asie par un goût, un intérêt, un engagement social ou politique », ce « n'était pas uniquement une soif d'exotisme mais une interrogation, peut-être une façon de pratiquer ce que Georges Balandier appelle le *Détour*, c'est-à-dire essayer de comprendre peut-être un peu mieux l'évolution des sociétés dans lesquelles nous vivons à partir de société *autre* »⁴⁸⁹, au-delà de toute considération exotique ou passéiste. Au-delà du climat tiers-mondiste présent dans le milieu intellectuel français des années 1960 et 1970, c'était donc la crise de la discipline architecture, et plus généralement de la société moderne, qui poussa ces enseignants à faire un pas de côté, ou comme l'écrivaient Pierre Clément et Sophie Charpentier dès 1975 : « Nous éprouvons le besoin de porter notre regard à côté dans le temps et dans l'espace pour nous demander si par hasard l'objet même de l'architecture ne nous a pas un temps échappé »⁴⁹⁰.

Après ses premières expériences et voyages, chacun reprit, à l'aube des années 1970, le cours de sa vie en France. Toutefois, l'intérêt que chacun avait eu pour l'« Orient » continua de se développer. A leur retour du Laos, Pierre Clément et Sophie Charpentier entreprirent une thèse intitulée *L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang*⁴⁹¹ au sein de l'École pratique des hautes études sous la direction de l'ethnologue Lucien Bernot. Ils participèrent également aux

⁴⁸⁶ Entretien avec Alain Borie à Arcueil, le 27 janvier 2017.

⁴⁸⁷ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁴⁸⁸ Entretien avec Charles Goldblum à Paris, le 7 février 2017.

⁴⁸⁹ Ibid.

⁴⁹⁰ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Op. cit.*, 1975, p 1.

⁴⁹¹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains*, Paris, École pratique des hautes études / CERA, tome 1 et 2, 1975.

travaux de recherche du Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde Insulindien (CeDRASEMI⁴⁹²) où ils rencontrèrent Charles Goldblum. Ce dernier consacra également sa thèse à l'Asie du Sud-Est, en étudiant le cas de Singapour⁴⁹³. La présence de Sawsan Noweir à l'École des beaux-arts de Constantine fut l'occasion pour Philippe Panerai et Jean-Charles Depaule d'un voyage en Algérie à la fin des années 1970 ; ce qui donna lieu à une première recherche sur la ville et la maison algériennes⁴⁹⁴. Serge Santelli, quant à lui, poursuivit ses initiatives sur le Maghreb avec, notamment, l'organisation d'un colloque en juillet 1979 dans la ville de Mahdia portant sur l'« Architecture arabe et [la] structure de la Médina au Maghreb »⁴⁹⁵.

Ce fut sans doute l'ouverture en 1981 de l'Institut Français d'Architecture – projet giscardien lancé en 1979, mis en attente durant la campagne présidentielle, et reprit avec des objectifs reformulés après l'élection de François Mitterrand⁴⁹⁶ – qui favorisa la création du programme inter-UP « Ville orientale », puisque Pierre Clément y était le responsable du département « Architecture comparée », et Francis Dollfus, brièvement directeur de l'IFA, lui avait dit : « Vous allez vous occuper du Tiers-monde et il faut que ce soit le tiers de nos activités. »⁴⁹⁷ A partir de l'exemple du programme « Paris, formes urbaines » de Bruno Fortier hébergé par l'IFA⁴⁹⁸, le programme « Ville orientale » prit, à ses débuts la forme d'un cycle de conférences animé par Jean-Charles Depaule, de deux cours d'initiation au choix – l'un sur l'architecture et l'urbanisme arabo-islamique au Maghreb dispensé par Serge Santelli et Brian Brace Taylor, et le second sur les politiques urbaines et les systèmes d'habiter en Asie du Sud-Est donné par Charles Goldblum -, d'un séminaire obligatoire intitulé « Eléments de structuration de l'espace » conduit par Charles Goldblum et Brian Brace Taylor, et de quatre ateliers de projet au choix : le premier sur le Maghreb dirigé par Serge Santelli, le deuxième sur la ville du Caire avec Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai, le troisième sur la Turquie animé par Alain Borie et Pierre Pinon, et le quatrième

⁴⁹² Créé au début des années 1960 par les ethnologues Georges Condominas, Lucien Bernot, Louis Berthe et André-Georges Haudricourt, le CeDRASEMI accueillit de nombreux chercheurs travaillant sur l'Asie tel Jacques Lemoine déjà cité. Il ferma ses portes en 1984 après avoir déménagé à Valbonne (Sophia Antipolis).

⁴⁹³ Charles Goldblum, *Singapour : une cité-état moderne à l'épreuve de la fondation urbaine*, sous la direction de Michel Coquery, Paris, Université Paris VIII, 1986.

⁴⁹⁴ David Mangin et Philippe Panerai, « Institutions et formes urbaines. Guémar et Tamelhat », suivi de Sawsan Noweir et Jean-Charles Depaule, « La maison et son usage », *AMC*, n°48, avril 1979, p 63-76.

⁴⁹⁵ *Curriculum vitae* de Serge Santelli, mars 1982. Archives nationales : 20120418/24.

⁴⁹⁶ Voir : Éric Lengereau. *Op. cit.*, 2001.

⁴⁹⁷ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

⁴⁹⁸ Voir notamment : Bruno Fortier, *La métropole imaginaire : un atlas de Paris*, rapport de recherche BRA, Paris, IFA, 1989.

intitulé « Plans de villes orientales » dont s'occupaient Christelle Robin et Yong-Hak Shin⁴⁹⁹ - puis à partir de 1985 un cinquième atelier sur l'Asie du Sud-Est porté par Shin Yong-Hak, Charles Goldblum et Pierre Clément. L'objectif commun énoncé dans le programme « Ville orientale »⁵⁰⁰ était alors de « réfléchir sur la ville orientale au présent, et notamment, par rapport à sa spécificité et son héritage historique, sur les conceptions et les pratiques urbanistiques et architecturales »⁵⁰¹. Cette réflexion fut construite à partir des spécialités diverses et propres à chacun afin d'être « conduite de façon comparative, dans le souci de ne pas s'en tenir à une vision trop globalisante de l'urbanisation dans le Tiers-Monde, de ne pas unifier abusivement une définition de "la" ville orientale »⁵⁰². Car, les enseignants du programme souhaitaient apprendre, non pas le vieil « Orient », mais l'« Orient » contemporain afin d'établir « un va-et-vient entre deux cultures, entre deux modèles, entre deux modes de vie »⁵⁰³, entre l'Ici et l'Ailleurs.

Lieu d'échange, d'expérimentation et d'élaboration de nouvelles méthodes et notions, le programme « Ville orientale » participa ainsi à l'ouverture intellectuelle et au renouveau de la discipline architecturale après 1968. L'interdisciplinarité présente non seulement dans la composition des équipes de recherche mais aussi dans la formation de chacune des personnalités soutint l'étude simultanée de l'architecture plus souvent ordinaire que monumentale, en tant qu'objet physique et formel, et qu'en tant que résultat de phénomènes sociétaux et humains. Les processus de composition et de déformation des types architecturaux et urbains par des logiques d'association, de groupement ou d'extension étaient alors analysés au regard du registre pratico-symbolique de ces types, dans une reconnaissance des particularismes ethniques et sociaux. Il s'agissait, dans le prolongement de méthodes parfois déjà établies sur des cas français et occidentaux, d'étudier les villes au travers d'un travail descriptif, analytique et comparatif mêlant connaissances intellectuelles et sensibles, à différentes échelles, de l'urbain au simple élément bâti, de l'espace architectural à l'espace social. Conçu comme une formation, d'abord de 3^e cycle puis post-diplôme, d'approfondissement et d'initiation à la recherche, l'enseignement et la recherche s'alimentaient l'un l'autre dans le programme « Ville orientale ». Les enseignants menèrent entre

⁴⁹⁹ Chacun des protagonistes rédigea une présentation de son enseignement pour les étudiants du « Programme 1982-1983 » ; ces présentations furent réutilisées pour l'année scolaire 1983-1984. Seuls le cycle de conférence et l'atelier de Serge Santelli eurent lieu durant l'année 1981-1982. Archives nationales : 20120418/100.

⁵⁰⁰ A ces débuts, le programme inter-UP « Ville orientale » s'écrivait au singulier, puis au tournant de l'année 1985-1986, il devint « Villes orientales » au pluriel. Par commodité, nous écrivons au singulier pour évoquer le programme inter-UP et au pluriel au sujet du CEAA qui émana du programme.

⁵⁰¹ Présentation du cycle de conférence appartenant au programme « Ville orientale » par Jean-Charles Depaule, « programme de l'année 81-82 », document non daté. Archives nationales : 20120418/110.

⁵⁰² Ibid.

⁵⁰³ Entretien avec Sawsan Noweir à Paris, le 7 mars 2017.

1978 et 1994 un grand nombre de recherches sur le thème des « villes orientales »⁵⁰⁴ avec le concours du Centre d'études et de recherches architecturales (CERA), puis du Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) et du Bureau de la recherche architecturale (BRA), qui donnèrent lieu à de nombreuses publications⁵⁰⁵.

En raison du regroupement d'un nombre important d'enseignants, certains déjà reconnus pour leurs recherches théoriques, ayant eu une production prolifique⁵⁰⁶, et sans doute grâce au patronage bienveillant de l'IFA, le programme « Ville orientale » apparaît comme l'enseignement consacré aux pays non-occidentaux le plus important de cette période : il compta parmi les premiers CEAA habilités, servant même d'exemple pour leur création, et continue d'exister de nos jours dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) françaises, sous des formes différentes, au sein de Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA), souvent dirigés par d'anciens étudiants, ou des personnes ayant réalisées leur doctorat sous la direction des instigateurs du programme « Ville orientale ».

⁵⁰⁴ Voir notamment : Serge Santelli, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique*, rapports de recherche, Paris, SRA, 1982-1987 ; Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir, *L'habitat urbain dans l'orient arabe : élément d'architecture*, rapport de recherche, Versailles, École d'architecture de Versailles / LADRHAUS, 1984 ; Jean-Charles Depaule, et al., *Géométries domestiques au Caire : étude comparative*, rapport de recherche SRA, Versailles, École d'architecture de Versailles, 1986 ; Philippe Panerai, Sawsan Noweir, *L'herbe verte d'Embaba*, rapport de recherche BRA, Nantes, Ville recherche diffusion, 1989 ; Sawsan Noweir, Gilles Sensini, Philippe Panerai, *La carte des Madrasa du Caire*, rapport de recherche BRA, Versailles, EA Versailles, LADRHAUS, 1994 ; Alain Borie, Stéphane Yerasimos, Pierre Pinon, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXème siècle*, rapport de recherche BRA, Nanterre, EA Paris-la-Défense, 1991- 1994 ; Sophie Charpentier, Pierre Clément, *Éléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langue thaï*, rapport de recherche, Paris, Institut de l'Environnement / CERA, 1978 ; Pierre Clément, Sophie Clément, Yong-Hak Shin, *Architecture de paysage en Asie Orientale : du "jengsbui" comme modèle conceptuel et comme pratique d'harmonisation bâti-paysage*, rapport de recherche contrat CORDA, Paris, CERA/ENSBA, 1982 ; Pierre Clément, Emmanuelle Péchenart, Sophie Clément, Yong-Hak Shin, *Les capitales chinoises : leur modèle et leur site*, rapport de recherche SRA, Paris, IFA, 1983, etc.

⁵⁰⁵ Voir, par exemple : Serge Santelli, *Médinas : Architecture traditionnelle en Tunisie*, Tunis, Dar Ashraf, 1992 ; Serge Santelli, *Tunis : le creuset méditerranéen*, Paris, CNRS, Ed. du demi-cercle, 1995 ; Jean-Charles Depaule, *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985 ; Sophie Clément, Pierre Clément, Yong-Hak Shin, *Architecture du paysage en Extrême-Orient*, Paris, ENSBA, 1987.

⁵⁰⁶ Ils ont également publié dans plusieurs revues, comme le *Bulletin d'informations architecturales* de l'IFA qui consacra de mars 1983 à avril 1985 des numéros spéciaux sur les ateliers du programme (numéros à l'origine de la collection « Portrait de ville »), et dans les *Cahiers de la recherche architecturale* tels que le numéro « Espaces et formes de l'Orient arabe » en 1982, celui sur l'« Espace centré, figures de l'architecture domestiques dans l'orient méditerranéen » en 1987 et celui consacré aux « Cités d'Asie » en 1994.

LES « DERNIERS MODERNES TROPICALISTES »

Les « (néo)coloniaux »

« Habitat dans les pays en voie de développement » (UP7)

Tastemain, Hébert-Stevens, Tournon-Branly, Thibeau, Léry, Lucquin

les « tropicalistes »

« Architecture tropicale » (UP 2)

N'Guyen, Leduc, Gelfi, Noizette, Rodot

Institut de recherches d'architecture tropicale (UP 3)

El Kafrawi, Ducharme, Demorgon, etc.

« Projets dans le Tiers-Monde » (UP Strasbourg)

Reverdito

LES « DÉVELOPPEMENTISTES »

« Habitat Tiers-Monde » (UP 1)

Dalix, Goldblum, Fachatte

les « humanitaires »

« Architecture sans frontières » (UP Bordeaux)

Algrot, Bassoulet, Benado, Billard, Guiraudou, Pages, Signoret

les « antiimpérialistes »

ADELANTE (UP 6)

Araneda, Martinez et Pastrana

Laboratoire Tiers-Monde (UP 6)

Dont « Tiers-Monde : Domination – développement – urbanisation », de Saint-Blanquat
« Impérialisme et urbanisation », Massiah et Flamand

les « opérationnels »

Groupe Tiers-Monde - CHD (UP Marseille)

Leccia, Panzani, Pizarro, Montardy

LES « THÉORICIENS (APOLITIQUES) »

les « ethno-architectes »

« Architecture et urbanisme du Monde arabe » (UP Nantes)

Pinson

les « ethno-architectes urbains »

Atelier Maghreb

Santelli

Atelier Asie du Sud Est

Goldblum, Clément, Shin, Robin

les « architectes urbains »

Atelier Le Caire

Paneraï, Noweir, Depaule

Atelier Turquie

Pinon, Borie, Yérasimos

Atelier Damas

Roujon, Vilan

Hors UP : les « architectes aux pieds-nus »

L'atelier du Désert
*Etablissement régional saharien
d'architecture, d'urbanisme et
d'environnement*

André Ravéreau

Fig. 24. Typification du corpus.



LE JOUR SE LÈVE

J. P. MARLIN

Le sous-développement sur les bords de la Seine.
 Les critères du sous-développement dans les pays du Tiers-Monde sont nombreux : ils vont de la plus ou moins grande épaisseur des couches inférieures du revenu par tête d'habitant en passant par le pourcentage des « chômeurs » par rapport à la population globale. S'il était étendu, pour la situation non évaluable, qui entrainait la première fois à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts en 1967, que les professeurs et les étudiants portaient tous des chapeaux. Il devenait clair, au bout de quelques semaines, que se trouvaient concernés dans le triangle du quel Malo-quadra, à peu près toutes les autres manifestations d'un sous-développement profond.
 Sans avoir la prétention d'être exhaustif, il nous semble rationnel d'analyser, sous les rubriques suivantes, l'étonnante situation de l'enseignement de l'architecture en France en janvier 1967 (1).

Ministère d'Etat AFFAIRES CULTURELLES
 UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE N° 4

Des médailles étaient parfois distribuées aux étudiants les plus émérites, les éléments moyens ne faisant que « toucher » (3). Les mauvais sujets réalisaient des « fours » (4). Chaque année était organisée une grande compétition (5) ouverte en principe à tous mais réservée en fait, à certaines écoles particulièrement sérieuses et méritantes. Il y avait des éliminatoires, des quarts de finale et des demi-finales dans un grand bâtiment dit « des Loges », que d'anciens avaient demandé, vu son état, de voir réserver à des chevaux. La finale du grand prix réunissait douze participants, parfois dans un illustre château de l'Ile-de-France, et permettait d'être le futur meilleur architecte de l'année. Cette compétition aujourd'hui tombée en désuétude était très prise, car elle donnait accès tout à la fois à une liaison commerciale et à multiples travaux d'intérêt national.

Les comptoirs de broasse.
 Appelés parfois écoles régionales d'architecture, ils étaient au nombre de treize. Rattachés financièrement et administrativement aux municipalités, pédagogiquement à la mairie de la rue Bonaparte, ces comptoirs n'étaient que des succursales sans autonomie, recevant leurs directives de Paris et envoyant à la capitale, pour les faire jurer, tous les projets des élèves. Seul le comptoir de Marseille, au début de l'année 1967, paraissait soucieux d'accéder à une certaine indépendance.

La sous-administration et le désert des moyens.
 Lorsque l'École des Beaux-Arts fut réoccupée, un matin de juin 1968, après les événements, le commissaire de police qui dirigeait les opérations, après avoir longuement visité tous les locaux demandés avec le sérieux le plus grand « où se trouvaient les locaux d'enseignement... ? Habités d'un monde normal, il imaginait mal que de futurs architectes puissent être formés dans de tels lieux où couraient pu millier tout à la fois Kafka et le père Ubu. Il ignorait les longues luttes pour donner à chaque étudiant l'indispensable laboratoire ou augmenter son mètre carré (0,90 m² par élève à l'atelier Demain en 1967). Il ne pouvait imaginer que certains comptoirs de broasse fussent dirigés par des responsables résidant dans la capitale ou par des enseignants dont l'efficacité était à la mesure d'opportunités hebdomadaires ou au mieux vespérales.

(1) La situation de l'École Supérieure d'Architecture et de la Section Architecture de l'ENSAEA et du Département d'Architecture et de la Section Architecture de l'ENSAEA.

LE DÉCALAGE

C'est, en termes de Tiers-Monde, le moment où un pays sous-développé acquiert une certaine vitesse de croissance pour que les experts et les ingénieurs occidentaux estimant qu'il est en voie d'abandonner son état premier pour se placer « en situation d'urgence ».

UN MONDE RIEN, CLOS, CLOS...

Tout cela composait un tableau assez extraordinaire, un monde « rien, clos, clos », où l'on passait à temps perdu et où lieu unique au monde, selon la formule célèbre, « des autodidactes pouvaient encore être formés en dix ans ». Ce monde se trouvait alors à ses limites sur les réalités

LE MONDE RIEN, CLOS, CLOS...

En janvier 1967, aucun cadre administratif ou pédagogique ne consacrait des activités de plein temps à un établissement de formation d'architectes.

La plupart des enseignements n'étaient pas rémunérés, l'intensité de tout équipement pédagogique n'avait d'égale que l'aspect très banal des budgets de fonctionnement. Le style Beaux-Arts de l'enseignement de l'architecture s'éprouvait depuis quarante ans, « patronné » par l'Etat, en des lieux peu conformes.



« Une pédagogie-remorque »

Uniformité de la formation quels que soient les « contours », d'ailleurs, concentrations extérieures à l'ENSAEA, absence quasi totale de formation théorique digne de ce nom (notamment dans les domaines scientifiques et techniques), diplôme D.P.L.G. sanctionnant une formation pratique, acquise de jour dans les agences, de nuit dans les ateliers, formation pédagogique quasi nulle du corps enseignant, recherche inexistante, tout à été dit sur un enseignement qui n'avait tout simplement de supérieur que le nom et son concours d'admission.

Nous n'insisterons ici que sur la dépendance de la pédagogie par rapport à la profession et aux activités d'agence. Non point qu'il faille couper totalement l'enseignement de l'architecture de la profession et passer que la « place » n'est qu'un simple élémentaire et démodé et les ateliers de simples écoles d'offices, mais plus apparemment qu'il soit occupé comme essentiel de relativiser l'importance de la table professionnelle en la situant dans d'autres structures pédagogiques et juridiques, et de recenser ainsi, de façon irréversible, les données, en liaison de la profession, appuyées elle-même plus ouverte et moins conditionnée par les carcasses de la formation, un état pour d'autres, mais un service de l'enseignement et susceptible d'accroître volontiers l'impact pédagogique.

Le vrai problème est de mettre progressivement un terme à cette complexité active étudiants-enseignants qui se manifeste par des bonheurs fort peu couronnés et non plus artificiels pour cela, qui veulent, qu'à Paris surtout, les agences se vident vers 18 heures de leurs « nègres » et de leurs patrons, représentant quelque demi-heure plus tard dans les bâtiments du quel Maloquadra, leur conquête respective d'étudiants et de professeurs. Il y a, il est vrai, de très brillantes et parfois nombreuses exceptions.

Un monde rien, clos, clos...

Tout cela composait un tableau assez extraordinaire, un monde « rien, clos, clos », où l'on passait à temps perdu et où lieu unique au monde, selon la formule célèbre, « des autodidactes pouvaient encore être formés en dix ans ». Ce monde se trouvait alors à ses limites sur les réalités



Le mot « rien » a été souvent prononcé. Il n'est d'ailleurs pas spécifique à l'enseignement de l'architecture et il est, comme toute formule, sans doute excessif mais il n'est pas réservé d'offices, et les difficultés d'insertion économique des jeunes architectes le disent assez, qu'on parle des exploitations des de la pyramide économique et professionnelle actuelle, cet enseignement en 1967 ne représentait qu'une partie de l'enseignement, s'auto-déclinant par l'indigence de ses moyens, sa communion aux activités d'agence et une vision de l'enseignement de l'espace qui participait trop souvent beaucoup plus à une architecture-objet que des réalités démographiques, technologiques et socio-économiques de la seconde moitié de XX^e siècle.



Le décalage ?

C'est, en termes de Tiers-Monde, le moment où un pays sous-développé acquiert une certaine vitesse de croissance pour que les experts et les ingénieurs occidentaux estimant qu'il est en voie d'abandonner son état premier pour se placer « en situation d'urgence ».

Peut-on dire, après un peu plus de deux ans de réflexion et l'accélération des événements de mai, que l'enseignement de l'architecture en France ait en passe de quitter son tout ses pistes conceptuelles pour prendre un relatif envol ?

Le bilan est apparemment, dans l'ensemble, plutôt positif, surtout en province.

L'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, au moins en plus de sa section Architecture, n'est plus. Les écoles de province, devenues unités pédagogiques depuis le décret du 6 décembre 1968 (7), ont acquis leur autonomie pédagogique. La section parisienne a été « sectorisée » en sept unités de 120 à 300 étudiants qui, toutes éparpillées, si elles n'ont déjà fait, comme l'unité de Versailles, les locaux de l'ancienne école pour s'établir à Meudon, Sèvres-Boulogne, Cergy, Crestel et Cergy-Pointoise. En un an, la proportion respective Paris-province des étudiants architectes est passée de 65 % Paris, 35 % province à environ 55 %, 45 %, en 1969. La proportion des étudiants architectes de Paris en 1967, la proportion des étudiants architectes de Paris

LE MONDE RIEN, CLOS, CLOS...

Tout cela composait un tableau assez extraordinaire, un monde « rien, clos, clos », où l'on passait à temps perdu et où lieu unique au monde, selon la formule célèbre, « des autodidactes pouvaient encore être formés en dix ans ». Ce monde se trouvait alors à ses limites sur les réalités

LE MONDE RIEN, CLOS, CLOS...

Tout cela composait un tableau assez extraordinaire, un monde « rien, clos, clos », où l'on passait à temps perdu et où lieu unique au monde, selon la formule célèbre, « des autodidactes pouvaient encore être formés en dix ans ». Ce monde se trouvait alors à ses limites sur les réalités



Le monde de l'enseignement est devenu moins clos, plus « adossé » et divers, « des passagers se sont ouverts, les facilités du monde actuel, au moins pour ce qui est de la formation architecturale, ont été rompues et les nouvelles réalités se sont imposées à eux ».



Le monde de l'enseignement est devenu moins clos, plus « adossé » et divers, « des passagers se sont ouverts, les facilités du monde actuel, au moins pour ce qui est de la formation architecturale, ont été rompues et les nouvelles réalités se sont imposées à eux ».

Architecture d'aujourd'hui



Fig. 25 à 27. Jean-Paul Martin, « Le jour se lève », L'Architecture d'aujourd'hui, n°143 « Enseignement de l'architecture », avril 1969, p. 17-19.
 Fig. 28. Couverture du numéro « Tiers-Monde », L'Architecture d'aujourd'hui, n°140, oct.-nov. 1968.

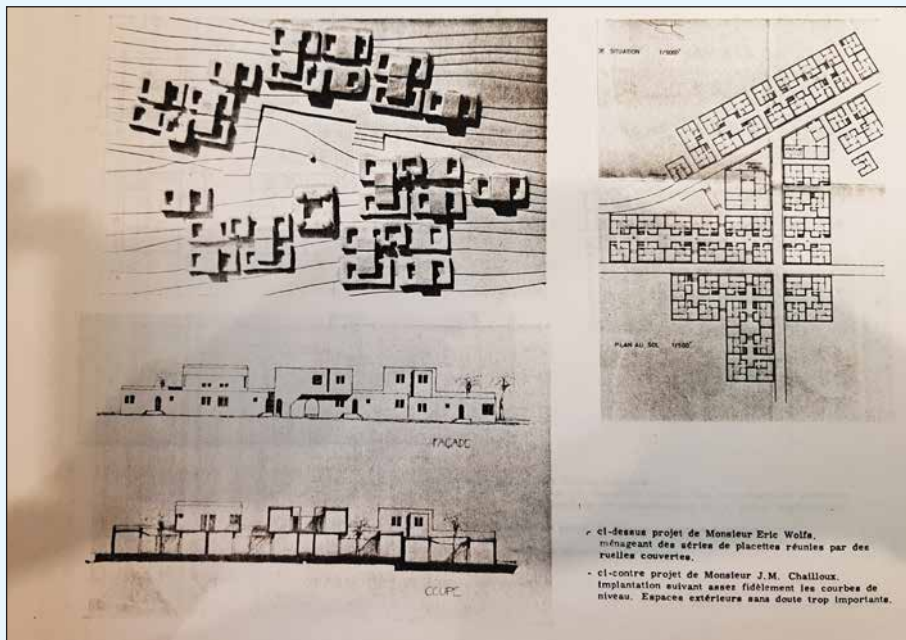
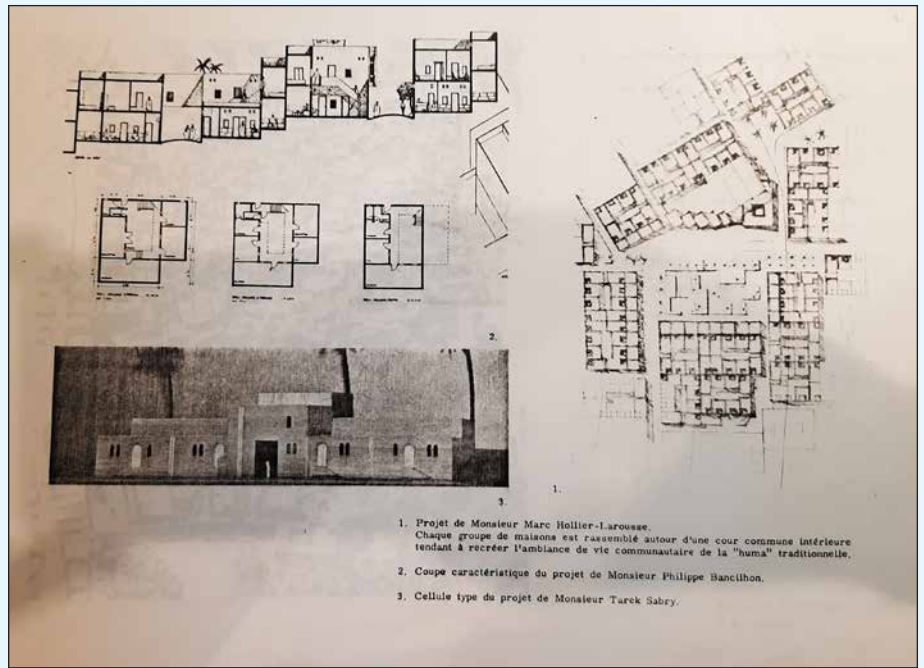


Fig. 29 à 31. Planches extraites de « Ecole d'architecture sept. Voyage au Maroc. Mars-avril 1984 », juin 1984. Projets des étudiants pour le secteur populaire de Salé-Tabriquet. AN : 20050601/347. De haut en bas : plan masse de Marc Hollier-Larousse, coupe de Philippe Bancilhon, et perspective de Tarek Sabry ; planche 2, projets d'Eric Wolfs et de J.M. Chailloux ; planche 3, projet de Christophe Bente.

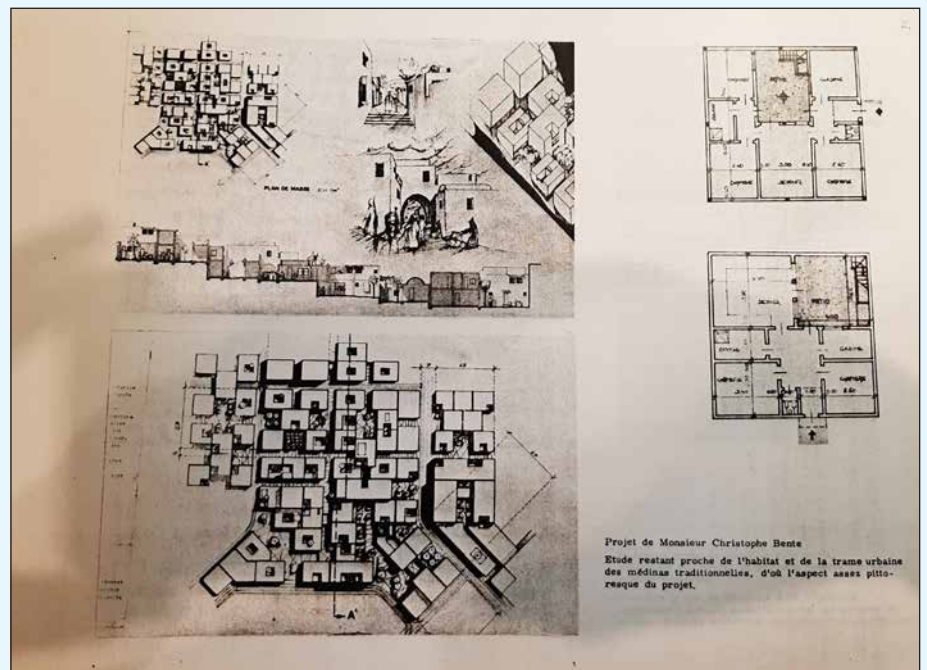


Fig. 32. Affiche de présentation du Department of Tropical Studies de l'Architectural Association School, présente dans les archives de l'Institut de Recherches d'Architecture Tropicale de l'UP n°3.
AN : 20130415/83.
Fig. 33 et 34. Revault et Saussois, « Note d'orientation préliminaire », 3 novembre 1971. AN : 20130415/83.

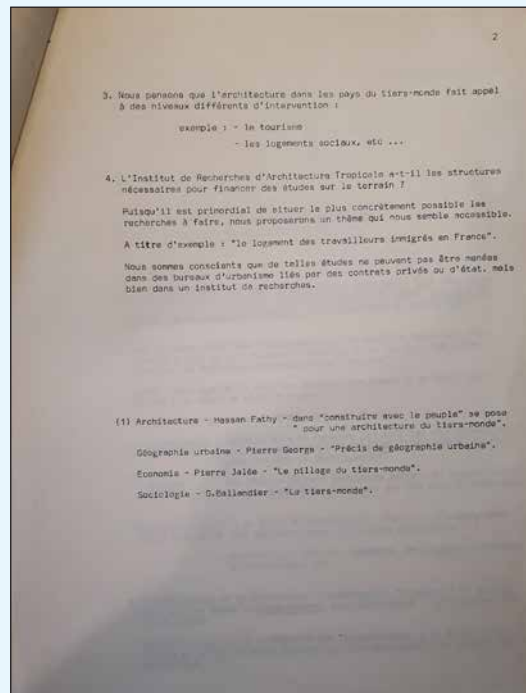
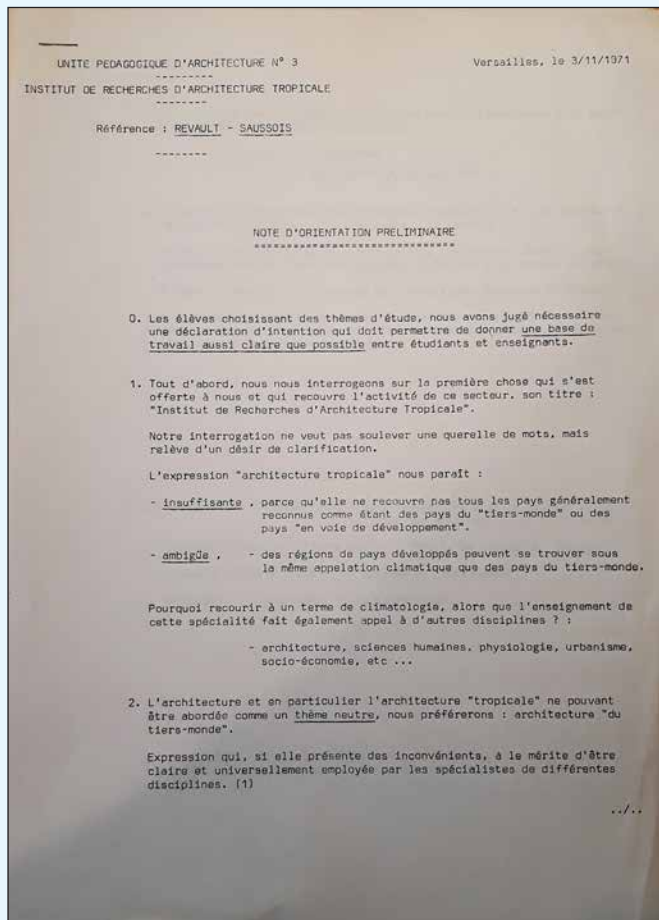
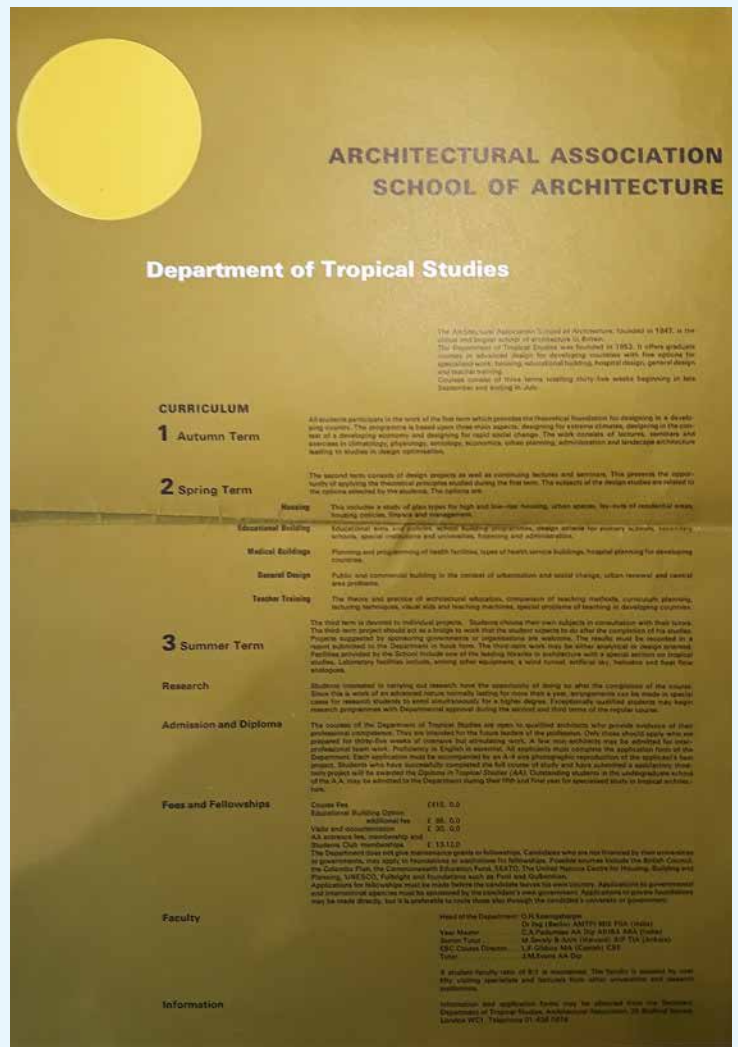
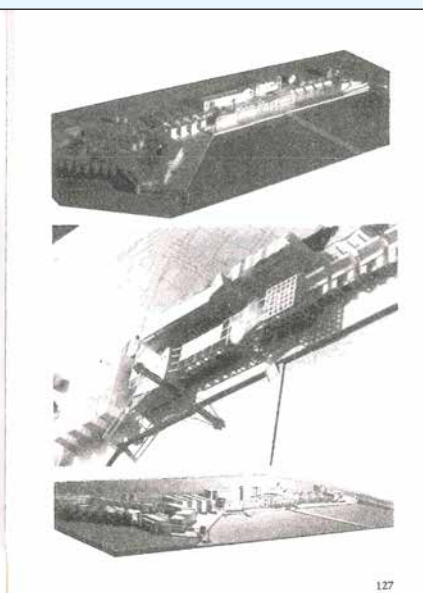
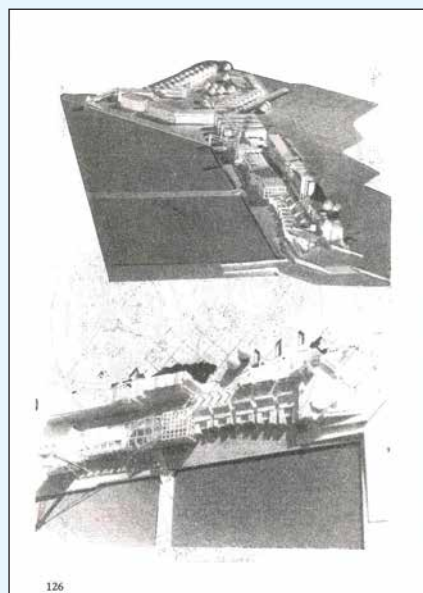
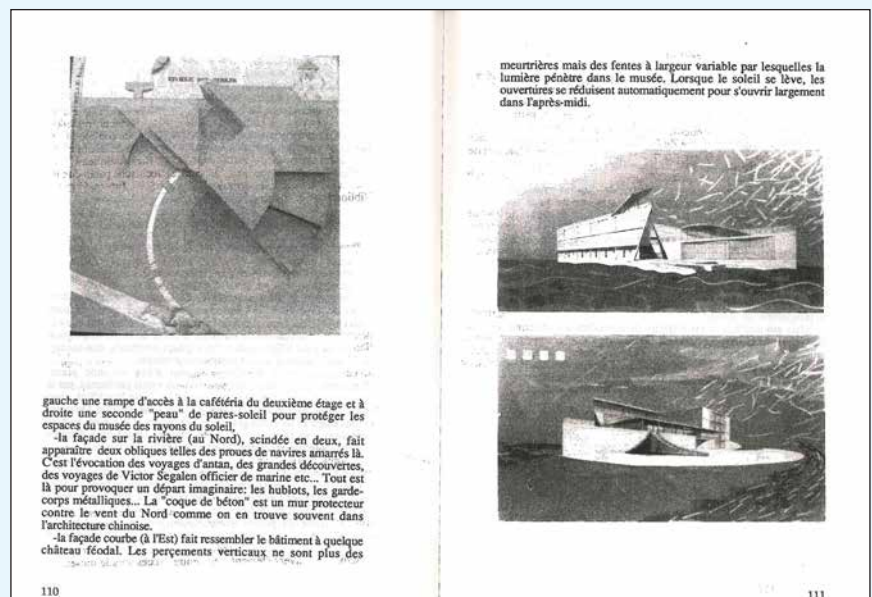
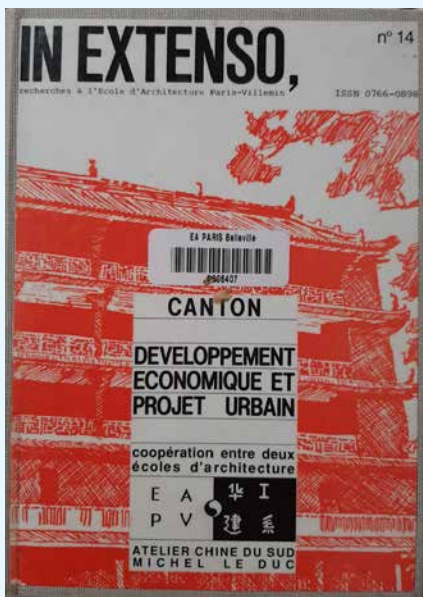
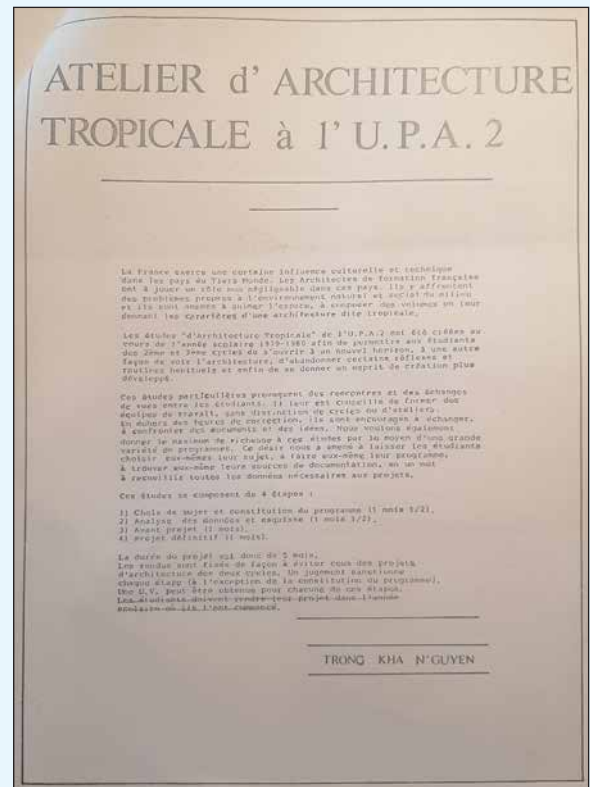


Fig. 35. Affiche de présentation de l'Atelier d'Architecture Tropicale de l'UP n°2. AN : 20050601/347.

Fig. 36 à 38. Couverture et planches extraites de Michel Leduc (dir.), « Canton. Développement économique et projet urbain. Coopération entre deux écoles d'architecture. Atelier Chine du Sud », *In Extenso*, n°14, avril 1990.

Au centre : projet de diplôme de Pauline de Divonne, « Un musée de la mer sur Er Sha », photos de maquettes. En bas : projet de diplôme de Zheng Khe, « Un centre touristique à Hainan », photos de maquettes.



1972/73
Module d'architecture
« L'habitat du plus grand nombre, Bassin méditerranéen - Moyen-Orient (Habitat arabe-musulman) » (AM5)
(2^e et 3^e cycle)
Bonilla, Georges Candilis et Fassassi
FERMETURE EN 1975/76

1974/75
Groupe de projet « Architecture en Afrique Noire : société et culture » (GP14)
(2^e et 3^e cycle)
Fassassi et Pierre Joly
FERMETURE EN 1977/78

1979/80
Séminaire « Espace de la méditerranée orientale » (AH13)
(3^e cycle)
Yannis Tsiomis
DEVIENT « QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE FAIT DE L'ARCHITECTURE ? » EN 1980/81

1970/71
Groupe de projet « Le Tiers-Monde » (GP6)
Atelier de travail « Architecture et urbanisme dans le Tiers-Monde » (AT6)
(2^e et 3^e cycle)
Georges et Jeanne-Marie Alexandroff, Hervé Filipetti, Jean-Paul Flamand, Heissler et Jean-François Tribillon...
1971/72 juste JM. et G. Alexandroff
1972/72 JM. et G. Alexandroff, Bruno de Saint-Blanquat et Fassassi
DEVIENT « TIERS-MONDE - ECOHABITAT » EN 1976/77 PUIS « ECOHABITAT » EN 1979/80
Georges et Jeanne-Marie Alexandroff, Pierre Lefèvre, Mireille Menard, Danièle Obled, François Philippe, Bruno de Saint-Blanquat et Tattegrain
1979/80
Atelier de travail « Habitat solaire » AT6
(2^e et 3^e cycle)
Georges et Jeanne-Marie Alexandroff
Atelier de travail « Les moyens de l'autonomie ou l'architecture d'économie d'énergie » (AT7)
(2^e et 3^e cycle)
Alain Enard et François Philippe

1979
Atelier de recherche et d'architecture solaire
georges et Jeanne-Marie Alexandroff, Alain Enard, Mireille Menard, François Philippe, Yong-Hak Shin, etc.

1981
Laboratoire Anthropologie (LAA)
Jean-Claude Thoret, Yannis Tsiomis, Christelle Robin, Pierre...

1981/82
Module d'architecture « Villes orientales » (AM51)
Module d'architecture « la ville orientale » (AM52)
(3^e cycle)
Christelle Robin et Yong-Hak Shin
PROGRAMME INNOVANT « VILLE ORIENTALE »

1984
CEAA « Villes orientales »
Yong-Hak Shin et Christelle Robin, Xavier Jaupitre, etc.
DEVIENT CEAA « MONTAGNE D'ASIE-PACIFIQUE » EN 1987/88

1985/86
Certificat opt. « Architecture et climat (architecture solaire et tropicale) »
(2^e cycle)
Georges et Jeanne-Marie Alexandroff, Jovanovic, Obled et yong-Hak Shin
PAUSE DE 1990 À 1996, PUIS DEVIENT « L'ÉNERGIE SOLAIRE ET SES APPLICATIONS »

1985/86
Certificat « Architecture et environnement », sous-groupe Ecohabitat (AE001)
(2^e cycle)
Georges et Jeanne-Marie Alexandroff, Jean Doulcier, Jacques Dubus, Georges Edery, Yong-Hak Shin, Anna Tattegrain et Mireille Menard

1990/91
Certificat opt. « Tiers-Monde »
(2^e cycle)
Jeanne-Marie et Georges Alexandroff, Jean-Paul Flamand et Danièle Obled
FERMETURE EN 1993/94

1995/96
Certificat « Architecture et société », option « Tiers-Monde » (AS009)
(2^e cycle)
Jeanne-Marie et Georges Alexandroff, Danièle Obled, Petia Kandeve et Abraham Capo

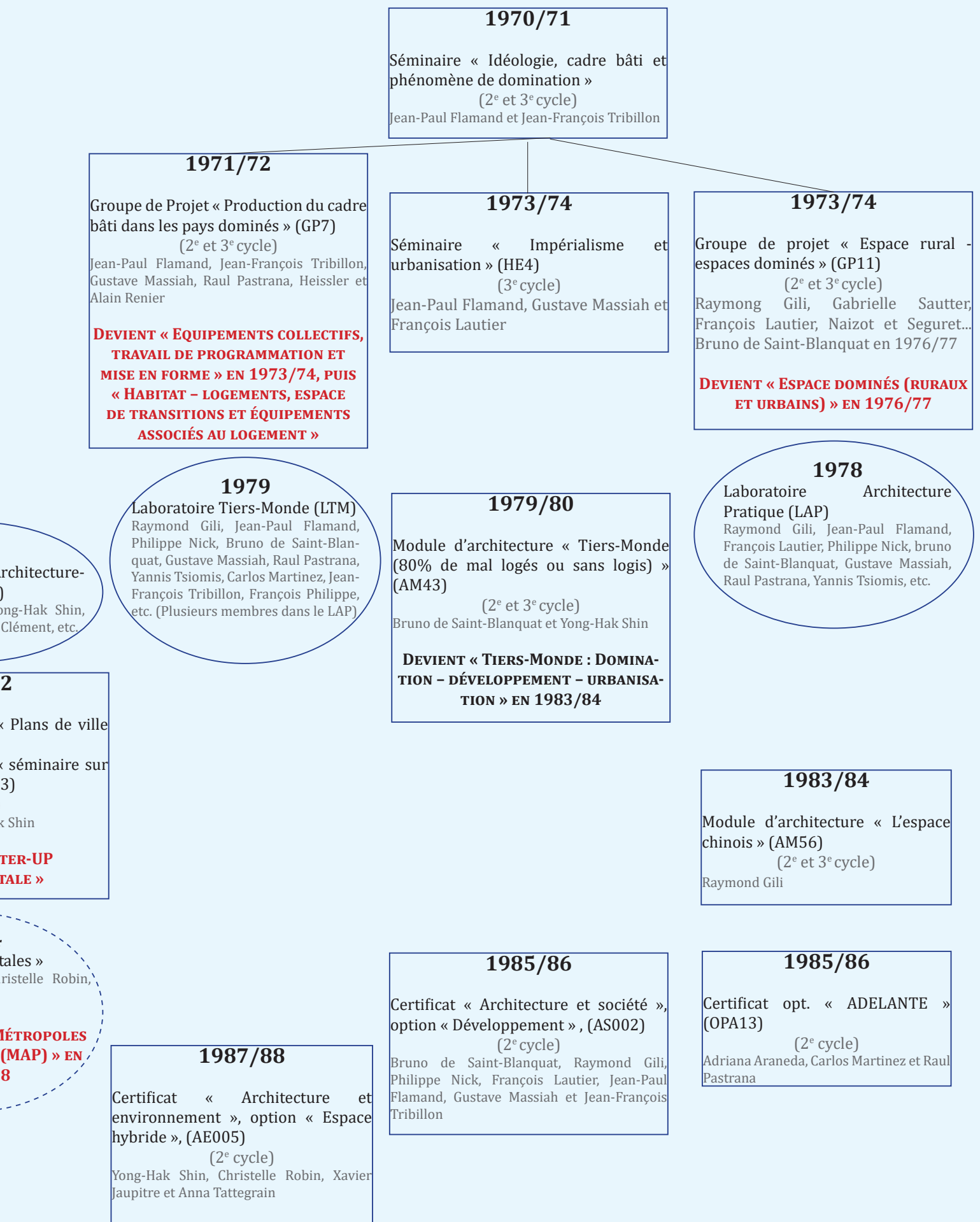


Fig. 39. Schéma chronologique des enseignements à l'Ecole de Paris-La Villette.

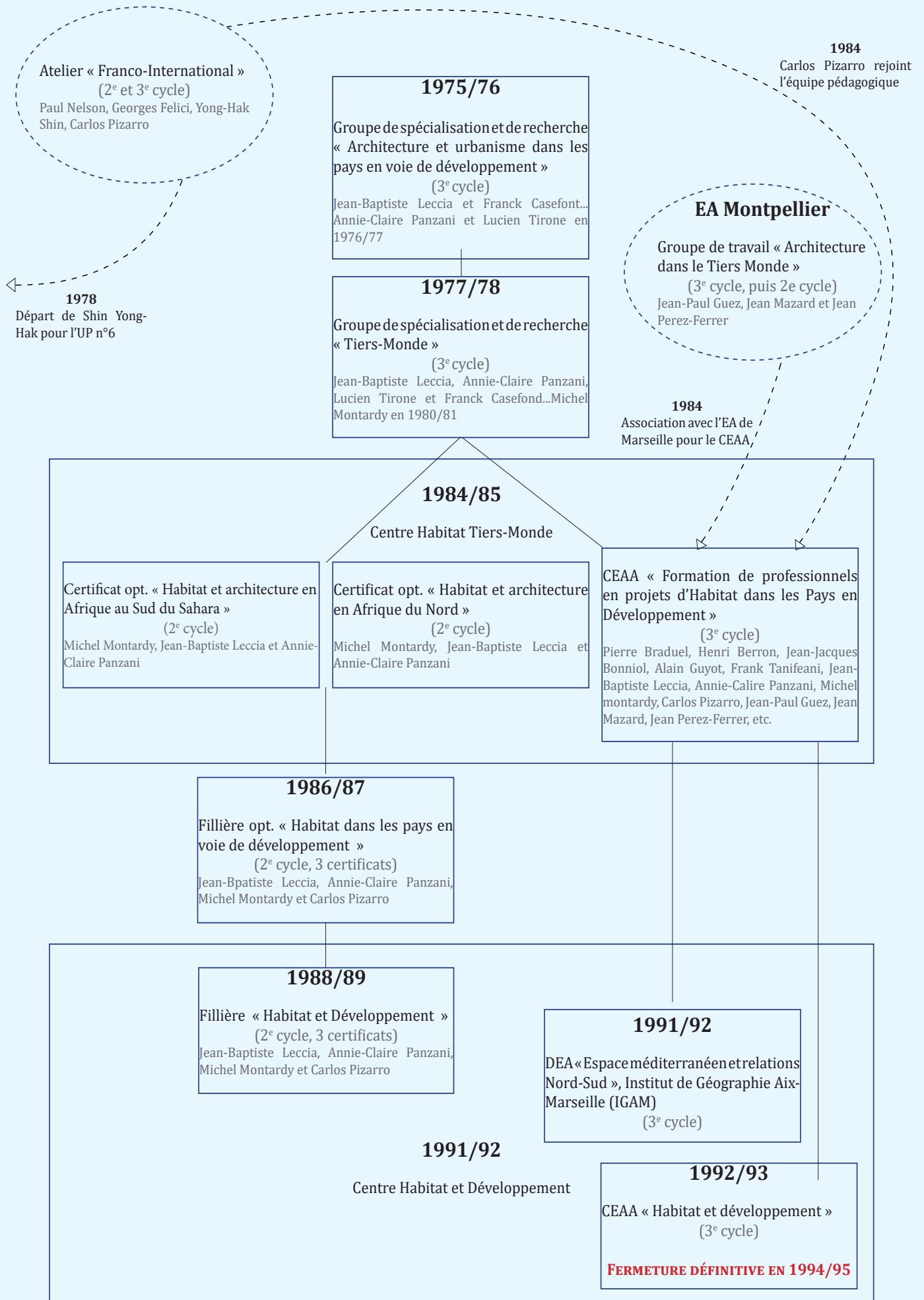


Fig. 40. Schéma chronologique des enseignements à l'Ecole de Marseille.

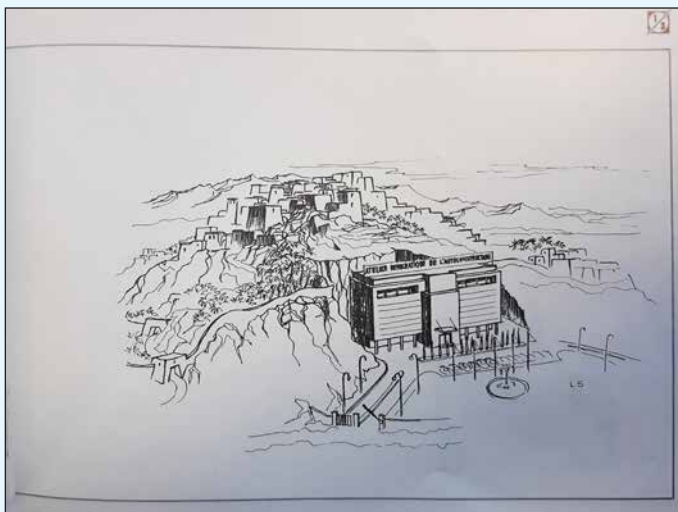
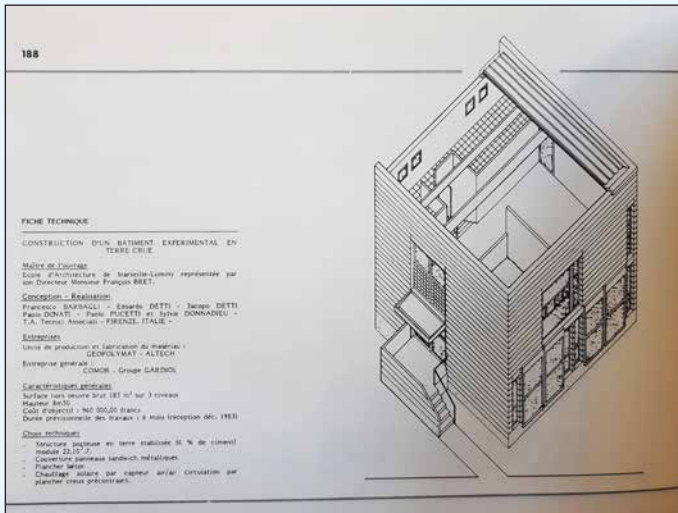
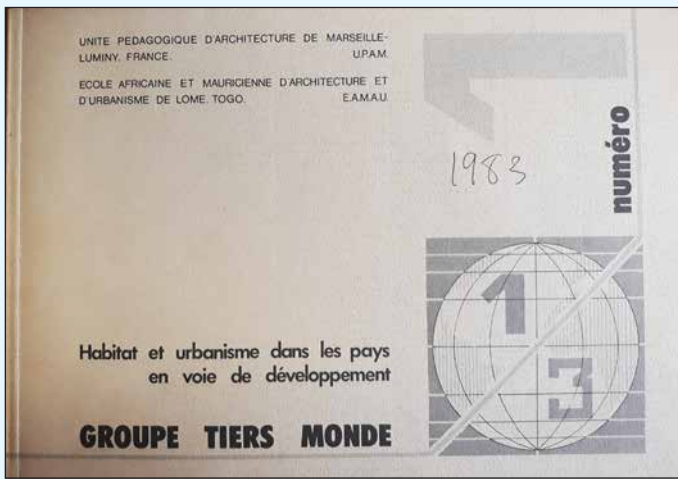
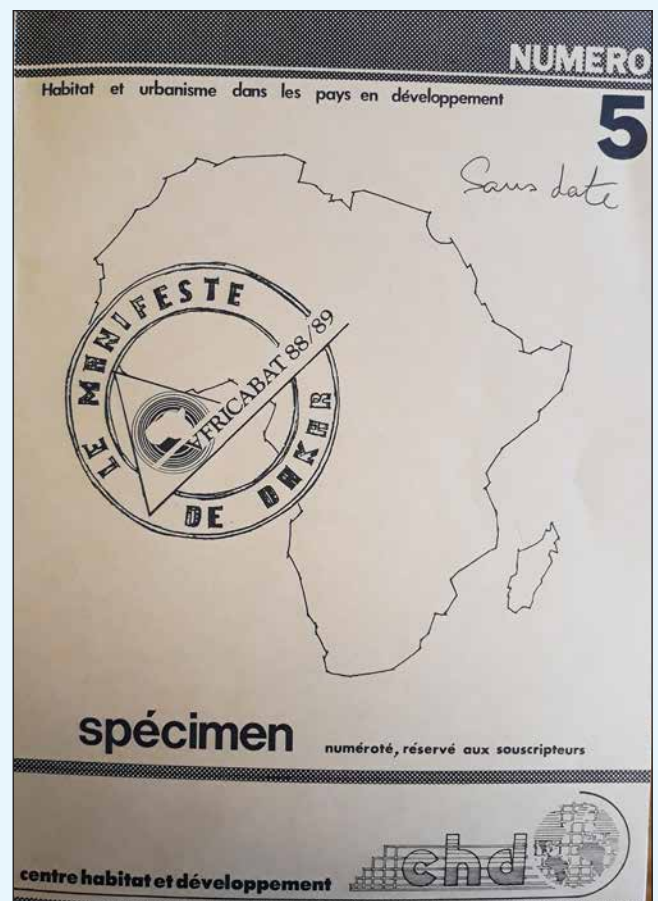


Fig. 41 à 45. Couvertures et planches extraites de la revue *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement* éditée par le Groupe Tiers-Monde/CHD de Marseille, l'EAMAU de Lomé, puis avec l'IFU et l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de Dakar, de 1983 à 1999. A gauche : planches extraites du numéro 1 (couverture du numéro, fiche technique de bâtiment en terre en construction du CHD, dessin de la rubrique « humour »), 1983. A droite : couverture du numéro 2, 1986 ; couverture du numéro 5 restituant un compte-rendu du Salon international des professions du bâtiment, de l'aménagement du territoire et des travaux publics d'Afrique, Africabat, à Dakar du 17 au 22 octobre 1988.



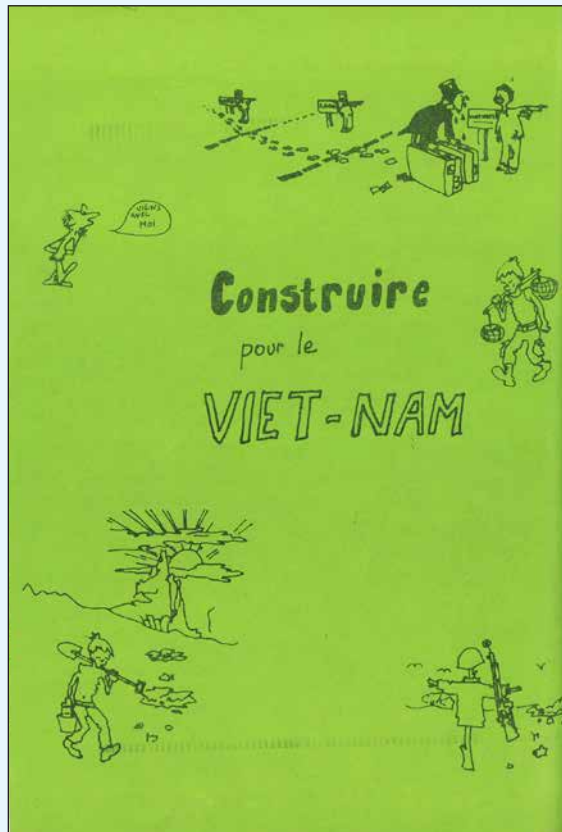
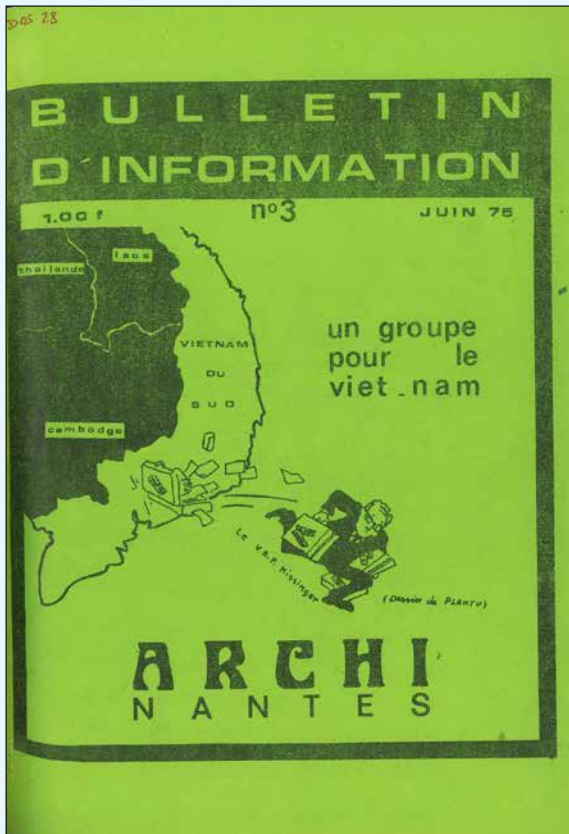


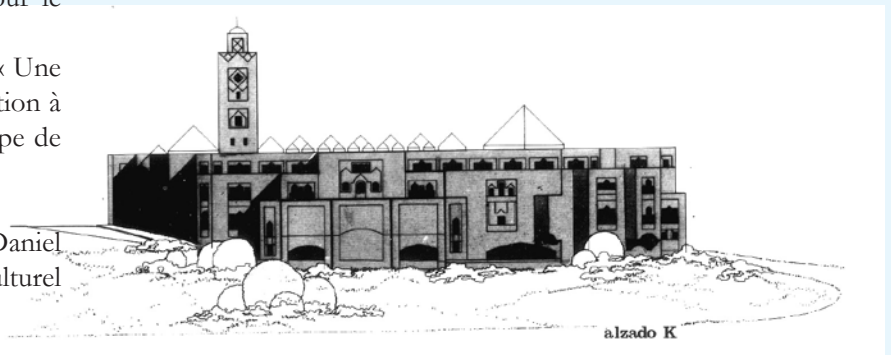
Fig. 46 et 47. Couvertures du *Bulletin d'information Archi Nantes*, n°3, juin 1975. Compte-rendu de la réunion du 28 mai 1975, « Construire pour le Viêt-Nam ».

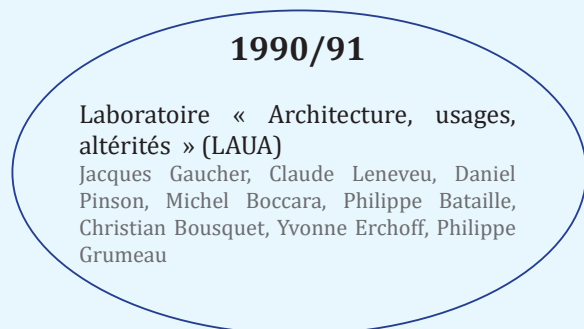
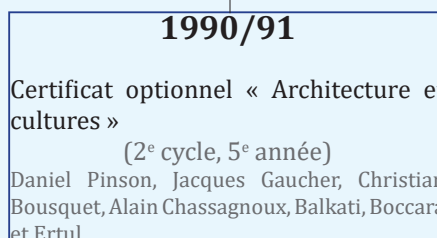
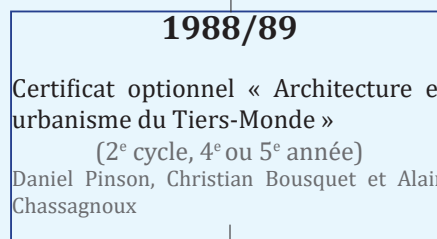
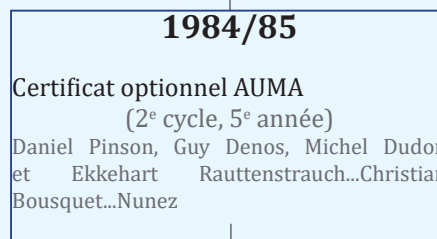
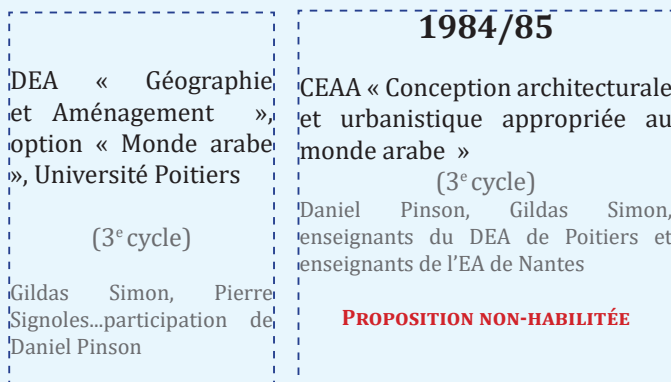
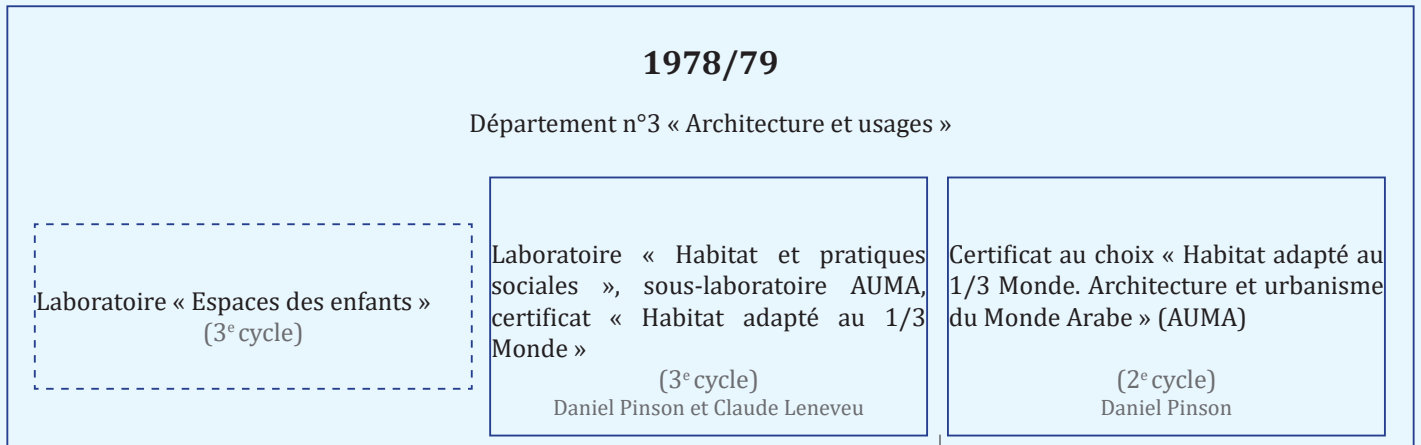
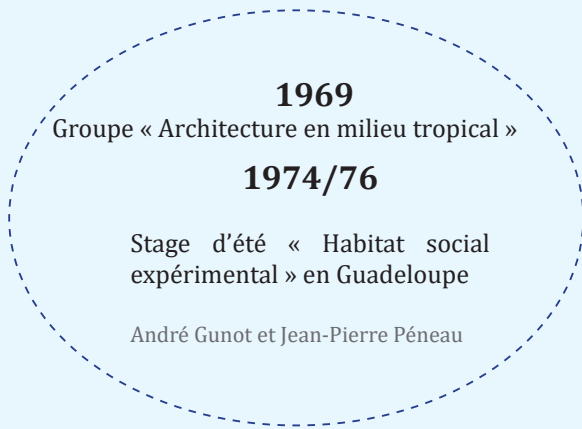
Fig. 48. Coupure du journal *Ouest France*, « Une école pour le Vietnam. Autour d'une exposition à l'école d'architecture et du projet d'un groupe de travaux pratiques », vers 1975.

Archives personnelles de Daniel Pinson.

Fig. 49. Elévation du projet des étudiants de Daniel Pinson pour le concours pour un centre culturel islamique à Madrid, 1978.

Archives personnelles de Daniel Pinson.





1994
Départ de Daniel Pinson à l'Institut d'Aménagement Régional (IAR), Université Aix-Marseille

Fig. 50. Schéma chronologique des enseignements à l'École de Nantes.

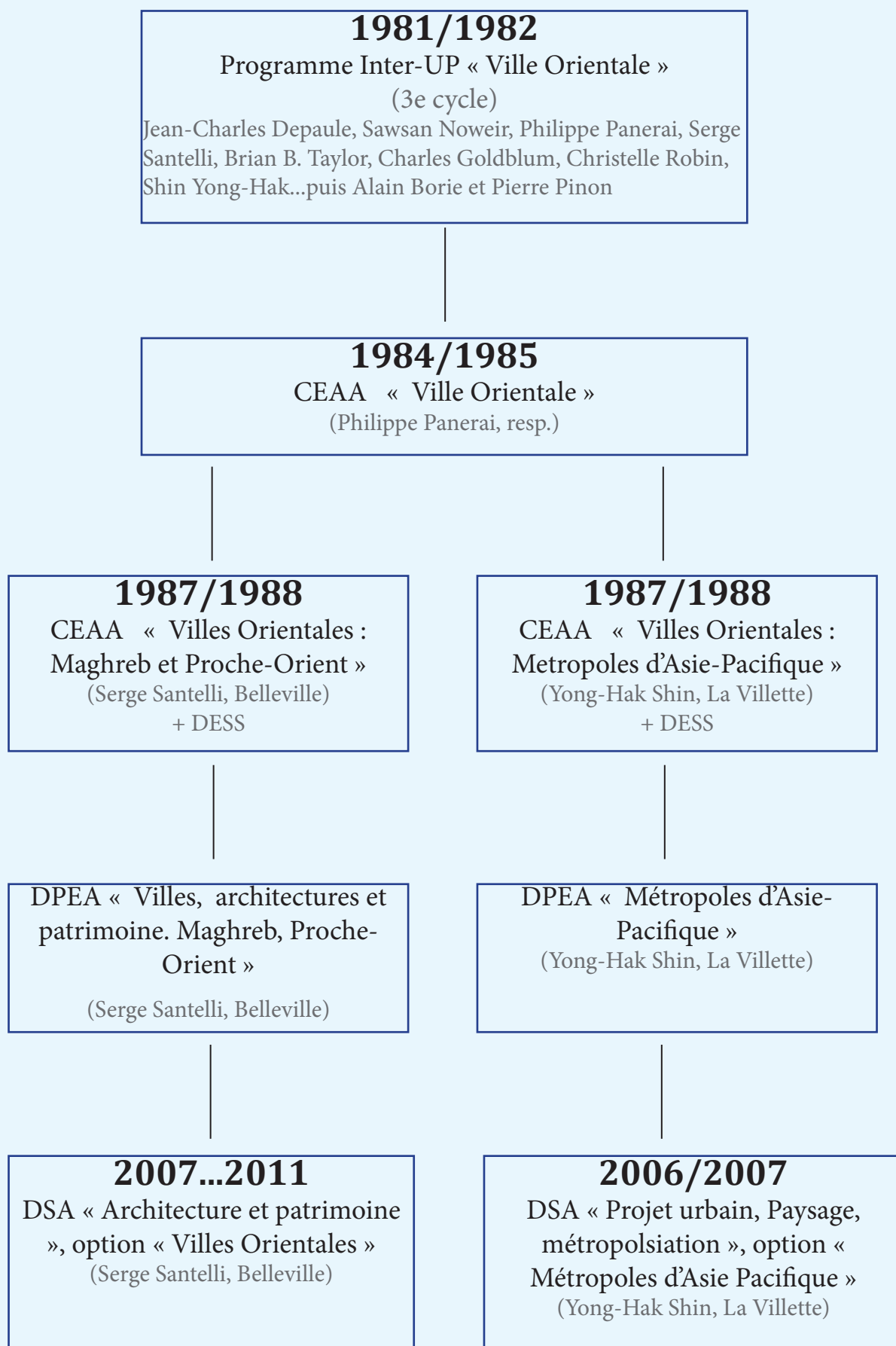


Fig. 51. Schéma chronologique des enseignements « Ville orientale ».

Chapitre 3

Répondre à la demande des étudiants étrangers : entre exportation d'un modèle « à la française » et élaboration d'un modèle « décolonisé » ?

Lors de la création des Unités pédagogiques d'architecture, qui fit suite à la suppression de la section Architecture de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1968, le nombre d'étudiants augmenta fortement, suivant un processus plus ou moins similaire à celui qui avait lieu dans les universités françaises au même moment. Cependant, celui des étrangers accrut davantage : parmi les diplômés, ils étaient 3% en 1950-51, 7.8% en 1965-66 et 14.9% en 1972-73. Entre 1900 et 1968, près de 2293 élèves étrangers étaient inscrits dans la section Architecture de l'ENSBA, ce qui était inférieur à leur nombre pour la seule année 1974-75 dans l'ensemble des UP qui s'élevait à 2473. Leur présence est allée grandissante jusqu'en 1975-76 pour atteindre 20.8% de l'effectif total, soit presque 3000. Ce chiffre diminua ensuite jusqu'au début des années 1980, en se stabilisant autour de 13%, avant de connaître à nouveau une légère hausse entre 1985 et 1991 autour de 14.5%. Enfin, au début des années 1990, il diminua à nouveau, atteignant un peu moins de 10% en 1996-97. Parmi ces étudiants étrangers, une grande partie étaient originaires de pays non-occidentaux, particulièrement d'Afrique, et certains d'entre eux suivirent des enseignements consacrés à ces pays alors que nombre d'enseignants affirmaient répondre à leur souhait. Outre les étudiants étrangers formés en France dont certains retournèrent par la suite dans leur pays d'origine, ces enseignements établirent de nombreuses conventions de coopération avec des établissements dans les pays sur lesquels ils travaillaient, amenant à s'interroger sur l'exportation de modèles exogènes par les transferts induits comme cela était tant décrié au sein de la Coopération. De telles préoccupations se retrouvaient chez les enseignants dans la question de l'adaptation de l'enseignement en France et dans les modalités de coopération à l'étranger, traduisant des positions aussi diverses qu'ambivalentes vis-à-vis de l'imposition et de l'autonomie.

Chapitre 3.1.

Une demande des étudiants étrangers arrivés en grand nombre après 1968

Le souhait des étudiants étrangers relevé par les enseignants

Au-delà de leur intérêt personnel pour ces régions du monde, nombre d'enseignants mirent en avant leur souhait de répondre à une volonté exprimée par des étudiants originaires de pays non-occidentaux de recevoir une formation qui leur permettrait de répondre au mieux aux impératifs du développement dans le champ architectural et urbain une fois de retour dans leur pays⁵⁰⁷. Henri Tastemain qui dirigeait le groupe « Habitat dans les pays en voie de développement » à l'UP n°7 affirmait dans sa demande d'habilitation d'un CEEA « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition » en octobre 1985 qu'« il a reçu personnellement les doléances d'étudiants du tiers-monde jugeant (un peu rapidement sans doute) que l'enseignement reçu dans les écoles françaises, ne les prépare pas aux missions qui leur seront confiées. L'importance, en nombre, des étudiants du tiers-monde dans les écoles françaises justifie l'intérêt qu'on peut porter à leur formation » - et quelqu'un annota au crayon sur le feuillet : « Il n'y a donc pas d'écoles là-bas ? »⁵⁰⁸. Dans sa présentation, le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 utilisait également cet argument parmi les trois raisons énoncées quant à sa création :

Ce laboratoire s'est constitué :

- Suite à une prise en charge dès la création de l'UP en 1968 [nda : février 1969] d'une pédagogie sur les problèmes d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de développement dans le Tiers Monde, par la création d'un enseignement spécifique.
- En raison de la présence continue et de la demande des étudiants ressortissants des pays du Tiers monde (30% des effectifs) d'aborder leurs problèmes nationaux.
- Du fait de la présence à UPA 6 d'enseignants de plusieurs disciplines différentes, capables et expérimentés.⁵⁰⁹

En effet, pendant les premières années d'existence des UP, la quantité d'étudiants étrangers en leur sein augmenta⁵¹⁰. Ils étaient 17.18% de l'effectif étudiant total en 1972-73 et 20.8% en 1975-76. Mais à partir de cette année-là, avant même que la réforme d'Ornano de 1978 soit mise en place,

⁵⁰⁷ Diane Aymard, « Les étudiants étrangers et l'émergence d'enseignements sur les "pays en voie de développement", 1969-1984 », *HEnsA20*, Cahier n° 7, 2019. En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/9550>

⁵⁰⁸ Demande d'habilitation pour le CEEA « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition », Henri Tastemain (dir.), UP 7, 30 octobre 1985 - Archives Nationales : 19930151/39.

⁵⁰⁹ Fonds de la DAU, candidature pour le programme du BRA 1983/1985, présentation du laboratoire Tiers-Monde, 10 mai 1982. Archives nationales : 19980580/14.

⁵¹⁰ Diane Aymard, « Les étudiants étrangers dans les Unités Pédagogiques après 1968 », dans Anne-Marie Châtelet et Nathalie Lapeyre (dir.), *Les Mondes de l'enseignement de l'architecture*, Genève, Métis Presses, 2023, p. 187-196.

leur nombre diminua pour se stabiliser autour de 13.5% à 14% durant les années 1980, avant de diminuer encore au cours de la décennie suivante pour atteindre moins de 10% à la fin des années 1990 (cf. annexes statistiques)⁵¹¹. Gustave Massiah expliquait cette diminution des effectifs étrangers par la création et le développement des écoles d'architecture dans les pays en question :

Ce qui s'est passé est qu'il y a eu un changement. Avant, il y avait beaucoup de gens qui venaient à UP 6 parce qu'il n'y avait pas d'écoles ou elles étaient très difficiles. UP 6 a été une école des pays du Sud, on a formé des générations d'architectes de tous les pays. Mais petit à petit les écoles se sont construites dans ces pays donc il y en a eu moins qui sont venus sauf dans le cas de batailles politiques brutales, des réfugiés etc. Donc le travail s'est plutôt fait avec ces écoles. Il y a eu des partenariats avec les écoles des différents pays, d'Amérique Latine, d'Afrique, etc.⁵¹²

En Afrique, la création de ces écoles fut plus ou moins concomitante avec celle des UP, mais elles mirent plusieurs années à se développer et prendre leur autonomie, puisqu'à leurs débuts nombre d'enseignants étaient français, ou occidentaux, et exerçaient au titre de la coopération⁵¹³ : l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) d'Alger fut créée en 1970, l'école des Beaux-arts de Tunis devint en 1967 l'Institut Technique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ITAAUT) puis École nationale d'architecture et d'urbanisme (ENAU) en 1995, l'École nationale d'architecture de Rabat fut créée en 1980, l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU – à l'origine, École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme) de Lomé fut créée en 1975-76, de même que l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar qui fut supprimée en décembre 1990⁵¹⁴, pour ne citer que quelques écoles de pays francophones. Et

⁵¹¹ Les données statistiques qui sont utilisées dans cette partie proviennent des dossiers de « situation des effectifs » conservés au ministère de la Culture.

⁵¹² Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁵¹³ Il y eut même, selon Catherine Coquery-Vidrovitch, « un mouvement de xénophobie qui s'empara des universités francophones d'Afrique à partir des années 1970, quand les Africains commencèrent à revendiquer énergiquement l'africanisation de leurs cadres. » Source : Catherine Vidrovitch-Coquery, « Colonisation, coopération, partenariat », dans Michel Sot (dir.), *Étudiants africains en France, 1951-2001. Cinquante ans de relations France-Afrique, quel avenir ?*, Paris, Karthala, 2002, p.38-39.

⁵¹⁴ Quelques mois avant la fermeture de l'école de Dakar, en septembre 1990, à l'occasion du séminaire « La formation des architectes et des urbanistes à travers la coopération et le partenariat inter-établissements » coorganisé par l'EA de Marseille, l'IFU et les écoles de Dakar et Lomé, Michel Coquery – pessimiste mais toujours plus optimiste que ce que la réalité fut – déclarait dans un entretien : « Les écoles de Dakar et Lomé ont été créées en 1976 ; deux ans après, on a déjà voulu les supprimer en affirmant qu'elles étaient formalistes et "bidon". Elles ont des problèmes toutes les deux, c'est vrai, eh bien, il faut les résoudre. [...] Dakar est plus vulnérable que Lomé car elle fonctionne avec davantage de coopérants mais le Sénégal est l'enfant chéri de la Coopération. » Source : *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, n°7, 1990, p. 20-22.

Le 3 décembre 1990, Mohamed Soumare, directeur de l'école de Dakar, écrivait une lettre à Jean-Pierre Helmy, alors directeur de l'école de Marseille, et expliquait que « les autorités de notre pays ont décidé, suite à une longue grève des étudiants, de fermer (provisoirement) l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar ».

L'école ne fut jamais réouverte, et selon Jean-Baptiste Leccia les raisons de sa fermeture étaient bien plus profondes qu'une simple grève : « Pendant ce temps, à Dakar, Coquery trouvait que l'école marchait très mal ; d'une part, elle marchait mal parce qu'il reprochait aux étudiants [se reprend], aux profs français de faire travailler les étudiants de

réciproquement, les associations d'étudiants semblaient très intéressées par l'enseignement dans les pays étrangers pour réfléchir à l'enseignement qu'ils recevaient dans les écoles d'architecture françaises : plusieurs articles sont consacrés à l'enseignement de l'architecture au Liban, en Grèce, en Chine, au Maroc, en Tunisie, ou en Belgique dans le *Bulletin d'information pédagogique* publié par l'ESA⁵¹⁵ (fig. 52 à 55).

L'évolution des politiques d'accueil des étudiants étrangers dans les UP

Seulement, le seul développement de ces écoles n'explique pas totalement la diminution du nombre d'étudiants étrangers dans les écoles françaises. L'augmentation du nombre d'étudiants originaires d'un pays européen et, corolairement, la diminution du nombre d'étudiants africains, pourraient s'expliquer par différents facteurs : le développement de l'enseignement supérieur dans les pays d'Afrique suivant une volonté d'« africanisation » des cadres, mais aussi l'évolution des politiques internationales françaises en matière d'accueil des étudiants étrangers. Alors que la Direction de l'architecture allait passer du ministère de la Culture à celui de l'Environnement et du Cadre de vie, il avait été décidé qu'il y aurait pour les étudiants étrangers, à partir de l'année 1977-78, « une sélection basée sur l'appréciation de la connaissance de la langue française »⁵¹⁶. Puis vint la réforme d'Ornano, dans laquelle l'article 5 du décret n° 78-265 du 8 mars 1978, fixant le régime des Etudes conduisant aux diplômes d'architecte diplômé par le Gouvernement, stipulait que :

Le ministre chargé de la Culture fixe chaque année le nombre d'étudiants étrangers admis à s'inscrire en première année de premier cycle. Ce nombre ne peut dépasser 10 p. 100 de l'effectif total des étudiants inscrits l'année précédente en première année de premier cycle. Les candidats étrangers

P'école de Dakar sur leurs propres projets. [...] Il leur reprochait ça. Donc il a essayé de mettre bon ordre là-dedans, et il a proposé au ministère de virer pratiquement tous les profs français, ce que le ministère a fait. Sauf un, sauf un qui lui est resté, et qui après est allé à Lomé d'ailleurs, que j'ai connu. Là, je n'ai plus le nom en tête. Donc l'école a continué... Mais en plus de ça, il y avait un problème, c'est que l'école, il y avait soixante pourcent de marocains, parce qu'au Maroc, il n'y avait pas d'école d'archi à l'époque. Donc soit, ils venaient en France soit ils allaient au Sénégal. En gros, quoi. Bon, ils ne pouvaient pas aller en Algérie parce que politiquement le Maroc et l'Algérie, ils ne sont pas copains. Donc ils venaient à Marseille, beaucoup, les Marocains, et ils allaient beaucoup à Dakar. Donc le gouvernement français il a dit « bon, nous, on paye une école à Dakar pour que les enseignants français, ils fassent faire leur exercice par les élèves, et en plus, on paye pour que... en cas, il vaut mieux aider à faire une école au Maroc, au lieu de payer... ». Donc, c'est parti de là. Bon, ça fonctionnait comme ça, donc il a viré et il a engagé des profs locaux, sénégalais. Le niveau n'était pas super. Euh... Et ça a fonctionné quelques années comme ça, pas longtemps. Et après, le FMI, le Fonds monétaire international, qui a fait un audit sur le Sénégal, avait ciblé l'école de Dakar comme quelque chose qui ne servait à rien, vu qu'ils dépensaient de l'argent pour les Marocains. Donc, ils ont demandé au président de la république du Sénégal, qui était Abdou Diouf, de fermer l'école. » Source : Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

⁵¹⁵ Voir particulièrement les numéros du 21 décembre 1977, du 15 février 1978, du 20 mai 1978, du 31 mai 1978, 15 novembre 1978, et du 14 mars 1979.

⁵¹⁶ « Note à Monsieur Brunot de Rouvre, chef du service des actions internationales », écrite par Francis Chassel (Administrateur civil chargé de la sous-direction de l'enseignement et de la recherche au sein de la Direction de l'Architecture au Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie), Paris, 24 mars 1979. Archives conservées au ministère de la Culture.

doivent justifier des titres ou diplômes énumérés au deuxième alinéa de l'article 4 du présent décret. Ils sont autorisés à entreprendre des études d'architecture et répartis entre les différents établissements par décision du ministre chargé de la culture sur proposition d'une commission dont la composition est fixée par arrêté ministériel.

Cette réforme fut controversée pour différentes raisons, principalement celle de l'introduction d'un *numerus clausus*, et sans doute moins vis-à-vis des restrictions et des contraintes imposées aux étudiants étrangers. Mais, finalement, en ce qui concerne le taux d'étudiants étrangers, l'article 5 fut assez peu respecté. En décembre 1981, le *Rapport fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi portant validation d'inscriptions d'étudiants en seconde année des unités pédagogiques d'architecture* par le sénateur Michel Miroudot, consacré aux étudiants figurant hors du quota fixé pour l'entrée en deuxième année malgré des aptitudes à poursuivre leurs études, précisait que le quota était fixé à 350 étudiants étrangers en 1980, mais « cette limitation n'ayant pas été respectée, 407 étudiants étrangers étaient inscrits au 15 octobre 1981, soit 57 de plus que le quota »⁵¹⁷.

De manière générale, dans les années 1960, à la suite des mouvements d'indépendance et simultanément au développement des universités locales et nationales, les pays africains envoyèrent nombre de jeunes dans les universités occidentales (et françaises particulièrement) pour qu'y soient formés leurs futurs cadres et fonctionnaires, dans l'objectif de parvenir au remplacement des assistants techniques français envoyés dans le cadre de l'aide au développement de la Coopération de substitution supposée provisoire. Ceci était notamment permis par le fait que, dans les années 1960, « l'inscription dans une université française, qui n'est soumise qu'à la seule attestation de diplôme, donne droit à l'obtention d'une carte de séjour temporaire renouvelable »⁵¹⁸. Mais, à l'image de ce qui se faisait dans les UP, cette politique d'ouverture de l'enseignement supérieur français aux étudiants étrangers changea considérablement au cours des années 1970 - après notamment le choc pétrolier de 1973 - en raison de l'augmentation exponentielle de leur nombre, proportionnellement plus importante que l'importante augmentation des effectifs étudiants totaux dans l'enseignement supérieur (ils étaient 26 000 étudiants étrangers en France en 1964 et 108 000 en 1978), engendrant la crainte d'une diminution de l'excellence de l'enseignement supérieur. A la suite du rapport Dischamps⁵¹⁹ de 1974 préconisant une plus grande sélectivité et de donner la

⁵¹⁷ Michel Miroudot, *Rapport fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi portant validation d'inscriptions d'étudiants en seconde année des unités pédagogiques d'architecture*, n°106, première session ordinaire de 1981-1982, p. 7.

En Ligne : https://www.senat.fr/rap/1981-1982/i1981_1982_0106.pdf

⁵¹⁸ Victor Borgogno et Jocelyne Streiff-Fénart, « L'accueil des étudiants étrangers en France : politiques et enjeux actuels », *Cahiers de l'URMIS*, n°5 « Les politiques de l'immigration », 1999, p. 78.

En ligne : <https://core.ac.uk/download/pdf/224275537.pdf>

⁵¹⁹ Rapport sur les Relations extérieures et l'accueil des étudiants étrangers présenté par Jean-Claude Dischamps au nom de la Commission des relations extérieures à la Conférence des Présidents d'Université en 1974.

priorité aux étudiants en provenance de la Communauté économique européenne (CEE) et des pays industriels avec lesquels il était possible d'obtenir la « réciprocité des avantages », la circulaire Bonnet en décembre 1977 et le décret Imbert deux ans plus tard (n°79-1214, décembre 1979)⁵²⁰ mirent en place de nouvelles règles de régulation du nombre d'étudiants étrangers en France. La première imposait notamment le retour au pays à la fin des études, et le second imposait aux étudiants étrangers de « justifier d'une connaissance suffisante de la langue française sur la base d'épreuves organisées par les services culturels français » (art. 1^{er}) et créait une commission nationale tripartite entre les ministères des Affaires étrangères, de la Coopération et des Universités pour vérifier les dossiers d'inscription et répartir les étudiants étrangers sur l'ensemble de la carte française des universités. L'année suivante, en avril 1980, la circulaire Bonnet, reprise et augmentée, relative à l'admission en France des étudiants étrangers imposait aux étudiants originaires d'un autre pays que ceux de la CEE, d'Algérie, du Maroc ou d'un pays d'Afrique francophone disposant d'une bourse du gouvernement français, l'obtention d'un visa de long séjour qui était assujéti à la présentation « d'une attestation de préinscription, d'un certificat de contrôle médical [...], d'une attestation de ressources » équivalant à 13 500 francs minimum. Outre le double objectif d'éviter que les « universités [...] soient des dépotoirs » et que les « étudiants étrangers [...] prennent des emplois aux jeunes Français » comme l'avaient déclaré le 14 mai 1980 respectivement le premier ministre Raymond Barre à l'Assemblée nationale et le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet devant le conseil du Parti Républicain, l'ambition était également géopolitique puisque ces étudiants étaient souvent considérés, aussi bien par la France que par leurs pays d'origines, comme des « agitateurs » ou des « mal pensants » : le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet déclarait en mai 1980 que « beaucoup des chefs d'Etats étrangers souhaitent que leurs étudiants ne viennent pas attraper la vérole politique en France »⁵²¹ - à l'image de certains hommes politiques anticolonialistes qui étaient tout de même passés par le quartier Latin dans les années 1920 (Léopold Senghor, Hô-Chi-Minh, Zhou Enlai, etc.)⁵²². Étudiants français et étrangers manifestèrent alors contre ce qu'ils considéraient comme « un décret et une circulaire racistes »⁵²³ en ce mois de mai 1980.

Avec l'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981, la politique menée à l'encontre des étudiants étrangers fut, selon Victor Borgogno et Jocelyne Streiff-Fénart, ambiguë : suppression de la

⁵²⁰ Décret relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel, 1979.

⁵²¹ « Universités. La vérole, c'est le racisme », *Droit et liberté*, n°392, juin 1980, p. 12-14.

En Ligne : https://www.mrap.fr/mediawiki/images/1/12/Dl80_392opt.pdf

⁵²² Michael Goebel, *Paris, Capitale du tiers-monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte, 2017.

⁵²³ Voir le numéro « Universités. La vérole, c'est le racisme », *Droit et liberté*, n°392, juin 1980.

commission tripartite mais interdiction de travailler durant la première année d'études⁵²⁴ et, surtout, promulgation en 1986 - à la faveur de la première cohabitation - de la première « Loi Pasqua » relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, qui fut modifiée mais non abrogée lorsque la Gauche remporta les législatives en 1988. Dans les écoles d'architecture, la réforme Duport confirma les orientations déjà prises et durcit également les conditions d'entrée des étudiants étrangers. Ainsi, l'article 8 de l'arrêté du 30 mai 1984, portant sur les modalités d'inscription des étudiants dans les écoles d'architecture, annonçait que :

Les ressortissants de nationalité étrangère, candidats à une première inscription dans une école d'architecture, adressent une demande d'admission au ministre chargé de l'architecture avant le 30 avril précédant l'année pour laquelle l'inscription est sollicitée.

La demande doit mentionner deux écoles dont une au moins est située en province, et comporter un certificat de connaissance de la langue française délivré par un organisme officiel français.

Le ministre chargé de l'architecture autorise l'inscription du candidat dans l'une des deux écoles d'architecture choisies ou, à défaut et compte tenu des capacités d'accueil des établissements, dans une troisième école d'architecture.

Outre le « certificat de connaissance de la langue française » exigé depuis 1977, les étudiants étrangers perdirent en 1984 le libre choix total de leur future école, alors que « les étudiants français candidats à une première inscription dans une école d'architecture ont le libre choix de leur établissement » (art. 6) – hormis pour les écoles parisiennes soumises à quelques conditions géographiques. La règle du quotas de 10% ne fut néanmoins pas renouvelée, puisque le *numerus clausus* avait été supprimé dès 1982. Enfin, au cours des années 1990, les différents lois et décrets promulgués par le gouvernement français continuèrent d'accentuer la distinction déjà amorcée entre les étudiants étrangers venant d'un pays du Nord, suivant une logique de marché et de compétitivité, et les étudiants étrangers venant d'un pays du Sud, représentant un « risque migratoire ». A l'intérieur de cette catégorie, s'opérait désormais aussi une autre distinction entre les pays émergents (les « dragons asiatiques » principalement) et les pays peu « développés » appartenant au traditionnel « pré-carré » de la France. Cette série de mesures à partir de la fin des années 1970 avait également pour objectif de maintenir l'excellence de l'Université française puisque les étudiants étrangers venaient en masse en France sans une sélection suffisante selon les autorités, alors que durant les années 1960, seuls quelques étudiants privilégiés et issus de la

⁵²⁴ Victor Borgogno et Jocelyne Streiff-Fénart, *Art. cit.*, 1999.

Jean-François Tribillon soulignait dans l'entretien qu'il nous accorda les difficultés qu'entraînait l'obligation d'un travail « alimentaire » chez les étudiants étrangers non-boursiers : « Le problème est qu'ils ont travaillé pour survivre. Ils n'avaient plus de bourses... ils étaient crevés, ils fréquentaient l'école mais des fois c'étaient des vrais zombies. Ils avaient passé la nuit à être veilleur de nuit. Et ils venaient le matin... Des fois, ils étaient même mariés. Non, ça a été très dur pour eux, très dur. »

bourgeoisie étaient envoyés en France pour recevoir une éducation qui leur permettraient par la suite d'occuper de hautes fonctions dans leur pays afin d'opérer le remplacement de la coopération de substitution supposée provisoire.

Si Gustave Massiah estimait « qu'à UP 6 c'étaient plus des réfugiés »⁵²⁵, Jean-Paul Flamand se souvenait aujourd'hui avec humour de « ces deux sœurs [iraniennes] en manteau de fourrure à l'école des Beaux-arts qui ne foutaient rien »⁵²⁶. Il faut dire qu'à partir de la fin des années 1970 les bourses attribuées par la France diminuèrent corolairement à la politique de sélectivité chez les étudiants étrangers – et il en était de même pour les bourses attribuées par les pays d'origine des étudiants, en raison des ajustements structurels que subissaient ces pays et d'une volonté de nationalisation des cadres –, ce qui favorisa la venue d'étudiants issus de classes plutôt aisées. Mais ceux-ci étaient toujours soumis à un fort contrôle, même une fois sur le territoire français. Dans les suites du système colonial, une grande partie des étudiants originaires des anciennes colonies était gérée par l'Office des étudiants d'outre-mer (OEOM), créé en 1955 pour faire notamment contre-poids à l'influence de la FEANF. L'OEOM devint, dès 1962, l'Office de coopération et d'accueil universitaire (OCAU), qui est régulièrement décrit comme « le moyen de contrôle du gouvernement français sur ces étudiants (trop) politisés »⁵²⁷ puisque les gouvernements du « pré-carré » français étaient dans l'obligation de signer des conventions avec l'OCAU pour l'accueil de leurs étudiants⁵²⁸, alors que le gouvernement français ne finançait qu'un quart des boursiers gérés par cet Office. Ainsi, à titre d'exemple, en 1973-74 à l'UP de Nantes, sur 56 étudiants étrangers, il y avait 7 étudiants gérés par l'OCAU dont 6 ayant une bourse du gouvernement français, et 43 étudiants qui n'étaient pas du ressort de l'OCAU, dont 6 boursiers du gouvernement français et 33 ayant une bourse de leur propre gouvernement⁵²⁹. Les boursiers du gouvernement français étaient par ailleurs soumis à un « contrôle des études de premier semestre du Boursier étranger du Gouvernement Français ».

⁵²⁵ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁵²⁶ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

⁵²⁷ Fabienne Guimont, « Les étudiants africains en France et leur organisation. La FEANF (19650-1965) », dans Michel Sot (dir.), *Op. cit.*, 2002, p. 122.

⁵²⁸ Durant les années 1970, l'OCAU s'occupait donc des étudiants ressortissants du Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute Volta, Madagascar, Mali, île Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre et des territoires d'outre-mer (Comores, Nouvelle Calédonie, Nouvelles Hébrides, Polynésie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna).

⁵²⁹ Dossiers statistiques sur les effectifs étudiants à l'école de Nantes. Archives départementales de Loire-Atlantique : 1880 W 90.

Les étudiants non-occidentaux dans les UP : les Africains en tête et positionnement en troisième cycle

En regardant dans le détail des données statistiques compilées par le ministère de tutelle, l'UP n°6 fut toujours celle qui accueillit le nombre le plus important d'étudiants étrangers (en moyenne 529.4 étudiants), suivie par l'UP n°1 (en moyenne 215.15 étudiants) puis l'UP n°5 (en moyenne 110.15 étudiants). Toutefois, l'UP n°6 était aussi l'école qui disposait du plus grand effectif total, et proportionnellement, elle ne fut pas chaque année l'école qui eut le pourcentage le plus important d'étudiants étrangers en son sein, même si dans la globalité des trois décennies qui nous intéressent, elle eut bien le pourcentage moyen le plus élevé d'étudiants étrangers (26.51% entre 1972 et 1998), suivie de près par l'UP n°5 (23.57% entre 1972 et 1998), puis par l'UP n°1 (18.76% entre 1972 et 1998). En dehors de ces trois UP qui ressortent, et où des enseignements sur les « pays en voie de développement » étaient proposés, les étudiants étrangers furent davantage nombreux dans les écoles « conservatrices » telles l'UP n°2 et l'UP n°4, ou à Grenoble et à Strasbourg.

A partir des données statistiques conservées de nos jours au ministère de la Culture⁵³⁰, nous ne pouvons que dresser un tableau partiel des nationalités de ces étudiants étrangers. Concernant les années 1970, nous ne disposons pas des données globales à toutes les UP, mais nous pouvons émettre l'hypothèse, à partir de quelques cas précis, que les étudiants originaires d'Afrique étaient les plus nombreux, avec toutefois une part importante d'étudiants venus du Proche et Moyen-Orient durant cette décennie : en 1973-74, sur les 2127 étudiants étrangers qui étudiaient dans les UP, 36% étaient originaires d'Afrique dont 30.8% d'Afrique du Nord, 16.7% du Proche et Moyen-Orient et 14.5% de Grèce. Plus particulièrement, entre 1972 et 1974, les UP parisiennes accueillaient 849 étudiants d'Afrique du Nord, 720 étudiants issus du Proche et Moyen-Orient, et 186 étudiants originaires d'un autre pays d'Afrique – ce qui poussait sans doute Gustave Massiah, ancien enseignant à l'UP n°6, à dire que cette dernière était « une école des pays du Sud »⁵³¹. Ces données sont à relativiser au cas par cas, car si à Nantes les proportions des origines géographiques des étudiants étrangers semblent correspondre à la tendance générale des UP – avec les étudiants africains représentant toujours plus de la moitié des étudiants étrangers, et les étudiants originaires

⁵³⁰ Les informations relatives à la nationalité des étudiants étrangers durant les années 1970 et 1980 demeurent partielles au sein des données statistiques conservées au ministère de la Culture : d'une part, la récolte de ses données n'a pas été systématique, d'autre part de nombreux étudiants dont la nationalité était inconnue ont été classés dans une rubrique « divers ».

⁵³¹ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

du Proche et Moyen-Orient arrivant en deuxième position dans le milieu des années 1970 -, il n'en était pas de même de l'UP de Strasbourg par exemple⁵³².

Ce fut seulement à partir de l'année 1991-92 que le ministère de tutelle des UP récolta systématiquement les informations sur les origines géographiques des étudiants, les classant non par pays mais par continent : l'Europe, en faisant la distinction entre la Communauté économique européenne et l'Europe de l'Est ; l'Afrique, avec une mention particulière pour le Maghreb ; l'Asie ; l'Amérique du Nord ; l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud ensemble, et enfin l'Océanie. Il apparaît alors que durant cette décennie, la majorité des étudiants étrangers étaient originaires d'un pays d'Afrique, avec une part importante provenant d'Afrique du Nord (principalement du Maroc). Entre 1991 et 1998, plus de 47% des étudiants étrangers présents dans les Écoles d'architecture venaient d'Afrique, dont 30.5% d'Afrique du Nord. Ils étaient seulement 25.8% en moyenne, à ces mêmes dates, à venir d'Europe, dont 17.9% d'un pays de l'Union européenne (UE). Et, entre 1985 et 1997, parmi les diplômés DPLG étrangers, il y avait 421 étudiants originaires d'un pays d'Afrique du Nord, 277 étudiants originaires d'un autre pays d'Afrique, et 234 étudiants issus d'un pays de la CEE-UE. Seulement, de même qu'à l'Université, si le nombre d'étudiants européens demeurait moins important que celui des étudiants africains, le premier augmentait tandis que le second diminuait à la faveur d'un recentrage européen de la politique internationale française en matière d'enseignement supérieur favorisé par la création du programme Erasmus en 1987. Ainsi, dans les écoles d'architecture, ils étaient 21.5% d'étudiants étrangers à venir d'un pays européen en 1991-92 (dont 14.9% de la CEE) et déjà 29.8% six ans plus tard en 1997-98 (dont 19.7% de la CEE), tandis qu'inversement, ils étaient 49.7% à venir d'Afrique en 1991-92 et plus que 42.5% en 1997-98. Ceci était le fruit du long processus politique amorcé dès le milieu des années 1970.

Outre les relations « privilégiées » entretenues par la France avec ses anciennes colonies – et particulièrement son « pré-carré » africain -, la présence importante de ces étudiants peut aussi s'expliquer par la fuite des jeunes à la suite des coups d'Etat et des « révolutions » qui agitaient certains pays non-occidentaux, notamment au Proche et Moyen-Orient dans les années 1970, à l'image de la prise de pouvoir de Hafez el-Assad en Syrie ou de la révolution iranienne... même si avant 1979, les iraniens venaient déjà en nombre dans les UP, car selon Flamand, « c'était très à la

⁵³² A Strasbourg, en 1978-79, il y avait 54 étudiants du Proche et Moyen-Orient, 8 étudiants d'Afrique du Nord et 7 étudiants d'un autre pays africain et 17 d'Europe : le nombre d'étudiants issus du Proche et Moyen-Orient représentait donc plus de la moitié des étudiants étrangers (56.8%), tandis que les étudiants européens étaient plus nombreux (18.9%) que les étudiants d'Afrique (15.8%). L'année suivante, les proportions étaient plus ou moins les mêmes, avec toutefois une augmentation du nombre d'étudiants africains (23.3%), simultanément à une diminution du nombre d'étudiants européens (15%) qui devenaient minoritaires : 45 du Proche et Moyen-Orient, 12 du Maghreb, 8 d'Afrique subsaharienne et 12 d'Europe. Enfin, à Nantes, entre 1971 et 1974, il y eut 6 étudiants du Proche et Moyen-Orient, 38 du Maghreb et 28 d'Afrique subsaharienne ; alors qu'en 1978-79, il y avait 21 étudiants du Proche et Moyen-Orient, 44 d'Afrique du Nord et 22 d'un autre pays d'Afrique.

mode dans la haute bourgeoisie iranienne »⁵³³ puisque Farah Pahlavi, épouse du dernier Shah d'Iran Mohammad Reza Pahlavi, avait étudié à l'École spéciale d'architecture de Paris dans les années 1950. Si nous pensons que le nombre d'étudiants originaires du Proche et Moyen-Orient dans les écoles françaises diminua dans les décennies 1980 et 1990 - de même que ceux originaires d'Afrique, bien que moins drastiquement – en raison du développement des établissements d'enseignement de l'architecture dans ces pays et de l'envoi d'étudiants vers d'autres régions du monde « nettement plus accueillantes » (les pays du bloc de l'Est⁵³⁴ mais aussi en Allemagne, aux Pays-Bas ou aux « Etats-Unis, où la pression des Noirs américains est forte, qui sont aujourd'hui massivement demandeurs de cerveaux africains »⁵³⁵), il serait difficile d'en juger objectivement puisque les données statistiques compilées par le ministère de tutelle dans les années 1990 ne font étrangement pas état des étudiants originaires du Proche et du Moyen-Orient. Cette catégorie géographique ayant été supprimée des questionnaires du ministère, les étudiants en provenance de cette région du monde furent sans doute incorporés parmi les étudiants d'Europe, d'Afrique ou d'Asie selon leur pays d'origine – car il ne disparurent évidemment pas totalement des écoles françaises. Ainsi, Philippe Panerai mettait en avant la présence importante de Libanais dans son atelier consacré à la ville du Caire durant les années 1990 : « Après, nous avons eu beaucoup plus de libanais car c'était le moment où le Liban a commencé à être en guerre, et Rafiq Hariri - qui était premier ministre - a inondé les étudiants libanais de bourses afin qu'ils aillent faire des études à l'étranger plutôt que de se tirer dessus dans les rues de Beyrouth. C'était très impressionnant »⁵³⁶. Mais, les étudiants étrangers participaient-ils forcément, ou majoritairement, aux ateliers dédiés aux pays non-occidentaux comme le laissent penser les enseignants ?

Si les enseignants de notre corpus mettaient globalement tous en avant la forte présence d'étudiants étrangers dans leurs cours (« il faut insister sur le rôle des étudiants dans cette affaire » disait Annie-Claire Panzani), nous ne disposons toutefois pas de chiffres pour en attester, hormis pour les formations post-diplômes dans les années 1990. Durant cette décennie, après que le CEEA « Villes orientales » fut divisé en deux formations distinctes en 1987, le CEEA « Villes orientales. Maghreb et Proche-Orient » accueillait dans la première moitié de la décennie environ neuf fois plus d'étudiants étrangers en première inscription que d'étudiants français, et dans la deuxième

⁵³³ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

⁵³⁴ Monique de Saint Martin, Grazia Scarfo Ghellab et Kamal Mellakh (dir.), *Etudier à l'Est. Expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala/FMSH, 2015.

Cet ouvrage est un des résultats du programme de recherche « Etudiants et élites africaines formés dans les pays de l'ex-bloc soviétique » (ELITAF) au sein du réseau interdisciplinaire Afrique Monde (RIAM).

⁵³⁵ Catherine Vidrovitch-Coquery, « Colonisation, coopération, partenariat », dans Michel Sot (dir.), *Op. cit.*, 2002, p. 47.

⁵³⁶ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

moitié de la décennie environ trois fois plus. En revanche, l'écart était moins important au sein du CEAA « Villes orientales. Métropoles d'Asie Pacifique », même si le nombre d'étudiants étrangers en première inscription était toujours plus élevé que celui des étudiants français. De même, le CEAA « Habitat Tiers-Monde » de Marseille accueillait, jusqu'à sa fermeture à la rentrée 1995-96, entre deux à trois fois plus d'étudiants étrangers en première inscription que d'étudiants français. Plus précisément, entre la création de ce CEAA en 1984 et sa fermeture, il y eut parmi les 227 étudiants qui constituèrent les 11 promotions : 96 étudiants provenant de la CEE (dont la France), 83 étudiants d'Afrique (dont 40 d'Afrique du Nord), 10 du Moyen-Orient, 23 d'Amérique Latine, 8 d'Asie (et 6 d'Europe de l'Est, 1 Canadien)⁵³⁷. Parmi ces 227 étudiants seulement 109 obtinrent leur post-diplôme : 37 d'entre eux étaient originaires de France, 2 de la CEE, 14 d'Afrique du Nord, 24 d'Afrique noire, 14 d'Amérique Latine, 7 du Moyen-Orient, 3 d'Asie⁵³⁸. Mais était-ce réellement l'intérêt que portaient ces CEAA aux zones non-occidentales qui favorisa la forte présence d'étudiants étrangers en leur sein ? Il serait difficile d'en juger, car ils furent également nombreux dans d'autres formations post-diplômes, notamment celles ayant une spécialité technique, comme le CEAA « Acoustique architecturale et urbaine » de l'UP n°5, le CEAA « Architecture parasismique » et le CEAA « Architecture, ambiances, énergies » de l'UP de Marseille, et le DEA « Ambiances architecturales et urbaines » mené conjointement par les UP de Nantes et de Grenoble, dans lesquels les étudiants étrangers étaient jusqu'en 1995 toujours plus nombreux en première année que les étudiants français (de 1.5 à 20 fois plus). De manière générale, au cours des années 1990, dans l'enseignement supérieur français, le nombre d'étudiants étrangers diminua dans les premier et deuxième cycles pour se concentrer dans les formations de spécialisation de troisième cycle ou en doctorat. Nous pouvons penser, aux dires des enseignants, qu'il en fut de même dans les écoles d'architecture. Mais si les formations que nous étudions semblent avoir été des cibles privilégiées pour les étudiants étrangers, majoritairement originaires de pays non-occidentaux, d'autres formations post-diplômes le furent aussi. Ainsi, l'adaptation d'un enseignement aux enjeux spécifiques des pays dits « en développement » étaient sans aucun doute une gageure pour les enseignants, et un atout pour les étudiants, mais tous les étudiants étrangers ne réduisaient pas les enjeux présents dans leur pays aux seules questions du développement, ou à des spécificités

⁵³⁷ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation présenté par l'École d'architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », Marseille, le 24 avril 1995. Archives de l'ENSA Marseille : CHD 13.

⁵³⁸ Soulignons que le taux de réussite est plus élevé chez les étudiants extra-européens : seulement 40.6% chez les étudiants de la CEE (39 diplômés sur 96), mais 45.8% chez les africains (38 diplômés sur 83), 61% chez les latino-américains (14 diplômés sur 23) et 70% chez les moyen-orientaux (7 diplômés sur 10).

propres, au risque d'une forme d'essentialisme, et ils ainsi suivirent des formations spécialisées dans d'autres domaines de l'architecture et de l'urbanisme.

Chapitre 3.2.

Construire un enseignement « adapté » aux étudiants ?

Dépasser l'exportation de modèles occidentaux par la formation

La coopération du substitution, imaginée dans les années 1960 pour pallier une pénurie de fonctionnaires et de techniciens dans les nouveaux Etats-nations, ne tarda pas à faire l'objet de critiques puisque cette politique d' « aide au développement » – financière, technique et humaine - « reconnue comme provisoire par la France et les états d'accueil »⁵³⁹ perdurait sans qu'il n'y ait « à terme, mais impérativement, une prise en charge par les nationaux »⁵⁴⁰, parce qu'elle était peu efficiente dans le domaine de la formation et favorisait davantage l'exportation de modèles exogènes occidentaux, en vue d'une acculturation des populations et du maintien de l'hégémonie française, selon les conclusions du rapport d'Alain Vivien en 1982⁵⁴¹.

Dans la perspective de la rénovation de la politique de Coopération engagée par Jean-Pierre Cot au début du premier mandat de François Mitterrand par un processus de « décolonisation » et d' « assainissement » de son ministère, un rapport sur « La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde » fut commandé en avril 1982 au géographe Michel Coquery⁵⁴² (fig. 56). Dans ce rapport – commandé à des universitaires et non à des enseignants des UP, montrant bien la difficulté de ceux-ci à émerger sur le devant de la scène scientifique -, les auteurs s'appuyaient sur les principes de la nouvelle politique vis-à-vis du « Tiers-Monde » : la « solidarité active » et la « responsabilité effective » afin de favoriser un développement autocentré, c'est-à-dire « moins de coopération de substitution, plus de coopération sur projets »⁵⁴³. L'urbanisation était alors envisagée non pas comme un secteur à part entière mais comme devant participer à la valorisation des objectifs principaux : l'autosuffisance alimentaire, la satisfaction des besoins élémentaires (santé, infrastructure, formation), l'énergie et l'industrialisation adaptée. Un domaine qu'il faudrait néanmoins revaloriser puisqu'entre 1969 et 1982, le champ architectural et

⁵³⁹ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1982, p. 11.

⁵⁴⁰ Alain Vivien, *Ibid.*, 1982, p. 11.

⁵⁴¹ Alain Vivien, *Ibid.*, 1982.

⁵⁴² Michel Coquery (dir.), *La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde*, rapport à monsieur le ministre délégué chargé de la coopération et du développement, mai 1983.

⁵⁴³ Emile Le Bris, entretien avec Michel Coquery, « La coopération française face aux problèmes posés par l'urbanisation des pays du Tiers Monde », n.d., p. 140.

urbain représentait moins de 4% du budget du FAC. Comme beaucoup, les auteurs faisaient également le « constat enregistré de l'inadéquation de modèles de développement le plus souvent fondés sur l'imitation passive de l'Occident et l'exportation de matières premières, [et que] l'affirmation de ces [nouveaux] principes directeurs exprime la volonté de privilégier des modes de développement moins dépendants des aléas du monde extérieur, donnant au contraire la priorité à l'expansion des marchés internes, à la constitution de structures de production adaptées à ces marchés, à l'utilisation de technologies appropriées, au renforcement des capacités de gestion et d'évaluation des actions de développement. »⁵⁴⁴. Ainsi, la coopération dans le champ urbain et architectural, telle qu'elle était menée jusqu'à présent était décrite par les auteurs de ce rapport comme « fort consommatrice d'experts-avions et de frais généraux », parachutant de lourdes études urbaines inefficaces et dépassées à peine leur rédaction finie, avec des connaissances insuffisantes sur les savoir-faire locaux, privilégiant des techniques peu onéreuses et inadaptées, et peu efficaces face à l'inquiétante urbanisation des villes du « Tiers-Monde » puisque, de 1950 à 1980, la population urbaine dans ces régions du monde avait été multipliée par 3.5 avec plus de 550 millions de nouveaux citadins :

La ville du plus grand nombre, qui se déploie de façon forcenée sans programmes ni aides véritables, ville de toutes les précarités, de toutes les explosions possibles, qui invente au jour le jour de nouveaux modes de vivre, de survivre, d'habiter, n'est-elle pas, en définitive, la vraie ville de demain ?⁵⁴⁵

A quelques exceptions près de cellules et des missions d'urbanisme implantées localement⁵⁴⁶, les opérations-pilotes ou les plans d'urbanisme réalisés auraient été de relatifs échecs puisqu'ils n'auraient pas donné lieu à une réinterprétation locale productive et autonome, en raison d'une coopération trop normative selon les auteurs :

Ce ne sont pas quelques opérations-pilotes, réalisées ici ou là au cours des vingt dernières années, qui modifient sensiblement ce contexte. On a postulé, ou parfois cru de bonne foi, côté français, que leur exemplarité aurait un effet d'entraînement. Certaines opérations furent certes, en elles-mêmes, assez

⁵⁴⁴ Michel Coquery (dir.), *Op. cit.*, mai 1983, p. 1.

⁵⁴⁵ Michel Coquery (dir.), *Ibid.*, mai 1983, p. 3.

⁵⁴⁶ « Peut-on dire qu'avec les cellules et missions d'urbanisme, mises en place au cours de la même période, on se soit engagé dans un type de coopération de nature différente ? Oui, sans aucun doute, dans la mesure où ces cellules ont, pour la plupart, correspondu à un véritable ancrage (notamment institutionnel) dans le milieu local de référence et où elles se sont inscrites dans une durée suffisante pour que leur action et leur suivi instaurent une responsabilité réciproque. En effet, et c'est là l'essentiel, elles ont reposé et reposent sur la conception d'un dispositif d'assistance technique qui non seulement associe des collaborateurs locaux (en participant en principe à leur formation), mais a pour objectif annoncé (et dans quelques cas déjà réalisé) de passer la main au pays partenaire dès que sont remplies les conditions d'un bon fonctionnement, sans exclure le maintien d'une assistance technique. En ce sens, il y a donc une différence sensible tant avec la politique des études lourdes parachutées, puisqu' y a pilotage commun et assistance technique durable dotée d'un support logistique, qu'avec la politique de saupoudrage à la demande de coopérants techniques dont beaucoup n'exercent en réalité que des fonctions de substitution, dans un contexte d'isolement qu'ils sont souvent les premiers à déplorer. » Source : Michel Coquery (dir.), *Ibid.*, mai 1983, p.18.

réussies (en matière d'habitat ou d'équipements urbains), et purent satisfaire l'amour propre de leurs promoteurs, tout en donnant lieu à quelques articles dans telle revue d'architecture ou d'urbanisme. Mais elles furent, d'abord considérées comme « cadeau » par le pays bénéficiaire (ne l'étaient-elles pas en réalité ?) et l'on ne connaît pas encore de cas de répétitivité autonome. Comme pour la politique de logement dit "social", sur laquelle se greffaient parfois de telles opérations, tout s'est arrêté lorsque l'aide a cessé, et l'on peut seulement constater qu'une fois de plus, ce sont les catégories sociales les moins défavorisées qui, d'entrée de jeu ou par la suite, se sont approprié ces opérations.⁵⁴⁷

Michel Coquery et son équipe prônaient alors pour un « schéma-programme d'aménagement pour le développement » mettant en avant une synergie intersectorielle car « la brutalité ou la sophistication (au reste coûteuse) de plans d'urbanisme dressés à coup d'experts-avions (parfois compétents, parfois pressés) et qui resteront le plus souvent dans les tiroirs, doivent faire place à une maïeutique appropriée des forces et des moyens (y compris techniques) appelés à prendre en charge le pilotage effectif de l'aventure urbaine à venir »⁵⁴⁸.

C'était sans doute à escient que Michel Coquery, Annick Osmont – tous deux enseignants à l'Institut français d'urbanisme (IFU) – et les autres auteurs utilisaient les termes « maïeutique », « technologies appropriées », ou encore de l' « inadéquation des modèles », car ils estimaient qu'il fallait se concentrer sur la formation pour pallier ce problème. Sinon, « l'on risque bien de voir partir Outre-Mer nombre de jeunes et de reconvertis à la recherche d'un emploi, dans des secteurs professionnels très divers, qui n'auront même pas l'optique, même déformée ou repliée, de certains techniciens dont le cas était évoqué plus haut. Ils pourront partir dans une optique purement 'marchande', ou au contraire dans une optique généreuse, mais sans être le moins du monde préparés aux réalités et aux problèmes qui les attendent, bref sans compétence »⁵⁴⁹. Et, ils brosaient un portrait peu élogieux de l'offre de formation existante :

Le potentiel français en la matière, malgré les qualités ou spécificités de tels ou tels établissements et filières, est émietté et mal utilisé. L'offre de formation, comparée à ce qui se fait dans d'autres pays, est insuffisante, notamment en ce qu'elle privilégie les formations initiales au détriment des post-formations spécialisées. Vue de l'étranger, elle est peu lisible et insuffisamment ouverte aux problèmes du développement ; elle est en effet surtout conçue en fonction de débouchés dans l'hexagone, alors même qu'elle accueille de nombreux étudiants en provenance des pays du Tiers Monde et qu'une partie des étudiants français seront appelés à travailler dans ces pays. [...] ⁵⁵⁰

⁵⁴⁷ Michel Coquery (dir.), *Ibid*, mai 1983, p. 20.

⁵⁴⁸ Michel Coquery (dir.), *Ibid*, mai 1983, p. 38.

⁵⁴⁹ Michel Coquery (dir.), *Ibid*, mai 1983, p. 50.

⁵⁵⁰ Michel Coquery (dir.), *Ibid*, mai 1983, p. 67.

Ils s'interrogeaient alors sur le contenu que devraient avoir de telles formations, questionnant les critères qui feraient qu'elles seraient « adaptées » ou non à leur public (si tant est qu'il n'y en avait qu'un seul du même type) et aux enjeux des villes du « Tiers-Monde » (si tant est qu'ils furent bien définis par les bonnes personnes) :

La notion même d'inadaptation fait toutefois problème. Que peuvent signifier des cursus 'adaptés' ? Adaptés à quoi, à quelles demandes, à quels besoins ? Identifiés par qui, dans quels contextes et par référence à quelles données ? Ne risquent-ils pas, alors même qu'ils seraient ainsi 'adaptés', de n'ouvrir que sur des recettes rapidement caduques et dépassées ? Et à supposer qu'on ait déterminé des formes adéquates d'adaptation est-il pensable qu'une filière de formation, ainsi définie, se déroule entièrement en France ? N'y a-t-il pas lieu d'organiser plus systématiquement des 'cursus alternés' ? [...] Par ailleurs, la rigidité des statuts et des institutions fait qu'en matière de formation – et à bien des égards il en va de même pour la recherche – il est difficile de pouvoir mobiliser des enseignants originaires d'autres pays, ce qui conduit à demeurer dans le cadre d'une formation et d'un dialogue franco-français. C'est d'autant plus regrettable que d'une part existent des compétences et des savoirs pertinents et prouvés, non seulement dans d'autres pays développés, mais aussi dans un nombre accru de pays du Tiers-Monde, et d'autre part parce qu'à terme, la vision 'occidentale' des problèmes urbains du Tiers-Monde sera – dans ses schèmes explicatifs, ses propositions et ses capacités de réponses – largement dépassée, bousculée par les capacités et les volontés de réponse du Tiers-Monde lui-même. Comment pouvons-nous prétendre à continuer à dire sans nous mettre à écouter ?⁵⁵¹

La même année, lorsque des enseignants de l'UP n°6 établirent un *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts* (fig. 57 et 58), ils émettaient une conclusion similaire : « Cette étude indique aussi l'inadaptation de l'enseignement tel qu'il est dispensé à l'heure actuelle aux étudiants étrangers et l'urgence de sa transformation de fond en comble. Et ceci d'autant que sur la base des relations qui se nouent entre étudiant et enseignant, le Nord peut toujours vaquer à ses occupations habituelles au Sud. L'inverse, et c'est le moins qu'on puisse dire, restant problématique. »⁵⁵² Et si, toujours en 1983, Daniel Pinson mettait davantage la faute sur les carences dans la recherche fondamentale puisque « les faiblesses méthodologiques sérieuses de la formation parcellisée et touche-à-tout des U.P. donnaient à ces travaux souvent plus le ton d'une presse politique écrite que celui d'un rapport scientifique »⁵⁵³, c'était bien la question de l'adaptation de ces enseignements qui était soulevée. Seulement, à l'image des questions

⁵⁵¹ Michel Coquery (dir.), *Ibid*, mai 1983, p. 67-69.

⁵⁵² Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, Paris, UP 6, rapport de recherche SRA, tome I et II, septembre 1983, p. 90.

⁵⁵³ Daniel Pinson, « Former des étudiants originaires du monde arabe dans une U.P. d'architecture française (Nantes) », 10 septembre 1983, n.p. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

formulées dans le rapport de Michel Coquery et de son équipe, avant de voir quels étaient les différents critères présentés par les enseignants quant à la spécificité de ces pays, il est sans aucun doute important de discuter du public étudiant auquel ces enseignements s'adressaient puisqu'ils, aux dires de nombre d'enseignants, à une réponse au souhait formulé par les étudiants étrangers eux-mêmes.

Stratégies vis-à-vis de la sélection du public étudiantin : idéologie ou nécessité ?

De manière générale, les enseignements ici étudiés avaient pour vocation de former des professionnels à travailler, dans différents domaines, dans les pays non-occidentaux. Dans le discours des enseignants, l'accent fut régulièrement mis sur les sollicitations qu'ils avaient reçues de la part de certains étudiants étrangers souhaitant recevoir un enseignement dans lequel seraient abordées des questions propres à leur pays d'origine, dans la perspective de participer à leur développement futur. Mais les étudiants qui suivirent ces enseignements n'étaient pas tous étrangers, et plus particulièrement ressortissants d'un « pays en voie de développement », ce qui correspondait par ailleurs aux ambitions de certains enseignants. S'ensuivent alors différentes positions des enseignants, où faire de nécessité vertu cachait souvent l'idéologie. Les référents d'un stage de pratique opérationnelle organisé pour quelques étudiants de l'UP de Nantes en Guadeloupe entre 1974 et 1976 affirmaient que « les étudiants seraient recrutés, par moitié, parmi les ressortissants des pays du Tiers-Monde, inscrits à l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes »⁵⁵⁴, ce qui fut plus ou moins le cas⁵⁵⁵. La répartition variable entre étudiants français et étrangers amène à se demander si les enseignants de Nantes imposèrent ce quota par idéologie en considérant ces étudiants comme les « ambassadeurs » de leurs pays, tant d'un point de vue des idées, des connaissances que de leurs pratiques futures, ou s'ils ne faisaient qu'avaliser les vœux

⁵⁵⁴ « Projet de stage en Guadeloupe », UP de Nantes, vers 1974. Archives départementales de Loire-Atlantique : 2357 W 250.

Au sujet de ces stages de pratique opérationnelle, voir : Diane Aymard, « Apprendre à projeter sur un terrain étranger ? La pratique opérationnelle en Guadeloupe », dans Pierre Rosier et Michel Watin (dir.), *Architecture en milieu tropical* [actes du colloque, 30 et 31 octobre 2019], Montpellier/Le Port, École d'architecture de La Réunion/Éditions de l'Espérou, 2020, p. 218-231.

En ligne : http://www.lareunion-archi.fr/upload/files/actes_colloque_2019.pdf

⁵⁵⁵ En 1974, six étudiants partirent en stage aux Abymes du 4 mai au 31 septembre : Jacques Beaudouin (français, étudiant en 3^e année), Mohamed Bichra (marocain), Yannick David (français), Jean-Felix Demba N'Telo (congolais, en 6^e année), Moïse Flessel (français, guadeloupéen, en 2^e année) et Marie-Eugène Héraud (français, en 6^e année). En 1975, l'expérience se poursuivit avec l'envoi de six étudiants de l'UPAN du 3 mai au 31 juillet : Kokou Paul Kaledzi (togolais, étudiant en 3^e année), Jacques Beaudouin (français, en 4^e année), Désiré Mefane Me N'dong (gabonais, en 4^e année), Issifou Boukari (togolais, en 2^e année), Moïse Flessel (guadeloupéen, en 3^e année) et Mohamed Bennani (marocain, en 2^e année). En 1976, cette fois-ci, seulement quatre étudiants partirent du 1^{er} juillet au 31 septembre : Salah Baddou (marocain, étudiant en 3^e année), Florentin Boucher (français, en 1^{ère} année), Issifou Boukari (togolais, en 3^e année) et Moïse Flessel (français, guadeloupéen, en 4^e année).

exprimés par quelques étudiants déjà pressentis pour faire ce stage⁵⁵⁶. Car le risque pouvait être grand à confondre dans un même objectif, les intentions des enseignants, les processus d'identification des étudiants et leurs intentions de projets, à la fois au sens architectural et au sens professionnel.

Toutefois, le nombre d'étudiants étrangers dans les enseignements de notre corpus fut rarement régulé selon des quotas fixés par les enseignants eux-mêmes, car tous n'étaient pas d'accord au sein d'une même équipe pédagogique quant à la priorité ou non à donner aux étudiants étrangers. Et puis, l'humeur de l'époque n'était généralement pas à l'application d'un *numerus clausus*... Ainsi, Massiah se rappelait avoir voulu que ce soit autant des étudiants français qu'étrangers qui prennent part aux enseignements sur les « pays en voie de développement » car « l'idée, c'était le mélange, la diversité et la confrontation »⁵⁵⁷. Et Flamand le rejoignait car, selon lui, « c'est la même chose. Je ne changerais pas un iota de ce que je pourrais dire aux uns ou aux autres. Si j'essaye de résumer – mais mettez des guillemets : “respectez l'architecture c'est respecter ceux pour qui on construit”. C'est ça l'objectif, alors que ça soit ici ou là, c'est kifkif »⁵⁵⁸. En revanche, Tribillon affirmait que ce qui l'« intéressait surtout [c'était] de préparer des étudiants africains, surtout, et maghrébins. Cela me semblait être l'élément essentiel » car « il y avait quand même 150 ou 200 étudiants africains donc on peut baratiner un peu sur le développement africain mais il vaudrait mieux les encadrer et les préparer »⁵⁵⁹. Son point de vue évolua quelque peu dans les années 1990, au moment où – comme plusieurs enseignements de notre corpus - il encadra avec Agnès Deboulet un enseignement qui liait la problématique du « sous-développement » dans les pays du Sud avec le « mal-développement » dans les pays du Nord, un atelier qui mêlait « les situations de pauvreté et de précarité à l'intérieur du pays avec le sous-développement » car « c'est la même sensibilisation qu'il faut faire vis-à-vis des étudiants »⁵⁶⁰. Mais, auparavant, la discrimination positive voulue par Tribillon fut, selon lui, mal comprise et considérée comme « ségrégative » :

Cela a peut-être été compris comme une ségrégation, que c'était ségrégatif comme démarche. Ce qui n'est pas faux, d'ailleurs, dans une certaine mesure. Mais vous voyez même ce problème-là n'a pas été... Bon, il n'y a pas eu une levée de boucliers mais cela n'a pas... Parce que cette école était une

⁵⁵⁶ Dans un autre contexte (les écoles d'art) et à une autre époque (de nos jours), Sophie Orlando souligne que « les étudiant·es racisé·es connaissent régulièrement une fétichisation de la différence par leurs enseignant·es, à partir d'attentes qui supposent une correspondance a priori entre parcours familial migratoire ou diasporique avec un travail plastique engagé dans des problématiques raciales ou identitaires. » Source : Sophie Orlando, « Contradiction idéologiques dans les écoles supérieures d'art en France », *Multitudes*, n°82, 2021, p.106.

⁵⁵⁷ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁵⁵⁸ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

⁵⁵⁹ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁵⁶⁰ Ibid.

école internationale. J'ai toujours dit que l'école devait trouver en elle-même ses propres forces pour s'internationaliser. Et cela n'a pas toujours été facile parce que les gens qui venaient ne venaient pas pour s'internationaliser : les gens du tiers-monde ou du Sud qui venaient, ils venaient pour s'alimenter à la « parisianité ». Il y a toujours eu un malentendu fondamental avec lequel il fallait faire. Les étudiants africains, par exemple, venaient chercher dans cette école, comme une espèce d'abeille qui venait distiller le miel parisien pour enfin pénétrer le véritable savoir de cette école.⁵⁶¹

Si son objectif était donc « préférentiellement [de plutôt] former les africains à revenir chez eux », il estimait rétrospectivement l'expérience « éprouvante » car « cela n'a pas marché » : « J'ai été un des rares à voir ce que faisait les étudiants sur le terrain et, la plupart du temps, ils se sont insérés dans le milieu professionnel national au mieux de leurs intérêts, en conservant une petite pensée émue pour le temps où ils étaient apprentis révolutionnaires à UP 6. »⁵⁶² Car, lorsque l'idéologie prend la forme d'une nécessité absolue, la relativité des résultats est sans doute plus difficile à considérer, le risque étant de ne les envisager qu'au prisme de l'échec.

Regard des enseignants sur la situation de « divorce perpétuel » des étudiants étrangers

Les conclusions mélancoliques de Tribillon font échos aux questions soulevées déjà en 1983 dans le *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts* rédigé par le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 :

Tout ce qui paraît arriéré féodal, clientélisme, concussion, réseau communautaire est vécu en contradiction directe avec la mission cannibale pour les technologies sophistiquées, les comportements cohérents, les discours « rationnels » scientifiques, idéologiques, politiques.

D'où un discours tiers-mondiste, socialiste scientifique, pro-développement autocentré mais tronqué. D'où un tragique malentendu avec les idées progressistes de gauche occidentales ignorantes des non-dits qui, intégrées dans des analyses prospectives permettraient mieux un projet de juste développement autocentré. Une fois rentré, devenu praticien de haute volée, devenu décideur, l'ex-étudiant sera repris par les structures complexes particulières de sa société dualiste faisant côtoyer officialité de la société d'Etat et « informalité » de la société civile. Quels discours tient-il ? Quelles pratiques aura-t-il ? En ce qui concerne le désir mimétique des images du progrès, l'importation du b.t.p., comment sera-t-il armé ? Face aux exportateurs commerciaux, aux intérêts à terme immédiats qui, eux ne tiennent pas de discours ? Voilà une question que doit se poser l'enseignement français.⁵⁶³

Ce bilan révèle bien l'attention particulière que suscitait une éventuelle adaptation de l'enseignement pour les étudiants originaires du « Tiers-Monde » puisque, à partir de l'analyse « des

⁵⁶¹ Ibid.

⁵⁶² Ibid.

⁵⁶³ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Op. cit.*, septembre 1983, p. 78.

mémoires que des étudiants étrangers font en France sur leur pays », il s'agissait de déterminer des « profils d'étudiants », d'interroger « plutôt un point de vue, [un] lieu d'observation que des étudiants étrangers en général », afin de réfléchir à comment « enseigner le Tiers Monde » au regard des débats existants au sein de ces enseignements. Soulignant « la situation des étudiants étrangers et du Tiers Monde [qui] est extrêmement inconfortable idéologiquement, politiquement et matériellement en France » puisqu'ils « subissent en général les courants, les modes et en particulier les tics du rapporteur » les encadrant dans le travail de mémoire et qu'« ils sont talonnés par leurs problèmes personnels et ceux de leur pays »⁵⁶⁴ dont ils étaient loin, les auteurs décelaient une forme de reconfiguration du « Moi » chez les étudiants étrangers présents dans les UP françaises : « En schématisant, on pourrait ainsi dire que l'étudiant étranger devenant autre, le mémoire consistant en quelque sorte à écrire sur l'autre (l'autre espace de là-bas, « l'autre » habitant l'espace là-bas) ; alors, le mémoire devient : en étant déjà autre (l'étudiant) écrire sur l'autre (l'espace du pays étranger) à travers un autre (l'enseignant). »⁵⁶⁵ Souhaitant à la fois « donner un passé au pays » et « programmer l'avenir », ces étudiants auraient entretenu un rapport ambivalent à l'histoire de leur pays, qui se retrouverait d'un point de vue épistémologique dans les méthodes d'analyse employées : « L'histoire telle qu'elle a été réécrite par le colonialisme a porté ses fruits : on a l'impression que l'étudiant du Tiers-Monde considère son histoire comme un vide à combler, mais aussi comme une démonstration que son peuple ou son pays existaient avant [...] »⁵⁶⁶, d'où l'acceptation d'une définition de la modernité par mimétisme et la considération de la tradition comme « une mission mythique de l'âge d'or précolonial »⁵⁶⁷.

Dans le prolongement, les auteurs du bilan soulignaient que « rares sont les mémoires qui posent la question de la méthodologie à suivre et surtout de l'adéquation des outils méthodologiques/concepts/notions élaborés pour travailler sur une réalité française, “appliquée” finalement dans les pays du Tiers-Monde. »⁵⁶⁸ Ainsi en était-il par exemple de l'analyse typomorphologique pratiquée par les étudiants étrangers comme « un tic-reflet des modes françaises de l'enseignement de l'architecture » :

L'autonomisation comme sujet de l'habitat traditionnel favorise l'analyse morphologique de l'espace en termes de typologie, la notion de type étant donnée comme évidence première et rarement soumise à une interrogation théorique. Cette pratique de l'analyse typologique ne semble pas se rendre compte

⁵⁶⁴ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 50.

⁵⁶⁵ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 89.

⁵⁶⁶ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 66.

⁵⁶⁷ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 60.

⁵⁶⁸ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 45.

du discours sur la typologie et la ville qui se produit en même temps en France. Les problématiques suivies dans l'un et l'autre cas ne se rencontrent pas ; la première étant tournée vers la construction d'un passé culturel, la seconde vers la reconstruction d'une ville qui se nomme « cité ».⁵⁶⁹

Le manque de réflexion chez les étudiants étrangers quant à l'adaptation, ou plutôt à l'adéquation, des méthodes d'analyse vis-à-vis du sujet d'étude tenait, selon les auteurs, au fait que « la plupart des mémoires envisagent l'espace théorique de leur pays en tant que “vide” ». Et les enseignants de poursuivre, sans toutefois remettre en question leur propre assertion, tout aussi tributaire du poids de l'histoire de la colonisation, tendant à délégitimer – si ce n'est à nier – les « savoirs endogènes » présents dans des espaces qu'ils considéraient comme « vierge » : « or, cet espace est peuplé même si aucune théorie préalable n'est élaborée dans un domaine précis »⁵⁷⁰.

De même que les méthodes d'analyse, les projets des étudiants – souvent jugés trop formalistes – succombaient, selon les auteurs, aux « façons et modes provenant tant de l'exportation-coopération que de l'idéologie des organismes internationaux (Conférence de Vancouver, Opérations habitat de la Banque Mondiale...) »⁵⁷¹. Ceci s'expliquerait alors davantage par le grand nombre de personnes issues des « classes privilégiées » chez les étudiants étrangers, dont le vécu serait trop éloigné des questions de développement, particulièrement celle de l'habitat pour le plus grand nombre, usant alors de « l'appellation de bidonvilles dès qu'il s'agit d'habitats effectivement vernaculaires non programmés par l'Etat » : « D'où la tendance à considérer le passé du pays et l'espace à créer comme des vides, non des espaces vierges. D'où la tendance à considérer les masses populaires comme restant à éduquer ; les pratiques vernaculaires de production du bâti et de l'espace comme à normaliser, à réglementer, à sophistiquer. »⁵⁷²

Après avoir dressé un « bêtisier » stéréotypé des mémoires réalisés par des étudiants étrangers sur leur pays, les auteurs soulignaient tout de même que celui-ci « trouve sa limite dans [leur] propre bêtisier inconscient et dans [leur] conscience de la difficulté de l'étudiant étranger de se situer par rapport à l'enseignement français et par rapport à l'exportation française, que ce soit de concepts, de méthodes et de b.t.p. »⁵⁷³ Mais la réflexion réciproque, quant aux « points de vue des enseignants pour saisir les multiples “plurielles”...et les failles », était très modeste dans ce bilan. Ils rappelaient surtout que le « lieu d'observation de l'étudiant n'est pas neutre », notamment parce que celui-ci écrit « à travers un autre », c'est-à-dire « à travers un cadre fixé par un enseignement et par des

⁵⁶⁹ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 44.

⁵⁷⁰ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 45.

⁵⁷¹ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 79.

⁵⁷² Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 77.

⁵⁷³ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 69.

enseignants qui sont « ailleurs » (en l'occurrence ici) et qui, peut-être n'ont qu'une idée générale (donc vague) du pays en question »⁵⁷⁴. Finalement, le problème le plus important pour les auteurs du bilan ne tenait pas tant à la pédagogie mise en place qu'à l'effectif trop réduit d'enseignants s'intéressant au « Tiers-Monde », si ce n'est qui en étaient spécialistes, pour mieux encadrer le grand nombre d'étudiants demandeurs de suivre de tels enseignements, tout en conservant la diversité des filières, des approches et des solutions. Car s'ils soulignaient un problème d'essentialisation en affirmant que « tout se passe comme si depuis 1968 les étudiants étrangers se devaient de traiter un sujet sur leur pays », la phrase suivante montrait bien leur préoccupation personnelle au sujet des effectifs enseignants : « Autant il était injuste de l'empêcher, autant il est irresponsable d'accepter d'être dans une situation de non-contrôle, de non-appui. »⁵⁷⁵ Dans le rapport sur « La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde », Michel Coquery et son équipe insistaient sur l'importance de se demander qui définissait les critères de l'adaptation des cursus de formation aux problèmes des « pays en voie de développement », ce qui consistait aussi finalement à se demander au nom de qui ces critères étaient définis et qui donner le pouvoir à telle ou telle personne de les définir. Seulement, dans le *Bilan des 10 ans de mémoires...*, ces questions furent évacuées en se concentrant quasi uniquement sur les étudiants, alors que les « technologies appropriées », l'« habitat adapté », ou encore l'« architecture située » formaient un socle d'expressions communes employé par tous les enseignants de cette étude, auxquelles chacun attribuait une signification différente. Si l'équipe formée autour de Michel Coquery affirmait qu'il fallait se « mettre à écouter » avant de « continuer à dire », en soi *apprendre de avant d'apprendre à*, il apparaît comme une fracture entre les objectifs des enseignants et la réalité des étudiants, poussant certains des premiers à vivre leurs enseignements passés sous le sceau de l'échec. Finalement, parfois, non pas plus royaliste que le roi, mais plus « révolutionnaires » ou plus « tiers-mondistes » que ceux qu'ils considéraient comme « dominés », les enseignants faisaient face à un hiatus entre leurs convictions militantes les poussant à travailler sur le logement social notamment, alors que les attentes des étudiants étaient souvent ailleurs. Pour autant, au sein des théories et des méthodes développées par chacun - qui seront discutées dans la partie suivante -, « l'écoute de la différence », le souci du « respect mutuel des cultures, des traditions et des différences »⁵⁷⁶ étaient mis en avant, mais avec peut-être parfois trop d'élan populiste ou misérabiliste pour être intégrés par certains étudiants dont les attentes étaient ailleurs.

⁵⁷⁴ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 85-86.

⁵⁷⁵ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, septembre 1983, p. 82.

⁵⁷⁶ Pierre Clément, « Programme Architecture et Tiers-Monde », IFA, laboratoire Architecture Comparée, 3 décembre 1981. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

Rétrospectivement, Jean-François Tribillon considérait qu'ils avaient été « un peu trop irréalistes » au regard du décalage entre leurs idéaux et la réalité politico-économique de l'insertion professionnelle des étudiants, tout en « ne [voyant] pas ce qu'on peut faire »⁵⁷⁷. Carlos Pizarro, fin pédagogue, estimait quant à lui que le problème venait surtout de l'exportation d'un modèle français :

Ce que je faisais c'est qu'au moment où je donnais le sujet du projet, je donnais aussi la grille des critères sur lesquels j'allais les évaluer. C'est différent ; c'était pour enlever toute la subjectivité. Parce que, quand tu es prof, tu as un discours et tu as un pouvoir énorme vis-à-vis des étudiants ; donc tout ce que tu dis est vrai – même la connerie. Donc, je leur donnais tous les éléments pour que chacun puisse se déterminer. [...] Pour moi, c'est...Parce que j'ai fait un effort pour progresser moi-même. Je ne savais pas que je progressais mais j'ai fait un effort pour combattre une chose qu'on m'avait apprise. C'est le combat qu'il fallait mener à l'école. Par exemple, c'est une discussion que je n'ai pas pu avoir avec Leccia, ni avec sa sœur et encore moins avec Montardy, qui est l'image type de l'architecte traditionnel. Si je t'explique ça, c'est parce qu'en définitif le travail qu'a fait le [groupe] Tiers-monde, quand on a participé au montage d'écoles en Afrique, c'était transmettre un modèle, le modèle français, le modèle international, et le modèle bien colonial. [...] Je vais te dire ; j'ai la chance de travailler encore en Afrique. [...] Et beaucoup de gens sont passés par Lomé, par Marseille. Et je vois des gens qui sont sortis de ça et les autres qui répètent exactement les mêmes choses que celles qu'on a apprises ici. [...] Il y en a quelques-uns qui se sont sauvé ; plus les urbanistes que les architectes, et qui sont très critiques vis-à-vis de l'enseignement qu'ils ont suivi.⁵⁷⁸

Entre le « modèle bien colonial » dénoncé par Carlos Pizarro et la certitude de Patrice Dalix que son enseignement « ce n'est pas du vol »⁵⁷⁹, les positions peuvent être davantage nuancées au regard de la diversité des enseignements, ainsi qu'en appelait de ses vœux le rapport de Michel Coquery⁵⁸⁰. D'autant plus que, comme le montreront les parcours professionnels de certains d'entre eux retracés à la fin de cette recherche, les étudiants avaient sans aucun doute davantage de capacités d'analyse critique, de négociation, voire de résistance, que ce que certains enseignants, parfois pessimistes, affirmaient, en raison de leur crainte de participer à l'exportation de modèles occidentaux. Et si Michel Coquery et son équipe soulignaient à raison les risques « à demeurer dans le cadre d'une formation et d'un dialogue franco-français », les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux dans les écoles françaises – outre la formation d'architectes originaires de ces pays

⁵⁷⁷ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁵⁷⁸ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁵⁷⁹ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

⁵⁸⁰ La conclusion du rapport était que « les objectifs sont donc clairs : il s'agit de rendre l'offre française de formation, dans le domaine du développement urbain, cohérente (plutôt que centralisée ou regroupée), ouverte et diversifiée (plutôt qu' 'adaptée'), efficace et transmissible (plutôt que 'suffisante'), et donc lisible et crédible. » Source : Michel Coquery (dir.), *Ibid.*, mai 1983, p.67-70.

- mirent en place un grand nombre de projet de coopérations scientifiques, d'échanges de connaissances et d'hommes. Ceci se fit sans doute dans une dynamique asymétrique mais, comme l'écrivait Michel Espagne en expliquant la notion de transfert culturel, « tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens, une dynamique de resémantisation »⁵⁸¹ - et cela, dans un sens comme dans l'autre.

Chapitre 3.3.

Les accords de coopération : multiples positions de l'imposition à l'emprunt

Les relations internationales des UP, ou la coopération sous forme d'assistance plutôt que de partenariat

Les questions soulevées par Michel Coquery et son équipe au sujet de l'adaptation de l'enseignement concernaient avant tout les formations présentes en France, mais aussi, parce qu'elles étaient souvent leurs pendants, celles des pays directement concernés : « N'y a-t-il pas lieu d'examiner aussi le problème de l'adaptation de ceux des établissements de formation qui, à l'étranger bénéficient de l'aide française ? Certains n'ont-ils pas reproduit un 'modèle' purement français ? N'y a-t-il pas lieu, avec nos partenaires, d'en réexaminer les finalités ? »⁵⁸². De tels propos s'inscrivaient bien dans les nouvelles lignes directrices de la coopération voulues par le gouvernement socialiste fraîchement arrivé au pouvoir. Face aux critiques d'exportation de modèles exogènes occidentaux, d'acculturation des populations, du maintien d'une forme de dépendance et de coûts astronomiques pour la France et les pays bénéficiaires, la France tentait en ce début des années 1980 de développer une coopération davantage proactive et fonctionnant par projets afin « de passer d'une coopération de substitution ou d'effectifs à une coopération d'objectifs ou de projets pour intégrer l'assistance technique dans des stratégies de développement grâce à la formation des formateurs »⁵⁸³ :

Programmes, projets, opérations sont les seules voies d'une co-responsabilité, d'un double engagement. S'engager sur des objectifs impose aux deux partenaires d'avoir leurs conceptions propres qui s'accorderont, ou non, par la négociation. C'est là le seul moyen de sortir d'une coopération de complaisance consentie par la France et ressentie par les Etats d'accueil comme un mal nécessaire ou comme une vieille et commode habitude. Il s'agit donc de retrouver, dans la

⁵⁸¹ Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n°1, 2013, p. 1.

⁵⁸² Michel Coquery (dir.), *Op. cit.*, mai 1983, p. 67.

⁵⁸³ Philippe Hugon, *Art. cit.*, 2014, p.27.

coopération, des partenaires qui, se plaçant d'entrée de jeu sur un pied d'égalité, s'accordent sur une action commune.⁵⁸⁴

Doucement commençait à apparaître un discours chez les politiques mettant en avant un manque d'équité et d'égalité, entre la France et les pays affiliés à la Coopération, qui serait à rectifier en prenant davantage la forme de partenariat, alors que paradoxalement la « formation de formateur » était promue.

Les écoles d'architecture françaises, et particulièrement les enseignants étudiés dans cette recherche, établirent, à l'instar des universités, de nombreux partenariats et conventions avec des écoles étrangères, dont il serait difficile de dresser une liste complète ici, d'autant plus qu'ils prenaient des formes variées, allant de la « formation de formateurs » au partenariat entre chercheurs, en passant par des échanges d'étudiants et d'enseignants ou l'envoi de matériel. A la veille de la réforme de 1984, la Direction de l'Architecture du ministère de l'Équipement établissait tout de même un bilan (très partiel) des activités internationales menées dans les UP : la convention entre l'UP de Saint-Etienne et l'ITAAUT ; la convention de l'UP de Toulouse pour participer à l'élaboration du plan directeur de Bamako en 1977 (qui s'arrêtera en cours de route en raison de la situation politique du Mali) ; l'accord d'échanges entre l'UP n°6 et l'université de Kyoto (atelier Masuda), les activités de pratique opérationnelle de l'UP n°6 au Burundi et au Maroc en collaboration avec l'ACA ; la convention de jumelage entre l'UP de Marseille et l'ITAAUT en 1976, puis avec les écoles de Lomé et de Dakar ; les échanges de l'UP n°1 avec l'EPAU⁵⁸⁵. C'était principalement les « actions internationales », plutôt que les échanges scientifiques et pédagogiques, qui y étaient répertoriées, expliquant sans doute que les relations naissantes entre les différents enseignants du programme « Ville orientale » et les universités d'Al Azhar au Caire, de Yon-Sei à Séoul, de Tsinghua à Pékin, de Chulalongkorn à Bangkok, ou l'université Technique d'Istanbul par exemple, n'étaient pas mentionnées.

En ce sens, y était plus largement présentée la convention de coopération entre l'école d'architecture de Dakar et l'UP n°5 signée en 1981 pouvant « revêtir les formes suivantes » : l'envoi et l'accueil d'étudiants français et sénégalais, des échanges de chercheurs sur des programmes de recherche communs, ainsi que des missions d'enseignement de courte durée, sans que ne soit précisé si cela concernait les enseignants de l'UP n°5 ou de Dakar, bien que nous puissions l'imaginer puisque la convention consistait avant tout en une « assistance pédagogique à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Dakar ». Ainsi, elle définissait aussi l'« organisation par l'UPA n°5 de missions d'ingénierie pédagogique », l'« accueil et formation par l'UPA n°5 de futurs

⁵⁸⁴ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1982, p.9-11.

⁵⁸⁵ Voir le dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

formateurs sénégalais dans le domaine de l'architecture » ou encore la « mise à disposition par l'UPA n°5 de moyens pédagogiques, photocopiés de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques, d'ouvrages spécialisés, de petit matériel, etc... »⁵⁸⁶. Cette convention de coopération s'inscrivait dans le prolongement des activités d'expertise menées au Sénégal par l'atelier « Tiers-Monde » dirigé par Pierre Ducoloner et Charalambos Sfaellos à l'UP n°5 : un « stage pratique » des étudiants pour l'élaboration de la « carte scolaire » pour les villes de Rufisque et de M'Bour entre 1978 et 1980 à la demande du Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA, branche de l'UNESCO) et du ministère de l'Éducation nationale sénégalaise ; puis à partir de 1982, l'étude de la restructuration et de la rénovation des anciens quartiers de pêcheurs de Saint-Louis, en collaboration avec l'école de Dakar⁵⁸⁷.

Mais, c'est sans doute le Centre Habitat et Développement (CHD, ancien Groupe Tiers-Monde) de l'école d'architecture de Marseille qui fut le plus actif dans la mise en place de ce type de conventions entre les années 1970 et 1990, principalement en Afrique, et qui sera donc plus largement présenté dans cette partie⁵⁸⁸. En 1976, une première convention-cadre fut signée avec l'école de Lomé qui venait tout juste d'ouvrir, ainsi qu'une convention avec l'ITAAUT. La convention avec l'Institut de Tunis cristallisait des relations préexistantes : le directeur de l'école de Marseille, François Bret, avait participé à la construction du programme pédagogique de l'école tunisienne en 1968, et depuis 1972, plusieurs enseignants marseillais participaient aux jurys de l'école de Tunis. A la suite de la signature de cette convention, des étudiants du groupe Tiers-Monde firent des stages de six mois en Tunisie, et des enseignants marseillais, notamment ceux du groupe ABC (architecture bio-climatique) y donnèrent plusieurs cours sur les données climatiques en 1977⁵⁸⁹. Une convention, plus ou moins similaire à celle établie avec Lomé, eut également lieu avec l'école de Dakar, avec l'appui du ministère de la Coopération française, de 1984 à la fermeture de l'école de Dakar en 1990. A partir de 1986, alors que le CHD avait déjà établi des liens deux ans auparavant avec l'Institut de géographie et d'Aménagement d'Aix-en Provence pour son projet de

⁵⁸⁶ Convention de coopération entre l'école de Dakar et l'UP n°5, signé début 1981 par François Lucquin, directeur de l'UP n°5. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

⁵⁸⁷ Auteur non identifié (Ducoloner ?), « Studio Tiers Monde – Démarche pédagogique », s.d. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

⁵⁸⁸ Les informations présentes dans les dossiers « Actions internationales » aux archives nationales ont été complétées grâce au dossier « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995. Archives conservées à l'ENSA Marseille, boîte CHD 13.

⁵⁸⁹ Entre autres : Paul Lucet sur l'acoustique du bâtiment, Jacques Damagnez sur les microclimats, Jacques Marcillat sur la mécanique des fluides et les effets du vent, Jean-Louis Roux sur les trajectoires solaires, Raymond Thierry sur la vision et la perception de l'espace, Philomena Miller-Chagas sur les ambiances thermos-hygrométriques, Frédéric Camia sur la lumière naturelle, Alain Guyot sur la mécanique des vents, Jean-Louis Izard sur les données météorologiques et l'ensoleillement, avec la coordination de Roger Dabat.

CEAA, une convention fut signée entre ces deux parties, mais aussi avec l'Institut d'études et de recherches sur le Monde Arabe et Musulmans (IREMAM, laboratoire dépendant de l'université d'Aix-Marseille) et l'Institut d'architecture et d'Urbanisme de Constantine en Algérie, auxquels s'ajoutèrent ensuite les Instituts de Biskra et Sétif. Cette convention, signée avec l'appui du ministère des Affaires étrangères français et du ministère de l'Enseignement supérieur algérien pour un budget annuel de 350 000 francs, portait sur l'accueil en France d'étudiants post-graduants de 3^{ème} cycle (192 stagiaires entre 1986 et 1995), ainsi que sur l'organisation de séminaires à Constantine et l'achat de livres. Elle favorisa alors l'établissement d'une convention en 1992 entre l'École de Marseille et l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger pour l'appui de l'école marseillaise dans la création d'une formation de troisième cycle (un DESS ou un DEA) sur la problématique de « l'habitat en Algérie » à l'EPAU à la rentrée 1995-96. Au début des années 1990, un projet de coopération fut également établi avec l'école d'architecture d'Ho-Chi-Minh-Ville selon trois axes : une recherche sur l'habitat au Vietnam en collaboration avec deux laboratoires du CNRS, un enseignement sur la réhabilitation urbaine au sein d'une équipe mixte franco-vietnamienne (avec l'aide financière de Plan Construction et Architecture), et un projet de pratique opérationnelle pour la résorption de l'habitat insalubre à Ho-Chi-Minh-Ville. Enfin, d'autres partenariats furent mis en place avec l'école d'architecture de Montevideo, ou encore au Brésil, au Chili et au Mexique, notamment grâce à l'implication de Carlos Pizarro. Si toutes ces conventions furent menées selon des modalités différentes et s'inscrivirent finalement dans le « marché global de l'enseignement », elles participèrent tout de même par certains aspects au maintien de l'hégémonie culturelle et scientifique de la France et de la francophonie sur les pays du Sud, en général, et sur les anciennes colonies françaises en particulier : les écoles françaises étaient appelées à « former les formateurs », à former tant d'un point de vue architectural que pédagogique les futurs enseignants dans les écoles des pays partenaires, à aider à la construction de formation de haut niveaux (les troisièmes cycles) ou encore à rédiger sur contrats des études et des schémas directeurs dans différents pays considérés comme « en voie de développement ». Plus généralement, les observateurs professionnels de la Coopération affirmaient, encore et toujours, dans les années 1990 qu'il fallait « redonner à la coopération un domaine correspondant à son étymologie »⁵⁹⁰, c'est-à-dire mettre en place un partenariat basé sur la réciprocité, ce qui n'était pas si évident selon Bernard-Germain Lacombe, directeur de recherche à l'ORSTOM :

La Coopération comme le ministère (la rue Monsieur pour les intimes) charge le concept d'un poids « néo-colonial » qui finira par faire bannir le mot dans une optique « politiquement correcte » [...] Changer le mot de coopération pour un autre, nous aimerions en faire l'économie, mais les mots sont

⁵⁹⁰ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1990, p. 66.

notre pensée et celui de « coopération » paraît usé : il correspond trop bien au passé que nous avons connu et qui est mort, sauf peut-être dans notre tête. Celui de « partenariat » paraît pouvoir correspondre à notre objectif d'éclaircissement du débat.⁵⁹¹

C'est dans ce sens que, rétrospectivement, Carlos Pizarro, encore, disait être peu convaincu par les bénéfices que pouvaient tirer les pays bénéficiaires de ces échanges : « Et j'ai fait des échanges – pas avec un accord - avec Buenos Aires, avec le Brésil et le Pérou. Mais je ne crois pas à ce type d'enseignements. Même si je suis uruguayen, je suis incapable de participer à un enseignement pour former des gens de là-bas. Il faut qu'ils se forment eux-mêmes ! »⁵⁹²

A partir des exemples de l'université de Makerere (Ouganda) et de l'université de Dar Es Salam (Tanzanie), Corinna Mullin considère que, dans les pays non-occidentaux, les universités furent constituées selon deux modèles peu ou prou identiques aux politiques de modernisation de ces pays dans lesquelles l'éducation était un élément central : un modèle européen dans la tradition conservatrice universaliste (plutôt « Humboltienne ») s'inscrivant dans le système néolibéral capitaliste, ou un modèle nationaliste (parfois lié à la religion) suivant une politique anticoloniale de libération⁵⁹³. Et le premier modèle serait le plus répandu, car il faciliterait les échanges et les passerelles pour les étudiants et les enseignants des pays du Sud vers le Nord, impératifs à l'insertion des premiers dans le marché international de l'enseignement supérieur dominé par les seconds. Ainsi, selon Corinna Mullin, en Tunisie, la victoire d'Habib Bourguiba sur Salah Ben Youssef fit que l'Université tunisienne s'aligna sur les « standards et les processus d'accréditation internationaux » plutôt que de suivre les idées de quelques réformateurs souhaitant mettre en avant les « racines arabo-islamiques du pays », ce qui « a fermé la porte au type de développement intellectuel décolonial » et à la valorisation de « savoirs alternatifs » considérés alors comme subalternes car conçus à partir « d'épistémologies des marges »⁵⁹⁴. En ce sens, elle rejoint les tenants français de la « décolonisation des savoirs » lorsqu'ils affirment que « c'est par le bas que les critiques décolonisatrices s'effectuent, ce n'est que par le bas qu'elles peuvent s'effectuer »⁵⁹⁵. La distinction proposée, par Corinna Mullin, entre un « modèle européen » et un « modèle nationaliste » révèle

⁵⁹¹ Bernard-Germain Lacombe, *Partenariat scientifique : un défi pour la France*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.14.

⁵⁹² Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁵⁹³ Corinna Mullin, « Knowledge, Higher Education and Liberation in Tunisia », *Review of African Political Economy*, 25 février 2020.

En Ligne : <http://roape.net/2020/02/25/knowledge-higher-education-and-liberation-in-tunisia/>

⁵⁹⁴ Corinna Mullin, « L'enseignement supérieur en Tunisie, lieu de pouvoir (néo)colonial et de lutte décoloniale », *Tumultes*, n°48, 2017, p.185-205.

⁵⁹⁵ Introduction de Seloua Luste Boulbina, Jim Cohen, Najate Zougari et Patrick Simon dans « Décoloniser les savoirs. Internationalisation des débats et des luttes », *Mouvements*, n°72, 2012, p. 9.

Le numéro complet est consultable en ligne : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-4.htm>

bien deux tendances générales quasi antinomiques. Mais comme le rappelle Laurent Manière, au lendemain des indépendances dans les anciennes colonies françaises, « la gageure consistait à “promouvoir l’épanouissement des cultures locales” tout en négociant le “prolongement de l’enseignement français” », entre le développement de la francophonie, l’insertion des dispositifs législatifs et réglementaires dans le droit français et l’« africanisation » de l’enseignement grâce à la formation de professeurs indigènes et une « adaptation » des programmes aux « réalités africaines et malgaches »⁵⁹⁶. Ainsi, malgré un statut hégémonique indéniable, les conceptions n’étaient peut-être pas aussi binaires et manichéennes de part et d’autre. Et, si l’on peut questionner le bienfondé à organiser « des séminaires d’enseignants sénégalais à l’UPA n°5 sur l’architecture au Sénégal ou en Afrique, et des séminaires d’enseignants de l’UPA n°5 sur des thèmes précis entrant dans le cursus de l’École d’Architecture et d’Urbanisme de Dakar, [...] ne pouvant y être assuré »⁵⁹⁷, surtout lorsqu’il s’agit de séminaires sur la climatisation, il serait davantage intéressant d’analyser les métamorphoses entreprises à l’intérieur de ces transferts culturels. De même, si l’on peut interroger la pertinence à considérer comme « sujet nouveau » un cours, par exemple, de « détermination des trajectoires solaires » proposé aux étudiants de Tunis par Jean-Louis Roux⁵⁹⁸, enseignant à Marseille, il serait opportun de pouvoir juger de l’appropriation, du processus d’émancipation vis-à-vis du modèle transféré, au-delà d’une simple comparaison ou d’une opposition réductrice, dont le risque serait de mettre le modèle original en position implicite de supériorité, et sa reformulation envisagée comme simple copie⁵⁹⁹. D’autant plus que, de même que pour les étudiants étrangers présents dans les UP, ce serait nier les capacités réflexives et de résistance des enseignants et des étudiants de ces pays, en considérant ces échanges sous la forme d’une acceptation passive. A l’image des nuances proposées par Stephen V. Ward dans la diffusion de modèles de planification urbaine (l’emprunt synthétique, l’emprunt sélectif et l’emprunt non dilué ; et l’imposition négociée, l’imposition contestée et l’imposition autoritaire)⁶⁰⁰, la question peut être posée de l’existence de voies médianes

⁵⁹⁶ Laurent Manière, « La politique française pour l’adaptation de l’enseignement en Afrique après les indépendances (1958-1964) », *Histoire de l’éducation*, n°128, 2010, p.163-190.

En ligne : <https://journals.openedition.org/histoire-education/2281>

⁵⁹⁷ Lettre de François Lucquin, directeur de l’UP n°5, à Monsieur le Directeur de l’Architecture, présentant la convention de l’UP avec l’école de Dakar, 3 février 1981. Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

⁵⁹⁸ Jean-Louis Roux écrivait dans son rapport de mission le 3 mai 1977 : « Je précise que les étudiants ont donné entière satisfaction aussi bien sur la pertinence de leurs remarques que sur leur rapidité à assimiler dans ce bref délai, un sujet nouveau et important dans l’exploitation des facteurs physiques naturels en architecture et urbanisme. » (n.p.). Dossier « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

⁵⁹⁹ Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n°1, 2013.

⁶⁰⁰ Stephen V. Ward, « Re-Examining the International Diffusion of Planning [chapitre 3] », dans Robert Freestone (dir.), *Urban Planning in a Changing World. The Twentieth Century Experience*, Londres, Routledge, 2000, p. 40-60.

et variées, de l'élaboration d'un modèle pédagogique et projectuel hybride - plutôt qu'une simple exportation d'un modèle « à la française » -, tendant davantage vers une « décolonisation des savoirs » architecturaux, à la fois dans l'enseignement en France ici étudiés, et dans les écoles étrangères avec lesquelles furent mis en place des coopérations. Ici, se situe toutefois une limite importante de cette recherche car, malgré nos efforts, l'étude des impacts locaux, voire translocaux, de ces pratiques transnationales est plus modeste que ce que nous l'aurions souhaité⁶⁰¹. Mais, bien que nous n'ayons pu consulter les archives de l'école, quelques articles et témoignages permettent de mesurer l'intérêt de l'histoire de l'École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme de Lomé (EAMAU), au regard des forces qui furent à l'origine de sa création et des relations qu'elle entretint par la suite avec l'école de Marseille, mais aussi avec l'IFU ou certains autres enseignants de notre corpus.

L'École Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme de Lomé et ses relations françaises

Tandis que l'école d'architecture et d'urbanisme de Dakar fut créée en 1975-76 davantage sur le « modèle français » avec l'aide – voire à l'initiative - de la Coopération française, l'EAMAU fut fondée la même année par plusieurs pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne (OCAM) - organisation majoritairement francophone dont l'objectif était « de renforcer la coopération et la solidarité entre les Etats africains et malgache, afin d'accélérer leur développement social, technique et culturel » (art. 2 de la Charte de l'OCAM) -, à la suite de quoi « on a d'ailleurs assez reproché à cette école de s'être passée de la Coopération »⁶⁰² selon Michel Coquery. En effet, après l'échec de l'Institut d'Etudes Architecturales et de Technologie de la Construction en Afrique francophone installé à N'Djaména au Tchad, une dizaine de pays membres de l'OCAM se réunirent pour former une école régionale inter-Etats d'architecture et d'urbanisme à Lomé⁶⁰³. Les pays qui participèrent à la création de l'EAMAU entre décembre 1975

Voir également Joe Nasr et Mercedes Volait (dir.), *Urbanism Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Londres, Wiley Academy, 2003.

⁶⁰¹ Bien que l'auteur avait pour objectif d'aller dans deux écoles ayant eu des relations conventionnées avec les groupes d'enseignement étudiés dans cette recherche, les multiples échanges avec les services administratifs et pédagogiques des écoles d'architecture de Tunis et de Lomé n'ont pas abouti.

⁶⁰² Entretien avec Michel Coquery réalisé par Jacqueline Dauxois dans *Habitat et urbanisme les pays en développement*, n°7, 1990, p. 20.

⁶⁰³ Selon Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, les pays membres de l'OCAM prolongèrent cette politique de mise en commun des établissements d'enseignement supérieur avec une école de vétérinaire à Dakar, une école de gestion à Abidjan, une de techniciens ruraux à Ouagadougou, etc.

Source : Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, « Enseigner la sociologie et produire de l'espace urbain en Afrique noire francophone : un cas « d'école » », *Espaces et sociétés*, n°142, 2010, p. 50.

et mai 1976 étaient le Bénin, la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Haute Volta, Maurice, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et le Togo (actuellement, se sont ajoutés le Cameroun, le Congo, la Guinée Bissau, la Guinée Equatorial, le Mali et le Tchad, tandis que Maurice est parti).

Dès la création de l'école, l'objectif était « de former des architectes et urbanistes hautement qualifiés et africanisés »⁶⁰⁴. Pour ce faire, les études étaient organisées en cinq ans, mêlant savoirs généraux sur l'architecture et connaissances spécifiques à l'Afrique. D'abord, il y avait deux années de « tronc commun » pendant lesquelles l'accent était mis sur le travail de la forme où « les arts plastiques sont considérés comme les plus importants car ils font intimement partie de la forme, de l'espace et de la culture ». Il y avait aussi des cours d'analyse architecturale et urbaine, des cours de techniques « de telle manière qu'elles n'interfèrent pas négativement avec l'habileté de créer des volumes et des formes », des cours théoriques d'urbanisme comprenant les « processus spécifiques d'urbanisation en Afrique noire », des cours d'histoire de l'architecture « donnant des informations et des connaissances sur les modes traditionnels de pensée, de conception et de planification dans différentes civilisations, dont l'Afrique », et des cours de mathématiques, perspective, géométrie, topographie, géologie, sociologie, structure et droit⁶⁰⁵.

Ensuite, la formation était divisée en deux cursus de spécialisation, soit en architecture soit en urbanisme (fig. 59 à 61). En architecture, l'importance était donnée aux grands projets de développement comme les hôpitaux, les grandes opérations de logements ou même les hôtels cinq étoiles, avec l'idée de « trouver un équilibre entre les programmes modernes, la technologie, le message culturel, l'intégration sociale et la responsabilité morale »⁶⁰⁶. En urbanisme, les étudiants suivaient « des cours de méthodologie, de structure urbaine, d'écologie, de manières africaines d'organiser les espaces urbains, de photographie, de cartographie, de travaux publics, d'architecture, etc. ». Et dans la perspective de se confronter au réel, les étudiants « travaillent sur les villes existantes du Togo et du Bénin pour analyser leur composition et trouver des solutions aux problèmes. Au cours de la quatrième année, ils étudient les possibilités de planifier les villes du continent en constante croissance à l'échelle régionale »⁶⁰⁷. Durant ces deux années de spécialisation, les étudiants effectuaient également un stage de pratique dans un pays africain, puis en cinquième année, ils effectuaient un second stage, à Marseille pour les étudiants en architecture et à Paris pour les étudiants en urbanisme, suivant les conventions établies avec l'École

⁶⁰⁴ François Kerboul, « EAMAU, Lomé, Togo », *Mimar*, n°18, 1985, p. 48.

⁶⁰⁵ François Kerboul, *Ibid.*, p. 48-49.

⁶⁰⁶ François Kerboul, *Ibid.*, p. 49.

⁶⁰⁷ François Kerboul, *Ibid.*, p. 49.

d'Architecture de Marseille et l'Institut Français d'Urbanisme. Enfin, ils revenaient pour préparer leur diplôme qui devait « concerner leur pays d'origine et analyser ou résoudre un problème concret »⁶⁰⁸.

La recherche d' « africanité » dans l'enseignement de l'EAMAU passa aussi par le montage politique et financier de l'école. Au début, l'EAMAU fut dotée d'une autonomie financière et juridique, grâce au financement des Etats participants. Mais cette organisation inter-étatique africaine fut relativement contraignante, voire difficile. Seulement trois étudiants par Etat étaient acceptés chaque année, ce qui permettait que tous soient boursiers de leur gouvernement respectif, mais le choix de la spécialisation de l'étudiant - entre l'architecture et l'urbanisme - était fait en amont « au niveau de l'État en fonction d'une nécessité estimée ou prévue »⁶⁰⁹. Ensuite, l'EAMAU connut des problèmes financiers et logistiques : malgré le regroupement de plusieurs pays pour former une seule école, ceux-ci étant parmi les plus pauvres du monde, ils ne réussirent pas à réunir le budget nécessaire pour l'aménagement de locaux suffisants et, en 1985, François Kerboul affirmait que l'école « loue des maisons pour les classes, les étudiants et l'administration ici et là dans la ville » car « en général, l'école ne reçoit qu'une partie ou rien du tout du montant des paiements annuels votés »⁶¹⁰.

Mais si l'EAMAU fut fondée sur l'idée d'indépendance et d' « africanisation », elle ne tint pas pour autant des positions radicales d'exclusion relationnelle envers les pays occidentaux, et plus particulièrement vis-à-vis de la France. Les pays membres de l'OCAM, très liés à la francophonie, ne figuraient pas parmi les pays les plus en proie aux idéologies panafricaines et nationalistes, comme l'indique l'histoire des conflits internes à l'Organisation de l'Unité africaine⁶¹¹. Ainsi, l'école de Lomé entretenait pendant près de vingt ans des relations très étroites avec l'École d'architecture de Marseille et avec l'IFU de l'université Paris 8 (la bibliothèque de l'école porte de nos jours le nom de Michel Coquery). Alors que l'École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme se créait tout juste à Lomé en 1976, un étudiant togolais présent à l'UP de Marseille, Edmond

⁶⁰⁸ François Kerboul, *Ibid.*, p. 49.

⁶⁰⁹ François Kerboul, *Ibid.*, p. 48.

⁶¹⁰ François Kerboul, *Ibid.*, p. 50-51.

⁶¹¹ Au sujet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), voir les travaux de François Borella : « Le régionalisme africain et l'Organisation de l'Unité Africaine », *Annuaire Français de Droit international*, n°9, 1963, p. 838-865 et « Evolution récente de l'Organisation de l'Unité Africaine », *Annuaire Français de Droit international*, n°20, 1974, p. 215-225.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1963_num_9_1_1061)

Et https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1974_num_20_1_2268).

Maxwell Kpodar, soumit l'idée à Jean-Baptiste Leccia de se rapprocher de cette école⁶¹². La première convention-cadre entre les deux écoles fut signée la même année, en 1976. Ensuite, le 22 août 1978 fut signé un « Accord de coopération universitaire internationale » entre l'EAMAU et l'UP de Marseille (fig. 62 à 64). Celui-ci stipulait entre-autre que « l'EAMAU à Lomé s'adresse à l'Unité Pédagogique d'Architecture Marseille-Luminy pour lui faire connaître ses besoins en personnel enseignant permanent et temporaire » (art. 1) et que « l'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille Luminy accueillera les élèves de l'EAMAU qui désirent compléter leur formation ou acquérir des diplômes de spécialité » (art. 3), en plus « des échanges d'enseignants et d'étudiants pour des séjours de durée déterminée » également prévus entre les deux écoles (art. 2)⁶¹³. Cet accord s'inscrivait donc explicitement dans la politique d'aide au développement, d'assistance technique et scientifique de la coopération française (et on notera au passage que l'EAMAU n'avait pas le privilège d'être écrit en toutes lettres, contrairement à l'UP de Marseille).

Seulement, selon Jean-Baptiste Leccia, « il ne s'est rien passé de notable jusqu'en 1981 »⁶¹⁴, c'est-à-dire avant que les conventions signées entre les deux établissements ne reçoivent le soutien financier du ministère de la Coopération et du Développement français (500 000 francs par an). En 1988, les membres du Centre Habitat Tiers-Monde signalaient qu' « il s'agit d'une coopération continue et cohérente qui ne se limite pas à l'organisation ponctuelle de stages ou de séminaires comme c'est souvent le cas pour des accords inter-établissements » car « le contact entre les établissements est permanent sur le plan de la formation et de l'information et va bien au-delà de la simple lettre des accords »⁶¹⁵. En effet, il y eut des actions courantes dans le cadre d'une convention universitaire : environ treize étudiants de l'EAMAU furent accueillis chaque année à Marseille pour effectuer un stage de 2 à 5 mois (222 étudiants entre 1981 et 1993) sur un thème précis (en 1988, c'était « informatique et architecture » avec un stage de trois semaines sur une « machine Macintosh Plus à raison de six heures par jour »⁶¹⁶) ; des étudiants de Marseille furent accueillis dans les pays du ressort de l'EAMAU afin de préparer leur Travail Personnel de Fin d'Etude (TPFE) sur des terrains dans les pays en question (37 étudiants en douze ans) ;

⁶¹² « L'histoire de notre convention avec Lomé, c'est un étudiant africain qui s'appelait Kpodar, qui était de Lomé. C'est lui a dit « mais il y a une école qui se fait à Lomé, pourquoi vous interviendrait pas là-bas ? ». C'est lui qui nous a servi de liaison. ». Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

⁶¹³ « Accord de coopération universitaire internationale entre l'École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme (EAMAU) et l'Unité pédagogique d'architecture de Marseille Luminy », signée le 22 août 1978. Archives de l'ENSA Marseille : CHD 1.

⁶¹⁴ Jean-Baptiste Leccia, « Les actions internationales initiées et animées par le Centre Habitat et développement », vers 1994-95. Archives de l'ENSA Marseille : CHD 13.

⁶¹⁵ « Convention École d'architecture de Marseille / École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme de Lomé. Compte-rendu d'activités 1988 », vers 1988. Archives de l'ENSA Marseille : CHD 1.

⁶¹⁶ Ibid.

participation chaque année d'un ou deux enseignants marseillais aux jurys de diplôme à Lomé (tandis que les enseignants de Lomé participèrent aux jurys de diplôme de Marseille seulement quatre fois) ; et création d'une revue publiée en commun (même si concrètement, ce fut Marseille qui assura la majeure partie de la direction éditoriale). Il y avait aussi des échanges ponctuels d'enseignants entre les deux écoles : 17 enseignants de Marseille envoyés entre 1 à 4 fois par an à Lomé organisèrent des séminaires sur « l'architecture bioclimatique », « l'architecture et les nouvelles technologies », et de temps en temps, « à titre de réciprocité, un enseignant de Lomé assurera un séminaire à Marseille, combiné avec la participation à un jury de diplôme »⁶¹⁷. Mais les frais étant à la charge de l'école de l'enseignant, ce fut plus rare.

Cependant, il y eut aussi des actions révélant davantage le caractère hégémonique et paternaliste des relations de la France avec son « pré-carré » : « formation de formateurs » avec quatre enseignants de Lomé venus suivre des formations à Marseille en informatique, en arts plastiques et en architecture ; appui à la constitution d'une bibliothèque par des achats d'ouvrages et des abonnements à des revues (français probablement), en plus de participer à la formation d'une documentaliste togolaise ; et participation au montage d'un laboratoire informatique à Lomé avec l'achat de matériel et la formation du personnel. En 1993, alors que l'EAMAU subissait des réformes pédagogiques, « la convention a été mise en veilleuse », avec une allocation du ministère de la Coopération de seulement 120 000 francs car « seules ont été maintenues les activités de formation de formateurs et d'appui en matériel informatique »⁶¹⁸. Quitte à investir, il valait donc mieux pour la Coopération financer ces activités d'assistance assujetties plutôt que les activités pédagogiques, au détriment des étudiants donc.

Car, comme le soulignait Catherine Coquery-Vidrovitch, la difficulté dans les relations universitaires internationales est qu'elles sont « quasi par définition » sous le contrôle du ministère des Affaires étrangères (ou de la Coopération, selon le pays concerné) et suivent par conséquence des objectifs géopolitiques et diplomatiques. Ceci rendrait difficile, particulièrement dans le cas des pays du Sud, la mise en place de réels partenariats postulant que « le regard de ma civilisation ne se suffit pas à lui-même, que la réalité ne peut être appréhendée dans sa globalité à partir d'une seule culture, fût-ce la plus développée (c'est-à-dire implicitement, encore et toujours, « la meilleure ») »⁶¹⁹. Cette relation asymétrique de subordination apparaît, dans les souvenirs de Carlos Pizarro, comme « intériorisée » chez les enseignants et étudiants de l'école de Lomé :

⁶¹⁷ « Convention École d'architecture de Marseille / École africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme de Lomé. Rapport de présentation pédagogique pour 1989 », vers 1988-1989. Archives de l'ENSA Marseille : CHD 1.

⁶¹⁸ Jean-Baptiste Leccia, « Les actions internationales initiées et animées par le Centre Habitat et développement », vers 1994-95 – Archives de l'ENSA Marseille, côte CHD : 13.

⁶¹⁹ Catherine Vidrovitch-Coquery, « Colonisation, coopération, partenariat », dans Michel Sot (dir.), *Op. cit.*, 2002, p.42.

Après j'ai commencé à aller en Afrique [à l'EAMAU] et ça a commencé à aller mal. Chaque fois que j'y allais pour les jurys de diplômes, c'était l'hôtel 5 étoiles, la banque centrale, l'aéroport international, tous les trucs comme ça. Et un jour, je demande « mais vous ne faites jamais de logements sociaux ou des trucs comme ça ? », parce que je voyais la réalité africaine... ça, c'était la première fois. En plus, les africains, ils sont bien pour les architectes ; il y a le ministre, le directeur général, des directeurs, etc. Déjà la première nuit, j'arrive vers minuit à l'aéroport et c'est la voiture du ministre qui vient me chercher. J'ouvre la voiture et je m'assois à côté du chauffeur ; je voulais manger alors il m'amène dans un restaurant d'un cousin à lui ; je lui dis de manger avec moi mais il me répond qu'il ne peut pas, je lui dis de ne pas s'inquiéter et on mange un bon repas. Puis quelques jours après, le directeur de l'école me dit : « vous savez, il y a des choses qu'il ne faut pas faire ! D'abord, vous attendez qu'on vous ouvre la portière, vous vous asseyez derrière et vous ne pouvez pas manger avec le chauffeur ». « Mais pourquoi ? » - « Parce que c'est le chauffeur ». Il a la gentillesse de venir me chercher, c'est le moindre des choses... pour te dire le décalage qu'il y avait.⁶²⁰

Mais aussi aux dires de Jean-François Tribillon, enseignant à l'École d'architecture de Paris-La Villette, qui fut invité à plusieurs reprises à l'école de Lomé :

C'est un petit monde. C'est compliqué d'enseigner. L'enseignement en Afrique est compliqué. En fait, c'est une toute petite base sociale... Je n'ai pas d'opinion. Je suis allé plusieurs fois à Lomé faire des conférences ; cela s'est très bien passé. Les gens étaient vraiment très réceptifs, on a bien discuté ; c'était très rigolo, très spontané. Mais j'étais blanc, j'avais écrit des trucs, etc. Les gens étaient contents de me voir. Ils me valorisaient outre-mesure : « le blanc est arrivé pour parler donc on va y aller ».⁶²¹

Dans une dynamique inverse - peut-être parce qu'elle était récente ou que l'Afrique fut souvent le « laboratoire » de l'Occident -, l'EAMAU mit en place un système pédagogique vers lequel tendirent ensuite les établissements français. D'abord, les études s'y déroulaient en cinq ans alors qu'au même moment les études dans les UP se faisaient en six ans (trois cycles de deux ans obligatoires), avant de passer après la réforme de 1984 à deux cycles en cinq ans, puis de revenir au système des trois cycles obligatoires en six ans de 1997 à 2005, pour finir par adopter la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) toujours en vigueur. Ensuite, les stages y étaient obligatoires dès la création de l'école en 1976, alors qu'ils le devinrent en France à partir de la réforme de 1978, et ceux-ci avaient déjà une dimension internationale puisque pour les « deux périodes d'enseignement et de pratique dans des cabinets d'architecture ou d'urbanisme », « la première période doit avoir lieu en Afrique, et la seconde en France »⁶²² – une dimension internationale liée aux relations néo ou post-coloniales qu'entretenait la France avec son « pré-carré », mais une dimension internationale tout de même.

⁶²⁰ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁶²¹ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁶²² François Kerboul, *Art. cit.*, 1985, p. 48.

Enfin, cette école proposait – et propose toujours – à la fois une formation en architecture et une formation en urbanisme. Néanmoins, il ne s’agissait pas d’un double diplôme ou d’un diplôme complémentaire, comme certaines ENSA françaises le proposent aujourd’hui, avec les conflits de chasses-gardées que cela peut entraîner entre les architectes, les ingénieurs, les géographes, devenant soit des urbanistes « concepteurs » (*Urban designer*), soit des urbanistes « manager-planificateurs » (*Urban planner*)⁶²³. Et si l’école de Lomé fit finalement le choix de proposer deux formations bien distinctes entre l’architecture et l’urbanisme, les rivalités disciplinaires françaises faillirent ébranler l’organisation pédagogique à l’École de Lomé *via* un désaccord entre deux français, Jean-Baptiste Leccia, enseignant en école d’architecture, et Annick Osmont, enseignante en Institut d’urbanisme :

Alors moi, j’avais proposé...ils nous avaient demandé nos idées ; moi, j’avais dit « bin voilà »...parce que l’urbanisme à Lomé, ça ne marche pas du tout. Personne ne voulait faire urbaniste, vu qu’ils n’étaient pas architectes. Donc ils préféraient faire le diplôme d’archi, quitte à être urbaniste aussi. Plutôt que de faire urbanisme où il ne pouvait pas être archi. Bon. Eh oui, eh oui. Donc ils allaient tous en archi. Et on essayait de résoudre ça. Et à Dakar, c’était la même chose.

- Pourquoi ne pas avoir fait directement le double diplôme archi-urba ?

- Non, parce qu’en France, ça ne se faisait pas. Et comme c’était tout calqué sur l’enseignement français, il n’y avait pas de diplôme d’urba en France, ça n’existait pas. Donc, bon, moi, j’avais proposé...c’était une idée ; on fait toute l’archi à Lomé et tout l’urbanisme à Dakar. On crée une école d’urbanisme à Dakar et, à Lomé, on ne fait que ça. Osmont, elle l’a mal pris, elle l’a pris comme une attaque personnelle, comme quoi je voulais la mort de l’urbanisme. Ce n’était pas du tout ça. Elle a fait un scandale. Et on a eu une réunion à Paris. Elle est montée jusqu’au ministre, je crois. On a eu une réunion à Paris de conciliation ; ça s’est mal passé, on est parti chacun de notre côté ; et Coquery, au milieu, il était un peu gêné. Donc on a été un peu en froid. Un peu. Bon, on s’aimait bien. Mais avec Osmont, on s’est fâché. [rires] ⁶²⁴

Ainsi, si l’objectif de l’EAMAU était de remettre à jour une forme d’« africanité » dans l’architecture et l’urbanisme de ces pays grâce à une formation adaptée aux futurs concepteurs du continent, l’enseignement à l’école de Lomé ne semblait ni suivre complètement un « modèle français » – la priorité donnée à la forme pouvant tout de même faire écho au système Beaux-arts –, ni suivre un « modèle africain » développé intégralement *in-situ*⁶²⁵. En ce sens sans doute, François Kerboul,

⁶²³ Voir : Véronique Biau et Guy Tapie (dir.), *La fabrication de la ville, métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009.

⁶²⁴ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

⁶²⁵ Jean-Baptiste Leccia, qui y allait toutes les années dans le cadre de la convention signée avec l’école de Marseille, faisait de nos jours un constat plus tranché : « Donc on savait quel enseignement ils faisaient là-bas, et on les rencontrait là-bas ; c’étaient les mêmes que les nôtres, hein. Les sujets étaient peut-être différents, et encore que. [...] Et les profs, ils étaient donc moitié-moitié. Il y avait des Français et des Africains, qui étaient des archis qui avaient été formés en

architecte français diplômé de l'UP n°7 et enseignant à Lomé dans les années 1980, soulignait qu'après dix ans de fonctionnement, l'« africanité » de l'enseignement à l'EAMAU était toujours en construction, ou plutôt qu'il était difficile d'en définir les tenants et les aboutissants :

Bien que l'objectif de l'EAMAU ait été clair dès le départ, sa mise en œuvre laisse place à l'interprétation. Bien que la plupart des enseignants viennent du Togo ou du Bénin, on peut se sentir, après presque dix ans d'expérimentation, que le concept d'africanité dans l'architecture et l'urbanisme n'est pas si facile à appréhender. Même si les enseignants sont persuadés de sa nécessité, ils ne trouvent pas les mêmes moyens pour l'atteindre. Pour le moment, il existe une réelle diversité dans l'enseignement qui conduit parfois à la confusion dans l'esprit des étudiants.⁶²⁶

Dans une étude plus récente comparant l'enseignement à l'école de Lomé et à l'école de Paris-La Villette, Cyprien Aholou et Monica Coralli, tous deux enseignants à l'EAMAU, en arrivent plus ou moins aux mêmes conclusions. Ils soulignent qu'en 2010, l'enseignement de la sociologie – occupant « une place seconde » – se faisait dans la perspective d'une approche opérationnelle, dans cette école des métiers de l'architecture et de l'urbanisme proposant une « formation adaptée aux réalités africaines »⁶²⁷ : en troisième et quatrième années, les cours de sociologie étaient uniquement consacrés à la méthodologie et à l'approche participative dans la planification urbaine (l'échelle du quartier et de la ville étant les échelles privilégiées au regard de l'acuité des problèmes causés par la croissance démesurée des villes). Pour autant, les références enseignées aux étudiants de l'EAMAU étaient occidentalocentrées : Maurice Halbwachs, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Henri Lefebvre ou encore l'École de Chicago. Monica Coralli et Cyprien C. Aholou estiment que les « similitudes » entre l'enseignement de la sociologie à Lomé et à Paris est due au fait que la plupart du corps enseignant à Lomé a été formé en France, où on lui a appris tels ou tels personnages clés de l'histoire de la sociologie. Néanmoins, les « similitudes » avec les programmes pédagogiques des ENSA françaises amènent les auteurs à s'interroger sur la pertinence de ces références occidentales alors qu'en Afrique, « le phénomène d'explosion urbaine a eu d'autres sources et n'a pas été une conséquence directe du développement industriel »⁶²⁸ :

Si l'étude des villes occidentales a servi de support à des constructions théoriques en sociologie urbaine, dans quelle mesure les mêmes auteurs peuvent servir à élaborer des structures interprétatives faisant fi du phénomène urbain en Afrique, sans tomber dans une vision euro-centrée de la ville ? Cette question reste en débat, la visée universaliste de « la science » s'y confrontant régulièrement et

France. C'était très à l'école française, c'était la même chose : diplôme, projet, sciences humaines, la même chose. Les programmes étaient la même chose. Bon...à la fin, un jury de diplôme ; calqué, comme c'est souvent en Afrique. » Source : Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

⁶²⁶ François Kerboul, *Art. cit.*, 1985, p. 49-50.

⁶²⁷ Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, *Art. cit.*, 2010, p. 49-62.

⁶²⁸ Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, *Ibid.*, 2010, p. 57.

le mouvement afro-centriste n'échappant pas à cette revendication de savoirs « propres » (Hountondji, 1994).⁶²⁹

Sans faire référence au seul enseignement de la sociologie, Jean-François Tribillon, qui connaissait très bien les deux écoles, expliquait le fort intérêt pour les enseignants-chercheurs étrangers chez les étudiants de l'EAMAU par une « surface intellectuelle » trop réduite au sein de cette école :

Réceptionner un étranger dans une école en Afrique, c'est tout un événement ; parce qu'ils ont en marre de leurs enseignants qu'ils voient tout le temps car c'est tellement petit. Qui va leur parler du problème foncier ? Qui est-ce qu'ils ont localement pour leur parler du problème foncier ? Un individu corrompu du service foncier, un géomètre rusé comme un renard et malhonnête comme deux renards...c'est là le problème. La surface intellectuel d'une école est difficile à trouver. Sauf à faire rabâcher au jour le jour les rabâcheurs qui sont dans les services à côté. Ce n'est pas facile. Il faut y réfléchir parce qu'on ne fait pas de l'enseignement en reproduisant ses propres tares, ses propres étroitesse d'esprit, son savoir vivre qui n'intéresse personne...il faut un peu élever le débat quand même. Et en Afrique, les gens capables d'élever un peu le débat...S'il n'y a pas une université à côté qui puisse nourrir une partie de la réflexion - pas l'enseignement professionnel mais l'autre partie, c'est déjà pas mal.⁶³⁰

Qu'il y ait des personnes « malhonnêtes comme deux renards » est sans doute autant un symptôme qu'une cause de la perpétuation du maintien de l'hégémonie des pays du Nord sur ceux du Sud. Au-delà de la seule discipline architecturale, depuis les années 1990, nombres d' « intellectuels du tiers monde » affirment plus généralement que l'éducation, et les institutions à sa charge, ne sont pas seulement à l'origine de la reproduction des « classes » comme l'avaient démontrée Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, mais aussi de la reproduction des « races ». Car ce seraient des héritières « des institutions, des hommes et des catégories de pensée de la Renaissance et des Lumières » qui auraient le « privilège énonciatif » du savoir, et perpétueraient ainsi le maintien hégémonique de l'historiographie académique eurocentrée⁶³¹. Dans la lignée des penseurs anticoloniaux comme Frantz Fanon et des idéaux de la Conférence de Bandung, ces intellectuels – qu'ils soient postcoloniaux ou décoloniaux – ont alors développé les idées de « savoirs endogènes » (Paulin Hountondji), de « désobéissance épistémologique » (Walter Mignolo) et de « décolonisation des savoirs »⁶³². Ainsi, le sémiologue argentin Walter Mignolo, en éclairant les stratégies

⁶²⁹ Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, *Ibid.*, 2010, p. 57.

⁶³⁰ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁶³¹ Walter Mignolo, « géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, n°73, 2013, p. 183.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-1-page-181.htm>

⁶³² Dans la littérature scientifique francophone, voir : le numéro « Vers une pensée politique postcoloniale. A partir de Frantz Fanon », *Tumultes*, n°31, 2008 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2008-2.htm>) ; le numéro

géopolitiques à l'œuvre dans l'élaboration du savoir, fait la différence entre, d'un côté, une épistémologie territoriale et impériale et, de l'autre, une épistémologie frontalière décoloniale. Cette dernière apparaîtrait lorsque l'*anthropoi*, l'« autre », s'est « déprit » de l'*humanitas* - c'est-à-dire qu'il a « refus[é] les options disponibles » et énoncées par les sociétés modernes et coloniales – afin de devenir « épistémologiquement désobéissant » au travers d'une « pensée frontalière » en « habitant et pensant aux frontières d'histoires locales confrontées à des desseins globaux », ce qui permettrait aux sociétés d'atteindre ni une réoccidentalisation ni une désoccidentalisation, mais la décolonialité⁶³³. Ces auteurs mettent ainsi le savoir au pluriel, car face à la suprématie du « savoir du centre », ils refusent de considérer les savoirs de la périphérie comme étant « subalternes ». Ainsi, l'école d'architecture de Lomé, de sa fondation jusqu'à telle qu'elle est décrite par Monica Coralli et Cyprien C. Aholou en 2010, semble bien ne pas considérer les savoirs africains comme subalternes, sans pour autant réussir à se déprendre totalement de l'épistémologie dominante (sans doute amenée dans les valises de quelques-uns des enseignants étudiés dans cette recherche, malgré leurs tentatives d'adapter leurs enseignements aux spécificités locales, car demeure toujours la question de savoir qui a donné le pouvoir d'énoncé ce savoir et de le considérer comme adapté – « L'énoncé importe moins que son énonciation » écrivait Walter Mignolo). Mais après tout, si la connaissance en Afrique devait, et doit toujours, se construire à partir de ces propres cosmogonies et onto-mythologies⁶³⁴, l'« africanité » de l'enseignement de l'architecture à Lomé devait-elle forcément équivaloir à retrouver une prétendue authenticité précoloniale perdue⁶³⁵, faisant fi des

« Décoloniser les savoirs. Internationalisation des débats et des luttes », *Mouvements*, n°72, 2012 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-4.htm>) ; Seloua Luste Boulbina, « La décolonisation des savoirs et ses théories voyageuses », *Rue Descartes*, n°78, 2013, p. 19-33 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2013-2-page-19.htm>)

⁶³³ Walter Mignolo, *Art. cit.*, 2013, p. 181-190.

⁶³⁴ Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016.

⁶³⁵ La question de l'authenticité, de la pureté du précolonial qu'il faudrait retrouvé sera abordé dans la partie suivante, mais nous renvoyons dès à présent à la remarquable analyse de Zeynep Celik lorsqu'elle montre l'ambivalence des ressemblances formelles entre la mosquée d'Hassan Fathy au Nouveau Gournu et la mosquée-marché conçue par Jean-Pierre Ventré à Bizerte au même moment : « Pour Fathy : le retour aux formes vernaculaires signifiait doter l'Égypte contemporaine d'une image culturelle, d'une identité manifeste face au pouvoir universalisant de la technologie occidentale : c'était un acte de résistance. Pour les colons français, cependant, les différences architecturales des cultures nord-africaines ont renforcé la puissance de la France, non seulement parce qu'elle a montré la diversité de ses possessions coloniales, mais aussi parce qu'elle a fait preuve de tolérance envers la culture subjuguée. Situer l'architecture de Fathy et celle des architectes français construisant en Afrique du Nord l'une par rapport à l'autre montre à quel point les productions coloniales et celles consciencieusement créées contre elles étaient profondément ancrées, empêtré, soutenant la thèse récente de Masao Miyoshi selon laquelle un "retour à" l'authenticité ... est une voie fermée " et qu'il n'existe pas de concept tel que "l'authenticité". »

Source : Zeynep Celik, « Cultural Intersections : Re-visioning Architecture and the City in the Twentieth Century », dans Richard Koshalek (dir.), *At the End of the Century. One Hundred Years of Architecture*, New-York, Harry N. Abrams, 1998, p. 190-227.

réalités contemporaines de la mondialisation, comme certains y aspiraient, alors que « la notion du “pré-moderne”, au lieu du “non-moderne”, a servi la modernité impériale »⁶³⁶ ?

Les antennes « outre-mer », entre dépendance et indépendance

L'antenne de l'École d'architecture de Montpellier à La Réunion pourrait-elle alors être un exemple de cette « décolonisation des savoirs » dans le milieu architectural francophone, malgré son statut d'antenne d'un établissement métropolitain ? En 1986, Jean-François Rostand, enseignant à l'École d'Architecture Languedoc-Roussillon, réalisa avec ses étudiants une étude sur le logement social à La Réunion, ce qui lui permit de rencontrer des députés-maires réunionnais, le président du conseil régional ou encore le sénateur Albert Ramassamy⁶³⁷. L'idée germa alors, face à l'impulsion donnée dans le milieu de la construction par la loi de défiscalisation, de créer une formation en architecture sur l'île. Avec l'appui de Michel Debré, ancien ministre et député de La Réunion, le ministère des Départements et Territoires d'outre-mer et le ministère de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire et des Transports donnèrent leur aval. En 1988, fut donc créée l'antenne réunionnaise de l'école d'architecture de Montpellier qui dispensait les cours des deux premières années du 1^{er} cycle (en 2008, elle commença à dispenser une Licence 3 et, en 2016, enfin une formation initiale complète avec la licence, le master et la HMONP).

L'objectif était alors, selon l'actuel directeur de l'école réunionnaise, « de participer au développement des compétences des collectivités locales et territoriales », mais aussi de « servir d'ascenseur social à la jeunesse de l'île, freinée par le manque de formation à leur disposition, et en besoin de reconnaissance par l'acquisition de diplôme d'enseignement supérieur »⁶³⁸ (même s'il nous a été dit à demi-mots qu'à une époque certains enseignants de l'école reproduisaient les discriminations racistes propres à cette île multiculturelle). Pour ce faire, Jean-François Rostand, enseignant titulaire, fut détaché de l'école de Montpellier pour rejoindre l'antenne réunionnaise où se formait une équipe d'enseignants vacataires locaux (architectes et universitaires), en emmenant dans ses valises le modèle pédagogique de l'école montpellieraine, un « enseignement “exporté” s'appuyant sur une grille d'enseignement adaptée, mais sans spécificité liée au territoire, développée en studio par exemple »⁶³⁹. Pour autant, les enseignants montpellierains prirent très peu part à

⁶³⁶ Walter Mignolo, *Art. cit.*, 2013, p. 187.

⁶³⁷ Pierre Rosier, actuel enseignant et directeur de l'École d'architecture de La Réunion, est revenu sur l'histoire de l'antenne réunionnaise lors d'un séminaire de l'HEnsA20.

Voir Pierre Rosier, « L'antenne de l'Ensam à La Réunion, une exception culturelle », *Cahiers de l'HEnsA20*, n°5, 2019. En ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/8798>

⁶³⁸ Pierre Rosier, *Ibid.*, 2019.

⁶³⁹ Pierre Rosier, *Ibid.*, 2019.

l'enseignement à l'école réunionnaise, même ceux qui s'étaient spécialisés sur « l'urbanisme et aménagements dans les pays en voie de développement » (Jean-Paul Guez) ou sur l'« Habitat Tiers-Monde » (Jean Perez-Ferrer) : « Guez, il est venu une fois », disait Pierre Rosier⁶⁴⁰. Ce furent alors les forces locales qui commencèrent « par prendre des exemples, des terrains locaux, de plus en plus. Ensuite, on a adapté certains cours à des problématiques locales, des sujets de ventilation, d'ensoleillement... »⁶⁴¹ afin de faire émerger un enseignement spécifique aux problématiques réunionnaises, et notamment au milieu climatique tropical, qui se concrétisa après un long parcours d'une trentaine d'années par la création du master « Architecture, ville et territoire en milieu tropical » en 2016.

Ceci est concomitant à une évolution statutaire de l'école. Bien que Pierre Rosier estime « [être] trop petit » pour « imaginer la création d'une nouvelle école »⁶⁴² à La Réunion qui ne serait plus une « antenne », l'antenne réunionnaise affirme de plus en plus son autonomie vis-à-vis de l'ENSA de Montpellier. Avec la création du master « Architecture, ville et territoire en milieu tropical », l'équipe enseignante de l'école a écrit pour la première fois son propre programme pédagogique « qui n'est pas celui de Montpellier donc, qui est un programme qui soit un peu innovant, qui s'applique certainement à d'autres écoles, je n'ai pas toutes les connaissances, mais on a écrit un programme qui s'appuie sur la, sur, un projet de, euh, un projet, qui est d'enseignement par la pratique du projet »⁶⁴³. L'école a alors établi de plus amples relations avec le milieu universitaire endogène par la signature d'un protocole d'accord avec l'Université de La Réunion en octobre 2017, qui s'est concrétisé avec la signature en octobre 2019 d'une convention d'association avec l'Université de La Réunion pour que soit créé, à terme, un double diplôme sur les énergies renouvelables et alternatives. Et depuis notre entretien avec Pierre Rosier en 2019, « cet établissement d'enseignement supérieur s'autonomisera à l'horizon 2025 devenant ainsi la 21^{ème} ENSA. Il s'agira de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin », annonçait le 2 octobre 2023 un communiqué de presse conjoint au ministère de la Culture, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et au ministère délégué chargé des Outre-mer.

Ceci a incité l'école d'architecture réunionnaise à développer, à partir de 2018, des activités de recherche liées aux thématiques de son enseignement, c'est-à-dire à l'architecture en milieu tropical (fig. 65 à 68). Un premier colloque international a été organisé en octobre 2019 afin

⁶⁴⁰ Entretien avec Pierre Rosier à Saint-Denis (La Réunion), le 2 novembre 2019.

⁶⁴¹ Ibid.

⁶⁴² Ibid.

⁶⁴³ Ibid.

« d'éclairer, sur la base d'échanges d'expériences et de présentations de travaux de recherche, les problématiques spécifiques du projet architectural, urbain et paysager dans la zone intertropicale », « d'enrichir l'expertise des acteurs locaux en matière d'aménagement et de conception architecturale à La Réunion où les architectes et urbanistes doivent, dans un petit territoire insulaire, penser le bâti et la ville en milieu tropical, situés tant sur le littoral qu'en altitude, en situation urbaine ou rurale, et ce dans une société en développement rapide, multiculturelle et créole, où cohabitent les "grandes cultures" du monde », et enfin « de procéder à un état des savoirs et des pratiques professionnelles sur les thèmes intéressant l'architecture, l'urbanisme, les paysages, les environnements tropicaux, croisant, dans une perspective pluridisciplinaire, les problématiques écologiques, socio-culturelles et technologiques, permettant de dégager des questions de recherches susceptibles de mobiliser rapidement la recherche réunionnaise sur des objets sensibles, liés à la question de la construction durable et du changement climatique », avec l'objectif d' « organiser La Réunion en un pôle d'expertise en matière de conception architecturale française dans l'océan Indien »⁶⁴⁴. Enfin, focalisée sur le développement de son expertise sur le « milieu tropical », l'école de La Réunion, implantée sur un petit territoire insulaire mais au cœur de l'océan Indien, s'est tournée vers l'international pour ne « pas faire une école à La Réunion réunionnaise »⁶⁴⁵ : 30% des cours sont en anglais, et des voyages à l'étranger sont organisés chaque année à Madagascar, au Mozambique, au Japon, à Singapour, à Hong-Kong, en Australie, en Afrique du Sud, à Mayotte, etc., ce qui a conduit à la création en 2013 de l'*Indian Ocean Network of Architecture Schools* (IONAS)⁶⁴⁶. Si aucune réflexion critique n'y est menée quant à l'idée d'homogénéiser différentes zones géoculturelles au regard de leur appartenance commune au « milieu tropical » comme ce le fut au siècle précédent, l'école d'architecture de La Réunion a tout de même commencé à affirmer sa capacité à faire émerger une expertise locale, tendant vers des « savoirs endogènes », qu'elle inscrit à l'échelle globale, de l'ensemble des territoires de l'océan Indien à la France et l'Europe. Qu'en sera-t-il alors de l'ENSA Mauritius, antenne de l'ENSA

⁶⁴⁴ Appel à communication pour le Colloque international « L'architecture en milieu tropical : construire le paysage. Entre pratique et recherche », les 30 et 31 Octobre 2019 à La Réunion : http://www.lareunion-archi.fr/upload/files/Lettre_%2BAppel_%C3%A0CommunicationFR-Colloqueoctobre2019.pdf

Voir également les actes du colloque, où l'auteur a présenté une intervention intitulée « Apprendre à projeter sur un terrain étranger ? La pratique opérationnelle en Guadeloupe ».

En ligne : http://www.lareunion-archi.fr/upload/files/actes_du_colloque_2019.pdf

⁶⁴⁵ Entretien avec Pierre Rosier à Saint-Denis (Réunion), le 2 novembre 2019.

⁶⁴⁶ Les écoles participantes sont l'université de Western en Australie, le Chandigarh College of Architecture en Inde, la faculté d'architecture et de physique Nampula au Mozambique, et le département d'architecture, de technique et de design intérieur de l'université de technologies de Cape Peninsula en Afrique du Sud.

Nantes ouverte à l'île Maurice en 2016, ou du projet de l'ENSA Normandie « de développer à terme un premier cycle dans les Antilles Françaises en Guadeloupe »⁶⁴⁷ ?

⁶⁴⁷ Site internet de l'ENSA Normandie, dernière mise à jour du texte le 22 mai 2018.
http://www.rouen.archi.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=201&Itemid=193&lang=fr

Enseignement d'Architecture au Liban (1)

Jamil Adra

Afin de pouvoir cerner le problème de la formation des architectes au Liban, il est nécessaire de commencer par recenser les différents établissements d'enseignement de l'architecture.

1. L'Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA);
2. La Faculté de Génie et d'Architecture de l'Université Américaine de Beyrouth (AUB or American University of Beirut);
3. La Faculté d'Architecture de l'Université Arabe de Beyrouth (UAB);
4. L'Institut National des Beaux-Arts (INBA) de l'Université Libanaise;
5. Ecole Supérieure d'Ingenieurs de Beyrouth (ESIB) St Joseph.

En fondant en 1943 l'Ecole d'Architecture, l'ALBA n'a pas seulement créé la première école d'architecture mais aussi et surtout jeté les fondements de l'enseignement supérieur libanais. En vertu du décret présidentiel n° 2205/K du 3 nov. 1944, l'Académie est reconnue d'utilité publique. Elle est honorée d'une subvention annuelle du Ministère de l'Éducation Nationale qui par ailleurs continue les examens de fin d'études et signe les diplômes. La création de cette Ecole...

répondait à un besoin millénaire libanais et régional. Aucune école d'architecture n'existait auparavant. Les ingénieurs exerçaient la profession d'architecte sans avoir suivi de formation.

Dans l'élaboration des programmes, l'Ecole s'est inspirée de l'enseignement de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Elle en a emprunté les deux classes de deux classes de deux classes de travaux pratiques au sein de cette institution.

Urbanisme

RÉPERTOIRE

LE RÉPERTOIRE AUDIO-VISUEL (URBANISME ET AMÉNAGEMENT). Afin de répondre à la demande des organismes de formation ou d'information et d'améliorer la diffusion de la documentation audiovisuelle existant dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, le Service technique de l'urbanisme publie ce répertoire (1) qui rassemble plus de 400 films et 170 montages audiovisuels, classés par thème et par ordre alphabétique.

Pour chaque document sont indiqués en plus d'un résumé du scénario, le nom du producteur et du réalisateur, la date de production, les caractéristiques techniques, le public auquel il est destiné, le pays d'origine, le nom et l'adresse de l'organisme distributeur ainsi que les conditions de location.

Un inventaire des films vidéo fera l'objet d'un additif qui sera publié prochainement. Le répertoire audio-visuel est présenté sous forme de fiches regroupées dans un classeur permettant une mise à jour par l'addition des nouvelles fiches qui publiera régulièrement le Service technique de l'urbanisme.

En vente, au prix de 85F, au Service technique de l'Urbanisme, 64 rue de la République, 75010 Paris, (tél : 367.35.35) et à la documentation française 29 quai Voltaire, 75300 Paris Cedex 07 (tél : 261.50.10) LE MONITEUR / 5 Mai 1978

OFFICE H.I.M.

BIP 28

esa Ecole Spéciale d'Architecture
254, boulevard Raspail
75014 PARIS

aileurs...

L'École devra un jour ou l'autre, affirmer son orientation pédagogique plutôt que d'adopter sous contrainte une option dont les éléments constitutifs ne seraient pas forcément adaptés à l'esprit d'autonomie de l'ESA auquel nous sommes attachés.

Il sera donc très vite nécessaire de se situer non seulement par rapport aux Unités Pédagogiques (sans pour autant s'alligner passivement sur toutes leurs entreprises), mais aussi, il nous faudra rechercher ce qui, dans les écoles étrangères, peut nous apparaître essentiel quant aux dynamiques pédagogiques exercées (information sur le contenu, l'orientation, la ou les positions prises par rapport à la profession...).

Dans cette optique nous avons encouragé ceux qui, à l'occasion de voyages effectués à l'étranger, pouvaient être amenés à contacter des responsables de l'enseignement de l'architecture dans leur pays. Certaines démarches en Norvège, Pologne, Espagne, Belgique, sont amorcées.

Dans les numéros qui suivront, nous ferons état de ces rencontres. Pour notre part, un voyage en Grèce nous a permis de recueillir les propos des principaux responsables de l'enseignement et de la profession (Directeur Général des Universités, Secrétaire Général de la Chambre Technique d'Athènes, Directeur Pédagogique et enseignants de l'Ecole Polytechnique d'Athènes, etc...).

Cette semaine nous publions une interview réalisée par J.-F. Oudet lors de son voyage en Norvège ainsi qu'un texte de C. Van Deuren. Un extrait du diplôme de Jamil Adra sur l'enseignement de l'architecture au Liban complète ces premiers témoignages.

Guy Vacheret (Direction Pédagogique)

Sommaire

- Ailleurs... Guy Vacheret p. 1
- Enseignement de l'architecture au Liban Jamil Adra p. 2-4
- Enseignement des écoles d'architecture en Belgique Christian Van Deuren p. 4
- Architecte d'Architecture (Entretien) Jean-François Oudet p. 5-7
- Architecte dans un Office H.I.M. p. 8 à 11
- Ateliers d'architecture à Québec p. 11
- Atelier et Architecture Alain Leblais p. 13
- Séminaires L'Appel p. 14
- Informations p. 16

BIP, bulletin d'information pédagogique. 20 mai 1978

Fig. 52 et 53. Couverture du numéro « Ailleurs... », Bulletin d'information pédagogique, n°28, 20 mai 1978, texte « Enseignement d'architecture au Liban » (Jamil Adra). Bibliothèque de l'ESA.

Fig. 54. Numéro « Flash-back », Bulletin d'information pédagogique, n°29, 31 mai 1978, texte « Enseignement et architecture en Grèce » (entretien avec Hélène Portalio). (entretien avec Hélène Portalio).

Fig. 55. Numéro « A huit-clos ? », Bulletin d'information pédagogique, n°38, 15 novembre 1978, texte « Enseignement de l'architecture en Chine » (entretien par Patrice Genêt).

Enseignement et Architecture en Grèce

Milou PORTALIO : Présidente de l'Année 76-77 de l'Association des Architectes Grecs nommée "SADAS". Le "SADAS" accueille tous les architectes diplômés et non seulement les membres du IES.

PORTALIO : — Antérieurement les programmes des études à l'Ecole Polytechnique étaient conçus pour répondre à une demande de formation d'architectes "généralistes". L'architecte devait pouvoir utiliser correctement ces notions de morphologie et les clichés formels correspondant à la classe pour laquelle il allait construire. La petite construction et les notions d'urbanisme étaient délibérément ignorées. Les programmes d'études ne reflétaient pas les besoins de la production, et à plus forte raison les besoins réels. Le contenu de l'enseignement des années 60-70 coïncide avec une crise généralisée de l'enseignement supérieur. Après le départ des colonnes la remise en cause du système d'enseignement dans les écoles d'architecture existait dans l'air de la proposition d'un changement institutionnel, l'autre, un contenu nouveau pour l'enseignement.

Les programmes officiels des études fixent les champs disciplinaires et le nombre d'heures à y consacrer. Le contenu de l'enseignement se trouve souvent en désaccord avec ce que la plupart des personnes souhaitent. Ils reflètent tout simplement les positions de l'institution. En ce moment le gouvernement propose une loi-cadre pour démanteler le régime de l'enseignement supérieur; la grève a été déclenchée et dure depuis plus de deux mois.

Et nous de notre côté, nous avons déjà élaboré officiellement le monolythisme des "chaires". Nous avons établi un nouveau programme d'enseignement en envisageant des "chaires" de synthétique technique, pour intégrer le corps enseignant, jusqu'à présent soumis à la volonté des trois patrons de chaires.

Cette année, nous avons complété notre proposition. Elle comporte 3 parties :
- le cursus menant au diplôme ;
- les études post-universitaires ;
- le secteur recherche.

Nous portons le plus grand intérêt à la première partie. En pensant à une transformation de la structure des chaires de synthèse technique, pour une meilleure coordination des travaux et nous organiser les cours de façon à mieux les intégrer.

Je pense que nous aurons beaucoup de difficultés à réaliser toutes ces transformations, mais que le cadre institutionnel restera le même.

Les étudiants ont encore du mal à faire valoir leur droit de participation au contrôle des thèmes de travail. La pratique du contrôle projet apparaît timidement.

À travers les cours facultatifs, nous essayons de préparer les bases d'une structure de recherche véritablement réaliste en Grèce. Par exemple, avec un groupe d'étudiants, nous avons commencé à examiner et à approfondir le cadre "spécifique" qui régit l'urbanisme. Mais un débat de recherche est possible uniquement dans le cadre du diplôme.

BIP : — Les diplômes des écoles étrangères ont-ils un statut ?
PORTALIO : — Actuellement, nous n'avons aucun échange avec les écoles étrangères, très peu avec leurs diplômés. Les seuls échanges de l'activité de ces écoles nous viennent par hasard, et à titre personnel, de gens rentrés en Grèce depuis quelques années.

Pour notre part, nous recherchons vraiment un besoin d'un tel échange.
BIP : — Comment ça se passe pour les diplômés grecs qui viennent des écoles étrangères ?
PORTALIO : — D'abord je dois vous expliquer qu'après l'obtention du diplôme, l'école d'architecture avec ses enseignants responsables des "chaires", fait passer à tous les étudiants les "fameux" examens pour le permis d'exercer (ADIA EXAMINABOIS).

Pour les architectes diplômés en Grèce, l'examen du permis d'exercer est une obligation formelle. Ils n'acquiescent aucune connaissance nouvelle pendant les trois jours qui précèdent le passage du diplôme de cet examen. Le jour de cet examen leur est bien connue, seulement les sujets changent. Mais pour les diplômés à l'étranger, le même examen devient un cauchemar. Il est écrit au plus une coupure de 45 minutes, un manuscrit plume supplémentaire, une nouvelle possibilité de contrôle de la part du gouvernement.

Quand les diplômés en architecture reviennent en Grèce, ils ne trouvent donc face à ce système de l'ADIA EXAMINABOIS, et quelques-uns utilisent des "méthodes inédites" pour passer avec succès. D'autres doivent se présenter plusieurs fois pour être autorisés à la fois à venir grossir le nombre d'architectes grecs de l'étranger, et à être autorisés par le coupage.

BIP : — Pourriez-vous nous parler des modalités de ces examens ?
PORTALIO : — Les modalités ? Il faudrait les mettre en cause aussi. En effet, il y a...

Enseignement de l'architecture en Chine

Interview réalisée par Patrice Genêt

Qu'est-ce que la reconstruction de quartier à Pékin signifie pour vous ? Les années précédentes ont été marquées par la destruction massive de bâtiments anciens. Mais nous enseignons aussi des disciplines comme la scénographie et le graphisme. Pour nous, ce n'est pas seulement un cours de conception architecturale, il y a aussi un aspect plus artistique.

Comment vous sentez-vous en contact avec les expériences étrangères ? Nous sommes des biologistes, nous proposons des dispositifs que nous étudions, nous examinons des plans d'architectes. Nous enseignons les architectures contemporaines des pays étrangers et leurs théories dans une bibliothèque et nous les mettons en relation avec les étudiants de leur pays. La conception des jardins traditionnels avec leurs populations est très appréciée.

Dites-nous ce que vous savez des efforts que vous les architectes. D'un vitement de Pékin, Pékin, nous avons eu des modèles de constructions typiquement occidentales.

Vous sommes arrivés aux principes de l'architecture des principaux pays étrangers. Cependant, nous avons des principes que nous respectons lors de la conception d'un projet. Quand il faut assurer la fonctionnalité, annuler il faut que le projet soit économique, enfin, dans la mesure du possible.

En quoi consiste l'enseignement ? La matière principale enseignée se rapporte à la conception architecturale effectuée par les étudiants. L'étudiant doit effectuer 18 projets dont deux doivent être réalisés sur le terrain. Le reste des études est en classe. Ce travail est réalisé par groupes de 5 élèves pour les premiers travaux. Les autres sont réalisés par groupes de 3 élèves par exemple. En outre, nous avons des ateliers de dessin et de modélisation. Il y a aussi des projets de construction réalisés en deux phases de construction.

Qu'est-ce que la proportion d'étudiants et de professeurs ? Actuellement 38 d'étudiants reçoivent les matières de base. Les étudiants ont de nombreuses entrées de sélection qui tombent en contradiction. Les étudiants doivent être compatibles sur le plan intellectuel et de qualité intellectuelle. Les étudiants sont libérés de choisir telle ou telle matière, mais leur choix doit être en consonance avec les besoins nécessaires pour le contact de leur future profession. Ils doivent, de plus, aimer la socialisme.

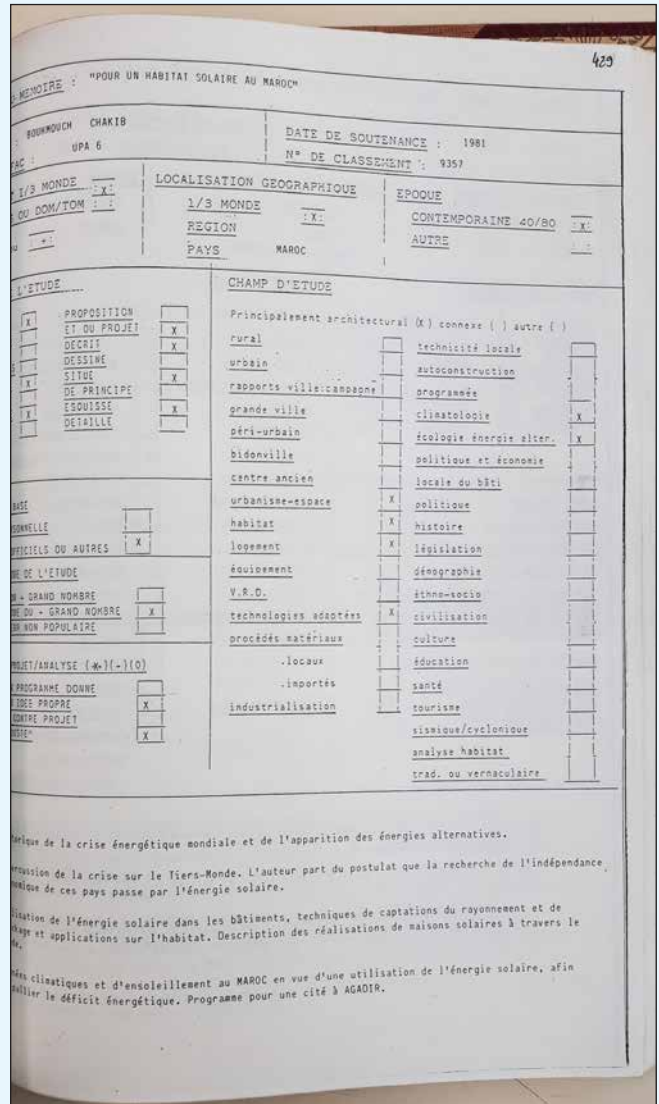
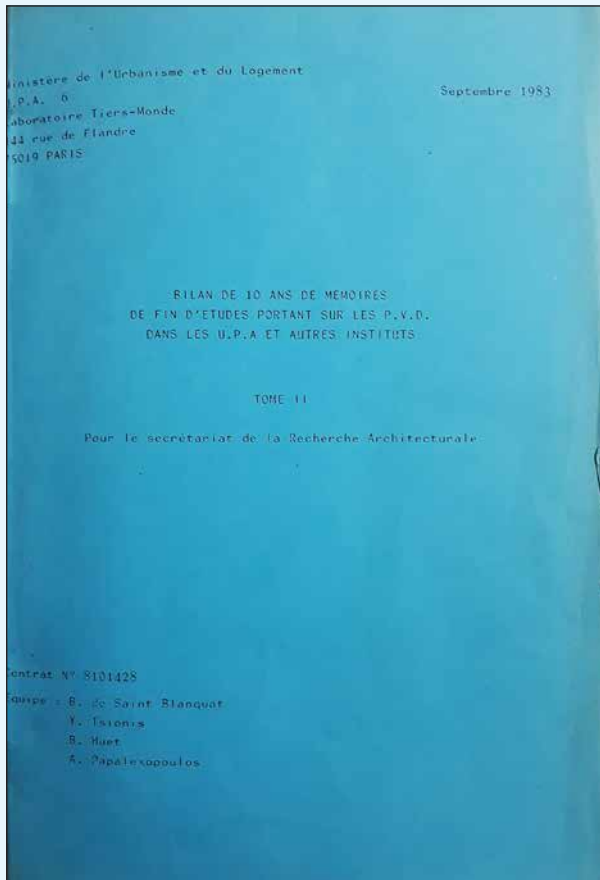
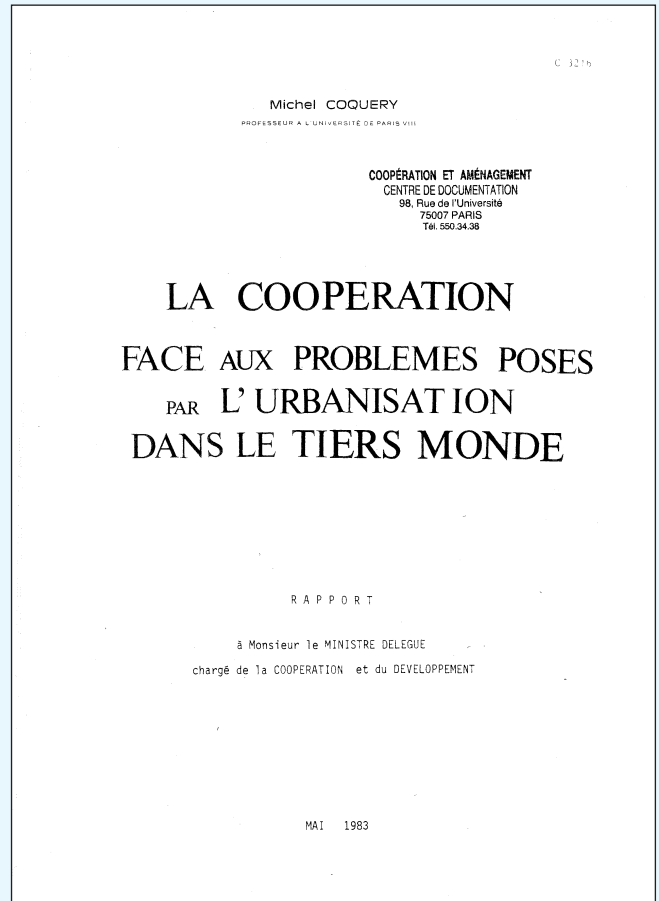
Comment sont organisés les études d'architecture ? La section Architecture de notre Institut compte 121 étudiants et 11 professeurs. Elle a été créée en 1972. Le cadre des études pour l'obtention du diplôme est divisé en deux parties. La première partie des études est destinée à la recherche architecturale; il doit suivre trois années d'enseignement. La deuxième partie des études est destinée à la recherche scientifique.

Qu'est-ce que le rôle de l'enseignant ? Le rôle de l'enseignant est de transmettre les connaissances et de guider les étudiants dans leur travail. Il est en outre chargé de superviser le travail des étudiants. C'est l'un des objectifs de l'enseignement.

Bulletin d'Information Pédagogique 11

Fig. 56. Couverture de Michel Coquery (dir.), *La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde*, rapport à monsieur le ministre délégué chargé de la coopération et du développement, mai 1983.

Fig. 57 et 58. Couverture et planches d'analyse extraites de Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, Paris, UP 6, rapport de recherche SRA, tome I et II, septembre 1983. Bibliothèque de l'ENSA de Paris-La Villette.



ings and teachers. The experiment effectively stopped when the government of Chad decided to part from the OCAM, obliging the school to settle somewhere else.

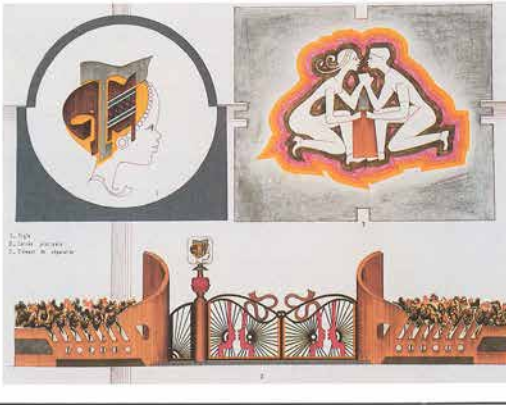
Two problems had then to be solved: the first one was how to create a more efficient structure and the second one to find a new place for it. This took two years to solve. But those years were not a waste of time since a lot of meetings concerning the school were held. Paul Ahyi, the internationally renowned Togolese artist (professor of plastic arts at the EAMAU) then played one of the most active roles. Finally the Togolese Republic, convinced of the absolute necessity to create a multinational school of architecture and city planning in Africa offered to welcome it. During December 1975, the Ministers of Foreign Affairs of the OCAM states decided, in Kigali (Rwanda), that the EAMAU would be created and situated in Lomé.

The aim of the newly-created school was to train students in five diplomas: architects, city planners, architects-city planners, landscape architects, and superior technicians in architecture and city planning. It was also decided that only the first two diplomas would be granted for a certain period of time — which is the present situation.

The first administration council of the EAMAU held in Lomé from May 11 to May 13, 1976 put the Kigali resolution in a concrete form.

The EAMAU

At that time ten states were participating in the school project. They were: the Republic of Benin, the Central African Republic, the Republic of Ivory Coast, the Republic of Gabon, the Republic of Upper Volta (now called Burkina Faso), the Mauritanian Republic, the Republic of Niger, the Republic of Rwanda, the Re-



Right, above: Buildings in a landscape, student planning project.
Right: Architectural graphics student presentation.

47

Even if the teachers are persuaded of its necessity they do not find the same ways or means to reach it. For the time being there's a real diversity in the teaching which sometimes leads to confusion in students' minds.

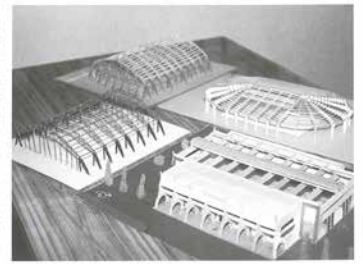
Some people feel that the time has come now to survey the interpretation given to the programmes and possibly root the targets. Consequently this year the school has started to review its programmes and their coordination. This could lead to the writing of a charter that has not yet been established; it could also strengthen the basic ideas that are at the root of the school.

Physical Situation

When the Togolese government welcomed the EAMAU, it placed a beautiful site at the school's disposal at the extreme North of the Université du Bénin (the national university). Its location is a warrant of physical autonomy. It is also the first site to be seen when coming from the North by the international road. It emphasises the limit of Lomé, and even after the extension of the city, it will remain a dominant feature in the urban landscape.

Alas, for the moment the OCAM cannot afford the price of the necessary buildings and coffee is still growing on the land. No international organisation or foundation has up to now been willing to finance it and the school itself cannot afford it either. So after ten years of existence, the EAMAU has no place of its own. It rents houses for the classes, the students and the administration here and there in the city. This represents an almost unbearable burden both in functioning and financing.

One would think that because the school has international status, it would have a solid economic base but the reality



Right, above: A practical lesson in structures and model-making.
Right: Student model for the design of a sports hall.

50

Fig. 59 à 61. Feuilles extraites de François Kerboul, « EAMAU, Lomé, Togo », *Mimar*, n°18, 1985, p. 46-51.



The author with a class of his students.

is very different. The participating countries are among the poorest on the planet and are strongly affected by the world economic crisis. Usually the school receives only part or nothing at all of the amount of annual voted payments (the year 1984 being the hardest one in this respect). This situation leads to many inevitable problems and shortages of all kinds, interfering seriously at times with the quality of the course offerings.

Furthermore, a research group created in 1982 is still not functional due to the same cause.

International Relations

In order to avoid being isolated, the EAMAU has signed international conventions of cooperation and exchanges with the School of Architecture and City Planning of Dakar (Senegal), the School of Architecture of the University of Kumasi (Ghana), the School of Architecture of Marseille (France), the City Planning Department of the Paris VIII University (France), and the School of Architecture of Tunis (Tunisia). But due to the lack of financing most of them remain in the

range of epistolary communications. The only ones that materialised are the conventions with France, financed by the French government. With the financing of the convention an annual magazine common to the UPAM (the school of Marseille) and the EAMAU was started last year. It is called "Habitat et Urbanisme dans les Pays en Voie de Développement", numbers one and two have been published.

Awards

When in 1982 the UIA initiated with UNESCO an international competition for students of architecture on the theme: "The architect as an enabler of user house planning and design", the director and the professors thought that it was a good opportunity to prove the school's value. The EAMAU took part in the competition and a year later a team of two students was awarded the UNCHS (Nairobi, Kenya) prize — thus proving that although new, poor and small, the EAMAU was able to fulfil its mission.

The World Congress of the UIA held in Cairo in January 1985 officially ended the competition by presenting the prizes. This is to the credit of the school.

Some local prizes have also been won in Ivory Coast, Burkina Faso and Togo by the students. The names of post graduates appeared in the recent ECO-WAS competition for the head office of that organisation and one of them was associated with the winner of the competition.

Conclusion

In conclusion we may say that even if the EAMAU is suffering from the inevitable inconveniences of a young school, it seems to have made a good start. It is carrying out its promise and one can hope that in the future it will find the stability it lacks today. This depends on regular financing and on the teachers' commitment, as well as on the construction of appropriate buildings that could honour and express the high ideals with which it is entrusted. The school presents an exceptional opportunity for the teachers to show what they intend to do. It could also be the first landmark of a new African architecture as seen and proposed by the EAMAU, a landmark capable of gathering people and ideas around something visible and meaningful — a heart beating for Africa in the midst of Africa.

Postscript

Since this article was written, the OCAM has been dissolved (on March 23, 1985) and the EAMAU is now changing both its status and its name. It is still too early to know what the new conditions will be. Let us hope for the best.

François Kerboul was born in Paris, France, in 1946. He is an architect DPLG who graduated from the Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts, UPA 7 (Paris). He has been working in Africa (Mali, Algeria, Togo) for twelve years and is currently teaching architecture and the history of architecture at the EAMAU.

51



L'Ecole Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme ci-après désignée sous le nom E.A.M.A.U., représentée par son Directeur et l'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille Luminy représentée également par son Directeur,

considérant

— la mission impartie à chacun de ces Etablissements de prendre dans le cadre défini par leur Conseil d'Administration, les initiatives et dispositions nécessaires au développement de la coopération universitaire internationale,

— leur désir de contribuer à une plus grande efficacité de la coopération,

Après présentation de l'accord sus-mentionné aux autorités de tutelle, sont convenues des dispositions suivantes:

ARTICLE 1. L'E.A.M.A.U. à Lomé s'adresse à l'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille Luminy pour lui faire connaître ses besoins en personnel enseignant permanent et temporaire. Dans la mesure où les membres de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille Luminy sont nommés à Lomé, l'E.A.M.A.U. facilitera leurs conditions de séjour et leur retour.

ARTICLE 2. Les deux Ecoles procéderont à des échanges d'enseignants et d'étudiants pour des séjours de durée déterminée. Chaque séjour d'enseignants ou d'étudiants fera l'objet d'un accord particulier.

ARTICLE 3. L'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille Luminy accueillera les élèves de l'E.A.M.A.U. qui désirent compléter leur formation ou acquérir des diplômes de spécialité.

ARTICLE 4. Tous les frais résultant de l'exécution de l'Article 2 (frais de voyage, séjour, etc...) sont à la charge de l'Ecole à laquelle appartient l'étudiant ou le diplômé invité.

ARTICLE 5. Les deux parties pourront procéder à l'élaboration de programmes communs de recherche, à l'échange d'informations de toute nature et de documentations pédagogiques (cours photocopiés, programmes d'enseignement, etc...)

ARTICLE 6. La présente convention est conclue pour une période indéterminée à compter de la date de sa signature.



Fig. 62 à 64. « Accord de coopération universitaire internationale » entre l'EAMAU et l'UP de Marseille, signé le 22 août 1978. Archives de l'ENSA de Marseille, CHD 1.

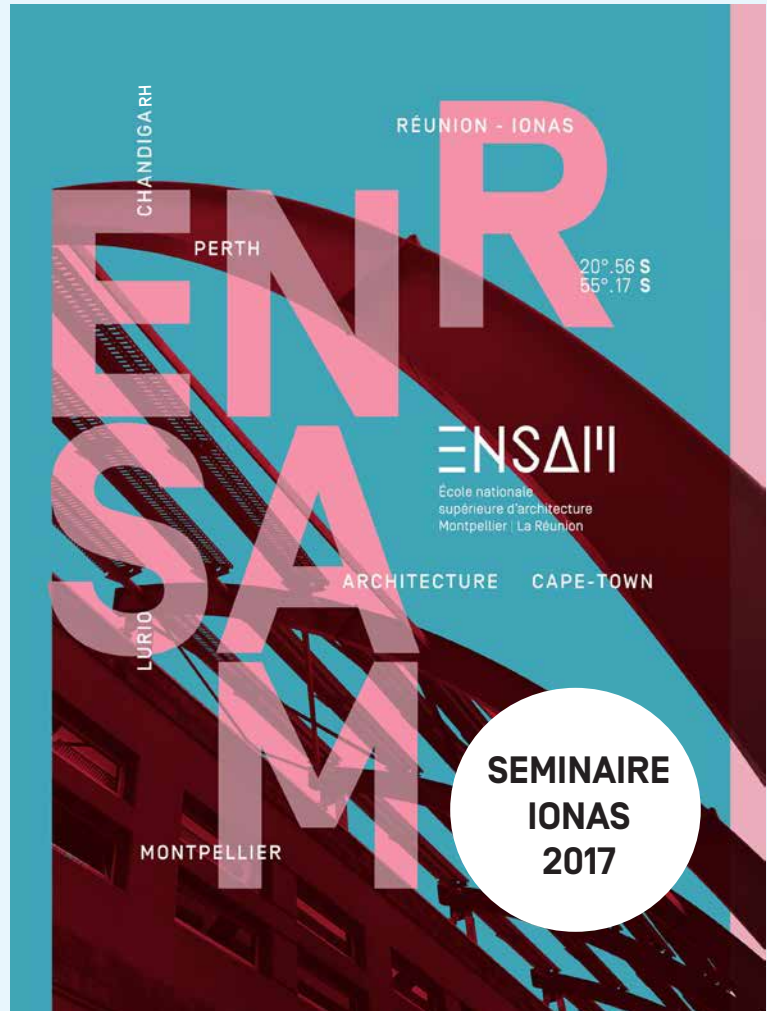


Fig. 65 à 68. Couvertures des actes du séminaire IONAS (2017), du colloque « Architecture en milieu tropical » (2019) et de la Biennale internationale d'architecture tropicale (2022 et à venir, nov. 2024). Site internet de l'École d'architecture de La Réunion.

PARTIE 2

**Décentrement du regard pendant le « tournant postmoderne » : élaboration
et mise en pratique de nouvelles approches et méthodes théoriques face au
post(-)colonial**

Durant les années 1970, les UP furent le lieu où s'élaborèrent les stratégies de lutte contre le déclassement des architectes, réaffirmant le rôle social de l'architecte par le biais d'une scientification légitimatrice de la discipline. Les sciences sociales jouèrent un rôle alors prépondérant dans la refonte de la discipline architecturale, et des personnalités issues des sciences sociales furent recrutées en grand nombre dans les UP : Henri Raymond, Ginette Baty-Tornikian, Monique Eleb, Jean-Charles Depaule, Claude Prélorenzo, François Lautier, Christelle Robin, etc. Suivant une mouvance marxiste, la question se posa de la division du travail dans l'élaboration du projet, et de la place de l'architecte dans celle-ci, en lien avec les usagers : refusant la figure de l'architecte démiurge au service de la bourgeoisie, l'architecte devait désormais se mettre au service du peuple, c'est-à-dire aller à sa rencontre, sur le terrain, et participer à ses luttes. Alors qu'au milieu des années 1970, l'idéologie marxiste commençait à être abandonnée, que le militantisme s'estompait et que les sociologues – forcément militants gauchistes dans l'imaginaire collectif – faisaient l'objet d'un certain rejet de la part des architectes dans les UP, tout ne fut cependant pas jeté avec l'eau du bain. Et tandis que l'ethnologie effectuait un repli sur l'hexagone, certains enseignants des UP effectuèrent le trajet inverse. Car, face à la question de l'après-modernité, face à l'émergence de *La condition postmoderne*¹, le décentrement du regard vers des sociétés « préindustrielles » - et même « pré-architecturales » - était sans doute logique à une époque de « retour à » (ou « retour du retour »), un retour à quelque chose qui ne serait pas corrompu par la société industrielle, capitaliste et de consommation, un « retour » vers un modèle quasi originel, presque prémoderne, pouvant conduire à l'élaboration d'une autre modernité. A l'image de l'ethnologue qui formule sa pensée, de retour chez lui, une fois la distance temporelle et géographique prise avec son terrain, les enseignants de notre corpus pouvaient donc, plus ou moins consciemment, chercher des réponses aux problèmes propres à la situation française ; l'Ailleurs agissant comme un miroir déformant qui grossirait à la loupe les réalités françaises en forçant autant le trait des similitudes que des différences. Il n'est alors pas surprenant si l'exposition « L'après-modernisme, la présence de l'histoire »² - issue de la Biennale de Venise organisée par Paolo Portoghesi l'année précédente - à la Chapelle de la Salpêtrière durant le Festival d'Automne se tint au même moment que l'exposition « Des architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire »³ au Centre Pompidou, à l'automne 1981. A l'intérêt pour les modes de vie et pour l'Histoire, faisant suite à la remise en cause de l'universalisme et du fonctionnalisme, faisait écho la

¹ Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne, rapport sur le savoir*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

² *La présence de l'histoire, l'après-modernisme [cat. expo. Festival d'Automne, sept. 1981]*, Paris, L'Equerre, 1981

³ Jean Dethier (dir.), *Des architectures de terre, ou l'avenir d'une tradition millénaire [cat. expo. Centre Georges Pompidou, Paris, 1^{er} oct. 1981-1^{er} fév. 1982]*, Paris, Centre Pompidou/CCI, 1981.

croyance en une certaine « traditionnalité » persistante ou résistante dans les pays non-occidentaux. Et, à l'intérêt pour le local et le rural en France faisait écho celui pour le vernaculaire et l'architecture sans architecte. Mais sans doute ces enseignants trouvèrent-ils en ces terrains non-occidentaux plus de questions que de réponse, et entre dépassement et prolongement de la vieille tradition de l'Orient comme « laboratoire » de l'Occident, ils y mirent à l'épreuve les méthodes et les approches déjà formulées à partir de cas d'étude français et européens, autant qu'ils puisèrent dans la spécificité de ces terrains pour développer de nouvelles méthodes et pensées, qui se révélèrent d'une grande pertinence au regard de l'ubiquité des problématiques urbaines et architecturales, au Sud comme au Nord, dans les années 1990. En décentrant leur manière de penser et de faire le projet d'architecture, ils entreprirent autant un voyage physique qu'épistémologique, dans lequel des similitudes avec les pensées postcoloniales et les théories de la dépendance sont visibles. Mais, si les *postcolonial studies* s'inscrivaient dans la pensée postmoderne, les enseignements sur les pays non-occidentaux dans les UP furent sans doute plus les lieux d'expression des derniers souffles du militantisme, à la faveur de l'aide au développement et de la relecture de la notion de progrès, et les lieux de formation et reformation théoriques et scientifiques sur la pratique architecturale, à la recherche de son « essence » originelle pour une réhabilitation d'un cadre de vie de proximité et collectif à l'image de la ville historique, dont les émanations formelles oscillaient entre le postmodernisme et le régionalisme critique.

Chapitre 4

Postmodernité et postcolonialité : deux postures et un nouveau paradigme sociétal à-venir.

Alors que dans les Écoles d'architecture françaises se développaient des enseignements consacrés aux pays dits non-occidentaux, tantôt dans la perspective de former des professionnels du développement, tantôt dans la perspective d'entamer un dialogue réciproque sur le devenir de l'architecture, différents courants de pensée se développaient simultanément en Inde, aux États-Unis ou en Amérique Latine, cherchant à prolonger les dénonciations entreprises par les intellectuels anticolonialistes dans les années 1950 et 1960, tout en dépassant leurs apories. A une époque où symptomatiquement les « post- » en tous genres se multipliaient – le postmodernisme, le postcolonialisme, le postindustriel, le poststructuralisme -, des notions telles que l'hybridation, le métissage, la créolisation, la reformulation apparaissaient en philosophie, en sociologie, et dans le champ architectural, sous la forme de la remise en question de l'opposition binaire entre la « tradition » (ou le « populaire ») et la « modernité ». Si pour certains la primauté était donnée à l'analyse des rapports de domination et de dépendance, tandis que pour d'autres il s'agissait d'un repositionnement disciplinaire par confrontation bénéfique à l'altérité, tous se rejoignaient finalement dans une même volonté de développer une « pensée des multiplicités » (Michel Serres) face à la complexité du monde contemporain, dans lequel s'exacerbaient les différentes positions intellectuelles sur l'« après », sur l'avenir, en raison de la crise paradigmatique de la modernité.

Chapitre 4.1.

Reconnaissance de l'altérité et question de la spécificité

Du Même à l'Autre, au-delà des hiérarchies coloniales

A la suite des mouvements anticoloniaux et antiimpérialistes des années 1950 et 1960, soutendus par le tiers-mondisme, les années 1980 et 1990 virent émerger les pensées postcoloniales. Ella Shohat expliquait ainsi l'apparition de cette nouvelle « théorie »⁴ :

Le « postcolonial » n'a pas fait son apparition pour remplir on ne sait quelle case vide dans le langage de l'analyse politique et culturelle. Au contraire, son usage très répandu à partir de la fin des années 1980 coïncidait avec, et dépendait de, l'éclipse d'un autre paradigme, celui du « tiers-monde ». Ce glissement terminologique est une indication du prestige professionnel et de l'aura théorique dont ces problèmes ont commencé à jouir, en contraste net avec l'aura plus militante dont jouissait le terme « tiers-monde » dans les milieux universitaires progressistes. [...]

La crise de la pensée tiers-mondiste permet en partie de comprendre l'enthousiasme actuel pour le terme « post-colonial », qui désigne des discours qui thématisent des questions posées par les relations coloniales et leurs suites et qui couvrent une longue période historique, jusqu'au présent. En laissant tomber la terminaison « - isme » du « post-colonialisme », l'adjectif « post-colonial » est fréquemment accolé aux noms « théorie », « espace », « condition », « intellectuel ». Les « intellectuels du tiers-monde » deviennent ainsi des « intellectuels post-coloniaux ».⁵

Les premiers travaux de la pensée postcoloniale apparurent en Inde dans les années 1980 avec les *Subaltern studies*⁶, plus généralement englobées dans les *Postcolonial studies* qui se développèrent au même moment dans le milieu universitaire anglophone (dans les départements de littératures avant d'investir les Sciences sociales), en lien, ou parfois en opposition, avec les *Cultural studies*. Bien que la pensée postcoloniale soit souvent vue comme une « rivière aux multiples affluents »⁷ en raison de l'hétérogénéité de ses points de vue, celle-ci se construit néanmoins sur un postulat commun. En reprenant à son compte le constat de l'échec du « Projet Moderne » mis à jour par Jean-François

⁴ De nos jours, les spécialistes français des sciences politiques dans les pays du Sud s'accordent majoritairement sur le manque de scientificité des *postcolonial studies* et préfèrent donc parler de courant ou de pensée postcoloniale plutôt que d'une véritable théorie.

⁵ Ella Shohat, « Notes sur le « Post-colonial » (1992) », *Mouvements*, n°51, vol. 3, 2007, p.81-82.

L'article d'Ella Shohat fut publié pour la première fois dans la revue *Social Text*, n°31-32 en 1992.

⁶ Originellement, les *Subaltern Studies* se composaient de 11 volumes sur l'histoire de l'Inde Moderne écrits à l'initiative de Ranajit Guha et publiés à la Oxford university Press à Delhi entre 1982 et 2000.

⁷ Entretien avec Achille Mbembe, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, n°12, 2006, p. 125.

Jacques Pouchepadass dit, quant à lui, que la théorie postcoloniale est une « nébuleuse plus qu'une école, et un registre de pensée critique et de questionnement plus qu'une doctrine constituée ».

Source : « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale : les "postcolonial studies" dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007, p.186.

Lyotard, et notamment celui des métarécits universalistes d'émancipation de l'humanité par le Progrès face à la complexité de la condition postmoderne, les auteurs postcoloniaux⁸ mettaient en avant « la conception hégémonique – occidendo-centrique et/ou eurocentrique – du progrès et de la modernité, héritée simultanément de l'humanisme des Lumières, de la construction de l'État-nation et de la colonisation »⁹. La pensée postcoloniale tenta alors d'offrir une lecture alternative de la modernité par la critique de l'historiographie académique eurocentrée dite « cambridgienne », reprise par les élites nationalistes des pays anciennement colonisés faisant ainsi perdurer l'hégémonie occidentale dans l'après-colonisation :

Selon le discours historiciste de la modernité, toujours imprégné d'un idéal implicite d'émancipation de l'homme esclave de la superstition et de la coutume, toutes les cultures sont vouées à rejoindre tôt ou tard la marche inéluctable de l'humanité vers le modèle libéral et rationnel de société aujourd'hui réalisé en Occident. Il faut combattre ce discours ethnocentrique, destructeur et abstrait, écrit Dipesh Chakrabarty, et « tenter de dire une autre histoire de la raison », c'est-à-dire déconstruire la prétention de la raison moderne au monopole de l'universalité, et lui opposer l'évidence que la raison est plurielle et incarnée dans la diversité concrète des identités culturelles, qui sont toutes d'égale dignité.¹⁰

C'était donc l'historicisme occidental et le mimétisme qui étaient dénoncés par les postcoloniaux au travers de la mise en avant de la « violence épistémique » de la colonisation, en plus de sa violence militaire. Ainsi, de même que dans le champ architectural où le postmodernisme n'était pas la seule voie de l'après-modernisme¹¹, il y avait une différence conceptuelle entre le « post-colonialisme », faisant référence de manière temporelle à l'après-colonialisme, et le « postcolonial »¹² :

[...] il convient d'insister sur le fait que le postcolonial n'est pas forcément post-colonial. La démarche postcoloniale (sans trait d'union en français) est une démarche anticoloniale et subalterniste qui n'a pas une signification chronologique. Il ne s'agit pas de l'« après », mais d'une approche qui traque,

⁸ Sont entendus, ici, « postcoloniaux » les tenants des *Postcolonial studies*.

⁹ Martin Gallié, « Des analyses “Tiers-mondistes” aux “Postcolonial studies”. Théories critiques du pouvoir et revendications politiques », *Revue Québécoise du droit international*, Hors-Série, novembre 2012, p. 2.

¹⁰ Jacques Pouchepadass, « Que reste-t-il des subaltern studies ? », *Presses de Sciences Po*, n°24, 2004/3, p. 70-71.

¹¹ Plus généralement, Jean-François Lyotard écrivait à Jessamyn Blau : « Tu comprends qu'ainsi compris, le « post- » de postmoderne ne signifie pas un mouvement de *come back*, de *flash back*, de *feed back*, c'est-à-dire de répétition, mais un procès en « ana- », un procès d'analyse, d'anamnèse, d'anagogie, et d'anamorphose, qui élabore un « oubli initial ». », extrait d'un recueil de lettres de Lyotard portant bien mal son titre, *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1986, p. 125.

Voir également l'article de Kwame Anthony Appiah pour le lien entre le postcolonial et le postmodernisme : « Is the Post- in Postmodernism the Post- in Postcolonial ? », *Critical Inquiry*, n°17, vol. 2, 1991, p.336-357.

¹² Le terme « postcolonial » fait tout de même toujours débat en raison de son ambiguïté. Robert JC Young propose, par exemple, de parler de « tricontinentalisme » en référence à la Conférence Tricontinentale (ou Conférence de solidarité avec les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine) organisée en janvier 1966 à La Havane.

Ella Shohat mettait en garde, quant à elle, contre la vulgarisation médiatique du concept de « postcolonialité » qui tendrait à occulter la « néocolonialité » toujours à l'œuvre dans certains pays.

dans la recherche, dans nos imaginaires nationaux fussent-ils les plus républicains, les scories léguées par les idéologies coloniales, impériales, raciales, paternalistes (et leurs succédanés développementalistes). Le « post » doit donc être compris comme une démarche permettant d'aller *au-delà* de ces scories – il est « après » dans la démarche pratiquée, point dans le temps étudié.¹³

Cela étant, il s'agissait donc pour les auteurs postcoloniaux de déconstruire les métarécits coloniaux, « la prose coloniale, c'est-à-dire le montage mental, les représentations et formes symboliques ayant servi d'infrastructure au projet impérial »¹⁴, comme l'avait fait notamment Edward Saïd dans son ouvrage, souvent considéré comme fondateur, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*¹⁵. Un objectif que Michel Foucault n'aurait pas atteint dans *Les Mots et les Choses*, selon les postcoloniaux¹⁶, par manque de théorie idéologique : Foucault garderait une vision eurocentrée du « sujet » et de « sa représentation », ce qui l'empêcherait d'étendre la notion d'épistémè à la critique de l'impérialisme. C'était donc pour sortir de ce logocentrisme que les postcoloniaux faisaient généralement appel à un autre penseur de la *French Theory* : Jacques Derrida et le Déconstructionnisme, avec notamment son concept de « différence ». Ainsi, partant du postulat de la persistance de l'hégémonie occidentale et/ou coloniale, les postcoloniaux tentaient, dans une tradition néomarxiste, d'élaborer une histoire « par le bas », faisant parler ceux qui ne le peuvent pas¹⁷, ceux à qui la parole a été confisquée, c'est-à-dire les *subalterns*. En reprenant le concept de « subalterne » d'Antonio Gramsci qui définissait l'hégémonie comme un « concept qui renvoie à l'aspect idéologique de l'instauration et du maintien de la subordination passive d'un groupe au profit d'un autre [...] et, ultimement, son remplacement par une force hégémonique révolutionnaire [prolétarienne] »¹⁸, les subalternistes développèrent le concept d'*agency*, c'est-à-dire la capacité d'initiative et d'action des opprimés dans un contexte de domination hégémonique, et celui d'*empowerment*. Les auteurs postcoloniaux tentèrent donc de proposer une relecture du marxisme hétérodoxe et du poststructuralisme, en essayant également de dépasser l'essentialisme des visions binaires du colonialisme, « de dépasser

¹³ Michel Cahen, « A propos d'un débat contemporain : du postcolonial et du post-colonial », *Revue Historique*, PUF, n°660, vol. 4, 2011, p. 904.

¹⁴ Entretien avec Achille Mbembe, *Art. cit.*, 2006, p.118.

¹⁵ Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1980 [traduction de *Orientalism*, 1978].

¹⁶ Plus particulièrement Gayatri Chakravorty Spivak, subalterniste indienne. Voir à ce sujet : Francesco Fistetti, *Théorie du multiculturalisme. Un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009 (chapitre « G. Spivak et S. Hall : entre Derrida et Gramsci »)

¹⁷ A ce sujet, voir le texte de Spivak au sujet de cette vaine idée : « Can the Subaltern Speak ? », dans Cary Nelson et Larry Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, 1988, p.271-313.

Spivak est connue pour avoir traduit en anglais *De la grammatologie* de Jacques Derrida.

¹⁸ Rémy Bachand et Marie-Neige Laperrière, « L'hégémonie dans la société internationale : un regard -néo-gramscien », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, sept. 2014, p. 3.

les polarités binaires (présumées) de la militance tiers-mondiste »¹⁹ - telles que dominant/dominé, colonisateur/colonisé -, qui seraient présentes également chez leurs précurseurs anticolonialistes : Aimé Césaire et son *Discours sur le colonialisme* (1950), Frantz Fanon et son *Peau noire, Masques blancs* (1952) ou encore *Les Damnés de la terre* (1961), Léopold S. Senghor et ses *Œuvres poétiques* (premier poème en 1945, compilation de tous en 1980), etc.

Les auteurs postcoloniaux construisirent donc leur pensée dans une volonté de dépassement du poststructuralisme français, et de Foucault en particulier, car celui-ci véhiculait une figure européenocentrée du « sujet » « qui ne cesse de construire l'Autre par assimilation à soi, comme son double ou sa projection idéale »²⁰. Et, si le colonialisme véhiculait l'idée que le colonisé est un Même différent et inférieur du colon – d'où son ambivalence -, la pensée postcoloniale, selon Achille Mbembe, « s'oppose à une certaine illusion occidentale selon laquelle il n'y aurait de sujet que dans le renvoi circulaire et permanent à soi-même, à une essentielle et inépuisable singularité. Au contraire, cette pensée insiste sur le fait que l'identité s'origine dans la multiplicité et la dispersion ; que le renvoi à soi n'est possible que dans *l'entre-deux*, dans l'interstice entre la marque et la démarque, dans la *co-constitution* »²¹. Nonobstant, plusieurs intellectuels français contemporains²² remettent en cause cette lecture de Foucault, et voient dans les écrits de certains précurseurs, un renversement être déjà proposé : celui de se construire soi par la compréhension de l'Autre (la co-constitution dont parle Mbembe). Un tel renversement se retrouvait, avec sans doute trop de virulence pour certains, dans *Les Damnés de la terre* lorsque, d'abord, Jean-Paul Sartre écrivait en préface « Il suffit qu'elles [nos victimes] nous montrent ce que nous avons fait d'elles pour que nous connaissions ce que nous avons fait de nous »²³, et ensuite, tout au long du propos développé par Frantz Fanon. En effet, ce dernier s'y appliquait à faire valoir le renversement de la dette présumée de l'ex-colonisé envers son « bienfaiteur » qui l'aurait civilisé, comme le montre cette injonction : « Le colonisé doit se persuader que le colonialisme ne lui a fait aucun don »²⁴. Ainsi, en donnant à l'ex-colonisé le statut d'« offensé » de la colonisation, Fanon le révélait comme porteur d'une culture tout aussi remarquable que celle de l'ancien colon, c'est-à-dire très

¹⁹ Ella Shohat, *Art. cit.*, 2007, p.84.

²⁰ Francesco Fistetti, *Op. cit.*, 2009 (chapitre « G. Spivak et S. Hall : entre Derrida et Gramsci »).

²¹ Entretien avec Achille Mbembe, *Art. cit.*, 2006, p.120.

²² Voir en particulier Jean-François Bayart, « Les études postcoloniales, une invention politique de la tradition ? », *Sociétés politiques comparées (revue européenne d'analyse des sociétés politiques)*, n°14, avril 2009 ; ainsi que les pages 195 à 199 de l'article de Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain » sur la mécompréhension des outils foucauldien par les penseurs postcoloniaux, questionnant la pertinence à ériger le discours colonial au statut d'épistémè.

²³ Jean-Paul Sartre, préface de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 1961, p. 10.

²⁴ Frantz Fanon, *Op. cit.*, 1961, p. 137.

prosaïquement la culture occidentale. Cela favorisa l'émergence de mouvements comme la Négritude avec Alioune Diop²⁵ ou Léopold Senghor, mais plus généralement, l'idée que l'ancien colonisé n'est pas un Même du colon, mais bien un Autre à part entière et égal²⁶.

Le Détour pour repenser la discipline architecturale française

En poussant l'idée plus loin et au-delà du débat postcolonial, Georges Balandier, anthropologue africaniste contemporain des deux autres, incitait dès 1985, alors que les travaux postcoloniaux débutaient, à comprendre la société occidentale par le « détour anthropologique »²⁷, c'est-à-dire le fait de « voir ailleurs, connaître autrement »²⁸ :

La modernité inquiète et fascine. [...] La crise qui lui est imputée est d'abord une crise de l'interprétation, les systèmes théoriques disponibles (les « grands récits », a-t-on dit) sont usés ou récusés, la rhétorique moderniste farde l'ignorance ou l'incapacité et contribue peu à un décryptage. Il faut tracer d'autres itinéraires, entreprendre l'exploration du « continent modernité » et inventer la cartographie résultant de cette (re)connaissance. L'avancée dans l'inconnu doit être éclairée, elle commence par un détour empruntant aux disciplines qui peuvent contribuer. [...] Le vrai détour est celui qu'effectue la démarche anthropologique, seul apport à l'intelligible des ensembles sociaux et culturels « autres », longtemps ignorés ou méconnus, seule préparation à un basculement cognitif qui permet une compréhension à la fois par le dedans (l'anthropologue s'identifie afin de connaître) et par le dehors (l'anthropologue voit en fonction d'une expérience étrangère). C'est la pratique de ce double regard qui oriente le cheminement de ce livre, qui définit une appréhension différente (exploratrice) de la modernité et du pouvoir. Ce texte est d'abord écrit à partir de l'extérieur, d'un ailleurs modifiant le mode de connaître.²⁹

Si Georges Balandier n'employait pas le terme « postmodernité » - et il emploiera plutôt celui de « surmodernité » lorsqu'il reviendra sur ce travail en 2005³⁰ -, il voyait bien dans la compréhension des cultures autres le moyen d'éclairer la situation des pays dits industrialisés, celle où « le paysage est brouillé, bougé, ses repérages incertains »³¹, celle d'une période de « vacance » ou d'effacement dans la modernité actuelle. Robin Horton rappelait, quant à lui, le double intérêt de l'anthropologie

²⁵ Le mouvement de la Négritude est lié à la création de la revue *Présence Africaine* en 1947 par Alioune Diop. On compte parmi les auteurs récurrents : Aimé Césaire, Léopold Senghor mais aussi Jean-Paul Sartre, Albert Camus, André Gide, Michel Leiris ou Georges Balandier.

²⁶ A ce sujet voir : Julien Rémy, « Sur les postcolonial studies : hybridité, ambivalence et conflit », *Revue du Mause*, 2011.

²⁷ Georges Balandier, *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985.

²⁸ Georges Balandier, « Voir ailleurs, connaître autrement », dans François Jullien *et al.*, *Agenda de la pensée contemporaine. Automne 2005*, Paris, PUF, 2005.

²⁹ Georges Balandier, *Op. cit.*, 1985, p.15-16.

³⁰ Georges Balandier, « Voir ailleurs, pouvoir ici », *Presses de Sciences Po*, n°22, vol. 2, 2006, p. 21.

³¹ Georges Balandier, *Op. cit.*, 1985, p.12.

comparative et non unilatérale, celui de voir ce qui est « étrange » chez l'autre mais aussi ce qui est « particulier » chez nous :

Enfin, dans cet exposé des fondements de mon raisonnement comparatif, je tiens à évoquer un phénomène bien connu de tout anthropologue qualifié ; en comparant la vision du monde dans laquelle on a grandi avec n'importe quelle autre, on se dote d'un potentiel énorme pour une meilleure compréhension des deux. Lorsque, après avoir été élevé au contact d'une certaine vision du monde, on en étudie une de fondamentalement différente, on est tout naturellement frappé par l'étrangeté de cette dernière, alors que ceux qui la fréquentent régulièrement n'y voient rien d'extraordinaire. D'un autre côté, si l'on se plonge suffisamment longtemps et profondément dans cette vision du monde « étrange » et que l'on s'en détourne ensuite pour reconsidérer celle dont on a l'habitude, on rencontre le phénomène inverse ; des modes de pensée qu'on n'aurait jamais remarqués avant un tel « dépaysement » font maintenant surface ; ils paraissent étranges, remarquables et dignes d'une explication, comme l'a illustré magistralement Claude Lévi-Strauss (1955).³²

Et c'est bien avec un tel objectif que plusieurs enseignants et chercheurs de cette étude partirent, presque à la manière des anthropologues, à la découverte de leur future aire géoculturelle d'étude, mais aussi à la redécouverte d'eux-mêmes au moment où la discipline architecturale française était en crise. Pierre Clément et sa future épouse Sophie Charpentier, après avoir passé deux ans en Asie du Sud-Est à l'occasion du VSNA de ce dernier, décrivaient ainsi l'intérêt du décentrement qu'ils effectuaient :

La dimension du décalage entre « l'architecture moderne française » enseignée aux Beaux-Arts dans une tradition fonctionnalo-universaliste et l'architecture traditionnelle lao était bien sûr plus éloquente et criante qu'elle n'eût pu l'être avec l'architecture traditionnelle française, mais le décalage reste le même, et le questionnement sur sa pratique, dans un cas comme dans l'autre, provoque les mêmes doutes et les mêmes besoins. [...] Ainsi, cet ailleurs dans le temps et dans l'espace nous servait de miroir. Nous redécouvrons, au fond, des problèmes quotidiens réels et présents chez nous. Croyant y trouver quelques sécurités, nous en dépistons mais point où nous les supposions, point dans les solutions mais dans la démarche, point dans la certitude mais dans l'interrogation.³³

Dans un entretien, Jean-Charles Depaule expliquait qu'une première étape de distanciation induite par le Détour facilite une deuxième étape d'introspection, ce qui serait bien plus aisé à réaliser que de se confronter directement aux problèmes propres à la société dans laquelle s'inscrit la personne, car « il y a cette idée que nous supportons d'autrui – celui qui est de l'autre côté de la mer –

³² Robin Horton, « La tradition et la modernité revisitées » dans Yvonne Preiswerk et Jacques Vallet (dir.), *La pensée métisse. Croyances africaines et rationalité occidentale en questions*, Genève, Graduate Institute Publications, cahiers de l'IUED, 1990 (initialement publié dans Martin Mollis & Steven Lukes Eds, *Rationality and Relativism*. Oxford, Blackwell, 1982, p. 201-260.)

³³ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Éléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langue thai*, rapport de recherche, Paris, Institut de l'Environnement /CERA, 1978, p.3-4.

beaucoup plus. La mise à distance, la mise entre parenthèse et en même temps l'empathie sont d'autant plus facile qu'il s'agit d'un engagement temporaire ; même si c'est un engagement intellectuel permanent, il y a des coulisses pour se retirer »³⁴.

Simultanément, l'étude de l'Autre et d'un Ailleurs obligerait à une meilleure connaissance de soi et de son environnement sociétal pour établir une analyse comparative critique, comme l'indiquait Horton. Ainsi, alors que la discipline architecturale cherchait toujours à se reconstruire à la suite des « années 68 », plusieurs enseignants soulignaient leur capacité à questionner la situation architecturale française en travaillant sur des territoires lointains *via* l'effet miroir induit. Selon Pierre Clément :

Le fait de travailler ailleurs vous oblige à bien connaître les choses chez vous, sinon vous ne voyez pas les choses. Donc, il est important de bien connaître son terrain pour pouvoir connaître un autre terrain. Et, cet autre terrain, vous fait aussi découvrir plein de choses chez vous ; que vous faites, que vous ne faites pas, que vous faites mal, etc. Donc, cet effet miroir est extrêmement important car même si les choses ne peuvent pas se comparer exactement, il donne une démarche aussi bien d'analyse que conceptuelle quand nous faisons des projets³⁵.

Et Philippe Panerai de poursuivre : « Ce qui est naturel ici ne l'est pas là-bas, et le contraire. Je crois qu'il y a des choses un peu du même ordre dans les arrangements urbains, qui nous amènent à la fois à relativiser ce que nous pensons comme évident – puisque c'est évident pour nous mais pas forcément là-bas sinon nous ne le remarquerions pas –, et en même temps ce que nous pouvons désigner comme une question alors que pour ceux qui y vivent, cela n'en est pas une puisque c'est évident pour eux »³⁶. Jean-Luc Arnaud, spécialiste de l'histoire urbaine et de la cartographie des pays méditerranéens, pourtant peu intéressé par l'Égypte au début de ses études, nous confiait même que c'était par cet argument que Philippe Panerai l'avait convaincu de participer à l'atelier du Caire qu'il proposait à Versailles³⁷. Ainsi, faisant appel à ses propres repères et modèles, le chercheur peut analyser dans leurs différences, les situations dans une société autre, ayant des problématiques analogues à sa propre société ; lui permettant alors d'en tirer un enseignement sans pour autant être dans l'imitation, mais en élargissant l'éventail de ses questionnements. Georges Balandier précisait d'ailleurs au sujet de son aire géoculturelle d'étude majeure que « tout est remis en cause, en Afrique comme dans la vieille Europe, avec une égale violence. Leurs destins semblent

³⁴ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris le 31 janvier 2017.

³⁵ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

³⁶ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

³⁷ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

à cet égard solidaires, non parce que la colonisation les aurait liées, mais parce qu'elles doivent abandonner des cadres de pensée et des manières d'être non accordés au monde qui se construit »³⁸.

Mais, si la rencontre avec l'Autre, principalement perçu comme exotique, invite à « inévitablement s'expliquer soi-même »³⁹, le risque pourrait être de tomber dans l'assimilation que dénonçaient les postcoloniaux dans le discours colonial eurocentré et ses perpétuations. Biens conscients de l'inéluctable subjectivité de leurs regards, puisque « le regard que nous portons est le nôtre »⁴⁰, c'est-à-dire qu'il est tributaire de l'histoire culturelle et sociale tant personnelle que collective de chacun, cette préoccupation est perceptible, voire explicite, dans les travaux de plusieurs enseignants, comme le montrent à nouveau Pierre Clément et Sophie Charpentier : « Cette appréciation portée par nous sur une "autre architecture" est-elle perçue par l'autre de la même façon ? »⁴¹. Néanmoins, nous pouvons distinguer l'ethnocentrisme présent dans l'auto-référentialisation comme moyen d'analyse comparée de l'eurocentrisme académique – ou l'ethnocentrisme lié à la question de la « race »⁴². Pour argumenter, Jean-Charles Depaule donnait l'exemple suivant :

Quand un jeune libanais ou syrien va au Caire et qu'il prend un café, il le trouve infâme ! Et quand un égyptien va boire un café en Syrie, il trouve cela absurde ! Et quand un musicien syrien improvise un morceau de musique avec un magrébin qui joue de la percussion, il dit : « mais vous tapez toujours à l'envers, à contre-temps ». Donc vous voyez, la distance... Ce sont eux qui ont raison. C'est celui qui dit qui a raison. Parce qu'il faut que le marc de café tombe au fond de la cafetière et de la tasse chez les syriens et les libanais, et au contraire qu'il remonte – c'est le visage du café, signe d'un bon café – en Égypte. Donc l'ethnocentrisme est là aussi.⁴³

C'est donc dans cette voie que s'inscrivaient certains enseignants, celle de la *co-constitution* où la référence à soi n'est qu'un moyen d'analyse comparative pour une critique co-constructive - et où le risque d'ethnocentrisme académique a sans doute été contrebalancé par l'« hybridité » de certains membres des équipes⁴⁴. De la sorte, même si certains enseignants ne l'envisageaient pas ainsi sur

³⁸ Georges Balandier, *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, 1957, p.337.

³⁹ Georges Balandier, *Ibid.*, 1957, p.6.

⁴⁰ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

⁴¹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Op. cit.*, 1978, p.5.

⁴² Voir Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, Paris, UNESCO, 1952.

⁴³ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁴⁴ Dans l'article déjà cité d'Ella Shohat, cette dernière soulignait que « ce sont en grande partie les intellectuels du tiers-monde dans le premier monde – eux-mêmes hybrides, ce n'est pas un hasard – qui élaborent un cadre conceptuel qui situe l'intellectuel du tiers-monde dans une multiplicité de positions situées et de perspectives ». Et Shohat de poursuivre : « Ce n'est pas non plus un hasard si, *mutatis mutandis*, en Amérique latine le "syncrétisme" et l' "hybridité" avaient déjà été évoqués il y a des décennies par les divers modernismes latino-américains, qui parlaient de cultures néo-logistiques, de créolité, de métissage, voire d' "anthropophagie" ». Seulement, cette forme d'hybridité chez un

les travaux des autres, nous pouvons dire qu'aucun d'entre eux ne s'est intéressé aux pays non-occidentaux uniquement pour leurs folklores ou leurs exotismes. Suivant « le sévère réexamen que la postmodernité impose à la pensée des Lumières, à l'idée d'une fin unitaire de l'histoire, et à celle d'un sujet »⁴⁵ allant de pair avec la reconnaissance des particularismes culturels et sociaux, suivant la fin de l'idée du progrès technique profitable à l'humanité dans son ensemble et donc un regain d'intérêt pour l'humain, ils basèrent leurs travaux sur le contact et l'interaction avec les populations locales. Une proximité qui permit, selon Jean-Charles Depaule, que « tout d'un coup nous rompions quelque chose, c'est-à-dire qu'ils [les étudiants] regardaient dans une relation qui n'étaient pas de curiosité – ils le voyaient physiquement »⁴⁶. Loin de l'image de l'homme blanc venu aider des peuples primitifs ou de vouloir « créer des illusions du genre “nous venons arranger vos affaires” »⁴⁷, Alain Borie soulignait aussi à propos de ses travaux en Turquie que « nous avons une mentalité de compréhension, d'étude d'un pays qui n'était pas le nôtre [...]. Nous n'avions pas de

grand nombre d'auteurs postcoloniaux participa à leur critique. Plusieurs personnalités estiment en effet que ces « réfugiés dans les universités américaines » seraient bien mal placés pour parler au nom des peuples *subalternes*, leur reprochant ainsi un certain populisme, ou parfois misérabilisme. Les enseignants ici étudiés sont nombreux à être originaire d'un pays sur lequel ils ont pu travailler : Trong Kha N'Guyen du Vietnam, Shin Yong-Hak de Corée du Sud, Kamal El Kafrawi et Sawsan Noweir d'Égypte – et Gustave Massiah, né à Alexandrie d'un père italien et d'une mère originaire de l'Empire Ottoman –, Carlos Pizarro et Carlos Reverdito d'Uruguay, Raoul Pastrana d'Argentine et, Carlos Martinez et Ariana Araneda du Chili. D'autres ont grandi dans une ancienne colonie : Pierre Clément et Christelle Robin en Algérie, Jean-Baptiste Leccia et sa sœur Annie-Claire Panzani au Maroc, Michel Montardy en Haute-Volta. En suivant le raisonnement de Shohat et des auteurs postcoloniaux, tous auraient des identités hybrides. Et, que ce soit Carlos Pizarro ou Raoul Pastrana, aucun des deux ne considère l'Amérique Latine comme un pays du « Tiers-Monde ». C'est en mettant en avant son identité uruguayenne mélangée à sa culture française que Carlos Pizarro en arrive, rétrospectivement, à porter un regard très critique sur l'enseignement qu'il a conduit à Marseille au sein du CHD : « J'arrivais sans connaître le français, juste les rudiments appris à l'école. Mais surtout, je ne connaissais pas la culture française, comment tourne la tête des français, leur attitudes. Encore maintenant, cela me pose des questions. Je suis marié avec une française, une marseillaise ; mes enfants sont nés ici et ont la double culture ; mais pour moi c'est encore difficile. Cela me mène à te dire que le vécu qu'on eut les gens avec lesquels j'ai partagé cette expérience n'est pas exactement le même que pour moi, la vision et le rôle qu'ils ont joué vis-à-vis des pays en développement, et les attitudes qu'ils ont eu ne sont pas les mêmes, parce que ce sont des français. Même s'ils ont vécu en Afrique, ce sont des français, avec tout ce que cela comporte. Et moi, non, je ne suis pas français. Pour te dire, à chaque fois qu'on était en jury et qu'on nous attaqué, je répondais « Ah, je ne suis pas français, je m'en lave les mains ». Cela te donne beaucoup plus de liberté. Même quand on rentre dans les HLM ici, je parle espagnol avec tout le monde, avec les gitans ; et ce ne sont pas les français qui viennent. Je t'explique ça pour te dire que je ne suis pas tellement content de ce que nous avons fait ». Michel Montardy, né d'une mère franco-laotienne et ayant grandi en Haute-Volta, sortait également l'argument du métissage pour marcher sur ses « pseudopodes » et s'affranchir, dans une autre mesure, des débats politiques - qu'il estimait byzantins - sur le regard et l'action française dans ces pays. Si la présence de ces personnalités « hybrides » semble assez logique dans de tels enseignements, nous pouvons également dire que globalement, sans généraliser, certains participèrent à contrebalancer et mettre en débat lorsque c'était nécessaire l'ethnocentrisme des uns et des autres, aussi bien des français que des étrangers, à l'image de Shin Yong-Hak qui participa à révéler la multiplicité de modernités spécifiques, de Sawsan Noweir qui se révoltait face au terme « ville arabo-musulmane » parce « qu'une ville n'a pas de religion ».

⁴⁵ Jean-François Lyotard, *Op. cit.*, 1986, p. 16.

⁴⁶ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris le 31 janvier 2017.

⁴⁷ Ibid.

leçon d'architecture à leur donner. En revanche, nous, nous avons beaucoup à recevoir, à essayer de comprendre un pays qui nous était *a priori* totalement étranger »⁴⁸.

Au-delà de la spécialisation, le décentrement et la question de la méthode : universalité de la fabrication urbaine et spécificités historico-culturelles des territoires

Postulant la survivance de l'idée du Même où « l'altérité est une catégorie négative du même » selon Valentin-Yves Mudimbe⁴⁹, les auteurs postcoloniaux tentèrent donc de déconstruire cette définition eurocentrée, héritée du Siècle des Lumières dont l'Humanisme a pu aspirer « à élever les Noirs, les Arabes ou les Jaunes à la dignité d' "homme", à faire en sorte qu'ils "se connaissent en hommes", selon les mots de Georges Hardy, l'une des grandes figures de la "mission civilisatrice" française »⁵⁰. Cet universalisme, sur lequel s'appuyait les politiques coloniales, fut un universalisme assimilationniste pour certains, et un universalisme différentialiste pour d'autres : dans les deux cas, l'Autre devait devenir un Même mais un Même inférieur. Et selon les auteurs postcoloniaux, c'était en contre-pied, mais dans le prolongement, d'une vision fourvoyée de l'universalisme que les nationalistes indépendantistes construisirent leur discours, perpétuant la distinction entre un « Nous » et un « Eux ». Y décelant la persistance et la reprise en main aveugle du discours colonial, les postcoloniaux refusaient tout essentialisme dans leur pensée, en reconnaissant une situation bien plus complexe qu'un « Nous » distinct d'un « Eux », une situation faite d'une multitude d'altérités, sans pour autant tomber dans une forme d' « anti-universalisme facile et fort à la mode »⁵¹. En acceptant une nouvelle vision de l'universalisme, les postcoloniaux s'émancipaient des travers essentialistes des nationalistes, et affirmaient plutôt leur espérance de l'avènement d'une communauté universelle et fraternelle⁵², d'une « démocratie multiculturelle ». Paul Gilroy, figure des croisements existants entre les *cultural studies* et les *postcolonial studies*, souligna d'ailleurs que c'était la condition transnationale de la postmodernité – les migrations des peuples du « Tiers-Monde » vers l'Occident, apportant leurs « contre-cultures de la modernité » - qui permettait de libérer le

⁴⁸ Entretien avec Alain Borie à Arcueil, le 27 janvier 2017.

⁴⁹ Valentin-Yves Mudimbe, *The Invention of Africa : Gnosis, Philosophy and the Order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, p. 12.

Mamadou Diouf a récemment entrepris la traduction française de cet ouvrage : *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence Africaine, 2021.

⁵⁰ Jean-François Bayart, *Art. cit.*, avril 2009, p.23.

⁵¹ Michel Cahen, *Art. cit.*, 2011, p. 911.

⁵² Entretien avec Achille Mbembe, *Art. cit.*, 2006, p.118.

Dans le même paragraphe, Mbembe précise que « La pensée postcoloniale insiste sur l'humanité-à-venir, celle qui doit naître une fois que les figures coloniales de l'inhumain et de la différence raciale auront été abolies ».

postcolonial des rhétoriques nationalistes et essentialistes⁵³. Il mettait toutefois en garde contre l'hyper-individualisme et le consumérisme d'une certaine forme de postmodernisme pouvant engendrer une culture « transglobale » effaçant alors le multiculturalisme. Les auteurs décoloniaux latino-américains, émergeant dans les années 2000 en réaction à la critique postcoloniale qu'ils estimaient toujours occidentalocentrique et pas assez focalisée sur l'économie politique, développèrent quant à eux l'idée de « pluriversalisme décolonial »⁵⁴.

La reconnaissance de l'altérité, des particularismes ethniques et d'un monde multiculturel renvoie alors à la question de la spécificité dans les méthodes de recherche. Le relativisme culturel, popularisé en France par Claude Lévi-Strauss, fut réexaminé dans les années 1970-1980 au regard de ses limites. Dans *Le savant et le populaire*, s'ils s'intéressaient davantage aux « cultures populaires » qu'aux « cultures colonisées ou lointaines », Claude Grignon et Jean-Claude Passeron débutaient leur conversation en se demandant si « la recherche qui porte sur les cultures populaires exige-t-elle que la sociologie de la culture se donne des interrogations, des concepts ou des inflexions méthodologiques spécifiques ? »⁵⁵ Jean-Claude Passeron soulignait alors qu'« il ne faut pas se récrier trop vite devant cette question »⁵⁶ qu'il estimait légitime puisqu'elle interroge l'utilisation des outils adaptés aux situations dominantes pour étudier des cultures dominées :

Le souci de particulariser le dispositif de questionnement s'autorise en réalité du soupçon inverse : la sociologie de la culture, dont le langage théorique a stabilisé un certain nombre de concepts et identifié nombre de « traits pertinents » revendiquant implicitement, par leur pouvoir attesté de description, la généralité sociale, n'a-t-elle pas, sans y prendre garde, défini ses instruments et réglé ses viseurs sur le seul cas de figure où le jeu symbolique tient son sens et ses règles de se jouer en situation dominante ? Pareils instruments de description et d'intelligibilité ne risquent-ils pas, quand on les applique tels quels à des pratiques culturelles trop éloignées de ce cas de figure, d'imposer en même temps que leurs accommodations préalables sur la logique des cultures dominantes quelque chose du regard ethnocentrique que toute culture dominante porte immémorialement sur une culture dominée ?⁵⁷

⁵³ A ce sujet, voir : Francesco Fistetti, *Op. cit.*, 2009, et plus particulièrement le chapitre « Postcolonial et postmoderne (H. Bhabha et P. Gilroy) ».

⁵⁴ Ramón Grosfoguel, « Vers une décolonisation des “uni-versalismes” occidentaux : le “pluri-versalisme décolonial”, d'Aimée Césaire aux zapatistes » dans Nicolas Bancel, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boukeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société françaises*, Paris, La Découverte, 2010, p. 119-138.

Cet ouvrage s'inscrit dans les recherches de l'ACHAC [association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine] qui est créée en 1989.

⁵⁵ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et littérature*, Paris, Seuil/Gallimard, 1989, p.17.

⁵⁶ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Ibid*, 1989, p.17.

⁵⁷ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Ibid*, 1989, p.17-18.

Et quelques pages plus loin, Claude Grignon de poser à nouveau la question, avec un point de vue somme toute différent :

Ne peut-on craindre, enfin, que l'ethnocentrisme se réintroduise par l'intermédiaire du souci légitime de se doter d'instruments appropriés au cas particulier des classes populaires ? Changer d'instruments lorsqu'on passe du côté des dominés, n'est-ce pas reconnaître l'existence d'une ligne de démarcation, de ce *limes* que j'évoquais tout à l'heure ? Exclure par principe l'instrument par excellence de l'enquête sociologique n'est-ce pas une manière d'admettre que les membres des classes populaires « campent en dehors de la société », qu'ils sont les « indigènes d'une culture naturelle » ?⁵⁸

Pas de réponses tranchées donc, et c'est tout l'enjeu et le risque des études sociologiques où « le repentir d'un excès de légitimisme est plus souvent complaisance au stéréotype populiste que mise en œuvre des exigences propres du relativisme culturel (culturalisme) ; et le remords d'un excès de culturalisme, plus souvent déploration misérabiliste des privations ou des exclusions populaires que mise en œuvre explicite du concept de légitimité »⁵⁹.

Chez les enseignants travaillant sur les « pays en voie de développement », la question d'une méthodologie et d'une approche spécifique à ces pays dans leurs enseignements fut également posée, en des termes pouvant faire échos à ceux des sociologues et des anthropologues peu ou prou à la même époque. Ainsi en était-il en 1983 des auteurs du *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, alors que les enseignements sur les « pays en voie de développement » se développaient plus largement dans les UP :

Y-a-t'il une spécificité tiers-monde ? Doit-il y avoir un enseignement spécifique et spécialisé sur les P.V.D. qui aurait sa raison d'être ?

Au niveau de la définition des démarches analytiques, en fonction des objectifs, des modes de synthèse, des méthodes d'enquête, des études de programmation, on peut répondre qu'il n'y pas de spécificité tiers-monde. Nous dirons qu'il n'y a pas de différence structurelle entre le sous-développement des P.V.D. et le mal-développement dont souffrent les pays industrialisés en crise parce que ce sont deux volets d'un même blocage.

Les données locales depuis les données matérielles jusqu'aux données sociales sont aussi différentes entre elles dans le bassin minier lorrain, à Toulouse, en Corse qu'entre Tlemcen, Dakar et le Sahel. Les technologies adaptées à ces terrains et aux projets étudiés devront dans tous ces cas être redécouvertes, reformulées et réappropriées.

⁵⁸ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Ibid*, 1989, p.68.

⁵⁹ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Ibid*, 1989, p.90.

La question est en définitive : faut-il connaître le terrain ou même en être, pour pouvoir saisir les processus de production de l'espace ? Ou faut-il disposer d'une méthodologie souple permettant d'adapter les démarches d'acquisition de connaissances ?⁶⁰

Premier élément de réponse donc : il n'y aurait pas de différences structurelles entre Toulouse ou Tlemcem mais des données matérielles et sociales spécifiques à chacune des villes. Philippe Panerai, figure majeure de l'analyse urbaine en France, rejoignait les auteurs de ce bilan sur ce point. Dans un article intitulé « Sur la notion de ville islamique », il réaffirmait la réfutation survenue au XX^e siècle de l'image conceptualisée de la ville arabe ou islamique comme étant le modèle unique d'une médina, c'est-à-dire un centre ancien radioconcentrique qui s'organiserait autour d'une mosquée, composé de rues commerçantes et de souks reliant les portes de la ville, et de ruelles secondaires ou d'impasses desservant les habitations⁶¹. En 1989, celui-ci écrivait, en effet, que « nous assistons aujourd'hui à une recrudescence de l'utilisation de ce terme [ville islamique], notamment dans les milieux de l'aménagement et de l'urbanisme, qui justifie qu'à nouveau on s'interroge à son sujet »⁶², sans doute en référence aux travaux de son collègue Serge Santelli sur la « ville arabo-islamique »⁶³ et plus encore de ceux des historiens contemporains⁶⁴. Citant Le Caire, Sanaa ou Kairouan comme contre-exemples, il affirmait qu'il n'y a pas de modèle-type spécifique aux villes du Monde arabe car les villes présentes dans cette aire géoculturelle obéissent aux mêmes règles de production, de composition et de transformation du tissu urbains que n'importe quelle ville, notamment européenne. Panerai présentait dans cet article les résultats de ses recherches sur la révision de l'histoire des villes qu'il menait - plus généralement sur les villes occidentales, mais avec quelques exemples orientaux car « il se trouve qu'au Caire, ça marchait bien »⁶⁵ - avec son équipe au sein du Laboratoire de Recherche Histoire Architecturale et Urbaine - Sociétés (LADRHAUS) :

Quelques constats s'imposent, propres à tempérer largement les propos convenus sur l'urbanisme « arabo-musulman » (D. Chevallier, R. Berardi). Le Caire, ville arabe marquée par l'Islam, ne représente pas a priori dans son tissu des catégories étrangères à ce que nous avons pu observer dans d'autres villes. Le rôle fondateur de la voie, la permanence des tracés malgré le renouvellement extrêmement

⁶⁰ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, Paris, UP n°6, rapport de recherche SRA, 1983, p. 81.

⁶¹ A ce sujet, voir : Pierre Guichard, « Les villes d'Al-Andalus et de l'Occident musulman aux premiers siècles de leur histoire. Une hypothèse récente », dans Patrice Cressier et Mercedes Garcia-Arenal (dir.), *Genèse de la ville islamique dans Al-Andalus et au Maghreb occidental [actes du colloque]*, Madrid, Casa de Velasquez, 1998, p.37-52.

⁶² Philippe Panerai, « Sur la notion de ville islamique », dans Gilbert Grandguillaume et Franck Mermier, « Yémen. Sanaa », *Peuples méditerranéens*, n°46, janvier/mars 1989, p.13.

⁶³ Serge Santelli réalisa une recherche, étalée sur deux programmes pluriannuels du BRA (1982, 1983-85 et 1986-89), intitulée *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique* et dans laquelle il montrait « l'existence d'un modèle urbain arabo-islamique complètement différent du nôtre ».

⁶⁴ Notamment Dominique Chevalier (dir.), *L'espace social de la ville arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1979.

⁶⁵ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

rapide du bâti, les traces dans le tissu des états et des limites anciennes (enceintes et portes, enclos et jardins, canaux et étangs) apparaissent à l'analyse avec la même netteté qu'à Bourges, Toulouse ou Paris. L'imbrication d'un bâti monumental, principalement religieux, qui perdure et d'un bâti banal, domestique, logement dégradé et en cours de substitution que la quasi-totalité de la ville ancienne ne constitue pas non plus une particularité originale. De nombreuses métropoles soumises comme Le Caire à une forte pression démographique présentent les mêmes signes. Le rôle du parcellaire même, son évolution par re-découpage, comblement, enjambement, et dissociation s'inscrit dans une logique que l'on retrouve fréquemment dans l'étude des villes.

Opposer comme on le fait parfois la ville orientale à la ville occidentale au nom de différences (notamment juridiques) irréductibles procède d'une méconnaissance profonde de l'histoire même des villes occidentales auxquelles on applique sans précaution des schémas unificateurs. [...]

A l'issue de notre travail il nous apparaît que Le Caire est une ville qui relève en tant que telle de l'étude des phénomènes urbains au même titre que n'importe qu'elle autre. Phénomènes urbains morphologiques qui à la fois renvoient à des schémas universels et prennent corps dans un site et une histoire particuliers qui ont engendré des configurations spécifiques⁶⁶.

L'équipe de l'UP n°3 insistait donc sur l'amalgame à ne pas faire entre la logique structurelle générale des villes, les éléments induits par le site et ce qui est le fait de l'histoire de la ville et de ses habitants. D'une part, elle affirmait que le processus de fabrication et de structuration de la ville (découpage parcellaire selon les anciens tracés agraires, positionnement des commerces sur les grandes artères et à la sortie des villes, etc.) est un phénomène universel, et rejetait ainsi l'idée d'une spécificité arabe ou islamique - et si nous allons plus loin une spécificité « Tiers-Monde » - dans la fabrique urbaine. Et d'autre part, elle consolidait la reconnaissance des particularismes sociaux et culturels – mais aussi géographiques – en admettant leur rôle important dans l'émergence de configurations historiques spécifiques. En ce sens, l'équipe d'enseignants et chercheurs de l'école de Versailles rejoignait la pensée d'André Raymond, historien des villes arabes et de l'empire Ottoman et frère d'Henri Raymond, quant au non-sens que pourrait engendrer l'unification (ici *via* la religion) de ces pays sans la prise en compte de critères spécifiques :

Oleg Grabar enfin a relevé l'absurdité qu'il y a à employer un concept comme celui d'islamique pour rendre compte de phénomènes urbains qui concernent des pays de traditions historiques et culturelles, de caractéristiques climatiques aussi variées que celles que connaît le monde musulman dans sa plus grande extension, du Maroc à l'Indonésie et des régions conquises par la Russie en Asie Centrale jusqu'à l'Afrique noire.⁶⁷

⁶⁶ LADRHAUS, dossier d'évaluation du programme de recherche 1986/89 et demande d'habilitation pour le programme 1990/93 du BRA, p. 13-14. AN : 19980580/25.

⁶⁷ André Raymond, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Sindbad, 1989 ; cité dans Philippe Panerai, *Art. cit.*, janvier/mars 1989, p.14.

Ceci étant, suivant le principe d'une non-spécificité dans le processus de fabrication urbaine mais bien dans l'histoire et la culture de ces pays, les enseignants s'accordaient globalement sur la nécessité d'inculquer une sensibilité ou un état d'esprit « Tiers-Monde » plutôt qu'une méthode propre au « Tiers-Monde » : c'est-à-dire avoir des connaissances sociologiques, économiques et politiques sur le fonctionnement du pays étudié, mais aussi une capacité et une ingéniosité de réponse dans des situations parfois nébuleuses et une ouverture d'esprit face à une culture Autre. Daniel Pinson expliquait alors que cette ouverture d'esprit ne nécessitait pas un enseignement spécifique :

Si tu veux, je ne pense pas qu'il faille créer un enseignement spécifique par pays. Par contre, je crois que donner aux étudiants une ouverture sur ce qui est spécifique...d'une culture ou d'une tradition constructive spécifique d'une zone géographique, d'une ethnie, d'un pays ; ça je pense que c'est important.⁶⁸

Dans un article publié dans la revue marseillaise *Habitat*, Pinson revenait sur le fait que, dans les années 1970, « le nombre des étudiants en provenance de ces pays [a augmenté] d'une façon considérable et la création d'écoles d'architecte dans le Tiers Monde n'a que modérément ralenti cet afflux » en raison des « besoins accrus de ces pays en spécialistes de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture ». S'il évoquait alors des « spécialistes », c'était aussi parce qu'il soulignait avec bonheur la récente « reconnaissance de la spécificité des problèmes à traiter en fonction d'un état de moindre développement, voire en fonction d'un autre développement, correspondant à la prise de conscience de leur originalité par ces pays. »⁶⁹ Patrice Dalix, quant à lui, écrivait dans son autobiographie, *Chroniques d'un architecte coopérant*, que les qualités requises pour travailler sur et dans les « pays en voie de développement » sont l'« *intelligence sociale*, associée à une *pensée pratique* »⁷⁰.

Néanmoins, une question demeure : s'il n'y a pas de spécificité dans les processus de fabrication urbaine, mais bien une spécificité culturelle, historique, géographique, politique, économique, etc., s'agit-il tout de même d'une spécialisation ? Certains enseignants voyaient dans la formation qu'ils dispensaient une forme de spécialisation (et au regard des carrières professionnelles de plusieurs de leurs anciens étudiants peut-être n'avaient-ils pas tort), ou du moins le moyen de former les futurs architectes de ces pays aux fonctions et enjeux auxquels ils auraient à faire face. Ainsi, si Anne-Claire Panzani disait qu'à la suite de leur passage dans le Groupe Tiers-Monde de Marseille, les étudiants étaient « des architectes et des urbanistes comme les autres », son

⁶⁸ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

⁶⁹ Daniel Pinson, « Former des étudiants originaires du monde arabe dans une U.P.A. française », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n°1, 1983, p. 19.

⁷⁰ Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 13.

frère Jean-Baptiste Leccia précisait bien que leur « ambition c'était quand même que les gens qui passaient par-là aillent travailler dans le Tiers-Monde »⁷¹. Carlos Pizarro exprimait quant à lui un point de vue quelque peu différent de ses collègues au regard de l'évolution des préoccupations du groupe :

Non, on n'était pas des spécialistes. Le terrain d'actions était spécifique mais pas spécialiste. Le problème qui était posé est le même ailleurs comme ici, c'est pour ça qu'on a travaillé dans les quartiers nord [de Marseille]. La question est de définir ce qu'est le Tiers-monde ou le sous-développement. C'est pour cela qu'on a changé le nom, le groupe Tiers-monde est devenu Pays en voie de développement puis Habitat et développement ; il y a une logique dans le changement.⁷²

En effet, peut-être plus nombreux étaient ceux qui ne voyaient pas leur enseignement sur des zones géoculturelles précises comme une formation spécialisée au travail dans ces pays, à l'image des auteurs du *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D...* : « En bref, nous voulons dire qu'il n'y a pas de spécificité tiers-monde nécessitant des praticiens et des experts spécialisés parce qu'il n'y a pas une technique spécifique à l'aménagement dans les P.V.D. »⁷³ Et c'est bien en invoquant le lien entre les problèmes de développement existant aussi bien au Nord qu'au Sud que Gustave Massiah argumentait sur la non-spécialisation de l'exercice en « pays en voie de développement », à la suite de Carlos Pizarro, puisque la question de la domination serait aussi bien Ailleurs qu'Ici :

Les réalités sont spécifiques donc il faut une méthode spécifique. Mais pas uniquement sur le Tiers-monde, sur l'urbanité, sur l'espace. C'est la prise de conscience de la diversité des espaces. Après il y a des situations spécifiques. Dans ces situations spécifiques, il y a une question qui va être majeure pendant très longtemps c'est la question de la domination : il y a des espaces dominés et d'autres qui ne le sont pas. Mais en réalité, ce dont on va se rendre compte est que l'étude des situations spécifiques des Sud va servir pour comprendre les situations d'espaces dominés du Nord, notamment les quartiers. Ce n'est pas une spécialisation. [...] Donc effectivement, il y a une spécificité mais ce n'est pas une spécialisation ! La spécificité, c'est la domination et l'évolution de la mondialisation. Mais le Nord et le Sud sont les deux faces de la même pièce.⁷⁴

L'idée d'universalisme chez les enseignants, dans la fabrique de la ville chez les théoriciens, ou dans les situations de domination chez les développementistes, fit son bout de chemin, jusqu'à aller plus loin dans les années 1990. Alors qu'en 1983 les auteurs du *Bilan* mettaient déjà en avant le lien entre le « sous-développement » des pays non-occidentaux et le « mal-développement » des pays

⁷¹ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019.

⁷² Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁷³ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Op. cit.*, 1983, p.82.

⁷⁴ Entretien avec Gustave Massiah à Paris le 1^{er} juillet 2019.

occidentaux, plusieurs enseignements ici étudiés ajoutèrent à partir de la décennie suivante la France à leurs terrains d'action, car « le Tiers-monde, il est ici aussi, à Marseille »⁷⁵ ou ailleurs en France. Ce fut le cas à l'École de Paris-La Villette, avec notamment Jean-François Tribillon et Agnès Deboulet qui mêlaient « les situations de pauvreté et de précarité à l'intérieur du pays avec le sous-développement, ce qui est du point de vue pédagogique extrêmement intéressant »⁷⁶ ; mais aussi du Centre Habitat et Développement (CHD) de Marseille, qui verra dans cet élargissement de son champ d'activité la raison de la non-reconduction de l'habilitation de son CEAA « Habitat et développement »⁷⁷ (Certificat d'études approfondies en architecture) à la rentrée 1995-96 (même si, selon Carlos Pizarro, il s'agissait surtout de « raisons politiques [...] C'était une question de gestion du personnel plus qu'autre chose »⁷⁸). Ainsi, sans l'énoncer explicitement, ils entreprirent également une forme de Détour, à l'image des enseignants davantage catégorisés comme théoriciens. Et si les enseignements menés par ces derniers n'opérèrent pas de repli sur l'hexagone, ces enseignants ne travaillèrent pas moins sur la France et l'Europe, que ce soit dans le cadre de leur recherche ou des autres enseignements qu'ils dispensaient.

Ainsi, les architectes, et les autres personnalités travaillant sur l'urbain, reconnaissaient – à l'image des auteurs postcoloniaux, mais à leur manière - que la construction du monde s'inscrit dans deux dynamiques qui ne sont pas antinomiques, c'est-à-dire l'universalisme dans les processus de fabrication et de structuration d'une part, et les particularismes sociaux et culturels à la base d'une histoire particulière formant ainsi des configurations spécifiques d'autre part. En ce sens, les formations dispensées dans les UP sur les pays non-occidentaux ne représentaient pas pour autant une forme de spécialisation professionnelle. Ces enseignements consacrés à des aires géoculturelles spécifiques relevaient peut-être alors davantage d'humeurs intellectuelles menant à un décentrement de la pratique du projet et de ses théories.

Retour et invention de la tradition, le nationalisme en question

Jean-Paul Sartre conjurait - dans sa préface dans *Les Damnés de la terre* - les anciens colonisés à se méfier autant de la culture occidentale que d'un retour à la culture africaine car seule valait la culture de la Révolution. Les auteurs postcoloniaux, quant à eux, utilisaient les notions de

⁷⁵ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

⁷⁶ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁷⁷ L'intitulé du CEAA de Marseille change au fur-et-à-mesure des années, suivant l'évolution du groupe Tiers-Monde qui devient le Centre Habitat Tiers-Monde puis le Centre Habitat et Développement (CHD). Ainsi, à ses débuts, le CEAA était nommé « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projet d'habitat dans les pays en développement ».

⁷⁸ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille le 15 juillet 2019.

multiculturalisme et d'hybridité justement en contre-pied des théories essentialistes et nationalistes émergeant dans plusieurs pays du « Tiers-Monde ». Jacques Pouchepadass souligne effectivement que la pensée postcoloniale, « plus encore idéologiquement postnationaliste », est davantage « une forme d'affirmation identitaire » qu'une « exaltation des traditions » ou « une forme de nationalisme culturel »⁷⁹, à l'inverse des politiques menées par certains nouveaux Etat-nations et des bourgeoisies nationales dont il est l'instrument, poussant à la répression ou à la normalisation des identités minoritaires. Ainsi, Ella Shohat rappelait que, malgré un encouragement au « retour à la tradition » dans les politiques nationalistes comme moyen de se dégager des vestiges coloniaux, les auteurs postcoloniaux s'intéressaient davantage aux différentes identités, à leurs évolutions et aux interférences :

La question, autrement dit, n'est pas de savoir s'il existe un passé originaire homogène, et s'il est possible d'y revenir, ni même de savoir si ce passé est abusivement idéalisé. La question est plutôt de savoir qui mobilise quoi dans l'articulation du passé, en déployant quelles identités, identifications ou représentations, au nom de quelles visions et objectifs politiques.⁸⁰

Georges Balandier affirmait par ailleurs que, l'« hybridité » étant un phénomène universel, la recherche de « pureté » dans les sociétés ne peut amener que des dérives :

On parle beaucoup d'hybridation, d'imbrication, de métissage ; je tiens donc à rappeler que le fait métis est une donnée générale des sociétés et des cultures. Il n'y a pas de produit « pur » en ce domaine, et les produits supposés « purs » sont ceux que créent, par des artifices funestes et la violence, les régimes totalitaires.⁸¹

Ce retour à la tradition, Patrice Dalix disait l'avoir constaté chez les étudiants originaires des « pays en voie de développement » au travers des sujets de diplômes, mais plus tardivement, dans un deuxième temps, après le constat de l'échec de l'idée marxisante du progrès au service du peuple faisant suite à l'effondrement du modèle socialiste dans les années 1990, tandis que certains des pays non-occidentaux entamaient un repli sur eux-mêmes :

Le meilleur critère pour exprimer ce que je veux dire est les sujets de diplôme. Les sujets sont toujours laissés au choix des étudiants. A la fin des années 60, début 70, ce n'était que des sujets d'hôpitaux dans le pays, d'hôtels pour touristes, des centres culturels, des trucs utiles à tout le monde. Et à moment, il y a eu une sorte de renfermement sur soi. Ils se disaient « mais on a notre culture, notre histoire ». Et cela a commencé à être des réhabilitations de majhala [?] dans le désert, des anciens Ksar Hadada [ksour], des trucs en terre complètement abimés ou des petites villas pour un mec qui aimait l'architecture arabisante, la nouvelle bourgeoisie en Tunisie. [...] Parmi les tunisiens ou les marocains,

⁷⁹ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *Postcolonial studies* entre hier et demain », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *Op. cit.*, 2007, p. 173-218.

⁸⁰ Ella Shohat, *Art. cit.*, 2007, p. 89.

⁸¹ Georges Balandier, préface de Marie-Claude Smouts (dir.), *Op. cit.*, 2007, p.23.

certains se sont mis à faire des trucs en utilisant les ressources locales. Au début, c'était l'inverse : ils voulaient imiter l'Occident. En cela, je pense que notre enseignement a été très utile.⁸²

Néanmoins, il n'y voyait pas le signe d'un nationalisme radical mais davantage celui de l'émancipation de la production tant formelle que constructive de l'architecture de ces pays. Car comme beaucoup d'enseignants présents dans cette recherche, il enjoignait ses étudiants à penser leur projet localement avec les ressources humaines, matérielles, productives et économiques disponibles sur place. Par ailleurs, il serait paradoxal de blâmer les étudiants vis-à-vis de leur volonté de « retour à la tradition » (l'expression consacrée induit en fait un malentendu) sachant que les enseignements sur les pays non-occidentaux sont pour ainsi dire « nés » du regain d'intérêt pour l'architecture vernaculaire dans les années 1950 et 1960, dans un amalgame généralisé entre le vernaculaire, le traditionnel, le rural et le populaire.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et même pendant, les pays durement touchés empruntèrent une voie plus nationaliste, à l'image du gouvernement de Vichy. Outre les temps de guerre qui attisent les sentiments patriotiques, voire nationalistes, Éric Hobsbawm expliquait ce retour à la tradition dans les pays dits industrialisés par la crise du « Projet Moderne » - crise mise en exergue par cette guerre - qui avait annihilé toutes références à la tradition :

Ainsi, au XIXe siècle, en prenant position elle-même consciemment contre la tradition et pour l'innovation radicale, l'idéologie libérale du changement social a systématiquement échoué à établir des liens sociaux et d'autorités considérés comme allant de soi dans les sociétés antérieures ; elle a de ce fait créé un vide qui aurait pu être comblé par des pratiques inventées. [...] une hostilité générale à l'irrationalisme, à la superstition et aux pratiques coutumières qui rappelaient des temps obscurs, même si elles ne provenaient pas réellement de ceux-ci, faisait de ces innovateurs des croyants passionnés en la vérité des Lumières ; c'est le cas des libéraux, des socialistes et des communistes, insensibles aux traditions anciennes et nouvelles.⁸³

Ainsi, la postmodernité serait marquée du sceau du retour à l'humain, à la tradition et à l'essence des sociétés, alors que le progrès technique effrayait sans pour autant cesser de se développer. Cela se manifesta notamment par un regain d'intérêt pour l'architecture vernaculaire ou rurale, telle d'abord la mise en place du chantier 1425 ou « Enquête sur l'architecture rurale » par Georges Henri Rivière de 1942 à 1946, et repris ensuite par Jean Cuisenier⁸⁴, ou l'immense succès près de

⁸² Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

⁸³ Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Ed. Amsterdam, 2006 (1^{ère} éd. 1983), p. 19.

⁸⁴ Voir Jean Cuisenier, « Le corpus d'architecture rurale : logique sociale et composition architecturale », dans *Habitat et espace dans le monde rural*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, ministère de la Culture, 2016, p. 41-52.

vingt ans plus tard de l'exposition de Bernard Rudofsky « Architecture Without Architects »⁸⁵, présentée au Musée des Arts décoratifs de Paris en 1969 sous le titre « Architecture méconnue, architectes inconnus »⁸⁶. En ce sens, l'attrait pour l'architecture rurale française fait figure de prémices ou de continuité chez certains enseignants ici étudiés, au regard des intérêts qu'ils développèrent sur les aires géoculturelles non-occidentales, et de leur remise en cause de l'idée de la tradition. Lors de nos entretiens, Philippe Panerai, Serge Santelli et Alain Borie citèrent comme référence l'ouvrage incontournable – « bien que franchement vichiste » selon Panerai – de Georges Doyon et Robert Hubrecht *L'architecture rurale et bourgeoise en France*⁸⁷ ou les travaux d'Albert Laprade⁸⁸, en même temps que ceux de Rudofsky.

Ainsi, avant que le postmodernisme architectural ne se développa dans les années 1970 sous forme d'historicisme par le recours à la citation (pour le dire brièvement et à grand trait), certains commencèrent dès les années 1960, alors qu'ils étaient toujours élèves à l'ENSBA, à s'intéresser aux formes types, voire archétypales, de l'architecture vernaculaire ou ordinaire. Parmi eux, Pierre Pinon fit des relevés de l'architecture bourguignonne, et plus précisément dans l'Yonne où ses parents avaient une maison de campagne, mais aussi dans le Périgord avec Alain Borie – autant de terrains d'investigation repris dans leur travail ultérieur sur les *Formes urbaines et sites de méandres*⁸⁹ (fig. 69 à 75). Philippe Panerai évoquait lors d'un entretien les relevés qu'il fit à Saint-Véran dans le Queyras à l'occasion d'un séjour de ski, mais aussi en Corrèze ou dans la région du Rouergue à laquelle il consacra son sujet de diplôme d'urbaniste. Chez lui aussi, ces premiers relevés alimentèrent ses recherches ultérieures, telles *Les Bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn*⁹⁰ ou *l'Analyse urbaine*⁹¹. D'une autre manière, Serge Santelli s'intéressa à la problématique de l'habitat précaire en étudiant un bidonville de Nanterre habité par des immigrés maghrébins dans le cadre de son diplôme d'architecte en 1969⁹². Et, avant de se consacrer plus spécifiquement à la ville arabo-islamique, il mena aussi au sein de l'Institut d'Etudes et de Recherches Architecturales et Urbaines

⁸⁵ Bernard Rudofsky, *Architecture Without Architects : a Short Introduction to a Non-Pedigreed Architecture*, New York, Museum of Modern Art, 1964.

⁸⁶ Voir les archives de l'Union centrale des Arts décoratifs, cote D1/424.

⁸⁷ Georges Doyon et Robert Hubrecht, *L'architecture rurale et bourgeoise en France, Etude sur les techniques d'autrefois et leurs applications à notre temps*, Paris, Vincent, Fréal et C^e, 1942

⁸⁸ Albert Laprade publia deux volumes de ses *Croquis d'architecture* en 1942, un troisième en 1950, deux autres en 1957 et les deux derniers en 1967. D'autres volumes seront publiés sur la Turquie, la Dalmatie, la Grèce ou encore le Maroc.

⁸⁹ Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Formes urbaines et sites de méandres*, Paris, GEFAU, rapport de recherche CORDA, 1977.

⁹⁰ Philippe Panerai et Françoise Divorne, *Les Bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn : essai sur la régularité*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1985.

⁹¹ Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1981.

⁹² Serge Santelli et Isabelle Herpin, *Bidonville à Nanterre*, Unité Pédagogique N° 8, IERAU, 1971 (1969).

(IERAU) une recherche sur Bourges⁹³, qui s'inscrivait dans une recherche plus large sur l'habitat ouvrier au sein de laquelle Bernard Huet et Christian Devillers travaillaient sur Le Creusot⁹⁴. Enfin, si elle ne relève pas du rural, l'ancienne ville ouvrière de Chantenay⁹⁵ représenta un premier pas dans le travail de recherche sur l'habitat populaire pour Daniel Pinson, avant de se concentrer sur le Maghreb. Pour tous, ces centres d'intérêts, ces premiers travaux participèrent à leur intérêt pour les pays non-occidentaux, liant les deux dans une sorte de généalogie.

L'école d'architecture de Paris-La Villette reste toutefois l'exemple le plus flagrant des allers-retours possibles et des liens qui unissaient l'intérêt pour l'architecture vernaculaire (française principalement) à celui pour les « pays en voie de développement ». Hervé Fillipetti commença à enseigner à l'UP n°6 au sein du groupe de projet Tiers-Monde dirigé par Georges Alexandroff et son épouse Jeanne-Marie Alexandroff, avant de proposer deux cours sur l'architecture rurale - « Les fondements de l'architecture paysanne française » et « Données régionales de l'architecture paysage française » - pour finir par créer un certificat optionnel avec Yves Trochel intitulé « Architecture vernaculaire et habitat rural »⁹⁶. Fillipetti écrivit par ailleurs plusieurs textes sur le sujet dès les années 1970 : *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle*⁹⁷, *Recherche des mécanismes de formation et d'évolution d'un type d'habitat régional et réflexion sur la création architecturale en milieu rural (leçons à retenir de l'exemple Percheron)*⁹⁸ dans le cadre du Centre de recherches et de documentation sur l'habitat rural (CREDHAR) ou plus récemment *Le patrimoine rural français : 100 aquarelles et dessins*⁹⁹. Raymond Gili, quant à lui, monta un groupe de projet avec François Lautier, Gabrielle Sautter et François Seguret initialement intitulé « Espace rural – espaces dominés » en lien avec l'antenne pédagogique expérimentale de l'école située dans les Cévennes. Au début des années 1980, le groupe changea de nom pour « Architecture civile », tandis que Philippe Nick et Bruno de Saint Blanquat prenaient la place de Gabrielle Sautter et de François Seguret au sein de l'équipe pédagogique. Puis, il devint le groupe de projet « option développement » avec la même équipe pédagogique, à laquelle s'ajoutaient des interventions ponctuelles de Jean-Paul Flamand, de

⁹³ Bernard Huet, Serge Santelli, Bernard Roy, *et al.*, *Bourges : politique municipale, morphologie urbaine et typologie architecturale au XIXe siècle (1800-1914)*, Paris, IERAU, rapport de recherche, 1975.

⁹⁴ Recherche qui donnera lieu quelques années plus tard à l'ouvrage *Le Creusot : naissance et développement d'une ville industrielle 1782-1914*, Seyssel, Champ Vallon, 1981.

⁹⁵ Recherche qui donnera lieu à la publication de *L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay*, Nantes, Arts-culture-loisirs, 1982.

⁹⁶ Programmes pédagogiques conservés aux Archives nationales : 1990151/6 à 29.

⁹⁷ Hervé Fillipetti et Janine Trotureau, *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1978.

⁹⁸ Hervé Fillipetti, *Recherche des mécanismes de formation et d'évolution d'un type d'habitat régional et réflexion sur la création architecturale en milieu rural. Leçons à retenir de l'exemple Percheron*, Paris, CREDHAR, 1979.

⁹⁹ Cléa Rossi et Hervé Fillipetti, *Le patrimoine rural français : 1000 aquarelles et dessins*, Paris, Eyrolles, 2007.

Gustave Massiah et de Jean-François Tribillon. Et simultanément à ce groupe de projet, Raymond Gili dirigeait aussi un séminaire sur l'« Espace chinois ». Jean-François Tribillon rejoignit par ailleurs ce groupe de projet à la fin des années 1980, alors qu'il s'intéressait déjà à la « pédagogie de l'architecture en milieu rural » en 1984¹⁰⁰ (fig. 76 et 77). Enfin, plusieurs de ces personnalités se retrouvaient simultanément dans deux laboratoires de l'école : le Laboratoire d'architecture pratique créé en décembre 1978 avec Raymond Gili, Jean-Paul Flamand, François Lautier, Philippe Nick et Bruno de Saint-Blanquat (Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Yannis Tsiomis en membres associés) ; et le Laboratoire Tiers-Monde créé en novembre 1979 avec Bruno de Saint-Blanquat, Carlos Martinez, Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Raymond Gili, Raoul Pastrana, François Philippe, Shin Yong-Hak, Yannis Tsiomis, Jean-Paul Flamand - et d'autres selon les époques (Alain Enard, Nina Heissler, Christelle Robin, Jean-Claude Thoret). Les enseignements consacrés aux « pays en voie de développement » pouvaient donc s'inscrire aussi, selon les enseignants, dans un intérêt plus large pour les zones rurales aux populations considérées comme précaires et délaissées, suivant les mouvances marxistes de l'époque. Ainsi, si selon Jean-Claude Passeron, en sociologie, « la réhabilitation des cultures populaires a donc suivi, mais avec retard, celle des cultures lointaines »¹⁰¹, dans les écoles d'architecture françaises, nous pourrions dire que ce fut l'inverse, et qu'en quatre décennies, la boucle était bouclée : certains prenaient leurs origines dans l'étude des milieux ruraux et/ou populaires en France dans les années 1960, et d'autres enseignements sur les « pays en voie de développement » y revinrent à partir des années 1990 en juxtaposant les problématiques de développement des milieux populaires (plutôt urbains cette fois-ci) français à ceux des pays du Sud. Finalement, en considérant le rural, le vernaculaire ou le populaire plutôt que le traditionnel, certains enseignants évitèrent sans doute quelques écueils quant à la recherche de pureté qui fut reprochée à Éric Hobsbawm vis-à-vis de ses critères de distinctions entre les traditions inventées et factices, et les traditions coutumières. Car, comme le soulignait le philosophe ghanéen Kwasi Wiredu au sujet des anthropologues occidentaux, la dichotomie entre « Nous » et « Eux », la distinction entre une « pensée préscientifique traditionnelle » et une « pensée scientifique moderne » résulte aussi d'une méconnaissance de la « pensée populaire de leur propre culture »¹⁰².

¹⁰⁰ Norbert Chautard, Jean-Jacques Johannet, Mireille Ménard, Jean-François Tribillon, et al., *Pédagogie de l'architecture en milieu rural*, rapport de recherche SRA, décembre 1984.

¹⁰¹ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Op. cit.*, 1989, p.39.

¹⁰² Kwasi Wiredu, *How not to compare African traditional thought with Western thought. Philosophy and an African culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, pp. 37-50, cité dans Gérald Berthoud, « Le métissage de la pensée », dans Yvonne Preiswerk et Jacques Vallet (dir.), *Op. cit.*, 1990.

Chapitre 4.2.

Penser au-delà du prémoderne et du postmoderne ?

Dépasser l'opposition entre modernité et tradition : l'hybridité

Repoussant plus loin encore la binarité du discours colonial, souvent inversement repris par les nationalistes indépendantistes, les auteurs postcoloniaux remettaient en cause la notion d'acculturation (qui serait intériorisée chez l'ex-colonisé selon Fanon). Parmi eux, le subalterniste Homi K. Bhabha, auteur de *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*¹⁰³, développait dès 1985 le concept d'hybride dans lequel ce qui semblait être des entités séparées autorisent l'interaction et l'enchevêtrement *via* des processus créatifs d'adaptations et de novations entre incorporation non passive et résistance. Bhabha écrivait alors au sujet de l'hybridation que « ces espaces "interstitiels" offrent un terrain à l'élaboration de ces stratégies du soi – singulier ou commun – qui initient de nouveaux signes d'identité, et des sites innovants de collaboration et de contestation dans l'acte même de définir l'idée de société »¹⁰⁴. Le processus d'hybridation serait un phénomène permanent et constant qui permettrait aux cultures de se réinventer, de continuer à exister, bref de proliférer, comme l'explique Felipe Hernandez dans *Bhabha for architects* :

Plutôt que le simple mélange de deux ou plusieurs éléments qui en forment un nouveau, dans la théorie postcoloniale, l'hybridité a des connotations multiples. Elle se réfère au site de la productivité culturelle qui émerge en marge de la culture, entre les cultures. En tant que tel, c'est un espace où les éléments culturels sont continuellement réarticulés et reconstitués. L'hybridité exprime aussi le processus de réarticulation de la culture, l'hybridation, processus dans lequel les éléments culturels changent par rapport à eux-mêmes et les uns aux autres ; ils continuent à s'hybrider. Ainsi, plutôt que de disparaître dans une fusion, les processus d'hybridation culturelle perpétuent la différence et même la multiplient. [...] L'hybridation culturelle représente donc le processus constant et sans fin d'interaction culturelle à travers lequel les cultures continuent d'exister.¹⁰⁵

Un concept qu'esquissait déjà Edward Saïd en 1978 dans *L'Orientalisme*, dans lequel Julien Rémy voit l'esquisse de la notion d'endettement mutuel positif, où chacun ne saurait plus qui a donné et estimerait avoir davantage reçu de la riche diversité du monde qu'avoir donné¹⁰⁶, revenant ainsi à

¹⁰³ Homi K. Bhabha, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* [The Location of Culture, 1994], Paris, Payot, 2007.

Dans cet ouvrage, Bhabha réédite plusieurs articles, dont « Signs Taken for Wonders : Questions of Ambivalence and Authority Under a Tree Outside Delhi, May 1817 » publié dans *Critical Enquiry* en 1985, où il développe pour la première fois la notion d'hybride.

¹⁰⁴ Homi K. Bhabha, *Ibid.*, 2007, p.30.

¹⁰⁵ Felipe Hernandez, *Bhabha for Architects*, Londres/New York, Routledge, 2010, p.58-59.

¹⁰⁶ Julien Rémy, *Art. cit.*, 2011.

l'espérance d'une communauté universelle et fraternelle, d'un nouvel humanisme critique et polycentrique :

L'histoire de toutes les cultures est celle des emprunts culturels. Les cultures ne sont pas imperméables. La science occidentale a emprunté aux Arabes, qui ont emprunté à l'Inde et à la Grèce. Et il ne s'agit jamais d'une simple question de propriété, d'emprunt et de prêt, avec des débiteurs et des créanciers absolus, mais plutôt d'appropriations, d'expériences communes, d'interdépendances de toutes sortes entre cultures différentes.¹⁰⁷

Dans le champ architectural¹⁰⁸, la question des interactions et des échanges culturels s'articula autour de la dichotomie, considérée comme trop simplificatrice, entre « tradition » et « modernité » dans laquelle les pays du « Tiers-Monde » seraient les faire-valoir de la tradition et les pays occidentaux ceux de la modernité car industrialisés¹⁰⁹. Certains, peut-être par pessimisme militant, considéraient l'hégémonie de l'architecture occidentale importée comme l'agent de la disparition d'une architecture dite traditionnelle. C'était le cas notamment de Serge Santelli :

La formation étrangère des architectes et des planificateurs, l'utilisation de procédures techniques et administratives nouvelles, étrangères à celles de la société traditionnelle, l'importation de matériaux et de techniques modernes, ont permis le développement massif d'un mode de production de l'espace moderne de type occidental, différent, voire opposé à celui de la société arabo-islamique. L'identité culturelle et la spécificité du mode de production de l'espace arabe contemporain ont été ainsi réprimées & étouffées par des pratiques et des systèmes de production de l'espace hérités de l'époque coloniale.¹¹⁰

A l'inverse, plusieurs chercheurs des Écoles d'architecture menèrent des travaux mettant en avant le fait que les habitants établiraient un « compromis » entre modèles dits traditionnels et modèles dits modernes, conduisant non pas à la disparition du premier mais à une évolution de celui-ci au regard du second. Ils y voyaient une dynamique naturelle de renouvellement des formes architecturales et domestiques. Des mots comme allochtone, autochtone, allogène, endogène, exogène, etc. étaient alors utilisés plutôt que ceux de « tradition » et « modernité », dans la perspective de remettre en cause la définition même de ce qui est traditionnel car il s'agirait d'« une conception un peu fixiste des cultures »¹¹¹.

¹⁰⁷ Edward W. Saïd, *Op. cit.*, 2000 (1^{ère} éd. 1980), p.310.

¹⁰⁸ Voir Diane Aymard, « Hybride et hybridation en période de "Post-" », dans Anne Debarre, Jac Fol et Sabri Bendimérad (dir.), *Contextes [actes du colloque « 1989, hors-champ de l'architecture officielle»]*, 2022, p. 51-66.

En ligne : <https://www.cairn.info/contextes-actes-du-colloque-international--9782954996189-page-51.htm>

¹⁰⁹ Soulignons que Christelle Robin et Shin Yong-Hak dans leur introduction, interrogeaient la notion de « tradition » en citant Éric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *Op. cit.*, 1983.

¹¹⁰ Proposition de recherche pour le programme 1983/85 du BRA, Serge Santelli, « Identité et structure du modèle architectural et urbain arabo-islamique au Maghreb », 1982, p. 11. Archives nationales : 19980580/14.

¹¹¹ Entretien avec Charles Golblum à Paris le 7 février 2017.

Ainsi, Jean-Charles Depaule ne considérait pas le foisonnement des constructions dites modernes comme un phénomène alarmant annonçant la disparition des modèles « traditionnels ». Selon lui, les ruptures entre la « tradition » et la « modernité » seraient « les plus frappantes : destruction, déplacements, changements de dimensions et d'échelles, développement dans une même agglomération de secteurs antagoniques ou étanches, enclavements, substitution de types nouveaux... [...] Cependant, la réalité est plus complexe »¹¹². Il évoquait alors des « habitants partagés » qui inventeraient des continuités plus que des ruptures :

L'observateur est appelé à s'interroger sur les relations qu'entretient, effectivement, le présent avec l'héritage de l'histoire. Ces relations sont complexes. Il n'est pas possible de recourir à une conception simplificatrice des phénomènes dits d'acculturation, ou à des raccourcis tels que les notions d'eupéanisation, d'occidentalisation ou de « retour aux sources ». On ne peut pas non plus amalgamer maison et usages « traditionnels » d'une part, et habitat et pratiques « modernes » d'autre part. Au-delà des affirmations idéologiques par lesquelles des groupes valorisent ou déprécient certains comportements et certaines formes, en effet, des valeurs contradictoires chez un même habitant qui se trouve de ce fait comme partagé. Les territoires de la vie quotidienne eux-mêmes ne sont pas toujours imperméables ni sans interaction les uns avec les autres. Il existe des continuités morphologiques et architecturales entre présent et passé, rural et urbain.¹¹³

Dans une lignée finalement proche des auteurs postcoloniaux, certains enseignants des UP firent appel aux concepts développés par des sociologues ou des anthropologues pour aborder la question de l'interstice et de l'entremêlement. Car si des philosophes comme Deleuze s'emparèrent de la question, les anthropologues ne furent évidemment pas en reste ainsi que l'affirmait Balandier :

L'anthropologie rappelle que la modernité ne ravage pas tout ce qui lui est antérieur, qu'elle produit des ruptures et manifeste des impossibilités, mais ne parvient jamais à éliminer entièrement ce que le passé a stocké ou mis en mémoire, au sens informatique de cette expression. On l'a qualifiée de « tradition du nouveau » ; il serait plus exact de dire que la tradition poursuit son travail, en interaction avec elle et dans tous les champs où elle conduit ses entreprises. Le postmodernisme utilise d'ailleurs les réserves constituées par l'histoire en recourant à la citation, en apprivoisant les formes modernes par l'allusion aux formes passées. Le mouvement des mœurs montre des avancées accompagnées de replis, des retournements – c'est-à-dire des revalorisations de modèles que l'on croyait abolis.¹¹⁴

¹¹² Proposition de recherche pour le programme 1983/85 du BRA, LADRHAUS, « L'habitat dans la ville arabe », 1982, n.p. Archives nationales : 19980580/14.

¹¹³ LADRHAUS, dossier d'évaluation du programme 1983/86 et demande d'habilitation pour le programme 1986/89 du BRA, 1985, p. 25. Archives nationales : 19980580/15.

¹¹⁴ Georges Balandier, *Op. cit.*, 1985, p.16-17.

Entre 1986 et 1989, Daniel Pinson réalisa une recherche, avec le soutien du Bureau de la recherche architecturale (BRA) du ministère de l'Équipement, intitulée « L'habitat contemporain au Maroc et son rapport à l'évolution des modes de vie », dont résulta le rapport *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc* (1989) puis la publication d'un ouvrage du même titre¹¹⁵ (fig. 78 à 80). En étudiant les lotissements dits d'habitats économiques au Maroc, Pinson développa le concept de « contre-type » qui serait une « enveloppe formelle hybride et syncrétique »¹¹⁶, puisque les habitants établiraient un « compromis » entre modèles « traditionnels » et modèles « modernes », menant non pas à la disparition du premier mais à une évolution de celui-ci au regard du second :

Dans ce cadre on peut faire l'hypothèse d'une assimilation d'éléments de la culture occidentale par certaines couches de la population marocaine, assimilation qui n'est pas la reproduction de certains aspects du mode de vie européen, mais quelquefois une digestion et une reconstruction de modes de vie nouveaux.¹¹⁷

A partir des années 1960, la construction de ces lotissements proliférait au Maroc sous l'impulsion du gouvernement, suivant des modèles ayant déjà subis une « reformulation administrative »¹¹⁸ par rapport aux plan-types établis par Michel Ecochard, sans pour autant correspondre aux modes de vie de leurs habitants. En reprenant le terme employé par Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud¹¹⁹, Pinson expliquait « que l'on peut comprendre [la reformulation] comme le développement du concept "d'appropriation" d'Henri Lefebvre »¹²⁰. Ainsi, Pinson constatait, selon une approche ethno-architecturale, des « pratiques habitantes de détournement et de contournement »¹²¹ de ces modèles grâce à la « compétence pratique »¹²² des usagers - pour reprendre une notion développée par Henri Raymond - « à interroger comme correctif des parcelles d'incompétence des acteurs de

¹¹⁵ Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours, URBAMA-URA 365, Fascicule de recherche n° 23, 1992.

¹¹⁶ LAUA, dossier d'évaluation du programme 1986/89 et demande d'habilitation pour le programme 1990/93 du BRA, p.8. Archives Nationales : 19980580/25.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, rapport de recherche, École d'architecture de Nantes, 1989, p. 35.

¹¹⁹ Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1983.

¹²⁰ LAUA, dossier d'évaluation du programme 1986/89 et demande d'habilitation pour le programme 1990/93 du BRA, p.4 Archives nationales : 19980580/25.

¹²¹ Daniel Pinson, *Op. cit.*, 1989, p. 7.

¹²² Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 36.

Pinson fait référence à la notion de « compétence » développée par Henri Raymond, qui a été son directeur de thèse pour son doctorat de 3^e cycle (1982) et son doctorat ès Lettres et Sciences humaines (1990). Voir : Henri Raymond, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1984.

la production du logement en regard des pratiques domestiques »¹²³. Il y aurait eu alors une « adaptation » du modèle, en vue de correspondre davantage aux « habitus hétérogènes et métissés »¹²⁴ de ceux-ci, ce qui engendrerait « une double reformulation ou plus exactement [...] une superposition de reformulations, la reformulation administrative étant corrigée par la reformulation habitante »¹²⁵. Selon Pinson, les populations constitueraient alors des « contre-types » en adéquation avec leurs pratiques domestiques, « à la recherche de correspondances plus adéquates entre espaces et modes de vie »¹²⁶ :

Si l'on examine pièce après pièce l'ameublement, l'équipement, les objets supports des pratiques domestiques, on est frappé par leur coprésence ; les traces d'une fusion ne semblent guère exister, sinon au niveau de l'architecture elle-même.

[...] La nouvelle habitation marocaine serait donc un contenu de coprésence : coprésence de mobilier, d'équipement, d'objets ayant chacun une identité à peu près claire, dite marocaine ou moderne, coprésence parallèle à la cohabitation de générations différentes, porteuses d'habitus et de valeurs de références différentes. Comme réceptacle de ces coprésences et de ces générations différentes, la maison d'habitat marocain semble être l'expression syncrétique de ces contenus.

Ceci est vérifié, en marge de ces coprésences, à l'échelle mobilière par l'apparition d'équipement ou de meubles hybrides (comme l'est le « *Farran* », ce four à pain individuel) et à l'échelle immobilière par la totalité architecturale de la maison, expression d'une rencontre entre la modélisation déjà hybride que constitue le plan-type et l'adaptation correctrice de l'habitant puisant dans son « contre-imaginaire constructeur » (G. Balandier) ou sa « compétence » (H Raymond) les références d'un contre-type culturel endogène.¹²⁷

Et poussant son analyse plus loin, Pinson y décelait une distinction, suivant Pierre Bourdieu, entre ce qui proviendrait de la culture du contenu – ce qui est l'expression in-intentionnelle de la « tradition » – et ce qui relèverait de la culture de la forme – ce qui est l'expression intentionnelle d'une authenticité, d'une appartenance à un groupe national ou ethnique. Ce faisant, Pinson s'inscrivait dans le courant (ou à contre-courant) des nombreuses analyses typo-morphologiques réalisées en France depuis le milieu des années 1970, mais la réévaluation qu'il en proposa avec le concept de « contre-type » semble avoir connu un essor assez limité. Toutefois, Pinson et Depaule

¹²³ LAUA, dossier d'évaluation du programme 1986/89 et demande d'habilitation pour le programme 1990/93 du BRA, p.7 Archives nationales : 19980580/25.

¹²⁴ Daniel Pinson, *Op. cit.*, 1989, p. 37.

Pinson utilise la notion d'habitus développée par Pierre Bourdieu dans *Le sens pratique*, Paris, Éditions de minuit, 1980.

¹²⁵ Daniel Pinson, *Op. cit.*, 1989, p. 35.

¹²⁶ LAUA, dossier d'évaluation du programme 1986/89 et demande d'habilitation pour le programme 1990/93 du BRA, n.p. Archives nationales : 19980580/25.

¹²⁷ Daniel Pinson, *Op. cit.*, 1989, p. 296-297.

se rejoignaient sur ce point : plus qu'une opposition entre tradition et modernité, ils décrivaient une dynamique naturelle de renouvellement des formes architecturales et domestiques, qui n'en demeuraient pas moins toujours « traditionnelles » ou du moins propres à la population étudiée.

Avant la recherche menée par Daniel Pinson, deux membres du Laboratoire Architecture/Anthropologie (LAA) développèrent le concept d'« espaces hybrides », tandis que leurs collègues Sylviane Leprun et Alain Sinou travaillaient au même moment sur les interférences culturelles dans les espaces coloniaux¹²⁸. En 1985, Christelle Robin et Shin Yong-Hak, aidés de Bernard Jeannel, rendaient un rapport de phase exploratoire au BRA intitulé *Les espaces quotidiens dans les pays en voie de développement. Les espaces hybrides à Séoul* (fig. 81 à 83). Cette recherche resta néanmoins en « phase exploratoire » en raison d'une reformulation des activités scientifiques du laboratoire, mais elle fut réinvestie dans l'enseignement qu'ils donnaient à l'école d'architecture de Paris-La Villette sous la forme notamment du certificat optionnel « Espace hybrides » créé en 1984. Sans référence à Homi Bhabha, qui publiait la même année en anglais son premier texte sur l'hybridité, mais plutôt en référence à la biologie, ils employaient le terme d'hybridation pour parler de ces phénomènes d'interaction entre « tradition » et « modernité ». Et si, de même que Daniel Pinson, Shin et Robin avaient lu *Anthropologie de l'espace* et le chapitre « reformulations » dans lequel Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud distinguaient les « reformulations endogènes volontaristes », les « reformulations endogènes progressives » et les « reformulations exogènes violentes », ceux-ci décidèrent tout de même d'appuyer leur réflexion sur le concept, déjà à l'époque controversé, d'hybride :

Pour notre part, nous nous proposons d'étudier les fruits de ces « reformulations », que nous désignons du terme provisoire d'Espaces « hybrides », terme, qui, nous l'espérons, ne sera que le « moment négatif » d'un concept à venir, moins « entaché » de références aux champs des sciences biologiques. « Hybride » - dont le sens, issu du grec, veut dire « sang mêlé » - dit pourtant bien ce qu'il veut dire, indique la possibilité d'une science du « mélange » et des « croisements » - on pourrait aussi bien prendre nos métaphores dans le champ de la physique et parler « d'interférences » - mais le terme fait allusion à des lois, trop précises pour nous, de « fonctions périodiques ».¹²⁹

En effet, nombreux sont ceux qui virent dans cet usage du mot « hybride » une erreur sémantique – à l'instar de leur collègue « J.C. Depaule, très réservé sur l'emploi du terme “hybridation” »¹³⁰ -

¹²⁸ Sylviane Leprun et Alain Sinou en collaboration avec Jean-Claude Thoret, *Espaces coloniaux en Afrique noire*, Paris, LAA, rapport BRA, 1984.

¹²⁹ Christelle Robin, Shin Yong-Hak avec Bernard Jeannel, *Les espaces quotidiens dans les pays en voie de développement. Les espaces hybrides à Séoul*, rapport de recherche, LAA, 1985, p. VII.

¹³⁰ Christelle Robin, Shin Yong-Hak avec Bernard Jeannel, *Ibid.*, p. IX.

Interroger à ce sujet par l'auteur, Jean-Charles Depaule revenait sur l'idée d'habitants « partagés ».

puisque les hybrides sont stériles et incapables de création (ou de procréation), à l'image de la mule. Néanmoins, il s'agissait bien pour les deux enseignants et chercheurs d'interroger de nouveaux modèles de structuration de l'espace, de « saisir à travers les dynamiques d'hybridation, la logique propre à chaque culture dans l'élaboration de leurs “modernités” spécifiques »¹³¹, à des fins opérationnelles notamment, comme ils l'expliquaient :

C'est dans ces lieux [de la vie quotidienne] que la résistance des concepts et des pratiques traditionnels, face aux modèles étrangers et aux impératifs économico-techniques contemporains, s'illustre de la façon la plus significative. D'où le constat d'une multiplicité de tentatives de composition de ces trois éléments *a priori* antinomiques dans la recherche d'une « modernité architecturale » spécifique. Cette dynamique qu'on appréhende comme une « hybridation spatiale » trouve sa pertinence méthodologique et sa fécondité heuristique ou/et opérationnelle – avec l'ouverture de coopérations – pour la maîtrise des problématiques majeures architecturales dans le contexte extra-occidental contemporain.¹³²

Si l'histoire de la Corée du Sud n'est pas la même que celle des pays faisant anciennement partie de l'Empire colonial français, si « le contexte de développement rapide et le type de relations avec la Modernité ne pass[ent] plus par des rapports de colonisation, mais par d'autres types d'échanges »¹³³ en Corée, Robin et Shin constatèrent des « modernités non Européennes »¹³⁴, c'est-à-dire non pas des phénomènes d'acculturation mais des processus où « les “modèles” occidentaux semblent bien subir une réévaluation totale, et nous assistons à une “modernité” originale »¹³⁵.

Dans une pensée proche de celle tout juste naissante des auteurs postcoloniaux dont ils n'avaient probablement pas encore connaissance, les chercheurs du LAA mettaient donc en avant une capacité de réévaluation des modèles exogènes de la part des habitants, et l'invention d'une modernité spécifique davantage adaptée à leurs modes de vie :

A plus court terme, et plus concrètement, nous pouvons déjà nous réinterroger sur la question antérieure qui avait en partie motivé ce travail, touchant à l'opposition – intenable selon nous – entre « tradition » et « modernité » : cette opposition nous semble dénuée de valeur heuristique, bien au contraire elle est marquée d'une idéologie relevant sans doute d'une illusion ethnocentriste. On peut se demander en effet si le monde occidental ne se serait pas attribué la paternité de la « modernité », mais, du même coup, la vivait avec la culpabilité sur le même mode que la colonisation. Pour certains défenseurs des « traditions », on revendiquerait l'identité culturelle contre les ravages d'une modernité

¹³¹ LAA, dossier d'évaluation du programme 1983/86 et demande d'habilitation pour le programme 1986/89 du BRA, 1985, n.p. Archives nationales : 19980580/16.

¹³² Ibid., n.p.

¹³³ Ibid., p. 25.

¹³⁴ Ibid., p. 26.

¹³⁵ Ibid., n.p.

qui serait le masque, importé de l'étranger, du néo-colonialisme. Il ne nous appartient peut-être pas de sortir du cadre modeste de notre étude pour nous aventurer sur ces terrains, qui mériteraient d'être abordés avec d'autres moyens. Cependant, ces questions restent souvent comme un arrière-plan non interrogé, muet donc, mais déterminant la figure et la pertinence des problématiques que nous tentons de construire. Entre l'immense Chine, encore « en voie de développement » et le Japon, qu'elle est peut-être en passe de rattraper, malgré de récentes difficultés économiques, la Corée semble bien s'être dotée de sa propre modernité et – au moins en ce qui concerne les modes d'organisation de l'espace, domestiques et urbains – avoir su développer une indéniable spécificité culturelle.¹³⁶

Appropriation, réévaluation, reformulation, métissage, hybridation, autant de termes pour arriver peu ou prou au même constat ; non pas celui d'une assimilation de la modernité occidentale par acculturation mais bien celui de l'invention d'une modernité propre, d'une « modernité non-européenne ». En mettant la modernité au pluriel autant que la culture, ils en arrivaient à énoncer des modernités spécifiques dans un monde interculturel, déjouant ainsi le piège de la définition occidentalocentrée et unilatérale de la modernité ou du Progrès.

Dépasser l'opposition entre modernité et populaire : l'articulation

Dans un registre plus économique-juridique que sociologique, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon interrogèrent également la dichotomie entre « modernité » et, non pas la « tradition », mais le « populaire ». En se présentant « comme techniciens et chercheurs indépendants – et aussi comme enseignants », ils analysaient, dans l'ouvrage *Villes en développement* publié en 1988, les politiques urbaines du « Tiers-monde » – terme qu'ils qualifiaient d'impropre mais de commode -, depuis les indépendances et notamment face à la mondialisation. En partant du postulat que « l'urbanisation, engagée dans les pays industriels avec la révolution industrielle, est aujourd'hui d'abord celle du tiers monde »¹³⁷, il leur apparaissait comme « nécessaire et urgent [...] de décoloniser et libérer la pensée technique »¹³⁸ au sein d'une économie-monde¹³⁹ dominée par un mode de production capitaliste où le « Tiers-monde » ne pouvait plus être caractérisé par sa seule ruralité. Plutôt que d'envisager l'urbanisme seulement comme une « technique de conditionnement physique et spatial » devant prévenir de tout désordre par des « prévisions-prescriptions », ils mettaient en avant l'importance du secteur « informel » ou « populaire », dont « il faut en souligner

¹³⁶ Christelle Robin, Shin Yong-Hak avec Bernard Jeannel, *Op. cit.* 1985, p. 161-162.

¹³⁷ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Villes en développement*, Paris, La Découverte, 1988, p. 6.

¹³⁸ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 17.

¹³⁹ La référence aux travaux de Fernand Braudel sur l'économie-monde et d'Immanuel Wallerstein sur le système-monde est fortuite : le premier ne figure pas dans la bibliographie des deux enseignants de l'UP n°6 mais le second, élève de Braudel, y est une référence importante.

l'importance et l'intérêt, sans tomber toutefois dans l'illusion romantique qui voudrait en faire la solution miracle à tous les problèmes. »¹⁴⁰

Ainsi, ils identifiaient deux types de filières, dans lesquelles se mêlaient aussi bien les modes d'habiter, les modes d'accès à l'habitat que les modes de production. D'un côté, il y aurait les filières « populaires », « informelles » ou encore « spontanées », qui seraient « trop éloignées de leurs bases historiques et rurales pour continuer à être qualifiées de traditionnelles »¹⁴¹. Celles-ci répondraient « à l'essentiel des besoins par des procédés “de fait”, illégaux parfois », ou du moins non-conformes à la doctrine officielle, et seraient « actionnée[s] par des intervenants non officiels ou même clandestins : propriétaires coutumiers en Afrique, petits agriculteurs de la périphérie à Mexico, organisation de squatters, instances variées à situer dans des éventails politico-affairistes ou clientélo-tribaux fort complexes »¹⁴². Mais elles auraient « un très grand avantage, elles sont parfaitement adaptées aux réalités dont elles sont issues. Elles sont progressives, elles ont des réponses à toute les situations ; ces réponses sont souvent insatisfaisantes, parfois scandaleuses, mais elles existent. »¹⁴³ De l'autre côté, les filières modernistes se construiraient « par référence aux modèles européens »¹⁴⁴, devenant à leur tour les modèles à suivre. Elles auraient une logique de production capitaliste de l'espace où « le logement pris en compte est une marchandise, il est produit pour être vendu et non pour l'usage direct de celui qui le produit », ce qui exclurait des formes d'« autoproduction et artisanat »¹⁴⁵. Seulement, dans une logique de mimétisme caricatural, « le secteur de la production capitaliste du logement sert d'objectif et de référence rationnelle, mais il est tellement faible qu'il ne peut assurer un rôle hégémonique, encore moins dominant. »¹⁴⁶

Ce n'était pas l'opposition entre la filière populaire et la filière moderne qui intéressaient les deux enseignants de l'UP n°6, ou le passage de la première à la seconde qui « consiste[rait] à se représenter la ville du tiers monde comme une forme primitive de la ville industrielle européenne, justiciable donc d'un néo-hausmannisme musclé »¹⁴⁷. C'était leur articulation, faisant écho d'une certaine manière à la notion hybridation mise en avant par Shin Yong-Hak et Christelle Robin. L'articulation telle qu'envisagée par Massiah et Tribillon ne représentait pas non plus un refus de la modernité puisqu'elle impliquerait « plus généralement l'acceptation des filières modernistes pour

¹⁴⁰ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 99 ; p. 124.

¹⁴¹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 213.

¹⁴² Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 140-142.

¹⁴³ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 141.

¹⁴⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 139.

¹⁴⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 140-141.

¹⁴⁶ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 140.

¹⁴⁷ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 246.

ce qu'elles peuvent apporter. Si, en même temps, on ne peut qu'opposer un ferme refus à leur prétention à l'hégémonie et a fortiori au monopole, ce refus ne les disqualifie pas globalement »¹⁴⁸. Mais plus encore, cette articulation devrait être « avant tout l'exaltation des performances spécifiques populaires en ce qu'elles manifestent une résistance ou au moins une volonté de préserver leur autonomie, et aussi en ce qu'elles font ce que personne ne peut faire à leur place : répondre à la majorité de la demande insolvable ou mal solvable. »¹⁴⁹ En fait, cette articulation était pour eux le moyen de ne pas « faire de l' "habitat populaire" un chapitre particulier, un en-soi, une catégorie » à traiter séparément du reste, car « grande est alors la tentation d'y fourrer tous les couplets populistes que l'on n'a pas pu placer ailleurs »¹⁵⁰ :

En fait, les deux filières existent et continueront d'exister. Il n'est pas question d'en réprimer une pour faire triompher l'autre, mais au contraire de les combiner, de les articuler de façon à leur faire servir ensemble les orientations de la politique de l'habitat. Si nous avons rompu quelques lances en faveur des filières populaires, c'est moins pour les présenter comme des exemples à suivre que pour montrer que le mépris dans lequel elles sont tenues est profondément anti-économique puisqu'il interdit toute action sérieuse en faveur de l'habitat populaire, réservant de fait tous les moyens à l'habitat des couches dirigeantes et, aux mieux, en l'étendant à quelques couches moyennes.¹⁵¹

Plutôt qu'un urbanisme par planification urbaine ou à coût de grandes opérations, ils privilégiaient une politique de gestion urbain, où s'opèrerait donc cette articulation, afin de favoriser un développement autocentré des pays du « Tiers-monde ». Car Massiah et Tribillon s'inscrivaient dans la continuité des travaux sur le développement de l'économiste marxiste Samir Amin, et dans la lignée de ceux de Raúl Prebisch et de la théorie de la dépendance ayant popularisé la distinction entre le « centre » et la « périphérie » selon les idées entre-autre d'Immanuel Wallerstein. En retraçant une histoire de l'expansion capitaliste ayant produit une polarisation entre un centre et des périphéries, Samir Amin développa une théorie de l'échange inégal¹⁵² – différente de celle déjà énoncée par Arghiri Emmanuel¹⁵³ – selon laquelle il y aurait une détérioration des termes de l'échange : au centre, le salaire croît avec la productivité, tandis qu'à la périphérie ce n'est pas le cas. Face au constat de la faillite de différents modèles de développement - le libéralisme néocolonial,

¹⁴⁸ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 217.

¹⁴⁹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 217.

¹⁵⁰ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 218.

¹⁵¹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 243.

¹⁵² Samir Amin, *L'Échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Anthropos, 1973 et Samir Amin, *Le Développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973.

Gustave Massiah était ami de Samir Amin, avec lequel il publia un ouvrage en 1977 : Samir Amin, Alexandre Faire, Mahmoud Hussein et Gustave Massiah, *La crise de l'impérialisme*, Paris Editions de Minuit, 1977.

¹⁵³ Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal*, Paris, Maspero, 1969.

le nationalisme bourgeois, puis le soviétisme -, il proposait une alternative : la « déconnexion » par un développement autocentré au service du progrès social national, sans pour autant exclure les rapports extérieurs, dont l'État-nation serait le garant de leur sélection, afin d'éviter d'être en position défavorable dans la division internationale du travail¹⁵⁴. La question ne serait donc plus celle du rattrapage mais celle de la construction d'une « autre société » sans suivre la thèse des « cinq étapes » du développement de Walt Rostow (la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage proprement dit, la marche vers la maturité, et l'ère de la consommation de masse). En ce sens, l'articulation prônée par Gustave Massiah et Jean-François Tribillon irait à l'encontre « des alliances de classes [qui prennent] la forme simpliste d'une priorité accordée à une forme de propriété, à la façon dont sont appropriés (et par qui) le secteur de l'investissement international, le secteur d'Etat, le secteur privé national et, plus rarement, le secteur de la production populaire »¹⁵⁵, telles que mises en avant par Samir Amin dans son plaidoyer pour *La Déconnexion*¹⁵⁶.

La modernité au pluriel ¹⁵⁷

Les critiques sont nombreuses de nos jours vis-à-vis des *Postcolonial studies* au regard de leurs ambitions initiales, étant donné leur ambivalence entre leur « visée épistémologique » de déconstruction des catégories dans les sciences sociales notamment et leur « portée normative, philosophique, voire prophétique » sur « l'humanité-à-venir » : « le souci d'universalisme tourne souvent au discours identitaire, et le statut, philosophique ou scientifique, de leurs textes reste fréquemment incertain »¹⁵⁸ écrivait Jean-François Bayart. Ainsi, pour nombre de chercheurs, elles manqueraient de rigueur scientifique en raison de la primauté donnée à l'idéologie et à l'idéalisme¹⁵⁹ : manque d'innovation par rapport à leurs précurseurs, réification du colonial car

¹⁵⁴ Rémy Herrera, « Samir Amin, un théoricien militant », *Recherches internationales*, n°122, 2021, p. 139-148.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2021_num_122_1_3119

¹⁵⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 126.

¹⁵⁶ Samir Amin, *La Déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1985.

¹⁵⁷ Ce titre pourrait évoquer au lecteur l'accrochage « Modernités plurielles » au Centre Georges Pompidou entre 2013 et 2015, et son catalogue éponyme.

Voir l'analyse de Maureen Murphy quant à la persistance à considérer l'art moderne africain d'un point de vue primitiviste : Maureen Murphy, « L'exposition Modernités plurielles en question », dans Emmanuelle Chérel et Fabienne Dumont (dir.), *L'histoire n'est pas donnée. Art contemporain et postcolonialité en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 27-36.

¹⁵⁸ Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010, p. 16.

¹⁵⁹ Pour approfondir, voir : Neil Lazarus (dir.), *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Ed. Amsterdam, 2006 ; Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale : les "postcolonial studies" dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007 ; Nicolas Bancel, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boukeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010 ; Jean-Loup Amselle, *L'Occident décroché, enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock, 2009 ; Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales*,

focalisées sur la textualité, analyse anhistorique et anachronique, objectification de la notion de « consentement » chez un colonisé passif, reproduction de la domination, essentialisme par « fétichisme du fragment » social étudié, communautarisme, manque de regard critique sur l'idée de continuité du colonial au postcolonial en déconsidérant les autres formes d'Empire, réduction de l'historicité des sociétés à leur seule interaction avec l'Etat colonial, etc. Etant donné les éléments de convergence entre les pensées postcoloniales, et même décoloniales, et les idées développées par certains enseignants des UP, tant d'un point de vue temporel que dans l'utilisation de différents concepts développés par les uns et les autres, les critiques formulées à l'encontre des premières permettent d'interroger les secondes.

Si Homi Bhabha rejoignait avec la notion d'hybride l'objectif des auteurs postcoloniaux de « déconstruire une “épistémologie occidentale” hégémonique et dévalorisante, qui réifiait les cultures non-occidentales en les définissant par des caractéristiques intemporelles et permanentes »¹⁶⁰, de nombreuses critiques furent formulées à son encontre, montrant l'effet inverse induit par cette notion. Alors qu'il opposait aux conceptions coloniales rigides des identités et des cultures prises dans des mouvements d'interpénétration et d'imbrication, les critiques faites à Bhabha estiment que la notion d'hybridité « gommerait le caractère impitoyablement hiérarchique de la relation coloniale et la centralité du rapport d'opposition dans celle-ci »¹⁶¹. De même, dans ses analyses de l'exposition « Magiciens de la terre »¹⁶², l'artiste indien et fondateur de la revue *Third Text* Rasheed Araeen estimait que lorsque les concepts d'hybride de Bhabha ou d'exil d'Eward Said, furent réappropriés par les institutions culturelles occidentales, ils donnèrent du crédit au politique néolibérale multiculturaliste de ces institutions, tout en faisant perdurer la distinction coloniale entre un « Nous » développé et moderne, et un « Autre » tribal devant demeurer figé dans une

un carnaval académique, Paris, Karthala, 2010 ; Yves Lacoste, *La question post-coloniale. Une analyse géopolitique*, Paris, Fayard, 2010 ; Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010.

Dans l'ouvrage dirigé par Marie-Claude Smouts, Jacques Pouchepadass énumère les critiques faites aux *postcolonial studies* selon trois catégories ; en voici une partie : « focaliser toute l'attention sur la critique de l'eurocentrisme et la défense de la différence culturelle, et plus généralement n'aborder les problèmes matériels du quotidien qu'à travers le prisme de l'épistémologie et de la subjectivité, c'est fermer les yeux sur les enjeux de pouvoir réels qui fondent l'organisation des rapports sociaux à l'échelle planétaire, et c'est désertier purement et simplement le terrain des luttes sociales concrètes [...] en répandant le fétichisme du fragment et de la différence, elle contribue plutôt à l'affaiblissement des capacités de résistance collective et à la consolidation des inégalités, elle renforce l'argumentaire de forces politiques antidémocratiques, et elle fait le lit des affrontements ethniques. » (Ce n'est néanmoins pas la critique la plus pertinente selon Pouchepadass).

¹⁶⁰ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *Postcolonial studies* entre hier et demain », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *Op. cit.*, 2007, p. 176.

¹⁶¹ Jacques Pouchepadass, *Art. cit.*, 2007, p. 194.

¹⁶² Rasheed Araeen, « Our Bauhaus, Other's Mudhouse », *Third Text*, n°6, printemps 1989, p.3-14.

L'exposition « Magiciens de la terre » eut lieu au Centre Georges Pompidou et à la Grande Halle de la Villette du 18 mai au 14 août 1989 sous le commissariat de Jean-Hubert Martin.

tradition intemporelle et statique au risque de ne plus être « authentique », à la faveur de ce qu'Araeen nommait « les spectacles du postmodernisme dans lesquels chacun est autorisé à entrer et à jouer leurs jeux »¹⁶³ pour mieux camoufler ces distinctions hiérarchiques. Une forme de domination perpétuerait donc selon lui, celle du « refus à d'autres cultures ou à des peuples d'autres cultures de leur position de sujet dans le modernisme »¹⁶⁴, alors que cette dernière participerait à leur pleine liberté et autodétermination, par une redéfinition du modernisme. Ce serait donc nier l'hétérogénéité culturelle du modernisme dans le monde, et ce serait plus généralement le refus de considérer ces autres comme faisant partie de l'Histoire. Il évoquait alors l'apparition d'un « nouvel Autre », cette fois-ci postcolonial mais toujours considéré comme exotique ou comme victime, c'est-à-dire un Autre auquel sa force critique serait niée. Rasheed Araeen préférait alors l'idée de cultures plurielles à celle de multiculturalisme, lui permettant de penser les cultures de manière égales et dans leur hétérogénéité. Ainsi, pour Araeen, l'hybride de Bhabha ne serait que « la puissance du mulet qui porte toujours le fardeau et le signe de son élevage »¹⁶⁵, puisque le *Third space* où se déroule l'hybridation, auquel Bhabha donnait des propriétés spatiales délimitées, ne ferait que tracer une ligne de démarcation, et perpétuer la séparation entre un Nous et un Eux.

Denis-Constant Martin le rejoint dans cette analyse puisque, selon ce dernier, la notion d'hybride suggérerait une combinaison d'éléments premiers purs (des êtres) malgré l'affirmation de Bhabha que « l'idée même d'une identité nationale pure, "ethniquement nettoyée", ne peut s'atteindre que par la mort, au sens littéral ou figuré, de l'entrelacement complexe de l'histoire et des frontières culturellement contingentes de la nation moderne »¹⁶⁶. Ce serait, pour l'anthropologue spécialiste de la pensée d'Edouard Glissant, alors incompatible avec l'idée d'une humanité faite d'une succession de métissages ou d'hybridations, d'autant plus perceptible dans les métaphores spatiales employées par Bhabha comme le *Third space* :

Les métaphores spatiales dont Homi Bhabha a tendance à abuser (espace, intervalle, interstices, frontières) mettent en évidence l'une des principales contradictions des théoriciens postmodernistes. Ils dénoncent et condamnent ceux qui conçoivent les cultures comme des entités pures, homogènes, stables et authentiques, mais persistent à enfermer celles qu'ils étudient dans un espace bien délimité et clos par des frontières où subsistent des « intervalles » ou « interstices », conçus comme les lieux de passage propices à l'irruption des hybridités. Ce faisant, ils mettent à mal les notions mêmes de complexité, de fluidité, de relation, de brassage, de chevauchement des cultures et d'expériences

¹⁶³ Rasheed Araeen, « A New Beginning. Beyond Postcolonial Cultural Theory and Identity Politics », *Third Text*, n°14, 2000, p. 7.

¹⁶⁴ Rasheed Araeen, *Art. cit.*, 2000, p. 4.

¹⁶⁵ Rasheed Araeen, *Art. cit.*, 2000, p. 9.

¹⁶⁶ Homi K. Bhabha, *Op. cit.*, 2007, p. 35.

intersubjectives qu'ils prétendent pourtant défendre. Car les métaphores spatiales appliquées à la culture impliquent des frontières et des clivages plutôt qu'une continuité (des relations et des interactions culturelles) ou que des similitudes (au niveau des pratiques culturelles et des systèmes de valeurs). Associer la culture à l'espace, et donc en fin de compte à un territoire, comme le font Homi Bhabha mais aussi Stuart Hall, renvoie à une vision conservatrice de la culture liée à un territoire et à ses habitants, et donc à une représentation figée de l'identité, qui est précisément celle qu'ils prétendent combattre. Les espaces, fussent-ils « intercalaires » ou « interstitiels », sont incompatibles avec une conception de la culture considérée comme un écheveau étroitement imbriqué d'interférences complexes, une combinaison de connexions, d'interactions continues et d'innovations.¹⁶⁷

A l'inverse, chez Edouard Glissant¹⁶⁸, la créolisation serait un processus dynamique, constant et planétaire au-delà de tout essentialisme des êtres. La créolisation, dont la première étape serait le métissage, n'aurait pas comme finalité une identité figée puisqu'elle serait davantage une identité-rhizome qu'une identité-racine¹⁶⁹ : « Le monde se créolise, il ne devient pas créole, il devient cet inextricable et cet imprédictible que tout processus de créolisation porte en lui et qui ne se soutient ni ne s'autorise d'aucun modèle. Ailleurs, ni la raide hybridation, ni le seul métissage, ni le multi-quoi-que-ce-soit »¹⁷⁰. Pour Glissant, les identités garderaient leur spécificité, elles ne se diluent pas, elle ne disparaissent pas, mais elles sont ouvertes les unes aux autres, et elles évoluent par le jeu des relations qu'elles entretiennent, laissant la place à de potentiels rapports conflictuels. Ce processus de créolisation serait le prélude à la Relation, c'est-à-dire le mouvement et les liens entre les Hommes, les entremêlements, les entrecroisements dynamiques, en acceptant la multiplicité et la complexité pour échapper aux systèmes de classifications normatifs, en admettant que les contradictions et les ambivalences sont le moteur des relations sociales : « Le différent n'est pas cela qui diffère, ou qui a différencié, mais ce qui, surajoute à l'autre, ou proposé à l'autre, et venu du même, constitue un autre dans l'autre ou une variété du même, et qui n'est plus l'autre, ni le même, sans cesser pourtant d'être l'autre, et par conséquent, et pour soi, le même »¹⁷¹. Enfin, cette Relation serait la trame constitutive du Tout-Monde, s'inscrivant dans la mondialité plutôt que la

¹⁶⁷ Denis-Constant Martin, « Peut-on parler de créolisation à propos de l'Afrique du Sud ? Métissage, hybridité ou créolisation : comment (re)penser l'expérience sud-africaine », *Revue internationale des sciences sociales*, n°187, 2006, p. 177.

¹⁶⁸ Voir notamment *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990 et *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997.

¹⁶⁹ Voir le texte « rhizome » dans Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Capitalisme et Schizophrénie* [Tome 2, « Mille plateaux »], Paris, Editions de minuit, 1980.

¹⁷⁰ Citation extraite d'Edouard Glissant, *La Cohée du Lamentin, Poétique V*, Paris, Gallimard, 2005, p. 229-230 ; citation présente dans Denis-Constant Martin, « Pour une lecture sociologique d'Edouard Glissant. Au-delà des études postcoloniales », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *Op. cit.*, 2007, p. 135-169 (p. 146).

¹⁷¹ Citation extraite d'Edouard Glissant, *Une nouvelle région du monde. Esthétique I*, Paris, Gallimard, 2006 ; citation présente dans Denis-Constant Martin, « Pour une lecture sociologique d'Edouard Glissant. Au-delà des études postcoloniales », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *Ibid.*, 2007, p. 135-169 (p. 153).

mondialisation, c'est-à-dire l'utopie d'un vivre ensemble débarrassée de toute domination. La notion d'universel perdure donc chez Glissant puisqu'il considère que l'universel ne se résume pas à l'imposition d'une culture sur une autre ; l'universel est envisagé plutôt comme un assemblage perpétuellement réordonné par les échanges et les mélanges, avec une reconnaissance de la singularité dans la multiplicité.

Dans un numéro d'*Espaces et sociétés* consacré à l'interculturel, Alexis Nouss et François Laplantine estiment, quant à eux, que la notion de métissage « a été confondue avec le syncrétisme dans le domaine du religieux et avec l'éclectisme dans celui de l'architecture, c'est-à-dire avec les notions non seulement insuffisantes mais inadéquates de mélange, de mixité, d'hybridité qui se situent à l'extrême opposé du processus [de métissage] »¹⁷². Selon Nouss, le métissage « invite les composantes à garder leur intégrité, à la différence de la fusion ou de l'hybridité »¹⁷³ qui donnerait davantage lieu au syncrétisme ou à l'éclectisme. Le métissage relèverait alors de l'ambiguïté qui est « niante » (« ni ceci ni cela, ni vrai ni faux, ni noir ni blanc, ni bon ni mauvais, mais ouvrant à pouvoir être ceci et cela, vrai et faux, noir et blanc, bon et mauvais. Multi-appartenance »), plutôt que de l'ambivalence qui serait conciliatrice, absorbante (« ceci ou son contraire, vrai ou faux, noir ou blanc, bon ou mauvais »). Et Nouss de conclure :

Le métissage des historicités est ineffectif, désamorcé, lorsque le post-modernisme ne fait que pratiquer des emprunts sans références, des citations non attribuées. La présence des guillemets est indispensable pour parer au fusionnel. Dans la rencontre métisse, les éléments n'abdiquent pas leur identité et la nouvelle composition vit de cette tension. La situation contraire aboutit à du mélange ou à de l'hybridité.¹⁷⁴

Y aurait-il alors quelques-unes des contradictions présentes chez les postmodernes et les postcoloniaux dans les recherches de Daniel Pinson et de Christelle et Shin Yong-Hak ? Daniel Pinson décrivait des phénomènes de coprésence, de coexistence et une absence de fusion dans les processus de « reformulations » et les « hybrides » qu'il observait, et qui pouvaient se multiplier (une première reformulation administrative et une seconde reformulation habitante). Robin et Shin évoquaient, quant à eux, une réévaluation totale conduisant à des modernités spécifiques et originales, « un post-modernisme coréen où figure toutefois discrètement, mais clairement,

¹⁷² François Laplantine, « Suspens de sens » dans Jean-Pierre Garnier et Roselyne de Villanova (dir.), « Architecture et Habitat dans le champ interculturel », *Espaces et sociétés*, n°113-114, 2003, p. 23.

Voir aussi François Laplantine et Alexis Nouss, *Métissages, de Arcimboldo à Zombi*, Montréal, Pauvert, 2001.

¹⁷³ Alexis Nouss, « Espaces de métissage », dans Jean-Pierre Garnier et Roselyne de Villanova (dir.), « Architecture et Habitat dans le champ interculturel », *Espaces et sociétés*, n°113-114, 2003, p. 42.

¹⁷⁴ Alexis Nouss, *Ibid.*, 2003, p. 43.

l'omniprésente “*chang dok*” supportant ses jarres »¹⁷⁵. S'ils mettaient ainsi en avant la présence de deux identités en coprésence dans un espace physique et non métaphorique, celles-ci ne semblent pas être considérées comme des entités pures et stables entretenant un rapport d'authenticité l'une par rapport à l'autre. Au contraire, ces coprésences semblent montrer davantage l'intégrité des parties à l'origine d'une nouvelle composition vivant de cette tension. Aussi, la notion d'hybridité telle qu'utilisée par Pinson ou Robin et Shin correspondrait-elle davantage à la définition de la créolisation de Glissant ou du métissage de Nous et Laplantine ? Cette hypothèse semble d'autant plus pertinente qu'ils constataient bien des modernités originales, sans rechercher une forme d'authenticité tribale ou prémoderne.

Car, finalement, au-delà des débats sémantiques, il apparaît aussi que c'est le politique qui détermine la valeur d'usage épistémologique de ces notions : si le multiculturalisme et l'hybride furent mobilisés en 1989 pour présenter à Paris des œuvres dites « primitivistes », voire artisanales, plutôt que des œuvres modernistes non-occidentales, l'hybride chez Robin et Shin leur a permis de mettre la modernité au pluriel en affirmant dès 1985 l'existence de modernités originales non-européennes. Seulement, à considérer ces modernités comme « spécifiques », « originales » et « non-européennes », plutôt que comme de simples modernités, n'y aurait-il pas une forme de distinction toujours présente entre un Nous et un Eux comme le reprochait Rasheed Araeen à Homi Bhabha ? Dans la section débat de l'*ABE Journal*, alors qu'Ayala Levin affirmait en 2015 qu'« il ne suffit pas de prétendre que le modernisme a toujours été cosmopolite et situé »¹⁷⁶, Vandana Baweja précisait dans le numéro suivant que « l'idée de modernités alternatives suggère qu'il existe une modernité normative associée à un processus de mondialisation unique et qu'il existe d'autres modernités alternatives à la modernité eurocentrique dominante, ce qui reproduit les hiérarchies de pouvoir ancrées dans les dualités occidental/non-occidental ou centre/périphérie. »¹⁷⁷ Et elle encourageait à « penser à de multiples processus de mondialisation qui se chevauchent et opèrent de manière diachronique et synchronique pour générer des modernités en réseau, qui opèrent à travers divers registres matériels, architecturaux et urbains. », afin de dépasser finalement cette

¹⁷⁵ Christelle Robin, Shin Yong-Hak et Bernard Jeannel, *Op. cit.* 1985, p. 96.

¹⁷⁶ Ayala Levin, « Beyond Global vs. Local : Tipping the Scales of Architectural Historiography », *ABE Journal*, n°8, 2015. En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/10869>

¹⁷⁷ Vanda Baweja, « Beyond Alternative Modernities », *ABE Journal*, n° 9-10, 2016.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/10943>

Voir aussi Vikramaditya Prakash, « Epilogue : Third World Modernism, or Just Modernism. Towards a Cosmopolitan reading of modernism », dans Duanfang Lu (dir.), *Third World Modernism. Architecture, Development and Identity*, Londres/New York, Routledge, 2011, p. 255-270.

Et plus généralement, Shiva Naipaul, « The Illusion of the Third World », *Harper's Magazine*, septembre 1985.

conception postmoderne de l'histoire, qui avait établi les principes de modernités « périphériques », « alternatives », et donc implicitement « subalternes ».

Des questions similaires apparaissent quant à la notion de « développement » telle qu'utilisée chez Gustave Massiah et Jean-François Tribillon. Le théorie de la dépendance, sur laquelle ils s'appuyaient, était selon Walter Mignolo, « une réponse au mythe du développement et de la modernisation qui occultait le fait que les pays du tiers monde ne pouvaient se développer et se moderniser dans des conditions impériales »¹⁷⁸ puisqu'y étaient analysés les rapports de domination, notamment économiques, entre le « centre » impérialiste et la « périphérie ». Seulement, déjà dans les années 1980, pour d'autres économistes comme Hassan Zaoual, cette théorie de la dépendance ne consistait qu'en un « réajustement historique du "schématisme rostowien" » mettant en avant les forces qui bloquaient le développement, sans toutefois rompre complètement avec la prétention universelle du développement, envisagé comme une évolution « normale » des sociétés :

La théorie latino-américaine de la dépendance a été un réajustement historique du « schématisme rostowien » à l'intérieur d'une histoire qui demeure « colonisée ». Le postulat de la tendance immanente au développement des forces productives n'y est point remis en cause. Au contraire, les théoriciens de cette école se sont attelés à démontrer à travers une « histoire théorique » les forces « internes » et « externes » qui ont bloqué à l'origine de la manifestation de cette loi postulée « universelle ». Ils nous parlent ainsi d'une « histoire déviée » des sociétés du Tiers Monde par le capitalisme occidental, déviation qui les aurait empêchées de suivre leur évolution « normale ». Cette dernière, par le poids qu'exerce le matérialisme historique sur ce type d'analyses, est vue et conçue, dès l'origine, comme la possibilité qu'avaient les sociétés du « Tiers Monde » de se développer au même titre que la société occidentale. Cette projection d'une société sur le « passé » et le « devenir » d'une autre dans laquelle, les cultures endogènes continuent à résister à la « normalisation » constitue une forme d'intégration à l'Occident. Les catégories d'analyse maniées par cette lecture sont donc dès le départ des catégories de dépendance sur le plan philosophique et historique qui faussent toute alternative dans laquelle le Tiers Monde se définirait culturellement dans le passé comme au présent par rapport à la civilisation occidentale.¹⁷⁹

Ainsi, si les théories marxistes de la dépendance refusaient de considérer le développement du « Tiers-monde » en terme de pathologie ou de carence (mais plutôt de domination), en voyant tout

¹⁷⁸ Walter Mignolo, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, n°73, 2013, p. 183.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-1-page-181.htm>

¹⁷⁹ Hassan Zaoual, « La crise du paradigme du développement. Critique des discours critiques par un économiste du Tiers Monde », *Tiers Monde*, n°100, oct.-déc. 1984, p.830-831.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1984_num_25_100_4376

de même des obstacles à celui-ci, elles ne feraient finalement qu'affirmer, selon Zaoual, que le « Tiers-Monde » devait tout de même y parvenir suivant ce modèle pour s'émanciper. Sans réfuter la théorie de la dépendance, l'historien Sabelo Ndlovu-Gatsheni, auteur de *Epistemic Freedom in Africa. Deprovincialization and Decolonization* (au sens où il faudrait simultanément provincialiser l'Europe, comme l'a développé Dipesh Chakrabarty, et déprovincialiser l'Afrique), remet également en question la vision unique et dominante du développement comme processus « naturel » et historiquement linéaire, vers le progrès et la modernisation, dont l'un des corollaires serait la nécessité d'une aide extérieure niant les connaissances locales ou les savoirs endogènes pour se développer¹⁸⁰. Une vision qui aurait amené à la distinction entre les « développés » et les « sous-développés », les premiers correspondant à l'objectif à atteindre par les seconds qui seraient quant à eux en retard. La conception du temps et de l'histoire aurait alors son importance puisqu'il affirme qu'il faudrait délinéariser notre notion du temps, revisiter l'histoire avec un grand H dont la linéarité a amené à penser les autres trajectoires comme des bifurcations, et s'intéresser à l'histoire avec un petit H afin de penser la connectivité et l'hétérogénéité. Ainsi, l'articulation entre filières modernistes et filières populaires proposée par Massiah et Tribillon ne révélerait-elle pas une conception linéaire du développement suivant l'idéologie dominante, malgré la volonté que celui-ci soit autocentré ? S'il ne s'agit pas de figer, comme nous l'avons vu, l'histoire de ces pays dans un état dit prémoderne, ou d'envisager leur modernité comme une corruption inauthentique, l'articulation du moderne et du populaire permettrait-elle d'obtenir une voie nouvelle et originale ou l'énoncé de départ l'empêcherait-il ? Sans y répondre explicitement et consciemment, Massiah et Tribillon précisait qu'ils ne considéraient pas les filières « populaires » comme archaïques ou « comme de simples préfigurations de la modernité ou comme pittoresques survivances d'un passé en voie de liquidation », et décelaient aussi en elles une forme de modernité propre. Parallèlement, parce que la question du développement et de la distinction entre « tradition » et « modernité » sont intimement liées bien que chaque enseignant y accorda une primauté différenciée, Christelle Robin posait la question rhétorique suivante dans un support de cours d' « Introduction à l'étude de la ville arabo-musulmane » : « Mais devra-t-on inscrire la typologie urbaine obtenue, dans les perspectives familières à la pensée occidentale, en ne voyant dans ces villes “orientales” qu'un “moment” promis au “dépassement” par l'urbanisme “moderne” ou par les “révolutions”,

¹⁸⁰ Conversation entre Sabelo Ndlovu-Gatsheni et Kenny Cupers, « Architectural Expertise and the Coloniality of Knowledge » dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded Knowledge Economy », *ABE Journal*, n°21 « Expertises », 2023.

En ligne : <https://journals.openedition.org/abe/14125>

“industrielles” ou “politiques” ? »¹⁸¹. Et comme Sabelo Ndlovu-Gatsheni, elle invitait les étudiants à entreprendre un voyage épistémologique, à accepter « d'abandonner pour un temps nos cadres de pensée, nos catégories usuelles de l'espace et du temps »¹⁸².

La complexité plutôt que la pureté

Reflète ou symptôme de la complexité du monde de la fin du XX^e siècle, la notion d'hybride fut également utilisée par les tenants de l'architecture postmoderne. Ainsi, en était-il de Robert Venturi dans *Complexity and Contradiction in Architecture*, qui disait préférer le « à la fois » plutôt que le « l'un ou l'autre » :

Ce que j'aime des choses c'est qu'elles soient hybrides plutôt que « pures », issues de compromis plutôt que « propres », biscornues plutôt que « sans détours », ambiguës plutôt que clairement « articulées », [...] accommodantes plutôt qu'exclusives, redondantes plutôt que simples, aussi antiques que novatrices, contradictoires et équivoques plutôt que claires et nettes.¹⁸³

Ce que confirmait Charles Jencks, une dizaine d'années plus tard, lorsqu'il expliquait que « l'architecture post-moderne apparaît par conséquent comme un langage hybride »¹⁸⁴. Alors que Robert Venturi évoquait l'ambiguïté de son architecture, l'architecture postmoderne tiendrait plus, selon François Laplantine, de l'ambivalence (et donc bien de l'hybridation) que de l'ambiguïté, puisqu'elle « vise, par juxtaposition d'emprunts, c'est-à-dire par syncrétisme voire par éclectisme, des solutions de réconciliation qu'Alexis Nouss et moi avons plutôt tendance à considérer comme étant le contraire même du métissage »¹⁸⁵. À l'inverse de l'architecture postmoderne donc, Alexis Nouss affirme que « la spatialité métisse a vocation de créer des “lieux anthropologiques” (Auge, 1992) qui seront supports d'identité, de relations et d'histoire, à condition de ne comprendre ces instances que dans une non-monumentalité dont le post-modernisme n'est pas garant »¹⁸⁶. Malgré l'usage de la notion d'hybridation, plutôt que de métissage ou de créolisation, ne pourrions-nous pas y voir une similitude avec les processus observés par Pinson et, Robin et Shin, qui ne relèveraient peut-être pas tant de la postmodernité ?

En partant de la date symbolique de 1989 (moment d'un double retour du refoulé : les masses humaines de l'Est comme du Sud ne peuvent plus être exploitées ou dépassées, la nature ne doit

¹⁸¹ « Introduction à l'étude de la ville et des villes arabo-musulmanes documents réunis et présentés par Christelle Robin », 1985. Support de cours. Archives nationales : 20110268/15.

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture*, New York, The Museum of Modern Art, 1966, p. 22.

¹⁸⁴ Charles Jencks, *The Language of Post-Modern Architecture*, Londres, Academy Editions, 1977.

¹⁸⁵ François Laplantine, *Art. cit.*, 2003, p. 33.

¹⁸⁶ Alexis Nouss, *Art. cit.*, 2003, p. 45.

plus être dominée, bref l'Occident ne peut plus croire qu'il peut tous les « moderniser »¹⁸⁷, Bruno Latour constatait la « prolifération des hybrides », rendant « impossible de parler d'archaïsme, ou de retour du refoulé »¹⁸⁸, ce qui abolirait la « Constitution moderne » qui reposait sur la distinction entre Nature et Culture grâce à son processus de purification. Si ce premier Grand Partage est aboli, alors un deuxième Grand Partage entre « Nous » et « Eux » - c'est-à-dire entre les « modernes » qui font la distinction entre Nature et Culture et les « prémodernes » (implicitement, les sociétés non-occidentales) qui ne la font pas - n'aurait également plus lieu d'être. Enfin, s'il n'y a plus de « Nous » modernes et de « Eux » prémodernes, cela signifierait que finalement nous n'aurions jamais été « modernes » et que nous serions « amodernes » :

Une solution différente apparaît dès que nous suivons à la fois la Constitution et ce qu'elle interdit ou permet, dès que nous étudions en détail le travail de production d'hybride et le travail d'élimination de ces mêmes hybrides. Nous nous apercevons alors que nous n'avons jamais été modernes au sens de la Constitution. La modernité n'a jamais commencé. [...] Nous n'entrons pas dans une nouvelle ère ; nous ne continuons plus la fuite éperdue des post-post-post-modernistes ; nous ne nous accrochons plus à l'avant-garde de l'avant-garde ; nous ne cherchons plus à être encore plus malins, encore plus critiques, à creuser davantage l'ère du soupçon. Non, nous nous apercevons que nous n'avons jamais commencé d'entrer dans l'ère moderne. Cette attitude rétrospective qui déploie au lieu de dévoiler, qui ajoute au lieu de retrancher, qui fraternise au lieu de dénoncer, qui trie au lieu de s'indigner, je la caractérise par l'expression non moderne (ou amoderne). Est non moderne celui qui considère à la fois la Constitution des modernes et les peuplements d'hybrides qu'elle dénie.¹⁸⁹

Entre la Nature et la Culture, Latour décrit un « empire du milieu », considéré comme un *no man's land* chez les modernes, où prolifèrerait les hybrides, et qui n'est pas sans rappeler le *Third space* de Bhabha ou les « lieux anthropologiques » du métissage de Nouss et Laplantine. Aussi, au-delà du débat sémantique, les processus décrits au Maroc et en Corée du Sud, ne seraient-ils peut-être pas plutôt « amodernes » à en suivre Latour ? Bien qu'ils évoquaient des « “modernités” spécifiques » (qu'ils mettaient entre guillemets), Christelle Robin et Shin Yong-Hak, mais aussi Daniel Pinson qui admettait la possibilité « d'un autre développement, correspondant à la prise de conscience de leur originalité par ces pays »¹⁹⁰, n'auraient-ils pas tout de même quelque peu flirté avec l'idée de « non-modernité » avant que Bruno Latour n'en énonça la thèse, lorsqu'eux aussi interrogeaient la distinction entre prémoderne et moderne au travers de la binarité tradition et modernité ?

¹⁸⁷ Outre la chute du Mur, l'effondrement du bloc soviétique et le G7 à Paris, l'année 1989 est une année importante pour le milieu militant anticolonialiste puisque s'est aussi tenu à Paris le concert de Renaud « Dette, apartheid, colonies, ça suffat comme ci ! » et le « Premier sommet des sept peuples parmi les plus pauvres ».

¹⁸⁸ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991, p. 100.

¹⁸⁹ Bruno Latour, *Op. cit.*, 1991, p.69.

¹⁹⁰ Daniel Pinson, *Art. cit.*, dans *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n°1, 1983, p. 19.

Des idées de mélange, d'enchevêtrement, d'hybridations étaient présentes tant chez les postmodernes et les postcoloniaux, que chez Latour et Daniel Pinson, Shin Yong-Hak et Christelle Robin. Mais le postmodernisme, s'il se voulait un « après », énonçait finalement peu de projets pour l'avenir et prit davantage la forme de retour (qualifié de nostalgique ou de populiste par ses détracteurs) : « retour à la ville », « retour à la tradition », « retour à l'histoire », « retour de l'ornement », etc. A contrario, Latour ne voyait pas de retour possible. Car pour Latour, si nous n'avons jamais été modernes, les autres n'ont jamais été prémodernes - ou alors nous le sommes tous - et la temporalité linéaire de la Modernité n'a plus lieu d'être dans notre compréhension et notre organisation du monde :

Il n'y a plus, il n'y a jamais eu que des éléments qui échappent au système, des objets dont la date et la durée sont incertaines. Ce ne sont pas simplement les Bédouins ou les Kung qui mélangent les transistors et les conduites traditionnelles, les seaux en plastique et les outres en peau de bêtes. De quel pays ne peut-on pas dire qu'il est une « une terre de contrastes » ? Nous en sommes tous venus à mélanger les temps. Nous sommes tous redevenus prémodernes. Si nous ne pouvons plus progresser à la façon des modernes, devons-nous régresser à la façon des antimodernes ? Non, nous devons passer d'une temporalité à l'autre puisque, en elle-même, une temporalité n'a rien de temporel. [...] Supposons par exemple que nous regroupions les éléments contemporains le long d'une spirale et non plus d'une ligne. Nous avons bien un futur et un passé, mais le futur à la forme d'un cercle en expansion dans toutes les directions et le passé n'est pas dépassé, mais repris, répété, entouré, protégé, recombinaison, réinterprété et refait. [...] Une telle temporalité n'oblige pas à utiliser les étiquettes « archaïques » ou « avancées » puisque toute cohorte d'éléments contemporains peut conjoindre des éléments de tous les temps.¹⁹¹

De l'hypothèse principale de Latour découle une nouvelle approche anthropologique en réponse au débat entre universalisme et relativisme (culturel), comme l'indique le sous-titre de son ouvrage, « Essai d'anthropologie symétrique ». Depuis des travaux comme ceux de Lucien Lévy-Bruhl¹⁹², et plus encore à partir des années 1950, le relativisme culturel était mis en avant par les anthropologues et les ethnologues voulant « décrire sans préjugés une culture autre »¹⁹³. Pourtant, comme le soulignait Jean-Claude Passeron, et bien d'autres :

Le principe du relativisme culturel ne se prêterait à une application sans problèmes que dans le cas-limite où la différence culturelle serait en même temps *altérité pure*, et non, comme dans le cas des cultures populaires, une *altérité mêlée* aux effets, directs (exploitation, exclusion) ou indirects

¹⁹¹ Bruno Latour, *Op. cit.*, 1991, p.102.

¹⁹² Lucien Lévy-Bruhl, *La Morale et la Science des Mœurs*, Paris, Félix Alcan, 1903.

¹⁹³ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Op. cit.*, 1989, p.19-20.

(représentations de légitimité ou de conflictualité), d'un rapport de domination qui associe, en toutes sortes des pratiques, dominants et dominés comme partenaires d'une interaction inégale.¹⁹⁴

Or, nous l'avons vu, ni Latour ni les auteurs postcoloniaux ou nos protagonistes considéraient l'altérité comme étant pure, mais plutôt mêlée ou hybride. Et si Latour donnait une dimension plus large dans son acception du terme « hybride » et du « travail d'hybridation », tous interrogeaient la scission entre ce qui serait archaïque, traditionnel, « prémoderne » ou « précolonial » d'une part, et ce qui serait moderne, occidental ou post-colonial d'autre part. Seulement, alors que Latour prônait pour une anthropologie symétrique sur fond de « relativisme relativiste » ou de « relationnisme », les enseignants du programme « Ville orientale » par exemple mettaient en avant une « architecture comparée ». Et, alors que Latour abolissait le Grand Partage entre « Nous » et « Eux » puisqu'il n'y aurait pas de Grand Partage entre Nature et Culture, chez nos protagonistes – comme chez les postmodernes et les postcoloniaux finalement – la distinction entre « Eux » et « Nous » demeurerait, au prisme des « résistances » ou des « reformulations » à l'origine de ces « modernités spécifiques », tout en revendiquant une dialectique entre l'universel et le particulier au moyen des échanges et des hybridations. Quelques pas de plus en direction de la réfutation de cette dichotomie entre « Eux » et « Nous », entre « Tradition » et « Modernité », et nos protagonistes auraient peut-être adhéré au retournement paradigmatique proposé par Latour. Et alors peut-être aurions-nous pu savoir ce que serait une architecture « amoderne », sans historicisme (caché comme chez les modernes ou assumé comme chez les postmodernes) mais faite plutôt de médiation et d'hybridation. Ou alors une architecture « décoloniale », au sens de Walter D. Mignolo pour qui le « non-moderne » est le moyen de faire valoir sa légitimité à revendiquer « notre modernité ». A moins que la réponse soit à chercher ailleurs, dans la discipline architecturale elle-même, chez ceux qui s'accordaient à penser le monde contemporain dans sa complexité et dans la multiplicité de ces régionalismes.

¹⁹⁴ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Ibid.*, 1989, p.21.

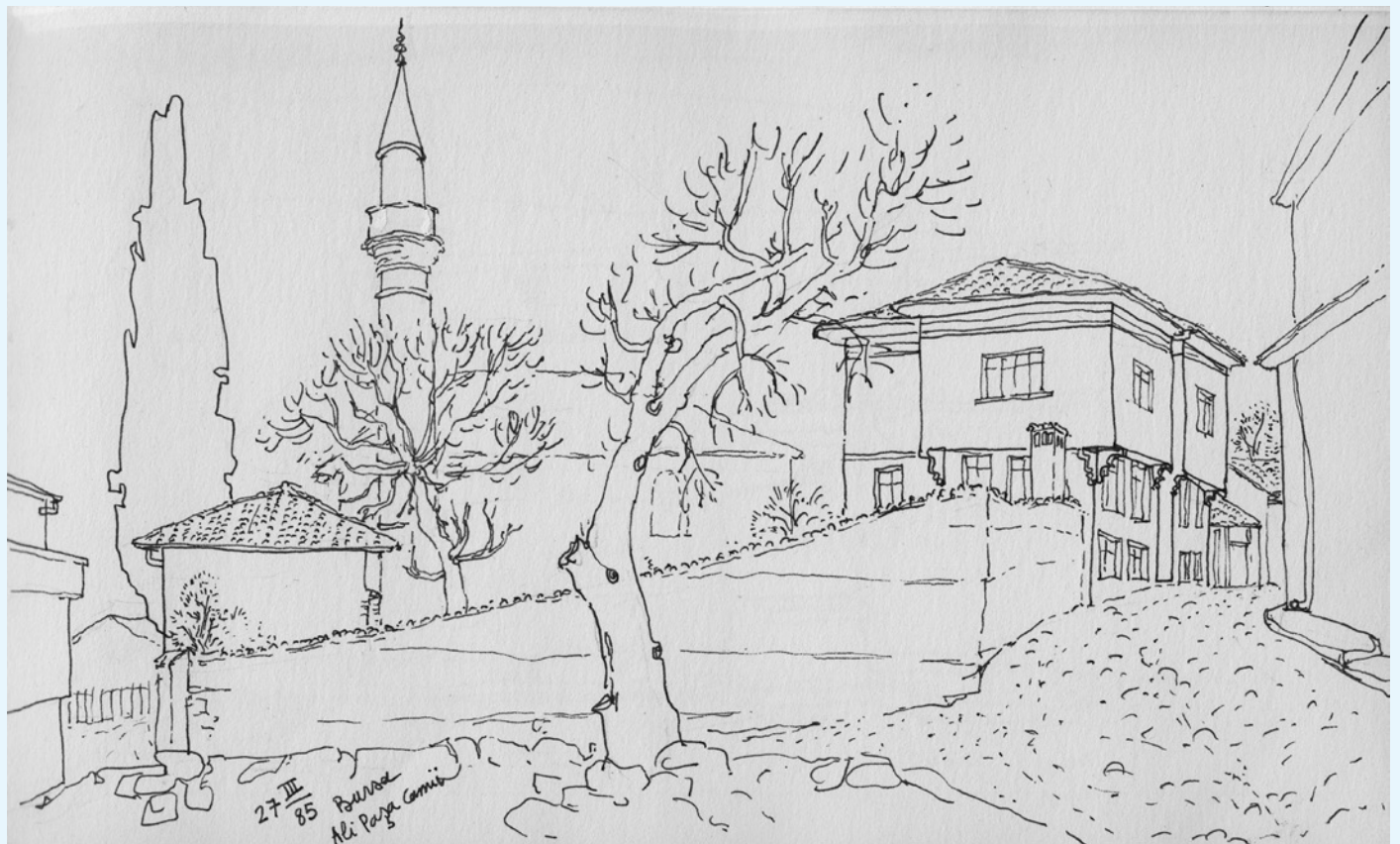


Fig. 69. Dessin de Semur-en-Auxois par Pierre Pinon, s.d.
Fig. 70. Dessin de Bursa (Turquie) par Pierre Pinon, 1985.
Archives personnelles de Pierre Pinon.

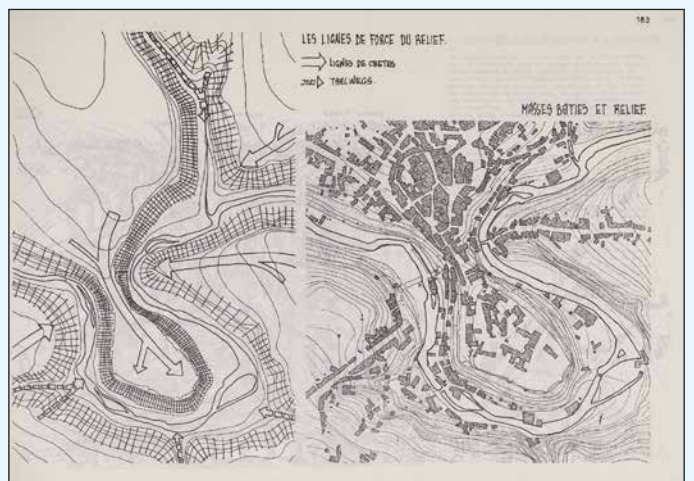
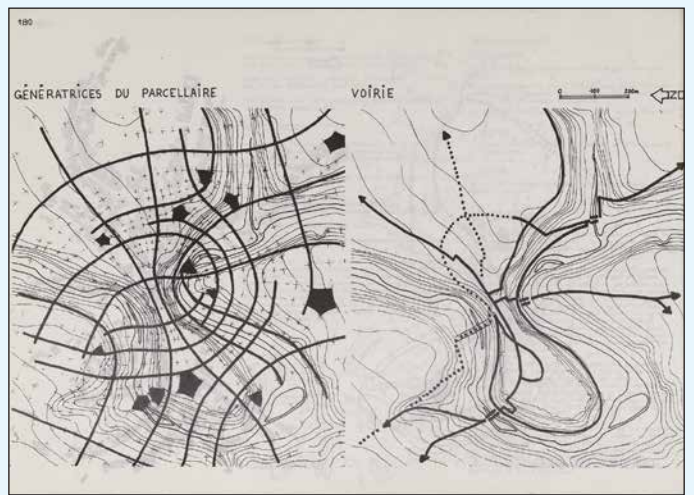
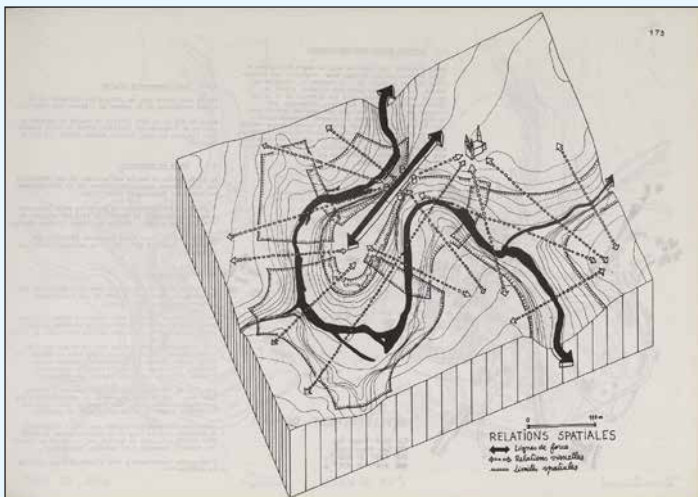
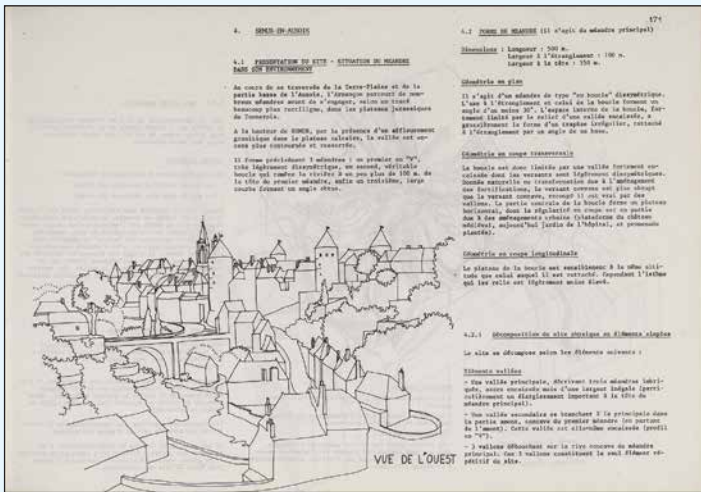


Fig. 71 à 75. Planches tirées d'Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Formes urbaines et sites de méandres*, Paris, GEFU, rapport de recherche CORDA, 1977. Partie sur Semur-en-Auxois, p. 171 à 187.

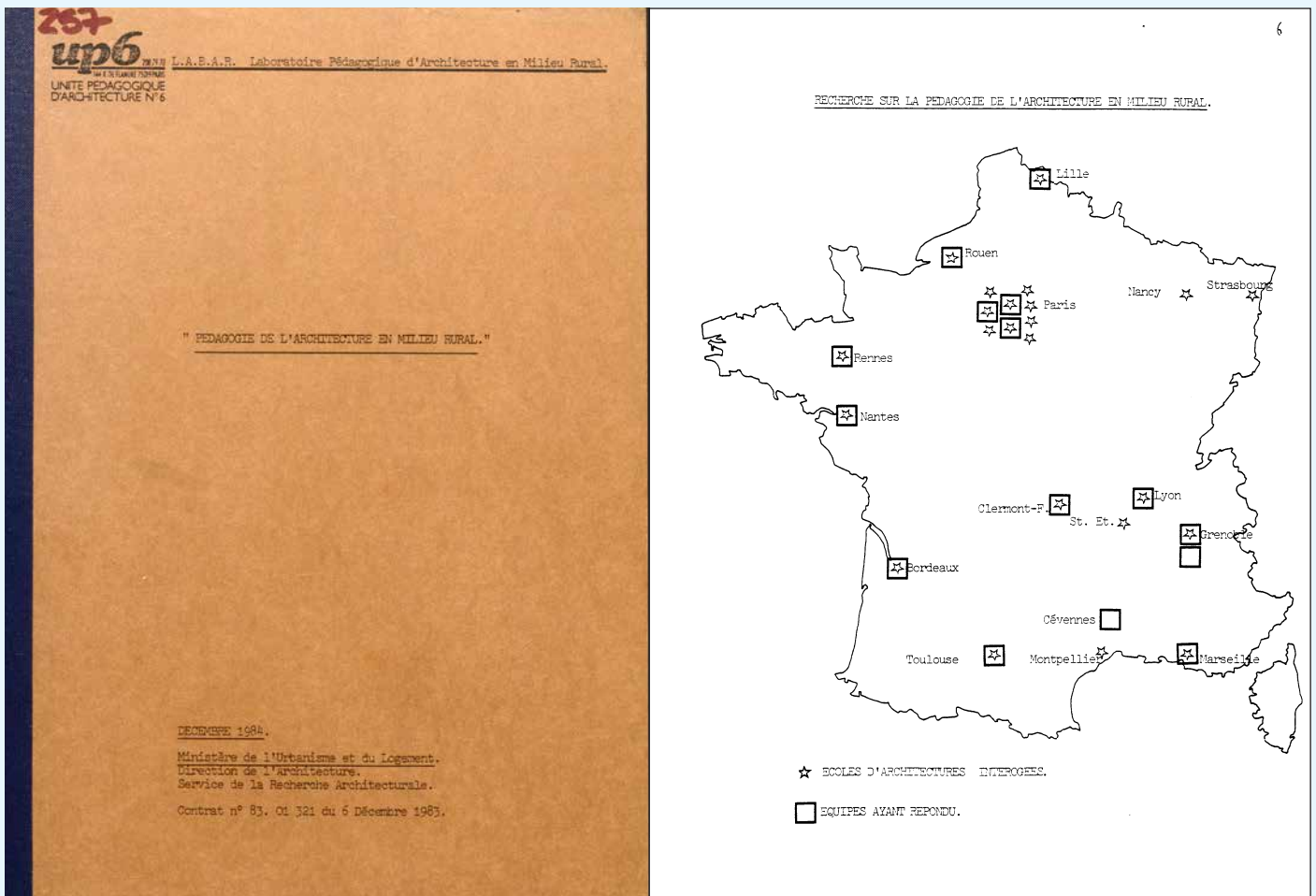


Fig. 76 et 77. Couverture et planche tirée de Norbert Chautard, Jean-Jacques Johannet, Mireille Ménard, Jean-François Tribillon, et al., *Pédagogie de l'architecture en milieu rural*, rapport de recherche SRA, décembre 1984.

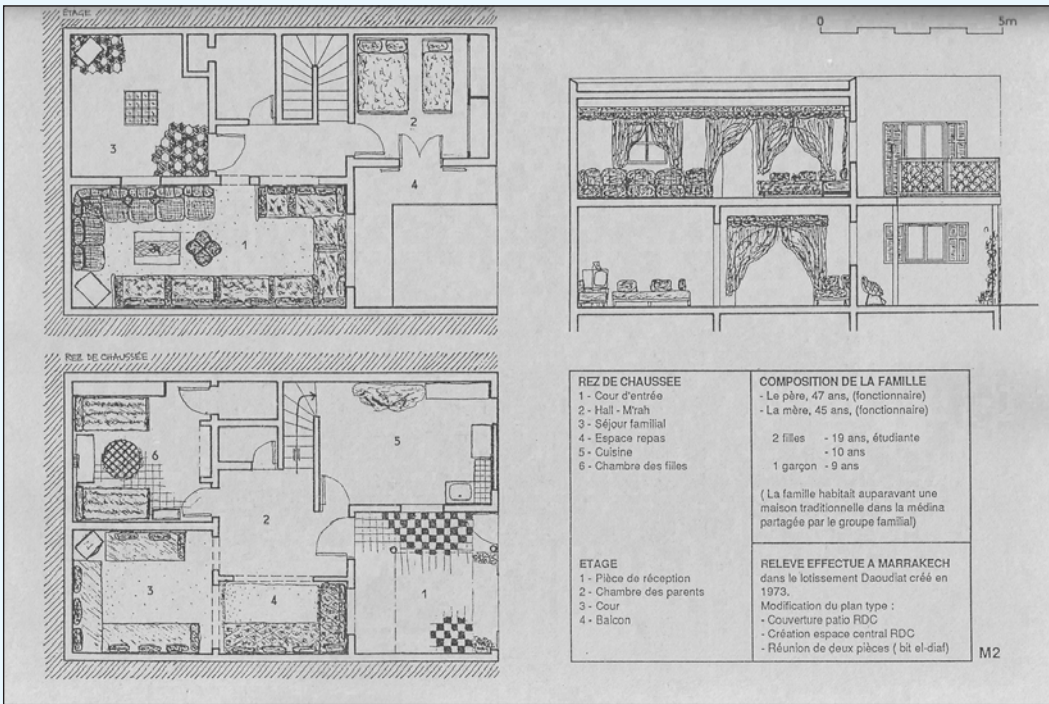
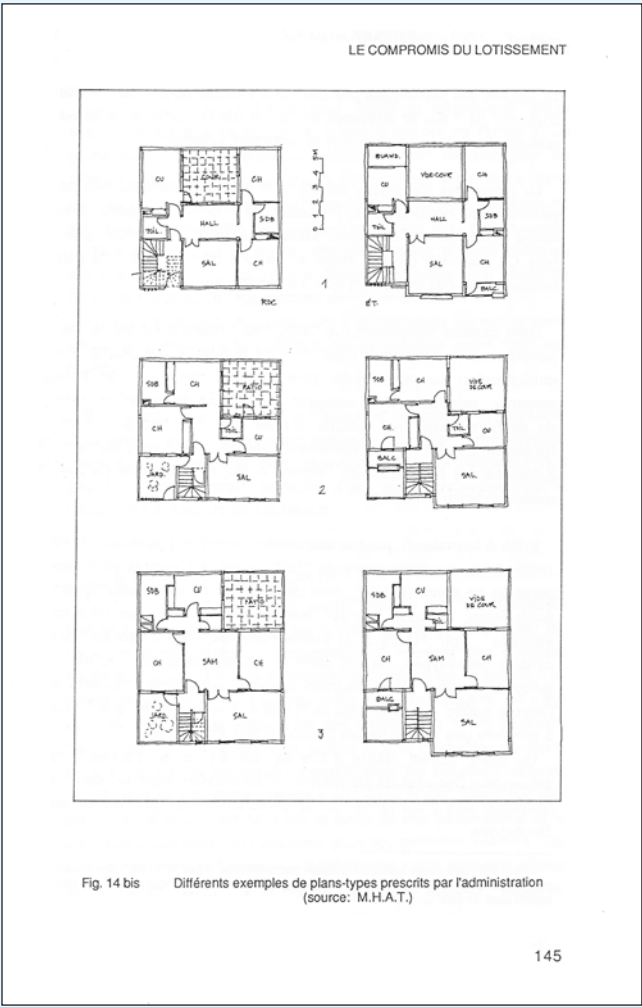
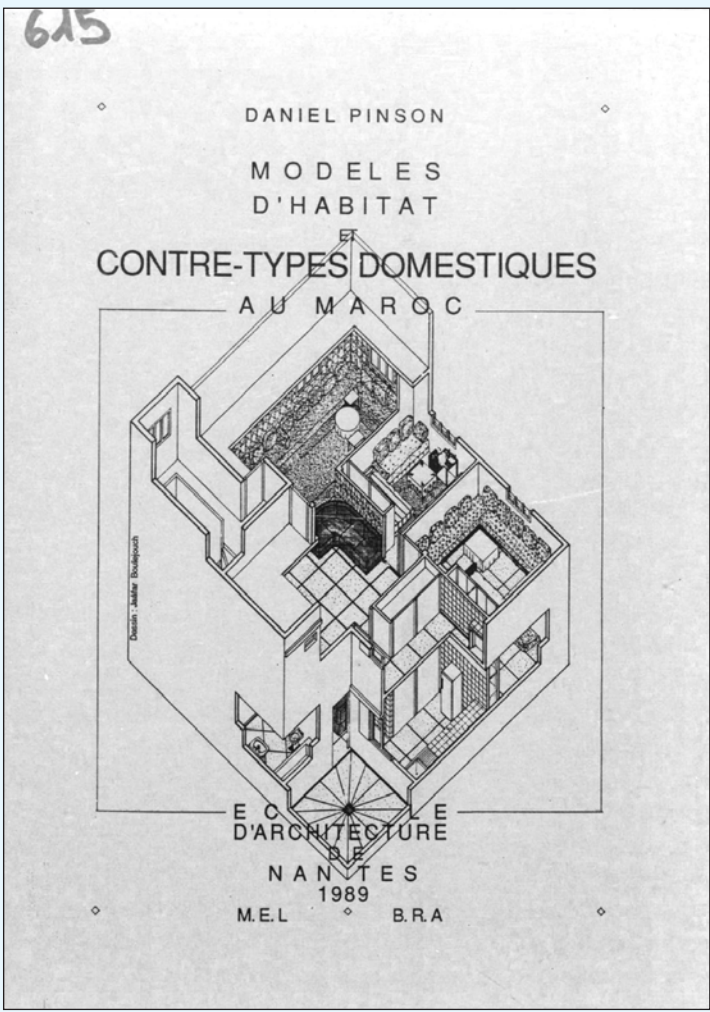


Fig. 78 à 80. Couverture et planches tirées de Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, rapport de recherche, École d'architecture de Nantes, 1989.

En haut à droite : plan-type de l'Administration.

En bas : relevé habité.

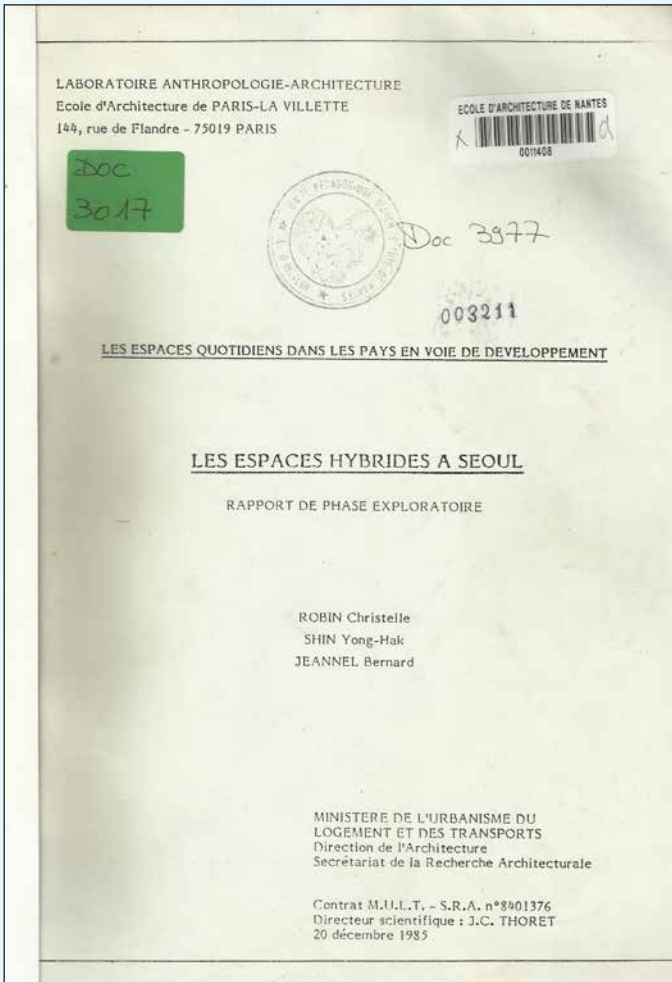
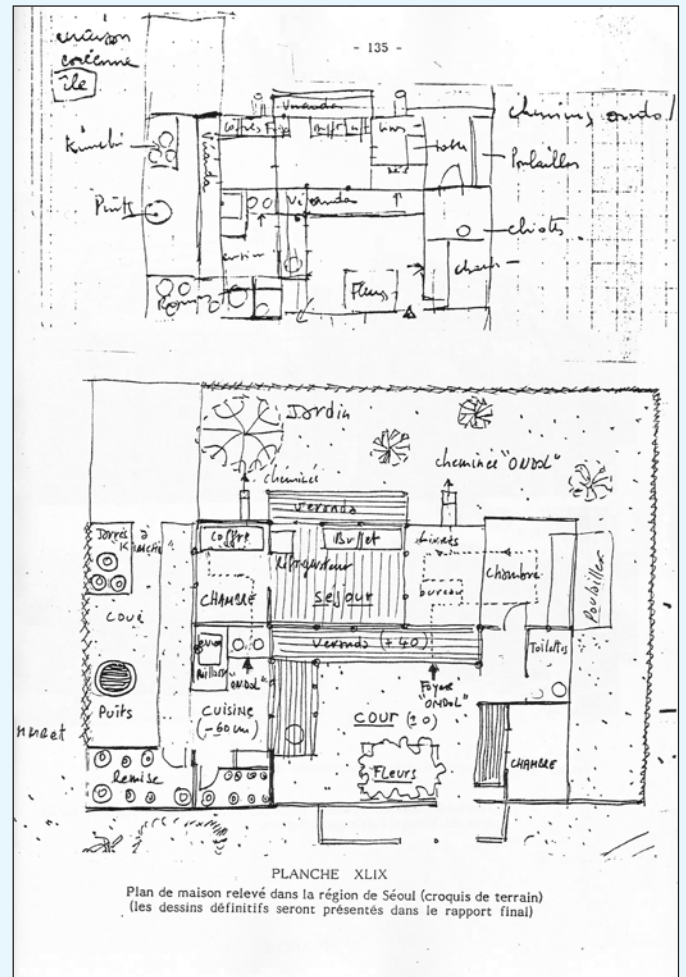
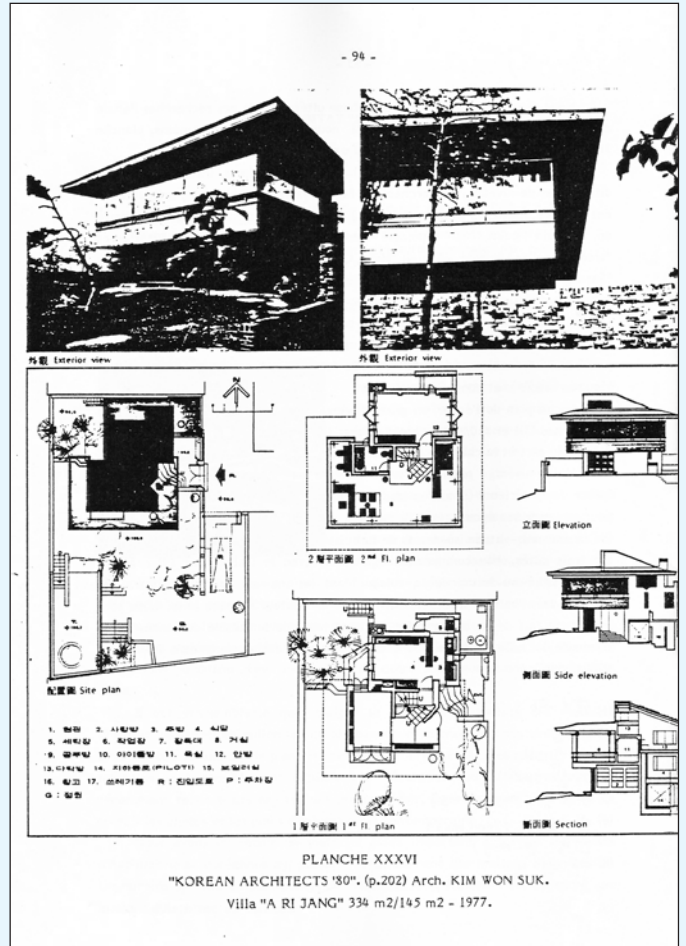


Fig. 81 à 83. Couverture et planches tirées de Christelle Robin, Shin Yong-Hak avec Bernard Jeannel, *Les espaces quotidiens dans les pays en voie de développement. Les espaces hybrides à Séoul*, rapport de recherche, LAA, 1985.

En haut à droite : villa par l'architecte Kim Won Suk, 1977.
En bas : relevé habité.

Chapitre 5

Le terrain : d'un *construire avec le peuple* à la française à un *construire pour le peuple* ?

Refus de l'architecte bourgeois au service de l'ordre établi, critique du manque d'adéquation entre l'enseignement et les réalités aussi bien professionnelles que socio-économiques de la commande, bref « l'architecture sera vivante lorsque le dernier architecte sera mort » : telles étaient les revendications d'un certain nombre d'élèves-architectes durant les « années 68 », ceux-là même qui devinrent les enseignants des jeunes UP. Le « nouveau » paradigme d'alors était que l'architecture devait se mettre « au service », des communes pour certains (les banlieues rouges parisiennes principalement), du peuple pour d'autres. En effet, deux tendances – plus politiques qu'architecturales ? - s'opposaient autant qu'elles se complétaient, d'un côté les « chantres de la ville » et de la monumentalité, et de l'autre, « les partisans de la contre-culture », les alternatifs « champion[s] des architectures “alternatives” et “auto-constructives” qui faisaient se tordre de rire et de mépris les hérauts du monumental savant »¹⁹⁵ écrivait Jean-Pierre Le Dantec. Ou encore ceux qui tentaient « dans le cadre d'une réflexion théorique sur la ville et la banlieue, d'insérer un travail professionnel dans le cadre des préoccupations concrètes des habitants en lutte » tandis que pointait chez d'autres un « optimisme un peu débraillé de l'architecture participative »¹⁹⁶ à en suivre Maurice Culot et Michel Denès. En bref, Philippe Panerai d'un côté et le modèle de Lucien Kroll de l'autre, deux visions d'un *advocacy planning* à-la-française pourrions-nous dire. Mais malgré leur différence, ces visions se retrouvaient au sein d'un même postulat : la connaissance concrète et réelle de la situation dans laquelle serait amené à travailler l'architecte, en allant sur le terrain, ici, mais aussi ailleurs, et cela avec presque davantage de responsabilités et donc d'acuités.

¹⁹⁵ Jean-Pierre Le Dantec, *Enfin l'architecture. L'histoire d'un renouveau*, Paris, Autrement, 1984, p. 56-58.

¹⁹⁶ Michel Denès revenait sur ces deux tendances en citant l'article que Maurice Culot consacra au travail de Philippe Panerai avec ses étudiants dans le centre de Châtillon, « La rénovation d'un centre urbain : Châtillon », *AAM, Archives d'architecture moderne*, n°14, 2^e trimestre 1978. Source : Michel Denès, *Le fantôme des Beaux-arts, l'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, Editions de la Villette, 1999, p.82.

Chapitre 5.1.

Au lendemain de Mai, l'injonction du « terrain » ici et ailleurs : des luttes urbaines françaises aux schémas directeurs des grandes villes du Sud

La pratique opérationnelle au cœur de la rénovation de l'enseignement

Renouveau de la profession et renouveau de l'enseignement étant intrinsèquement liés - quant à la redéfinition de la profession et du rôle de l'architecte dans la division du travail -, les UP furent dès leur création le lieu de revendications plus ou moins similaires. Grâce à l'apport des sciences sociales notamment, une « nouvelle » notion apparut dans l'enseignement de l'architecture comme le rappelait Jean-Paul Flamand :

Ça c'est nouveau : la notion de terrain. Quand je suis arrivé aux beaux-arts en 1967, cela faisait deux ans qu'on commençait à donner des programmes de logements comme sujet de projet. Et c'était toujours sur un terrain abstrait. La notion de terrain c'est nous, la génération soixante-huitarde, qui allons l'introduire, à travers une revendication politique du « peuple » - quel que soit la définition qu'on en donne et la réalité à laquelle elle renvoie. C'est ça le terrain : je suis où ? qui est-ce qu'il y a ? toi, c'est qui ? qu'est-ce qu'on a ?¹⁹⁷

Le temps des projets de « Caravansérail sur la côte près de la ville d'Alger »¹⁹⁸ ou d'une « Cité des beaux-arts »¹⁹⁹ était révolu, et venait celui des projets à caractère sociaux, sur des cas existants. A ces fins, une des nouvelles formes d'enseignement mise en place fut la « pratique opérationnelle », remplaçant le « faire la place » du système beaux-arts. En effet, dès l'automne 1968, alors que le modèle des Centres Hospitaliers Universitaires était encore envisagé, une commission fut chargée d'une « Réflexion sur l'introduction d'une pratique opérationnelle dans l'enseignement universitaire de l'architecture », annonçant l'idée des Instituts de Pratique et de Recherche Architecturale et Urbanistique liés à l'Université – un espoir qui participa à la création des premiers laboratoires de recherches dans les UP comme l'IERAU. En 1970, le rapport Lichnerowicz préconisait la création d'« ateliers universitaires d'architecture pouvant fonctionner comme des agences au service de la collectivité »²⁰⁰. Au même moment, une première antenne pédagogique d'architecture était créée à

¹⁹⁷ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

¹⁹⁸ Marie-Laure Crosnier Leconte, « Oriental ou colonial ? Questions de styles dans les concours de l'École des beaux-arts au XIXe siècle », dans Nabila Oulebsir et Mercedes Volait (dir.), *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris, CNRS/Picard, 2009. En ligne : <https://books.openedition.org/inha/4918>

¹⁹⁹ Amandine Diener, « Concours scolaires et réformes de l'enseignement. Une mise en abîme de la section d'architecture de l'École des beaux-arts ? (1906-1968) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, n°37, 2019.

En ligne : <https://journals.openedition.org/lha/1391>

²⁰⁰ André Lichnerowicz (dir.), « La recherche architecturale », rapport général de la Commission ministérielle sur la politique de la recherche architecturale, Paris, ministère des Affaires culturelles, 1970.

Cergy-Pontoise, dans l'idée de donner l'opportunité à tous les étudiants des UP de participer à des projets concrets, sur contrat, avec en toile de fond la problématique des villes nouvelles. En mai 1971, à l'occasion d'un séminaire organisé par l'Institut de l'Environnement sur « La pratique opérationnelle dans l'enseignement de l'architecture », Marcel Chauzy rédigeait un rapport introductif au séminaire. Après avoir dressé un bref historique sur la pratique opérationnelle dans l'enseignement - des maîtres compagnons, au Bauhaus et à l'école d'Ulm -, il revenait sur les propositions faites, mais toujours pas mises en place, par le rapport Fayeton (1967) et la seconde Conférence Générale des Unités Pédagogiques à Marseille (1969) : des « Universités de l'environnement » - ou des « agences universitaires d'architecture » - et des « Instituts universitaires d'architecture et d'urbanisme (IUAU) », qui pourraient « obtenir et gérer des contrats sur des fonds publics, semi-publics, ou avec toute personne morale ou physique, ayant pour objet l'expérimentation et la recherche, y compris la recherche à caractère opérationnel entraînant une responsabilité civile »²⁰¹. Dans la foulée, en 1972, l'UP n°1 ouvrit une antenne pédagogique à Trappes, et l'UP n°6 ouvrit une antenne pédagogique « rurale » dans les Cévennes²⁰². Car, en septembre 1971, les UP avaient eu l'espoir de voir leur désir se concrétiser avec un décret prévoyant la création de « centres de pratique et de recherche d'architecture et d'urbanisme » pouvant « passer des contrats en vue d'études de projet ou de recherche »²⁰³. Mais aucun arrêté d'application ne fut publié, et les antennes pédagogiques continuèrent à fonctionner encore quelques années en tant qu'association loi 1901, posant le problème de la responsabilité de l'enseignant-architecte en cas de maîtrise d'œuvre, avec le débat sous-jacent de la concurrence déloyale selon la « profession » et l'Ordre des architectes²⁰⁴.

²⁰¹ Cité page 25 dans Marcel Chauzy, « La pratique opérationnelle dans l'enseignement de l'architecture », rapport introductif au séminaire, Paris, Institut de l'Environnement, mai 1971.

²⁰² L'antenne pédagogique de Cergy-Pontoise resta ouverte de 1970 à 1975, tandis que celle de l'UP n°6, créée à l'initiative de Hélène Argelliès, Norbert Chautard et Pierre Poupin, fut en activité de 1972 à 1981.

Au sujet des antennes pédagogiques d'architecture, voir : Maxime Decommer, « Les enseignements de pratique opérationnelle après 1968 : le cas des antennes pédagogiques expérimentales », *Cahiers de l'HEnsA20*, 2017.

²⁰³ Décret n°71-803 du 27 septembre 1971 fixant la régimes des études conduisant au diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement, plus particulièrement les articles 11 et 13, publié au Journal Officiel du 29 septembre 1971.

²⁰⁴ Dans *Pour un enseignement de l'architecture : proposition de la profession d'architecte*, l'Ordre des architectes et l'Union nationale des syndicats français d'architectes revenaient sur l'idée controversée de créer des « centres de pratiques opérationnelles » à l'intérieur des UP. La profession se portait très favorable à une « formation pratique » des futures architectes, proposant qu'à la fin du 3^{ème} cycle (obligatoire en 1975), le diplôme d'architecte soit équivalent à la fois au doctorat universitaire de 3^{ème} cycle et à une « sanction opérationnelle ». La pratique opérationnelle devait donc faire partie de la formation des étudiants, mais sans que ces centres de pratiques opérationnelles ne finissent par « s'engager dans la production architecturale, et parviennent à se transformer peu à peu en Ateliers d'Etat ». Source : *Pour un enseignement de l'architecture : proposition de la profession d'architecte*, document élaboré sous la responsabilité de l'Ordre des architectes et de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, 1975, p.69

Ce n'est pas un hasard si les UP n°1²⁰⁵ et UP n°6 ouvrirent des antennes pédagogiques. L'une comme l'autre avaient fait de « l'architecture au service de » un des piliers de leur programme originel : UP n°1, avec la pratique opérationnelle autour de la question du logement social et du « plus grand nombre », et UP n°6, à partir d'un investissement premier dans les luttes urbaines, au sein des bidonvilles et des quartiers populaires²⁰⁶. Si l'antenne pédagogique de l'UP n°6 semble éloignée des luttes urbaines par son positionnement dans le parc national des Cévennes, nous verrons par la suite comment l'engagement militant des enseignants de l'UP n°6 se tourna vers la pratique opérationnelle dans les pays dits « en développement », qui idéologiquement – par populisme, voire misérabilisme – se trouvait proche de la tendance « ruralité » également présente dans cette UP, autour de la notion de « dominés »²⁰⁷.

Ce faisant, malgré leur durée d'existence limitée et un bilan mitigé, les antennes pédagogiques et les travaux d'étudiants « sur le terrain » firent l'objet d'une importante communication et valorisation, comme le montrent deux numéros du *Carré Bleu*, « Architecture et enseignement : les ateliers sur le terrain » (n°4, 1982) et « L'éducation de l'architecte sur le terrain » (n°1, 1983). Le *Bulletin d'information inter-établissements* ne manquait pas d'annoncer les propositions de stages de chacune des antennes pédagogiques, comme celui sur la construction en terre à l'antenne de Cergy-Pontoise en février 1975. Le numéro d'octobre 1980 du *Bulletin* annonçait par ailleurs la création de deux nouvelles antennes pédagogiques : une à Perpignan dédiée aux travaux sur « l'architecture naturelle et solaire » sous la direction de Pierre Bazan, enseignant à l'UP de Montpellier, et l'autre à Corte en Corse par l'UP de Marseille.

Seulement, ce n'est sans doute pas l'atelier ouvert à Corte par Jean-Baptiste Leccia qu'il convient d'évoquer ici, mais plutôt l'association Opération, Etudes, Recherches en Aménagement (OPERA) également fondée par ce dernier. Alors que le Groupe Tiers-Monde de l'UP de Marseille se transformait en Centre Habitat Tiers-Monde (futur CHD) au milieu des années 1980, celui-ci se dota d'une cellule « recherche » qui fusionna en 1989 avec le Groupe de Recherche sur les Iles Méditerranéennes également présent à l'école, pour donner OPERA. L'objectif de cette association était de permettre aux étudiants de réaliser des activités contractuelles avec différents organismes, collectivités locales, services de l'Etat, sociétés de logement social, etc., tant en France

²⁰⁵ Voir l'article de Suzanne Paré au sujet des expériences de pratique opérationnelle menées à l'École d'architecture Paris-Villemin (ancienne UP n°1) entre 1996 et 2006 dans la région parisienne : Suzanne Paré, « La pratique opérationnelle : une pratique expérimentale du projet d'architecture », *Villes en parallèle*, n°49-50, 2020, p. 80-88. En ligne : https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_2020_num_49_1_1809

²⁰⁶ Voir plus particulièrement le chapitre « Affiliations » dans Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005.

²⁰⁷ En 1971-72, Jean-Paul Flamand, Nina Heissler, Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon formaient le groupe de projet (GP) 7, « Production du cadre bâti dans les pays dominés » ; et en 1973-74, apparaissait le GP 11, « espaces rurales – espaces dominés », avec Raymond Gili, François Lautier, Sautter et Séguret.

qu'à l'étranger. En 1992, par exemple, un étudiant du CHD participa à une recherche-action du Plan Construction sur les relations entre ville et port dans la baie de Montevideo, deux étudiants participèrent à une étude sur l'aménagement de la rive sud de Chypre commandée par le ministère des Affaires étrangères français et le gouvernement chypriote, et deux étudiants réalisèrent avec le CAUE du Var une étude comparative des entrées de ville dans le bassin méditerranéen²⁰⁸. L'association OPERA n'était cependant pas le seul moyen mis en place par l'équipe pédagogique marseillaise pour permettre la connaissance – jugée nécessaire - de la réalité des terrains aux étudiants, ainsi que le rappelait Jean-Baptiste Leccia en introduction du premier numéro de la revue *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement* :

Les premiers travaux ont mis en évidence la nécessité de la connaissance du terrain et l'indispensable côtoiement des réalités du développement que la seule présence d'étudiants originaires du TIERS MONDE ne pouvait suffire à éclairer. Systématiquement et, dans la mesure du possible, plusieurs fois par an, des séjours ont été organisés en Afrique du Nord. Malgré leur brièveté, ils furent l'occasion de bien des remises en question pour les étudiants et pour leurs enseignants. Ils contribuèrent grandement aussi à établir des contacts étroits avec tous ceux qui, à tous les échelons pédagogiques et professionnels, intervenaient dans la conception des programmes de construction et d'urbanisme. C'est cette appréhension des problèmes qui allait ouvrir au Groupe Tiers Monde la voie de la coopération qui est devenue, après l'enseignement, sa deuxième raison d'être.²⁰⁹

Seulement, aussi variés qu'étaient les moyens de parvenir à une connaissance concrète du terrain, ceux-ci suivaient des idéologies différentes et dépendaient aussi des budgets alloués à chaque enseignement ou aux UP, ainsi que des relations professionnelles établies par les enseignants²¹⁰, participant à la diversité des pratiques du terrain : entre connaissance physique et connaissance imagée, entre pratique opérationnelle et voyage d'étude, entre présence auprès des populations et travail pour les collectivités publiques.

²⁰⁸ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p.57. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

²⁰⁹ Groupe Tiers-Monde, « Le Tiers-monde face à la formation des différents intervenants dans la production de l'espace : l'architecte, l'urbaniste, l'aménageur », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, novembre 1983, p.7

²¹⁰ Par exemple, Michel Montardy faisait toujours travailler ses étudiants en situation concrète, souvent à partir des contacts qu'il avait dans le cadre de son activité libérale : « Quand on a travaillé sur Ghardaïa, il y en a trois qui sont partis à Ghardaïa au frais du client. Bon, on ne peut pas faire plus que cela. C'était ceux qui avaient les meilleurs projets. En Afghanistan, j'avais fait un centre de vaccination avec mon agence. Mais l'ONG était intéressée de se faire connaître en France donc ils ont payé le voyage jusqu'à Peshawar à trois étudiants pour travailler sur d'autres projets pendant un mois. Bon, c'était au hasard des clients que je pouvais avoir. » Source : entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

Les limites budgétaires du travail de terrain et les moyens de compensation

Alors qu'ils s'interrogeaient sur les formes pédagogiques qu'il faudrait mettre en place pour les étudiants originaires des pays du « Tiers-Monde », les auteurs du *Bilan de 10 ans de mémoires...* mettaient en avant la difficulté à travailler sur des pays aussi éloignés car « le manque d'accumulation documentaire et la difficulté de l'enquête sur place resteront des obstacles fondamentaux pour la formulation de synthèses prospectives et de projets faisables ». Or, puisqu'« aucun enseignement ne peut se substituer à cela. Seule la pratique du terrain le permet », ils estimaient finalement que « la majorité des m.f.e. [mémoires de fin d'étude] portant sur le tiers-monde aurait peut-être avantage à porter sur la France parce que le terrain est proche », avec pour contrepartie que « sur l'ensemble des matières enseignées pré m.f.e. il serait souhaitable que la dimension tiers-monde soit développée pour l'intérêt des étudiants étrangers comme pour celui des français »²¹¹. Et ce serait surtout, selon les auteurs, « une pratique d'atelier universitaire opérationnel, répondant sur le terrain des P.V.D. à des commandes rétribuées » qui permettrait « la formulation de problématiques suivies » et le « dégagement de thèmes plus centrés ». En fait, ce bilan était aussi pour les enseignants le moyen de demander au ministère de tutelle la reconnaissance institutionnelle de ces pratiques qu'ils trouvaient encore trop ponctuelles. C'est dans ce sens que le bilan se terminait par un texte de Thierry Paquot dans lequel celui-ci faisait l'éloge de l'errance, de l'arpentage, en un mot, du terrain : « [...] pour comprendre - c'est-à-dire sentir, écouter, palper, saisir l'extraordinaire diversité d'une cité et les multiples caractères de ses habitants, il n'y a qu'un seul moyen : l'errance. L'errance et la rencontre. Voir une ville. Lire entre les maisons. Saisir la ponctuation des espaces publics. Cerner les parenthèses des lieux privés »²¹². Les enseignants de l'UP n°6 se plaignaient donc, pour reprendre les mots de Pastrana, « des efforts considérables » qu'ils devaient entreprendre pour mener à bien les voyages et les expériences de pratiques opérationnelles car « les voyages ne sont pas considérés comme activités pédagogiques » à l'intérieur des budgets des UP, ce qui conduisait les enseignants à « faire des investissements disproportionnés d'ingéniosité, de diplomatie, de persévérance et de temps pour assurer le montage financier de telles activités » alors que « l'espoir de réussir reste toujours limité. »²¹³

A l'UP n°6, en effet, les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux rencontrèrent régulièrement des difficultés – voire l'impossibilité – d'organiser des déplacements avec leurs étudiants jusque dans les années 1990. Toutefois, cette difficulté n'était pas toujours considérée

²¹¹ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Op. cit.*, 1983, p. 82.

²¹² Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Ibid.*, 1983, p. 93.

²¹³ Raoul Pastrana, « Note de travail. Formation action en P.E.D. – U.P.A.6- », janvier 1984. Dossiers « Actions internationales ». Archives nationales : 19930151/66.

comme un obstacle, et même, lorsque les voyages d'études se généralisèrent à la fin des années 1990 sous l'effet de la mondialisation enjoignant les écoles d'architecture à développer davantage leur politique d'internationalisation, lorsqu'« il y a eu quand même pas mal de crédits alloués, avec la possibilité de prendre des billets d'avion et d'organiser des ateliers sur les sites eux-mêmes », Jean-François Tribillon estimait qu'il s'agissait finalement « d'un transport sur place et d'un exercice *in situ*, quoiqu'un peu formel parce qu'on ne restait pas plus de 15 jours, ce qui est très peu pour appréhender une situation. Bon c'est mieux que rien quand même mais cela donne une vision un peu "avion" »²¹⁴. En revanche, au milieu des années 1980, lorsque l'Argentin Raoul Pastrana, « avec deux immigrés chiliens – Adriana Araneda et Carlos Martinez -, nous créons ADELANTE. On s'est bien amusé à l'appeler ADELANTE qui est un appel révolutionnaire, mais qui en réalité voulait dire...[Aménagement de l'espace latino-américain – nouvelles technologies – écodéveloppement] »²¹⁵, les trois enseignants d'origine latino-américaine s'accordèrent sur l'idée que « le fait de ne pas connaître le terrain physiquement pouvait être remplacé par l'approfondissement de la culture locale, les images, les peintres, les écrivains, la musique... »²¹⁶ :

Ce qui était intéressant, et sur lequel on était tous les trois d'accord est que pour travailler sur un terrain, il faut le connaître. Comment est-ce qu'on allait faire sans connaître physiquement le terrain ? Mais on avait tellement d'informations sur le terrain, son contexte, sa population qu'on pouvait dire qu'on connaissait le terrain. [...] Bon, alors très vite nous est venue l'idée de travailler seulement sur des pays qu'au moins un de nous trois pouvait très bien présenter. On a commencé par l'Argentine à Buenos Aires, Bogota en Colombie.

- *J'ai vu une brochure sur La Boca...*

- Oui, c'est ça. C'est la période en Argentine. En plus, pour La Boca, j'avais une commande du ministère de l'Équipement avec mon agence. On travaillait sur le plan de réhabilitation de La Boca lancé par la municipalité de Buenos Aires avec laquelle j'étais en contact. On a créé un groupe qui s'appelait ABAC Argentine - c'est aussi le nom de mon agence – avec un très grand ami et associé sur place, un de mes cousins [Ernesto Pastrana] qui est sociologue urbain qui avait travaillé au Chili.²¹⁷

Outre l'intervention d'enseignants-chercheurs extérieurs comme Graciela Schneier de l'Institut des hautes études de l'Amérique Latine (Paris III), les étudiants étaient donc amenés à travailler sur des projets de leurs enseignants. Par exemple, ils travaillèrent en parallèle d'une recherche-action, financée par le programme REXCOOP (Plan Construction et Plan Urbain), intitulée « Récup-

²¹⁴ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

²¹⁵ Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

²¹⁶ Ibid.

²¹⁷ Ibid.

Boca », menée par l'ABAC et le bureau d'études ACT (Raoul Pastrana, Jean-Marie Tétart, Alicia Casalis et Marcelo Nowerstern) entre 1985 et 1987, en vue de réaliser une opération-pilote de réhabilitation des *conventillos* (habitats collectifs populaires) et la construction d'un centre communautaire de santé dans le quartier²¹⁸.

Ainsi, alors que les étudiants furent invités à travailler sur la réhabilitation urbaine de ce quartier de Buenos Aires, un support de cours du groupe ADELANTE montre la présentation des actions menées dans le cadre de ce programme de coopération que firent les enseignants : actions d'information auprès des habitants dans un « souci constant » et diverses enquêtes auprès d'un échantillon d'habitants du quartier, grâce à « l'atelier de quartier » et d'autres moyens de communication (affiches, tracts, exposition) pour élaborer des typologies de logements et d'usages, des fiches techniques constructives et de pathologies, afin d'énoncer des recommandations quant à la réhabilitation du quartier, en trois temps - le Plan d'Interventions Immédiates, le Plan Opérationnel Détaillé et le Plan Directeur du Quartier²¹⁹. Deux étudiants, qui se rendirent tout de même sur place, réalisèrent alors leur diplôme sur ce quartier avec pour projet de participer à la résorption de l'habitat insalubre et à la valorisation du patrimoine. Après avoir étudié la structuration du territoire, réalisé une analyse paysagère, une analyse morphologique et typologique du bâti, de son état et de son intérêt patrimonial, et effectué des entretiens avec quelques habitants du quartier, Susana Chiappe et Emmanuel Gutel proposaient un schéma d'aménagement sur l'ensemble du quartier pour sa réhabilitation en focalisant leurs actions sur cinq lieux précis, ainsi qu' « une proposition théorique de relogement dans la casa Amarilla »²²⁰ par l'adjonction de « module humide » au-dessus des passages menant à l'intérieur des manzanas (les îlots) avec une redynamisation économique du quartier par l'aménagement de « la place du marché » (fig. 84 à 91).

Selon Pastrana, ce procédé permettait aux étudiants de comprendre une culture qui n'était pas la leur, pour qu' « ils commencent par des “projets-tentatives” pour approcher une réalité qu'ils connaissaient mal mais que le projet allait leur permettre de connaître davantage et mieux » :

²¹⁸ Voir les rapports de mission publiés en 1987 par ACT-Consultants et conservés au centre de documentation du Ministère de la Transition écologique, cotes : CA C4617 et CDU PU 1370.

Une page de présentation de l'opération « Récup Boca » est également présente dans le catalogue de l'exposition du programme REXCOOP en 1987 qui se tint à l'IFA sous le commissariat de Alain Thiébaud et Luc Vilan : *Quel habitat pour le Tiers-Monde ? Rexcoop 87. 6 ans de recherches et d'expérimentations en coopération [cat. expo., Paris, IFA]*, Paris, IFA, 1987.

²¹⁹ Support de cours d'Adriana Araneda, Carlos Martínez, Raoul Pastrana et Graciela Schneier, « Projet La Boca, Buenos Aires, République Argentine : Aménagement de l'espace latino-américain nouvelles technologies écodéveloppement (ADELANTE) », module OPA13, 1986/1987. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, Support de cours utilisés par les enseignants de l'école entre 1969 et 1985 : 20110268/15.

²²⁰ Susana Chiappe et Emmanuel Gutel, « La Réhabilitation du quartier de la Boca, Buenos-Aires », mémoire de TPFE sous la direction de Raoul Pastrana, 1989, p.3. Archives Nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, Mémoires de travail personnel de fin d'études (TPFE) de 1981 à 1989 : 20090424/218.

« L'idée était qu'ils arrivent complètement à comprendre... Il y a eu un Japonais qui a fait un travail sur une maison à Bogota qui était fantastique. Mais comme l'étudiant français sur Buenos Aires »²²¹. Le certificat ADELANTE remporta, selon Pastrana, « un succès fou, on devait limiter le nombre parce que l'idée était qu'ils puissent voyager par la suite ; mais on n'a pas pu le faire », mais « cela viendra plus tard. On a dû attendre... »²²². En effet, il fallut attendre le milieu des années 1990 lorsqu'il monta en 1996-97 un atelier à Cuba, le « Taller du Cerro », avec Patrice Dalix, enseignant de l'École de Paris-Villemin et la Faculté d'Architecture de l'Institut Supérieur Polytechnique de la Havane :

Quand on a commencé à travailler à La Havane, on a obtenu grâce à des contacts au ministère de la Culture un financement qui a duré 4 ans. Puis, après ces 4 ans, on a obtenu de l'UNESCO et de l'Ambassade de France un soutien auprès des compagnies d'aviation pour faire des échanges, y compris pour que les Cubains viennent en France. [...] Et, à La Havane, grâce au financement du ministère, on a mis en place le financement du voyage, et la participation au séminaire sur place pendant 15 jours avec des étudiants cubains. Une ou deux fois, on a été un peu nombreux mais sinon ils étaient 6 ou 7 étudiants [de La Villette]. Ça coûtait cher, on demandait un effort financier aux étudiants que tout le monde ne pouvait pas donner. Donc les groupes étaient limités. Mais on arrivait quand même à voyager, et sur place, on trouvait des hôtels accessibles. L'esprit de ces voyages, après le projet, était presque de la vérification, ce qui était génial parce qu'eux-mêmes se rendaient compte des choses qu'ils n'avaient pas comprises ou des propositions pour lesquelles ils s'étaient trompés.²²³

A contrario, avec la réforme Duport de 1984, les post-diplômes, c'est-à-dire les Certificats d'études approfondies en architecture, furent pourvus d'un budget important pour un nombre restreint d'étudiants, ce qui leur permit de réaliser de nombreux voyages d'étude. Ceci engendra toutefois un déséquilibre entre les enseignements du cycle DPLG et les enseignements du cycle post-diplôme.

Thierry Paquot se souvenait qu'à l'UP n°5 en « 1976, 1977, 1978, tout ça, bon, c'était très, très facile », car il n'y avait « aucun problème de budget, on faisait un voyage d'étude : deux ou trois enseignants et une dizaine ou douzaine d'étudiants », mais qu'« à un moment donné, il y a eu quand même la concurrence d'Istanbul, parce que Pinon et Borie étaient très, très puissants à UP 5, et au ministère. Donc ils avaient toujours du pognon que, nous, on n'avait pas. Et... Donc là aussi, ils attiraient des gens parce qu'il y avait la promesse d'une aide, enfin d'une subvention, etc. Nous, on n'avait pas ça »²²⁴. En effet, dès sa création en 1981, et encore après 1984 lorsqu'il devint un CEAA,

²²¹ Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

²²² Ibid.

²²³ Ibid.

²²⁴ Entretien avec Thierry Paquot à Choisy-le-Roi, le 1^{er} octobre 2019.

le programme inter-UP « Ville Orientale » – grâce à son importante allocation d'« un million de francs des Affaires étrangères par an pendant un certain temps »²²⁵ selon les souvenirs sans doute un peu exagérés de Pierre Clément - permis à chaque atelier de réaliser un voyage d'étude de deux semaines environ tous les ans (fig. 92 et 93) : entre autres, à Tunis, Mahdia, Rabat, Marrakech pour l'atelier « Structure urbaine au Maghreb » animé par Serge Santelli²²⁶ ; au Caire pour l'atelier « Réhabilitation urbaine dans la ville arabe » dirigé par Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai²²⁷ ; à Bursa, Istanbul, Tokat, Urgup pour l'atelier « Espace urbain en Turquie » dont s'occupaient Alain Borie et Pierre Pinon²²⁸ ; et enfin à Séoul, Chiang Mai, Bangkok, Hanoi, Vientiane, lorsque Charles Goldblum, Shin Yong-Hak, Christelle Robin et Pierre Clément créèrent un atelier sur l'Asie du Sud-Est. De même, le CEEA « formation de professionnels en projets d'Habitat dans les Pays en Développement », porté par les écoles de Marseille et de Montpellier, réalisait un voyage d'étude commun à tous les étudiants pendant deux semaines chaque année, en plus des stages individuels obligatoires de quatre mois que devait réaliser chaque étudiant dans le pays qui faisait l'objet de son diplôme.

Mais finalement, dans les années 1970 où « tout est politique », et encore un peu dans les années 1980, il s'agissait sans doute davantage d'une histoire de relations – politiques, elles aussi. Si les enseignants de l'UP n°6 rencontrèrent des difficultés à réaliser des voyages pédagogiques dans les pays non-occidentaux durant les années 1970 et 1980, outre le fait que cette école regroupait l'effectif le plus important d'étudiants de toutes les écoles d'architecture françaises, c'est aussi peut-être en raison de ses relations conflictuelles avec le ministère de tutelle. Et si Pastrana réussit à organiser, un atelier à Cuba avec le financement de l'Unesco, c'est aussi parce qu'il était depuis de nombreuses années expert pour cet organisme de l'ONU. De même si, le groupe du certificat « Architecture et urbanisme dans les pays en voie de développement » de l'École d'architecture Paris-Tolbiac (ancienne UP n°7) put partir au Maroc (en 1984, 1985 et 1986), c'est sans doute que le statut d'Henri Tastemain (Prix Julien Guadet et Prix du meilleur diplômé) le mettait dans les bonnes grâces de Jean-Pierre Dupont et de sa Direction de l'Architecture, ainsi que de celles du gouvernement marocain, puisque les enseignants et les étudiants furent logés lors de leurs voyages pédagogiques au sein de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, conçu par Henri Tastemain

²²⁵ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

²²⁶ Sur le premier atelier à Tunis et le deuxième à Mahdia, voir respectivement : Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983 et Serge Santelli, « Habitat au Maghreb 2 – Mahdiya », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 86, mai 1984.

²²⁷ Sur le premier atelier au Caire, voir : Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983.

²²⁸ Sur le premier atelier en Turquie à Bursa, voir : Alain Borie et Pierre Pinon, « La maison turque », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 94, 1985.

et Eliane Castelnaud. Dans ce cas-là, les stages de pratique opérationnelle, sur contrat et rémunérés, semblaient sans doute offrir la possibilité de se mettre « au service » des usagers, au plus près du « peuple », sur le terrain, bien plus que les voyages d'études d'une durée relativement courte et forts coûteux.

De la militance à la consultance

Les années 1970 furent celles des luttes urbaines en France. Au lendemain de Mai 68, après la publication de la thèse d'Henri Coing sur l'îlot n°4 dans le 13^{ème} arrondissement de Paris²²⁹ qui « a été fondateur pour [Jean-Paul Flamand] et pour beaucoup de monde car [elle] a été la première grande étude sociologie des bouleversements parisiens des années 1960 »²³⁰, la démocratie locale dans les « quartiers » devenait le maître-mot de la rénovation urbaine pour les militants à tendance marxiste en mal d'engagement alors que le mois de Mai était fini. Et de ces luttes urbaines, bien entendu, les architectes en furent - grâce notamment à l'apport de la sociologie qui avait grandement investi certaines UP. Après les travaux de Maurice Halbwachs et d'Emile Durkheim, la sociologie urbaine française, influencée par l'École de Chicago, entra dans une nouvelle période durant les années 1950-1970 : celle de la sociologie urbaine qualifiée de « marxiste »²³¹ ou plus globalement de « critique »²³². Et ce fut sans doute cette nouvelle pensée de la sociologie urbaine, « politiquement radicalisée et majoritairement formée aux diverses variantes du marxisme et du structuralisme »²³³, qui charma les jeunes architectes soixante-huitards en mal de légitimité, à une époque où le structuralisme, la sémiologie ou la psychanalyse lacanienne représentaient les dernières avancées scientifiques. Sans compter que, comme l'expliquait Michel Amiot, la recherche urbaine

²²⁹ Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n°4 (Paris 13^e)*, Paris, Ed. Ouvrières, 1966.

Voir également cette interview d'Henri Coing durant laquelle il revient sur sa carrière d'enseignant et de chercheur : <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-changement-social-Entretien-avec-Henri-Coing.html>

²³⁰ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²³¹ Dans un article, Christian Topalov revenait sur deux moments clés de l'histoire de « l'école française de sociologie urbaine marxiste » dont il a été lui-même acteur : le début des années 1970 avec les textes fondateurs de Raymond Ledrut et de Manuel Castells en 1968, et le milieu des années 1990 où la sociologie urbaine connaît une « nouvelle jeunesse » avec les travaux d'Yves Grafmeyer ou Yankel Fijalkow.

Christian Topalov, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013.

En ligne : <https://metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>

²³² Éric le Breton distingue cinq courants au sein de cette « sociologie urbaine critique » : trois courants s'intéressant aux relations dissymétriques entre puissants et dominés au sein des réalités urbaines (Henri Lefebvre formant un courant à lui seul, les « cerfistes » et les marxistes comme Manuel Castells), et deux courants travaillant sur les modes de vie et d'appropriation des habitants (Chombart de Lauwe et son équipe, et la sémiologie).

Éric Le Breton, *Pour une critique de la ville : La sociologie urbaine française 1950-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.8.

²³³ Christian Topalov, *Art. cit.*, 2013.

à tendance marxiste profitait dans les années 1960-1970 d'un paradoxal soutien de la part des planificateurs de l'Etat qui finançaient largement les critiques que ces sociologues leur adressaient²³⁴. Car ces sociologies urbaines critiques, pour une part à tendance marxiste, se retrouvaient dans une position commune « contre l'Etat » planificateur d'un urbanisme où s'exerçait le « capitalisme monopoliste d'Etat » (Manuel Castells), un urbanisme qui serait le lieu des rapports de force entre les dominants et les dominés, les gouvernants et la population. Leur objectif étant de favoriser l'action par la science, ces sociologues étudiaient la production capitaliste de la ville et les politiques urbaines de l'Etat, ainsi que les mouvements sociaux en opposition, pour proposer des solutions alternatives aux acteurs du cadre de vie, des moyens de contourner et de subvertir ces systèmes de domination, afin de faire des luttes urbaines et des luttes ouvrières une seule et même lutte.

Parmi les plus emblématiques, figure celle du quartier de l'Alma-Gare à Roubaix à laquelle prirent part quelques jeunes enseignants de l'UP n°6. Car après tout, n'était-ce pas des enseignants de cette UP qui conduisirent leurs étudiants à réaliser en 1970 un « chantier sauvage » dans le bidonville de Villeneuve-la-Garenne ? N'était-ce pas des enseignants de cette UP qui créèrent un « comité de soutien technique au comité de grèves des foyers » durant la grève des loyers des foyers de Sonacotra au milieu des années 1970²³⁵ ? Et n'était-ce pas une revue - *Place (peuple, espace, pouvoir)* - fondée par plusieurs enseignants de cette UP, avec François Lautier en directeur de publication, qui relaya inlassablement ces luttes populaires pendant les années 1970, des foyers Sonacotra, aux habitants des « Iles de l'Ouest » à Amsterdam, à l'Espagne et la Grèce, en passant bien sûr par l'Alma-Gare à Roubaix (fig. 94 à 97) ?²³⁶

Les habitants de ce quartier de Roubaix commencèrent dès le début des années 1960 à protester contre la « rénovation-bulldozer » expropriant les habitants et contre leur relogement dans les « cages à lapins » qu'étaient les grands ensembles de l'époque, grâce à l'initiative de militants maoïstes et catholiques issus des cellules locales de la CFDT, de la JOC (Jeunesse ouvrière catholique) et du PSU. Mais ce n'est qu'en février 1972, et officiellement en mai 1974, que l'Atelier

²³⁴ Michel Amiot, *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France. 1900-1980*, Paris, EHESS, 1986.

²³⁵ A ce sujet, Gustave Massiah nous expliquait : « Par exemple, à moment, il y a eu en France une très grande grève des travailleurs immigrés, la grève des foyers « sonacos » au début des années 1970 – très importante, la première grande grève – et à UP n°6, certains professeurs décident de créer un comité de soutien technique au comité de grève des foyers. Donc, il y avait un comité de grève des foyers avec deux présidents, un Sénégalais et un Algérien, qui étaient venus nous voir. Donc, ils avaient demandé si on pouvait créer un comité de soutien technique basé à UP n°6. Dans ce comité, il y avait deux professions : les architectes qui passaient leur temps à faire des relevés de foyers, etc., des diagnostics de foyers, et des économistes et comptables qui travaillaient sur la formation des loyers ». Source : entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

²³⁶ Voir notamment les articles, « Roubaix : l'APU. Naissance d'un mouvement populaire de résistance aux expulsions » (n°5, automne 1976), et « Roubaix : l'APU. Stratégie du capital et stratégie populaire » (n°6, hiver 1977).

Populaire d'Urbanisme (APU) fut créé²³⁷. Puis, en novembre 1976, l'équipe de l'ABAC - formée par Raoul Pastrana, Dominique Girard, Daniel Bourdon et un sociologue - débuta une recherche financée par le Plan Construction afin d'élaborer la préprogrammation de la rénovation du quartier. Pour la première fois en France, un financement public donna l'indépendance financière nécessaire à l'élaboration d'une contre-expertise, en contre-pied du projet d'une collectivité locale, celui de la municipalité de Roubaix. Une inversion du rapport de force s'opéra en faveur des habitants : ceux-ci avaient désormais à leur côté des « techniciens » - terme privilégié à celui d' « architecte » à l'époque – pour les aider, à la fois, à décrypter et analyser les documents produits par la municipalité pour émettre un avis « technique » dessus, et à mettre en forme leurs propres idées.

A partir de nombreuses réunions de travail entre habitants et techniciens (dans les locaux de l'APU, dans la rue, sur le marché), de voyages à Bruxelles et à Amsterdam pour visiter des réalisations de logements, et de « fiche de santé » sur chacune des maisons du quartier de l'Alma-Gare, les habitants et les techniciens élaborèrent un plan d'ensemble, une « carte-affiche » indiquant les bâtiments à garder, à réhabiliter ou à démolir. Durant près de deux années, les architectes de l'ABAC occupèrent « la maison des techniciens », avec Daniel Bourdon en tant que permanent à plein temps, et un roulement pour les autres. S'inscrivant dans un mouvement d'idées sur la participation habitante, les architectes de l'ABAC soulignaient bien l'enjeu consistant « à redéfinir la place de l'architecture dans la production du cadre bâti, à redéfinir la notion d'auteur en architecture », à « ne plus produire pour quelqu'un mais avec quelqu'un », et donc à « remettre en question l'enfermement du spécialiste, l'isolement de tout un chacun, ne pas reprendre l'opposition compétent/incompétent »²³⁸ - exprimant ainsi une vision anti-disciplinaire de l'architecture où la relation de l'architecte à son commanditaire devrait être repensée vis-à-vis des usagers.

Si à la fin des années 1970, comme d'autres « luttes », l'expérience de l'APU²³⁹ s'étiola lorsque son financement fut pris en charge par la municipalité, le temps passé dans le quartier de l'Alma-Gare fut déterminant dans la direction professionnelle et pédagogique que prirent par la suite ces « techniciens ». Ainsi, Jean-Paul Flamand, qui participa également à l'expérience de l'Alma-Gare, envisagea pendant un temps de réaliser une thèse de doctorat sous la direction d'Anatole Kopp sur

²³⁷ Pour connaître l'histoire de la rénovation du quartier de l'Alma-Gare et du travail de l'APU, voir : Paula Cossart et Julien Talpin, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015.

²³⁸ ABAC, *Recherche sur la programmation du quartier d'Alma-Gare à Roubaix*, rapport final, Ministère de l'Équipement, Plan Construction, 1978, p.101-103.

²³⁹ « Pastrana partira d'ailleurs suite à un désaccord avec eux sur le fait de détruire les maisons du Fort Frasez, idée à laquelle il s'oppose et qui va pourtant s'imposer ». Source : Paula Cossart et Julien Talpin, *Op. cit.*, 2015, p.150-151.

la structuration de l'espace selon la division des classes à partir de l'étude de Roubaix²⁴⁰. Car, si Paula Cossart et Julien Talpin évoquent surtout le travail du psychologue-sociologue Michel Grass, membre du Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI) auprès des architectes de l'ABAC, selon Jean-Paul Flamand : « L'atelier populaire d'urbanisme de Roubaix, de l'Alma-gare, c'est nous au départ [...] Nous, avec l'APU, on intervient là-dedans pour essayer de voir quel type d'habitat on peut proposer, à partir de quelles pratiques sociales, quel type d'organisation, etc. Toute une réflexion sur le lieu, la population, etc. Donc ça nourrit notre pratique comme enseignant et ça nourrit ma thèse »²⁴¹. Et, il en était de même pour la pratique pédagogique de Pastrana :

Alors, toujours dans l'esprit de la concertation, en 1970, notre agence travaille sur l'Alma-Gare à Roubaix. On y passe 4 ans. Dans le principe de dialogue avec les utilisateurs, l'expérience de Roubaix reste un peu un exemple. D'ailleurs, cela m'a fait connaître plusieurs pays parce que j'ai été invité en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Suède, au Canada, en Colombie, au Venezuela, au Pérou, au Brésil, etc. pour raconter l'expérience de l'Alma-gare. C'était impressionnant. A la télévision, à la radio, tout ce qu'on peut imaginer. A un moment donné, on recevait de l'Ordre des architectes des lettres d'un peu partout dans le monde : Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, Hollande, etc. C'était une très belle expérience. On a continué certains contacts avec l'APU. On a été avec eux en Belgique et en Hollande. Dans ce contexte de travail avec les habitants, on a voulu mettre en place un enseignement pour les étudiants [certificat ADELANTE] [...] Cette méthode de participation des habitants a été révélatrice pour les étudiants. [...] A La Havane, on avait un lieu fixe pour l'atelier où on invitait les habitants. Les étudiants essayaient le matin d'entrer dans toutes les maisons qu'ils pouvaient, et travailler sur le projet l'après-midi. Ils étaient très bien accueillis. Bon, on avait demandé que les étudiants parlent espagnol.²⁴²

Raoul Pastrana voyait donc un enchaînement logique entre l'expérience de l'Alma-Gare dans les années 1970, le certificat ADELANTE dans les années 1980 et le Taller du Cerro dans les années 1990, autour de la problématique de la concertation ou de la participation habitante²⁴³. Mais là est bien la question : si les années 1970 étaient celles des luttes urbaines auprès des habitants, nous

²⁴⁰ Jean-Paul Flamand ne mènera jamais cette thèse à bien, mais il écrit tout de même un livre sur le logement social en France : *Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social en France* (Paris, La Découverte, 1989).

²⁴¹ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁴² Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

²⁴³ Le participatif guida la pratique de Raoul Pastrana tout au long de sa carrière et même après sa retraite. En février 2001, il participa à la création de l'Atelier Local d'Urbanisme du 3^{ème} arrondissement (ALU 3) de Paris. L'objectif de cette association est alors d'associer les habitants du Marais – quartier parisien aujourd'hui chic où d'autres enseignants que nous étudions vivent – à la réflexion sur les projets en cours ou futurs menés dans le 3^{ème} arrondissement de Paris. Ainsi, des réflexions furent menées sur l'aménagement de la rue de Bretagne ou sur les alentours du Carreau du Temple. - Voir leur site internet : <http://atelierlocal3.free.fr/>

Et la publication : *L'urbanisme et le citoyen. Produire la ville avec ses habitants : une expérience locale*, Paris, ALU 3 éditions, 2016.

L'avons dit, les années 1980 furent davantage celle de l'engagement dans les politiques urbaines auprès des instances publiques, passant finalement de la participation active des habitants à la concertation de ceux-ci. En clair et un peu sommairement, l'idée – popularisée avec la traduction française du livre d'Hassan Fathy²⁴⁴ - de « construire avec le peuple » se mua plus généralement en celle de « construire pour le peuple », passant de la militance à la consultance²⁴⁵. Et, plus de quarante ans après l'expérience de l'Alma-Gare, Jean-Paul Flamand nous disait qu'il « faut être réaliste », quand on est architecte, quant à ce que veut réellement « le peuple » :

Et puis « construire pour le peuple », c'est très bien mais le peuple, il s'en fout. Il demande des choses plus immédiates, réalistes, concrètes. On ne va pas attendre, on trouve, maintenant. Il faut être réaliste. Les Gilets jaunes sont là pour le rappeler. [...]

Vous avez tout à fait raison, ça a été l'expérience fondatrice à laquelle on revenait toujours. Hassan Fathy l'a fait, on peut le faire. « On peut le faire », ça va être repris de deux façons : la première où on va essayer de refaire cette démarche et la seconde en utilisant les mêmes techniques constructives comme le système de voutain qui remonte à la nuit des temps. [...] Mais tout le monde s'en foutait, ce n'était pas moderne. Là encore c'est l'histoire d'un architecte qui veut imposer quelques chose qui était considéré comme passéiste : « il veut nous ramener à la case, il se fout de nous ».²⁴⁶

Hassan Fathy s'était-il alors trompé ? Pas plus qu'il n'était architecte « aux pieds nus », Hassan Fathy ne prônait pas un « construire avec le peuple » tel que l'entendaient - ou voulaient l'entendre - les architectes français, ainsi que le montre la différence entre le titre original de son livre (*Gourna : A Tale of Two Villages*) et le titre français (*Construire avec le peuple. Histoire d'un village d'Égypte : Gourna*) – ou encore celui de la réédition anglaise en 1973 (*Architecture for the Poor : An Experiment in Rural Egypt*). S'inscrivant dans la réflexion sur la réforme agraire à l'intérieur d'une Égypte nouvellement indépendante construisant son identité nationale, Hassan Fathy tentait, dans le village du Nouveau Gourna, de participer à l'amélioration des conditions de vie des paysans (les *fellahin*), tout en utilisant une solution constructive économiquement avantageuse, la construction en terre crue et la désormais fameuse voûte nubienne²⁴⁷. Et s'il s'agit quelque peu d'une « campagne égyptienne

²⁴⁴ Hassan Fathy, *Construire avec le peuple. Histoire d'un village d'Égypte : Gourna*, Paris, Jérôme Martineau, 1970.

²⁴⁵ A ce sujet, voir l'article de Magali Nonjon dans lequel l'auteure revient sur le passage, entre les années 1970 et les années 1980-90, de la participation « comme quasi-projet de la société » inscrite dans les luttes urbaines au développement du « conseil en participation » en tant que prestation au service de l'action publique, avec le phénomène de procéduralisation que cela engendra : Magali Nonjon, « De la “militance” à la “consultance” : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la “procéduralisation” de la participation », *Politiques & Management public*, n°29-1, 2012, p. 79-98. En ligne : <https://journals.openedition.org/pmp/4760>

²⁴⁶ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁴⁷ Au sujet d'Hassan Fathy, voir les publications de Leïla El-Wakil et notamment *Hassan Fathy dans son temps*, Gollion, Infolio, 2013.

D'ailleurs, lors d'une conférence intitulé « Progrès social et adéquation dans le travail de Hassan Fathy » donnée à Paris en 2011, elle rappelait au sujet de la traduction française de l'ouvrage *Construire avec le peuple* que « la traduction de Tub

fantasmée », le projet de Fathy était de faire « une architecture au service du progrès social des plus défavorisés », valorisant des techniques constructives ancestrales et dévaluées car non issues de l'industrie occidentale, par le biais de la formation d'artisans locaux, mais non de faire un projet avec la « participation » des habitants dans la conception même de l'ensemble, tel que put l'être l'Alma-Gare par exemple. Ainsi, transparait différemment une vision plutôt misérabiliste à Gournah et une vision populiste à Roubaix, à en suivre Jean-Claude Passeron et Claude Grignon.

Ce changement de perspective est d'autant plus perceptible qu'en décembre 1978, plusieurs enseignants de l'UP n°6 fondèrent un Laboratoire d'Architecture Pratique (LAP) dans lequel était incorporée l'unité d'enseignement de pratique opérationnelle de l'école²⁴⁸. Et les membres de ce laboratoire - qui ne sera jamais accrédité comme tel par le ministère - n'étaient autres que des membres du Laboratoire Tiers-Monde (LTM, fondé en novembre 1979) avec Raymond Gili (en tant que président du LAP), Jean-Paul Flamand, Philippe Nick, Bruno de Saint-Blanquat (président du LTM), Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Yannis Tsiomis, et des enseignants du groupe de projet « Espaces ruraux – espaces dominés » (GP11) et du cours d'« introduction aux stages » (dans les Cévennes), François Lautier, Jean-Marie Boucheret, Norbert Chautard et Gabrielle Sautter. Seul manquait Serge Dollander qui s'occupait des stages de pratique opérationnelle en 3^{ème} cycle avec Gili et Nick, et qui, rappelons-le, avait fait son service national au titre de la Coopération à l'ITAAUT en même temps que Patrice Dalix. L'objectif du LAP était double. D'abord, celui de faire « participer des étudiants de l'Unité Pédagogique d'Architecture n°6, [à] des activités concrètes d'architecture (études, programmation, conception, etc.) en réponse à des demandes sociales s'exprimant dans des commandes spécifiées », en obéissant à trois principes fondamentaux, « liaison au réel, apprentissage des processus concrets, problème de la conception en groupe »²⁴⁹. Et ensuite, celui de participer à une « observation scientifique de la pratique sociale qu'est l'architecture » autour de plusieurs axes de recherches (l'espace comme résultat d'un processus de production

al akhdar en « boue » dans la version française de 1970 pose un vrai problème d'interprétation, qui continue d'entacher la réception de ce matériau dans certains milieux égyptiens. Tub al akhdar signifie littéralement « terre verte », soit brique crue, par opposition à Tub el akhmar, littéralement « terre rouge », soit brique cuite. » - Re transcription en ligne.

²⁴⁸ A l'UP n°6, la Pratique opérationnelle était considérée comme « une pédagogie », « spécifique au 3^{ème} cycle (5^{ème} année avec débordement sur la 6^{ème} année) », qui « consiste à mener à bien une étude ou une réalisation sur commande réelle » et qui « s'effectue sur un contrat signé par l'UP », bref « c'est la forme actuellement expérimentée pour l'apprentissage de la maîtrise d'œuvre jusqu'alors inexistante dans le cursus et nécessaire pour l'insertion professionnelle à la sortie de l'école ». Source : programme pédagogique pour l'année 1983-84, conservé à l'ENSA de Paris-La Villette.

Ainsi, les premiers projets menés par le LAP, à la demande de l'Assistance Publique, étaient l'élaboration d'un « programme d'humanisation d'une aile du Pavillon Proust à l'hôpital Claude Bernard (600.000 F de travaux) » conduit par Philippe Nick, Raymond Gili et cinq étudiants entre 1980 et 1981, et un projet de « remise aux normes des bâtiments axial et transversal de l'hôpital Saint-Antoine à Paris (2.000.000 F de travaux) » par dix étudiants encadrés par Serge Dollander entre 1980 et 1982. Source : Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1981-82, conservé à l'ENSA Paris-La Villette.

²⁴⁹ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1981-82, conservé à l'ENSA Paris-La Villette.

sociale, l'espace comme support matériel de l'organisation sociale et comme système de signification, la participation face aux attitudes productivistes et le consumérisme dans la production du cadre bâti, le développement autocentré, et l'identité culturelle), dont certains axes seraient « à articuler [...] avec celui du Laboratoire Tiers Monde animé par Bruno de Saint-Blanquat, auquel participent de nombreux membres du LAP »²⁵⁰.

La pratique opérationnelle de l'UP n°6, ou imaginer le développement futur des villes en Afrique

Les enseignants et les étudiants de l'UP n°6 réalisèrent plusieurs projets de pratique opérationnelle dans des pays dits non-occidentaux durant les années 1980 et 1990. En 1981, puis en 1982, Bruno de Saint-Blanquat encadra le stage d'étudiants²⁵¹, pour la réalisation des plans d'aménagement directeur des villes de Gitega et Rumonge au Burundi, avec des « projets d'actions architecturales prioritaires dont certaines sont actuellement en cours de réalisation [en 1982] »²⁵². En partenariat avec l'Agence Coopération Aménagement (ACA) avec qui une convention avait été signée en mai 1980, les étudiants de l'UP n°6 réalisèrent « l'étude et la production dans des conditions professionnelles réelles, de plans d'aménagement directeurs pour ces deux villes, plans qui ont nécessité des enquêtes sur l'habitat et sa production notamment »²⁵³. Cette expérience se fit grâce à des contrats passés avec les autorités burundaises : le ministère de l'Habitat, le pôle Développement Urbain de Bujumbura (DUB) dont le directeur – Jean de Dieu – étaient un ancien étudiant de l'UP de Nantes²⁵⁴, les deux municipalités et leurs services techniques, le Service régional de développement de Rumonge et le projet Kirimoro de la région de Gitega, lesquels disposaient d'un prêt de la BIRD (Banque Mondiale) pour la restructuration de l'habitat spontané dans les grandes villes du Burundi.

²⁵⁰ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1983-84, conservé à PENZA Paris-La Villette.

²⁵¹ Bruno de Saint-Blanquat citait six étudiants dans une demande d'habilitation auprès du SRA : Bénédicte Meneza, Stéphane Roche, Guillem Jacquemin, Pascal Legouet, M. Aligot et Hachem Modjarrab. Source : « Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation », Bruno de Saint-Blanquat (responsable), mai 1982. Archives nationales : 19980580/14.

En revanche dans le mémoire de son diplôme, Pascal Le Gouet signalait la présence de « Mlle Breton, Mlle Daklaoui, MM. Aligot, Apaza, Bengone Bayi, El Gebali, Gomat, Jacqim, Kashara, Bazikange, leguesse, Modjarrab, Roche, Ruhumuriza, Ur Quizo et moi-même ». Source : Pascal Le Gouet, « Expérience sur l'aménagement d'une ville au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, janvier 1983, p. 235.

²⁵² Demande d'habilitation auprès du SRA pour une recherche sur l'« Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation », Bruno de Saint-Blanquat (resp.), mai 1982. Archives nationales, fonds du Ministère de l'Équipement, bureau des écoles d'architecture : 19980580/14.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Jean de Dieu Basabakwinshi présenta son diplôme, intitulé « Habitat au Burundi : contribution à l'aménagement de Musaga », sous la direction de Charles-Henri Arguillère, en 1979 à l'UPAN.

Lors de la deuxième année, les étudiants suivirent d'octobre à décembre 1981 des conférences sur « tous les domaines en rapport avec l'aménagement » ainsi qu'un séminaire de quinze jours à Montpellier sur la construction en terre, animé par les membres du CRA Terre, avec la réalisation d'une construction en terre à l'aide d'une presse mécanique. De décembre à fin janvier, ils préparèrent leur « étude concrète sur Rumonge » (préparation d'un questionnaire, rédaction d'un rapport préliminaire, etc.). Puis durant le mois de février 1982, ils se rendirent sur place pour réaliser des enquêtes socio-économiques auprès de la population, pour récolter des données statistiques, pour effectuer des recherches précises sur des thèmes comme les types d'habitats, pour rencontrer les autorités locales et pour commencer à élaborer les grandes orientations du schéma directeur de la ville. Enfin, de retour à Paris, de mars à juin, ils mirent en forme le schéma d'aménagement de Rumonge et développèrent des actions prioritaires (fig. 98 à 102). Cette expérience conduisit Bruno de Saint-Blanquat à proposer une recherche au sein du Laboratoire Tiers-Monde sur l'« Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation » lors du premier appel d'offre du Secrétariat de la Recherche Architecturale (SRA, puis BRA) en 1982 donnant explicitement la place aux recherches sur « les pays en voie de développement ». La proposition ne fut toutefois pas retenue. En revanche, certains étudiants ayant participé à ce stage de pratique opérationnelle consacrèrent leur diplôme à ces deux villes du Burundi : Pascal Le Gouet proposa un projet de restructuration et d'extension du quartier de Birimba dans le prolongement du schéma directeur établi pour la ville de Rumonge²⁵⁵, et Stéphane Roche proposa un projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi selon les principes d'une « auto-implantation assistée » et d'une « auto-construction assistée » à partir de l'exemple du village de Mwange, quelque peu en opposition critique à l'« action prioritaire » qu'il mena lors de son stage sur le village de Rukinga qui « s'inscrit dans le schéma classique » de l'intervention des techniciens « AVANT l'arrivée des usagers »²⁵⁶ et non en les accompagnant.

Au même moment, plusieurs étudiants de l'UP n°6, encadrés par Jean-Paul Flamand, Raymond Gili et Philippe Nick (et ponctuellement Elisabeth Courdurier), ainsi que deux urbanistes de l'ACA (G. Cantant et J. Sternadel), répondirent dans le cadre du LAP à une commande plus ou moins similaire de la part du ministère de la Construction et de l'Urbanisme de la République de

²⁵⁵ Pascal Le Gouet, « Expérience sur l'aménagement d'une ville au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, janvier 1983. Archives Nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, mémoires de travail personnel de fin d'études (TPFE) de 1981 à 1989 : 20090424/83.

²⁵⁶ Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983, p. 67. Archives Nationales fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, mémoires de travail personnel de fin d'études de 1981 à 1989 : 20090424/126.

Côte d'Ivoire²⁵⁷. Là encore, ce projet fut initié par un étudiant de l'UP n°6, Mar Roger Edgard M'Bengue, d'origine ivoirienne devenu par la suite architecte-conseil de la municipalité d'Aboisso²⁵⁸. Pendant dix mois, neuf étudiants (Djamshid Armin, F. Assan, P. Courcier, M. Gharagdaghi, B. His, Françoise Plet, François Simon, Mohamed Tazi et Frédéric Winter) travaillèrent à l'élaboration d'un nouveau Plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso. De février à juin 1982, ils firent des enquêtes et études documentaires sur la réalité ivoirienne, alimentées par des conférences des enseignants de l'UP n°6 et des membres de l'ACA²⁵⁹. Puis du 11 juin au 9 juillet, les neuf « étudiants-stagiaires » et les sept « techniciens » enseignants allèrent sur place afin de rencontrer les décideurs, les chefs de quartiers, faire des enquêtes morphologique, socio-économique, ethnoculturelle et foncière, autour de groupes de travail en lien avec les décideurs locaux et les représentants de la population dans l'idée d'une concertation. Enfin, de septembre à octobre, ils mirent en forme leur rapport avant que deux enseignants de l'UP n°6 et un membre de l'ACA ne retournent à Aboisso pour présenter le document. Le résultat final consista en la proposition de trois scénarios prospectifs de développement pour la ville d'Aboisso dix ans plus tard, en 1992 : « Aboisso Pétrole » où « l'avenir de la ville est lié au destin économique national », « Aboisso capitale du Sanwi » où « Aboisso compte sur ses propres forces », sur l'esprit d'entreprise des responsables et investisseurs locaux, et « Aboisso capital vivrière à 50/50 » entre forces-vives et décideurs locaux et actions de l'Etat (fig. 103)²⁶⁰. Le principe des scénarios était alors

²⁵⁷ Au sujet du montage financier de cette expérience, un étudiant de l'UP n°6 écrivait : « A un montage relativement nouveau devait correspondre la difficile mise au point d'un financement multiple impliquant la municipalité pour l'hébergement et les déplacements sur place, la Direction Centrale de l'Urbanisme du Ministère de la Construction de la République de Côte d'Ivoire pour certains frais d'étude, UP 6 et l'ACA pour le salaire ordinaire de leurs enseignants et techniciens respectifs.

L'opération fut finalement rendue possible par une subvention de la Direction de l'Architecture à la pratique opérationnelle d'UP 6 et par une bourse internationale de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. »

Source : François Simon, « Plan directeur d'urbanisme. Aboisso. Méthodes, objectifs, perspectives », rapport de mission, UP n°6 (Laboratoire Pratique opérationnelle), ACA/formation, décembre 1982, p.7-8. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, fonctionnement de l'établissement : 20120112/161.

²⁵⁸ Il présenta un diplôme sur « Les politiques de l'habitat rural en Côte d'Ivoire : essai de synthèse 1893 à 1980, propositions 1980 à 1990 » sous la direction de Jean-François Tribillon en 1983.

²⁵⁹ Les conférences données étaient : « L'enquête : comment adapter la méthode à l'objet ? » par François Lautier ; « Economie de palmier et formation sociale (expérience de la Sodepalm) » par Jean-Paul Flamand ; « Problèmes fonciers et urbains en Côte d'Ivoire » par Jean-François Tribillon ; « Sensibilisation aux problèmes ethniques » par Jean-Claude Thoret ; « Données sur Aboisso » par Roger M'bengue (urbaniste de l'ONPR) ; « Problématique d'aménagement en Côte d'Ivoire » par E. Boutillé (ACA) ; « L'aménagement de la Côte d'Ivoire » par M. Pasquier ; « Bilan et expérience de l'aménagement de Grand Bassam » par M. Tamiato (ACA) ; « Le PDU de Man » par G. Cantan (ACA) ; « Le PDU de Dalao » par J. Sternader (ACA) ; « L'urbanisation dans les pays dominés » par Gustave Massiah et « Assainissement et techniques lagunaires » par J.P. Gouzy.

²⁶⁰ « Ville d'Aboisso. Plan directeur d'urbanisme », UP n°6 (Laboratoire pratique opérationnelle), ACA-formation, vers 1982. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, fonctionnement de l'établissement : 20120112/161.

présenté comme un outil démocratique de décisions, laissant « le libre jeu de l'orientation consciente de leur avenir », afin que « le savoir technique ne devienne pas un outil de pouvoir » et d'éviter « la tentation (forte pour des occidentaux dans le tiers-monde mais également pour des urbanistes parisiens en province) de se substituer aux décideurs en piégeant la décision, en ne laissant pas d'alternative ou des alternatives “pipées” »²⁶¹. Bien qu'il n'est pas difficile d'imaginer les préférences des enseignants et des étudiants vis-à-vis des trois scénarios, ces derniers considèrent donc comme une réussite le fait qu'aucun des trois scénarios ne fut appliqué tel quel, pour qu'un quatrième scénario soit « élaboré en concertation avec les décideurs et les représentants »²⁶². Car si le temps n'était plus aux luttes urbaines en France mais à celui de penser l'avenir des grandes villes africaines « en développement », le refus d'imposer de manière autoritaire une décision demeurait, tout en révélant l'ambiguïté de leur position d'experts (en devenir) étrangers parachutés pour quelques temps dans un pays qu'ils connaissaient peu.

Chapitre 5.2.

Quelques pérégrinations de la pratique opérationnelle dans les « pays en développement »

La légitimité en question

Dans la continuité du Plan directeur d'urbanisme proposé pour Aboisso, de novembre 1982 à décembre 1983 (dont une permanence sur place avec rotation des étudiants de mi-janvier à mi-juillet 1983), quatre étudiants (François Plet, François Simon, Mohamed Tazi et Frédéric Winter) proposèrent « 11 projets d'architecture urbaine » pour la ville d'Aboisso, au lieu des cinq qui leur étaient initialement demandés : une voie piétonne, une plate-forme villageoise, le marché d'Assouessi, une gare routière, une voie de défilé, une bananeraie, un marché central, un institut d'anthropologie, une maison des jeunes, un équipement-type d'un centre-village et un équipement-type d'un quartier (fig. 104 à 109)²⁶³. L'expérience est particulièrement intéressante car elle fit l'objet d'un retour réflexif de la part des étudiants, formalisé dans des rapports de mission. Certains étudiants y développèrent un point de vue très personnel, comme Françoise Plet revenant sur les

²⁶¹ François Simon, « Plan directeur d'urbanisme. Aboisso. Méthodes, objectifs, perspectives », rapport de mission, UP n°6 (Laboratoire Pratique opérationnelle), ACA/formation, décembre 1982, p. 23. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, fonctionnement de l'établissement, côte : 20120112/161.

²⁶² François Simon, « Plan directeur d'urbanisme. Aboisso. Méthodes, objectifs, perspectives », rapport de mission, UP n°6 (Laboratoire Pratique opérationnelle), ACA/formation, décembre 1982, p. 14.

²⁶³ « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984. Archives nationales : 20120112/161.

difficultés d'être une femme architecte en Afrique²⁶⁴ ou comme Mohamed Tazi et Djamshid Armin, l'un marocain et l'autre iranien, interrogeant le regard qui est porté sur ces architectes « citoyens du Tiers-Monde » formés « dans une école des pays industrialisés comme la France »²⁶⁵. Plus globalement, les étudiants s'interrogèrent dès la première année, en 1982, sur leur posture d'étudiants architectes formés dans un établissement français intervenant sur un terrain étranger, qui plus est situé dans un pays du « Tiers-Monde », comme l'écrivait l'étudiant François Simon :

Tout ceci impose sans doute quelque modestie. D'autant qu'une dernière grande limite à la rigueur méthodologique de notre démarche tenait à la méconnaissance pour la plupart des membres enseignants et étudiants de l'équipe d'UPA 6 de la réalité ivoirienne. Sans doute, celle-ci était-elle compensée, en partie, par l'expérience qu'en avaient les participants de l'ACA : toutefois, celle-ci ne pouvait être suffisante pour mettre de plain-pied les participants d'UPA 6 avec une situation neuve et complexe. Un temps d'acclimatation fut nécessaire à ces derniers pour se situer et situer les problèmes.²⁶⁶

Et il approfondissait plus loin, partagé à l'intérieur de l'ambiguïté d'une telle mission de pratique opérationnelle, entre le désir de formation et la crainte de l'imposition à autrui, ici, dans un contexte post-colonial :

Toutefois, se posait, au préalable, une question qui suscita un débat de fonds : dans quelle mesure pouvons-nous intervenir de la sorte sur une réalité étrangère ? C'était retrouver à notre échelle le problème de toute assistance technique. Est-il légitime de déclencher, par une intervention relativement ponctuelle dans le temps, des phénomènes de longue durée dont nous ne serons ni les maîtres, ni même les témoins ? Jusqu'à quel point pouvons-nous être partie-prenante dans des choix urbanistiques qui renvoient, pour l'essentiel, à des choix politiques sur lesquels notre condition d'étranger nous interdit de peser ? Peut-on limiter le sens d'une telle intervention à celui d'un simple exercice pédagogique, en ignorant les retombées multiples qui découleront du produit de cet exercice ?

²⁶⁴ Elle écrivait : « Cela semble une gageure au premier abord. Comment être reconnue comme technicienne quand on est une femme. Si l'accueil est particulièrement chaleureux, c'est aux hommes qu'on s'adresse dès qu'il s'agit de travail et ce, d'une façon tellement naturelle et évidente qu'il m'a semblé impossible de prendre part au débat. [...] »

Après quelques jours de travail, de décisions communes et de réaffirmation de soi au sein de l'équipe, je me suis « imposée » comme interlocuteur compétent, prenant la parole systématiquement, présentant les projets, prenant l'initiative dans les réunions et peu à peu, il n'y a plus eu de différence entre mes collègues masculins et moi. Nous étions membres à part entière d'une même équipe.

Ce qui fait la différence entre la France et l'Afrique, c'est qu'en France, on m'a toujours reconnue comme partenaire potentielle (ce qui n'empêche pas de guetter la moindre erreur). Là, on était au-delà de la misogynie ; j'étais sans doute charmante... mais je n'existais simplement pas en tant que technicienne (compétente ou pas). Mais quand la situation s'est retournée, cela s'est fait de façon plus totale qu'ici. » (p.148)

²⁶⁵ Partie « Bilan critique » de « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984. Archives nationales : 20120112/161.

²⁶⁶ François Simon, « Plan directeur d'urbanisme. Aboisso. Méthodes, objectifs, perspectives », rapport de mission, UP n°6 (Laboratoire Pratique opérationnelle), ACA/formation, décembre 1982, p.5.

Et, plus au fonds, nos connaissances théoriques, nos compétences techniques restent-elles valables dans un contexte social, économique et culturel autre, sans faire jouer des phénomènes de domination culturelle difficilement contrôlable ?

Après discussion, il ne nous a pas paru impossible de répondre positivement pour différentes raisons.²⁶⁷

L'année d'après, alors que « les difficultés rencontrées dans nos démarches et les recherches répétées et nombreuses auprès des administrations centrales extérieures à la Mairie d'Aboisso, ont été, plus que partout, difficiles et souvent vaines »²⁶⁸, ces questions se posèrent avec plus d'acuité et de précision, dans un retour réflexif proche de l'anthropologie :

Bien sûr, on peut longuement souligner les hésitations de la Mairie à définir des objectifs d'études précis, et encore plus de réalisation, mais il ne faudrait pas négliger pour autant la part importante de notre rôle dans le sentiment d'échec relatif que nous ressentons tous aujourd'hui.

Ça ne s'est pas passé comme prévu, mais peut-être pouvons-nous nous demander ce qui était prévu et si nous l'avions préparé en conséquence.

Nous étions partis avec l'idée de construire quelque chose – un marché à Assouessi, par exemple – à la suite de propositions faites à la Mairie (ou PAR la Mairie ? 1^{ère} question oubliée) et peut-être, avons-nous un peu rapidement pris nos propres désirs pour ceux des responsables municipaux. [...]

Cette année, nous sommes partis sur des acquis. Aboisso, nous connaissions déjà (du moins le croyions-nous) et puisque ça s'était bien passé l'année dernière, il suffisait de reprendre la même démarche.²⁶⁹

Face à la déception des étudiants, les enseignants se voulaient davantage positifs « même si le stage ne s'est pas effectué comme les stagiaires l'escomptaient vraiment ». Car l'objectif n'était pas seulement la mise en œuvre des connaissances théoriques des étudiants « en situation réelle », c'est-à-dire organiser leur temps, respecter un budget, adapter leurs modes d'expression, se situer aussi bien socialement que dans la complexité du processus de décision et des intérêts contradictoires des différents acteurs, mais aussi – rejoignant les questions premières des étudiants – de s'interroger sur leur propre pratique :

Former les étudiants en architecture, en urbanisme, en aménagement, en développement, à l'action internationale par le biais de la pratique, ce n'est pas seulement mettre en situation expérimentale de jeunes cadres français. C'est aussi donner à voir, à comprendre la démarche française, c'est aussi et peut-être surtout interroger celle-ci.

²⁶⁷ François Simon, *Ibid.*, 1982, p.10.

²⁶⁸ Témoignage de l'étudiant Frédéric Winter dans « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984, p. 133.

²⁶⁹ Témoignage de l'étudiant François Simon, *Ibid.*, février 1984, p. 135.

L'apport pédagogique déterminant, à notre sens, d'une pratique opérationnelle internationale, est sa capacité à favoriser l'interrogation sur les autres bien sûr, mais aussi sur soi-même et sur ce qui est tenu dans notre société pour évident.²⁷⁰

Et puis, « même si le rythme de transformation de la ville n'était pas aussi rapide qu'ils l'auraient voulu », « une dynamique de transformation endogène de la ville était apparue et opérait » à la suite des recommandations que les étudiants avaient formulées dans le Plan Directeur d'Urbanisme, permettant aux enseignants de ne pas conclure « à l'inefficacité de leur intervention »²⁷¹, et plus généralement à l'inefficacité d'un enseignement de type « pratique opérationnelle ».

Un travail étudiant pour des résultats professionnels

Près de dix ans plus tard, en 1992-1993, huit étudiants de l'École de Paris-La Villette (J.M. Adrea, C. Fraisseix, L. Jean-Baptiste Edouard, J.Y. Le Floc'h, M. Perrone Santos, D. Rosemain, M. Rudent et G. Usandivaras), encadrés par Bruno de Saint-Blanquat et Philippe Nick, réalisèrent une mission dans le cadre du LAP sur des modalités semblables à celles précédemment évoquées. Le PACT Guadeloupe (Protection Amélioration Construction Transformation de l'habitat) leur proposait de réaliser un diagnostic des logements de trois quartiers – à Point-à-Pitre, Sainte-Rosé et Petit-Bourg – dans la perspective d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat, et de faire une étude-action pour la réalisation de projets « exemplaires »²⁷². Seul le rapport d'étude sur Petit-Bourg est conservé aux Archives nationales, ne nous permettant pas de savoir si les études de Point-à-Pitre et Sainte-Rosé furent effectivement réalisées. Toujours est-il que, de novembre 1992 à janvier 1993, l'équipe prépara son intervention en s'informant sur les aspects économiques, culturels et historiques de la Guadeloupe, sur ses villes et sur les modes d'habiter et de construction de l'habitat antillais. Ensuite, du 16 janvier au 13 juin 1993, les étudiants se rendirent sur place par équipe de deux, en faisant un roulement toutes les six semaines²⁷³. Il était prévu que les étudiants effectueraient le recensement des typologies de bâtiments, de leur état sanitaire (dégradations, surpopulation, logement vacant), des statuts de propriété du sol (locatif, privé/public, montant des loyers), des caractéristiques socio-économiques des habitants (composition familiale, revenus), en

²⁷⁰ « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984, p. 151-152.

²⁷¹ *Ibid.*, 1984, p. 137.

²⁷² « Guadeloupe : diagnostic du logement à Sainte-Rosé, Petit-Bourg et Pointe-à-Pitre. Proposition d'étude », EA de Paris La Villette, Pratique opérationnelle, Laboratoire d'architecture pratique, vers octobre 1992. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, fonctionnement de l'établissement, côte : 20120112/159.

²⁷³ « Département de la Guadeloupe. Commune de Petit-Bourg. Opération programmée d'amélioration de l'habitat en centre-ville. Diagnostic de l'habitat existant », PACT de la Guadeloupe, UP n°6, avril 1993. Archives nationales : 20120112/159.

réalisant des entretiens avec les élus et les services administratifs, en faisant de l'information et de l'aide auprès des habitants grâce à une permanence des étudiants, et par le biais d'une enquête ethnographique²⁷⁴. Concrètement, les objectifs initiaux ne furent sans doute pas tous tenus, car nous ne disposons que d'un rapport de diagnostic de l'habitat existant. Celui-ci présente deux sortes de plans du quartier de Petit-Bourg, découpé en plusieurs zones : des plans avec les types d'habitats existants (la case, la case aménagée, le bâtiment en béton, le bâtiment en bois et le bâtiment bois/béton) et des plans avec l'état de ce bâti (à conserver, à réhabiliter et à démolir), auxquels s'ajoute l'exemple de diagnostics précis de cinq habitations (fig. 110 à 112).

Le PACT avait également mandaté l'équipe de l'École de Paris-La Villette pour réaliser un manuel à l'usage des « entrepreneurs Guadeloupéens, mais aussi architectes, promoteurs sociaux, décideurs locaux, avec élargissement ultérieur aux DOM »²⁷⁵. L'objectif de ce manuel, qui devait avoir « un index en créole d'entreprise » pour éviter l'incompréhension, était « de prendre en compte la perte du savoir-faire traditionnel, une connaissance parfois incomplète des règles de mise en œuvre pour les produits devenus, aujourd'hui, traditionnels (agglomérés de bois, de béton, etc.) », sans « introduire une vision passéiste de la réhabilitation »²⁷⁶. Mais le résultat de ce manuel (fig. 113 et 114) ne fut guère apprécié par le commanditaire, au regard de la lettre qu'envoya le directeur du PACT Guadeloupe :

Je suis au regret de devoir refuser le travail présenté. Il ne peut être utilisé, ni comme manuel, ni comme outil pédagogique.

En dehors de quelques passages qui répondent à l'objectif visé, l'essentiel est inutilisable.

Je cite :

Mise en œuvre de la poutre « ...On viendra disposer le ferrailage à l'intérieur du coffrage, qui devra être parfaitement réalisé car il aura à résister à la poussée du béton... »

Le risque était effectivement que les entrepreneurs ne ferrailent en dehors du coffrage ! [...]

Les éléments de décors : Un voyage en Guadeloupe de quinze jours était-il vraiment indispensable pour un tel rendu ?

Nous arrêterons là les exemples, le minimum demandé à un manuel à usage professionnel étant la justesse des propos tenus.

En conséquence nous nous voyons dans l'obligation d'arrêter notre collaboration sur ce dossier.²⁷⁷

²⁷⁴ « Guadeloupe : diagnostic du logement à Sainte-Rose, Petit-Bourg et Pointe-à-Pitre. Proposition d'étude », EA de Paris La Villette, Pratique opérationnelle, Laboratoire d'architecture pratique, vers octobre 1992. Archives nationales : 20120112/159.

²⁷⁵ Synthèse de la réunion du lundi 22 février 1993 avec monsieur Barcelo, madame Gautier et Philippe Nick. Archives nationales : 20120112/159.

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Lettre de Jean-Yves Barcelo, directeur du PACT Guadeloupe adressée au directeur de l'EA Paris-La Villette, le 5 novembre 1993 - Archives nationales : 20120112/159.

Si cette forme d'enseignement se développa fortement dans les années 1980 alors que l'inclination des architectes pour les luttes urbaines, « auparavant forte parmi les étudiants, [...] s'est beaucoup affaiblie »²⁷⁸ à partir du milieu des années 1970 comme le soulignait Gustave Massiah, cet exemple d'expérience de pratique opérationnelle révèle bien les difficultés à mener ce type de pédagogie aux ambiguïtés inerrantes fortes. A la question du statut d'expert étranger, s'ajoutait l'ambiguïté d'un type de formation pour de jeunes étudiants aux intentions souvent « bienfaitrices », imitant le système professionnel par le biais de commandes rétribuées (mais moins chères), pour lequel des résultats concrets et d'un niveau professionnel étaient néanmoins attendus.

La pression de la profession

Entre 1974 et 1976, des étudiants de l'UP de Nantes réalisèrent, eux aussi en Guadeloupe, trois stages d'été de pratique opérationnelle, qui dans sa comparaison avec l'expérience de l'école de Paris-La Villette montre l'évolution des préoccupations²⁷⁹. En 1974, durant la première édition de ce stage de pratique opérationnelle en Guadeloupe, l'objectif était de proposer des solutions pour la résorption du bidonville de la cité Delacroix dans la ville des Abymes. A partir de l'habitat de dix familles volontaires, les étudiants proposèrent quatre prototypes d'amélioration des habitations selon l'état de la case en bois préexistante (fig. 115 et 116)²⁸⁰. Les similarités sont grandes avec l'expérience des étudiants de l'École de Paris-La Villette près de vingt ans plus tard : les étudiants nantais travaillèrent à la demande de la municipalité, ils restèrent sur place pendant cinq mois, ils visitèrent des « structures d'accueil » exemplaires, firent des études typologiques de la case en bois, et réalisèrent une « concertation avec les dix familles ». Mais, tandis que, dans les années 1990, les étudiants parisiens effectuèrent le « diagnostic » d'un quartier, voire d'un bourg entier, en restant à l'échelle du plan masse pour déterminer ce qui devait être conservé ou détruit, les étudiants nantais, dans les années 1970, travaillèrent sur un bidonville et proposèrent des extensions en dur à construire autour de la case en bois préexistante afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de la cité Delacroix, allant jusqu'à dessiner les plans d'exécution des prototypes pour

²⁷⁸ Gustave Massiah, « Débats et pratiques d'enseignement à UPA 6 », dans « Architecture et sciences sociales, pratiques d'enseignement », *Cahier pédagogique n°9*, Institut de l'Environnement, 1976, p. 11.

²⁷⁹ Pour une étude comparée entre l'expérience en Guadeloupe de l'UPAN et de l'EA Paris-La Villette, voir l'article de l'auteur : Diane Aymard, « Apprendre à projeter sur un terrain étranger ? La pratique opérationnelle en Guadeloupe », dans Pierre Rosier et Michel Watin (dir.), *Architecture en milieu tropical [actes du colloque, 30 et 31 octobre 2019]*, Montpellier/Le Port, École d'architecture de La Réunion/Éditions de l'Espérou, 2020, p. 218-231.

²⁸⁰ A propos du premier stage durant l'été 1974, voir le livret de l'UPAN, « Habitat social expérimental », Nantes, UPA de Nantes, Commune des Abymes (Guadeloupe), mai/septembre 1974.

Cette année-là, l'étudiant de 6^{ème} année Jean-Felix Demba N'Telo, d'origine congolaise, participa à l'établissement de prototypes, et consacra son diplôme à la « Croissance urbaine spontanée en Guadeloupe : contribution à l'étude d'un lotissement social au bourg des Abymes », sous la direction de Jean-Pierre Péneau, qu'il soutint en 1975.

qu'ils soient construits (un seul prototype le fut en 1974). Bien qu'il s'agisse de deux écoles d'architecture françaises distinctes, ces différences révèlent aussi, qu'en vingt ans, l'idée de l'architecture « au service de » était passée des bidonvilles au plus proche des populations délaissées, aux quartiers à réhabiliter en réalisant une étude urbaine en lien avec la politique de gestion de la ville.

Mais, que ce soit au cours des luttes urbaines des années 1970, des études et des projets urbains opérationnels des années 1980 et 1990, la confrontation à la réalité du terrain - à commencer par les commanditaires et décideurs d'un côté, et les habitants de l'autre - révéla de grandes difficultés pour chacun, si ce n'est des désillusions pour certains. En effet, l'expérience nantaise ne fut pas non plus un franc succès. Dès la première année, un conflit – d'intérêts tacites – se forma entre l'équipe nantaise et la « SODEG [Société d'équipement de la Guadeloupe] qui visiblement aurait mieux voulu traiter avec un architecte [plutôt] qu'avec un groupe d'étudiants dans le cadre d'un stage »²⁸¹. Les personnes travaillant à la société d'équipement voyaient d'un mauvais œil qu'une municipalité fasse appel à des étudiants plutôt qu'à un professionnel aguerri, d'autant plus qu'ils étaient « surpris qu'une municipalité de Guadeloupe demande que les lotissements d'accueil soient personnalisés (construction à la carte) et chose importante va jusqu'à leur imposer un type de construction induit des besoins immédiats des usagers », car « les autres municipalités pourront faire autant et les honoraires risquent de disparaître »²⁸². La SODEG tenta alors de « faire traîner le financement des prototypes » afin de récupérer le projet à son compte, allant jusqu'à proposer à un étudiant du groupe d'en devenir l'architecte en chef – le même étudiant qui récemment, à l'occasion d'une table ronde consacrée à l'histoire de l'enseignement à l'UP de Nantes, se rappelait avoir dû quitter la Guadeloupe après s'être fait pourchasser par un Guadeloupéen armé d'une machette, appréciant peu la présence de métropolitains sur l'île²⁸³. Entre 1975 et 1976, la municipalité mais aussi les personnes chargées d'encadrer les étudiants sur place se désintéressèrent petit-à-petit du projet, et l'expérience ne fut pas reconduite en 1977.

Finalement, et corollairement, le destin de ces expériences pédagogiques de pratique opérationnelle fut peu ou prou le même que celui des tentatives dans le milieu professionnel de créer des Ateliers Publics d'Architecture et d'Urbanisme pour positionner les architectes dans les

²⁸¹ Rapport de stage de Mohamed Bennani, mai-août 1975, n.p. Archives Départementales de Loire-Atlantique, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes : 2357 W 250.

²⁸² Lettre d'André Gunot à Jean-Pierre Péneau, 30 août 1974. Archives Départementales de Loire-Atlantique, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes : 1880 W 159.

²⁸³ Table-ronde le 9 décembre 2021 à l'ENSA de Nantes à l'occasion de la présentation de l'exposition « Mai 68. L'architecture aussi ! ».

services publics afin de « contribuer à l'élaboration démocratique du projet urbain »²⁸⁴. A la volonté de mettre en place une architecture créative et participative s'opposa une vision libérale de l'architecture où le respect d'une mise en concurrence non-déloyale était fermement protégée par les professionnels face à ces contrats établis entre des institutions publiques et les écoles d'architecture, où étudiants et enseignants étaient rémunérés à faibles coûts.

La pratique opérationnelle, une voie vers la professionnalisation...dans les institutions publiques ?

Si les expériences de pratique opérationnelle furent, d'une part, l'occasion de prolonger l'expérimentation de l'introduction des habitants dans le processus de fabrication de la ville, et d'autre part, de permettre aux étudiants de comprendre les rouages de leur futur métier, elles étaient aussi souvent l'objet d'intérêts conflictuels. Jean-Paul Flamand se souvenait, par exemple, que « le montage de ce chantier à Aboisso auquel Gili [l]'avait associé [...] était un truc assez foireux » :

C'était au cœur de la saison des pluies. Et la saison des pluies en Côte d'Ivoire ce n'est pas un cadeau, à tel point que je suis rentré avec une valise dans laquelle tous mes vêtements étaient trempés. Je n'étais pas sec moi-même [rires]. Donc, un truc assez foireux avec un maire d'Aboisso qui cherchait à faire des trucs mais qui ne savait pas très bien quoi ni comment, mais il voulait faire quelque chose. [...] pour les commanditaires de ce genre de choses, c'était souvent le prétexte de quelque chose d'autre, une bonne raison pour dire « vous voyez on a fait quelque chose mais cela n'a pas marché » ou « cela a marché mais cela aurait pu marcher mieux, ce n'est pas ce qu'on attendait ».²⁸⁵

Antiimpérialiste convaincu, Flamand voyait principalement dans l'échec de ces expériences une sorte de détournement du travail des étudiants de la part des pouvoirs publics pour assurer à la population qu'ils n'étaient pas coupables d'inaction ou d'immobilisme, même si rien ne changeait. Les étudiants, issus d'une autre génération moins en prise avec le tiers-mondisme et peut-être plus objective, s'interrogeaient davantage – nous l'avons vu avec les onze projets proposés à Aboisso – sur la distance entre leurs propres objectifs et ceux, explicites comme tacites, des commanditaires : pétris de bonne intentions, jeunes architectes voulant être dans l'action, toujours un peu portés par l'idéologie du « sauveur de l'Afrique », ils n'hésitaient cependant pas à se demander s'ils n'avaient pas « un peu rapidement pris [leurs] propres désirs pour ceux des responsables municipaux »²⁸⁶, qui

²⁸⁴ Pétition le 2 novembre 1981 lancée par le Collectif Ateliers Publics, citée dans Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2010, p.150-151.

²⁸⁵ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁸⁶ Témoignage de l'étudiant François Simon dans « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984, p. 135. Archives nationales.

somme toute ne disposaient pas des moyens financiers pour assouvir les désirs constructifs effrénés de ces jeunes étudiants.

Néanmoins, au-delà de la question du travail faiblement rémunéré, ces stages de pratique opérationnelle étaient valorisés comme un moyen de participer à l'insertion professionnelle future des étudiants. Par exemple, l'étudiant d'origine ivoirienne, Mar Roger Edgard M'Bengue, participa à l'élaboration du Plan Directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso, à la suite de quoi il devint architecte-conseil de la municipalité et l'agent de liaison pour le stage des étudiants de l'UP n°6 l'année suivante. Mais c'est peut-être le CEAA « formation de professionnels en projets d'Habitat dans les Pays en Développement » mené par l'école de Marseille, en partenariat avec celle de Montpellier, qui mit le plus en avant la formation professionnelle au travers de la pratique de la réalité du terrain. En effet, le but énoncé de ce CEAA, dans lequel « la recherche de débouchés professionnels est l'objectif majeur »²⁸⁷, était « de former des techniciens hautement qualifiés aptes à s'intégrer dans des équipes de projets dans les pays en développement ou à les diriger »²⁸⁸ et de « donner à ces mêmes étudiants la capacité et la possibilité de mettre leur compétence et leur approche au service des politiques de développement »²⁸⁹. Pour ce faire, il y eut des projets de pratique opérationnelle organisés par l'association OPERA - qui firent l'objet de difficultés similaires²⁹⁰ à celles déjà évoquées pour l'UP n°6 -, mais surtout, une présence longue était obligatoire sur le terrain faisant l'objet du diplôme. Ainsi, sur les quatorze mois de formation, quatre mois (préférentiellement de juillet à octobre) étaient consacrés à un stage opérationnel, en plus du voyage d'étude de deux semaines réalisé pendant les huit premiers mois de tronc commun. Pendant

²⁸⁷ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 45. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

²⁸⁸ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 44. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

²⁸⁹ Ibid., p.35.

²⁹⁰ Au sujet d'une expérience de pratique opérationnelle à Dakar en 1990, le CHD écrivait : « L'affaire n'est pas simple : constituer par exemple, comme nous le fimes l'année dernière, une équipe opérationnelle avec un ingénieur coréen, un architecte algérien, un aménageur zairois et deux architectes français ... est une entreprise pleine de surprises tant les modes de pensée, les méthodes de travail et les cultures sont différentes. Surtout lorsque le maître de l'ouvrage est le gouvernement sénégalais et l'Union des Architectes d'Afrique, et les encadreurs un architecte sénégalais diplômé de l'École de Marseille, un enseignant de l'École de Marseille d'origine uruguayenne et deux enseignants français de l'École de Montpellier. Nous y sommes arrivés... ! Que de patience, mais surtout, que d'enrichissement et de satisfactions ! » Source : « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p.41. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

Mais ils y arrivèrent moins bien à Saint-Barthélemy la même année : « L'élaboration du POS de Saint Barth s'effectua contre l'hostilité d'une majorité de la population et celles des architectes locaux, dans une atmosphère de suspicion, de ragots et même de violences physiques, ce qui amena le maire à organiser un référendum local ; le principe même du POS fut repoussé à 80% du vote populaire et nous abandonnâmes la partie à contrecœur ! » Source : Jean-Baptiste Leccia, *A l'école d'architecture. Chroniques grinçantes, 1968-2011*, Paris, L'Harmattan, 201, p.242.

ces huit mois, les étudiants disposaient d'ailleurs de cours de communication et de management, dispensés par du personnel de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise. Le stage opérationnel devait, quant à lui, avoir une « finalité professionnelle mais il peut comporter une initiation à la recherche. Il se déroule soit par intégration à un organisme d'un pays en développement, soit au sein d'une étude opérationnelle »²⁹¹. Et le mémoire de diplôme était bien issu « d'une réflexion issue du stage à partir de l'observation et de la pratique de situations particulières »²⁹², et faisait l'objet d'une présentation aux étudiants du CEAA de la promotion suivante. Si le CEAA disposait d'un réseau de « correspondants » dans différents pays formé principalement d'anciens étudiants pour faciliter l'organisation de ces stages opérationnels, celle-ci n'était tout de même pas chose aisée. En effet, à partir de l'année 1986-87, la recherche du stage et de son financement était à la charge de l'étudiant :

Seules les deux premières promotions ont ainsi parfaitement fonctionné. Cela est dû à un problème de financements : grâce à « l'aide au démarrage » que nous avons reçu de la Région, nous avons pu financer tous les stages, ce qui a bien entendu facilité leur organisation, les 16 étudiants sont partis en même temps en stage en mai et en sont revenus en septembre, ils ont pu présenter en quatre séances leurs expériences devant la promotion suivante, rédiger leur mémoire et soutenir en une seule session avant décembre. Par la suite nous n'avons plus bénéficié d'aide et notre seul budget a été celui alloué par notre Direction de tutelle : l'organisation des stages et par là de l'ensemble de la formation après la partie théorique en a souffert, les départs s'échelonnent maintenant sur une longue période et les retours s'effectuent parfois après un ou même deux ans.²⁹³

Mais les enseignants soulignaient que « la recherche personnelle d'un stage et de son financement fait partie du savoir-faire d'un professionnel. Les étudiants ont ainsi l'occasion de faire eux-mêmes le parcours nécessaire au travers des organismes, des institutions, des circuits de financements. Ces difficultés – évidentes malgré l'aide que nous apportons – sont autant d'atouts lorsqu'on les surmonte »²⁹⁴. Et effectivement, quasiment tous les étudiants de ce CEAA effectuèrent un stage de deux à quatre mois minimum - mais d'une durée régulièrement plus longue - au sein d'un large panel de pays, et bien souvent dans un organisme public ou parapublic. Entre 1984 et 1993, parmi les 102 diplômés, 92 étudiants réalisèrent un stage d'une durée moyenne de plus de cinq mois, dans

²⁹¹ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 65. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

²⁹² « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 5. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

²⁹³ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 38-39.

²⁹⁴ Ibid., p. 39.

des organismes tels que, pour n'en citer que quelques-uns, l'atelier d'urbanisme du M'Zab monté par André Ravéreau, la Direction générale de l'habitat et de l'urbanisme du Burkina Faso, le Centre de recherche et d'études techniques de l'habitat de Brazzaville dirigé par un ancien étudiant de l'UPAN, le laboratoire de Quito de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), la municipalité de Port-au-Prince, un programme du PNUD à Bamako ou encore le ministère de l'Urbanisme marocain.

Au cours de son existence, de 1984 à 1995, ce CEAA dispensa 109 diplômés, et lorsque les enseignants en firent le bilan, ils indiquèrent que 32 des diplômés étaient devenus architectes libéraux, 25 travaillaient dans un organisme public ou parapublic, 13 avaient poursuivi leurs études (DEA ou doctorat), 5 enseignaient (et 22 dont l'activité n'était pas connue). Et parmi eux, 49 travaillaient en France et 45 dans un pays du Sud, alors qu'ils étaient 37 français et 65 originaires d'un pays non-occidental²⁹⁵. Si les enseignants du CEAA se sentaient « confortés dans leur stratégie » à visée professionnalisante dont « les stages s'affirment comme le point fort », au regard des « résultats obtenus en matière d'emploi, l'écho favorable des organismes des pays en développement concernés »²⁹⁶, il s'avère tout de même que la plupart des personnes ayant suivi cette formation exercèrent finalement dans le privé, en tant que libéral, et en France. Ainsi, expérience certainement marquante pour tous ceux qui la vécurent, la pratique opérationnelle fut sans doute le plus souvent un moyen de développer une posture – et elles furent variées - vis-à-vis du métier d'architecte, en relation avec la réalité du terrain, plutôt qu'envisagée comme un débouché professionnel.

²⁹⁵ Ibid.

²⁹⁶ Rapport d'activité du CEAA de 1988, cité dans « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p.34. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

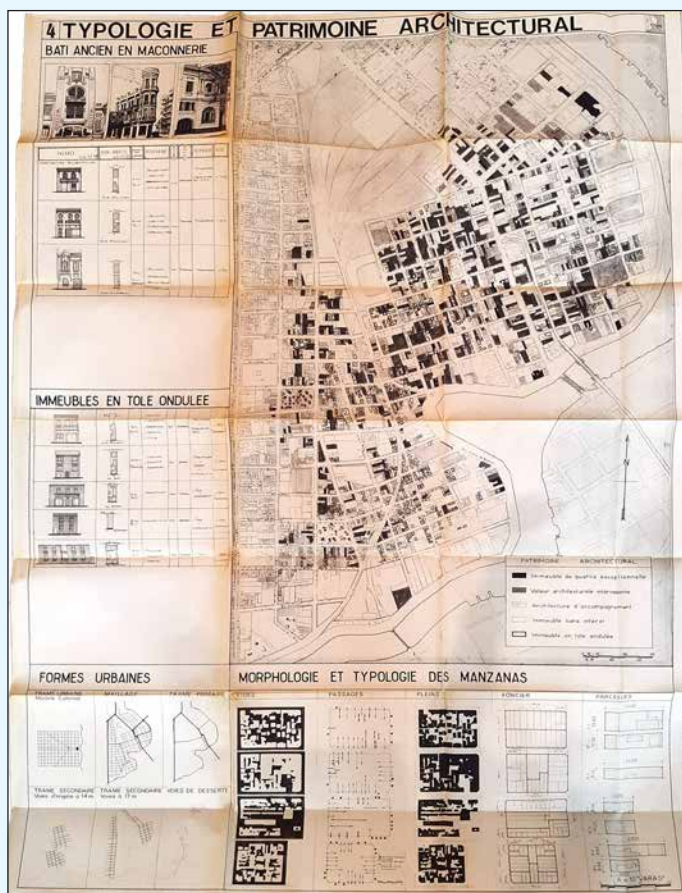
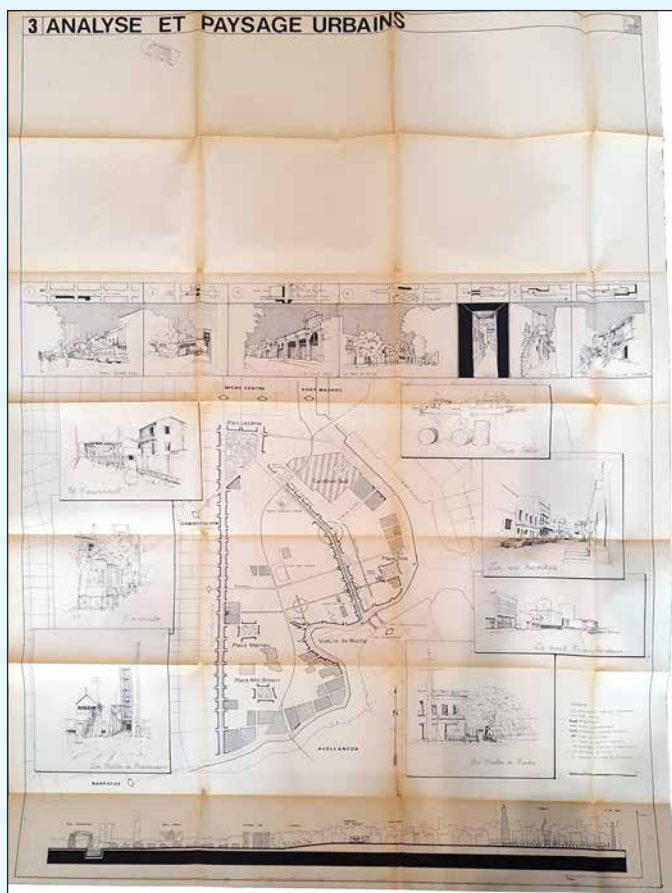
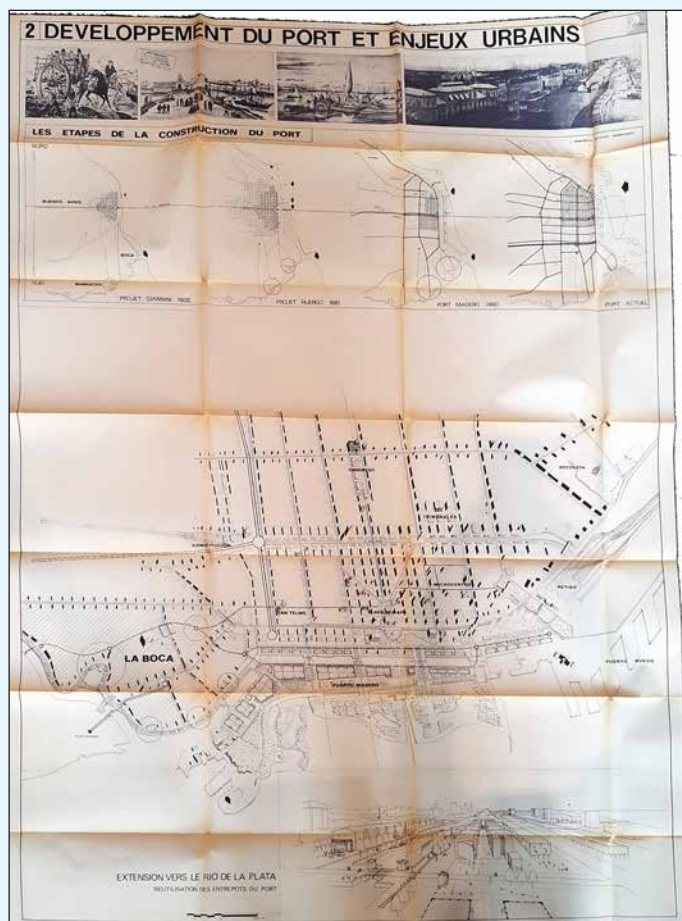
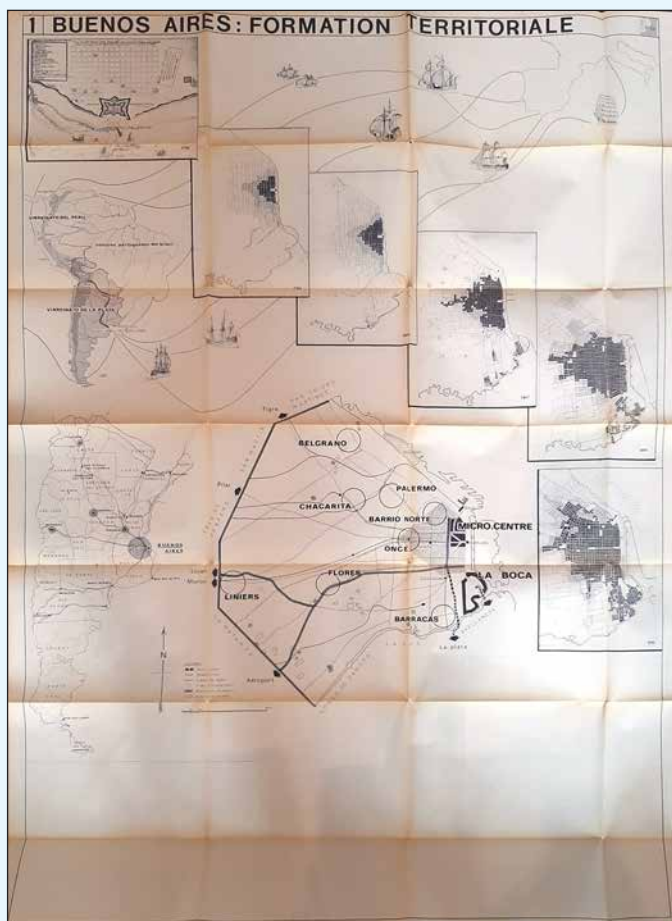


Fig. 84 à 87. Planches de présentation du diplôme de Susana Chiappe et Emmanuel Gutel, « La Réhabilitation du quartier de la Boca, Buenos-Aires », sous la direction de Raoul Pastrana, 1989. AN : 20090424/218.

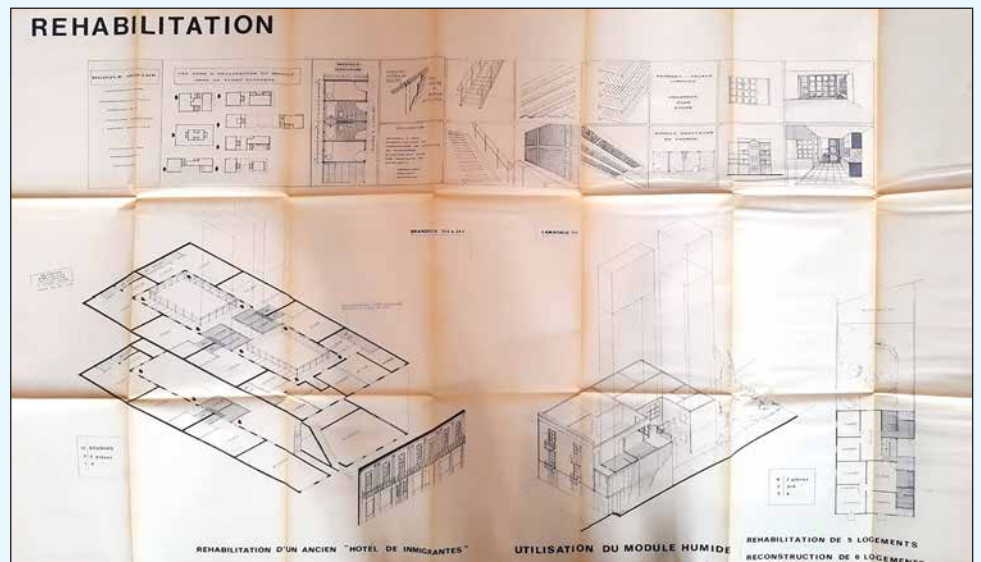
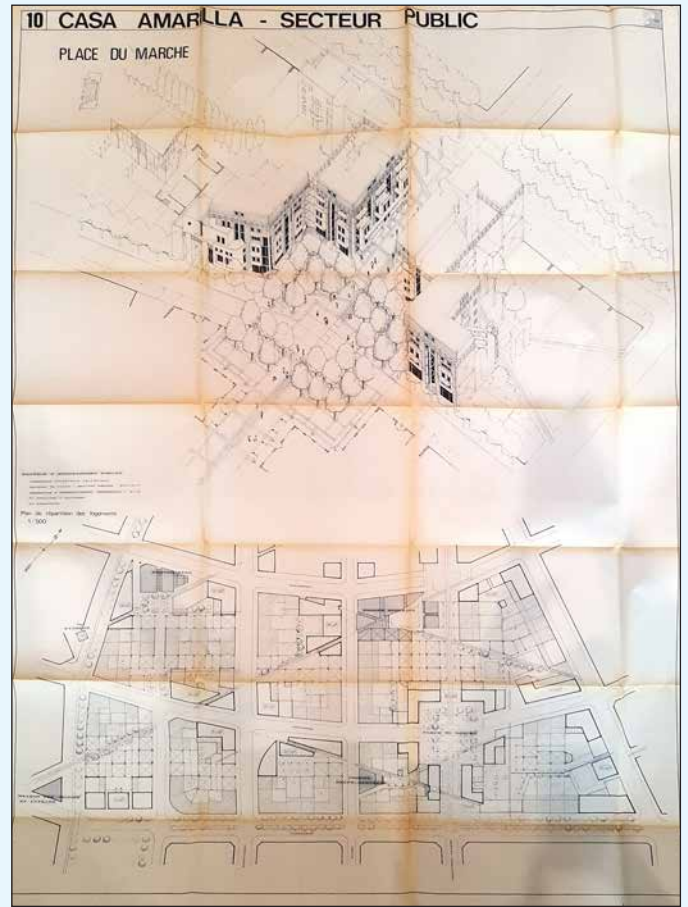


Fig. 88 à 91. Planches de présentation du diplôme de Susana Chiappe et Emmanuel Gutel, « La Réhabilitation du quartier de la Boca, Buenos-Aires », sous la direction de Raoul Pastrana, 1989. AN : 20090424/218.

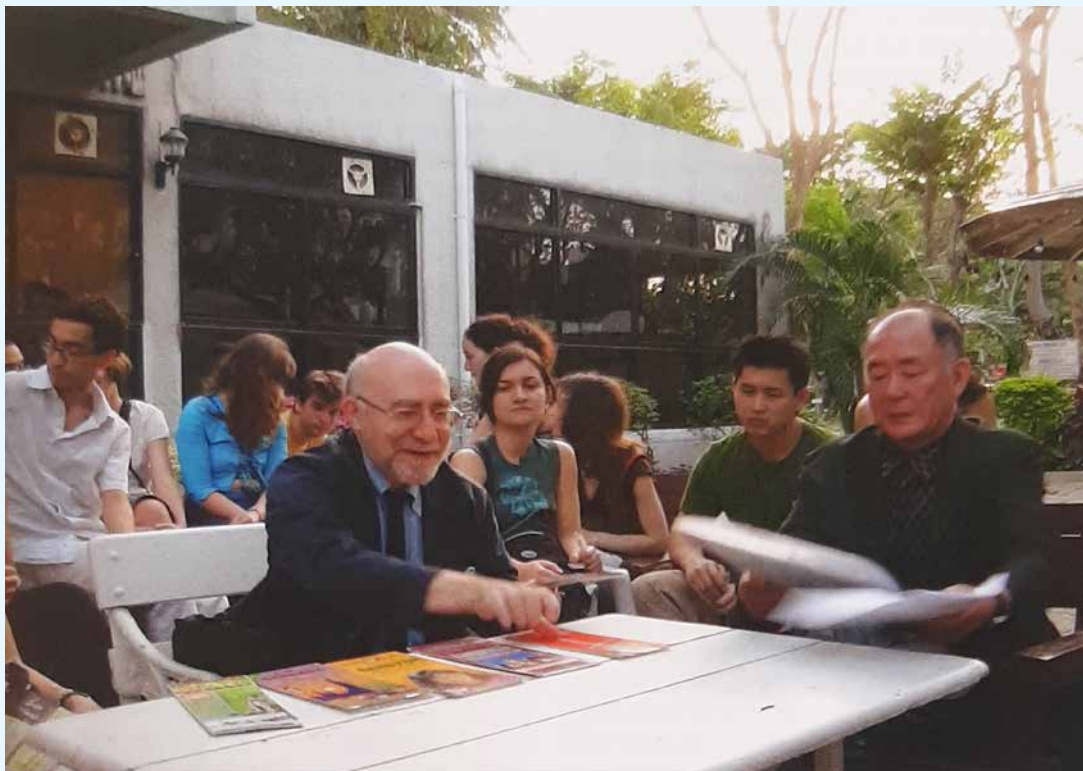
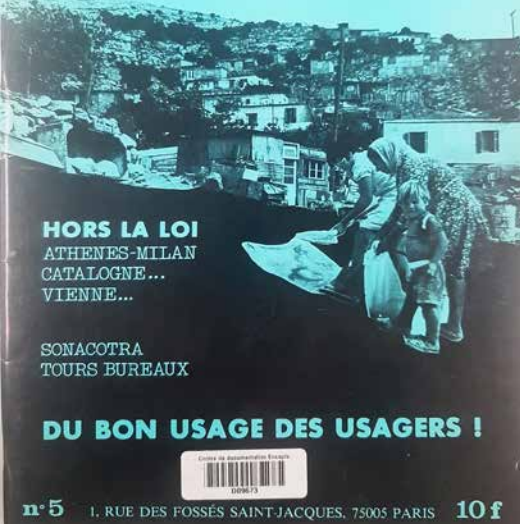


Fig. 92. Alain Borie avec ses étudiants pendant le voyage d'étude à Kula (Turquie), 2004. Archives personnelles d'Alain Borie.

Fig. 93. Charles Goldblum et Shin Yong-Hak avec leurs étudiants pendant le voyage d'étude à Bangkok, 2005. Photographie tirée de Nathalie Lancret, Juliette Pommier et Christian Pédelahore de Loddis (dir.), *Métropoles d'Asie-Pacifique. Formation, recherche et coopération en architecture et urbanisme, 1981-2011*, Gent, Snoeck Publishers, 2024.

PLACE

PEUPLE ESPACE POUVOIR



HORS LA LOI
ATHENES-MILAN
CATALOGNE...
VIENNE...

SOMACOTRA
TOURS BUREAUX

DU BON USAGE DES USAGERS !



n° 5 I, RUE DES FOSSES SAINT-JACQUES, 75005 PARIS 10f



qu'ils soient apparemment, restent cependant complémentaires. Pour le patronat local il s'agit dans un premier temps de restructurer la principale industrie roubaissienne - les activités textiles (1945-1960) - dans un deuxième temps de diversifier soit vers des activités complémentaires (vente par correspondance basée sur les produits textiles) soit vers des activités nouvelles. Ce remodelage économique implique un changement radical dans la politique de l'emploi : d'une part diminution et déqualification des emplois dans le textile, d'autre part appel à une main-d'œuvre plus qualifiée et diversifiée dans les nouveaux secteurs d'activités - tertiaires en particulier -.

Pour en savoir plus, parmi l'abondante littérature d'études existant sur la question, deux études sont particulièrement à retenir : "La Comité Interprofessionnel du Logement de Roubaix-Tourcoing" et "Transformations économiques, évolution des rapports politiques et urbanistiques urbains - Roubaix 1950-1975". Études conduites par M. DURIEZ et D. CORNUÉL, Centre d'Analyse du Développement, Cité Scientifique - 59650 - Villeneuve d'Ascq.

Pour ce faire la population traditionnelle des cours et coursées, base ouvrière du textile, apparaît inadaptée : ou trop qualifiée pour les formes nouvelles de travail dans le textile ou insuffisamment pour les nouveaux emplois créés. La politique du CIL va donc consister, pour l'essentiel, à produire des logements destinés à fixer sur place la fraction de main-d'œuvre qualifiée qui est nécessaire au patronat local tout en pesant sur les salaires par les avantages socio-salariaux attachés au logement. C'est ainsi que de 1947 à 1967, le CIL va construire 18.000 logements, dont 4,5 % seulement - au vu de leur coût - s'adressent aux ménages de revenus modestes. Dans un premier temps, cette offre de logement va faire partir des coursées les ménages ouvriers disposant d'un revenu suffisant pour pouvoir accéder aux logements construits par le CIL.

Parallèlement l'office municipal d'HLM, créé dans les années 1920, poursuit également une politique de logement sociale mais dans une optique un peu différente. Il s'agit de fixer sur place les fractions moins qualifiées des travailleurs qui, bien que ne disposant pas des ressources suffisantes pour accéder aux logements créés par le CIL, sont cependant nécessaires dans les nouvelles formes de la production, et surtout constituent une partie importante de la base électorale de la municipalité.

On peut dire en quelque sorte qu'il y a eu division du travail entre le CIL et l'OHLM de Roubaix : le premier visant une population aux ressources plus modestes, mais l'autre cherchant à stabiliser la petite-bourgeoisie ainsi que la fraction qualifiée de la classe ouvrière, nécessaires au développement économique de Roubaix, comme à la permanence du pouvoir socialiste local.

On vide donc les coursées de sa population utile économiquement et politiquement : n'y restent plus que des résidents,

des personnes âgées, des chômeurs, des familles ouvrières dont les ressources ne leur permettent pas de se reloger ailleurs. Mais en même temps elles se relogent ailleurs. Mais en même temps elles se relogent ailleurs. Mais en même temps elles se relogent ailleurs. Mais en même temps elles se relogent ailleurs.

Les coursées deviennent alors un problème : voici une population en bonne partie non productive, qui consomme bien peu, vu son niveau de vie, mais qui coûte cher au Bureau d'Aide Sociale de la municipalité, qui crée une gêne sociale par l'importance du nombre d'immigrés y résidant, par les difficultés que les enfants créent dans les écoles, etc. ; voici une population, également, qui occupe des logements qui ne rapportent plus rien, mais installés au cœur de la ville et riches de possibilités immobilières. Il s'agit donc de mettre bon ordre à tout cela : l'insalubrité des logements des coursées en sera le prétexte, la bonne conscience, l'ultime raison. Vont donc se faire des opérations dites de "résorption d'habitat insalubre", opérations sur lesquelles la municipalité agit progressivement son contrôle au profit d'une multitude d'organismes intervenant soit au titre de la résorption proprement dite, soit au titre de la rénovation.

La première grande opération - la résorption du quartier E. Anselme - est lancée en 1957 : c'était une annonce et forte



15

ROUBAIX : L'APU

NAISSANCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE DE RESISTANCE AUX EXPULSIONS

Quand on parle de logement populaire dans le Nord, on parle des coursées ; quand on parle des coursées, on en vient à l'habitat insalubre ; quand on parle d'habitat insalubre, on entend rénovation urbaine et, en écho à Roubaix, c'est l'Atelier Populaire d'Urbanisme qui répond. Par la suite.

Aussi bien, parlons-en, et essayons de voir ce qu'il y a derrière tout ça. De moins en moins rapidement les enjeux. Car il faudra y revenir, dans la mesure où on ne saurait espérer l'analyse de cette habitude sociale et urbaine en une seule fois, et, plus encore, dans la mesure où tant les formes que prend le développement de cette lutte que les problèmes qu'elle pose sont exemplaires à bien des titres.

Les coursées, qu'est-ce que c'est ? Au début du 19^e siècle, dérivés de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing un intense processus d'industrialisation centré sur le textile et les activités annexes, industrielles et commerciales. Roubaix se spécialise en particulier dans la production lainière. Cet essor industriel se traduit bien évidemment par un réel processus d'urbanisation : il s'agit de fixer, à proximité des manufactures, la main-d'œuvre (hommes, femmes, enfants) nécessaire à leur fonctionnement, et pour cela de construire les logements nécessaires (bien entendu) à la reproduction de la force de travail brute. Roubaix passera ainsi de 34.500 habitants en 1850 à 125.000 habitants à la fin du 19^e siècle, soit une population supérieure à celle d'aujourd'hui.

Il est intéressant de noter la division du travail qui s'est opérée au sein de la bourgeoisie et petite-bourgeoisie locale à l'occasion de ces opérations de construction de logements ouvriers. Pendant que la bourgeoisie à base manufacturière et marchande consacrait ses capitaux à investir dans les entreprises industrielles, c'est la moyenne et petite bourgeoisie locale, à base foncière et commerciale qui investira dans la construction des logements ouvriers développant une forme spécifique de capitalisme rentier. Ainsi naissent les coursées, coursées ou « courtes de Roubaix », ensembles de logements individuels en bande, de surface totale comprise entre 30 et 40 m² en moyenne, s'ajoutant à des densités très fortes de l'ordre de 350 à 500 logements par hectare. Le minimum vital bien entendu : du collectif au sol, avec un point d'eau et un W.C. par « cour » comportant un nombre variable de maisons individuelles, l'évacuation à ciel ouvert des eaux sales, de la brique et du pavé, des étroits passages de cours à cours. A côté, l'usine, et la maison de maître avec son parc.

Fin 1969, à Roubaix, on recensait 757 cours comptant 6948 maisons individuelles datant toutes du 19^e siècle. Des les années 1900, étant dénué le caractère insalubre de ces logements : non pas seulement que l'inconfort, la promiscuité, etc. de cet habitat choquant les notables locaux, mais surtout parce que de telles concentrations ouvrières créaient des conditions préjudiciables à l'industrie locale, en favorisant le développement d'un sentiment de classe et d'une entrave étroite entre tous les habitants des cours. A travers la destruction de cet habitat, c'est bien la population qui "habite" qui est visée. Cependant ce n'est pas l'essentiel qui compte : au contraire, il s'agit de profiter de l'opération pour améliorer les conditions de logement des couches laborieuses c'est-à-dire de remodeler la base de classe de la population ouvrière de Roubaix en transformant ses conditions de logement.

Deux acteurs principaux sont en présence. L'un est l'Atelier Populaire d'Urbanisme (APU), organisme municipal d'HLM, le premier et en fait les mains du grand patronat local, le second dépend de la municipalité, socialiste depuis des décennies. Les objectifs des uns et des autres, pour différents



ROUBAIX : L'APU

2 - stratégie du capital et stratégie populaire

Dans le précédent numéro, nous avons évoqué rapidement la situation créée par la résorption des coursées dites insalubres à Roubaix, ainsi que le contexte dans lequel se situe la lutte qui s'y déroule depuis plusieurs années. Ce premier article, nous nous sommes attachés à décrire le contexte. Par ce deuxième article nous allons essayer de montrer comment les différents acteurs du mouvement populaire ont tenté de définir leur stratégie de lutte.

A Alma-Gare, il y a à l'apparence, il y a à l'apparence. Certains pourraient trouver que l'analyse précédente n'est pas assez complète et qu'elle met trop l'accent sur les aspects, bien négatifs, du cadre de la lutte qui s'y mène depuis plusieurs années. Tel n'est pas notre avis. Nous pensons au contraire qu'il ne sert à rien de se focaliser sur le fait que le cadre des conditions matérielles de la lutte est si défavorable. Ce qui compte, c'est que les habitants, en cherchant à les comprendre, qu'un jour ils puissent se saisir d'une ligne plus claire et efficace de lutte.

Pour ce, également, ce qui se passe à Roubaix est exemplaire à plusieurs titres. Par la mise en évidence de ce que la résorption de l'habitat insalubre n'est qu'un moyen parti d'un processus de restructuration de l'habitat local, et par la même devient un enjeu important dans la stratégie du capital pour limiter sa déqualification. Par le développement d'une politique municipale prônant la résorption d'habitat insalubre pour donner à tous un logement décent, mais qui, en fait, constitue également une stratégie poursuivie par la bourgeoisie. Par les contradictions, enfin, qui se résument à cette occasion entre lutttes ouvrières et lutttes populaires, qui expliquent - à nos yeux - les limites des actions menées par l'APU, mais aussi qui posent problème en elles-mêmes.

C'est tout cela de plus, c'est cela qui compte. Sur quelle base, avec quel objectif peut aujourd'hui se développer cette lutte, en présence du maximum de chances de succès ? Comment, et sur quelle base, peut être envisagé, pour le moment, le rapport des forces en présence ? A cela nous espérons apporter des éléments de réflexion. Ce n'est pas un exercice de style, mais un exercice de conscience. Ce n'est pas un exercice de conscience, mais un exercice de conscience. Ce n'est pas un exercice de conscience, mais un exercice de conscience.



1. QUI VIT DANS LES COURÉES ?

Dans le précédent article, on a été rapidement caractérisé la nature matérielle des coursées ainsi que la population qui y habite. Il faut à présent dire quelque peu plus sur la situation que vit cette partie de la base de classe qui constitue le cadre de la lutte.

Les courées ont toujours été caractérisées par leur étroitesse. Les courées de Roubaix-Tourcoing (département du Nord) ont été caractérisées par leur étroitesse. Les courées de Roubaix-Tourcoing (département du Nord) ont été caractérisées par leur étroitesse. Les courées de Roubaix-Tourcoing (département du Nord) ont été caractérisées par leur étroitesse.

Fig. 94 à 96. Couverture du numéro 5 de la revue *Place (Peuple. Espace. Pouvoir)* et planches tirées de l'article « Roubaix : l'APU. Naissance d'un mouvement populaire de résistance aux expulsions », automne 1976.
Fig. 97. Planche extraite de « Roubaix : l'APU. Stratégie du capital et stratégie populaire », *Place (Peuple. Espace. Pouvoir)*, n°6, hiver 1977.

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DES T.P.E.M.
ENQUÊTE SOCIO ÉCONOMIQUE

A.C.A.
MAITRISE D'OUVRAGE
COMMUNE DE RUMONGE
Février 1982

① COLLINE Rumonge

② ZONE 1

③ Lot 47

④ Carrez 4

⑤ NOMBRE DE MENAGE 2

⑥ N° du MENAGE 1

⑦ NOMBRE de RESIDENTS 7

⑧ ENQUÊTEUR P. ...

⑨ CONTRÔLEUR

CHEF de MENAGE

10 Lieu de naissance Rumonge

11 Residence Rumonge

12 Date d'arrivée

13 motif de déplacement

14 nombre de mois planés dans la parcelle 12

15 autre residence

16 Revenu mensuel rd 6600

17 consommation courante 100

18 Loyer

19 aide fam. L010

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

⑩ Origine Chef Meppa

⑪ Resid. actuel

⑫ Arrivée

⑬

⑭

⑮

⑯

⑰

⑱

⑲

⑳

㉑

㉒

㉓

㉔

㉕

㉖

㉗

㉘

㉙

㉚

㉛

㉜

㉝

㉞

㉟

㊱

㊲

㊳

㊴

㊵

㊶

㊷

㊸

㊹

㊺

㊻

㊼

㊽

㊾

㊿

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

Fig. 98 et 99. Enquête socio-économique menée avec l'ACA, documents établis lors du stage de pratique opérationnelle pour le Schéma directeur de Rumonge, planches tirées de Pascal Le Gouet, « Expérience sur l'aménagement d'une ville au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, janvier 1983. AN : 20090424/83.

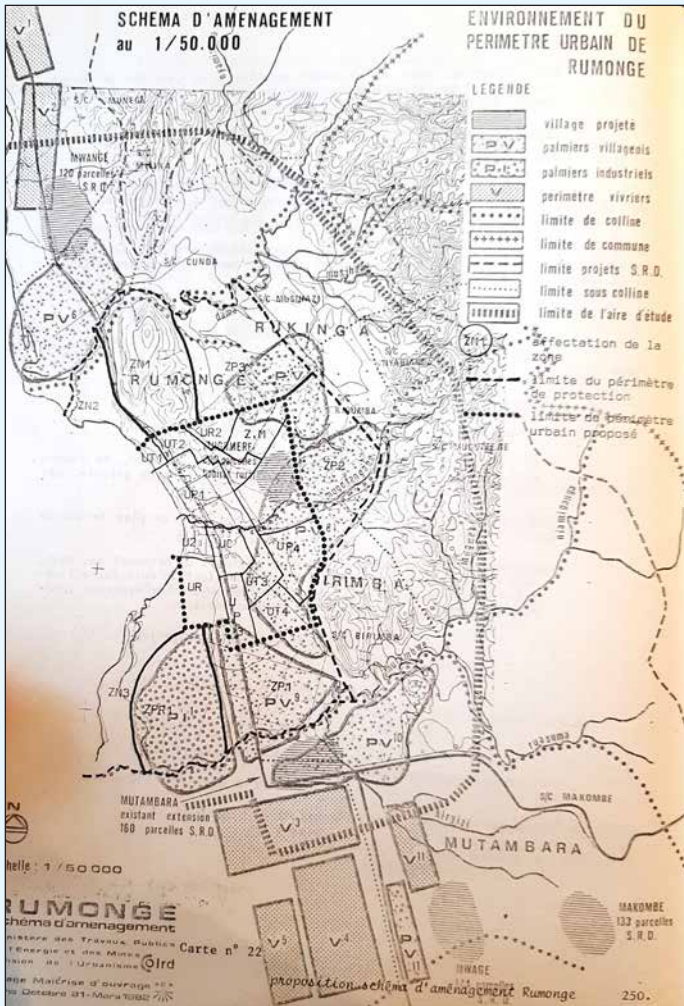
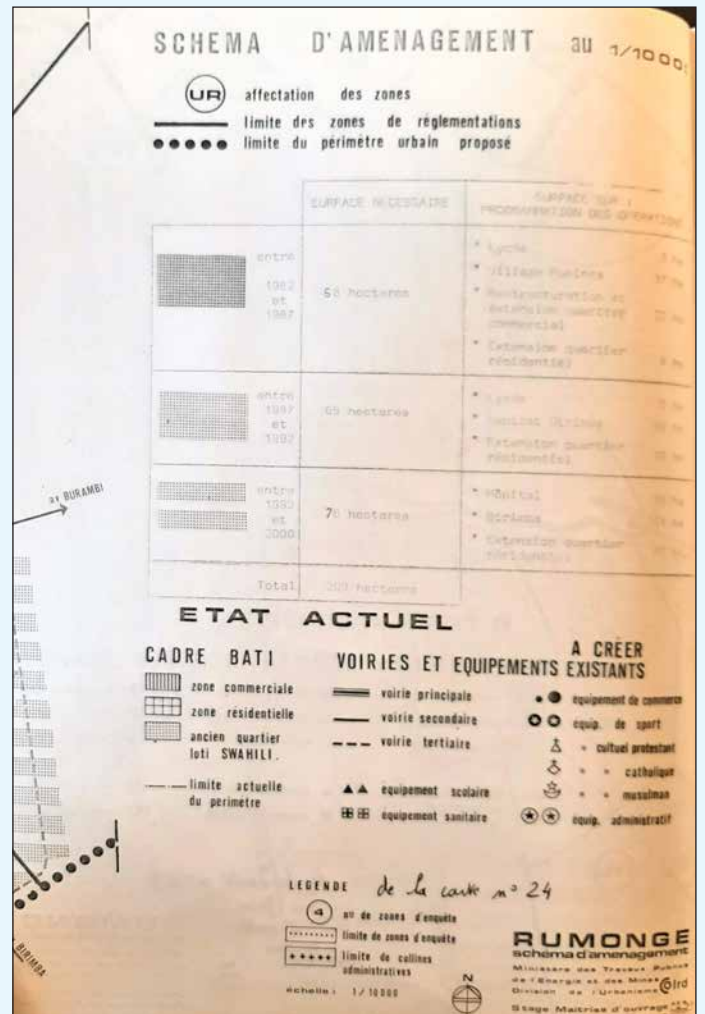
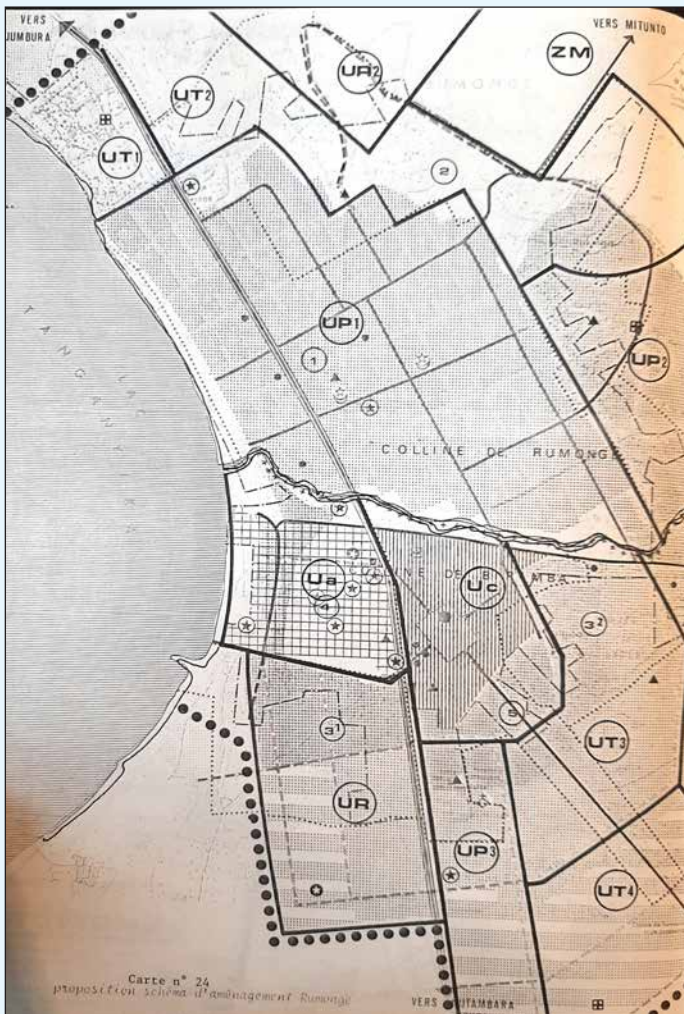
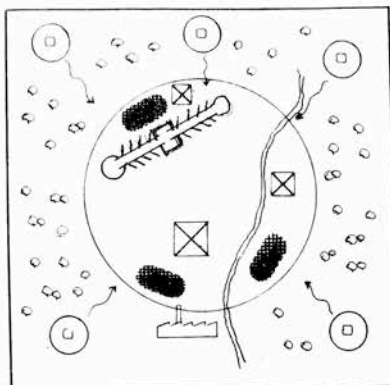


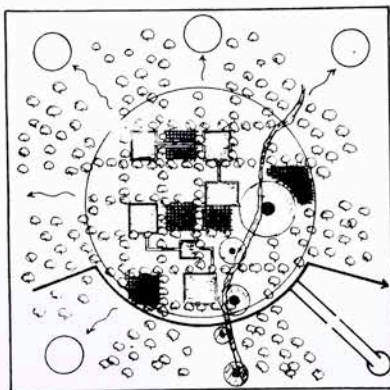
Fig. 100 à 102. Documents établis lors du stage de pratique opérationnelle pour le Schéma directeur de Rumonge, planches tirées de Pascal Le Gouet, « Expérience sur l'aménagement d'une ville au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, janvier 1983. AN : 20090424/83.



1



2



3

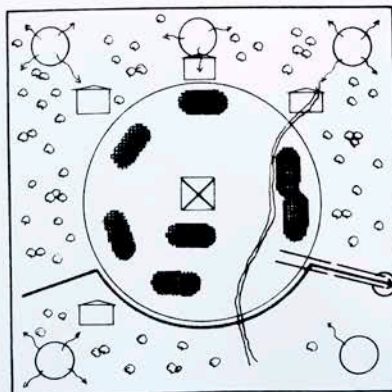


Fig. 103. Schémas des trois scénarios pour Aboisso 1992, planche tirée de « Ville d'Aboisso. Plan directeur d'urbanisme », UP n°6 (Laboratoire pratique opérationnelle), ACA-formation, vers 1982. AN : 20120112/161.

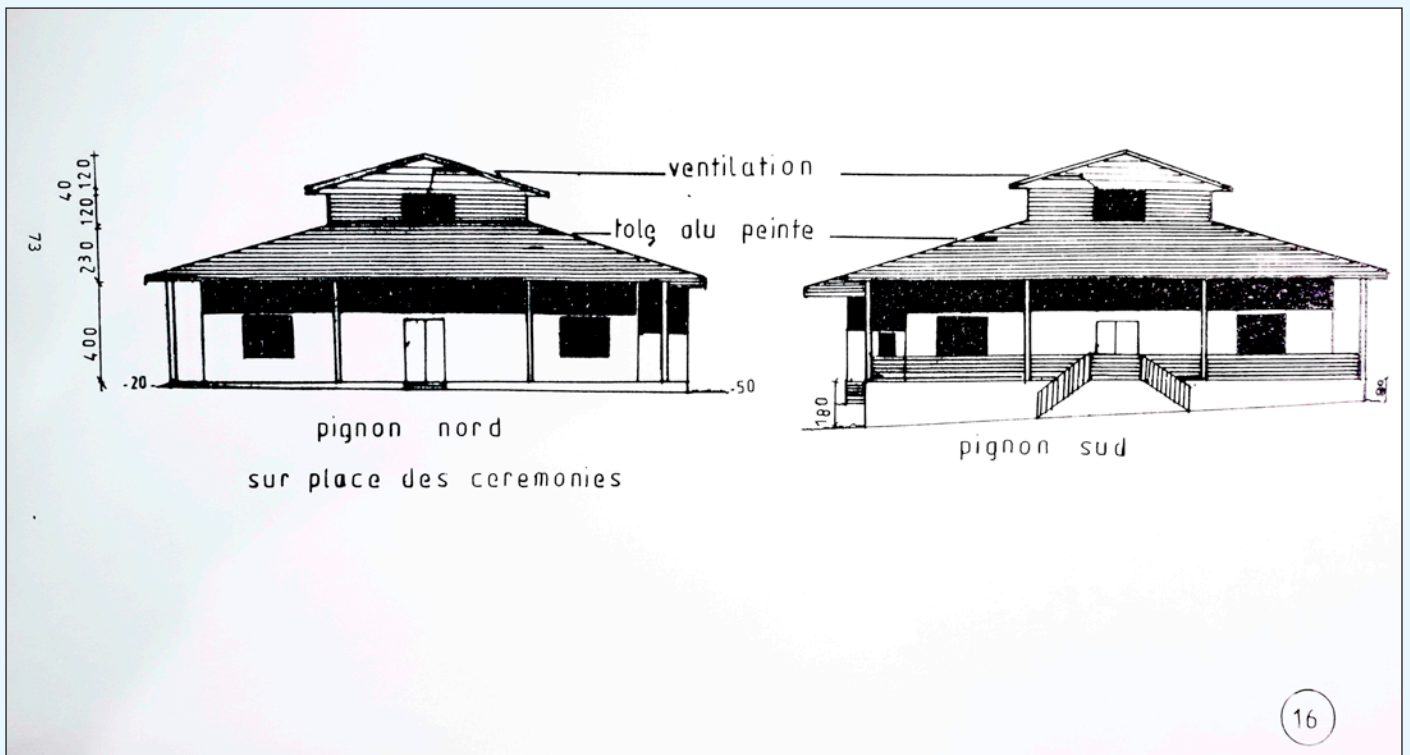
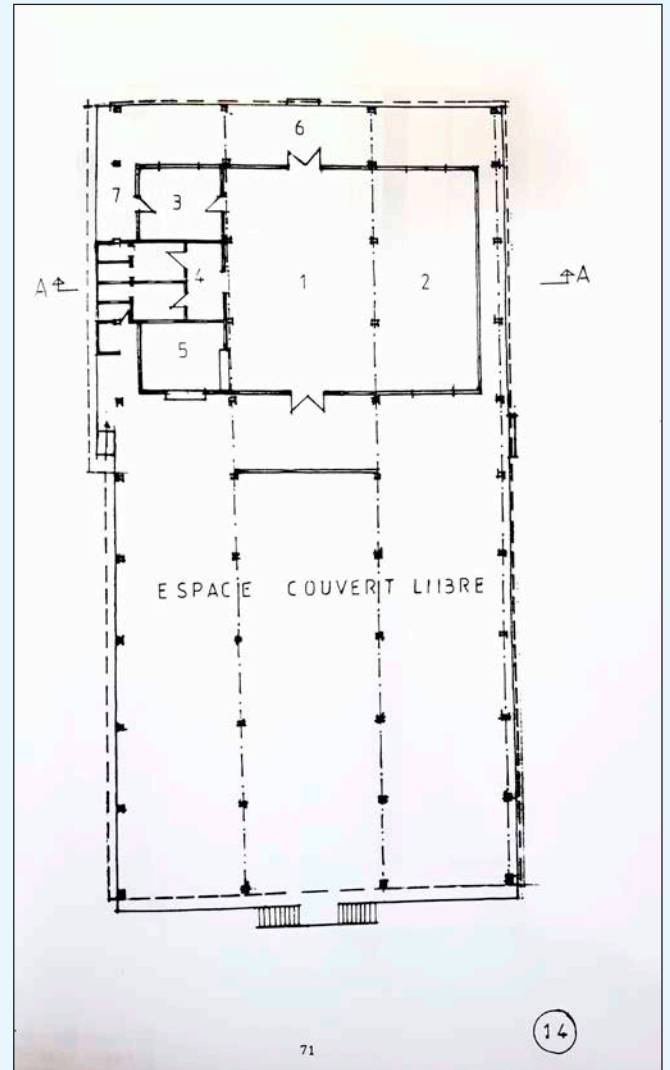
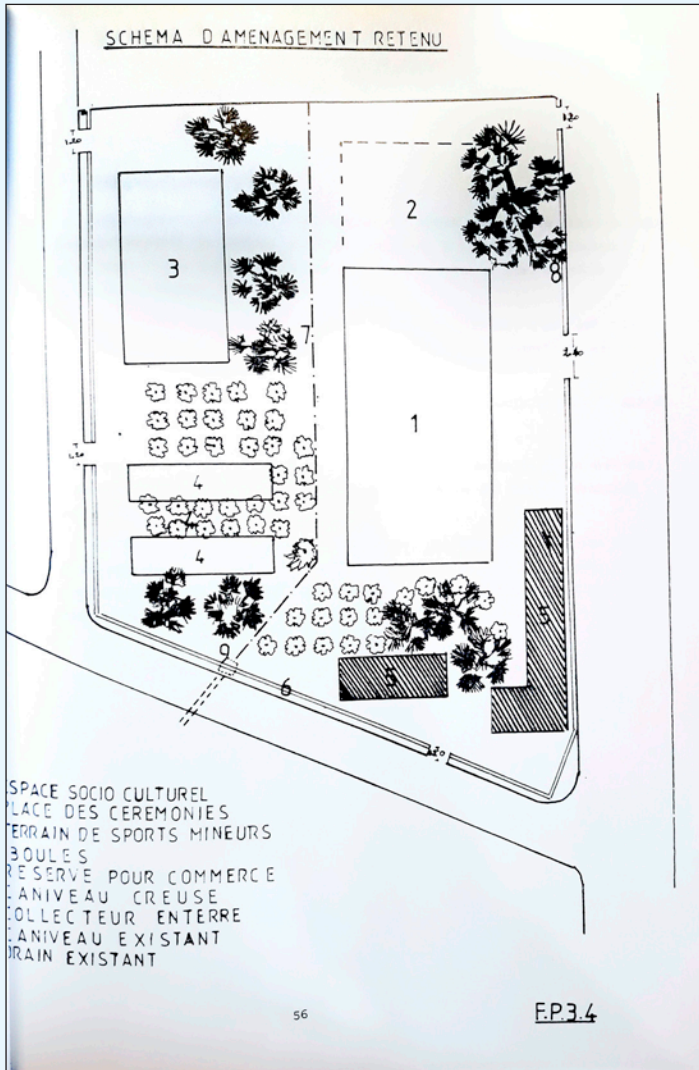
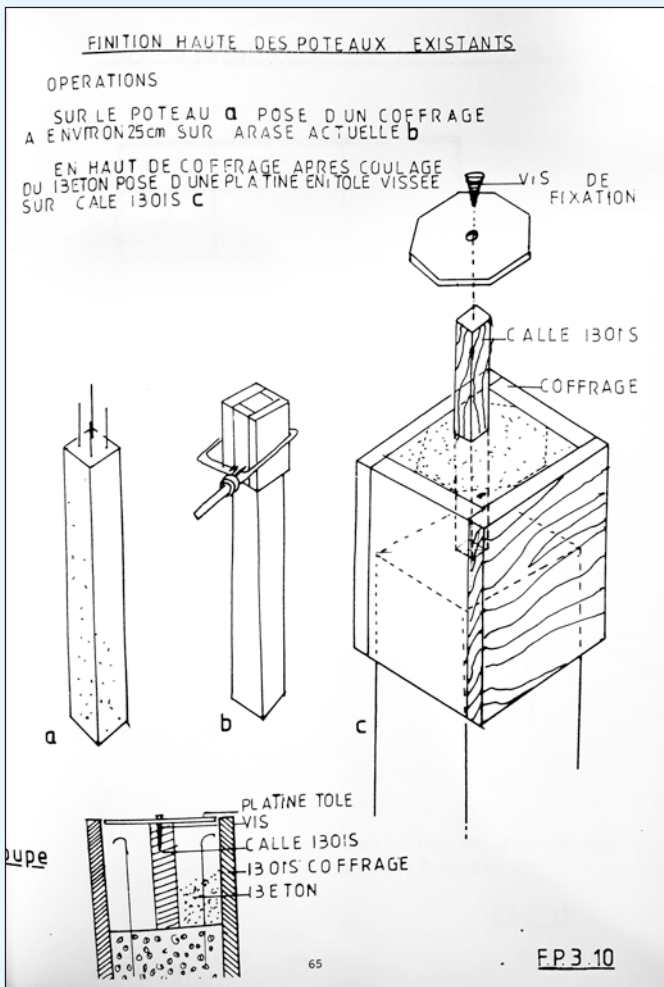
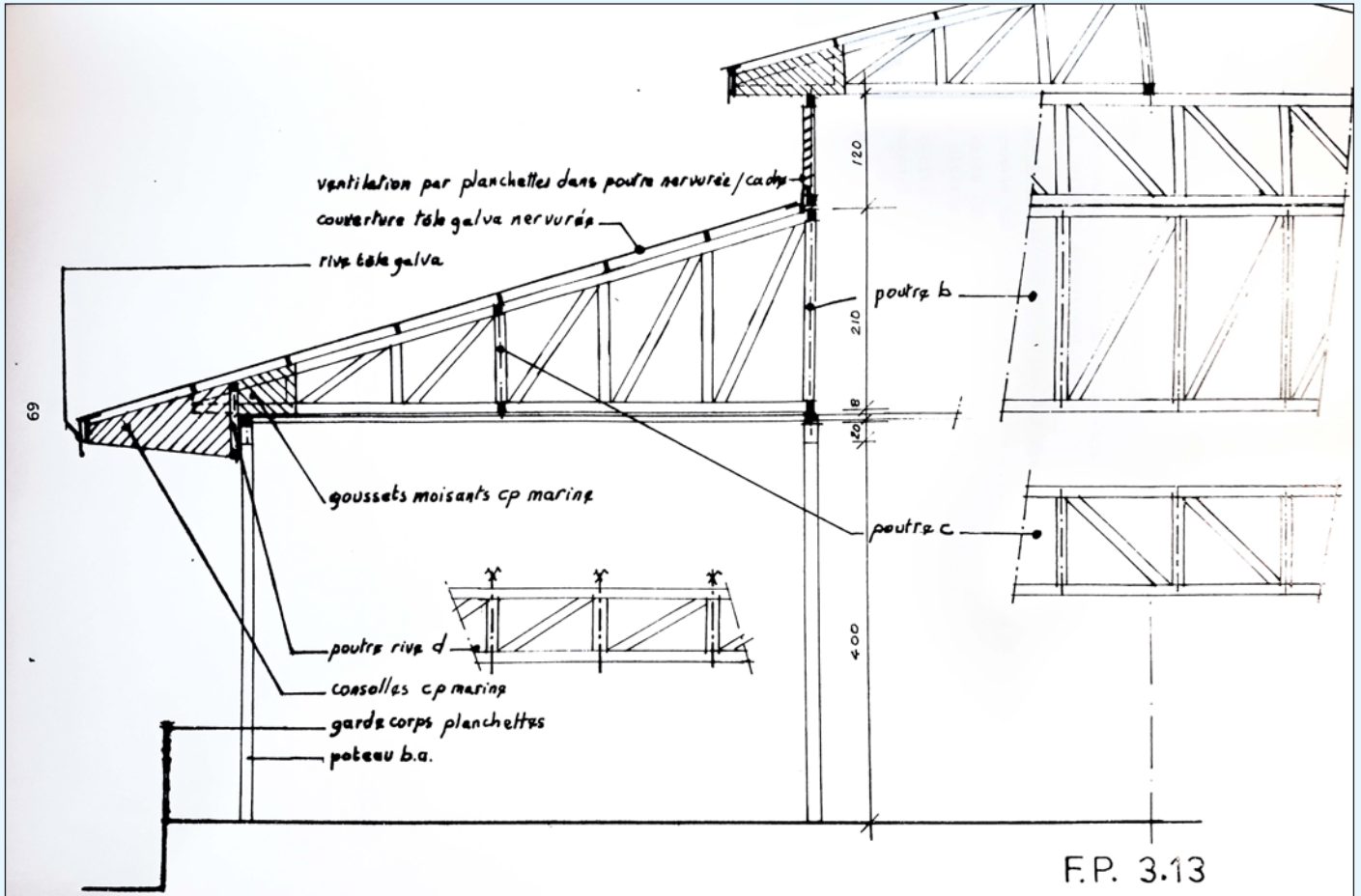


Fig 104 à 109. Proposition pour le marché d'Assouessi, planches tirées de « 11 projets d'architecture urbaine. Développement du plan directeur d'urbanisme de la ville d'Aboisso », UP n°6 (Pratique opérationnelle), février 1984. AN : 20120112/161.



AMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX ET CULTURELS

PROGRAMME (voir Fiche projet n° XI)

Aménagement sous la couverture d'un espace collectif fermé à usage social et culturel comprenant :

- 3 salles polyvalentes de volume différent		
. une grande salle centrale - surface.....	84 m ²	
. une salle contigue commandée pouvant être ultérieurement séparée	60 m ²	
. une petite salle pour petits groupes ou à usage de bureaux avec entrée indépendante.....	16 m ²	
	Surface totale des salles.....	160 m²
- Des sanitaires (particulièrement ventilés vers l'extérieur comprenant 4 WC, 3 urinoirs, 4 lavabos avec blocs hommes, blocs femmes et un WC avec accès direct sur l'espace couvert libre	25 m ²	
- Bac - comptoir extérieur, comptoir intérieur et possibilité de billetterie - surface de service.....	15 m ²	
		40 m²
	SURFACE DE LOCAL FERME.....	200 m²
- Auvent sur place cérémonies.....	60 m ²	
- Galeries latérales et espaces de distribution couverts, ouverts.....	100 m ²	
		160 m²
	SURFACE TOTALE.....	360 m²

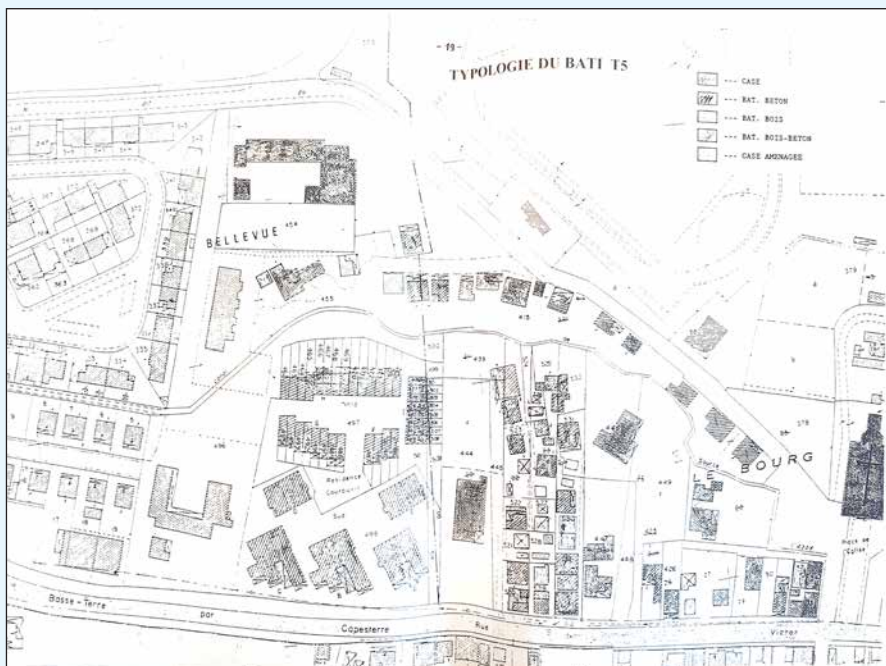
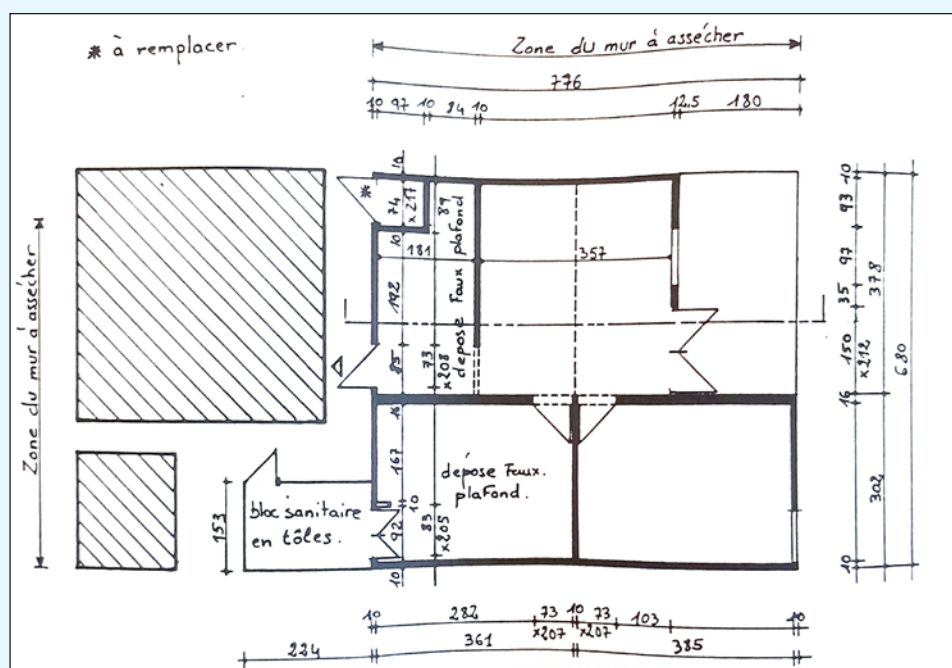


Fig. 110 à 112. Planches tirées de « Département de la Guadeloupe. Commune de Petit-Bourg. Opération programmée d'amélioration de l'habitat en centre-ville. Diagnostic de l'habitat existant », PACT de la Guadeloupe, UP n°6, avril 1993. AN : 20120112/159.

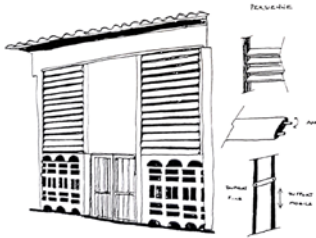


LES ELEMENTS DE DECOR



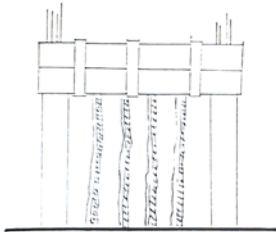
Outre leurs qualités de confort thermique, notamment au niveau de la ventilation, les éléments décoratifs présentent également une esthétique propre au bois, et apparaissent même comme le support d'un patrimoine culturel.

La relative simplicité de mise en œuvre de ces éléments devrait donc être le facteur déterminant d'une utilisation plus répandue.



Mise en œuvre de la poutre

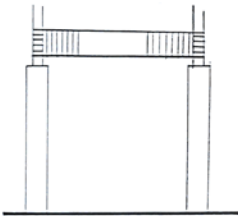
On viendra disposer le ferrailage à l'intérieur du coffrage, qui devra être parfaitement réalisé car il aura à résister à la poussée du béton. Il faudra également placer, en partie basse, des étais qui supporteront l'ensemble, en attendant le décoffrage. Ceux-ci ne devront pas être trop espacés, tous les 50 cm par exemple.



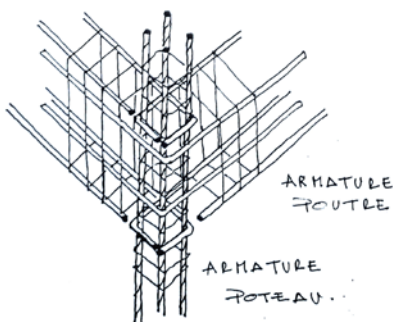
MISE EN ŒUVRE
POUTRE.

Exemple de ferrailage d'une poutre.

Les aciers sont placés en partie basse (traction). Il y aura aussi des barres en partie haute, destinées à recevoir des épingles (armatures transversales) qui seront disposées sur une longueur égale à deux fois la hauteur.



Les armatures de la poutre doivent être parfaitement liées, car en cas de séisme ou de cyclone c'est la partie de la structure qui travaille le plus. Il y aura également des armatures de recouvrement aux endroits de la structure appelés noeuds (croisement de plusieurs éléments).



ARMATURE
POUTRE

ARMATURE
POTEAU.

Fig. 113 et 114. Planches tirées du *Manuel de construction en milieu tropical*, juin 1993 [jamais édité].

AN : 20120112/159.

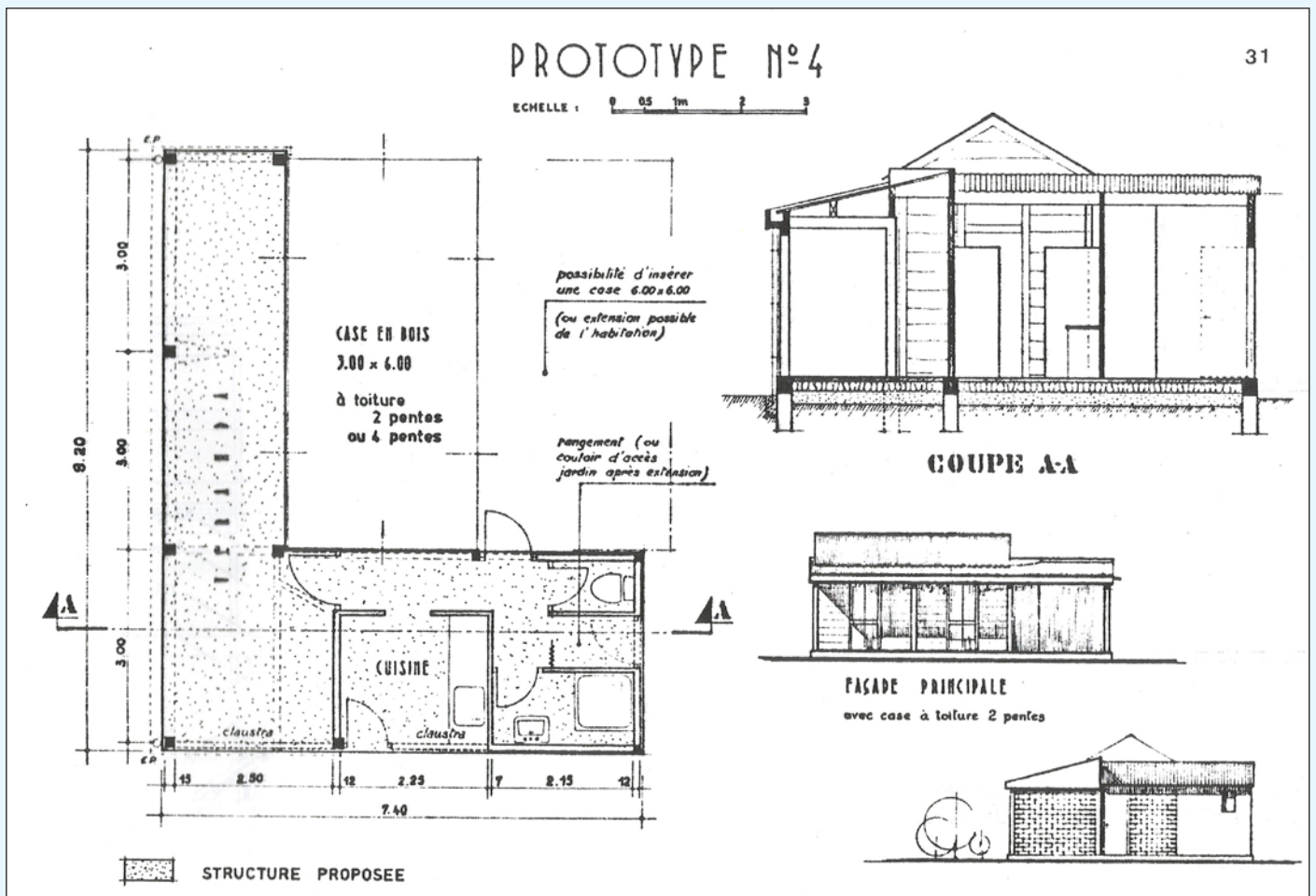
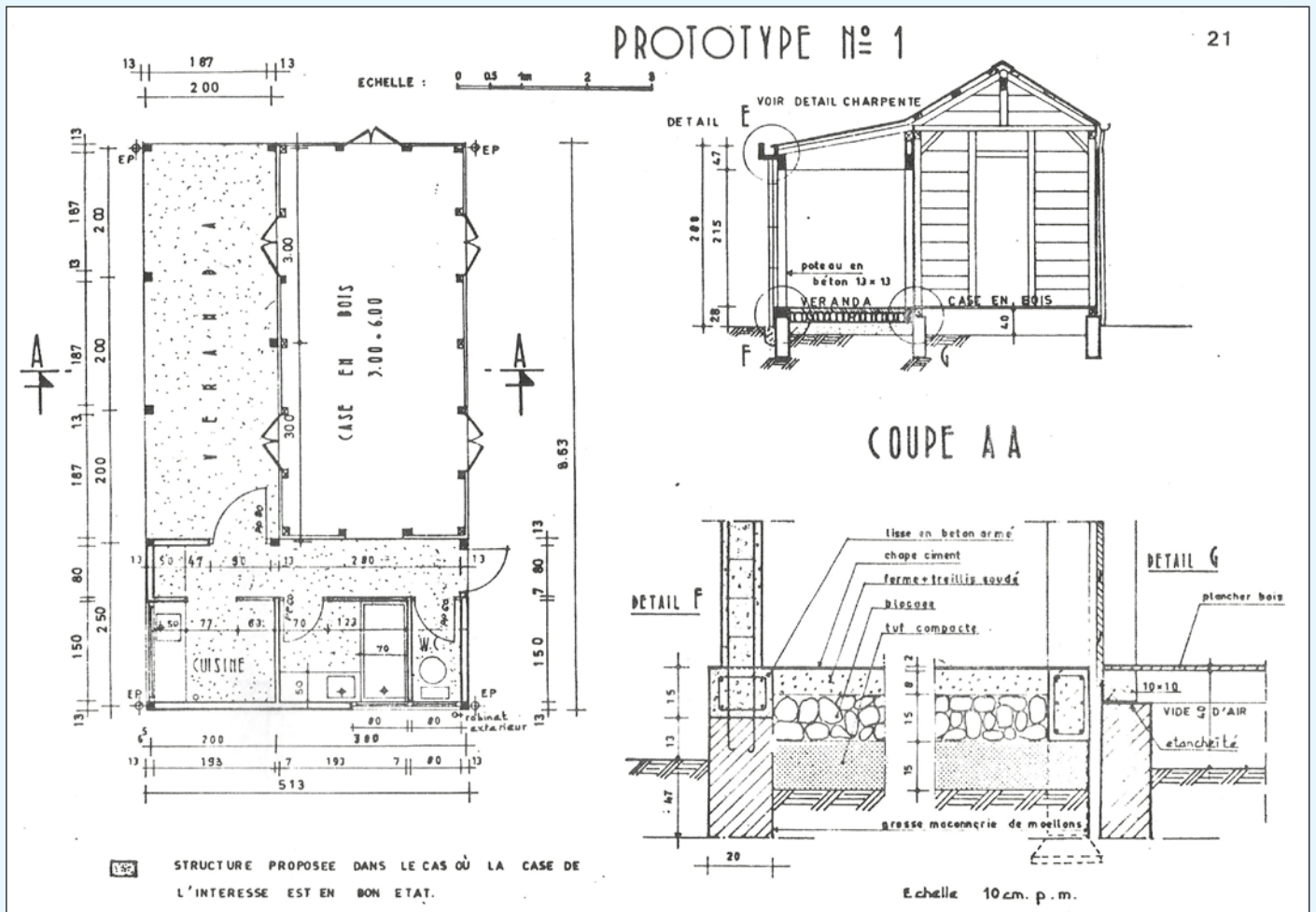


Fig. 115 et 116. Prototypes n°1 et n°4, planches tirées de UPAN, « Habitat social expérimental », Nantes, UPA de Nantes, Commune des Abymes (Guadeloupe), mai-septembre 1974, p.21 et 31.

Chapitre 6

Construire pour le « plus grand nombre » après la fin du Mouvement Moderne : différentes approches du développement et des technologies

Si l'injonction au « réalisme », à partir d'un site existant et de la prise en compte des phénomènes concrets sociaux, économiques et historiques, se retrouvait dans l'ensemble des enseignements dispensés dans les UP, elle semble apparaître dans le discours des enseignants ayant travaillé sur les pays non-occidentaux comme un devoir éthique d'autant plus primordial lorsqu'il s'agissait de pays considérés comme « sous-développés », ayant pour beaucoup acquis depuis peu leur indépendance politique, et en pleine construction de leur indépendance économique, mais aussi identitaire. A l'UP n°6, par exemple, la présence des étudiants sur le terrain était plus particulièrement considérée comme un acte militant à la faveur du « peuple », pour participer aux

luttons urbaines en France ou pour aider au développement des pays du « Tiers-Monde ». Demandant à Jean-Paul Flamand quelles étaient les préoccupations principales à l'UP n°6, celui-ci s'exclamait : « Aaah le terrain, le terrain, la réalité sociale, le peuple ! »²⁹⁷ En effet, en 1971-1972 (et seulement pour cette année scolaire), Jean-Paul Flamand, Nina Heissler, Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon, formèrent un groupe de projet sur la « Production du cadre bâti dans les pays dominés » (GP7) dans lequel « l'activité principale du groupe est l'activité de projet, à savoir l'analyse et la recherche de solution à un problème de production construite, et ceci en situation », avec des séminaires apportant les éléments de base « rendant possible l'analyse des différentes situations particulières concrètes », afin de proposer une « multiplicité des réponses possibles », « à partir d'un problème défini et localisé »²⁹⁸. Et rejoignant la difficile question de la spécificité ou de la spécialisation, il semble bien que, pour ce groupe d'enseignants, les situations de « domination » engendreraient une connaissance « plus nécessaire encore » des réalités locales :

Quant à la méthode à suivre, aussi bien pour l'étude du contexte socioéconomique et politique de production du cadre bâti, que pour la recherche de solutions construites aux problèmes concrets posés, il n'apparaît pas qu'il y ait spécificité du champ d'étude par rapport aux autres champs abordés à UP 6. Tout au plus, peut-on dire, que la situation politiquement dominée et économiquement exploitée dans lesquels se trouvent les pays qui nous intéressent, rendent plus nécessaire encore l'analyse de situations particulières, ainsi qu'une grande vigilance quant aux implications et aux conséquences des propositions théoriques et techniques qu'enseignants et étudiants pourront être amenés à faire.²⁹⁹

S'affranchir de la domination passerait alors par le développement. Et, si nous avons vu dans le chapitre précédent les critiques faites dès le milieu des années 1980 au « paradigme du développement » en tant que prolongement de la pensée coloniale occidentale instaurant « l'illusion que le développement est une catégorie naturelle »³⁰⁰, c'était néanmoins bien autour de certaines formes de ce paradigme que s'articulèrent certains enseignements consacrés aux pays dit « en voie de développement » dans les écoles d'architecture françaises. Ce fut particulièrement le cas au sein des enseignements que nous avons qualifiés de « développementistes », et dans lesquels les enseignants introduisirent les réflexions qu'ils avaient commencées à mener dès leurs premières expériences de Coopération à visées opérationnelles, mais suivant des objectifs somme toute assez différents les uns par rapport aux autres.

²⁹⁷ Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019.

²⁹⁸ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1971-1972, conservé à l'ENSA Paris-La Villette.

²⁹⁹ Ibid.

³⁰⁰ Hassan Zaoual, « La crise du paradigme du développement. Critique des discours critiques par un économiste du Tiers Monde », *Tiers Monde*, n°100, oct.-déc. 1984, p. 830.

Chapitre 6.1.

Enseigner le « développement » : la gestion des techniciens, la planification des managers

A l'UP n°6, du « plus grand nombre » au « développement »

Nous avons dit le rôle important que joua Michel Ecochard dans la cooptation d'un certain nombre d'enseignants ayant travaillé sur les pays non-occidentaux, et part de là, la fracture que pouvait révéler chez ceux-ci l'adhésion ou non aux idées qu'Ecochard et la « dernière » génération de Modernes - celle du Team Ten - incarnaient. S'il y avait consensus parmi les enseignants formant le corpus de cette étude quant aux effets délétères des modes de production de la ville « moderne » dans les années 1950 et 1960 (zoning, préfabrication lourde, répétition de cellules, etc.), les alternatives proposaient ne furent pas les mêmes. Certains prônèrent une « architecture urbaine », d'autres prolongèrent de manière critique l'idée de construire pour le « plus grand nombre » et l'industrialisation de l'architecture. Ainsi, la jeune UP n°6, où enseignait Georges Candilis - l'ancien patron d'atelier des Beaux-arts qui avait été « en quelque sorte obligé de suivre ceux qui le suivent »³⁰¹ -, construisit sa pédagogie autour notamment de la question de « l'habitat pour le plus grand nombre », thème que ce même Candilis avait participé à développer lors du CIAM 9 à Aix-en-Provence en 1953³⁰². Jusqu'en 1974, Georges Candilis et Masudi Fassassi dirigèrent donc le module « L'habitat du plus grand nombre. Bassin méditerranéen – Moyen-Orient » (AM5) qui était lié au séminaire « Du plus grand nombre » et au groupe de projet « Tiers Monde » (GP6) dans lequel enseignaient Masudi Fassassi, Jeanne-Marie et Georges Alexandroff et Bruno de Saint-Blanquat. Dans le module AM5 dirigé par Fassassi³⁰³ et Candilis et le GP6, fidèles aux idées de la modernité critique, les étudiants devaient s'inscrire dans la « Raison d'Époque », établir des projets de développement mêlant l'histoire et la vitesse, avec par exemple pour l'année 1972, un projet d'équipement, un Collège d'enseignement moyen, devant comporter un système de ventilation naturelle, avec une structure en béton armé et les éléments de remplissage en parpaings et en fibrociment³⁰⁴.

³⁰¹ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 127

³⁰² Voir Jean-Lucien Bonillo, Clause Massu et Daniel Pinson (dir.), *La modernité critique. Autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille, Imbernon, 2006.

³⁰³ Signalons tout de même que Masudi Fassassi prônait pour une « cosmoarchitecture » en osmose avec les cosmogonies africaines. Mais son analyse tenait surtout de l'ethnologie analysant les formes vernaculaires de l'architecture en Afrique Noire. Masudi Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire : cosmoarchitecture*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³⁰⁴ G. Candilis et M. Fassassi, « Séminaire de l'habitat pour le plus grand nombre, Architecture en Afrique noire », module AM5 (2e et 3e cycle), 20 novembre 1972. Support de cours. Archives nationales : 20110268/3.

Simultanément, durant l'année 1971-72 précisément, le groupe de projet « Production du cadre bâti dans les pays dominés » (GP7), conduit par Jean-Paul Flamand, Nina Heissler, Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon, s'intéressa également à « l'urbanisation rapide et, pour reprendre une formule usuelle, l'habitat pour le plus grand nombre », car « c'est le problème n°1, économiquement gigantesque à l'échelle des pays concernés, et auquel seront confrontés tous ceux qui travailleront dans ces pays »³⁰⁵. Pour ce faire, ils proposaient de travailler sur les équipements collectifs en milieu urbain ou rural, en s'intéressant particulièrement aux techniques de production, entre matériaux « traditionnels » et matériaux « modernes », construction artisanale et construction industrialisée. Et en 1974-75, Raoul Pastrana et Carlos Martinez créèrent le module « Industrialisation de l'architecture » (AM21), complété par un groupe de projet, qui prêchait pour une pratique raisonnée de la production industrialisée de l'architecture « pour le plus grand nombre »³⁰⁶.

Mais à partir du milieu des années 1970, avec notamment la création du séminaire « Impérialisme et urbanisation » (HE4) que professèrent Tribillon et Massiah pendant plus de dix ans, le discours de ces enseignants se modifia quelque peu en s'affranchissant de celui du célèbre architecte grec, Georges Candilis. De la question de l'architecture pour le « plus grand nombre », ils passèrent à celle du « développement » - que ce soient le « développement urbain », ou plus généralement « les politiques de développement » ou « l'aide au développement » suivant la formule consacrée de la Coopération. Et dans les années 1980, au moment où l'expression « pays en (voie de) développement » devenait plus usitée que celle de « Tiers-Monde », le développement devint le maître-mot de ces enseignants³⁰⁷. En 1983-84, Bruno de Saint-Blanquat créa le module « Tiers-monde : domination – développement – urbanisation » (AM43). L'année suivante, le certificat n°51 « Architecture et développement » fut créé avec, entre autres, un atelier de projet dirigé par Gili, Saint-Blanquat, Nick et Hoa ; un séminaire « Théorie du développement dans le Tiers-Monde » mené par Flamand, Massiah et Tribillon ou encore un séminaire sur les « Problématiques et expériences de production de l'habitat » conduit par Saint-Blanquat, Nick et Dollé. Et en 1985-86, alors que les nouveaux certificats créés par la réforme de 1984 se stabilisaient, l'option « développement » fut créée dans le certificat « Architecture et société » (AS 002), par Raymond Gili, François Lautier, Philippe Nick, Bruno de Saint-Blanquat, Jean-François Tribillon, et avec l'intervention plus ponctuelle de Jean-Paul Flamand et Gustave Massiah. La même année, Raoul Pastrana, Adriana Araneda et Carlos Martinez, fondèrent le certificat optionnel « ADELANTE »

³⁰⁵ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1971-1972, conservé à l'ENSA Paris-La Villette.

³⁰⁶ Ibid.

³⁰⁷ Programmes pédagogiques de l'École de Paris-La Villette. Archives nationales.

(OPA 13), qui signifiait « Aménagement de l'espace latino-américain – nouvelles technologies – écodéveloppement ».

Cette évolution ne fut, bien entendu, pas seulement sémantique, mais aussi conceptuelle. D'abord, si l'habitat et les équipements publics restèrent les programmes majeurs dans l'exercice pédagogique du projet, il y eut une inversion de la primauté anciennement donnée aux équipements à la faveur de l'habitat, considérant que les services urbains devaient faire partie intégrante de la politique de l'habitat. Dès l'année 1974-75, le GP 7 délaissait donc les équipements pour s'intéresser à l'habitat et aux relations « entre espaces privatifs et espaces socialisés »³⁰⁸ (plus tard, ce groupe de projet travaillera sur la réhabilitation des îlots parisiens en logements sociaux). Cette idée, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, l'expliquèrent dans l'ouvrage *Villes en développement*, publié en 1988, dans lequel figure « l'essentiel »³⁰⁹ de leur enseignement :

L'autre thèse qui fonde le principe de la priorité et de la primauté de l'équipement relève d'une doctrine évolutionniste qui trouve son origine dans le mouvement des CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne), et un de ses plus ardents défenseurs (celui qui, jusqu'à ces dernières années, a pensé et pratiqué avec le plus de rigueur l'urbanisme des villes du tiers monde) dans la personne de Michel Ecochard. Pour les partisans de cette doctrine, l'urbanisme doit promouvoir une trame d'équipements, infrastructuraux en particulier. C'est sa tâche principale. Cette trame doit être conçue pour une ville « moderne », pour la ville « telle qu'elle sera » au stade le plus avancé de son développement, même si, à ce jour, la « ville telle qu'elle est » ne « mérite » pas ou ne peut se « payer » un équipement normal, selon les normes techniques des pays développés. [...] Le logement quant à lui est l'accessoire de l'équipement. A un double point de vue. Premièrement, le logement, en soi, n'a ni utilité ni valeur s'il n'est pas desservi par un équipement correct. C'est par l'équipement que le logement devient habitat. Deuxièmement, les gens se débrouilleront bien pour faire évoluer de façon satisfaisante leur logement en fonction de leurs besoins et de leurs ressources à la condition que la trame urbaine, dont au premier chef la trame d'équipement, permette et favorise cette évolution qui dès lors s'opère continûment et sans heurts.

Cet urbanisme a le très grand mérite de jeter des fondations suffisamment dimensionnées pour supporter son essor et le développement consécutif de l'habitat. Or, les faits semblent, eux, ne pas suivre. La logique de la démarche est ambitieuse. Pour s'y conformer il faudrait que l'urbaniste soit le prince de la cité et dispose de tous les pouvoirs fonciers, techniques et politiques. Cette

³⁰⁸ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1974-1975, conservé à l'ENSA de Paris-La Villette.

³⁰⁹ Jean-François Tribillon nous offrit généreusement un exemplaire de l'ouvrage lors de notre rencontre, en précisant que : « Mais finalement, ça, c'est l'essentiel – il n'y en a pas beaucoup – de notre enseignement à Massiah et moi. Et Flamand aussi, largement. » Source : entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

urbanodictature ressemble trop à une utopie. [...] Cet urbanisme évolutionniste anticipe et canalise le développement. Sans développement, il ne reste plus qu'un urbanisme autoritaire et inégalitaire.³¹⁰ A partir de leurs connaissances des villes africaines, les deux enseignants proposaient dans cet ouvrage « d'engager le débat sur les politiques urbaines du tiers monde, en dépassant les particularités régionales, en mettant en commun les interrogations communes »³¹¹. Car selon eux, l'urbanisme à l'œuvre dans les pays du « Tiers-Monde » reprenait à son compte certaines idées de l'urbanisme colonial, notamment celle « plus ou moins transposée et modernisée du lotisseur [...] qui pense que sa vocation historique est de tout préparer pour accueillir les masses urbaines, et pour prévenir tout désordre »³¹². Une vision selon laquelle « l'urbanisme doit précéder l'urbanisation » et qui serait « la clé et l'origine » des opérations modernistes prônant les idéaux du « plus grand nombre », pour lesquels les deux enseignants de l'UP n°6 firent le constat autant d'un « demi-succès » en tant qu'expériences urbaines qu'un « total échec » du point de vue de la politique de la ville ³¹³. Outre le fait que ces opérations étaient de l'ordre de l'expérience ponctuelle qu'il était impossible d'ériger en politique systématique, elles favoriseraient la prééminence de la « ville moderne » (anciens quartiers européens des villes coloniales), c'est-à-dire « la ville par excellence, l'idéal vers lequel doit tendre toute formation urbaine », tandis que « la ville indigène est considérée tantôt comme le purgatoire de la modernité urbaine, tantôt comme le lieu de cantonnement des pauvres », auxquelles s'ajoutait la « ville illégale » considérée comme « non seulement hors-la-loi mais aussi indigne »³¹⁴, justifiant les expulsions dont étaient victimes les « déguerpis ». Il y aurait donc une double division, à la fois spatiale et sociale, faisant de « l'urbanisme un grand ordonnateur social » :

Celui-ci consiste à partir d'une décomposition de la société urbaine en cinq ou six classes de revenus monétaires pour faire correspondre à chaque classe de revenus une sorte de classe d'habitat, comme les paquebots de papa et les trains indiens. Cette division en classes d'habitat prend toutes les formes de différenciation que l'on peut imaginer : différence d'emplacement, d'équipement, de densité... Un imbroglio dans lequel le technicien se transforme en promoteur foncier, immobilier et social. L'expérience semble le montrer : cet économisme sommaire n'est en fait qu'une caricature de marketing dont l'application aboutit presque toujours à exagérer les différences sociales en proposant des habitats séparés à des gens qui jusque-là vivaient ensemble (ouvriers qualifiés, employés et petit

³¹⁰ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 105-106.

³¹¹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 6-7.

³¹² Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 113-114.

³¹³ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 113-114.

³¹⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 39.

commerçants) sans savoir que leurs différences de revenus leur permettaient de vivre dans des quartiers séparés. Quel progrès !³¹⁵

Or, cette division sociale retranscrite dans l'espace ne serait pas seulement à l'échelle urbaine, mais aussi à l'échelle architecturale, puisque « le standing moyen supérieur » servirait de référence dans la conception de l'habitat, et plus particulièrement de l'habitat des classes inférieures qui deviendrait « des formes dégradées et simplifiées de cet habitat », comme si « les “besoins” des autres groupes de revenus étaient inférieurs au point d'autoriser l'urbaniste à leur allouer les espaces (m² par habitant) les plus réduits et les emplacements délaissés par les autres »³¹⁶. Massiah et Tribillon enjoignaient alors à passer d'une politique urbaine - dont le « véritable objet » serait « le maintien de l'ordre » - à une politique de développement « sans toutefois renoncer à toute spécificité urbaine »³¹⁷. Le « droit au logement pour tous » s'ajoutait au *Droit à la ville*, et les deux seraient alors les droits fondamentaux de cette politique de développement : « La réaffirmation, en tout lieu, d'un droit à la ville prend l'allure d'un manifeste ! S'il en est ainsi nous y souscrivons avec enthousiasme »³¹⁸. Dans la lignée de la dénonciation par Henri Lefebvre de la marchandisation de la ville suivant une stratégie de classe et au détriment de la valeur d'usage, Massiah et Tribillon enjoignaient à inverser la tendance par une référentialisation « par le bas », c'est-à-dire partir des types d'habitats, des modes d'habiter et des modes d'accès à l'habitat des couches populaires en tant que référence, pour l'adapter ensuite aux plus « nantis ».

Gustave Massiah et Jean-François Tribillon : pour un développement autocentré par confrontation aux habitants

Jeunes enseignants, ayant acquis quelques années d'expériences au cours de la décennie 1970, ils ne firent finalement qu'affirmer fermement dans les années 1980 le discours qu'ils élaborèrent dès 1970 dans le séminaire « Idéologie, cadre bâti et phénomène de domination » (HA2, Jean-Paul Flamand et Jean-François Tribillon) : interrelation entre domination économique, domination politique et domination culturelle des pays colonisés ; le néocolonialisme et l'impérialisme comme formes nouvelles du phénomène colonial, soit le passage à l'indépendance formelle avec de nouvelles formes de domination ; les effets de l'indépendance nationale et de l'industrialisation sur le phénomène urbain en pays dominés ; la stratification de la ville « vécue », entre ville du

³¹⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 111-112.

³¹⁶ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 112.

³¹⁷ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 99-100.

³¹⁸ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 9.

colonisateur et ville du colonisé ; etc.³¹⁹ En 1983-84, Flamand, Martinez, Massiah, Pastrana, Saint-Blanquat et Tribillon organisèrent un « Séminaire formation et production de l'espace dans les pays en voie de développement », dont l'objectif était de « développer les connaissances et de nouvelles directions de recherche en vue de l'intervention opérationnelle dans le cadre du développement autocentré et de la coopération d'intérêt mutuel »³²⁰. Et la même année, le Laboratoire d'Architecture Pratique identifiait cinq axes de recherche : l'analyse spatiale comme résultat d'un processus de production sociale, la production de l'espace comme matériel support de l'organisation sociale et système de signification, l'usage et la participation face aux attitudes productivistes et consuméristes, l'écodéveloppement ou le développement autocentré, et enfin l'identité culturelle en architecture face à un « retour au régionalisme (ou au post-régionalisme) », soit la question de « l'enracinement et de l'expression contemporaine des identités culturelles »³²¹. Le développement autocentré des « pays en voie de développement » devint alors un sujet majeur de réflexions pour ce groupe, comme chez d'autres, tel René Urbina, enseignant à l'UP de Toulouse, qui dans son séminaire « Urbanisation, développement, dépendance » développait, à partir des travaux de Manuel Castells, des idées proches quant aux formes de dépendance et de domination, et enjoignait aussi à l'autogestion et à la participation des habitants³²².

Dans le prolongement, Massiah et Tribillon tentaient, dans *Villes en développement*, de proposer des pistes de réflexion, si ce n'est des solutions. Voyant l'urgence, non pas dans le fait de devoir loger les gens puisque « *a posteriori* tous les urbains finissent par être logés », mais dans le respect pour « chacun d'exercer effectivement son droit au logement dans les conditions concrètes de temps, de lieux et de moyens »³²³, le rôle de l'Etat serait de faciliter l'accès à l'habitat, donc l'accès au sol, aux financements, aux matériaux, etc. Autrement dit, face « aux désillusions engendrées par la planification urbaine et aux réductions des programmes directs d'opération »³²⁴, ils prônèrent pour une politique de gestion urbaine, se préoccupant davantage du fonctionnement de la ville et de ses habitants :

³¹⁹ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1970-1971, conservé à l'ENSA Paris-La Villette.

³²⁰ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1983-1984, conservé aux Archives nationales, fonds du ministère de l'Équipement, Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, dossiers sur l'enseignement de l'architecture : 19930151/6.

³²¹ Ibid.

³²² Voir Ana Chatelier, « Le rôle des enseignants latino-américains dans le renouvellement pédagogique des études d'architecture en France (1969-1992), thèse de doctorat en histoire de l'architecture, Université de Strasbourg, soutenue le 18 octobre 2023. Voir particulièrement le chapitre « René Urbina (1922-2015) à l'UP de Toulouse : une approche socio-historique de l'urbain », et le chapitre suivant « Carlos Martinez (1930-2011) à l'UP6 : pratiques opérationnelles et industrialisation de l'architecture ».

³²³ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 155.

³²⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 158.

La préférence accordée ici à la gestion urbaine n'est pas l'effet d'une mode néo... Elle n'exprime pas non plus un désir obsessionnel de libérer le professionnel de l'urbain des entraves des procédures étatiques et du dirigisme planiste. Il faut voir la gestion urbaine comme une débureaucratization et une détechnocratisation introduisant plus de participation dans la production de l'urbain, de telle sorte que les usagers de cet urbain aient plus d'influence sur sa production.³²⁵

En effet, si dans les années 1980, une critique du « fétichisme de la participation »³²⁶ en tant que fuite en avant ou abdication de la part des architectes se développa en France, ces enseignants de l'UP n°6 n'abandonnèrent pas pour autant tout principe d'implication de la population dans le processus de production du cadre de vie³²⁷. Gustave Massiah et Jean-François Tribillon estimaient que « l'introduction des habitants eux-mêmes dans le processus » de fabrication de la ville était « l'innovation la plus déterminante »³²⁸ de ces dernières années. Mais parallèlement, ils admettaient qu'elle pouvait mener à deux excès, notamment dans les situations extrêmes de « domination » et de « sous-développement » : « aller demander aux gens leur avis sans préparation ni précaution » ou « faire croire que l'urbaniste doit se mettre au service des masses urbaines pour, sous leur dictée, planifier, programmer et dessiner la ville et ses quartiers » dont le risque serait d'être « au service des petits spéculateurs et des notables du lieu qui les auront vite domestiqués. »³²⁹ Finalement, que ce soit le fait d'« urbanistes-aux-pieds-nus » pétris de bonnes intentions ou de techniciens « compromis », que ce soit calculé ou inconscient, le risque serait que la participation des habitants n'ait de participatif que son nom. Il y aurait alors deux phénomènes de controversions du participatif. Le premier serait celui du « retournement » qui consisterait à séduire les usagers en leur faisant croire que le droit et l'opportunité leur ont été donnés d'exprimer leurs avis et besoins afin de faire accepter des décisions déjà prises en amont³³⁰. Le second serait celui de l'« enrôlement »,

³²⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 290-291.

³²⁶ Jean-Louis Cohen, « France, un dialogue, trois projets. L'architecture de la discontinuité », *Section A*, mars 1985.

³²⁷ Voir notamment l'ouvrage de Pierre Lefèvre, ancien enseignant à l'école Paris-La Villette : *L'habitat participatif. 40 ans d'habitat participatif en France*, Rennes, Apogée, 2014.

³²⁸ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, Paris, 1988, p. 250.

³²⁹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p.250-251.

³³⁰ « La participation tourne vite à la compromission. Il suffit de doser habilement les promesses pour diviser et régner. La pratique la plus classique consiste à isoler les représentants des représentés puis à les « retourner » en auxiliaires chargés de faire accepter par les gens les décisions prises au sommet. Ce retournement peut avoir été calculé et organisé par l'utilisation de toutes sortes de moyens malhonnêtes. Mais, ceci, vaut d'être noté, le même retournement peut être involontaire et sincère. A force de persuasion et de travail en commun, les techniciens dont la conquête des représentants qui, séduits, deviennent leurs plus ardents propagandistes, et en oubliant leur rôle d'interlocuteurs critiques, au point d'ailleurs de ruiner toute la procédure de travail.

Il est aussi particulièrement affligeant de voir certains chefs de quartier ou responsables locaux de parti mal élus et/ou mal formés, s'établir comme intermédiaires entre la population et les techniciens, et utiliser un double langage, rassurant les uns et les autres et engendrant la plus funeste des confusions. » - Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p.253.

qui consisterait à demander aux usagers de prendre une part active dans la production de leur cadre de vie, jusqu'à ce que cela se retourne contre eux par leur abandon de la part les pouvoirs publics³³¹. Par conséquent, Massiah et Tribillon ne parlaient plus de participation, ou de concertation des habitants, qui devenaient « une entreprise d'auto-répression »³³², mais ils proposaient plutôt une « confrontation » avec les habitants :

Il nous semble que l'on doit préférer à une participation formelle, ou à une inféodation sans condition, un système de confrontation [...] par confrontation, il faut entendre rencontre frontale, à la fois acceptée par les deux parties, mais aussi éventuellement orageuse, entre « ceux qui sont censés savoir » (les techniciens) et « ceux qui ne sont pas censés savoir », mais seulement « faire et pratiquer » : habiter, travailler, circuler... Notre expérience nous invite cependant à préciser ceci : la confrontation n'est véritablement féconde que si les gens qui font et qui pratiquent peuvent en parler (ils sont donc « censés savoir en parler »), c'est-à-dire, en fait, s'ils ont un regard critique et politique sur leur ville et leur quartier. Cela n'oblige pas à donner la parole qu'aux syndicalistes et aux militants d'opposition. On peut aussi prendre l'avis des notables locaux, des logeurs, des affairistes de tout poil... L'essentiel est de savoir qui parle, d'où, au nom de qui, au nom de quel groupe social.³³³

La population n'étant alors plus considérée comme un objet d'enquête comme dans la concertation, la confrontation donnerait lieu à une véritable négociation au sein d'une politique de gestion urbaine détechnocratisée et débureaucratisée. Cette idée trouvait son corollaire dans la pédagogie menée par ces enseignants, maïeutique et itérative, à partir de discussions avec l'étudiant pour que celui-ci construise sa propre critique. « [...] nous ne sommes pas là au niveau de l'apprentissage, on ne donne pas des techniques à l'avance, des réponses aux questions ; nous cherchons à provoquer une première proposition et un premier travail à partir duquel peut se développer une démarche d'analyse critique et de corrections successives. Les débats naissent quand les étudiants se projettent, se sentent impliqués dans une proposition et cela permet une avancée collective par la

³³¹ « Il ne s'agit plus du « retournement » des représentants des usagers mais de quelque chose de plus grave politiquement, que l'on peut dénommer l'« enrôlement » des usagers et des masses urbaines. En effet, la tentation est grande, parmi les techniciens et les experts de bonne volonté et soucieux du bien-être du plus grand nombre, de lui (le grand nombre) demander de « mettre la main à la pâte », de « prendre en charge leurs affaires », d'« investir directement leur force de travail ». ...Le vocabulaire est riche et très subtil. Il fait d'ailleurs l'unanimité. Qui conseillerait le contraire : de ne pas mettre la main à la pâte, de se désintéresser de ses affaires, de flemmarder à l'ombre pendant que se construit sa maison. Evidemment ! Le danger commencer premièrement lorsque, faute d'une réelle motivation ou éducation, l'auto-investissement se transforme en travail forcé et deuxièmement lorsque cet investissement détourne les responsables politiques et économiques de leurs prérogatives. Pourquoi un Etat s'en remettrait-il à ses citoyens les plus pauvres du soin d'entretenir eux-mêmes leurs quartiers, de construire leurs maisons, de gérer la pénurie ? Pour dégager suffisamment de moyens pour des opérations de prestige au bénéfice de la classe dirigeante ? Pourquoi les employeurs ne contribueraient-ils qu'au logement de leurs cadres et agent de maîtrise, et exigeraient-ils de leurs manœuvres et ouvriers non qualifiés qu'ils assurent eux-mêmes et par eux-mêmes les conditions de leur habitat ? Il y a là évidemment l'occasion d'une surdomination et d'une surexploitation par enrôlement des masses urbaines. » Source : Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p.254-255.

³³² Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p.256.

³³³ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p.252.

confrontation entre les différentes démarches, les différentes propositions et la prise de conscience de ce qu'elles impliquent »³³⁴, disait Massiah à l'occasion d'un colloque sur les sciences sociales dans l'enseignement de l'architecture en 1976.

Carlos Pizarro : pour un développement social par la planification régionale

Alors qu'à l'UP n°6 plusieurs enseignants envisagèrent le « paradigme du développement » sous le prisme marxisant de l'émancipation du peuple, les enseignants de l'UP de Marseille s'inscrivirent davantage dans le discours de la politique de Coopération, celui de « l'aide au développement », à des fins professionnalisantes, branchée sur le « marché mondial » disait Jean-François Tribillon lorsqu'il expliquait la différence entre les idéaux véhiculés par son enseignement à l'UP n°6 et ceux de la Coopération :

Les concepts classiques des luttes antiimpérialistes, du développement national...que les gens se fassent eux-mêmes, que les peuples se fassent eux-mêmes...ce qui a été complètement balayé par la Coopération internationale qui, au contraire, a conçu le développement comme un branchement sur le marché international, sur le marché mondial. Ce sont des thèses qui ont servi les bourgeoisies locales mais qui n'ont pas servi les peuples. Mais cela ne fait rien, ça occupe encore des gens. C'est très difficile : le décrochement national comme base d'une politique de développement est très difficilement faisable aujourd'hui. On est obligé d'ajouter des branchements sur le marché mondial, ce qui a tendance un peu à enrichir les uns et à appauvrir les autres.³³⁵

Peu adeptes des idées d'Ecochard ou de Candilis sur « le plus grand nombre », les deux enseignants architectes du Groupe Tiers-Monde de Marseille reçurent néanmoins l'enseignement de grandes figures de l'architecture moderne. Après avoir été l'élève de Justino Serralta à Montevideo, Carlos Pizarro s'inscrivit dans l'atelier Franco-International dirigé par l'architecte franco-américain Paul Nelson à Marseille, afin d'obtenir son équivalence, où il rencontra Georges Felici avec qui il enseigna et dirigea une agence. Ce fut également dans l'atelier Franco-International que Michel Montardy fit ses études, devenant « un apôtre de Nelson, qui était un architecte complètement idéaliste comme j'aime »³³⁶. La pensée de Paul Nelson se caractérisait par deux idées principales : celle selon laquelle « l'humanisme dans l'architecture est le fil conducteur », ce qui l'amenait à réfléchir à la définition de l'habiter dans tous ses projets, notamment les hôpitaux, et celle selon

³³⁴ Gustave Massiah, « Débats et pratiques d'enseignement à UPA 6 », dans *Architecture et sciences sociales, pratiques d'enseignement*, Cahier pédagogique n°9, Institut de l'Environnement, 1976, p. 19.

³³⁵ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

³³⁶ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

laquelle il fallait intégrer « l'approche urbaine à l'approche architecturale, en s'appuyant sur la structure organique de la ville »³³⁷.

Lorsque Michel Montardy partit travailler en Côte d'Ivoire pour l'ARSO et qu'il fut chargé de dessiner la ville nouvelle de San Pedro, il puisa naturellement dans l'enseignement de Nelson. Entre le modèle dit traditionnel du village africain et le *cluster* prôné par le Team Ten, Montardy proposa un plan avec « des maisons qui se touchaient par le coin »³³⁸ afin de créer plusieurs unités de quartier centrées autour d'une place et reliées les unes aux autres par des cheminements piétons. Il dut finalement dessiner un autre projet, dont il n'est rétrospectivement pas très fier, mais dans lequel il tenta de préserver son « grand cheval de bataille » : celui de faire de l'habitat économique, c'est-à-dire de loger « jusqu'à 100 000 personnes mais dans des conditions décentes, pas des conditions de luxe », mais « cela a été quand même pendant longtemps les loyers les moins chers d'Afrique »³³⁹. Ayant construit sa pratique professionnelle et pédagogique autour de « l'idée qu'il fallait travailler pour les gens, avec les gens », Montardy basait celle-ci sur l'alliance de trois mots clés : « La beauté, c'étaient les Beaux-arts – je plaisante un peu - ; la force, c'étaient les structures, et la sagesse de tout regrouper. C'étaient les mots que j'employais dans ma tête pour piloter tous mes projets et pour enseigner le projet »³⁴⁰.

Architecte formé à Montevideo où il estimait avoir reçu « une très bonne formation » puisqu'on lui apprenait que « tu n'es pas l'architecte d'un bâtiment, tu es l'architecte de la communauté »³⁴¹, Carlos Pizarro poursuivit ses études en France en aménagement urbain. Ainsi, il conduisait davantage ses étudiants à considérer l'architecture et l'urbanisme comme « une même et unique chose, mais agissant à des niveaux différents »³⁴² pour servir au développement social. Dans le numéro 3 de 1977 de la revue *Carré Bleu*, Carlos Pizarro et Georges Felici expliquaient les « recherches appliquées » et les idées développées dans le groupe de projet qu'ils dirigeaient à l'UP de Marseille : le groupe PLANURBA « planification physique et urbanisme », ayant « comme objectif prioritaire la nécessité d'un développement social et politique intégral »³⁴³. Critiques vis-à-

³³⁷ Donato Severo, *Paul Nelson*, Paris, Ed. du Patrimoine, 2013, p. 43.

Voir également : Olivier Cinqualbre (dir.), *Paul Nelson, architecte inventeur [cat. expo., Centre Pompidou, 29 sept. 28 fév. 2022]*, Paris, Centre Pompidou, 2021.

³³⁸ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

³³⁹ Ibid.

³⁴⁰ Ibid.

³⁴¹ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

³⁴² Georges Felici et Carlos Pizarro, « Développement social, politique, planification physique », *Le Carré bleu*, n°3, 1977, p. 5.

³⁴³ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Ibid.*, 1977, p. 1.

vis de la Loi sur l'architecture qui venait d'établir que « la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »³⁴⁴, les deux enseignants établissaient un état des lieux cinglant de l'organisation des villes et ironisaient sur les décisions des pouvoirs politiques quant à la « qualité architecturale » :

La confusion qui règne dans les villes, constitue l'aspect le plus signifiant des contraintes qui pèsent sur l'organisation sociale contemporaine : villes tentaculaires et asphyxiantes, cités dortoirs sous-équipées à leurs périphéries, banlieues pavillonnaires, logement inconséquents ou vétustes, antagonisme des circulations véhiculaires et piétonnières, pollutions de toutes sortes...

Pourtant à en croire ce que disent les moyens d'informations officiels, nous vivons dans une société développée. Il paraît même que toutes ces nuisances seraient d'une certaine façon la rançon du progrès, encore faudrait-il savoir ce qu'est le progrès et pour qui ? [...]

Dans ces conditions, il est urgent pour les représentants du pouvoir politique de parler de qualité de la vie, d'environnement et même d'écologie, en prononçant de vigoureux discours s'appliquant à ce qui est visible, les effets du système, sans se croire obligé d'en changer les causes. A les écouter, il va de soi que ce qu'il faut changer en priorité c'est la laideur des constructions qui défigurent les villes et les paysages. Ceci arrive à point pour les personnes les mieux habilitées à en parler, les professionnels de l'architecture, les architectes. [...]

La loi sur l'architecture récemment votée n'a pas été élaborée pour répondre à une amélioration du cadre de vie des Français. Le monopole de la construction a été accordé à tous les architectes, pour que les cabinets importants qui trustent la profession puissent repousser à brève échéance une inévitable redistribution des commandes publiques, et aménager une zone tampon de marchés secondaires, pour absorber momentanément un nombre sans cesse croissant de jeunes diplômés ; le temps d'essayer de reprendre en main l'enseignement de l'architecture pour en faire un outil docile, correspondant davantage aux besoins d'une corporation figée, qu'à une formation fondamentale, de portée nationale et d'utilité publique.³⁴⁵

Les véritables architectes étant les banques et les bureaux d'études, selon Felici et Pizarro, le problème ne viendrait pas de la qualité architecturale, ou plus prosaïquement de critères esthétiques distinguant le beau de la laideur, car « se soucier d'architecture pour produire un cadre de vie cohérent et harmonieux, demande inévitablement d'aborder autre chose que l'architecture »³⁴⁶. L'architecte se réclamerait seulement « de la qualité du cadre de vie des citadins », tandis que l'architecte-urbaniste œuvrerait « forcément pour le développement de l'homme »³⁴⁷. Il faudrait

³⁴⁴ Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, premier article. En ligne sur Legifrance.

³⁴⁵ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Art. cit.*, 1977, p. 2-5.

³⁴⁶ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Ibid.*, 1977, p. 5.

³⁴⁷ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Ibid.*, 1977, p. 5.

donc privilégier le travail de ce dernier, à condition de dépasser la « volonté implicite et délibérée de ne pas reconnaître la prévalence des contenus politiques et sociaux sur la technique », ainsi que « le refus de situer de façon claire et objective, l'insertion sociale de leur métier dans un processus politique de développement social »³⁴⁸. Les deux enseignants estimaient alors que la région devait être l'« unité de base du développement social » car elle est « la dimension politique la plus proche de ses habitants », ce qui permettrait une « planification physique de base d'un développement social réellement démocratique »³⁴⁹. Que ce soit dans le groupe PLANURBA (devenu Groupe d'étude et de formation pour un aménagement territorial d'ouverture démocratique) ou dans le Groupe Tiers-Monde (devenu Centre Habitat et Développement), là se trouvait bien les éléments essentiels de l'enseignement de Carlos Pizarro : intégrer l'architecture et l'urbanisme dans un développement social démocratique à partir d'une politique associative. Ce qui en soit était assez proche de l'idée des Ateliers Publics d'Architecture et d'Urbanisme, mais aussi de celle du « développement » portée par les enseignants de l'UP n°6, vis-à-vis du rôle de l'architecte et de l'implication des usagers (bien que la primauté des préoccupations des parisiens allait aux habitants, et que Pizarro questionnait davantage la pratique de l'architecte-urbaniste). Seulement, tandis que Massiah et Tribillon réfléchissaient davantage en économiste et en juriste, c'est-à-dire en terme de gestion politique (autocentrée) avec l'exemple de l'Afrique, Pizarro réfléchissait davantage en urbaniste, c'est-à-dire à une échelle limitée, la région (peu importe laquelle), pour une meilleure incorporation de la dimension sociale et politique de la planification.

Suivant cette idée, Pizarro privilégia dans son enseignement une approche plus pragmatique et concrète que conceptuelle, basée sur la méthodologie et la planification. Retenant la leçon de Justino Serralta selon laquelle « si tu ne peux pas faire de schéma, l'idée n'est pas bonne ou pas claire », il poussait ses étudiants à réfléchir sur les bases-mêmes de l'organisation des villes, à partir de la compréhension des politiques en jeu et des différents acteurs y prenant part, sur des projets réels sans qu'ils aient toutefois à prendre en compte toutes les contraintes car « à un moment donné, il faut s'extraire de la réalité pour pouvoir mener un exercice jusqu'au bout »³⁵⁰. Dans le numéro 2 de la revue que le groupe marseillais édité, *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, Pizarro revenait sur une expérience d'« apprentissage d'une démarche méthodologique » qu'il avait mise en place (avec son épouse, enseignante en expression et communication) afin de ne pas « former de nouvelles promotions d'étudiants munis seulement de quelques connaissances spécifiques » mais aussi d'« une ouverture, une réflexion et même un apprentissage à une démarche spécifique

³⁴⁸ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Ibid.*, 1977, p. 6.

³⁴⁹ Georges Felici et Carlos Pizarro, *Ibid.*, 1977, p. 25.

³⁵⁰ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

qui aboutisse à l'acquisition de moyens méthodologiques et conceptuels »³⁵¹. L'expérience pédagogique constituait trois groupes d'étudiants : un premier groupe devait élaborer une étude de cas sur un pays du Tiers-Monde en tant qu' « organisme officiel », un deuxième groupe devait analyser et soumettre une solution à l'étude proposée par le premier groupe en tant que « bureau d'études », et un troisième groupe observait les deux premiers groupes afin d'analyser leurs relations et interactions. Dans une situation fictive, les étudiants étaient alors amenés à jouer de manière réaliste les rôles des commanditaires et des « techniciens » afin de comprendre les positions et enjeux relatifs à chacun des groupes, dans la perspective de leurs activités futures.

A l'UP de Marseille, une idée du « développement » en adéquation avec la Coopération

Seulement, Carlos Pizarro fait un peu figure d'exception. Car, à l'inverse du groupe d'enseignants d'UP n°6 évoqué ci-avant, les enseignants du Groupe Tiers-Monde de Marseille ne se réunirent pas tant par affinités politico-idéologiques qu'au regard des expériences pratiques et opérationnelles que chacun avait eu dans les « pays en voie de développement ». Selon Michel Montardy, « Pizarro était plus porté vers le pouvoir, Jean-Baptiste aussi, parce qu'ils avaient beaucoup de choses à dire, à exprimer »³⁵², ce qui les amenait sans doute à travailler plutôt à l'échelle urbaine sur le montage de grandes opérations avec des préoccupations plus programmatiques et économique-administratives. Tandis que Montardy « non, ce qui [l]'intéressait était l'architecture » avec des préoccupations plus pragmatiques, comme les systèmes constructifs, et à l'échelle de l'individu, car les étudiants étant en grande partie « issus de pays étrangers, du Tiers-Monde parce qu'ils savaient qu'on était le groupe Tiers-Monde, puis CHD », il essayait « de faire des choses un peu plus pratiques pour qu'ils puissent, en rentrant chez eux par exemple, être plus opérationnels que théoriques »³⁵³. Plus opérationnel que théorique : voici sans doute le point sur lequel se retrouvaient tous les enseignants du CHD, avec des nuances propres à chacun. En effet, Jean-Baptiste Leccia, Annie-Claire Panzani, Michel Montardy et Carlos Pizarro principalement, travaillèrent en groupe durant près de deux décennies avec un « fond commun »³⁵⁴, celui de

³⁵¹ Carlos Pizarro, « Une expérience pédagogique dans la formation du CEAA du centre Habitat Tiers Monde », *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, n°2, 1986, p. 31-32.

³⁵² Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

D'ailleurs, Carlos Pizarro deviendra consul de l'Uruguay à Marseille en 1996, et Jean-Baptiste Leccia deviendra maire de son village en Corse, une fois à la retraite.

³⁵³ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

³⁵⁴ Annie-Claire Panzani revenait ainsi sur la difficulté de travailler en groupe : « C'est compliqué parce que les gens qui adhèrent à un groupe, ils ont parfois des idées qui divergent, hein. Au départ, on a tendance à trouver un fond commun et puis après... la vie de chacun, le tempérament, la curiosité de chacun, l'implication fait que ça diverge ; d'où... bin c'est la vie d'un groupe de toute façon, c'est normal. C'est riche dans le fond, quoi, si on n'arrive pas au conflit, c'est riche, voilà » Source : entretien avec Annie-Claire Panzani et Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

« donner à ces [...] étudiants la capacité et la possibilité de mettre leur compétence et leur approche au service des politiques de développement » :

[...] la majorité des porteurs de projets soulignent la difficulté à trouver des compétences aptes à fournir leur engagement et les prestations nécessaires dans cet esprit en matière de gestion de l'espace urbain, de logements et d'équipements de soutien, comme en matière de management général de projets de développement.

Notre objectif est donc de former ces techniciens hautement qualifiés aptes à s'intégrer dans des équipes de projets dans les pays en développement ou à les diriger. Nous ajouterons que, dans le contexte actuel de l'emploi, des changements et des reconversions qu'il impose, ces professionnels seront également à même de postuler à des postes de responsabilités dans les pays industrialisés dans le domaine de l'habitat social et des politiques urbaines.³⁵⁵

Et, si le « développement » entra dans le vocable du groupe marseillais, ce ne le fut pas tant au sein d'un questionnement théorique spécifique aux « pays en voie de développement » comme chez les enseignants de l'UP n°6. Au-delà de la réflexion portée par Carlos Pizarro, l'ensemble du groupe marseillais était porté par une volonté de s'inscrire dans les orientations politiques françaises de « l'aide au développement », pour établir des coopérations bilatérales avec les institutions publiques ou parapubliques non-occidentales. Bien que le CEAA « formation de professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement » changea de nom en 1992 pour devenir le CEAA « Habitat et Développement » (liant eux-aussi la question du développement à l'habitat), dans sa demande d'habilitation adressée au ministère, le groupe soulignait surtout que le CEAA s'inscrivait dans « l'esprit du sommet de Versailles et se situe tout à fait dans les orientations proposées par la France », citant, preuve à l'appui, une note rédigée par le secrétariat du projet « Habitat et urbanisme dans les pays en développement » mis en place à la suite de ce sommet du G7 qui s'était tenu à Versailles en juin 1982 :

La France propose à ses partenaires un programme de travail couvrant deux domaines : les technologies de la construction et de l'habitat, l'urbanisme, l'aménagement, les services urbains [...]

Dans ces deux domaines l'accent sera mis sur trois points liés entre eux :

- profiter de projets réels, concrets pour y associer une démarche de recherche-développement portant notamment sur les matériaux, les processus de production, les institutions, les financements, la maîtrise d'ouvrage.
- concevoir des formations préparant mieux les cadres techniques des pays industriels et des pays en développement à aborder les problèmes spécifiques de la croissance urbaine du tiers-monde [...]

³⁵⁵ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 44. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

- faire en sorte que la recherche-développement vienne effectivement nourrir la formation.³⁵⁶

Dans son ensemble, afin de permettre à ses étudiants de s'insérer dans le milieu professionnel des « techniciens » français travaillant au service des coopérations bi- ou multilatérales, le groupe suivait plutôt les thématiques valorisées par les organismes internationaux. Par exemple, entre 1992 et 1994, les étudiants furent amenés à travailler sur les « programmes touristiques liés au processus de développement économique », afin de proposer des projets de « tourisme intégré »³⁵⁷. De plus, outre des cours sur les politiques urbaines de développement en Afrique, de socio-géographie du développement et d'économie durant lesquels était abordé « l'ensemble des dispositions prises autour de l'intégration des populations à la ville, populations étrangères ou autochtones exclues du fonctionnement normal d'une cité »³⁵⁸, il fut dispensé par Maxime Crener, directeur de l'École supérieure de commerce de Marseille, des cours de « programmation et gestion du projet de développement » et de « communication du projet » jusqu'en 1991. Par la suite, cet enseignement devint un cours de « Gestion de projets dans les pays en développement, pédagogie du projet opérationnel en architecture et urbanisme » afin de préparer les étudiants au « montage d'opérations dans les pays en développement », c'est-à-dire, « apporter aux participants les concepts de base du management de projet et en connaître les spécificités dans les pays en développement » : « Savoir situer le rôle du chef de projet. Comprendre les mécanismes de base des contrats dans un environnement international. Connaître les différents types de financement des contrats d'équipement à l'international »³⁵⁹. En plus de leurs rapports à la politique de Coopération engendrant une conception différenciée du « développement », se trouve ici une nouvelle ligne de démarcation entre le groupe de l'UP n°6 et le groupe de Marseille : dans une volonté commune de former des professionnels aux problématiques urbaines et architecturales dans les pays non-occidentaux, les premiers envisageaient ceux-ci comme des techniciens accompagnateurs politisés et les seconds comme des managers chefs d'orchestre.

³⁵⁶ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 58. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13

³⁵⁷ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995. Archives conservées par l'ENSA Marseille : boîte CHD 13.

³⁵⁸ Ibid., p. 49.

³⁵⁹ Ibid., p. 51.

Chapitre 6.2.

La question des technologies « appropriées » ou des formes de localisme réfléchi

Des technologies « adaptées » aux « pays en voie de développement »

Alors que se posait chez les « développementistes » la question des modes de développement, celle des transferts de technologie semble être son prolongement, avec l'apparition de l'idée de technologies « appropriées » ou « adaptées ». Ainsi, le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 comptait dès sa création en novembre 1979 les « technologies appropriées » parmi ses « thèmes de base », aux côtés entre autres du développement, de la planification et des gestions urbaines, de la production et de l'usage de l'espace dans des « zones d'intérêt » qui sont « tant les pays en développement que les régions sous-développées en général »³⁶⁰. Carlos Martinez et Raoul Pastrana, dans leur module « Industrialisation de l'architecture » et leur groupe de projet adjoint, avaient pour objectif d'entamer une réflexion critique sur l'industrialisation car elle « est aussi au centre du débat sur l'incorporation des technologies nouvelles, appropriées, dans les pays en voie de développement. »³⁶¹ Dans les années 1990, alors que le groupe de projet porté par le couple Alexandroff revenait paradoxalement au « Tiers-Monde » avec la collaboration de Jean-Paul Flamand et de Gustave Massiah, le vieux discours des années 1970 était toujours tenu, celui de « rechercher des solutions adaptées aux problèmes de l'habitat du plus grand nombre (contraintes démographiques, économiques, sociales, culturelles, et corrélativement dégradation des ressources de l'environnement) »³⁶². En ce sens, un TD intitulé « Architecture : programmes adaptés, projets adaptés » était dispensé, où l'adaptation devait être partout : « recherches d'urbanisme adapté, de programmes adaptés, d'architecture adaptée, de construction adaptée : construction économique, climatique, auto-construction, technologies alternatives, assainissement, etc. »³⁶³ A Marseille, à la fin des années 1980, en parallèle du CEAA, dans la filière de master « Habitat et développement », Michel Montardy donnait un cours de « Données techniques, technologiques et économiques spécifiques » à l'intérieur de son atelier de « Projet d'habitat dans les pays en développement » (C41)³⁶⁴. A Montpellier, ce n'était pas seulement les technologies qui devaient être « appropriées » : l'un des trois ateliers formant le groupe « Architecture méditerranéenne et facteurs naturels » porté

³⁶⁰ Programme pédagogique 1983-1984, conservé à l'ENSA de Paris-La Villette.

Le vocable « technologies appropriées » est présent dans des programmes pédagogiques antérieurs, notamment celui de 1980-1981.

³⁶¹ Ibid.

³⁶² Programme pédagogique 1990-1991, conservé à l'ENSA de Paris-La Villette.

³⁶³ Ibid.

³⁶⁴ Programme pédagogique 1989-1990, conservé à l'ENSA de Marseille.

par Jean Mazard, Jean Perez-Ferrer et Jean-Paul Guez, était intitulé « Architecture appropriée et pays en voie de développement »/« Architecture appropriée et actions humanitaires »³⁶⁵. Et même à Nantes, au sein du groupe AUMA, il y eut un cours de « Techniques d'aménagement et de construction appropriées au P.V.D. » dispensé par Denos, Pinson et Lasne³⁶⁶.

Il faut dire que cette préoccupation était largement répandue chez les divers enseignants travaillant sur les « pays en voie de développement » dans les Écoles d'architecture, ainsi qu'au sein du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. En 1979, le Plan Construction lança un appel à propositions pour de la recherche-action intitulé « Les techniques exportables », qui « avait pour but de remettre en cause des certitudes qui demeurent ancrées dans l'esprit de beaucoup. Le transfert, à peine adapté, du modèle de développement français vers d'autres pays conduit à l'élaboration de propositions chaque jour plus inadaptés aux nouvelles caractéristiques des marchés du tiers monde »³⁶⁷. La grande majorité des propositions furent envoyées par des bureaux d'études, des laboratoires et des instituts de génie civil, le CSTB ou le Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat. Même si on trouve parmi les lauréats Georges Alexandroff et Alain Liébard pour une « Recherche et évaluation de concepts et de modèles destinés à promouvoir l'innovation dans le domaine de l'habitat groupé en zone aride et tropicale sèche, par l'utilisation et la prise en compte des phénomènes climatiques naturels ». Et parmi les propositions non-retenues se trouvent également celles de l'AUA, de Bernard Kohn, de l'Aturba, de Georges-David Emmerich ou encore de Jean-Paul Guez, architecte et enseignant montpelliérain en charge de la spécialité « Architecture méditerranéenne » au sein de l'atelier « Architecture dans le Tiers Monde », avec Jean Perez-Ferrer.

Des notes réflexives et de présentation des enseignements furent vraisemblablement demandées à certains enseignants travaillant sur les pays non-occidentaux au tournant de l'année 1983-1984 par le programme REXCOOP - dont le fer de lance était justement de concevoir un habitat « adapté » pour le Tiers-Monde -, dans lesquelles plusieurs d'entre eux abordaient la question des transferts de technologie et donc des technologies « appropriées ». Les points de vue y étaient modérés. Patrice Dalix et Charles Goldblum se réjouissaient que les étudiants « manifestent un intérêt non seulement pour les approches issues des pays développés (préfabrication, transfert de technologies...), mais également pour les approches alternatives (développement auto-centré, autoconstruction assistée, technologies appropriées) et pour la prise

³⁶⁵ Programme pédagogique, 1984-1985. Archives nationales : 1990151/12.

³⁶⁶ Programmes pédagogiques, 1986-1988. Conservés aux Archives départementales de Loire Atlantique : 1880 W 39.

³⁶⁷ « Les techniques exportables. Bilan de l'appel de propositions », *Cahiers du Plan Construction*, Février 1980, p.1

Fascicules du Plan Construction dans les dossiers de Pierre Clément, fonds de l'IPRAUS. Archives nationales : 20120418/25.

en compte de spécificités historiques et culturelles relatives à l'organisation de l'espace. »³⁶⁸ Si la note ne précisait pas en quoi tenait concrètement les technologies des « pays développés » d'un côté et les technologies alternatives et appropriées de l'autre, Patrice Dalix et Marc Ecrement dispensaient bien un cours de « Technologies de l'habitat populaire au Maghreb » dans le cadre de l'atelier de projet avec Charles Goldblum à l'École de Paris-Villemin, dans lequel nous pouvons supposer la prépondérance de l'architecture en terre. Michel Léger et Paul Revert, responsables du séminaire « Architecture civilisation et Tiers Monde » à l'École de Rouen, étaient plus prudents quant aux transferts de technologies et précisait qu'il ne fallait pas « adopter une attitude normative permettant une politique économique clientéliste. »³⁶⁹ L'architecte uruguayen et enseignant à l'École de Strasbourg, Carlos Reverdito, les rejoignait dans cette préoccupation : « Une politique d'importation de la technologie est pourtant souhaitable pour ces pays si elle est menée dans l'esprit d'une véritable coopération internationale, non spéculative. »³⁷⁰ Seulement, alors que la dimension économique et l'aspect financier étaient évoqués dans ces notes, rien n'indiquait les critères permettant de déterminer la « bonne » appropriation de ces technologies, ou plus largement la « bonne » politique d'importation pour éviter toute attitude normative.

Au-delà de l'opposition caricaturale entre les procédés modernes et les procédés ancestraux : pensée critique autour de l'industrialisation ?

Gustave Massiah et Jean-François Tribillon enjoignaient, nous l'avons vu, à une « reconnaissance de la filière foncière pauvre comme producteur d'espace urbain » et à une articulation entre filières modernistes et filières populaires. Se posait alors la question des techniques de production et des matériaux de construction. Un débat qui, selon eux, était « le plus tranché, le plus caricatural »³⁷¹. Avec d'un côté les « les promoteurs des nouveaux matériaux, de l'industrialisation, de la technologie des plastiques et des superalliages, de la conquête spatiale, et bien entendu, des programmes IDS, Eurêka et autres... » estimant que l'évolution des sociétés passait par une évolution presque darwinienne de l'emploi des matériaux (« la pierre, le bronze et le fer, puis le silicium et la fibre optique »). Et de l'autre côté, « les croisés de la terre » pour qui le

³⁶⁸ Patrice Dalix et Charles Goldblum, « Remarques sur l'orientation du champ Tiers-Monde à l'U.P.A. n°1 », vers 1983-1984, n.p. Dossier « Actions internationales. REXCOOP ». Archives nationales : 19930151/66.

³⁶⁹ Michel Léger et Paul Revert, « Séminaire Tiers Monde et civilisations étrangères », année 1983/84, Rouen, p. 1. Dossier « Actions internationales. REXCOOP ». Archives nationales : 19930151/66.

³⁷⁰ Carlos Reverdito, « Note sur la formation des futurs architectes du Tiers-Monde », mars 1984, p. 7. Dossier « Actions internationales. REXCOOP ». Archives nationales : 19930151/66.

³⁷¹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 232.

« bon matériau » devait être absolument local et « aussi traditionnel que possible. Sinon gare à l'extraversion, péché mortel »³⁷².

Or, selon les deux enseignants de l'UP n°6, « ces positions ont toutes les deux le même défaut : se dispenser de toute analyse du secteur de l'industrie des matériaux de construction, de sa position stratégique, du rôle principal qu'il joue dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics »³⁷³. Ils s'intéressaient notamment au béton. Par exemple, si le ciment, le parpaing en béton et la tôle, « matériau symbole – de l'aliénation architecturale pour les uns, d'une certaine qualité constructive pour les autres »³⁷⁴, ont des qualités thermiques peu adaptées aux climats africains et participeraient à la dépendance technologique vis-à-vis de l'Occident, les constructions en bois – souvent de mauvaises qualités – participent *a contrario* à la déforestation. D'un autre côté, « la pierre et la terre crue n'autorisent pas à entrer dans un processus de normalisation et de durcification »³⁷⁵, tandis que le parpaing conviendrait pour une épargne immobilière adaptée aux faibles revenus souvent discontinus. Et si l'idée que le ciment et la tôle sont des « matériaux universels, matériaux du tiers monde » était « difficile à supporter », Massiah et Tribillon s'interrogeaient tout de même sur une certaine fétichisation du « local » :

Ciment et tôle : matériaux universels, matériaux du tiers monde ? Idée difficile à supporter ! On comprend l'importance techno-politique donnée à la mise au point d'alternatives sous la forme de matériaux dits locaux. Mais que faut-il entendre exactement par « local », surtout dans les pays qui produisent du ciment et de la tôle ? Il est vrai que la production locale ne se reconnaît pas à une quelconque estampille. Elle est la production qui s'efforce de combiner localement (c'est-à-dire : là où ces matériaux sont utilisés) des matières premières, de l'énergie, des machines et de la main-d'œuvre. Or dans bien des cas, mêmes avec des usines implantées localement, le coût des brevets et de l'importation des équipements – et des cadres – suffit à rendre une production locale à la fois plus chère et plus gourmande de devises que l'importation directe. Cette remarque ne remet pas en cause l'implantation d'usines indispensable à toute politique de développement national ; elle remet en cause les modalités de ces implantations.³⁷⁶

Et ils poursuivaient leur argumentaire :

On admet généralement que l'utilisation systématique des matériaux locaux permettrait de réduire le coût des logements de 5% à 15% (5% dans le secteur moderne contre 15% dans les filières populaires) en même temps que la dépenses en devises (dans des proportions difficilement quantifiables). Cela

³⁷² Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 232.

³⁷³ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 232.

³⁷⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 234.

³⁷⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 233.

³⁷⁶ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 233.

implique toutefois des efforts considérables (formation professionnelle, création de nouvelles modalités de production et surtout de distribution...), en particulier lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les filières populaires, à moins que l'on y voie une bonne occasion de les faire reculer, de les moderniser. Et l'introduction de matériaux locaux est certainement l'une de ces bonnes occasions. Ici, comme ailleurs, les meilleurs causes peuvent produire les plus détestables effets.³⁷⁷

Avec cette approche du ni pour, ni contre, mais du cas par cas, ils se rapprochaient finalement des idées développées par leurs collègues dans le séminaire « Industrialisation de l'architecture ». Raoul Pastrana et Carlos Martinez proposaient à leurs étudiants de porter une réflexion critique sur ce « phénomène controversé » qu'était l'industrialisation de l'architecture, qui « fait pourtant partie de la pratique quotidienne de la profession dans les pays dits “développés” » et qui « est aussi au centre du débat sur l'incorporation des technologies nouvelles, appropriées, dans les pays en voie de développement », car l'industrialisation « est un principe pour une société meilleure. Cependant, l'histoire parle autrement »³⁷⁸. Mais les déboires de l'industrialisation de l'architecture seraient surtout, selon les enseignants, dus à une méconnaissance de la part des architectes car « le fait de ne pas bien maîtriser [cette] problématique empêche l'architecte de prendre sérieusement position aussi bien pour l'analyser que pour s'en servir dans l'exercice de son métier »³⁷⁹. Raoul Pastrana, qui avait travaillé dans les années 1960 dans l'agence de Jean Prouvé et celle d'Andrault et Parat sur des systèmes constructifs industrialisés (le système Lift-Slab notamment) et qui avait fait ses débuts d'enseignant à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1967 sur la problématique de l'industrialisation de l'architecture³⁸⁰, portait donc près de quinze ans plus tard, une réflexion critique, mais non négative, sur le sujet. Contrairement aux « croisés de la terre » caricaturés par leurs collègues, Pastrana et Martinez invitaient les étudiants à considérer l'industrialisation comme une potentielle voie de développement pour les « pays en voie de développement », au-delà des critiques délétères néo-vernaculaires qui pouvaient être faites.

³⁷⁷ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 233-234.

³⁷⁸ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1986-1988, conservé aux Archives nationales, fonds du ministère de l'Équipement, Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, dossiers sur l'enseignement de l'architecture : 19930151/23.

³⁷⁹ Programme pédagogique de l'UP n°6 pour l'année 1983-1984. Archives nationales : 19930151/6.

³⁸⁰ Ce fut l'architecte Inge-Lise Weeke qui invita Raoul Pastrana à enseigner aux beaux-arts : « Je commence à travailler à l'atelier Prouvé en 1962, pendant 4 ans. Il y avait tout le temps des visites à Neuilly où on était installé. On était 2, puis 3, puis 4 ; on s'est arrêté à 4. Un jour est arrivé une architecte Danoise – Inge-Lise Weeke – qui après était à UP 6. Elle est devenue une très bonne copine. Un jour, elle m'appelle et me dit « Ecoute Raoul, mes étudiants me demande de travailler sur un système d'industrialisation de l'architecture. J'ai pensé à toi ». Alors, je me présente aux étudiants. Depuis très longtemps, les étudiants avaient le droit d'inviter des professeurs et de le mettre à la porte. Je leur racontais ce que j'avais fait, ce que j'étais en train de faire. Ils ont tout de suite été intéressés, et on a commencé à travailler ensemble sur un système d'industrialisation d'une maison en carton. C'était en 1967. » Source : entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

En 1988-1989, avec le développement de la conception assistée par ordinateur, leur réflexion critique se transforma en certitude quant à la nécessité de comprendre et d'incorporer les « méthodes industrielles » dans la pratique contemporaine de l'architecture :

Les aspects les plus frappants et les plus propres à l'architecte sont la préfabrication, la coordination dimensionnelle et les machines automatiques (CAO, DAO, etc.) dont le Certificat entend expliquer leurs principes et leurs applications aux projets d'architecture. S'exercer à pratiquer les méthodes des projets à être construits de manière industrialisée devrait permettre d'améliorer la pratique de la conception architecturale. La finalité fondamentale est la démonstration (grâce au projet) selon laquelle les idées urbanistiques et architecturales sont absolument réalisables dans un urbanisme et une architecture industrialisés.³⁸¹

Si les deux enseignants encourageaient leurs étudiants à s'intéresser aux pays du « Tiers-Monde », c'est en fait à un plaidoyer généralisé de l'architecture industrialisée, sans distinction géographique ou économique, qu'ils s'employaient. Et, peut-être parce qu'ils étaient originaires d'Amérique Latine, ils s'abstrayaient du misérabilisme et mettaient ainsi sur pied d'égalité les régions du monde.

Au-delà de l'opposition caricaturale entre les procédés modernes et les procédés ancestraux : pensée critique autour de l'architecture de terre ?

Dans cette bataille entre le « local » et l' « occidental » ou le « moderne » (le global dirions-nous aujourd'hui), d'autres enseignants étaient bien plus favorables aux techniques dites locales, faisant appel à des ressources matérielles et humaines elles-aussi locales. En 1980, Patrice Dalix réalisa une mission d'expertise pour le compte du Ministère de l'Habitat et de la Construction algérien sur la « Valorisation des potentialités locales dans la construction en Algérie : application à l'Habitat en Grande Kabylie » avec pour « objet d'étudier des procédés de construction utilisant au mieux les ressources locales, matérielles et humaines, afin d'éviter que cette région ne subisse les dommages irréversibles dus à une importation inconsidérée aussi bien culturelle que technique »³⁸². A partir de « leur argile très bonne », il proposa « d'en faire une brique, qui en même temps fait isolant thermique. C'est très léger et ce sont des ressources locales. »³⁸³ Dans le prolongement de cette mission, il proposa une recherche sur la « Mise en place d'un outil de production en vue de la transformation des ressources locales en matériaux de construction, et recherche de mise en œuvre de ces matériaux pour un habitat social "autoconstruit". Application à la Grande Kabylie (ALGERIE) », lors de l'appel d'offre du SRA de 1982. La proposition se voulait en opposition à

³⁸¹ Programme pédagogique 1988-1989, conservé à l'ENSA de Paris-La Villette.

³⁸² Patrice Dalix, « Activées exercées au Tiers-Monde », novembre 1983. Archives personnelles de Patrice Dalix.

³⁸³ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

« la logique du projet classique d'intervention dans le tiers-monde tel qu'il est développé par la plupart des agences bilatérales ou multilatérales » afin d'entamer « une réflexion critique sur la pratique des transferts de technologie, qu'elle soit lourde ou "appropriée, alternative"... »³⁸⁴. En ce sens, les conférences données dans le cadre du certificat « Habitat Tiers-Monde » à l'École de Paris-Villemin mettaient l'accent sur la pierre, la terre, la brique et même les fibres végétales dans une pensée des « technologies appropriées », perpétuant et renouvelant le « traditionnel » grâce à de nouvelles techniques, sans pour autant oblitérer la question de la préfabrication et du béton³⁸⁵ (fig. 117). S'il ne partageait pas complètement l'engouement de Pastrana et Martinez pour l'architecture industrialisée, Patrice Dalix ne se posait pas pour autant en chantre inconditionnel de l'architecture en terre ou plus largement « locale », et tentait de mener une réflexion critique sur les critères mêmes de ce qui est ou non « approprié », enrichissant les « matériaux locaux » de l'apport des nouvelles technologies. Mais là encore, au-delà de la pertinence ou non de ces critères (qui, disons-le, étaient traditionnalistes chez Dalix), c'est aussi à s'interroger sur sa propre position autorisant à définir tel ou tel critère qu'il faudrait s'atteler.

Michel Montardy, quant à lui, exprima bien davantage ses préférences pour l'architecture en terre, ou plus largement les matériaux « locaux ». Au côté de la beauté des formes, Montardy donnait une grande importance à la technique, au point de suivre des cours à la Faculté des Sciences et à l'École d'ingénieurs de Marseille sur les performances des matériaux. Il favorisait dans sa propre pratique d'architecte libéral et dans son enseignement l'utilisation des ressources locales dans les pays du « Tiers-Monde » :

Mon diplôme était sur l'utilisation du bois dans l'habitat économique. Cela fait partie aussi de mes évolutions. Je pense que dans les pays du tiers-monde, il faut éviter au maximum d'importer et utiliser les ressources locales à condition de ne pas déforester ou dévaster le pays. Donc je préconisais l'architecture en terre. Je n'étais pas non plus un intégriste : s'il faut construire en béton, construisons en béton, cela a des qualités plastiques. Je n'étais pas un grand prêtre du béton mais quand même. Quand je pouvais utiliser des matériaux locaux, je le faisais : terre stabilisée et bois.

[...]

Mes élèves je les ai vraiment testés là-dessus par rapport à leur investissement. Je leur disais qu'il fallait toujours respecter les humains mais aussi la géographie pure et simple. Ne pas déforester mais utiliser le bois si on peut. Ne pas creuser des trous parce que... J'avais pensé faire les 3650 logements en terre

³⁸⁴ Patrice Dalix, dossier de demande de financement pour la recherche « Mise en place d'un outil de production en vue de la transformation des ressources locales en matériaux de construction, et recherche de mise en œuvre de ces matériaux pour un habitat social « autoconstruit ». Application à la Grande Kabylie (ALGERIE) », enregistré le 14 mai 1982, p. 7. Archives nationales : 19980580/14.

³⁸⁵ Programme du cycle de conférences « technologies » du certificat « Habitat Tiers-Monde », s.d. Archives personnelles de Patrice Dalix.

mais c'est impossible ; il faut creuser des trous gigantesques. Les murs en terre font 40 cm d'épaisseur, en plein. Si tu calcules le volume...c'est énorme. [...] Après, il faut trouver des camions pour porter la terre. Il faut des sites aussi où trouver la terre. [...] C'est compliqué, la terre est un peu un luxe aussi. Voilà ce que j'enseignais à mes étudiants : utiliser les matériaux sur place, étudier d'abord les cartes...³⁸⁶

S'il n'était pas « intégriste », c'est sans doute qu'il se rendit compte très tôt que la terre pouvait aller à l'encontre des revendications de « modernité » des pays considérés comme « en voie de développement ». Alors qu'il travaillait en Côte d'Ivoire à l'ARSO en tant que coopérant, il voulut réaliser des villages en terre, seulement au bout de « deux ou quatre villages. Ils étaient tous d'accord, et après ils ont refusé ! [...] Ils voulaient construire en agglos. Ils disaient “on n'est pas des sauvages, on ne construit pas en terre”. Pourtant, ils m'avaient dit oui. Donc, j'ai mis du grillage sur les murs en terre et on a projeté un enduit en béton ; et là, ils étaient d'accord. »³⁸⁷ Ou peut-être l'était-il tout de même un peu puisque, de cette expérience, il retenait qu'« il n'est pas bon d'avoir raison trop tôt. J'aurais mieux fait de leur faire comprendre qu'on va passer par cette phase-là. Parce que climatiquement, l'agglomération n'est pas bon. »³⁸⁸ Déjà dans les années 1970, des préoccupations écologiques apparaissaient, mais bien qu'il soit louable de penser un projet dans une économie de moyen, un circuit court, à la faveur d'un développement local, il apparaît aussi ici un discours cantonnant ces pays dans une forme d'authenticité présupposée (leur refus d'être des « sauvages » révélant à la fois les effets psychologiques du colonialisme et les propensions au progrès après les indépendances), alors que le défi était sans doute là : dans l'entremêlement du local et du global.

³⁸⁶ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

³⁸⁷ Ibid.

³⁸⁸ Ibid.

Focus : Quelques diplômés « développementistes »

Travail sur des cas d'étude concrets avec l'élaboration de propositions viables, en s'appuyant sur des politiques urbaines existantes afin de proposer des solutions alternatives qui permettraient une plus grande implication de la population pour un développement autocentré sans pour autant s'exclure des dynamiques du marché mondial, telles étaient donc les idées portaient par ce groupe d'enseignants à l'UP n°6.

Dans son « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi » (fig. 118 à 126), Stéphane Roche insérait son diplôme dans la politique des Sociétés régionales de développement existant au Burundi dont l'objectif était de créer des pôles de développement autour d'une culture pour parer à l'éparpillement de l'habitat rural et des agriculteurs y vivant. Face aux schémas spatiaux déjà proposés dans ce type de projets, « souvent inspirés de stéréotypes importés [qui] demandent aux futurs utilisateurs un pouvoir d'intégration qu'ils ne sont pas en mesure de fournir »³⁸⁹, l'étudiant proposait un système qui prendrait davantage en compte « les facteurs humains » grâce à une « auto-implantation assistée » par une équipe de techniciens et l'établissement préalable d'un cahier des charges (taille des parcelles, orientation de la case, contrainte du terrain, réserve pour les équipements futurs et limites d'urbanisation), plutôt que la réalisation en amont d'un découpage parcellaire géométrique « confortable et pratique à mettre en œuvre » mais pouvant « faire peser sur l'usager des contraintes les plus choquantes »³⁹⁰. Il prévoyait alors que les familles se regroupent pour former un réseau d'entraide puisque les constructions devaient également faire l'objet d'une « auto-construction assistée » : les deux modèles de cases proposés faisaient « appel à ses matériaux dont la mise en œuvre n'est pas issue du savoir-faire “traditionnel” et demande un apprentissage pour les paysans »³⁹¹ pour que les constructions soient plus durables, tout en « prenant en compte au maximum les capacités d'auto-construction » et « en restant le plus accessible possible aux qualifications de l'artisanat local »³⁹². Avec ce principe, l'étudiant prévoyait que la construction des bornes-fontaines fasse l'objet d'un chantier-école, et que la construction des cases soit assistée (et subventionnée) jusqu'au gros-œuvre : réalisation du soubassement en moellons, construction de la structure de poteaux en briques cuites, pose de la charpente et pose de la couverture en tuile.

Ce diplôme prenant la suite d'une expérience de pratique opérationnelle dont le contrat attendait une réponse viable, l'étudiant établissait un organigramme représentant les responsabilités

³⁸⁹ Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983, p. 22. Archives Nationales fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, mémoires de travail personnel de fin d'études de 1981 à 1989, cote : 20090424/126.

³⁹⁰ Stéphane Roche, *Ibid.*, octobre 1983, p. 26.

³⁹¹ Stéphane Roche, *Ibid.*, octobre 1983, p. 33.

³⁹² Stéphane Roche, *Ibid.*, octobre 1983, p. 42.

des pouvoirs centraux et régionaux (de la Cellule habitat rural du ministère à la coopérative régionale qui prend la responsabilité de la construction des cases). Il prévoyait aussi la répartition des charges financières du projet entre les établissements publics et les villageois, estimait le budget nécessaire à la construction d'une habitation de 50 m², et développait les systèmes techniques des voies de desserte, de l'évacuation des eaux et des ordures ménagères, etc., ainsi que des diagrammes sur les techniques d'animation du projet pour une généralisation du principe d'assistance à l'auto-implantation et à l'auto-construction.

Un autre diplômé, sans être issu d'un stage de pratique opérationnelle, s'intéressa à la ville de San Pedro en Côte d'Ivoire – projet urbain mené par Jean-Baptiste Leccia et Michel Montardy, entre autres, pour le compte de l'ARSO dans les années 1970 -, pour proposer un modèle « d'urbanisation endogène dans l'Afrique Noire libre »³⁹³ en contre-pied du « caractère exogène » de l'urbanisation dans le « Tiers-monde » qui serait le facteur de la crise urbaine. Car pour les enseignants de l'UP n°6, cette ville pionnière dans la politique de mise en valeur du Sud-ouest ivoirien par l'ARSO était aussi un bon exemple de corruption des politiques urbaines : « lorsque les terrains destinés à l'habitat des dockers et des ouvriers ont été aménagés, les autorités se sont aperçues soudain qu'ils étaient beaucoup trop beaux pour eux et les leur ont confisqués, au dernier moment, les rejetant dans un magnifique bidonville de 15 000 personnes à l'orée de la ville (et de la forêt) » écrivaient Gustave Massiah et Jean-François Tribillon³⁹⁴.

Ainsi, à partir du cas de San Pedro où 35 000 des 50 000 habitants vivaient dans le « quartier illégal » du Bardo, Joachim Boguhe (dont les parents vivaient à San Pedro) proposait, d'une part, un système politico-économique à la faveur d'une « urbanisation intégrée », et d'autre part, « une architecture intégrée avec un souci permanent de recherche d'autonomie vis-à-vis de la domination... »³⁹⁵ (fig. 127 à 132). Sur le modèle du mode de vie tribal rural, mais imprégné des problématiques urbaines, l'étudiant proposait une organisation sociale permettant une « autodiscipline basée sur les rapports familiaux, les affinités et certains intérêts »³⁹⁶ pour réduire le contrôle de l'Etat (mais avec une participation financière souhaitée de la part du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire du président Houphouët-Boigny). Après que chaque famille vivant dans le bidonville se soit vue reconnaître un titre foncier, les familles devaient se regrouper pour

³⁹³ Joachim Boguhe, « Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde. Le cas de la Côte d'Ivoire. Etude réhabilitation du Bardo, quartier populaire de San Pedro », mémoire de diplôme sous la direction de Gustave Massiah, 1981. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, mémoires de travail personnel de fin d'études de 1981 à 1989 : 200090424/38.

³⁹⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 111.

³⁹⁵ Joachim Boguhe, *Op. cit.*, 1981, p. 262.

³⁹⁶ Joachim Boguhe, *Ibid.*, 1981, p. 276.

former un système fédératif composé de coopératives gérées par des « associataires » (au maximum 2500) qui paieraient une épargne obligatoire à une Caisse d'application d'architecture et d'urbanisme du quartier, elle-même composée de trois ateliers (un atelier d'étude socio-économique, un atelier d'étude et application des matériaux locaux et un « Atelier d'étude d'application architecture – urbanisme de masse du bardo »).

L'étudiant établissait alors un organigramme, représentant les actions et résultats attendus pour chaque groupe, à court, moyen et long termes. Ainsi, sous le contrôle du cabinet d'architecture et d'urbanisme du Sud-Ouest secteur Bardo, il proposait que des plans-types soient élaborés en collaboration avec les habitants pour qu'ils soient « le plus près possible des facteurs culturels déterminants des intéressés »³⁹⁷. Ensuite, le financement devait être à la charge des coopératives et la construction des logements et des équipements réalisée par les habitants avec des matériaux locaux et des techniques nouvelles, pour une « éco-architecture » (terre stabilisée pour le gros-œuvre, bois pour le second-œuvre et bacs aluminium ou tôle ondulée pour le toit). Parallèlement, l'étudiant prévoyait une « zone d'intervention expérimentale » dans laquelle il concevait un système de VRD moins destructeur que ceux des projets existants, ainsi que la création d'une maternité, d'un centre sanitaire, de jardins et de logements pour les patients.

Concrètement, les projets imaginés par les étudiants marseillais avaient des similarités avec ceux proposés par les étudiants de l'École de Paris-La Villette, autour d'une même volonté d'inscrire leur action de manière concrète dans un projet de développement large. Ainsi, Bertrand Reymondon, fils de médecin ayant grandi en Afrique dont quatre années à Dakar, proposa en 1987 dans le cadre de son diplôme sous la direction de Carlos Pizarro un « Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participé » dans la zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar (fig. 133 à 140). Partant de la « conviction que "l'Art de bâtir" ne se limite pas à des valeurs techniques et esthétiques mais intègre un paramètre fondamental : l'homme et la parfaite connaissance de milieu où il vit »³⁹⁸, il proposait un projet selon deux principes fondamentaux et intimement liés : « toute proposition en matière de production architecturale, d'aménagement urbain ou d'aménagement territorial est implicitement valable lorsque les populations, les habitants, l'individu sont largement intégrés aux processus de programmation et constituent la clef de voûte de cet édifice conceptuel » et « les principes d'aménagement territorial [...] situent la discipline architecturale comme l'une des résultantes d'un

³⁹⁷ Joachim Boguhe, *Ibid.*, 1981, p. 285.

³⁹⁸ Bertrand Reymondon, La zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar. Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participé », mémoire de travail de fin d'étude sous la direction de Carlos Pizarro, juin 1987, p. 2-3. Archives de l'ENSA de Marseille.

système complexe d'interactions entre les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui déterminent la production du cadre bâti »³⁹⁹.

En accord avec le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat sénégalais, il réalisa alors une étude de trois mois sur place, vivant chez les habitants, durant laquelle il forma une équipe d'enquêteurs volontaires avec trois jeunes du quartier de Fass M'Bao et une étudiante de l'école d'architecture de Dakar (Oulimata Fall) dans la zone de recasement de Fass M'Bao qui hébergeait les populations déguerpies du plus ancien bidonville du centre de Dakar. Si initialement Reymondon pensait proposer un projet de logements, il réorienta celui-ci vers l'établissement d'un schéma d'aménagement urbain et d'actions d'animation pour un « développement urbain participé » du quartier, car « l'amélioration du logement ne peut être résolue sans que l'on ait préalablement défini une stratégie de développement économique interne au quartier »⁴⁰⁰. Estimant qu'il ne fallait plus « se calquer sur le modèle de développement des villes occidentales » car « les politiques menées avant et après l'indépendance [...] ont fait la preuve de leur inefficacité dans leurs résultats », il affirmait que « la solution doit être trouvée ailleurs, à partir même des ressources indéniables des populations des ville du tiers Monde »⁴⁰¹.

Après avoir fait une étude précise de 15 ilots du quartier (niveau de confort et d'équipements des parcelles, données démographiques et socio-économiques, caractéristiques constructives), l'étudiant proposait un schéma d'aménagement urbain pour le développement autocentré du quartier avec des objectifs à court, moyen et long termes : créations d'espace d'activités économiques, d'activités éducatives, d'activités communautaires, d'activités administratives et d'activités religieuses, aménagement des réseaux de voiries, d'assainissement, d'eau et d'électricité. Mais tout ceci nécessitait « l'intervention massive de la population » : le préalable de ce schéma d'aménagement urbain était donc de mener des actions de sensibilisation, d'animation, de concertation et de coordination auprès des habitants, lesquelles « pourraient être assurées par le bureau d'assistance à l'Habitat Social (BAHSO), soutenues par les ONG locales ou internationales, dans le cadre d'un réel projet de développement urbain participé »⁴⁰². En effet, ayant le souci « de donner à ce travail un réel caractère opérationnel bien que réalisé dans le cadre pédagogique d'un travail de fin d'études »⁴⁰³, Reymondon proposait de valoriser, et même d'institutionnaliser, l'auto-construction « encadrée » ou « assistée » grâce « une assistance technique

³⁹⁹ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 2-3.

⁴⁰⁰ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 172.

⁴⁰¹ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 192.

⁴⁰² Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 188-189.

⁴⁰³ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 89.

judicieuse et formatrice et une utilisation plus rationnelle des ressources localement disponibles »⁴⁰⁴. Pour ce faire, il préconisait l'emploi de « matériaux intermédiaires ou améliorés »⁴⁰⁵, tels que les blocs de terre stabilisée ou le géobéton latéritique déjà employés dans des projets du PNUD, et le développement de coopératives (modèle déjà existant, basé sur les tontines) qui étaient « une forme associative dynamique, encouragée et soutenue (politiquement et financièrement) » pouvant « devenir le cadre juridique et institutionnel approprié pour le développement de l'auto-construction assistée, et la réalisation de programmes de logements économiques pour le plus grand nombre »⁴⁰⁶.

Ayant déjà eu des contacts avec Architectes sans frontières (le président de l'association, Pierre Allard, faisait partie du jury du diplôme), Reymondon prolongea l'exercice pédagogique du diplôme en une première expérience professionnelle d'aide au développement au début des années 1990 pour monter le projet « Face à Fass », celui de la création d'une structure d'appui à l'auto-planification urbaine et à la restructuration de l'habitation spontanée, suivant un partenariat « triangulaire » entre la Coopération française, le ministère de l'Équipement sénégalais et une association humanitaire française (d'abord Architectes sans frontières, puis finalement les Volontaires du Progrès)⁴⁰⁷.

Ce travail pourrait faire écho au diplôme d'Abou Békrine Gueye, réalisé à l'école de Paris-Villemin en 1995 sous la direction de Patrice Dalix, qui proposait un projet d'aménagement de la ZAC de M'Bao-Gare à Dakar. A nouveau, une forte attention à la viabilité du projet était portée, mais cette fois-ci, elle passait par une attention particulière aux données climatiques et aux modèles de l'habitat « traditionnel » au Sénégal (habitat wolof, habitat toucouleur, habitat sérère, etc.), à l'échelle de l'ilot et du bâtiment. S'inscrivant dans le projet existant de la « zone spéciale d'aménagement » de M'Bao-Gare, l'étudiant proposait l'aménagement d'une ZAC, allant de la conception des voiries et circulations piétonnes aux immeubles de logements, d'artisanats et de commerces, et des maisons individuelles en bande. Malgré un plan orthogonal assez rigide, il imaginait la construction de maisons, s'appuyant également sur le système des coopératives, qui

⁴⁰⁴ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 51.

⁴⁰⁵ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 58

⁴⁰⁶ Bertrand Reymondon, *Ibid.*, juin 1987, p. 71.

⁴⁰⁷ Bertrand Reymondon et Ibou Sané, *Face à Fass. De l'aide charitable à l'accompagnement efficace : auto-planification et restructuration de l'habitat spontané péri-urbain. La zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar*, rapport d'investigation 1990-1991, ministère de la Coopération et du Développement, Fonds d'études préalables, septembre 1991. Bibliothèque de l'ENSA de Marseille.

répondraient « aux impératifs d'une certaine pratique de l'espace au Sénégal »⁴⁰⁸ (centralité, distinction espaces servants/espaces servis, montré/caché) en proposant des plans avec une cour avant et une cour arrière, ainsi qu'un espace central composé d'une véranda et d'un patio.

Si chaque diplôme porte les stigmates des enseignants encadrants, il ne faut pas négliger la part d'autonomie et de subjectivité des étudiants. Il apparaît même finalement beaucoup de ressemblances entre ces diplômes. Souvent consacrés à des populations précaires, ils mettaient en avant un développement autocentré, avec des étapes allant du court terme au long terme, où les « auto- » se multipliaient (auto-planification, auto-implantation, auto-construction), mais de manière « assistée » ou « encadrée » car le rôle de l'expert demeurait. En s'appuyant sur les structures locales, l'implication des populations était primordiale (sensibilisation, animation, concertation et chantier-école) pour penser des projets, de l'échelle urbaine à l'échelle du logement, de manière viable, à tel point que l'organisation financière et humaine du projet faisait l'objet d'une réflexion concrète. Quant aux matériaux, ils étaient souvent « locaux » mais « améliorés » par des techniques plus « modernes ». Car, tous ces enseignants aux approches « développementistes » se retrouvaient, ainsi que l'expliquaient plus généralement les auteurs d'*Un bilan de l'aide au développement*, dans une même volonté : celle d' « imaginer les modes de formation qui permettraient aux jeunes cadres diplômés d'embrayer sur le développement », afin de répondre à un même objectif, celui que leurs étudiants puissent répondre aux exigences de la Coopération, celle de répondre « dès les débuts de leur intégration professionnelle à une demande d'opérationnalité à un niveau élevé »⁴⁰⁹. A la différence que, si une plus grande adéquation à la politique de Coopération valut au groupe marseillais d'obtenir des crédits importants pour mener dans les années 1980 plusieurs actions « sur le terrain » – de la pratique opérationnelle aux voyages pédagogiques, en passant par la formation des architectes locaux -, les déboires que connut la Coopération française dans les années 1990 lui valut aussi quelques contrecoups et réductions budgétaires, tandis qu'au même moment les enseignements consacrés aux pays dits non-occidentaux à l'école de Paris-La Villette disposaient enfin de plus larges crédits pour monter des ateliers et voyages internationaux.

⁴⁰⁸ Abou Békrine Gueye, « La production de l'habitat par le système coopératif au Sénégal : propositions d'habitat dans le cadre de la ZAC de M'Bao-Gare », mémoire de TPFÉ sous la direction de Patrice Dalix, juin 1995, p. 41. Bibliothèque de l'ENSA de Paris-Malaquais : A01 01/95/2049.

⁴⁰⁹ Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Un bilan de l'aide au développement : synthèse des évaluations*, Paris, Ministère des Relations extérieures, coopération et développement, août 1985, p. 200.

CYCLE DE CONFERENCES : TECHNOLOGIES

Rubrique	Titre de la conférence	Nom du conférencier	Références du conférencier	
MATERIAUX	La pierre	Mr Berthoumieux	Ingénieur B.R.G.M.	1
	La terre	Mr Philippe Michel	Coordinateur du village de terre à l'Ile d'abeau	2
	La brique	Mr Mestivier	Ingénieur de fabrication	3
	Le plâtre	Mr Nholier ou Mr Daligand	Aménagement urbain (Minst Coopé.) Directeur de la fédération des industries du plâtre	4
	Les liants hydrauliques	Mr Chantry	Ingénieur - GRET	5
	Les fibres végétales	Mlle Villemin	Architecte -Ingénieur - Consultant UNCHS	6
	Le souffre	Mr Laquerbe	Ingénieur INSA (Rennes)	7
TECHNOLOGIES PARTICULIERES	VRD Minimum	Mr Dost	Economie et urbanisme (Lyon)	8
	Modes de couverture	Vidéo Rexcoop Mr Faure	Ministère de l'U.et du logement Architecte	9
	Anti sismique	Mr Chambard	Ingénieur	10
	Anti cyclonique	Mr Lacortiglia	Action d'urgence international	11
TECHNOLOGIES TRANSFEREES	Cléf en main	Mr Verlinze	Architecte - Dumez	12
	Préfabriqué lourd importé	Mr Murer	BET Aturba	13
	Cimenteries	Mr Boubakeur	Economiste	14
TECHNOLOGIES APPROPRIEES	Traditionel perpétué			15
	Nouvelles techniques à partir de matériaux locaux	Mr Theunych	C.T.P. au Mali	16
	Pratiques actuelles ^{utilisées} salinées	Mr Dalix	Construction en Kabylie	17
	Les actions de REXCOOP	Mr Blau	Directeur de ex-Rexcoop	18
ANAYSE D'OPERATIONS	Réalisations sans capacité de remboursement	Mr Dalix	Centres secondaires au Burkina-Faso	19
	Réalisations avec capacité de remboursement	Mlle Valéry Murat	Ingénieur- Djebel-Amar (Tunis)	20
	Restructuration d'habitat spontané	Mlle Ferrachi	Architecte - La Dominique	21
	Revitalisation en zones rurales	Mr Le Carpentier	Volontaires du progrès - R.C.A.	22
	3 projets de la B.M. en Afrique du Nord	Mr Laroche-foucault	Ministère de la coopération	23

Fig. 117. Programme du cycle de conférences « Technologies », certificat « Habitat Tiers-Monde », école d'architecture de Paris-Villemin (ancienne UP n°1), s.d. Archives personnelles de Patrice Dalix.

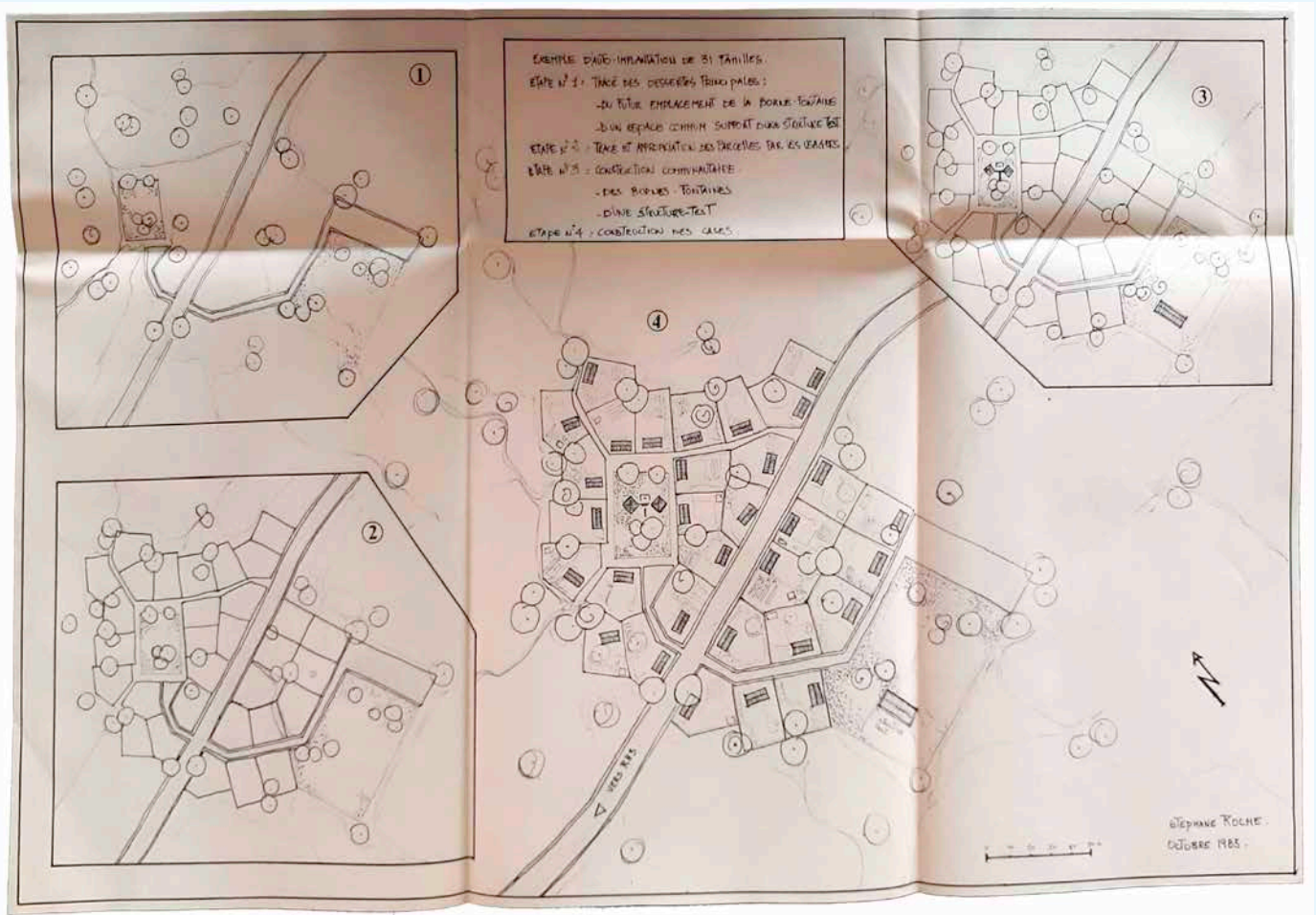
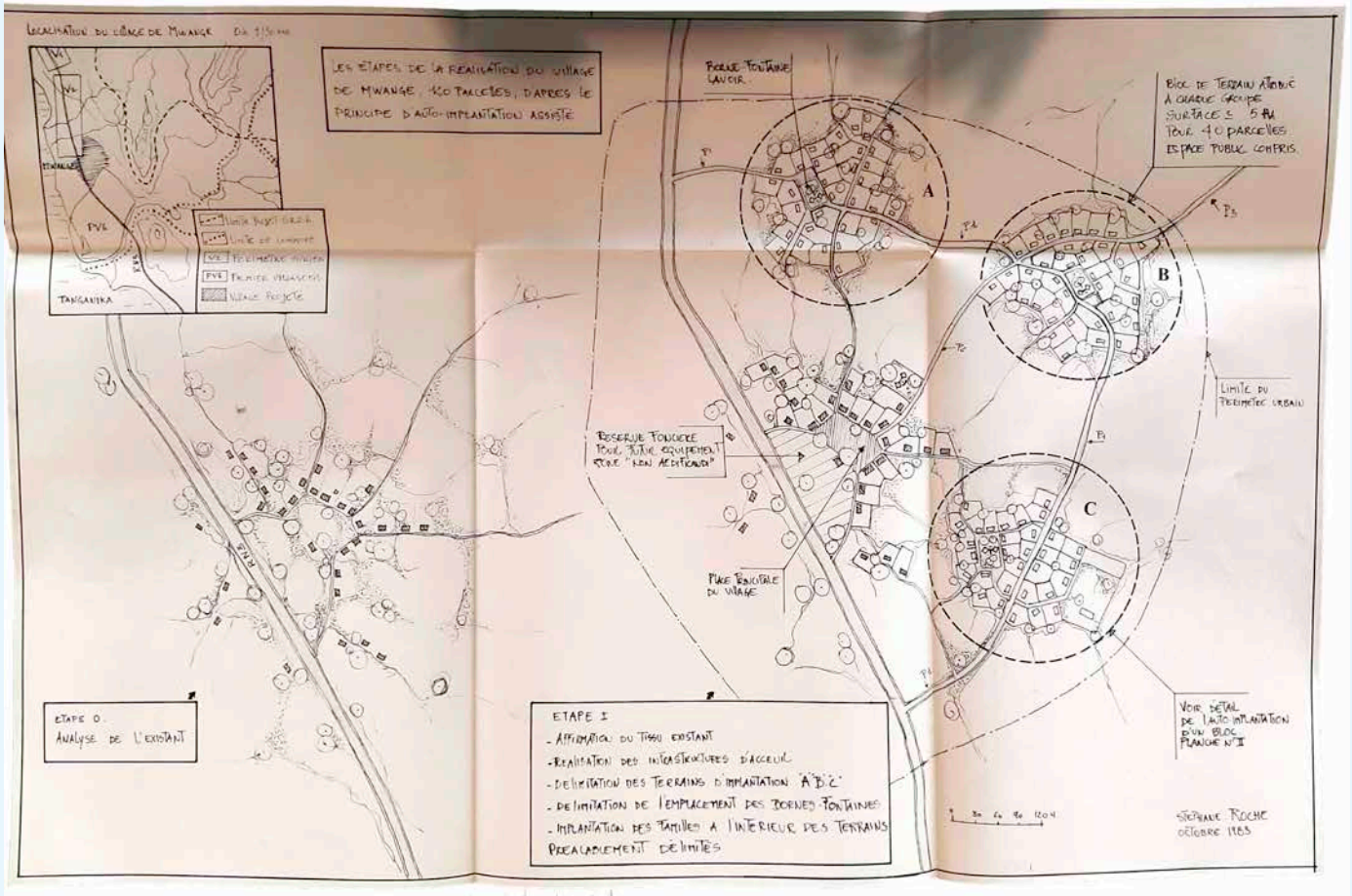


Fig. 118 et 119. Planches de présentation du diplôme de Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983. AN : 20090424/126.

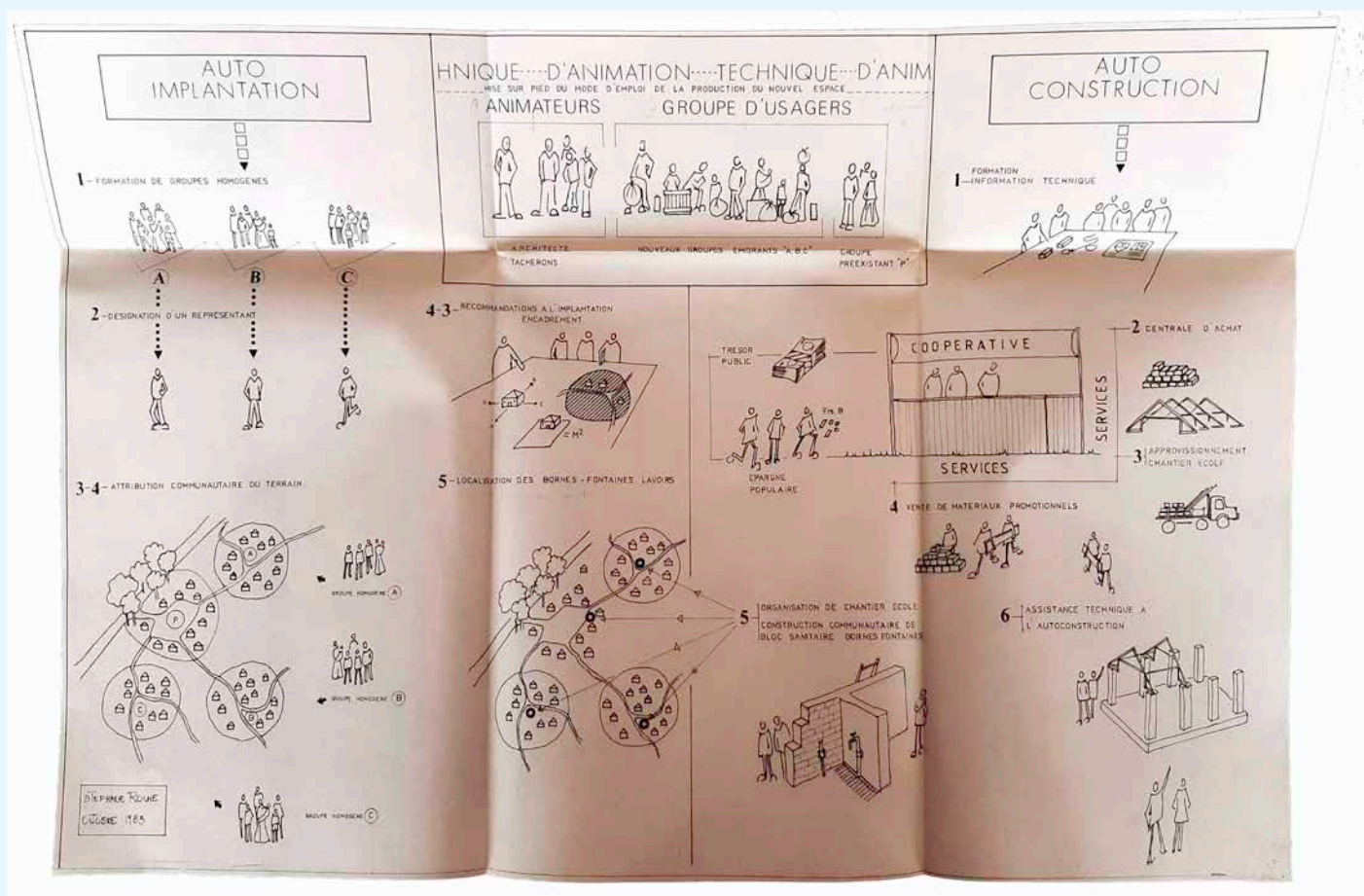
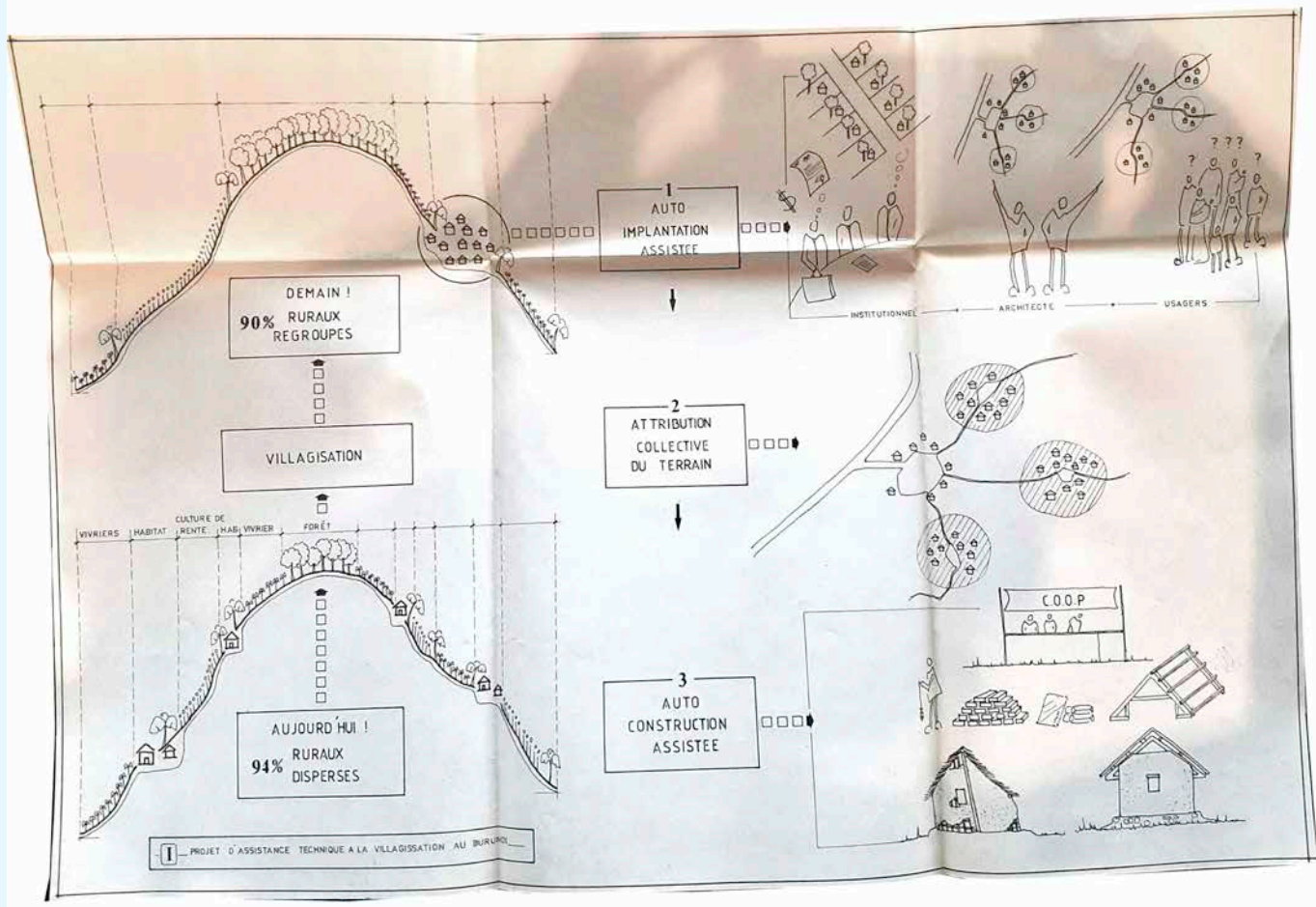
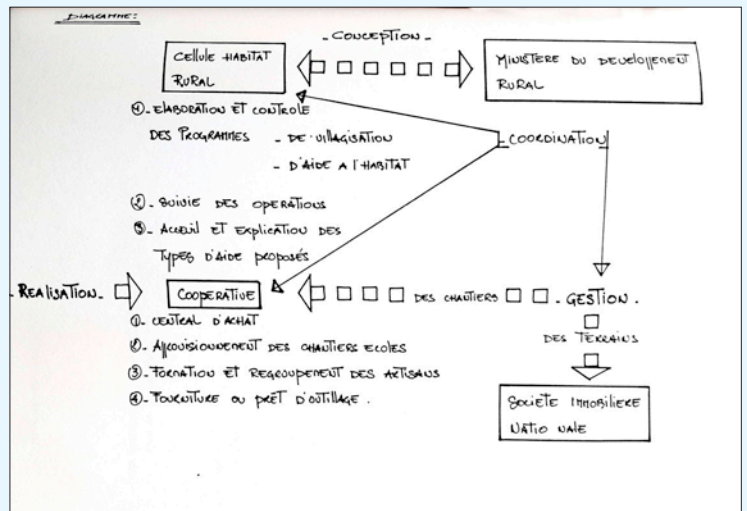


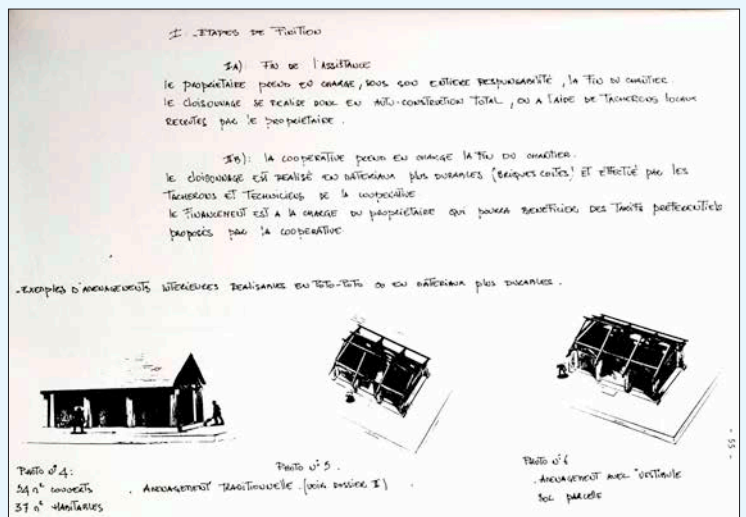
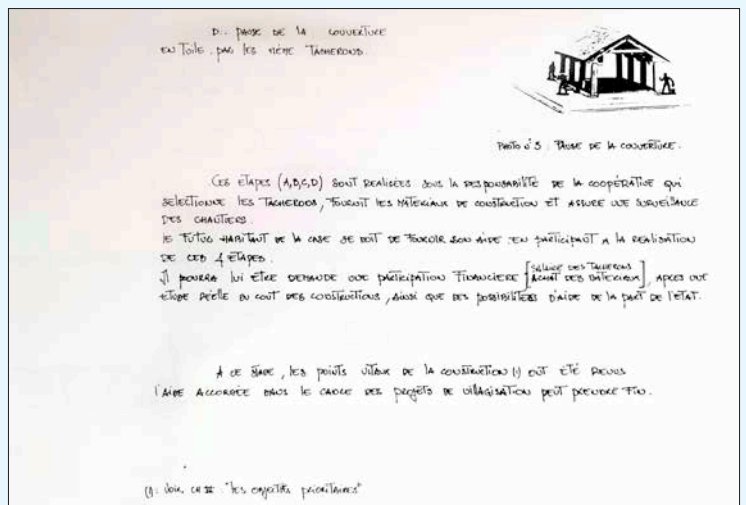
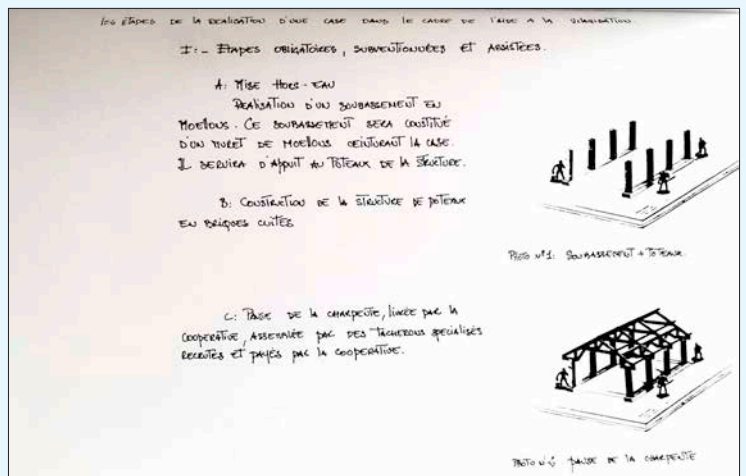
Fig. 120 et 121. Planches de présentation du diplôme de Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983. AN : 20090424/126.

Fig. 122 à 126. Planches de présentation du diplôme de Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983.
AN : 20090424/126.



Prix d'une construction
Prix et quantité de matériaux nécessaires à la réalisation d'une structure couverte d'environ 54 m² décrite au chapitre suivant.

	Qt.	Prix Fr/Bu	Prix Fr/F
- Soubassement : 23 X (0,5 X 0,5) = 5 75 m ³	envir. 6 m ³	6.000	4.800
- Structure brique cuite + ciment romain : 1 poteau : 0,3x0,3x0,3 = 0,198 m ³ 8 poteaux : 0,198 x 8 = 1,584 m ³	envir. 1,6 m ³	6.200	5.000
- Charpente : - Formes en madrier Ø 0,20 1 4		2.100 8.400	1.680 6.700
- Contreventement rondins d'eucalyptus Ø 0,6; 0,8 36 M		540	432
- Pannes rondins d'eucalyptus Ø 0,6; 0,8 54 M		810	648
- Chevrons rondins d'eucalyptus Ø 0,4; 0,8 224 M		2.800	2.240
- Couverture : Tuiles de terre cuite : 15 m ²	945 M	env. 3.000	2.400
- Sol (estimation) : Ramblais + lissage terre battue	env. 45 m ²	3.000	2.400
- Prix total des matériaux pour 54 m ² :		32.850	26.280
- Prix total avec main-d'oeuvre pour 54 m ² : 50% du prix des matériaux		49.275	39.420



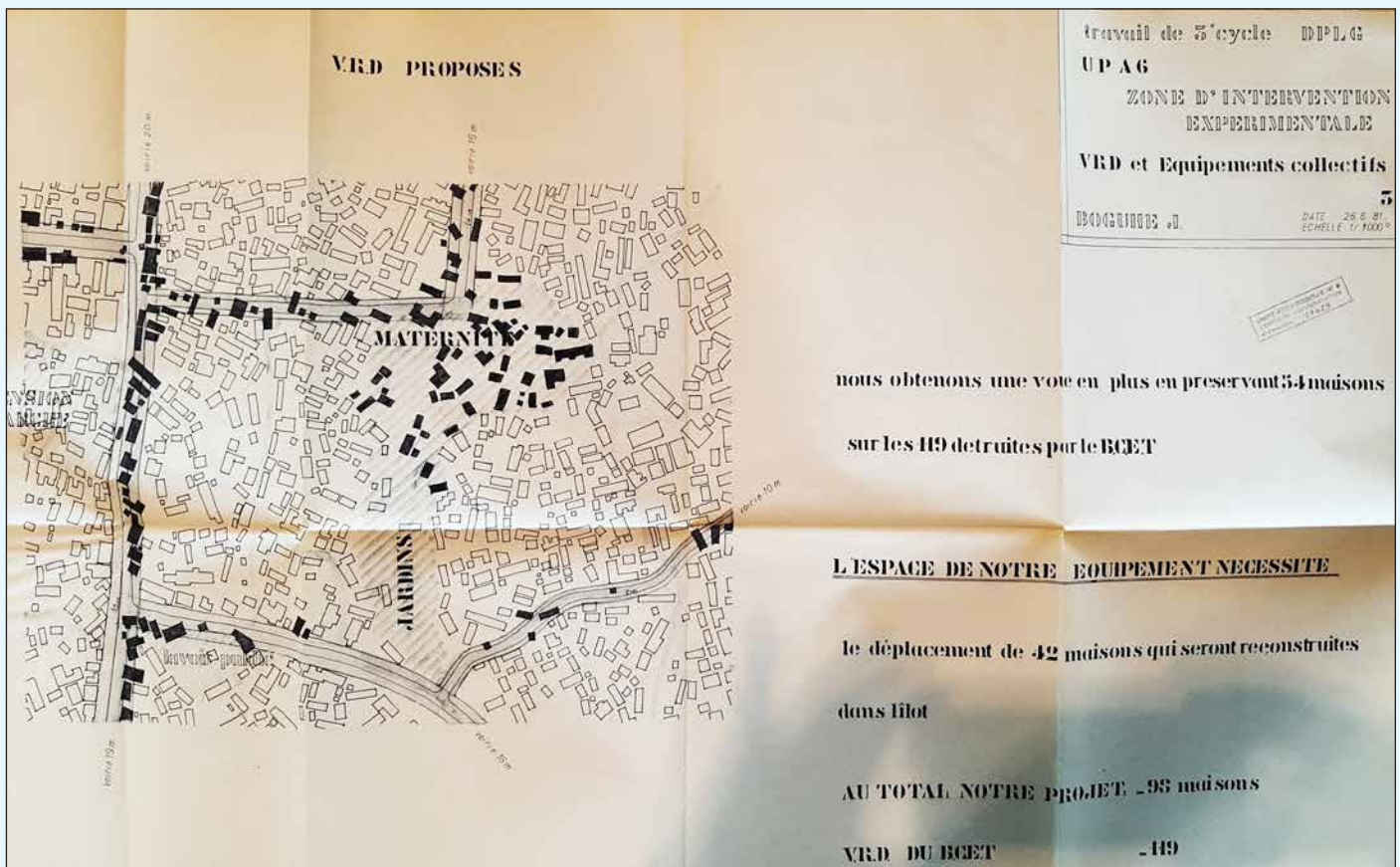
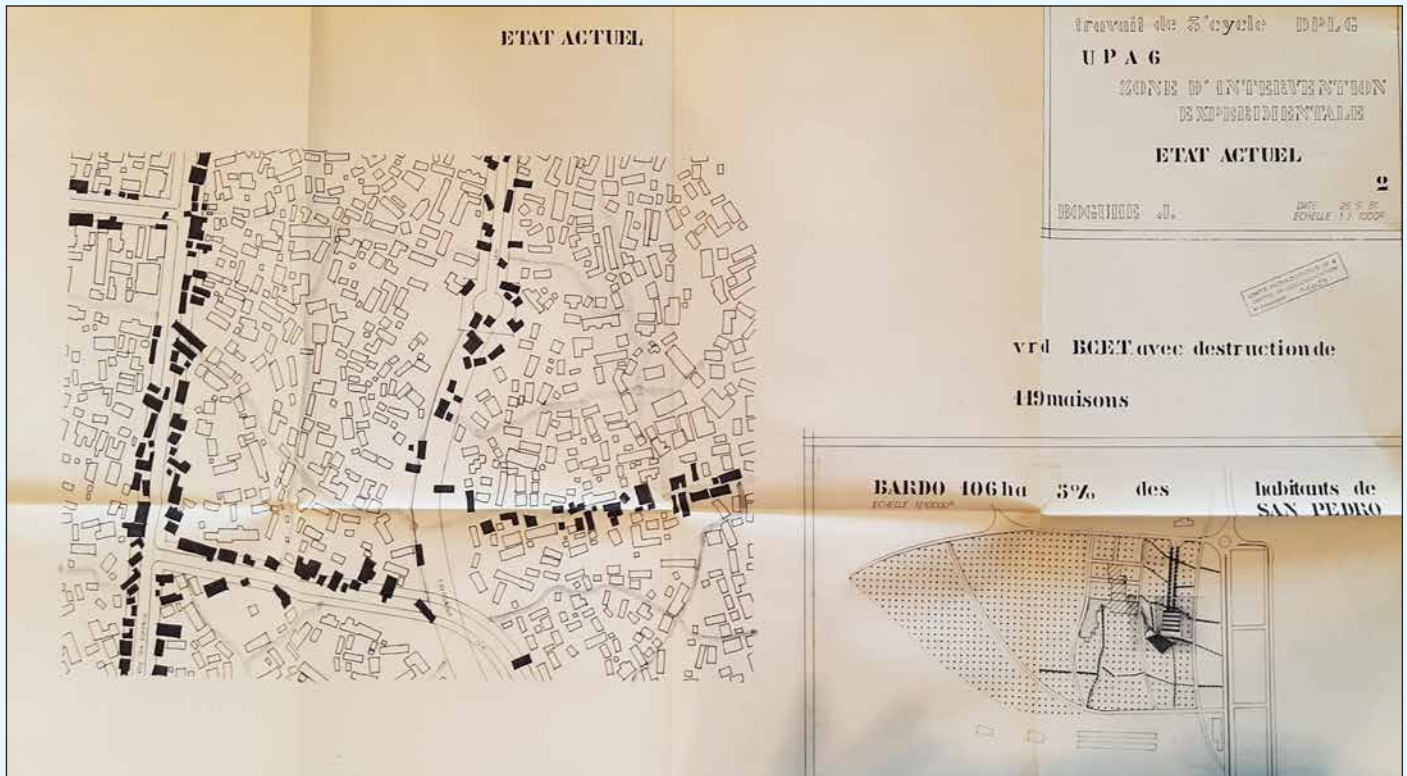


Fig. 127 et 128. Planches de présentation du diplôme de Joachim Bogue, « Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde. Le cas de la Côte d'Ivoire. Etude réhabilitation du Bardo, quartier populaire de San Pedro », sous la direction de Gustave Massiah, 1981. AN : 200090424/38.

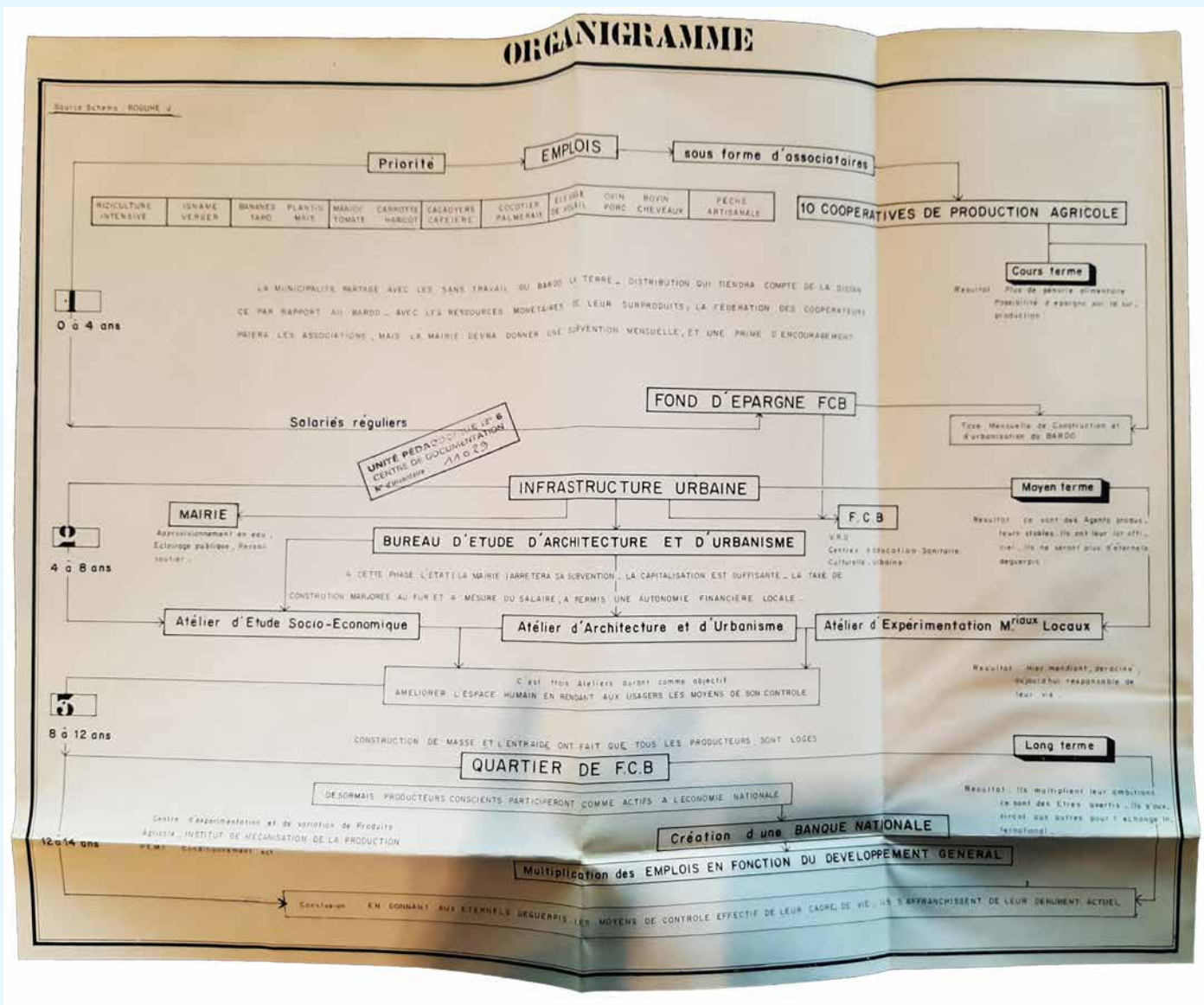


Fig. 129. Planche de présentation du diplôme de Joachim Boguë, « Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde. Le cas de la Côte d'Ivoire. Etude réhabilitation du Bardo, quartier populaire de San Pedro », sous la direction de Gustave Massiah, 1981. AN : 200090424/38.

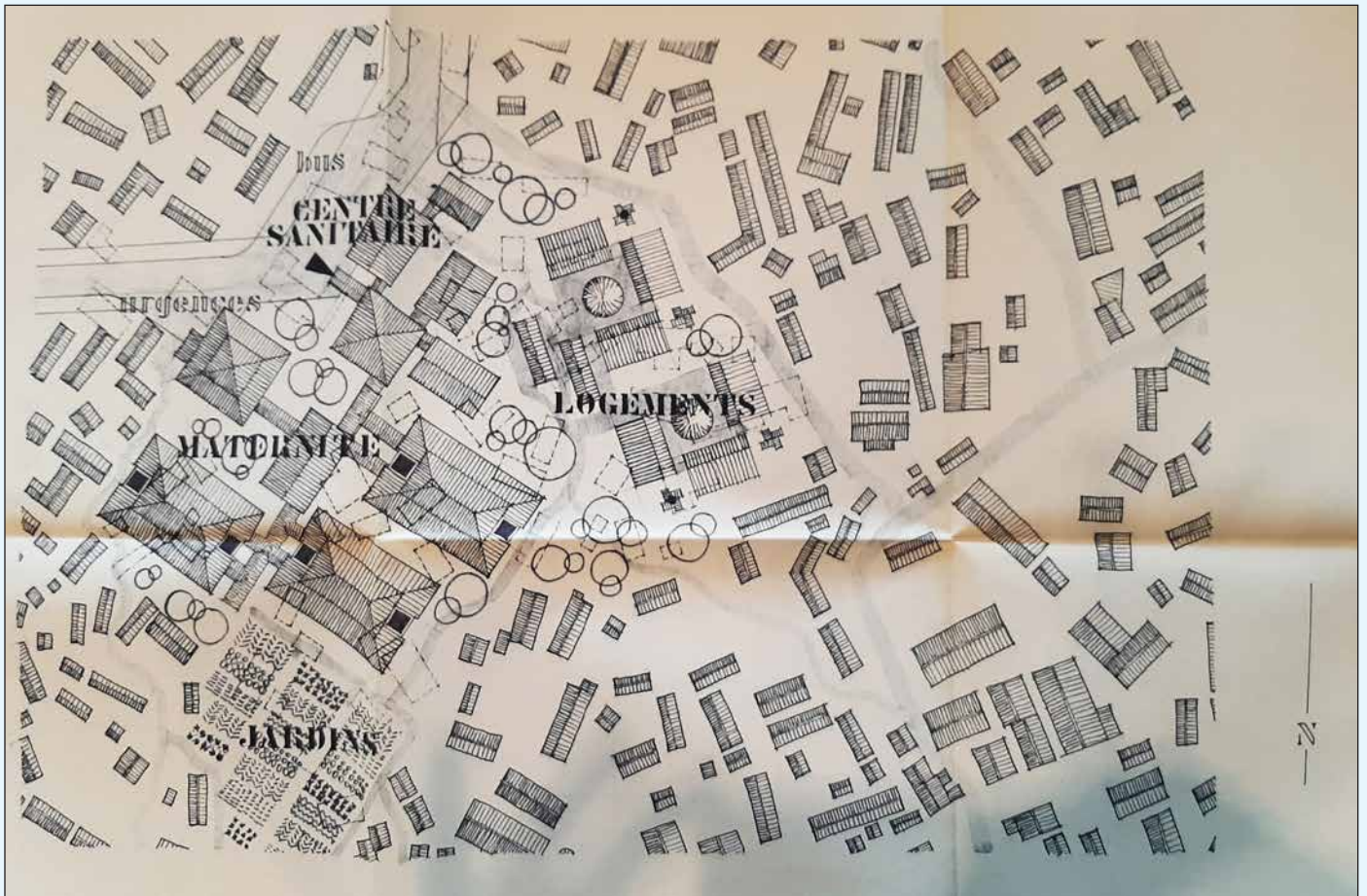
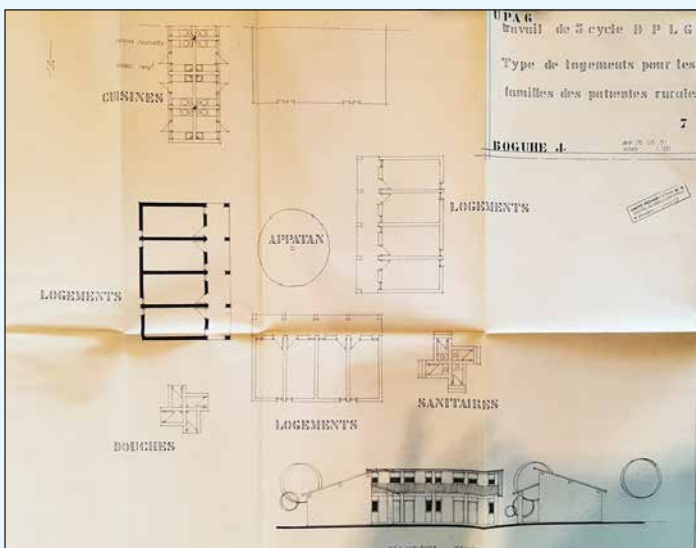


Fig. 130 à 132. Planches de présentation du diplôme de Joachim Boguë, « Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde. Le cas de la Côte d'Ivoire. Etude réhabilitation du Bardo, quartier populaire de San Pedro », sous la direction de Gustave Massiah, 1981. AN : 200090424/38.



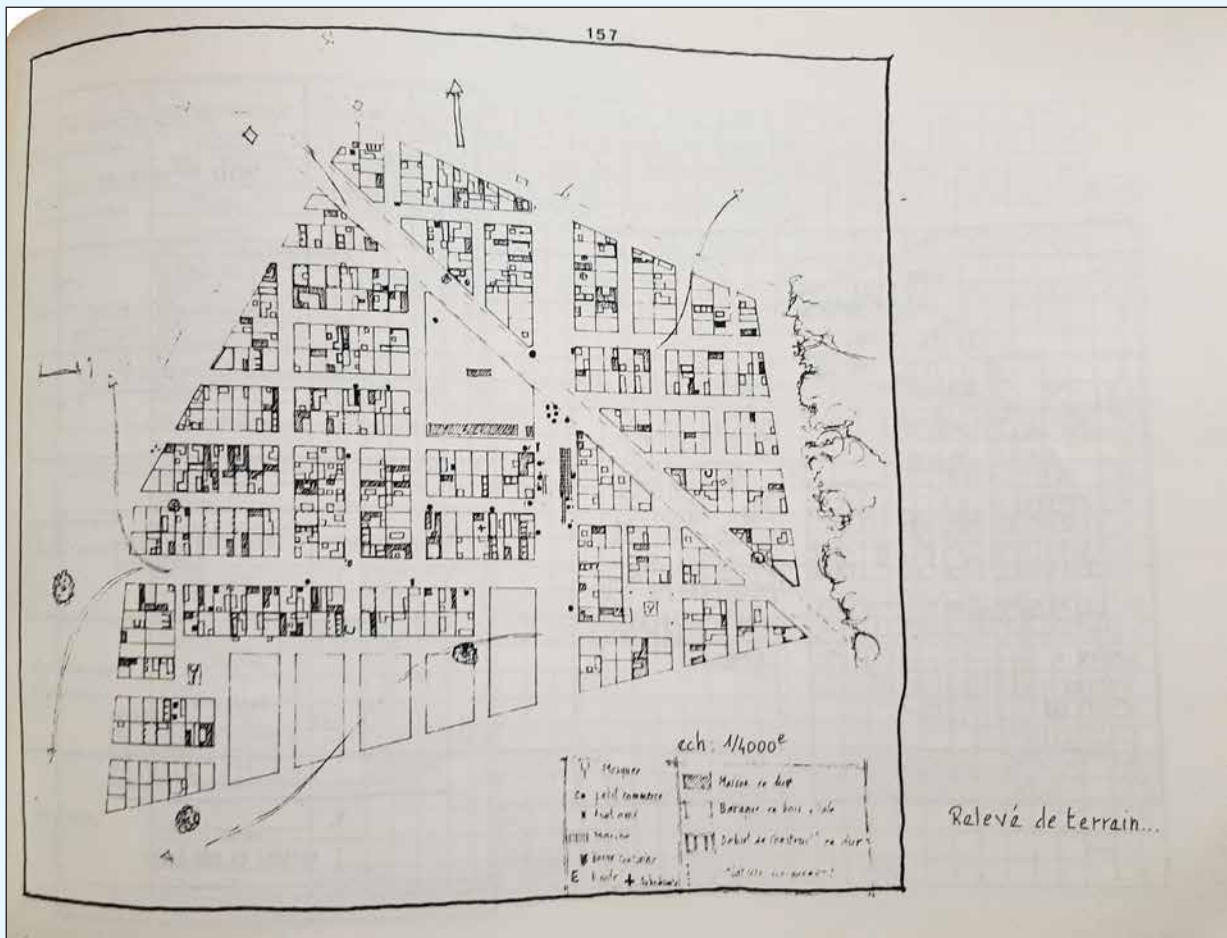
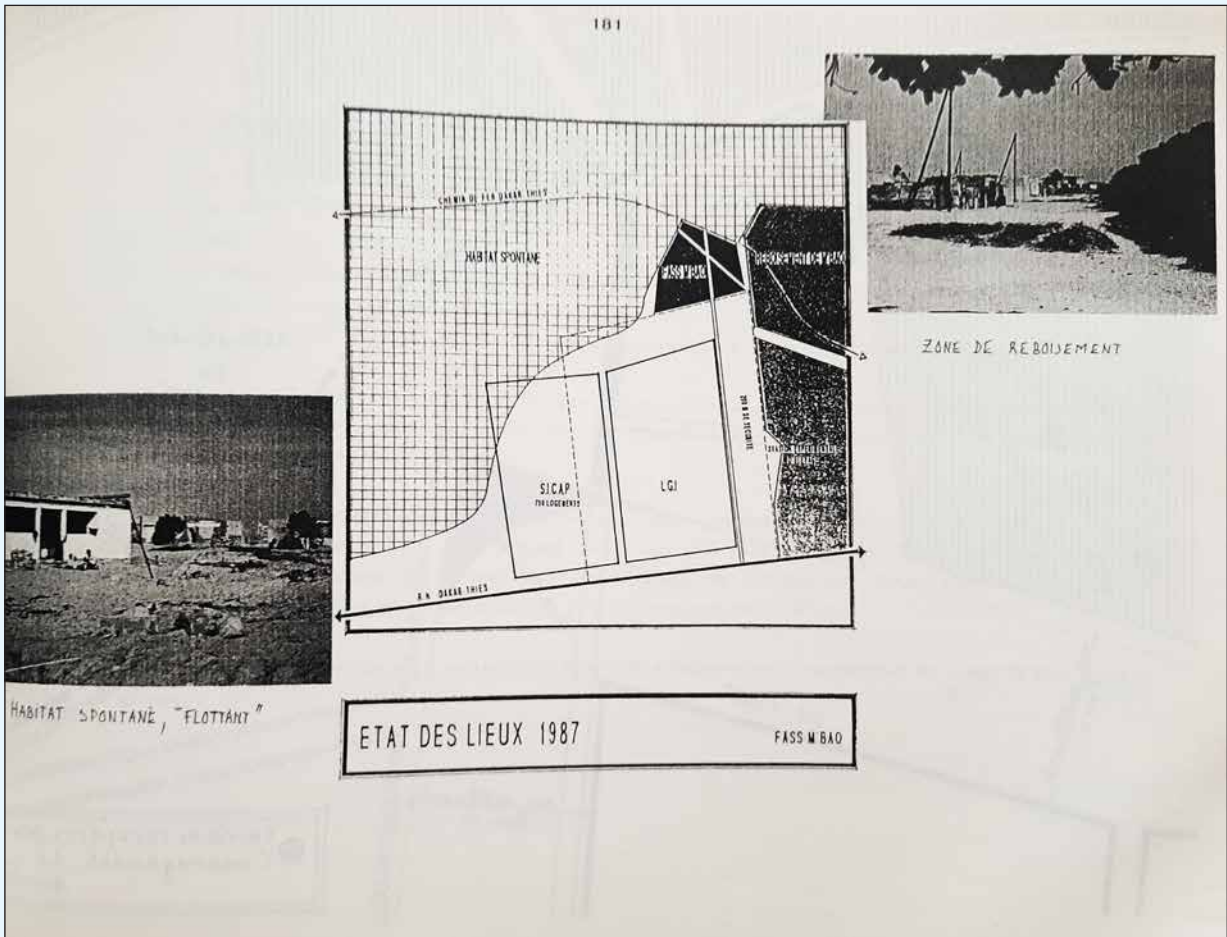
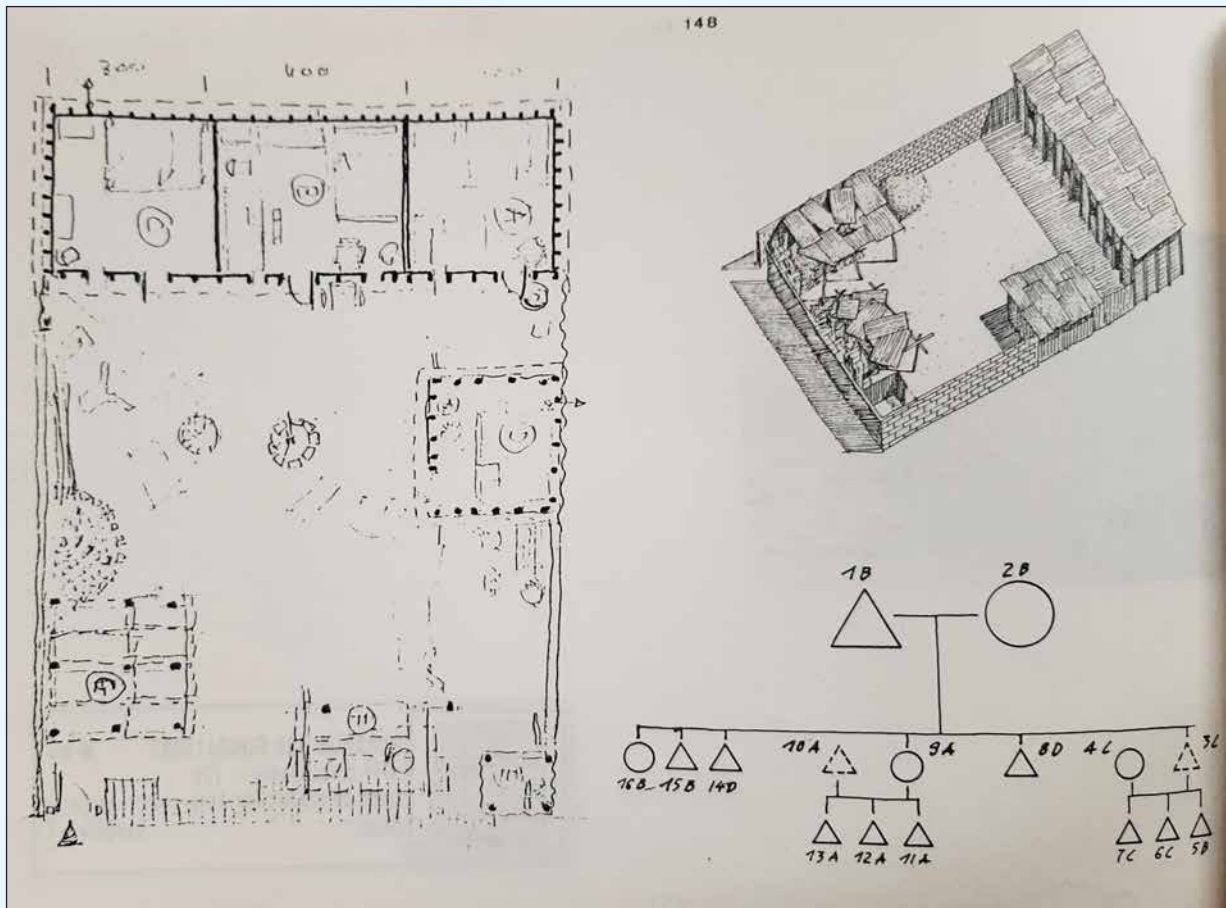


Fig. 133 et 134. Planches tirées de Bertrand Reymondon, « La zone de recasement de Fass M'bao à Dakar. Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participé », mémoire de travail de fin d'étude sous la direction de Carlos Pizarro, juin 1987.



CAT. VERT DAKAR
QUARTIER FASS M'BAO

LOT N° 15
PARCELLE N° 169

149

Incluses D.C.P.

QUANTITE

LOT N° 15
PARCELLE N° 169

3/ NIVEAU DE CONFORT ET EQUIPEMENT DE LA PARCELLE

1. EAU
1.1. Réseaux de réseau
1.2. Borne fontaine (distance) 60m
1.3. Autres (à préciser)

2. ELECTRICITE
2.1. Branchement direct
2.2. Autre

3. ASSAISSEMENT
3.1. Trés système
3.2. Trou dans le sol
3.3. Sans système
3.4. Autres (à préciser)

4. OUBRES MENAGERES
4.1. Seine (distance)
4.2. Sans système
4.3. Autres (à préciser)

45. Nature: Terrasse cloquée + T.O. + Eau
46. Cuisine: Charbon + gaz appoint

Autres renseignements:
Mode de production du logement: Travaux Meubler + Autoconstruit
Salle d'attente
Coût du logement, financement: 15 000 000 CFA

CHARACTERISTIQUES

Surf Parcelle: 4500 m²
Surf Comb. H.O. (basse et haute): 75%
Surf non bâtie (cour): 25%
C.O.S. (surfaite/surf bâtie)
Nombre d'occupants permanents: 12

1. AFFECTATION
1.1. Logement
1.2. Commercial
1.3. Autre

2. NOMBRE DE NIVEAUX
3. NOMBRE DE PIÈCES
4. Cour, Nature de sol
5. FONDATIONS
6. PILES
6.1. Forçage
6.2. Bore
6.3. Caisson
6.4. Pil de compensation
6.5. Autre

7. FURTURCO
7.1. Ligne
7.2. Ligne
7.3. Ligne
7.4. Ligne
7.5. Ligne
7.6. Pil de compensation
7.7. Autre

8. SOLS INTERIEURS
8.1. Carrelage
8.2. Carrelage
8.3. Laminé
8.4. Laminé
8.5. Laminé
8.6. Laminé
8.7. Laminé
8.8. Autre

9. NIVEAU ET DÉS NIVE
9.1. Nive
9.2. Nive
9.3. Nive
9.4. Nive

10. PLAFOND
10.1. Plafond
10.2. Plafond
10.3. Plafond
10.4. Plafond

11. COE DE SPANFONDATION
11.1. C.O.S.
11.2. C.O.S.
11.3. C.O.S.
11.4. C.O.S.

12. VEGETATION
12.1. Ligne
12.2. Ligne
12.3. Ligne
12.4. Ligne

C. - DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

LOT N° 15
PARCELLE N° 169

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25			
Nom et prénom	Genre	Etat	Age	Ethnie	Niveau scolaire	Profession	Revenu mensuel	Surface bâtie	Surface non bâtie	Surface totale	Surface habitable	Surface commerciale	Surface industrielle	Surface agricole	Surface autre	Surface totale	Surface habitable	Surface commerciale	Surface industrielle	Surface agricole	Surface autre	Surface totale	Surface habitable	Surface commerciale	Surface industrielle	Surface agricole	Surface autre
Chérif DCP	M	B	42	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	35	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	32	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	28	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	25	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	22	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	18	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	15	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	12	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	9	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	6	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	F	B	3	F	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				
Chérif DCP	M	B	0	M	Niger	Travailleur	15 000	4500	1000	5500	4500					5500	4500					5500	4500				

Autres renseignements: L'ensemble des lots d'habitat, n° 169, est situé sur le terrain de réhabilitation de Fass M'bao, après avoir été occupé par le quartier de Fass M'bao. Pour le plan de la parcelle, il est possible de voir le plan de la parcelle n° 169, qui est situé sur le terrain de réhabilitation de Fass M'bao. L'ensemble des lots d'habitat, n° 169, est situé sur le terrain de réhabilitation de Fass M'bao.

Fig. 135 et 136. Planches tirées de Bertrand Reymondon, « La zone de recasement de Fass M'Boo à Dakar. Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participé », mémoire de travail de fin d'étude sous la direction de Carlos Pizarro, juin 1987.

ILOT		35	14	44	38	4	35	15	14	39	28	39	12	37	11	35																					
Parcelles	habitées	433	124	364	386	42	428	169	121	407	500	405	94	422	83	429																					
Parcelles	non habitées																																				
Fondations	Avec	4	3	5	4	3	6	3	5	4	6	3	3	4	2	2	2	2	2	4	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1							
	Sans																																				
Sols Intérieurs	Chape cimentée																																				
	Sable																																				
	Plastique																																				
	Dalle armée																																				
Murs	Parpaing																																				
	Bois																																				
	Récupération																																				
	Eternit																																				
Revêtement Intérieur	Carbon																																				
	Papier																																				
	Enduis ciment																																				
	Tapis																																				
	Plastique																																				
	Sans																																				
Revêtement Extérieur	Sans																																				
	Plastique																																				
	Toile																																				
	Bois																																				
Toiture	Teinture																																				
	Toile																																				
	Récupération																																				
	Plastique																																				
	Filet																																				
Eternit																																					

Chapitre 7

Le grand Retour : retour à l'histoire et « retour à la ville » en terres non-occidentales

Rejoignant les tenants des luttes urbaines et de l'aide au développement du « Tiers-monde » dans leur rejet de la figure de l'architecte-artiste démiurge et des « barres aux kilomètres » construites en France et dans ses colonies, certains enseignants des UP prônèrent plus fortement pour une ré-intellectualisation de la discipline grâce à la « Théorie » et à la recherche. Le voyage et les échanges transnationaux s'ajoutèrent alors à la pratique du terrain : ils puisèrent dans différents courants de pensée et méthodes venus d'Italie ou d'Amérique du Nord, ils arpentèrent et analysèrent de multiples villes et villages français et européens pour forger leurs théories, et expérimentèrent et validèrent celles-ci par leur mise en pratique sur des territoires non-occidentaux. Car dans leur quête d'une réhabilitation – théorique et physique – de la ville traditionnelle classique que les architectes modernistes avaient délaissée au profit des grands ensembles, les villes et l'habitat dans les pays non-occidentaux semblaient sans doute pouvoir fournir des « modèles » - dans tous les sens du terme auxquels cela renvoyait à l'époque – à ces architectes français.

Chapitre 7.1.

L'analyse urbaine et ses méthodes en « Orient »

De l'Italie à l'Égypte et la Turquie en passant par l'Europe et les Etats-Unis

Tandis qu'il était de coutumes aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles que les jeunes architectes réalisent un Grand Tour en Europe, en Italie mère du classicisme et du palladianisme mais aussi plus tardivement en Grèce et en Asie Mineure, afin de parfaire leur éducation⁴¹⁰, durant les années 1960 et début 1970, les jeunes architectes français tournèrent leur regard vers l'Amérique du Nord, pays autant de l'avenir que de la contre-culture⁴¹¹, et vers l'Italie. Mais, comme le soulignait Jean-Louis Cohen, « ce n'est bien évidemment plus le rapport à l'antiquité qui va transiter par l'Italie comme au début de l'italianisme de la Renaissance ; ce n'est pas non plus le mythe de l'Etat fort ou celui d'une modernité bien carrossée qui va inspirer les architectes français agents de ce moment ; ce qui sera au centre de la réflexion sur l'Italie, c'est précisément ce qui est la figure absente du contexte français, c'est-à-dire l'intensité du rapport entre les architectes et les intellectuels ou, plutôt, le fait que les architectes italiens soient des intellectuels »⁴¹². En effet, il décelait « un accord implicite [...] parmi une génération d'étudiants et d'enseignants pour considérer qu'elle [la coupure entre architectes et intellectuels] n'est plus tolérable » et estimait que « la fascination qui apparaîtra pour l'Italie sera autant le symptôme de la coupure qu'elle montrera la voie de son dépassement »⁴¹³. Ainsi, dans leur volonté de faire science, les jeunes architectes français – avec Bernard Huet en figure de proue - furent fortement influencés par *La Tendenza* avec, d'une part, les travaux de Saverio Muratori, Carlo Aymonino, Aldo Rossi et d'autres qui liaient l'étude des types architecturaux à l'étude de la forme de la ville « rompant ainsi avec l'abstraction des schémas rationalistes »⁴¹⁴, et d'autre part, les travaux de Manfredo Tafuri entamant une histoire critique du Mouvement moderne au regard du contexte politico-économique capitaliste en contre-pied des écrits de Bruno Zevi. L'architecture urbaine et l'Histoire devinrent alors les thèmes majeurs des premières recherches architecturales menées au sein des UP.

⁴¹⁰ Le 15 février 1845, l'Académie des Beaux-Arts accorda l'autorisation aux jeunes architectes envoyés à l'Académie de France à Rome d'élargir leur Grand Tour, initialement centré sur l'Italie, à la Grèce, « mère des arts », puis à l'Asie mineure. Théodore Ballu (1817-1895) fut le premier, en 1844-1845, dont les envois de Rome portèrent sur un édifice grec : le Temple de Minerve Poliade.

Voir : Paris – Rome – Athènes, *Le voyage en Grèce des architectes français aux XIX^e et XX^e siècles* [cat. Expo. Hellman Marie-Christine, Fraisse Philippe, ENSBA, 12 mai au 18 juil. 1982], Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1982.

⁴¹¹ Caroline Maniaque, *Go West : des architectes au pays de la contre-culture*, Marseille, Parenthèses, 2014.

⁴¹² Jean-Louis Cohen, « La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie », *In Extenso*, 1984, p. 90.

⁴¹³ Jean-Louis Cohen, *Ibid.*, 1984, p. 74-75.

⁴¹⁴ Jean-Louis Cohen, *Ibid.*, 1984, p. 152.

En ces temps d'inflation scientifique, voire « terroriste » écrivait Jean-Louis Violeau⁴¹⁵, où le structuralisme était en vogue, l'étude des « Evolutions comparées des modèles architecturaux et des modèles culturels dans la ville industrielle, d'Hausmann à Le Corbusier » publiée par Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai en 1975 fit figure de pionnière dans le milieu architectural français, à tel point qu'elle fit par la suite l'objet de nombreuses rééditions sous le titre *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*⁴¹⁶. Cette étude portait sur « l'agonie » d'un élément « caractéristique de la ville européenne classique que le XIXe siècle transforme et que le XXe abolit »⁴¹⁷ : l'îlot urbain. En analysant cinq périodes et lieux – le Paris haussmannien, les cités-jardins londoniennes, l'extension d'Amsterdam, le Siedlungen de Francfort et la ville radieuse de Le Corbusier –, les trois enseignants de l'UP de Versailles cherchaient à mesurer comment l'architecture s'était séparée de la ville à l'ère industrielle. Car pour contrer « l'ouverture » de l'îlot – et sa disparition – vers des schémas et des formes fonctionnalistes, pour qu'un retour théorique (et formel) à la ville « traditionnelle » (ou ancienne) s'opère, il fallait comprendre comment la ville, et sa morphologie urbaine composée de différents types architecturaux, se formait dans son long processus historique et avait fini par se déliter :

Etudier l'îlot traditionnel et quelques-uns de ses avatars récents, ce n'est pas seulement connaître la logique de la ville ancienne ou approfondir tel ou tel chapitre de l'histoire de l'architecture. C'est permettre de poser le problème actuel de la relation des bâtiments entre eux et avec les espaces qu'ils déterminent. Postuler pour une architecture urbaine, ce n'est pas reproduire les formes mais répondre d'une manière qui peut être différente à cette question.⁴¹⁸

Dépassant le seul intérêt pour le monumental, ils reprirent donc les outils italiens pour étudier l'élaboration, la transmission et la déformation des modèles architecturaux en tant que produit architectural relativement autonome des phénomènes économiques et sociaux, mais inscrits dans une morphologie urbaine aux tracés historiquement structurants. Les Français, comme les Italiens, s'inspirèrent alors de la géographie et de l'histoire urbaines de l'Institut d'urbanisme de Paris au début du siècle, empruntant à Marcel Poète la notion de persistance et à Pierre Lavedan celle de permanence. Mais les Français se réapproprièrent également les leçons des analyses pittoresques anglo-saxonnes, de l'analyse visuelle et perceptive de Kevin Lynch⁴¹⁹, de la méthodologie de

⁴¹⁵ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 116.

⁴¹⁶ Le rapport de recherche « De l'îlot à la barre. Contribution à une définition de l'architecture urbaine », financé par le CORDA, fut rendu en 1975, et fit l'objet d'une première publication aux éditions Dunod en 1977 : Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, 1977.

⁴¹⁷ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *De l'îlot à la barre : contribution à une définition de l'architecture urbaine*, rapport de recherche, ADROS/CORDA, 1975, p. 3.

⁴¹⁸ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1975, p. 205-206.

⁴¹⁹ Kevin Lynch, *The Image of the City*, Cambridge, The MIT Press, 1959 (trad. française en 1960 aux éditions Dunod).

Christopher Alexander (et ses *patterns*), le goût pour l'ordinaire et l'éclectisme de Robert Venturi⁴²⁰, les leçons de Louis Kahn, ainsi que la notion de modèles culturels, influencés par les travaux des sociologues français comme Henri Raymond et Marion Segaud⁴²¹.

La typo-morphologie, envisagée comme un méthode d'analyse urbaine mais aussi comme un outil opératoire pour le projet, fut donc développée dans l'enseignement et les recherches menées dans de nombreuses UP au cours des années 1970 et 1980 : à l'UP n°3 par Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, à l'UP n°5 par Alain Borie, Pierre Pinon et Pierre Micheloni, à l'UP n°6 par Antoine Grumbach, à l'UP n°8 par Bernard Huet, François Laisney, Bruno Fortier et Serge Santelli, mais aussi à l'UP de Nantes par Michaël Darin, Thierry Roze et Michel Denès ou à l'UP de Marseille par Jean-Lucien Bonillo, Jean-Marc Chancel et Alain Hayot. A la suite des séjours d'arpentage et de relevés dans de petits villages français que certains réalisèrent lorsqu'ils étaient encore élèves à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, ces enseignants effectuèrent avec leurs étudiants plusieurs études de villages anciens, de bourgs, de tissus urbains en France. L'équipe de l'UP n°3 étudia la région parisienne (Versailles, Colombes, Saint-Denis) ainsi que les bastides du Sud-Ouest de la France⁴²². L'équipe de l'UP n°5 s'aventura dans les petites villes des régions auxerroise, occitane, bourguignonne, ardennaise, etc. situées dans des sites géomorphologiques particuliers, les méandres⁴²³. Et à l'UP n°8, les recherches portèrent sur des petites villes ouvrières françaises et leur architecture ordinaire. Si la recherche conduite sur Le Creusot par Bernard Huet et Christian Devillers connut une plus grande renommée scientifique⁴²⁴, celle menée par Serge Santelli sur Bourges (fig. 141 et 142) fut l'occasion pour celui-ci d'expérimenter la méthode qu'il appliqua par la suite dans l'étude des villes tunisiennes⁴²⁵.

En effet, ces recherches « typo-morphologiques » menées dans les années 1970 sur des cas d'étude français, avec des méthodes et des outils forgés par l'analyse de grandes villes européennes

⁴²⁰ Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture*, New York, MoMA, 1966 (trad. française en 1971 aux éditions Dunod) ; Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, Cambridge, The MIT Press, 1972 (trad. française en 1978 aux éditions Mardaga).

⁴²¹ Henri Raymond et Marion Segaud, *Analyse de l'espace architectural*, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, RAUC, 1970

⁴²² Jean Castex et Philippe Panerai, « Autopsie d'un village : Marcillac », *L'Architecture d'aujourd'hui* n°164, 1972 ; Jean Castex, *et al.*, *Lecture d'une ville : Versailles*, rapport de recherche, ADROS/CORDA, 1977 (publié en 1980 aux éditions du Moniteur) ; Françoise Divorne, Bernard Gendre et Philippe Panerai, *Les Bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn : Essai sur la régularité*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1985.

⁴²³ Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Formes urbaines et sites de méandres*, rapport de recherche, GEFAU/CORDA, 1977 ; Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, CERA/ENSBA, 1978.

⁴²⁴ Bernard Huet (dir.), *Le Creusot, naissance et développement d'une ville industrielle, 1972-1914. Stratégie et morphologie urbaine et typologie du bâti*, rapport de recherche, IERAU/DGRST, 1973 ; Bernard Huet et Christian Devillers, *Le Creusot, Naissance et développement d'une ville industrielle, 19782-1914*, Seyssel, Champ Vallon, 1981.

⁴²⁵ Huet Bernard (dir.), *Bourges, politique municipale, morphologie urbaine et typologie architecturale au XIX^e siècle, 1800-1914*, rapport de recherche, IERAU/DGRST, 1973.

(Paris, Amsterdam, Londres, Berlin, Venise), furent poursuivies dans les années 1980 sur des cas d'étude non-occidentaux. Si une telle méthode était intimement liée au contexte géographique et socio-historique du lieu, Sawsan Noweir rappelait récemment qu'elle « n'est pas une chose rigide » et que les « outils d'analyse typo-morphologique [...] permettent de lire les différences entre les maisons et entre les villes », de comparer une culture à une autre en regardant les différences pour comprendre les permanences⁴²⁶. Mais avant cela, les phénomènes étudiés « appartenant à l'histoire des formations économiques et sociales capitalistes, dépendant des transformations urbaines liées à la révolution industrielle »⁴²⁷, Jean-Charles Depaule soulignait bien en 1975, en s'appuyant sur les travaux de Colette Pétonnet sur le bidonville de Douar Doum au Maroc, que « nous ne sommes donc pas fondés à transférer les connaissances que nous avons de la pratique du logement en France à l'heure actuelle à d'autres cultures (autrefois et ailleurs), même en réordonnant les qualités (privé/public, propre/sale, etc.) dont elle affecte l'espace ou en les changeant »⁴²⁸. De nouveaux territoires culturels – « préindustriels » - restaient donc à explorer.

Avant de consacrer leurs activités pédagogiques et scientifiques à l'Égypte, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai testèrent sans doute pour la première fois leur méthode d'analyse urbaine sur un territoire non-occidental à l'occasion d'un voyage en Algérie en 1978 tandis qu'ils rendaient visite à David Mangin, qui faisait son service national au titre de la Coopération, et Sawsan Noweir qui enseignait à l'Institut d'architecture de Constantine⁴²⁹. Un dossier dédié à l'Algérie dans le numéro d'avril 1979 de la revue *AMC* fut l'occasion pour ces quatre enseignants de diffuser les

⁴²⁶ Sawsan Noweir précisait que « la méthode d'analyse urbaine nous a donné des outils d'analyse typo-morphologique qui permettent de lire les différences entre les maisons et entre les villes. Une méthode n'est pas une chose rigide : elle est faite pour être modifiée, manipulée, décortiquée dans tous les sens et adaptée à ce qu'on a envie de montrer et ce qu'on voit devant nous. Alors, je me suis dit : « Si cette méthode a été élaborée et développée, pourquoi ne pourrait-on pas l'appliquer aussi sur des villes dites arabo-musulmanes ou plus lointaines ? » ». Et elle poursuivait en expliquant, à partir des exemples du trois fenêtres marseillais et de l'immeuble haussmannien à Paris, que « c'est à partir de cet élément différent que l'on comprend ce qui est permanent. En résumé : une fois la méthode de lecture de villes acquise, on peut l'appliquer à l'architecture et à n'importe quelle ville qu'elle soit « arabo-musulmane », hindoue, africaine, etc. On peut appeler ça méthode, outils... comme on veut. » Source : entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), « Comprendre les évolutions, là est le projet », *Tous urbains*, n°32, 2021, p. 18-19

⁴²⁷ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Op. cit.*, Annexe « Principes d'analyse urbaine », Volume 2, ADROS-CORDA, 1975, p. 106.

⁴²⁸ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1975, p. 99.

⁴²⁹ Sawsan Noweir revenait récemment sur la diffusion des travaux de Castex, Depaule et Panerai en Algérie : « En 1977, je suis partie à Constantine en Algérie, où j'ai commencé à enseigner à l'Institut d'architecture. Je suis donc finalement revenue à l'architecture. J'étais chargée d'un atelier de projet que j'ai proposé de consacrer à la ville traditionnelle de Constantine. L'atelier se déroulait en trois étapes : l'analyse, le terrain et le projet. À l'origine de cette démarche, il y a le livre *Principes d'analyse urbaine* qui venait de sortir, en 1975. C'était le premier volet d'une recherche menée à Versailles par l'équipe de l'ADROS, formée par Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai. Il a été suivi par *Éléments d'analyse urbaine*, puis par l'ouvrage *Analyse urbaine*. On s'est tous jetés sur ce livre, surtout à l'étranger, en l'occurrence à Constantine. On l'a photocopié, on l'a distribué, on l'a utilisé, on a invité Depaule et Panerai à Constantine. Les étudiants ont gardé un souvenir incroyable de ce livre et des échanges. C'était notre socle. » - Source : entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), *Art. cit.*, 2021.

principes de cette méthode et les résultats obtenus sur un territoire autre. Mais la diffusion de cette recherche, séparée en deux articles, révèle bien la difficulté - inhérente autant à la volonté d'établir l'architecture en tant que discipline scientifique autonome qu'aux compétences spécifiques de chacun - à mener conjointement un double travail de réflexion, celui sur les formes architecturales et urbaines d'une part, et celui sur les modes d'habiter d'autre part. Ainsi, David Mangin et Philippe Panerai, dans l'article « Institutions et formes urbaines. Guémar et Tamelhat », après avoir décrit le type le plus répandu de la maison du Souf qui « n'a vraisemblablement pas connu de grandes modifications jusqu'aux années 1940 »⁴³⁰, ainsi que la forme urbaine des deux villages et son histoire du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, s'intéressèrent plus particulièrement à la structure de la Zaouia de Guémar. Et pour ce faire, ils utilisèrent « une double démarche » : « D'abord le repérage de groupements qui par l'ordonnance des façades, le jeu des portiques et des arcades, et l'utilisation d'opérations simples dans la composition apparaissent comme des sous-ensembles affirmés. Puis une lecture séquentielle permettant de mettre en évidence leur articulation »⁴³¹ car ils souhaitaient « isoler l'analyse des modes de constitution physique de l'espace de celles des modes de production » pour éviter de tomber dans le travers du « type de description dominant » qui tend « à faire de l'espace maghrébin un objet touristique »⁴³². Ils conclurent que, dans la composition du type de la maison traditionnelle et des espaces urbains, « on retrouve ici et là la même simplicité des figures » : « C'est-à-dire que le bâti est toujours pensé par combinaison simple d'éléments identifiables dont la forme, les dimensions, le mode constructif et le rôle symbolique est connu, correspond à la pratique des habitants, fait partie de leur culture et est inscrit dans leur mémoire »⁴³³ (fig. 143 à 145). Mais ce n'est que dans l'article de Sawsan Noweir et Jean-Charles Depaule, « La maison et son usage », que nous retrouvons une réelle analyse de la pratique des habitants. Les deux enseignants partirent du langage de la vie quotidienne, de la dénomination des lieux pour appréhender les systèmes pratico-symboliques présents dans la maison algérienne qu'ils décomposèrent en trois parties : la *sqifa-chicane* (l'entrée) montrant la richesse de la famille, marquant la limite et le passage entre le monde extérieur et le monde intérieur, et servant d'espace d'attente pour pénétrer dans le privé ; le *west-ed-dâr* (la cour) qui « sans lui la maison n'en est pas une ; c'est leur espace commun dans lequel elles travaillent, vivent et circulent librement ; c'est aussi le lieu où

⁴³⁰ David Mangin et Philippe Panerai, « Institutions et formes urbaines. Guémar et Tamelhat », *AMC*, n°48, avril 1979, p. 65.

⁴³¹ David Mangin et Philippe Panerai, *Ibid.*, avril 1979, p. 70.

⁴³² Ils séparaient l'analyse physique de l'espace de celle des modes de production, mais cela « signifie seulement retarder l'explication des rapports qu'ils entretiennent et la faciliter en définissant (par hypothèses successives) les conditions géographiques et historiques qui transforment les paysages. » source : David Mangin et Philippe Panerai, *Ibid.*, avril 1979, p. 63.

⁴³³ David Mangin et Philippe Panerai, *Ibid.*, avril 1979, p. 72.

les enfants jouent »⁴³⁴ ; et le *bit* (la pièce ou la chambre) support de différents usages au cours de la journée. Quelques années après cette courte étude en Algérie, Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai continuèrent leurs réflexions sur la ville du Caire au sein du programme inter-UP « Ville orientale », à l'intérieur duquel « les approches typo-morphologiques [y] étaient vraiment à l'honneur »⁴³⁵ selon Charles Goldblum car, comme le soulignait Alain Borie, « on ne pensait pas l'architecture en dehors de son contexte physique et urbain en particulier »⁴³⁶.

Transposition de la méthode d'analyse urbaine : étude de la morphologie urbaine et des typologies architecturales en « Orient »

Les tenants de l'analyse de la typologie architecturale et de la morphologie urbaine étaient donc nombreux dans les UP, mais bien qu'il existât différentes nuances dans les approches de chacune des personnalités de cette « tendance » à la française⁴³⁷, nous nous concentrerons uniquement sur ceux qui ont travaillé sur les pays « orientaux », à commencer par l'équipe de l'UP n°3. Dans leur recherche *De l'îlot à la barre : contribution à une définition de l'architecture urbaine*, Castex, Depaule et Panerai proposèrent en annexe d'explicitier leur méthode d'*Analyse urbaine*⁴³⁸. Celle-ci s'organisait en deux temps.

En premier lieu, venait l'analyse morphologique, de l'étude chronologique des phénomènes de croissance urbaine (continue/discontinue, linéaire/polaire) à celle des typologies en passant par le paysage urbain (les limites, voies, quartiers, nœuds et points de repères de l'analyse Kevin Lynch). Considérant le bâti solidaire du tissu urbain, il s'agissait de comprendre les « relations associatives »⁴³⁹ entre ces deux éléments, grâce aux permanences des tracés urbains, par un jeu de classement des types grâce à des caractéristiques et des propriétés établies comme essentielles et communes, des invariants, permettant de regrouper des formes et des objets réels à l'intérieur d'un même type, c'est-à-dire un objet abstrait construit pour l'analyse. Des écarts sont néanmoins présents entre les différents éléments d'un même type ; l'enjeu étant d'établir quelles sont les variations qui n'altèrent pas le type ou les phénomènes de croisements, d'ajouts ou de déformation

⁴³⁴ Sawsan Noweir et Jean-Charles Depaule, « La maison et son usage », *AMC*, n°48, avril 1979, p. 75.

⁴³⁵ Entretien avec Charles Goldblum à Paris, le 7 février 2017.

⁴³⁶ Entretien avec Alain Borie à Arcueil, le 27 janvier 2017.

⁴³⁷ Voir la thèse de Nicole Cappellari, « Les architectes de l'urbain. Retour de la ville et approche historique. France, 1966-1986 », sous la direction de Jean-Philippe Garric et Federico Bucci, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Politecnico di Milano, soutenue en janvier 2022.

⁴³⁸ Ces annexes donneront lieu à deux publications : Philippe Panerai, Michel Veyrenche, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1980 ; Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999.

⁴³⁹ Jean Castex, Patrick Céleste et Philippe Panerai, *Lecture d'une Ville : Versailles*, Paris, Le Moniteur, 1979, p. 228.

qui transforment le type en un autre, et donc d'établir des filiations typologiques⁴⁴⁰. Cette première étape se concentrait donc sur les « caractères physiques (morphologiques), c'est-à-dire qu'on écartera d'abord pour mieux les cerner par la suite les relations avec l'histoire et la pratique »⁴⁴¹.

Dans les années 1980, Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai mirent donc en pratique cette méthode dans l'étude de la ville du Caire. Ainsi, dans le cadre du premier atelier « Réhabilitation urbaine dans la ville arabe » qu'ils dirigèrent au sein du programme inter-UP « Ville orientale », ils proposèrent aux étudiants d'analyser les mécanismes de la croissance urbaine en redessinant - à partir d'un fond de plan actuel -, à la même échelle et selon un même code graphique, les plans de la ville à différentes époques afin de saisir les permanences et les substitutions à l'œuvre dans le tissu urbain. Puis, ils choisirent de se concentrer sur un « échantillon d'analyse » comme les chemins anciens, les axes structurants, les tracés autoritaires et les limites successives afin de mettre en exergue leur permanence, leur déplacement, leur fonction et les nouvelles relations établies entre le tissu et le bâti. Enfin, ils étudièrent l'articulation des types bâtis avec la forme urbaine pour mettre en évidence les « logiques d'engendrement » des types, c'est-à-dire les « modèles d'association, de groupement, d'extension, de principe de base »⁴⁴². Le supplément du *Bulletin d'information architecturale* consacré à ce premier « Atelier rue Charaïbi »⁴⁴³ présente concrètement les exercices préparatoires, effectués avant que les étudiants n'aillent sur le terrain au Caire : l'exercice *qa'a* (type composé d'un espace central – la *durqaa* – et d'un ou plusieurs *iwans*) ayant pour objectif de les familiariser avec la géométrie de ce type domestique ; l'exercice « plan de Noli » durant lequel les étudiants redessinèrent le tissu urbain au 1/1000e en effectuant une différenciation entre les espaces libres publics, les parties bâties hachurées en noir, les parties non-bâties privées et le plan de rez-de-chaussée d'un certain nombre d'édifices connus ; et l'exercice *rabaa-wakala* leur permettant de comprendre les logiques de groupement d'un type pour former un nouvel ensemble, un nouveau type – du *rab* à la *wakala* (fig. 146 à 153).

⁴⁴⁰ L'équipe de l'UP n°5 s'intéressa particulièrement à ces phénomènes d'engendrement et de déformation du type : « Analyser une architecture ne consiste pas uniquement à la resituer dans un type plus général : analyser c'est aussi expliquer la différence, et spécialement les différences qui peuvent exister entre formes de même type. Les objets architecturaux se différencient les uns des autres non seulement par la diversité de leurs références, mais aussi, à l'intérieur d'un même type, par la diversité de leurs modes de coexistence, aussi bien entre leurs propres parties constitutives qu'entre ces objets et leur contexte physique : c'est ce jeu d'adaptations réciproques, cet équilibre circonstanciel des formes qui explique souvent leurs particularités. » Source : Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, ENSBA, 1984 (1^{ère} édition, 1978), p. 194.

⁴⁴¹ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Op. cit.*, Annexe « Principes d'analyse urbaine », Volume 2, ADROS-CORDA, 1975, p. 38.

⁴⁴² Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁴⁴³ Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983, n.p.

Cette méthode étant analytique avec une visée opératoire, les étudiants l'utilisaient jusque dans l'exercice même du projet. Cette année-là, les étudiants furent amenés à travailler sur la réhabilitation urbaine de la rue Charîbi, et pour ne pas bouleverser « l'organisation sociale, économique et morphologique de la rue », leurs propositions architecturales furent des réinterprétations du type de la *wakala-rabaa*, en tant que « défense et illustration » de son actualité malgré l'évolution des modes d'habiter qui tendaient à une spécialisation et individualisation des pièces. En 1985, Jean-Luc Arnaud, qui avait participé en 1983-1984 à la deuxième édition de l'atelier sur Le Caire et à la première édition de l'atelier sur la Turquie à Bursa, réalisa son diplôme sur « Le Caire, Maydan Salah Al Din »⁴⁴⁴. Il y effectua une étude complète du Maydan avec un travail de redessin du quartier selon les siècles, puis une recherche iconographique sur les monuments présents, suivie d'une mise en parallèle de l'échelle du site avec des lieux notoires comme le cirque Maximus ou le champ de Mars, ainsi qu'une analyse des typologies de logements existants. Ensuite, passant à l'étape du projet, il imagina une réhabilitation urbaine au niveau des édifices et de l'espace public : il conçut des logements reprenant le type des *wakala* afin de densifier les espaces délaissés, et travailla les espaces de transition entre le privé et le public à partir des limites inoccupées du site – le pied des remparts –, qui représentaient un obstacle massif et une coupure nette dans la ville, en en faisant un espace public vivant (fig. 154 à 159).

Alain Borie et Pierre Pinon – tantôt accompagnés de Samir Abdulac, Attila Yücel ou Stéphane Yérasimos – portèrent également beaucoup d'intérêt à l'étude des types architecturaux, leur mode de composition, de combinaison et de déformation, aussi bien en France qu'en Turquie. Alors qu'ils étudiaient les maisons turques, le schéma du carré à neuf casses se révéla un outil d'analyse pertinent tant il correspondait à la structure de ce modèle. En 1984, au cours du premier atelier consacré à la Turquie au sein du programme « Ville orientale », Alain Borie et Pierre Pinon questionnèrent avec leurs étudiants le consensus – superficiel selon eux – qu'il y avait à considérer la « maison turque » comme un type consacré seulement en raison de « l'image forte qu'elle offre, identifiée par un étage en encorbellement, une toiture débordante, une construction en bois (et en pisé), des fenêtres amples et nombreuses »⁴⁴⁵. En étudiant la morphologie des maisons de Bursa, et plus particulièrement la filiation typologique entre la maison à *hayat* (galerie à fonction distributive et de séjour) et la maison à *sofa* (pièce distributive et lieu de réunion), ils constatèrent - dans le prolongement d'une recherche sur les *Maisons à patio*⁴⁴⁶ qu'ils avaient menée en 1982 - que la maison

⁴⁴⁴ Jean-Luc Arnaud, « Le Caire, Maydan Salah Al Din », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Philippe Panerai, juin 1985. Archives nationales : 20120418/82.

⁴⁴⁵ Alain Borie et Pierre Pinon, « La maison turque », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 94, 1985, n.p.

⁴⁴⁶ Samir Abdulac, Alain Borie, Charles Chauliaguët et Pierre Pinon, *Maisons à patio*, rapport de recherche, GEFAU/CORDA, octobre 1982.

turque serait « une maison à cour qui aurait évolué différemment ou qui aurait une finalité différente de la maison à cour centrale »⁴⁴⁷, ce que nombre de chercheurs auraient « oublié » car ils n'analysaient pas la maison à l'intérieur-même de sa parcelle. En effet, lorsque le plan à *hayat* se transformerait en plan à *sofa*, les *odas* - c'est-à-dire les « chambres (au sens ancien du terme), pièce multifonctionnelle », représentées par les huit cases du pourtour - regarderaient directement sur la rue au lieu de s'ouvrir sur l'intérieur, sur l'espace central, c'est-à-dire le *sofa* – la neuvième case centrale du carré -, contrairement à la configuration des maisons à *patio* du Maghreb par exemple (fig.160 et 161). Il y aurait alors une « inversion complète de l'organisation du plan qui se retourne comme un gant, sans que la géométrie en soit affectée »⁴⁴⁸. De même, dans leur recherche sur « L'occidentalisation d'Istanbul »⁴⁴⁹, Alain Borie reprenait le schéma du carré à neuf cases pour étudier les *Köşk* (kiosques⁴⁵⁰) du XIX^{ème} siècle, afin de classer les types et d'établir leur filiation suivant des processus de déboitement, d'agglutinement ou de dédoublement de la forme : le kiosque simple sans services, le kiosque avec grands services, le kiosque avec *divanhane* cruciforme et *oda* d'angle, le type carré à trame dédoublée, les *yalis* (résidences d'agrément des grandes familles) et les palais (fig. 162 à 171)⁴⁵¹. A partir de 1993 et durant une dizaine d'années, Luc Vilan et Yves Roujon, qui avaient déjà consacré leur diplôme d'architecte dans les années 1970 aux questions de typologie respectivement à l'UP n°3 et l'UP n°8⁴⁵², utilisèrent avec leurs étudiants une méthode d'analyse similaire dans le cadre de « l'atelier Damas » au sein du CEEA « Villes orientales ».

⁴⁴⁷ Alain Borie et Pierre Pinon, *Art. cit.*, 1985, n.p.

⁴⁴⁸ Alain Borie et Pierre Pinon, *Ibid.*, 1985, n.p.

⁴⁴⁹ Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIX^{ème} siècle [dont les tomes « réglementation urbaine ottomane » et « l'occidentalisation d'Istanbul et des grandes villes de l'Empire Ottoman au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (Izmir, Beyrouth, Damas)]*, rapports de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1989-1994.

⁴⁵⁰ Les kiosques « peuvent être de taille très petite et ne comporter qu'un unique espace, simple abri couvert, ouvrant de toutes parts sur les jardins environnants une demeure. C'est cette forme de kiosque que nous avons importée en Occident et qui fleurissent dans les jardins publics de nos sous-préfectures...avec une architecture passablement réinterprétée. Mais ils peuvent constituer des espaces réellement habitables donc clos, pouvant comporter suivant les cas un nombre de pièces très réduit ou, au contraire, tout-à-fait considérable. Ils servent alors de résidence temporaire ou saisonnière surtout destinée au sultan ou aux grands personnages de la cour » Source : Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIX^{ème} siècle : réglementation urbaine ottomane*, rapport de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1992, p.1

⁴⁵¹ Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *Ibid.*, 1992.

⁴⁵² Christiane Blancot et Luc Vilan, « La ville analogue. Paris 14^e, îlot Vercingétorix, îlots des villas », mémoire de TPFE, sous la direction d'Henri Bresler, 1979 et Luc Vilan, « Le voyage mauresque : histoire d'une maison centenaire », mémoire de fin d'étude sous la direction de David Mangin, 1982.

Jean-François Chiffard et Yves Roujon, « Le charme discret des HBM, élaboration du type 1900-1914 et les HBM de l'office, 1919-1937 : les HMB et la ceinture de Paris », mémoire de fin d'étude sous la direction de Jean-Patrick Fortin, 1975.

Par la suite, Luc Vilan réalisa une recherche au LADRHAUS sur « Alger ou le lit de Procuste : la naissance de la ville coloniale en Algérie » en 1988 et rédigea le « portrait de ville » sur Alger des *Bulletins d'informations architecturales* (1984). Yves Roujon, quant à lui, prolongea ses recherches avec Jean-François Chiffard sur la « Morphologie urbaine et typologie architecturale : les HBM et la ceinture de Paris » au sein de l'IERAU (1977).

Transposition de la méthode d'analyse urbaine : étude des pratiques de l'espace, ou la confrontation du modèle architectural au modèle culturel

En second lieu de la méthode d'*Analyse urbaine* développée par Castex, Depaule et Panerai en 1975, venait l'analyse de « la pratique de l'espace », c'est-à-dire les relations entre les pratiques sociales et les caractéristiques spatiales, entre l'espace vécu et l'espace construit. Il s'agissait d'étudier comment les usages contredisent l'espace, et réciproquement, comment l'espace accueille ou contraint les usages, partant du principe que, d'une part, la pratique n'est pas « un simple contenu qui viendrait remplir avec plus ou moins de bonheur un réceptacle » puisqu'elle « investit, socialise, qualifie, localise l'espace matériel », et d'autre part, que « l'ensemble des contraintes physiques d'une configuration spatiale ne fait pas toute la pratique spatiale qui se structure ailleurs, même si elle concourt aussi à lui donner forme »⁴⁵³. En bref, si les modèles architecturaux, relativement autonomes, ne se confondent pas avec les modèles culturels, l'analyse de leur interaction, du pratico-symbolique, révélerait « le rapport des deux logiques en acte : à travers ce que la pratique sociale, extériorisation de modèles culturels (ou *habitus*, ou systèmes de dispositions) qui l'organisent, fait des réalisations construites qui elles-mêmes actualisent des modèles architecturaux ; en évaluant comment il lui est possible de produire son espace. L'analyse doit permettre, pour une situation donnée [...] de cerner ce qui, notamment l'espace, détermine et éventuellement contraint l'usage. Car s'il est sûr qu'une configuration spatiale n'en induit pas nécessairement un, elle peut contrer voire interdire, malgré sa vivacité, la pratique »⁴⁵⁴. Les tenants de l'analyse urbaine établissaient ainsi un mouvement dialectique entre l'espace et ses usages.

Que ce soit dans la recherche sur *L'habitat urbain dans l'orient arabe : élément d'architecture* (1984), celle sur *L'actualité de l'habitat ancien au Caire : le Rab c Qizlar* (1985), ou celle sur les *Géométries domestiques au Caire : étude comparative* (1986), les travaux de Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai portaient donc sur les modalités de transformation de l'architecture domestique contemporaine, entre contradiction, continuité et discontinuité par rapport à l'héritage culturel et architectural. Dans l'introduction du rapport de recherche *L'habitat urbain dans l'orient arabe : élément d'architecture*, Jean-Charles Depaule – qui se définit comme un anthropologue urbain faisant de l'ethnographie, plus qu'un sociologue – soulignait bien que l'objectif était de « réunir des formes spatiales et des éléments linguistiques » :

Des formes : nous avons surtout essayé d'en reconnaître les propriétés géométriques, la logique spatiale ou la « grammaire » qui les sous-tend, de progresser dans une connaissance architecturale (qui, semble-t-il, ne s'identifie pas totalement à l'analyse archéologique), et – pourquoi pas ? – de

⁴⁵³ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Op. cit.*, Annexe « Principes d'analyse urbaine », Volume 2, ADROS-CORDA, 1975, p. 94-96.

⁴⁵⁴ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1975, p. 206-207.

formuler autrement des questions ou d'en soulever de nouvelles auxquelles en retour la science historique pourrait nous aider à répondre. Des éléments linguistiques : nous avons voulu, en attirant l'attention sur l'importance du langage domestique original dans la compréhension du sens de l'architecture et de ses usages, offrir un minimum de repères dans un domaine dont l'approche reste encore souvent lacunaire et approximative.⁴⁵⁵

Mais, après 1987 et le départ de Jean-Charles Depaule de l'école et du laboratoire de recherche de Versailles pour le Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales au Caire (CEDEJ), les recherches menées au LADRHAUS sur l'Égypte entamèrent un « retour à la ville » plus orthodoxe ou disciplinaire, pourrions-nous dire. N'ayant plus de sociologue dans leur équipe de recherche, les architectes Philippe Panerai et Sawsan Noweir revinrent à leurs compétences initiales, sans toutefois totalement oublier les acquis socio-anthropologiques amenés par Depaule. En effet, dans le rapport de recherche *L'herbe verte d'Embaba* publié en 1989, Philippe Panerai et Sawsan Noweir montraient comment la structure de l'urbanisation informelle d'Embaba (Embabeh) s'étaient constituée à partir des tracés des anciens terrains agricoles qu'elle occupait, c'est-à-dire les canaux d'irrigation et les champs (devenus parcellaires urbains), eux-mêmes autrefois structurés selon un système de mesures établi à partir des outils agricoles et des végétaux : la trame parcellaire découlait des travées de la maison paysanne égyptienne, en moyenne de 3.5 mètres, qui étaient elles-mêmes déterminées par la portée maximale d'un tronc de palmier, la *Qasaba* (fig. 172). Après plusieurs années consacrées à l'étude des interactions entre les modèles architecturaux et les modèles culturels dans l'habitat urbain du Caire, l'accent était donc davantage mis sur « les structures morphologiques qui organisent le territoire et sur les mécanismes concrets de leur urbanisation »⁴⁵⁶ dans les périphéries du Caire, ces zones d'expansion informelles. Un tournant affirmé, « pour tenter enfin d'appréhender la ville comme totalité »⁴⁵⁷, et confirmé avec la recherche sur les *madrassa* du Caire, menée par Sawsan Noweir et Gilles Sensini, qui en plus de proposer une cartographie des *madrassa* de la ville, analysait les logiques spatiales de formation et déformation du type, contestant l'origine supposée persane de la *madrassa* cairote. Un tournant peut-être plus encore perceptible avec la recherche sur *Le Caire, tracés et empreintes* menée également par Sawsan Noweir, avec l'aide de Marie-Noël Gaillard, qui étudiait l'évolution du tissu urbain par comparaison de son

⁴⁵⁵ Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, *L'habitat urbain dans l'orient arabe : élément d'architecture*, rapport de recherche, Laboratoire de recherche Histoire architecturale et urbaine-Sociétés/SRA, 1984, p. 9.

⁴⁵⁶ Philippe Panerai et Sawsan Noweir, *L'herbe verte d'Embaba*, Nantes, Ville recherche diffusion, rapport de recherche, 1989, p. 7.

⁴⁵⁷ Dans son introduction, Philippe Panerai écrivait : « De la question de l'habitat et des rapports entre tradition et modernité qui avaient inspiré les premiers travaux, les interrogations se sont étendues à la question du tissu, de sa sédimentation dans le centre historique à sa production récente dans les périphéries nouvelles (urbanisation informelle notamment), pour tenter enfin d'appréhender la ville comme totalité » p.5 Source : Sawsan Noweir et Gilles Sensini, Philippe Panerai (préface), *La carte des Madrasa du Caire*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, décembre 1993.

état actuel avec les plans de l'époque médiévale, de l'époque ottomane et du XIX^{ème} siècle⁴⁵⁸. Car, si l'équipe versaillaise analysait les relations entre modèles architecturaux et modèles culturels, il faut néanmoins souligner que les analyses urbaines qu'elle mena donnaient tout de même une certaine priorité à l'étude morphologique, physique et formelle par rapport à l'étude des pratiques sociales et des *habitus*, ainsi que les auteurs l'affirmaient explicitement dès 1975 dans *De l'ilot à la barre* :

[...] il est nécessaire de développer les instruments conceptuels pour analyser l'espace produit en tant que forme et dans un second moment étudier la manière dont il s'articule à la pratique sociale dans son aspect spatial, c'est-à-dire dont il joue – non exclusivement et dialectiquement – dans la façon dont celle-ci « produit » un espace concret (des lieux).⁴⁵⁹

Il s'agissait d'une nécessité donc, pour une discipline qui se trouvait bien en mal de se reconstruire théoriquement – une reconstruction dans laquelle la spécificité du travail architectural ne devait pas se perdre, malgré l'apport théorique important des sciences sociales. Mais une nécessité qui les amenait à faire la distinction entre l'analyse morphologie et l'analyse des pratiques, sans pour autant établir une « séparation des deux domaines, ni ignorance de leurs rapports »⁴⁶⁰. Et c'est bien dans cette forme de primauté donnée à l'étude des modèles architecturaux que s'exprima les différences avec d'autres enseignants du programme « Ville orientale », ayant quant à eux une approche plus ethno-architecturale.

Chapitre 7.2.

Vers une histoire architecturale de nos sociétés⁴⁶¹ ?

L'Histoire pour éclairer les rapports entre le type architectural et le type culturel

L'enjeu était bien là : instituer l'architecture en tant que discipline scientifique à part entière, avec sa théorie et ses méthodes spécifiques, au même titre que les disciplines universitaires. Mais cette volonté d'autonomie, chez les architectes en quête d'identité, était complexe et « le problème le plus douloureux » de l'architecture demeurait « sa capacité à formuler des concepts qui lui soient

⁴⁵⁸ Sawsan Noweir et Marie-Noël Gaillard, *Le Caire, tracés et empreintes*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, 1994.

⁴⁵⁹ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Op. cit.*, Annexe « Principes d'analyse urbaine », Volume 2, ADROS-CORDA, 1975, p. 109.

⁴⁶⁰ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1975, p. 68.

⁴⁶¹ Ce titre emprunte l'expression « histoire architecturale de la société » à Henri Raymond. Voir : Henri Raymond, *L'architecture. Les aventures spatiales de la raison*, Marseille, Parenthèses, 2017 (1^{ère} édition, 1984) et Jean-Pierre Frey et Henri Raymond, *Henri Raymond : paroles d'un sociologue. Vers une histoire architecturale de la société*, Paris, L'Harmattan, 2006.

propres »⁴⁶² ainsi que le soulignait le SRA dans son appel d'offre en 1980, après déjà dix années passées à tenter de refonder la discipline. Si les sciences sociales - la sociologie particulièrement - jouèrent un rôle important durant la décennie 1970 dans l'affranchissement des architectes des idéologies fonctionnalistes et l'émergence de nouvelles pratiques de l'architecture, inscrites dans la vie quotidienne et « au service » des habitants, ceci s'accompagna aussi d'un « malentendu » selon Bernard Huet :

Mais en retour, un malentendu s'est installé parce que les architectes attendaient à tort leur salut de la sociologie, et les sociologues étaient plus ou moins tentés en retour de faire passer un discours dans la pratique même s'ils se défendaient toujours de délivrer des recettes formelles.⁴⁶³

Et, très vite le théorique « retour à la ville » se doubla d'un pratique « retour à l'architecture » de la part d'un grand nombre d'architectes. De même, les disciplines « connexes » - sociologie, histoire, géographie, etc. - effectuèrent bien souvent un repli sur leur objet traditionnel, leur enseignement dans les UP ne parvenant pas à s'établir en tant que « discipline pour l'architecture » ainsi qu'en appelait de ses vœux Bernard Huet⁴⁶⁴. L'interdisciplinarité tant souhaitée au début des années 1970 ne se mua que très rarement en transdisciplinarité, et l'enseignement fut plutôt pluridisciplinaire, additionnant les disciplines les unes aux côtés des autres. Mais s'il y eut un relatif rejet à la fin des années 1970 de la sociologie marxisante considérée comme trop culpabilisante et censurant les architectes, tous les sociologues présents dans les UP ne tinrent pas ce rôle moralisateur et hermétique à la pratique architecturale. Pensant que la compréhension de l'architecture devait éclairer la compréhension de l'organisation sociale dans une veine structuralo-marxiste, Henri Raymond - sociologue proche de Bernard Huet - en appelait à passer d'une *histoire sociale de l'architecture* à une *histoire architecturale de la société*, car « il y a [...] dans l'Architecture une sorte de Raison interne qui est d'épouser les fluctuations de l'histoire des sociétés où elle existe tout en restant constamment distinctes de ces sociétés en tant que théorie » :

Ce groupe-sujet [ensemble des acteurs par qui et pour qui l'architecture existe] se caractérise par son rapport avec l'architecture. Il n'est pas acteur dans l'histoire de l'architecture, c'est l'histoire de l'architecture qui est acteur en lui, ce qui signifie que lorsque l'architecture est véritablement un acteur

⁴⁶² « Consultation de recherche : théorie et projet architectural », appel d'offres 1980, Cahiers de l'ADRI 1, p. 21 et 24 - cité dans Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 352.

⁴⁶³ Entretien avec Bernard Huet réalisé par Jean-Louis Violeau en janvier 1996 (dont plusieurs extraits sont présents dans *Les architectes et mai 68*, 2005), qui nous a été aimablement communiqué ; Bernard Huet étant une personnalité majeure dans l'histoire de l'enseignement de l'architecture depuis les années 1968, malheureusement décédé en 2001, bien avant que ce travail de recherche ne débute.

⁴⁶⁴ Voir Bernard Huet et Culot Maurice (interviewer), *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1981.

social, elle l'est à travers un groupe, ce que j'ai tenté de traduire par l'idée d'une histoire architecturale de la société.⁴⁶⁵

Ne considérant pas la sociologie comme une discipline déjà constituée à enseigner aveuglément au côté du projet mais à interroger vis-à-vis de ce qu'elle avait « à dire à l'architecture », Raymond proposait une convergence des disciplines, soudées par l'Histoire en raison de la transversalité de son objet. Et c'est bien à partir de la notion de type – cette « grossièreté nécessaire » – en tant qu'élément central de compréhension que Raymond proposait cette convergence des disciplines, distinguant le type architectural du type culturel, ce dernier étant « l'ensemble des éléments spatiaux correspondant à des modèles sociaux ou culturels caractéristiques de tout ou partie d'une société donnée, définis par les habitants eux-mêmes »⁴⁶⁶.

Finalement, dans le prolongement de *De l'ilot à la barre*, c'est pour ainsi dire ce que firent Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai et Sawsan Noweir lorsqu'ils étudièrent l'habitat traditionnel cairote, constitué de plusieurs *qa'a*, c'est-à-dire une grande salle composée « d'un ou plusieurs *imans* ouverts sur une *durqa'a*, une pièce verticale dont le sol est surbaissé, auxquels sont annexées des pièces de service »⁴⁶⁷. La *qa'a* était l'élément de base dans l'organisation spatiale dominante de l'architecture domestique du Caire. Ils étudièrent donc aussi bien les grandes demeures que le *rabaa*, immeuble d'habitats collectifs pour les classes populaires (pouvant devenir un *wakala* par association de quatre *rabaa*, c'est-à-dire un bâtiment rectangulaire avec une cour intérieure accueillant des activités commerçantes ou artisanales en rez-de-chaussée et des logements dans les étages), afin d'y déceler des convergences et des divergences dans les pratiques, entre la *qa'a* en tant que salle d'apparat et la *qa'a* en tant que logement en elle-même (fig. 173 à 179). Et, la *qa'a* étant le type architectural composant l'architecture domestique cairote depuis le XIII^{ème} siècle, « c'est là qu'intervient le point de vue historique : il permet de déceler les traces de l'histoire dans ce qu'on observe. On est ensuite passés de la maison traditionnelle à l'habitat du XIX^e siècle. À l'extérieur, les façades étaient bien sûr différentes des maisons traditionnelles, mais une fois à l'intérieur, le mode d'occupation spatial révélait le lien avec l'habitat traditionnel pris dans la chaîne des évolutions culturelles, sociales et techniques, avec l'influence des choix de matériaux »⁴⁶⁸. Car si les modèles culturels ont une évolution plutôt lente, pour les tenants de la typo-morphologie, la ville se construit sur elle-même tel un palimpseste, et par la compréhension de son histoire – urbaine -

⁴⁶⁵ Henri Raymond, *Op. cit.*, 2017, p. 223.

⁴⁶⁶ Henri Raymond, *Ibid.*, 2017, p. 54.

⁴⁶⁷ Entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), *Art. cit.*, 2021, p. 19.

⁴⁶⁸ Entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), *Ibid.*, 2021, p. 19.

nous comprendrions aussi son état présent, ainsi que le rappelait lors d'un entretien Sawsan Noweir, adepte des travaux de l'historien Marc Bloch :

Au même moment, une équipe de chercheurs analysait la ville « arabo-musulmane », particulièrement Tunis, à partir entre autres de la structure familiale. Elle proposait une lecture de l'impasse comme une manière de passer de la rue vers un espace plus privé. Je me disais que ce n'était pas forcément ça et que cette méthode ne prenait pas en considération les facteurs historiques d'évolution et de transformation. Il s'agissait plutôt de l'observation d'un résultat présent. L'histoire était abolie. Et si on abolit l'histoire, on abolit aussi l'évolution de la ville. Or les villes sont vivantes : elles se transforment, elles évoluent et changent de forme. Une impasse n'est pas née impasse ! Elle arrive avec l'évolution de la ville, le démembrement parcellaire, lié aussi à un aspect socioculturel, comme le partage de l'héritage. L'impasse n'est pas l'élément de composition de la ville arabo-musulmane, comme cela a été dit ou comme on continue à le dire parfois, mais le résultat d'une transformation. [...] Je pensais que le fait que les maisons de l'Égypte ancienne n'existaient plus ne voulait pas dire qu'il n'y avait pas de permanence dans l'organisation spatiale des maisons paysannes de la Haute-Égypte ni que tout avait totalement disparu. Avec quelques outils d'analyse croisés à l'histoire, on peut lire les tracés historiques dans l'état actuel. Les tracés sont les traces laissées par l'histoire sur la ville, et c'est à partir de ces traces que l'on peut travailler sur le développement et l'évolution de la ville : elles nous permettent de voir où sont les noyaux à partir desquels régénérer un quartier, développer et améliorer la ville.⁴⁶⁹

L'analyse urbaine devait donc reposer sur ce triptyque disciplinaire – architecture, sociologie, ou plutôt anthropologie, et histoire -, avec l'architecture comme point de départ. Mais si tous faisaient appel à l'histoire, l'usage différencié de celle-ci conduisit à des divergences internes à l'équipe du programme « Ville orientale », tant d'un point de vue idéologique que scientifique. En plus de l'atelier de projet sur le Maghreb, Serge Santelli avait dans le cadre du programme « Ville orientale » la charge d'un cours d'initiation « A l'architecture et à l'urbanisme arabo-islamique au Maghreb », qu'il faisait officiellement avec Brian B. Taylor, mais que Santelli nous disait avoir « fait avec lui et sans lui d'ailleurs »⁴⁷⁰. L'effacement de la présence de Brian B. Taylor dans l'histoire de ce programme pédagogique semble alors un paradoxe éloquent puisqu'il figure sans doute parmi les premiers historiens de l'architecture à avoir mis en avant les idéologies coloniales dans la production de l'architecture en Afrique⁴⁷¹ ou à avoir consacré ses travaux à des modernités « alternatives » comme celle de Geoffrey Bawa⁴⁷², mais Jean-Charles Depaule évoquait surtout les

⁴⁶⁹ Entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), *Ibid.*, 2021, 16-18.

⁴⁷⁰ Serge Santelli à Paris, le 2 mars 2017

⁴⁷¹ Brian Brace Taylor, « Rethinking Colonial Architecture. Demythologising Colonial Architecture, Forms and Models », *Mimar*, n°13, 1984, p. 16-25.

⁴⁷² Brian Brace Taylor, *Geoffrey Bawa*, New York, Mimar, 1986.

« interférences »⁴⁷³ - visiblement problématiques – qu’il y avait au regard des relations qu’entretenait Brian B. Taylor avec la fondation Aga Khan.

Divergences autour des liens entre le religieux, le géographique et le culturel

Sawsan Noweir ne précise pas si l’équipe de chercheurs travaillant sur Tunis à partir de l’analyse des structures familiales était une équipe d’universitaires⁴⁷⁴ ou – très probablement - celle dirigée par Serge Santelli. Bien que ce dernier avait une approche et une méthode relativement similaires à celles de l’équipe de l’école de Versailles, il existait des divergences notables quant à la réification du caractère « arabo-islamique » dans la définition de ce qu’est un type. Rétrospectivement, Philippe Panerai considérait sa propre approche intellectuellement plus proche de celle de Pierre Pinon et d’Alain Borie, qui « pense avec subtilité », que celle de Serge Santelli qu’il disait être un « marxiste qui a oublié la dialectique »⁴⁷⁵. Rejoignant la question de la dichotomie entre tradition et modernité, la divergence portait sur l’énonciation par Santelli de l’existence d’un « type arabo-musulman » immuable et généralisé au monde arabe, ainsi que se le remémorait Sawsan Noweir :

Cela m’avait heurtée parce que je disais qu’une ville n’a pas de religion. Il y a des traditions, des pratiques qui forment la ville. Mais ce n’est pas parce qu’il y a un modèle avec des quartiers fermés selon les clans avec la mosquée au centre et le marché. Au Caire, ce n’est pas comme cela. C’est une ville égyptienne, arabe, de culture musulmane – peut-être – mais il peut y avoir un autre modèle n’ayant rien à voir avec l’islam.⁴⁷⁶

Unis par une aire d’étude géoculturelle où une majorité de la population est arabe et de confession musulmane, le type ne faisait pas référence à une religion ou à une culture au sein de l’équipe versaillaise, mais bien à une organisation spatiale, contrairement à ce que pensait Serge Santelli de son côté. Ils n’étaient pas les seuls au sein de l’équipe pédagogique du programme « Ville orientale » à récuser la confusion entre le religieux, le géographique et le culturel. Dans un support du cours

⁴⁷³ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris le 31 janvier 2017.

⁴⁷⁴ Citons, parmi d’autres, les travaux de Pierre Signoles au sein du laboratoire Urbama à Tours (Urbanisation du monde arabe) : Pierre Signoles, *L’espace tunisien : capitale et état-région*, Tours, Urbama, 1985. Mais aussi la thèse de Paul Lowy, *Le modèle d’organisation spatiale des médinas de Tunisie*, sous la direction d’Armand Frémont, Université de Caen, 1986. Ou même les travaux de recherche de Jean Hensens, architecte-urbaniste belge, ayant exercé au Maroc (voir sa bibliographie complète : http://jean.hensens.free.fr/jean_hensens_bibliographie.htm)

Signalons également que l’un des ATP (Actions thématiques programmées) du CNRS était consacré aux « Espaces socio-culturels et croissance urbaine dans le monde arabe ».

⁴⁷⁵ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

⁴⁷⁶ Entretien avec Sawsan Noweir à Paris, le 7 mars 2017.

« Plans de villes » sur l' « Introduction à l'étude de la ville arabo-musulmane »⁴⁷⁷, Christelle Robin revenait sur ce terme en s'appuyant sur l'article de l'historien Robert Ilbert dans le numéro « Espaces et formes de l'Orient arabe » des *Cahiers de la recherche architecturale* dirigé par Jean-Charles Depaule et Catherine Bruant. Spécialiste de l'histoire des villes égyptiennes au XIX^{ème} siècle, Robert Ilbert soulignait l'ambiguïté des expressions « ville islamique », « ville orientale » ou ville « arabe », utilisées comme des concepts, car « le religieux, le géographique et l'ethnique se confondent ». Il s'agirait en fait d'un « glissement du niveau du pressentiment au niveau du raisonné », généralisant par commodité, alors que ces expressions devraient être considérées comme une simple et première « idée-limite », à partir d'une « sélection consciente », pour ensuite « être mise à l'épreuve des diversités géographiques et historiques » par une description de la réalité⁴⁷⁸. Malgré une étude de terrain régulière, et peut-être par manque de « prétentions historiques », Serge Santelli en arrivait tout de même à considérer l'existence d'un « espace de la ville arabo-musulman » permanent, directement hérité de la conquête arabo-islamique du VIII^{ème} siècle, et plus ou moins resté dans son état « précolonial ».

Durant près d'une décennie, Serge Santelli, accompagné de ses étudiants, travailla sur les médinas et les agglomérations rurales tunisiennes. Partant du même constat que ses collègues que « l'histoire des villes du Maghreb ne s'écrit pas de la même manière que celle des villes occidentales, les médinas n'ayant pas connu les transformations morphologiques des villes européennes dues aux mutations socio-culturelles de leur histoire (Moyen-Age, Renaissance, baroque, néo-classicisme, etc.) »⁴⁷⁹, Santelli estimait aussi que, si la méthode d'analyse typo-morphologique pouvait s'appliquer à l'étude des villes tunisiennes, certains outils formels (l'ilot) ou structuralistes (les couples d'opposition) ne pouvaient être réutilisés tels quels :

L'analyse morphologique ne permet pas d'identifier des « ilots » identiques à ceux que l'on retrouve dans la ville européenne où fonctionnent en oppositions (devant/derrrière ; public/privé ; montré/caché ; propre/sale) qui ne s'appliquent pas de la même manière dans le tissu urbain de la médina. Si les groupements de maisons déterminées par des rues peuvent paraître similaires à des « ilots » et si la pénétration de ces « ilots » se fait par des impasses privilégiant ainsi l'intérieur privé de celui-ci, là s'arrête l'analogie avec l'ilot de la ville européenne.⁴⁸⁰

⁴⁷⁷ « Introduction à l'étude de la ville et des villes arabo-musulmanes documents réunis et présentés par Christelle Robin », 1985. Support de cours. Archives nationales : 20110268/15.

⁴⁷⁸ Robert Ilbert, « La ville islamique : réalité et abstraction », dans Catherine Bruant et Jean-Charles Depaule (dir.), « Espaces et formes de l'Orient arabe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°10-11, 1982, p. 6-13.

⁴⁷⁹ Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude comparative des Médinas et agglomérations rurales du Sabel tunisien*, rapport de recherche, IERAU/BRA, 1985, p. 9-10.

⁴⁸⁰ Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Ibid.*, 1985, p. 35.

En revanche, la ville se construisant sur elle-même, l'histoire urbaine permettrait de comprendre son état présent, et réciproquement, d'autant plus que les villes tunisiennes auraient une « histoire lente » mettant en avant des permanences tenant de la « tradition » :

Dans beaucoup de cas, cet état présent de la structure de l'agglomération, malgré les démolitions et l'abandon d'édifices maintenant en ruines, est proche de leur état à l'époque pré-coloniale. Il est donc relativement aisé de reconstituer, à partir d'une analyse contemporaine du bâti et des sources orales encore vivantes, leur état « traditionnel » tel qu'il pouvait encore exister à l'époque coloniale. [...] Les médinas de Tunisie, telles que leur structure nous apparaît aujourd'hui, ont conservé leur forme et leur configuration traditionnelle du XIX^{ème} siècle qui, elles-mêmes, sont le produit d'une continuité typo-morphologique étonnante de la ville médiévale à la ville de l'époque pré-coloniale. Il semble bien que la structure de la ville soit restée la même et n'ait pas subi de transformations fondamentales similaires à celles que les villes européennes ont pu connaître.⁴⁸¹

Ainsi, « [autorisé] à parler d'un espace de la ville arabo-musulman dont les caractéristiques sont restées permanentes jusqu'à ce jour »⁴⁸², Santelli émettait l'hypothèse « qu'il existe, malgré les différences distinctes entre les pays et aires géographique du monde arabo-musulman, un certain nombre de traits caractéristiques spécifiques à la formation urbaine arabo-musulmane [de la médina] consécutive à la conquête arabo-islamique »⁴⁸³. Une hypothèse qui l'amena à réaliser une étude comparative entre les médinas et les *bled* (agglomérations rurales), cherchant autant les différences que les similarités fondamentales dans leur forme et leur structure, et dont les résultats finaux furent restitués sous la forme d'un *Atlas des médinas tunisiennes* – instrument privilégié dans les études de la forme urbaine et architecturale⁴⁸⁴ :

Notre étude n'ayant pas de prétentions historiques et sa seule ambition étant de rassembler et de structurer l'ensemble du savoir acquis jusqu'à ce jour sur les médinas et agglomérations rurales choisies, notre méthode est essentiellement graphique et formelle. Nous avons dressé un certain nombre de cartes urbaines et typologiques permettant de rendre compte de différents tissus urbains, de la répartition, du positionnement relatifs des différents édifices dans l'agglomération [...] L'ensemble de ces documents graphiques, carte urbaines ou relevés architecturaux, devra constituer les premiers éléments d'un atlas urbain des médinas et agglomérations rurales en Tunisie, fournissant

⁴⁸¹ Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Ibid.*, 1985, p. 9-10.

⁴⁸² Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Ibid.*, 1985, p. 10.

⁴⁸³ Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Ibid.*, 1985, p. 3.

⁴⁸⁴ Parmi les atlas réalisés, nous pouvons citer : Jean-Lucien Bonillo, René Borruéy, Jean-Marc Chancel, Alain Hayot, Philippe Graff, *Atlas des formes urbaines de Marseille*, rapport de recherche, 1988 ; Bernard Bonhomme, Marcel Bajard, Florence Lipsky, Xavier Malverti, Bruno Queysanne, *Atlas urbain de Grenoble*, rapport de recherche, 1988 ; Bruno Fortier, *La métropole imaginaire, un Atlas de Paris, XIX^e-XX^e siècles [cat. Expo, IFA, 1989]*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989.

toutes les informations nécessaires à une connaissance approfondie de la structure de l'espace urbain en Tunisie et en permettant l'analyse scientifique.⁴⁸⁵

Comme l'équipe de l'UP n°3, son étude se faisait principalement à partir d'une analyse graphique et formelle, par le re-dessin de plans à différentes échelles, dont notamment les plans dits de Nolli (héritage de l'italophilie), c'est-à-dire des plans coupés au niveau du rez-de-chaussée montrant les espaces publics en laissant le tissu résidentiel hachuré car cela « permet de visualiser la structure formelle de la médina et ses éléments structuraux – centralités, parcours principaux »⁴⁸⁶.

Après avoir retracé l'histoire urbaine des médinas de leur fondation jusqu'au XIX^{ème} siècle, Santelli analysait, d'abord à l'échelle de la ville, les éléments de structuration de l'espace : les éléments physiques principaux (l'enceinte, les portes et le centre) et les éléments induits secondaires (les parcours principaux). Donnant la primauté finalement au fait religieux dans la composition de la ville contrairement à ses collègues de l'UP n°3, Santelli observait alors le rapport entre le centre, « lieu unique où se positionne la grande mosquée, symbole de l'Unité Divine, donne son sens à la médina : un seul centre structure les activités religieuses et commerciales de la ville »⁴⁸⁷ et la limite linéaire de la ville constituée par l'enceinte et les remparts, comme étant « la principale opposition structurale régissant le fonctionnement interne de la ville et c'est par rapport à cette opposition que vont se positionner les différentes instances économiques et culturelles de la ville [...] La mosquée est créée au centre de la médina et c'est autour d'elle que se développent les *souqs* nobles. Au contraire, c'est proche des remparts, vers la périphérie que l'on trouvera les quartiers populaires, les commerces et l'artisanat les moins nobles (les tanneurs, les forgerons, les marchés de l'alimentation, etc.) »⁴⁸⁸. Le centre et les portes dans les remparts seraient alors reliés par les « parcours principaux » où s'implanteraient la plupart des édifices publics, religieux et commerciaux. Ensuite, venait l'analyse des configurations urbaines, à l'échelle du tissu urbain. Santelli faisait alors la distinction entre la zone centrale composée de la mosquée et des *souqs*, la zone d'habitat dans la médina et la zone d'habitat dans les faubourgs. Il observait une nouvelle opposition, mais cette fois-ci entre l'espace public du parcours souquier et l'espace privé de la maison, comme étant « l'une des oppositions fondamentales du tissu résidentiel arabo-islamique, l'objectif étant de maximaliser la distance entre le lieu public et le lieu privé » - une maximalisation de la privatisation de l'accès à l'habitat dont « l'impasse est l'outil essentiel »⁴⁸⁹ ! Enfin, il étudiait,

⁴⁸⁵ Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Op. cit.*, 1985, p. 7.

⁴⁸⁶ Serge Santelli, *Atlas des médinas tunisiennes*, rapport de recherche, IPRAUS/BRA, 1992, p. 5.

⁴⁸⁷ Serge Santelli, *Ibid.* 1992, p. 5.

⁴⁸⁸ Serge Santelli, *Ibid.* 1992, p. 6.

⁴⁸⁹ Serge Santelli, *Ibid.* 1992, p. 37.

d'une part, les typologies des équipements (mosquées, *mesjeds*, *mederças*, *zawiyyas*, *hammams*, *souq*, *fondouq*), étant donné « les relations qu'entretiennent la typologie architecturale des équipements de la médina avec la configuration générale de la ville, l'une ne pouvant pas être étudiée sans l'autre, l'un ne pouvant pas être identifié sans référence à l'autre »⁴⁹⁰, et d'autre part, le type de la « maison traditionnelle » (fig. 180 à 185).

En 1981-82, durant le premier atelier « Projet d'habitat au Maghreb » du programme inter-UP « Ville orientale », Serge Santelli et ses étudiants estimaient que l'habitat tunisien, à l'image de la structure urbaine, révélait « clairement l'existence d'un modèle spatial arabo-islamique contemporain plus proche des modèles traditionnels que de ceux récemment importés »⁴⁹¹. Ils étudièrent alors les évolutions et les permanences par l'analyse comparée de quatre types d'habitat : l'habitat traditionnel de la médina, celui du *r'bat* (faubourgs de la médina), l'habitat spontané « type gourbiville » et les cités populaires en périphérie (fig. 186 à 189). A partir de relevés et de descriptifs de type ethnographiques « pour rendre compte non seulement du mode de production de la maison mais aussi de son mode d'habiter (significations des lieux, repérage exact du mobilier, nomination des pièces) »⁴⁹², ils analysèrent d'abord les évolutions internes à chaque type, avant d'en proposer une comparaison démontrant que « l'introduction de nouveaux usages (tendance à la monofonctionnalité des pièces) et la transformation des façades sur rue n'entraînent pas de modifications substantielles du type et n'altèrent pas le modèle [...] »⁴⁹³ :

La description rigoureuse de différents types d'habitat populaire à Tunis à partir de relevés précis nous permet de mieux rendre compte du modèle d'habiter contemporain et l'analyse comparée des quatre types présentés de mieux comprendre son évolution actuelle. La similarité des plans et de l'occupation de l'espace est frappante et montre de manière évidente une continuité typologique réellement entre l'habitat traditionnel en médina et l'habitat contemporain en cité populaire : les pièces de la maison s'organisent de la même manière autour de la cour, les pièces de service (WC, cuisine) se trouvant toujours près de l'entrée et la pièce principale face à l'entrée. Cette organisation autour de la cour se révèle être le « noyau dur » de la maison et ne semble pas subir de transformation jusqu'à ce jour. La cour et la distribution hiérarchisée des pièces autour d'elle sont bien les éléments invariants de la maison populaire à Tunis.

⁴⁹⁰ Serge Santelli, *Ibid.*, 1992, p. 4.

⁴⁹¹ Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983, n.p.

⁴⁹² Serge Santelli, *Ibid.*, mars 1983, n.p.

⁴⁹³ Serge Santelli, *Ibid.*, mars 1983, n.p.

L'évolution du modèle d'habiter et l'apparition de nouvelles pratiques comme la spécialisation des pièces et le choix d'un mobilier suivant le modèle occidental (différenciation du salon, de la salle à manger et de la chambre à coucher) n'affectent en rien la disposition typologique de la maison.⁴⁹⁴

A la suite de l'analyse typologique, les étudiants proposèrent des projets dans la banlieue nord de Tunis, avec comme interdiction d'aller « vers les solutions morphologiques innovantes ou futuristes, en rupture avec l'évolution historique de la ville », et l'instruction au contraire d'orienter leur travail de conception « dans le sens d'une production typologique en référence aux modèles urbains et architecturaux connus et vécus par les habitants »⁴⁹⁵, telle que la maison à cour à un étage et mitoyenne sur trois côtés (fig. 190 et 191). Si d'aucuns pourraient qualifier ces projets d'orientalistes, Santelli estimait que ses étudiants avaient « su éviter, dans la plupart des projets, le caractère agressif et souvent dérisoire de la production contemporaine et n'ont utilisé leur savoir-faire architectural que dans la perspective modeste de produire une architecture adaptée aux modes d'habiter contemporains de la population tunisienne », à l'inverse des modèles importés par l'idéologie progressiste moderne qui « ont marginalisé les modes de productions et d'habiter arabo-islamiques en les assimilant à des produits du sous-développement économique et à des vestiges passésistes d'une société archaïque »⁴⁹⁶. Et lorsque Serge Santelli conçut un hôtel à Sousse en 1981, il proposa des volumes cubiques blancs qui s'entremêlaient, aérés par des cours intérieures recouvertes de faïences, où se trouvaient des bassins et de la végétation. Santelli s'inspirait explicitement des typologies « arabo-musulmanes » qu'il étudiait, mais Tarek Ben Miled y voyait également des références andalouses, égyptiennes, et aussi de Piranese, Louis Kahn ou encore Carlo Scarpa. L'architecte tunisien déclarait alors dans la revue *Mimar* que « ce projet anticipe une véritable architecture du monde arabe »⁴⁹⁷ malgré ses façades « pittoresques », mais sans doute pourrions-nous dire qu'il donnait à voir ce que pouvait être le postmodernisme architectural tunisien, à partir de références passées telles que comprises par Santelli (fig. 192 à 197).

La « ville arabo-islamique » dans le projet de « retour à la ville » ancienne

Si ses collègues voyaient une dialectique subtile et poreuse s'établir entre ce qui était considéré comme « moderne » ou « occidental » et ce qui était considéré comme « traditionnel », Serge Santelli mettait sans doute l'accent sur les « invariants » du modèle par réfractations (inconscientes ?) dans le débat contemporain sur la réhabilitation - au sens théorique d'abord, puis au sens pratique - de

⁴⁹⁴ Serge Santelli, *Ibid.*, mars 1983, n.p.

⁴⁹⁵ Serge Santelli, *Ibid.*, mars 1983, n.p.

⁴⁹⁶ Serge Santelli, *Ibid.*, mars 1983, n.p.

⁴⁹⁷ Tarek Ben Miled, « On the Apartment-Hotel », *Mimar*, n°2, 1981, p. 18.

la ville ancienne ou historique en France. Il faut dire que la « redécouverte de la modestie à laquelle tient tant Bernard Huet »⁴⁹⁸ était le maître-mot du « retour à la ville ». La Tunisie, telle que vue, considérée et rêvée par Serge Santelli, s'insérait alors dans les enjeux du moment dans le champ architectural français, au risque d'être réifiée (à la fois comme objet religieux et comme objet prémoderne – ou précolonial). Ainsi, Santelli érigeait son terrain d'étude « oriental » ou « arabo-islamique » comme le parfait exemple de la ville accueillante à l'architecture urbaine modeste, au sein de la controverse française entre la modernité et la postmodernité – un exemple qui risquait de disparaître si une attention n'était pas portée à ses qualités, comme cela avait été le cas dans les sociétés « industrialisées ».

Santelli continua les années suivantes à travailler avec ses étudiants sur la typologie des maisons tunisiennes (ou le modèle de la maison traditionnelle) - des palais aux maisons modestes, des maisons de ville (*dar*) aux maisons rurales (*gourbi*) - qui partageraient toutes une structure formelle identique : ce qui est noble (la pièce principale) est éloigné de la rue et de l'entrée de la maison (*skejfa*) qui « protège l'intimité de la maison en créant un filtre entre l'extérieur public et l'intérieur familial, tout en permettant à la maison de s'ouvrir sur la rue sans que le déroulement de la vie familiale ne soit modifié »⁴⁹⁹ ; la pièce d'habitation (*bit*) qui sert autant de salon, de salle à manger que de chambre à coucher est toujours composée de la même manière ; enfin, la cour (*wust el dar*) est « l'espace fondamental de la maison arabo-musulmane au Maghreb »⁵⁰⁰. Après plus d'une dizaine d'années à étudier les villes tunisiennes, Santelli synthétisait ses analyses ainsi dans son *Atlas des médinas tunisiennes* :

L'édifice public et la maison, introvertis sur la centralité de leur cour intérieure, tournent le dos à la rue et font de celle-ci un espace de rejet dont le statut public, pourtant réel et vécu quotidiennement (c'est le statut de la fonction commerciale des souqs) n'est pas valorisé. L'absence presque totale d'expression architecturale des institutions publiques et religieuses fait de la médina une ville dans laquelle la typologie des édifices publics ne se distingue pas de celle de la typologie résidentielle et tend à se confondre avec elle.

La médina est une formation urbaine dont le tissu homogène et continu ne connaît pas les ruptures monumentales ni les discontinuités typiques institutionnelles. Elle est une ville sans monuments dans laquelle les types architecturaux les plus divers se fondent dans une structure uniforme et répétitive.

⁴⁹⁸ « La redécouverte de la modestie à laquelle tient tant Bernard Huet s'accompagne donc du recours à des outils qui ne sont autres que la typologie et la morphologie qui vont donc être découverts non pas tant dans leur dimension théorique que dans leur portée pratique » Source : Jean-Louis Cohen, « La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie », *In Extenso*, 1984, p. 233.

⁴⁹⁹ Serge Santelli, *Médinas. L'architecture traditionnelle en Tunisie*, Tunis, Dar Ashraf éditions, 1992, p. 122.

⁵⁰⁰ Serge Santelli, *Ibid.*, 1992, p. 116.

Ses édifices ont une structure architecturale intériorisée et un rapport à leur formation urbaine qui ne leur permettent pas d'être représentés dans leur fonction quotidienne ou symbolique. [...]

Les rapports qu'entretiennent les édifices entre eux sont essentiellement topologiques, de proximité et de contiguïté, et font de la ville arabe un organisme complexe dont la structure réelle, forte et signifiante, est masquée par le caractère spontané et additif de sa morphologie.⁵⁰¹

Bernard Huet estimait alors, dans la préface qu'il rédigea pour le livre de Serge Santelli, *Médinas. L'architecture traditionnelle en Tunisie* - publication vulgarisée présentant le fruit de ses recherches suivant trois parties (la forme urbaine de la médina, l'architecture des édifices publics et l'espace de la maison) – que l'approche et la méthode dont il avait fait preuve relevaient bien de cette « Histoire architecturale de la société » :

Au départ, la question qui se posait aux architectes (et qui se pose toujours aujourd'hui) concernait la nature des rapports que pouvait entretenir l'architecture avec la société, son mode de production, ses modèles culturels et ses systèmes de représentation. Ainsi les sciences sociales furent mises à contribution. Elles continuent de l'être même si les illusions naïves et les simplifications mécaniques qui caractérisaient l'interface entre architecture et sciences sociales ont progressivement disparu pour faire place à un recentrage plus spécifiquement disciplinaire. Cette évolution est sensible dans le livre de Serge Santelli. Il ne s'agit pas d'une étude de sociologie architecturale comme on en a tant vu paraître ces dernières années, mais d'une approche spécifiquement architecturale et urbaine qui prend en compte certaines données sociologiques sans leur attribuer de valeur déterminante sur la forme. Pour reprendre l'expression d'Henri Raymond, on est passé d'une problématique histoire sociale de l'architecture et de l'urbanisme, à la construction d'une véritable « Histoire architecturale de la société ».⁵⁰²

Toutefois, si certains sociologues comme Henri Raymond avaient « fait un effort très important, remarquable, pour établir ces liens »⁵⁰³ entre les deux disciplines, « l'embrayage » pour incorporer les apports de la sociologie dans la pratique du projet demeurerait difficile aussi du côté des architectes. Et tandis qu'Henri Raymond proposait les concepts de commutation et de transmutation⁵⁰⁴ pour expliquer les processus de communication et de transposition des conventions propres à chaque partie dans le projet architectural (commanditaire ou usager, et architecte), Bernard Huet s'interrogeait réciproquement sur la capacité des modèles culturels à faire projet, à être incorporés dans la pratique architecturale :

⁵⁰¹ Serge Santelli, *Atlas des médinas tunisiennes*, rapport de recherche, IPRAUS/BRA, 1992, p. 9-10.

⁵⁰² Préface de Bernard Huet dans Serge Santelli, *Médinas. L'architecture traditionnelle en Tunisie*, Tunis, Dar Ashraf éditions, 1992, p. 8-9.

⁵⁰³ Entretien avec Bernard Huet réalisé par Jean-Louis Violeau en janvier 1996.

⁵⁰⁴ Henri Raymond, « Commuter et transmuter : la sémiologie de l'architecture », *Communications*, n°27, 1977, p. 103-111. En ligne : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1977_num_27_1_1411

Comment s'opère le transit, par exemple, des "modèles culturels" à la production bâtie ? Les "modèles culturels", en tant que tels, ne sont rien, comme la typologie. Ils ne peuvent pas "faire" de l'architecture, ni de l'espace, ni même un appartement... Donc, ils doivent aller de pair avec un travail sur les objets mêmes puisqu'en fait le Projet manipule des objets. Donc, dans une certaine mesure, je pense que les ethnographes sont plus près de nos attentes que ne l'étaient les sociologues. Il a manqué un pan du travail d'ethnographie, du rapport à l'espace.⁵⁰⁵

Des « ethnographes » étaient néanmoins bien présents dans les UP, et travaillèrent également sur les questions de typologie - parfois contre, mais souvent tout contre les tenants de la typomorphologie, un peu à l'image des sociologues urbains et l'Etat français dans les années 1960. Et c'est sans doute dans sa dimension « opératoire » et ses résultats architecturaux postmodernistes (versant dans le pompiérisme et le bric-à-brac culturaliste selon Jean-Pierre Le Dantec⁵⁰⁶) que les tenants d'une « ethno-architecture » trouvèrent des limites à l'analyse typo-morphologie...mais finalement, comme certains théoriciens et tenants de la première heure de la « typo-morpho »⁵⁰⁷.

⁵⁰⁵ Entretien avec Bernard Huet réalisé par Jean-Louis Violeau en janvier 1996.

⁵⁰⁶ Jean-Pierre Le Dantec, *Op. cit.*, 1984, p. 81.

Jean-Louis Cohen décrivait quant à lui « un retour à une ville préindustrielle parée de tous les charmes » (Jean-Louis Cohen, *Ibid.*, 1984, p.180).

⁵⁰⁷ David Mangin, enseignant à l'école de Versailles qui effectua dans les années 1980 des recherches sur le découpages et la composition des tissus urbains *via* les lotissements et qui publia avec Philippe Panerai le livre *Projet urbain en 1999* (Marseille, Parenthèses), datait cette première prise de conscience et d'épuisement militant entre 1981 et 1984. Voir : David Mangin, « La longue marche du projet urbain », *EAV*, n°1, 1995.

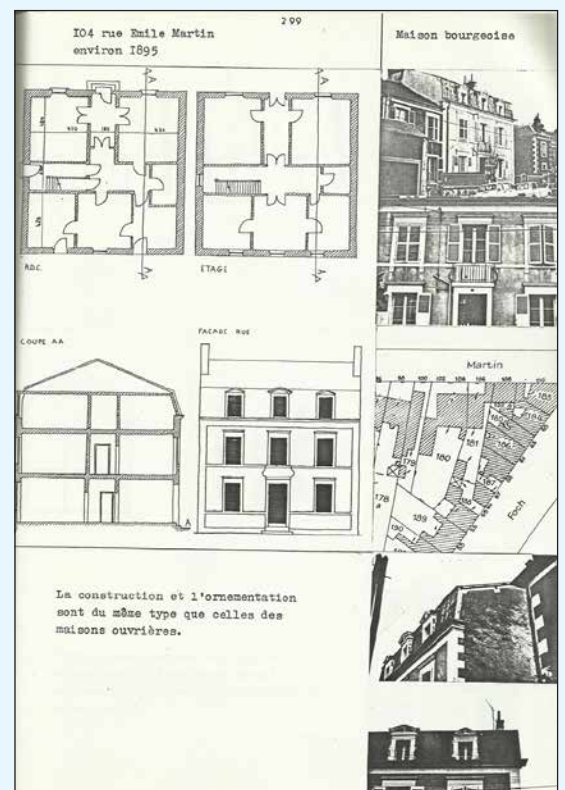
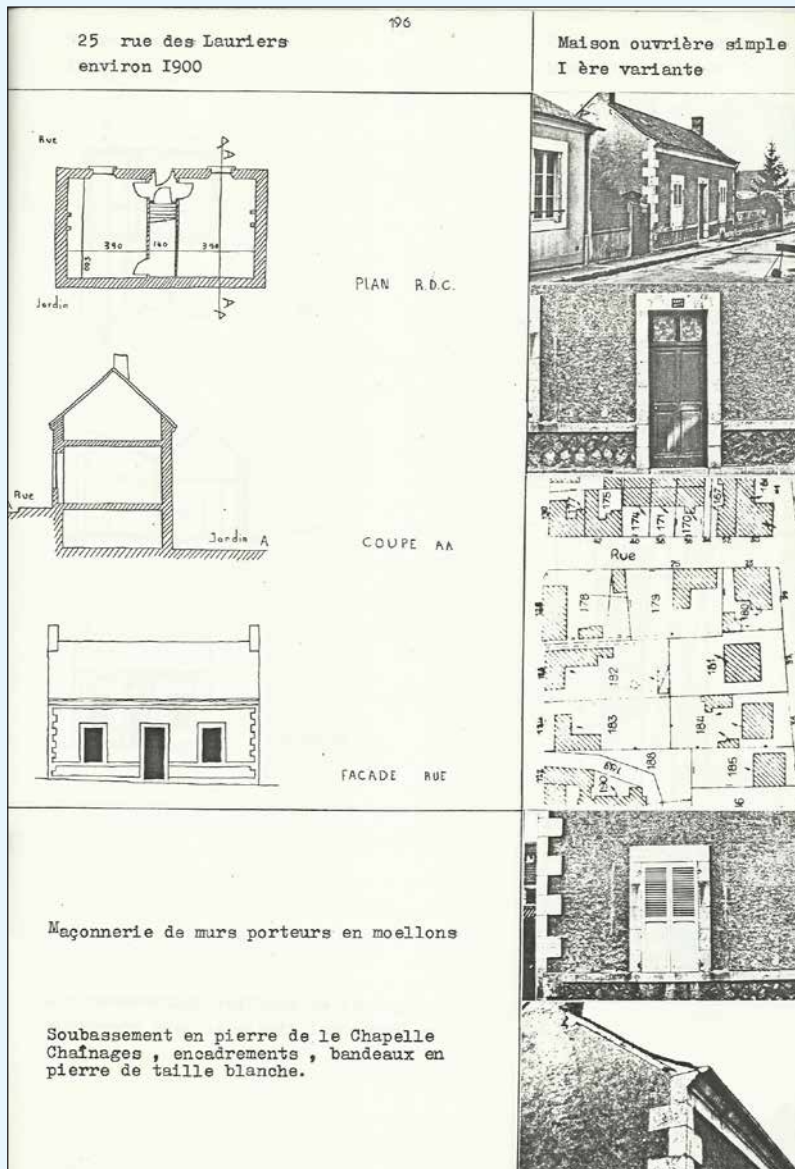


Fig. 141 et 142. Pages tirées de Bernard Huet (dir.), *Bourges, politique municipale, morphologie urbaine et typologie architecturale au XIXè siècle, 1800-1914*, rapport de recherche, IERAU, 1973. Archives personnelles de Serge Santelli.

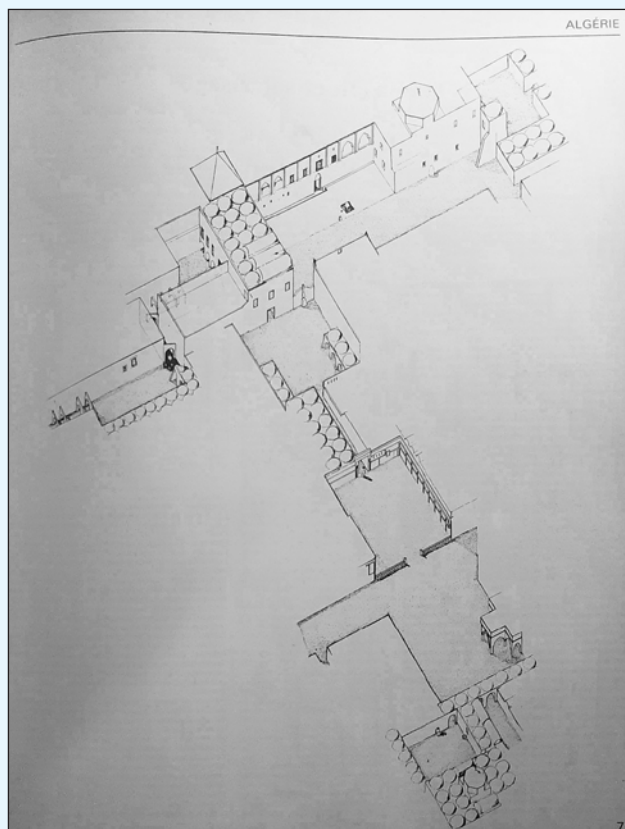
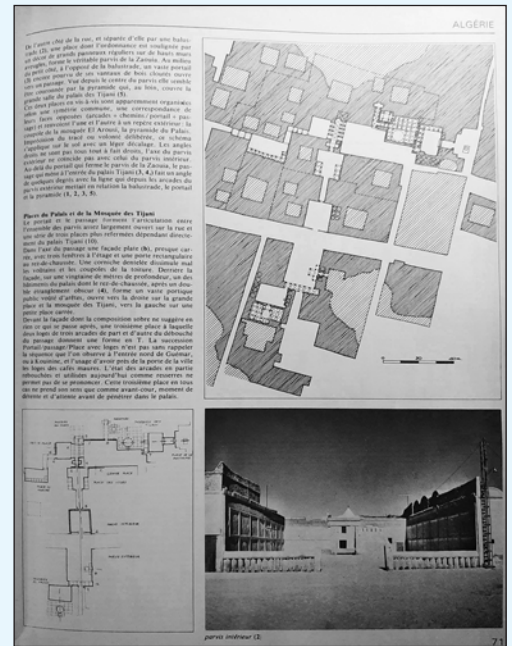
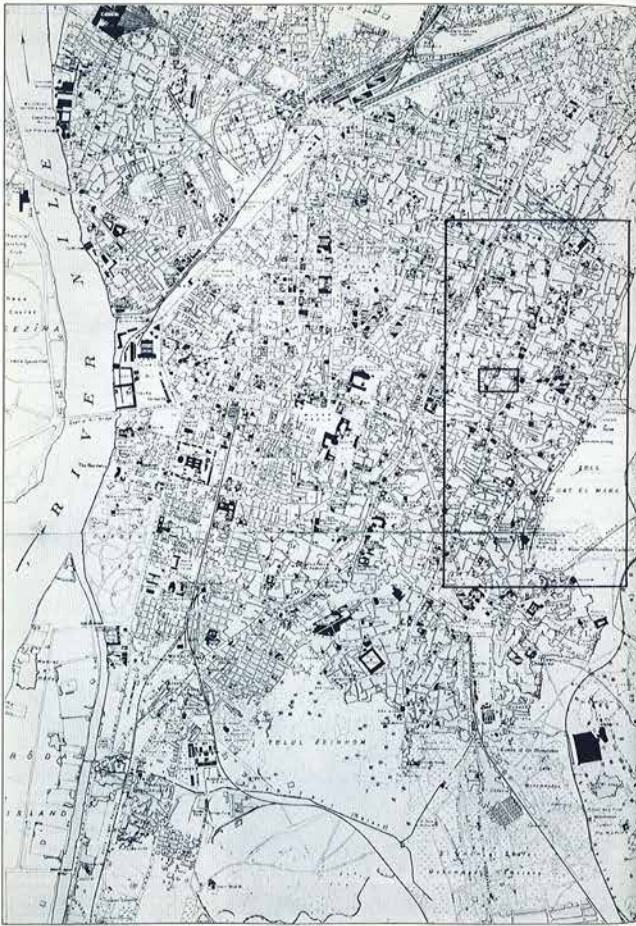


Fig. 143 à 145. Pages tirées de David Mangin et Philippe Panerai, « Institutions et formes urbaines. Guémar et Tamelhat », *AMC*, n°48, avril 1979.



Le Caire en 1954, plan du service d'urbanisme, la partie du lotis encore étudiée et l'aménagement de la rue Charaïbi.

LES EXERCICES PRÉPARATOIRES.

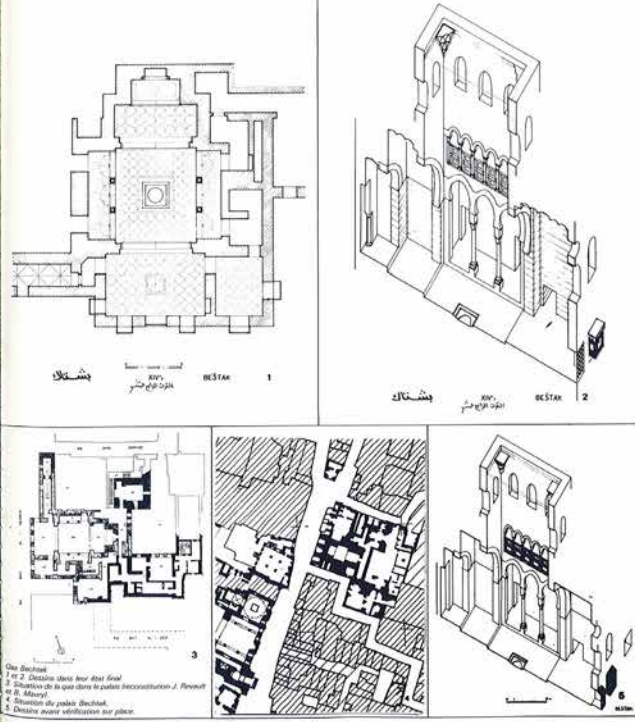
A ce stade, l'essentiel du travail demandé aux étudiants était d'ordre graphique, l'objectif étant l'acquisition de propriétés géométriques et spatiales. Cette tentative de connaissance dessinée a été soutenue par des informations dont l'impact était assés par les enseignants encadrant l'atelier. Elles portaient essentiellement sur l'histoire du développement du Caire, sur sa situation actuelle, sur les principaux éléments urbains « traditionnels », sur leur déconcentration actuelle, et sur les thèmes précis des trois exercices sélectionnés plus loin. Elles ont été complétées lors

du séjour en Egypte par les interventions de H. Bliet, chercheur au CEDEJ, sur les questions foncières, et les notes par des éléments de comparaison concernant le Proche-Orient et le Maghreb. Les documents ont été produits tout au long des exercices 1 et 2 à partir des relevés rassemblés ou établis par l'équipe des Palais et maisons du Caire¹. J. Revault, B. Maury, M. Zakariya et de tous des services égyptiens des Antiquités ; soit pour le numéro 21 sur la base des plans de cadastre disponibles, datant pour la plupart des années 20, et, à défaut, en utilisant le relevé archéologique dressé par Creswell entre les deux guerres. Dans tous les cas ce travail a priori, exclusivement sur documents, supposait une mise au point sur le terrain. Si nous publions dans ce Bulletin les dessins dans leur version finale, nous avons cependant tenu à convenir, au moins pour le premier exercice, la trace de sa progression en présentant un échantillon

de son état avant correction.
¹ Cf. les publications, depuis 1972, de A. Labarre, puis de J. Revault et B. Maury (avec Mona Zakariya), IFAO, Le Caire ; et l'ouvrage de J. Revault, J. C. Garçon, B. Maury, J. Revault, M. Zakariya, Palais et maisons du Caire, l'époque mamelouke (XIII^e-XV^e s.), Paris, CNRS, 1982.

• Exercice qaa.

La question est une salle : la salle d'apparat des palais et des grandes demeures, ou la pièce principale de logements modestes riches, comme on le verra à propos du colaire. En fait par pas d'appellation peut varier selon les époques et selon les situations, on désigne une organisation spatiale déterminée qui se fixe dès le XIV^e siècle et se perdure jusqu'au XX^e siècle dans



Des détails
 1 et 2. Section dans leur état final
 3. Situation de la rue dans le palais inconnu de J. Revault et B. Maury
 4. Situation du palais Bechtak.
 5. Section pour vérification sur place.

l'architecture domestique. Elle est formée de deux catégories d'éléments : les saons et la elqaa qui les dessert. La hiérarchie qui existe entre eux est visible dans le décor et les volumes qui eux mêmes peuvent se découper en sous-éléments dont les articulations sont marquées aussi bien au sol qu'au plafond et sur les murs.
 Cette hiérarchie correspond à une hiérarchie dans l'utilisation : qu'il s'agisse de salles d'apparat ou de pièces ordinaires, à usages multiples, ou favorisant les réceptions dans la dunqa des domestiques s'y ramènent pour accéder à l'elqaa dont le sol surélevé est recouvert de tapis. Le fond de l'elqaa principal (saon) ou à quel on fait face est la partie la plus noble. L'exercice a consisté à redessiner à la même échelle 1/1000 des qaa d'époques différentes appartenant à des palais ou de grandes maisons, pour, en les comparant, se familiariser avec leurs propriétés géométriques, avec les éléments qui les composent et leurs « accessoires » : les fontaines et les crédenches, aufla, de la dunqa, les fenêtres à moucharabeh, les galeries hautes, aghara, qui communiquent avec elles, les banquettes, marsofa, et les dispositifs pour la ventilation, ouvertures, lanternes et marches à air, fadaling et matafa.
 Si la qaa a été traitée comme un élément isolé, ce n'est pas uniquement parce que, souvent dans les exemples étudiés, elle seule subsiste de l'ensemble de la construction dans laquelle elle prend place (ou plutôt qu'elle n'a pas été étudiée). Elle apparaît bien comme une unité du point de vue de ses caractéristiques spatiales et de son utilisation et J. C. Garçon a noté comment elle pouvait être constituée et utilisée, avec ses dépendances, comme une unité indépendante et constituer un « appartement ».
 * « Habitat médiéval et histoire urbaine » in Palais et maisons du Caire, t. 1, op. cit.

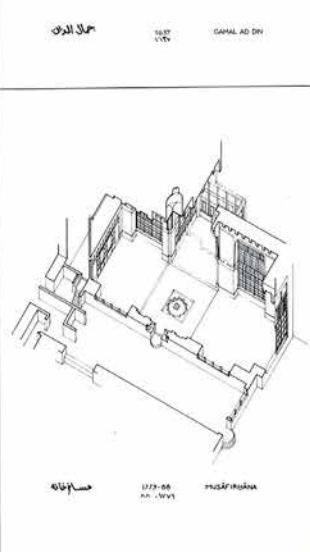
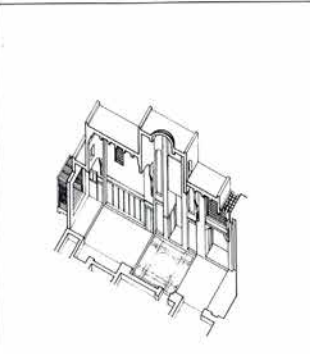
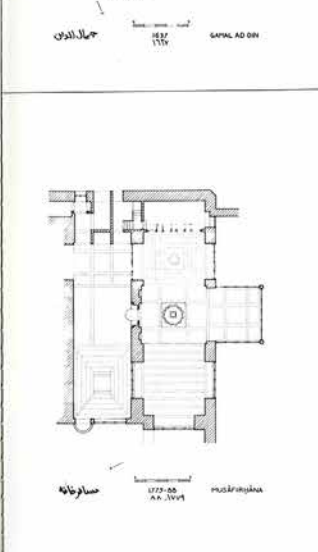
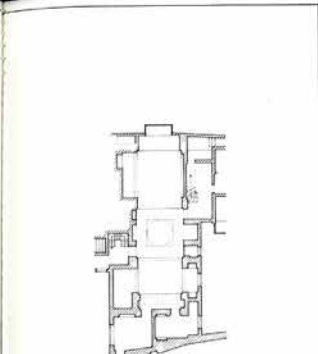
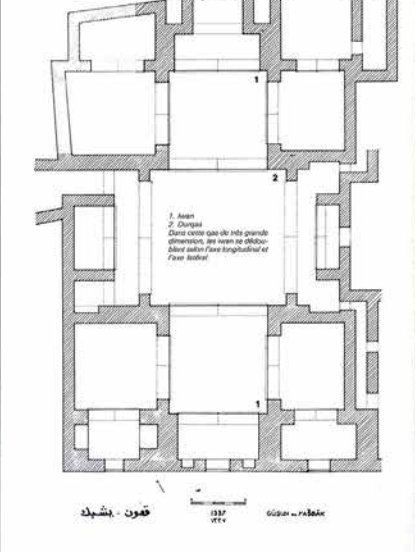
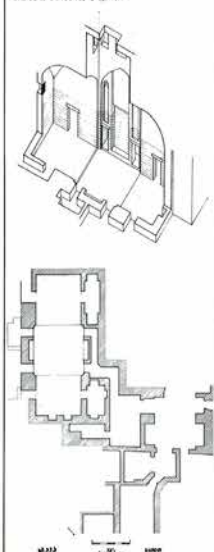
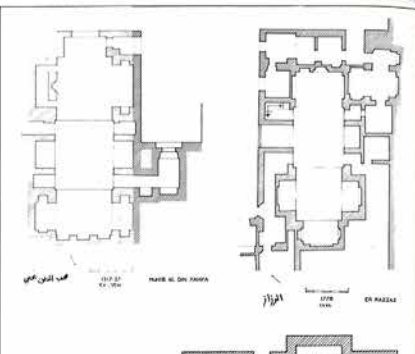


Fig. 146 et 147. Pages tirées de Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983.

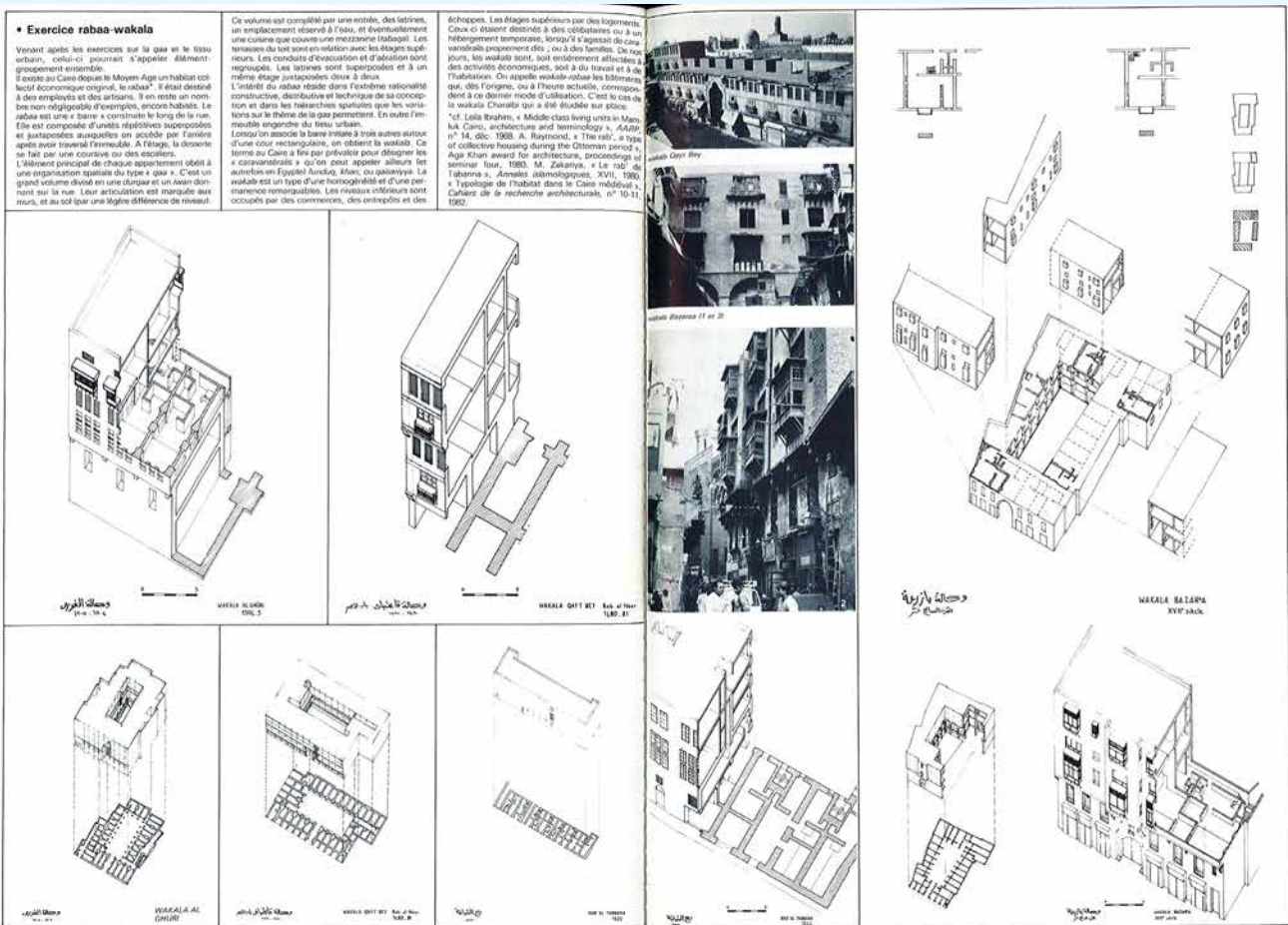
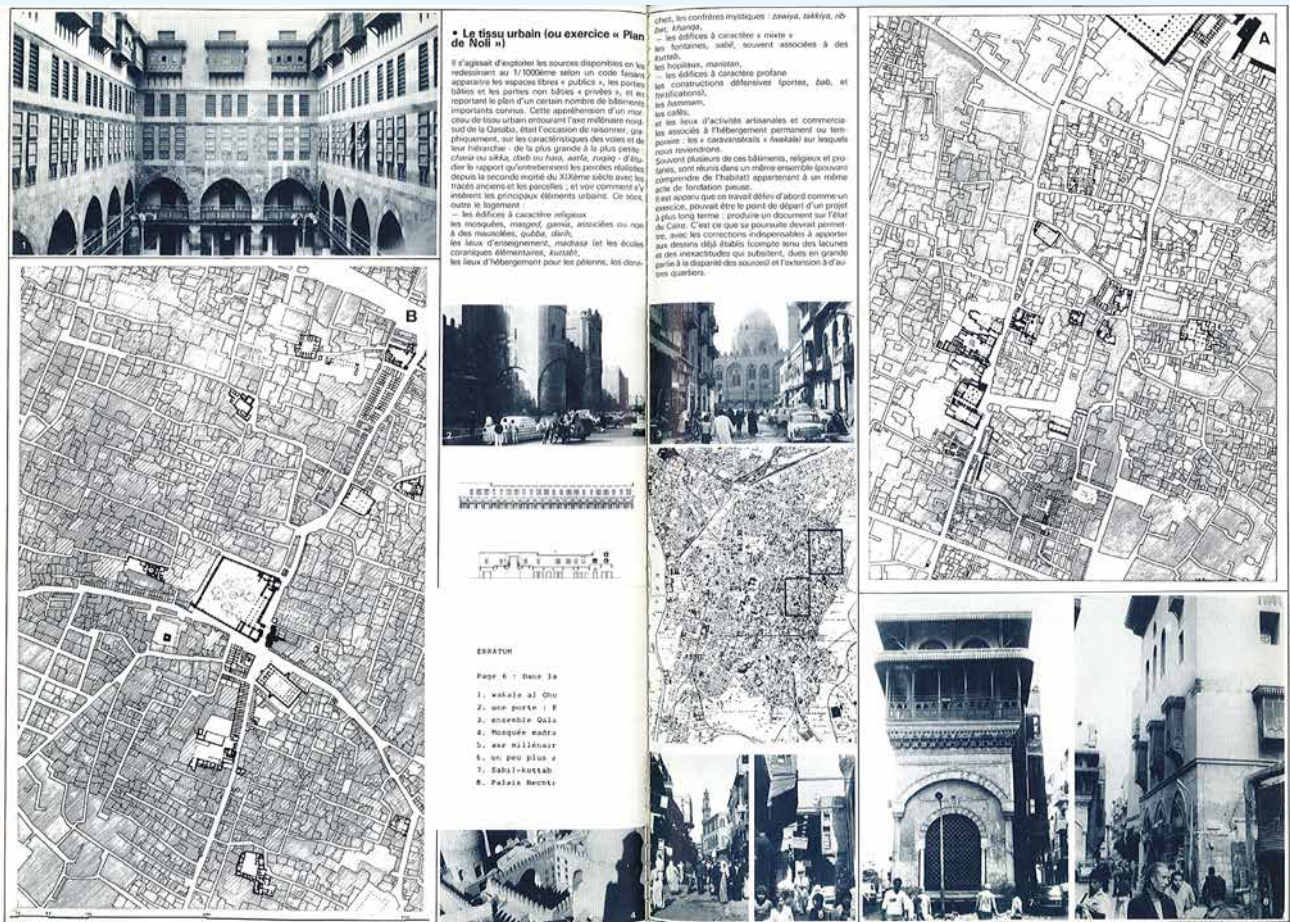


Fig. 148 et 149. Pages tirées de Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983.

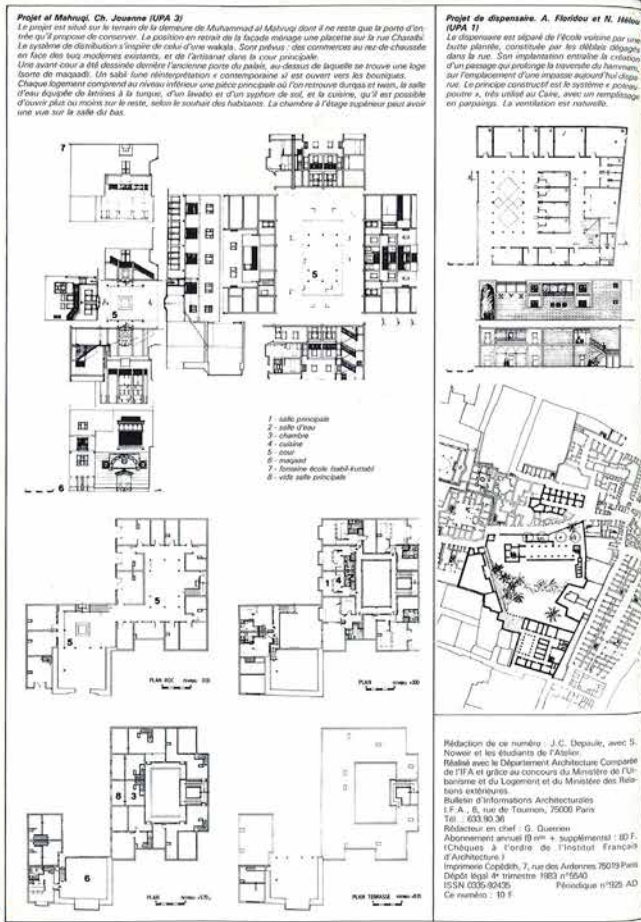
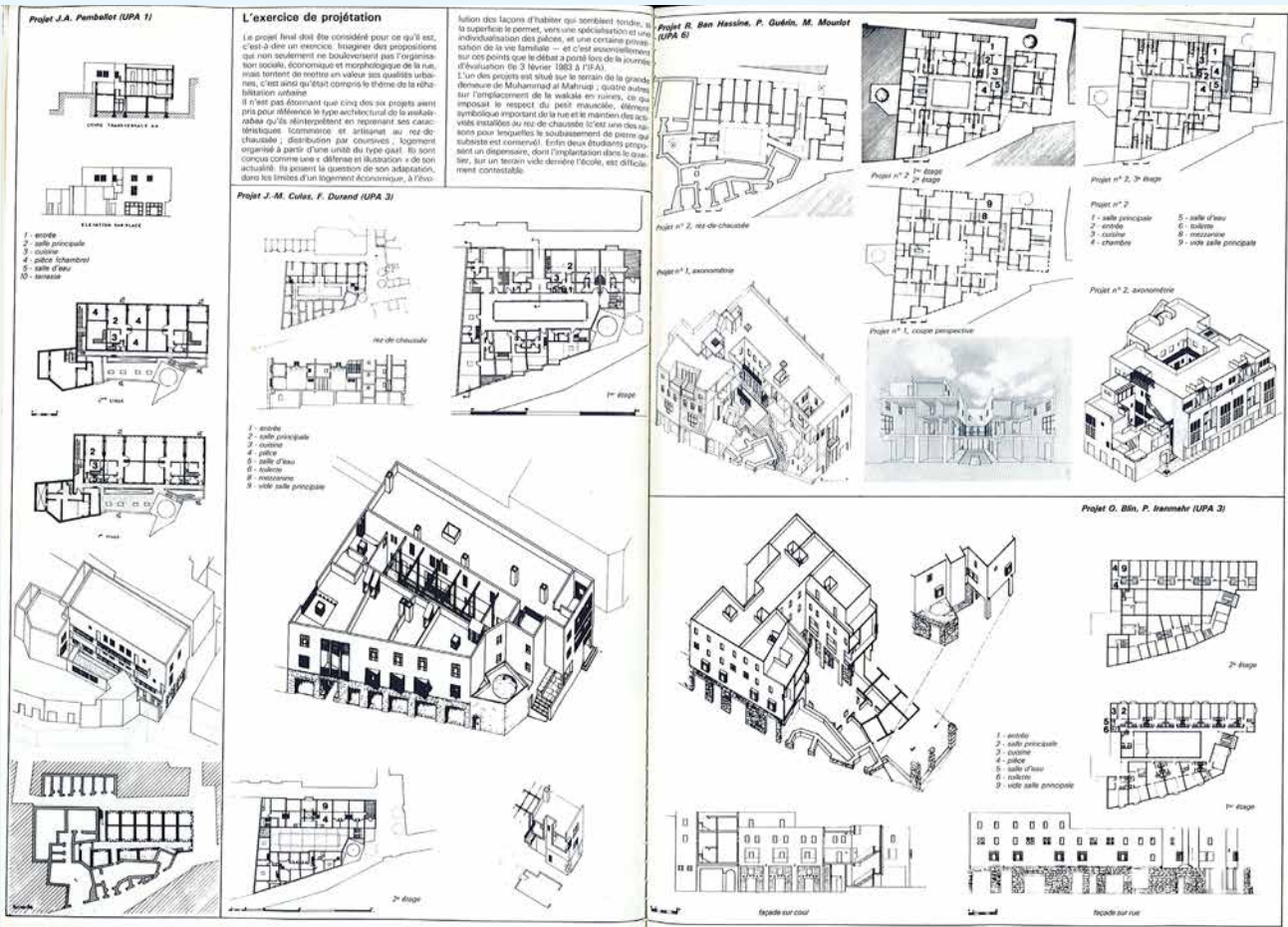


Fig. 152 et 153. Pages tirées de Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983.

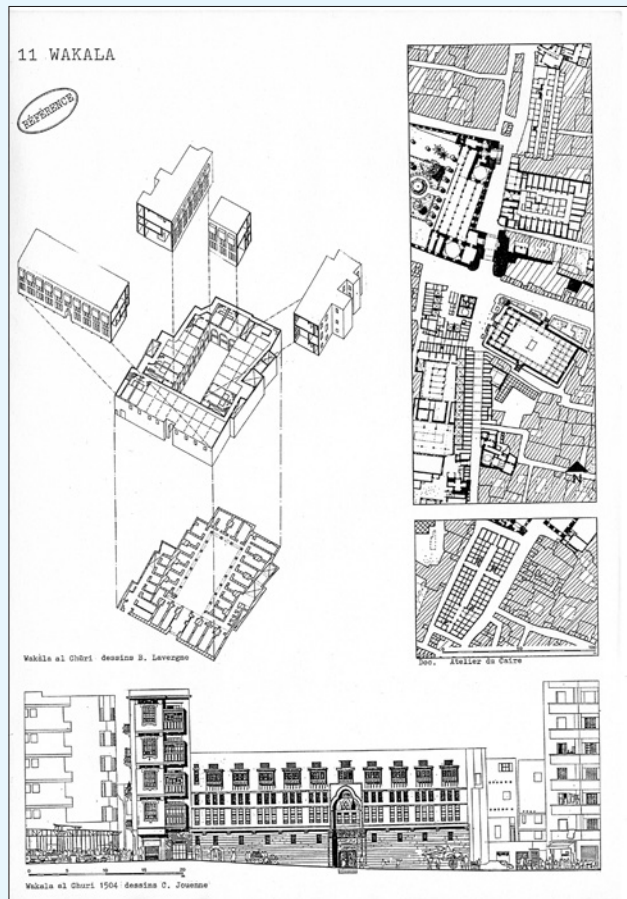
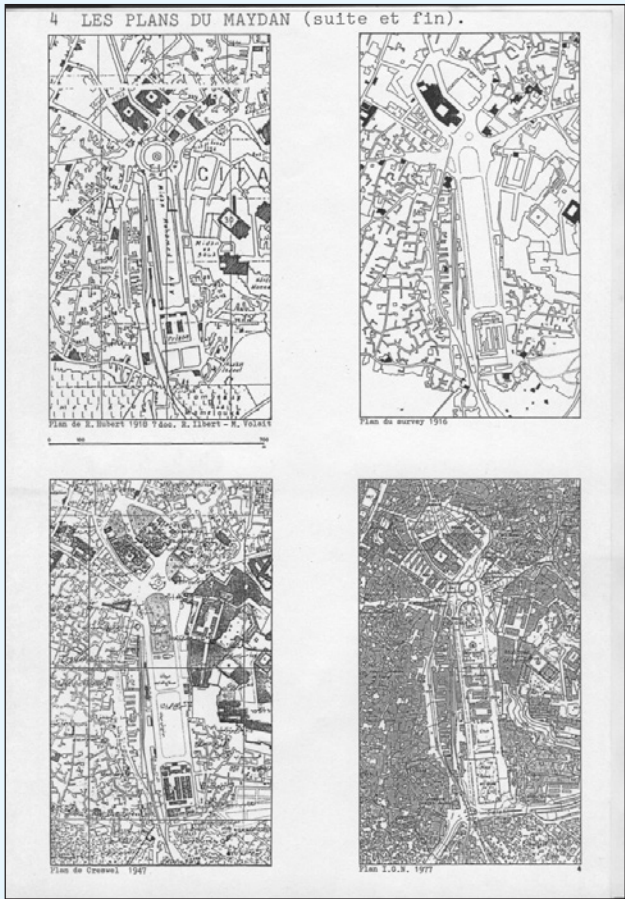
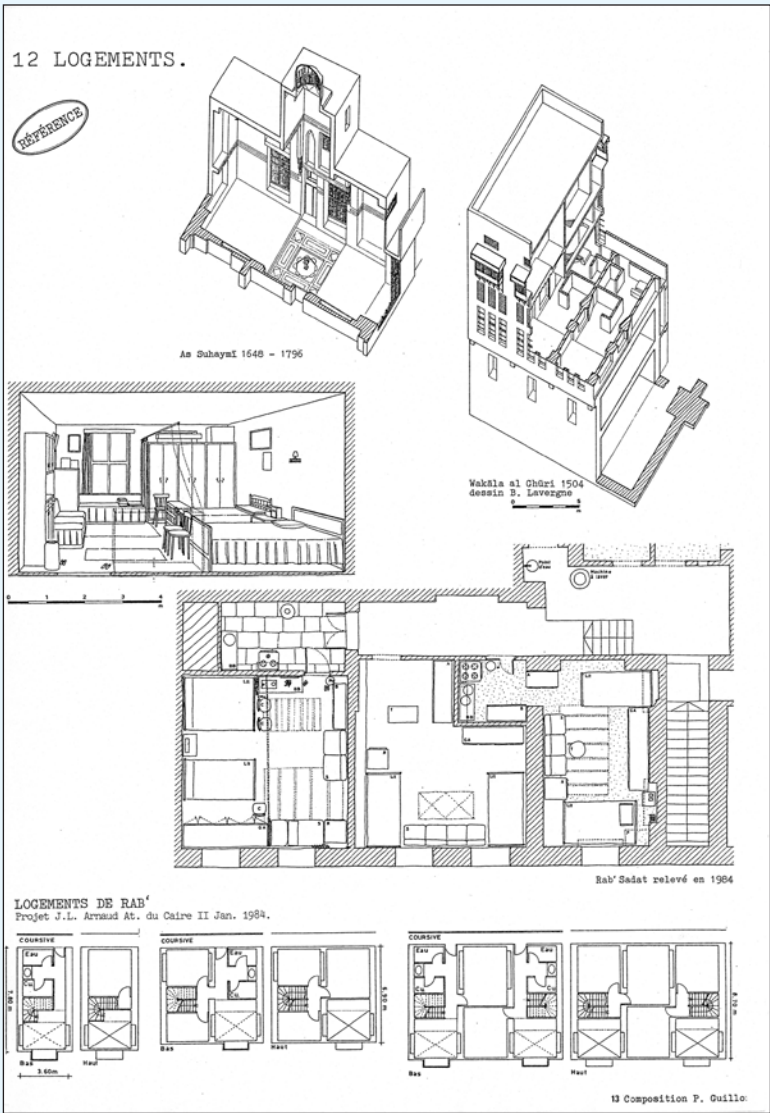


Fig. 154 à 156. Planches tirées de Jean-Luc Arnaud, « Le Caire, Maydan Salah Al Din », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Philippe Panerai, juin 1985. AN : 20120418/82.



16 LES PHASES DU LOTISSEMENT.

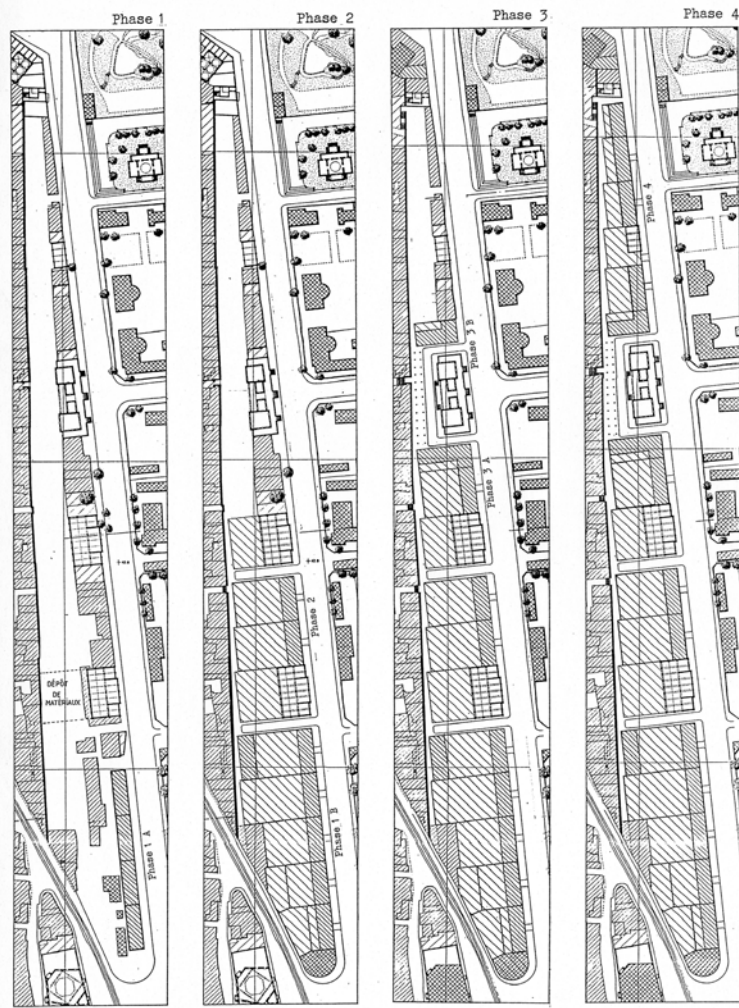
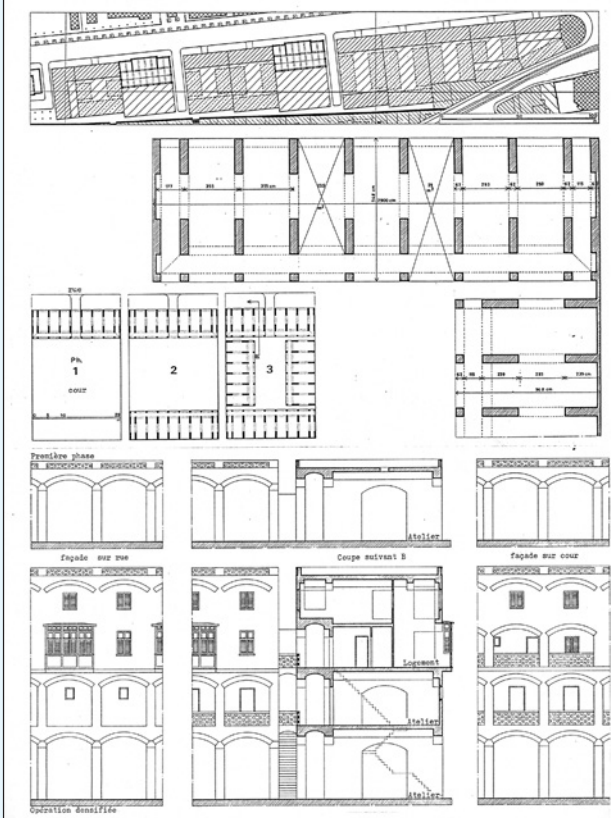
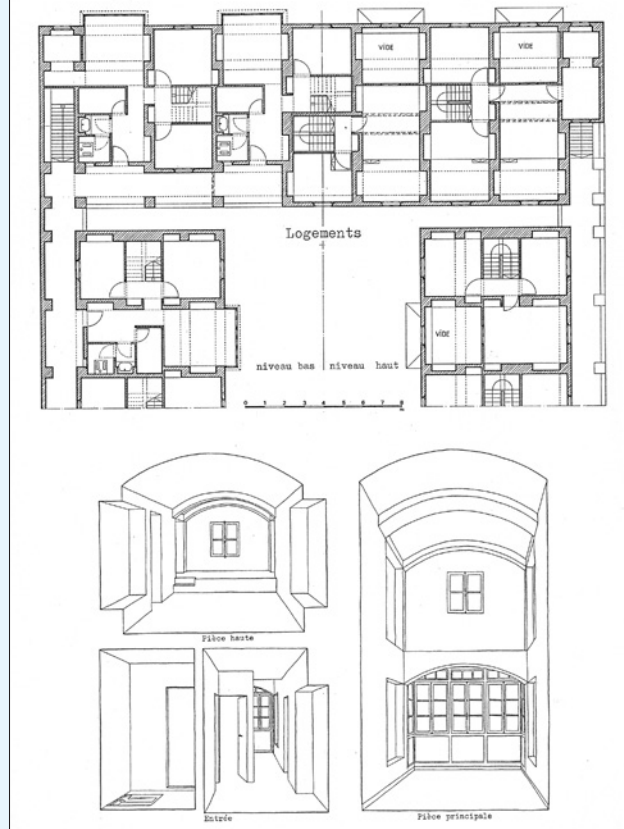


Fig. 157 à 159. Planches tirées de Jean-Luc Arnaud, « Le Caire, Maydan Salah Al Din », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Philippe Panerai, juin 1985. AN : 20120418/82.

17 LES BATIMENTS.



18 LES LOGEMENTS.



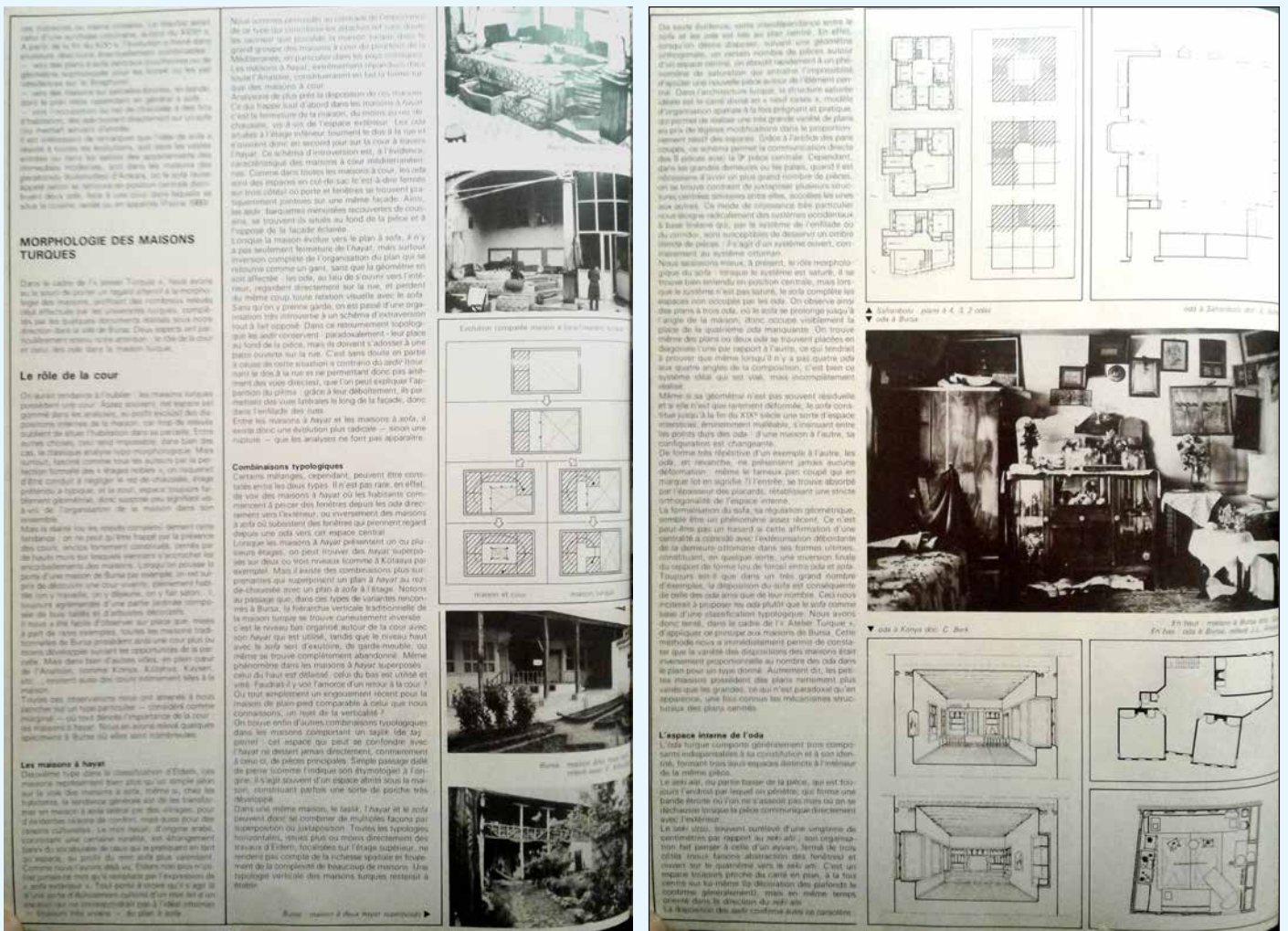
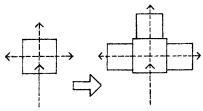
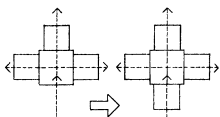


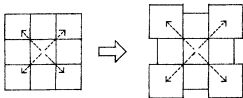
Fig. 160 et 161. Planches tirées d'Alain Borie et Pierre Pinon, « La maison turque », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 94, 1985.



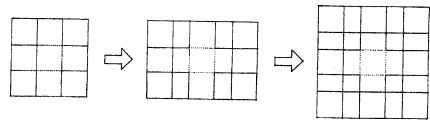
LE DIVANEHANE : type simple et type développé



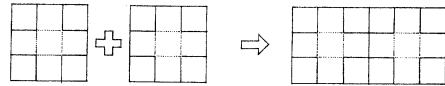
DIVANEHANE TRIANGLE ET DIVANEHANE CRUCIFORME



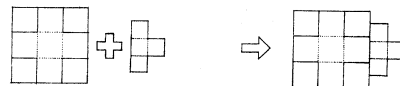
LE TYPE "CARRÉ à 9 CASES" : DEVELOPPEMENT EN DIAGONALE



DEDOUBLLEMENT DU "CARRÉ à 9 CASES" dans une et dans deux directions

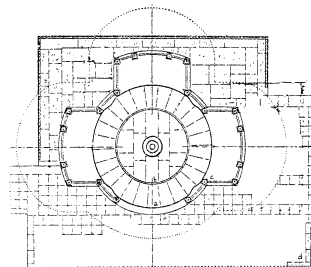


ASSOCIATION DE DEUX "CARRÉS à 9 CASES" (constitution du type "YALI")

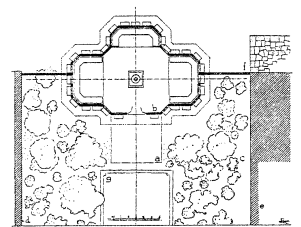


ASSOCIATION D'UN DIVANEHANE AVEC UN "CARRÉ à 9 CASES" (constitution d'un type "kiosque avec grands services")

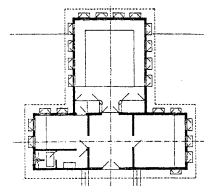
Fig. 162 à 164. Planches tirées d'Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXème siècle : réglementation urbaine ottomane*, rapport de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1992.



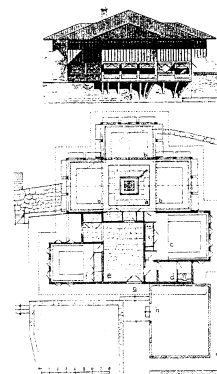
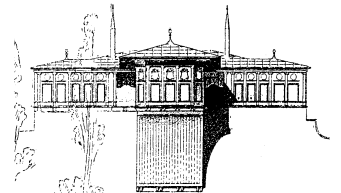
KIOSQUE DE LA TENTE à SA'DABAD (1815-16)



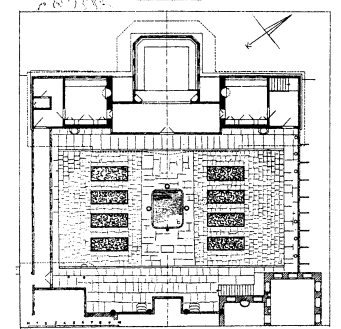
KIOSQUE DU PALAIS DE NEŞETABAD



KIOSQUE DU YALI DE KÖÇBOĞLU à BEBEK (fin 18ème)



KIOSQUE DE KÖPRÜLÜ HÜSEYİN PASA



KIOSQUE D'OSMAN III à TOPKAPI (1754-1755)



C'est l'espace le plus simple et le plus petit puisqu'il se réduit à un simple **divanhane** tréflé ou cruciforme ouvert comme un simple abri (ex: le kiosque de la Tente à SA'DABAD) ou fermé (comme le kiosque du selamlik du palais de Nesetabad).

On remarque que ce genre de construction, bien qu'isolé, n'est jamais très éloigné d'un bâtiment plus important dont il constitue une antenne avancée dans le paysage. L'usage intermittent de cet espace et la proximité de l'habitation principale explique l'absence de services. Dans la plupart des cas, ces petits kiosques sont en fait des pièces de réception liées à un selamlik.

2ème TYPE : LE KIOSQUE AVEC DES SERVICES REDUITS



Les pièces supplémentaires que l'on voit apparaître avec ces types, sont des sanitaires ou des pièces de débarras mais aussi de véritables oda.

Ce type de kiosques peut présenter trois sortes de variantes :



- Soit les services sont situés à l'arrière d'un divanhane de forme simplement carrée (ou octogonale parfois) (par ex : le kiosque du yali de Köceoglu à Bebek).

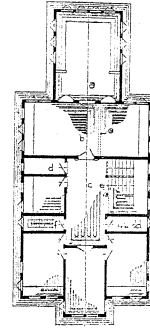


- Soit les services sont situés des deux cotés d'un divanhane carré (ou octogonal), ce qui donne un plan beaucoup plus allongé (par ex: le kiosque d'Osman III à Topkapı).

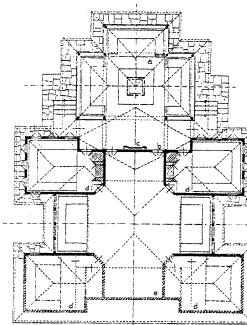
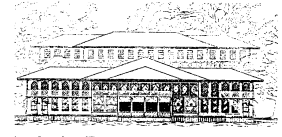


- Soit les services sont situés à l'arrière d'un divanhane tréflé, beaucoup plus développé (par exemple le kiosque de Köprülü Hüyesin Pasa)

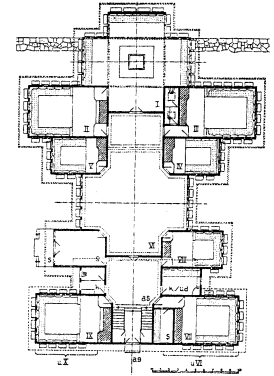
Dans tous les cas on a affaire ici à une construction "satellite" qui est un fragment d'une demeure plus grande, représentant la plupart du temps une partie du selamlik ou même le selamlik en entier (kiosque de Köprülü)



KIOSQUE DE MUSURUS PASA (1830)



KIOSQUE DE TOMAK (18ème)



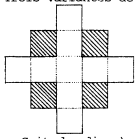
KIOSQUE DE KÖÇUK SU (1751-1752)

4ème TYPE : LE KIOSQUE AVEC DIVANHANE CRUCIFORME ET ODA D'ANGLE

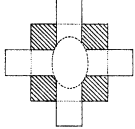
Ce type, qui apparaît à Istanbul au début du 19ème siècle, semble être issu de l'intime combinaison des deux composants spatiaux de base, sinon de leur superposition pure et simple.

Dans tous les cas, en effet, l'extrémité du divanhane (cruciforme ou tréflé) dépasse très fortement l'alignement des oda qui l'accompagnent de part et d'autre pour se projeter vers l'extérieur. Ce système de projection axiale du bâtiment est éminemment contradictoire avec le développement classique du "carré à neuf cases", qui, nous l'avons vu tend toujours à développer les pièces d'angle au détriment des pièces axiales jugées moins importantes.

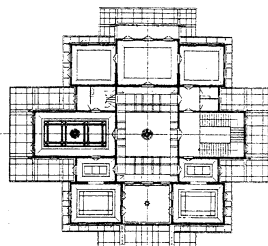
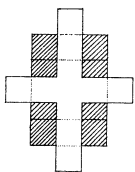
Trois variantes de ces kiosques peuvent se repérer :



- Soit le divanhane est un espace simple tréflé ou cruciforme (avec des possibilités de subdivision) (par ex : le kiosque de Misirli Mustafa Fazıl Pasa)

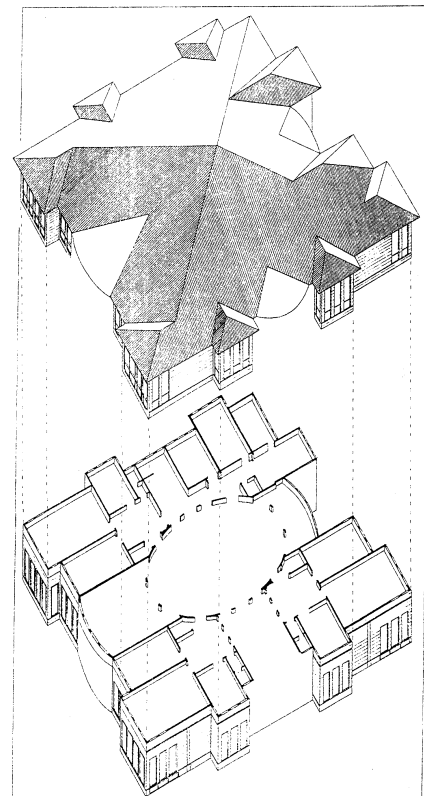


- Soit, très fréquemment, la partie centrale du divanhane est ovalisée avec un plan tréflé (par ex : le kiosque de Gülhane) ou avec un plan cruciforme (par ex : le kiosque de Serefabad)



- Soit, dans les bâtiments les plus sophistiqués, la trame est dédoublée (par ex : le kiosque de Mecid effendi ci- dessus)

Comme pour le type précédent, ces constructions sont la plupart du temps indépendantes.



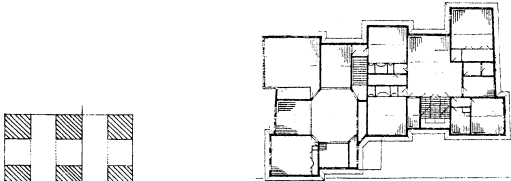
YALI DE HASTIP PASA (début 19ème)

Ce sont des bâtiments qui sont formés de l'association de deux cellules de type "carré à 9 cases", souvent accompagnées d'un ou plusieurs petits kiosques.

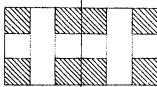
Suivants les cas tous ces éléments peuvent être:



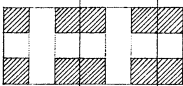
- Soit disjoints : on a alors 2 ou 3 composants séparés faisant partie de la même parcelle, par exemple un selamlik (carré à 9 cases), un harem (carré à neuf cases), plus un ou deux kiosques plus ou moins disjoints (par ex : le yali de Kuruçesme)



- Soit accolés avec un des composants atrophié (par ex : le konak d'asköy, ci-dessus, qui possède deux cellules à 9 cases dont l'une est atrophiée



- Soit accolés avec deux cellules à 9 cases complètes (par ex : le yali de Yasinci)



- Soit accolés avec des travées supplémentaires (par ex : le yali de Köceoglu)

Tous ces exemples dénotent toujours une nette séparation de la partie harem d'avec le selamlik, tout en prouvant clairement qu'il n'existe aucune différence typologique entre les deux. L'un comme l'autre sont toujours basés sur la même cellule spatiale du carré à 9 cases, cependant assez souvent atrophiée dans la partie selamlik. De même les constructions satellites comme les kiosques peuvent compléter aussi bien l'une ou l'autre partie de la maison.

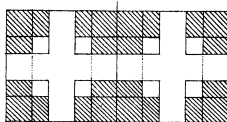


PALAIS JUMEAUX DE KABATAS (19ème siècle)

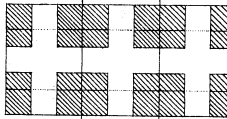
Fig. 165 à 171. Planches tirées d'Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXème siècle : réglementation urbaine ottomane*, rapport de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1992.

Le plan des grands palais du 19ème siècle sont tous basés sur les mêmes principes typologiques, qui sont l'accolement de cellules de type "carré à 9 cases", mais, à la différence des yalis qui utilisent le même système d'accolement, ces unités sont dédoublees de façon à obtenir un plus grand nombre de pièces dans chaque unité.

Suivant la dimension du palais le nombre de cellules de base peut être:

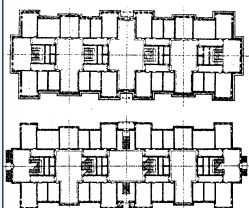


- Soit de deux (par ex : les palais jumeaux d'Arnavutköy)

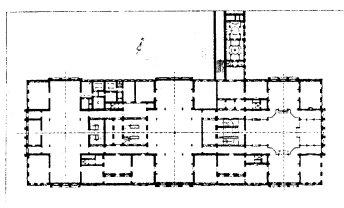


- Soit de trois (par ex : le palais de Ciragan)

- Soit plus de six au palais de Dolmabahçe



PALAIS JUMEAUX D'ARNAVUTKÖY



PALAIS DE CIRAGAN (nouveau palais 1857)

2/ MAISON CONSTRUITE SUR 3 TRAVEES
Qirat à "façade" large

Notes et croquis S. NOWEIR

(Arabic notes describing construction details, materials, and structural elements. Includes terms like 'façade', 'travees', and 'Qirat'.)

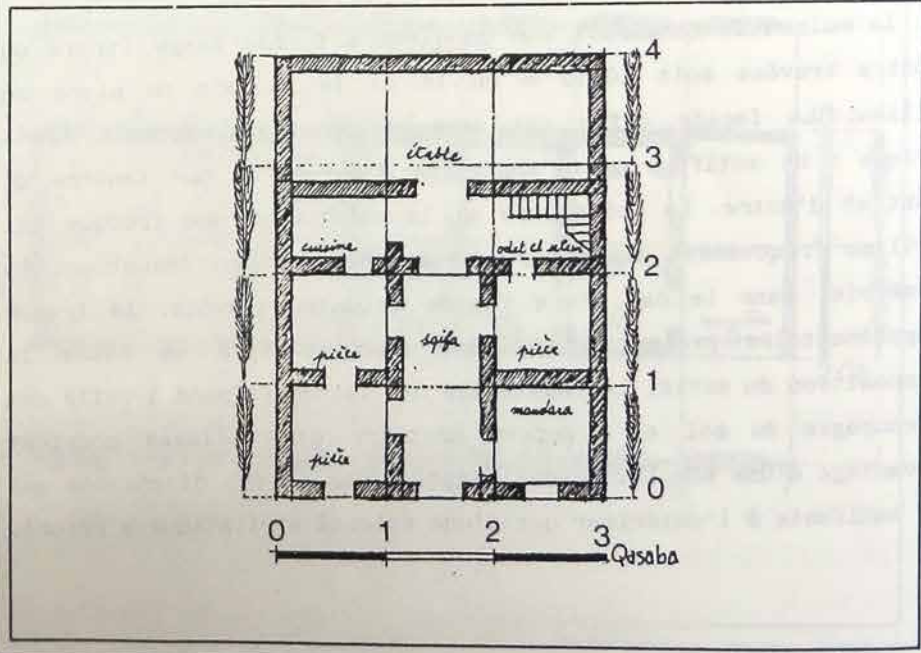


Fig. 172. Planche tirée de Philippe Panerai et Sawsan Noweir, *L'herbe verte d'Embaba*, Nantes, Ville recherche diffusion, rapport de recherche, 1989.

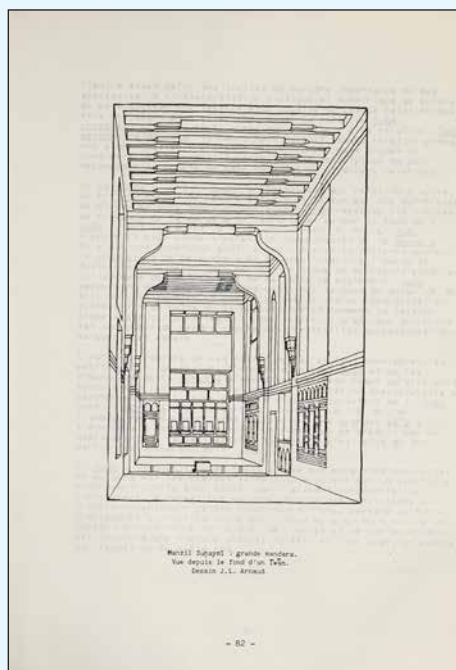
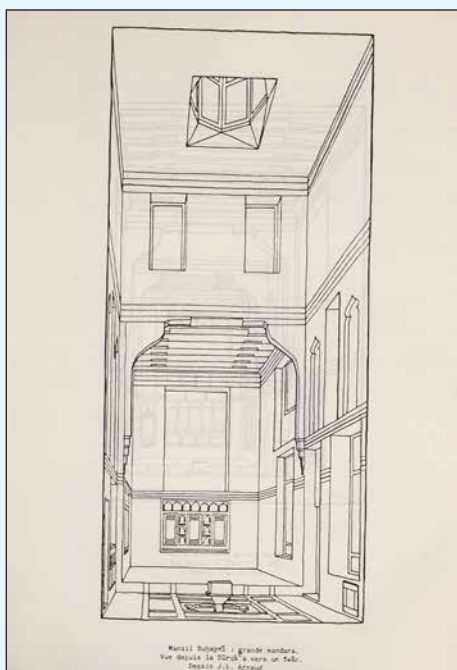
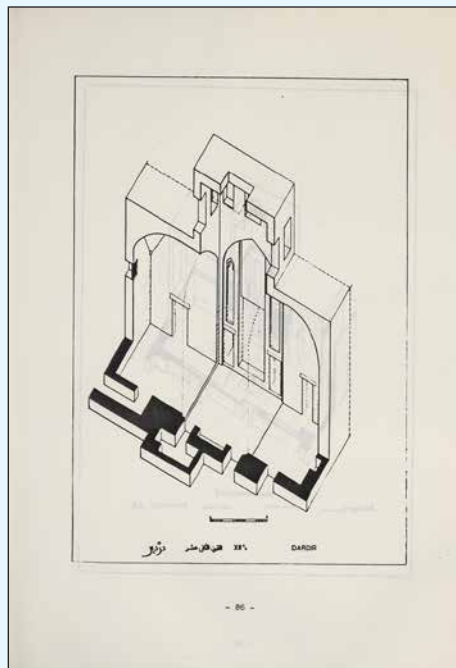
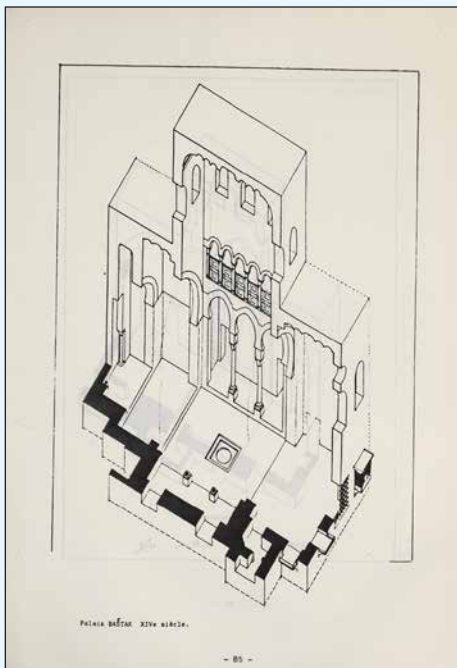
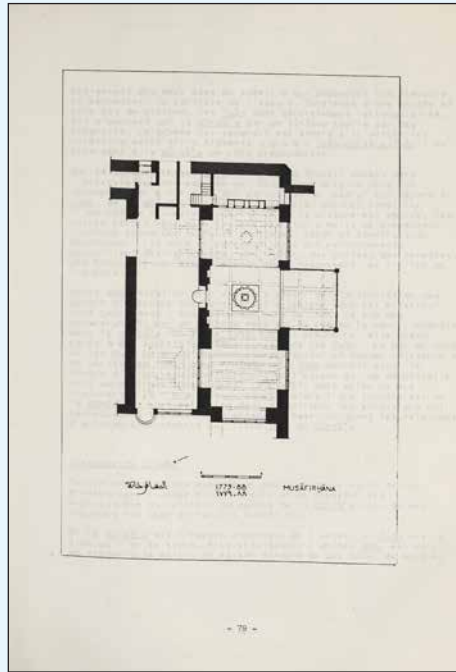
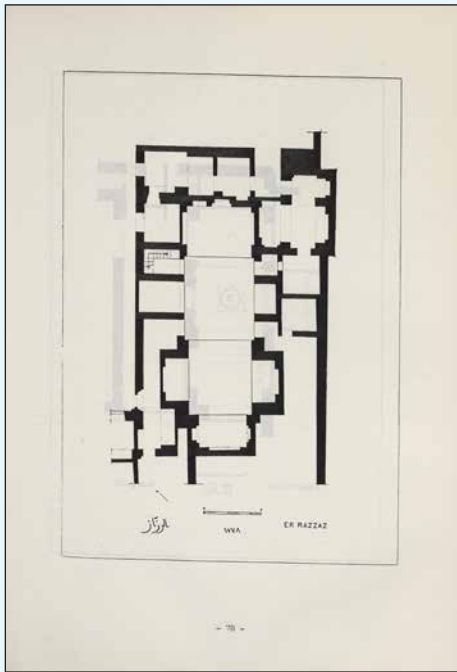


Fig. 173 à 178. Planches tirées de Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, Sawsan Noweir, avec la participation de Jean-Luc Arnaud et Olivier Blin, *Géométries domestiques au Caire : étude comparative*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, 1986.

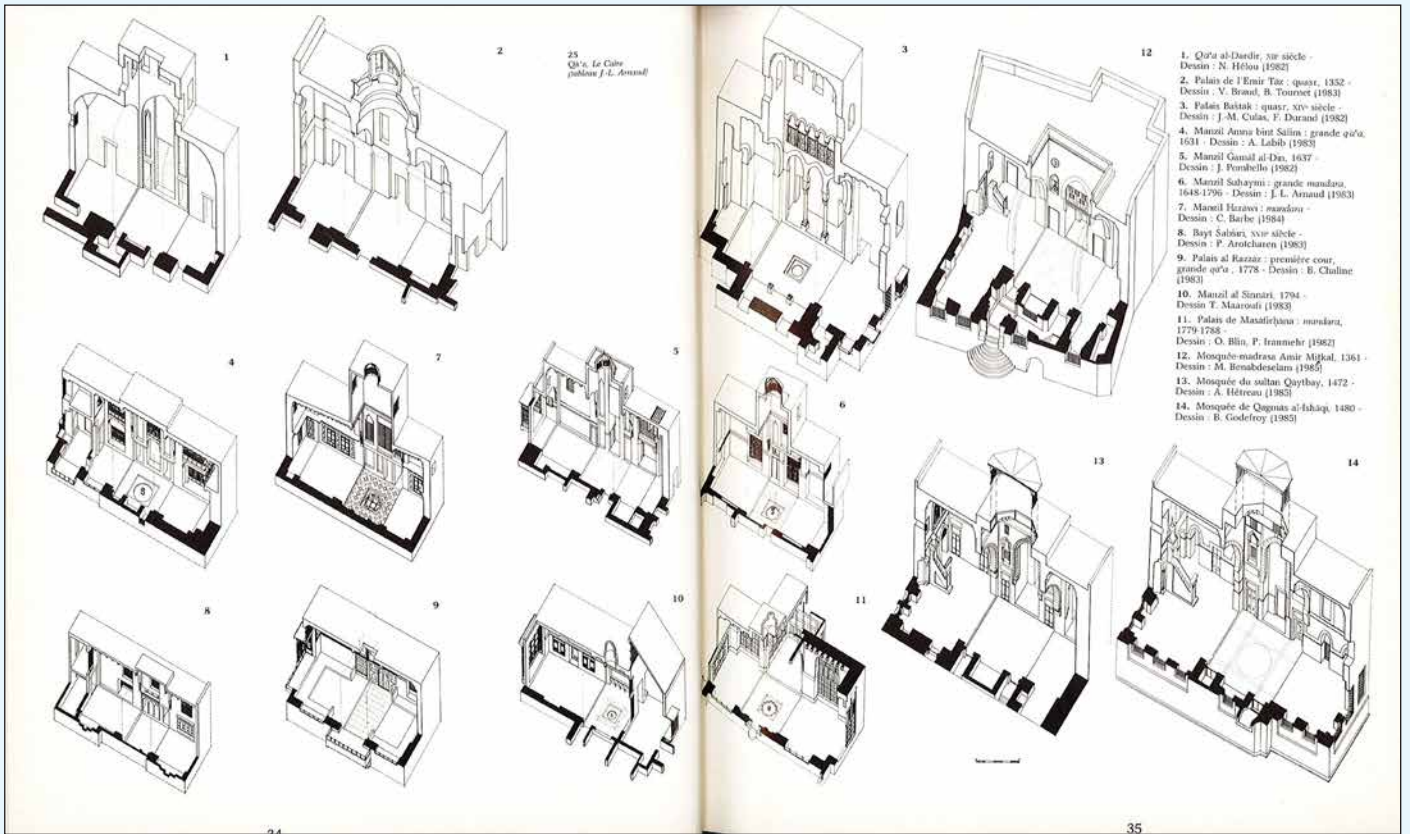


Fig. 179. Planche tirée de Sawsan Noweir et Philippe Panerai, « Le Caire : géométries et centralités », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°20-21, « Espace centré, figures de l'architecture domestiques dans l'orient méditerranéen », 1987.

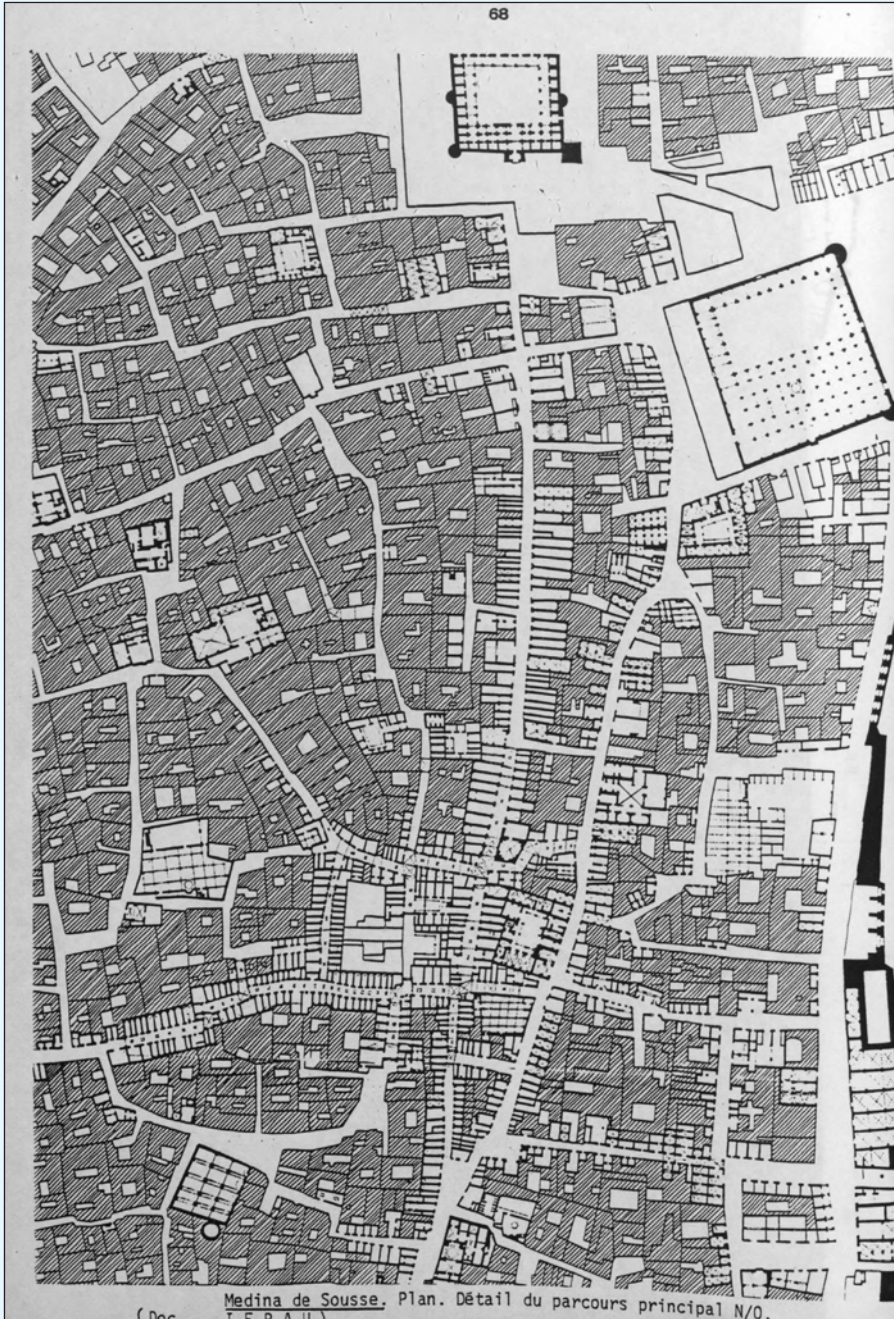
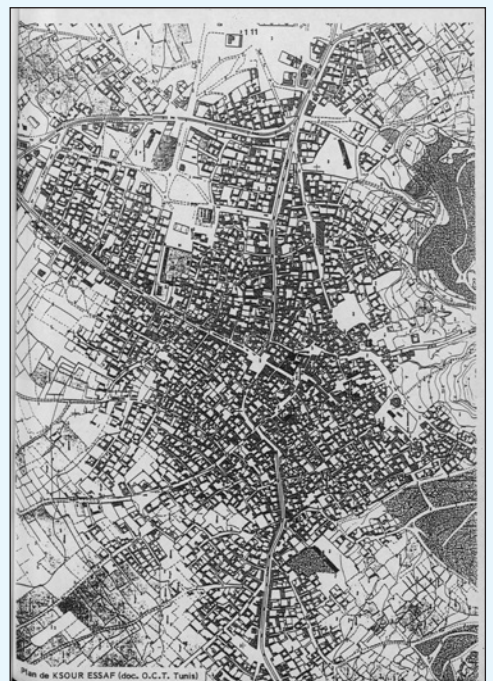


Fig. 180 à 182. Planches tirées de Serge Santelli (dir.), *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude comparative des médinas et agglomérations rurales du Sabel tunisien*, rapport final de recherche, IERAU/BRA, 1986.



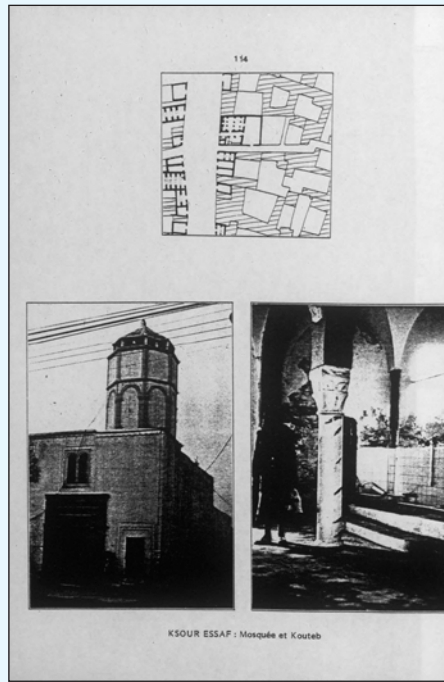
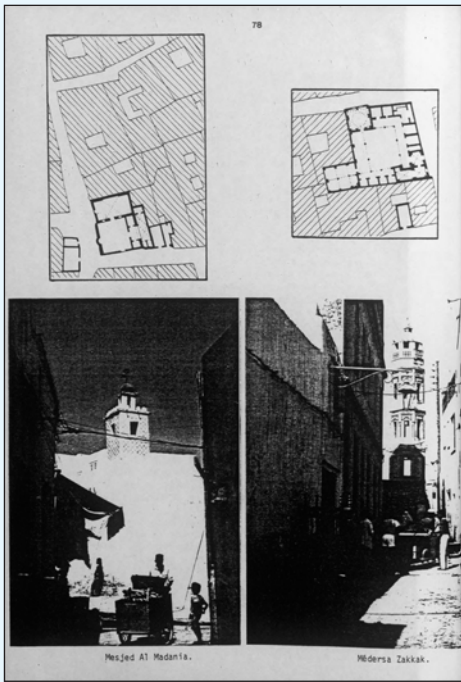
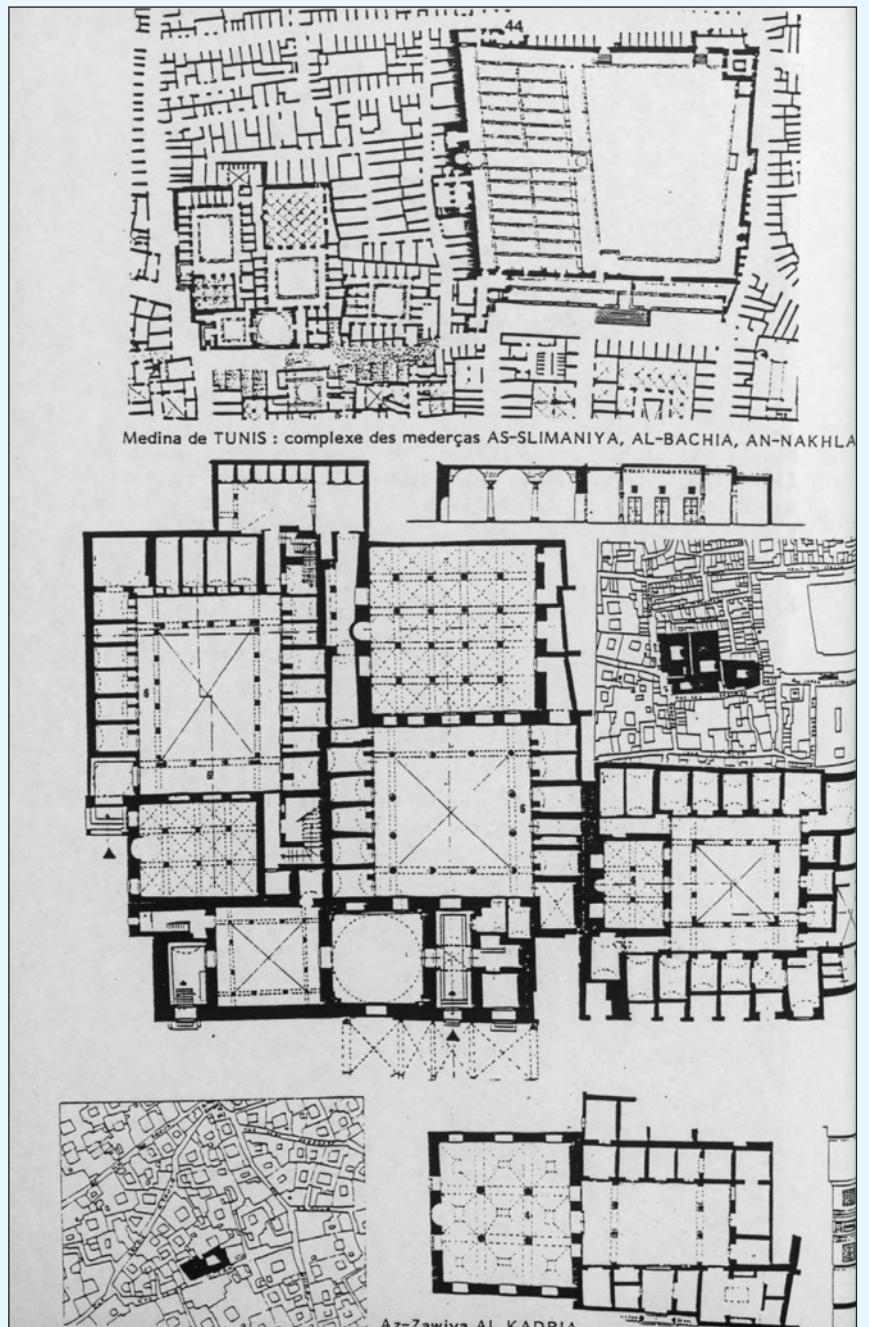


Fig. 183 à 185. Planches tirées de Serge Santelli (dir.), *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude comparative des médinas et agglomérations rurales du Sabel tunisien*, rapport final de recherche, IERAU/BRA, 1986.



LA MEDINA CENTRALE

• La maison
L'occupation de chaque pièce par des familles d'origine rurale a profondément modifié la forme d'habitat de la médina traditionnelle. A l'origine une seule famille occupait la totalité en héritage des pièces d'habitation. Celles-ci sont distribuées autour d'un cour, de forme régulière, ou l'on pérorait par une série (pièce d'entrée) simple ou double. Les pièces de service (baignes et cuisine), toujours placées à côté de l'entrée, sont maintenant utilisées et partagées par les familles ayant un lin de parenté.

• Le bit
La pièce principale d'habitation, bit, originellement celle des grands-parents, est placée au fond de la maison, face à l'entrée. Longue et relativement étroite (2 m 50 à 3 m 50 de profondeur pour 6 m 10 de long), on y entre par une porte située en son milieu et flanquée de part et d'autre d'une fenêtre basse, cet ensemble constituant une composition régulière typique. En façade, suivant la richesse de la maison, la porte et les deux fenêtres peuvent être encadrées de bandeaux de pierre, des carreaux de faïence recouvrant par ailleurs le mur.

A l'intérieur, face à la porte d'entrée, une niche — l'ibou — plus ou moins profonde selon l'importance de la maison, est le lieu traditionnel de séjour et de réception. La nouvelle famille lui conserve ce rôle. Elle y installe des banquettes, un tapis, une petite table et reçoit là les amis, les étrangers. Quelqu'un le maître à titre occupé ou renforcement. Aux extrémités de la pièce, de façon symétrique, deux alcôves abritent jadis des lits surélevés. Les coussins de bois sculpté (Hajouj) qui les coiffent, cassés ou vendus, ont disparu de nombreuses maisons.

Aujourd'hui la lit conjugal avec quelquefois une coiffeuse à proximité, une ou deux tables de nuit, des tapis, des photos de famille, forment le décor et l'ameublement de l'une des alcôves : c'est le lieu des parents, le lieu le plus privé de la pièce. La seconde alcôve abrite la cuisine, souvent cachée par une tenture, à moins que les différentes familles utilisant en commun la cuisine d'origine, ce qui est courant. Dans ce cas, l'alcôve ainsi libérée sert de chambre d'enfants. On y trouve alors une armoire à glace, un petit lit et on y dépose pour la nuit des robes et mantes.

Parfois le bit possède de part et d'autre du ibou des mouskous qui sont à l'origine de petites chambres secondaires de rangement. L'une d'elles est alors transformée en cuisine, tandis que l'autre pourra retrouver son utilisation initiale.

Comme la plupart des villes d'Afrique du Nord, la médina de Tunis a accueilli depuis l'indépendance l'immigration massive d'une population rurale venue habiter dans les maisons (dors et grandes demeures) abandonnées par leurs habitants d'origine [commerçants ou notables] partis pour la ville neuve et les boutiques européennes, tandis que les édifices publics et religieux se voient de leurs activités initiales. L'excessive surdensification qui a suivi a profondément modifié et dégradé les conditions et les formes d'habitat. Les palais et grandes demeures initialement habités par une famille (darj) sont maintenant « ouverts », occupés par plusieurs familles (une famille par pièce environ), dans des conditions d'habitat qui contribuent à leur lente dégradation.

Les deux faits choisis représentent deux types différents de tissu urbain :

- le premier, l'ibou central proche de la grande mosquée, regroupe un ensemble hétérogène d'espaces commerciaux (souks et fondouks) et d'espaces résidentiels (maisons et grandes demeures) ;
- le deuxième, un ibou périphérique situé dans l'ancien quartier des andalous, est purement résidentiel et a la particularité d'être desservi en son cœur par une impasse qui le coupe en diagonale.

• Les autres pièces
La plupart du temps, dans les autres pièces, une niche peu profonde remplace le ibou. Cependant, quand une famille y habite, leur organisation spatiale est identique à celle du bit. La caractéristique principale de la centralité du ibou face à la porte est marquée dans tous les cas. Il se différencie de la niche plus privée et plus intime des portes latérales, réservées aux lits et éclairées par une fenêtre basse. Dans beaucoup de maisons, des murs ou des cloisons séparent les pièces. Ils permettent ainsi de séparer définitivement les différents lieux, en particulier le séjour et la chambre.

A l'étage, les proportions gardent seulement une ou deux pièces pour leur propre usage, ou les occupent toutes en les hiérarchisant : bit kaad (salle), bit noum (chambre) et chambre d'enfants.

• Le tourba
Le tourba — à l'origine tombe d'un homme pieux dont le culte est vénéré — est souvent habité par une famille. C'est un cas limite de réinvestissement d'un édifice religieux.

L'accès à la pièce où se trouvent la cuisine et les W.C., se fait par une salle. La pièce principale, recouverte d'une voûte surbaissée, se divise en plusieurs lieux. Ainsi une banquette adossée au centre du mur face à l'entrée, et un tapis étalé à ses pieds marquent l'espace du séjour. A sa droite une commode, puis un lit encadré de deux tables de nuit, meublent l'espace des parents. Des coussins, des tapis aux motifs religieux ou champêtres, des tableaux, des photos de famille ou des fleurs de parfums, décorent ce lieu intime, celui de la mère. De l'autre côté du tourba, des armoires et des buffets encadrent les portes et recouvrent une sorte de mouskou.

De chaque côté de l'entrée, le mobilier définit encore deux espaces. Le premier, proche des portes, est délimité par le frigidaire, deux buffets et une banquette où dort un des grands enfants. Symétriquement par rapport à la porte, le lieu est le lieu où l'on mange. On y trouve une banquette depuis laquelle le père regarde la télévision. Le deuxième espace (face à l'entrée) qui distribue cet ensemble se nomme l'ouaïlo, lieu central de distribution.

De chaque côté de l'entrée, une petite pièce qui donne sur la cour et les garçons ont leur chambre à l'étage.

1, 2. Dar Sîma, vues de la cour.
3. Tourba, vue du couloir.
4. Salle principale

Dar El Bez
1. Salle
2. Cour
3. Cuisine
4. Byr Noum
5. Byr Kaad

Dar Sîma
1. Salle
2. Cour
3. Cuisine
4. Byr Noum
5. Byr Kaad

R'BAT BAB SOUKA

• La façade de la maison
Qu'elle borde une rue ou une impasse, la façade est lisse, sans décrochement ni encorbellement. Elle se caractérise essentiellement par la porte d'entrée, faite de plaques assemblées verticalement et moulurées. Celle-ci est souvent surmontée d'une grille en fer forgé éclairant la salle où se trouvent les boîtes à lettres ou un extérieur de mur et grillagées. Les façades sont entièrement enduites de la chaux blanche, à l'exception d'une bande plus foncée d'un mètre de haut. Les menuiseries sont peintes en bleu ou en vert.

• La salle
Généralement en contrebas par rapport à la rue, la salle (pièce d'entrée) s'ouvre en chicane sur la cour qui s'éclaircit directement. Aucune porte ne marque la séparation de ces deux espaces, et le plupart du temps le dallage en est identique. De forme rectangulaire et de dimensions modestes (6 m² environ), la salle n'est ni décorée, ni meublée (sauf parfois d'un frigidaire). C'est par elle que l'on accède à la cuisine et aux W.C., toujours situés à droite de l'entrée, indépendamment de son rôle de distribution, elle a une importance capitale comme espace médiateur en relation la rue et la cour. Ainsi dans les parcelles où la cour est moyennée avec la rue, on a construit un petit passage couvert, assurant la relation entre la cour et l'extérieur.

Les W.C. à la turque, accessibles de la cuisine, sont surélevés d'une marche, et fermés d'une porte à simple ouvert. Aucune peinture n'en protège les murs : une salle, ou étrange de rangement, est installée en hauteur, un point d'eau sert de douche.

• La cour
C'est autour de la cour centrale que toutes les pièces de la maison fonctionnent, exception faite des W.C., accessibles soit de la cuisine soit de la salle. Les dalles de sol sont en pierre, ou en granito pour les maisons les plus pauvres. A l'origine elles ont un calpinage diagonale. Trois pilons, bordés de leurs façades blanches à la chaux les ornent de la cour. On accède à la cour par une porte à double vantail (environ 1 m 10 x 2 m 25). L'entrée de ces pièces, garnie d'un rideau, est aussi marquée par une petite marche et est percée l'eau de la cour de pénétrer à l'intérieur.

Rarement placée au centre des façades sur cour, chaque porte est encadrée systématiquement par deux fenêtres (environ 0 m 80 x 1 m 30). Elles sont placées dans les huisseries de bois ou au extérieur du mur et protégées par une grille de fer forgé. Parfois la fenêtre est retiré pour permettre l'accès à une cheminée (souvent chaque cour a une cheminée et un puits, mais ils sont habités depuis cinq ans pour éviter les remontées d'eau pollue).

les différents types d'organisation parcellaire caractéristiques du R'bat Bab Souka se retrouvent dans ce lot qui s'est divisé en 3 zones, selon son appartenance. Dans la partie la plus étroite, deux rangées de grandes parcelles sont orientées sur deux rues principales. Dans la partie suivante, les parcelles de taille moyenne sont disposées suivant une trame plus régulière de part et d'autre des rues principales. Celles-ci, étroites et profondes, sont organisées en « périmètre », c'est-à-dire qu'elles sont parallèles entre elles et perpendiculaires à la rue principale. Enfin dans le secteur où l'ibou s'épand, les parcelles de formes et de tailles irrégulières sont distribuées selon un système anarchique, par des impasses plus longues que précédemment. L'impasse elle-même tourne à l'intérieur de l'ibou dans les lieux à différents types de positionnement de la parcelle (parallèles ou perpendiculaires aux rues principales).

Le couloir sert dans la journée pour le lavage et le séchage du linge, le stockage des bassines, tapis et peaux de mouton. La nuit, on dort et on mange dans cet espace de dimensions constantes (20 à 25 m²). Des différences de niveau marquent la construction successive des pièces, les réflexions ou surélévations.

• Le bit kaad
Situé en face de la salle, c'est la pièce principale et la plus ancienne de la maison, généralement celle de la grand-mère. Elle témoigne de la tradition maintenue par l'ouaïlo. La famille, pendant la journée, s'y réunit et y reçoit. En façade, une petite fenêtre surmontée d'un linteau est placée au-dessus de la porte d'entrée. Les murs sont peints à la chaux et parfois une niche correspondante au ibou dans celle qui fait face à la porte.

Cette pièce longue et étroite (2 m 20 x 6 m environ) ne change pratiquement pas dans le temps. L'ameublement se compose d'un lit double sur la droite, d'une armoire à glace ou d'un lit simple sur la gauche. Le tourba, une commode et deux brasseurs sont disposés au sol en face de la porte d'entrée, ainsi que des tapis et des peaux de mouton. Des tables rondes encadrent la porte et les fenêtres du bit kaad et un lustre assure l'éclairage.

• Le bit noum
C'est la chambre à coucher principale, la pièce des parents. Elle est placée perpendiculairement au bit kaad et présente la même organisation. Le mobilier et la décoration sont pourtant plus soignés et plus modernes : les tapis et les peaux de mouton et les brasseurs sont remplacés par des fauteuils et des canapés, une coiffeuse décorée de bibelots, des photos au mur, des diadèmes ronds encadrant la porte et les fenêtres, complètent la décoration et l'ameublement de cette pièce aux murs recouvert de tapis. Elle reflète le degré de modernité de la deuxième génération et, bien qu'elle soit occupée seulement pendant la nuit, on la montre avec fierté.

• Second bit noum
Cette pièce est beaucoup moins importante que la chambre précédente. Elle est réservée à l'usage des enfants. Plus petite que le bit kaad et le premier bit noum, elle est perpendiculaire à la première et se situe à l'extrémité de la cour. Cette chambre, fréquemment repeinte s'organise comme les autres, malgré l'absence de décoration, avec notamment des photos et des fenêtres. La famille l'utilise pour ranger couvertures, valises, chaises et tapis.

• La cuisine
La cuisine, considérée comme une pièce sale, est toujours située sur la rue. Elle s'ouvre, avec sa porte d'entrée à un seul battant, sur la cour ou sur la salle. Des étagères servent de stockage des denrées, un ou plusieurs plans de travail conviennent.

1. Cour d'une maison. 2. Cour d'une maison rénovée avec une courbe distribue les chambres de l'étage. 3. Chambre de la grand-mère.

conservent ses équipements de base. En effet, un albatros parfois la cuisinière à gaz ou profit de brasseurs. On trouve la vaisselle dans des bassines sur les dalles de la cour et l'ibou, qui ne possède pas de puits. D'ailleurs, le point d'eau de la cuisine, en général, ne se situe pas au-dessus de l'étage. Les armoires de cuisine n'ont pas de placards délimités. Un petit placard de rangement, mélangé dans l'équipement d'un des murs couverts d'une peinture de mauvaise qualité, complète parfois son ameublement.

• Evolution de la famille et transformation du type
Le type ainsi défini correspond à une organisation spatiale traditionnelle basée sur la structure familiale : grand-mère, parents et enfants en trois générations. La grand-mère, propriétaire de la maison, joue un rôle fondamental dans le maintien de la vie traditionnelle. Mais quand les enfants atteignent un certain âge, l'effacement progressif du rôle de la grand-mère au profit de cette deuxième génération donne lieu à l'apparition d'un second bit kaad. Il sert de salle à manger et les jeunes enfants y dorment. La télévision, le téléphone, le frigidaire, une table et des chaises pour les repas, une petite armoire, quelques bibelots, une étagère (bidji) constituent le mobilier de cette pièce de représentation. Des tentures encadrent la porte et les fenêtres. L'agencement des coussins reproduit la forme du ibou, et un tapis est étendu au sol. En façade la fenêtre est maintenant positionnée ou ni intérieure du mur et équipée de persiennes extérieures fermées ou semi-ouvertes. Le bit kaad original (la chambre de la grand-mère) inchangé et le nouveau bit kaad constituent ainsi les deux pièces principales. Exceptionnellement des extensions sont construites en étage pour les enfants qui bénéficient ainsi de leur propre chambre. Un lit, une table de chevet, parfois quelques étagères, la peinture récente des murs, composent l'ameublement et la décoration sommaire de cette pièce. La porte et les fenêtres placées ou au minimum du mur sont munies de volets extérieurs fermés en permanence. Ces extensions ne correspondent pas, apparemment, au mode de vie. En effet les pièces de l'étage restent vides pendant la journée ; la vie courante se déroule ou recroise-chouette dans les deux bit kaad et les jeunes n'hésitent pas à faire la sieste dans la chambre de la grand-mère. Après la mort de celle-ci, le premier bit kaad se transforme en bit noum et le deuxième devient pièce principale. On constate donc un glissement du positionnement de la pièce principale dans la maison. Le mobilier se modernise, on n'est plus par terre, tandis que l'organisation spatiale de la pièce reste inchangée.

La maison a été rénovée : les pièces ont été remplacées par des murs moins épais en parpaings de ciment.

1. Cour
2. Byr Kaad
3. Byr Noum
4. Cuisine

Fig. 186 et 187. Pages tirées de Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983.

ETTAYARANE A MELLASSINE

**C. GUGUENHEIM
V. SIMAR**

U.P.1

Dans ce lot la surface des parcelles varie de 30 à 350 m². Les maisons sont fondées vers l'intérieur. En façade, un mur presque aveugle borde la rue et ne laisse deviner ni la taille, ni les limites de la maison... (text continues)

• Les pièces
Rectangulaires, elles s'organisent autour de la cour. Les premières pièces sont éclairées par des ouvertures plus petites, sont éclairées par de rares ouvertures... (text continues)

• La chambre des grands-parents
Les grands-parents sont souvent restés au village; néanmoins quand ils habitent avec leurs enfants, ils ont une chambre... (text continues)

• La chambre des parents, Bil Noum
Le Bil Noum (2,50 x 4,00 m env.), souvent construit face à l'entrée au fond de la cour, est une pièce de représentation... (text continues)

• La cour
A Mellassine, le passage de la rue à la cour est direct, marqué par une simple porte ou plus rarement une skifa... (text continues)

• Les W.C.
Les W.C., bâtis en même temps que la première pièce, sont installés dans une petite colonne, boîte de matériaux de récupération... (text continues)

1. Rue du quartier. 2. Façade de la maison 4 rue 4093. 3. Cour d'une maison. 4. Bil noum.

Faite maison ne comprenant que deux pièces : le bil noum au fond de la cour et le bil kaad qui lui est perpendiculaire.

4 rue 4093
1. Skifa
2. Cour
3. Bil Noum
4. Bil Kaad
5. Cuisine

3 rue 4092

Dar Zehra Mouine

CITE ETIADAMEN

**J. PEMBELLO U.P.1
P. PROST
C. COCHANT**

U.P.3

Participent au même phénomène de développement spontané de cité populaire en banlieue de Tunis, la Cité Etiadamen constitue cependant un cas à part, avec une population urbaine et urbaine (50% viennent des gourbilles) qui, depuis 1975, construit elle-même son logement, additionnant peu à peu selon le modèle traditionnel... (text continues)

• Le byt-Noum
Situé vers le fond de la cour, plus près cependant de l'entrée que le byt-kaad, c'est la pièce la plus décorée... (text continues)

• La cour - Ouest dar
Rectangulaire, la cour semble avoir une largeur constante (3,5 à 5 m). Lorsque la parcelle est grande, elle est souvent redoublée au niveau de l'occupation par des planches, une dalle de béton... (text continues)

• Le byt-kaad
C'est la pièce la plus éloignée de l'entrée. Elle s'ouvre sur la cour par une porte et une fenêtre... (text continues)

revient sur les murs peints en noir et bleu pâle. La décoration y est particulièrement ciblée... (text continues)

1. Cour
2. Byt Noum
3. Byt Kaad

• Les W.C., byt raba
C'est une pièce isolée des autres, de 1 à 250 de surface, dont les murs ne sont pas peints... (text continues)

• La kugina
Cette appellation dénomme deux pièces différentes : — lorsque la construction du logement n'est pas terminée, qu'il n'y a pas encore de « cuisine moderne », on appelle kugina une des pièces auxiliaires... (text continues)

• Villa
Dans les fots ébédés, seuls deux vides sont occupés. Elles se caractérisent par leur position dans la parcelle... (text continues)

Fig. 188 et 189. Pages tirées de Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », Bulletin d'informations architecturales, suppl. n° 75, mars 1983.

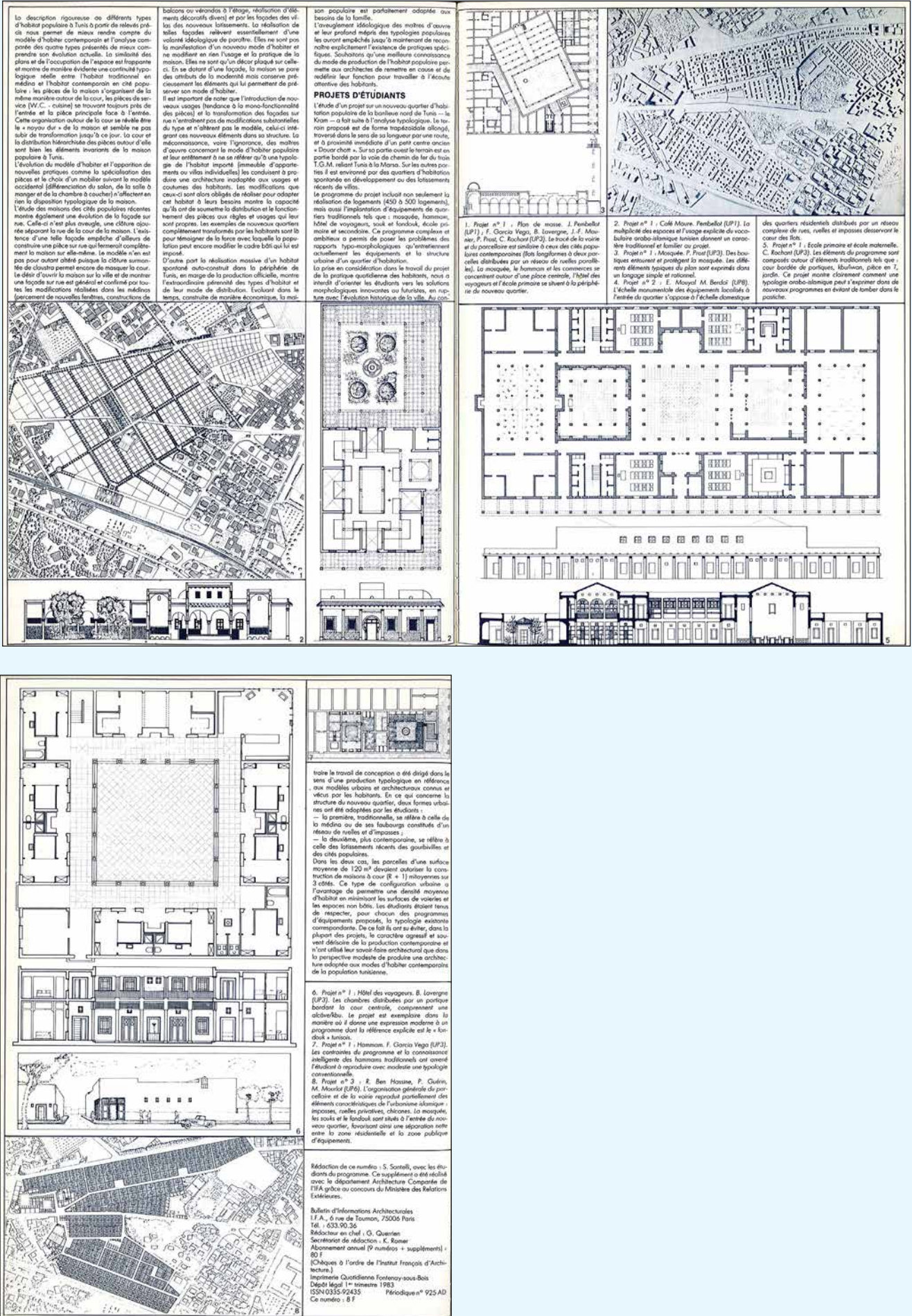


Fig. 190 et 191. Pages tirées de Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983.

Apartment-Hotel, Sousse, Tunisia

Architect: Serge Samiël

Client: Tunisian Development Company
Completed: June 1981

Description: The complex contains 130 apartments and one commercial service (restaurant, bar, reception). The relatively compact development was built as part of the tourist development plan of the city. The reception of these units was essentially required by national Tunisian tourist agencies and abroad agencies in a "Moroccan style" which is popular among these visitors in search of "architectural authenticity".

The hotel is arranged around courtyards, and, joined (over-arched), basic elements of an Arab-Islamic architectural typology. Intended to their organization around interior spaces, apartments are situated overlooking 12 courtyards and 3 small plazas, one of which is devoted to the reception area for clients and access to the restaurant and shops.

Courtyards are simple, clear and regular in form (square or rectangular), and are either paved or planted. They are organized along a main longitudinal axis, attached to which is a secondary network that creates passages and sequences of open walkways and gardens of both plants. Their architecture is rational and straightforward with traditional Tunisian elements, but avoiding any pastiche or folkloric forms which smack off a false nostalgia.

Facades are decorated with bands of traditional ceramic tiles from Nabeul (Tunisia), housing windows that open onto the courtyards, thereby creating a direct relationship of the building with the courtyard, similar to the architecture of local traditional villages.

The courtyards are either paved with marble or Italian stone or covered with orange terracotta and jasmine, thereby creating an atmosphere of traditional Arab gardens. A small channel for water fills a square basin in one courtyard with a long basin in one courtyard with a fountain, covered by a pergola, or other motif.

The hotel forms a series of courtyards and open, decked gardens whose structure plan makes specific reference to interior spaces of traditional Tunisian houses. The

Above: The complex exterior reveals an intricate arrangement of buildings which form their links to the outside. The walls are almost identical.

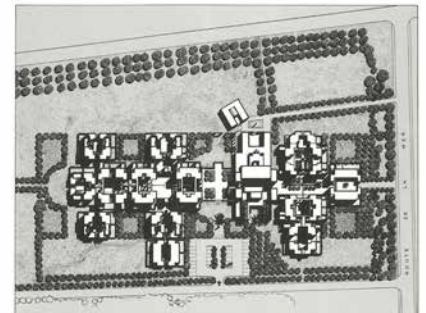
Below: Location map of Tunisia. Right: Courtyard (labeled 'C' in the plan) surrounded by double-overlaid buildings. The building niches for seating and the hanging landscape give the great atmosphere, yet a feeling of spaciousity, which will be further enhanced when the trees grow taller.



facades are decorated with bands of traditional ceramic tiles from Nabeul (Tunisia), housing windows that open onto the courtyards, thereby creating a direct relationship of the building with the courtyard, similar to the architecture of local traditional villages.

There are covered with white and blue

Text photographs and drawings were produced exclusively by IREDA by the building architect, Serge Samiël.



entire site manufactured in Tunis. Walls of the balconies and niches have tiles from Nabeul, the pattern of which are emphasized with black strips forming a framework. Doors and windows are of wood painted in green. Windows are protected by metal grilles outside, while inside they have white frames, identical to local usage.

To facilitate with modern techniques is to bring to Tunisia that the building contractor was able to purchase the steel in a system of precast-structural concrete construction. This was justified by the builder on economic grounds. However, the work was so precise that the concrete had to be

cast in place. The plan is placed around a series of courtyards and a single longitudinal axis. The main entrance is in the center of the complex. The building perimeter runs the right half of the development to illustrate the typical structure and materials found in the plan. Left: Sousse courtyard viewed along the main longitudinal axis — rather the mirror reflection, but noted from image to image.



systematically broken, re-signed, and repaired with a coating in order to mask numerous imperfections after the formwork was dismantled.

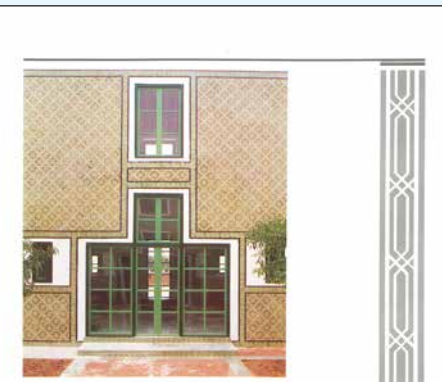
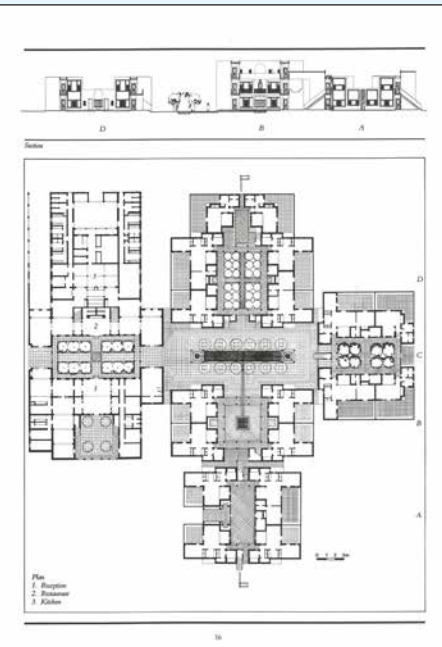
This technique, unfortunately, did not allow any reduction of construction time or cost — quite the contrary. It did however, allow the client to realise his error and the architect to confirm his belief that traditional construction techniques, utilising the capacities of qualified local labour is better by far than all the technological progress made to date. Application of traditional means is cheaper in the long run, and faster.

Top: The central court.

Right, top: View of the two-storey apartments. Far right, top: Silhouette details of the courtyard perimeter against the sky accentuate the vertical geometry of the spaces.

Right: A large courtyard with a kubus or iwan (niche) forming a small open seating area. The high wall forms a barrier and gives the internal open space both privacy and visual continuity.

Far right: The entrance to the reception court is defined by a contemporary archway. The walls at the entrance are played at the corners at ground level to accentuate the entrance and avoid sharp corners in an area of heavy pedestrian use.



On the Apartment-Hotel "..." continued and previous page.

The summer residences (apartment-hotel) constructed in the new tourist complex at Pina (Marathon, Sousse, Tunisia, have been rejected here. This hotel is different from other hotels along the coast up to now mainly in the "oriental style" and programme type, appreciated so much by developers and their architects.

Similar to traditional Arab Muslim typology, the hotel is carefully ordered and composed around interior spaces, such as courts and gardens, into which the apartments open. This arrangement is observed perhaps in the structure of certain houses, where the space is rather confined and "pencillated".

The social models of Arab Muslim architecture were the explicit reference for the architect, who was able to integrate diverse elements from the history of Tunisian architecture, such as those of Arab-Islamic origin or from

Other elements to classical architecture are also present, with arches, square or double arches (Iwan's arches), or that of Louis Kahn or Carlo Scarpa.

The architect's view of history is new and eclectic, diversified and critical, which lets him introduce innovative, modernly modern elements into older typologies.

The aim when is concerned to recovering quality. Local ways of life are still in evidence here but have self-constructed by a different and national creation, which both reflects and takes into. At a time when communication between Arab countries and the West is developing increasingly, this project constitutes a genuine architecture of the Arab world.

David Ben Haddad
Tunis

Fig. 192 à 197. Pages tirées de « Apartment-Hotel, Sousse, Tunisia », *Mimar*, n°2, 1981.

Chapitre 8

L'ethno-architecture, pour revenir au fondement de la pensée architecturale des espaces habités par les usagers

Parallèlement au recrutement massif de personnalités issues des sciences sociales dans les jeunes Unités pédagogiques, certains architectes puisèrent dans la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie pour refonder, théoriquement et pratiquement, la discipline architecturale. Outre la remise en cause de l'universalisme des besoins et du fonctionnalisme du Mouvement moderne avec la reconnaissance des particularismes « ethniques » et culturels, il s'agissait pour eux de revenir à « l'essence de l'architecture comme espace habité »⁵⁰⁸, par un détour dans un premier temps vers des sociétés « préindustrielles », « pré-architecturales ». Ainsi, tandis que les sociologues et les ethnologues français se repliaient sur l'hexagone et l'étude de la vie quotidienne à partir de la fin des années 1970, au même moment certains enseignants et chercheurs des UP – à rebours ou précurseurs ? – partirent, sur le terrain, étudier les modes de vie, les *habitus*, des sociétés dites non-occidentales, de l'Asie du Sud-Est au Maghreb, pour réfléchir plus généralement aux directions à prendre dans la production architecturale contemporaine.

⁵⁰⁸ Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p.18.

Chapitre 8.1

De la sociologie marxisante à l'anthropologie de l'espace en « Orient »

Généalogie de l'intérêt pour les modes de vie dans les pays non-occidentaux durant la décennie 1980

Si l'ethnologie – avec l'anthropologie - et la sociologie sont des disciplines distinctes, leurs spécialistes voyagent souvent de l'une à l'autre (Georges Balandier se positionnait sans doute davantage en ethnologue lorsqu'il écrivait *L'Afrique ambiguë* et en sociologue lorsqu'il écrivait *Le Détour*). Et ces disciplines, enrichies les unes par les autres, connurent un renouvellement si ce n'est épistémologique, au moins « moral et politique »⁵⁰⁹ durant les années 1950 à 1970, en lien avec la décolonisation, mais aussi avec la problématique urbaine. D'un côté, Michel Agier notait que, dans le contexte antiimpérialiste de l'époque, l'anthropologie avait été amenée à changer au regard de la place que l'ethnologue avait pris dans la domination coloniale et impériale. D'où un repli sur la France de la part des anthropologues, d'où l'annonce par certains de la « fin des terrains » ou encore de la « fin de l'anthropologie ». Et « lorsque l'anthropologie revient des tropiques afin de rejoindre celle du monde moderne qui l'attend », elle chercha « ce qui ressemble le plus à ses terrains traditionnels tels que le Grand partage extérieur les avait définis »⁵¹⁰, c'est-à-dire les marges. Même s'il s'agissait en principe de la fin théorique du « Grand partage » culturaliste et dualiste, l'anthropologie se tournait donc vers les questions de frontières et d'identités, faisant des villes - ces lieux de complexité, d'hybridations culturelles et de rapports sociaux et moraux - ses nouveaux terrains privilégiés, et plus particulièrement les périphéries informelles, les bidonvilles, les « quartiers ». De l'autre côté, Christian Topalov soulignait qu'après deux décennies d'approches marxistes – ou structuralo-marxiste – en sociologie urbaine, celles-ci commencèrent à « se désintégrer » à la fin des années 1970, tandis que, d'une part, le marxisme perdait de sa capacité de rassemblement après la mise en lumière des travers autoritaires et totalitaires du maoïsme ou du cubanisme et que, d'autre part, la rupture de l'Union de Gauche en 1978 entraîna une « hémorragie des intellectuels du parti communiste »⁵¹¹ en France. Ainsi, à la fin des années 1970, de la sociologie urbaine on passa à une anthropologie de l'espace, et des recherches militantes sur les politiques

⁵⁰⁹ Michel Agier, « Le tournant contemporain de l'anthropologie. Comprendre, encore, le monde qui nous entoure », *Socio*, n°1, 2013. En ligne : <https://journals.openedition.org/socio/217#tocto1n3>

Voir également Michel Marié, *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1989.

⁵¹⁰ Bruno Latour, *Op. cit.*, 1991, p. 136.

⁵¹¹ Christian Topalov, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013. En ligne : <https://metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>

capitalistes d'Etat on passa à celles sur les modes de vie des habitants avec la question sous-jacente de l'identité :

Le reflux de la sociologie urbaine marxiste fut brutal. [...] Les politiques urbaines, elles aussi, prennent un tournant, qui devient manifeste après l'élection de Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974 : l'« ardente obligation » du Plan proclamée par De Gaulle et le corps des ingénieurs des Ponts triomphant s'est refroidie, les pouvoirs et les convictions des aménageurs publics se sont affaiblis, les crédits de la recherche urbaine s'effondrent – ils retrouvèrent en 1980 leur niveau de 1969. Lorsqu'ils recommencèrent à croître à partir de 1984, c'est au service de programmes et de chercheurs différents : ce sont désormais les « modes de vie » que l'on étudie, et les équipes qui travaillent sont toutes à l'université. Les ancrages dans les disciplines de base se renforcent et rares sont ceux désormais qui se réclament de la « sociologie urbaine ». Cette éclipse de la discipline va durer presque vingt ans.⁵¹²

Ce changement de préoccupations au tournant des années 1980 serait-il alors symptomatique de la « condition postmoderne » ? Car, si entre les années 1950 et 1970, les sociologues urbains proposaient de nouvelles modalités pour la modernisation de la société (la concertation ou la participation) face à la crise sociale et économique que vivait la France, ce ne fut qu'à la fin des années 1970 que le principe-même de modernité fut remis en cause. Pourrions-nous alors dire que le politique ferait partie du collectif tandis que les modes de vies relèveraient davantage de l'individualisme, et que le passage de l'étude de l'un aux autres serait révélateur de la crise du sujet (la double crise du « je » et du « nous ») ? Pourrions-nous dire aussi, qu'après que l'anthropologie ait délaissé les « tropiques » pour se recentrer sur la France en y étudiant les marges (les « grands ensembles » et les « quartiers »), la « redécouverte » dans les années 1980 des pays non-occidentaux par certains enseignants des Écoles d'architecture constituerait un « retour de » ?

Mais avant d'évoquer plus amplement les années 1980 et les études « ethno-architecturales » menées dans les pays non-occidentaux par certains enseignants de notre corpus, il nous faut revenir aux années 1970 en tant que moment charnière. Pour une grande partie des jeunes enseignants des UP, le sociologue Henri Lefebvre faisait figure de maître et de passeur⁵¹³ - tandis que Paul-Henry Chombart de Lauwe (trop droitiste) était délaissé – et plusieurs d'entre eux allèrent suivre son enseignement à l'Institut d'urbanisme de Paris dans les « années 68 », à l'image de Philippe Panerai qui se rappelait de « quelqu'un de prodigieux » lui donnant envie de lire trois ou quatre livres chaque semaine pour le cours suivant⁵¹⁴. Henri Lefebvre, marxiste reconnu, partageait avec les sociologues « marxistes urbains » « le diagnostic selon lequel la concentration du capitalisme industriel dissout

⁵¹² Christian Topalov, *Ibid.*, 2013.

⁵¹³ Voir le chapitre « Lefebvre, le passeur » dans Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005.

⁵¹⁴ Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

la ville en une société urbaine aux contours vagues et flottants »⁵¹⁵, ainsi qu'il le développa dans l'incontournable *Le Droit à la ville* en 1968⁵¹⁶. Cet ouvrage constitua une référence majeure pour les enseignants prenant part aux luttes urbaines et à « l'aide au développement » des pays du Tiers-Monde comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi plus généralement pour tous les enseignants des UP, avec parmi eux, ceux que nous avons qualifiés de « théoriciens ». Ainsi, les trois niveaux de lecture de l'espace que proposait Lefebvre dans cet ouvrage – l'espace conçu, l'espace vécu et l'espace perçu – furent repris et réappropriés par plusieurs des tenants de « l'ethno-architecture » : Daniel Pinson évoquait dans ses travaux les espaces construits, aménagés et vécus, tandis que Pierre Clément et Sophie Clément-Charpentier estimaient que l'architecture est une « triple réalité tout à la fois vécue, projetée et construite »⁵¹⁷. Mais, si Éric le Breton distingue cinq courants au sein de la « sociologie urbaine critique » dont trois courants s'intéressant aux relations dissymétriques entre puissants et dominés au sein des réalités urbaines (Henri Lefebvre, les « cerfistes » et les marxistes comme Manuel Castells), et deux courants travaillant sur les modes de vie et d'appropriation des habitants (Chombart de Lauwe et la sémiologie)⁵¹⁸, Henri Lefebvre s'intéressait aussi depuis la fin des années 1940 à « la vie quotidienne »⁵¹⁹ et aux structures sociales de l'espace, entre aliénation et libération. Et ce fut peut-être à ce thème, situé au plus proche des usagers, que certains enseignants de notre corpus s'identifièrent le plus, notamment par l'intermédiaire des travaux de son « fils aimé et maudit »⁵²⁰ : ceux d'Henri Raymond, à commencer par *L'habitat pavillonnaire* qu'il publia en 1966 avec Antoine et Nicole Haumont et Marie-Geneviève Dèzes - et préfacé par Henri Lefebvre⁵²¹.

Après des études en philosophie, Jean-Charles Depaule commença à travailler à la fin des années 1960 - grâce « celle qui allait devenir [sa] femme »⁵²² - avec Henri Lefebvre et Henri Raymond. Il s'inscrivit en doctorat sous la direction d'Henri Lefebvre et participa à une recherche de celui-ci sur « Les besoins fonctionnels de l'homme » au sein du centre de Recherche d'architecture, d'urbanisme et de construction (RAUC) dont l'objectif était d'analyser ces besoins

⁵¹⁵ Éric Le Breton, *Pour une critique de la ville : La sociologie urbaine française 1950-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.8.

⁵¹⁶ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

⁵¹⁷ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Eléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langues thaï*, rapport de recherche, ENSBA/CERA, mars 1978, p.15

⁵¹⁸ Éric Le Breton, *Op. cit.*, 2012.

⁵¹⁹ Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947.

⁵²⁰ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁵²¹ Henri Raymond, Antoine Haumont, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Raymond, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, ISU/CRU, 1966.

⁵²² Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

« en vue de leur projection ultérieure sur le plan de la conception architecturale »⁵²³. Depaule travailla sur deux thèmes : le premier étant ce qu'il nomma « l'architecture sauvage » et qui fit l'objet de sa thèse, avec les Watts Towers de Simon Rodia, le palais du Facteur cheval et la maison Picasette⁵²⁴, afin de « mettre en regard l'architecture savante et la transgression de la division du travail par les sauvages »⁵²⁵ ; et le second sur l'appropriation des espaces d'habitations par les habitants dans les logements de Le Corbusier à Pessac. Sans doute plus proche d'Henri Raymond que d'Henri Lefebvre, c'est celui-ci qui donna l'idée à Depaule de rejoindre l'équipe pédagogique de l'UP n°3 :

Et puis, la réforme arrive en 1968 et, à ce moment-là, je cherchais du travail. Donc je m'y suis mis sérieusement ; j'ai fait un stage chez des architectes et urbanistes. Entre-temps, je m'étais inscrit en thèse avec Henri Lefebvre. Et puis, Henri Raymond m'a embauché dans son programme de recherche [recherche pour la fédération du bâtiment, RAUC]. Je me suis formé comme cela à la recherche. Donc Henri Raymond m'a employé et m'a demandé notamment d'aller regarder du côté de l'architecture sans architectes – plus précisément le facteur cheval. Vu que cela me passionnait, j'ai changé mon sujet de thèse – Henri Lefebvre n'était pas très content. [...] Donc je me suis enfoncé petit à petit dans ce domaine. Et à la rentrée de 1968, - j'ai compris après – Henri Raymond me dit : « Depaule, il y a des jurys à l'École des beaux-arts ; je devais y siéger mais je n'ai pas le temps ; il faut que vous alliez me représenter. » C'est aussi simple que cela. En fait, c'était pour valider tous les admissionnistes puisque le concours d'admission était supprimé. Tous ces gens l'ont eu systématiquement ; il n'y a pas eu de refus mais il fallait qu'ils mettent en forme et présentent leur travail. C'était rapide, j'ai vu défiler plein d'étudiants – certains sont devenus mes étudiants par la suite – qui pour l'essentiel venaient de l'atelier Arretche – je pense - et qui allaient constituer la base de l'UP 3. Je connaissais déjà un certain nombre de gens : je connaissais Bernard Huet pour des raisons familiales ; et Serge Santelli pour des raisons amicales – il m'avait d'ailleurs emmené voir le bidonville de Nanterre sur lequel il faisait son diplôme.

En Janvier, Henri Raymond me dit : « il y a une école qui ouvre à Versailles, allez voir ce qui s'y passe ». Alors je vais voir ce qui se passe. En fait, j'ai compris que, lui qui aurait dû être le sociologue de cette école, il voulait aller ailleurs – avec Bernard Huet à l'UP 8 – et qu'il pensait que ce serait très bien si je pouvais y trouver ma place. Et en toute inconscience, j'y suis allé et j'ai trouvé ma place.⁵²⁶

Jean-Charles Depaule y amena les pensées de Lefebvre et de Raymond, tout en construisant la sienne en étroite collaboration avec Philippe Panerai et Jean Castex. Après une ou deux années à

⁵²³ Centre de recherche d'architecture, d'urbanisme et de construction, *Les besoins fonctionnels de l'homme en vue de leur projection ultérieure sur le plan de la conception architecturale*, rapport de recherche final, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, RAUC, 1970.

⁵²⁴ Jean-Charles Depaule, « Savoirs et manières de faire architecturaux : populaires versus savants », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°15-16, juillet 2004, p. 13-28.

⁵²⁵ Jean-Charles Depaule, *Les sauvages de l'architecture*, thèse de doctorat, sous la direction d'Henri Lefebvre, Paris, Université de Paris-Nanterre, 1979.

⁵²⁶ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

l'UP de Versailles, il dût réaliser son service national et partit au titre de la Coopération au Caire de 1970 à 1972 en tant que professeur de français. Etant proche d'Henri Raymond, il fit la connaissance de son frère cadet, André Raymond, historien spécialiste des villes du monde arabe à l'époque ottomane qui « était déjà un monsieur important dans le paysage », et qui devint en quelque sorte son « protecteur »⁵²⁷. Depaule y rencontra aussi l'historien Jean-Claude Garcin, chercheur à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) et Sawsan Noweir. Outre le temps passé à la bibliothèque de l'IFAO à parfaire sa connaissance sur l'histoire du Caire, Jean-Charles Depaule consacra beaucoup de son temps à arpenter la ville du Caire, muni d'un vieux plan de Cresswell, quartier après quartier. Ce ne fut qu'après son retour en France qu'il réalisa avec Philippe Panerai et Jean Castex la recherche *De l'ilot à la barre : contribution à une définition de l'architecture urbaine*, dans laquelle il analysait l'interaction des modèles culturels, suivant des couples d'opposition (devant/derrière, montré/caché, propre/sale), avec les modèles architecturaux au sein de leur évolution historique – ici, l'ilot en tant qu'élément structurant de la ville de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à son « agonie » dans les années 1930. Si dans cette recherche, comme dans celles ultérieures menées sur Le Caire, le premier niveau de lecture était celui de l'espace physique, morphologique et formel, l'influence des travaux d'Henri Lefebvre et d'Henri Raymond y était clairement présente - et renforcée par la présence de Depaule dans l'équipe – autour des notions de modèles culturels d'habiter et de type culturel, ainsi que se le remémorait récemment Philippe Panerai :

Assez vite avec Depaule, on a plutôt versé dans une sociologie anthropologique. On part du terrain, d'une discussion avec les habitants, on essaye de comprendre les choses localement, sans avoir d'*a priori*, et l'hypothèse se construit à partir du terrain. Ça recoupe aussi un travail, important pour moi, mené par Henri Raymond et Antoine Haumont avec une équipe autour de Lefebvre. Ce travail portait sur les pavillonnaires. À l'époque, la représentation dominante, y compris chez la majorité des marxistes, considérait le pavillon comme l'abomination de la petite bourgeoisie égoïste. Leur travail montre que le pavillon plaît parce que les habitants peuvent agir sur leur espace : ils peuvent le bricoler, l'agrandir et lui donner les significations qu'ils veulent en fonction de leurs moyens. Les discussions avec Raymond m'ont transformé. J'avais vécu dans des maisons bourgeoises sans me poser de questions sur le devant et l'arrière. Ça a été très utile de commencer à penser que, pour les

⁵²⁷ Lors d'un entretien Depaule se remémorait sa rencontre avec André Raymond ainsi : « J'avais fait la connaissance d'André Raymond entre-temps, évidemment. Puisque je partais pour le Caire, il m'avait reçu. Donc, je commençais à le fréquenter. André Raymond était déjà un monsieur important dans le paysage. Il dirigeait déjà l'Institut de Damas et avait été pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale [IFAO] – grand institut – et finissait sa thèse sur les artisans et commerçants au Caire. [...] Donc il m'avait pistonné pour que j'aie un poste d'architecte et ils se sont aperçus que je n'étais pas architecte – je l'ai su bien après. [...] Donc je me suis retrouvé professeur. » Source : Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

habitants, l'espace était orienté, qu'il y avait ce qu'on montre et ce qu'on n'a pas envie de montrer. Ça varie selon les cultures, évidemment, mais la question était toujours la même.⁵²⁸

Et, sans doute parce qu'il s'agissait de territoires lointains, d'autres enseignants qui travaillaient sur les pays non-occidentaux, flirtant avec la fine limite entre anthropologie et sociologie, interrogèrent également les interactions entre modèles architecturaux et modèles culturels – voire entre les types architecturaux et les types culturels. Ceux-ci donnèrent moins la primauté à l'analyse morphologique, pour promouvoir ce qu'ils nommaient « l'ethno-architecture ». Car finalement, la transdisciplinarité tant souhaitée dans les jeunes Unités pédagogiques eut davantage lieu au sein des individualités-mêmes, médiatisée par celles-ci : des sociologues comme Jean-Charles Depaule firent de la « sociologie anthropologique » en lien avec la morphologie des villes et les typologies architecturales, et des architectes firent de l'ethnographie et/ou de la sociologie.

De l'approche ethno-architecturale pour revenir aux « fondements » de l'architecture à l'anthropologie de l'espace comme champs de recherche

Pierre Clément, l'une des chevilles ouvrières - avec Jean-Charles Depaule - de la création du programme inter-UP « Ville orientale », réalisa un doctorat en ethnologie à quatre mains avec sa compagne Sophie Charpentier, à la suite de leurs diplômes d'architecte dans les « années 68 ». Le 4 août 1968, Clément partit au Laos afin d'y réaliser son service national au titre de la Coopération en tant qu'architecte-concepteur d'une école d'ingénieurs agricoles (pour la Mission française d'aide économique et technique), après n'avoir pu partir enseigner à la Faculté d'architecture de Phnom Penh au Cambodge. Avec Sophie Charpentier, ils effectuèrent de nombreux relevés de terrain dans des villages laotiens et à Luang Prabang, sous l'impulsion d'un géographe qu'ils avaient rencontré et qui effectuait une thèse sur la plaine de Vientiane, Christian Taillard, et d'un ethnologue franco-laotien, Amphay Doré. Charles Archaimbault, ethnologue et chercheur à l'École française d'Extrême-Orient, souffla alors l'idée aux deux jeunes architectes « formés sur le tas à l'ethnologie et à l'enquête de terrain », aidés d'Amphay Doré pour les conversations en lao, « d'étudier les rituels dans le nord [du Laos] pour pouvoir faire un travail avec lui »⁵²⁹. Finalement, la majeure partie des relevés et des photographies que Sophie Charpentier et Pierre Clément réalisèrent servirent de base à la thèse qu'ils débutèrent une fois de retour en France, en 1970, sous la direction de l'ethnologue Lucien Bernot, à l'École Pratique des Hautes Etudes :

⁵²⁸ Entretien avec Philippe Panerai (propos recueillis par Shahinda Lane et Vincent Lavergne), « Des beaux-arts à l'urbanisme », *Tous urbains*, n°32, 2021, p.13.

⁵²⁹ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

Et puis, nous nous demandons ce que nous allons faire de tout ce que nous avons fait au Laos car nous sentions bien que nous avions envie de faire de la recherche. Donc nous nous tournons vers l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales d'où venaient tous nos amis du Laos, et son directeur Georges Condominas – ils étaient quatre co-directeurs : Lucien Bernot, André-Georges Haudricourt et Denys Lombard. Et Condominas nous dit qu'avec notre sujet il nous faut aller voir Lucien Bernot qui s'intéresse aux techniques de consommation, à l'alimentation, à l'habitation, aux vêtements. Lucien Bernot, sa pipe à la bouche, nous reçoit en décembre au CeDRASEMI situé dans le Museum d'histoire naturelle. [...] Il nous a dit : « Vous avez des souvenirs ou des matériaux ? ». Alors nous lui répondons que nous avons fait des relevés, des enquêtes. Et il accepte de nous encadrer. Il était très ouvert aux gens qui avaient une formation autre. Il pensait qu'il était formidable que la profession d'ethnologue s'enrichisse de gens qui étaient commandants de bord, marins, agronomes, architectes... Il y avait un mélange de genre qu'ils appréciaient beaucoup. Il était très intéressé par le fait que des professionnels viennent travailler sur des sujets professionnels. Donc il nous a pris, et nous, nous avons cru que nous allons travailler quelques mois et qu'ensuite ce serait fini – de décembre 1970 à juin 1971. Je me souviens de la prétention que nous avions ; il y avait deux années de DEA mais une dispense était possible pour le faire en un an et nous pensions le faire en une année. Nous nous arrêtons de travailler et nous ne pouvions pas non plus le faire éternellement. Nous voulions concentrer nos recherches dans le temps. Il commençait à nous dire que pour entrer au CeDRASEMI, il fallait bien maîtriser une langue. Donc nous avons fait un diplôme à l'Institut des Langues Orientales Vivantes qui a été très intéressant car nous avons en tant que professeur de laotien Marc Reinhorn qui connaissait masse de choses sur la culture matérielle, sur la vie, et a été pour nous un informateur extraordinaire sur la culture matérielle des Laos. Donc cette aventure a duré de 1968 à avril 1975, date à laquelle nous avons soutenu cette thèse.⁵³⁰

Architectes de formation, appartenant à une discipline qui « traverse une crise d'identité » car le XX^{ème} siècle avait fait sortir l'architecture « de son champ culturel limité pour l'étendre à la production du cadre bâti à grande échelle » avec un « espace abstrait méconnaissant le contexte culturel de son application »⁵³¹, Sophie Charpentier et Pierre Clément décidèrent d'étudier « les habitations rurales regroupées en villages » des Lao afin de rechercher « ce qui définit l'objet architectural dans une société traditionnelle »⁵³². Sans chercher à faire une « une étude générale de l'habitation au Laos »⁵³³ puisque les Lao n'en représentaient que la moitié de la population, ils étudièrent l'habitation de l'ethnie lao « en quelques points de son territoire », ne leur donnant pas

⁵³⁰ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

⁵³¹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains*, thèse en ethnologie, Lucien Bernot (dir.), Paris, EPHE/CERA, tome 1 et 2, hiver 1974/1975, p.1.

⁵³² Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, hiver 1974/1975, p.11.

⁵³³ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, hiver 1974/1975, p.10.

« le droit de considérer qu'elle est représentative de l'ensemble de l'ethnie »⁵³⁴ étant donné les différences déjà observées en ces quelques points (la région de Vientiane et la région de Luang Prabang). Ils suivirent alors une méthode rapprochant « deux démarches, celle de l'architecte et celle de l'ethnologue. La première a précédé la seconde. Les deux se sont rencontrées sur le pourquoi des choses faites »⁵³⁵, qu'ils organisèrent en trois temps : l'observation de maisons sélectionnées pour leur intérêt technique ou esthétique, le classement pour dégager des « modèles » à partir de formes communes, et la vérification des hypothèses « les confirmant par de nouveaux exemples ou les relativisant par des variantes »⁵³⁶. A partir des nombreux relevés effectués sur le terrain, ils présentèrent les caractéristiques de la maison sur pilotis des Lao : plan masse, plans de rez-de-chaussée et de l'étage, façades, coupes et coupes de détails représentaient les types de végétation (bananier, cocotier, verger, etc.), les dépendances de la maison (grenier à riz, pigeonnier, porcherie, séchoir), les éléments naturels servants (les troncs d'arbres et réserve de bois pour le feu, les grosses pierres bleues pour le chemin, etc.), la destination des espaces (pièces des enfants, des parents ou du grand-père, cuisine, séjour, véranda et autels des ancêtres et des bijoux), les outils et objets du quotidien (métier à tisser, point d'eau, chaise longue, bat flanc) et les éléments constructifs tenant du rituel (« poteau âme » et « poteau premier » formant la travée centrale) ou d'une réponse au climat (ventilation), avec toujours les indications toponymiques en Lao et en français (fig. 198 à 204). Ceci les conduisit à établir une typologie à partir de la maison simple à corps principal (type 1), dont découlaient d'autres types selon l'adjonction d'une véranda longitudinale (type 2) ou l'emplacement de la cuisine (à l'intérieur, accolée sous un appentis, accolée sous une toiture à deux pentes ou décollée et reliée par un pont à eau). Ensuite, ils s'intéressèrent plus particulièrement à la structuration de l'espace et ses fonctions, allant de l'échelle du mobilier à celle du village, en passant par la maison : les positions des dormeurs (suivant le sexe et l'âge, orientation de la tête par rapport au cours d'eau, corps perpendiculaire au faitage), la position de la mère lors de l'accouchement, la position des morts (corps parallèle au faitage), la composition de l'espace selon la frontière de l'intimité (position de l'escalier et de l'accès au logement), l'orientation de la maison selon le sens du cours d'eau adjacent, l'orientation des maisons les unes par rapport aux autres (opposition des cuisines), etc. Enfin, ils étudièrent les modes de construction et les matériaux en relation avec les rites de construction en lien avec l'astrologie.

En juin 1974, quelques mois avant de soutenir leur thèse, Sophie Charpentier et Pierre Clément proposèrent une communication intitulée « Pour une approche ethno-architecturale de

⁵³⁴ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, hiver 1974/1975, p.14.

⁵³⁵ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, hiver 1974/1975, p.11.

⁵³⁶ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, hiver 1974/1975, p.10-11.

l'architecture » lors des rencontres pédagogiques « Histoire et théories de l'architecture » qui s'étaient tenues à l'Institut de l'Environnement⁵³⁷. Sans s'appesantir sur leur terrain d'étude laotien, les deux architectes prônaient pour une approche nouvelle de l'architecture, « à une époque où l'architecture traverse une crise d'identité, où ses agents s'interrogent sur eux-mêmes et sur la pratique »⁵³⁸. Proposant de « porter notre regard de côté dans le temps et dans l'espace pour nous demander si par hasard l'objet même de l'architecture ne nous a pas un temps échappé »⁵³⁹, les deux architectes-ethnologues s'interrogeaient sur les mécanismes de pensée sur l'espace architectural dans une « société pré-architecturale »⁵⁴⁰ - c'est-à-dire une société, non pas « archaïque » ou « primitive », mais ne connaissant par la même division du travail architectural que nos sociétés occidentales⁵⁴¹ – « avant que n'apparaisse la “pensée architecturale” telle que certains la perçoivent dans les sociétés industrielles »⁵⁴². En somme, tandis que les tenants de la « typo-morphologie » proposaient un « retour à la ville » ancienne pour palier à l'architecture des Trente Glorieuses qui aurait « [oublié] la règle de politesse nécessaire pour construire à côté de quelque chose qui existe déjà »⁵⁴³ selon Panerai, Sophie Charpentier et Pierre Clément proposaient quant à eux de revenir aux origines de l'architecture, par l'étude d'une société qui n'aurait pas encore été amenée par la Technique à établir une séparation entre Nature et Culture, en renouant la tradition marxiste à l'étude de la vie quotidienne, afin d'éclairer « les fondements de la connaissance architecturale de notre propre société, les méthodes de son approche et la définition de son objet »⁵⁴⁴ :

Ainsi devrait-on voir apparaître une pensée sur l'espace, une pratique architecturale à un niveau où l'on puisse saisir cette relation directe entre l'individu et son architecture, entre le groupe et son

⁵³⁷ *Histoire et théories de l'architecture [Rencontres pédagogiques 17-20 juin 1974]*, Paris, Institut de l'Environnement, 1975.

⁵³⁸ Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Histoire et théories de l'architecture [Rencontres pédagogiques 17-20 juin 1974]*, Paris, Institut de l'Environnement, 1975, p. 127.

⁵³⁹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, 1975, p. 127.

⁵⁴⁰ Dans *Eléments comparatifs*, Sophie Charpentier et Pierre Clément écrivaient : « Ici l'étude porte sur des sociétés dites traditionnelles généralement considérées comme « pré-architecturales » car justement le savoir architectural n'est pas constitué d'une façon autonome, et le recul sur la pratique n'est pas une réflexion exprimée. En est-il pour autant absent ? » (Source : Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Eléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langues thaï*, rapport de recherche, ENSA/CERA, mars 1978, p.6)

⁵⁴¹ Etant entendu que la division du travail, ayant fait apparaître la profession d'architecte à la Renaissance lorsque celui-ci quitta la place du chantier et des ouvriers, fit entrer petit-à-petit l'architecture, et particulièrement le logement, dans la sphère de la production marchande, dissociant alors le « modèle » du logement des « modèles » culturels pour répondre aux impératifs économiques de la production, à l'inverse des sociétés dites préindustrielles.

A ce sujet, voir l'article d'Henri Raymond, « Habitat, modèles culturels et architecture », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°174, 1974, p.50-53.

⁵⁴² Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Op. cit.*, 1975, p. 128.

⁵⁴³ Entretien avec Philippe Panerai (propos recueillis par Shahinda Lane et Vincent Lavergne), *Art. cit.*, 2021, p.10.

⁵⁴⁴ Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Op. cit.*, 1975, p. 130.

espace. Les définitions de ses modèles, les systèmes auxquels ils se rattachent, leur mode de production et leur mode de transmission devraient éclairer l'objet architectural.⁵⁴⁵

Et pour ce faire, dans un prolongement des travaux d'André Leroi-Gourhan, un rapprochement entre l'ethnologie et l'architecture – l'ethno-architecture - leur paraissait nécessaire car les « deux caractères fondamentaux de l'une et l'autre des deux disciplines les y poussent : nécessité de se situer au niveau du concret, des traces de l'expression physique jusqu'au moindre détail, et nécessité de se situer à une échelle globale, dans la “totalité sociale” »⁵⁴⁶.

Presque dix ans plus tard, à l'occasion du colloque « Espace, habitat, société » organisé en novembre 1983 par le jeune Laboratoire Architecture/Anthropologie de l'École de Paris-La Villette au Musée de l'Homme⁵⁴⁷, Pierre Clément - qui avait participé à la création de ce laboratoire⁵⁴⁸ – expliquait à nouveau en quoi le rapprochement entre l'architecture et l'ethnologie était fécond. Clément, qui se qualifiait comme étant « un architecte jouant à l'anthropologue » ou un « ethnologue en herbe »⁵⁴⁹, revenait avec modestie sur l'enrichissement théorique mutuel que pouvaient s'apporter les deux disciplines grâce à leurs « liens de parenté ». Selon Clément, le premier niveau de rapprochement serait celui du concret, car « l'ethnologie est l'une des rares sciences sociales à attacher beaucoup d'importance au concret, à la réalisation matérielle des choses, aux objets et à leur fabrication, comme l'architecture qui s'exprime par un acte technique : le travail de la matière »⁵⁵⁰. Les deux disciplines accorderaient également de l'importance aux différentes échelles, du détail à l'ensemble. L'une comme l'autre aurait « pour fonction de représenter une société, son organisation sociale, son système symbolique... »⁵⁵¹, ce qui amènerait ces deux disciplines à réaliser une « synthèse à partir de champs d'intervention très multiples, l'ethnologue sera tout à la fois spécialiste de la démographie, de l'économie, de l'agriculture, des religions...L'architecte également devra intégrer des facteurs de nature très différente : sociales,

⁵⁴⁵ Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Op. cit.*, 1975, p. 128.

⁵⁴⁶ Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Op. cit.*, 1975, p. 129.

⁵⁴⁷ Laboratoire Architecture/Anthropologie (dir.), *Espace des autres. Lectures anthropologiques d'architectures [actes du colloque « Espace, habitat, société », Musée de l'Homme, 8-10 novembre 1983]*, Paris, Editions de la Villette, 1987.

⁵⁴⁸ « Il y a eu un moment à La Villette où il y a eu un ethnologue comme directeur – Jean-Claude Thoret – qui a voulu créer ce laboratoire d'anthropologie. Mais il n'y avait pas d'anthropologue à La Villette donc ils m'ont demandé de les aider à monter ce laboratoire que Christelle Robin a dirigé pendant assez longtemps. » (source : entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017).

⁵⁴⁹ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Espace des autres. Lectures anthropologiques d'architectures [actes du colloque « Espace, habitat, société », Musée de l'Homme, 8-10 novembre 1983]*, Paris, Editions de La Villette, 1987, p.17.

⁵⁵⁰ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p.17.

⁵⁵¹ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p.17.

économiques, culturelles, techniques... »⁵⁵². Et enfin, l'ethnologie et l'architecture seraient des disciplines du temps présent qui prennent en compte le « poids de l'histoire » : « Et l'ethnologie, comme l'architecture, pourrait apparaître comme une archéologie du temps présent en comprimant l'histoire dans le raccourci de la contemporanéité »⁵⁵³. Affirmant qu'il ne faudrait pas « faire perdre à l'anthropologie son aura disciplinaire » car l'architecte ne fait pas « vraiment de l'anthropologie », Pierre Clément, qui se positionnait avant tout en architecte, évoquait plutôt une méthode d'« architecture comparée, par interrogations mutuelles des architectures qu'il connaît et de celles qu'il découvre, par confrontation et comparaison »⁵⁵⁴. Toutefois, Pierre Clément prêchait bien pour un échange entre les deux disciplines - bien que celui-ci soit « jusqu'alors inégal, à savoir que l'architecture a plus à apprendre de l'anthropologie qu'inversement [...] »⁵⁵⁵ - puisque l'ethnologie et le relativisme culturel avaient « balayé les fondements de "l'architecture moderne", de l'universalité des besoins et des réponses possibles d'un même habitat pour tous, et en tous lieux »⁵⁵⁶.

Pierre Clément, mais aussi Christelle Robin - directrice du LAA qui signait l'introduction des actes du colloque -, encourageaient alors les architectes à s'investir dans le développement de « l'anthropologie de l'espace », reprenant le titre de l'ouvrage de Marion Segaud et Françoise Paul-Lévy tout juste parut en cette année 1983⁵⁵⁷. Ce colloque « Espace, habitat, société » figura alors un moment important. D'une part, quasiment toutes les personnes qui enseignaient dans les Écoles d'architecture françaises et qui effectuaient des recherches sur les pays non-occidentaux y participèrent, à l'exception notable de Daniel Pinson : Jean-Claude Thoret, Christelle Robin, Sophie et Pierre Clément avec Shin Yong-Hak, Alain Sinou et Sylviane Leprun, Jean-Charles Depaule, Christian Coiffier, et d'autres personnalités comme Georges Condominas, Françoise Paul-Lévy ou Augustin Berque. D'autre part, ce colloque fut le moment de fondation du réseau de la recherche architecturale « Architecture/Anthropologie » qui réunissait aussi bien des enseignants des Écoles d'Architecture que des universitaires, des architectes que des anthropologues ou des archéologues, des historiens et des conservateurs de musées.

En 1992, ce réseau publiait, sous la direction de Christelle Robin, le numéro spécial « Architecture et culture » des *Cahiers de la recherche architecturale*, avec des articles de Christian Coiffier

⁵⁵² Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p.17.

⁵⁵³ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p.20.

⁵⁵⁴ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p.19.

⁵⁵⁵ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p. 21.

⁵⁵⁶ Pierre Clément, « Architecture et anthropologie, quelques réflexions », dans *Ibid.*, 1987, p. 20.

⁵⁵⁷ Marion Segaud et Françoise Paul-Lévy, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1983.

sur l'habitat traditionnel en Papouasie, d'Anne Hublin sur l'habitat marron en Guyane française, de Sophie Clément sur les villes thaï, de Daniel Pinson sur l'habitat ouvrier en Basse-Loire, de Jean-Charles Depaule sur l'habitat du monde méditerranéen ou encore de Sylviane Leprun sur Pascal Coste. Mais surtout, vingt ans après l'intervention de Pierre et Sophie Clément à l'Institut de l'Environnement et dix ans après le colloque au musée de l'Homme, Christelle Robin explicitait davantage son vœux de passer des premières expérimentations « de l'ethno-architecture aux anthropo-logiques de l'espace »⁵⁵⁸, en tant que véritable pan de la recherche architecturale :

La confrontation de la recherche architecturale aux problématiques anthropologiques ouvre d'ailleurs un chantier qu'on ne doit pas réduire à l'accumulation de monographies décrivant avec le scrupule et le soin nécessaire les multiples modes d'organisation et de signification de l'espace inventés par la diversité des cultures humaines : elle peut, en retour, féconder la recherche anthropologique elle-même, en lui apportant ses propres outils d'analyse et de représentation de l'espace, dont les anthropologues trop souvent familiarisés avec les techniques élémentaires du dessin ou de la construction, manquent parfois cruellement. [...] Elle peut enfin élargir la visée anthropologique, initialement développée dans le cadre de groupements humains de faibles dimensions, à une échelle supérieure, à l'échelle urbaine, par exemple, qui devient, pour les décennies à venir, le cadre spatial obligé de la majorité des habitants de la planète.⁵⁵⁹

Après les travaux de Marcel Mauss sur les Eskimos⁵⁶⁰, de Claude Lévi-Strauss sur les Bororos⁵⁶¹, de Pierre Bourdieu sur la maison kabyle⁵⁶², de Colette Pétonnet sur le bidonville marocain⁵⁶³, et plus généralement de Bernard Rudofsky⁵⁶⁴, Amos Rapoport⁵⁶⁵ ou même « l'œuvre pionnière » d'Hassan Fathy, Christelle Robin mettait en avant l'apport des méthodes et des outils propres à

⁵⁵⁸ Le titre de l'introduction de Christelle Robin fait explicitement référence au livre de Georges Balandier, *Anthropologiques*, Paris, PUF, 1974.

⁵⁵⁹ Christelle Robin (dir.), « Architectures et cultures », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°27/28, 1992, p.9.

⁵⁶⁰ Marcel Mauss, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Etude de morphologie sociale », *L'Année sociologique*, tome IX, 1904-1905.

A noter que Daniel Pinson faisait le parallèle entre la notion de « morphologie sociale » d'Emile Durkheim et la notion de « morphologie urbaine » telle qu'utilisée par Aldo Rossi.

⁵⁶¹ En plus de *Tristes tropiques*, citons : Claude Lévi-Strauss, « Contribution à l'étude de l'organisation sociale des Indiens Bororo », *Journal de la Société des américanistes*, n°28-2, 1936, p. 269-304.

⁵⁶² Pierre Bourdieu, « La maison ou le monde renversé », dans *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Librairie Droz, 1972, p. 45-59.

⁵⁶³ Colette Pétonnet, « Espace, distance et dimension dans une société musulmane », *L'Homme*, n°12-2, 1972, p. 47-84.

⁵⁶⁴ Bernard Rudofsky, *Architecture Without Architects : a Short Introduction to a Non-Pedigreed Architecture*, New York, Museum of Modern Art, 1964.

⁵⁶⁵ Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972.

l'anthropologie de l'espace⁵⁶⁶, « à côté de l'ethnologie urbaine, déjà riche en observations, mais avares de données proprement spatiales et morphologiques »⁵⁶⁷.

A l'approche ethno-architecturale principalement focalisée sur l'habitat devait donc succéder une anthropologie de l'espace s'intéressant davantage aux études urbaines afin d'interroger les enjeux contemporains liés aux phénomènes de mutations urbaines accélérés et de métropolisation. Mais des années 1970 aux années 1990, la préoccupation de fonds restait la même. A partir d'une prise en compte de l'altérité, dans un premier temps en s'intéressant aux sociétés « pré-architecturales » où la figure de l'architecte esthète valorisée par la division du travail n'avait pas lieu, il s'agissait de penser la pratique contemporaine de l'architecture pour sortir de la crise de la modernité, suivant les idées de la postmodernité d'abord, puis de l'hypermodernité (ou de la « glocalisation ») ensuite, pour en arriver à réfléchir aux problématiques urbaines planétaires.

De nouvelles méthodes pour l'ethno-architecture ? Relevé habité et parole habitante

Dans des perspectives différentes, autant les « développementistes » que les « théoriciens » (de l'architecture urbaine comme de l'ethno-architecture) accordaient une place majeure à la pratique du terrain, à l'observation et au relevé des situations réelles – d'où la nécessité du déplacement, du voyage, dans les formations qu'ils dispensaient. Or, le relevé sur le terrain est un outil inscrit dans la longue tradition méthodologique de plusieurs disciplines – l'ethnographie, l'archéologie, la géographie, l'architecture –, avec pour chacune d'elles des factures et des desseins propres. Si nous regardons parmi les travaux ayant influencés les enseignants de cette étude, les relevés effectués dans le cadre du « chantier 1425 » sur l'architecture rurale française lancé par Georges-Henri Rivière⁵⁶⁸ mettaient davantage en avant la culture constructive de ces maisons,

⁵⁶⁶ Au côté d'une « anthropologie de l'espace », Christian Topalov remarquait qu'une « anthropologie urbaine » se développait aussi dans le milieu des années 1990 : « Parallèlement, on commence à parler d' « anthropologie urbaine » (Raulin 2001), discipline qui acquiert peu à peu un statut de sœur cadette au sein de la famille des anthropologues. Bien sûr, les sociétés exotiques restent le matériau noble de la discipline mais la décolonisation est passée par là : avec le repli des anthropologues sur la métropole et la critique de l'ethnologie coloniale, une anthropologie du proche est devenue possible. On s'intéresse à nouveau à Chombart de Lauwe, qui n'est désormais plus décrit comme « sociologue », mais comme « anthropologue ». » (source : Christian Topalov, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013)

⁵⁶⁷ Christelle Robin (dir.), « Architectures et cultures », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°27/28, 1992, p.13.

⁵⁶⁸ Idée initiée par Edmond Humeau du Service des chantiers intellectuels et Urbain Cassan, architecte et urbaniste, le « chantier 1425 » fut lancé en 1941 afin de faire une Enquête sur l'architecture régionale (EAR), tout en privant « l'ennemi du concours forcé d'étudiants architectes pour la construction d'ouvrages défensifs ». Ce fut Georges-Henri Rivière, conservateur du Musée des Arts et traditions populaires, qui en assumait la direction, avant que Jean Cuisenier prenne la relève en 1968. Au sujet de cette enquête, et des relations entretenues avec la section Architecture de l'École des beaux-arts, voir : Georges-Henri Rivière, « Le chantier 1425 : un tour d'horizon, une gerbe de souvenirs », *Ethnologie française*, n°1-2, 1973, p.9-14.

Voir également l'article d'Isac Chiva et Françoise Dubost qui retrace l'évolution des idées véhiculées lors de ce « chantier » de Rivière à Cuisenier et qui interroge les notions de « genre », « type » et « variation » : Isac Chiva et

tandis que les plans schématiques de Colette Pétonnet sur le bidonville de Douar Doum ou ceux de Pierre Bourdieu sur la maison kabyle illustraient davantage les pratiques sociales et symboliques des habitants (fig. 205 et 206). A partir des années 1970, certains enseignants des UP, prônant pour une approche concrète du réel sur le terrain, développèrent à leur tour une méthode de relevés, faisant appel à la fois aux compétences de l'architecte et aux méthodes de l'ethnographie et de la sociologie.

Daniel Pinson, architecte de formation qui réalisa d'abord un doctorat de 3^{ème} cycle en 1982 en sociologie urbaine puis un doctorat ès Lettres et Sciences humaines en 1990⁵⁶⁹ - tous deux sous la direction d'Henri Raymond -, expliquait largement dans des articles la méthode d'enquête et d'observation qu'il employait au sein de son enseignement à l'École de Nantes et dans ses recherches⁵⁷⁰. Si Pierre Clément et Sophie Charpentier-Clément envisageaient le dessin peut-être de manière plus schématique pour expliquer les rapports du corps à l'espace selon les usages et les croyances, Pinson réalisait des dessins détaillés pour analyser « non seulement les éléments d'une architecture mais aussi les traces d'appropriation que laisse l'habiter »⁵⁷¹, c'est-à-dire les postures et les non-dits des habitants, *via* ce qu'il nommait le « relevé d'espaces habités » (fig. 207 et 208). Daniel Pinson soulignait alors la différence entre le relevé architectural classique, le relevé archéologique et le « relevé habité » :

Le relevé d'espace habité se différencie du relevé architectural (et, dans une certaine mesure, du relevé archéologique) en ce sens que cette méthode fait mention, en plus d'indications relatives à l'espace architectural lui-même, selon les conventions de dessins courantes (plans - de masse et de détail -, coupes, élévations et éventuellement axonométries, voire écorchés), de la présence des objets dans l'habitation. Au-delà de la destination des pièces, l'indication de ces objets, de leur place dans la pièce, apporte des informations sur le mode de vie des occupants, son niveau de confort, son apparentement à ce que nous avons appelé des « générations d'espaces » (à mettre en rapport - de manière non automatique - avec des catégories d'âge), son appartenance à des cultures domestiques et des catégories sociales bien précises, une relation, inconnue, largement cachée, à une histoire de la fratrie,

Françoise Dubost, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes rurales*, n°117, 1990, p.9-38.

⁵⁶⁹ Daniel Pinson, *Aménagement industriel et portuaire en Basse Loire et modification du milieu social : L'annexion de Chantenay à Nantes ou la fin d'un espace d'autonomie*, thèse de doctorat en sociologie de l'urbain, Henri Raymond (dir.), Paris, Université de Paris-Nanterre, 1982 ; Daniel Pinson, *Réflexions sur le statut et la représentation de l'usage dans la pensée des architectes*, thèse d'Etat, Henri Raymond (dir.), 1990.

⁵⁷⁰ Daniel Pinson, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, 2016, p.49-66 ; Daniel Pinson, « La réalisation des relevés d'espaces habités : de la photo au plan pour dégager des typologies », *Les Cahiers du LERSCO*, hors-série, 1991, p.95-110.

⁵⁷¹ Daniel Pinson, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, 2016, p.50. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-1-page-49.htm>

à son rapport au monde. Avec ce type de relevé, on est au croisement de la connaissance architecturale et de la connaissance ethnographique.⁵⁷²

Outre le travail de l'ethnographe muni d'un carnet de terrain pour faire des croquis et d'un appareil photographique, Pinson utilisait aussi l'outil sociologique de l'entretien semi-directif lors de « visites-entretiens » ou « observation-visites » afin de comprendre les « faces cachées » de l'habitation, ainsi que le préconisait Henri Raymond : « Si l'on s'en réfère au travail ethnographique, le relevé des éléments matériels de l'habitat ne suffit pas ; il faut y adjoindre, comme le fait Jean-Paul Lebeuf, la substance même de la parole habitante concernant la maison qui, seule, permet d'assigner une signification aux parties de l'habitat, aux espaces qui la composent et de comprendre à la fois l'engendrement de l'espace et la production du sens »⁵⁷³. La mise en relation du regard de l'enquêteur et de la parole habitante permettait alors de vérifier des intuitions, de faire le tri et de mettre en cohérence le conscient et l'inconscient, l'intentionnel et l'in-intentionnel, l'explicite et l'implicite qui se trouvent dans la matérialité et le sens des lieux. Le « relevé habité » devenait alors un véritable « relevé ethno-architectural », reprenant les codes du dessin architectural enrichi par l'analyse ethnologique : loin d'une simple reproduction de l'espace vu et décrit, il était « bien un analyseur de l'espace étudié, si on s'emploie à lui faire jouer ce rôle, lorsqu'on le réalise en opérant sur l'espace observé ou fixé par la photographie des arrêts, des effets de zoom, comme l'on procède sur une bande magnétique ou sur une pellicule de film à des retours, à des ralentissements »⁵⁷⁴.

Ainsi, dans le cadre de sa recherche sur *L'habitat contemporain au Maghreb et son rapport à l'évolution des modes de vie au Maroc*⁵⁷⁵, Pinson mit en place un système de « cahier d'entretien » et de « carnet d'observation » avec les neuf enquêteurs - anciens étudiants de l'école de Nantes - dispersés à Casablanca, El Jadida, Rabat, Kenitra, Fès et Marrakech⁵⁷⁶. Le cahier d'entretien faisait la distinction entre l'entretien avec « le maître de maison », l'entretien avec le groupe des femmes (facilité par la présence d'enquêtrices féminines selon Pinson⁵⁷⁷) et l'entretien avec le groupe des

⁵⁷² Daniel Pinson, *Ibid.*, 2016, p.57.

⁵⁷³ Henri Raymond, *Op. cit.*, 2017, p. 54.

⁵⁷⁴ Daniel Pinson, *Art. cit.*, 2016, p.6.

⁵⁷⁵ Recherche menée entre 1987 et 1991 avec le soutien financier du Bureau de la recherche architecturale (Ministère de l'Équipement) et qui a donné lieu à la publication *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours, Fascicule de recherche n° 23, URBAMA-URA 365, 1992.

⁵⁷⁶ Il s'agissait d'Amal Ben Cheick, Jouad Ben Jelloun (diplôme en 1978 sous la direction de Pinson), Michèle Droval (diplôme en 1978 sous la direction de Pinson), Rachid Lazreq (diplôme en 1979 sous la direction de Jean-Claude Brusettit), Mohammed Talby (diplôme en 1979 sous la direction de Pinson), Houssine El Kadiri (diplôme en 1979 sous la direction de Pinson), Amina El Bouaaihi et Lahsen El Gharbi (diplôme en 1986 sous la direction de Pinson). Source : Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, 1880 W 264.

⁵⁷⁷ Déjà en 1985, Daniel Pinson écrivait à ce sujet : « Cette dernière collaboration nous paraît essentielle pour cerner les pratiques (et les inscriptions spatiales) spécifiques aux femmes marocaines, et aussi pour saisir la dimension

enfants : pour le premier, les questions portaient sur ses éléments biographiques, sur l'ensemble de la famille vivant dans l'immeuble, sur le quartier, sur l'occupation et l'appropriation des espaces de la maison ; pour les deuxièmes, les questions portaient sur l'évolution des tâches ménagères, sur les lieux de préparation et de consommation des repas, sur les rapports avec le groupe des hommes et la place de la femme dans et hors de la maison ; enfin pour les troisièmes, les questions portaient sur l'appropriation de l'espace, de manière collective ou individuelle, sur l'affectation des pièces selon le genre, ou sur la réversibilité fonctionnelle des pièces qu'ils occupaient selon le jour ou la nuit. Le carnet d'observation, quant à lui, servait à décrire les différents espaces de l'habitation grâce aux multiples visites effectuées par les enquêteurs : la façade, l'entrée et les rites qui sont liés à l'accueil, les pièces visitées, les pièces mentionnées mais non-montrées, le nom en arabe des pièces, etc. La description faisait l'objet d'un travail de rédaction mais aussi, bien sûr, de dessin. Les résultats étaient alors présentés sous forme de fiches ou de planches, par pièces et par maisons, comme Pinson l'avait déjà fait quelques années auparavant pour une recherche sur l'habitat ouvrier en Basse-Loire, à Chantenay, au sein du LERSCO⁵⁷⁸ (fig. 209 et 210).

Daniel Pinson n'était toutefois pas le seul à réaliser des « relevés habités », et une grande partie des enseignants du programme « Ville orientale » effectuait avec leurs étudiants aussi des relevés de l'intérieur des maisons, mais suivant des approches variées. Dès 1968, par exemple, à l'occasion de son diplôme dans l'atelier Collégial dirigé par Bernard Huet à l'ENSBA, Serge Santelli - avec Isabelle Herpin - étudia le bidonville de Nanterre habité par des immigrés maghrébins, et réalisa des plans assez schématiques de plusieurs « maisons » en y indiquant l'emplacement du mobilier et de quelques objets significatifs, si ce n'est signifiants (fig. 211)⁵⁷⁹. Par la suite, Santelli fit du « relevé habité » un incontournable dans son enseignement et dans les recherches qu'il mena au sein de l'IERAU-IPRAUS. Il mettait, en effet, un point d'honneur à ne pas relever une maison seulement de l'extérieur, quitte à donner « un coup de pied dans les portes »⁵⁸⁰ pour entrer. En

sexualisée de l'espace de la maison, apparenté à l'univers féminin dans la tradition culturelle arabe. ». Source : demande habilitation pour « L'habitat contemporain au Maghreb et son rapport à l'évolution des modes de vie, EA Nantes », p. 10. Archives Nationales, fonds du Ministère de l'Équipement, Bureau des écoles d'architecture : 19980580/15.

⁵⁷⁸ Daniel Pinson fit partie de l'équipe du LERSCO (Laboratoire d'études et de recherche sociologiques sur la classe ouvrière, fondé en 1972 par Jean-Claude Passeron et Michel Verret à l'Université de Nantes) pour la recherche « Cultures du travail et modes d'habiter en Basse Loire » avec Jacky Reault, Joëlle Deniot, Claude Leneveu et Patrick Delasalle.

⁵⁷⁹ Le diplôme de Serge Santelli et Isabelle Herpin fut publié en tant que premier numéro des *Cahiers d'architecture* de l'IERAU à l'UP n°8 en 1973 sous le titre « Bidonvilles à Nanterre : étude architecturale ». En 2019, Serge Santelli et Isabelle Herpin ont réédité leur recherche dans le *Bulletin de la société d'histoire de Nanterre* sous le titre « La rue des Près : habiter un bidonville à Nanterre ».

⁵⁸⁰ « Je me rappelle de Philippe Prost qui se moquait de moi en disant : « Santelli, pour entrer dans les maisons, il donne un coup de pied dans les portes ». Il faut dire que j'avais la manie – que j'ai toujours – de rentrer dans les maisons. » Source : entretien avec Serge Santelli à Paris, le 2 mars 2017.

1982, lorsqu'il amena ses étudiants faire un travail comparatif sur quatre types d'habitat à Tunis, ceux-ci réalisèrent des relevés de « manière très précise et systématique pour rendre compte non seulement du mode de production de la maison mais aussi de son mode d'habiter (significations des lieux, repérage exact du mobilier, nomination des pièces), les dessins devant permettre une analyse de type ethnologique des espaces »⁵⁸¹ : plans et coupes faisaient apparaître le mobilier (gazinière, fauteuil, lits, etc.), la décoration (rideau, objets) et l'ornementation (faïences, boiserie) (fig. 212 à 219). Les étudiants accompagnaient alors les « relevés habités » d'un texte descriptif sur la transformation du type architectural selon l'évolution de la famille, en allant du cas particulier au général :

Exceptionnellement des extensions sont construites en étage pour les enfants qui bénéficient ainsi de leur propre chambre. Un lit, une table de chevet, parfois quelques étagères, la peinture récente des murs, composent l'ameublement et la décoration sommaire de cette pièce. La porte et les fenêtres placées au nu intérieur du mur sont munies de volets extérieurs fermés en permanence. Ces extensions ne correspondant pas, apparemment, au mode de vie. En effet les pièces de l'étage restent vides pendant la journée ; la vie courante se déroule au rez-de-chaussée dans les deux *bit kaad* et les jeunes n'hésitent pas à faire la sieste dans la chambre de la grand-mère. Après la mort de celle-ci, le premier *bit kaad* se transforme en *bit noum* et le deuxième devient pièce principale. On constate un glissement du positionnement de la pièce principale de la maison. Le mobilier se modernise, « on n'est plus par terre », tandis que l'organisation spatiale de la pièce reste inchangée.⁵⁸²

En revanche, si la récolte de la parole habitante par l'entretien était un élément important dans la méthode d'analyse mise en place par l'équipe de Versailles travaillant sur Le Caire, la pratique du « relevé habité » y était volontairement moins systématique et plus épurée, moins chargée de « bibelots » :

Nous avons quand même bien réfléchi, notamment avec Jean-Luc Arnaud. C'est un problème intéressant parce que nous nous étions dit que, dans le fond, il fallait éviter de faire ce que nous appelions des « relevés habités » parce qu'ils immobilisent un moment et posent la question de ce que nous montrons – ou pas. Donc il y avait toute une réflexion là-dessus. Je ne sais pas quoi vous dire dire... Il y avait Daniel Pinson qui faisait aussi des « relevés habités », très... Nous, nous faisons des « relevés habités » mais nous étions très ligne claire – pas d'ombres. [...]

Et c'est très gratifiant pour les gens, c'est-à-dire que l'espace est propre donc il n'y pas de raison que nous en rajoutions sur leurs bibelots. Nous avons découvert cette vertu-là : Philippe Panerai

⁵⁸¹ Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983, n.p.

Voir également le bulletin consacré au voyage à Mahdia l'année suivante en 1983 : Serge Santelli, « Habitat au Maghreb 2 – Mahdiya », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 86, mai 1984, n.p.

⁵⁸² Serge Santelli, *Art. cit.*, mars 1983, n.p.

s'installait dans la rue pour dessiner une maison et tout le monde s'arrêtait pour voir ce qu'il faisait. Il ne « volait » rien puisqu'ils le voyaient reconstruire le truc. Yves Roujon vous racontera peut-être que lorsque nous faisons des relevés – je posais les questions et lui dessinait -, deux petites filles lui ont dit : « mais tu t'es trompé, ce n'est pas comme ça », alors il corrigeait. [...] Mais il y avait des choses très simples – qui étaient un peu militaires par moment -, dans les méthodes d'enquêtes. Nous donnions des règles. Par exemple, il y avait des choses que nous ne photographions pas.

- *Lesquelles ?*

Précisément ce que nous serions tentés [de photographier]. Parce que c'est anecdotique. Cela, c'est de l'ethnocentrisme d'une certaine façon. Nous, nous travaillions dans les quartiers où les égouts éclataient, il y avait des tas d'ordures. Evidemment, les gens dès qu'ils pensaient que nous pouvions photographier cela... De tout façon, les premiers jours nous interdisions l'appareil photo, comme ça les étudiants regardaient. Un jour je me souviens... Nous entrions chez les gens – qui sont très hospitaliers. J'étais très content que ce soit au Caire parce que vous trainiez dans la rue et puis quelqu'un vous disait : « je peux vous rendre service ? Qu'est-ce que vous cherchez ? » - j'expliquais – « Ah, venez à la maison alors ! ». Donc, vous êtes son hôte, donc il vous offre quelque chose à boire. Il faut apprendre aux étudiants qu'il faut quand même refuser la première fois et qu'il ne faut pas se gaver de petits gâteaux et d'eau gazeuse – ce qu'ils comprennent très vite. Et je disais aux étudiants : « Regardez comment on va vous faire assoir dans le salon. Vous allez regarder où moi, docteur, on me fait assoir ; où le maître ou la maîtresse de maison se met et où, vous, vous vous mettez. » Et tout d'un coup nous rompions quelque chose, c'est-à-dire qu'ils regardaient dans une relation qui n'était pas de curiosité – ils le voyaient physiquement. Après inévitablement, nous étions dans l'ethnocentrisme. Inévitablement. Y compris quand les choses sont renversées. Je vais vous dire – c'est un peu vaniteux – ce qui m'a le plus touché est quand quelques amis égyptiens m'ont dit d'une certaine chose que j'avais écrite : « ah, ce n'est pas orientaliste ! » En ethnologie – en sociologie, je ne sais pas – il y a quelque chose de très important, et c'est très frustrant quand vous ne pouvez pas le faire, c'est la restitution. Si vous ne pouvez pas restituer, à celui qui vous a donné l'information, l'image que vous avez construite de lui, il manque quelque chose. Il faut pouvoir le faire – en principe et en réalité si possible. Nous avons fait une enquête formidable. J'ai passé une semaine dans une maison – le type l'avait vidée, il avait mis sa famille à la campagne -, les architectes faisaient des relevés et je posais les questions. Et le propriétaire m'a dit : « Tu vas donner une bonne image de ma maison ? » Mais il n'était pas inquiet. Je lui ai dit que oui. Je n'allais pas me complaire dans les ordures ménagères, les matelas un peu... Voilà.

Pour les étudiants, c'est une bonne expérience de ce point de vue-là aussi – et pour nous aussi. Mais des gaffes, nous en avons faites – sûrement. Comme disait un danseur qui avait connu l'Égypte : « Quand nous voyageons, tôt ou tard, nous commettons des impairs. » Le tout est de le savoir car de toute façon nous en ferons.⁵⁸³

⁵⁸³ Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

Outre la volonté de s'affranchir du risque d'une complaisance essentialiste arabisante en représentant les moindres détails du décor intérieur, l'équipe de l'UP n°3 utilisait le dessin en axonométrie épurée pour privilégier la représentation des configurations spatiales, plutôt que celle des objets du quotidien, même si les « relevés habités » étaient tout de même d'usage sur quelques éléments précis - les logements à *sala*, notamment (fig. 220 à 223)⁵⁸⁴.

Les ateliers sur l'Asie (d'abord deux ateliers, l'un sur l'« Habitat et villes en Asie du Sud-est » par Charles Godblum et Pierre Clément et l'autre sur les « Villes d'Extrême-Orient » par Shin Yong-Hak et Christelle Robin, puis regroupés dans un seul atelier « Métropole d'Asie Pacifique » du CEAA « Villes orientales »), créés plus tardivement en 1984-1985 à l'occasion de la réforme, employaient une méthode plus ou moins similaire, faisant la synthèse des approches typomorphologiques et ethnographiques, et cela jusque dans les années 2000 – voire encore de nos jours. Durant l'année 2000-2001, Pierre Clément et Christian Pédelahore donnèrent deux exercices aux étudiants : le premier était une étude des plans de la ville et le second portait sur les « typologies domestiques ». Ainsi, le premier exercice consistait à comparer les différentes parties d'une même ville d'Asie selon la trame viaire (classer et décrire les différents types de voies), les quartiers, les îlots et le bâti, afin d'en proposer un aménagement urbain. Et, dans le second exercice, il était demandé à chaque groupe d'étudiants de réaliser des fiches descriptives sur un type d'habitation : des planches dessinées avec les plans de situation à l'échelle de la ville et du quartier, un schéma de parenté des habitants, des plans représentant les modes d'occupation de l'espace, ainsi qu'un questionnaire sur l'identité des habitants, les modes d'occupation des espaces (noms des pièces, nombre d'occupants par pièce, utilisation liée à la nourriture, etc.), sur l'hygiène corporelle, les travaux scolaires, les modes de couchage, l'accueil des visiteurs, les lieux de réception, le périmètre de la vie quotidienne, etc. (fig. 224 à 227). Ensuite, les groupes d'étudiants devaient se réunir pour un « travail comparatif inter-types » à partir des cinq types étudiés séparément (la maison traditionnelle, le compartiment, la villa coloniale, le KTT' (*Kbu Tap Thê*) et la maison contemporaine). En effet, l'analyse ethno-architecturale restituée sous forme de fiches de synthèse

⁵⁸⁴ Nous n'évoquons pas ici l'atelier d'Alain Borie et de Pierre Pinon sur la Turquie car la pratique du « relevé habité » y était moins présente.

Philippe Panerai expliquait ainsi les différences de méthode entre leurs deux ateliers : « Alors, nous avons des méthodes assez différentes que nous ne cherchions pas à unifier. Par exemple, Alain Borie – surtout – et Pierre Pinon faisait des relevés extrêmement précis, méticuleux. Ce en quoi ils ont eu raison parce qu'ils ont relevé un certain nombre de maisons qui ont disparu depuis. Par contre, nous, nous n'avons jamais fait des relevés d'une grande précision. Il s'agissait plus de relevés un peu approximatifs mais rapides, qui nous permettaient de comprendre. Dans le *Rab Qizlar*, nous avons quand même beaucoup travaillé. Cela a pris du temps. [...] Si je compare avec l'atelier Turquie, je pense que nous nous intéressions à ce que nous avons appelé des « relevés habités », c'est-à-dire à essayer de comprendre comment les habitants utilisaient et marquaient leur espace. C'est l'héritage du travail sur les pavillonnaires d'Henri Raymond. Ce n'est pas une question qui intéressait véritablement l'atelier Turquie, qui était plus sur une vision de l'architecture pour les architectes, plus conceptuelle et plus distante – pas toujours. » Source : entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017.

devait faciliter le travail suivant, celui de l'étude comparative et de l'établissement de typologies. Car, ainsi que l'affirmait Daniel Pinson, « la prise en compte, dans le relevé d'espace habité, de l'occupation mobilière enrichit en même temps qu'elle complexifie ces opérations de classement (Pinson, 1991) »⁵⁸⁵ :

La méthode du relevé d'espace habité est particulièrement féconde pour noter et comprendre l'évolution des usages et des représentations domestiques dans un monde où l'habitant a été et reste encore, en dépit de la modération à laquelle invite le développement durable, activement sollicité dans ses modes de consommation et où la place de la personne dans le ménage, en particulier des femmes et des enfants (pensons aux familles recomposées) s'exprime dans des configurations d'espaces qui font exploser les vieux modèles, la typification des promoteurs comme la typologie des chercheurs. Ces derniers se trouvent alors moins confrontés à ce qui serait « représentatif » des évolutions de l'habitation, à travers une opération de classement des types, qu'à ce qui serait « significatif » des singularités en gestation dans ces transformations, comme l'avait fort bien noté Edgar Morin (1967), il y a plus d'un demi-siècle, à propos de l'irruption de la modernité dans un village breton.⁵⁸⁶

Faire « exploser les vieux modèles » grâce à une compréhension fine des pratiques spatiales et culturelles sans réifier ces pratiques à des formes du passé, saisir les dynamiques contemporaines : voilà sans doute ce qui rassemblaient les « théoriciens » dans leurs tentatives de réflexion sur l'après-modernisme, mais aussi ce qui les divisaient d'un point de vue idéologique – une pratique architecturale tournée vers un retour à la ville ancienne pour les uns, et centrée sur les usages pour les autres – et d'un point de vue théorique – la focalisation sur les permanences pour les premiers, et sur les variations pour les seconds.

Chapitre 8.2.

Type et « contre-type » : de la permanence et la régularité à la résistance et la variation

Evolution ou rétrovolution du type ?

La typologie était donc un outil également employé par les tenants d'une approche ethno-architecturale, et à cet égard, les travaux de Daniel Pinson sur le Maroc d'un côté, et de Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai sur l'Égypte révèlent autant de grandes similarités que de différences. Les trois enseignants versaillais constatèrent qu'au XIX^{ème} siècle un nouveau type architectural dominant fut développé dans l'architecture domestique cairote, passant de la *qa'a* (type

⁵⁸⁵ Daniel Pinson, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, 2016, p.57.

⁵⁸⁶ Daniel Pinson, *Ibid.*, 2016, p.65.

existant depuis le XIII^{ème} siècle) à l'appartement à *fasha*, puis à l'appartement à *sala* (vestibule central), sous l'influence turque :

Dans les premières constructions modernes l'influence turque est sensible. Il y a en effet une parenté entre le vestibule central et la *sofa*, et entre les pièces des étages et les *oda* avec leur porte-à-faux. En assimilant ce modèle les Cairotes ont ensuite apporté des transformations et des adaptations. Elles concernent la géométrie du vestibule, les *oda* et les balcons en saillies qui réinterprètent les *masrabiyya* ; les façades ont tendance à redevenir plus alignées. Surtout à la différence des maisons turques où lorsque le terrain est irrégulier les *oda* restent régulières tandis que le *sofa* central se déforme, dans le nouveau type cairote l'espace central désormais appelé *fasha* (et plus tard *sala*) garde son intégrité géométrique tandis que le rattrapage des irrégularités s'effectue dans les *oda*. Ainsi la rencontre d'influences étrangères, turques en particulier, et de la tradition locale donne-t-elle naissance à ce que nous appelons un « plan à *fasha* » (puis à *sala*) qui va devenir un type dominant (et national).⁵⁸⁷

A partir des années 1960, de nouvelles évolutions apparurent, poussant les trois enseignants à se demander s'il s'agissait d'une rupture typologique ou d'une nouvelle étape dans l'histoire du type à *sala*. En effet, ils constataient que l'appartement cairote devenait « double » puisque se situait désormais au premier niveau les espaces réservés à la réception et au deuxième niveau les espaces réservés à l'usage de la famille, mais organisés autour de « l'*antreb* [qui] en constitue toujours le centre, la topologie et l'usage rétablissant une logique que les dispositions géométriques issues du "plan libre" n'assument plus »⁵⁸⁸. Ils pensaient alors voir en cela, non pas une rupture, mais une évolution typologique, pouvant se rapprocher de l'espace de réception dans le logement contemporain « pour son rôle et son indépendance par rapport à la vie familiale de la vieille *odt al diyof* (pièces des invités) ou encore du *salamlik* tandis que son amplification dans une composition tripartite évoque une forme renouvelée de la *qa'a* »⁵⁸⁹. Ainsi, faisaient-ils « l'hypothèse de la persistance pour certaines parties (espace central/réception) de caractéristiques spatiale et géométrique précises », que seule l'observation des pratiques pouvait valider par la compréhension des « hiérarchies qui s'établissent à l'intérieur du logement, et leurs liens avec les périodes antérieures »⁵⁹⁰, en tant que révélatrices de ces significations. Et en effet, Jean-Charles Depaule, qui s'intéressait plus particulièrement aux espaces habités, faisait un double constat. D'une part, au XIX^{ème} siècle, avec l'arrivée notamment de mobiliers « à l'euro-péenne » (fixes dans l'espace), il y avait une spécialisation fonctionnelle des pièces et une individualisation, voire une individuation,

⁵⁸⁷ Sawsan Noweir et Philippe Panerai, « Le Caire : géométries et centralités », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°20-21, « Espace centré, figures de l'architecture domestique dans l'orient méditerranéen », 1987, p. 32.

⁵⁸⁸ Sawsan Noweir et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1987, p. 36.

⁵⁸⁹ Sawsan Noweir et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1987, p. 36.

⁵⁹⁰ Sawsan Noweir et Philippe Panerai, *Ibid.*, 1987, p. 37.

de la vie dans le logement. Et d'autre part, il existait aussi « des façons d'habiter douées d'une certaine continuité » pouvant détourner et transformer physiquement ou même rejeter de nouvelles dispositions spatiales, souvent originaires d'influences étrangères : ces modes d'habiter « qui, parce qu'ils sont inscrits intimement dans les corps (« corps et mémoire »...), semblent posséder plus de permanence »⁵⁹¹, et se retrouvaient alors dans la notion de seuil et de *sadr* - la place pour l'invité d'honneur - qui se situait toujours « au fond » que ce soit dans l'*ivan* de la *qa'a* ou dans le logement contemporain, à ceci près que dans le premier cas « c'est surtout l'architecture qui, par dénivellation, par le creusement et le pincement des parois, marque délimitations et articulations, tandis que dans la pièce centrale contemporaine ce sont les pratiques avec le tapis, le mobilier et les objets »⁵⁹² qui marquent cette permanence symbolique.

Dans sa recherche - qui « peut être qualifiée d'ethno-architecturale »⁵⁹³ - sur l'appropriation des maisons dans les lotissements d'habitats économiques construits au Maroc dans les années 1960 à partir des plans-types d'Ecochard, Daniel Pinson portait attention à la fois aux pratiques, à l'espace qui les contient et aux relations établies entre les deux. Et « en ce sens elle se distingue d'approches strictement typologiques sur le plan architectural [comme celles de Serge Santelli sur Douar Hajja] et d'approches strictement ethnologiques ou sociologiques [comme celles de Colette Pétonnet ou celles de Françoise Navez-Bouchanine] » soulignait-il⁵⁹⁴. En opposition à « une tradition affichée » en façades des logements des classes moyennes et supérieures dont « la disposition et la composition des pièces adoptent la plupart du temps le modèle du logement européen »⁵⁹⁵, Pinson constatait la présence d'« une tradition engrammée » chez les populations populaires marocaines, dont certaines manières de vivre et comportements socio-culturels puisant leur origine dans la société « traditionnelle » seraient le résultat. En effet, les logements d'habitat économique au Maroc seraient le lieu d'« une subversion positive qui fait émerger de la confrontation entre le plan-type et les pratiques domestiques vivantes, elles-mêmes traversées de contradictions culturelles profondes, une recomposition typologique, un contre-type, à la recherche de correspondances plus adéquates entre espaces et modes de vie »⁵⁹⁶ : à l'image de la *m'rah*, pièce centrale où « on se tient » en famille et où la télévision occupe une place privilégiée, et considérée

⁵⁹¹ Jean-Charles Depaule, « Espaces habités de l'Orient arabe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°20-21, « Espace centré, figures de l'architecture domestique dans l'orient méditerranéen », 1987, p. 10.

⁵⁹² Jean-Charles Depaule, « Espaces habités de l'Orient arabe », *Ibid.*, 1987, p. 21.

⁵⁹³ Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, rapport de recherche, École d'architecture de Nantes/BRA, 1989, p. 15.

⁵⁹⁴ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 16.

⁵⁹⁵ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 26.

⁵⁹⁶ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 296-297.

par Pinson comme une « reformulation » du *patio* traditionnel à l'intérieur du plan-type imposé. A l'instar de Jean-Charles Depaule, Daniel Pinson constatait donc des « pratiques habitantes de détournement et de contournement »⁵⁹⁷ adaptant les configurations spatiales aux usages, en juxtaposant, en mettant en coprésence, en coexistence les éléments anciens issus de la culture de l'individu et les éléments nouveaux issus d'une culture étrangère, à ceci près que Daniel Pinson y voyait visiblement plus la trace d'une « résistance » culturelle que l'histoire d'une évolution typologique :

A côté d'évolution, certains ont parlé de « permanence » en évoquant la reconstitution par les habitants de types d'habitats traditionnels ou néo-traditionnels. Le qualificatif de « résistance » serait, pour ce qui concerne l'habitat des lotissements économiques, et l'opposition aux directives de l'administration manifestée par les habitants, assez pertinent. Mais nous pourrions proposer une notion encore plus appropriée, celle de « rétrovolution ». C'est en effet à une « pédagogie » très appropriée de l'évolution du mode de vie auquel fait « résistance » l'occupant du lotissement dit d'habitat économique, pédagogie inscrite dans la conception urbanistique et architecturales des modèles de l'Etat. Il s'agit en fait d'une évolution volontariste, d'une sur-évolution qui est en décalage avec les modes de vie réels des habitants de ces ensembles urbains. Les familles qui les occupent, contraintes par cette sur-évolution, inscrites matériellement dans la distribution des pièces, leur position, leur système d'ouverture, interviennent alors pour faire retourner le modèle architectural qui leur est imposé vers le type (contre-type) qui est en accord avec les schèmes conscients ou intériorisés structurant leur manière d'habiter : ils pratiquent une rétrovolution.⁵⁹⁸

Sans doute en raison d'un contexte historique lié à la colonisation française, Pinson préféra donc la notion de « résistance » à celle de « permanence », et la notion de « contre-type » (un « contre-type culturel endogène » !) à celle de « type ». Ainsi, si l'architecture était le point de départ des deux approches, et si à première vue l'approche typo-morphologique semblait donner davantage la primauté à la morphologie (type architectural) tandis que l'approche ethno-architecturale la donnerait aux *habitus* (type culturel), c'est sans doute d'un point de vue plus idéologico-conceptuel que disciplinaire que se fit la distinction entre les deux, autour de la notion de permanence.

Comprendre les sociétés contemporaines par leurs résistances plutôt que par leurs permanences

A la fin des années 1970, dans le rapport de recherche *Eléments comparatifs*, Sophie Charpentier et Pierre Clément soulignaient bien qu'en réaction au fonctionnalisme, on se serait mis « à croire aux valeurs de la diversité et de la variété », mais que ce le fut « dans un premier temps, sur le plan

⁵⁹⁷ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 7.

⁵⁹⁸ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1989, p. 8.

conceptuel, sur les seules manipulations formelles », et qu'il « aura fallu un réinvestissement de l'architecture comme signe pour élargir la perspective »⁵⁹⁹. Les deux architectes-ethnologues mettaient alors en avant l'approche dynamique que permettrait l'approche ethno-architecturale, pensant qu'il serait « dangereux » de se contenter « d'identifier les formes du passé et de les normaliser »⁶⁰⁰ en oubliant les processus de productions de ces formes et les pratiques dont elles sont le support :

Ainsi donc le regard que nous portons sur l'architecture des habitations des ethnies thaï a pour originalité de vouloir en percevoir le mouvement. Il ne s'agit pas seulement d'en décrire les formes dans une démarche statique mais d'en saisir les mécanismes de conception. La description ethnographique, l'analyse du vécu se veulent informateurs de la production intellectuelle de l'espace architectural.

Jusqu'alors les architectures vernaculaires ont essentiellement été définies par la fixité de leurs types et modèles. Elles ont trop rarement donné lieu à l'étude concrète de leur production et de leur reproduction. Pour se placer dans une perspective dynamique deux attitudes sont nécessaires : la première est d'abandonner pour un temps la position d'observateur extérieur, cette première condition remplie la seconde est de suivre la production concrète des choses. C'est là une démarche classique pour l'ethnologue. [...] d'ordinaire le point de vue de l'observateur est réducteur, les individus, producteurs d'espace et constructeurs, disparaissent en tant qu'agents pensant car les types, semble-t-il, se reproduisent indépendamment d'eux. Au nom du caractère, apparemment identique d'une maison par rapport à une autre, on a identifié les mécanismes de productions au seul processus de reproduction, de copie. On pouvait dès lors présenter le type « maison de telle ethnologie » comme une donnée fixe, sans vie propre, sans évolution.⁶⁰¹

Toutefois, dans les années 1970, les tenants de l'approche ethno-architecturale estimaient encore que d'autres approches pouvaient saisir ces dynamiques, notamment grâce à l'Histoire, ainsi que l'expliquaient eux-mêmes Sophie Charpentier et Pierre Clément :

Loin de nous limiter à l'identification des types architecturaux, nous tenterons d'en saisir le mouvement. En effet, au-delà des éléments qui les structurent et les figent, le temps au moins qu'ils soient reconnus comme types, nous tentons d'analyser leur dynamisme. Sur d'autres architectures sur lesquelles nous serions en possession de documents d'archives ou d'exemples d'époques différentes, le recours à l'histoire s'imposerait naturellement. Ici à l'analyse diachronique se substituera l'analyse synchronique mais comparative sur des populations différentes. Sans postuler ni rechercher des

⁵⁹⁹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Eléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langues thaï*, rapport de recherche, ENSA/CERA, mars 1978, p.10.

⁶⁰⁰ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, mars 1978, p.10.

⁶⁰¹ Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, mars 1978, p.11-12.

stades forcés d'une évolution la méthode comparative nous permettra néanmoins d'étudier sur certains points des mécanismes de transformation ou de déformation des systèmes opératoires.⁶⁰²

Mais, le ton changea quelque peu à partir du milieu des années 1980, et la distinction entre les tenants d'une ethno-architecture ou d'une anthropologie de l'espace et les tenants d'une analyse urbaine typo-morphologique inscrite dans une évolution historique fut plus nettement tracée. A tel point qu'en 1992, dans son introduction au numéro « Architecture et Culture » des *Cahiers de la recherche architecturale*, Christelle Robin opposait les approches « souples et cohérentes » de l'anthropologie de l'espace aux approches « partielles et partiales » de la typo-morphologie entre-autres :

Les Dogons chers à Pierre Sansot, les Bororos de Claude Lévi-Strauss, la maison kabyle analysée par Pierre Bourdieu, le bidonville marocain de Colette Pétonnet, semblent livrer d'un coup les secrets de « grammaires génératives » de l'espace à la fois souples et cohérentes, bien moins partielles et partiales que les doctrines fonctionnalistes, les spéculations esthétisantes ou les classifications morphotypologiques qui tentent de donner raison « théorique » à l'architecture en Occident.⁶⁰³

Une telle affirmation s'inscrivait sans doute dans la suite des travaux de Daniel Pinson menés sur les lotissements dit d'habitats économiques au Maroc, au cours desquels il développa la notion de « contre-type », se positionnant à la fois à l'intérieur et en contre-pied de la mouvance typomorphologique. De même qu'elle interrogeait le transferts de dogmes et de méthodes occidentales.

A l'occasion des tables rondes internationales organisées par Jean-Claude Croizé, Jean-Pierre Frey et Pierre Pinon consacrées aux « Recherches sur la typologie et les types architecturaux » en mars 1989⁶⁰⁴, Daniel Pinson explicitait quelles étaient pour lui les « limites de la typologie, sinon comme outil cognitif, en tout cas comme instrument approprié à la conception et à la production de l'habitat »⁶⁰⁵. La typologie - qui par définition est une opération de simplification par regroupement d'éléments communs déterminés comme caractéristiques principales masquant d'autres caractéristiques secondaires - occulterait « la complexité et [l'] individuation [qui] constituent en effet deux dimensions fondamentales des sociétés humaines et de leurs établissements (les espaces habités) ». D'une part, la typologie ne ferait pas assez cas de la variabilité

⁶⁰² Sophie Charpentier et Pierre Clément, *Ibid.*, mars 1978, p.17.

⁶⁰³ Christelle Robin (dir.), « Architectures et cultures », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°27/28, 1992, p.8.

⁶⁰⁴ Participèrent, entre autres, à ces tables rondes : Henri Raymond, Alain Borie (Typologie des maisons ottomanes traditionnelles), Charles Goldblum (Compartiments chinois et chinatowns du Nanyang), Michel Paulin (Le cas des usines de soie en Ardèche), François Lautier (Topologie plutôt que typologie), Claude Leneveu (Mesure et démesure des cuisines ouvrières), Michaël Darin (L'entresol de l'immeuble haussmannien), Jean-Lucien Bonillo (Les types dans l'atlas des formes urbaines de Marseille), Philippe Boudon (Le type architectural : social ou poïétique).

⁶⁰⁵ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Recherches sur la typologie et les types architecturaux [actes du colloque, 16-17 mars 1989]*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.1-2. (Version en ligne sur HAL).

qui aurait « une importance peut-être pas moins grande [que] la notion de régularité, qui constitue le filtre d'observation principal dans la construction typologique »⁶⁰⁶. Aussi, Pinson admettait que le concept de permanence pouvait s'appliquer dans le cas de transformations lentes comme dans celui des tissus urbains anciens composés de « types consacrés »⁶⁰⁷, mais il s'interrogeait quant à sa validité « lorsque l'on étudie les périodes du développement urbain qui s'opère avec la révolution industrielle, accélérant le processus d'urbanisation au XIX^{ème} siècle, agissant autant sur la transformation des modes de vie que sur la forme des urbanisations nouvelles et la configuration interne et externe de l'habitat », car dans le contexte de mondialisation, le « métissage des modèles culturels » entraînerait un « brouillage » ou une « confusion » des types domestiques mettant en avant bien plus les variations que les répétitions et les régularités. D'autre part, en tant que processus de réduction du complexe au simple, la typologie réduirait l'individualité à l'indivisibilité, occultant les phénomènes d'individuation qui pourtant s'accroissent dans la société de consommation de la fin du XX^{ème} siècle. Dans son application « opératoire », la typologie analytique aurait tendance selon Pinson à prendre la forme d'une typification, plutôt que celle d'une typologie générative telle que l'avaient définie Castex, Panerai et Depaule en 1975⁶⁰⁸ : le « type normalisé » pour le projet serait bien plus souvent un « type imposé » qu'un « type convenu », à l'image de ce qu'avait pu donner le Modernisme avec ces « machines à habiter » établies à partir d'un mode de vie supposé pour une famille idéal-type de la société industrielle.

C'était ce qu'avait participé à montrer les travaux de sociologues et d'anthropologues avec le concept de « contre-imaginaire constructeur » développé par Georges Balandier ou celui de « compétence » développé par Henri Raymond⁶⁰⁹, en tant que moyen de subversion des modèles

⁶⁰⁶ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J.-C. Croizé, J.-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p.4.

⁶⁰⁷ Le concept de permanence serait pertinent pour l'étude du tissu urbain de la ville ancienne en tant que sédimentation historique : « ce concept de "permanence" concerne en premier lieu le plan de la ville, il en détermine la spécificité, l'identité irréductible et la singularité fondamentale que l'accumulation historique, l'extension et la recomposition urbaine ne peuvent modifier intrinsèquement. C'est la ville, « dépôt de l'histoire », inscrite dans un « locus », fait particulier, déterminé par l'espace, le temps, la forme, les événements, la mémoire. » (Pinson, 1991, p.8)

⁶⁰⁸ Les trois auteurs définissaient ainsi la « typologie générative » : « Cette typologie explicite qui ne serait pas seulement l'analyse d'une production passée, mais le moyen d'une projection actuelle, où le type n'est plus déduit après coup de l'analyse, ni proposé *a priori* pour une reproduction en série, à l'identique [la typification], mais élaboré pour engendrer une famille, nous l'appellerons typologie générative » Source : Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *De l'ilot à la barre : contribution à une définition de l'architecture urbaine*, Annexe « Principes d'analyse urbaine », Volume 2, ADROS-CORDA, 1975, p. 47.

⁶⁰⁹ Dans sa définition de la « compétence », Henri Raymond s'interrogeait lui aussi sur la notion de permanence : « Appelons donc type culturel cette sorte de schéma qu'on peut déduire des modèles de l'habitat et notons que, dans une société comme la société française, le problème de la permanence à long terme du type est posé. Cela n'empêche nullement le type d'exister et l'on devra remettre à l'analyse concrète le soin de décider de son usure ou de sa permanence. Cette analyse concrète ne peut s'appuyer que sur la capacité de l'habitant à définir lui-même le type en question, capacité que j'appellerai compétence » Source : Henri Raymond, *L'architecture. Les aventures spatiales de la raison*, Marseille, Parenthèses, 2017 (1^{ère} édition, 1984), p. 60-61.

architecturaux pour une plus grande correspondance de ceux-ci aux *habitus* (ou modèles culturels). Daniel Pinson en venait donc à parler de « résistance (ce qui est assez différent de la permanence) à des tentatives hétéronomes d'encadrement du logement populaire »⁶¹⁰ de la part des usagers, en tant qu'expression de la « logique positive du désordre » (Balandier), face à la perte de prise en compte de la complexité et des singularités. Il estimait alors qu'« une reprise au sérieux des “désordres” habitants comme expression de ce qu'Henri Raymond appelle la “compétence” habitante sur l'espace domestique »⁶¹¹ était nécessaire, dans la pratique du projet notamment, car les « reformulations »⁶¹² proposées par les habitants susciteraient « l'émergence de configurations originales, on pourrait dire de nouveaux types »⁶¹³ interrogeant les modèles imposés et dominants à une époque où les échanges transnationaux s'accéléraient : « Plus que l'expression d'une permanence, la résistance à des modèles étrangers débouchera par exemple sur des inventions combinant des caractéristiques de la culture propre et de celle qui est exportée »⁶¹⁴. Et, entre rejet et sélection critique, cette résistance s'exprimerait « d'une manière très différente d'une famille à l'autre, d'une génération à l'autre, donnant à la reformulation des comportements et des espaces une variété considérable d'expressions »⁶¹⁵. Sans dénier l'intérêt de la typologie, Pinson soulignait donc le « défaut réducteur de l'outil »⁶¹⁶ qui occulterait la complexité et la diversité, l'éclatement et le métissage des configurations sociales et spatiales, dont seraient à l'origine les phénomènes d'individuation et de diffusion des modèles dans les sociétés à la fin du XX^{ème} siècle :

En étant très bref, je dirai que, si la procédure typologique reste utile pour élaborer des tris grossiers, elle ne peut en rien prétendre exprimer la totalité ni la complexité des objets qu'elle étudie. Utilisée pour la connaissance, elle aide à une approche de cette réalité. Mise en pratique dans la production de l'habitat, elle tend à fabriquer une homogénéité ignorante de différenciations essentielles.⁶¹⁷

⁶¹⁰ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 14.

⁶¹¹ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 13.

⁶¹² Pinson reprend ici le concept de « reformulation » développé par Marion Segaud et Françoise Paul-Lévy dans *Anthropologie de l'espace* (Paris, CCI, 1983). Il s'agit de « recompositions qui souvent consistent en des additions de comportements sociaux et de configurations spatiales, conventionnels et nouveaux, endogènes et exogènes ».

⁶¹³ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 16.

⁶¹⁴ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 15.

⁶¹⁵ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 16.

⁶¹⁶ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 18-19.

⁶¹⁷ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 19.

A l'inverse, l'approche ethno-architecturale permettrait, pour Daniel Pinson, de palier ce réductionnisme simplificateur, grâce à son intérêt autant pour les types identifiables que pour les figures singulières, rétablissant ainsi « une légitimité, un droit à l'existence du singulier, qui me paraît fondé en toute logique, et contrebalance les effets trop réducteurs et simplificateurs de la procédure typologique, obsédée par les critères de régularité »⁶¹⁸, afin de prendre davantage en compte « L'usager de la ville » dans le projet architectural⁶¹⁹.

La question du projet architectural, au-delà des apories du postmodernisme ?

Sans doute, se trouvait ici tout l'enjeu du débat : si les tenants de l'analyse typomorphologique et les tenants de l'ethno-architecture se retrouvaient sur de nombreux points, l'approche des premiers s'inscrivait dans un « retour à la ville » - une ville traditionnelle, « historiquement déterminée » et composée – dont les émanations architecturales et formelles tendirent parfois vers le pastiche historiciste, tandis que l'approche des seconds prônait pour une pratique projectuelle à partir des usages et des habitants. Finalement, comme nous l'évoquions au début de ce chapitre, Pinson se trouvait alors bien en faveur des « partisans de la contre-culture » - que Jean-Pierre Le Dantec opposait aux « chantres de la ville » - car il affirmait que « quelques architectes parmi lesquels Lucien Kroll subliment ce “contre-imaginaire” pour en extraire une “logique positive du désordre” »⁶²⁰, auxquels Hassan Fathy – référence absolue durant ces années-là pour nombre d'ethno-architectes – « ne donnerait pas tort » !

Si ce débat peut s'apparenter à une guerre des chapelles entre les tenants de la typomorphologie ayant bien souvent effectué un « retour à l'architecture » en tant que praticiens et les tenants de l'ethno-architecture davantage plongés dans la recherche fondamentale au sein des Écoles d'architecture (voire de l'Université), Pinson était cependant loin de dénigrer tout le postmodernisme architectural. Il reconnaissait des « propositions architecturales alternatives » de la part d'« architectes aussi réputés que Robert Venturi, Aldo Rossi, mais aussi, avant eux, Hassan Fathy » qui avaient tous su redonner du « sens dans la réponse spatiale »⁶²¹ en dépassant le seul intérêt pour les attributs biologiques de l'Homme, avec une prise en compte de l'histoire, de l'ethnicité, du symbolique, etc.

⁶¹⁸ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Ibid.*, 1991, p. 18-19.

⁶¹⁹ Nous faisons ici référence au chapitre « L' "Usager" dans la ville » rédigé par Daniel Pinson dans Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, p.233-243.

⁶²⁰ Daniel Pinson, « Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux : une interrogation actuelle de la typologie », dans J-C. Croizé, J-P. Frey et P. Pinon (dir.), *Op. cit.*, 1991, p. 13.

⁶²¹ Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p.15-16.

Seulement, « ce moment de modestie s'est pourtant révélé de courte durée », et Pinson déplorait le retour à la figure de l'architecte-artiste « sur fond d'exhibition vedettariale »⁶²² dans une société toujours plus encline à être une société du spectacle, fascinée par l'image, l'éphémère, l'immédiateté et le consommable :

La courte embellie économique des années 80, l'assurance de l'« homme blanc », retrouvée face à l'immoralisme des régimes du tiers monde, (le mouvement des Droits de l'Homme) après des années de remords sur les exactions coloniales ou post-coloniales ont fait retrouver à l'architecte de renom ces certitudes qui permettent de retrouver la tradition monumentale qui marque l'architecture des régimes et des peuples qui se croient élus. Cette fin de siècle nous donnera ainsi la Bibliothèque de France, dite TGB, ces froids silos qui nous remettent en mémoire le Plan Voisin de Le Corbusier, table rase à laquelle Paris a échappé.⁶²³

Il invitait alors les architectes et autres techniciens du cadre de vie à s'« ouvrir à d'autres manières d'envisager l'esthétique architecturale, et à la place qu'y peuvent tenir l'usage, dans une acception banale, mais aussi plus transcendante »⁶²⁴, ainsi que le proposerait l'architecture arabe en associant perception multisensorielle, effets visuels et interprétations culturelles. C'était donc « une formation au projet à partir de l'usage »⁶²⁵ que proposait Daniel Pinson à l'école de Nantes, d'abord dans l'Atelier « Architecture et urbanisme du monde arabe », puis dans l'atelier « Architectures de l'habitat, conceptions et pratiques ». Ainsi, dans une commune remise en question de la pratique architecturale au tournant des années 1960-1970, Serge Santelli portaient particulièrement son attention sur les « invariants » des villes tunisiennes, et plus largement « arabo-musulmanes », en accord avec son attachement à réhabiliter la ville ancienne, tandis que Daniel Pinson s'attachait davantage au « singulier » dans les villes marocaines pour défendre une pratique architecturale plus en prise avec les habitants.

⁶²² Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p.16-17.

⁶²³ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1993, p.16-17.

⁶²⁴ Daniel Pinson, *Ibid.*, 1993, p.19.

⁶²⁵ Elisabeth Pasquier-Merlet et Daniel Pinson, « Une formation au projet à partir de l'usage », dans Guy Tapie (dir.), *Enseigner le projet*, Ministère de l'Équipement/École d'architecture de Bordeaux, 1994, p.89-98.

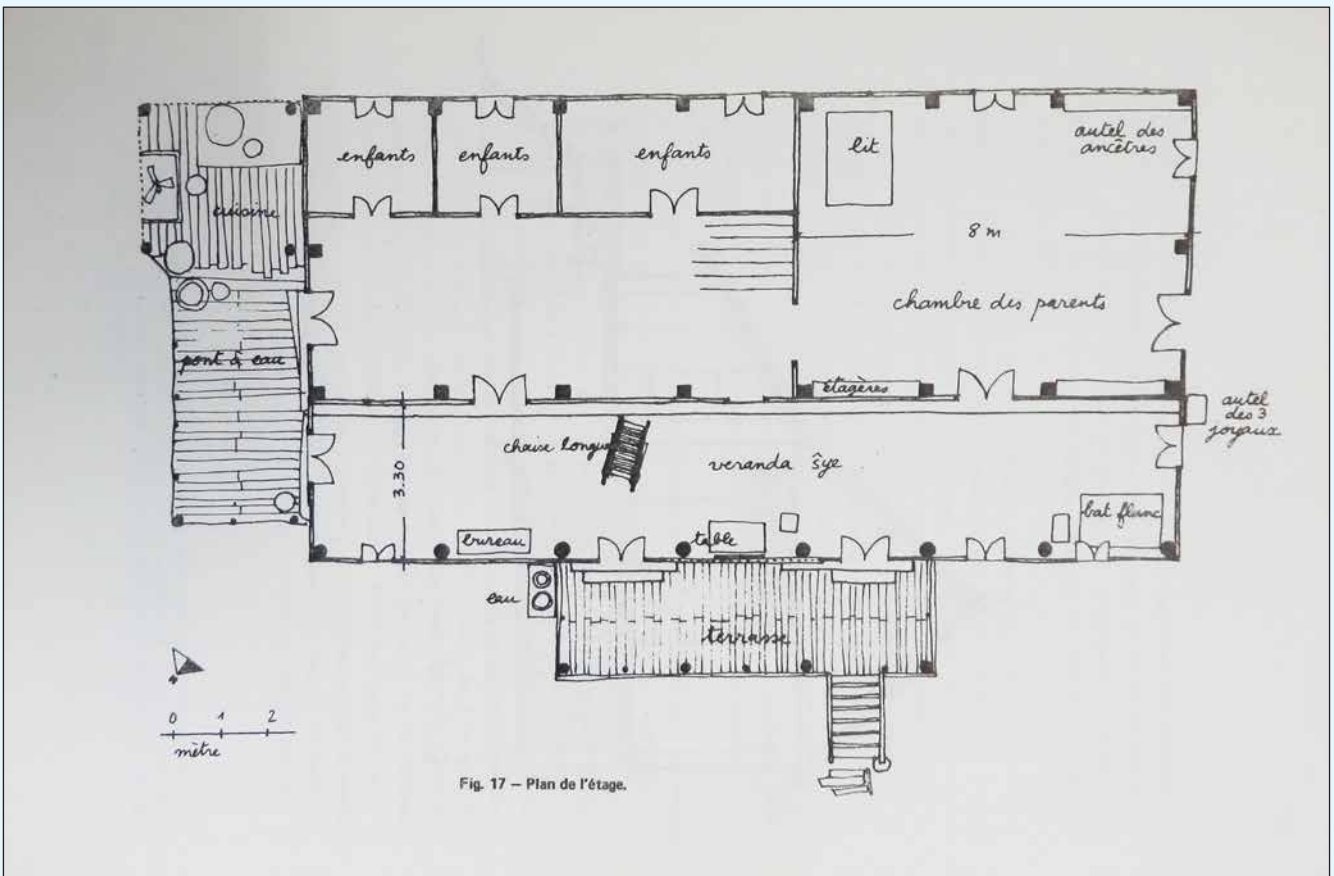
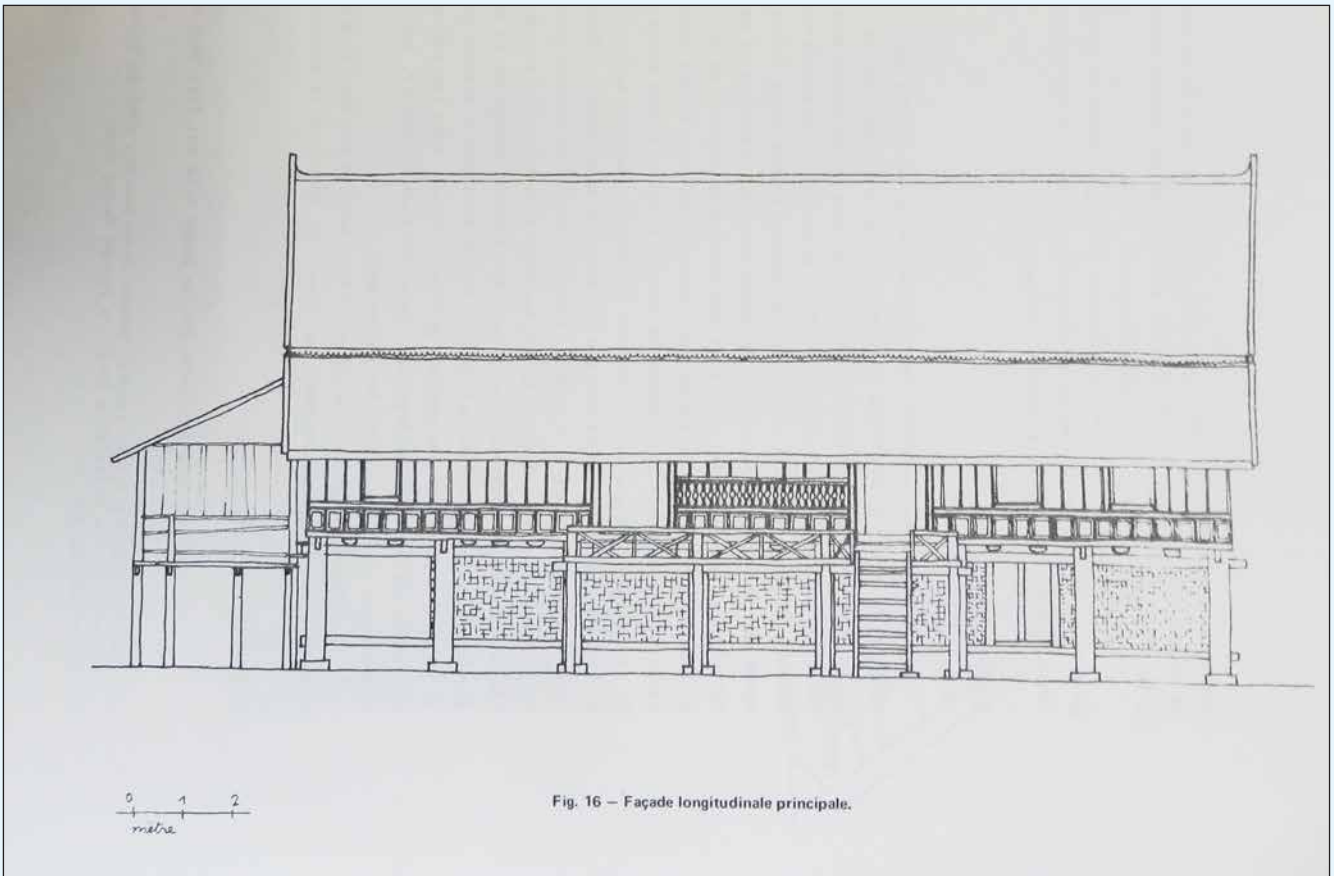
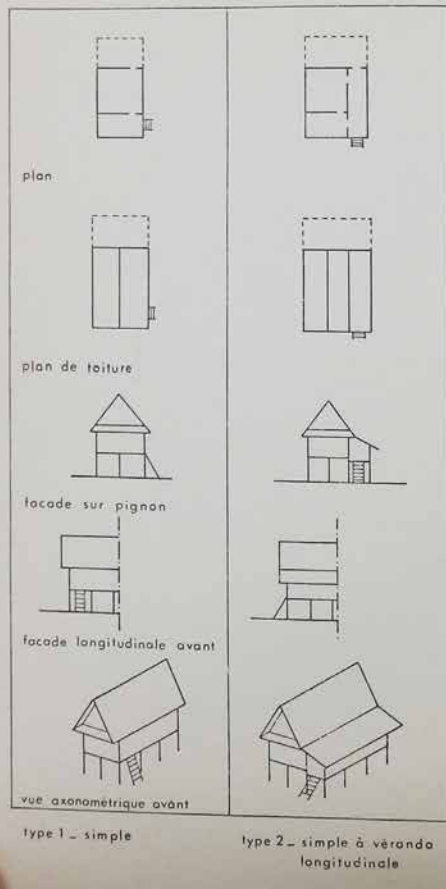


Fig. 198 et 199. Planches tirées de Sophie Charpentier et Pierre Clément, « L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains », thèse en ethnologie, Lucien Bernot (dir.), Paris, EPHE/CERA, hiver 1974/1975.

PLANCHE I
 TYPES DE MAISONS
 région de Louang Prabang

I - CORPS PRINCIPAL DE LA MAISON



II - CUISINE

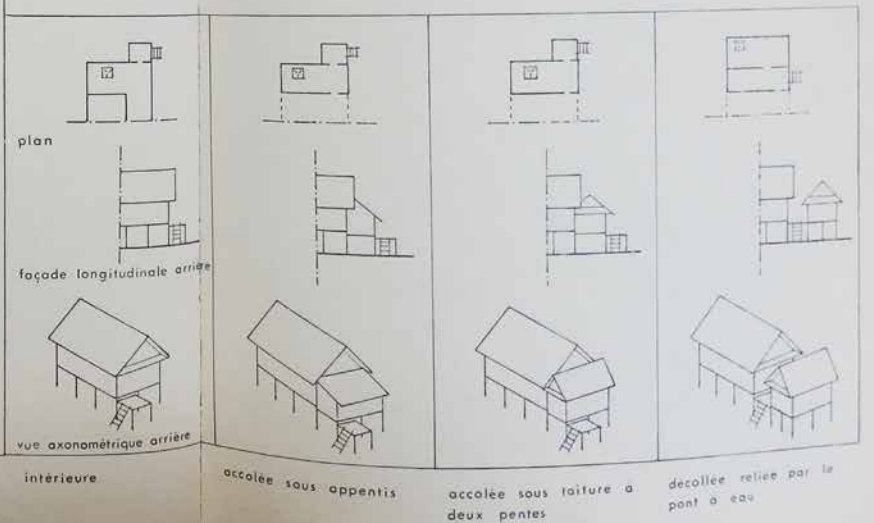


PLANCHE III - REGLES DE STRUCTURATION DE L'ESPACE



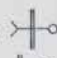


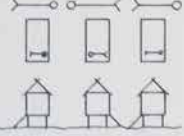








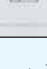


	Orientation	Hiéarchisation	Division sociale	Dissociation fonctionnelle	Déplacements
Implications architecturales					
Lois générales	- Direction du faîtage : // au cours d'eau  ou // à la courbe du soleil  - Direction des vivants et des morts ⊥ dormeur ⊥ faîtage  mort // faîtage 	Opposition tête / pied du dormeur - Organisation intérieure bas - haut  - Groupement des maisons 	Opposition : habitants / visiteurs partie fermée / partie ouverte 	- En 3 zones : réception / logement / services - Dissociation binaire de chaque zone : espaces servis / espaces servants	Opposition esprits / vivants : - linéaire des esprits et des morts  - à angle droit des vivants : 
Règles générales					
<i>Louang-Prabang</i>			Transversale :  	haan2 / chambre / services 1 2 3 distribution linéaire 1 ↔ 2 ↔ 3	 - Fenêtre du mort  - Chicane d'accès
<i>Vientiane</i>			Longitudinale  	vue / chambre / services 1 2 3 distribution rayonnante 	 - Chicane d'accès

Fig. 203 et 204. Planches tirées de Sophie Charpentier et Pierre Clément, « L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains », thèse en ethnologie, Lucien Bernot (dir.), Paris, EPHE/CERA, hiver 1974/1975.

FIG. 1. — Types de base des habitations

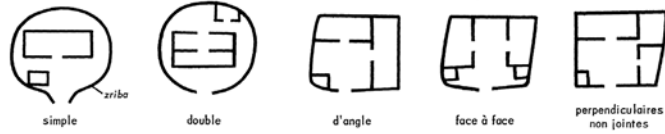


FIG. 2. — Exemples d'aménagement et de combinaison

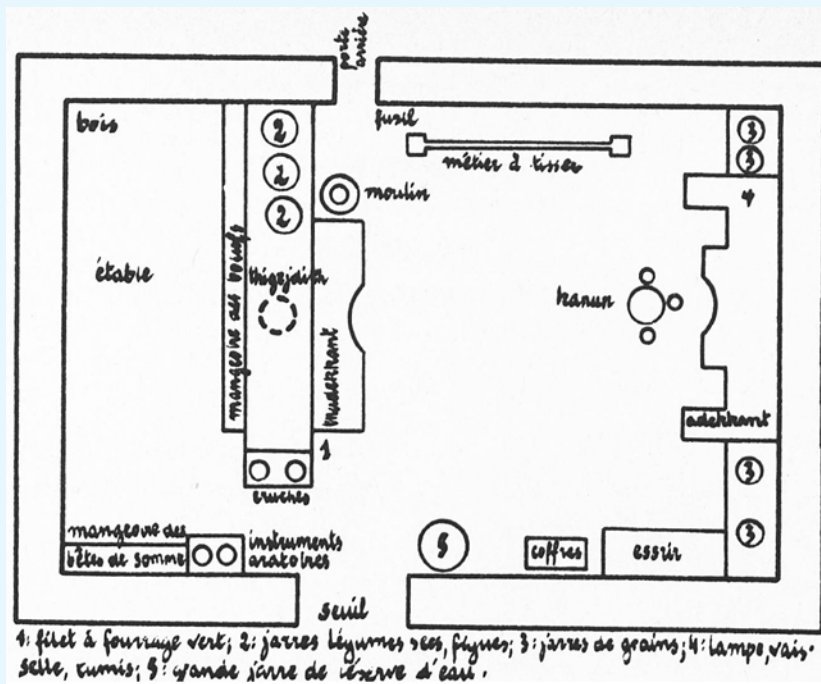
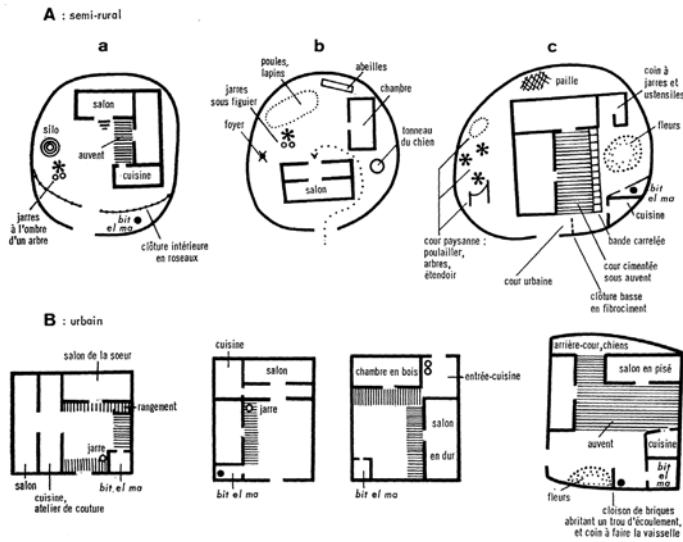


Fig. 205. Dessin tiré de Colette Pétonnet, « Espace, distance et dimension dans une société musulmane », *L'Homme*, n°12-2, 1972

Fig. 206. Dessin tiré de Pierre Bourdieu, « La maison ou le monde renversé », dans *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Librairie Droz, 1972.

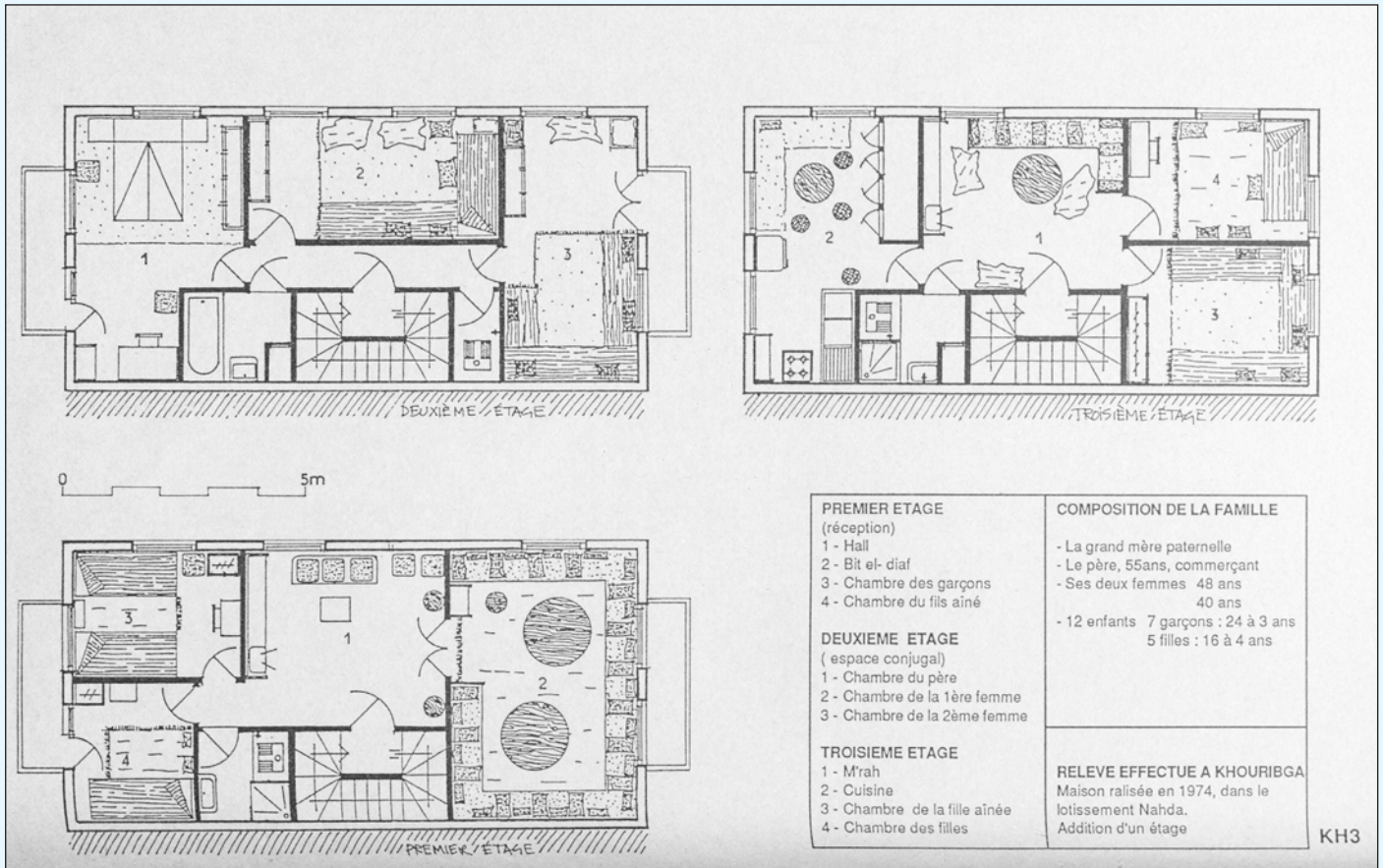
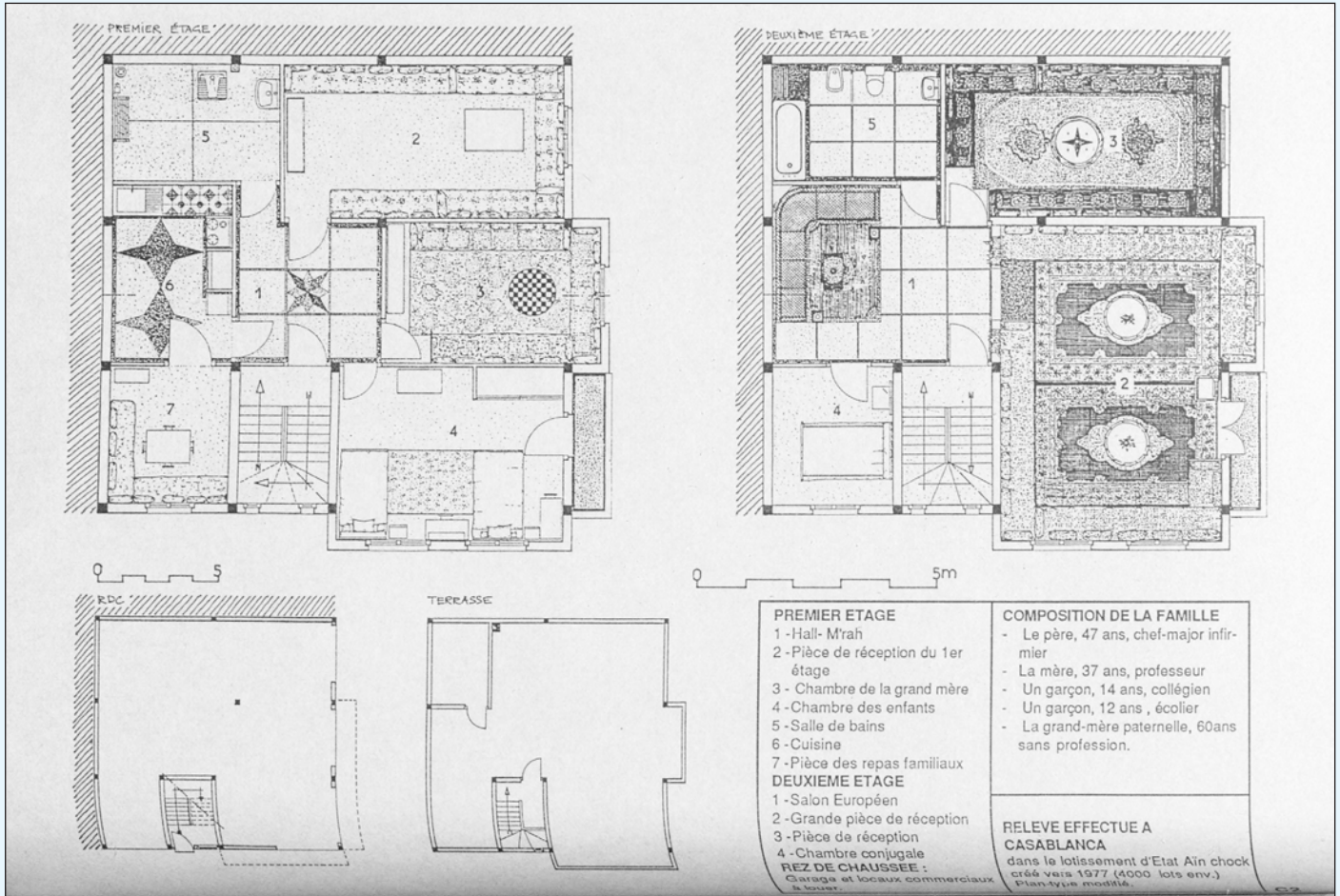
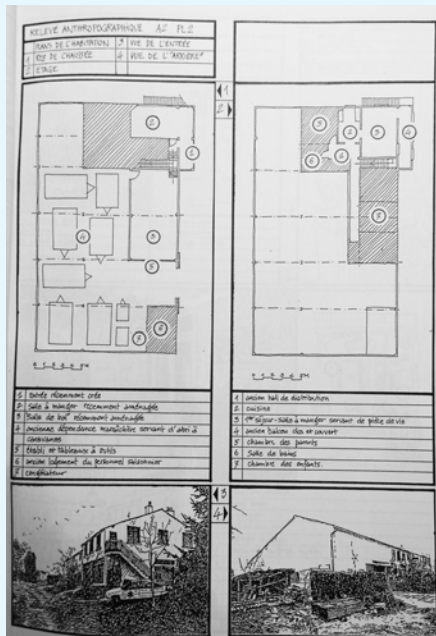
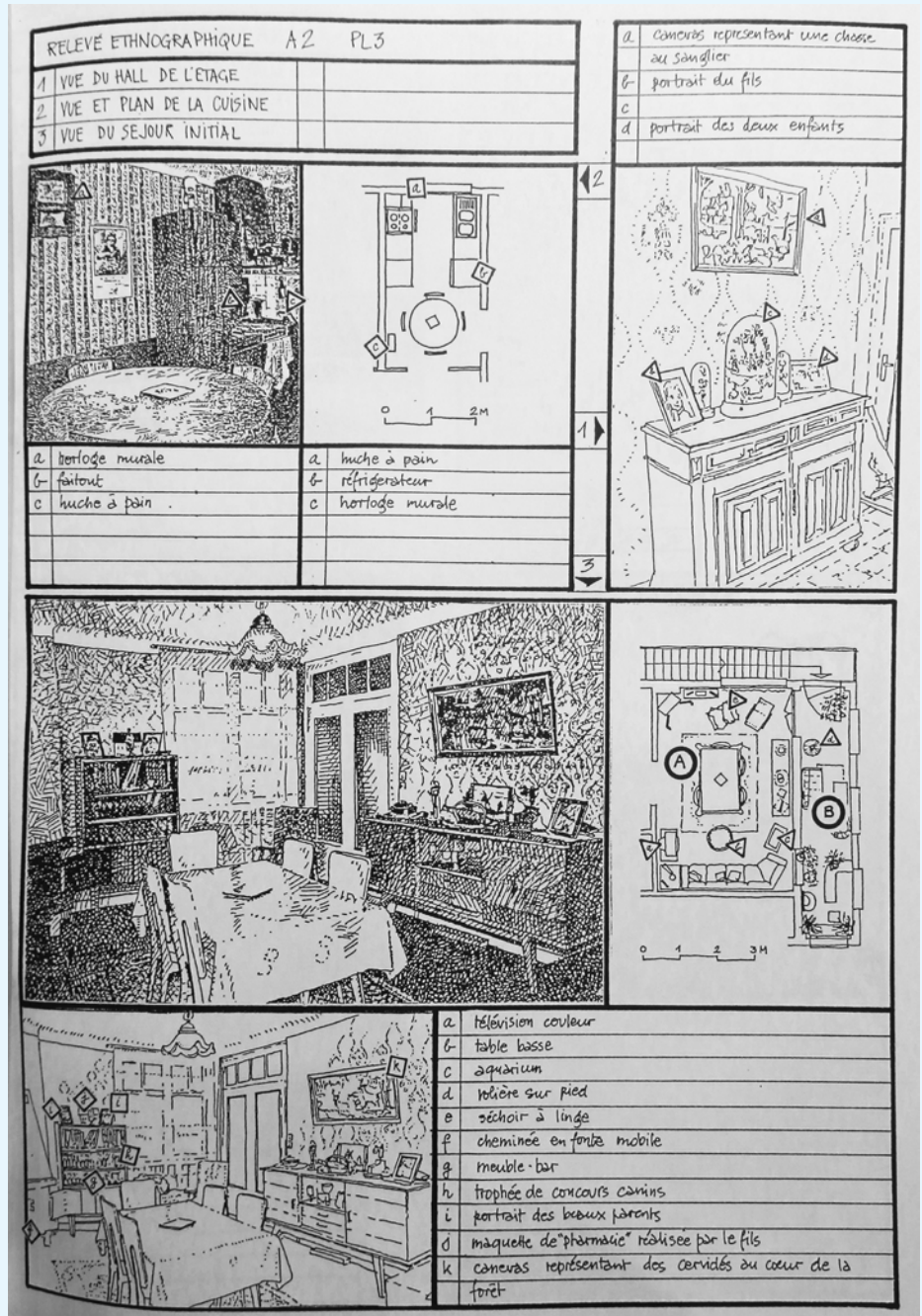


Fig. 207 et 208. Planches tirées de Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, rapport de recherche, École d'architecture de Nantes, 1989.

Fig. 209 et 210. Relevés habités réalisés par Daniel Pinson dans le cadre de la recherche « Cultures du travail et modes d'habiter en Basse Loire », LERSCO, Direction de l'Urbanisme, vers 1985.
AN : 19980580/15.



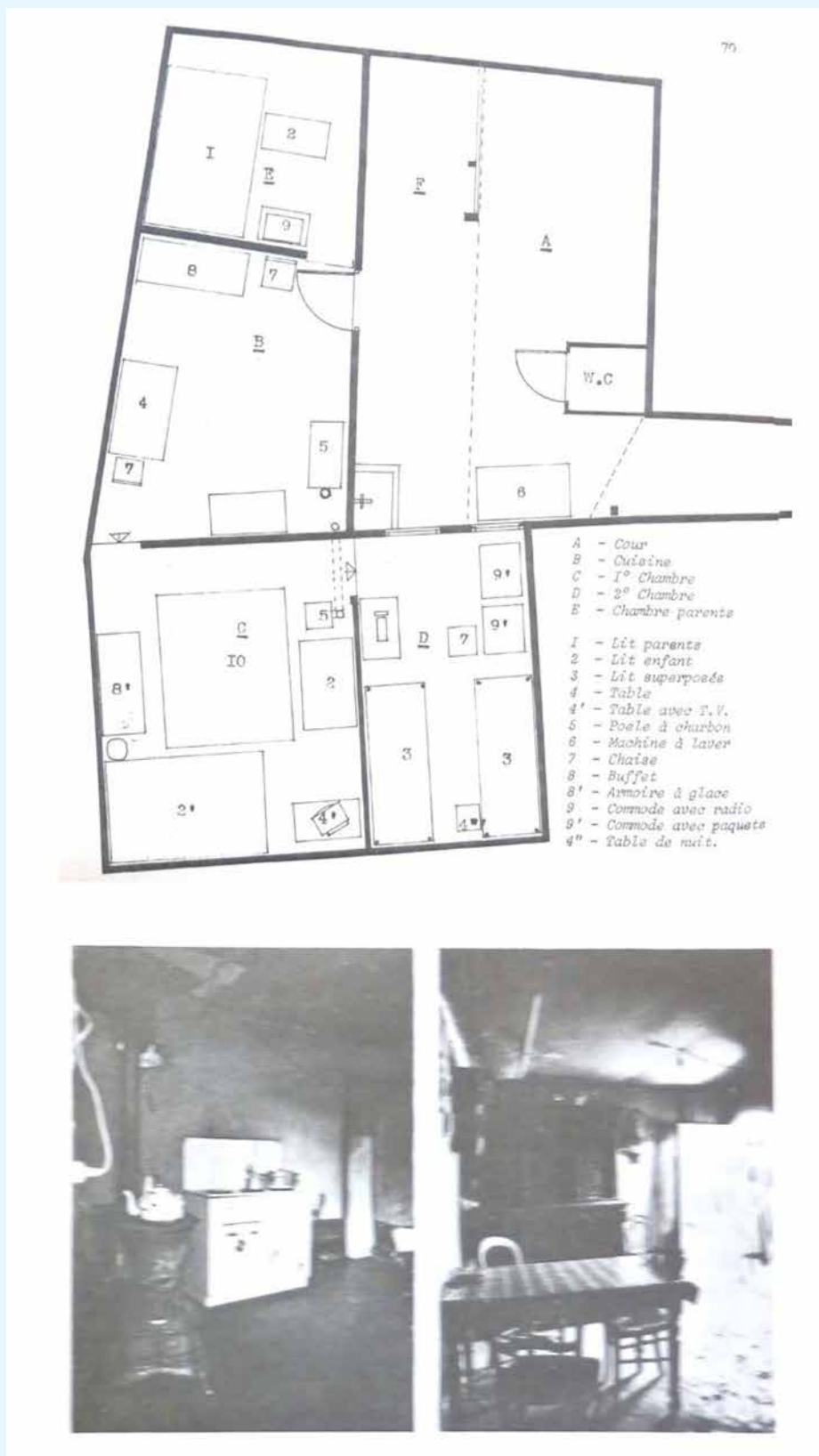


Fig. 211. Relevé habité tiré du diplôme de Serge Santelli et Isabelle Herpin, « Bidonvilles à Nanterre : étude architecturale », publié dans les *Cahiers d'architecture* de l'IERAU en 1973. Archives personnelles de Serge Santelli.

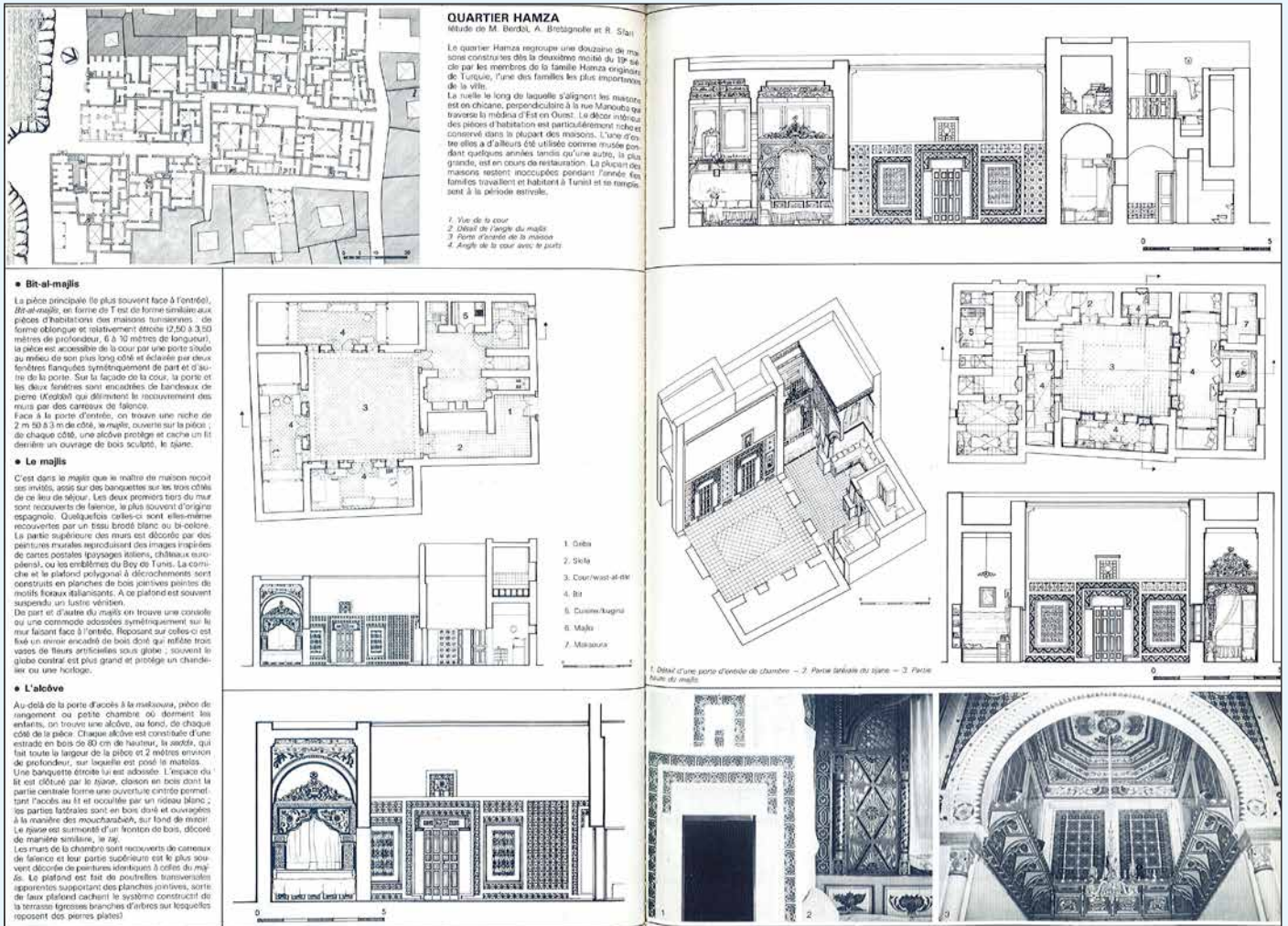


Fig. 212. Page tirée de Serge Santelli, « Habitat au Maghreb 2 – Mahdiya », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 86, mai 1984.

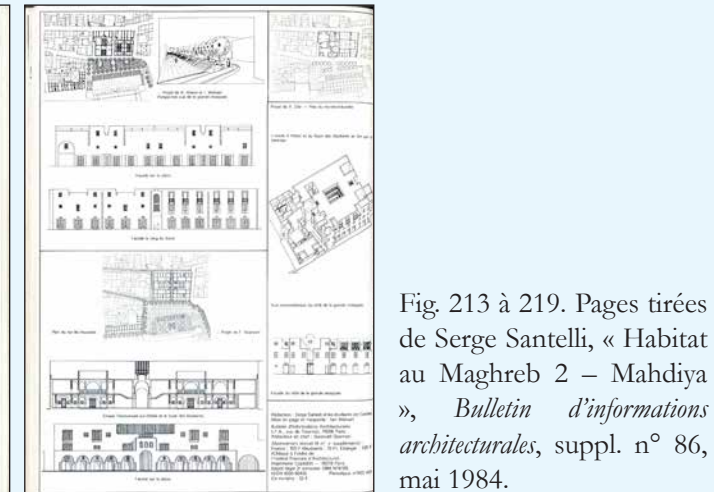
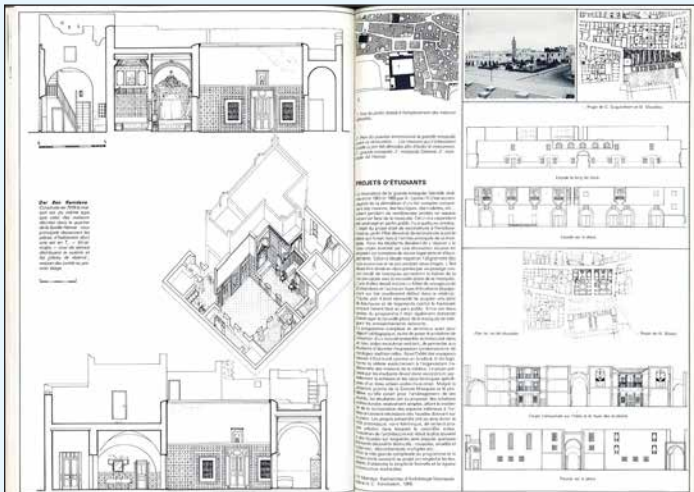
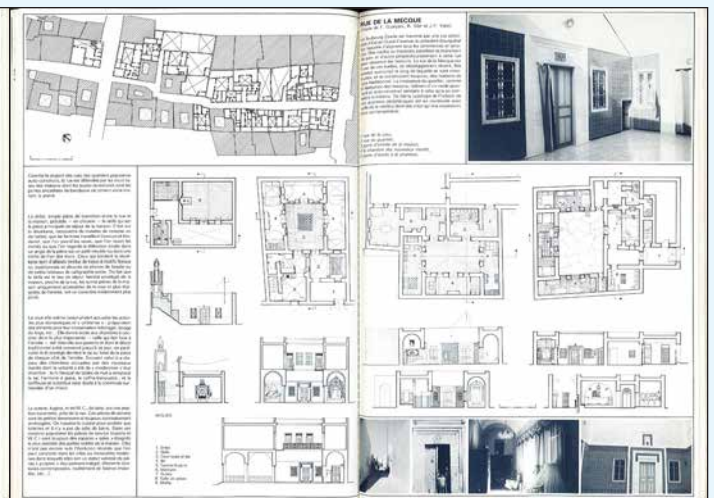
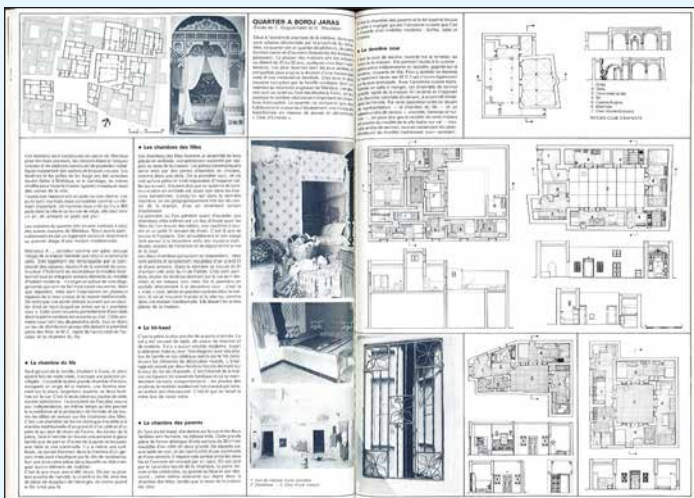
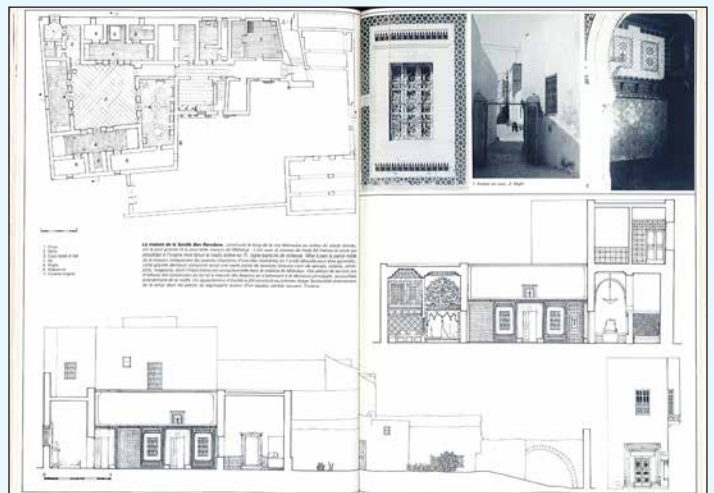
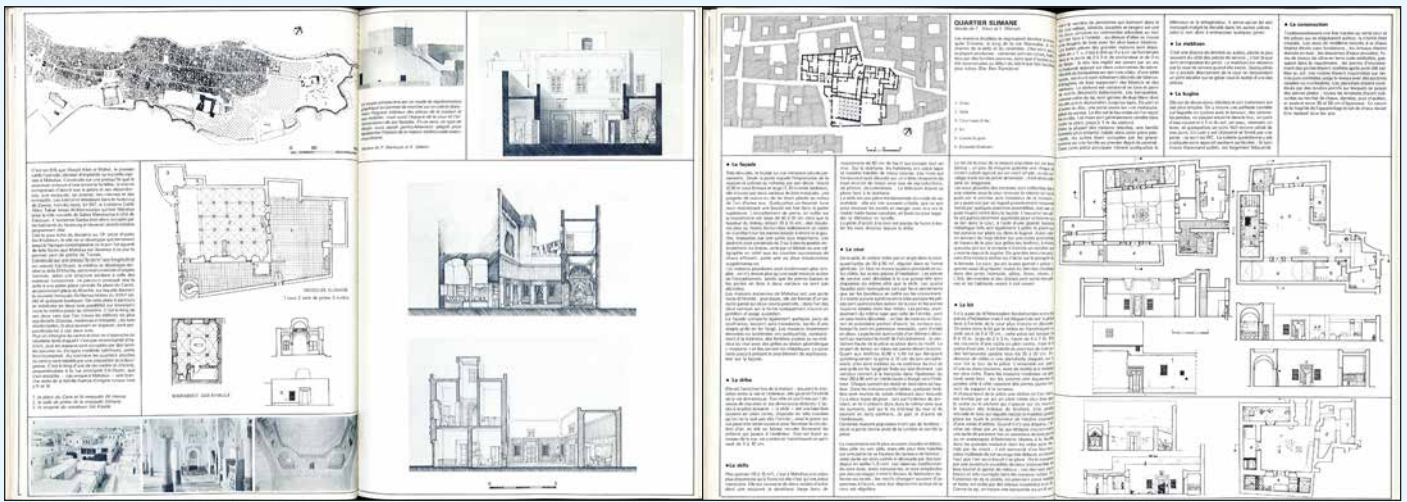
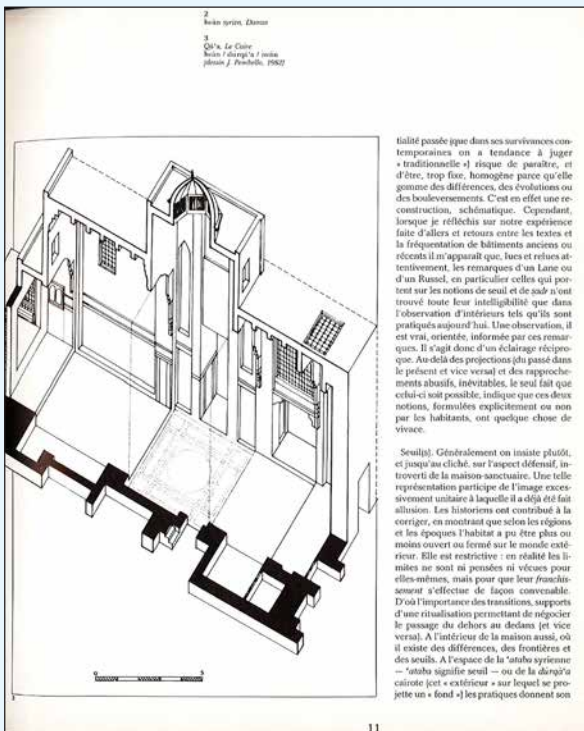


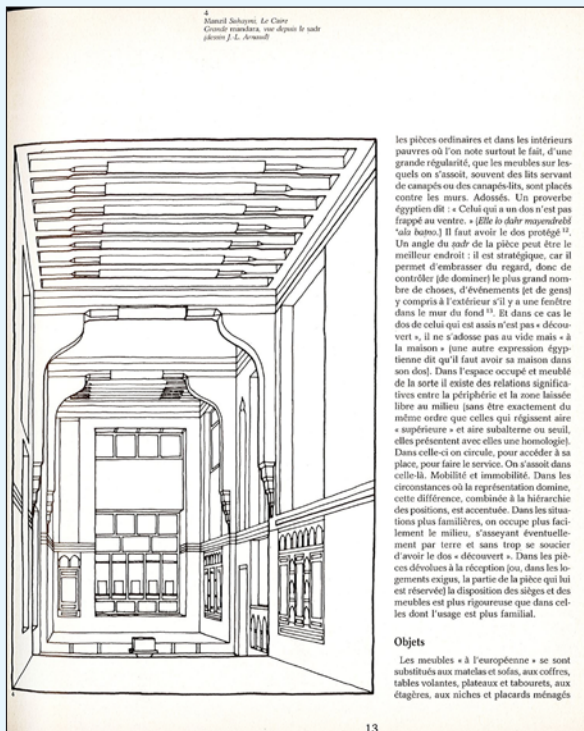
Fig. 213 à 219. Pages tirées de Serge Santelli, « Habitat au Maghreb 2 – Mahdiya », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 86, mai 1984.



2
Daman (Syrie, Daman)
3
Qal'at Le Caire
Maison Fakhriya (à l'ouest)
dessin J. P. Brunschweiler, 1987

taille passée issue dans ses survivances contemporaines ou à tendance à juger « traditionnelle ») risque de paraître, et d'être, trop fine, homogène parce qu'elle gomme des différences, des évolutions ou des bouleversements. C'est en effet une reconstruction, schématisée. Cependant, lorsque le réticé sur notre expérience faite d'allers et retours entre les textes et la fréquentation de bâtiments anciens ou récents il m'apparait que, lucas et retiens attentivement, les remarques d'un Lane ou d'un Russett, en particulier celles qui portent sur les notions de seuil et de *adw* n'ont trouvé toute leur intelligibilité que dans l'observation d'intérieurs tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui. Une observation, il est vrai, orientée, informée par ces remarques. Il s'agit donc d'un éclairage rétro-prospectif. Au-delà des projections (qui passent dans le présent et vice versa) et des rapprochements absolus, inévitables, le seuil fait que celui-ci soit possible, indique que ces deux notions, formulées explicitement ou non par les habitants, ont quelque chose de vivace.

Seuils). Généralement on insiste plutôt, et jusqu'au-delà, sur l'aspect défini, inventorié de la maison sanctuaire. Elle est représentée par l'image excessive unitaire à laquelle il a déjà été fait allusion. Les historiens ont contribué à la corriger, en montrant que selon les régions et les époques l'habitat a pu être plus ou moins ouvert ou fermé sur le monde extérieur. Elle est restrictive : en établit les limites ne sont ni pensées ni vécues par elles-mêmes, mais pour que leur franchissement s'effectue de façon convenable. D'où l'importance des transitions, supports d'une ritualisation permettant de négocier le passage du dehors au dedans (et vice versa). À l'intérieur de la maison aussi, où il existe des différences, des frontières et des seuils. À l'espace de la *'saba* syrienne — *'saba* signifie seuil — ou de la *diwana* caennaise (et « extérieur » sur lequel se projette un « fond ») les pratiques donnent son



4
Maison Sahayem, Le Caire
Cuisine orientale, vue depuis le salon
dessin J. P. Brunschweiler, 1987

les pièces ordinaires et dans les intérieurs pauvres où l'on note surtout le fait, d'une grande régularité, que les meubles sur lesquels on s'assoit, souvent des lits servant de canapés ou des canapés-lits, sont placés contre les murs. Adossés. Un proverbe égyptien dit : « Celui qui a un dos n'est pas frappé au ventre » (*elle lo dale maymouh 'ala bato*). Il faut avoir le dos protégé¹². Un angle du *adw* de la pièce peut être le meilleur endroit : il est stratégique, car il permet d'embrasser du regard, donc de contrôler (de dominer) le plus grand nombre de choses, d'événements (et de gens) y compris à l'extérieur s'il y a une fenêtre dans le mur du fond¹³. Et dans ce cas le dos de celui qui est assis n'est pas « découvert », il ne s'adosse pas au vide mais « à la maison » (une autre expression égyptienne dit qu'il faut avoir sa maison dans son dos). Dans l'espace occupé et meublé de la sorte il existe des relations significatives entre la périphérie et la zone laissée libre au milieu (sans être exactement du même ordre que celles qui régissent aire « supérieure » et aire inférieure ou seuil, elles présentent avec elles une homologie). Dans celle-ci on circule, pour accéder à sa place, pour faire le service. On s'assoit dans celle-là. Mobilité et immobilité. Dans les circonstances où la représentation domine, cette différence, combinée à la hiérarchie des positions, est accentuée. Dans les situations plus familières, on occupe plus facilement le milieu, s'asseyant éventuellement par terre et sans trop se soucier d'avoir le dos « découvert ». Dans les pièces dévolues à la réception (ou, dans les logements exigus, la partie de la pièce qui lui est réservée) la disposition des sièges et des meubles est plus rigoureuse que dans celles dont l'usage est plus familial.

Objets

Les meubles « à l'europpéenne » se sont substitués aux matelas et sofas, aux coffres, tables volantes, plateaux et tabourets, aux étagères, aux niches et placards ménagés

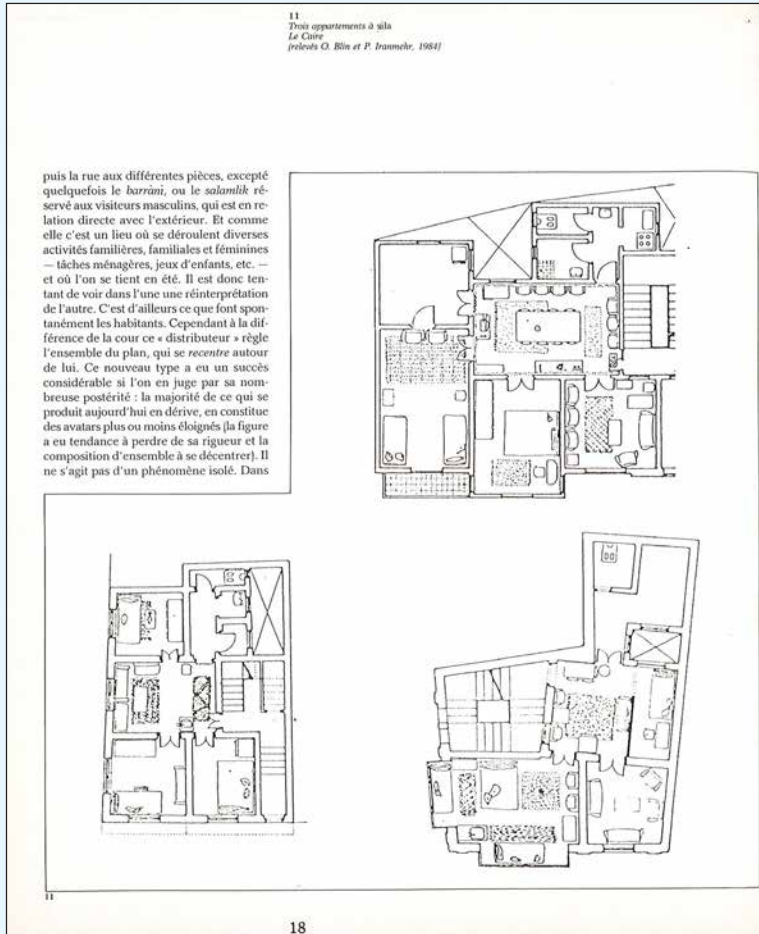


6
Maison d'appartements à siba
Le Caire, vers 1900
7
Maison à Fassika
Le Caire, vers 1900

L'objet peut induire la création d'un accessoire (un adaptateur, par exemple les socles volants ou non sur lesquels réfrigérateur et bouteille de gaz sont posés et qui permettent le lavage à grande eau de tout le sol de la cuisine. Notable aussi est l'existence de produits à la fois locaux et contemporains, dont la modernité tient parfois à leur seul matériau (aluminium, stratifié, matière plastifiée) ou à leur forme, à leur fonction. Il y a enfin les compromis : par exemple, très répandue dans cette région, une table métallique pliante à deux positions. Elle offre alternativement les avantages d'une table basse (la *tablaya* qu'on trouve dans de nombreux intérieurs caennais, utilisée pour des tâches ménagères, des préparatifs culinaires ou un repas rapide, on la range posée de chant contre un mur) ; ceux d'une table volante employée dans un salon ; et ceux d'une table de « salle à manger » ou d'un bureau. La généralisation des sièges à l'europpéenne, non seulement dans les logements, mais à l'école et dans les lieux publics, sauf les mosquées, a remodelé les postures, sans éliminer les facons de s'asseoir par terre ou près du sol et les jambes repliées sous le corps, qui demeurent appartenant surtout au registre des pratiques populaires et rurales. Elle a entraîné des changements dans la hauteur de l'allège des fenêtres. Cette « élévation » de la vie quotidienne n'est pas une inversion. Ce qui semble en revanche en être une, à proprement parler, c'est l'occupation de l'espace que paraît dicter la table de salle à manger : elle et les chaises qui l'entourent au centre, le ou les buffets avec lesquels elle forme un *taqm* (un ensemble) à la périphérie. Il est vrai que cette table se trouve souvent dans une pièce (sala, *sala*, *corridor*, nous y reviendrons) dont les nombreuses portes laissent peu de place pour ranger les meubles le long des parois. Il est vrai, aussi, que les repas réunissent exceptionnellement tous les membres d'une famille ; et qu'ils sont d'habitude hâlés et comme décomposés (on prend ce que nous appellerions le dessert — douceurs et fruits

— ailleurs qu'à l'endroit où l'on a mangé le plat principal) : la « salle à manger » est un *adw*, en égyptien, *adw* ou *adw* ou *adw* ou *adw*, en syrien) sert donc peu à l'usage que son nom indique. La disposition de la table et des chaises contraste avec le reste de l'aménagement du logement, les sièges en particulier qui, on l'a vu, ne s'éloignent guère des murs. Lorsqu'ils le font c'est la plupart du temps pour former des ensembles (tagm) assez continus et définissant une figure en U ou en L qui est donc orientée : il y a une périphtérie (occupée), un centre (*ysid*) et un accès (le côté dépourvu de fauteuils ou de canapés).

Aujourd'hui se déchaînent au moment de passer un seuil appartenant aussi au registre des pratiques populaires. Mais d'une façon plus marquée dans les logements anciens ou modernes la disposition des tapis et des divers revêtements du sol, leur nature et leur qualité marquent des différences, des relations hiérarchiques entre les lieux, matérialisent des transitions, d'une pièce à l'autre et à l'intérieur d'une même pièce. Le plus souvent elles restent faibles une progression. Une progression dans la valeur des lieux à laquelle participent les objets. Même lorsqu'ils paraissent envahissants et prolifères, ceux-ci en effet, et d'une manière plus systématique, plus démonstrative, dans les pièces (ou « coins ») de réception, sont soumis à un ordre qui se dérive pas sensiblement de ce que résume la notion de *adw*. Aux positions « supérieures » qui, dans les circonstances un tant soit peu formelles, sont comme il convient attribuées aux individus les plus honorables, correspondent non seulement les meilleurs sièges, mais les choses-signes, bibelots, revêtements, accessoires, appareils, etc., dont la teneur symbolique est la plus élevée : des images religieuses, des diplômes, des portraits (ce sont des éléments dépourvus d'ambiguïté qui ont été retenus ici à titre d'exemple). Les portraits photographiques ont tendance à ne plus avoir dans les intérieurs aisés la même importance que na-



11
Trois appartements à siba
Le Caire
dessins O. Elie et P. Brunschweiler, 1984

puis la rue aux différentes pièces, excepté quelquefois le *barriou*, ou le *salamlik* réservé aux visiteurs masculins, qui est en relation directe avec l'extérieur. Et comme elle c'est un lieu où se déroulent diverses activités familiales, familiales et féminines — tâches ménagères, jeux d'enfants, etc. — et où l'on se tient en été. Il est donc tentant de voir dans l'une une réinterprétation de l'autre. C'est d'ailleurs ce que font spontanément les habitants. Cependant à la différence de la cour ce « distributeur » règle l'ensemble du plan, qui se concentre autour de lui. Ce nouveau type a eu un succès considérable si l'on en juge par sa nombreuse postérité : la majorité de ce qui se produit aujourd'hui en dérive, en constitue des avatars plus ou moins éloignés (la figure a eu tendance à perdre de sa rigueur et la composition d'ensemble à se décentrer). Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé. Dans

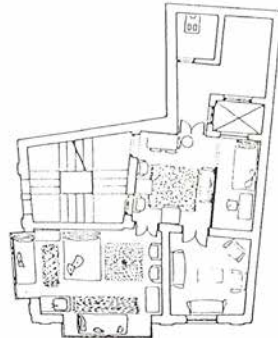
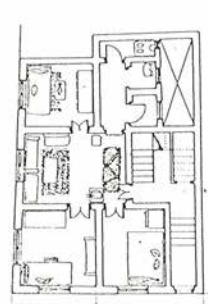
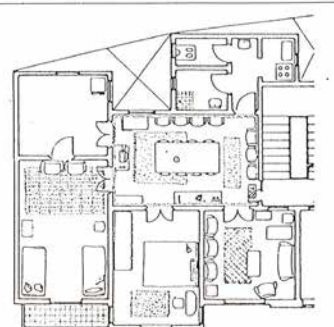


Fig. 220 à 223. Pages tirées de Jean-Charles Depaule, « Espaces habités de l'Orient arabe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°20-21, « Espace centré, figures de l'architecture domestique dans l'orient méditerranéen », 1987.

CEAA Métropole d'Asie Pacifique, atelier HANOÏ 2000-2001
Questionnaire typologie d'habitat
 N° de l'équipe : _____ N° de l'enquête : _____ Enquêteur : _____ Date : _____
 Nom de la personne enquêtée : Statut dans la famille : _____

I Identification

1. Adresse : _____
 2. Nom du chef de la famille : _____
 Lieu de naissance : _____
 Origine ethnique de la famille : _____
 Région d'origine : _____
 3. Nombre de ménages & d'habitants dans l'habitation : _____
 Nombre de personnes par ménage : _____
 4. Date d'arrivée en ville, pourquoi ? : _____
 Date d'arrivée dans l'habitation : _____
 Date de travaux d'amélioration : _____

Plan de l'habitation

5. Statut d'occupation pour l'habitation et le terrain : _____ terrain : _____
 Habitation : _____ terrain : _____
 Propriétaire(pte) : _____ Propriétaire(pte) : _____
 Locataire(loyer/mois) : _____ Locataire(loyer/mois) : _____

6. Dimension de la parcelle : _____
 Surface de l'habitation : _____
 Nombre de niveaux : _____ de pièces : _____
 de chambres : _____ d'annexes : _____

7. Equipements et confort :
 Ventilation, Climatisation : _____
 Toilettes, S de B, douche : _____
 Eau potable, robinet, puit, réserve : _____
 Evacuation des E.U., E.V. : _____
 traitement des ordures : _____
 Electricité, gaz, autre combustible : _____
 Téléphone : _____

8. Mode de construction : _____
 9. Existe-t-il un projet d'aménagement du quartier : _____ Plan de voisinage

II Occupants

Statut	Age	Niveau d'études	Etudes prévues	Profession Résid. Temp.	X
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
1					

N° RUE (LOCALISATION) - ADRESSE

TYPE D'HABITAT
 taille de police 1.5cm "ARIAL OKS"

N° BARRIE TOTAL

Plan de situation échelle de la ville
 le plus petit possible dans le limite de disponibilité

Plan de situation échelle du quartier

Plan de masse

Texte
 - Identification
 - Résumé d'enquête observation

MODE D'OCCUPATION D'ESPACE

Plan réduit en 1:100 sans mobilier + légende de différentes activités

LEGENDE

Texte d'explication.

SCHEMA DE PARENTE

PHOTOS

NOM et Prénom de membre d'équipe

CEAA METROPOLE D'ASIE PACIFIQUE 2000-2001
 ATELIER HANOÏ

N° RUE (LOCALISATION) - ADRESSE

TYPE D'HABITAT

Plan 1:50 avec mobiliers

coupe transversale

coupe longitudinale

épaisseur de trait
 0.6 STRUCTURE PORTANTE
 0.3 Mobilier
 0.2

les 4 façades

1^{er} étage

+ Mobiliers

NOM et Prénom de membre d'équipe

3 cm

CEAA METROPOLE D'ASIE PACIFIQUE
 ATELIER HANOÏ 2000/2001

Observations :

Nature des travaux	Saison	Lieux mobilisés

Observations :

I- Réunions familiales quotidiennes.

Type de réunion	Fréquence	Saison	Lieu

Observations :

J- Usage étendu des espaces selon les membres de la famille.

	Matin		Midi		Soir	
	Esp. pers.	Esp. princ.	Esp. pers.	Esp. princ.	Esp. pers.	Esp. princ.
1	SS					
2	SH					
3	SS					
4	SH					
5	SS					
6	SH					
7	SS					
8	SH					
	SS					
	SH					

Observations :

5

Fig. 224 à 227. Exercice « Typologie d'habitat », CEAA « Métropoles d'Asie Pacifique », atelier Hanoi, 2000-2001. Archives personnelles de Pierre Clément.

Chapitre 9

L'après-modernité ou l'éloge d'une (nouvelle) « tradition » ?

L'intérêt pour l'architecture rurale française et l'intérêt pour l'architecture non-occidentale allèrent souvent de pair dans ce contexte de crise de la Modernité où se multipliaient les « retour à », en commençant par le « retour à la tradition ». En 1968, Henri Lefebvre formulait le constat qu'« une crise mondiale de l'agriculture et de la vie paysanne traditionnelle accompagne, sous-tend, aggrave une crise mondiale de la ville traditionnelle » faisant disparaître l'animal rural et l'animal urbain, mais « laissent-ils place à "l'homme" ? C'est le problème essentiel »⁶²⁶. Capitalisme et industrie devenant les mots de tous les maux, il fallait que la société française entre dans une nouvelle ère, qu'elle devienne une société « postindustrielle » puisqu'elle était dorénavant une société postmoderne. Or, quoi de plus pertinent que d'effectuer un « retour en arrière » éclairé par l'Histoire pour retrouver ce qui avait été perdu avec la modernité ? Ainsi, les « post- » en tous genre se mirent à côtoyer les « pré- » à l'intérieur du procès effréné fait à la modernité et au Mouvement moderne : le prémoderne, le préindustriel et, particulièrement concernant cette recherche, le précolonial. Bien que les pays non-occidentaux aient eux aussi connu l'idéologie progressiste moderniste, durant la colonisation notamment, leurs villes et leurs architectures semblaient apparaître – plus encore que les campagnes françaises - comme des lieux où continueraient tout de même d'exister des sociétés non « corrompues » par l'ère industrielle et la modernité, toujours intrinsèquement liées à leurs contextes historique, géographique, social, culturel et même sensoriel et métaphysique :

Viendrait-il à l'esprit de mener une recherche sur la « Ville française et son site » ? Je ne crois pas que le sujet ait une pertinence suffisante, une cohérence interne, pour qu'il soit un angle judicieux d'attaque. Il ne nous conduirait qu'à des généralités assez banales.⁶²⁷

Qu'il en tienne de la réalité ou de l'idéalisme, comment ces villes, ces architectures et ces « espaces habités » servirent-ils de modèles dans la reconstruction de la discipline architecturale, pour une nouvelle société française ?

⁶²⁶ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p 82.

⁶²⁷ Pierre Clément, Sophie Clément, Emmanuelle Péchenart, Shin Yong-Hak, *Les capitales chinoises : leur modèle et leur site*, rapport de recherche, IFA, 1983, p. 1.

Chapitre 9.1.

Résistance à une société industrielle et capitaliste : pour une architecture conviviale ?

L'éloge du « prémoderne »

Lorsque Bernard Rudofsky présenta l'exposition *Architecture Without Architects*⁶²⁸ au Museum of Modern Art de New York en 1964 puis au Musée des Arts décoratifs de Paris en 1969, le succès fut retentissant, et partout, des personnes se mirent à croire aux leçons de « l'architecture sans architecte ». Ainsi, Alain Borie disait qu'il « courrait derrière Rudofsky » dans les années 1970 puisqu'il avait « parcouru l'Europe à la recherche des exemples cités »⁶²⁹ par celui-ci. Même de nos jours, Sawsan Noweir retient que « c'était une leçon : l'architecture sans architectes et l'urbanisme sans urbanistes », car l'habitat informel permettrait de voir comment les habitants peuvent adapter et réadapter leur logement aux besoins culturels et matériels :

Par exemple, comment une famille adaptait un appartement de 45 m² à ses besoins, sachant qu'elle ne déménagerait plus et qu'elle s'agrandirait avec l'arrivée d'enfants... C'était une leçon : l'architecture sans architectes et l'urbanisme sans urbanistes. On retrouvait cette même façon de faire aussi bien dans la construction des quartiers informels que dans les transformations des logements sociaux. Le lien entre les deux est extraordinaire. Et tout comme pour l'informel, ces transformations n'ont pas été reportées sur les cartes... C'est une dynamique et un mécanisme étonnant de l'adaptation de la ville, du quartier, de la rue et de l'appartement aux besoins des gens. C'est ça, le projet ! Et ils ont fait le projet eux-mêmes.⁶³⁰

Ainsi, quand Philippe Panerai et Jean-Charles Depaule allèrent rejoindre David Mangin et Sawsan Noweir en Algérie à la fin des années 1970, ils s'intéressèrent aux petites villes du Souf mettant en avant « que, ici plus qu'ailleurs peut-être, le paysage a été façonné par les habitants, sédentaires ou nomades, qui y vivent depuis quelques siècles. Le développement récent dû à l'accroissement du transport automobile et à l'exploitation du pétrole n'a pas encore modifié profondément l'aspect des choses »⁶³¹. Aussi, dans leur étude du tissu urbain et de l'architecture domestique de Guémar et Tamelhat, ils notaient que c'était seulement après 1950 que la forme urbaine avait connu « un éparpillement du bâti, [...] un effritement de la forme urbaine », de même que le type des « maisons banales » du Souf qui « n'a vraisemblablement pas connu de grandes modifications jusqu'aux années 1940 », avec le risque cependant que le processus entamé depuis les années 1940-1950 se

⁶²⁸ Bernard Rudofsky, *Architecture Without Architects : a Short Introduction to a Non-pedigreed Architecture*, Museum of Modern Art, New York, 1964.

⁶²⁹ Entretien avec Alain Borie à Arcueil, le 27 janvier 2017.

⁶³⁰ Entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), *Art. cit.*, 2021, p. 20.

⁶³¹ David Mangin et Philippe Panerai, *Art. cit.*, avril 1979, p.64

poursuive en transformant « le Souf en une vaste banlieue au milieu des sables »⁶³² à la suite des banlieues désincarnées françaises. C'était bien alors ce type de constructions « banales », n'ayant pas encore subies de transformations liées aux phénomènes de développement et de progrès issus du discours moderniste, que les enseignants de l'UP n°3 valorisaient car ils voyaient dans ce « mode de construction vernaculaire ou artisanal » le moyen de faire des formes « capable[s] de déformations, de variations, d'adaptations que les procédés industrialisés actuels interdisent », c'est-à-dire un moyen de parer à la logique « de la répétition modulaire, du dimensionnement définitif, de la trame homogène »⁶³³ grâce à la composition et la différenciation.

Dans les années 1980, leur discours resta peu ou prou le même lorsqu'ils travaillèrent sur Le Caire. Mais si durant les premières années qu'ils consacrèrent à l'étude de cette ville ils travaillèrent sur la ville ancienne dont les édifices dataient principalement des périodes mamelouke et ottomane, ils allèrent aussi étudier par la suite la périphérie urbaine du Caire car « comme le dit Aldo Rossi en conseillant de saisir les petites îles de la lagune pour comprendre la Venise gothique, le détour par la campagne explique la ville. Et la périphérie d'aujourd'hui nous explique le centre d'hier »⁶³⁴. Et, à Embaba, ville périphérique dont l'urbanisation informelle date du XXe siècle, ils y perçurent les traces d'une ruralité persistante que Philippe Panerai exaltait, avec la crainte sous-jacente de la voir disparaître avec l'accroissement de la ville (fig. 228) :

Un jour vous décidez de quitter Le Caire. Pas de vous embarquer pour une croisière en Haute Égypte, ni même de descendre paresseusement le Nil vers les barrages de Qanater et les grands jardins créés par Mohammed Ali. Simplement d'échapper un moment au tumulte et à l'agitation du centre. [...] Aller voir où s'achève la ville. [...] Vous contournez l'aérodrome lentement, pris dans une colonne qui monte et qui descend, puis vous quittez la route pour prendre à gauche un chemin, et tout de suite c'est la campagne. Des champs, un petit canal, un arbre auprès duquel est attaché un âne. Les bruits de la circulation s'estompent jusqu'à n'être qu'une rumeur lointaine qui semble flotter dans un contre-jour bleuté au-dessus de la silhouette des immeubles. Le quadrillage des champs accentue la perspective et augmente le sentiment d'étendue. Le sol plat s'en va vers l'horizon, redécoupé par des levées de terre, des rigoles, et quelques lignes d'arbres. A l'opposé du Caire empoussiéré et encombré où les bruns dominant, les couleurs sont ici claires et lumineuses, vert intense des champs, bleu du ciel, taches vives du blanc des habits paysans. Devant vous une espèce de luzerne grasse dessine un long rectangle foncé ; là quatre ou cinq paysans accroupis moissonnent à la faucille, des enfants regroupent l'herbe en tas au milieu de chaque carré puis le chargent sur une charrette basse. Plus loin

⁶³² David Mangin et Philippe Panerai, *Ibid.*, avril 1979, p.65.

⁶³³ David Mangin et Philippe Panerai, *Ibid.*, avril 1979, p. 72.

⁶³⁴ Philippe Panerai, Sawsan Noweir, *L'herbe verte d'Embaba*, rapport de recherche BRA, Nantes, Ville recherche diffusion, 1989, p 5.

quelques buffles majestueusement affalés, ou encore un champ irrigué dont l'eau miroite entre les herbes et reflète des fragments de ciel. La vie est calme et lente comme peut l'être une agriculture qui ne connaît pas encore la mécanisation. [...] Vous avancez et au-delà des champs d'autres constructions apparaissent, ce ne sont plus des fermes de boue séchée et de briques cuites au soleil mais des immeubles de plusieurs étages, en construction ou à peine finis. [...] Un morceau de ville est en train de se construire tandis que dans le champ immédiatement voisin l'activité agricole se poursuit comme si de rien n'était. Et les buffles passent au pied des échafaudages, indifférents aux allées et venues des chantiers. [...] La ferme est située légèrement en contre-haut, comme adossée à un talus. Vous l'escaladez et d'un seul coup aussi brutalement que tout à l'heure, tout change de nouveau. La campagne disparaît, vous voilà dans une avenue assez vaste bordée d'immeubles hauts. [...] Parfois vous croisez à nouveau une « avenue » sur laquelle est implanté un marché autour duquel s'affairent les femmes. Les enfants jouent au foot au milieu de la chaussée, le mouvement des piétons augmente et, comme dans la vieille ville, les voitures doivent se frayer un chemin à coup de klaxon. [...] tout ce qu'on venait de traverser s'est fait « spontanément », sans plan et parfois sans autorisation. C'est ce que les spécialistes appellent « l'informel ». Le phénomène est spectaculaire, saisissant. [...] Cette consommation [des terres agricoles] représente-t-elle réellement un danger dans un pays où le domaine cultivable est limité ? ⁶³⁵

Dans ses travaux sur la Tunisie, Serge Santelli s'intéressait aussi à l'architecture ordinaire et quotidienne, dont le « caractère inaliénable » de la culture arabo-islamique aurait permis sa préservation sous une forme proche de son « état à l'époque précoloniale », malgré des démolitions et des abandons dus à « l'importation et la diffusion des modèles architecturaux et urbains nouveaux, associés à des processus et des techniques étrangers aux mises en œuvre traditionnelles »⁶³⁶ qui pourraient faire tendre à sa disparition. C'était donc bien dans « leur état "traditionnel" tel qu'il pouvait encore exister à l'époque coloniale » que Serge Santelli voulait étudier dans les années 1980 les médinas tunisiennes, c'est-à-dire des villes qui avaient « conservé leur forme et leur configuration traditionnelle du XIX^{ème} siècle »⁶³⁷, soit avant le basculement de l'urbanisme moderne induit par la révolution industrielle. Il commença par travailler sur les médinas de grandes villes comme Tunis, Mahdia et Testour, puis s'intéressa à des fins comparatives aux agglomérations rurales du Sahel dont « le caractère pauvre et rural des agglomérations bédouines n'a pas attiré l'attention des historiens plutôt enclins à travailler sur les grandes mosquées, les palais

⁶³⁵ Panerai Philippe, Noweir Sawsan, *Ibid.*, 1989, p 63-64.

⁶³⁶ Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983, n.p.

⁶³⁷ Serge Santelli, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique. Etude comparative des médinas et agglomérations rurales du Sahel tunisien*, rapport de recherche, Paris, IERAU, 1985, p. 9-10.

et grandes demeures urbaines »⁶³⁸. Avec ses étudiants, il travailla aussi sur des architectures domestiques plus récentes et situées hors de la médina, mais il s'agissait « d'habitat spontané » construit « de manière illégale, par une population d'immigrants ruraux sur le modèle du "gourbi" », bien plus susceptible de représenter un « modèle spatial arabo-islamique contemporain plus proche des modèles traditionnels que de ceux récemment importés »⁶³⁹.

Daniel Pinson plaidait lui aussi, d'une autre manière, pour la préservation de ses objets d'étude, ces architectures ou éléments urbains contemporains mais révélateurs et supports d'une identité spécifique, face à l'expansion des « boulevard, immeuble-barre, tours et autres espaces verts, avatars d'une charte d'Athènes, considérée comme universelle, applicable en tout lieu de la planète »⁶⁴⁰. Il s'opposait donc aux regards paternalistes orientalisants de ceux qui considèreraient « la maison arabe comme un charmant taudis emprunté sans autre forme à la civilisation gréco-latine et qu'il fallait remplacer par le normatif appartement européen, symbole du niveau le plus avancé du confort et de l'hygiène (quel confort et quelle hygiène ?) »⁶⁴¹, en démontrant les qualités intrinsèques à l'architecture domestique et à l'urbanisme au Maroc au-delà de son « charmant désordre » apparent. Ce fut alors plus particulièrement par l'étude des logements construits dans les années 1960 habités par des classes populaires qu'il fit cette démonstration. Dans ses travaux, Pinson envisageait les logements qu'il étudiait comme étant le support de résistance culturelle de la part des habitants. D'une part, Pinson émettait l'idée qu'irréremédiablement « les habitants des classes populaires, qu'ils appartiennent aux pays développés ou non, mettront en œuvre tôt ou tard des adaptations qui sont en rapport avec leur mode de vie et leurs *habitus* culturels »⁶⁴², et d'autre part, que les habitants de ces logements établiront bien plus d'écarts entre « le plan autorisé et le plan réalisé » puisque le plan officiel est issu de l'héritage colonial :

La confrontation de ces documents officiels aux croquis et schémas réalisés de mémoire et aux photos est également d'une grande utilité pour faire apparaître les écarts que les habitants introduisent entre le plan autorisé et le plan réalisé. Si cet écart fait l'objet de manœuvres subtiles, en France, pour ne pas tomber sous le coup de la « non-conformité », il apparaît quasi général lorsque l'on mène ce type d'enquêtes dans les pays en développement, comme nous avons pu le constater au Maroc. L'opposition au type administratif inspiré de l'héritage colonial est ici un « sport national » et conduit à ce que, dans une recherche au Maroc sur le logement des classes moyennes inférieures - où le relevé

⁶³⁸ Serge Santelli, *Ibid.*, 1985, p. 5.

⁶³⁹ Serge Santelli, *Art. cit.*, mars 1983, n.p.

⁶⁴⁰ Daniel Pinson, « Former des étudiants originaires du monde arabe dans une UPA française », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, nov. 1983, p. 23-24.

⁶⁴¹ Daniel Pinson, *Ibid.*, nov. 1983, p. 23-24.

⁶⁴² Daniel Pinson, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, 2016, p.50.

d'espace habité joue un rôle majeur -, nous avons appelé un « contre-type », de fréquence assez régulière (Pinson, 1993).⁶⁴³

Sans suivre complètement les idées sur l'aliénation des colonisés développées par Frantz Fanon⁶⁴⁴, Pinson ajouterait donc aux « compétences » de résistance des classes populaires un caractère inaliénable à la culture marocaine qui, sans être dans un rejet total de la modernité, trouverait le moyen de préserver l'expression de ses modèles culturels par des phénomènes de coprésence.

Ainsi, les pays étudiés semblent souvent être présentés comme des exemples de « compromis » dans lesquels la modernité n'aurait pas occulté les traditions, et plus particulièrement les modes de vie, à l'inverse de ce qui se passerait dans les « buildings clapiers »⁶⁴⁵ selon l'expression d'Albert Laprade, construits en France pendant les Trente Glorieuses. Ce n'est alors pas un hasard si parmi les références les plus souvent citées – particulièrement par les tenants de l'ethno-architecture – se trouvaient *La Dimension cachée* d'Edward T. Hall avec ses proxémies⁶⁴⁶, et la maison rêvée de Gaston Bachelard⁶⁴⁷ qu'Henri Lefebvre citait déjà dans la préface de l'ouvrage de « réhabilitation de "l'habitat" pavillonnaire » d'Henri Raymond, comme étant une « maison étrange, onirique, unique [...] qui rassemble dans son unité de rêve les dispersions du Moi, c'est une maison traditionnelle, une demeure patriarcale, bondée de symboles, riches de coins mystérieux, de greniers »⁶⁴⁸. Car dans *Le droit à la ville*, Lefebvre montrait bien son inquiétude face à la diminution de la sociabilité dans la société industrielle, face à la neutralisation et l'aseptisation de la vie quotidienne :

Devant nous, comme un spectacle (pour spectateurs « inconscients » de ce qu'ils ont devant leur « conscience ») voici les éléments de la vie sociale et de l'urbain, dissociés, inertes. Voici des « ensembles » sans adolescents, sans personnes âgées. Voici des femmes somnolentes pendant que les hommes vont travailler au loin et rentrent harassés. Voici des secteurs pavillonnaires qui forment un microcosme et cependant restent urbains parce qu'ils dépendent des centres de décision et que chaque foyer à la télévision. Voici une vie quotidienne bien découpée en fragments : travail, transport,

⁶⁴³ Daniel Pinson, *Ibid.*, 2016, p.50.

⁶⁴⁴ Alors que l'Empire colonial français existait toujours, Frantz Fanon estimait que l'aliénation du colonisé est inhérente au système colonial – l'homme noir « veut être blanc » - et que le seul moyen de sortir de l'aliénation, que le colonisé se réhumanise, serait la décolonisation (violente), notamment la décolonisation des esprits, en conquérant lui-même son émancipation.

Voir Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952 et Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961.

⁶⁴⁵ Pierre De Lagarde (préf.), *Architecture de France à travers les croquis d'Albert Laprade*, Paris, Berger-Levrault, 1980, p. 8.

⁶⁴⁶ Edward T. Hall, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1966.

⁶⁴⁷ Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

⁶⁴⁸ Préface de Henri Lefebvre dans Henri Raymond, Antoine Haumont, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Raymond, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, ISU/CRU, 1966, p. 4-5.

vie privée, loisirs. La séparation analytique les a isolés comme des ingrédients et des éléments chimiques, comme des matériaux bruts (alors qu'ils résultent d'une longue histoire et qu'ils impliquent une appropriation de la matérialité). Ce n'est pas fini. Voici l'être humain démembré, dissocié. Voici les sens l'odorat, le goût, la vue, le toucher, l'ouïe, les uns atrophiés, les autres hypertrophiés.⁶⁴⁹

Face à la situation française, après la réhabilitation de la ville ancienne européenne comme expression de la « volonté de retrouver avec des formes peut-être différentes ces qualités : la proximité, le mélange, l'imprévu. Un espace public accessible à tous, des activités qui se mêlent, un bâti qui s'adapte et se transforme, des voisinages non programmés »⁶⁵⁰, les pays non-occidentaux auraient aussi servi les discours pour un retour à des « modèles » d'une vie quotidienne collective et conviviale, en raison de la résistance des modèles culturels dits « traditionnels » face aux impératifs de la modernité, pour retrouver en France un « espace investi, qualifié, nommé, “produit” par la pratique quotidienne qui est faite d'activités, de perceptions, de mémoires, de symboles »⁶⁵¹.

Dans *A travers le mur*, ouvrage consacré à la limite entre l'intimité de la maison et la vie publique de la rue dans les villes du Proche-Orient (Le Caire, Damas, Alep, Beyrouth), Jean-Charles Depaule mettait en avant la disposition à une sociabilité « ouverte » chez les cairotes, qui « ne semblent pas souhaiter être seuls »⁶⁵². Les quartiers étant formés selon un rétrécissement des voies, l'impasse serait vécue comme un lieu appropriable par tous, une extension du logement au quotidien, le lieu même où commence l'« intimité » des gens. Depaule qualifiait alors ce lieu d'« espace plein » : un espace rempli par des événements exceptionnels « comme la célébration de l'anniversaire d'un saint, des funérailles, un mariage, temps forts de la vie d'une famille ou d'un groupe tout entier »⁶⁵³ durant lesquels sont installées des tentes multicolores et des guirlandes lumineuses ; et un espace rempli par les activités du quotidien, par les enfants qui jouent et par « les adultes [qui] y vont, y viennent, vaquent à de multiples activités, ou se tiennent là apparemment sans rien y faire de spécial, en vêtement d'intérieur »⁶⁵⁴. Il décrivait ainsi une vie de quartier agitée, bruyante, joviale et familière :

Femme causant ou s'interpellant d'un seuil ou d'un balcon à l'autre, lançant une plaisanterie à un homme, hélant le marchand ambulant qui passe, appelant ou poursuivant les enfants qui jouent dans

⁶⁴⁹ Henri Lefebvre, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p 102-103.

⁶⁵⁰ Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*, Paris, Dunod, 1980, p. 178.

⁶⁵¹ Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 2012 (1^{ère} édition, 1999), p. 158.

⁶⁵² Jean-Charles Depaule, *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985, p. 90.

⁶⁵³ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 87-88.

⁶⁵⁴ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 88.

la rue, femmes occupées à une tâche commune, tirant des légumes, lavant ou étendant le linge...⁶⁵⁵

Au-delà de la vie collective de la rue, Depaule tenta aussi de montrer la richesse de la vie domestique à l'intérieur-même de la maison en réfutant la « représentation à la limite du cliché »⁶⁵⁶ qui soulignerait « le caractère introverti de l'habitation "arabo-islamique", et insisté sur son corollaire, la réclusion des femmes »⁶⁵⁷. Outre la cour intérieure, Depaule présentait le rôle de sociabilité du toit terrasse et des balcons - pour les femmes notamment - munis souvent de moucharabieh pour laisser passer la vue vers la rue et contrôler ce qui était donné à voir depuis cette dernière :

Femmes à leur balcon, travaillant assises sur le sol près d'une *tableya*, table basse que l'on range verticalement le long d'un mur quand on ne s'en sert pas, femmes préparant un repas, faisant des travaux de couture ou la lessive. Se « rendant visite » à distance : les nouvelles s'échangent d'un balcon à l'autre. Conversations en réseau le long de la façade. Avoir un œil sur la rue, envoyer le panier au bout d'une corde au passage d'un marchand ambulancier. Adresser une ultime recommandation à l'enfant qui vient de descendre aux commissions, surveiller les jeux des petits.

Moment familiaux, féminins *et* masculins : prendre le frais en vêtements d'intérieur, en pyjama naguère, et désormais en training, pour les hommes et les enfants, assis sur des chaises. Jouir du spectacle de la rue accoudé à la balustrade.⁶⁵⁸

Enfin, l'étranger, qu'il soit familier ou non de la maison, pouvait bien entendu pénétrer l'espace même de la maison, en respectant des rituels que Jean-Charles Depaule décrivait. Ces enseignants étaient loin des descriptions fantasmagoriques faites par les orientalistes des siècles précédents narrant « le frémissement furtif d'un tambourin de harem [qui] vient à s'échapper de l'une ou l'autre de ces cages aériennes qui toujours semblent chuchoter entre elles et vous épient à la dérobée de leurs cent yeux d'Argus »⁶⁵⁹. Mais certains véhiculèrent tout de même l'image d'un Ailleurs débordant de sociabilité, de vie collective, de convivialité⁶⁶⁰ et d'hospitalité qui seraient tristement absentes dans la société française, ainsi qu'une « culture urbaine particulière »⁶⁶¹ qui relèverait « d'un

⁶⁵⁵ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 91.

⁶⁵⁶ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 7.

⁶⁵⁷ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 7.

⁶⁵⁸ Jean-Charles Depaule, *Ibid.*, 1985, p. 110.

⁶⁵⁹ Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées, Le Caire d'autrefois* [1877], Paris, 1910, p. 434, cité dans Jean-Charles Depaule, *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985, p. 20.

⁶⁶⁰ A propos de la convivialité et de la critique des sociétés industrielles : Ivan Illich, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973.

Ivan Illich écrira dix ans plus tard le fameux ouvrage *Le Genre vernaculaire* (Paris, Seuil, 1983).

⁶⁶¹ Sawsan Noweir, Gilles Sensini, Philippe Panerai, *La carte des Madrasa du Caire*, rapport de recherche, Versailles, LADRHAUS, 1994, p. 5.

(beau) désordre indescriptible »⁶⁶². Comme si l'ethnocentrisme inhérent à toute personne induisait une vision idyllique de ces Ailleurs, à l'image de ce que Claude Lévi-Strauss écrivait au sujet du Brésil lui offrant « le spectacle d'une humanité plus pure et plus heureuse (qui, certes, ne l'était point vraiment mais qu'un secret remords faisait déjà croire telle) »⁶⁶³.

L'éloge du « précapitaliste »

Les enseignants « antiimpérialistes » de l'UP n°6 portèrent moins d'intérêt au rural – davantage proche de l'idéologie tiers-mondiste – ou au « traditionnel » et au « précolonial », pour s'intéresser au populaire, aux marges des villes où s'exprimaient davantage les inégalités dans les processus d'urbanisation accélérée et incontrôlée, afin de proposer des solutions pour une meilleure corrélation entre urbanisation, politique urbaine, développement et indépendance du pays. Mais, lorsque Gustave Massiah et Jean-François Tribillon développaient les caractéristiques des filières modernistes et des filières populaires, ils exprimaient vis-à-vis des filières populaires « l'estime dans laquelle nous les tenons et la tendresse que nous leur témoignons »⁶⁶⁴. Refusant de les considérer « comme de simples préfigurations de la modernité ou comme pittoresques survivances d'un passé en voie de liquidation »⁶⁶⁵, ils soulignaient cependant que leur « extraordinaire vigueur » tiendrait de « la rémanence (au sens du Robert : « persistance partielle d'un phénomène après disparition de sa cause ») des modes de production précapitalistes, et de leurs rapports sociaux »⁶⁶⁶.

Ils considéraient alors qu'il fallait encourager le rôle des filières populaires dans la gestion urbaine étant donné leurs capacités à « répondre, sans attendre la mise en place de moyens inaccessibles, à des demandes qui s'expriment avec vigueur, même si elles sont insolubles »⁶⁶⁷. Mais, s'ils montraient clairement une préférence pour les « réponses originales et ingénieuses » des filières populaires, ils n'en désavouaient pas pour autant les filières modernistes auxquelles ils reconnaissaient des vertus. Ils refusaient un certain historicisme populiste s'abstrayant de la réalité moderne de l'époque et des « pays en développement », en veillant à « ne pas tomber dans l'apologie de la misère, ensuite ne pas mystifier les capacités des producteurs dits "spontanés" »⁶⁶⁸. Et parallèlement, ils considéraient le monopole et l'hégémonie des filières modernistes inacceptables

⁶⁶² Jean-Charles Depaule et Catherine Bruant (dir.), « Espaces et formes de l'Orient arabe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 10/11, 1982, p. 10.

⁶⁶³ Lévi-Strauss Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, p 79.

⁶⁶⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Villes en développement*, Paris, La Découverte, 1988, p. 244.

⁶⁶⁵ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 215.

⁶⁶⁶ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 213.

⁶⁶⁷ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 215.

⁶⁶⁸ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 215.

au regard « des performances spécifiques populaires en ce qu'elles manifestent une résistance ou au moins une volonté de préserver leur autonomie, et aussi en ce qu'elles font ce que personne ne peut faire à leur place : répondre à la majorité de la demande insolvable ou mal solvable »⁶⁶⁹. Il n'était pas pour autant question de faire des filières populaires et de l'habitat populaire « un chapitre particulier, un en-soi, une catégorie »⁶⁷⁰ ; le risque étant « d'y fourrer tous les couplets populistes que l'on n'a pas pu placer ailleurs. »⁶⁷¹ Au contraire, ils prônaient - nous l'avons vu précédemment - pour une articulation entre les deux filières, plutôt qu'une confrontation stérile. Toutefois, malgré leur attention à ne pas verser dans l'idéologie populiste en refusant de réprouver les filières modernistes pour lesquelles ils étaient bien moins dithyrambiques, c'est bien par « l'exaltation des performances spécifiques populaires »⁶⁷² que devait « avant tout » passer, selon Massiah et Tribillon, l'articulation entre moderne et populaire, en raison de leur capacité de résistance et d'autonomie face à la lourdeur des procédures étatiques et au dirigisme de certaines politiques urbaines.

Tous unis dans une forme de régionalisme critique ?

Alors que le postmodernisme architectural connaissait son point d'acmé en 1980 lors de la Biennale d'architecture de Venise intitulée « La présence de l'histoire » avec sa fameuse *Strada novissima*, le critique et historien d'architecture Kenneth Frampton préféra se retirer du projet de Paolo Portoghesi avant son ouverture⁶⁷³ (y étaient présentés, entre autres, les projets de Michael Graves, Franck Ghery, Robert Venturi, Léon Krier, Hans Hollein, Christian de Portzamparc, Rem Koolhaas, Ricardo Boffil, GRAU, Massimo Scolari, ou encore Arata Isozaki – Hassan Fathy n'y étant finalement pas !). Deux ans plus tard, Frampton proposait dans un article titré « The Isms of Contemporary Architecture » une classification des mouvements architecturaux de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle selon leurs approches respectives : la technique pour le néo-productivisme (Yona Friedman, Archigram, Foster), le formel pour le néo-rationalisme (*La Tendenza* et les « postmodernes »), l'anthropologique pour le structuralisme (Van Eyck et ses élèves) et le contextuel pour le populisme (Venturi, Moore). Mais Frampton estimait qu'une cinquième catégorie était identifiable, même « si elle peut être facilement distinguée pour être idéologiquement mal définie et pour servir de fourre-tout »⁶⁷⁴ : le régionalisme, qui – à ne pas confondre avec le

⁶⁶⁹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 217.

⁶⁷⁰ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988, p. 217.

⁶⁷¹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988,, p. 217-218.

⁶⁷² Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Ibid.*, 1988,, p. 217.

⁶⁷³ Participèrent à la réflexion scientifique de la biennale : Vincent Scully, Christian Norberg-Schulz, Charles Jencks, et pour la commission consultative, Nino Dardi, Roasio Giuffrè, Guiseppa Mazzariol, Udo Kultermann et Robert Stern.

⁶⁷⁴ Kenneth Frampton, « The Isms of Contemporary Architecture », *Architectural Design*, n°7/8, vol.52, 1982, p. 61.

vernaculaire - regroupe des « écoles » dénotant un « sentiment anti-centriste - une aspiration perceptible à une sorte d'indépendance culturelle, économique et politique »⁶⁷⁵. Si Frampton se positionnait déjà explicitement en faveur du régionalisme comme moyen de parer à « la vague de l'environnement sans lieu et consumériste »⁶⁷⁶, ce n'est que l'année suivante qu'il énonça le principe du « régionalisme critique ».

Citant Paul Ricoeur, Frampton proposait le régionalisme critique comme réponse à la paradoxale question « Comment se moderniser et retourner aux sources ? Comment réveiller une vieille culture endormie et entrer dans la civilisation universelle ? »⁶⁷⁷. Selon Frampton, l'architecture devait se mettre en « position d'*arrière-garde*, c'est-à-dire qu'elle prenne ses distances, aussi bien vis-à-vis du mythe du progrès des Lumières que du réflexe réactionnaire et irréaliste d'un retour aux formes architectoniques du passé préindustriel »⁶⁷⁸, car les avant-gardes avaient toujours penché soit vers l'historicisme soit vers la modernisation. Entre l'arrière-garde prônée par Frampton et les « retours à » postmodernes (à l'histoire, à la tradition, etc.), des parallèles pourraient se faire quant à la critique exprimée par Paolo Portoghesi de « la cité moderne, la banlieue dépourvue de toute qualité de vie, le milieu urbain appauvri en valeurs collectives et devenu jungle d'asphalte et dortoir ; la disparition des caractéristiques locales, du lien avec le lieu : cette terrible uniformisation qui a rendu les banlieues du monde entier semblables les unes aux autres, sans que plus rien ne permette aux habitants de retrouver leur propre identité dans l'identité particulière d'un lieu »⁶⁷⁹. Seulement, pour Frampton, les architectes « soi-disant postmodernes », qui auraient mis fin à l'avant-gardisme et à la culture contestataire, ne feraient « que nourrir la société des médias avec des images gratuites et quiétistes »⁶⁸⁰ issues de leur nostalgie fantasmée du passé, au lieu de prôner un « retour à l'ordre » comme ils le prétendaient. Si le régionalisme critique ne pouvait s'affranchir de la culture mondiale, il était néanmoins aux antipodes du « signe communicatif » tel qu'envisagé par le populisme – ou par le *Langage de l'architecture postmoderne* et le « double-code » de Charles Jencks⁶⁸¹. Architecture de

⁶⁷⁵ Kenneth Frampton, *Ibid.*, 1982, p. 77.

⁶⁷⁶ Kenneth Frampton, *Ibid.*, 1982, p. 82.

⁶⁷⁷ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Art, Architecture, recherche. Regards croisés sur les processus de création*, Montpellier, Editions de l'Espérou, 2016, p. 13.

La version originale de l'essai de Frampton, « Toward a Critical Regionalism : Six Points for an Architecture of Resistance », fut publié en 1983 dans l'ouvrage *The Anti-Aesthetic. Essays on Postmodern Culture* dirigé par Hal Foster.

⁶⁷⁸ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 20.

⁶⁷⁹ Paolo Portoghesi, *Le Post-moderne. L'architecture dans la société post-industrielle*, Milan/Paris, Electa Moniteur, 1983, p. 7.

⁶⁸⁰ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 18.

⁶⁸¹ Charles Jencks, *The Language of Post-modern Architecture*, Londres, Academy editions, 1977.

résistance « pourvoyeuse d'identité », le régionalisme critique dépasserait donc les « tentatives simplistes de ranimer les formes hypothétiques d'un vernaculaire perdu »⁶⁸² auxquelles s'adonnerait le populisme - ou la valorisation peut-être finalement plus proche du misérabilisme de « l'architecture laide et ordinaire »⁶⁸³ par Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour -, sans pour autant tomber dans un régionalisme romantique ou nationaliste. L'intérêt pour l'architecture et les villes non-occidentales serait-il alors plus proche de l'idée du régionalisme critique que du mouvement architectural postmoderne ?

Il apparaît des points de convergence entre le principe de régionalisme critique énoncé par Kenneth Frampton et certains enseignants ayant travaillé sur les pays non-occidentaux, notamment dans l'idée d'« une culture résistante et pourvoyeuse d'identité » face à la suprématie de la « culture universelle », soit le modernisme, l'industrialisation ou le capitalisme. Et chez les uns comme chez les autres, sans répudier totalement l'universalisme et la modernité, cette résistance - qu'ils constataient et/ou prônaient - établissait un rapport dialectique avec la « culture nationale » pour Frampton, et avec les cultures locales pour ces enseignants des UP. Seulement, leur rapport au passé différait : chez les enseignants formant le corpus de cette étude apparaît un rapport idéalisé à un passé générique, qu'il soit préindustriel, prémoderne, précolonial ou précapitaliste, allant à l'encontre finalement de la position d'arrière-garde voulue par Frampton. Et si le vocable pouvait se confondre dans un usage indifférencié entre le populaire, l'informel, le banal et le traditionnel, certains – sans doute parce qu'ils s'intéressaient davantage à la dialectique entre tradition et modernité – menèrent par la suite des activités davantage tournées vers la préservation du patrimoine « traditionnel », tandis que d'autres – sans doute parce qu'ils s'intéressaient davantage aux marges – menèrent plutôt des actions proactives. Mais, c'est justement dans l'usage même de l'histoire par Frampton que des critiques ont récemment été formulées à l'encontre du régionalisme critique et de son impensé.

Chapitre 9.2.

Résistance à une société industrielle et capitaliste : pour une architecture contextuelle ?

Matériaux ou matérialité

Dans le régionalisme critique, Kenneth Frampton considérait qu'il fallait « imposer des limites à l'optimisation de la technologie industrielle et postindustrielle » tout en refusant de tomber

⁶⁸² Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 22.

⁶⁸³ « L'architecture laide et ordinaire, ou le hangar décoré » est le titre de la deuxième partie de *Learning from Las Vegas*, Cambridge, MIT Press, 1972.

dans la nostalgie historiciste ou la « désinvolture décorative »⁶⁸⁴. D'un autre côté, Paolo Portoghesi émettait plus véhément une « critique des nouvelles technologies qui s'étaient substituées aux anciennes, souvent sans avantage pour ce qui est de la durée des ouvrages, l'emploi de la main d'œuvre et la qualité esthétique »⁶⁸⁵. Il proposait alors plutôt un retour aux matériaux traditionnels en faisant un plaidoyer pour la terre et « toute technique préindustrielle » qui pourraient arrêter « un tragique processus d'uniformisation, détruisant même ces différences entre les lieux et les communautés qui étaient inhérentes à leur identité »⁶⁸⁶. Il affirmait que cela passait par l'apprentissage d'un « syllabaire perdu », des « règles grammaticales qui régissent le langage des lieux »⁶⁸⁷, mais dont les résultats n'étaient, selon Frampton, que divertissement, marchandise et « pure scénographie », à l'inverse du régionalisme critique :

[Le régionalisme critique] tente ainsi d'équilibrer la priorité accordée à l'image et à contrer la tendance occidentale à interpréter l'environnement exclusivement en termes de perspective. [...] Le tactile et la tectonique ont conjointement la capacité de transcender la simple apparence de la technique de la même manière que la forme-lieu a le pouvoir de résister à l'assaut implacable de la modernisation globale.⁶⁸⁸

Nombre d'enseignants mettaient en avant dans le projet architectural l'utilisation des matériaux locaux, certains en opposition quasi absolue aux techniques dites modernes, d'autres par une dialectique réfléchie avec les techniques industrielles. A Marseille, Michel Montardy, qui n'était « pas un grand prêtre du béton », enseignait à ces étudiants d' « utiliser les matériaux sur place, étudier d'abord les cartes... »⁶⁸⁹, et les incitait à faire des projets en terre stabilisée ou en bois autant que possible. Carlos Pizarro, qui voyait en l'échelle régionale l' « unité de base du développement social », se remémorait aussi « des expériences magnifiques » dont celles de deux étudiantes « qui sont allées travailler en coopérative avec une usine pour faire des briques en terre stabilisée [en Uruguay]. Ils ont capitalisé les briques et ils ont construit des logements avec. Les habitants ont fait un local servant de centre médical »⁶⁹⁰. A l'école de Paris-Villemin, à la suite d'une mission de « Valorisation des potentialités locales dans la construction en Algérie » durant laquelle il proposa

⁶⁸⁴ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 20.

⁶⁸⁵ Paolo Portoghesi, *Le Post-moderne. L'architecture dans la société post-industrielle*, Milan/Paris, Electa Moniteur, 1983, p. 13.

⁶⁸⁶ Paolo Portoghesi, *Ibid.*, 1983, p. 59.

⁶⁸⁷ Paolo Portoghesi, *Ibid.*, 1983, p. 59.

⁶⁸⁸ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 39.

⁶⁸⁹ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

⁶⁹⁰ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

de développer les procédés constructifs en brique d'argile afin d'éviter les « dommages irréversibles dus à une importation inconsidérée aussi bien culturelle que technique »⁶⁹¹, Patrice Dalix insistait aussi « beaucoup sur l'utilisation des ressources locales, aussi bien les matériaux que les savoir-faire » et estimait que ce fut un apport majeur de son enseignement :

Nous, on insistait beaucoup sur l'utilisation des ressources locales, aussi bien les matériaux que les savoir-faire. Parce que c'était fascinant : une voûte pour une pièce comme ici, ils la faisaient en 3 jours à 2 et sans coffrage. Et puis, cela s'est perdu parce que, surtout au Maroc, il fallait construire en béton, que tout soit en blanc pour faire comme en Occident. Peut-être que les écoles d'architecture en Occident ont été utiles parce que les personnes qui venaient de ces pays, entre-autres Diébédo Francis Kéré, un architecte burkinabé qui a fait ses études en Allemagne et a reçu l'Aga Khan, a construit des trucs magnifiques en utilisant que l'adobe ou du banco et des fers à béton pas chers. Donc, il y a eu un retour vers leurs sources en utilisant l'architecture. Parmi les Tunisiens ou les Marocains, certains se sont mis à faire des trucs en utilisant les ressources locales. Au début, c'était l'inverse : ils voulaient imiter l'Occident. En cela, je pense que notre enseignement a été très utile.⁶⁹²

A l'école de Paris-La Villette, si Raoul Pastrana et Carlos Martinez dirigeaient un séminaire sur l'« Industrialisation de l'architecture » dans lequel ils affirmaient que les « méthodes industrielles » devaient faire partie de la pratique de l'architecte, ils estimaient néanmoins que cette pratique devait être raisonnée, faisant dialoguer matériaux locaux et procédés industriels car « il ne fallait pas copier l'architecture locale mais se servir des matériaux locaux et prendre en considération les pratiques de l'espace urbain »⁶⁹³. Ils s'accordaient alors avec leurs collègues, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, qui ne se retrouvaient pas dans un des deux camps du débat autour de l'utilisation des matériaux locaux dans les pays non-occidentaux. Ils se méfiaient autant des « promoteurs des nouveaux matériaux » qui envisageaient ceux-ci comme la seule et unique voie vers le progrès et le développement, que des « croisés de la terre » qui par un localisme simpliste refusaient l'emploi de tous matériaux considérés comme « non-traditionnels », peu importe s'ils faisaient partie des ressources locales⁶⁹⁴. Seulement, le propos de Kenneth Frampton ne portait pas tant sur des procédés techniques précis et des matériaux, que sur le « matériel ». Selon Frampton, le régionalisme critique était le moyen de « médiatiser l'impact de la civilisation universelle par des éléments qui sont indirectement issus des particularités d'un lieu singulier »⁶⁹⁵, par un double

⁶⁹¹ Curriculum vitae de Patrice Dalix datant des années 1980. Archives personnelles de Patrice Dalix.

⁶⁹² Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

⁶⁹³ Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019.

⁶⁹⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 232.

⁶⁹⁵ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 21.

processus de déconstruction de la culture mondiale et de médiation de la technique universelle, en mettant en avant trois éléments : la tectonique, le tactile et la forme-lieu.

Divergences dans l’appréhension du contexte

Dans son idée du régionalisme critique, le fait de puiser « indirectement » dans les particularités du lieu conduirait en fait Frampton à établir une compréhension sélective focalisée principalement sur les éléments matériels du site, et non pas sur son histoire et sa dimension ethnographique, oblitérant alors les circonstances socio-politiques de la production architecturale⁶⁹⁶. Alors qu’il faisait explicitement référence à Paul Ricoeur, Kenneth Frampton détournerait, selon plusieurs historiens⁶⁹⁷, les propos du philosophe français pour en aplanir la portée politique, au-delà des situations impérialistes soulevées par Ricoeur. Dans une approche phénoménologique, il faudrait pour Frampton recourir à la matérialité, la topographie, la lumière, le climat et la tectonique d’un lieu particulier, c’est-à-dire établir « une relation plus directement dialectique avec la nature »⁶⁹⁸ et réactiver les sens de l’Homme, notamment le tactile, mis en sommeil par les expériences visuelles normatives de l’architecture de la fin du XX^{ème} siècle, en proposant une forme architecturale « incrustée » dans les idiosyncrasies du lieu. Des idées plus ou moins similaires peuvent se retrouver chez certains enseignants des UP. Envisageant l’architecture comme « le filtre d’une nature réinterprétée par la culture », Daniel Pinson décrivait « l’architecture arabe » comme une expérience multisensorielle et transcendante :

Là encore, le décalage culturel, l’éloignement de notre univers culturel excessivement soumis à l’empire de l’image, peut nous ouvrir à d’autres manières d’envisager l’esthétique architecturale, et à la place qu’y peuvent tenir l’usage, dans une acception banale, mais aussi plus transcendante. L’architecture arabe nous y invite, en associant la perception multisensorielle de l’odeur parfumée du jasmin, la fraîcheur d’un bassin, l’ombre d’une salle profonde, autant de sensations tactiles qu’elle saura associer à des effets visuels (produits par l’agencement des volumes, le traitement des surfaces et l’emploi des matériaux), mais aussi à des évocations inscrivant ces éléments naturels dans une interprétation culturelle. Le jardin n’est plus alors simplement association d’éléments végétaux, médiateurs de sensations physiquement agréables, il est aussi référence au paradis, donc à une dimension du rêve, de la même manière sa division géométrique en quatre parties fait une référence

⁶⁹⁶ Mark Crinson, « Singapore’s Moment : Critical Regionalism, its Colonial Roots and Profound Aftermath », *The Journal of Architecture*, n°5, vol. 13, 2008, p. 585-605.

⁶⁹⁷ Keith L. Eggener, « Placing Resistance : A Critique of Critical Regionalism », *Journal of Architectural Education*, n°4, vol. 55, 2002, p. 228-237 ; Thorsten Botz-Bornstein, *Transcultural Architecture. The Limits and Opportunities of Critical Regionalism*, Londres, Routledge, 2017.

⁶⁹⁸ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 32.

implicite aux quatre rivières d'eau, de lait, de vin et de miel, suggère des délices gustatifs de la notion orientale du paradis, mot dont on sait l'origine perse.⁶⁹⁹

L'éveil des sens, du tactile, de l'olfactif et pas seulement du visuel, ainsi que le métaphysique, la transcendance, le rêve...voici ce qu'aurait perdu l'architecture et les villes des sociétés occidentales au cours du XX^{ème} siècle, voici ce qui participerait à donner aux espaces leur symbole, leur convivialité, leurs pratiques quotidiennes, voici en quoi l'architecture non-occidentale pourrait sans doute être une leçon pour les sociétés occidentales... car il aurait été temps de retrouver « l'essence de l'architecture », celle d'être un espace habité où l'Homme a plaisir d'être.

De ces idiosyncrasies matérielles naitrait, chez Frampton, un « enracinement culturel »⁷⁰⁰ de l'architecture, c'est-à-dire une « forme-lieu » révélatrice de la culture particulière de la région où s'implanterait le projet architectural plutôt qu'un non-lieu issu de la « civilisation universelle ». Mais, si les enseignants de cette étude défendaient aussi une connaissance fine des réalités par une pratique du terrain pour faire émerger les pistes de projet, chez Frampton la compréhension du contexte était réduite à « la culture particulière de la région — c'est-à-dire son histoire au double sens géologique et agricole »⁷⁰¹. Or, nous avons vu l'importance (et leurs significations) de l'histoire et de l'ethnographie, mais aussi du politique chez les enseignants travaillant sur les pays non-occidentaux. Et que ce soit par la question de la domination ou par la question de l'altérité, tous prenaient en compte les aspects géopolitiques passés et présents dans la compréhension du site – même si quelques biais persistaient. En ce sens, peut-être n'étaient-ils complètement rattachés ni au postmodernisme ni au régionalisme critique, car c'était avant tout à une architecture contextuelle que ces enseignants enjoignaient - sans que les propositions projectuelles des étudiants ne parviennent toujours à dépasser leurs apories, à passer des références littérales aux références abstraites, du défensif au dialogique (fig. 229 à 246).

Outre certaines connotations exotisantes, il serait légitime de se demander enfin si la référence dans le projet architectural aux architectures non-occidentales étudiées relevait du même paradoxe que l'architecture postmoderne des années 1980 qui, selon Jean-Louis Cohen, était « basée sur la velléité manifeste de se ressourcer dans l'architecture anonyme ou dans les profondeurs des typologies vernaculaires » tout en voulant être « aussi intervention identifiable, signée »⁷⁰². Jean-Charles Depaule soulignait que les modèles qu'ils retinrent de leurs études en

⁶⁹⁹ Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p.18-19.

⁷⁰⁰ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Op. cit.*, 2016, p. 34.

⁷⁰¹ Kenneth Frampton, « Vers un régionalisme critique : pour une architecture de résistance » (trad. de Lambert Dousson), dans Lambert Dousson et Laurent Viala (dir.), *Ibid.*, 2016, p. 33.

⁷⁰² Jean-Louis Cohen, *Op. cit.*, 1984, p. 216.

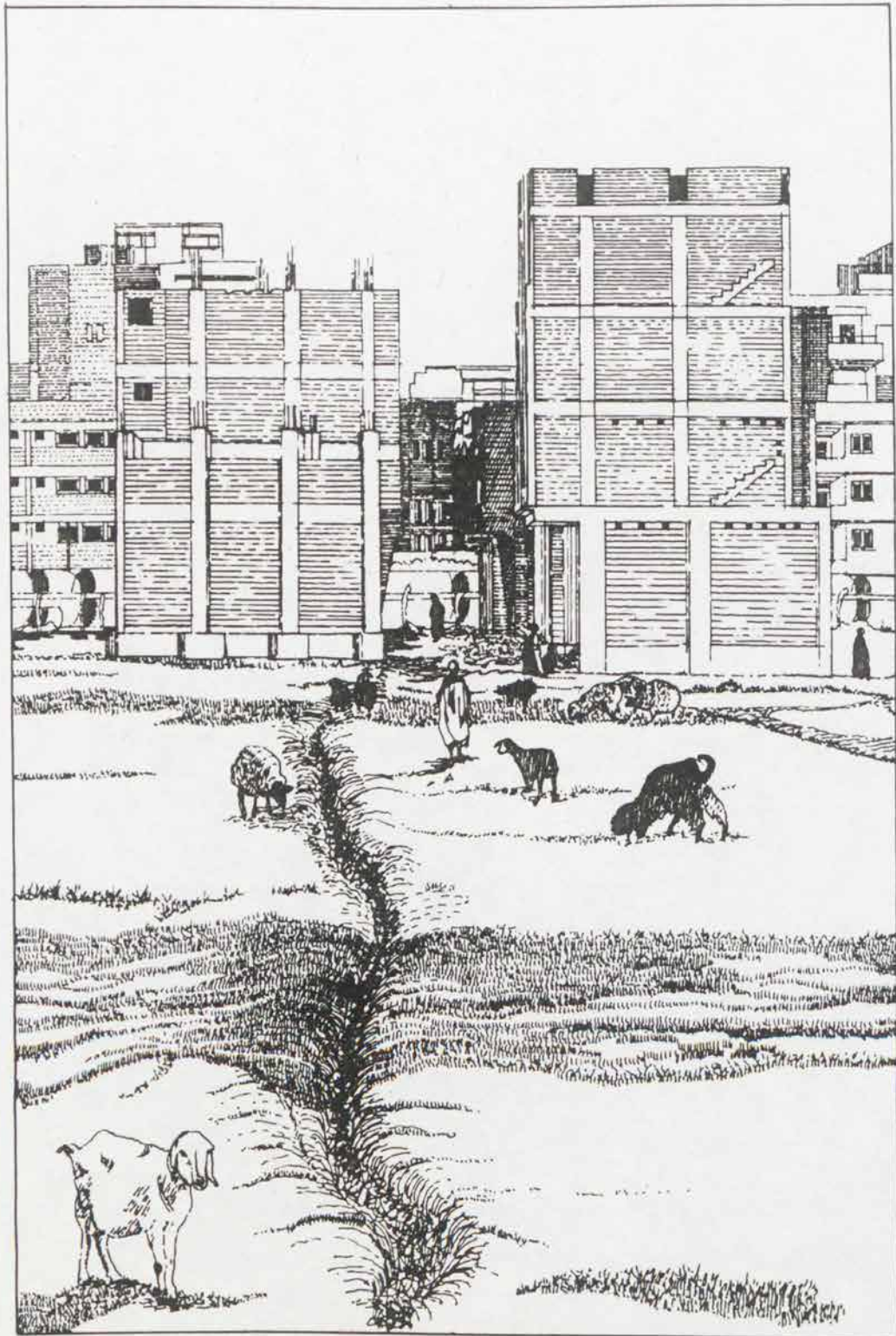
Égypte étaient « des modèles au sens intellectuel, formel. Des modèles comme mes collègues savaient en dégager ; des modèles d'association, de groupement, d'extension, de principe de base », et non des modèles esthétiques copiés-collés tels quels⁷⁰³. D'une autre manière, alors que Gustave Massiah et Jean-François Tribillon mettaient les « filières populaires » à l'honneur, ils affirmaient tout de même le rôle prépondérant de l'urbaniste dans la structuration urbaine « qu'il "tient" fermement », car ce serait dans un urbanisme « d'une extrême rigueur, sinon d'une extrême sévérité »⁷⁰⁴ que pourrait se développer bénéfiquement la vigoureuse « informalité » de ces filières. Si nous pouvons voir dans leurs approches des accointances avec la « mort de l'auteur »⁷⁰⁵, ils étaient loin de faire disparaître finalement la figure du professionnel et du sachant. Le paradoxe soulevé plus récemment par Valéry Didelon au sujet de la « nouvelle architecture vernaculaire » prônée par Pierre Frey, qui aux mains des architectes et des ingénieurs perdrait « inévitablement son altérité et donc son intérêt »⁷⁰⁶, serait-il à propos ?

⁷⁰³ Durant l'entretien qu'il nous accorda, Jean-Charles Depaule donnait les exemples suivants : « Par exemple, Yves Roujon a fait un ensemble de HLM à Belleville ; je suis allé à l'inauguration de fin de chantier et je lui ai dit : « mais tu as fait des ga'a égyptiennes ? » ; et cela marche très bien. Mais c'est de la géométrie. Et Jean-Luc Arnaud a fait un studio et il me dit : « vous avez vu, c'est le rab ! » - l'unité d'habitation de base qui se produit depuis le Moyen-âge au Caire : la mezzanine-chambre en haut, la cuisine derrière, l'escalier qui monte...Le Corbusier mais où l'escalier est dans le bon sens, il ne part pas du fond mais de la porte. » Source : entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017.

⁷⁰⁴ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Op. cit.*, 1988, p. 182.

⁷⁰⁵ Roland Barthes, « La mort de l'auteur », *Manteia*, n° 5, 1968.

⁷⁰⁶ Valéry Didelon, compte-rendu de lecture de Pierre Frey, *Learning from Vernacular: pour une nouvelle architecture vernaculaire*, dans *Critique d'Art*, n°37, 2011. En ligne : <https://journals.openedition.org/critiquedart/1321>



TERRE AGRICOLE ET LOTISSEMENTS INFORMELS

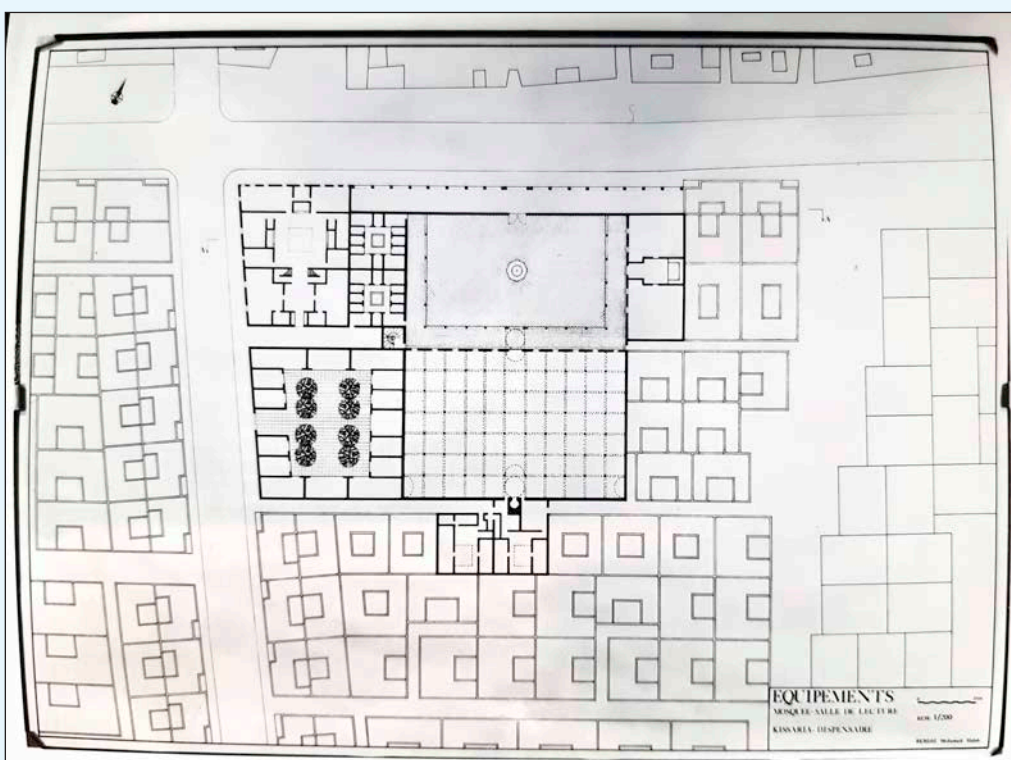
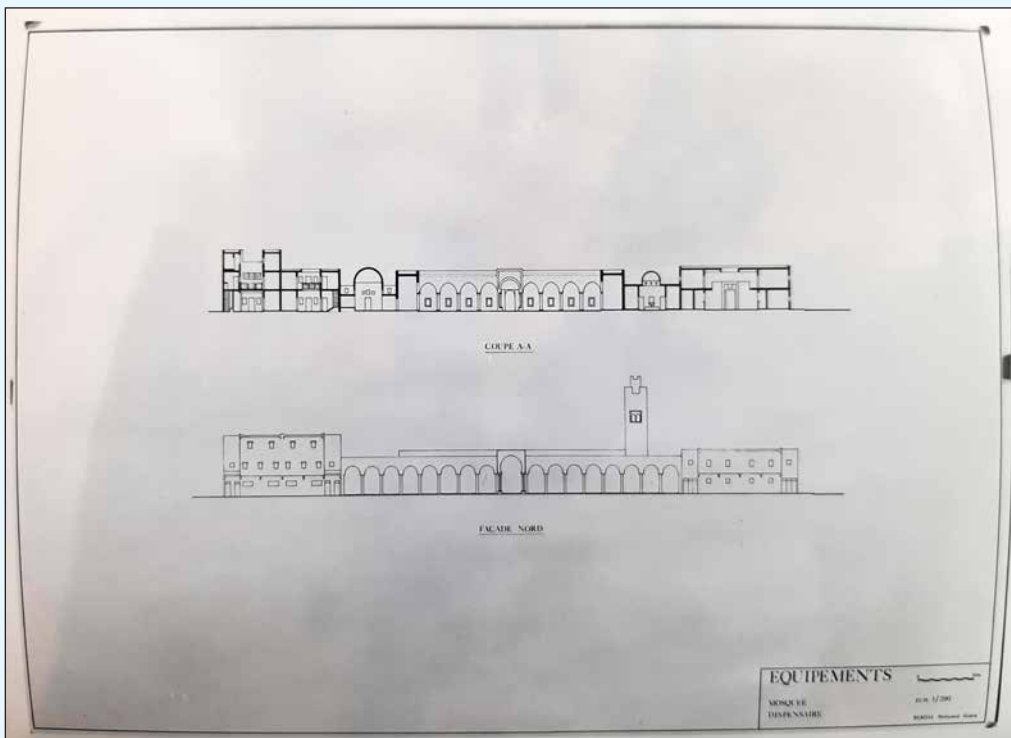
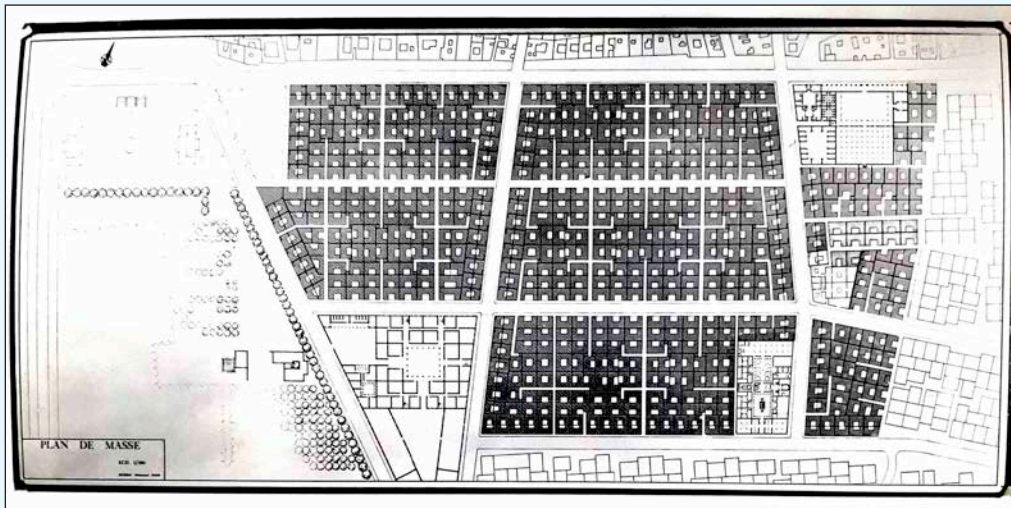


Fig. 229 à 231. Photographies des planches de diplôme de Mohamed Berdai, « Evolution de l'habitat populaire clandestin à Sidi Youssef Ben Ali », sous la direction de Serge Santelli, juin 1985. AN : 20080592/21. Mohamed Berdai a participé aux ateliers dirigés par Serge Santelli à Tunis, à Mahdia et à Rabat entre 1982 et 1984.

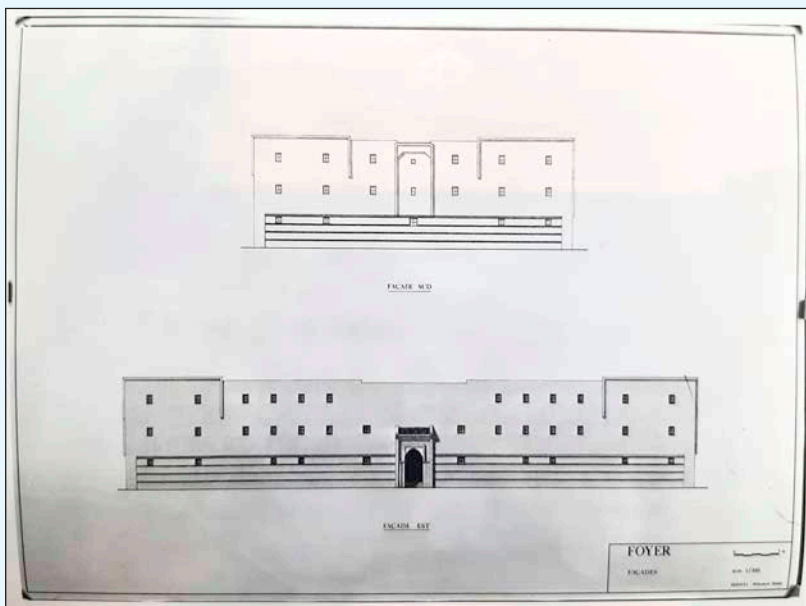
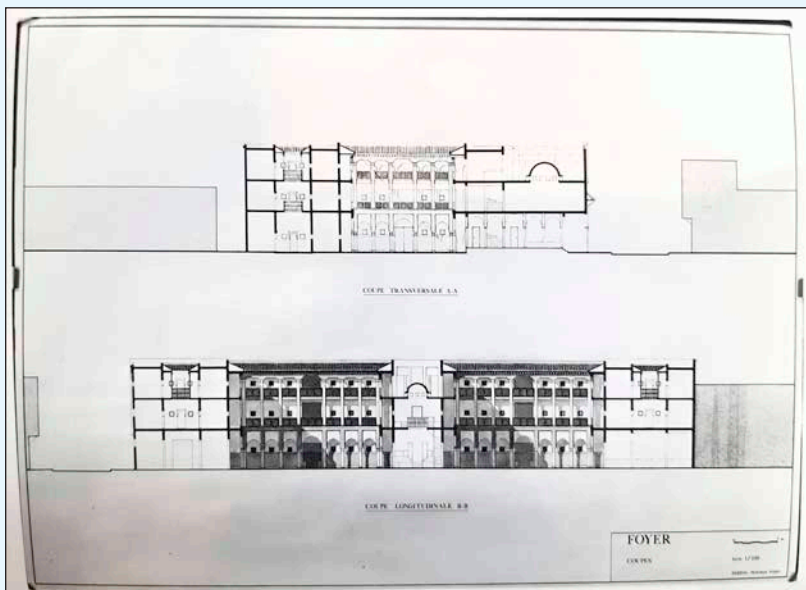
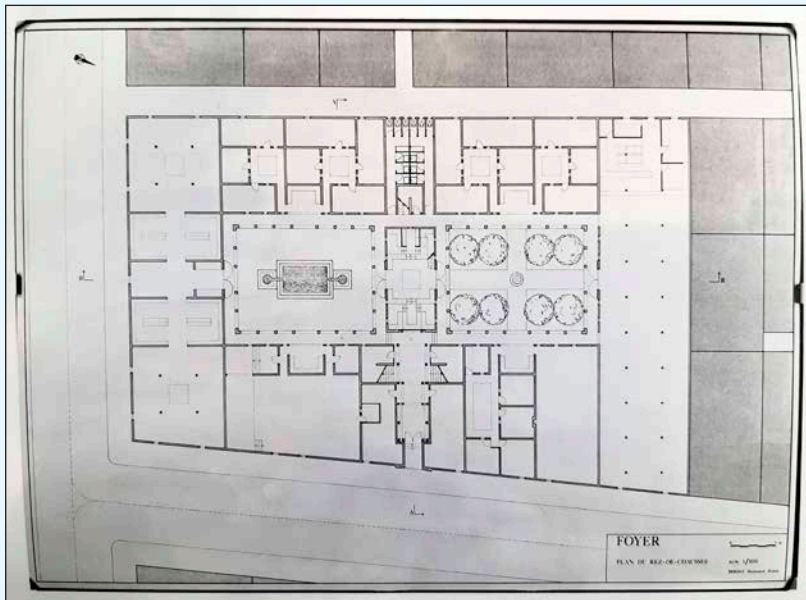
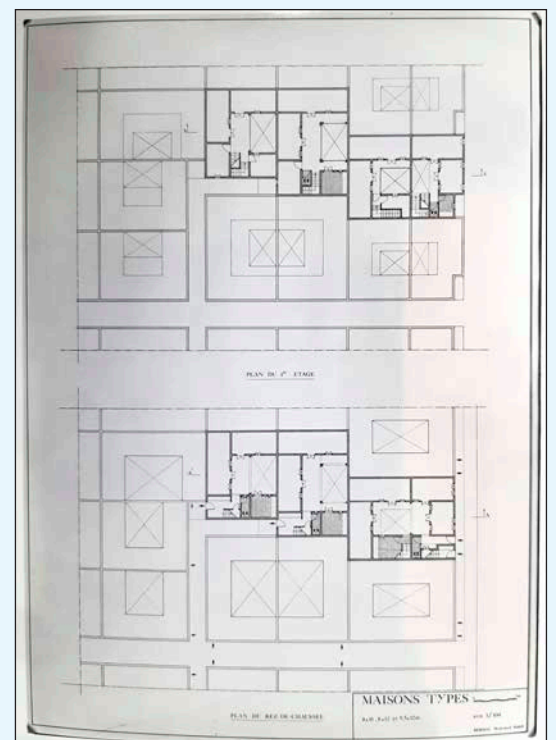
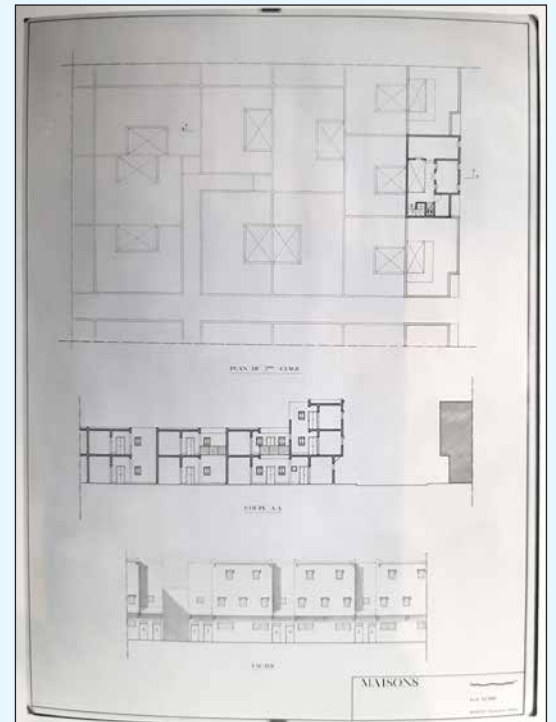
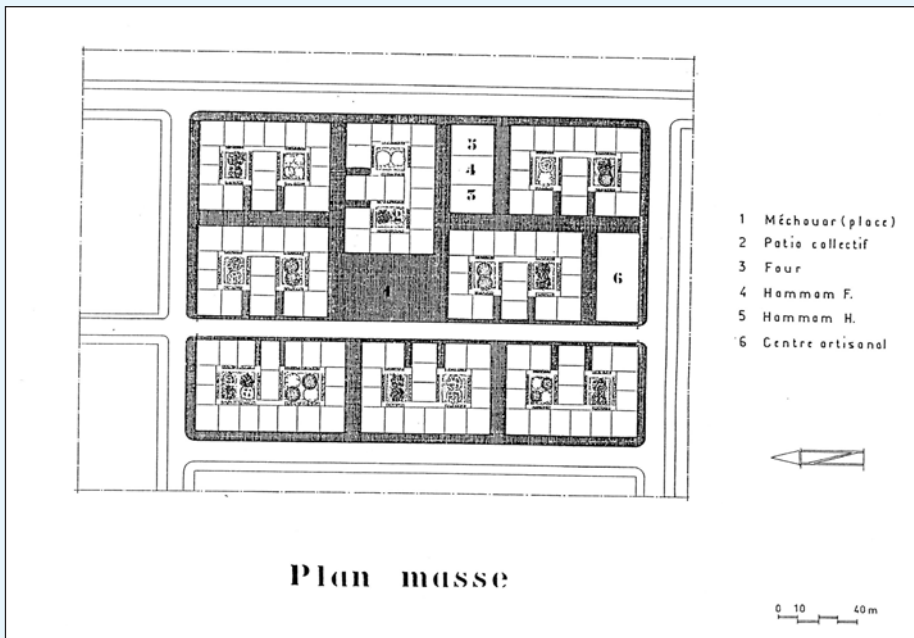


Fig. 232 à 236. Photographies des planches de diplôme de Mohamed Berdai, « Evolution de l'habitat populaire clandestin à Sidi Youssef Ben Ali », sous la direction de Serge Santelli, juin 1985.

Projet comportant de l'habitat économique, un foyer pour jeune, une mosquée du vendredi, une école primaire, un dispensaire, une kissaria, un souk, un hammam.





Plan masse

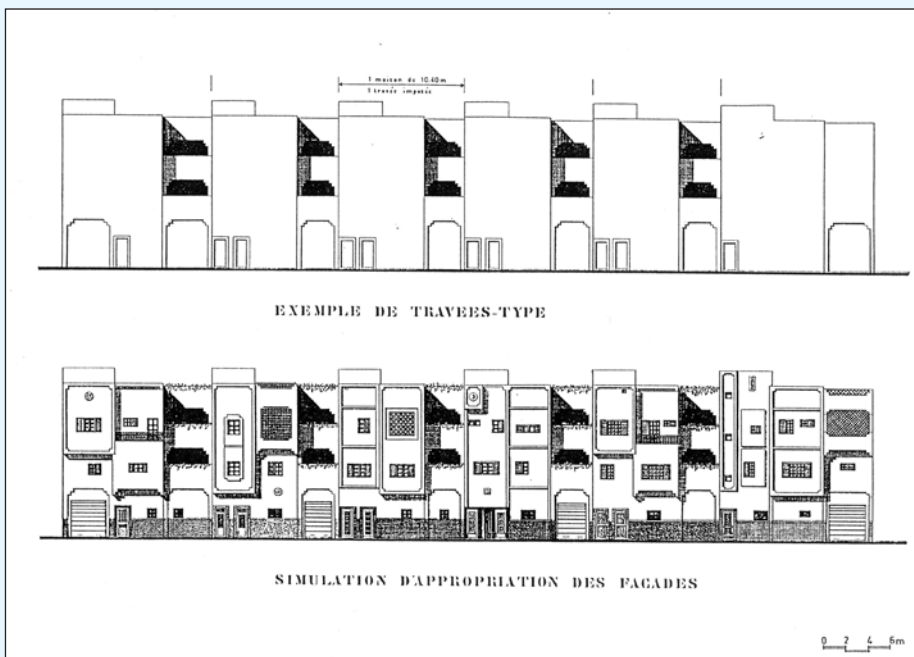
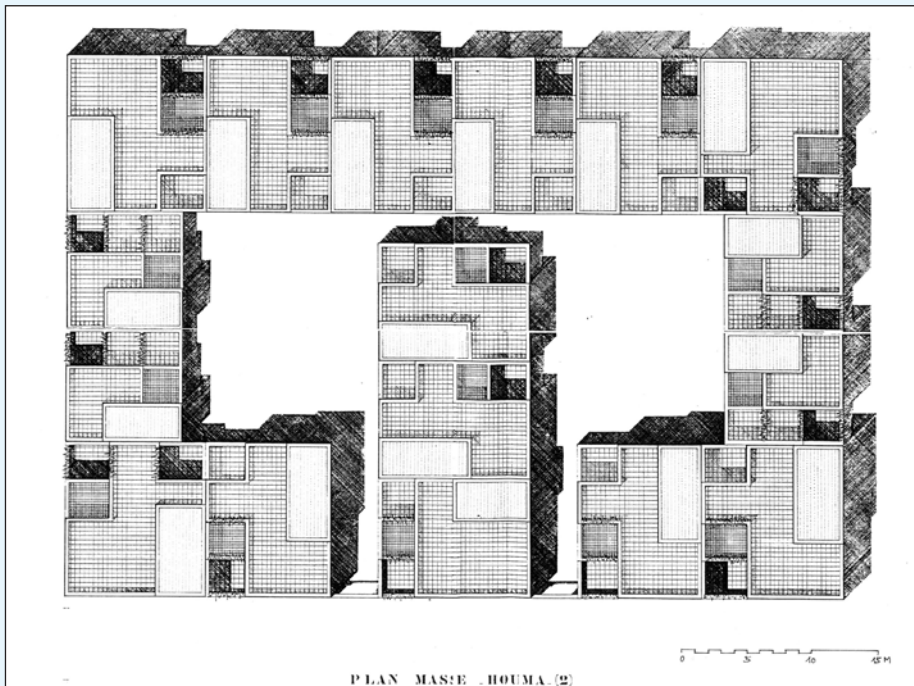


Fig. 237 à 239. Planches de présentation du diplôme de Mohamed Zakrani, « L'habitat dans les lotissements économiques au Maroc. Le cas de Nahda à Khouribga », sous la direction de Daniel Pinson, 1985.

Archives personnelles de Daniel Pinson. Serge Santelli était membre du jury.

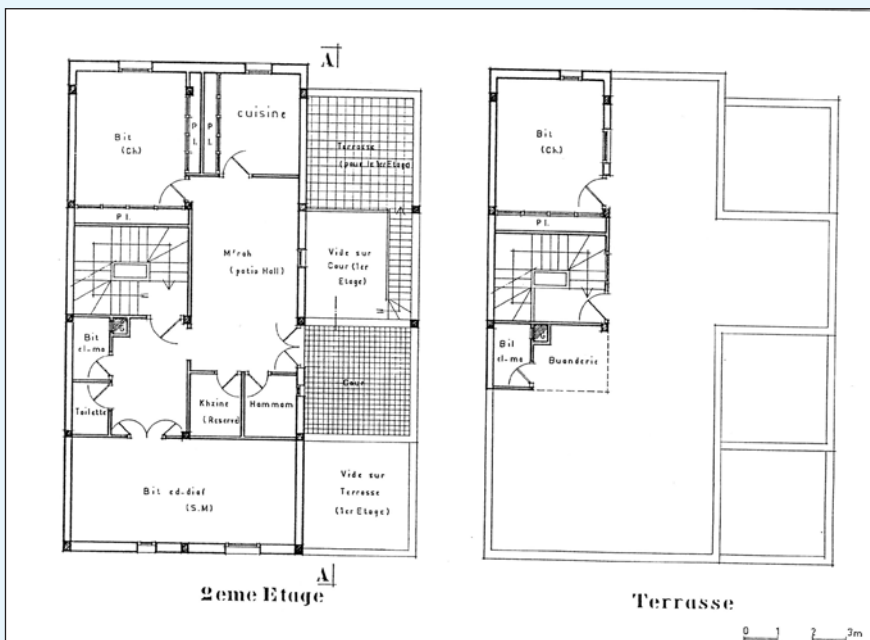
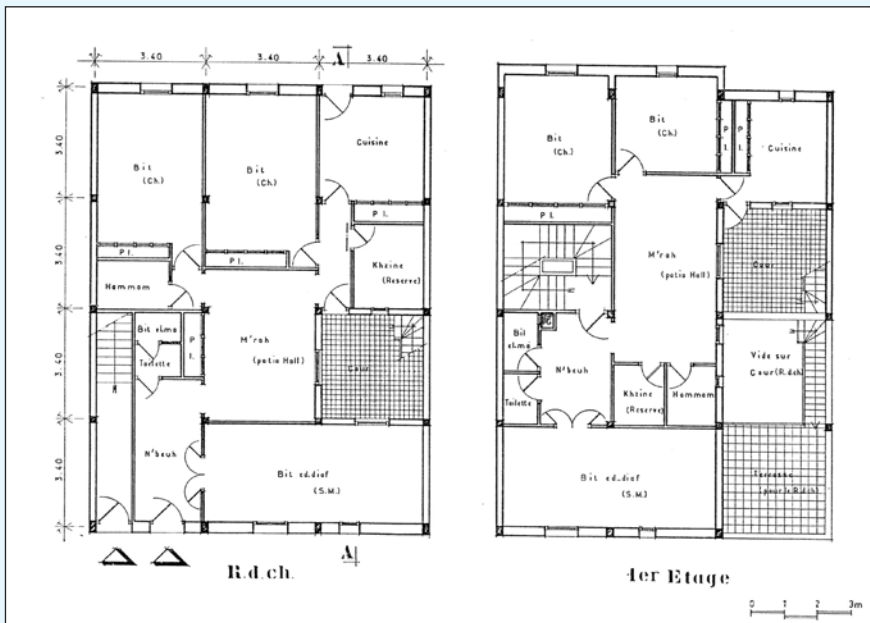
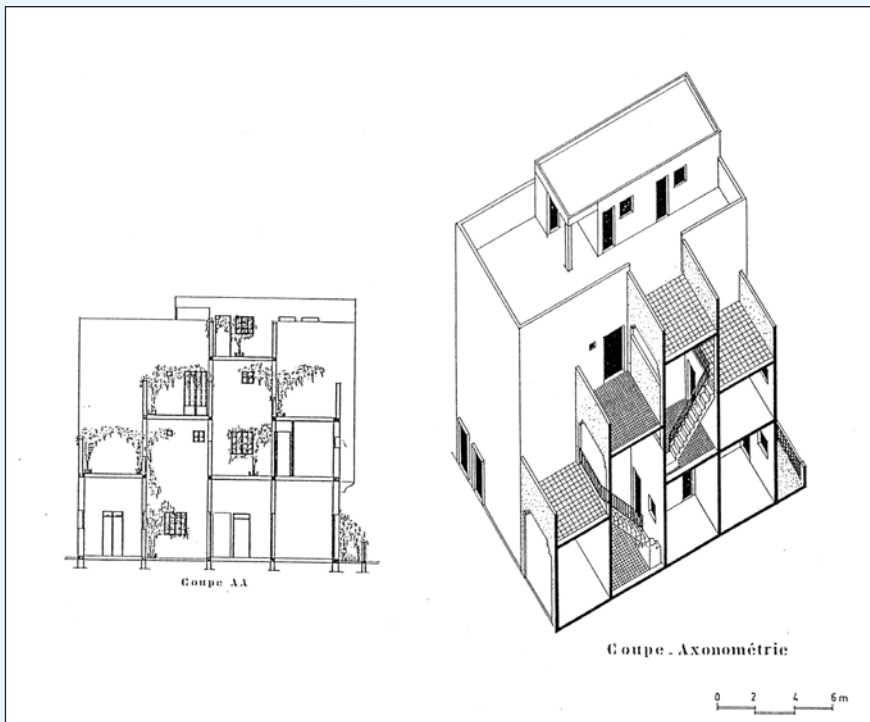


Fig. 240 à 242. Planches de présentation du diplôme de Mohamed Zakrani, « L'habitat dans les lotissements économiques au Maroc. Le cas de Nahda à Khouribga », sous la direction de Daniel Pinson, 1985.

Archives personnelles de Daniel Pinson. Mohamed Zakrani a participé à la recherche de Daniel Pinson sur les contre-types au Maroc.

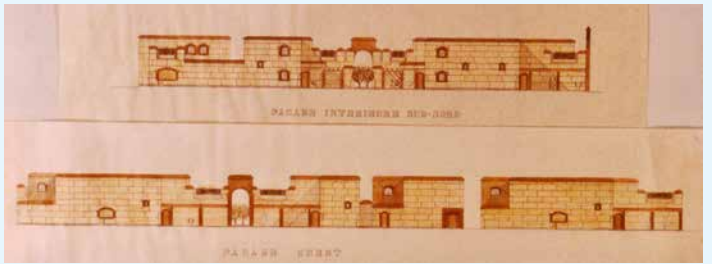
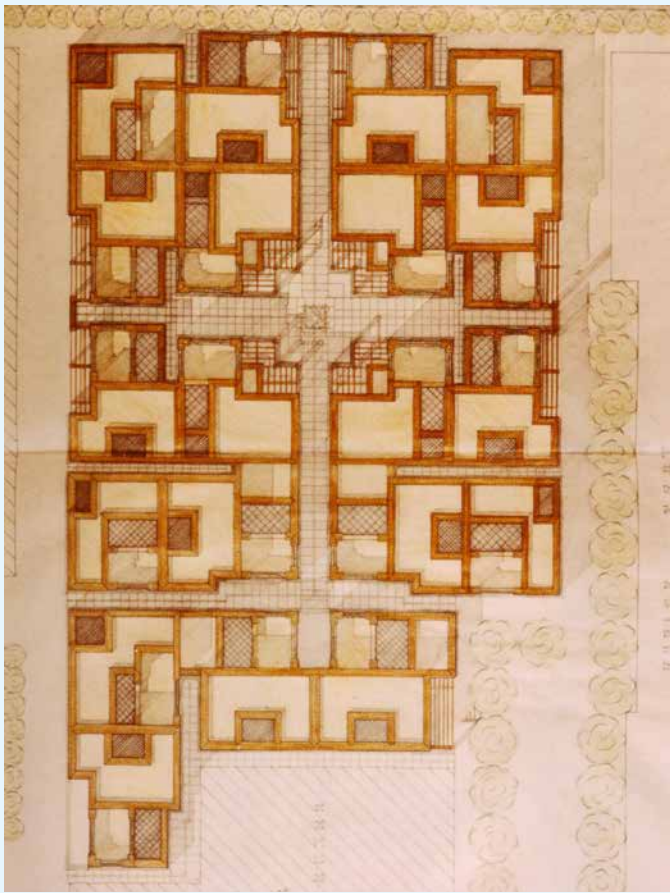
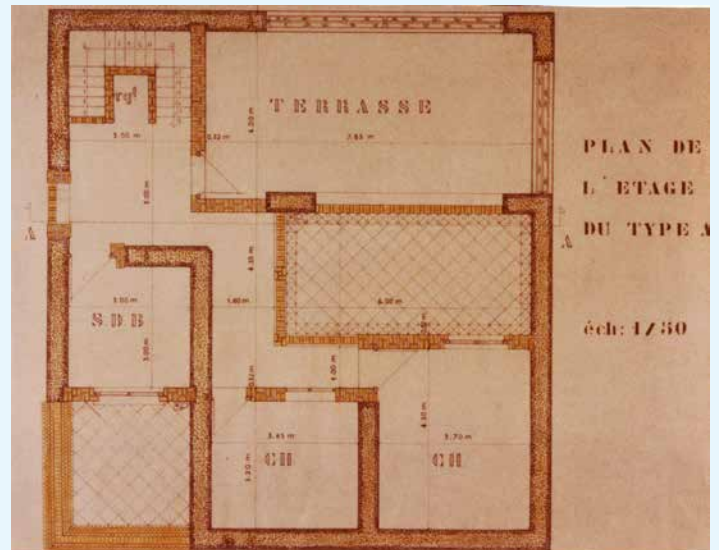
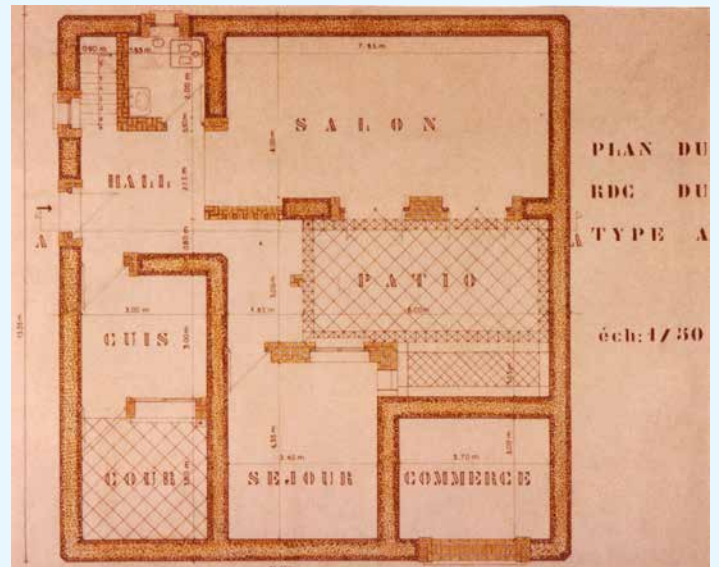


Fig. 243 à 246. Planches de présentation du diplôme de Houssaine Bou Sokri, «La maison à l'image de ses habitants. Tata au sud du Maroc», sous la direction de Daniel Pinson, 1986. Archives personnelles de Daniel Pinson.



PARTIE 3

Les années 1980, tournant, silence et fin ?

**Résistance et sédimentation du déclin des enseignements sur les « pays en
développement »**

A l'occasion de la publication du dernier numéro de la revue *Le Débat*, l'historien français Pascal Ory revenait sur ce qu'il identifie comme une « ère trentenaire », allant de la fin des années 1970 au début des années 2000, et dont « l'univers idéologique du XXI^e siècle en est toujours l'héritier, alors qu'il hérite de moins en moins de l'ère progressiste »¹ des Trente glorieuses. En effet, Pascal Ory, comme Jean-François Sirinelli, envisage la fin des années 1970 et le début des années 1980 comme un point de bascule, dont les effets se feraient toujours sentir en ce début de XXI^{ème} siècle². « Tournant postmoderne », « Tournant de la rigueur », « Silence des intellectuels », « Fin des intellectuels », et jusqu'à la « Fin de l'histoire » à venir dans les années 1990 selon Francis Fukuyama, la décennie 1980 fut loin d'être celle espérée lorsqu'on rêvait encore d'une Gauche au pouvoir avant que les socialistes n'y parviennent en mai 1981 en France. La décennie 1980 vit le déclin de la Gauche radicale dont le modèle prédominait encore après 1968, passant de l'activisme militant à l'institution. Le modèle libéral l'emporta alors, et plus encore avec l'effondrement du bloc de l'Est à la fin de la décennie. Le passage de l'idéologie progressiste internationaliste à l'idéologie (néo)libérale mondialiste poussait Pascal Ory à considérer le « libéralisme [comme] la couleur dominante des sociétés occidentales pendant la période en question »³. Ainsi, au moment où la notion de « Tiers-Monde » tendait à disparaître, l'occidentalisation des élites mondialisées s'accélérait dans le monde entier, faisant de la mondialisation le synonyme du triomphe de la culture d'origine occidentale et d'expression majoritairement anglosaxonne. Le « coup final » serait, pour Pascal Ory, l'entrée massive du numérique dans nos sociétés – les ordinateurs dans les années 1990 puis les smartphones dans les années 2000, soit la troisième révolution industrielle engageant la troisième mondialisation – qui auraient mis à bas l'espoir de l'avènement d'une culture mondiale partagée simplement parce que nous serions désormais tous « connectés ». Il précisait que, s'il y avait bien occidentalisation du monde, les idéologies nationalistes (souvent populistes) fleurissaient également car « le phénomène des “réseaux sociaux” a, bien au contraire, fortifié les choix collectifs d'individualistes reconstituant des communautés d'autant plus fermées qu'elles sont plus connectées »⁴. Pascal Ory formulait alors l'hypothèse que les « sensibilités » postmodernes et rétros de cette ère trentenaire « représentent désormais les options dominantes, mais pas exclusives, d'un paysage artistique caractérisé par l'absence de groupe néophile hégémonique », où le modernisme persisterait mais dans « une position désormais dominée », et où se serait développé « un fort

¹ Pascal Ory, « Désorientation ? », *Le Débat*, n°210, 2020/3, p. 200.

² Voir Pascal Ory, *L'Entre-deux-Mai. La crise d'où nous venons, 1968-1981*, Paris, Alma, 2018 ; et Jean-François Sirinelli, *Les vingt décisives. Le passé proche de notre avenir (1965-1985)*, Paris, Fayard, 2007.

³ Pascal Ory, *Art. cit.*, 2020/3, p. 201.

⁴ Pascal Ory, *Ibid.*, 2020/3, p. 205.

Nous discuterons également à la fin de cette partie de la thèse défendue par Arjun Appadurai.

mouvement dit “world ” »⁵ faisant la part belle aux traditions ethniques et culturelles. C’est ainsi à déceler des formes de changements – mais aussi de résistances - dans le milieu architectural français, de la recherche et de l’enseignement, liées à ce tournant des années 1980, que nous nous emploierons dans cette dernière partie, afin d’interroger les pratiques actuelles dans les ENSA.

En effet, si cette période s’est révélée être aussi un tournant dans le milieu architectural français avec notamment le « retour à l’architecture », les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux hésitèrent entre suivi et inertie, vis-à-vis autant des dynamiques internes à la discipline que celles mondiales. Alors que les UP devenaient entre 1978 et 1986 des établissements publics à caractère administratif, avec les réformes successives considérées comme autant de formes de reprise en main sur les écoles de la part du gouvernement, les enseignements sur les pays non-occidentaux fleurirent autant qu’ils se retrouvèrent contraints et dépréciés, et continuèrent autant à faire ce que bon leur semblait qu’à s’insérer dans les nouveaux régimes pédagogiques à travers une course à l’accréditation des formations de troisième cycle. Et si pour un temps, les idéologies développementistes marxistes, ainsi que les recherches scientifiques sur les pays non-occidentaux trouvèrent un écho fort favorable parmi les étudiants comme dans l’institution, des formes de repli sur l’Hexagone ne tardèrent pas à avoir lieu à partir de la deuxième moitié des années 1980. D’une part, avec le triomphe du modèle libéral, le développement entra dans des logiques mercantiles peu à même d’intéresser certains enseignants, qui trouvèrent dans le mal-développement des pays du Nord des problèmes correspondant sans doute davantage à leurs idéaux. Et d’autre part, ceux qui avaient réussi à tirer profit des jeux institutionnels dont faisaient l’objet l’enseignement et la recherche architecturale, eurent aussi leurs lots de déconvenues, liées autant à la fin de la Coopération telle qu’elle se faisait jusque-là qu’aux contraintes entraînées par la reconnaissance de la tutelle ministérielle, elle-même prise dans des questions budgétaires et d’énième réforme. Pour autant, ces enseignements ne disparurent pas complètement, et sans doute avec un retard au regard de l’histoire de la mondialisation, connurent une forme de sursaut dans les années 2010, porté notamment par certains de leurs « héritiers ». Car si avec le XXI^{ème} siècle, l’Enseignement supérieur s’inséra davantage dans les logiques du marché international, le sentiment d’accélération de la mondialisation raviva chez certains jeunes enseignants des formes de critique de la modernité et du capitalisme, les amenant à proposer de nos jours de nouvelles formes de Détour, tout en puisant dans de vieilles questions quant au rapport entre le local et le global ou la reconnaissance d’autres ontologies.

⁵ Pascal Ory, *Ibid.*, 2020/3, p. 205.

Chapitre 10

Le « retour à l'architecture » dans les Écoles : au-delà du « silence des intellectuels », un changement de paradigme vis-à-vis de la notion de « Tiers-monde »

Le passage entre la décennie 1970 et la décennie 1980 est généralement considéré comme un tournant, voire l'annonce de fins : tournant idéologique dans la Gauche, tournant de la rigueur dans l'économie française, et tournant postmoderne, allant de pair avec la fin de l'utopie et la fin des intellectuels. Parce qu'appartenant au monde des intellectuels, les écoles d'architecture françaises, et notamment les enseignements sur les pays non-occidentaux, n'en furent pas exemptes, même si certains enseignants y opposèrent tout de même quelques résistances – accentuant alors l'écart entre leurs idéaux et ceux des étudiants. Mais, un tel « tournant » fut peut-être davantage perceptible dans les écoles d'architecture durant la décennie suivante, les années 1990, prenant principalement deux formes distinctes. D'un côté, anticipant ou faisant suite à la tendance à la dissolution de la notion de « Tiers-Monde » après l'effondrement du bloc de l'Est, certains enseignements opérèrent une forme de repli sur l'Hexagone, en considérant le mal-développement au Nord et le sous-développement au Sud comme une problématique commune. Et d'un autre côté, certains enseignements passèrent de la recherche d'une réhabilitation symbolique et pratique de la ville ancienne par l'avènement d'une nouvelle « architecture urbaine » à la patrimonialisation d'une architecture considérée comme « traditionnelle » quasi immuable et statique, qu'il faudrait protéger au risque de la voir disparaître. Chez les uns comme chez les autres, les engagements militants et/ou théoriques des premières années s'essoufflaient et se transformaient en même temps que le monde changeait.

Chapitre 10.1.

Les années 1980 ou la cristallisation de la victoire mondiale du néolibéralisme sur le militantisme dans l'enseignement ?

Silence en « tiers-mondophilie » : désengagement militant et mercantilisation des problématiques de développement ?

Le 26 juillet 1983, Max Gallo, porte-parole du gouvernement français, interpellait dans les pages du journal *Le Monde* les intellectuels du pays au sujet de leur « silence » face à la « victoire idéologique des courants classiques de la droite française » et au « climat international favorable [à l'] idéologie reaganienne »⁶, alors que le Tournant de la rigueur - ce tournant monétariste néolibéral – sous la présidence de François Mitterrand débutait en cette même année. L'explication principale amenée par Philippe Boggio, qui dirigeait le dossier au sein du journal français, était la récusation du marxisme – et plus encore du communisme - chez les intellectuels français au cours des années 1960 et 1970, à l'instar des « Nouveaux philosophes » monopolisant désormais la scène médiatique, alors que la Gauche était enfin parvenue au pouvoir en mai 1981⁷.

Outre l'« effet Soljenitsyne », les désillusions se succédèrent à la fin des années 1970 pour nombre de personnalités rattachées à la Nouvelle Gauche et aux idéaux de Mai 68, ayant autrefois érigés en hérauts les dirigeants du « Tiers-Monde », et voyant désormais des milliers de *boat people* fuir les régimes dictatoriaux ou la victoire des religieux en Iran prendre la direction du totalitarisme et de l'extrémisme. Préférant parler d'une « révolution de 1975 » plutôt que de 1979 ou de 1989, Pascal Ory ajoutait « la défaite, au sein du pouvoir central de la Chine populaire, de la “bande des Quatre” dès les jours qui suivent la mort de Mao Zedong (1976) » comme preuve supplémentaire que « les formes (bolchéviques) » du modèle de Gauche des années 1968 étaient « ruinées » dès le tournant de la fin des années 1970⁸. Dans *Cours vite camarade !*, Paul Berman notait qu'en ce début des années 1980, l'opinion publique française était passée du nouveau gauchisme marxiste à la Nouvelle philosophie, que les tenants de cette dernière étaient passés de l'antiimpérialisme à l'antitotalitarisme, que les anciens gauchistes étaient passés du rouge au vert – voire au bleu -, en

⁶ Max Gallo, « Les intellectuels, la politique et la modernité », *Le Monde*, 26 juillet 1983. En ligne : https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/07/26/les-intellectuels-la-politique-et-la-modernite_2837523_1819218.html

⁷ Voir le dossier dirigé par Philippe Boggio, « Le silence des intellectuels de gauche ». En ligne : https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/07/27/le-silence-des-intellectuels-de-gauche-i-victoire-a-contretemps_3078405_1819218.html

Et pour une analyse de cette controverse : Vincent Gayon, « Jeu critique : la « fin des intellectuels » (1975-1985) », *Le Mouvement social*, n°239, 2012, p. 25-44. En ligne : https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/07/27/le-silence-des-intellectuels-de-gauche-i-victoire-a-contretemps_3078405_1819218.html

⁸ Pascal Ory, *Art. cit.*, 2020/3, p.201-202.

bref, qu'on était passé du gauchisme révolutionnaire à l'internationalisme libéral⁹. Et dès 1986, Guy Hocquenghem fustigeait avec force et ironie ces « renégats » :

Pour devenir les néo-bourgeois des années 1980, les maos-gauchos-contestos crachant sur leur passé ont profité de l'hypocrisie nationale que fut le pouvoir socialiste. [...] Deux reniements ainsi se sont alliés : celui des « ex » de Mai 68 devenus conseillers ministériels, patrons de choc ou nouveaux guerriers en chambre, et celui du socialisme passé plus à droite que la droite. [...] Paradoxe bien connu : c'est la gauche qui a procédé à la dévaluation généralisée de l'utopie. Jean Baudrillard l'avait expliqué : si le socialisme « s'installe sans coup férir, ce n'est pas tant qu'il a vaincu la droite, c'est que tout l'espace a été balayé devant lui par le reflux des forces vives ». Comme disait *L'Express*, « la victoire de la gauche a bien sonné le glas de la pensée socialiste. Du rêve écologique aussi ». Vous fûtes les opérateurs de cette mise à plat. Quels qu'aient été vos ralliements successifs – les « nouveaux philosophes » à Giscard en 1978, les *Libération-Actuel* à Mitterrand en 1981, et demain à la cohabitation, à Barre ou autres -, c'est avec le PS que vous avez réellement scellé le pacte maudit ; c'est à la « modernisation » fabusienne que vous avez vendu votre âme. Sous prétexte, bien sûr, de « changer », de se modeler sur la mode ; mais plutôt, simplement, parce que l'occasion était trop belle : dans le socialisme au pouvoir, c'était le pouvoir qui vous attirait, et, puisque la cour était de gauche, vous jouiez aussi sur un semblant de continuité. Fidélité apparente, reniement et beurre étaient du même côté de la tartine. Quelle chance !¹⁰

Ainsi, le tournant des années 1980 vit apparaître comme lieux communs l'annonce de la fin des idéologies, de la fin de l'utopie, et par corollaire, celle de la fin des intellectuels, puis de la fin de l'histoire.

Le milieu architectural français ne fut pas exempt d'un tel tournant idéologique. A la fin des années 1970, un intérêt encore important était porté, par exemple, au Vietnam et à la Chine au regard des idées antiimpérialistes et marxistes véhiculées. Ainsi, le *Bulletin d'information inter-établissements* faisait toujours, dans la deuxième moitié des années 1970, la promotion des événements concernant la Chine, et cela dès son premier numéro en novembre 1974 : une table-ronde débat sur la « Production et usage de l'espace en Chine » organisée par la revue à tendance marxiste *Place (Peuple, espace, pouvoir)* en mai 1975, des voyages en « Chine populaire » en 1978 et 1979, puis des voyages dans une Chine privée de son épithète « populaire » à partir de 1980, etc¹¹. De même, à l'ESA, le « Labo Tiers-Monde » dirigé par Michel Jausserand et Enrique Chifflet, dénonçant le fait que « la honte qui s'est popularisée, de la guerre du Viêt-Nam, est devenue muette.

⁹ Paul Berman, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, Paris, Denoël, 2006.

¹⁰ Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col mao au rotary*, Paris, Agone, 2006, p.33-34 (1^{ère} éd. 1986).

¹¹ Edité à partir de novembre 1974 par l'Institut de l'Environnement puis par le Centre d'études et de recherches architecturales, le *Bulletin d'information inter-établissements* est ensuite devenu le *Bulletin d'informations architecturales* édité par l'Institut français d'architecture.

On dirait que la guerre perdue, dans les kilos d'orgueil impérialiste, est devenue paix silencieuse », consacra ses travaux au Vietnam en 1978 afin de « voir de plus près les problèmes d'aménagement qui se posent objectivement au Viêt-Nam. Leur étude répond aux buts que nous nous sommes fixés : disparités historiques et géographiques, le discours de la culture à l'économie »¹² (fig. 247 à 250). A l'inverse, Jean-Baptiste Leccia racontait avoir écrit et affiché dès 1976 le tract suivant à l'UP de Marseille, à la suite de la publication d'un article dans *Le Monde* au sujet des massacres entrepris par les Khmers rouges :

HUMANITARISME ET TACTIQUE

Les témoignages ne divergent que sur le nombre de MILLIONS de MORTS.

Au CAMBODGE règne depuis un an la BARBARIE, le GENOCIDE, la HAINE SANGUINAIRE. On tue, on massacre ceux qui dérangent l'instauration du nouvel ordre et ce au nom d'une idéologie humanitaire.

Certes, l'Histoire prouve que parfois le sang purifie et que l'excès du mal peut sortir le bien. Mais rien ne justifie ce paroxysme de haine, d'acharnement, d'autant que le VIETNAM voisin montre qu'on peut surmonter les rancunes pour construire un pays nouveau.

Comme c'est étrange ! Les professionnels des comités de soutien, les fanatiques de la solidarité humaine, les promoteurs traditionnels des grèves de solidarité NE SE MANIFESTENT PAS.

On s'émeut pour le CHILI, on parle d'HITLER et même de STALINE, mais on se tait devant un des plus grands génocides du siècle.

La Droite française (celle de l'argent) et la Gauche soucieuse avant toute chose d'éviter ce qui divise, se rejoignent dans une inqualifiable complicité d'assassinat collectif ! Et l'Eglise leur emboîte le pas ! HELAS ! Les ambitions mesquines ont transformé les grands courants généreux de la pensée française en un vil commerce de camelots de pacotille.

Qu'on ne s'étonne pas du scepticisme devant les grandes actions publicitaires au nom de la dignité de la personne humaine. Les seuls qui ne s'engagent pas sont peut-être ceux qui y croient le plus.

Le peuple cambodgien qui souffre n'a certes pas besoin de prétendue solidarité internationale dont il n'a rien à attendre. Mais comme il serait rassurant de voir qu'en France au moins, l'humanitarisme n'est pas à sens unique.¹³

Il s'en suivit, selon Leccia, des réactions animées chez certains de ses collègues marseillais communistes, lesquels lui auraient répondu qu'il était un « anti-communiste primaire, héritier du maccarthysme ; [son] tract est un tissu de mensonges, tout ceci est un montage des forces capitalistes pour discréditer les mouvements populaires du Tiers-Monde »¹⁴. En cette fin de

¹² Enrique Chifflet, Michel Jausserand, N°Guyen Tam et Luis Mayero, « Viêt-Nam. La terre et l'eau font le ciel », *Bulletin d'information pédagogique*, n°31, 14 juin 1978, p.3-6.

¹³ Jean-Baptiste Leccia, *A l'école d'architecture. Chroniques grinçantes, 1968-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 287-288.

¹⁴ Jean-Baptiste Leccia, *Ibid.*, 2011, p.288.

décennie 1970, chez les enseignants des UP, comme chez les intellectuels plus généralement, la récusation du marxisme n'était pas l'affaire de tous ; l'utopie et les idéaux survivaient encore... mais pour combien de temps encore ?

Dans le milieu architectural français, ce fut en 1993 – soit dix ans après l'interpellation de Max Gallo – que les architectes furent plus directement pris à parti pour leur « silence ». Mais dans sa tribune « Génération silencieuse », l'ancien soixante-huitard maoïste Jacques Lucan ne s'adressait non pas à sa propre génération – celle à laquelle appartiendraient les « renégats » dénoncés par Hocquenghem -, mais à la génération suivante : celle des architectes nés dans les années 1950 et ayant fait leurs études au sein des UP dans les années 1970-1980, soit une fois les événements de Mai 68 passés, voire oubliés. Faisant le procès des héritiers de la « génération 68 », il y décrivait une nouvelle génération fortement médiatisée qui « n'a pas cherché à engager des débats ou des polémiques »¹⁵, des architectes efficaces, qui font des projets sans perdre leur temps à se chamailler entre eux, privilégiant un repli sur la discipline architecturale plutôt que des prises de position idéologiques. Et cela, au détriment de la prise en compte de la question urbaine dans leurs projets architecturaux qui seraient alors des « signes » dans la ville, reflets de leur liberté créatrice, allant à l'encontre des idées véhiculées par les architectes-enseignants quelques vingt années auparavant. Seulement, si le texte de Jacques Lucan était le résultat de l'observation de la production architecturale française de la part des jeunes architectes au début des années 1990, il apparaît un mouvement plus ou moins similaire au sein des enseignements consacrés aux pays non-occidentaux, observable en amont par l'analyse de l'évolution des sujets de diplômes au cours de la décennie précédente.

En croisant l'étude de l'évolution des sujets de diplômes et les dires des enseignants, il transparait effectivement un certain désengagement militant et idéologique chez les étudiants au cours des années 1980. Du moins, en ce qui concerne les diplômes consacrés aux pays non-occidentaux, et plus particulièrement ceux réalisés dans les écoles de Marseille et de Paris-La Villette, où deux groupes aux idéologies bien distinctes, quoique toutes deux « développementistes », furent en activité des années 1970 aux années 1990. A l'UP de Marseille, lors de la première année d'existence du Groupe Tiers-Monde (1976-1977), les deux diplômes qui y furent préparés portaient

¹⁵ Jacques Lucan, « Génération silencieuse », *AMC*, n°49, 1993, p.30-31.

Voici comment il expliquait ce changement chez les « moins de 40 ans » : « Ils ne cherchent pas à énoncer des doctrines, mais sont essentiellement préoccupés par ce qu'ils font, les projets qu'ils conçoivent et les bâtiments qu'ils construisent. Tout a déjà été dit sur le contexte d'une période qui a vu la fin des dogmes, et il est inutile de revenir ici sur les conséquences de l'ouverture de la commande par la généralisation des procédures de concours, sur l'optimisme relatif résultant d'un regain d'intérêt de l'Etat et des collectivités locales pour l'architecture en même temps que d'une conjoncture économique plutôt favorable dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, sur la confiance faite aux « jeunes » au détriment d'« anciens » jugés par certains dépassés par l'esprit du temps ».

sur les questions du « Développement, sous-développement, écodéveloppement » et sur l'« Habitat pour le plus grand nombre en Tunisie »¹⁶. L'année suivante, parmi les diplômés présentés, celui de Kpodar Ekoué Edmond Maxwell, intitulé « A propos de l'habitat traditionnel », mobilisait les idées de la Négritude. Léopold Senghor, s'appuyant sur le modèle de l'adaptation du marxisme-léninisme à « l'esprit chinois » par Mao, définissait la Négritude comme un « Humanisme moderne », un « concept à deux faces, objective et subjective : une culture et un comportement. C'est, d'abord, l'ensemble des valeurs des peuples du monde noir : de la Nigritie, en Afrique, et de la diaspora, aux Amériques. C'est aussi, pour chaque Nègre, la manière de vivre ces valeurs »¹⁷. Et en vue de l'avènement de cet Humanisme négro-africain moderne, il enjoignait à ce que « les valeurs européennes [soient], pour nous Négro-Africains, des moyens, non des fins, pour enrichir nos valeurs propres et les faire servir à notre développement intégral : à l'élaboration d'un humanisme négro-africain et moderne » car « il est temps, encore une fois, que les élites négro-africaines d'aujourd'hui cessent de répéter des slogans fabriqués ailleurs, cessent d'être des consommateurs de culture pour créer- et apporter, ainsi, leur contribution irremplaçable à la Civilisation de l'Universel »¹⁸. Or, les revendications étaient peu ou prou les mêmes chez l'étudiant marseillais d'origine africaine lorsqu'il se demandait « Quel est l'avenir de l'habitat ? Peut-on arriver un jour à instaurer les formes exotiques propres à ce continent ? » :

Mon intention n'est pas de prêcher le retour aux sources et aux formes traditionnelles ; une amélioration s'impose certes, mais il faut savoir rester soi-même, il faut surtout savoir rester chez soi. Je pense que la solution réside en partie dans le respect des traditions. Le respect des traditions ne veut pas dire « conservation intégrale de ces dernières ». Tout le monde opte pour l'amélioration, le changement. Il est plus adéquat lorsqu'il s'enracine profondément dans un passé bien structuré. Dans le domaine de l'architecture, un effort particulier est à faire pour redécouvrir le style africain, et non une copie plus ou moins fidèle effectuée sur le monde occidental, mais au travers d'une culture prépondérante, la culture négro-africaine. [...] [l'évolution apportée par les architectes africains eux-mêmes] semble prendre la voie de la recherche consciente qui aboutira à une nouvelle forme d'expression d'une personnalité africaine car la contribution à l'évolution actuelle de l'architecture que l'on peut attendre de l'Afrique dans les prochaines décades n'aura rien à faire avec la nécessité de rattraper un retard.¹⁹

¹⁶ Gérard Courier, François Van Cappel de Prémont et René Pasquali, « Développement, sous-développement, écodéveloppement : application dans une zone rurale. Exemple : la Tamourt en Naaj (Mauritanie) », groupes ABC et Tiers-Monde, 1977 et Jean-Charles Le Roux, « Habitat pour le plus grand nombre en Tunisie : étude d'un groupement de logements pour Tunis », sous la direction de Franck Casefont, 1977.

¹⁷ Léopold Senghor, « Pourquoi une idéologie Négro-africaine ? », *Présence Africaine*, n°82, 1972/2, p. 24.

¹⁸ Léopold Senghor, *Ibid.*, 1972, p. 38.

¹⁹ Kpodar Ekoué Edmond Maxwell, « A propos de l'habitat traditionnel : le phénomène de la modélisation de l'habitat traditionnel », groupes Planurba, GAES et Tiers-Monde, 1978, p.3-5.

« Rester soi-même », ou plutôt « se redécouvrir », c'est-à-dire dans le champ architectural, trouver une architecture qui exprimerait l'indépendance, voire trouver un « style postcolonial », était une préoccupation présente chez d'autres étudiants d'origine africaine. Ainsi, en 1983, Mamadou Jean-Charles Tall, dans son mémoire de diplôme intitulé « Le développement urbain au Sénégal, Aspects de la croissance à Dakar », s'interrogeait lui aussi encore sur ce que pouvait être une « architecture négro-africaine », et faisait explicitement référence à Aimé Césaire et Malcolm X²⁰. Chez les deux étudiants, cette recherche passait par une revalorisation de l'architecture vernaculaire pour Kpodar Ekoué Edmond Maxwell (fig. 251 à 254) et par une revalorisation des matériaux locaux, de l'architecture en terre pour Jean-Charles Tall (fig. 255 à 258), à la recherche finalement d'une supposée authenticité passée à l'image des expériences égyptiennes d'Hassan Fathy, pourtant proches formellement de ce qu'avaient pu faire les architectes français dans les pays d'Afrique du Nord entre les années 1940 et 1950²¹.

Au-delà de celui de Jean-Charles Tall, les diplômés encadrés par les enseignants du Groupe Tiers-Monde de Marseille portèrent cette année-là sur l'« habitat plus adapté : promotion des habitants-architectes à Lomé », sur un « centre hospitalier de 120 lits » au Togo et sur « Les villages socialistes en Algérie ». Mais l'année suivante, en 1984, ils relevaient déjà moins d'une visée politique que d'une réalité concrète en vue d'une certaine professionnalisation de la part des étudiants : un centre d'animation culturel au Maroc, un Institut national de la jeunesse et des sports à Abidjan, un aéroport international à San Pedro, un marché urbain à Antananarivo, un quartier d'habitat à Ispahan ou à Bujumbura. Globalement, nous pourrions dire que les diplômés menés au sein du Groupe Tiers-Monde de Marseille concernaient dans les années 1970, plus généralement, la question du sous-développement, des quartiers à croissance spontanée, de l'habitat pour le plus grand nombre, du logement social ou de l'habitat traditionnel. Tandis que dans les années 1980 apparaissaient plus fortement des projets de restructuration de bâtiment ou de quartier (d'un hôpital de brousse au Cameroun à la vieille ville de Port-Louis à Maurice), de centres hospitaliers et d'hôpitaux en Algérie, à Chypre ou au Burkina Faso, un Institut interafricain d'architecture et de technologie du bâtiment à Lomé, une ferme agro-pédagogique au Togo, un complexe artisanal et touristique au Sénégal, un collège agricole au Togo, un Club Med au Gabon, une maison des Jeunes et de la Culture au Burkina Faso, etc.²²

²⁰ Mamadou Jean-Charles Tall, « Le développement urbain au Sénégal : aspects de la croissance de Dakar », groupe Tiers-Monde, 1983.

²¹ Voir Zeynep Celik, « Cultural Intersections : Re-visioning Architecture and the City in the Twentieth Century », dans Richard Koshalek (dir.), *At the End of the Century. One Hundred Years of Architecture*, New-York, Harry N. Abrams, 1998, p. 190-227.

²² Les quatre principaux enseignants du Groupe Tiers-Monde de Marseille ont encadré à eux-seuls plus de 300 diplômés et mémoires. Une recherche sur le portail documentaire des écoles d'architecture, Archirès, a permis d'en prendre

Le constat est plus ou moins le même parmi les diplômés consacrés aux pays non-occidentaux à l'UP n°6. En 1972, alors que les groupes d'enseignants et les tendances « tiers-mondophiles » de l'école n'étaient pas encore totalement formés, Jean-Paul Flamand, Georges Candilis et Jeanne-Marie Alexandroff encadrèrent ensemble un diplôme intitulé « Urbanisme, idéologie et sous-développement »²³. Car, comme nous l'avons montré lors d'un séminaire du programme de recherche HEEnsA20²⁴, à partir de la seule analyse des titres de 787 diplômés consacrés aux pays non-occidentaux entre 1970 et 1993 dans cette école, les thématiques développées dans les années 1970 étaient celles du bidonville, de l'habitat (qu'il soit spontané, traditionnel, auto-construit ou économique), des zones rurales, des équipements médicaux ou éducatifs, de l'impérialisme et du sous-développement, des politiques de logements pour les classes populaires ou des réformes agraires, de l'industrialisation et des importations culturelles, de l'artisanat, des revendications culturelles ou nationales (« vers une architecture africaine », « l'architecture Khmer », « le village Dogon ») ou encore de l'architecture sacrée. Si cette méthode d'analyse textuelle est peu précise, elle rejoint néanmoins les conclusions des auteurs du *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D...* qui identifiaient plusieurs « sujets types » exprimant un double objectif commun d'autonomie vis-à-vis de l'Occident et d'une meilleure gestion de la part de l'Etat : les bidonvilles et l'auto-construction, la revitalisation et le développement autonome de la campagne, la climatologie et les « énergies alternatives », un urbanisme « adapté » reprenant la structure urbaine dite traditionnelle, le centre ancien comme symbole culturel à réhabiliter au regard de sa taudification, l'expression d'une identité culturelle *via* l'opposition entre tradition et modernité, les « technologies appropriées », et les typologies d'habitats vernaculaires²⁵. Et il apparaissait aussi déjà, selon les auteurs, un intérêt pour le tourisme, mais celui-ci se retrouvait en ce début des années 1980 cantonné seulement à la Grèce, au Maroc, à la Tunisie et aux territoires français d' « outre-mer ».

Ainsi, à l'UP n°6, les idéologies émancipatrices du « Tiers-Monde » étaient aussi convoquées jusqu'au début des années 1980. Dans son diplôme « L'Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde », Joachim Boguhe faisait appel aux idées développées par Cheik Anta

connaissance, de faire une présélection, puis de dépouiller ceux des étudiants dont le nom avait été cité par les enseignants.

²³ Fathi Djelassi, « Urbanisme, idéologie et sous-développement. Un cas de rénovation urbaine en Tunisie : Monastir », sous la direction de Georges Candilis, Jeanne-Marie Alexandroff et Jean-Paul Flamand, 1972.

²⁴ Voir Diane Aymard, « Les étudiants étrangers et l'émergence d'enseignement sur les pays en voie de développement, 1969-1984 », *Cahiers de l'HEEnsA20*, n°7, p. 56-62.

²⁵ Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, Paris, UP n°6, rapport de recherche SRA, 1983.

Diop – opposées à celles de Léopold Senghor – dans *Nations nègres et culture*²⁶ (le titre de l'introduction de l'étudiant n'étant autre que « Nation nègre et architecture ») pour entamer une révision de l'histoire de l'architecture au prisme des enjeux panafricains contemporains²⁷. Il basait alors tout son mémoire sur la réfutation de « l'Histoire de l'architecture que nous apprenons dans les écoles d'Architecture occidentales » qui développerait l'idée qu'il « n'existe pas d'architecture ni d'urbanisme en Afrique précoloniale » puisqu'elle « réduit volontairement l'urbanisation en Afrique, comme étant uniquement la conséquence directe de la pénétration coloniale » :

Pour notre part, on ne doit pas se contenter du caractère essentiellement ethnocentrique de cet enseignement de l'architecture. Nous devrions en tant qu'africain, rechercher dans l'Histoire ce qui, de loin ou de prêt, a un rapport avec l'organisation de l'espace ou le cadre bâti, mais conçu par des africains noirs. Il n'est pas souvent aisé d'alléger le poids de plusieurs siècles d'aliénation générale, quand on est issu d'une société à laquelle les puissances coloniales, par certains complices locaux, retirent toutes valeurs. Aussi, l'architecture relevant à la fois de la combinaison des Sciences exactes et des Sciences sociales, ne saurait être connue des africains noirs. Contre-vérité historique dira Cheikh Anta Diop dans ces récents travaux sur l'origine Nègre de l'Égypte ancienne. Si l'on est partisan de sa thèse, on admettra comme nous, le recoupage historique que nous avons fait. Mais si au contraire on soutient la thèse de Gobinau [Arthur de Gobineau], alors ce travail n'aura aucun sens...²⁸

Seulement, à l'École de Paris-La Villette, à la fin des années 1970 et début des années 1980 apparurent aussi plus amplement des thématiques liées aux énergies douces, au bioclimatique, au solaire, à la réhabilitation, tandis que disparaissaient celles de l'industrialisation, de l'architecture sacrée, des réformes agraires ou de l'impérialisme et du sous-développement. Entre les années 1970 et les années 1980, les termes « bidonville », « illégal » ou « marginal » furent largement moins employés au profit de celui plus consensuel : « populaire ». Et aux « problématiques » et aux « problèmes » autrefois soulevés par les étudiants dans leurs diplômes faisaient davantage place des solutions de « réhabilitation » ou de « restructuration ». Dans les années 1980, les sujets de diplômes concernaient alors plutôt des projets de réhabilitation d'une vieille usine ou la construction d'un lycée technique en Grèce, d'un hôpital ou d'un équipement culturel à caractère éducatif en Iran, la rénovation d'un quartier de Christophoros ou d'Ispahan, d'une résidence universitaire solaire en Tunisie ou d'un centre touristique intégré en Haute Égypte, d'un théâtre au Maroc ou d'une station

²⁶ Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture. De l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Présence Africaine, 1979.

²⁷ Pour une bonne compréhension de la thèse défendue par Cheikh Anta Diop (et ses oppositions à Senghor), voir : Catherine Coquery-Vidrovitch, « Cheikh Anta Diop et l'histoire africaine », *Le Débat*, n°208, 2020, p. 178-190.

²⁸ Joachim Bogue, « Urbanisation exogène, facteur de crise urbaine dans le Tiers-Monde : le cas de la Côte d'Ivoire », sous la direction de Gustave Massiah, 1981, p.7-8.

thermale en Algérie, etc. Alors que les enseignants antiimpérialistes avaient opéré au milieu des années 1970 un passage de l'idée du « plus grand nombre » à celle du « développement », et corollairement, des équipements à l'habitat, les étudiants opérèrent en quelque sorte le chemin inverse dans les années 1980 en consacrant leur projet de diplôme plus largement aux équipements éducatifs, culturels ou touristiques.

Si Bénédicte Delorme-Montini notait – et nous l'avons bien vu au sujet des approches scientifiques et des objets d'études des enseignants avec le concept d'hybridation – que, dans le monde des idées émancipatrices non-occidentales (particulièrement aux Antilles), on passa dans les années 1980 « de la Négritude, définition essentialiste fondée sur la dichotomie hiérarchisée Noirs/Blancs, à la créolité qui intègre la binarité coloniale au sein de l'identité individuelle, pour parvenir à la créolisation qui relève plus d'une manière d'être au monde fluide et ouverte »²⁹, il semblerait que les thèmes investis par les étudiants en architecture relevaient davantage d'une volonté de professionnalisation face aux évolutions que connaissait la société, passant d'une certaine façon d'une idée militante marxisante du développement à une idée mercantile du développement. Ce tournant dans l'idéologie du développement était également présent dans les pays dits du « Tiers-Monde », mais Guy Caire estimait, d'un point de vue économique, qu'il avait eu lieu dès les années 1960, puisqu' « une idéologie fondée sur des sentiments » (ceux de l'esprit de Bandung) fut remplacée par « une idéologie fondée sur des revendications » économiques lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se tint en 1964, et durant laquelle se constitua le Groupe des 77³⁰.

Un malentendu avec les étudiants ou la désillusion faussée des enseignants ?

En 1976 déjà, Gustave Massiah notait lors d'une journée d'étude à l'Institut de l'Environnement que la « tentation d'action politique générale » par une « intervention dans le champ des luttes », qui était « auparavant forte parmi les étudiants », s'était « beaucoup affaiblie »³¹. Plus particulièrement, au sujet des enseignements dédiés aux pays non-occidentaux, Jean-François Tribillon considérait rétrospectivement qu'il y avait eu un « malentendu fondamental » entre les ambitions des étudiants (étrangers notamment) et les idéaux de ce groupe d'enseignants :

J'ai toujours dit que l'école devait trouver en elle-même ses propres forces pour s'internationaliser.

Et cela n'a pas toujours été facile parce que les gens qui venaient, ne venaient pas pour

²⁹ Bénédicte Delorme-Montini, « Le moment post-moderne », *Le Débat*, n°160, 2010/3, p.188.

³⁰ Guy Caire, « Idéologies du développement et développement de l'idéologie », *Tiers-Monde*, n°57, 1974, p. 12.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1974_num_15_57_1983

³¹ Gustave Massiah, « Débats et pratiques d'enseignement à UPA 6 », dans « Architecture et sciences sociales, pratiques d'enseignement », *Cahiers pédagogiques n°9*, Institut de l'Environnement, 1976, p. 11.

s'internationaliser : les gens du tiers-monde ou du Sud qui venaient, ils venaient pour s'alimenter à la « parisianité ». Il y a toujours eu un malentendu fondamental avec lequel il fallait faire. Les étudiants africains, par exemple, venaient chercher dans cette école, comme une espèce d'abeille qui venait distiller le miel parisien pour enfin pénétrer le véritable savoir de cette école.³²

Mi-résolu, mi-défaitiste, il qualifiait alors cette expérience pédagogique d' « éprouvante » car « cela n'a pas marché. J'ai été un des rares à voir ce que faisaient les étudiants sur le terrain et, la plupart du temps, ils se sont insérés dans le milieu professionnel national au mieux de leurs intérêts, en conservant une petite pensée émue pour le temps où ils étaient apprentis révolutionnaires à UP 6. [...] On ne peut pas leur en vouloir. On peut un peu nous en vouloir d'avoir été un peu trop irréalistes. Mais bon, je ne vois pas ce qu'on peut faire »³³. Ce « malentendu » entre étudiants et enseignants, Michel Montardy l'évoquait aussi lors de l'entretien qu'il nous accorda, mais sous d'autres formes :

Mais quand j'étais à Lomé, je savais que beaucoup cherchaient à se planquer dans des postes pratiquement politiques ; au départ, après cela s'est stabilisé. Au départ, l'appel d'air les poussait à être dans un ministère, etc. Donc quand je les rencontrais, je savais d'emblée ceux qui s'intéressaient ou ceux qui voulaient arriver. [...] Il fallait leur donner les moyens de prendre du recul et de réfléchir. Ce qu'il faut c'est rendre service. Dans ces pays, cela ne sert à rien de se relever les manches et d'aller en brousse – comme je voulais le faire – s'il y a un manque d'infrastructure. Donc au départ, il fallait garnir les postes de responsables où les gens avaient des connaissances architecturale. Le mieux est qu'ils sachent diriger tout une politique architecturale dans le pays.³⁴

Qu'il s'agisse d'une volonté de former des « révolutionnaires » côté enseignants, et d'un désir de servir au mieux ses propres intérêts pour assurer son avenir côté étudiants ; ou qu'il s'agisse de l'ambition de former des techniciens de terrain pour « rendre service » d'un côté, et de l'autre, l'envie d' « arriver » en se « planquant » dans les postes politiques ou à responsabilité ; dans les deux cas finalement, il semble apparaître un gouffre entre deux générations, entre deux situations sociales et politiques – alors que certains enseignants oublièrent peut-être un peu trop rapidement qu'ils capitalisaient eux aussi, au-delà de l'enseignement, sur leur position d'expert des problématiques architecturales et urbaines non-occidentales.

D'ailleurs, face à ce changement d'intérêt et de perspective observé dans les diplômés des étudiants durant les années 1980, et face à ce « silence » dans la génération d'architectes praticiens de « moins de quarante ans » dénoncé par Jacques Lucan en 1993, ne pourrions-nous pas nous demander si l'explication tient dans le défi lancé à une génération par sa précédente de poursuivre

³² Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

³³ Ibid.

³⁴ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

ce que cette dernière avait entamé sans parvenir à l'achever ? C'est-à-dire, dans le sentiment d'être des « militants de second rang » à force d'entendre « leurs aînés dans les luttes de la gauche leur [faire] la leçon » comme le formulait Paul Berman³⁵ ? Ou de façon plus pessimiste, face aux « méthodes du noyautage et de l'agit-prop gauchiste » que dénonçait Guy Hocquenghem chez les « renégats » de sa génération car « la nourriture que vous ne pouvez manger, cet aliment de l'esprit qu'est l'utopie, vous empêchez du moins les autres d'y toucher »³⁶, c'est-à-dire la génération suivante, les jeunes ?

Dans le milieu architectural français, et plus particulièrement celui de l'enseignement, Michel Denès identifiait trois périodes entre les années 1968 et la fin des années 1990 : d'abord, celle d'une « fusion entre pratiques pédagogiques, luttes politiques et reconnaissance sociale » *via* un fort militantisme social au sein même de la pédagogie, puis « la volonté de définir de nouvelles compétences pour fonder une affirmation disciplinaire » proprement architecturale en constituant un savoir (scientifique), et enfin, « l'établissement d'un pôle d'excellence académique »³⁷. Jean-Louis Violeau, qui étudia l'entre-deux-Mai et plus particulièrement le tournant 1981-1983 dans le milieu architectural français en retraçant notamment l'histoire de la controverse Modernité/Postmodernité et celle des Ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, estimait quant à lui que les années 1960-1970 avaient été celles des idées, les années 1970-1980 des controverses et des débats, et les années 1980-1990 de la médiatisation des noms des « grands architectes »³⁸. Globalement, dans le milieu architectural, ce tournant de la fin des années 1970 au début des années 1980 fut marqué par ce qu'on appela le « retour à l'architecture », c'est-à-dire la fin du primat des sciences sociales jugées trop « culpabilisatrices » et la fin de l'architecture de papier, vers un retour à la planche à dessin, vers un nouveau « professionnalisme » et la sortie de terre des premiers projets des anciens étudiants contestataires de Mai 68 - devenus pour une part enseignants – grâce notamment aux projets des villes nouvelles dans la banlieue parisienne.

Déjà en mars 1973, le « Groupe des 7 » et plus particulièrement Roland Castro (qui ne sera pas épargné par Guy Hocquenghem durant la décennie suivante dans sa *Lettre ouverte*) affirmaient-ils que leur « génération est paralysée à l'idée de bâtir. Elle est hantée par l'utilisation manipulatrice qu'ont faite le nazisme et le stalinisme de la découverte freudienne et de son trafic en architecture. Terrifiée de ce pouvoir terrifiant. Là alors il va falloir débattre de ce qu'il en est de refaire vivre Dieu et l'homme dans le témoignage de la pierre d'aujourd'hui. Nul doute que ces pèlerinages, ces

³⁵ Paul Berman, *Op. cit.*, 2006, p. 189.

³⁶ Guy Hocquenghem, *Op. cit.*, 2006, p.33-34 ; p. 45-46.

³⁷ Michel Denès, *Le fantôme des Beaux-arts, l'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, Ed. de la Villette, 1999, p. 86.

³⁸ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2010 (voir la partie 1 « Architecture et politique »).

retours à l'origine accéléreront le processus indispensable de la Renaissance, dégageront l'invariance de cet objet architecture que tu appelles, Christian [de Portzamparc], l'espace et le visible mais d'un mot pas trop beau »³⁹. Et la décennie 1980 fut bien celle d'un retour aux agences, et de la « Renaissance » de l'architecture française, pour le meilleur comme pour le pire. Ainsi, par exemple, Philippe Panerai participa à la création de l'agence Seura (Société d'études d'urbanisme et d'architecture) en 1988-1989 avec Alain Payeur, rejoints ensuite par Florence Bougnoux, Jean-Marc Fritz et David Mangin, avant de fonder une agence d'architecture à son nom en 1993. Il réalisa plusieurs projets urbains et territoriaux principalement en France et en Europe (entre autres, la consultation internationale pour l'Aménagement de la route du Rhin entre Strasbourg et Kehl en 1991, l'extension nord-ouest du centre-ville de Rodez à partir de 1990 ou le plan général d'aménagement de Sarcelles à partir de 1997).

Alors que Philippe Panerai tira directement très peu parti de ses recherches sur l'Égypte dans son activité d'architecte praticien, ce fut grâce à ses recherches sur l'Asie du Sud-Est que Pierre Clément entama progressivement une carrière d'architecte praticien dans les années 1980 au sein d'Arte Charpentier, agence française fondée en 1969 par Jean-Marie Charpentier (qui avait été coopérant enseignant à l'École des beaux-arts de Phnom Penh) qui a ouvert une succursale à Shanghai en 2002. Alors que la Chine s'ouvrait économiquement à l'international, la fondation Aga Khan organisa un colloque à Pékin en octobre 1981, auquel Pierre Clément fut convié, car « comme [il venait] de sortir *l'Architecture de paysage* et qu'il y avait à l'École de Belleville Brian B. Taylor qui travaillait pour la fondation Aga Khan, il [l'a] emmené en Chine. »⁴⁰ Puis, lorsqu'un ingénieur chinois, Lou Shuyu, fut envoyé en France au début des années 1980 par le centre chinois du développement technique du bâtiment « pour étudier les systèmes constructifs de l'habitat en France pour diversifier le logement en Chine », Pierre Clément collabora avec celui-ci et Bernard Hamburger (au Plan Construction puis à l'IFA), afin de mettre en place un projet de coopération franco-chinoise. Un colloque fut organisé en Chine en 1984 où Pierre Clément était invité avec une dizaine d'autres experts français. Puis, un colloque intitulé « Construire en Chine » fut organisé par Pierre Clément, *via* l'IFA, en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie à Paris en mars 1985. La programmation de ce colloque mêlait des interventions de chercheurs à celles

³⁹ Cité dans Jean-Pierre Le Dantec, *Enfin l'architecture. L'histoire d'un renouveau*, Paris, Autrement, 1984, p. 51.

⁴⁰ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017 : « J'ai eu l'occasion de participer à un colloque de la fondation Aga Khan à Pékin en octobre 1981. La Chine s'ouvrait un petit peu. [...] Comme je venais de sortir *l'Architecture de paysage* et qu'il y avait à l'École de Belleville Brian B. Taylor qui travaillait pour la fondation Aga Khan, il m'a emmené en Chine. C'était très intéressant car nous avons fait un voyage exceptionnel à la suite des populations musulmanes – de Pékin à Kashgar – avec tous les grands architectes chinois et du monde. Hassan Fathy était là, Balkrishna Vitaldas Doshi – grand architecte indien – était là. »

d'hommes politiques et d'industriels, car l'objectif était bien d'ouvrir le marché chinois à l'expertise française (fig. 259 et 260), ainsi que l'affirmait le texte de présentation :

La Chine se lance aujourd'hui dans la transformation de son économie urbaine : la production du logement est en effet l'une des clefs du futur de la ville chinoise. Qu'il s'agisse de la politique d'investissement dans le secteur du bâtiment, de la politique des loyers, de la commercialisation des logements, des contrats d'entreprises, de techniques de construction, ou encore de projets de villes nouvelles, on est à l'heure des réformes : productivité et rentabilité en sont les maîtres mots.

Pour relever ce défi, la Chine fait aujourd'hui appel aux compétences étrangères, elle cherche à attirer des investisseurs potentiels, et veut combler les vides en matière de maîtrise d'œuvre.

La France jouit d'un capital d'amitié, d'intérêt et d'estime dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction, comme en témoignent les manifestations conjointes organisées en 1984 par l'Institut Français d'Architecture et le Plan Construction avec le soutien du Ministère des Relations Extérieures : colloque « Paris-Pékin : confrontation des politiques architecturales et urbaines » en juin à Paris et colloque « logement social : architectures et techniques » à Pékin en novembre.

Les professionnels s'étant rendus récemment en Chine analyseront les demandes formulées par nos interlocuteurs et préciseront les besoins.

Comment susciter les interventions françaises ? Comment aborder le marché chinois ? Comment y réussir ? ⁴¹

Et les professionnels du bâtiment français furent au rendez-vous : l'entreprise Algeco, le bureau d'étude du Pacifique, l'entreprise Campenon Bernard Construction, l'entreprise Construction Terre Bois, le CSTB, l'entreprise Fougerolle France, les établissements publics de plusieurs villes nouvelles françaises, l'entreprise Metalex, l'entreprise SPIE Batignolles, etc., et quelques grandes agences d'architecture comme l'AUA ou le Taller de Arquitectura de Ricardo Bofill⁴². Ces différents événements aboutirent pour Pierre Clément à un travail de réflexion sur la réhabilitation du quartier de Qian Jiatang dans le centre ancien de Shanghai (de 1984 à 1988), dont émana le rapport de recherche réalisé avec Françoise Ged et Qi Wan, *Transformations de l'habitat à Shanghai*⁴³ (fig. 261 à 266) :

⁴¹ Programme du colloque « Construire en Chine », jeudi 21 mars 1985 à la Course de Commerce. Archives personnelles de Catherine Bruant.

⁴² Liste des participants au colloque établie le 20 mars 1985. Archives personnelles de Catherine Bruant.

⁴³ Pierre Clément, Françoise Ged et Qi Wan, *Transformation de l'habitat à Shanghai*, rapport de recherche final, Paris, IFA/Plan Construction, décembre 1988.

Voir : Yann Nussaume et Michelle Mosiniak (dir.), *Construire en Chine : quand la créativité architecturale rencontre la dynamisme économique*, Paris, Le Moniteur, 2005 et Renaud Cruells, *Espace et représentations. Mémoire sur la coopération franco-chinoise en matière d'architecture 1984-2018*, mémoire de master sous la direction de Pierre Chabard, ENSA de Paris-La Villette, 2019.

Nous avons parlé un peu tout à l'heure de la Chine. En Chine, j'ai eu beaucoup de chance parce que, dans les années 1980, j'ai eu les moyens de mener cette politique de coopération avec le gouvernement chinois et de faire toute cette série de colloques. Et à un moment, ils nous ont demandés de faire des projets expérimentaux, de les aider à faire des projets. C'est ce programme de 1986 dont vous parliez. A la suite d'un grand colloque à Pékin, il y a eu quinze ou vingt groupes de gens qui nous ont demandés de venir faire des projets chez eux. Et nous avons choisi de travailler sur Shanghai parce que les gens qui nous l'avaient demandé nous disaient qu'il s'agissait d'un contexte avec des bâtiments français et se demandaient comment faire pour réhabiliter, conserver, transformer. Donc nous avons décidé de travailler sur un quartier d'une dizaine d'hectares et d'y faire une démonstration que la réhabilitation est quelque chose de très important pour les chinois. Ils n'avaient pas d'argent, beaucoup de main d'œuvre mais pas beaucoup de matériaux. Donc l'idée de réhabiliter était déjà dans le développement durable – quelque chose d'important dans les années 1980. Donc nous essayions de démontrer que malgré cela, il fallait conserver une grande partie parce que leur principe était celui de la Tabula rasa pour repartir à zéro sur des modèles industrialisés. Et nous avons lancé ce concours avec la ville de Shanghai et mis en place un programme de coopération. Malheureusement, tout cela s'est terminé au moment de Tian'anmen.⁴⁴

En effet, si un concours international fut lancé, et remporté par Paul Chemetov (et non par Arte Charpentier), le projet s'arrêta avec les événements tragiques de la place Tian'anmen en 1989⁴⁵, ce qui « [marqua] un coup d'arrêt brutal. Il a alors fallu attendre à nouveau cinq ans pour que soit lancé, fin 1993, le premier grand concours pour un centre d'expositions à Shanghai »⁴⁶. Or, ce fut aussi, paradoxalement, le moment où Pierre Clément s'engagea véritablement dans une carrière d'architecte praticien, puisqu'il quitta « l'IFA à ce moment-là, quand l'IFA ne voulait plus porter cette coopération avec la Chine. [Il est] retourné à Belleville et Jean-Marie Charpentier [lui] a demandé de venir travailler avec lui à Arte-Charpentier. »⁴⁷ Après avoir « eu la chance de pouvoir commencer à faire des projets et d'expérimenter cette culture architecturale chinoise, sur les modèles spatiaux et sur les typologies »⁴⁸ dans le vieux tissu urbain de Shanghai au milieu des années 1980 via l'IFA, Pierre Clément rejoignit donc l'agence Arte Charpentier qui remporta les concours d'un premier grand équipement public avec l'Opéra de Shanghai en 1994, et d'un premier grand projet d'urbanisme en 1998, celui de l'Avenue du Siècle à Shanghai-Pudong (fig. 267 et 268). S'il mena alors de front son activité d'enseignant à l'École d'architecture de Paris-Belleville et son

⁴⁴ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

⁴⁵ Voir notamment Pascal Dupont, « Ces Français qui ont rêvé le nouveau Shanghai », *L'Express*, 18 avril 1996.
En ligne : https://www.lexpress.fr/culture/art/ces-francais-qui-ont-reve-le-nouveau-shanghai_498576.html

⁴⁶ « China Club [table-ronde] », *AMC*, n°142, 2004, p. 27-28.

⁴⁷ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

⁴⁸ Ibid.

activité au sein d'Arte Charpentier, Pierre Clément continua son travail dans l'agence d'architecture - dont il est toujours actuellement le président - lorsque le temps de la retraite fut venue dans le secteur de l'enseignement public. Mais, nous l'avons vu, Pierre Clément n'était pas le seul dont les activités pédagogiques et scientifiques se mêlaient avec d'autres activités économiques, libérales ou salariées. Michel Montardy eut une activité d'architecte à son compte et réalisa des projets à Jakarta, Cayenne, Peshawar (Pakistan), au Mexique, etc., admettant qu'il avait « l'étiquette d'architecte spécialisé dans la construction en pays tropical et humide »⁴⁹. Patrice Dalix avait une carrière professionnelle divisée en trois volets : l'enseignement, l'expertise internationale et la pratique architecturale. Ainsi en étaient-il aussi de ceux qui, sans être architecte ou urbaniste, créèrent des bureaux d'études spécialisés dans le développement des villes non-occidentales, tels le bureau GRAIN avec Raymond Gili, Philippe Nick, Bruno de Saint-Blanquat ou encore Elisabeth Courdurier et, plus encore, le bureau ACT-Consultant, fondé en 1970 par Gustave Massiah et Jean-François Tribillon notamment, et dans lequel se trouvait aussi Philippe Revault.

Les Écoles d'architecture, reflet tant de la discipline que du nouvel ordre mondial

Deux réformes, respectivement la réforme d'Ornano en 1978 et la réforme Duport en 1984, participèrent à ce mouvement de « retour à l'architecture » à l'intérieur-même des écoles, avec au cours de la première la direction de l'Architecture qui passa du ministère de la Culture au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. A l'aube de la réforme de 1978, dans son célèbre et controversé « Point de vue sur l'enseignement », estimant qu'« aujourd'hui, la perspective d'un lien avec l'Université, aussi ténu fut-il, est devenu improbable et tous les textes préparent le retour sournois de la tutelle professionnelle et du contrôle de l'Ordre sur le contenu de l'enseignement »⁵⁰, Bernard Huet débutait son billet d'humeur ainsi :

Par un concours de circonstances dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas fortuit, la célébration du 10^e anniversaire de Mai 68 correspondra à l'enterrement définitif des expériences pédagogiques mises en place il y a dix ans et marquera l'apogée de la « normalisation » de l'enseignement de l'architecture par le Ministère de la Culture et de l'Environnement.⁵¹

En effet, la réforme d'Ornano mit en place une « liste nationale d'aptitude à l'enseignement de l'architecture » permettant de renforcer les enseignements techniques et du dessin au détriment de ceux des sciences sociales. Puis, avec la réforme Duport suivant la même logique, l'article 17 du décret n°84-263 du 9 avril 1984 relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture,

⁴⁹ Entretien avec Michel Montardy à Marseille, le 18 juin 2019.

⁵⁰ Bernard Huet, « Point de vue sur l'enseignement », *AMC*, n°44, 1978, p.52.

⁵¹ Bernard Huet, *Ibid.*, 1978.

stipulait que « l'élément central de la formation dans ce cycle d'études est constitué par l'apprentissage et la pratique du projet ; cette formation inclut des stages ou tout autre forme de mise en situation professionnelle ». Et le premier article de l'arrêté du 21 juin 1984 relatif au travail personnel de fin d'études effectué dans le cycle conduisant au diplôme d'architecte DPLG précisait que « le travail personnel de fin d'études se rapporte à l'architecture et comporte des éléments graphiques » afin d'éviter les diplômes trop « théoriques » format 21 x 29.7. Concrètement, la réforme de 1984 mit en place une grille des enseignements obligatoires, prolongeant la logique professionnalisante de la réforme précédente avec une part très importante de cours sur les techniques de représentations et les techniques constructives⁵². A l'intérieur de ces catégories devaient s'insérer des « certificats », remplaçant les anciennes unités de valeur, qui regroupaient des enseignants de disciplines différentes afin – officiellement - d'éviter les féodalités d'enseignants, mais ayant eu pour finalité d'homogénéiser l'enseignement entre les écoles et à l'intérieur-même des écoles. En juillet 1992, lors des journées de séminaire de prise de poste pour les nouveaux enseignants des Écoles d'architecture, « aujourd'hui, alors que le discours idéologique n'est plus de mise et que les enseignants architectes ont, pour une très grande majorité, fini par s'insérer dans le monde professionnel, les querelles intestines se sont quelque peu apaisées », Henri Bresler estimait « que la réforme de 1984, avec la mise en place des “certificats”, a joué un rôle non négligeable dans cette redistribution des cartes. Elle a souvent permis de geler bien des situations en engendrant des effets de statu quo »⁵³. Mais, derrière ces situations « gelées » et ces « statu quo », Jean-Louis Violeau montrait bien que c'était surtout la logique de rupture avec le processus entamé dans les années 1968 de ré-intellectualisation de la discipline architecturale qui finissait de s'achever avec la réforme de 1984 par « une forme de reprise en main administrative qui passe par les certificats mais aussi par le pouvoir accru des directeurs – administratifs – d'école »⁵⁴.

Quant à l'intégration de l'enseignement de l'architecture à l'intérieur de l'Université, Catherine Bruant qui observait le milieu enseignant depuis le Secrétariat de la recherche

⁵² Parmi les dix-sept catégories obligatoires dans le premier cycle d'orientation, aux côtés de l'apprentissage des outils architecturaux, des théories et doctrines architecturales, se trouvaient l'initiation au volume et à la couleur, à la perception et représentation des formes, à la descriptive et à la perspective, aux mathématiques, aux résistances et équilibre des matériaux et des structures, à l'informatique et aux approches juridiques des métiers et pratiques de l'architecte – avec tout de même toujours l'histoire de l'art et de l'architecture et la sociologie, mais minoritaires. Et dans le deuxième cycle conduisant au diplôme d'architecte, avec le « projet sous toutes ses formes pédagogiques » se trouvaient entre autres les techniques de représentation, l'économie urbaine et l'économie de la construction, le droit de l'architecture et de l'urbanisme, l'insertion socio-professionnelle, la programmation et la maîtrise d'ouvrage, le connaissance et conception technique des matériaux, des structures et des ambiances.

⁵³ Henri Bresler, « La guerre des étoiles », dans *Propos sur l'enseignement de l'architecture [concours externe juillet 1992]*, Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1993, p.37.

⁵⁴ Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2005, p. 336.

architecturale au Ministère, nous rappelait que l'opposition ne venait pas seulement de la profession mais aussi du corps enseignant :

[...] au début des années 1980, où ceux qu'on croyait vouloir porter ce projet ont finalement fait marche arrière et ont eu très peur. [...] Il faut savoir que tout cela s'est passé en quelques années, très vite. Entre on fait de la recherche et on enseigne, et puis dès la fin des années 1970, on fait des projets, le star-system se met en place au début des années 1980. Il y avait des aides de l'Etat, etc. Et on a envie d'être dans des agences. Bernard Huet a créé son agence. Et créer son agence, qu'est-ce que cela veut dire ? Si les écoles avaient intégré l'université, cela aurait voulu dire que les enseignants ne pouvaient plus être dans les agences. C'est tout. On dit que c'est l'Ordre. Oui, mais ce sont surtout les écoles. Elles n'ont pas voulu.⁵⁵

Qu'il fut d'un côté ou de l'autre, déjà en 1978 dans son « Point de vue sur l'enseignement », Bernard Huet estimait que le ministère n'était pas le seul coupable puisque « [...] les beaux idéaux de 68 ont subi une érosion qui a nivelé le plupart des expériences pédagogiques ; le consensus a fait place aux luttes de factions pour un pouvoir illusoire au sein des UP et l'intérêt général de l'enseignement cède le pas progressivement aux intérêts particuliers, à la routine et à la complaisance des enseignants, à la démagogie des étudiants »⁵⁶. Et, l'optimisme qui gagna les Écoles d'architecture au lendemain de Mai 1981 fut de courte durée, car comme le soulignait Philippe Panerai lors d'un entretien avec Jean-Louis Violeau, « quand nos amis ont été au Pouvoir, ils nous ont expliqué que, comme on pensait de la même façon, ce n'était pas la peine qu'ils nous écoutent... Et depuis, on voit ce que ça donne ! », alors que sous Valéry Giscard d'Estaing, « nous étions un certain nombre d'enseignants bien plus écoutés par le ministère qu'à l'époque où ce sont ceux qui se disaient nos amis qui ont été au ministère. Je dirais pas seulement plus écoutés par Giscard mais aussi mieux respectés »⁵⁷. Globalement, les Écoles d'architecture n'échappèrent donc pas aux logiques soutenues par la fin annoncée des idéologies et de l'utopie en ce tournant des années 1980.

Mais à regarder plus précisément les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux (et non seulement les travaux des étudiants), il semblerait que les changements profonds s'y firent plus tardivement, au cours des années 1990. D'un côté, bien qu'avec la réforme de 1984 « les programmes sont approuvés, après avis de la commission des programmes, par le ministre chargé de l'architecture », Gustave Massiah affirmait rétrospectivement que cette réforme n'avait « que partiellement » impacté ses activités pédagogiques car « oui bien sûr, on en faisait des certificats. Mais, en tout cas, comme il n'y a pas de contrôle sur ce qu'on dit... »⁵⁸, rien ne l'empêchait

⁵⁵ Entretien avec Catherine Bruant à Malakoff, le 20 novembre 2019.

⁵⁶ Bernard Huet, *Art. cit.*, 1978, p.52.

⁵⁷ Cité dans Jean-Louis Violeau, *Op. cit.*, 2010, p. 109.

⁵⁸ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

finalement de continuer à véhiculer ses idéaux, ainsi qu'en atteste l'existence d'un cours « Guerre de la terre et politiques foncières dans les villes du Tiers-Monde » donné par Gustave Massiah et Jean-François Tribillon en décembre 1986 dans le cadre du nouveau certificat « Architecture et société »⁵⁹ (fig. 269 à 271). Plus généralement, si à l'École de Paris-La Villette, le cours « Impérialisme et urbanisation » disparut bien en tant que tel en 1984, l'option « développement » du certificat « Architecture et société » s'intéressait toujours à « la dualité dans l'urbanisme colonial » ou aux processus de formation spatiale dans le « Tiers-Monde », de même que le cours « Urbanisation et développement » du certificat « Approches et méthodes des sciences humaines » ou le cours « L'espace de la démocratie » dans le certificat « Architecture et ville » que Massiah dispensait avec Jean-Paul Dollé (ancien membre de l'UEC, puis de l'UJC-ml et de Vive la révolution, et enfin catégorisé comme « Nouveaux philosophes » au côté d'André Glucksmann ou Bernard-Henri Lévy). D'un autre côté, en ce début des années 1980, parallèlement au « retour à l'architecture » et sans que ce ne soit toujours ou forcément antinomique, la recherche architecturale connut un nouvel essor qui permit d'assoir les expériences scientifiques et théoriques de la décennie précédente, et de créer de nouveaux enseignements sur les pays non-occidentaux dans le prolongement de celles-ci. Or, avant d'entrer dans des logiques plus mercantiles et professionnalisantes, il fallait bien que cette recherche et ces enseignements naissants prennent le temps de se constituer et d'assoir leur savoir et savoir-faire dans le milieu des écoles, même s'ils n'échappèrent pas totalement à ces logiques.

Nous l'avons dit en filigrane, ce tournant de la fin des années 1970 et du début des années 1980 était plus profond qu'un simple désengagement militant ou reniement politique, ayant conduit à un nouveau professionnalisme. Ce « moment postmoderne » ne serait pas non plus, selon Fredric Jameson, l'expression d'une dominante culturelle d'un ordre social entièrement nouveau mais plutôt le reflet d'une modification systémique du capitalisme lui-même, d'une nouvelle division mondiale du travail, soit l'avènement du troisième stade du capitalisme⁶⁰ (ou du « capitalisme tardif »), c'est-à-dire « la vision d'un système capitaliste mondial fondamentalement distinct de l'ancien impérialisme, qui relevait d'une rivalité dans les différents pouvoirs coloniaux »⁶¹, et dont la fin de la Seconde Guerre mondiale et les mouvements de décolonisation auraient, par la réorganisation des relations internationales, permis l'émergence. Au postmodernisme, poststructuralisme, postindustriel correspond alors une société du spectacle, de

⁵⁹ Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, « Guerre de la terre et politiques foncières dans les villes du Tiers-Monde » (AS 002), décembre 1986. Support de cours. Archives nationales : 20110268/15.

⁶⁰ Ernest Mandel, *Le troisième âge du capitalisme*, Paris, Editions 10/18, 1976.

⁶¹ Fredric Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, Beaux-Arts de Paris, 2007 (1^{ère} éd., 1991), p. 28.

l'image, de l'information et de la consommation, soit un relativisme ultralibéral amenant Jameson à critiquer les « auteurs français qui ont abandonné la conscience de classe et le combat social, dénonçant de la même façon à titre de parodies post-modernes les chaussures sérigraphiées de Warhol remplaçant les souliers de Van Gogh et les relectures de Marx par Derrida ou Baudrillard. »⁶², comme le rappelait Bénédicte Delorme-Montini. Et lorsque, en 1979 dans son *Rapport sur le savoir*, Jean-François Lyotard affirmait que « la transmission des savoirs n'apparaît plus comme destinée à former une élite capable de guider la nation dans son émancipation, elle fournit au système les joueurs capables d'assurer convenablement leur rôle aux postes pragmatiques dont les institutions ont besoin »⁶³, il ne disait pas autre chose : dans le contexte de mercantilisation du savoir, les idées avaient fait place aux compétences, l'émancipation des Hommes par le savoir avait été supplantée par la recherche de performance et de professionnalisation, la question « est-ce vrai ? » s'était transformée en « à quoi ça sert ? », pour ne pas dire « est-ce efficace ? » ou « est-ce vendable ? ». Aussi, que l'enseignement de l'architecture en France, et notamment celui sur les pays non-occidentaux, entra au début des années 1980 dans des logiques moins idéologiques, mais (presque paradoxalement) à la fois de professionnalisation et de recherches institutionnalisées, ne semble guère étonnant.

Selon Pascal Ory, lorsque la postmodernité succéda aux Trente Glorieuses, on passa de l'idéologie progressiste internationaliste à l'idéologie (néo)libérale mondialiste, expliquant certainement que l'idée du développement perdit de sa dimension militante pour une approche plus mercantile (même si les théories marxisantes sur le développement récusaient la dépendance des pays du « Tiers-monde » aux pays occidentaux ou la vision occidentalo-centrée du progrès). Cette révolution idéologique mondiale, survenue à la fin des années 1970, se fit selon Ory sur deux modes : un mode libéral marqué par les victoires politiques de Margaret Thatcher (1979) et de Ronald Reagan (1980), et un mode religieux marqué par les victoires de Jean-Paul II (1978) et de Rouhollah Khomeiny (1979). En ce sens, Patrice Dalix disait bien avoir observé un tournant chez les architectes et les étudiants originaires des pays du Maghreb qui, dans les années 1970, faisaient « des trucs utiles à tout le monde » comme des hôpitaux, alors que dans les années 1990, « il y a eu une sorte de renfermement sur soi. Ils se disaient “mais on a notre culture, notre histoire”. Et cela a commencé à être des réhabilitations de majhala [?] dans le désert, des anciens Ksar Hadada, des trucs en terre complètement abimés ou des petites villas pour un mec qui aimait l'architecture arabisante, la nouvelle bourgeoisie en Tunisie. »⁶⁴

⁶² Bénédicte Delorme-Montini, *Art. cit.*, 2010/3, p.186.

⁶³ Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne*, Ed. de minuit, 2016 (1^{ère} éd. 1979), p. 79-80.

⁶⁴ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

Puis, avec « l'anéantissement, en moins de trois ans (1989-1991), de la contre-culture soviétique »⁶⁵, plongeant encore un peu plus le monde dans le populisme autoritaire et nationaliste face à l'« ouverture » du monde (un monde interconnecté par l'ère du numérique), ces deux modes s'accroissent encore davantage. D'une part, Pascal Ory notait que « la décennie 1980 [s'achevait] sur la double incapacité des deux puissances de la guerre froide à ici étouffer dans l'œuf la révolution iranienne et là venir à bout des talibans »⁶⁶, c'est-à-dire qu'apparaissait plus amplement le « retour du religieux » dans la géopolitique mondiale. Et d'autre part, l'historien soulignait que le libéralisme était indéniablement devenu « la couleur dominante des sociétés occidentales », ce qui aurait accéléré l'occidentalisation des élites du monde entier. Avant Pascal Ory, le politologue américain Benjamin Barber s'interrogeait au début des années 1990 sur ces deux forces structurant désormais le système mondial, dans un article intitulé « Jihad vs McWorld »⁶⁷, estimant que le néolibéralisme ne ferait qu'attiser les fondamentalismes religieux. D'autres tentatives de théorisation⁶⁸ du « nouvel ordre mondial » au lendemain de la chute du bloc soviétique présentaient des thèses sur le recul de la souveraineté nationale (Bertrand Badie), sur la perte de sens et de repères idéologico-politiques (Laïdi Zaki), ou à l'inverse de Francis Fukuyama, sur le choc des civilisations annonçant un monde à venir dans lequel les conflits seraient d'ordre culturel et religieux portés par les civilisations et non plus d'ordre économique et idéologico-politique portés par les Etats (Samuel Huntington)⁶⁹. Chez Huntington, c'était un ordre mondial multipolaire qui se dessinait, tandis que chez Acharya, c'était un monde « multiplexe » où entreraient en compte dans la structure mondiale aussi des acteurs non étatiques, des organisations régionales, et bien sûr des entreprises multinationales⁷⁰. Ainsi, la fin de la guerre froide bouscula les schémas de pensée des intellectuels, et s'engagea une « bataille des paradigmes post-guerre froide »⁷¹. Ce fut particulièrement le cas pour les catégories divisant le monde, car pour d'aucun, comme Ory, si le mouvement des non-alignés avait renforcé la notion

⁶⁵ Pascal Ory, *Art. cit.*, 2020/3, p.200.

⁶⁶ Pascal Ory, *Ibid.*, 2020, p. 201.

⁶⁷ Benjamin Barber, « Jihad vs McWorld » dans *The Atlantic Monthly*, 1992 ; puis Benjamin Barber, *Jihad vs McWorld : How Globalism and Tribalism Are Reshaping the World*, New York, Ballantine books, 1995.

⁶⁸ Voir notamment : Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

⁶⁹ Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté : les Etats entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999 ; Laïdi Zaki, *Un monde privé de sens*, Paris, Hachette, 2001 ; Samuel Huntington, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Voir l'analyse de Bertrand Ateba, « Théories post-guerre froide des relations internationales : l'intelligence en désarroi », *Recherches internationales*, n°102, 2015, p. 135-146.

⁷⁰ Voir l'analyse de Geetha Ganapathy-Doré, « Du tiers-monde au monde multipolaire : l'évolution du paradigme du non-alignement dans la reconfiguration de l'ordre mondial », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n°42, 2015/2, p. 117-139.

⁷¹ Bertrand Ateba, *Art. cit.*, 2015.

de « Tiers-monde », cette dernière « [acheva] de se dissoudre avec l'effondrement du référent socialiste autoritaire, jusque-là indexé sur le modèle soviétique »⁷². Le caractère obsolète de la notion de « Tiers-Monde » apparut à certains comme une évidence puisqu'elle avait été forgée par Alfred Sauvy en contraste avec les deux blocs. Et cela d'autant plus que l'apparition de pays dits « émergents » (les NPI et les BRICS) ébranlait l'idée de pouvoir regrouper ces pays sous une appellation commune faisant référence à leur pauvreté économique et à leur marginalisation politique sur la scène internationale. Même si tous les intellectuels ne récusèrent pas la notion de « Tiers-Monde » en même temps que s'achevait la guerre froide, tout ceci explique sans doute que dans les années 1990, les enseignements formant le corpus de cette étude prirent un nouveau tournant, en héritage de ces années 1980. D'une part, certains effectuèrent une forme de repli sur l'hexagone, basant d'une certaine manière leur enseignement non plus sur la notion de « Tiers-Monde » mais sur celle de « Quart-Monde »⁷³, et d'autre part, certains envisagèrent l'histoire non plus comme matière à réflexion pour le projet de réhabilitation du tissu urbain grâce à l'« architecture urbaine » mais plutôt comme un outil de patrimonialisation d'une architecture « traditionnelle » malmenée et en voie de disparition, à cause des projets de modernisation... tandis que d'autres, encore, disparaissaient.

Chapitre 10.2

Après la « tiers-mondophilie », retour à l'Hexagone

De la dissolution de la notion de « Tiers-Monde » à la prise en compte du monde dans son ensemble

Le mouvement anti-tiers-mondiste qui prit forme au début des années 1980 en France était bien plus profond qu'une simple bataille idéologique au sujet des modes d'intervention dans les pays non-occidentaux, entre tiers-mondistes et anti-impérialistes d'un côté, et, humanitaires de l'autre. En 1987, à la suite de la publication de l'ouvrage d'Yves Lacoste *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes* (1985) en réponse lui-même à la publication de celui de Pascal Bruckner *Les sanglots de l'homme blanc* (1983) ou du colloque « Le tiers-mondisme en question » organisé par Liberté sans frontières (1985), l'économiste Jean-Marie Baldner tentait d'expliquer les déboires du

⁷² Pascal Ory, *Art. cit.*, 2020, p. 201.

⁷³ « Aide à toute détresse » est un mouvement créé à Noisy-le-Grand en 1957 par le père Joseph Wresinski qui prit le nom d'ATD Quart Monde en 1969 quand il décida d'utiliser le terme « quart monde » pour désigner des personnes en situation de grande précarité, aussi bien dans les pays riches que les pays pauvres. Manuel Castells évoquait quant à lui « le quatrième monde ».

tiers-mondisme tout en défendant la pertinence de nombre de ses concepts. Remettant les attaques auxquelles faisait face le tiers-mondisme dans leur contexte, il s'interrogeait avec quelque ironie :

Le tiers-mondisme, ou plutôt l'ensemble des représentations sur les pays en développement élaboré depuis les années 50 que Liberté sans frontières amalgame sous ce terme, a-t-il vécu, écrasé par ses erreurs et ses errements passés ? [...] L'aventure des nations prolétaires est-elle terminée ? L'échange inégal et autres accumulations à l'échelle mondiale... sont-ils à ranger au musée des concepts inutiles ? [...] Faut-il au nom de leur prétendu « militantisme expiatoire » ou de leur soi-disant responsabilité dans les politiques menées par les différents gouvernements, lapider penseurs et militants de ce qui n'aurait été au mieux qu'une « escroquerie au service de l'idéologie bourgeoise » ? L'amalgame est facile, mais le diagnostic ne suffit pas à créer le patient.⁷⁴

En cette fin des années 1980, il était indéniable pour Baldner que « la crise de ces discours [tiers-mondistes] est patente, alors que les pratiques se font plus médiatiques et débordent leurs cadres d'origine, reléguant d'anciennes valeurs dont le parfum est, aujourd'hui, jugé trop politique ». Mais, selon lui, « à l'heure où Marx, Lénine et Mao Zédong semblent s'effacer devant Mandeville et von Hayek »⁷⁵ aux idées proches du keynésianisme, les « reniements accusateurs » d'un Rony Brauman ou d'anciens militants marxistes iraient au-delà d'une nouvelle polémique entre la Droite et la Gauche, puisque « le primat de “la réalité du terrain”, dans son auto-justification épique, évoque trop son “libéral nous voilà !” pour ne pas dévoiler quelque plan d'attaque contre son ennemi protéiforme : “le marxisme” »⁷⁶. Dans cette lignée, « l'exclusion du politique, c'est-à-dire de l'expression même des groupes et des individus qui constituent le Tiers-Monde »⁷⁷ entrainerait une crise de la définition même de la notion de « Tiers-Monde » jugée trop globalisante, et un refus de conceptualisation pour privilégier le cas par cas à la faveur du tournant néolibéral des années 1980 qui renforçait au passage la théorie évolutionniste du retard selon laquelle les « pays sous-développées » devraient obéir à un « mimétisme historico-naturel des économies au développement du capitalisme » afin de s'aligner sur les « pays développés »⁷⁸. Mais si l'on était bien passé « du financement international public issu de la guerre froide et de la décolonisation au crédit mondial privé dans le cadre du flottement des monnaies et de la crise du fordisme central »⁷⁹ en ces années 1980, s'il y avait bien par conséquent une plus grande diversification des économies nationales à

⁷⁴ Jean-Marie Baldner, « Le Tiers-Monde sans le tiers-mondisme », *Espaces temps*, n°36, 1987, p.48.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1987_num_36_1_3380

⁷⁵ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 49.

⁷⁶ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 49.

⁷⁷ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 50.

⁷⁸ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 51.

⁷⁹ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 53.

l'intérieur des pays dits « en développement » désormais découpés en sous-systèmes (Nouveaux pays industrialisés, Pays moins avancés, etc.), Jean-Marie Baldner estimait tout de même que « les différentes approches de la détérioration des termes de l'échange, de la surdétermination du marché dans l'échange inégal, de la transnationalisation du capital, de la répartition des revenus à la périphérie » demeurent pertinentes, et même, « prennent tout leur relief dans l'achèvement en France de la mise en place de la contractualisation du rapport salarial »⁸⁰. La décennie suivante, avec la chute du bloc de l'Est, le constat d'un « éclatement des Suds »⁸¹, de la « périphérie » ou du « Tiers-Monde » (dont l'usage différencié de ces notions renvoyait à des paradigmes réalistes, dépendantistes ou libéraux selon Philippe Hugon) devint encore plus évident :

Le Tiers Monde, constituant une troisième voie aux côtés des puissances occidentales et soviétiques, est devenu largement une coquille vide avec la fin de l'affrontement bipolaire et des « représentations cardinales » (Est/Ouest, Nord/Sud), ainsi qu'avec la disparition de l'utopie du Nouvel ordre économique international (NOEI). On observe par ailleurs un éclatement des pays en développement (PED) entre les nouveaux pays industrialisés (NPI) ou pays émergents en voie d'intégration, les pays pauvres ou moins avancés (PMA) en voie de marginalisation « pris dans des trappes à pauvreté », et les pays faillis ou « Etats voyous ». Enfin, de nouvelles puissances régionales font leur apparition, notamment la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, afin de se trouver une place dans une architecture internationale construite après-guerre par les puissances occidentales, ces dernières ayant des intérêts divergents avec les pays les plus pauvres, tout en étant leur porte-parole dans les négociations internationales.⁸²

Ainsi, en raison de la mondialisation, les théories de la dépendance entre un centre - concentrant les savoirs et les pouvoirs - et des périphéries qui en seraient dépendantes, furent plus fortement remises en cause par l'apparition de « nouveaux centres » ou de « semi-périphéries » dans les Suds, bien que le système mondial demeurerait un néolibéralisme asymétrique, entre le Nord et le Sud et, désormais, aussi entre les Suds.

A partir de ce moment-là, des milieux scientifiques avancèrent l'idée que la généralisation de la précarité aussi bien au Nord qu'au Sud participait d'un même phénomène, et que par conséquent des problématiques communes émergeaient entre ces différents terrains d'étude pouvant favoriser une confrontation des savoirs construits sur chacun. Dans un article revenant sur le séminaire « Métropoles en mouvement » qui proposait en décembre 1998 une confrontation

⁸⁰ Jean-Marie Baldner, *Ibid.*, 1987, p. 53.

⁸¹ On se mit alors à parler des Suds au pluriel, ou du Sud Global. Les appellations se multiplièrent, d'un point de vue économique ou démographique : les Pays pauvres très endettés (PPTÉ), Pays moins avancés (PMA), Pays émergents, Nouveaux pays industrialisés (NPI), etc.

⁸² Philippe Hugon, « L'éclatement des Suds et les nouvelles relations internationales », *Revue internationale et stratégiques*, n°59, 2005/3, p. 83.

des expériences et problématiques urbaines sur les questions de mobilité au Nord et au Sud, Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy expliquaient bien que « malgré les disparités entre les systèmes politico-administratifs et socio-économiques, il devient possible d'établir une comparaison des situations urbaines qui évite l'écueil archétypal d'une lecture reposant sur les principes d'une simple reproduction au Sud d'un modèle urbain dominant »⁸³. Face au phénomène mondial de métropolisation, le séminaire « Métropoles en mouvement » voulait montrer que la paupérisation au sein des sociétés occidentales « entraîne des formes de comportements résidentiels jusqu'alors inconnues [cf. Antoine Haumont], mais qui ne sont pas sans rappeler les processus en œuvre et identifiés de longues dates dans les pays en développement »⁸⁴ (la maison individuelle, le pavillonnaire). Coût du foncier, accès au logement des couches moyennes dans les périphéries urbaines, et étalement urbain étaient étudiés et comparés, aussi bien à Montréal, à Paris, à Moscou qu'à Bangkok, à Quito ou au Caire, « [remettant] en cause des certitudes bien établies sur les clivages séculaires entre les villes du Nord et du Sud »⁸⁵. Conclusion, en cette décennie 1990, « la coupure Nord/Sud, même si elle subsiste en bien des aspects, apparaît moins pertinente pour construire des problématiques et des méthodes portant sur l'étude des recompositions métropolitaines »⁸⁶.

La convergence des problématiques entre Sud et Nord, à partir des années 1990, fut bien présente au sein de certains groupes de notre étude. Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy citaient par exemple l'ouvrage *Du logement pour tous aux maisons en tous genres* (1988) de Daniel Pinson, lorsqu'ils affirmaient que les recherches menées sur l'usage et la fonction du logement sur des terrains africains ou latino-américains « sont aujourd'hui fréquemment utilisées dans le contexte français par exemple »⁸⁷. En effet, Daniel Pinson axa dès le début des années 1980 ses recherches à la fois sur des territoires français et maghrébins. A une époque où le corolaire entre luttes sociales et luttes d'indépendance dans le « Tiers-Monde » n'était déjà plus à l'agenda de *l'intelligentsia* française, il participait néanmoins à la recherche « Culture du travail et modes d'habiter ouvrier en Basse Loire » au sein du Laboratoire d'études et de recherches sociologiques sur la classe ouvrière (LERSCO URA-CNRS 889, Université de Nantes) et à une recherche sur la place des travailleurs marocains à l'étranger dans l'habitat économique avec le laboratoire MIGRINTER (CNRS UA 1145, Université de Poitiers). Au même moment, il effectuait aussi une recherche individuelle sur

⁸³ Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, « Villes et mobilités au Nord et au Sud : la construction d'une problématique commune », *Autrepart*, n°41, 2007/1, p. 139.

⁸⁴ Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, *Ibid.*, p. 140.

⁸⁵ Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, *Ibid.*, p. 142.

⁸⁶ Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, *Ibid.*, p. 144.

⁸⁷ Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, *Ibid.*, p. 138.

« L'habitat contemporain au Maroc et son rapport à l'évolution des modes de vie » dans laquelle il développa le concept de « contre-type ».

Fin 1989, dans la demande d'habilitation du Laboratoire Architectures, Usages, Altérités (LAUA) que Daniel Pinson devait être amené à diriger, il était clairement spécifié que l'objectif du laboratoire était de mener simultanément des recherches sur des « terrains endotiques » et des « terrains exotiques », d'interroger les relations entre espaces et pratiques aussi bien en Occident qu'au Maghreb, en Amérique centrale et en Inde. En un mot, le projet du laboratoire « est précisément de développer [la problématique de l'usage] dans une perspective comparatiste, en mettant d'ailleurs à profit ce regard pour répondre à une interculturalité qui s'affirme en Europe, en même temps qu'elle est accompagnée par la marginalité des groupes sociaux d'origine non-occidentale »⁸⁸. Dans l'un des deux grands thèmes de recherche, « L'usage et l'altérité dans l'habitat », il était souligné que « ce qui est analysé dans le contexte français peut être étendu aux régions du monde qui, après l'acculturation coloniale, ont subi les transferts prétendument salvateurs du progrès occidental en matière de logement : les résistances à cette occidentalisation forcée ne se comptent plus, accompagnées par l'émergence de ce que nous avons appelés des “contre-types domestiques” »⁸⁹. Les recherches portaient alors sur les « Espaces du logement des trajectoires migrantes » en Europe et au Maghreb (Daniel Pinson et Christian Bousquet avec MIGRINTER), sur les « Conception, traitements et usagers de l'espace domestique en Inde du Sud » (Jacques Gaucher), sur les « Espace d'habitation et espace rituel chez les Maya du Yucatan » (Michel Boccara) et sur l'« Effet du statut (locataire et propriétaire) sur l'usage d'un même espace architectural (maison Radieuse de Le Corbusier à Rézé) ». A cette époque, Daniel Pinson publiait par ailleurs l'ouvrage *Usage et architecture* : un essai dans lequel il retraçait les différentes conceptions de la notion d'usage à travers l'histoire de l'architecture, que ce soit dans les Traités d'architecture, au sein de l'Académie, dans le Mouvement moderne, ou encore dans « l'ethnoculturalisme » d'Hassan Fathy en Égypte et dans « l'urbanisme convivial » de John F. Turner au Pérou, afin de réconcilier le Beau et l'Utile⁹⁰. Car c'était bien la question de l'usage - militant pour une meilleure prise en compte de celui-ci dans la conception architecturale - qui animait Daniel Pinson, dans ces recherches et dans son enseignements, aussi bien sur des territoires français que marocains.

Ainsi, au début des années 1980, l'atelier « Architecture et urbanisme du monde arabe » (AUMA) était considéré comme un « sous-laboratoire spécialisé » à l'intérieur du laboratoire

⁸⁸ Demande d'habilitation pour le programme pluriannuel 1990-1993, « Laboratoire Architecture, usage, Altérité. Projets de recherche », p. 5. Archives nationales : 19980580/23.

⁸⁹ Ibid., p. 9.

⁹⁰ Daniel Pinson, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

« Habitat et pratiques sociales » dont Daniel Pinson avait également la charge avec Claude Leneveu, au sein du département n°3 « Architecture et usages » (dans lequel se trouvait aussi le laboratoire « Espace des enfants » - l'usage du mot « laboratoire » pour des ateliers de projet révélant bien les velléités scientifiques de l'époque). Le département n°3 se trouvait uni dans l'idée « que toute architecture est à la fois, toujours, objet construit, espace de pratiques sociales, et support d'expériences émotionnelles »⁹¹. Mais, avec la réforme de 1984, ce sous-laboratoire devint le certificat optionnel AUMA en 3^{ème} année du cycle DPLG, alors que les départements perduraient et que l'option sur l'espace des enfants demeura, dans le département n°3, parmi les enseignements obligatoires au choix dans l'école de Nantes. Puis, presque paradoxalement, face sans doute à cette « dissolution » de la notion de « Tiers-Monde », le certificat « Architecture et urbanisme du monde arabe » devint le certificat - toujours optionnel - « Architecture et urbanisme du Tiers-monde » en 1988-1989, avant de devenir le certificat « Architecture et culture » en 1990-1991 où étaient mélangés l'anthropologie des sociétés traditionnelles à la sociologie des sociétés en développement (Michel Boccara et Servet Ertul) et où l'architecture dite « traditionnelle » côtoyait les « villes et cultures dans le monde »⁹². En seulement quelques années, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, l'axe d'investigation de ce groupe de projet passa d'une région délimitée, le « monde arabe », à celui plus globalisant des « cultures dans le monde », avant de disparaître avec le départ de Daniel Pinson pour l'université⁹³.

Du « sous-développement » du Sud au « mal-développement » du Nord : une nouvelle coopération sous forme de partenariat

A l'UP n°6, le groupe de projet « Production du cadre bâti dans les pays dominés » encadré par Jean-Paul Flamand, Nina Heissler, Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon devint dès l'année scolaire 1973-74 le groupe « Equipements collectifs, travail de programmation et de mise en forme », puis l'année suivante, le groupe « Habitat : logement, espaces de transition et équipements associés au logement », avec comme problématique principale celle des « espaces socialisés » en questionnant « la définition institutionnelle, la programmation et la mise en forme

⁹¹ Programme pédagogique 1983-1984 de l'UP de Nantes, p. 21. Archives Nationales, Fonds de la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (Ministère de l'Équipement), Dossiers d'archives portant sur l'enseignement de l'architecture : 19930151/8.

⁹² Programmes pédagogiques de l'École d'architecture de Nantes. Archives départementales de Loire-Atlantique, Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, Brochures d'information éditées pour chaque rentrée scolaire : 1880 W 39.

⁹³ Signalons toute de même qu'après le départ de Daniel Pinson, non sans rappeler le travail de Serge Santelli, Agnès Déboulet et Rainier Hodde menèrent en 1999-2000 avec leurs étudiants de l'école d'architecture de Nantes, en collaboration avec les étudiants de l'ENAU de Tunis, et le soutien financier de l'UNESCO, une étude sur l'habitat dans la médina de Mahdia.

architecturale » de ces différents lieux⁹⁴. Si la problématique des « espaces dominés » n'a jamais vraiment quitté ces enseignants malgré sa disparition dans l'intitulé du groupe de projet, avec la réforme de 1984 et la mise en place des certificats, celui-ci prit néanmoins l'intitulé plus consensuel « Produire l'architecture, produire la ville : Pilot parisien » (certificat 24, « Architecture et ville », Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah, Raoul Pastrana et Carlos Martinez, avec l'intervention ponctuelle de Jean-Paul Dollé). Est-ce alors par anticipation d'un rapprochement problématique entre Nord et Sud qui ne parviendra vraiment dans le milieu de la recherche que quelques années plus tard, ou simplement en raison de la difficulté d'accès au terrain, que ce groupe d'enseignants se tourna dès 1984 vers des terrains parisiens plutôt que non-occidentaux ? Ce ne fut en tout cas pas tant à la faveur d'un désengagement militant puisque si les enseignants proposaient de travailler sur les logements sociaux à Paris, c'était parce que, selon eux, la ville doit toujours se réhabiliter, mais se réhabiliter politiquement car « étymologiquement le rêve de démocratie grecque se dit *polis*, la ville »⁹⁵. Lors d'un entretien qu'il nous accorda, Gustave Massiah allait plus loin, en ajoutant que dans les phénomènes de domination et de mondialisation, « le Nord et le Sud sont les deux faces de la même pièce »⁹⁶.

Avec la création des certificats en 1984, le groupe d'enseignants que nous avons identifié sous l'entité « Laboratoire Tiers-Monde » à l'UP n°6, se divisa en deux. Et, un autre certificat fut créé aux côtés de celui que nous venons d'évoquer. L'option « développement » du certificat « Architecture et société » (certificat 16), conduit par Philippe Nick, Raymond Gili, François Lautier, Bruno de Saint-Blanquat et Jean-François Tribillon (avec l'intervention ponctuelle de Massiah et Flamand), s'intéressait aussi à la question de l'habiter, mais « [simulée] dans des conditions les plus proches de la réalité » professionnelle des architectes, et surtout « dans des situations de développement » où demeurerait inclus le « Tiers-Monde » aux côtés de cas européens⁹⁷. Dans les années 2000, le parallèle entre le sous-développement dans le Sud et le mal-développement dans le Nord fut encore davantage marqué par l'arrivée d'Agnès Deboulet dans l'équipe pédagogique, qui aux dires de Jean-François Tribillon, « confondait un peu – ce qui était très intéressant d'ailleurs – les situations de pauvreté et de précarité à l'intérieur du pays avec le sous-développement, ce qui est du point de vue pédagogique extrêmement intéressant », car finalement,

⁹⁴ Programme pédagogique de l'UP n°6, 1974-1975, p. 109. Archives conservées à l'ENSA Paris-La Villette.

⁹⁵ Programme pédagogique 1988-1989 de l'École d'architecture de Paris-La Villette, n.p. Archives conservées à l'ENSA de Paris-La Villette.

⁹⁶ Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019.

⁹⁷ Programme pédagogique 1985-1986 de l'École d'architecture de Paris-La Villette, p. 47. Archives Nationales, Fonds de la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (Ministère de l'Équipement), Dossiers d'archives portant sur l'enseignement de l'architecture, côte : 19930151/10.

il s'agirait du « même combat », de « la même sensibilisation qu'il faut faire vis-à-vis des étudiants »⁹⁸. Il faut dire aussi qu'avec les mouvements sociaux qui agitèrent la France en 1995, « dans la jeunesse apparaît une nouvelle génération militante »⁹⁹ selon Gustave Massiah. Une nouvelle génération d'étudiants que ces enseignants aidèrent dans la formalisation de son engagement : dans la foulée de la grande époque de l'association « Droit au logement » et une fois son diplôme obtenu, Ludovic Jonard créa l'association Architecture & Développement en 1997 avec le soutien de ses anciens enseignants, Gustave Massiah et Jean-François Tribillon. Puis ce fut la création en 2004 du Centre SUD (Situations urbaines de développement) à l'initiative principalement d'Agnès Deboulet, de Gustave Massiah, de Jean-François Tribillon et de Philippe Revault. A son origine, le Centre SUD se décrivait ainsi :

CENTRE SUD est un lieu de pédagogie, de recherche et d'échanges sur l'architecture et les Situations Urbaines de Développement au Sud comme au Nord. Il a comme vocation de partager et diffuser les connaissances scientifiques, universitaires et habitantes, concernant la problématique du développement dans son adaptation à l'expansion et à la transformation urbaine rapide, ainsi qu'à l'exigence d'implication des citoyens. [...] Les « situations urbaines de développement » caractérisées par la pauvreté, les discriminations ou un « mal développement » se trouvent en effet dans les villes du Nord comme du Sud. CENTRE SUD s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires, des lieux d'enseignement et de recherche, des associations, des ONG et des acteurs de la société civile en matière de développement. Et entend développer ces synergies pour pouvoir continuer à produire des corpus théoriques, pédagogiques et des systèmes d'action réflexifs afin de favoriser une culture professionnelle de l'écoute, du respect citoyen et de l'évaluation partagée de projets et de politiques urbaines.¹⁰⁰

Problématique du développement face aux situations de pauvreté et de discrimination, urbanisation accélérée et politiques urbaines, respect et implication du citoyen dans celles-ci : les thématiques ne sont pas sans rappeler celles déjà mises en avant quelques trente ans auparavant par ces enseignants, à la différence qu'en 2004, ils ne se posaient plus tant comme des experts voulant aider à l'émancipation des nouveaux Etats-nations ou au développement du « Tiers-Monde », puisque les problèmes de ces « situations urbaines de développement » se retrouveraient à la fois dans les pays du Nord et du Sud, enjoignant désormais à une vision plus globale, plus mondiale.

En ce sens, face aux revers que connaissait la Coopération dans les années 1990, le partenariat et l'équité devinrent davantage les concepts-clés dans l'Aide au développement, puisqu'une solidarité nouvelle serait d'autant plus logique lorsque des problèmes intimement liés

⁹⁸ Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019.

⁹⁹ Gustave Massiah, *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011, p. 71.

¹⁰⁰ Présentation du Centre SUD : <https://centresud.hypotheses.org/presentation/historique>

de part et d'autre du globe émergeraient : les pays considérés comme riches perdraient leur légitimité à aider les pays dits pauvres, ce qui exigerait une redéfinition de l'action internationale, dont l'objectif serait « moins d'aider le Sud que de considérer que tous les continents ont à affronter des questions communes, auxquelles il est urgent d'apporter des réponses cohérentes si l'on veut léguer une planète vivable aux générations futures. »¹⁰¹ Au-delà du « lâchage de l'Afrique » à la faveur des « pays émergents », il apparut plus fortement dans les années 1990 un discours chez les politiques mettant en avant un manque d'équité, qui serait à rectifier, entre la France et les pays affiliés à la Coopération. Ces deux revirements étaient sans doute liés puisque Alain Vivien précisait dans son rapport en 1990 que les coopérations dans les pays du « champ » (donc le ministère de la Coopération) mettaient « en œuvre une coopération de métier » tandis que celles dans les pays « hors champ » (donc le ministère des Affaires étrangères) prendraient la forme « de partenariat plus ouverte aux acteurs nationaux scientifiques, culturels, sociaux, économiques et territoriaux. »¹⁰² Selon ce dernier, il fallait donc davantage prendre exemple sur la Coopération avec « les pays en voie de développement “hors champ” où l'action de la France est, historiquement, plus discrète bien qu'elle y soit plus sensiblement novatrice »¹⁰³. Ainsi, au cours des années 1990, avec la crise qu'elle connaissait, la Coopération était de plus en plus appelée à se reformuler vers une forme de partenariat basé sur la réciprocité :

La Coopération comme le ministère (la rue Monsieur pour les intimes) change le concept d'un poids « néo-colonial » qui finira par faire bannir le mot dans une optique « politiquement correcte » [...] Changer le mot de coopération pour un autre, nous aimerions en faire l'économie, mais les mots sont notre pensée et celui de « coopération » paraît usé : il correspond trop bien au passé que nous avons connu et qui est mort, sauf peut-être dans notre tête. Celui de « partenariat » paraît pouvoir correspondre à notre objectif d'éclaircissement du débat.¹⁰⁴

Il s'agissait enfin pour les politiques, selon les souhaits exprimés depuis plusieurs années par plusieurs intellectuels, de « redonner à la coopération un domaine correspondant à son étymologie »¹⁰⁵, c'est-à-dire d'œuvrer en commun sans inclure une diffusion ou une exportation d'une culture étrangère et dominante.

¹⁰¹ Roger Blain, « Repenser la coopération pour affronter la mondialisation », dans OPCF, *La coopération française en question [actes du cycle de conférences organisé par l'Observatoire permanent de la coopération française et la bibliothèque publique d'information, octobre 1996-mars 1997]*, Paris, BPI, 1998, p. 297-298

¹⁰² Alain Vivien, *La rénovation de la coopération française*, rapport au premier ministre, Paris, La documentation française, 1990, p.28.

¹⁰³ Alain Vivien, *Ibid.*, 1990, p.7.

¹⁰⁴ Bernard-Germain Lacombe, *Partenariat scientifique : un défi pour la France*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.14.

¹⁰⁵ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1990, p. 66.

La dernière grande mission menée par Patrice Dalix est significative d'un tel changement d'idéologie, à l'échelle internationale et pas seulement de la France. Si au cours de ses missions précédentes il s'était souvent agi de trouver des solutions locales pour améliorer la productivité architecturale des pays étudiés car « beaucoup de pays ont dépensé beaucoup d'argent en se faisant avoir par l'Occident qui cherchait à importer des technologies un peu lourdes »¹⁰⁶, celle qu'il mena durant l'année 1995 se distingue des autres par son objectif de formation et d'accompagnement auprès des architectes-urbanistes laotiens :

Alors, au Laos, j'aurai très bien pu faire le règlement urbain de Luang Prabang – qui a été inscrit grâce à notre travail à l'Unesco en 1995 – à mon bureau rue Grenelle. Mais l'idée était que ce soit eux-mêmes qui le fassent, c'est pour cela que cela avait d'ailleurs bien plu aux laotiens. Il y avait un québécois qui était là tout le temps, payé par Habitat (ONU). On faisait le point tous les trois mois, mais c'est eux qui ont tout fait.¹⁰⁷

En cela, cette mission figure à ses yeux comme une grande réussite par rapport à d'autres projets de coopération bilatérale ou multilatérale :

Le travail à l'échelle humaine de l'équipe du projet contribua à une bonne entente entre tous ses membres qu'ils soient locaux ou coopérants. Lorsque ce projet fut terminé, les architectes urbanistes laotiens volèrent de leurs propres ailes en réalisant eux-mêmes les règlements urbains des dix-sept préfectures du pays. La pédagogie appliquée dans ce projet avait été une réussite. Il n'en fut pas de même pour certains des projets de coopérations ultérieurs.¹⁰⁸

Bien que les laotiens « ont tout fait », ce règlement urbain reste cependant très proche des Plan d'Occupation des Sols (POS) français de l'époque puisqu'on y trouve des notions comme une « zone de protection du patrimoine architectural et urbain et de l'environnement naturel » (ZPP-Ua, ZPP-Ub ou ZPP-N) quasi similaire aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et Paysager (ZPPAUP) françaises, ainsi que d'autres acronymes comme les zones Uc aux périphéries du centre urbain à structurer ou les zones naturelles cultivées Nc (fig. 272 à 279)¹⁰⁹. L'expression graphique pourrait également être considérée comme occidentale avec, par exemple, une schématisation des maisons par un parallélogramme rectangle surmonté d'un toit à deux pentes symétriques, sans pilotis ou troisième pente latérale en toiture typiques des habitations laotiennes. Dans le « Manuel de conception des règlements urbains au Laos », rédigé après le règlement de

¹⁰⁶ Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, Harmattan, 2013, p.62.

¹⁰⁹ Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Louang Phrabang. Règlement urbain », supervisé par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995. Archives personnelles de Patrice Dalix.

Luang Prabang et cette fois-ci vraisemblablement uniquement par Patrice Dalix, d'autres concepts urbanistiques français apparaissent tels que le Plan d'aménagement des zones (PAZ), le Coefficient d'occupation des sols (COS), la Surface hors œuvre brute (SHOB) ou la Surface hors œuvre nette (SHON)¹¹⁰. Tout y était détaillé, de la méthodologie de l'analyse socio-économique préalable à l'établissement d'un règlement urbain, en passant par l'exemple d'un formulaire de demande de permis de construire (fig. 280 à 282). Néanmoins, si le règlement urbain de Luang Prabang et son Manuel général - rédigés en français et en lao - semblent favoriser l'exportation de concepts urbains et patrimoniaux français plutôt que la constitution de connaissances laotiennes endogènes en matière de conservation du patrimoine, ils eurent le mérite de participer à la préservation des typologies architecturales laotiennes (plaques de fibrociment, tôles galvanisées et éléments préfabriqués en béton étaient par exemple proscrits de la ZPP de l'ancienne capitale du Laos), et de le faire dans un travail concerté, ce qui n'était pas toujours le cas.

Ce changement paradigmatique se retrouvait dans tous les domaines, des pratiques de terrains étatiques et non-gouvernementales aux idéologies du monde associatif militant en passant par l'enseignement, ainsi que le soulignait Gustave Massiah :

On va évoluer un peu avec l'évolution des idées de la solidarité internationale. C'est l'évolution du CRID [Centre de recherches et d'informations pour le développement] disons. On va passer de l'idée « la coopération aide » à l'idée du partenariat, ce qui renouvelle complètement le type des enseignements. Celui qui pourrait très bien vous parler de ça, c'est ceux qui le font en ce moment : Marc Bourdier et Claudio Secci, les professeurs actuels d'UP 6, qui sont complètement dans la continuité et le renouvellement de ce qu'on a fait à UP 6. Chaque année, ils emmènent des étudiants dans des chantiers internationaux.¹¹¹

D'une part, un nouveau type de coopération fut promu, tant par les pays du Nord que par les pays du Sud à mesure que la dénomination « Tiers-Monde » perdait de son sens : la coopération Sud-Sud pour « promouvoir un développement endogène qui satisfasse d'abord les besoins vitaux des populations »¹¹². D'autre part, au sein de l'enseignement en architecture, les échanges se firent davantage à double sens, avec le montage de projets communs : des étudiants français de l'école de Paris-Villemin et des étudiants tunisiens de l'ENAU travaillèrent sur le même site de projet avec

¹¹⁰ Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Manuel de conception des règlements urbains au Laos », par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995. Archives personnelles de Patrice Dalix.

¹¹¹ Entretien avec Gustave Massiah, le 1^{er} juillet 2019 à Paris.

¹¹² OPCF, *Op. cit.*, 1998, p. 290.

La coopération Sud-Sud n'était néanmoins pas nouvelle puisqu'elle prend ses sources dans le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, adopté par l'Assemblée générale en 1978.

des jurys croisés, des étudiants français de l'École de Paris-La Villette et des étudiants cubains travaillèrent ensemble dans le « Taller » consacré à la « Habana vieja » et au Cerro, des étudiants nantais travaillèrent sur la médina de Mahdia avec des étudiants tunisiens (fig. 283 à 290). Ceci allait de pair avec le développement du mouvement altermondialiste - dont Gustave Massiah est un des porte-parole en France, et auquel il consacra un livre dans lequel il retraçait son histoire de 1980 à 2008 - qui « [...] interroge les situations nouvelles nées du croisement de l'écologie avec les autres dimensions portées par les mouvements des luttes sociales, de la décolonisation, contre l'hégémonie géopolitique, contre le totalitarisme, pour les droits et les libertés »¹¹³.

Du « sous-développement » en Afrique au « développement » partout

A l'école de Marseille, un tournant similaire fut également engagé au début des années 1990, car comme le disait Carlos Pizarro en 2019, « le Tiers-monde, il est ici aussi, à Marseille »¹¹⁴. Le Groupe Tiers-Monde fondé au milieu des années 1970 devint le Centre Habitat Tiers-Monde en 1984, puis le Centre Habitat et Développement (CHD) en 1991. Au même moment, la formation post-diplôme - le CEAA « Formation de professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement » - que proposait ce groupe dès son habilitation en 1984 devint le CEAA « Habitat et développement », en gardant néanmoins comme sous-titre « Formation de professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement ». Dans le dossier de demande de renouvellement de l'habilitation du CEAA en mars 1992, il était indiqué que l'objectif était désormais « de former ces techniciens hautement qualifiés, en sachant maintenant que l'évolution des choses tend à rapprocher les techniciens urbains des pays du Nord comme ceux du Sud autour des problèmes de la Ville »¹¹⁵ :

Sans nous livrer ici à un discours qui aurait davantage sa place dans un cours théorique, il faut retenir que notre enseignement a aujourd'hui pour assise « *l'organisation de l'espace dans un contexte de développement* » plutôt que le problème du sous-développement. Dans cette optique, notre filière aborde, notamment en matière d'équipements et de réhabilitation urbaine, des sujets qui sont autant dans les préoccupations de la Banque Mondiale que dans certaines politiques de ville du monde industrialisé.¹¹⁶

¹¹³ Gustave Massiah (avec Elise Massiah), *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011, p. 63.

¹¹⁴ Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019.

¹¹⁵ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 61. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

¹¹⁶ Ibid., p. 55.

La Direction de l'Architecture et de l'urbanisme (DAU) émit un avis favorable en juillet 1992 quant à la reconduction du CEAA, car « l'équipe enseignante, très cohérente, est de grande qualité »¹¹⁷, et le parallèle entre Nord et Sud fut plus grandement affirmé par le CHD dans sa demande d'habilitation en 1994 :

Les nouvelles données géopolitiques et économiques ont bouleversé le monde en développement cependant que la crise et le mal-développement vont laisser des séquelles durables dans les pays industrialisés. La problématique HABITAT ET DEVELOPPEMENT est présente maintenant aussi bien dans les pays du Tiers Monde que dans les programmes de développement social des pays riches. Le CEAA HABITAT ET DEVELOPPEMENT ne peut ignorer cette évolution. Il doit adapter ses enseignements, ses travaux, ses stages aux nouvelles exigences de la formation de professionnels en projets d'habitat. Ces professionnels, hommes et femmes de culture et de terrain, doivent être formés aux méthodes modernes de management des projets, posséder les compétences, le tempérament¹¹⁸ et l'état d'esprit qui leur permettra d'intervenir partout où la problématique de l'habitat est confrontée aux soubresauts et aux impératifs du développement économique et social.¹¹⁸

Mais, cette fois-ci, au sein de la DAU, « ils n'ont pas accepté, ils n'ont pas compris, ou on s'est mal exprimé » analysait rétrospectivement Leccia¹¹⁹. Le CEAA fut habilité seulement pour un an, au lieu des deux ans habituels, car la DAU estimait que l'équipe pédagogique « n'a pas vraiment tranché quant à l'orientation définitive qu'elle compte prendre », entre rediriger son domaine d'investigation vers l'Extrême-Orient (en raison du changement dans la politique française de Coopération vis-à-vis de l'Afrique) ou abandonner « le thème principal du Tiers-Monde [qui est] de plus en plus supplanté par celui plus général du “problème de l'habitat dans les pays industrialisés”, allant de l'habitat informel à l'auto-construction, de l'amélioration de l'habitat à la réhabilitation urbaine et finalement à l'habitat tout court, Marseille devenant le site idéal d'études et de formation pratique »¹²⁰. Ainsi, dans la demande d'habilitation d'avril 1995, les enseignants répondait à la DAU qui l'enjoignait à « favoriser une orientation » face à la tendance à la disparition de la thématique « Tiers-monde » au profit de celle plus générale de l'habitat :

Le concept même de TIERS MONDE a considérablement évolué depuis une décennie, si bien que le terme devient désuet.

¹¹⁷ Lettre de Wanda Diebolt à Monsieur le directeur de l'École d'architecture de Marseille, 30 juillet 1992. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

¹¹⁸ Conclusion du bilan de 1994 dans « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 27. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

¹¹⁹ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

¹²⁰ Lettre de Béatrice Bellynch-Doisy, chargée de la Sous-direction des Enseignements et des Professions, au directeur de l'école d'architecture de Marseille-Luminy, le 9 août 1994. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

La décolonisation en Afrique, l'émergence de nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud Est, la démographie, l'exode rural et l'urbanisation, l'identité culturelle, les nouvelles technologies, étaient autant d'éléments étudiés dans les années 70 et 80 dans le contexte géopolitique mondial de deux blocs aux idéologies et aux systèmes antagonistes.¹²¹

Les enseignants de Marseille réaffirmaient donc que « l'objectif du CEAA est de former des professionnels aptes à participer à la mise en œuvre de projets d'habitat dans le monde en développement », et que « cet objectif doit être réalisé dans le monde de 1995 dont il n'est pas besoin ici de s'appesantir sur l'immensité des changements qu'il a connu depuis une décennie »¹²². Néanmoins, ils admettaient être « conscients de la confusion que cela a pu parfois entraîner » et proposaient d'orienter le choix des étudiants au sein des trois formations dans lesquelles ils étaient investis : le DEA « Espaces méditerranéens et relations Nord-Sud » pour les étudiants souhaitant une initiation à la recherche sur le thème du développement, le master « Réhabilitation, qualification urbaine et politique de la ville » pour ceux désirant travailler sur les quartiers défavorisés dans les pays dits industrialisés, et enfin le CEAA « Habitat et développement » pour « les étudiants désireux de se perfectionner, dans une optique professionnelle à partir de leur formation initiale, dans le domaine des projets d'habitat mis en œuvre dans les pays en développement »¹²³.

Peut-être qu'au ministère quelques-uns pressentaient qu'au-delà des critères économiques, le « Tiers-Monde » pouvait encore – après la chute du bloc de l'Est - être une catégorie pertinente dans l'action politique et l'analyse scientifique, au regard des positions politiques des « pays émergents » face à l'« Occident » et de la coalition « sudiste » toujours persistante, comme certains chercheurs y enjoignaient plus récemment¹²⁴. Mais, si le CHD et son CEAA étaient valorisés par le ministère en raison de leur insertion dans la politique de Coopération française, ce furent sans doute bien plus les déboires que connut celle-ci, tant du côté de la France que des pays receveurs de l'aide, qui participèrent à la disparition du CHD. Alors qu'en 1989, la Coopération française avait une dette évaluée à « environ 250 millions de francs »¹²⁵, nombre de pays non-occidentaux devaient faire face aux réajustements structurels exigés par les institutions de Bretton Woods. La Coopération française se tourna alors davantage vers les « grands » pays non-occidentaux (Chine,

¹²¹ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 5. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

¹²² Ibid., p. 6.

¹²³ Ibid., p. 6.

¹²⁴ Voir de manière générale Andrew Hurrell, « Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? », *Critique internationale*, n°56, 2012/3, p. 17-38 ; et concernant la géographie, voir Jean-Pierre Raison, « Nommer, c'est créer un peu. De « Tiers-Monde » à « Tropicalisme » : les avatars d'un vocabulaire », *Autrepart*, n°41, 2007/1, p. 57-68.

¹²⁵ Alain Vivien, *Op. cit.*, 1990, p. 25.

Inde, Brésil, Mexique), les pays dits « hors-champ » et la coopération « hors l'Etat ». Si François Mitterrand fut un temps décrit comme le représentant – bien trop timide pour certains – d'une « parole quelque peu originale »¹²⁶ auprès des institutions de Bretton Woods, son premier ministre pendant la cohabitation de 1993 à 1995, Edouard Balladur, mit néanmoins en place une doctrine durant laquelle la France se rangea au côté du modèle libéral du FMI et de la Banque mondiale¹²⁷. Une « doctrine Balladur » mal vue par beaucoup d'intellectuels français et africains : « certains choix hexagonaux ont été perçus comme un “lâchage de l'Afrique” : c'est le cas en tout premier lieu de l'alignement français sur la doctrine libérale des institutions de Bretton Woods, à partir de 1993, et de la dévaluation du franc CFA, intervenue en 1994 »¹²⁸. Au même moment la région des Grands Lacs devint le lieu de la recrudescence de l'impérialisme du « gendarme de l'Afrique » : implication dans le génocide au Rwanda, soutien accordé à Mobutu Sese Seko (qu'il avait déjà obtenu lors de l'assassinat de son opposant Patrice Lumumba en 1961), etc., sous couvert d'une bataille entre la France et les autres pays occidentaux pour la mainmise sur les ressources pétrolières. En ce milieu des années 1990, la Coopération française telle qu'elle était menée devint de moins en moins justifiable et tolérable. En 1994, fut donc créé l'Observatoire permanent de la coopération française (OPCF), organisme indépendant et non-gouvernemental, en raison « de préoccupations communes de chercheurs, universitaires, responsables associatifs, coopérants, experts et journalistes face aux travers de la politique française de coopération, aux nombreux décalages entre les discours et les pratiques »¹²⁹. A l'occasion d'un colloque organisé par l'OPCF d'octobre 1996 à mars 1997, le politologue camerounais Luc Sindjoun, qui dans son allocution remettait en cause la vision globalisante et uniformisatrice de l'Afrique dans la politique de Coopération, terminait son intervention ainsi : « Est-ce que l'avenir de la coopération française est l'abandon de la coopération ? »¹³⁰

La question était pertinente puisque depuis un an se déroulait un bras de fer quasi secret entre « la Coop' », le Quai d'Orsay, la cellule de l'Élysée et les Finances au sujet de la « mort annoncée » du Ministère de la Coopération, ce « guichet de l'Afrique à Paris » tant décrié. Sans réelle innovation, il s'agissait d'exhumer - à la faveur de la cohabitation et de l'alternance politique

¹²⁶ Alain Vivien, *Ibid.*, 1990, p. 46.

¹²⁷ Le directeur général du FMI était l'économiste français Michel Camdessus de 1987 à 2000. Voir son ouvrage autobiographique *La scène de ce drame est le monde. Treize ans à la tête du FMI*, Paris, Les Arènes, 2014.

¹²⁸ Julien Meimon, « Que reste-t-il de la Coopération française ? », *Politique Africaine*, n°105, 2007/1, p. 34.

¹²⁹ Introduction de Marc Pilon dans OPCF, *Op. cit.*, 1998, p.10

¹³⁰ Luc Sindjoun, « L'avenir de la coopération française : entre contraintes et imagination » dans OPCF, *Op. cit.*, 1998, p. 65

en France - un vieux projet de réforme plusieurs fois enterré¹³¹ : intégrer la Coopération dans le ministère des Affaires étrangères. Ainsi, Alain Juppé, alors qu'il était premier ministre en 1995, ressortit l'idée de réforme qu'il avait proposée deux ans auparavant, et dont « l'idée est alors d'intégrer le ministère de la Coopération au Quai d'Orsay afin de "décloisonner l'Afrique et [de] faire de l'aide au développement un vrai instrument de la politique étrangère de la France" »¹³². Mais, si Hervé de Charrette, le successeur de Juppé aux Affaires étrangères montra sa détermination à mener à bien cette réforme, il n'en était pas de même de Jacques Godfrain, ministre de la Coopération, qui demanda l'aide de Jacques Foccart, ancien « Monsieur Afrique » de De Gaulle et « conseiller Afrique » de Jacques Chirac. Ce dernier, alors président de la République, accorda son soutien à Jacques Godfrain, et le ministère fut préservé pour un temps. Seulement en 1997 débuta une nouvelle cohabitation avec Lionel Jospin comme premier ministre. Selon Julien Meimon, au sein du cabinet de Matignon se mit en place un « groupe informel » afin de mener à bien la réforme de la Coopération, avec l'aide de plusieurs conseillers ministériels proches du Parti socialiste aussi bien aux Affaires étrangères qu'à la Coopération, qui étaient d'accord sur la « nécessaire moralisation des affaires franco-africaines »¹³³ après tous les scandales néocoloniaux de la « Françafrique ». Enfin, « la mort de la Coopération » par intégration au ministère des Affaires étrangères fut entérinée le 12 décembre 1998, et « elle est présentée et légitimée sous l'angle d'un "renouveau" politique, d'une banalisation des relations franco-africaines ; elle est investie, politiquement, d'une très forte charge symbolique qui se traduira plus tard dans ce "ni-ni" jospinien ("ni indifférence, ni ingérence" en Afrique) si emblématique du faible intérêt accordé à ce continent »¹³⁴. L'Agence Française de Développement (AFD), remplaçant la CCCE, devint alors « l'opérateur pivot » d'une Coopération qui tentait de subsister. Seulement, la « sélectivité » et l'« efficacité » devinrent les maîtres-mots de cet établissement public, sous la double tutelle du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie et des Finances, qui avec son approche « bancaire » finit de détourner la politique étrangère française de l'Afrique vers les pays émergents d'Asie, d'Amérique Latine et du pourtour méditerranéen. La Coopération telle que les enseignants de notre corpus l'avait connue entre les années 1960 et 1980 était bel et bien finie, et le groupe de

¹³¹ Jean-Pierre Cot démissionna de son poste de ministre délégué à la Coopération sous Mitterrand en décembre 1982, et Julien Meimon précise les circonstances : « Opposé aux vues africaines de Mitterrand et ses conseillers, et revendiquant volontiers une approche « tiers-mondiste », Cot joue son va-tout en proposant une fusion entre la Coopération et Affaires étrangères, et perd le bras de fer engagé avec l'Élysée. » Source : Julien Meimon, *Art. cit.*, 2007/1, p. 30.

¹³² Julien Meimon, *Ibid.*, 2007/1, p. 31.

¹³³ Julien Meimon, *Ibid.*, 2007/1, p. 35.

¹³⁴ Julien Meimon, *Ibid.*, 2007/1, p. 38.

Marseille en fit particulièrement les frais dès le début des années 1990, avant même la dissolution de la Coopération dans les Affaires étrangères.

En avril 1995, dans la demande pour la reconduction de l'habilitation du CEEA proposé par le groupe de Marseille, les enseignants mettaient en avant que « depuis 1992 les orientations de la politique française de coopération d'une part et les conditions des relations Nord-Sud d'autre part, ont subi les contrecoups des changements géopolitiques mondiaux », faisant que le CEEA était « directement concerné », notamment vis-à-vis de ses relations devenues « plus délicates » avec Lomé¹³⁵ et l'Algérie. Ceci poussa les enseignants à entreprendre un « allègement conséquent du dispositif français de coopération » en Afrique pour essayer de se tourner davantage vers l'Asie, et le Vietnam en particulier. Mais cela ne suffit pas à convaincre la DAU, et durant l'été 1995, le CHD reçut la notification de non-reconduction du CEEA qui s'arrêta définitivement.

Chapitre 10.3.

Un « retour à la ville » non-occidentale tourné vers la patrimonialisation

Les années 1980 ou les années patrimoines

En France, si le rapport *Pour une nouvelle politique du patrimoine* rédigé en 1982, par l'ancien directeur de l'Architecture Max Querrien, soulignait la nécessité de sensibiliser l'ensemble de la population au patrimoine sous la forme d'une « restitution populaire » sans toutefois tomber dans une vision passiste de celui-ci, ce n'est véritablement qu'au milieu des années 1980 que le patrimoine devint un enjeu politique. A la veille des élections législatives de 1986, puis avec la première cohabitation politique (1986-1988), le gouvernement afficha une plus grande priorité au patrimoine afin de ne pas délaissier ce champ à la Droite. Dans ce contexte, la remise en cause de la politique culturelle fut l'un des sujets qui marqua le paysage intellectuel français de l'époque, entraînant des débats plus larges sur le devenir de la culture dans les démocraties libérales dont des revues comme *Esprit* ou *Le Débat* se firent les relais. Philippe Poirrier notait qu'à cette époque « la charge polémique, colorée par un antisocialisme virulent, est omniprésente. La stigmatisation du relativisme culturel, la mise en évidence de la marchandisation du patrimoine, la dénonciation du primat accordé par l'Etat à la communication sont autant de thématiques déjà présentes chez d'autres contempteurs de la politique culturelle menée par

¹³⁵ Les enseignants marseillais précisaient : « Depuis 1992, l'accord a été revu. Le financement a été réduit à 120 000 francs par an [auparavant 550 000], supprimant le séjour des étudiants africains en France. C'est regrettable mais c'est ainsi. La coopération française change de politique. » Source : « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 39. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

Jack Lang »¹³⁶. En 1993, avec la deuxième cohabitation (1993-1995), le patrimoine demeura un enjeu politique fort. Éric Lengereau précisait notamment que le Rassemblement pour la République souhaitait que les compétences de l'Architecture retournent à la « Culture » pour que soit assurée une meilleure protection des monuments historiques et des espaces protégés, car la Direction de l'Architecture avait pris ses quartiers au ministère de l'Équipement en 1978, tandis que la Direction du Patrimoine demeurait au ministère de la Culture. Seulement, au lendemain des élections de 1995 voyant le retour de la Droite au pouvoir avec la victoire de Jacques Chirac, « l'éventualité d'un délégué à l'Architecture et au Patrimoine a bien été étudiée, mais face au mécontentement général de la profession et à la reconduction des grèves dans les écoles d'architecture, la création d'une direction de l'Architecture autonome est devenue inéluctable »¹³⁷. Car, il faut dire que, si comme le souligne Éric Lengereau, « au sein de cette culture architecturale en effet, fondée en partie sur l'histoire des formes urbaines et l'histoire de l'architecture, s'inscrit évidemment la notion de patrimoine » et s' « il existe donc une partie non négligeable de la production architecturale contemporaine qui porte en elle les valeurs patrimoniales de la culture matérielle »¹³⁸, la crainte au sein de la profession portait bien sur l'hégémonie patrimoniale au détriment de la création architecturale : le neuf contre l'existant. Pourtant, comme le précisait également François Loyer, si à partir des années 1970 « la percée de l'idéologie du patrimoine est frappante : elle prend la place de l'architecture, dont elle conteste la légitimité », ce ne le fut pas grâce à « ses soutiens traditionnels », mais bien par le biais des jeunes architectes prônant un « retour à la ville » ancienne : « Curieusement, c'est à l'architecture comme projet qu'elle [l'idéologie du patrimoine] appartient tout entière. Car, si elle ne souscrit pas au monde contemporain, c'est pour en proposer un autre à partir de modèles épars issus du passé ancien ou récent : elle choisit son héritage pour se positionner vis-à-vis du futur – un autre futur, alternatif. »¹³⁹ Ainsi, le postmodernisme architectural français qui se fonda au tournant des années 1970 et 1980 sur un « retour à l'histoire » où citations historiques et pastiches étaient les nouveaux maîtres mots de la création architecturale, participa à la

¹³⁶ Philippe Poirrier, « Politique affichée/Politique discutée. Patrimoine versus tout culturel (1981-1993) », dans Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La Documentation française/Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 573-592.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00658319/document>

¹³⁷ Éric Lengereau, « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », *Vingtième siècle*, n°53, 1997, p.123.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1997_num_53_1_3600

Enfin, en 1999, les politiques publiques de l'architecture et du patrimoine furent réunies dans une seule Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) au sein du ministère de la Culture.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 122.

¹³⁹ François Loyer, « Architecture, culture et patrimoine. Le XXIème siècle face à son héritage », *Urbanisme*, n°369, 2009, p.88.

montée hégémonique du patrimoine en France. Or, au cours des pérégrinations non-occidentales de certains enseignants formant le corpus de cette recherche, il semblerait bien qu'il ne finit par ne rester des idées de ce courant architectural que le patrimoine : à l'histoire comme outil pour le projet fit place l'histoire comme outil pour la préservation.

Outre la prépondérance du patrimoine, David Mangin (enseignant à l'école de Versailles qui effectua des recherches sur le découpage et la composition des tissus urbains *via* les lotissements et qui publia avec Philippe Panerai le livre *Projet urbain*¹⁴⁰) évoquait en 1995 le « doute théorique » et l'épuisement militant que commencèrent à vivre les tenants de l'« architecture urbaine » dans les années 1980 qui voyaient une « vision dénaturée de l'architecture urbaine » dans les réalisations récentes dans les villes nouvelles et les ZAC parisiennes : « Transformée en architecture et en urbanisme d'accompagnement, l'architecture urbaine apparaît aux yeux des plus sceptiques comme un malentendu ou une confusion des niveaux d'élaboration du projet. L'architecture “pure et dure”, capable à elle seule de résoudre ou de qualifier tout l'espace urbain est revenue au premier plan avec la pièce urbaine, avorton des mégastructures des années soixante. Perspectives bouchées, objectifs caricaturés ou détournés, la période est trouble. En 1983, au plus haut niveau de l'Etat, face à la question indissociable du projet urbain et de la réforme des outils urbanistiques dans le cadre de la décentralisation, on choisit la fuite en avant par la politique des “coups” : grands travaux d'un côté, Banlieues 89 de l'autre, servent de nouvelle politique. »¹⁴¹ Pour autant, malgré l'apparition de critiques ou de doutes de la part parfois des tenants mêmes de l'analyse « typo-morphologique » et de l'« architecture urbaine » au regard du devenir des villes nouvelles en France, cette approche demeurait encore à l'honneur durant les années 1990 dans certaines Écoles d'architecture.

L'atelier Damas et la protection des faubourgs de la ville

A partir de 1993 et durant près d'une dizaine d'années, Luc Vilan et Yves Roujon - qui avaient déjà consacré leur diplôme d'architecte dans les années 1970 aux questions de typologie respectivement à l'UP n°3 et l'UP n°8¹⁴² - utilisèrent avec leurs étudiants une méthode d'analyse

¹⁴⁰ David Mangin et Philippe Panerai, *Projet urbain*, Marseille, Parenthèses, 1999.

¹⁴¹ David Mangin, « La longue marche du projet urbain », *EAV*, n°1, 1995, p. 21.

¹⁴² Christiane Blancot et Luc Vilan, « La ville analogue. Paris 14^e, îlot Vercingétorix, îlots des villas », mémoire de TPFE, sous la direction d'Henri Bresler, 1979 et Luc Vilan, « Le voyage mauresque : histoire d'une maison centenaire », mémoire de fin d'étude sous la direction de David Mangin, 1982.

Jean-François Chiffard et Yves Roujon, « Le charme discret des HBM, élaboration du type 1900-1914 et les HBM de l'office, 1919-1937 : les HMB et la ceinture de Paris », mémoire de fin d'étude sous la direction de Jean-Patrick Fortin, 1975

Par la suite, Luc Vilan réalisa une recherche au LADRHAUS sur « Alger ou le lit de Procuste : la naissance de la ville coloniale en Algérie » en 1988 et rédigea le « portrait de ville » sur Alger des *Bulletins d'informations architecturales* (1984).

similaire dans le cadre de l'« atelier Damas » qu'ils venaient de créer au sein du CEAA « Villes orientales ». Portant leur intérêt sur les faubourgs de Damas plutôt que sur la ville *intra-muros*, les deux enseignants formulaient toujours, deux décennies après leurs mentors, une vive critique de l'urbanisme moderne : du Plan de Danger en 1936 qui, s'il n'exprimait pas une « volonté délibérée de détruire les faubourgs anciens », faisait que « la typologie architecturale est condamnée, de manière indirecte, par l'interdiction, au nom de la salubrité, des cours intérieures dans les nouvelles maisons » ; à l'urbanisme fonctionnaliste du plan directeur de Michel Ecochard dans les années 1960 qui, reprenant le principe de la *Tabula Rasa*, faisait que « les constructions nouvelles parsèment le tissu ancien et fabriquent un paysage chaotique de confrontation. Des situations aléatoires et toujours transitoires... La masse des immeubles neufs s'impose face à l'échelle domestique des maisons anciennes. L'ancien tissu semble devoir céder inexorablement face à l'avancée des nouvelles opérations... »¹⁴³. Retraçant une histoire urbaine de Damas, ils proposaient alors une « critique opératoire » - sans doute un peu radicale, mais pas fataliste - grâce à l'analyse typomorphologique de la ville, estimant que « l'analyse peut ainsi jouer un rôle actif au service de nouveaux aménagements préservant les qualités irremplaçables des anciens quartiers » puisqu'elle décrypte les processus urbains en cours et donne « une lecture de la réalité alternative aux idées fondées sur les apparences d'une crise urbaine supposée inéluctable »¹⁴⁴. Pour ce faire, comme leurs anciens enseignants devenus collègues de l'ADROS/ LADRHAUS et de l'IERAU/IPRAUS, ils s'intéressèrent « à l'ensemble du tissu urbain, c'est-à-dire aux relations complexes qu'entretiennent les types bâtis, le découpage parcellaire et le tracé des voies ». Leur démarche ne se limitait « pas aux aspects monumentaux ou au recensement des éléments exceptionnels mais s'attache à rendre compte de la complexité des phénomènes urbains qui fait la richesse de la ville »¹⁴⁵.

De ce travail d'investigation « à la parcelle » sur l'ensemble de huit faubourgs de Damas, il résulta plus de mille plans, coupes, élévations, axonométries, cartes, schémas et croquis, dont la confection devait aller au-delà de l'illustration pour assumer une « fonction descriptive, analytique et comparative que le texte ne pourrait assumer »¹⁴⁶. Ainsi, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives* – ouvrage présentant le résultat des dix premières années d'existence de l'atelier dirigé par Roujon et Vilan -, présente une à une, une monographie

Yves Roujon, quant à lui, prolongea ses recherches avec Jean-François Chiffard sur la « Morphologie urbaine et typologie architecturale : les HBM et la ceinture de Paris » au sein de l'IERAU (1977).

¹⁴³ Introduction, dans Yves Roujon et Luc Vilan, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives*, Damas, Presses de l'IFPO, 2010, n.p. En ligne : <https://books.openedition.org/ifpo/4131>

¹⁴⁴ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁴⁵ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁴⁶ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

typo-morphologique de huit faubourgs de Damas, suivant une organisation similaire : la structure des voies, le parcellaire, les monuments, les maisons et les espaces publics. Croisant les échelles, de la maison au quartier et de la rue à la ville, ils utilisèrent d'abord le cadastre comme outil de connaissance, effectuant des aller-retours entre le cadastre établi dans les années 1930 et les relevés effectués sur le terrain par leurs étudiants, afin de comprendre par la comparaison des époques les dynamiques et les mutations urbaines « en se gardant d'une vision figée et passéiste de la ville qui ne cesse d'évoluer et de se redéfinir »¹⁴⁷. Ils étudièrent ensuite les maisons des faubourgs, étant donné que « la permanence de ce type architectural est un élément déterminant de la stabilité des tissus urbains des faubourgs qui se sont régénérés au fil du temps par la construction de maisons neuves, au goût du jour, mais du même type »¹⁴⁸. Les cent-cinquante étudiants qui suivirent cet atelier entre 1993 et 2002 réalisèrent alors des relevés de ces maisons grâce à « l'hospitalité des habitants des faubourgs qui nous ont ouverts la porte de leur maison »¹⁴⁹. Dessinés au 1/100ème, ces plans et coupes devaient permettre de comprendre l'organisation spatiale de l'architecture domestique, l'agencement de ces différents composants (la cour, l'*ivan* ou la *qa'a*). Mais s'ils expliquaient les fonctions de chacune des pièces, il n'y eut pas d'analyse fine des usages et des évolutions de ceux-ci, privilégiant plutôt l'analyse de la structure spatiale (centralité, axialité, etc.) grâce à des schémas (fig. 291 à 297).

Or, c'était bien à « jouer un rôle actif au service de nouveaux aménagements préservant les qualités irremplaçables des anciens quartiers »¹⁵⁰ des faubourgs de Damas que Luc Vilan, Yves Roujon et leurs étudiants se proposaient. Ils s'opposaient à une vision dichotomique avec, d'un côté, une ville *intra-muros* classée et, de l'autre, les faubourgs formés d'un tissu urbain ancien « avec ses maisons à cour, la vie particulière de ses centres de quartiers autour des monuments anciens, le calme et le charme de ses ruelles résidentielles [qui] devaient s'effacer totalement face aux nécessités de la ville contemporaine »¹⁵¹ en abandonnant la ville *extra-muros* aux logiques spéculatives de la rénovation urbaine. Ils considéraient que les bâtiments contemporains construits dans les faubourgs de Damas révélaient « les aberrations ou pour le moins les contradictions » du renouvellement urbain contemporain puisque chaque nouvelle construction « attente aux usages des maisons anciennes et, au plan urbain, elle s'avère incapable de produire un espace public de qualité », obligeant les habitants à mettre en place des formes de résistance « pour parer aux indiscretions des

¹⁴⁷ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁴⁸ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁴⁹ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁵⁰ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁵¹ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

vues directes dans les cours des maisons »¹⁵² dites traditionnelles. Sans dépasser complètement ce constat manichéen pouvant mener à une vision passéiste faisant des villes des décors urbains figés dans une époque révolue ou dans un fantasme orientalisant, ils proposèrent tout de même « des plans de préservation des faubourgs conçus comme des esquisses de plans opérationnels »¹⁵³ définissant des secteurs résidentiels à préserver, des secteurs non préservés, des secteurs non résidentiels à protéger et des secteurs de protection renforcée (fig. 298). Sans aller jusqu'à présenter les propositions architecturales des étudiants, l'objectif de cet ouvrage était donc de participer à une meilleure prise en compte de l'existant dans les projets futurs de Damas, sans pour autant en faire une ville-musée.

Serge Santelli et la patrimonialisation des villes non-occidentales

Après une dizaine d'années d'ateliers consacrés à la Tunisie, Serge Santelli organisa à partir du milieu des années 1990 des ateliers dans d'autres régions du monde au sein de ce qui devint à la fois un CEAA et un DPEA « Ville, architecture et patrimoine. Maghreb et Proche-Orient », puis l'option « Villes orientales » du DSA « Architecture et Patrimoine » : à Bethléem (1994-95 et 1995-96), à Ispahan (1995-96 et 1998-99), à Harar (2000-01, 2001-02 et 2002-03), et en Inde (Karaikudi, 2009-10). Que ce soit dans l'une ou l'autre de ces villes, les étudiants effectuaient le relevé d'échantillons de maisons « les plus représentatifs de la typologie domestique de la ville » dans le centre historique. Et, la conclusion était toujours plus ou moins la même : celle de « la nécessité de mener une politique vigoureuse de conservation et de mise en valeur afin de mieux préserver la qualité de cette architecture, précieux témoin de la richesse de l'héritage palestinien »¹⁵⁴ ou iranien ou éthiopien. A la différence de l'atelier dirigé par Luc Vilan et Yves Roujon sur Damas, ici, la question du patrimoine n'allait pas jusqu'à la proposition de « règles urbaines permettant d'harmoniser les nouveaux projets aux édifices existants »¹⁵⁵, mais avait pour objectif de constituer des monographies de ces architectures anciennes et « traditionnelles » en vue de leur préservation, de leur réhabilitation et de leur valorisation (touristique¹⁵⁶), car « les maisons de grande valeur patrimoniale n'échappent point à ce processus général de dégradation »¹⁵⁷ et des mesures de

¹⁵² Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p.

¹⁵³ Yves Roujon et Luc Vilan, *Ibid.*, 2010, n.p. Partie « Plan de synthèse, introduction ».

¹⁵⁴ Philippe Revault, Serge Santelli et Catherine Weill-Rochant (dir.), *Maisons de Bethléem*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1997, p. 5-6.

¹⁵⁵ Philippe Revault, Serge Santelli et Catherine Weill-Rochant (dir.), *Ibid.*, 1997, p. 6.

¹⁵⁶ « Les ruelles qui relient cette nouvelle gare routière à la place de la Nativité rénovée devraient faire l'objet d'une réhabilitation puisqu'elles seraient celles que prendraient les touristes pour se rendre à la basilique » - Philippe Revault, Serge Santelli et Catherine Weill-Rochant (dir.), *Ibid.*, 1997, p. 6.

¹⁵⁷ Darad Diba, Philippe Revault et Serge Santelli (dir.), *Maisons d'Ispahan*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001, p. 20.

sauvegarde devraient être prises « incessamment » au risque de voir ce patrimoine disparaître (fig.299 et 300) :

Face aux transformations rapides intervenues ces dernières décennies dans la ville historique d'Ispahan notre étude a pour objectif de faire découvrir les qualités exceptionnelles du patrimoine architectural des maisons d'Ispahan et offrir un véritable travail de mémoire contre l'oubli et la disparition.¹⁵⁸

Ainsi, suivant un même « travail de mémoire », les plans de Harar et les relevés des maisons et des édifices religieux réalisés par les étudiants de Santelli aidèrent le « nouveau Bureau de la réhabilitation de la Ville [à] définir une politique de conservation du centre historique »¹⁵⁹ et furent inclus dans le « dossier de nomination » que le gouvernement éthiopien soumit à l'Unesco pour le classement de la ville sur la liste du Patrimoine mondial. C'était donc bien à la réhabilitation de la ville ancienne et des traces du passé que Serge Santelli travaillait désormais, en opposition aux constructions contemporaines qui pourraient mener à sa disparition. A l'histoire comme outil militant pour la conception d'une « architecture urbaine » permettant de réhabiliter la ville que le modernisme aurait aseptisée fit donc place l'histoire, ou plutôt la mémoire, comme outil de patrimonialisation dans les pays du Sud au sein d'une expertise internationale. A la réhabilitation symbolique dans les années 1970 de la ville ancienne en vue de proposer une nouvelle « architecture urbaine » en France succéda une volonté dans les années 1990 de patrimonialisation de la ville considérée comme « traditionnelle », parce que « prémoderne » et/ou « précoloniale » dans le cas de cette recherche. Mais, si l'appel à la mémoire et à la patrimonialisation chez Santelli peuvent être compris comme la continuation - transposé ailleurs - du projet postmoderne de ceux qui faisaient le procès du Style international comme négation des identités¹⁶⁰, il nous faut tout de même rappeler que la préservation de l'architecture dite « indigène », de la médina, avait aussi été par le passé un outil du pouvoir colonial français au Maghreb, ainsi que le montra François Béguin, afin autant d'affirmer sa position de « protecteur » (et non plus de « vainqueur ») que de marquer la distinction entre « eux » et « nous », c'est-à-dire les « civilisés » vivant dans la ville moderne¹⁶¹. Nonobstant, nous pourrions dire que Serge Santelli prolongeait à sa manière le tournant amorcé par plusieurs historiens français dans les années 1980, par un Pierre Nora avec ses *Lieux de mémoire* ou un Pierre

¹⁵⁸ Darad Diba, Philippe Revault et Serge Santelli (dir.), *Ibid.*, 2001, p. 20.

¹⁵⁹ Serge Santelli, « L'atelier Harar », *Archiscopie*, n°34, octobre 2003, p. 21.

Voir également : Philippe Revault et Serge Santelli (dir.), *Harar, une cité musulmane d'Ethiopie*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2004

¹⁶⁰ Peter Blake, *Form Follows Fiasco. Why Modern Architecture hasn't Worked*, Boston, Atlantic Monthly press Book, 1977.

¹⁶¹ François Béguin, Gildas Baudez, Denis Lesage et Lucien Godin, *Arabesances : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, Dunod, 1983.

Vidal-Naquet avec ses *Assassins de la mémoire*¹⁶², c'est-à-dire à inverser le primat entre l'histoire et la mémoire¹⁶³, puisque l'« histoire qui, estime-t-on, a failli, s'est tue : l'histoire des vainqueurs, et non des victimes, des oubliés, des dominés, des minorités, des colonisés », pour désormais présenter la mémoire comme une « alternative thérapeutique »¹⁶⁴. Selon François Hartog, une des conséquences serait que le patrimoine serait devenu « un *topos* du discours politique » et des politiques urbaines, à grand coup de réhabilitations et de rénovations des centres historiques et des friches industrielles, pour la bonne fortune de ceux qui s'en firent les spécialistes. Et la mémoire et le patrimoine iraient de pair avec l'identité (et la commémoration) puisque les deux premiers permettraient « à une population d'intérioriser la richesse culturelle dont elle est dépositaire »¹⁶⁵. Ces quatre maitre-mots serviraient alors de « slogans pour faire valoir des revendications, demander des réparations »¹⁶⁶. Mais la thèse de François Hartog consiste surtout à montrer que depuis que ce « quatuor » serait devenu des « mots d'époque », la prépondérance de la mémoire - qui par sa puissance d'évocation du passé dans le présent abolit la barrière entre les deux - serait le signe du présentisme comme régime d'historicité dans un monde contemporain où le présent serait en « crise », dans un temps de « désorientation », et où la mémoire du passé servirait de repère pour se retrouver. Or, pour Hartog, plutôt que la seule mémoire, « il faut croire en une certaine ouverture du futur, à l'histoire donc, pour pouvoir échapper à la seule prégnance du présent »¹⁶⁷. En soit, il faudrait se laisser la possibilité d'envisager comment le présent « malade » va guérir et non périr. De cette manière, selon Hartog, le patrimoine se débarrasserait de la « patrimonialisation » qui vise, par un processus d'historisation, « moins à préserver pour transmettre qu'à rendre plus habitable le présent et à le “préserver” pour lui-même : d'abord à son propre usage. »¹⁶⁸ En ce sens, certains enseignants – notamment Serge Santelli – eurent tendance à figer les villes, l'architecture, les cultures qu'ils étudiaient dans un passé « qui ne passait pas », ressurgissant dans le présent, alors que d'autres

¹⁶² Pierre Nora (dir.), *Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992 ; Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte, 1987.

¹⁶³ Dans les années 1980, en France, la mémoire émergea pleinement dans le débat et l'espace publics, à tel point que Jean-Pierre Rioux nomma cette période les « Trente Mémorieuses » (1975-2005) à la suite des Trente Glorieuses. Voir : Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire, Comment un pays démissionne de son histoire*, Paris, Perrin, 2006.

¹⁶⁴ Kerwin Lee Klein, « On the Emergence of Memory in Historical Discours », *Representations*, n° 69, 2000, p. 145, cité dans François Hartog, *Croire en l'histoire*, Paris, Flammarion, 2019, p. 53.

¹⁶⁵ *Les arts et la ville. La création du patrimoine*, mémoire déposé au Groupe-Conseil sur la politique du patrimoine culturel au Québec, 14 avril 2000.

¹⁶⁶ François Hartog, *Op. cit.*, 2019, p. 50.

Au quatuor formé par la mémoire, la commémoration, le patrimoine et l'identité, il ajoutait le crime contre l'humanité, la victime et le témoin comme autres maitres-mots.

¹⁶⁷ François Hartog, *Ibid.*, 2019, p. 54.

¹⁶⁸ François Hartog, *Ibid.*, 2019, p. 60.

enseignants se projetaient davantage sur le futur, tels ceux travaillant sur l'Asie du Sud-est où les villes se métamorphosaient à un rythme effréné. Mais finalement, c'était déjà plus ou moins ce que remarquait Jean-Louis Cohen en 1984 lorsqu'il évoquait les « oublis de l'italophilie ». Selon Cohen, les tenants français de l'« architecture urbaine » avaient « bien repris » le discours italien sur les centres anciens et les techniques d'analyse pour une intervention architecturale en leur sein mais avaient au contraire « une vision assez figée de la ville néo-classique ou de la ville de la première phase de la Révolution Industrielle », c'est-à-dire une « vision un peu nostalgique d'une ville qui n'aurait pas atteint l'échelle métropolitaine »¹⁶⁹. Or, cette vision nostalgique de la ville se cristallisa parfois d'autant plus dans leurs études des villes non-occidentales. Rien d'étonnant alors, par exemple, que Pierre Pinon enseignait aussi bien dans le CEEA « Villes orientales », la formation post-diplôme « Architecture et archéologie » à l'École d'architecture de Strasbourg (en partenariat avec celles de Paris-Belleville et de Nancy) dirigée par Philippe Fraisse, Patrick Weber et Jean-Pierre Braun, qu'à l'École de Chaillot qui forme les architectes du patrimoine.

¹⁶⁹ Jean-Louis Cohen, « La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie », *In Extenso*, n°1, 1984, p. 248.



Fig. 247 à 250. Pages tirées d'Enrique Chifflet, Michel Jausserand, N'Guyen Tam et Luis Mayero, « Viêt-Nam. La terre et l'eau font le ciel », *Bulletin d'information pédagogique*, n°31, 14 juin 1978, p.3-6.

Le Viet-Nam est un cri dans la conscience malheureuse et douloureuse des peuples. C'est un cri solitaire — un cri inouï — dans la chance de vivre libre de tous les peuples. C'est un cri de chacun d'entre nous. La honte qui s'est popularisée, de la guerre du Viet-Nam, est devenue muette. On dirait que la guerre perdue, dans les lois d'orgueil impérialiste, est devenue paix silencieuse. Mais la guerre gagnée, le Viet-Nam est seul. Son peuple, difficile à unifier entre le Nord et le Sud, est un peuple qui a tout gagné à son indépendance.

A l'ESB, le labo Tiers-Monde, peut-être le mal nommé, a voulu voir de plus près les problèmes d'aménagement qui se posent objectivement au Viet-Nam. Leur étude répond aux buts que nous nous sommes fixés : les disparités historiques et géographiques, le discours de la culture à l'économie.

Enseignement de l'Architecture. En 1959, prise de Saigon par les troupes de Napoléon III sous les ordres de l'Amiral Rigault de Genovilly. Puis conquête progressive de tout le Viet-Nam aboutissant en 1887 à la création de l'Union Indochinoise, englobant la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge et le Laos.

Un siècle de colonialisme français, qui s'est achevé dramatiquement à Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, le relai de l'impérialisme américain, les cages de Foule Condor, nous rendent proche des citadins et paysans vietnamiens.

Ceux du Nord ou ceux du Sud, nous avons commencé à connaître leur mode de vie. Par notre plus pertinente contribution à leur vie et à leur habitat, nous voulons nous rapprocher d'eux et de nous, qui ne sommes plus seuls, architectes utiles dans le chant du monde.

page 7

Quelques données

NORD VIET-NAM

- Les 6 plus grandes villes bombardées, dont 3 rasées. 29 chefs-lieux de province bombardés dont 12 rasés. 96 des 116 chefs-lieux de districts bombardés dont 51 rasés. Environ 2/3 du total des villages bombardés, dont 300 rasés.
- Environ 400 entreprises industrielles détruites, toutes les installations électriques endommagées.
- Les 6 voies ferrées, toutes les gares, tous les ports fluviaux ou maritimes, tous les ponts routiers ou ferroviaires endommagés.
- 2903 écoles, 145 pagodes et temples, 148 églises, 800 monuments culturels détruits.
- 250 hôpitaux endommagés, 1500 infirmeries et maternités détruites.

Légèreté et transparence du noyau habitational

page 8

SUD VIET-NAM

- Populations déplacées (1965-1973) : 104690 ou 9000 sur 15000 villages endommagés, dont un grand nombre complètement détruit.
- 10 millions d'hectares de terre arable bombardés.

PROGRAMMES

- Relations
- Cheminement
- ORGANISATION DES TRAVAUX

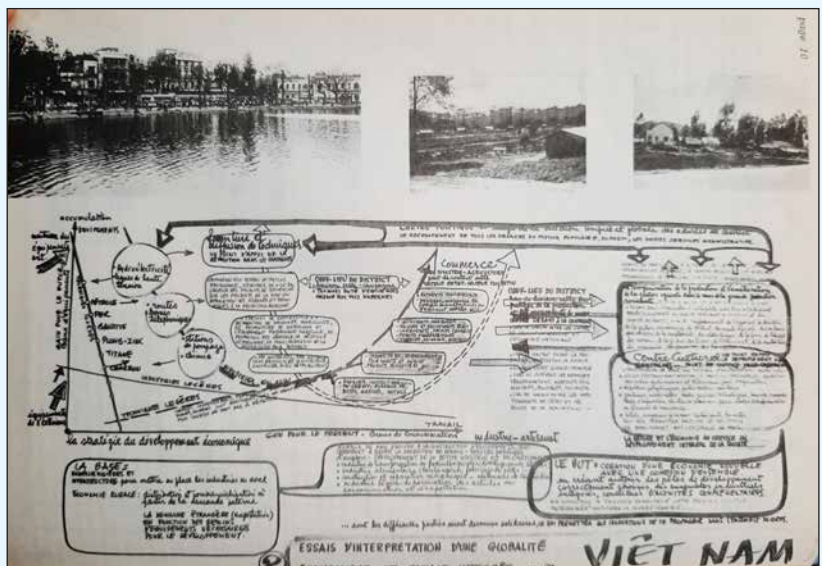
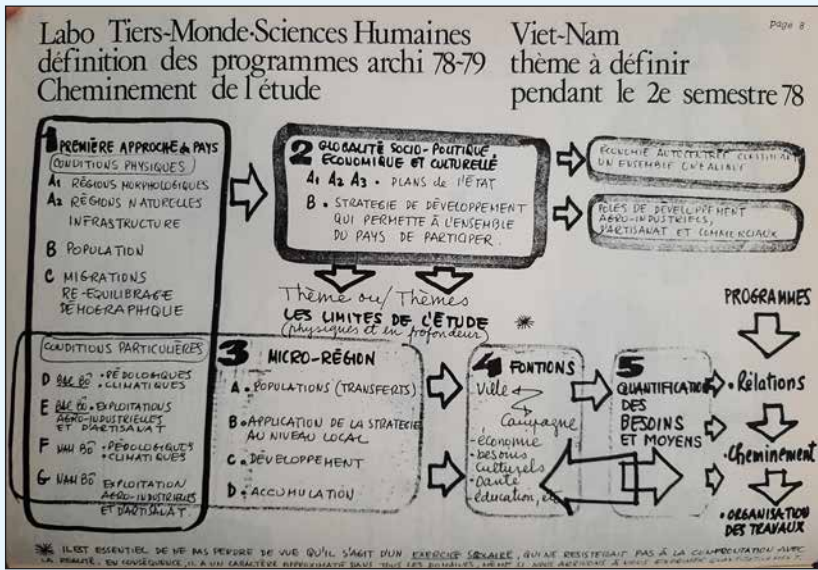
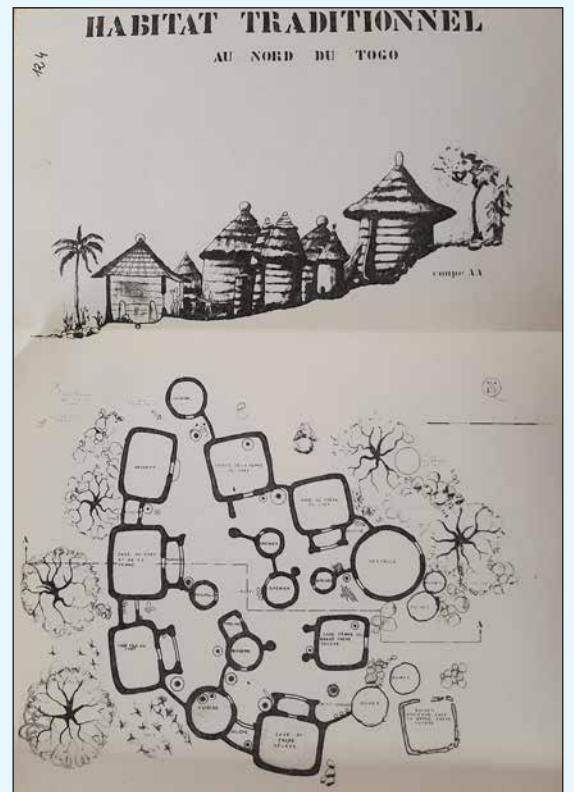
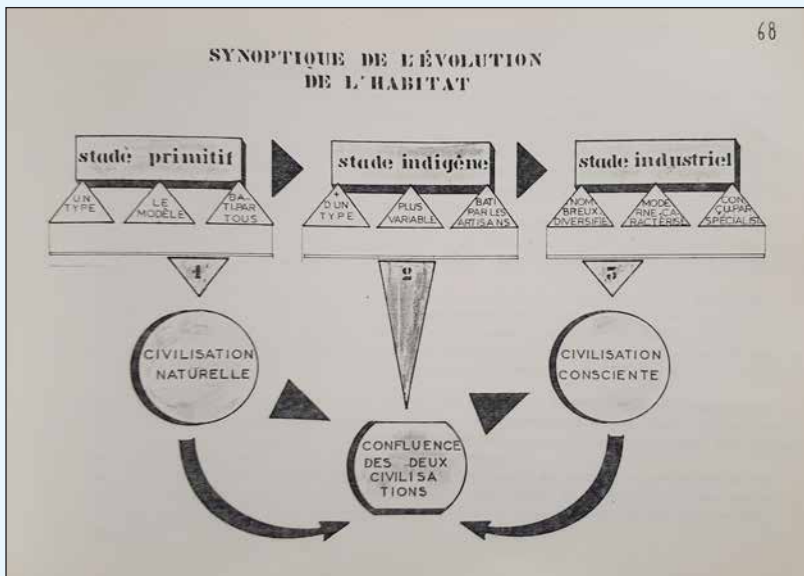




Fig. 251 à 254. Pages tirées de Kpodar Ekoué Edmond Maxwell, « A propos de l'habitat traditionnel : le phénomène de la modélisation de l'habitat traditionnel », mémoire de travail de fin d'étude, groupes Planurba, GAES et Tiers-Monde, 1978. Bibliothèque de l'ENSA Marseille.



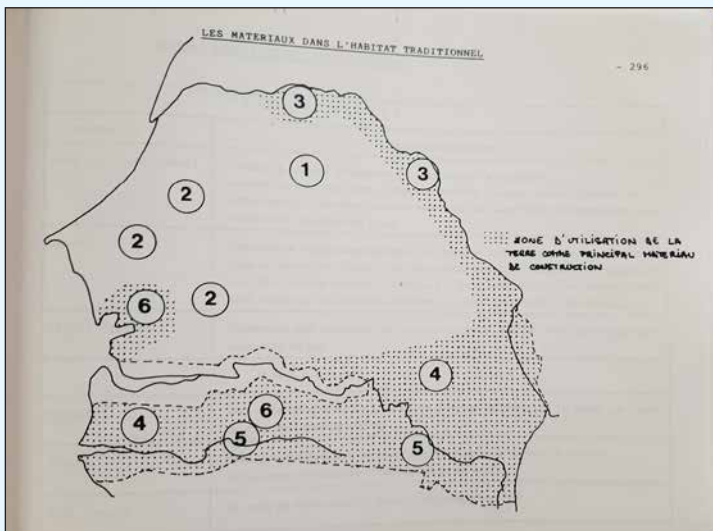
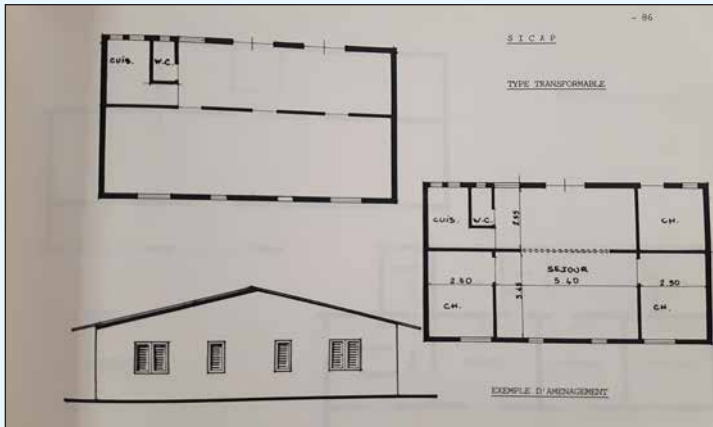
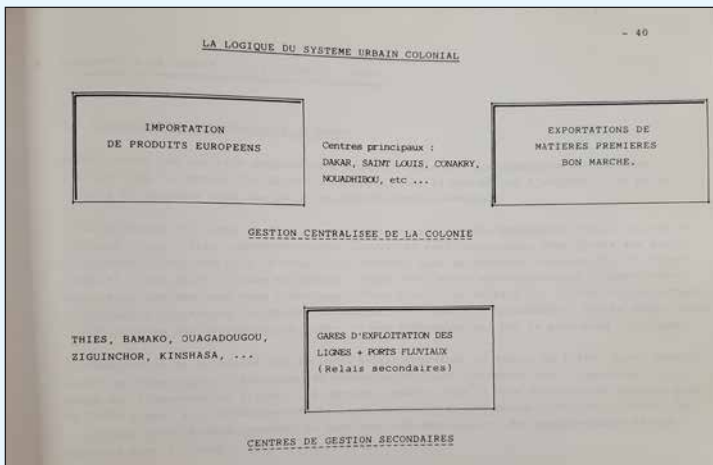


TABLEAU RECAPITULATIF DES MATERIAUX

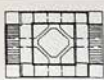


- 297

TRADITIONNELS	
MATERIAUX	CARACTERISTIQUES
Bois (à l'état brut)	Elément principal d'armature des murs et de la charpente. Assemblage avec des liens d'origine végétale (lianes, herbes tressées en cordelettes). Peut-être utilisé sous forme de planchettes écartées pour les ouvertures de certaines cases.
Banco	Matériau de remplissage des murs et cloisons. Est aussi utilisé comme structure porteuse (cf. Diolas). La terre argileuse (ou limoneuse) est stabilisée avec des résidus végétaux. L'argile à l'état brut est utilisée comme revêtement intérieur et extérieur des murs, ou pour l'étanchéité des sols.
Paille tressée	Couverture des charpentes en bois ou cloisons, surtout dans les régions productrices de mil
MODERNES	
Ciment	Une usine de production à RUFISQUE. Environ 35 000 F.CFA la tonne → production de parpaings/béton.
Plâtre	Très peu utilisé. Une usine de préfabrication de parois en plâtre. Utilisation principale : faux-plafonds en staff.
Bois traité	Le bois de bonne qualité revient beaucoup trop cher

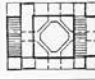
Fig. 255 à 258. Pages tirées de Mamadou Jean-Charles Tall, « Le développement urbain au Sénégal : aspects de la croissance de Dakar », mémoire de travail de fin d'étude, groupe Tiers-Monde, 1983. Bibliothèque de l'ENSA Marseille.

CONSTRUIRE EN CHINE

Bourse de Commerce, 2 rue de Vienne, 75001 Paris
jeudi 21 mars 1985

Chambre de Commerce et d'Industrie de ParisInstitut Français d'Architecture



La Chine se lance aujourd'hui dans la transformation de son économie urbaine - la production du logement est en effet l'une des clefs du futur de la ville chinoise. Qu'il s'agisse de la politique d'investissement dans le secteur du bâtiment, de la politique des loyers, de la commercialisation des logements, de contrats d'entreprises, de techniques de construction, ou encore de projets de villes nouvelles, on est à l'heure des réformes - productivité et rentabilité en sont les maîtres mots.

Pour relever ce défi, la Chine fait aujourd'hui appel aux compétences étrangères, elle cherche à attirer des investisseurs potentiels, et veut combler les vides en matière de maîtrise d'œuvre.

La France jouit d'un capital d'amitié, d'intérêt et d'estime dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction, comme en témoignent les manifestations conjointes organisées en 1984 par l'Institut Français d'Architecture et le Plan Construction avec le soutien du Ministère des Relations Extérieures - colloque « Paris-Pékin - confrontation des politiques architecturales et urbaines » en juin à Paris et colloque « logement social : architectures et techniques », à Pékin en novembre.

Les professionnels s'étant rendus récemment en Chine analyseront les demandes formulées par nos interlocuteurs et préciseront leurs besoins.

Comment susciter les interventions françaises ? Comment aborder le marché chinois ? Comment y réussir ?


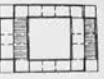
Renseignements
Catherine Guyot - Tél : 01 1 633 90 36

**institut français
d'architecture**

JOURNÉE CONSTRUIRE EN CHINE



en présence de Monsieur Paul Quilès
Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

jeudi 21 mars 1985
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Bourse de Commerce
2, rue de Vienne - 75001 Paris
salle 19

<p>9h Accueil François Essig Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris</p> <p>9h30 Présentation Jean-Pierre Dupont Directeur de l'Architecture</p> <p>9h45 Reconstituer la Chine Léon Hoà Architecte</p> <p>10h15 Architecture et villes chinoises Pierre Clément Architecte, Institut Français d'Architecture</p> <p>10h45 Aménagement de l'espace en Chine Michel Carlier Séminariste, Directeur d'Etudes à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales</p> <p>11h15 Architecture et Industrie du Bâtiment Philippe Jonathan Architecte</p> <p>11h45 La question du logement dans la réforme économique Guilhem Fatte Séminariste, Documentation française</p>	<p>14h Développement des échanges Charles Gallard D.A.E.I. Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports</p> <p>14h30 La production du logement Pierre Chamblin Directeur du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment</p> <p>15h Perspectives industrielles Jean-René Millet Chef de service Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts</p> <p>15h30 Une expérience de coopération industrielle Jean Lescat Société SERIBO</p> <p>16h Débat animé par Max Guermès Président de l'Institut Français d'Architecture, avec la participation de Yves Coussquer et Jean-Pierre Dupont</p> <p>17h Clôture par Monsieur Paul Quilès Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports</p>
---	---

Déjeuner
« L'abacost aux Haïles »
16, rue Casquière

Cocktail offert par
Monsieur Philippe Clément
Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie de Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION JOURNÉE **CONSTRUIRE EN CHINE**
Bourse de Commerce - jeudi 21 mars

Nom Prénom

Adresse

Fonction

Organisme / Entreprise

participera à la journée participera au déjeuner

Chèque de participation de 800 F., à retourner avant le 8 mars 1985
demain obligé à l'Institut Français d'Architecture, 6 rue de Tournon
75006 Paris.

Un dossier « Construire en Chine » sera remis à chaque participant

Fig. 259 et 260. Feuilles de présentation et programme de la journée « Construire en Chine » organisée par l'Institut français d'architecture le 21 mars 1985 à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
Archives personnelles de Catherine Bruant.

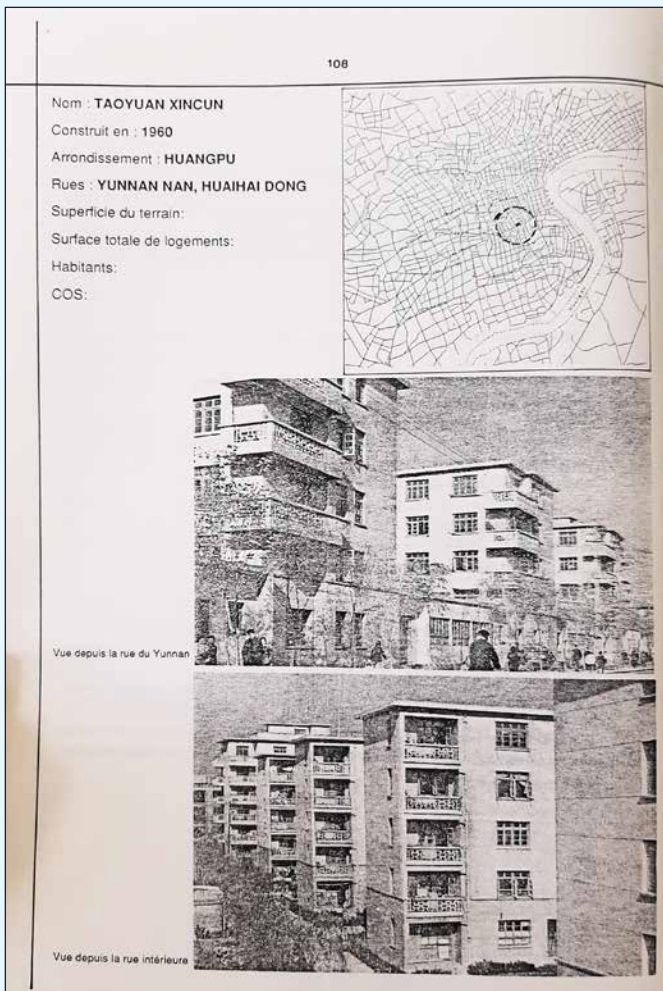
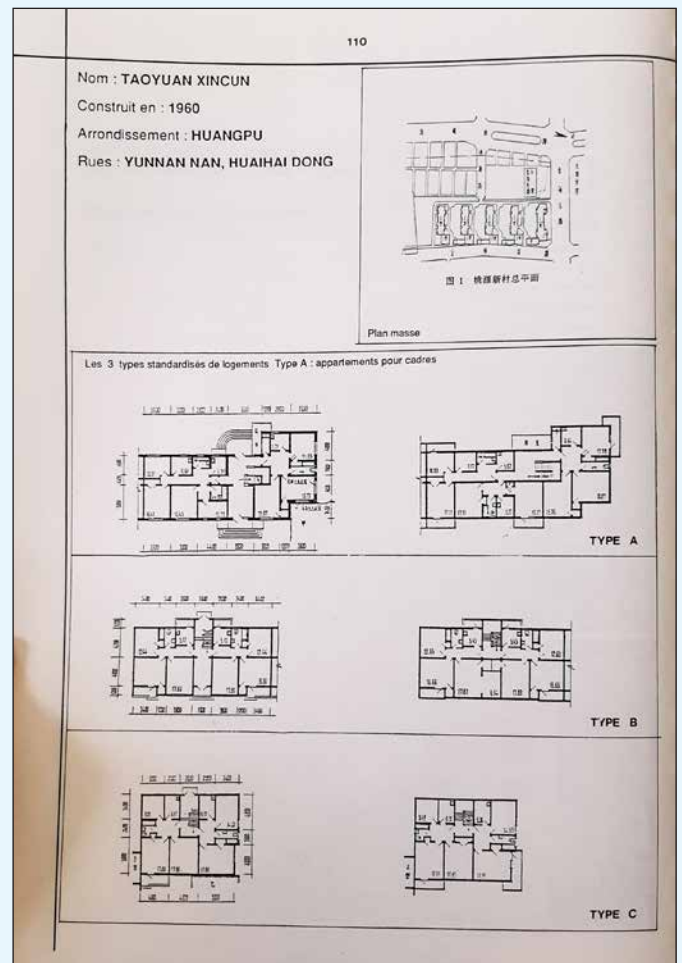
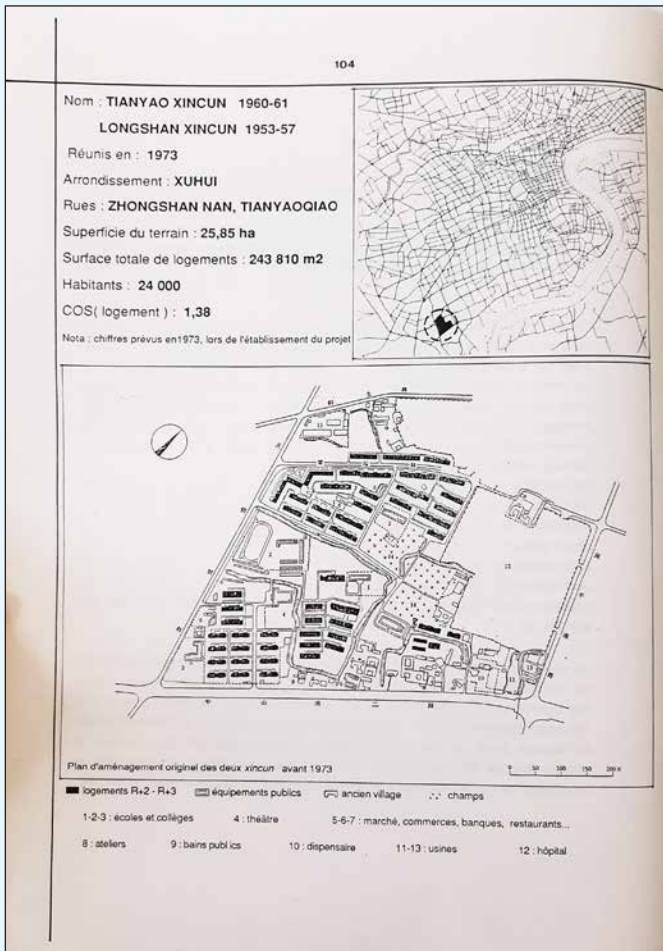


Fig. 261 à 263. Pages tirées de Pierre Clément, Françoise Ged et Qi Wan, *Transformation de l'habitat à Shanghai*, rapport de recherche final, Paris, IFA/Plan Construction, décembre 1988. Bibliothèque de l'IPRAUS.
 Planches d'analyse des Xincun (« nouveaux villages »).

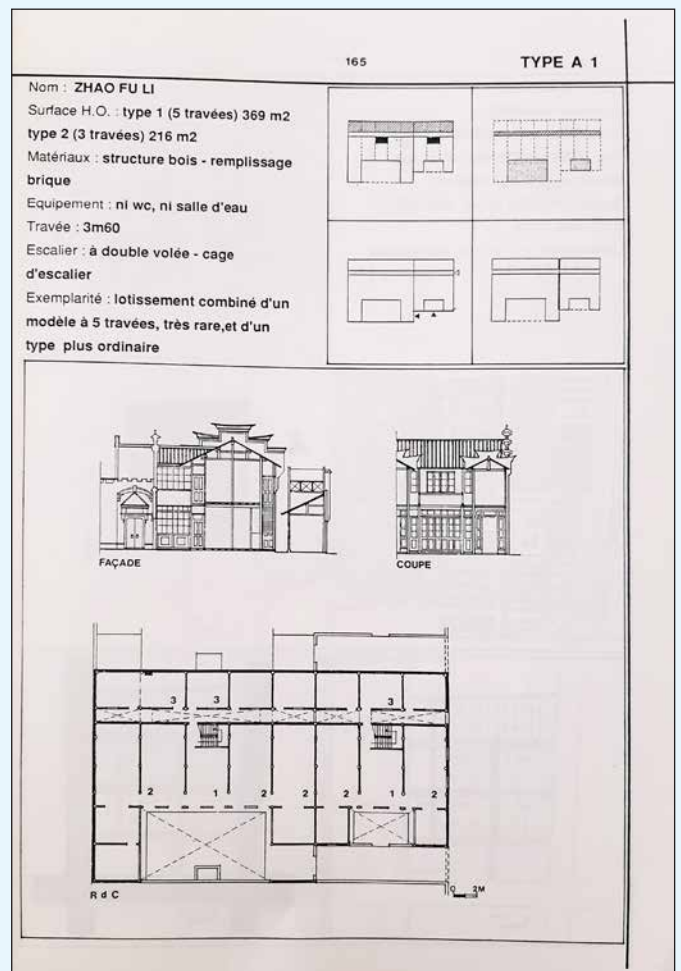
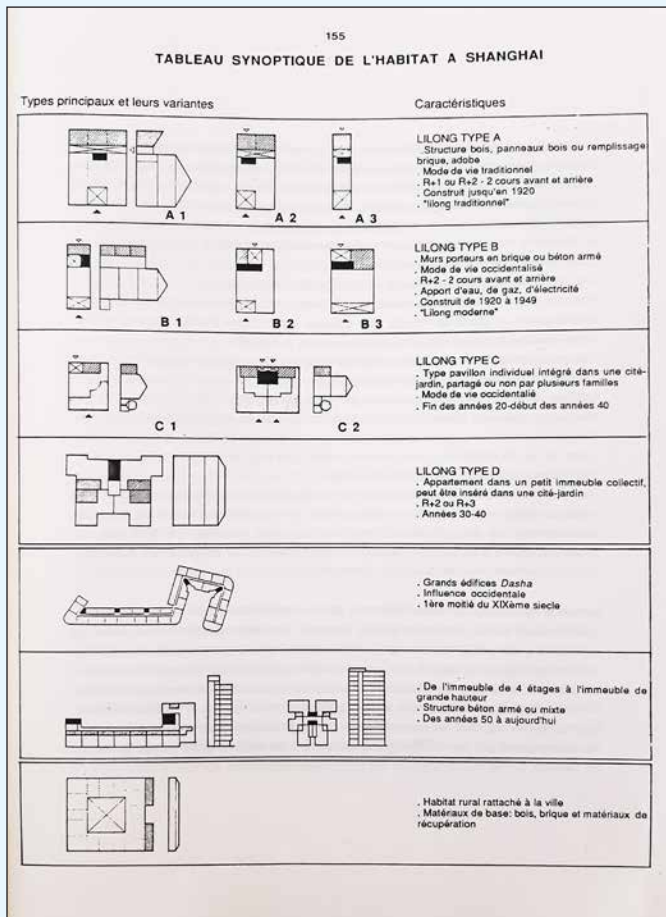
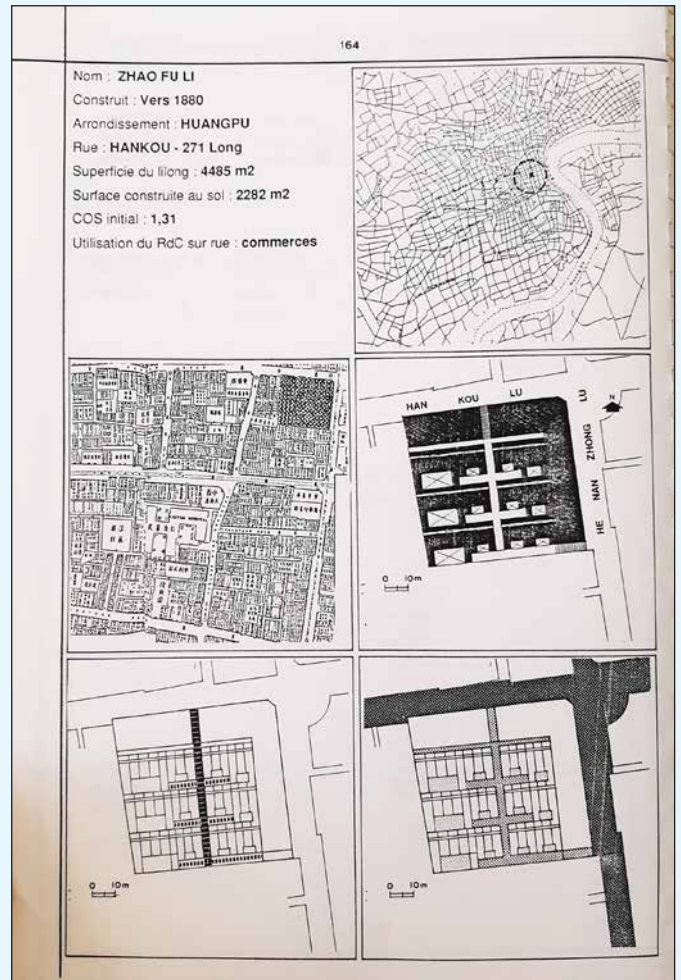


Fig. 264 à 266. Pages tirées de Pierre Clément, Françoise Ged et Qi Wan, *Transformation de l'habitat à Shanghai*, rapport de recherche final, Paris, IFA/Plan Construction, décembre 1988. Bibliothèque de l'IPRAUS.

Planches d'analyse des Lilong (ensemble d'habitations en bande desservies par un réseau de ruelles internes).



Fig. 267 et 268. Photographies de l'Opéra de Shanghai par Arte Charpentier, 1994-1998.
Site internet d'Arte Charpentier.

GUERRES DE LA TERRE
ET
POLITIQUES FONCIERES DANS LES VILLES DU TIERS-MONDE

PREMIERE PARTIE - GUERRES DE LA TERRE

Le foncier résidentiel
Le foncier moyen
Le foncier pauvre
Des rapports de domination et d'exclusion

DEUXIEME PARTIE - GRANDES SOLUTIONS, GRANDES ILLUSIONS

La réforme du droit par le droit
La réforme du processus d'aménagement
Du bon usage du droit
Du bon usage de l'aménageur

TROISIEME PARTIE - POLITIQUES FONCIERES ET PETITS REMEDES

Le retour de l'urbanisme
Les fonctions de l'équipement
L'aménagement par les aménageurs et les habitants
Pluralité juridique
Le locatif

Centre de l'Institut
POLY : 740
U/743

déguerpissement transforme le locataire en éternel
campeur ou alors, ce que nous avons souvent vu en
Afrique, en véritable double de son propriétaire,
résistant avec lui contre les déguerpissements et
l'accompagnant dans ses pérégrinations à travers
l'espace urbain.

Des rapports de domination et d'exclusion

Ces trois fonciers - marchés, segments de mar-
chés, fronts...- ne mériteraient pas cette typologie
si celle-ci ne nous permettait d'appréhender les
rapports de domination et d'exclusion qu'ils entre-
tiennent entre eux.

La première constatation est relative à la
double subordination du foncier pauvre au moyen et au
résidentiel. Il doit évidemment se contenter de ce que
les autres lui laissent, il doit aussi subir les
décisions des autres : légalisation ou restructuration
au profit des usagers fonciers moyens, du quartier ou
d'ailleurs, déguerpissement total au profit du moyen
ou, le plus souvent, du résidentiel.

Il est bien sûr des endroits (Brazzaville), ou
seulement des périodes, de coexistence (nous n'utili-
serons pas le terme de cohabitation) que l'on peut
qualifier de pacifique. Ces situations sont le produit
d'histoires socio-politiques spécifiques dont on
pourrait cependant dire qu'elles ont toutes pour point
nodal une certaine prise de pouvoir de la classe
moyenne et une certaine expression populiste du pou-
voir. En dehors de ces cas - qui restent à étudier,
notamment dans l'Amérique Latine du cône Sud - les
rapports de subordination et d'exclusion sont la règle
et en bref rendent impossible tout véritable urbanis-
me. Si, en effet ces mécanismes jouent pleinement, il
n'est pas possible de pratiquer d'autres systèmes
d'allocation d'espaces, d'équipements et de services
(une autre façon de définir l'urbanisme et la gestion
urbaine) que celui qui consiste à déclarer primaire-
ment que la ville (habitat) appartient aux gens qui
sont capables de respecter certaines normes d'investis-
sissement et que deuxièmement ceux qui n'en sont pas
capables doivent se contenter d'y camper en attendant
soit de céder leur place aux autres, soit d'accéder,
comme par miracle, à un niveau suffisant de développe-

TROISIEME PARTIE
POLITIQUES FONCIERES ET PETITS REMEDES

Les échecs des grandes solutions invitent à
plus de modestie et à plus de réalisme, c'est-à-dire
en l'espèce principalement à reconnaître certains faits
et deuxièmement à actionner plusieurs petits leviers à
la fois.

Cette façon d'intervenir consiste à jouer de
plusieurs instruments dans des registres différents
pour obtenir l'effet recherché. Plutôt que de s'atta-
quer de front à la question du Droit ou à celle de
l'Aménagement, on fera feu de tous bois : urbanisti-
que, fiscal, social... et aussi juridique et insti-
tutionnel.

Quant aux faits à reconnaître, la critique des
grandes solutions nous a déjà permis d'abord de
constater leur existence et ensuite de les accepter
comme données incontournables. Le fait primordial et
fondamental à accepter comme tel est la pluralité des
filères et des tenures foncières. Ce qui emporte
notamment l'acceptation et la reconnaissance des
filères du troisième type, celles qui alimentent le
"foncier pauvre".

En cette matière, la tendance est en effet en
faveur d'une reconnaissance a posteriori des quartiers
produits par ces filères. Malgré certaines réticen-
ces, et par l'effet d'un raisonnement développé depuis
un certain temps par la Banque Mondiale, les quartiers
populaires bâtis illégalement sur du foncier pauvre
sont crédités du mérite d'exister et de loger des gens
qu'on aurait bien du mal à caser ailleurs. De là une
certaine politique du fait accompli.

Nous pensons devoir aller plus loin en accep-
tant la légitimité de cette filière en tant qu'elle
est appelée à produire de l'espace urbain. Ce réalisme
ne peut toutefois aller jusqu'à l'acceptation -

Fig. 269 à 271. Pages tirées du support de
cours de Gustave Massiah et Jean-François
Tribillon, « Guerre de la terre et politiques
foncières dans les villes du Tiers-Monde »
(AS 002), décembre 1986.
AN : 20110268/15.

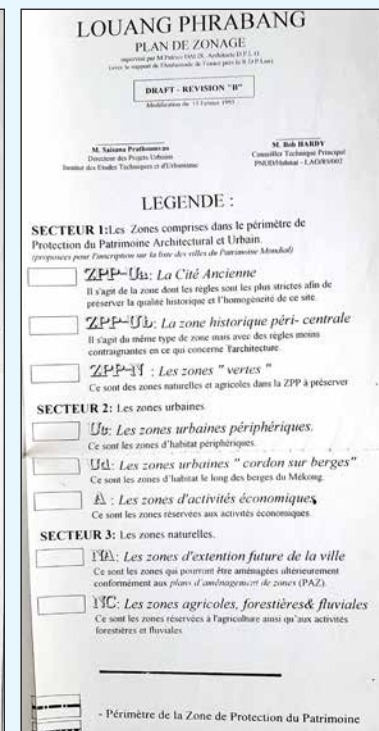
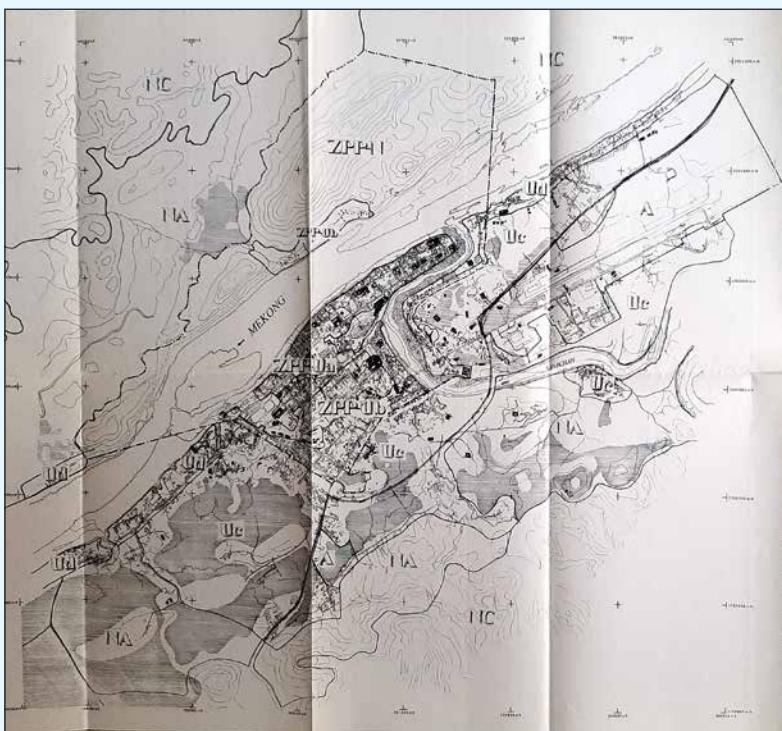
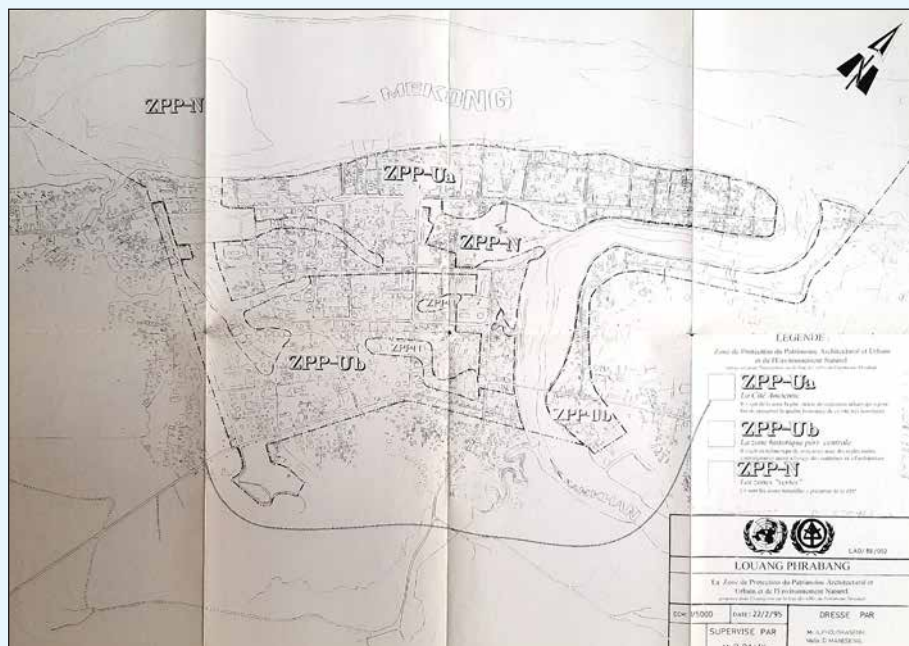
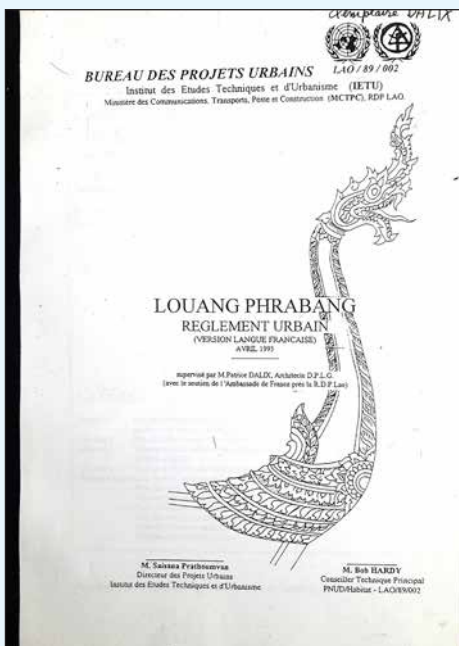
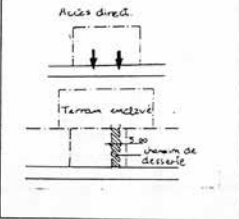
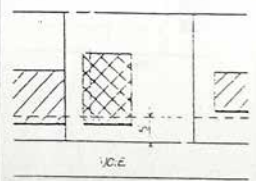
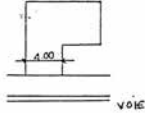
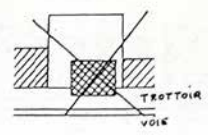


Fig. 272 à 275. Planches tirées du Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Louang Phrabang. Règlement urbain », supervisé par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995. Plans de zonage. Archives personnelles de Patrice Dalix.

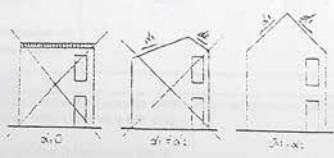
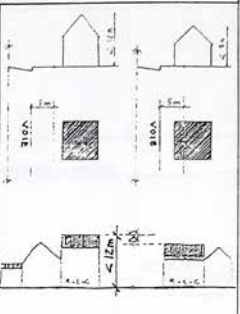
ZPP-Ua	
Section 1	Caractéristiques des activités de la zone
Article 1. Activités admises	-Activités artisanales -Equipements publics -Habitat collectif et individuel -Hôtellerie (petits hôtels (Type guest house ou auberge) -Services
Article 2. Activités interdites	-Activités bruyantes et polluantes (garage de réparation de véhicules-discothèques-stations essence) -Grands hôtels -Manufactures et ateliers de plus de 100 m ² -Commerces d'une surface supérieure à 100 m ² et stockage d'une surface supérieure à 100m ² -Parkings: camions et autocars (capacité de plus de 14 sièges) -Circulation interdite pour les camions supérieur à 3,5 tonnes.
Section 2	Conditions d'occupation de la parcelle
Article 3. Accès et Voirie	<p>3-1-Pour être constructible la parcelle doit avoir un accès direct sur la voie ou sur un chemin d'une largeur supérieure ou égale à 3 mètres à l'exception des chemins aménagés existants.</p> <p>3-2-Tout terrain enclavé est inconstructible à moins que son propriétaire n'obtienne un passage d'une largeur de 3 mètres minimum sur la parcelle située entre la voie et sa parcelle.</p> <p>Dans ce cas il y a 3 types d'accord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de passage officiel par acte déposé à la municipalité et dans les services de l'équipement. - Achat par un particulier d'une bande de terrain, au propriétaire du terrain voisin, donnant accès à la voie. - Création par la municipalité d'une nouvelle voie sur le terrain voisin donnant accès à la voie. <p>3-3-Les voies en impasse ne doivent pas excéder 50m. Elles devront permettre à un véhicule incendie de faire demi-tour à leur extrémité.</p> <p>Pour être constructible la parcelle ne doit pas être inondable et doit pouvoir être raccordée aux réseaux sous la responsabilité de la municipalité. Ces réseaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Distribution de l'eau potable, -Distribution de l'électricité -Evacuation des eaux usées -Evacuation des eaux pluviales (eaux de ruissellement et de toiture) <p>-La distribution des réseaux ne doit pas passer par les parcelles voisines (aérien ou souterrain) sauf avec autorisation du propriétaire.</p>
Article 4. Desserte des Réseaux	



ZPP-Ua	
Article 5. Caractéristiques des terrains.	<p>5-1-Toutes voies, chemins ou accès faisant partie du domaine public sont considérés comme terrain inconstructibles. Le passage (voie, chemin, assainissement) existant depuis plus de 20 ans sur un terrain le rend inconstructible.</p> <p>5-2-Tous cours d'eau, écoulements naturels et canaux d'assainissement sont considérés comme faisant partie du domaine public et sont donc inconstructibles.</p> <p>5-3-Tous cours d'eau, écoulements naturels, et canaux d'assainissement situés sur un terrain en dehors du domaine public sont assujétis à une servitude d'accès pour leur entretien et sont donc inconstructibles.</p> <p>5-4-La largeur de la parcelle sur la voie doit être supérieure ou égale à 4 m.</p>
Article 6. Implantation des bâtiments par rapport aux voies.	<p>6-1-Lorsque les façades des bâtiments sur les parcelles voisines sont alignées sur la voie, celle de la future construction devra l'être aussi.</p> <p>6-2-Lorsque les façades des bâtiments sur les parcelles voisines, ne sont pas alignées sur la voie mais situées dans une bande de terrain de 0 à 5m par rapport à la voie, celle de la future construction devra être alignée sur l'une des façades des bâtiments voisins.</p> <p>6-3-Au delà de 5m, l'implantation de la construction par rapport à la voie est libre.</p>



ZPP-Ua	
Article 10. Hauteur maximale	<p>10-1-Les hauteurs maximales autorisées sont les suivantes (rez de chaussée + 1 niveau + comble. Le niveau en dessous de la voie n'est pas compris):</p> <ul style="list-style-type: none"> -pour les bâtiments dont une façade se situe dans une bande de 0 à 5 m de la voie: 9 m de hauteur. -pour les bâtiments dont une façade se situe au delà d'une distance de 5 m par rapport à la voie: 12 m de hauteur. <p>10-2-Dans le cas de constructions mitoyennes existantes, les hauteurs du faitage et de la gouttière de la future construction devront être identiques à celle de la construction voisine la plus haute mais sans dépasser la hauteur maximale autorisée dans la zone.</p> <p>10-3-Cette règle ne s'applique pas aux constructions religieuses et aux équipements publics (château d'eau, gymnase, stade, etc.).</p>
Article 11. Aspect extérieur	<p>-RAPPEL-</p> <p>-Les édifices classés "Monuments Historiques" par le Conseil des Ministres ne peuvent être démolis. La modification ou la restauration de ces édifices sont soumis au régime des permis de construire délivrés par les autorités locales après consultation pour avis du service Provincial du Ministère de l'Information et de la Culture conformément à l'article 1 du titre 1 portant sur les dispositions générales.</p> <p>11-1-VOLUMETRIE</p> <p>11-1-1-La façade des constructions sur la voie doit être supérieure ou égale à 4m. Dans le cas de compartiments en rangée, elle ne peut pas dépasser 40m.</p> <p>11-1-2-Les pentes de toiture de la nouvelle construction devront respecter celles d'une des constructions voisines existantes, si celles-ci se trouvent entre 30 et 60 degrés.</p> <p>11-1-3-En l'absence de constructions voisines de référence, les pentes de la toiture principale de la nouvelle construction devront être symétriques, se trouver entre 30 et 60 degrés et parallèles à la voie.</p> <p>11-1-4-Les toitures "terrasse" sont interdites.</p>



ZPP-Ua	
11-2-OUVERTURES	<p>11-2-1-Toutes les ouvertures (fenêtres et portes) devront prendre pour exemple celles d'un bâtiment civil classé "Monument Historique" dans la zone.</p> <p>11-2-2-Les menuiseries dans le plan de la façade sur voie seront plus hautes que larges.</p>
11-3-MATERIAUX	<p>NOTE: Les matériaux locaux devront être utilisés en priorité</p> <p>Couvertures: Prescription commune à toutes les constructions de la zone:</p> <p>11-3-1- L'usage de tuiles de petite dimension, de modèle traditionnel, en argile ou en ciment est obligatoire. Cette prescription s'applique sans aucune dérogation aux bâtiments publics et aux établissements ouverts au public.</p> <p>11-3-2- Jusqu'à ce que la production locale soit suffisante l'usage des tuiles de petites dimensions de modèle similaire (CPAC) sera toléré.</p> <p>11-3-3- L'usage des panneaux de couverture de grande dimension comme les plaques de fibrociment ou de tôles galvanisées est interdit.</p> <p>Prescription ne concernant que les bâtiments à usage d'habitation individuelle et familiale:</p> <p>11-3-4- Pour les bâtiments non visibles de la rue, l'usage de plaques en fibrociment et des tuiles de petites dimensions de modèle similaire (CPAC) peut être toléré à titre exceptionnel.</p> <p>Murs:</p> <p>11-3-5-Tout matériau de construction apparent (excepté le bois et le bambou) doit être enduit.</p> <p>11-3-6-Sur les façades, les éléments préfabriqués en béton et les matériaux collés (balustres, carrelage, brique, etc.) sont interdits.</p>
11-4-COULEURS	<p>11-4-1-Les couleurs des enduits extérieurs doivent être dans les teintes pastel avec comme gamme de base le blanc cassé, l'ocre, le saumon (rose), le bleu clair ou le vert clair.</p> <p>11-4-2-Les couleurs des toitures doivent être dans les teintes suivantes: Pour la tuile en terre cuite, couleur naturelle sans vernis Pour les autres matériaux: vert, carmin (couleur tuile) ou grs.</p> <p>11-4-3-Les menuiseries extérieures devront être en bois de teinte naturelle. Elles peuvent aussi être teintées, vernies ou peintes dans les mêmes teintes plus soutenues que celles de la gamme des enduits extérieurs. Sont autorisées les menuiseries extérieures en aluminium laqué dans même gamme des couleurs autorisées pour les menuiseries en bois. L'usage de l'aluminium anodisé de couleur naturelle est interdit.</p> <p>11-4-4-Sont interdits, sauf pour les bâtiments religieux, le rouge, le jaune, le noir et le doré.</p>

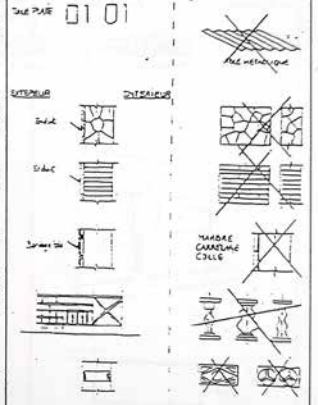


Fig. 276 à 279. Pages tirées du « Louang Phrabang Règlement urbain », supervisé par M. Patrice Dalix, avril 1995. Règlement de la ZPP-Ua.



DICTIONNAIRE FRANCAIS - LAO DES PRINCIPAUX TERMES UTILISES EN URBANISME

Accession à la propriété	ຄວາມສາມາດທາງກົດໝາຍເຂົ້າເຮືອນ	Périmètre	ເຂດກວມ, ອຸປະກອນ
Alignement	ເສັ້ນຊຸມ	Permis de Construire	ແນວໂນມາດກໍ່ສ້າງ
Aménagement (développement) urbain	ການຈັດຕັ້ງ (ການພັດທະນາ) ບ້ານເມືອງ	Permis de Démolir	ແນວໂນມາດສະເລ່ຍ
Aménageur	ນັກຈັດຕັ້ງ	PAZ (Plan d'Aménagement de Zone)	ແນວໂນມາດພັດທະນາເຂດ
Cadastre	ຕາດິນ	Plan de masse	ແນວໂນມາດ
Carte topographique	ແຜນທີ່ພື້ນຜິວ	Plan de Situation	ແນວໂນມາດສະຖານ
Certificat d'urbanisme	(ເສັ້ນ) ບັນທຶກການ ສ້າງເມືອງ	Plan de zonage	ແນວໂນມາດແບ່ງເຂດການຈັດຕັ້ງເຂດ
Charge foncière	ຄ່າທາງພື້ນຜິວ	Préemption	ສິດເປັນຕົ້ນສຳຄັນ
C.O.S	ສ. ມ. ດ.	Projets structurants	ໂຄງການພັດທະນາ
Déclaration d'intention d'aliéner	ການຮຽນສາຍຕາດິນ	promoteur	ຜູ້ກໍ່, ຜູ້ເຊື່ອມ, ຜູ້ເປັນຕົ້ນ
Déclaration d'utilité publique	ການຮຽນສາຍຕາດິນ ເພື່ອທາງສາທາລະນະ	propriété foncière	ຜູ້ເຊື່ອມ
Demande de permis de Construire	ຄໍາຂໍແນວໂນມາດກໍ່ສ້າງ	Règlement Urbain	ກົດໝາຍເມັງຄານ
Élévation d'une façade	ຜູ້ເຊື່ອມ	Règlement de zonage	ກົດໝາຍແບ່ງເຂດການຈັດຕັ້ງເຂດ
Façade d'un bâtiment	ຜູ້ເຊື່ອມກໍ່ສ້າງ	Rehabilitation	ການປັບປຸງສິດທິສິດ
Friche	ສິດທິສິດ ທີ່ບໍ່ມີເປົ້າໝາຍ	Renovation urbaine	ການປັບປຸງເມັງຄານເມືອງ
Indemnité d'eviction	ຄ່າຮັບສິດທິສິດ/ການແລ່ນ	Restauration de bâtiment	ການປັບປຸງ ທາງສາທາລະນະ/ສິດທິສິດ
Lot	ແຜ່ນດິນ	Reserve foncière	ສິດທິສາທາລະນະ
Lotissement	ການຈັດຕັ້ງແຜ່ນດິນ ເມັງຄານແຜ່ນດິນ	Restructuration	ການປັບປຸງໂຄງການ
Maitre d'oeuvre	ຜູ້ເຊື່ອມ	Retrait (alignement)	ເສັ້ນຊຸມ, ເສັ້ນຊຸມ
Maitre d'ouvrage	ຜູ້ກໍ່ສ້າງໂຄງການ (ຜູ້ເຊື່ອມ)	SHOB	ເສັ້ນຊຸມສະຖານ
Mise en forme	ການກໍ່ສ້າງ	SHON	ເສັ້ນຊຸມສາທາລະນະ
Normes	ນິຕິບຸກຄະລາກຳ	Taxe d'aménagement	ຄ່າສິດທິສິດ
Parcelle	ເສັ້ນດິນ	ZPP (Zone de Protection du patrimoine)	ເຂດປ້ອງກັນສິດທິສິດ
Patrimoine architectural	ພື້ນຜິວສາທາລະນະສະຖານທີ່ສິດທິສິດ		

EXEMPLE DE TABLEAU DE REGLEMENT DÉTAILLÉ D'UNE ZONE

Le plan de la Zone est un détail du plan de Zonage de la ville, faisant ressortir cette Zone.

La définition de la Zone est indiquée sur une page A4, avec précision sur son caractère et sur ses particularités. (voir plus haut, page 44)

La description des articles du règlement détaillé de la Zone respecte le tableau qui se divise en 3 sections et 15 articles:

- SECTION 1: Caractéristiques des activités de la Zone.
 - Article 1: Activités admises
 - Article 2: Activités interdites
- SECTION 2: Conditions d'occupation de la parcelle
 - Article 3: Accès et voie
 - Article 4: Desserte et réseaux
 - Article 5: Caractéristiques des terrains (forme - surface)
 - Article 6: Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques
 - Article 7: Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de la parcelle.
 - Article 8: Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur la même parcelle.
 - Article 9: Emprise au sol
 - Article 10: Hauteur maximale
 - Article 11: Aspect extérieur (forme et matériaux)
 - Article 12: Stationnement
 - Article 13: Espaces libres et plantations
- SECTION 3: Délimitation des densités de construction
 - Article 14: Coefficient d'occupation des sols (COS)
 - Article 15: Dépassement du coefficient d'occupation des sols

Dans la mesure du possible chaque article devra avoir son texte explicite par un croquis.

Fig. 280 à 282. Pages tirées du Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Manuel de conception des règlements urbains au Laos », par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995. Archives personnelles de Patrice Dalix.

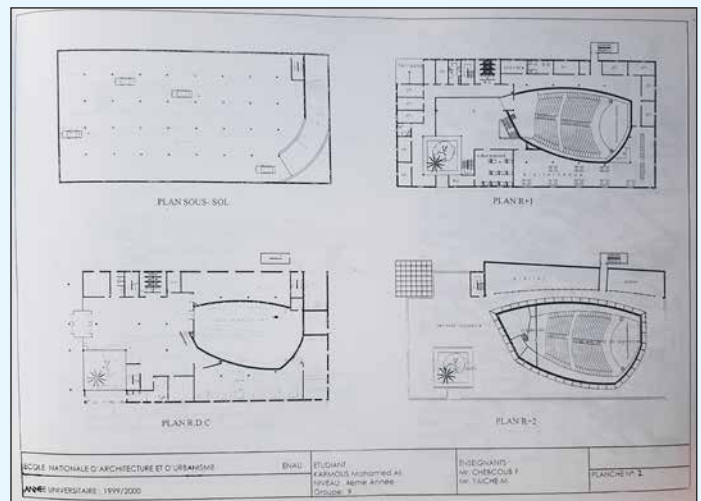
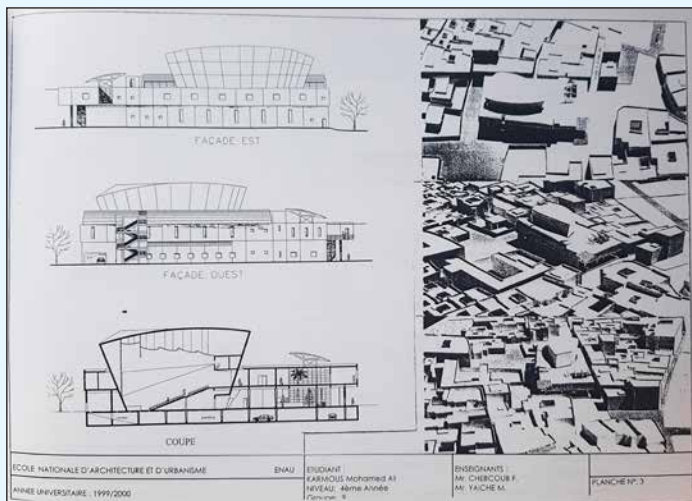
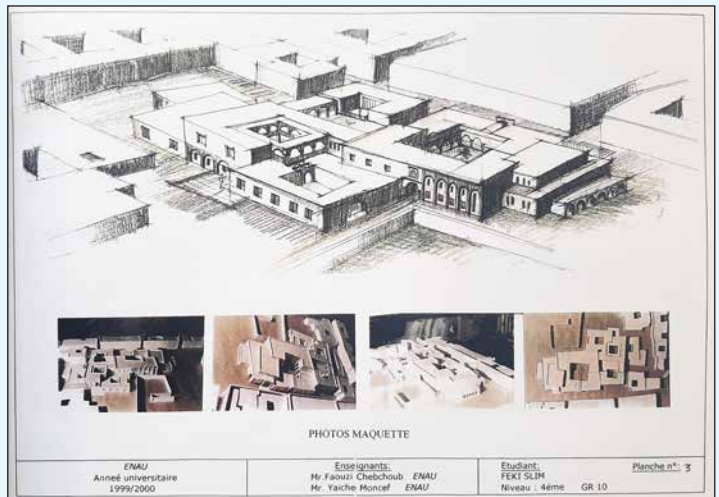
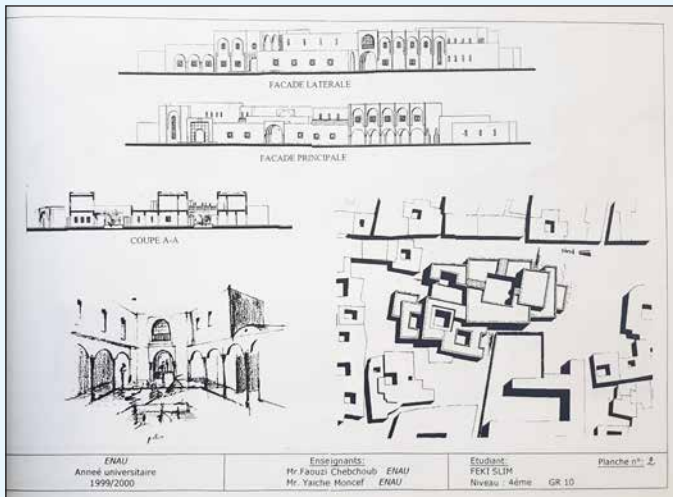


Fig. 283 à 286. Planches de présentation des projets de deux étudiants de l'Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme (ENAU) de Tunis, tirées du « Recueil des travaux d'étudiants du 1er semestre 1999-2000 », module projet 5ème année « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. Projet de Feki Slim (en haut) et de Mohamed Karmous (en bas). L'atelier de projet de Faouzi Chebchoud et Moncef Yaiche à l'ENAU de Tunis et l'atelier de projet de Patrice Dalix à l'EA de Paris-Villemin travaillaient ensemble sur le quartier de La Kherba à Tunis. Les étudiants tunisiens et français collaborèrent pendant le voyage d'étude, mais les projets se firent séparément, une fois de retour à Paris. Archives personnelles de Patrice Dalix.

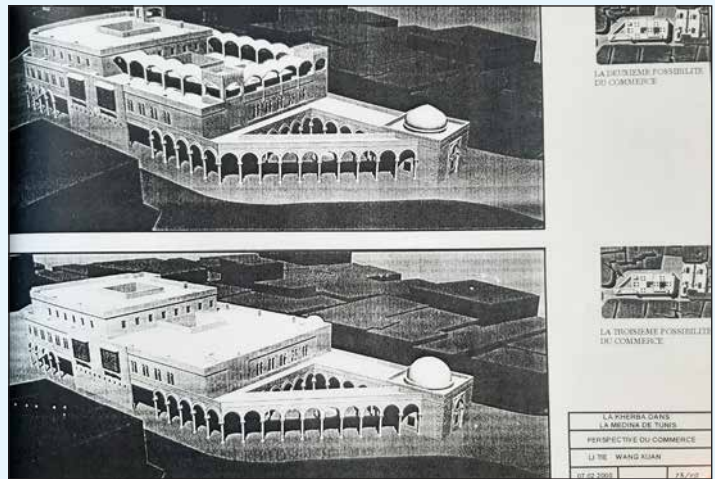
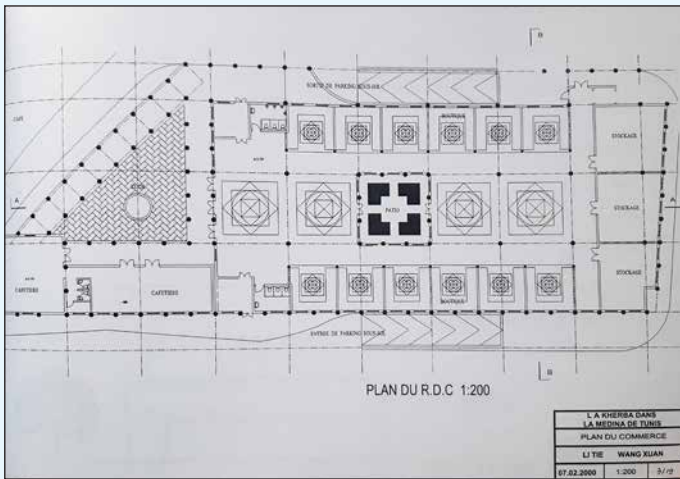
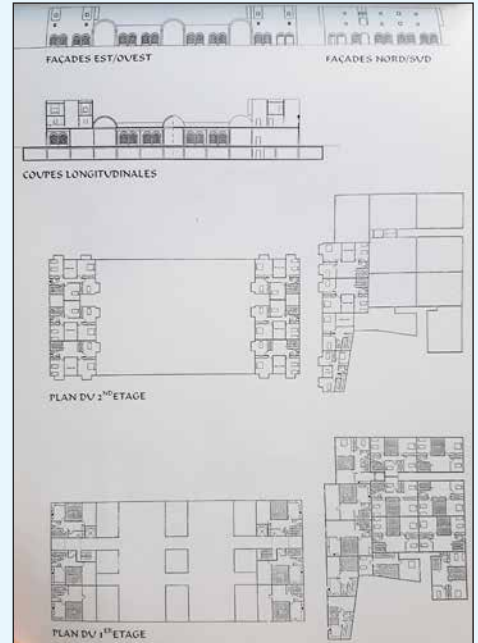
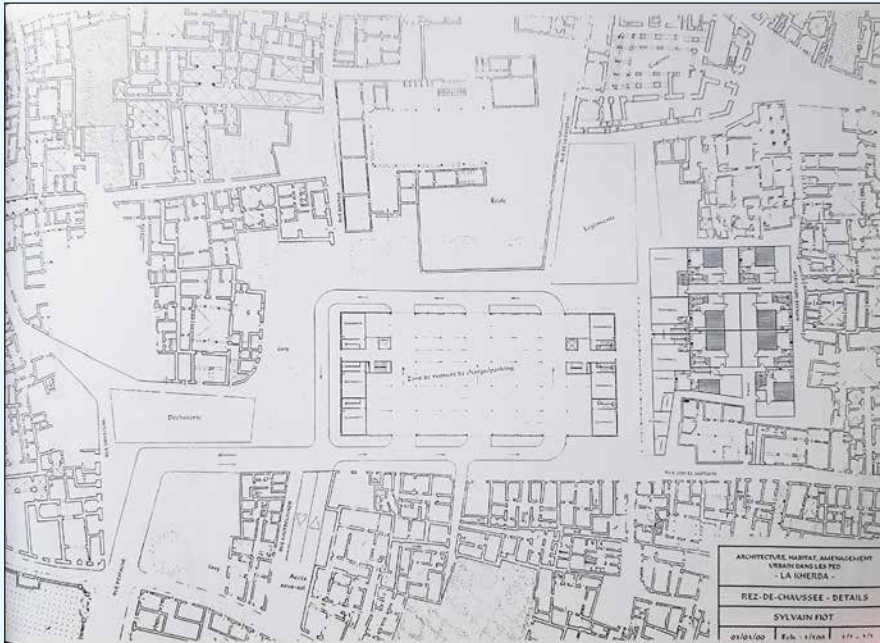


Fig. 287 à 290. Planches de présentation des projets de deux étudiants de l'Ecole d'architecture de Paris-Villemin, tirées du « Recueil des travaux d'étudiants du 1er semestre 1999-2000 », module projet 5ème année « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les P.E.D. Projets de Sylvain Fiot (en haut) et de Li Tie (en bas).

Archives personnelles de Patrice Dalix.

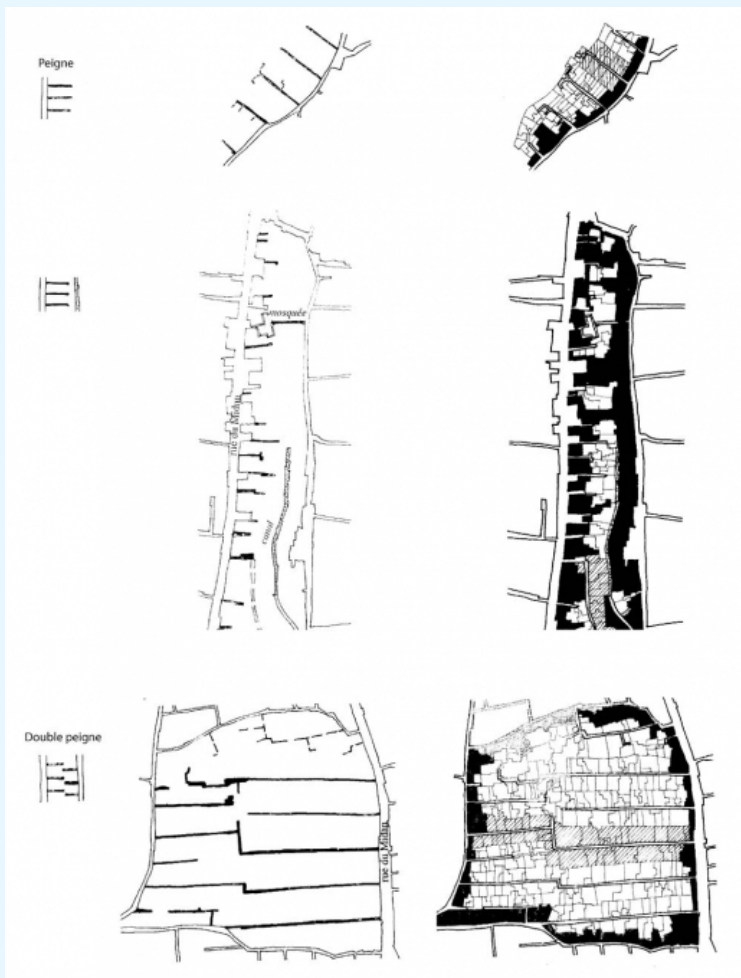


Fig. 291 et 292. Dessins tirés de Yves Roujon et Luc Vilan, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives*, Damas, Presses de l'IFPO, 2010.

Chapitre 7, Le Midan. Système des voies et distribution des parcelles.

En ligne sur Book.openedition.org.

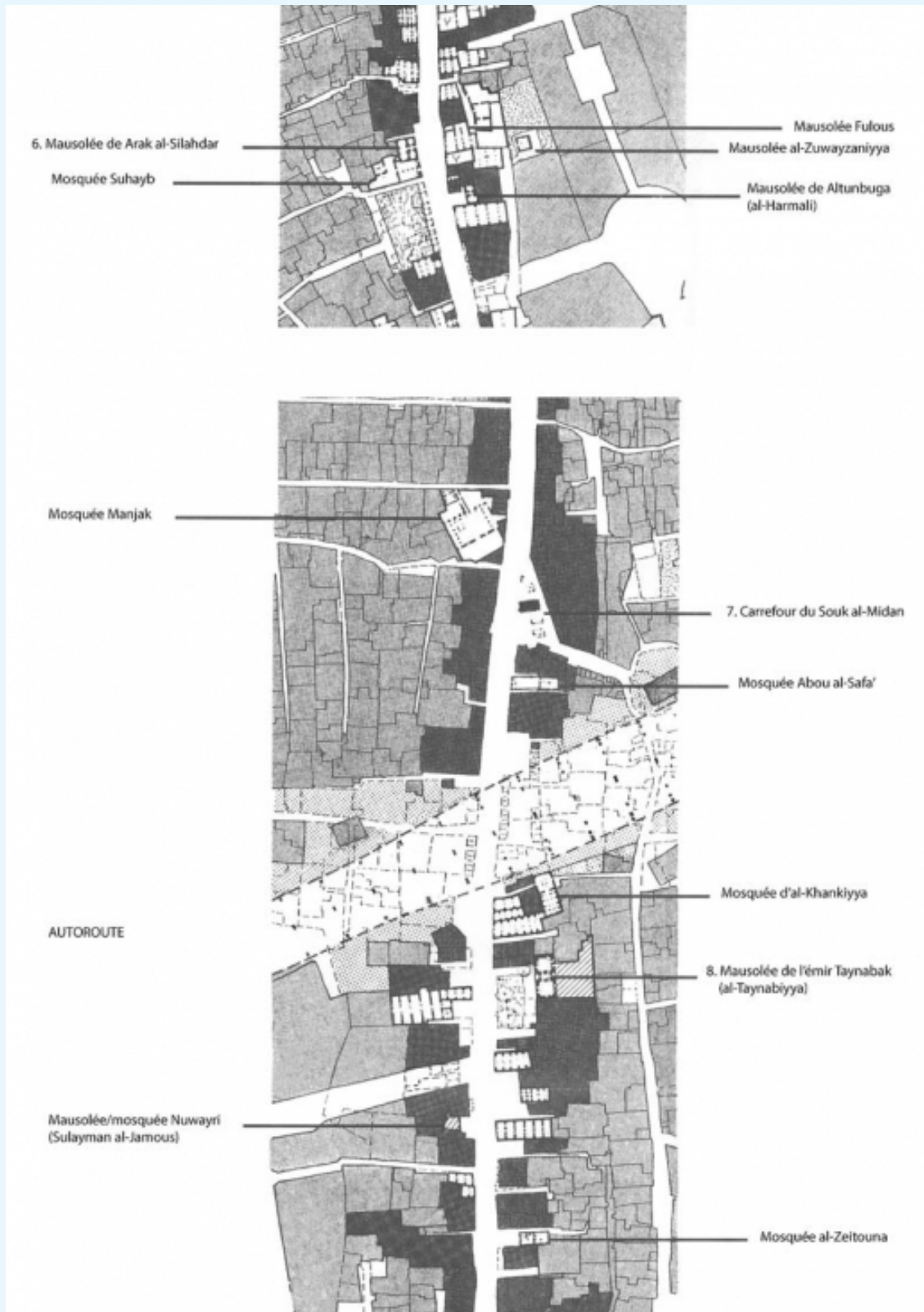


Fig. 293. Dessin tiré de Yves Roujon et Luc Vilan, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives*, Damas, Presses de l'IFPO, 2010. Chapitre 7, Le Midan. La rue du Midan. En ligne sur Book.openedition.org.

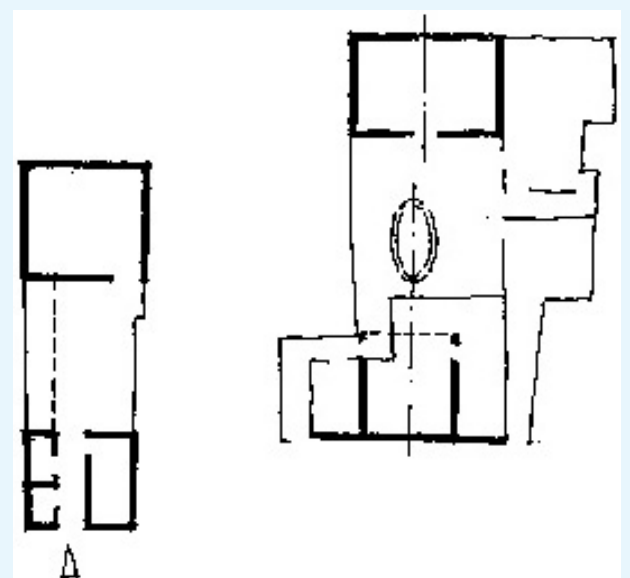
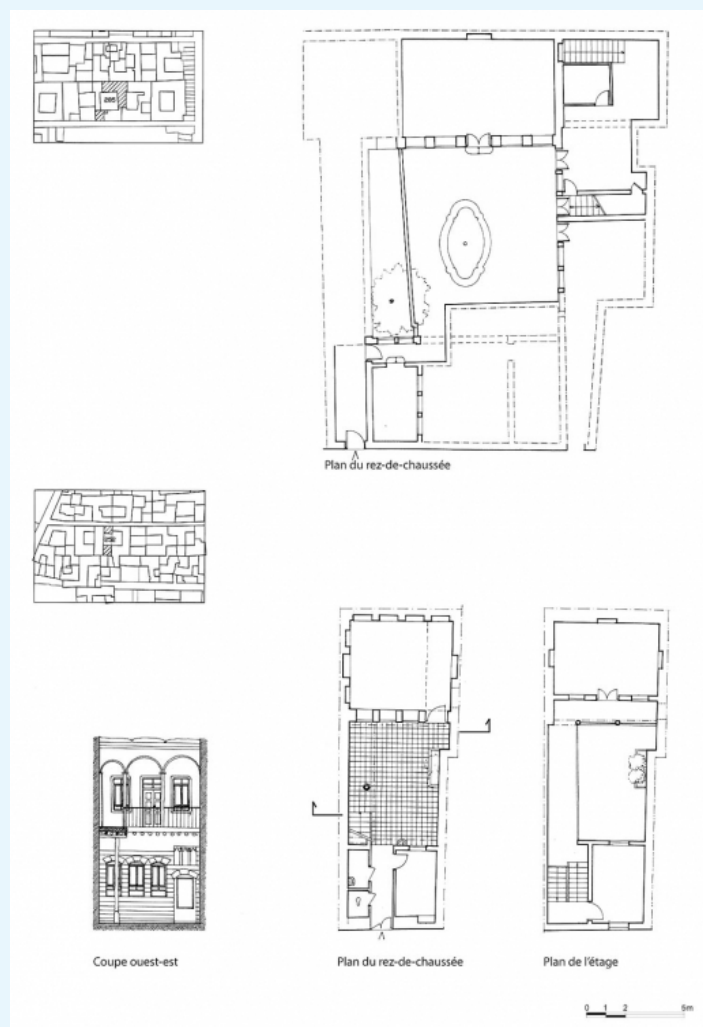
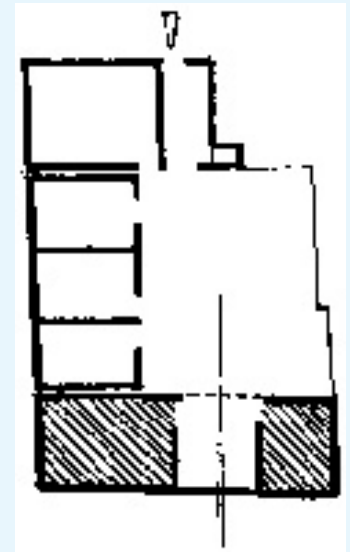
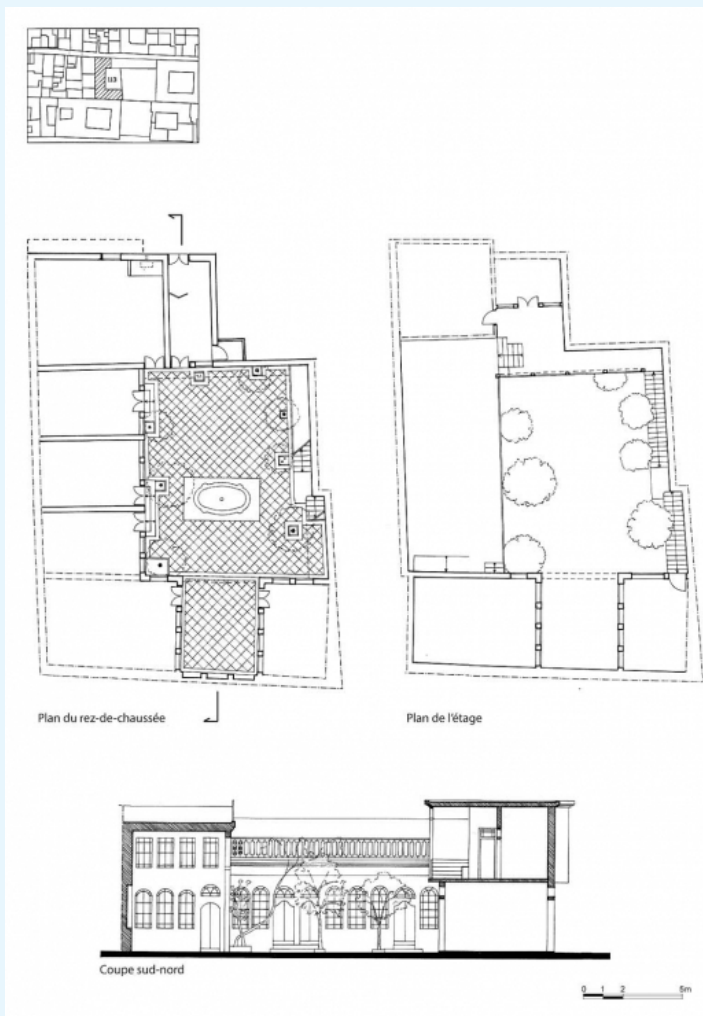


Fig. 294 à 297. Dessins tirés de Yves Roujon et Luc Vilan, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives*, Damas, Presses de l'IFPO, 2010.

Chapitre 7, Le Midan. Relevé de la maison 3 (en haut) et des maisons 4 et 5 (en bas) dans le quartier du Souk al-Midan. En ligne sur Book.openedition.

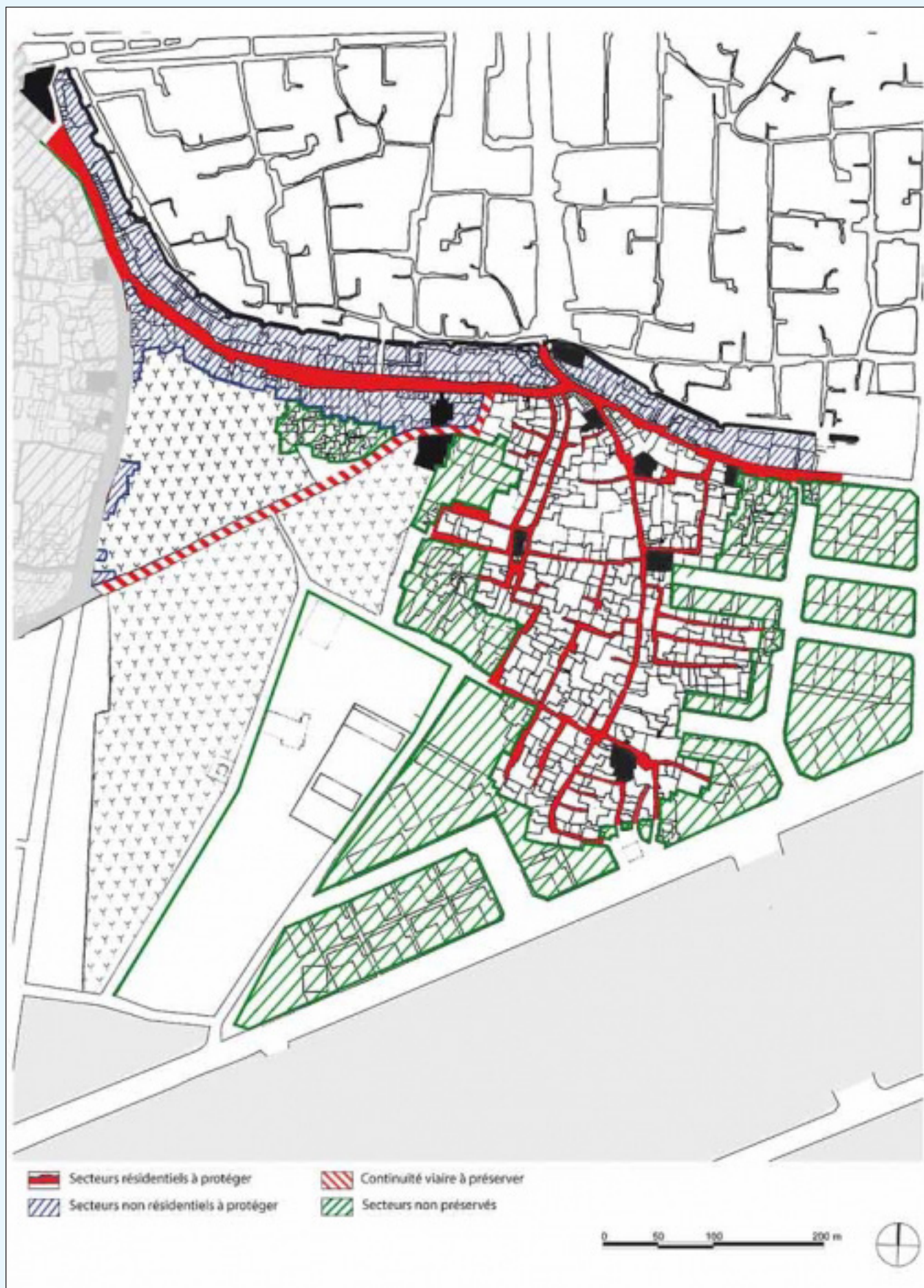
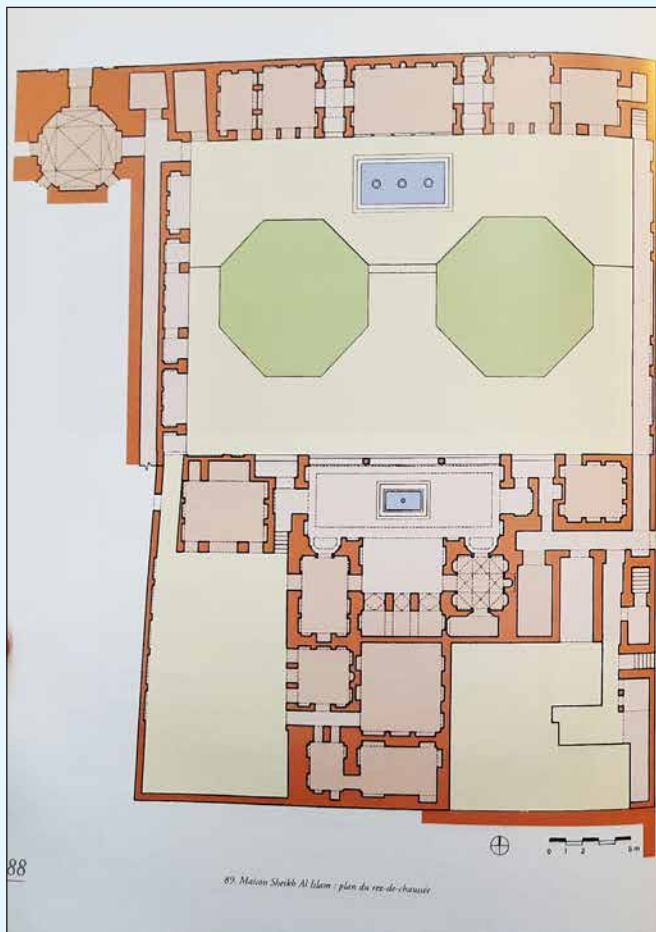


Fig. 298. Dessins tirés de Yves Roujon et Luc Vilan, *Les faubourgs de Damas. Atlas contemporain des faubourgs anciens. Formes, espaces et perspectives*, Damas, Presses de l'IFPO, 2010.

Chapitre 9, Le plan de synthèse. Plan des secteurs : secteurs résidentiels à protéger (trait rouge continu), secteurs non résidentiels à protéger (hachûre bleue), secteurs non préservés (hachûres vertes) et conitnuité viaire à préserver (hachûre rouge).



89

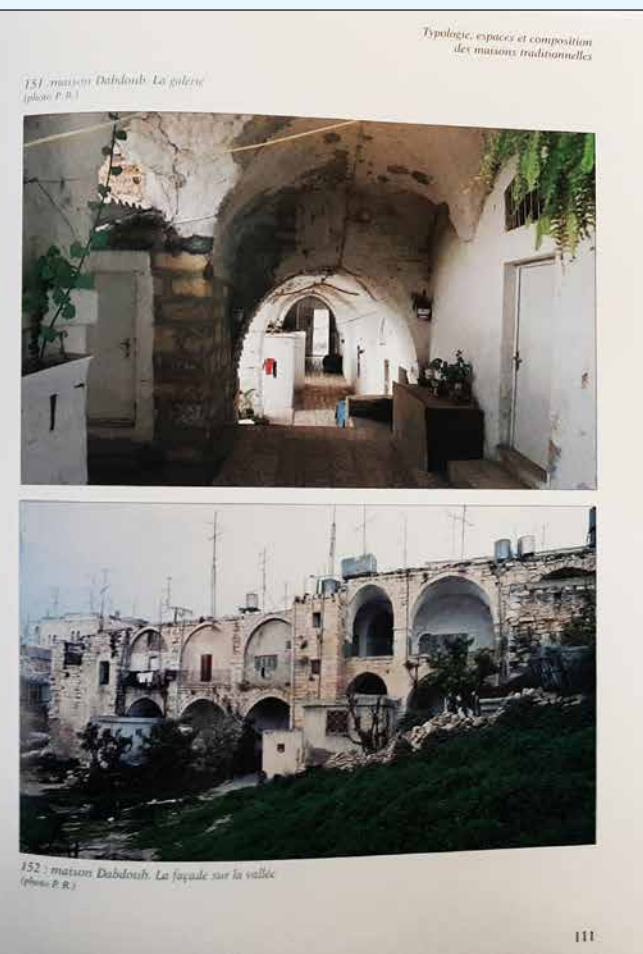
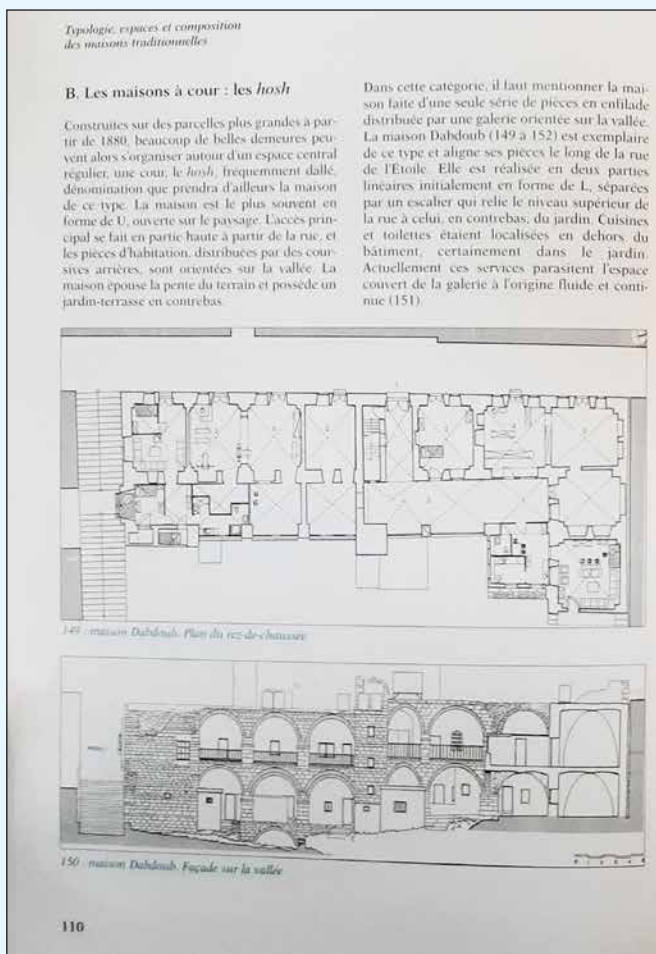


Fig. 299. Pages tirées de Darad Diba, Philippe Revault et Serge Santelli (dir.), *Maisons d'Ispahan*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

Fig. 300. Pages tirées de Philippe Revault, Serge Santelli et Catherine Weill-Rochant (dir.), *Maisons de Bethléem*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1997.

Chapitre 11

Le tournant des années 1980, vie et mort de la recherche et de l'enseignement sur les pays non-occidentaux ?

Après le bricolage effervescent des années 1970, la décennie suivante fut d'une certaine manière celle d'un bref âge d'or pour le thème des pays non-occidentaux dans l'enseignement et la recherche architecturale, grâce à différentes réformes et processus d'institutionnalisation, perçus néanmoins comme autant de moyens de reprise en main par l'Etat au moment même où l'engagement militant se diluait chez les étudiants, comme chez les enseignants. Ceci ne profita alors pas à tous, et les disparités s'accrochèrent entre des enseignements grandement dotés financièrement et d'autres tentant tant bien que mal de continuer à exister. Mais finalement, les premiers ne furent sans doute pas plus chanceux que les seconds, car ils firent peut-être davantage les frais durant les années 1990 des débats internes à la discipline et à la formation qui traînaient depuis les années 1968 : une discipline entre recherche de scientificité théorique et revendication d'une particularité pratique à la fois technique et artistique, et une formation à la fois envieuse et méfiante de l'Université, dont elle s'inspirait tout en affirmant son autonomie vis-à-vis de celle-ci. Au cours des années 1980 et 1990, le développement de la recherche dans les Écoles d'architecture et la création de post-diplômes étaient pris dans le feu de ces oscillations quasi cycliques.

Chapitre 11.1.

Le bref âge d'or des « pays en voie de développement » dans la recherche architecturale liée à l'enseignement en France

Les débuts de la recherche architecturale et son institutionnalisation

A la suite des bouleversements survenus dans les « années 68 », la recherche apparut pour un certain nombre d'enseignants des jeunes UP comme une stratégie de reclassement passant par l'intellectualisation de la discipline. En avril 1969, la deuxième Conférence générale des UP promouvait la nécessité d'initier la recherche fondamentale en architecture afin d'instaurer la discipline comme science, seul moyen de rénover l'enseignement :

A quoi sert la recherche fondamentale ?

- D'abord à permettre un « enseignement » de l'architecture. Seule en effet peut « s'enseigner » au sens propre du mot, une science ou plus précisément une pratique scientifique. Un « art » ne s'enseigne pas il se montre, sa transmission ne peut se faire que par l'exercice même de sa pratique, une « technique » ne s'enseigne qu'à partir du moment où elle est rationalisée. En d'autres termes, tant que la pratique architecturale n'est pas constituée en science elle ne peut donner lieu qu'à un « apprentissage », non à un enseignement au sens exact du mot.¹⁷⁰

Seulement, il fallut plus d'une décennie pour que la recherche architecturale passa d'une politique incitative dont le bricolage expérimental permit le renouvellement théorique de la discipline à une politique institutionnelle organisant et soutenant la recherche avec des équipes habilitées et des chercheurs contractualisés, qui jusque-là étaient bien souvent réunis dans des associations loi 1901. Ainsi, comme le soulignait Claude Prélorenzo, qui figure parmi les instigateurs de ce changement, « les années 1981-1983 ont marqué un tournant fondamental de la vie de la recherche architecturale française »¹⁷¹, et peut-être encore plus particulièrement pour la recherche architecturale consacrée aux pays non-occidentaux.

Dans le prolongement du rapport Lichnerowicz¹⁷², le Comité d'orientation de la recherche et du développement en architecture (CORDA) fut créé en 1972 par le ministère des Affaires Culturelles. Alors que les demandes de financements étaient jusque-là traitées de gré à gré, le CORDA lança son premier appel d'offre en 1974, avec pour thèmes de recherche : « Théorie,

¹⁷⁰ Compte-rendu de la Conférence générales des UP qui se tint à Marseille du 19 au 21 avril 1969. Régulièrement cité dans les ouvrages portant sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture, notamment dans Jean-Louis Violeau, *Op. cit.* 2005, p. 122

¹⁷¹ Claude Prélorenzo, « Une étape décisive : les années 1980 », *Culture et Recherche*, n°122-123, printemps-été 2010, p. 49.

¹⁷² André Lichnerowicz (dir.), « La recherche architecturale », rapport général de la Commission ministérielle sur la politique de la recherche architecturale, Paris, ministère des Affaires culturelles, 1970.

épistémologie, pédagogie de l'architecture », « Processus opérationnels et conception architecturale », « Intégration de l'architecture dans son milieu », « Système de productions des usagers sociaux de l'architecture ». En 1976, à l'occasion du deuxième appel d'offre du CORDA, les thèmes proposés furent « La création architecturale et l'histoire », « Théories et pratiques du patrimoine architectural », « La production de l'architecture », et « L'architecture dans une économie du cadre de vie ». En 1978, à l'instar des deux appels précédents, aucun thème proposé ne mettait particulièrement en avant les recherches portant sur les pays non-occidentaux¹⁷³. Cependant, quelques enseignants avaient déjà entamé des recherches sur les territoires géoculturels qui deviendront leur terrain d'étude privilégié, à l'image de Pierre Clément qui rendit avec Sophie Charpentier en mars 1978 le rapport final de la phase exploratoire « Eléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langues thaï », inclus dans la recherche « Approche ethno-architecturale de l'habitation et élaboration de modèles de structuration de l'espace », financée par le CORDA et réalisée au sein du Centre d'étude et de recherche architecturale (CERA)¹⁷⁴. La même année, François Béguin et son équipe rendaient un rapport de recherche sur les « Arabisances »¹⁷⁵, et l'année suivante en 1979, Bernard Jeannel rendait celui sur l' « Architecture, urbanisme et jardins de Chine ». Néanmoins, hormis ces trois recherches notables, rares encore étaient les recherches sur les pays non-occidentaux en cette fin des années 1970¹⁷⁶.

Ainsi, alors que le Secrétariat de la Recherche Architecturale (SRA) soulignait la difficulté pour la recherche architecturale à trouver son autonomie disciplinaire et « à formuler des concepts qui lui soient propres »¹⁷⁷, Pierre Clément constatait en 1983 que « la recherche naissante avait privilégié d'autres thèmes prioritaires » favorisant la reconstruction de la théorie ou la réécriture de l'histoire pour réinterpréter nos villes, et qu'il serait par conséquent « bien prétentieux de vouloir aujourd'hui faire un bilan de dix années de recherche architecturale sur le tiers monde » puisque « la place réservée au tiers monde jusqu'en 1978 était quasi nulle », faisant de la recherche architecturale française « figure de sous-développée » sur ce thème par rapport aux recherches

¹⁷³ Voir les dossiers sur les programmes de recherche du SRA dans le Fonds du ministère de l'Équipement, bureau des écoles d'architecture. Archives portant sur la politique de la recherche architecturale et sur les activités des écoles d'architecture. Archives nationales :19980580/10.

¹⁷⁴ Le CERA est créé en 1977 afin de remplacer l'Institut de l'Environnement qui venait de fermer définitivement ses portes.

¹⁷⁵ François Béguin, Denis Lesage, Gildas Baudez et Lucien Godin, *Arabisances : limites et grands tracés*, rapport de recherche CORDA, 1978.

La recherche donna lieu à la publication de François Béguin, Gildas Baudez, Denis Lesage et Lucien Godin, *Op. cit.*, Paris, Dunod, 1983.

¹⁷⁶ Voir l'Annuaire de la Recherche architecturale (recherches financées par le CORDA et le SRA) en annexe du *Cahiers de la recherche architecturale*, n°13, 1983.

¹⁷⁷ Appel d'offre du CORDA/SRA, 1980.

réalisées dans les pays anglosaxons¹⁷⁸. Le thème des « pays en voie de développement » prit néanmoins de l'importance dans la recherche architecturale française au début des années 1980, au moment même où le SRA débutait sa politique d'institutionnalisation de la recherche.

L'appel d'offre de 1982 ou la consécration des « pays en voie de développement » dans la recherche architecturale

En 1981, dans l'appel d'offre du SRA, le sous-thème « L'architecture et les échanges internationaux » à l'intérieur du thème « Les processus de production et les objets de l'architecture » devait encourager les recherches sur la construction française à l'étranger, car « la réflexion sur les phénomènes internationaux dans la circulation des théories et des formes architecturales est une nécessité, si l'on veut que la qualité présente dans beaucoup de réalisations françaises récentes ne soit pas “perdue” à l'exportation... »¹⁷⁹. Mais, paradoxalement, dans ce même appel d'offre, le sous-thème « Architecture située » ne mentionnait que l'architecture régionale française et le néo-régionalisme, en contre-point à l'expansion des zones pavillonnaires. Enfin, en 1982, le SRA – devenant à l'occasion le Bureau de la recherche architecturale (BRA) – lança sa politique d'institutionnalisation de la recherche avec un premier appel d'offre pour un programme de recherche pluriannuel de 1983 à 1985 dans lequel les chercheurs devaient présenter un projet de laboratoire, d'équipe de recherche ou de chercheur isolé. L'objectif était de consolider les équipes de chercheurs déjà constituées durant la décennie 1970, comme l'expliquait Jean-Louis Cohen dans une note interne du SRA/BRA :

Au cadre de commande et d'exécution de la recherche architecturale, basé jusqu'ici sur la notion de contrat de recherche à durée limitée, la consultation entend substituer un cadre plus vaste, basé sur la notion de programme de recherche à moyen terme et donc sur une meilleure prise en compte de la logique même du travail des équipes. [...] Les champs thématiques proposés pour la consultation ne visent pas à enfermer les programmes dans une grille rigide, mais bien à permettre de substituer à la conduite de projets menés par les équipes dans un isolement préjudiciable au débat scientifique une structure de réseaux fonctionnant au niveau national et associant les équipes travaillant sur des thèmes voisins du stade de sa valorisation.¹⁸⁰

Or, dans cet appel d'offre de 1982, aux côtés des thèmes « Théorie et représentation », « L'architecture et l'urbain », « Architecture et informatique », « Construction, bioclimatique,

¹⁷⁸ Pierre Clément, « Comparaisons, confrontations, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°13, 1983, p. 42.

¹⁷⁹ « Secrétariat de la recherche architecturale. Programme 1981 », 13 mars 1981, p. 8. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

¹⁸⁰ Jean-Louis Cohen, « Actions de recherche 1982 », 2 avril 1982, p. 2. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

matériaux », « Pratiques, commandes, usages » et « Histoire de l'architecture », apparaissait enfin un thème intitulé « Pays en voie de développement », auquel était néanmoins alloué le plus petit budget (425 000 francs, soit 8.8% du budget total contre 21% pour le thème « Histoire de l'architecture »)¹⁸¹. Quasiment la totalité des enseignants des UP consacrant déjà leur enseignement aux questions soulevées dans les pays non-occidentaux répondirent à cet appel d'offre – les mêmes bien souvent qui avaient répondu à l'appel d'offre du programme REXCOOP l'année précédente.

Parmi les propositions de recherche reçues par le SRA, il s'en trouvait plusieurs portées par le Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6. Bruno de Saint-Blanquat soumit un projet de recherche intitulé « Habitats populaires au Maghreb et en France : analyse et comparaisons ». En partenariat avec l'ITAAUT (Tunis) et l'EPAU (Alger), il proposait d'étudier « les différents types d'habitats populaires hérités ou produits actuellement, programmés et spontanés », au Maghreb et dans « notre tiers-monde intérieur » (les HLM et les zones pavillonnaires françaises), car « cet habitat populaire a été étudié, mais le plus souvent les résultats en restent inaccessibles aux écoles locales et a été approché avec des méthodes euro-centristes, induisant des propositions d'habitats économiques et sociaux inadaptés »¹⁸². Suivant l'approche de l'UP n°6, l'objectif était alors de parvenir à des « propositions opérationnelles adaptées » et « de déboucher sur des actions de pratique opérationnelle ponctuelles sanctionnées par des contrats réels »¹⁸³, grâce à des stages de pratiques opérationnelles pour des étudiants dans le cadre de « demandes d'organismes ou de collectivités publiques locales ». Saint-Blanquat proposa également un autre sujet de recherche, sous le titre « Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation », qui conduisait toujours à une activité de pratique opérationnelle. Il souhaitait étudier les améliorations possibles dans la production et mise en œuvre des matériaux utilisés au Burundi et « à partir de la phase précédente, réaliser des opérations tests expérimentales limitées dans le cadre des investissements acquis d'opérations gouvernementales futures tout en axant sur la formation des tâcherons, techniciens et coopératives existants »¹⁸⁴. Ce projet de recherche s'inscrivait dans la continuité des deux stages de pratique opérationnelle réalisés par des étudiants de l'UP n°6 en 1981 et 1982 au Burundi (à Gitega et à Rumonge), que nous avons déjà évoqués.

¹⁸¹ Dossier de bilan du programme en 1985. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

¹⁸² Bruno de Saint-Blanquat (resp. scient.), « Habitats populaire au Maghreb et en France : analyse et comparaisons », enregistré le 14 mai 1982, p. 2. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Appels d'offres : 19980580/14.

¹⁸³ Ibid., p. 4.

¹⁸⁴ Bruno de Saint-Blanquat (resp. scient.), « Amélioration de la production et de l'emploi des matériaux locaux au Burundi : recherche et expérimentation », mai 1982, p. 0. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Appels d'offres : 19980580/14.

Carlos Martinez soumit également une proposition au nom du Laboratoire Tiers-Monde de l'UP n°6 : « Etude des politiques d'industrialisation de la production du logement économique dans les pays en développement ». Mettant en avant « l'avenir de la coopération techno-scientifique-industrielle », il proposait une « étude et intervention dans des opérations expérimentales ayant une volonté d'industrialisation pour la production de logement populaire »¹⁸⁵. Raymond Gili fit également une proposition de recherche, mais cette fois-ci au nom du Laboratoire d'architecture pratique de l'UP n°6. Il souhaitait faire un « Bilan critique du plan d'urbanisme de la ville d'ABOISSO (Côte d'Ivoire) », c'est-à-dire faire une évaluation de l'action pratico-pédagogique qu'il avait menée avec des étudiants en 1982¹⁸⁶. Sans doute trop à visée opérationnelle, ces projets de recherche ne furent pas retenus.

A Lyon, au sein du CERLyAU et de son groupe d'études approfondies « Architecture et Territoire » (dirigé par Michel Paulin et Bernard Duprat) et sa section « Etudes étrangères » dirigée par Pierre Legibre, ce dernier soumit un projet de recherche intitulée « Enquêtes ethno-architecturales dans les pays du Proche-Orient ». Mais ce projet de recherche apparaissait sans doute aux yeux du BRA comme procédant d'une méthode bien trop ethnographique pour être architecturale. Il était porté d'ailleurs par l'équipe « Ethnoarchéologie du Proche-Orient » de la RCP (Recherche coopérative sur programme) 624 du CNRS et où n'intervenaient pas les enseignants de l'UP de Lyon, hormis Pierre Legibre. En collaboration avec le GRET, Patrice Dalix envoya également une proposition de recherche sur la « Mise en place d'un outil de production en vue de la transformation des ressources locales en matériaux de construction, et recherche de mise en œuvre de ces matériaux pour un habitat social "autoconstruit" ». Application à la Grande Kabylie (ALGERIE) ». Elle s'inscrivait dans le prolongement de la mission d'expertise qu'il avait réalisée en 1980 pour le compte du Ministère de l'Habitat et de la Construction algérien sur la « Valorisation des potentialités locales dans la construction en Algérie : application à l'Habitat en Grande Kabylie ». L'objectif était clairement opérationnel : réaliser un prototype d'habitat social pouvant être facilement mis en œuvre par les usagers et définir une méthodologie pour une « recherche-action » à partir d'une réflexion critique sur « la logique du projet classique d'intervention dans le tiers-monde tel qu'il est développé par la plupart des agences bilatérales ou multilatérales »¹⁸⁷. Mais,

¹⁸⁵ Carlos Martinez (resp. scient.), « Etude des politiques d'industrialisation de la production du logement économique dans les pays en développement », enregistré le 14 mai 1982, p. 0. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Appels d'offres : 19980580/14.

¹⁸⁶ Raymond Gili (resp. scient.), « Bilan critique du plan d'urbanisme de la ville d'ABOISSO (Côte d'Ivoire) », mai 1982. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Appels d'offres : 19980580/14.

¹⁸⁷ Patrice Dalix (resp. scient.), « Mise en place d'un outil de production en vue de la transformation des ressources locales en matériaux de construction, et recherche de mise en œuvre de ces matériaux pour un habitat social

sans doute parce que l'objectif du SRA était de valoriser la recherche fondamentale en architecture plutôt que la recherche-action dont était davantage partie prenante le Plan Construction, toutes ces propositions reçurent un avis défavorable.

En fait, parmi tous les dossiers expertisés, ce sont sans grande surprise en majorité les projets de recherche présentés par les enseignants du programme inter-UP « Ville orientale » qui furent sélectionnés et financés par le BRA dans le cadre de ce thème « pays en voie de développement ». La concomitance temporelle de la création du programme « Ville orientale » à la rentrée scolaire 1981-1982 et de la création de ce thème de recherche par le SRA en 1982 montre bien une volonté de capitaliser sur les forces enseignantes et scientifiques qui s'étaient regroupées sous le patronage du département « Architecture comparée » dirigé par Pierre Clément au sein de l'Institut français d'architecture. Les projets de recherche - certains expertisés par Brian B. Taylor (faisant partie du programme « Ville orientale »¹⁸⁸) - financés par le BRA lors de cet appel d'offre était « L'habitat dans la ville arabe » (Jean-Charles Depaule, ADROS), « La structuration de la ville arabo-islamique : étude de trois médinas de Tunisie » (Serge Santelli, IERAU), « L'habitat et la ville en Asie orientale » (Pierre Clément, IFA) – dont nous avons présenté certains résultats dans la partie précédente. Les autres recherches habilitées dans ce thème étaient, quant à elles, dirigées par des personnalités avec lesquelles les enseignants du programme « Ville orientale » entretenaient des relations professionnelles étroites : « L'architecture française de la reconstruction dans le Protectorat de Tunisie, 1940-1947 » (Marc Breitman, IERAU), et « L'espace colonial en Afrique de l'Ouest » (Jean-Claude Thoret, LAA)¹⁸⁹.

L'âge d'or de la recherche urbaine sur les « pays en voie de développement » en France

Il pourrait alors sembler paradoxal qu'au moment même où l'*intelligentsia* française était taxée de « silencieuse », où la « mort des intellectuels » était annoncée, la recherche architecturale

«autoconstruit ». Application à la Grande Kabylie (ALGERIE) », enregistré le 14 mai 1982, p. 7. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Appels d'offres : 19980580/14.

¹⁸⁸ Nous avons trouvé dans les archives une « fiche d'expertise » concernant le projet de recherche « Architectes de Villes d'Urgence » proposé par G. Ph. Grandjean. Celle-ci était signée par Brian B. Taylor, mais aucune autre fiche n'est présente dans le fonds ne nous permettant pas de confirmer qu'il avait expertisé tous les dossiers du thème n°6.

Bien qu'indiqué comme enseignant sur les documents relatifs au programme « Ville orientale » puis au CEEA « Villes orientales », Serge Santelli nous disait au sujet de Brian B. Taylor : « Il est allé aux États-Unis donc il n'est pas resté longtemps. Il est resté quelques années effectivement. Et je l'ai fait avec lui et sans lui d'ailleurs. » Source : Entretien avec Serge Santelli à Paris, le 2 mars 2017.

¹⁸⁹ En réalité, cette recherche sera dirigée par Sylviane Leprun, Jean-Claude Thoret ne tardant pas à quitter l'UP n°6 et le LAA.

Ajoutons le projet de recherche « Éléments de structuration de l'espace urbain en Asie du Sud-Est : architecture urbaine et formations spatiales » porté par Charles Goldblum, qui n'apparaît pas en tant que projet retenu dans ces archives, mais qui sera bien financé par le SRA comme en atteste le rapport de recherche final de juillet 1985.

française connaissait un nouvel essor, permettant aux enseignements consacrés aux pays non-occidentaux de se développer en lien avec la recherche. Mais comme Pierre Nora le soulignait en 1980 dans le premier numéro de la revue *Le Débat*, si l'on se demandait ce « que peuvent les intellectuels ? » - et si on annonça bientôt leur mort – c'était parce que ceux-ci avaient bien changé depuis les années 1950. Outre le fait que les intellectuels ne mettaient plus « leur talent au service des masses » mais plutôt au service de « leur exhibition publique » et de « leur propre gloire » par leur « désalignement politique récent », Nora soulignait que la distinction entre l'intellectuel « capable de parler de tout sans rien savoir » et l'universitaire savant « prisonnier dans l'étroitesse de son domaine » n'existait plus car désormais « la justification scientifique », liée au prestige des institutions scientifiques, aux laboratoires et aux séminaires, s'appliquait aussi aux intellectuels¹⁹⁰ :

L'intellectuel n'est plus un oisif, un rentier, il est devenu un fonctionnaire, un expert, un potentat administratif, libre même de ne pas utiliser son pouvoir, plutôt qu'un grand seigneur ou un bon bourgeois. Sa légitimité venait autrefois de ne rien devoir à l'État, c'est l'inverse aujourd'hui. [...] L'intellectuel s'est puissamment laïcisé, son prophétisme a changé de style. L'investissement scientifique l'a immergé dans un large réseau d'équipes et de crédits. Sa singularité a sérieusement pâti de son encadrement étatique comme du rapprochement du grand homme avec le public étudiant, sa base de masse, mieux à même que tout autre de vérifier les limites de ses connaissances. La science, après tout, ça s'apprend. Dans ce vaste transfert du « littéraire » au « scientifique », une dimension essentielle de la magie des intellectuels a disparu : la fonction éthique.¹⁹¹

Le milieu architectural français participa de cette logique scientiste et obtint, après une dizaine d'années de tâtonnement et d'écueils sous Valéry Giscard d'Estaing, l'institutionnalisation de la recherche architecturale, marquée notamment par la création en 1985 de la section interdisciplinaire 49 « Architecture, urbanisme, société » au sein du CNRS.

Il n'est pas non plus étonnant que les recherches consacrées aux pays non-occidentaux menées au sein des Écoles d'architecture profitèrent de ce mouvement, qui fut peu ou prou le même dans tout le milieu de la recherche en France, qu'elle soit universitaire ou institutionnelle. Plusieurs bilans sur la recherche urbaine française consacrés aux pays dits « en voie de développement » indiquent que « les années 1979-1983 sont celles de la mise en place des principaux éléments du dispositif de recherche/études sur le secteur urbain dans les PED [pays en développement] »¹⁹² et que la période 1984-1986 est celle de la montée en régime de ce dispositif,

¹⁹⁰ Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », *Le Débat*, n°1, 1980/1, p. 1-2.

¹⁹¹ Pierre Nora, *Ibid.*, 1980, p.1-3.

¹⁹² Groupement de recherche Interurba, *Le dispositif français de recherche et d'études urbaines dans les pays en voie de développement : état de la question*, Paris, GDR Interurba, 1993, p. 10.

Voir également : Isabelle Milbert et Geneviève Bianchi, *15 ans de recherches urbaines dans les pays en développement : 1980-1994, architecture, urbanisme, construction*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1995.

avant de décliner, voire d'être démanteler à partir de 1986. Durant les premières années de présidence de François Mitterrand – avec des prémices dès 1978 –, l'urbanisme et l'architecture devinrent donc des champs d'investigation à part entière dans le domaine de la Coopération et des relations étrangères ; lesquelles s'étaient jusqu'à présent focalisées sur le développement rural et les grandes infrastructures. Dès 1978, la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) commanda un rapport sur « La politique de recherche urbaine française dans le Tiers-Monde » à une équipe de l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) composé d'Henri Coing, Michèle Jolé et Hélène Lamicq. Puis, entre 1979 et 1983, les différents ministères et institutions finançant ces recherches mirent en place différentes structures pour développer la recherche sur les pays non-occidentaux : le Plan Construction lança les appels d'offre « Les techniques exportables en bâtiment et VRD » en 1979, « Economie des échanges internationaux de bâtiments » en 1980, et « Habitats adaptés aux pays en voie de développement » en 1981 qui deviendra le programme REXCOOP en 1982 (programme commun au Plan Construction et au Plan Urbain à partir de 1983, avec la soutien des ministères de la Recherche, de la Coopération et de l'Urbanisme) ; le ministère de la Recherche lança en 1982 – à la suite de la commission Rochefort - le programme Mobilisateur 4 portant sur la croissance et la planification urbaine au service du développement dans le Tiers-Monde ; le ministère de la Coopération créa un Bureau du développement urbain et de l'environnement la même année à la suite du rapport Coquery ; le Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat (SMUH) devint l'Agence Coopération Aménagement (ACA) ; et enfin, toujours en 1982, l'ORSTOM créa le département D consacré aux études urbaines¹⁹³.

Dans les Écoles d'architecture, malgré un manque de moyens notoire, la montée des recherches sur les pays non-occidentaux favorisa la création et le développement d'enseignements consacrés à ces diverses aires géoculturelles, puisque la recherche architecturale se voulait officiellement « liée à l'enseignement ». Pierre Clément notait en 1983 que dans le champ de recherche sur les « pays en voie de développement », « la volonté de mettre en commun les moyens d'enseignements spécialisés de quelques-unes de ces équipes, comme celle de confronter leurs points de vue et leurs travaux, ont permis de mettre sur pied en 1982 un programme fédérateur de 3^e cycle entre quatre unités pédagogiques parisiennes et l'Institut Français d'Architecture sur le thème de la “ville orientale ”. Terrain d'échanges et de débats, le programme devrait déboucher sur des travaux de 3^e cycle spécialisés, l'occasion étant donnée aux étudiants de terrain d'initiation à la recherche »¹⁹⁴. Et si en principe « la programmation de la recherche, issue de l'Appel d'Offre de 82, n'est pas articulée sur les CEAA (dont le principe d'habilitation n'a pas été fondé sur l'existence

¹⁹³ Isabelle Milbert et Geneviève Bianchi, *Ibid.*, 1995.

¹⁹⁴ Pierre Clément, *Art. cit.*, 1983, p. 44.

d'une ou de plusieurs équipes de recherche) »¹⁹⁵, le personnel du BRA mettait néanmoins en 1985 en relation les thèmes de recherche de l'appel d'offre avec les nouveaux Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA). Et, le programme inter-UP « Ville orientale » ayant servi, si ce n'est de modèle, du moins d'argument en faveur de la création de ces CEAA lors de la réforme Duport de 1984, le CEAA « Villes orientales » - qui était l'émanation du programme éponyme - était bien catalogué dans le thème n°6 « Pays en voie de développement » du Bureau de la recherche architecturale¹⁹⁶.

Chapitre 11.2.

La ruée vers les formations de troisième cycle

L'ambiguë rapport des Écoles d'architecture à l'Université : la question du troisième cycle

Simultanément et corollairement à l'institutionnalisation de la recherche architecturale, la question d'un « cycle d'études approfondies en architecture » fut remise à l'ordre du jour, au sein d'une discipline qui depuis les années 1968 souhaitait son rattachement à l'Université, ou du moins élever son enseignement au niveau universitaire avec notamment la douloureuse question du doctorat en architecture. En 1982, Jean-Pierre Halévy, fraîchement nommé directeur de l'UP n°9, notait que la question du troisième cycle se heurtaient « à toutes les fausses antinomies qui paralysent l'enseignement de l'architecture depuis quatorze ans : diplôme et super-diplôme, écoles et super-écoles, théorie et pratique, enseignement supérieur et profession, professeurs de métier et praticiens enseignants, etc. »¹⁹⁷

A la suite de la création des UP, l'enseignement de l'architecture consista en un bouillonnement et un bricolage pédagogique prolifique sur lequel l'Administration centrale n'avait que peu d'emprise, en raison des revendications soixante-huitardes d'autonomie des établissements, au point que Jacques Narbonne estimait que « pratiquement, les U.P. enseignent ce qu'elles veulent, comme elles le veulent »¹⁹⁸. Que ce soit du côté de certains enseignants ou du côté

¹⁹⁵ Note interne sur le Programme de recherche du SRA, 1985, p. 1. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

¹⁹⁶ Voir le tableau dans Anne Debarre, « Les CEAA : une première reconnaissance de la recherche dans l'enseignement de l'architecture, 1983-2005 », rapport final de recherche du programme EnsArchi, 2023. En ligne sur HAL.

¹⁹⁷ Jean-Pierre Halévy, « Le cycle d'études approfondies en architecture », 15 novembre 1982, p. 1. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

¹⁹⁸ Jacques Narbonne, *De Gaulle et l'éducation : une rencontre manquée*, Paris, Denoël, 1994, p. 280.

Jacques Narbonne rédigea un « Rapport sur l'enseignement de l'architecture » en 1976 dans lequel il préconisait entre autres la réduction des effectifs étudiants et la professionnalisation de l'enseignement dans les UP. Le rapport commandé par le ministre de la Culture et de l'Environnement, Michel d'Ornano, annonçait la réforme de 1978.

de l'Etat, il apparut en effet assez rapidement au cours des années 1970 que la qualité de l'enseignement de l'architecture était devenue « déplorable », mais l'explication était bien différente selon chacun. Ainsi, Claude Schnaidt, enseignant à l'UP n°1, écrivait en 1974 dans un *Cahiers pédagogique* de l'Institut de l'Environnement que « la qualification de beaucoup d'enseignants voisine la côte d'alerte » :

Il y a ceux qui racontent leur vie et ceux qui disent n'importe quoi, ceux qui n'ont jamais rien fait et ceux qui se défoulent. Il y a les vulgarisateurs des trois derniers best-sellers, les attardés indémodables, les démagogues de la non-directivité. Combien de praticiens ont-ils pris la peine de vérifier et de formaliser les expériences qu'ils relatent ? Quels sont les « théoriciens » qui puisent dans leurs travaux personnels la substance de leurs cours ? [...] Plutôt que transmettre des faits et des méthodes, on émet des opinions. Plutôt qu'enseigner, on endoctrine. Cette hypertrophie de l'idéologie a pour corollaire un mépris suicidaire pour les réalités tangibles de l'architecture.¹⁹⁹

La cause principale selon cet enseignant était le fait que « le Ministère, au lieu d'institutionnaliser la recherche au sein même des U.P. en les dotant, à cet effet, d'un crédit régulier, a confié à un organisme administratif central le soin de régenter et distribuer des contrats à court terme », ce qui faisait que pour les « quelques enseignants qui ont réussi à décrocher un de ces contrats, pas question d'associer sérieusement et de former les étudiants à la recherche »²⁰⁰. A l'inverse, au niveau de l'Etat, il était généralement admis à la fin des années 1970 que « la qualité de l'enseignement de l'architecture est déplorable » car « le contenu des études est trop théorique, le contrôle des connaissances est inexistant, la qualité du corps enseignant recruté de manière tout à fait laxiste est quasi nulle »²⁰¹. En effet, dans son *Rapport sur l'enseignement de l'architecture* de 1976, Jacques Narbonne remettait bien en cause la revendication intellectuelle de l'enseignement de l'architecture qui ferait que les architectes ne seraient plus des « techniciens de l'acte de bâtir » pouvant répondre au souhait des citoyens français d'être « bien logés »²⁰². La réforme qui suivit en 1978 prit alors soin de mettre en avant les enseignements techniques au détriment de ceux des sciences sociales, de donner aux UP le statut d'établissement public à caractère administratif et non à caractère scientifique et culturel comme les universités, et de laisser de côté la question de la formation à la recherche qui était revendiquée par le troisième cycle. Toutefois, Éric Lengereau constatait dans ses recherches une scission entre la politique structurelle (de droite) et la politique pédagogique (de gauche) dans

¹⁹⁹ Claude Schnaidt, « Les décombres et la reconstruction », *Cahier pédagogique*, n°2 « Écoles et professions d'architectes », 1974, p. 32-33.

²⁰⁰ Claude Schnaidt, *Ibid.*, 1974, p. 33.

²⁰¹ Note de Pierre Richard au président de la République, 26 juillet 1977, citée dans Éric Lengereau. *L'État et l'architecture. 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Comité d'Histoire du ministère de la Culture/Picard, 2001, p. 279.

²⁰² Jacques Narbonne, *Rapport sur l'enseignement de l'architecture*, Paris, Secrétariat à la Culture, 1976.

la réforme de l'enseignement en 1978, avec notamment des personnalités bien décidées « à aider concrètement les acteurs de la recherche architecturale, à déterminer un cursus d'étude proche du système universitaire, à définir des perspectives pédagogiques sur des bases universitaires et à étudier la mise en place de doctorats en architecture »²⁰³, tel Francis Chassel – et ce à quoi s'attelèrent ses successeurs au SRA/BRA, Jean-Louis Cohen puis Claude Prélorenzo.

Depuis le décret du 27 septembre 1971, les études d'architecture étaient organisées en trois cycles obligatoires de deux ans conduisant au diplôme d'architecte DPLG. Et si la réforme d'Ornano de 1978 ne modifia que peu cette organisation, au lendemain de l'arrivée de la Gauche au pouvoir en 1981, une réforme de l'enseignement commença à se préparer, en prenant à bras le corps la question du troisième cycle. Sachant que la réforme de 1984 allait faire passer les études d'architecture de six ans à cinq ans avec désormais seulement deux cycles obligatoires pour obtenir le diplôme d'architecte, Jean-Pierre Halévy exposait dès novembre 1982 les problèmes que pouvait poser la création d'un nouveau 3^{ème} cycle en architecture, conforme au modèle universitaire et « offrant au travail de recherche et de spécialisation qui se fait dans les écoles d'architecture la sanction de diplômes reconnus »²⁰⁴. Partant de l'idée que « le troisième cycle 1968-1982 était une mauvaise copie du troisième cycle universitaire » puisqu' « il n'était pas l'approfondissement par la recherche des études antérieures, mais une mixture d'initiation à la profession (législation, etc.), de continuation de l'apprentissage du projet et de curiosités personnelles de l'étudiant (ou du professeur), avec un travail personnel qui hésitait entre le chef d'œuvre de maîtrise et le mémoire de maîtrise, étant rarement l'un ou l'autre »²⁰⁵, il s'interrogeait sur la possibilité de créer un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en architecture, à l'image des diplômes universitaires. Toutefois, comme le rapport Le Bras l'avait déjà souligné, le risque avec ces diplômes étaient d'accentuer « le glissement et peut-être la dérive vers l'histoire ou la sociologie ». L'enjeu pour Halévy était donc « de créer un système d'enseignements post-diplôme tout à fait nouveau », car :

L'enseignement de l'architecture, en dix ans, a produit un travail de réflexion et de recherche qui a atteint souvent le niveau du doctorat, sans que les enseignants concernés aient reçu le moindre titre, sans que les quelque mille étudiants qui ont dû participer à ce travail de recherche aient vu leur participation reconnue par le moindre certificat. La plupart, et souvent les meilleurs, ont repris le

²⁰³ Éric Lengereau. *Op. cit.*, 2001, p. 420-421.

²⁰⁴ Jean-Pierre Halévy, « Le cycle d'études approfondies en architecture », 15 novembre 1982, p. 2. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 2.

chemin de l'agence, quelques-uns ont fini par trouver dans l'université des approximations de ce qu'ils souhaitaient.²⁰⁶

Afin de ne pas dévaloriser la formation du deuxième cycle et donc le diplôme d'architecte DPLG qui devait être selon lui l'équivalent du DESS universitaire, il proposait « de créer toute une famille d'enseignements post-diplôme allant de la formation permanente au doctorat d'Etat en passant par des formations courtes, et parfois capitalisables, à des formations longues, et ouvertes à des architectes et des non-architectes qui n'ont pas tous besoin d'un DEA »²⁰⁷. Suivant l'idée que ce post-diplôme « ne doit avoir rien de lien à un diplôme professionnel » au risque de devenir un « super-diplôme », et que par conséquent, « c'est à partir [de la recherche] que se constituera l'après-diplôme »²⁰⁸, il imaginait trois types de formations de 3eme cycle : des « certificats d'études supérieures spécialisées » durant un an après l'obtention du diplôme d'architecte, des cycles inter-écoles à l'image de ceux déjà existants et enfin des DEA, qui serait initiés par ces mêmes cycles-inter écoles en partenariat avec des établissements universitaires. En effet, il insistait sur la nécessité de conforter et de capitaliser sur les cycles inter-écoles existants, « le séminaire sur la ville (UP5, UP6, UP8, IFA) ou celui sur la ville orientale (UP1, UP8, UP3, UP6, IFA) par exemple », qui s'étaient formés sur « une base doctrinale commune d'enseignants » mais qui en l'état actuel ne pouvaient « fonctionner dans le cadre réglementaire (conseil d'administration, commission de la pédagogie et de la recherche) des UP »²⁰⁹. La même année, en septembre 1982, Jean-Louis Cohen qui œuvrait au SRA-BRA, évoquait lui aussi le problème de la coupure entre la profession et la recherche que pouvaient engendrer ces nouvelles formations, en proposant de distinguer des « cycles d'études spécialisées plus centrés sur des enjeux professionnels » et des « cycles d'études approfondies » permettant « l'organisation de centres de recherche » dans lesquels pourraient s'insérer les étudiants au côté des enseignants²¹⁰.

²⁰⁶ Ibid., p. 3-4.

²⁰⁷ Ibid., p. 3.

²⁰⁸ Ibid., p. 8.

²⁰⁹ Ibid., p. 12.

²¹⁰ Jean-Louis Cohen, « Note à l'attention de Maugrad, directeur adjoint du cabinet du ministère de l'urbanisme et du Logement », 23 septembre 1982. Archives nationales : 19980580/10.

Voir Anne Debarre, « Les enseignants chercheurs face au défi des CEAA (1983-2005), dans Anne-Marie Châtelet et Nathalie Lapeyre (dir.), *Les Mondes de l'enseignement de l'architecture*, Genève, Métis Presses, 2023, p. 209-216.

La course aux Certificats d'études approfondies en architecture : déboires multiples

Seulement, la réforme Duport – qui renforça le « retour à l'architecture » dans les écoles déjà amorcé par la réforme de 1978 - resta vague quant à la définition de ces nouvelles formations de 3^{ème} cycle. L'article 4 du décret n°84-263 du 6 avril 1984 précisait seulement que :

Les écoles d'architecture peuvent, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'architecture organiser, à l'intention notamment des architectes diplômés et des étudiants visés au deuxième alinéa de l'article 6 ci-dessous des formations sanctionnées par des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou à des concours. Les écoles d'architecture ayant passé des conventions avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent, dans les conditions fixées par le ministère de l'éducation nationale, délivrer conjointement avec ces établissements des diplômes nationaux de troisième cycle de l'enseignement supérieur.

En complément, l'article 1 de l'arrêté du 12 juillet 1985 précisait deux possibilités quant à la forme possible de ces post-diplômes, qui étaient finalement un mélange de ce qu'avait proposé Jean-Pierre Halévy trois ans plus tôt :

Les formations autres que celle conduisant au diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement qui peuvent être organisées par les écoles d'architecture, seules ou en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, en application de l'article 4 du décret du 9 avril 1984 relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture, concernent notamment :

- la délivrance d'un certificat d'études approfondies en architecture ;
- la délivrance, conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, de diplômes nationaux de troisième cycle de l'enseignement supérieur habilités dans les conditions fixées par le ministère de l'éducation nationale.

Pourtant, depuis octobre 1983, avant même la publication du premier décret, nombre d'enseignants des UP et des écoles d'architecture s'étaient lancés dans une course à l'habilitation des Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA) en répondant à l'appel lancé par le ministère de tutelle : 54 dossiers furent envoyés en février 1984 et 71 dossiers lors de la deuxième session en juin 1984²¹¹. Et, les enseignants travaillant déjà à cette époque sur les pays non-occidentaux ne furent pas exemptes de ce mouvement, allant parfois jusqu'à proposer des regroupements inattendus.

En novembre 1983, l'équipe pédagogique de l'UP n°7, rassemblée autour d'Henri Tastemain, établissait un dossier provisoire pour un CEAA intitulé « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement ». La proposition de ce CEAA était tournée vers des aspects plutôt techniques de l'architecture, avec entre autres, des cours sur les « contraintes climatiques et géographiques dans les pays en voie de développement (Jean-Paul Amat), sur les « problèmes de

²¹¹ Anne Debarre, *Ibid.*, 2023, p. 209-216.

l'Amérique latine et architectures parasismiques » (Emile Duhart-Harosteguy) et sur les « Constructions traditionnelles et techniques industrielles dans les pays en voie de développement » (Jean Thibeau), mais aussi sur la question de « l'urbanisme pour le plus grand nombre » (Pierre Léry), du « développement » (François Lucquin) et des « données culturelles et psychosociologiques sur les groupes humains » (Marion Tournon-Branly)²¹². Et ce fut bien le reproche formulé par la direction de l'Architecture lors de la première session d'habilitation des CEAA en février 1984 :

Je vous informe qu'après avis défavorable de la commission, j'ai décidé de ne pas habilitier ce projet. En effet, les propositions développées ne sont pas organisées autour d'une problématique ; de plus, si cette formation doit normalement s'inscrire dans une stratégie d'insertion professionnelle facilitée, elle n'en doit pas moins comporter une réflexion théorique centrée sur l'architecture.²¹³

L'équipe de l'UP n°7 tenta à nouveau sa chance pour la deuxième session d'habilitation en juin 1984, avec une proposition intitulée cette fois-ci « Architecture du quartier au Maghreb et en Afrique de l'Ouest », afin de limiter les ères géoculturelles d'étude (fig. 301 et 302). L'équipe pédagogique était toujours constituait des mêmes enseignants, proposant les mêmes cours, mais incluait aussi Mohammad Naciri, géographe et professeur à l'Université de Rabat, qui devait dispenser un cours sur le « Présent et avenir des villes musulmanes ». L'objectif final annoncé de la formation demeurait le projet d'architecture, dont les « solutions devront permettre d'intégrer un habitat nouveau ou traditionnel dans une forme urbaine adaptée à la vie contemporaine mais respectueuse du mode de vie communautaire de la population locale », c'est-à-dire « par le biais de l'architecture du quartier, de faire la synthèse des aspirations d'une population consciente de sa spécificité islamique et des contraintes de la vie contemporaine »²¹⁴. Face à un deuxième refus, Henri Tastemain, Marion Tournon-Branly et François Lucquin, s'entretenirent le 10 juillet 1984 avec le directeur de l'Architecture, Jean-Pierre Dupont, et avec des membres de son équipe, Michel Léger (sous-directeur de la création architecturale) et Wanda Diebolt, qui leur conseillèrent d'établir plus fortement des contacts avec des institutions ou des établissements travaillant sur ces problématiques : l'ACA, le programme REXCOOP ou encore l'École d'architecture et d'urbanisme de Dakar. Dans une lettre de remerciement pour cette entrevue, Henri Tastemain

²¹² Henri Tastemain (resp.), « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement », novembre 1983 (dossier provisoire). Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/39.

²¹³ Lettre de Jean-Pierre Dupont, Directeur de l'Architecture, à Monsieur le directeur de l'Unité pédagogique d'architecture n°7, le 11 avril 1984. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/39.

²¹⁴ Henri Tastemain (resp.), « Architecture du quartier au Maghreb et en Afrique de l'Ouest », examiné en juin 84, n.p. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/39.

insistait tout de même auprès de Jean-Pierre Duport sur l'importance de l'habilitation de leur CEAA pour l'avenir de leur enseignement :

Concernant le CEAA, nous avons compris que notre projet, faute sans doute de moyens financiers, n'avait pu être retenu. Nous notons, cependant, que la Direction de l'Architecture n'est pas défavorable à notre proposition (en particulier de la localisation géographique de notre recherche au Maghreb et en Afrique de l'Ouest) et verrait d'un œil favorable la continuation de cette expérience.

Nous vous signalons à ce propos que les vingt-cinq étudiants, extrêmement motivés, que nous avons réunis cette année, comptaient vivement sur la poursuite de cette recherche dans le cadre d'un post-diplôme de l'UPA Sept et à partir des premières études élaborées en commun.

La question qui se pose pour nous, est donc celle de cohérence et de l'avenir universitaire de cette équipe très homogène que, faute d'une reconnaissance de l'Administration, nous serons obligés de disperser.

Nous vous serions donc reconnaissants d'examiner quelle solution Administrative pourrait être trouver.²¹⁵

Une fois encore, en octobre 1985, ce groupe d'enseignants proposa une nouvelle formule pour son CEAA, « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition ». Tandis que cette fois-ci, Tastemain mettait fortement en avant « les doléances d'étudiants du tiers-monde jugeant (un peu rapidement sans doute) que l'enseignement reçu dans les écoles français, ne les prépare pas aux missions qui leur seront confiées » qu'il avait « reçu personnellement », l'ère d'étude était encore réduite, aux seuls pays du Maghreb, et les cours ainsi que le travail final demeuraient les mêmes - un projet d'architecture ou d'urbanisme proposant « des solutions concrètes » traitant notamment du problème des bidonvilles²¹⁶. L'équipe de l'École d'architecture Paris-Tolbiac essuya un nouveau refus, sans doute le dernier. Toutefois, malgré le départ d'Henri Tastemain en 1987-1988, malgré l'absentéisme et le désintérêt croissant des étudiants, l'équipe enseignante continua d'animer le certificat de deuxième cycle « Architecture et urbanisme dans les pays en voie de développement », a minima jusqu'en 1989. Ce certificat avait été créé à la rentrée 1983-1984, probablement en prévision des futures habilitations des CEAA, et fut alors une sorte de lot de consolation pour l'équipe de l'EA de Paris-Tolbiac²¹⁷ qui, sans doute pas assez préoccupée par la

²¹⁵ Lettre d'Henri Tastemain à Jean-Pierre Duport, 11 juillet 1984. Archives nationales, fonds Marion Tournon-Branly, archives personnelles et familiales, dossier certificat C26 « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement » : 20050601/347.

²¹⁶ Henri Tastemain (resp.), « Politique du logement dans les pays du Maghreb. Modernité et tradition », Henri Tastemain, 30 octobre 1985. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/39.

²¹⁷ Le Certificat C26 fut créé à la rentrée de l'année 1983-84, et son équipe pédagogique fit une demande de création de CEAA en 1984. En attendant la réponse du ministère quant à l'habilitation du CEAA pour la rentrée 1984-85, les enseignants décidèrent « d'organiser, de tout façon, une seconde année de séminaire ». Archives nationales, fonds

recherche théorique et trop isolée des autres institutions ou établissements supérieurs, ne parvint jamais à monter ce CEAA. Sans compter qu'Henri Tastemain, qui portait le projet de CEAA et le certificat, avait déjà plus de soixante ans, comme beaucoup d'autres enseignants de l'équipe. Il était alors sans doute peu avantageux pour le ministère d'habilitier une formation de troisième cycle dont les enseignants allaient bientôt partir à la retraite, et dont les étudiants faisaient défaut dans le deuxième cycle, n'offrant donc pas de perspective d'une relève pédagogique.

Pourtant, dès décembre 1983, l'équipe de l'UP n°7 avait été contactée par Trong Kha N'Guyen, qui dirigeait l'« Atelier d'architecture tropicale » à l'UP n°2 depuis 1979, et qui souhaitait proposer un CEAA commun à l'UP n°2, l'UP n°7 et l'UP de Rouen - dans laquelle Michel Léger s'occupait d'un séminaire « Architecture, civilisation et Tiers Monde » avec Paul Révert. Mais, si N'Guyen mettait en avant dans la conception architecturale « l'appel à l'intuition, aux sensibilités, aux connaissances et aux réflexes naturels de l'auteur » et – paradoxalement - la nécessité de « sortir de sa peau pour se mettre dans celle qui a une autre couleur » comme le faisaient probablement les enseignants de l'UP n°7, les réunions entre Henri Tastemain, Trong Kha N'Guyen et Michel Léger firent apparaître des différences idéologiques, au point que Tastemain s'interrogeait sur « l'utilité ou non de s'associer aux gens d'UPA 2 (qui sont demandeurs) pour le post-diplôme »²¹⁸. Dans une lettre adressée à Marion Tournon-Branly janvier 1984, il lui demandait son point de vue sur ce « problème » :

Retenir ou non l'idée de Michel Léger (enseignant à l'UPA de Rouen) mais aussi conseiller de la Direction de l'Architecture qui « propose » d'étoffer notre équipe avec des apports extérieurs (UPA ou plutôt universitaires) et d'autre part que nous fixons un objectif plus précis, compte tenu de la quantité de gens qui prétendent s'occuper des PVD et postulent pour un enseignement. Sur ce dernier point j'ai sans doute commis un impair en rejetant un peu brutalement l'idée exprimée par Léger de « marché du siècle », d'exportation de technologie et autres propositions empruntées au vocabulaire du marketing. Une proposition plus désintéressée vis-à-vis du tiers monde me paraît s'imposer moralement ; mais il est évident aussi qu'un gouvernement ne peut se désintéresser de la « vente d'une technologie » et que c'est en dernier ressort ce gouvernement qui nous donnera ou non les moyens financiers de notre enseignement.²¹⁹

Finalement, et étrangement au regard du gap idéologique entre la pensée des enseignants de l'UP n°7 et celle des enseignants antiimpérialistes de l'UP n°6, ce fut avec ces derniers que Trong Kha

Marion Tournon-Branly, archives personnelles et familiales, dossier certificat C26 « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement » : 20050601/347.

²¹⁸ Lettre d'Henri Tastemain à Marion Tournon-Branly, le 19 janvier 1984. Archives nationales, fonds Marion Tournon-Branly, archives personnelles et familiales, dossier certificat C26 « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement » : 20050601/347.

²¹⁹ Ibid.

N'Guyen et Michel Léger s'associèrent pour proposer un CEAA. Mais, ils n'en furent pas pour autant plus chanceux.

En effet, une première fois en mars 1984 (fig. 303 et 304), puis une seconde fois en juin de la même année, une équipe, chapotée par Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon, soumit une proposition de CEAA intitulé « Habitat et développement », avec la participation, pour l'UP n°6, de Jean-Paul Flamand, Gustave Massiah, Christelle Robin, Jean-Claude Thoret, Yannis Tsiomis, Alain Liebard, Shin Yong-Hak, Carlos Martinez, Bruno de Saint-Blanquat, Raymond Gili et Philippe Nick, ainsi que Thierry Paquot de l'UP n°5, Trong Kah N'Guyen de l'UP n°2, et Michel Léger et Paul Révert de l'UP de Rouen²²⁰. Le regroupement des savoirs et des compétences était très important, puisque la participation d'Alain Durand-Lasserve (CEGET), Annick Osmont et Charles Goldblum (IFU), Henry Coing (ENPC), Michel Jausserand et Luis Mayero (ESA), ainsi que de personnalités de l'ACA, de l'ORSTOM (Alain Sinou notamment) et d'experts de la Coopération (Xavier Crépin), était également prévue. Leur dossier de demande d'habilitation stipulait par ailleurs qu'ils s'attachaient « à refuser la division sociale entre ceux qui “savent” (recherche) et ceux qui “font” (exercice professionnel), même si à un certain niveau de recherche spéculative et d'exercice quotidien, il faille instaurer, pour un temps, une certaine spécialisation »²²¹. Mais surtout, dans le prolongement des idées déjà évoquées du groupe d'enseignants de l'UP n°6, ils proposaient une formation à partir des « concepts de base de l'aménagement en situation de développement », c'est-à-dire « des espaces en mutation économique, sociale, écologique... que leur histoire ont mis dans une situation de dépendance, de marginalisation ou de réserve, que ces espaces soient situées en Europe, en Afrique ou ailleurs »²²². Les enseignants réunis autour de ce projet de CEAA, ayant tous eu des expériences dans les pays dits du « Tiers-Monde », proposaient des cours sur « Le local, le national et l'international », sur « L'opposition traditionnel/moderne », sur « Les relations villes/campagnes », sur « Les systèmes de production du cadre bâti » ou encore sur l'écologie, mais les deux ateliers proposés (sur les écosystèmes ou sur les méthodes de planification) devaient porter sur des sites français ou européens car ils souhaitaient que les projets se fassent sur les mêmes terrains d'étude que ceux des stages des étudiants. Interdisciplinarité, regroupement entre UP, université et instituts de recherche, mise en avant d'une formation autant pratique que théorique autour d'approches écologique, anthropologique et socio-politique : pour autant, ce

²²⁰ Soulignons que Georges Alexandroff fit également une proposition en 1984 pour un CEAA intitulé « Ecohabitat », qui ne fut pas non plus habilité à notre connaissance.

²²¹ Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon (resp.), « Habitat et développement », mars 1984, p. 3. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/39.

²²² Ibid., p. 2

CEAA ne fut pas habilité. Il en fut de même pour le CEAA « Architecture sans frontière » proposé par Bernard Bassoulet et Bernard Pages, dirigeant un atelier éponyme à l'école de Bordeaux (fig. 305) ; ainsi que pour le CEAA « Habitat et construction dans les pays en développement : stratégies de valorisation des ressources » proposé par Michel Paulin à l'école de Lyon. Ainsi, les enseignants qui s'étaient vu refuser leur demande d'habilitation par le SRA dans le cadre du thème n°6 de l'appel d'offre de 1982 étaient quasiment les mêmes qui se virent refuser l'habilitation d'un CEAA en 1984²²³, et sans doute pour des raisons identiques : si les CEAA devait mettre en avant des stratégies d'insertion professionnelles, ils devaient aussi développer une réflexion théorique sur l'architecture, établir des liens avec la recherche – ce que ces enseignants ne faisaient pas, ou du moins dans le cadre de la recherche intentionnalisée par le BRA. Et, sur les 125 projets de CEAA reçus par le ministère en 1984, seulement une vingtaine fut habilitée.

Daniel Pinson soumit également une demande d'habilitation pour un CEAA intitulé « Conception architecturale et urbanistique appropriée au monde arabe », en partenariat avec les enseignants du DEA de Géographie du Monde arabe de l'Université de Poitiers, avec lesquels il entretenait déjà des relations professionnelles (fig. 306). Aux côtés d'enseignants du département de géographie de l'Université de Poitiers comme Gildas Simon ou Pierre Signoles, devaient participer des enseignants de l'UP de Nantes (Charles-Henri Arguillère, R. Brusetti, M. Dudon, Alain Chassagnoux, G. Denos, A. Gunst et Claude Leneveu), mais aussi Jean-Pierre Frey (IUP), Karim Mechta (UP de Grenoble), ou encore un professeur de l'INALCO. Des liens étaient également prévus avec des enseignants étrangers : Marcello Balbo de l'IUAV, Philippe Theunissen de l'Université catholique de Louvain, et plusieurs enseignants de l'TTAAUT et de l'ENA de Rabat. Le dossier de demande d'habilitation mettait en avant la « collaboration » avec le DEA de Poitiers comme « essentielle pour préparer les futurs aménageurs, urbanistes et architectes à une compréhension du contexte, des acteurs et de la production du cadre bâti dans le monde arabe (occidental), débarrassé le plus possible d'une vision ethnocentriste ou modélisante »²²⁴. Etant finalement relativement assez proches des idées exprimées par le groupe de l'UP n°6, Daniel Pinson et ses collègues proposaient une formation à la fois théorique et pratique décloisonnant les disciplines, en vue de former des professionnels aptes à comprendre et à travailler dans des

²²³ Les dossiers de demande d'habilitation des Certificats d'études approfondies en architecture de 1983 à 1987 ont été dépouillé par l'auteur. Archives nationales : 19930151/36 à 19930151/42.

²²⁴ Daniel Pinson et Gildas Simon (resp.), « Conception architecturale et urbanistique appropriée au monde arabe », demande d'habilitation pour la rentrée 1984/85, p. 4. Archives départementales de Loire-Atlantique, Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, dossier « Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA) - Projets non retenus » : 1880 W 238.

situations de développement différentes de celles en France, dans un travail collectif et au plus proche des usagers au-delà de « critères universels, valables en tous lieux et à tout moment » :

Cette formation a pour objectifs combinés de développer une connaissance approfondie de la production et de l'état du cadre bâti dans les pays du Monde Arabe Occidental, et de transmettre des outils conceptuels appropriés à la programmation urbanistique et à la production architecturale dans ces pays. La formation tiendra compte tout particulièrement de la spécificité de la culture urbaine de ces pays (inscrite en particulier dans le problème essentiel qu'est l'habitat – sous ses diverses formes des plus précaires aux plus somptueuses-) et des modes de production du cadre bâti (où la part créative de l'habitat n'est pas négligeable et impose de penser très adéquatement la place des acteurs et celle des moyens et des ressources de la production du bâti).²²⁵

Toutefois, l'école de Nantes reçut en septembre 1984 une lettre de refus de la part de la Direction de l'Architecture car, « en effet, si le thème et les relations instaurées avec l'université ont suscité l'intérêt, la proposition, en son état actuel, n'a pas paru suffisamment aboutie, notamment en ce qui concerne le contenu du programme de formation »²²⁶ (fig. 307). Rétrospectivement, l'infortune de ce refus ne fut pas très grande pour Daniel Pinson qui n'en garde pas le souvenir, estimant qu'il était « un peu isolé sur ce thème-là » par rapport aux enseignants parisiens, et que donc, il « [n'avait] pas la possibilité de monter un CEAA...ça n'intéressait pas d'autres enseignants avec lesquels par ailleurs je travaillais »²²⁷. Car si Daniel Pinson avait déjà entamé des recherches sur l'habitat au Maroc qui auraient pu être mobilisées dans ce CEAA, sa proposition mettait sans doute trop en avant la prégnance de l'université de Poitiers pour la viabilité de celui-ci.

La course aux Certificats d'études approfondies en architecture : consécration des parisiens et des marseillais

Si quasiment tous les enseignants étudiés dans cette recherche soumièrent une proposition de CEAA en cette année 1984, seulement deux furent habilités (fig. 308) : le CEAA « Villes orientales » (anciennes UP n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8) dès la première session d'habilitation en février 1984 et le CEAA « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projet d'habitat dans les pays en voie de développement » (École de Marseille) au cours de la deuxième session d'habilitation en juillet 1984. Déjà en 1981-1982, une douzaine d'enseignants, regroupés dans quatre puis cinq UP parisiennes, s'était rassemblée pour constituer le programme inter-UP « Ville

²²⁵ Ibid., p. 1-2.

²²⁶ Lettre de Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture, à monsieur le directeur de l'école d'architecture de Nantes, 13 septembre 1984. Archives départementales de Loire-Atlantique, Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, dossier « Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA) - Projets non retenus » : 1880 W 238.

²²⁷ Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019.

orientale »²²⁸. A cette époque où les études d'architecture étaient toujours organisées en trois cycles obligatoires, il s'agissait – à l'image de celui préexistant « Paris, formes urbaines » dirigé par Bruno Fortier - d'un troisième cycle d'initiation à la recherche et de spécialisation « sur la ville orientale au présent, et notamment, par rapport à sa spécificité et son héritage historique, sur les conceptions et les pratiques urbanistiques et architecturales »²²⁹. A partir d'une approche comparative, ce programme inter-UP s'organisait à ses débuts autour d'un cycle de conférences animé, de deux cours d'initiation au choix, d'un séminaire obligatoire intitulé « Éléments de structuration de l'espace », et d'ateliers de projet au choix (Maghreb, Le Caire, la Turquie, « plans de villes orientales », puis à partir de 1985 l'Asie du Sud-Est). Puis, en raison du regroupement important de plusieurs personnalités issues de différentes UP et déjà reconnues dans le milieu de la recherche architecturale et de son rattachement à l'IFA, les personnes de la direction de l'Architecture « ont décidé que notre programme était formidable et ils l'ont pris comme modèle pour créer les post-diplômes »²³⁰. Ou du moins, ils le citèrent allègrement pour justifier la nécessité de la création des CEAA, comme en atteste la présence récurrente de fiches descriptives du programme « Ville orientale » dans les dossiers « Réforme de 1984 » des archives de la direction de l'Architecture :

Le programme « Ville Orientale », Inter-U.P.-I.F.A., fonctionnait à titre expérimental au niveau du 3ème cycle depuis l'année universitaire 1981-1982. [...] Sa cohérence résidait essentiellement dans une démarche commune à plusieurs équipes de recherches spécialisées sur des aires géographiques précises : Maghreb, Proche-Orient, Asie du Sud-Est, Extrême-Orient. Cette démarche consistait principalement à privilégier l'étude des cultures locales, de l'espace comme mode d'expression de sociétés différenciées, de l'architecture et de l'urbanisme comme projet culturel. Elle s'établissait sur deux temps forts, la connaissance du terrain et la confrontation entre les observations menées sur les terrains différents. [...] L'aspect fédératif du programme était une composante fondamentale permettant, d'une part la spécialisation, d'autre part la complémentarité. Enfin, ses efforts étaient

²²⁸ Au sujet du programme inter-UP « Ville orientale », voir les articles suivants de l'auteur : Diane, Aymard « Du voyage initiatique à l'enseignement : le programme inter-UP "Ville orientale" », *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°2, 2018. En ligne : <https://journals.openedition.org/craup/641> ;

Diane Aymard, « Le programme inter-UP "Ville orientale" (1981-1987), entre recherche de l'Autre et recherche de Soi : une contribution au renouveau de la discipline architecturale après 1968 », *L'atelier de la recherche. Annales d'histoire de l'architecture*, Université Paris 1, 2019. En ligne : http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/pdf/PublicationsLigne/Actes%20Marantz%202017/06_AYMARD.pdf

²²⁹ Présentation du cycle de conférence inclus dans le programme « Ville orientale » par Jean-Charles Depaule, « programme de l'année 81-82 », s.d. Archives nationales, fonds de l'Institut parisien de recherche en architecture, urbanisme et société (IPRAUS), dossiers de Pierre Clément, dossier « Villes orientales » : 20120418/110.

²³⁰ Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

délibérément portés sur les études et les projets concernant l'habitat d'une part, le développement urbain d'autre part.²³¹

Ainsi, sans surprise, le projet de CEAA déposé par les enseignants du programme inter-UP « Ville orientale » fut parmi les premiers habilités, lors de la session de février 1984, aux côtés de cinq autres CEAA : « Archéographie » (UP n°8, Nancy et Strasbourg), « Architecture de terre » (Grenoble, CRA Terre), « Architecture urbaine » (UP n°1, n°3, n°5, n°6 et n°8, issu du programme de Bruno Fortier et dans lequel enseignaient plusieurs enseignants du programme « Ville orientale »), « Espace sonore et architecture » (Grenoble) et « Technologies innovantes et langage architectonique » (Strasbourg)²³². Son programme resta sensiblement le même, bien qu'il s'étoffât. En 1985-1986, par exemple, il était constitué d'un cours « monographies de villes » (divisé en deux, la méditerranée par Panerai et l'Asie du Sud-est et l'Extrême-Orient par Clément), des travaux dirigés « plans de villes » (Robin, Roujon et Shin), cinq ateliers de projet (le Maghreb par Santelli, la Turquie par Borie et Pinon, Le Caire par Depaule, Noweir et Panerai, la Thaïlande par Golbdlum, et Séoul par Robin, Shin et Jeannel), ainsi que de nombreux séminaires dans les Écoles d'architecture ou à l'Institut français d'urbanisme de l'université Paris VIII²³³.

Concernant le CEAA proposé par l'équipe marseillaise du Groupe Tiers-Monde (fig. 309), l'habilitation ne fut pas aussi simple. L'équipe pédagogique menée par Jean-Baptiste Leccia fit une proposition pour un CEAA « Etudes approfondies dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme des pays en voie de développement pour la formation de professionnels en projets d'aménagement », pour la première session d'habilitation en février 1984. Suivant les logiques déjà éprouvées par les conventions de coopération avec l'EAMAU et l'ITTAUT et les quatre-vingt-neuf diplômes d'architectes DPLG déjà décernés au sein de ce groupe, leur demande d'habilitation mettait en avant une approche professionnalisante où le stage obligatoire de quatre à cinq mois sur le terrain serait un temps fort de la formation :

²³¹ Fiche de présentation du CEAA « Ville orientale » dans le dossier « Notes SRA. Recherche/enseignement. Liaison recherche/CEAA. 84/84 », s.d. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²³² « Liste des certificats d'étude approfondies en architecture habilités par le ministère de l'Urbanisme et du Logement », s.d. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²³³ Les étudiants devaient choisir deux séminaires parmi ceux-ci : « Eléments d'architecture du Maghreb » (Santelli), « Le mouvement moderne et l'Orient » (Taylor), « Le logement de masse en Égypte » (Depaule, Noweir, Panerai et El Mistikawi), « Techniques constructives et habitabilité » (Noweir et El Mistikawi), « L'architecture domestique au Proche-Orient, objets et langages » (Depaule), « Introduction à l'espace extrême-oriental. L'exemple du Japon » (Jeannel), « L'architecture de l'habitat et la ville en Asie orientale » (Clément), et à l'IFU, « Politiques urbaines » (Golbdlum), « Anthropologie et urbanisation » (Golbdlum), « Réhabilitation des centres anciens » (Yérasimos).

Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

Les besoins immenses et les réalités des pays en voie de développement – notamment africains – dans le domaine de l’habitat et de l’urbanisme requièrent la formation, en nombre, de compétences capables de s’intégrer aux politiques de développement menées par les Etats et de mettre en œuvre dans ce cadre des projets opérationnels.

Les organisations internationales (UNESCO, FED, FAC, Banque Mondiale, notamment), les projets nés de la coopération française bi-latérale, les Etats concernés, les bureaux privés et les entreprises travaillant dans les pays en voie de développement, sont en mesure de fournir des débouchés très nombreux.

Les offres d’emploi exigent des postulants, une formation à la fois ouverte et spécialisée, tout en souhaitant une première expérience de terrain dans les pays du Tiers-Monde.²³⁴

Néanmoins, il était tout de même précisé en « remarque » que « la pédagogie développée comporte une initiation à la recherche »²³⁵. Et, il est vrai que l’équipe marseillaise proposait de s’associer avec des enseignants-chercheurs de l’Institut d’aménagement régional (IAR) d’Aix-en-Provence (car nombre d’étudiants ayant effectué leur diplôme au sein du Groupe Tiers-Monde poursuivait leur études par un DESS ou DEA à l’IAR) : l’anthropologue Pierre Baduel, le géographe Henri Berron, et le sociologue Jean-Jacques Bonniol. Des enseignants de l’UP de Marseille, et plus particulièrement des chercheurs du groupe ABC (architecture bioclimatique), tels Alain Guyot, Jean-Louis Izard et Alix Cros faisaient également partie de l’équipe pédagogique, contrebalançant par leur savoir plus technique l’approche des sciences humaines portée par les personnalités de l’IAR. Ainsi, aux côtés des cours de géographie de l’habitat dans les « pays en voie de développement » (PVD), sur les comportements sociaux et modes de vie dans les PVD, sur les changements économiques dans les PVD et de programmation et gestion des projets dans les PVD, se trouvaient trois ateliers : « Technologies de l’aménagement dans les PVD », « Problèmes urbains dans les PVD » et « Habitat, confort et énergie dans les PVD ». Toutefois, l’équipe pédagogique reçut une réponse négative de la part de la direction de l’Architecture qui – peut-être en raison de l’existence du CEAA « Villes orientales » dont l’approche était principalement basée sur ses liens avec la recherche – l’encourageait à aller encore plus loin dans la dimension opérationnelle et professionnalisante de la formation :

La commission a noté l’intérêt stratégique du thème proposé mais a souhaité que la problématique architecturale soit beaucoup plus présente dans le projet.

²³⁴ Jean-Baptiste Leccia (resp.), « Habitat et urbanisme en pays en voie de développement », examiné en février 1984, p. 11. Archives Nationales, fonds de la Direction de l’Aménagement foncier et de l’Urbanisme (ministère de l’Equipement), dossier de demande d’habilitation de CEAA : 19930151/41.

Notons qu’une équipe portée par Alain Hayot et le laboratoire INAMA fit également en février 1984 une proposition pour un CEAA intitulé « La ville méditerranéenne ».

²³⁵ Ibid., p. 10.

S'il en était ainsi, il serait alors possible de reconsidérer dans un avenir prochain une nouvelle demande d'habilitation.²³⁶

Jean-Baptiste Leccia se souvenait alors de cette nouvelle demande d'habilitation comme d'une épopée, durant laquelle il avait dû faire intervenir ses contacts aux plus hauts niveaux :

Bon, nous on n'a pas été habilité parce qu'il y avait « Villes orientales », alors c'est ça, il me semble. Mais de ce qu'on m'a dit ce n'est pas la même chose ; nous, on voulait faire des projets d'archi et d'urbanisme opérationnel sur...ça s'appelait « certificat d'étude approfondie en montage de projets - c'était un nom comme ça – dans les pays en développement ». D'ailleurs, ils nous avaient dit « réduisez le titre, c'est trop long ». Donc on a, on a...La première fois, ça a été refusé, et après, on a fait...C'est Prélorenzo qui était dans la commission à Paris, il était devenu directeur de la recherche, du Bureau de la recherche architecturale, et ça passait par lui. Donc j'étais allé le voir et j'avais dit « écoute, essaye de nous le faire avoir ». Et il avait dit « ouais, je le fais mais sur la base d'un bon projet » ; « notre projet est très bon » [rires]. Et c'est grâce à lui qu'on l'a eu ; enfin, il a poussé, il a poussé beaucoup. Mais il nous avait dit « ça passerait mieux si vous vous associez avec une autre école », donc on avait mis Montpellier dans le coup. [...] A la deuxième vague, on a eu l'habilitation. Mais c'était épique parce que...euh...il y avait du piston, il y avait...Et puis tout le monde était pistonné, hein. C'était...ouais, c'était épique. On était content, hein. On avait fait intervenir le maire de Marseille aussi. [...] Defferre, hein. Parce qu'il avait un premier adjoint qui s'appelait Cordonier, qui était prof d'université. Alors, on était allé le voir, on avait dit « on a été recalé au CEAA par l'institution. Il faut faire quelque chose ». Il a dit « je vais voir qui il y a dans le jury, je vais faire tout ce... » Mais ça se passait comme ça, et ça se passe encore comme ça [rires].²³⁷

Effectivement, un groupe d'enseignants de l'école de Montpellier avait également fait une proposition en juin 1984 pour un CEAA intitulé « Gestion de l'espace urbain dans le milieu méditerranéen et tropical », qui portait bien mal son titre étant donné la gestion malheureuse dans la rédaction du projet pédagogique. L'école de Montpellier proposait une « formation à finalité professionnelle, qui vise à préparer des gens déjà formés à une adaptation la plus rapide possible aux conditions de travail (théoriques et pratiques) dans les pays méditerranéens et tropicaux »²³⁸. Les cours théoriques, qualifiés de « sciences sociales », devaient être dispensés par des enseignants de l'Université de Montpellier, tandis que les cours d'architecture auraient été assurés au sein de l'école d'architecture. Étaient alors prévus dans l'équipe pédagogique de Montpellier : Robert

²³⁶ Lettre de Jean-Pierre Dupont, directeur de l'Architecture, à monsieur le directeur de l'Unité pédagogique d'architecture de Marseille, 4 avril 1984. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/41.

²³⁷ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

²³⁸ Robert Crouzet (resp.), « Gestion de l'espace urbain dans le milieu méditerranéen et tropical », 1984. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/42.

Crouzet, Jean-Paul Guez, Jean Perez-Ferrer, Jacques Artigues, Krzysztof Kazimierz Pawlowski, Frédéric Szcozt, Bernard Rey, Pierre Bazan, Jean Mazard, Jean-Paul Volle et Jean-François Rostand (qui quelques années plus tard allait participer à la création de l'antenne réunionnaise de l'école). Mais, il semblerait que dans cette course nationale à l'habilitation des CEAA, le projet de celui-ci fut monté sans que les principaux concernés ne soient sollicités ou même informés. Dans une lettre adressée au président du Conseil d'administration de l'école de Montpellier en mai 1984, Jean Perez-Ferrer exposait sa stupéfaction :

Dans un document qui m'a été communiqué le 10 mai, je découvre ma participation en tant qu'enseignant dans le cadre d'un post-diplôme concernant le thème du milieu méditerranéen et tropical. [...]

N'ayant pas été associé jusqu'à présent, à son élaboration, il ne saurait être question de prétendre en partager la paternité, ni même la co-paternité. Cependant, je te prie de bien noter ma volonté de sauvegarder la présence l'UPA de Montpellier et de ses enseignants au niveau de l'institution des post-diplômes sur le plan national.²³⁹

A la suite du refus d'habilitation reçu à l'automne 1984, Robert Crouzet écrivit une lettre au directeur de l'Architecture, Jean-Pierre Duport, dans laquelle transparait peu ou prou le même désabusement :

En effet, une demande d'habilitation d'un certificat d'études approfondies en architecture, intitulé « Gestion de l'espace urbain dans le milieu méditerranéen et tropical » vous a été présentée par l'École d'Architecture de Montpellier, et je suis très surpris d'apprendre que ce C.E.A. vous a été présenté sous ma responsabilité scientifique.

Après avis de la Commission chargée de sélectionner les dossiers, ce projet « a paru insuffisamment abouti et plus proche d'un enseignement dispensé dans le cursus initial que d'un certificat d'études approfondies ».

N'ayant pas fait partie de l'équipe auteur du projet, je n'ai évidemment pas pu donner mon accord pour assurer la responsabilité scientifique de ce certificat et ne peux accepter d'endosser cette grave erreur qui pourrait à terme avoir des répercussions préjudiciables.²⁴⁰

Du côté du président du Conseil d'administration de l'école montpelliéraine, Philippe Cardin, l'affaire se poursuivait sur un autre point, celui de la proposition formulée par la direction de l'Architecture de rattachement au CEAA dirigé par l'équipe marseillaise :

²³⁹ Lettre de Jean Perez-Ferrer à monsieur le Président du CA, le 14 mai 1984. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/42.

²⁴⁰ Lettre de Robert Crouzet à Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture, le 11 octobre 1984. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/42.

La troisième interrogation qui nous est venue est née de votre proposition de nous rapprocher du C.E.A.A. de MARSEILLE. Nous avons appris cette nouvelle il y a quelques mois par la lecture de la liste des certificats habilités sans aucune autre explication et cela nous a été confirmé dans votre note du 24 septembre 1984. Nous sommes d'autant plus étonnés de cela que jamais le C.A. n'avait imaginé une telle solution et nous considérons qu'au regard de la politique d'expansion de notre région nous ne pouvons traiter un tel problème qu'à un niveau supérieur de C.A. à C.A. Le vote du C.A. de notre École, dans sa séance du 25 octobre 1984, est très clair à ce sujet (page 3). En l'état c'est un refus catégorique de participer au C.E.A.A. de l'U.P. de MARSEILLE.²⁴¹

Finalement - avec semble-t-il peu d'engouement d'un côté comme de l'autre -, des étudiants et trois enseignants de Montpellier participèrent au CEAA « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projet d'habitat dans les pays en voie de développement » porté par l'équipe marseillaise et habilité en juillet 1984 : Jean-Paul Guez, Jean Perez-Ferrer et Jean Mazard, qui avaient déjà en charge à Montpellier le groupe de travail de troisième cycle « Architecture dans le Tiers Monde » avant la réforme de 1984. Ainsi, deux CEAA consacrés à l'étude des pays non-occidentaux furent habilités, l'un avec une orientation recherche et l'autre avec une orientation opérationnelle ; deux pans de la discipline architecturale, dont la réconciliation faisait l'objet de tous les débats, ce qui n'épargna pas les CEAA au cours des années 1980 et 1990.

Chapitre 11.3.

Entre réorganisation et disparition des enseignements et de la recherche consacrés aux pays non-occidentaux : coups et contre-coups cycliques

Les « pays en voie de développement », d'un thème à part entière à un thème transversal

Alors que le programme pluriannuel 1983-1985 lancé par le BRA avait fait bonne place aux recherches menées sur les « pays en voie de développement », dès l'appel d'offre suivant cette thématique fut remise en cause. Claude Prélorenzo, qui dirigeait désormais le BRA, proposait en 1986 dans une note interne d'abandonner le thème n°6 car, selon lui, il ne s'agissait pas d'un thème mais plutôt d'un regroupement économique-géographique de plusieurs terrains d'étude :

Par rapport aux thèmes déterminés pour l'appel d'offre de 1982, afin de clairement organiser la recherche autour de problématiques scientifiques, il me semble que 2 thèmes, qui, de fait, n'en sont pas, doivent non pas disparaître mais être intégrés dans l'ensemble de la structure thématique. Il s'agit de l'histoire de l'architecture et de l'architecture des PVD. Ni l'un ni l'autre ne constituent des approches problématiques spécifiques, mais des modes d'approche (par l'histoire ou par la méthode

²⁴¹ Lettre de Philippe Cardin, président du CA, au directeur de l'Architecture, le 23 novembre 1984, p. 1-2. Archives Nationales, fonds de la Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement), dossier de demande d'habilitation de CEAA : 19930151/42.

de la confrontation interculturelle) ou des terrains (qui ne dispensent pas de la problématisation de la démarche). Intégrer ces thèmes dans l'ensemble me semble présenter quelques avantages majeurs :

- échapper à la tentation monographique. La monographie (d'architectes, de bâtiments, de villes, ...) peut être un moment et un instrument précieux de la recherche architecturale, mais elle ne peut participer par elle-même à l'extension des connaissances scientifiques que vise la recherche. La monographie doit être de ce fait inscrite à l'intérieur d'un programme (et donc du thème dont relève le programme).

- éviter l'éparpillement, ou le choix sans grande justification, qu'implique la recherche en « pays étranger ». De plus l'affichage d'un thème PVD, me paraît avoir contribué à former des « spécialistes de tout », puisque le centrage sur un pays, une région, une aire culturelle, ouvre d'emblée (pour le plus grand confort pluriannuel de certains chercheurs) l'ensemble des problématiques. Il me paraît plus productif, scientifiquement parlant, de retenir des recherches, par exemple, sur « les techniques de construction traditionnelles au Mali », que de retenir un spécialiste de « l'architecture au Mali ». Enfin, il me paraît plus facile de susciter une perspective PVD dans la plupart des thèmes si l'on supprime l'enclos « spécialisé » du thème PVD.

De fait histoire et PVD sont tous deux des thèmes fortement producteurs de monographies descriptives sans guère d'hypothèses.²⁴²

Ainsi, Prélorenzo formulait des craintes envers les travaux monographiques qui, selon lui, ne seraient de fait pas problématisés, ce qui allait à l'encontre des velléités scientifiques de la discipline architecturale voulant se détacher de son passé « beaux-arts », alors qu'au même moment l'université n'était pas dépourvue de travaux monographiques, notamment en histoire²⁴³. Mais, le problème exposé par Claude Prélorenzo n'était pas nouveau, et perdurait. Déjà en 1983, Pierre Clément soulignait que « les recherches effectuées en ordre disparate, au hasard des voyages ou des séjours de coopération », bien qu'elles participaient à notre connaissance sur l'habitat dans différents pays, demeuraient des « monographies d'habitats, rares étant les travaux comparatifs ou les travaux de synthèse »²⁴⁴. Au contraire, il enjoignait à valoriser la dimension opérative de ces recherches menées par des chercheurs « extérieurs » pouvant servir de « fonction miroir » afin de « donner les moyens aux populations de prolonger le dialogue avec leur histoire, souvent de

²⁴² Claude Prélorenzo, « Recomposition thématique du programme de la recherche », 17 janvier 1986, p. 1. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

²⁴³ Pour ne citer que quelques exemples de monographies de ville ou d'homme, parmi les historiens que côtoyèrent certains enseignants figurant dans le corpus de cette recherche : André Raymond, *Abmad Ibn'abd al Salâm, un Sâh Bandar des Tuggar au Caire à la fin du XVIIIe siècle*, Le Caire, IFAO, 1967 ; André Raymond, *Le Caire sous les Ottomans*, Paris, CNRS, 1983 ; Robert Ilbert, *Héliopolis. Le Caire, 1905-1922 : genèse d'une ville*, Paris, Editions de la recherche scientifique, 1981.

²⁴⁴ Pierre Clément, « Comparaisons, confrontation, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°13, 1983, p. 43.

redécouvrir leur culture architecturale et de préserver leur patrimoine, enfin de trouver les voies nouvelles d'une expression de l'espace »²⁴⁵. Et si les recherches financées par l'appel d'offres de 1982 tendaient à prendre la forme de monographies architecturales et urbaines (Serge Santelli fit un Atlas des médinas tunisiennes et le LADHRAUS constitua un « Grand plan du Caire » sur le principe du plan Noli), Catherine Bruant - qui avait la charge du suivi de ce thème au BRA - insistait en 1986 sur le fait que la « deuxième génération de programmes “internationaux” affiche un objectif plus comparatiste »²⁴⁶.

En fait, l'enjeu que recouvraient ces recherches était surtout l'établissement de réels partenariats scientifiques avec les institutions et les chercheurs locaux ; lesquels seraient selon Pierre Clément le « fondement d'une coopération avec les pays en voie de développement, que l'on veut plus culturelle, sur la base du respect et de la responsabilité mutuelle des partenaires », ce qui permettrait de lever « toute l'ambiguïté que cache cette notion de développement ou de sous-développement »²⁴⁷. En cela, il rejoignait les idées d'autres chercheurs ayant des terrains d'étude non-occidentaux, telles celles présentées par Bernard-Germain Lacombe²⁴⁸ une dizaine d'années plus tard, qui était plus radical encore dans sa dénonciation d'une « science tropicaliste » menée par « ces officines d'outre-mer qui arguent de spécificités géographiques ou sociales pour fonder une légitimité scientifique qui ne repose que sur des compétences physiques, linguistiques ou sociales, sur des particularités d'adaptation ou des goûts personnels »²⁴⁹. Ce dernier estimait que la longue tradition des voyages d'exploration avait érigé le travail de terrain comme une aventure exceptionnelle faisant toujours rêver certains chercheurs français, mais qu'il ne faudrait pas pour autant « en déduire que “faire du terrain en pays tropical” serait à soi seul une marque de travail scientifique » ; le travail de terrain étant nécessaire pour la connaissance empirique du chercheur mais ne pouvant constituer la base épistémologique des recherches sur des territoires exogènes à ce dernier. D'autant plus que le monde avait changé et que de telles recherches devaient désormais se faire avant tout dans des structures nationales par des chercheurs nationaux, sans pour autant abandonner les coopérations scientifiques internationales, mais dans une meilleure concertation avec des relations équitables et égalitaires. Ainsi, nous l'avons vu, le débat amorcé dans les années

²⁴⁵ Pierre Clément, *Ibid.*, 1983, p. 43.

²⁴⁶ Catherine Bruant, « L'international dans les programmes de recherches architecturales. Bilan », note écrite en 1986 et revue en 1987, p. 4. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA: 19980580/10.

²⁴⁷ Pierre Clément, *Art. cit.*, 1983, p. 44.

²⁴⁸ Issu de la même génération, Bernard-Germain Lacombe était directeur de recherches à l'ORSTOM, ce qui ne l'empêchait pas de porter un regard très critique sur les pratiques de cet institut.

²⁴⁹ Bernard-Germain Lacombe, *Op. cit.*, 1996, p. 45

1980, quant aux programmes de coopération scientifique devant se diriger vers des partenariats où les parties seraient considérées à égalité (et non comme des « informateurs »), prit plus de force dans les années 1990.

Ce fut dans une telle perspective qu'un thème transversal « International » fut rajouté *a posteriori* dans l'appel d'offre du BRA pour le programme de recherche 1986-1989, dont les thèmes étaient cette fois-ci : « Théorie » (épistémologie, histoire des idées, critique des doctrines), « Morphologie » (analyse et histoire des formes et des types, analyse et histoire des rapports à l'urbain), « Méthodes et instruments de conception » (aides informatiques, techniques de représentations), « Architecture et techniques » (mise en œuvre, chantier, matériaux), Architecture et milieux physiques (sons, vibrations, climats, sites, confort), et « Architecture et milieux sociaux » (programme, maîtrise d'ouvrage, usages, idéologies). Catherine Bruant, qui avait jusque-là assumé la gestion du thème n°6 « Pays en voie de développement » au sein du BRA, consentait au fait que « son appellation “L'architecture dans les pays en développement” n'avait pas beaucoup de sens au regard du champ de recherche, des problématiques développées et des aires concernées par les projets retenus. – Peut-on catégoriser les pays d'Asie ou le “Monde arabe” dans leur ensemble de pays en développement ? »²⁵⁰. Mais elle soulignait aussi que ce thème « avait l'avantage de regrouper des recherches qui avaient des exigences scientifiques et administratives et des coûts spécifiques. Il a permis également de rassembler des travaux qui avaient tous à voir avec deux disciplines : la morphologie architecturale et urbaine d'une part, et de l'autre l'orientalisme »²⁵¹. Aussi, la disparition du thème « Pays en voie de développement » portait, selon elle, le « risque de se voir dissoudre le capital de recherche et d'accords institutionnels acquis au cours des années passées »²⁵². La création du thème transversal « International » avait alors un double objectif :

- favoriser le développement, pour l'ensemble de la recherche architecturale, de réseaux internationaux d'échanges et de coopérations scientifiques ;
- maintenir, pour les programmes existants du thème « Pays en développement », un suivi et des exigences spécifiques.²⁵³

Le premier point constituait sans doute l'arc de voûte de son argumentaire puisqu'elle prônait pour « une politique de développement international de la recherche », estimant que les coopérations scientifiques étaient jusque-là restées largement informelles, avec « peu ou pas de liens

²⁵⁰ Catherine Bruant, « L'international dans les programmes de recherches architecturales. Bilan », note écrite en 1986 et revue en 1987, p. 11. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

²⁵¹ Ibid., p. 11.

²⁵² Ibid., p. 1.

²⁵³ Ibid., p. 1.

institutionnels développés dans l'ensemble du milieu de la recherche architecturale liée à l'enseignement »²⁵⁴. Elle constatait alors qu'en raison d'un manque d'appui du ministère dans la mise en place et le maintien de ces coopérations scientifiques, et plus largement « du manque d'initiative ou de l'intérêt tardif du CORDA puis du SRA pour les pays en développement, les potentiels existants dans les écoles et les chercheurs se sont "positionnées" à l'extérieur de la recherche-enseignement »²⁵⁵, à l'image du Groupe Tiers-Monde de Marseille ayant davantage cherché du soutien auprès du ministère de la Coopération :

Le groupe [Tiers-Monde de l'EA Marseille-Luminy] n'a pas eu, par le passé, l'ambition de développer des actions et un potentiel de recherche. L'équipe travaille sur des axes d'étude finalisés, avec un objectif coopération-développement, et avec d'autres financements que ceux de la recherche-enseignement et du Bureau de la recherche architecturale auquel elle n'a pas, jusqu'à présent, soumis de programme.²⁵⁶

Et si la création d'un CEAA comme celui sur les « Villes orientales » avait conforté les liens scientifiques déjà entretenus avec des chercheurs étrangers sur les terrains concernés²⁵⁷, « chaque école n'a pas à elle seule les moyens d'une réelle politique internationale, sans risque de "vider" ses équipes d'enseignants et de chercheurs. Sur des aires et des thèmes définis, il est souhaitable de soutenir des fédérations de personnes ou d'équipes responsables d'accords de coopération. Ces accords ne peuvent uniquement passer par les CEAA, ils doivent être "scientifique" »²⁵⁸ – d'où la nécessité de créer et de maintenir ce thème transversal « International ».

Malgré cela, la disparition du thème « Pays en voie de développement » participa sans doute à mettre fin au foisonnement des recherches sur ces pays. Car, tandis que certains incorporaient leurs recherches dans une problématique plus large correspondant à la dynamique de leur laboratoire, d'autres abandonnèrent l'idée de faire des recherches avec comme terrain d'étude les pays non-occidentaux. Avec l'habilitation par le BRA des laboratoires au sein des Écoles, vint aussi une plus forte nécessité d'établir un projet collectif à l'intérieur de ceux-ci, où les recherches sur des territoires non-occidentaux pouvaient continuer à être menées, mais de manière comparative avec d'autres terrains d'étude, autour d'une problématique commune. Par exemple, à l'école de

²⁵⁴ Ibid., p. 6.

²⁵⁵ Ibid., p. 17.

²⁵⁶ Ibid., p. 16

²⁵⁷ Outre des liens avec les instituts de recherche français sur place (CEDEJ, IFEA, IFAO, IRASEC...), les acteurs du programme « Ville orientale » entretenaient des relations étroites avec les écoles et universités locales : les universités d'Al Azhar au Caire, de Yon-Sei à Séoul, de Tsinghua à Pékin, de Chulalongkorn à Bangkok, ou l'université Technique d'Istanbul, l'ITAAUT, et aussi des associations de sauvegarde de médina en Tunisie.

²⁵⁸ Catherine Bruant, « L'international dans les programmes de recherches architecturales. Bilan », note écrite en 1986 et revue en 1987, p. 9. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Programmes pluriannuels SRA : 19980580/10.

Versailles, entre 1983 et 1985, l'ADROS/LADHRAUS²⁵⁹ était composé de trois équipes : « Constitution du territoire » sous la direction de Marcelle Demorgon, « Types architecturaux » dirigé par Jean Castex et « Villes orientales » dont s'occupait Jean-Charles Depaule. Mais, dès 1986, alors qu'il faisait partie des cinq premières formations permanentes de recherche habilitées par le ministère (avec INAMA, le GAMSAU, le CERMA et le CRA Terre), le laboratoire de Versailles modifia son organisation autour d'un thème commun - « La constitution du territoire et la construction de la ville » - à l'intérieur duquel se trouvent trois sous-thèmes (territoires et grands tracés, tissus et découpages, la question du type), chacun étudié selon trois domaines de recherche : la morphologie urbaine, l'histoire et l'analyse architecturale, et les villes orientales. Enfin, la fédération thématique du laboratoire se concrétisa en 1989 autour de l'axe « Confins, faubourgs, entrées et sorties de villes. Les outils de l'analyse et des projets urbains face aux mutations des villes, réflexions comparatives » qui était abordé selon trois aspects : les grandes infrastructures et leurs rôles dans l'organisation des territoires de confins ; la formation et le déplacement des centres, et les concurrences entre eux ; et enfin, la relecture des tissus urbains plus anciens. Et, bien que la mention « villes orientales » n'apparaissait plus en tant que telle dans le projet du laboratoire soumis au BRA, les recherches sur Le Caire continuèrent au sein du LADHRAUS. De même, nous l'avons vu, lorsque le LAUA fut créé à l'école de Nantes, son projet de recherche s'organisait autour de l'axe commun « L'usage et l'altérité », avec des terrains d'étude aussi variés que le Maghreb, le Yucatan, l'Inde ou la région nantaise.

En revanche, pour des enseignants et des chercheurs plus isolés, le milieu et la fin des années 1980 furent le moment où les investigations sur les pays non-occidentaux s'arrêtèrent²⁶⁰. Il en était ainsi de Michel Léger, qui après s'être vu refusé le financement en 1985 pour une recherche sur « L'architecture soudano-sahélienne », proposa en 1989 une recherche sur l'habitat ancien en France, et plus particulièrement en Normandie. De même, Jean-Paul Guez qui avait soumis sans succès en 1985 un projet de recherche sur les « Formes et symboles dans l'architecture traditionnelle arabe du Maghreb », ne répondit pas à l'appel d'offre du SRA de 1989. Il faut dire qu'entre 1985 et 1989 les crédits de recherche du BRA passèrent de 76.4 à 67.1 millions²⁶¹, et que les recherches sur les « pays en développement » n'étaient définitivement plus sa priorité – hormis

²⁵⁹ Les différents rapports d'activité et les demandes de renouvellement de l'habilitation du l'ADROS, puis LADHRAUS, sont présents dans le Fonds du ministère de l'Équipement, bureau des écoles d'architecture. Archives portant sur la politique de la recherche architecturale et sur les activités des écoles d'architecture. Archives nationales : 19980580.

²⁶⁰ Archives nationales, Fonds du ministère de l'Équipement, bureau des écoles d'architecture, archives portant sur la politique de la recherche architecturale et sur les activités des écoles d'architecture. : 19980580/14 à 19980580/19 et 19980580/23 à 19980580/25.

²⁶¹ Pascale Joffroy, « Profession. Chercheurs en architecture », *AMC*, n°22, 1991, p. 50-52.

celles ayant déjà fait gage d'une valorisation par les échanges internationaux établis. Mais ce phénomène n'était pas propre aux Écoles d'architecture et au BRA, car comme le remarquait le groupe de recherche Interurba, les années 1986-1988 étaient celles du « démantèlement » du dispositif de valorisation des recherches sur le secteur urbain dans les pays dits « en développement » qui avait été mis en place à partir de 1979 : disparition de l'ACA et fin du programme REXCOOP en 1987, ainsi que suppression du département D de l'ORSTOM²⁶².

Entre la pratique et la recherche : cristallisation des débats internes à la discipline architecturale dans la question de l'avenir des Certificats d'études approfondies en architecture

Au-delà du champ précis des « pays en développement », le monde de l'enseignement de l'architecture souffrait en ce milieu des années 1980 d'un double mouvement de fuite, alors que « l'engouement militant retombe » selon Michel Denès²⁶³. D'un côté, avec la généralisation des concours d'architecture et les programmes lancés par le Plan Construction (lui-même créé en 1971 par le ministère de l'Équipement en réaction contre la création par le ministère des Affaires culturelles de la Commission de la recherche) comme les Programmes Architecture nouvelle (PAN), les enseignants architectes se rendirent compte que la commande « se révélera rapidement et autrement plus généreuse en matière de reconnaissance »²⁶⁴ économique et de prestige. Si les années 1970 avaient été celles de la re-intellectualisation de la discipline par le renouvellement théorique de la recherche et de l'enseignement, les années 1980 furent plus largement celles d'un « retour à l'architecture » et à l'agence : les jeunes contestataires de 1968, devenus entre-temps enseignants, ayant compris que s'ils voulaient à leur tour accéder à la commande, il leur fallait abandonner au passage quelques idéaux de la décennie précédente pour réhabiliter la pratique professionnelle, au point que l'on revint pour ainsi dire au « système beaux-arts » avec « des patrons, courant de l'agence à l'école, en trainant derrière eux les paillettes que la gloire de construire ou d'enseigner procure »²⁶⁵. D'un autre côté, les formations de troisième cycle créées par la réforme de 1984 entraînèrent une fuite des cerveaux : d'abord vers les CEAA, qui paraissaient pouvoir fournir davantage de reconnaissance aux enseignants-chercheurs que le deuxième cycle alors voué à l'abandon par ceux-ci au profit des architectes praticiens qui y voyaient une dévalorisation de leurs compétences ; puis vers l'Université ou le CNRS, dont la fuite fut facilitée par la nécessité

²⁶² Groupement de recherche Interurba, *Op. cit.*, 1993.

²⁶³ Michel Denès, *Op. cit.*, 1999, p. 89.

²⁶⁴ Michel Denès, *Ibid.*, 1999, p. 89.

²⁶⁵ Michel Denès, *Ibid.*, 1999, p. 89.

d'une co-habilitation avec des établissements universitaires pour la création de DEA ou DESS dans les Écoles d'architecture. Reprenant l'analogie tiers-mondiste maintes fois utilisée, Christian Devillers écrivait en 1990 que « l'architecture, continent sous-développé ou territoire occupé, perd de ses chercheurs les plus doués : ils émigrent dans le champ de l'histoire pour y chercher la légitimité que leur propre institution ne peut leur offrir »²⁶⁶. Parmi les enseignants formant le corpus de cette étude, Jean-Charles Depaule quitta l'école de Versailles en 1987 pour un poste au Centre d'études et de documentations économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) au Caire, rattaché au CNRS, puis à l'IREMAN au sein de l'Université d'Aix-Marseille. Et Daniel Pinson quitta l'école de Nantes en 1994 pour un poste à l'Institut d'urbanisme et d'Aménagement régional (IUAR) à l'Université d'Aix-Marseille également, en tant que responsable du DESS « Aménagement et Développement local ». S'ils eurent une production scientifique peut-être plus importante lors de leur carrière universitaire²⁶⁷ et surtout la possibilité de diriger des thèses à une époque où cela n'était pas encore possible dans les Écoles d'architecture, l'un comme l'autre achevèrent en passant à l'université de se spécialiser en sociologie de l'habitat et sociologie urbaine, désormais éloignés de l'effervescence intellectuelle présente dans les UP dans les années 1970.

Dès leur création les CEAA posèrent donc de nombreux problèmes et des rivalités dans les corps enseignants²⁶⁸. D'abord, si le passage d'un cursus de trois à deux cycles menant au diplôme d'architecte DPLG « levait l'ambiguïté d'un troisième cycle qui n'était pas reconnu comme tel »²⁶⁹, le diplôme d'architecte s'en trouva dévalué en tant qu'équivalent à un diplôme universitaire de deuxième cycle, et l'initiation à la recherche - qui répondait aux revendications soixante-huitardes

²⁶⁶ Christian Devillers, « Sur l'histoire et l'analyse architecturale. Lettre à Françoise Choay », *Cahiers de la recherche architecturale*, n°26, 1990, p. 95.

²⁶⁷ Entre autres : Jean-Charles Depaule, *Monde arabe : villes, pouvoirs et sociétés*, Paris, La documentation française, 1994 ; Jean-Charles Depaule (dir.), *Lieux et façons d'habiter*, Aix-en-Provence, IREMAM, 1999 ; Jean-Charles Depaule (dir.), *Les mots de la ville*, Paris, Unesco/MSH, 2003 ; Jean-Charles Depaule (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Unesco/MSH, 2006 ; Jean-Charles Depaule, *L'impossibilité du vide : une anthologie littéraire des espaces de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2016 ; Daniel Pinson, *Architecture et modernité : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, 1996 ; Daniel Pinson et Sandra Thomann, *La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Daniel Pinson (dir.), *Métropoles au Canada et en France : dynamiques, politiques et cultures*, Rennes, PUR, 2008.

²⁶⁸ Déjà en 1982, Jean-Pierre Halévy écrivait : « Tout l'équilibre de la réforme repose sur la réussite de la formation du deuxième cycle. Ce qui signifie que la plupart des enseignements post-diplômes ne pourront fonctionner qu'avec des crédits nouveaux. Il est illusoire d'imaginer qu'ils seront abondants. On ne répètera jamais assez qu'il vaut mieux peu d'enseignements post-diplôme, mais qu'ils fonctionnent avec des moyens réels, leur permettant de se placer d'emblée au niveau le plus élevé, celui des cycles de l'École des Ponts ou de Sciences Po. Il faudra lutter contre la dispersion, l'éparpillement des crédits, qui serait la condamnation de l'entreprise. Ajoutons qu'il paraît exclu (sauf à titre exceptionnel, une année de recherche ou une année sabbatique) qu'un enseignant puisse n'assurer qu'un enseignement post-diplôme [...] ». Source : Jean-Pierre Halévy, « Le cycle d'études approfondies en architecture », 15 novembre 1982, p. 1. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²⁶⁹ Armand Frémont, *Écoles d'Architecture 2000 : schéma de développement*, Paris, ministère de l'Équipement, nov. 1992, p. 19.

- portée par le troisième cycle ne faisait plus partie du cursus obligatoire. Thierry Paquot se souvenait par exemple que, si en « 1976, 1977, 1978, tout ça, bon, c'était très, très facile », car il n'y avait « aucun problème de budget, on faisait un voyage d'étude : deux ou trois enseignants et une dizaine ou douzaine d'étudiants. Il y avait...enfin, je ne me souviens pas de difficultés de financement »²⁷⁰, la création des CEAA changea la donne, au moment même où les désillusions apparaissaient chez les militants tiers-mondistes concomitamment à une plus forte ascendance du néolibéralisme :

Parce que ce qui caractérisait cette époque [les années 1970] et tous les gens qui se connaissaient assez rapidement, c'était le tiers-mondisme. Donc, les auteurs que nous lisons et que nous faisons lire aux étudiants, c'étaient Pierre Jalée [*Le pillage du Tiers Monde*], évidemment, Paul Bairoch [*Le Tiers-monde dans l'impasse*], René Dumont [*L'Afrique noire est mal partie*], Charles Bettelheim, Samir Amin, et puis en architecture, évidemment, Hassan Fathy, John Turner et Amos Rapoport. [...] Et donc, on a fait chaque année un voyage d'étude avec cette illusion, que j'ai vite perdue, d'avoir une mission d'utilité, c'est-à-dire que...J'ai très vite compris, mais j'étais un des rares à penser ça. A penser que l'aide au Tiers-Monde était un piège. C'est-à-dire que j'étais tout à fait d'accord avec René Dumont ; je pense qu'aider le Tiers-Monde, c'était en fait l'occidentaliser, pour reprendre le titre du bouquin de Latouche, *L'Occidentalisation du monde*. C'est-à-dire que c'est vraiment un piège ; on fait croire qu'on les aide mais en fait, on leur impose un chemin de développement qui ne correspond pas du tout aux matériaux locaux, pas du tout aux savoir-faire artisanaux, pas du tout aux modes de vie, pas du tout à la différence homme/femme, pas du tout à l'organisation territoriale, à la symbolique des lieux, etc. [...] Tout ça, je l'ai compris bien après, je ne l'aurais pas formulé comme ça à l'époque. A l'époque, j'étais au contraire très enthousiaste d'aller voir ailleurs parce que je ne connaissais pas. Et puis avec les étudiants du pays, c'était quand même pas mal parce qu'ils parlaient différentes...je parle pour l'Afrique noire, ils parlaient plusieurs langues...pour le monde arabe, enfin le Maghreb, ils parlaient arabe, et du coup, ils étaient très, très dégourdis et stimulés parce qu'ils trouvaient les bons contacts. Donc la préparation des voyages était très importante : on ne faisait pas de tourisme, on faisait vraiment un voyage d'étude. [...] Et puis, à un moment donné, il y a eu quand même la concurrence d'Istanbul, parce que Pinon et Borie étaient très, très puissants à UP 5, et au ministère. Donc ils avaient toujours du pognon que, nous, on n'avait pas. Et...Donc là aussi, ils attiraient des gens parce qu'il y avait la promesse d'une aide, enfin d'une subvention, etc. Nous, on n'avait pas ça, mais on avait, j'allais dire, une sorte d'enthousiasme ; je pense d'ouverture, d'aller à la rencontre de l'autre avec le moins de préjugés possibles ; on en a toujours mais...²⁷¹

L'exemple de l'atelier « Espace urbain en Turquie » interne au CEAA « Villes orientales », avec ses deux enseignants « très, très puissants » à l'école comme au ministère, ce qui faisait qu'« ils avaient

²⁷⁰ Entretien avec Thierry Paquot à Choisy-le-Roi, le 1^{er} octobre 2019.

²⁷¹ Ibid.

toujours du pognon », est loin d'être anecdotique car d'une part, à tous les niveaux (du ministère aux enseignants) l'on s'inquiétait de voir les enseignants s'investir quasi exclusivement dans les CEAA au détriment du cursus initial, et d'autre part, l'énorme budget alloué au CEAA « Villes orientales », avec les disparités que cela créait vis-à-vis d'autres formations, fut une des raisons de la scission exigée par le ministère. Le CEAA « Villes orientales » fut scindé en deux en 1987²⁷² parce que « Le ministère a été terrible. A un moment, ils nous ont trouvé trop fort » disait Alain Borie, c'est-à-dire que le CEAA regroupait à lui seul beaucoup, si ce n'est trop, d'enseignants et de financements. Sans compter que le ministère de tutelle ne comprenait pas le rapprochement entre le monde arabe et l'Asie du Sud-est : Jean-Pierre Duport écrivait déjà en juillet 1986 que « la commission [d'habilitation des CEAA] s'interroge sur la réalité d'un concept Villes orientales allant des Pays du Maghreb à l'Extrême-Orient » et invitait l'équipe pédagogique à examiner « la possibilité de distinguer les enseignements axés sur l'Extrême-Orient de ceux s'intéressant au Maghreb et à la Turquie »²⁷³ (fig. 310). Il émana donc deux nouveaux CEAA : le CEAA « Villes orientales : Maghreb et Proche-Orient » porté par Serge Santelli à l'École de Paris-Belleville et le

²⁷² La scission est visible dans les demandes de reconduction de l'habilitation du CEAA : une demande commune en mai 1987 et deux demandes séparées en septembre 1987. Archives nationales, Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Administration, activités pédagogiques et de recherches (1968-2007), Certificats d'études approfondies en architecture, dossier « Villes orientales. Maghreb et Proche-Orient » de Serge Santelli : 20100187/149.

L'auteur remercie chaleureusement Anne Debarre de lui avoir transmis les photographies des documents relatifs à ce fonds.

²⁷³ Lettre de Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme, à monsieur le directeur de l'École d'architecture de Versailles, le 21 juillet 1986. Archives nationales : 20100187/149.

Pierre Clément nous donnait des précisions : « Ce programme dépensait beaucoup d'argent et il en avait beaucoup. Mais un jour les responsables des Affaires internationales à la Direction de l'architecture ont découvert que le ministère des Affaires étrangères me donnait en direct cet argent. Ils ont dit : « Mais qu'est-ce que c'est cette histoire ? Il y a vingt-deux écoles, pourquoi on donne autant à un seul programme ? ». Ils sont allés voir les Affaires étrangères en disant qu'ils allaient faire une commission pour savoir où va l'argent. Le ministère des Affaires étrangères leur dit : « Mais comment ? Vous ne leur donnez rien ? Vous ne mettez pas d'argent sur la table ? Nous, nous sommes prêts à donner de l'argent mais il faut que vous donniez la même chose. Mettez la même chose sur la table et après nous discuterons de ce que nous faisons de l'argent. » Il y a eu des épisodes assez cocasses. Il y en a qui ont voulu m'embêter plusieurs fois sur ce système de « faveurs ». Mais les Affaires étrangères aimaient bien notre programme. Il était géré pas par l'IFA mais par Versailles au démarrage. Il nous avait été imposé que le programme d'enseignement soit géré par une école.

Et puis, des commissions d'évaluation de ces formations ont découvert un jour que nous dépensions plus que tous les autres programmes de CEAA et donc ce n'était pas correct d'affichage. Et ils ont prétendus que les deux aires géographiques n'avaient rien à voir et qu'il fallait couper en deux. Ils n'ont pas imaginé un seul instant que le pays le plus musulmans de la planète est l'Indonésie – qui était dans notre aire géographique. Cela ne les intéressait pas tellement, ils ne savaient pas cela sans doute.

A ce moment-là, j'ai dit que je ne voulais plus porter ce programme parce que je trouvais que c'était une erreur stupide ; nous avons toujours besoin de Panerai, de Pinon et c'était riche comme c'était. C'était une démarche administrative stupide. »

Source : Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017.

CEAA « Villes orientales : Métropoles d'Asie Pacifique » (MAP) porté par Shin Yong-Hak à l'école de Paris-La Villette²⁷⁴. En 1987, par exemple, le budget de fonctionnement annoncé pour le CEAA sur le Maghreb et le Proche-Orient restait considérable puisqu'il était à lui seul de 354 900 francs²⁷⁵. Et une dizaine d'années après, en 1996, le coût de fonctionnement de ce même CEAA « Villes orientales : Maghreb et Proche-Orient » s'élevait à 666 987 francs²⁷⁶. Et, du côté du CEAA de Marseille, Jean-Baptiste Leccia nous disait que le budget du CHD « faisait l'équivalent de tous les autres groupes » de l'école « type ABC, INAMA »²⁷⁷.

Ensuite, la question de l'homologation des CEAA ne fut jamais réellement réglée, et s'ensuivit une forme de dépendance vis-à-vis des autres établissements d'enseignement supérieur avec lesquels certains CEAA avaient établi des conventions de co-habilitation en vue de la création d'un DEA ou d'un DESS, alors souvent « externalisés » des Écoles, ainsi que le rappelait une commission en 2001 à l'aube de la réforme LMD :

Par là-même, les uns (les CEAA) ont peu à peu perdu leur valeur, n'étant plus reconnu, alors que leur rayonnement international était important, leur objet portant notamment sur les effets spatiaux de la mondialisation dans des pays dont nous sommes proches culturellement par l'histoire et qui attendent de nous un secours. Et les autres se déroulant dans un cadre de cohabilitation avec des partenaires, notamment universitaires, se retrouvaient dans une situation le plus souvent fautive. Certains DESS ou DEA visaient réellement par une cohabilitation à développer de manière équilibrée et nouvelle des éléments d'une culture commune à deux ou plusieurs disciplines, mais il ne s'agissait là que d'une minorité de cas et c'est logique. Les autres DESS ou DEA étaient en fait dans une situation de pseudo cohabilitation : enseignements émanant des écoles, ils étaient gérés à l'extérieur ; vu leur intérêt stratégique, cela a entravé la formation des approfondissements de niveau troisième cycle et le développement de la recherche en architecture.²⁷⁸

²⁷⁴ Les raisons économiques, voire politiques, de la scission des deux CEAA « Villes orientales » furent évoquées par plusieurs enseignants lors des entretiens. En revanche, dans le livret de présentation du CEAA « Villes orientales. Métropoles d'Asie Pacifique » de l'année 1996/1997, il était seulement précisé que « La formation proposée se situe dans le cadre de la restructuration par « régions » du CEAA « Villes Orientales » recommandée par la commission d'habilitation en 1987. La démarche devait conduire à la reconnaissance d'une spécialité à l'aire géographique comprenant l'Asie du Sud-Est et l'Extrême-Orient, en regard des champs culturels réunis dans le cadre de la formation d'origine » (p. 1). Archives personnelles de Pierre Clément.

²⁷⁵ Dossier de demande d'habilitation, septembre 1987. Archives nationales, Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Administration, activités pédagogiques et de recherches (1968-2007), Certificats d'études approfondies en architecture, dossier « Villes orientales. Maghreb et Proche-Orient » de Serge Santelli : 20100187/149.

²⁷⁶ Dossier de demande d'habilitation, 1996. Archives nationales, fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Administration, activités pédagogiques et de recherches (1968-2007), Certificats d'études approfondies en architecture, dossier « Villes orientales. Maghreb et Proche-Orient » de Serge Santelli : 20100187/149.

²⁷⁷ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

²⁷⁸ Nicolas Soulier (rapporteur), Note d'étape à la suite de la cession des 25 et 26 avril 2001 de la Commission culturelle, scientifique et technique (CCST) consacrée au troisième cycle, 1^{er} juillet 2001, p. 4. Archives personnelles de Pierre Clément.

En effet, les CEAA pouvaient être soit des post-diplômes propres aux écoles d'architecture, mais alors « sans valeur établie bien sûr, étant hors de tout cursus », soit être partie prenante d'une cohabilitation d'un DEA ou d'un DESS avec l'Université, ce qui favorisa l'expatriation des enseignants des Écoles d'architecture vers celle-ci. De plus, les « alliances léonines » et « dénaturées » que devaient contracter ces CEAA avec l'Université ravivaient le douloureux débat interne aux Écoles d'architecture entre la pratique et la recherche ; les DESS étant une formation plutôt professionnalisante et le DEA conduisant généralement au doctorat. Même si là encore, cette distinction était finalement semble-t-il assez peu respectée : le CEAA « Villes orientales », conçu dans un lien étroit avec les recherches menées par ces enseignants, fut partie prenante d'un DESS avec l'IFU, tandis que le CEAA du CHD, à vocation opérationnelle, fut partie prenante d'un DEA avec l'Institut de géographie de l'université de Marseille.

Déjà en juillet 1984, Claude Prélorenzo mettait en garde sur l'ambiguïté entretenue par la création des CEAA vis-à-vis de la recherche, précisant que les crédits de chacun devaient être bien distincts de ceux de la recherche et donc « semblables dans leurs moyens au reste de l'enseignement de l'architecture », au risque que les CEAA ne se transforment en « Institut de recherche » ou en « Institut de Hautes Etudes architecturales » qui seraient « [situés] hors des UP, voire sur, au-dessus d'elles »²⁷⁹. Les positions étaient peu claires : cycle de spécialisation et/ou d'initiation à la recherche, les CEAA ne devaient pas pour autant être complètement une formation à la recherche et par la recherche, ce que les DEA universitaires étaient, mais dont il fallait tout de même suivre le modèle. Les deux CEAA consacrés à l'étude des territoires non-occidentaux donnent alors un bon exemple des tâtonnements et des hésitations quasi schizophréniques caractérisant la discipline architecturale quand il s'agit de choisir l'une ou l'autre de ces dominantes, ou de les faire coexister et collaborer. Considérés plus ou moins comme complémentaires par le ministère puisque l'un avait une dominante recherche et l'autre une dominante opérationnelle, les deux CEAA hésitèrent pourtant à se positionner d'un côté ou de l'autre dès leurs débuts.

En 1985, le rapport d'activité du CEAA « Villes orientales » - qui s'étaient donc construit en lien étroit avec les sujets de recherche de ces enseignants - soulignait deux difficultés inhérentes aux statuts des CEAA : « le fonctionnement du C.E.A.A. ne prévoit pas, jusqu'alors, un cycle long pour des travaux de recherche et n'offre pas de diplômes comparables à ceux des doctorats »²⁸⁰.

²⁷⁹ Claude Prélorenzo, « Notes sur les modalités d'articulation Recherche / Certificats d'études approfondies en architecture », 5 juillet 1984, p. 3. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²⁸⁰ « Certificats d'études approfondies en architecture. Architecture comparée. « Villes Orientales ». Rapport d'activités, année 1984-1985 », mai 1985, p. 2. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

Pour autant, dans ce même rapport d'activités, les enseignants du CEAA montraient une volonté de réorientation de leur enseignement vers une fonction plus opérative et professionnelle : « En effet, si la qualité des travaux scientifiques du programme est maintenant unanimement reconnue, il est nécessaire qu'elle soit mise au service de la production architecturale, dans ses différents contextes. »²⁸¹ Les nouveaux objectifs formulés par ce CEAA étaient alors de faire travailler ses équipes de recherche avec des « équipes opérationnelles », de mettre en place des « stages longs des étudiants auprès des différents acteurs de l'exportation du B.T.P. français », et enfin de proposer des cycles de formation plus courts sur « des problématiques opérationnelles ouvertes à d'autres professionnels »²⁸². La raison invoquée dans cet élargissement des préoccupations du CEAA, plus qu'un revirement ou une réorientation, était la « nécessité vitale pour l'architecture française et les architectes français » de s'exporter à l'international, et notamment dans les pays voués à un développement économique futur important, ceux qu'on commençait à appeler les « pays émergents », c'est-à-dire les pays où se trouveraient bientôt de gros marchés :

[...] chez nous, les architectes sont de plus en plus nombreux et le volume des travaux diminue régulièrement ; parallèlement, la qualité des architectes s'est considérablement accrue. La demande de construction est, par contre, énorme dans de nombreux pays. Et l'aire géographique que nous embrassons : axe Ouest-Est des pays septentrionaux du Sud, du Maghreb à l'Extrême-Orient, est de tout évidence largement porteuse d'une grande part des bouleversements futurs de l'équilibre du monde dans les vingt prochaines années.²⁸³

Et une dizaine d'années plus tard, alors que la branche asiatique du CEAA « Villes orientales » s'était transformée en « Métropoles d'Asie pacifique » en s'intéressant notamment à la croissance urbaine des grandes villes d'Asie, il apparut en 1998 dans l'équipe pédagogique des personnes qui avaient montré par le passé un intérêt certain pour l'opérationnalité, tels Gustave Massiah et Trong Kha N'Guyen²⁸⁴ (les groupes qui s'étaient composés et recomposés dans les années 1970 pour se cristalliser dans les années 1980, se décomposaient et se recomposaient à nouveau durant les années 1990 et 2000, alors que d'anciens étudiants faisaient leur apparition dans les équipes pédagogiques).

Seulement, en ce milieu des années 1980, alors que le CEAA « Villes orientales » souhaitait engager un tournant plus professionnalisant suivant les logiques économiques du marché mondial, le CEAA « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projets d'habitat dans les Pays en voie de développement » effectuait au même moment en quelque sorte le mouvement

²⁸¹ Ibid., p. 3.

²⁸² Ibid., p. 3-4.

²⁸³ Ibid., p. 5-6.

²⁸⁴ Demande d'habilitation à délivrer le diplôme d'architecte DPLG, « Métropoles d'Asie-Pacifique – Architecture comparée et projet urbain (MAP) », campagne d'habilitation 1998. Archives personnelles de Pierre Clément.

parallèle inverse. Dans un brouillon de présentation du CEAA marseillais, deux formulations différentes étaient proposées quant à ses objectifs :

Il s'agit d'aboutir à la formation de véritables agents du développement capables d'intégrer leurs capacités en matière de logements et d'équipements de soutien dans une équipe pluridisciplinaire chargée d'un projet d'Habitat.

Et, plus succinctement :

Il s'agit d'une formation de spécialisation en matière de développement dans le domaine de l'habitat ou du logement.²⁸⁵

La première était barrée, la seconde manuscrite à côté. La nuance est subtile avec la disparition du terme « agent », mais est-ce dire alors que ce CEAA souhaitait revenir à une « formation de spécialisation en matière de développement » plus globale afin de ne pas s'enfermer dans la seule « formation de véritables agents du développement » ? Après plusieurs années de soutien important de la part du ministère de la Coopération en raison de leurs activités dans le « pré-carré » africain de la France avant même la création du CEAA, les enseignants du CHD sentaient-ils que le vent allait tourner et qu'il serait plus judicieux d'aller chercher du soutien ailleurs, du côté du BRA par exemple, et donc de la recherche ?

Si le CEAA « Formation de professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement » faisait intervenir des enseignants de l'Institut d'aménagement régional (IAR) de l'Université d'Aix-Marseille, ce fut néanmoins avec l'Institut de géographie de la même université (IGAM) que les enseignants du CHD mirent en place en 1991 une coopération pour l'habilitation du DEA « Espaces méditerranéens et relations Nord-Sud » - car à l'IAR, « ça ne les intéressait pas [...] ils avaient déjà un DEA »²⁸⁶. Dès 1990, le CEAA intégra une « option recherche », comme troisième possibilité au choix pour les étudiants, avec celles de participer à une étude professionnelle d'aménagement, d'architecture et d'urbanisme ou de réaliser un stage de projet d'habitat dans un « pays en développement ». L'année suivante, à l'occasion de la signature de la convention avec l'Institut de géographie, cette « option recherche » fut supprimée : les étudiants du CEAA avait désormais la possibilité de s'inscrire également dans le DEA, et ils devaient obligatoirement suivre le séminaire de « Méthodologie de la recherche » dispensé par Marc Cotte, géographe et professeur à l'Institut de géographie. Toutefois, ainsi que l'écrivait Jean-Baptiste Leccia vingt-ans plus tard en 2011, « nous n'aurions pas dû accepter [la sollicitation de l'université

²⁸⁵ Fiche de présentation du CEAA « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projets d'habitat dans les Pays en voie de développement » dans le dossier « Notes SRA. Recherche/enseignement. Liaison recherche/CEAA. 84/84 », s.d. Archives nationales, fonds du Bureau des écoles d'architecture (ministère de l'Équipement), Réforme de 1984, Liaison Recherche/CEAA : 19980580/10.

²⁸⁶ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

de la Méditerranée pour être partenaire d'un DEA de géographie], car il s'agissait de s'engager dans une problématique de recherche, ce qui n'était pas notre vocation »²⁸⁷. Déjà en 1992, les enseignants du CHD soulignaient l'existence de difficultés :

Le fait qu'un CEAA à profil professionnel marqué, ait pu contribuer à engendrer un DEA – et nous ne sommes pas les seuls – est la preuve de la vitalité de cette formation et de sa reconnaissance. Nous ne devons pas avoir d'état-d'âme devant les difficultés que nous rencontrons tous. Les CEAA sont jeunes, très jeunes, et les Écoles d'architecture doivent continuer à les renforcer pour qu'ils soient des partenaires et non pas des concurrents...ou des victimes des autres formations de troisième cycle : DEA, DESS, Masters, Mastères, Magister...²⁸⁸

Mais, ce DEA, Jean-Baptiste Leccia le qualifiait, durant l'entretien qu'il nous accorda, de « mort-né », soulignant la difficulté à travailler avec l'université et le peu d'étudiants qui s'y inscrivirent. Et plus encore, il participa selon lui à la fin du CHD.

Les années 1990 ou la fin d'un cycle d'expérimentation : disparition de l'un, survivance de l'autre

Le fait que le CHD avait élargi son champ d'actions aux problématiques du développement aussi bien dans les pays du Sud que dans les pays du Nord participa à la non-reconduction de l'habilitation du CEAA à la rentrée 1995-1996, en plus de la crise que vivait la Coopération française au même moment. Mais pour Jean-Baptiste Leccia et son équipe, dans cette « confusion que cela a pu parfois entraîner », c'était surtout la question de la dimension recherche qui était soulevée :

Il est vrai que nous avons été tentés ces deux dernières années par la généralisation – voire la mondialisation – du thème HABITAT ET DEVELOPPEMENT à tous les problèmes posés par le développement social et la place qu'y occupe l'homme et le citoyen. Cela nous a conduit à englober d'un même regard la situation des pays pauvres et celle des quartiers pauvres des pays riches.

Si l'exercice n'est pas inintéressant, il est vrai qu'il donne au CEAA un aspect forcément plus théorique qui le rapprocherait davantage de la recherche que de la préparation de professionnels à mener à bien des projets d'habitat dans les pays en développement.²⁸⁹

Croyant répondre aux exigences de la direction de l'Architecture, les enseignants du CEAA proposèrent de clarifier leurs orientations dans leur demande d'habilitation d'avril 1995 : d'un côté,

²⁸⁷ Jean-Baptiste Leccia, *Op. cit.*, 2011, p. 234.

²⁸⁸ « Dossier de demande d'une nouvelle habilitation présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 17 mars 1992, p. 45. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

²⁸⁹ « Certificat d'études approfondies en architecture. Dossier pour un renouvellement d'habilitation, présenté par l'École d'Architecture de Marseille avec la participation de l'École d'architecture de Languedoc-Roussillon », 24 avril 1995, p. 6. Archives conservées par l'ENSA de Marseille : CHD 13.

le CEAA pour les étudiants tentés par une « optique professionnelle » et, de l'autre côté, le DEA pour les étudiants « tentés par des thèmes de recherche sur l'approche des problèmes de développement dans l'habitat ». Ce ne fut pas suffisant. Entre opérationnalité et recherche, les orientations de la direction de l'Architecture semblaient peu claires d'une année à l'autre, et d'une personnalité à l'autre (ici, Daniel Pinson qui paraît-il « nous a sucré le CEAA, hein ! »²⁹⁰, en tant qu'évaluateur), selon Leccia :

Une fois, ils ont fait un audit général, on était classé premier CEAA de France. On était les meilleurs, c'était bien. Donc on le disait à tout le monde, « on est les meilleurs de France ». Et deux ans après, ils font un audit, ils viennent chez nous, ils ont dit « mais...- c'était la mode de la recherche – mais vous ne faites pas de recherche ? » ; « Non, on ne fait pas de recherche, on fait de l'opérationnel. Mais on a été habilité pour ça ». Et ils nous ont sucré le CEAA. Enfin, c'était à l'époque où les DEA avaient le vent en poupe ; l'esprit recherche. Et en définitive, ils ont supprimé pas mal de CEAA à l'époque, dont le nôtre, et après, ils ont arrêté les CEAA. [...] Mais, nous, on avait introduit la problématique des banlieues, surtout à Marseille, et de l'habitat ; de la politique de la ville dedans. Et ça, ça n'a pas pris. Ils ont dit « non, c'est n'importe quoi, il faut que ce soit ciblé ». C'est vrai que la recherche, c'est ciblé. Mais nous, ce n'est pas de la recherche qu'on faisait. C'était bien. Bon, ils n'ont pas apprécié, on a arrêté. Ça nous a fait moins de boulot [rires].²⁹¹

Ainsi, le CEAA de Marseille disparut, sous la colère de Jean-Baptiste Leccia (fig. 311), suivit bientôt par les locaux en briques de terre stabilisées du CHD, et enfin le CHD lui-même – même si demeure encore aujourd'hui dans l'école de Marseille les panneaux indiquant la direction du « Centre Habitat et Développement ». Ses enseignants s'investirent dans d'autres cours ; Leccia notamment, dans le Master « Réhabilitation, qualification urbaine et politique de la ville » commun avec l'École de commerce de Marseille, voisine de l'école d'architecture sur le campus de Luminy. Mais sans doute Carlos Pizarro était-il le plus perspicace lorsqu'il affirmait qu'il s'agissait de « raisons politiques [...] C'était une question de gestion du personnel plus qu'autre chose »²⁹², et pas seulement le manque d'une dimension recherche dans le CEAA.

La réforme de 1997-1998 ne régla rien, et peut-être même compliqua davantage la situation. A la suite des recommandations formulées par Armand Frémont dans son rapport²⁹³, les études d'architecture revinrent à trois cycles de deux ans conduisant au diplôme d'architecte DPLG. Grâce au protocole de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le ministère de la Culture signé en décembre 1996, les premier et

²⁹⁰ Entretien avec Jean-Baptiste Leccia à Marseille, le 19 juin 2019.

²⁹¹ Ibid.

²⁹² Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille le 15 juillet 2019.

²⁹³ Armand Frémont, *Op. cit.*, nov. 1992.

deuxième cycles étaient désormais sanctionnés par un « diplôme national » permettant la réorientation d'étudiants vers des cursus universitaires. En revanche, le diplôme d'architecte, qui redevenait donc un diplôme de troisième cycle, demeura un diplôme propre aux écoles d'architecture décerné par leur seul ministère de tutelle, le laissant sans réelle homologation vis-à-vis de l'Education nationale. Pour compliquer la chose, l'article 13 du décret du 27 novembre 1997 stipulait que, en plus du diplôme d'architecte DPLG, les écoles d'architecture pouvaient également délivrer « seules ou conjointement avec des EPSCP [établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel] des diplômes nationaux de troisième cycle dans les domaines de l'architecture », qui n'étaient autres que des « certificats d'études approfondies en architecture ». Les anciens CEAA créés en 1984 en tant que formation de troisième cycle après le diplôme d'architecte étaient par conséquent voués, soit à demeurer des CEAA mais avec un niveau désormais équivalent au diplôme d'architecte DPLG, soit à « devenir (tout ou partie) de DEA ou DESS menés en partenariat avec des universités et cohabilités en conséquence, quand ils correspondent à une constitution réellement d'un élément de culture commune à deux disciplines »²⁹⁴. Etant toutes deux des formations de troisième cycle, le diplôme d'architecte risquait d'apparaître comme une « licence d'exercice » et les nouveaux CEAA comme des cycles consacrés à la recherche, encore une fois développée à l'extérieur des École d'architecture. Le CEAA « Villes orientales » était précurseur puisque, dès sa création, il proposait un double diplôme CEAA-DESS (et non pas un DEA !), cohabilité avec l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris 8 où enseignait également Charles Goldblum. Par la suite, les deux CEAA formés à partir du CEAA « Villes orientales » continuèrent d'être des CEAA²⁹⁵ – puis des Diplômes propres aux Écoles d'architecture (DPEA) – proposant une formation d'un an au niveau du troisième cycle équivalent au diplôme d'architecte DPLG, et d'autre part, de proposer l'obtention d'un DESS en deux ans, en partenariat avec l'Institut français d'urbanisme (IFU)²⁹⁶, puis à partir de 1999 avec l'université Paris 10 Nanterre pour les équipes travaillant sur le Maghreb et le Proche-Orient. La position des enseignants quant au fait que la recherche fondamentale devait être utile et utilisée dans la pratique professionnelle

²⁹⁴ Nicolas Soulier (rapporteur), Note d'étape à la suite de la cession des 25 et 26 avril 2001 de la Commission culturelle, scientifique et technique (CCST) consacrée au troisième cycle, 1^{er} juillet 2001, p. 12. Archives personnelles de Pierre Clément.

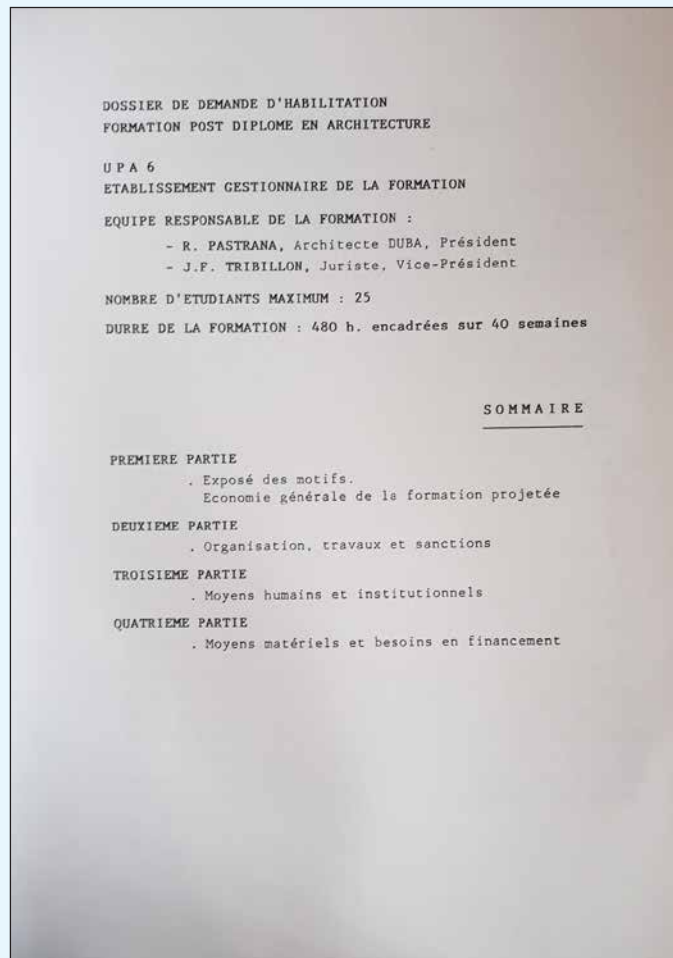
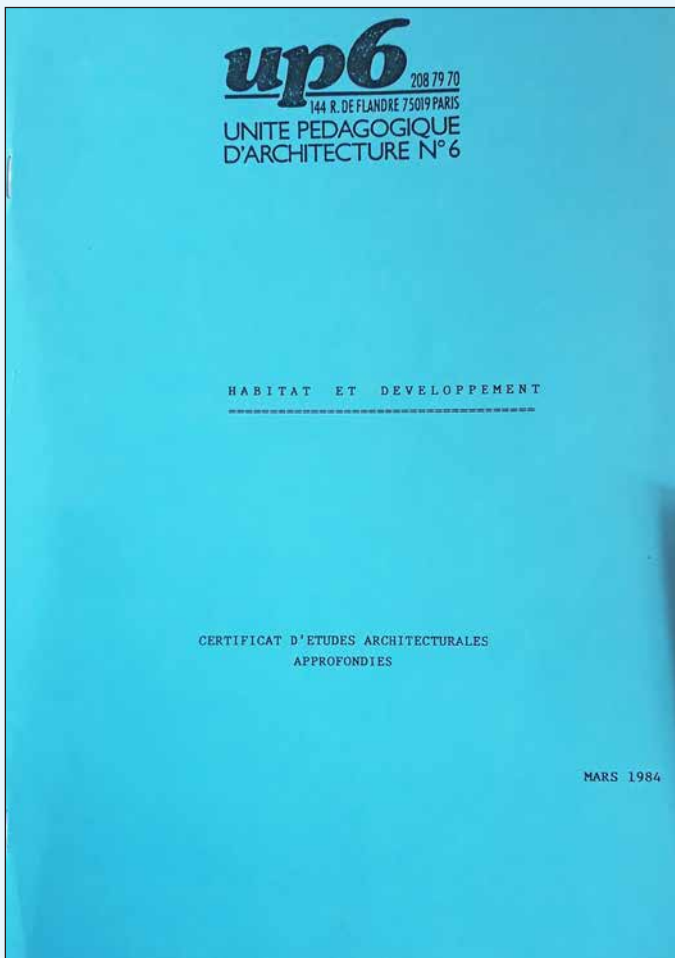
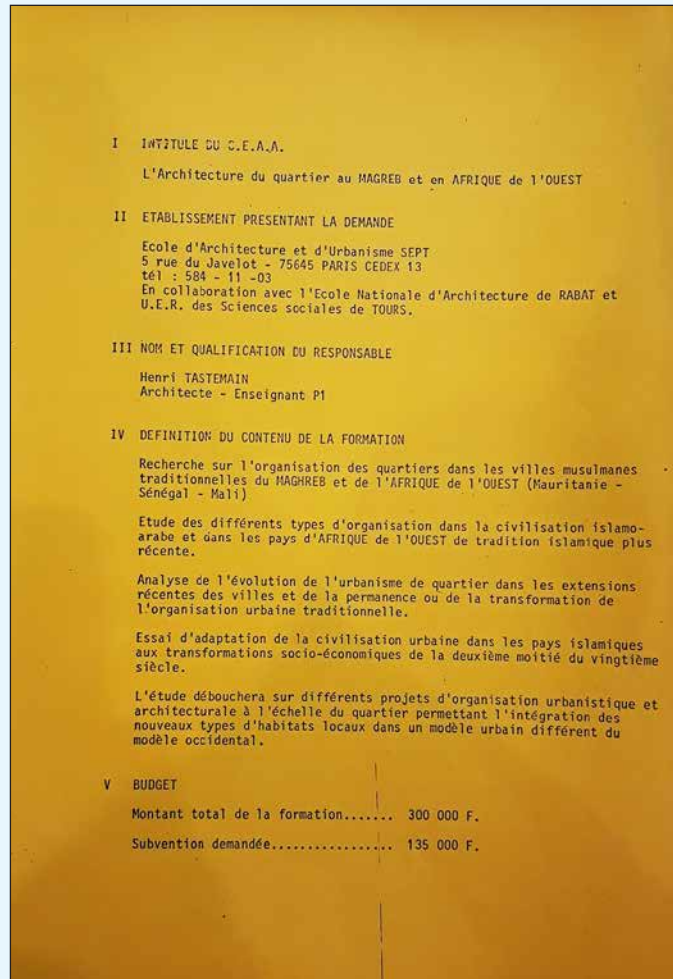
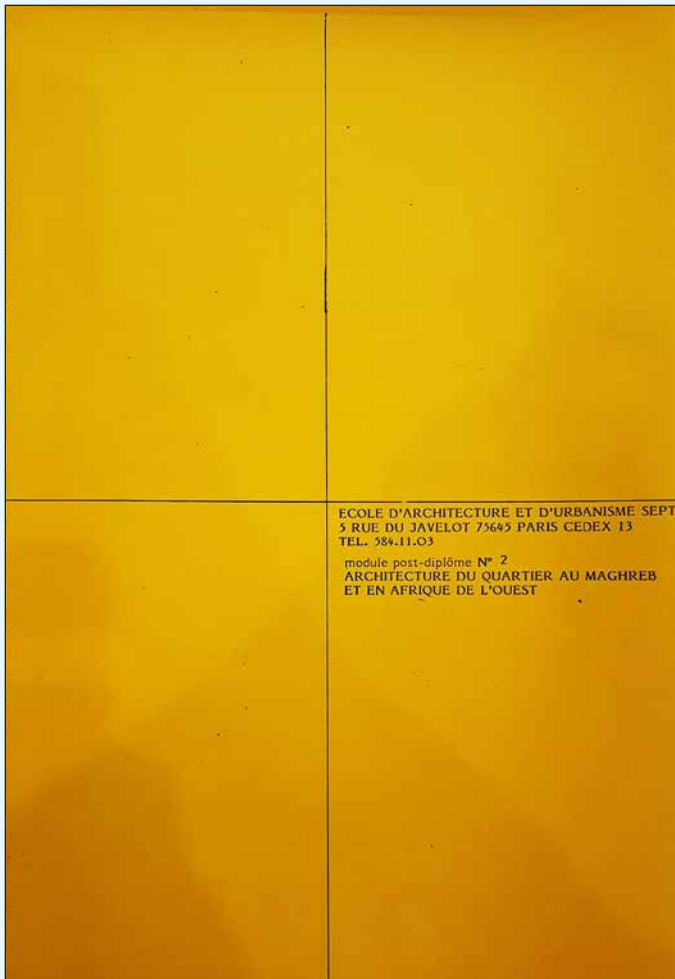
²⁹⁵ Dans le rapport d'activité du programme inter-établissements « Villes Orientales/Métropoles d'Asie Pacifique » de mars 1997, la difficulté entraînée par cette réforme était soulignée : « La formation avait pour vocation d'être un enseignement approfondi, post-diplôme, à double finalité de spécialisation d'une part, de recherche d'autre part. Dans la perspective de réforme où les études seront portées à six ans et où un véritable 3^{ème} cycle sera instauré dans les Écoles d'Architecture nous organisons depuis la rentrée 1995 un enseignement assurant une continuité entre le cursus et notre post-diplôme » (p. 4). Archives personnelles de Pierre Clément.

²⁹⁶ Il s'agissait du DESS « Aménagement dans les pays en développement » qui devint le DESS « Ville et développement – expertise internationale ».

s'affirma encore davantage au fil des années, du moins du côté des enseignants du CEEA « Métropoles d'Asie Pacifique », qui au début des années 2000 affirmaient leur objectif de « formation à la recherche appliquée visant à renouveler de façon opératoire tout comme théorique les champs de référence et les pratiques de l'architecture et de l'urbanisme »²⁹⁷.

Il fallut néanmoins attendre l'application de la réforme Licence-master-doctorat (LMD) entre 2005 et 2007, et la création des Diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA, arrêté du 20 juillet 2005), pour que les CEEA « Villes orientales » habilités en 1984 redeviennent une formation post-diplôme à part entière, cette fois-ci reconnue et homologuée. Les équipes travaillant initialement sur le Maghreb, la Turquie et l'Égypte formèrent l'option « Villes orientales » du DSA « Architecture et patrimoine » proposé par l'École de Paris-Belleville, jusqu'au départ à la retraite de Serge Santelli en 2011. Et la seconde équipe, travaillant sur l'Asie du Sud-Est, forma l'option « Métropoles d'Asie Pacifique » du DSA « Projet urbain, Paysage, Métropolisation » dirigé par l'École de Paris-La Villette. D'une certaine manière, celui-ci perdit encore de nos jours, au côté de son « rival » le DSA « Architecture et projet urbain » s'intéressant autant à la métropole parisienne qu'aux métropoles d'Asie Pacifique – héritier du DEA « Le projet architectural et urbain, théories et dispositifs » dans lequel intervenaient, parmi d'autres, Pierre Clément et Charles Goldblum (sans oublier Philippe Panerai, Pierre Pinon, Serge Santelli et Stéphane Yérasimos).

²⁹⁷ Fiche de présentation du Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture (DPEA) « Métropoles d'Asie Pacifique », vers 2002, p. 1. Archives personnelles de Pierre Clément.



MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
 Domaine de Raba 33405 TALENCE CEDEX
 ☎ (56) 80 65 44

DOSSIER D'HABILITATION A LA FORMATION
 POST-DIPLOME POUR L'ANNEE 1984-1985
 ÉCOLE D'ARCHITECTURE BORDEAUX

01 intitulé de la formation :
 Architecture sans frontière.

02 intitulé du certificat :
 sensibilisation à l'Architecture aux travers des modèles culturels et des techniques étrangères non maîtrisées.

03 nom de l'établissement :
 Ecole d'Architecture de Bordeaux.

04 établissement responsable de la gestion administrative de la formation :
 Ecole d'Architecture de Bordeaux

05 Nom et qualification du Responsable de Formation :
 BASSOULET Bernard - Ingénieur ENSERB - ISP - U.P. de Bordeaux CTP -
 DOCTORAT Electronique - DEA - Maîtrise es sciences - licence es sciences
 membre de l'Association " Ingénieurs sans frontière".
 en collaboration avec :
 PAGES Bernard - Architecte DPLG U.P. de Bordeaux-P4 - Membre de l'Association "Architectes sans frontière".

06 Noms et qualifications des autres membres :
 Mme KIFFAULT Marie-Cécile - licence de lettres - CES d'Esthétique -
 CES Ethnographie Afrique du Nord - DES Philosophie - Doctorat 3ème
 cycle sociologie - U.P. de Bordeaux - P4.
 BENADO Boris - Architecte DFAUC - U.P. de Bordeaux - P4
 AIGROT Jean-Paul Architecte DESA - U.P. de Bordeaux - P4 - plan construc-
 tion - Recherche Française et Habitat du Tiers Monde, Equipe ACAR.

.../...

CCP Agent comptable de l'Ecole d'Architecture de Bordeaux 6706 06 N Bordeaux SIRET : 321840193 00016 APE : 9211

Fig. 301 à 305. Pages tirées des demandes d'habilitation de CEAA. AN : 19930151/39 et 40.

Page ci-avant : demande d'Henri Tastemain, juin 1984 et demande de Raoul Pastrana et Jean-François Tribillon, mars 1984. Ci-contre : demande de Bernard Bassoulet et Bernard Pages, juin 1984.

Fig. 306 et 307. Page tirée de la demande d'habilitation d'un CEAA par Daniel Pinson, et lettre de Jean-Pierre Dupont, 13 septembre 1984. AD Loire-Atlantique : 1880 W 238.

C.A. du 10/05/85
 Demande d'habilitation 84/85

U P A N - PROJET - FICHE SIGNALÉTIQUE

CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBANISTIQUE
 APPROPRIÉE AU PAYS DU MONDE ARABE (OCCIDENTAL)

- Etablissements assurant la formation :
 UPA de NANTES (Responsable de la gestion administrative)
 et
 Département de Géographie
 UER Lettres et Sciences Humaines
 UNIVERSITÉ de POITIERS

FICHE RÉSUMÉE

CEAA : Conception architecturale et urbanistique appropriée au pays du Monde Arabe (Occidental)

- Responsables de la formation :
 D. PINSON Architecte, professeur P 3 UPAN
 G. SIMON Géographe, Professeur à l'Université de POITIERS

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs combinés de développer une connaissance approfondie de la production et de l'état du cadre bâti dans les pays du Monde Arabe Occidental, et de transmettre des outils conceptuels appropriés à la programmation urbanistique et à la production architecturale dans ces pays. La formation tiendra compte tout particulièrement de la spécificité de la culture urbaine de ces pays (inscrite en particulier dans le problème essentiel qu'est l'habitat - sous ses diverses formes des plus précaires aux plus somptueuses-) et des modes de production du cadre bâti (où la part créative de l'habitant n'est pas négligeable et impose de penser très adéquatement la place des acteurs et celle des moyens et des ressources de la production du bâti).

- Montant du budget total de la formation : 203.310 Francs
 - Subvention demandée à la Direction de l'Architecture : 64.000 Francs

Ces 64.000 francs se ventilent de la manière suivante :

- 32.000 francs de vacations
- 10.000 francs de déplacements (gestion inter-établissements Nantes/Poitiers)
- 10.000 francs de Bourses de voyage
- 12.000 francs de missions à l'étranger (DAEI) (rapports normaux avec le Maghreb)

13 SEP. 1984

MINISTÈRE DE L'URBANISME
 ET DU LOGEMENT

PARIS, LE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
 8365
 N° /84.08.27 A/ER

AVENUE DU PARC DE PARSY - PARIS (16^e)
 CODE POSTAL 75773 PARIS CEDEX 16
 TÉLÉPHONE : 303.91.92 - TÉLEX 61093 P

NOTE
 A

Monsieur le Directeur de l'Ecole
 d'Architecture de NANTES

Vous avez formulé une demande d'habilitation d'un certificat d'études approfondies en architecture intitulé "Conception architecturale et urbanistique appropriée au monde arabe" et présenté sous la responsabilité scientifique de Messieurs PINSON et SIMON.

J'ai le regret de vous informer qu'après avoir recueilli l'avis de la commission chargée de sélectionner les dossiers de demande d'habilitation, je n'ai pas retenu ce projet.

En effet, si le thème et les relations instaurées avec l'université ont suscité l'intérêt, la proposition, en son état actuel, n'a pas paru suffisamment aboutie, notamment en ce qui concerne le contenu du programme de formation.

Le Directeur de l'Architecture
 Jean-Pierre DUPONT

SEP 24 - 10 27 07

LISTE DES CERTIFICATS D'ETUDES APPROFONDIES
EN ARCHITECTURE HABILITES PAR LE MINISTRE
DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT.

SESSION DE FEVRIER 1984 :

- C.E.A.A. intitulé "Archéographie" dispensé par l'école d'Architecture n°8, de Nancy et de Strasbourg.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture de terre" dispensé par l'école d'architecture de Grenoble.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture urbaine" dispensé par les écoles d'architecture n°1,3,5,6 et 8.
- C.E.A.A. intitulé "Espace sonore et architecture" dispensé par l'école d'architecture de Grenoble.
- C.E.A.A. intitulé "la ville orientale" dispensé par les écoles d'architecture n°1,3,5, et 8.
- C.E.A.A. intitulé "technologies innovantes et langage architectonique" dispensé par l'école d'architecture de Strasbourg.

SESSION DE JUILLET 1984 (sous réserve d'habilitation financière).

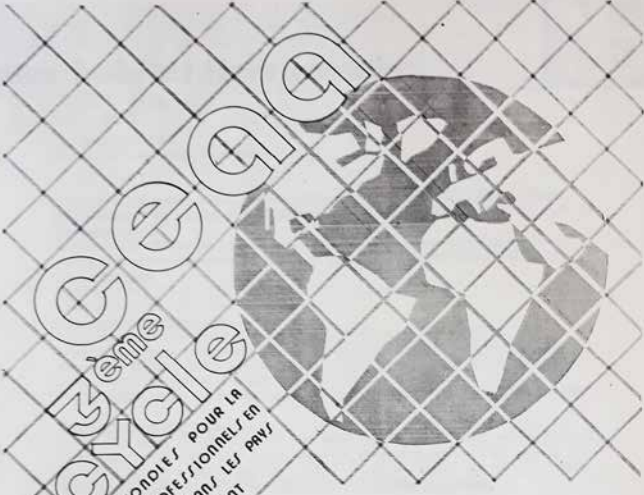
- C.E.A.A. intitulé "Architecture, programmation et maîtrise d'oeuvre urbaine" dispensé par l'école d'architecture n°1.
- C.E.A.A. intitulé "L'Architecture Domestique" dispensé par les écoles d'architecture n°1,3 et de Rouen.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture territoire et paysages" dispensé par les Ecoles d'Architecture n°3,5 et de Lille.
- C.E.A.A. "le projet assisté par ordinateur" dispensé par l'école d'architecture n°4.
- C.E.A.A. intitulé "Espace des entreprises et Architecture des lieux de travail" dispensé par l'école d'architecture n°5

.../...

- 2 -

- C.E.A.A. intitulé "Sciences de la conception et de la communication" dispensé par l'école d'architecture n°6.
- C.E.A.A. intitulé "le bois dans l'architecture" dispensé par l'école d'architecture n°7.
- C.E.A.A. intitulé "Art et architecture" dispensé par l'école d'architecture n°9.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture et Scenologie" dispensé par les écoles d'architecture de Clermont-Ferrand et de Lyon.
- C.E.A.A. intitulé "les métiers de l'histoire" dispensé par l'école d'architecture de Grenoble.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture et nouvelles technologies" dispensé par l'école d'architecture de Marseille.
- C.E.A.A. intitulé "Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projet d'habitat dans les pays en voie de développement" dispensé par l'école d'architecture de Marseille.
- C.E.A.A. intitulé "Nouvelles pratiques constructives" dispensé par l'école d'architecture de Nancy.
- C.E.A.A. intitulé "Energétique et architecture urbaine" dispensé par l'école d'architecture de Nantes.
- C.E.A.A. intitulé "Maîtrise d'oeuvre urbaine" dispensé par l'école d'architecture de Strasbourg.
- C.E.A.A. intitulé "Architecture bioclimatique" dispensé par l'école d'architecture de Toulouse.

Fig. 308. Liste des CEAA habilités en février 1984 et juillet 1984. AN : 19980580/10.



CEEA
3^{ème}
Cycle
ETUDES APPROFONDIES POUR LA
FORMATION DE PROFESSIONNELS EN
PROJET D'HABITAT DANS LES PAYS
EN DEVELOPPEMENT

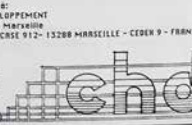
OBJECTIFS DE LA FORMATION
Former des agents de développement à travailler en équipe pluridisciplinaire chargés d'un projet d'habitat pour y intégrer leurs capacités professionnelles en architecture, en urbanisme ou en aménagement.

CONTENU DE LA FORMATION
(En collaboration avec l'Ecole d'Architecture de Languedoc-Roussillon)
- Programmation et Gestion de Projets d'Habitat.
- Géographie de l'Habitat.
- Socio-Economie et Socio-Politique de l'Habitat.
- Techniques et technologie en Architecture, Urbanisme et Aménagement.
- Communication de Projets.

OPTION DE SPECIALISATION:
(En collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de L'Agglomération Marseillaise)
- Techniques et Gestion Urbaines.


DUREE DE LA FORMATION
- Durée totale de la formation 14 mois (Cours, Séminaires et Stage).
- Retours universitaires au 1er Novembre de chaque année.
- Cours et Séminaires à Marseille regroupés les Vendredi et Samedi matin.
- Stage professionnel de 2 à 4 mois au sein d'une équipe chargée d'un Projet d'Habitat dans le monde en Développement.

RENSEIGNEMENTS
Renvoyer tout courrier à:
CENTRE HABITAT ET DEVELOPPEMENT
Ecole d'Architecture de Marseille
DOMAINE DE LUMINY - CASE 912- 13288 MARSEILLE - FRANCE.

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT
ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE - LUMINY, FRANCE
centre habitat et développement 

70, route leon-lachamp 13288 marseille - cedex 9 france - telephone: 91 26 79 79, poste 423-424 - télécopie 91 82 12 81

Fig. 309. Feuille de présentation du CEEA « Formation de professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement », s.d.

ministère de l'aménagement du territoire
de l'équipement et des transports
ministère de la culture
école d'architecture de marseille-luminy
centre habitat et développement 

Luminy, le 7 Septembre 1995

N/Ref. "chd" JBL/RP

**NOTE À L'ATTENTION DE TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS
AU CERTIFICAT D'ÉTUDES APPROFONDIES EN ARCHITECTURE
(C.E.A.A.) "HABITAT ET DÉVELOPPEMENT"
depuis la première promotion (1985)
jusqu'à la dernière promotion (94/95)
et n'ayant pas soutenu leur mémoire**


La Commission nationale d'habilitation des C.E.A.A. a cru bon de ne pas renouveler l'habilitation du C.E.A.A. "Habitat et Développement" qui avait pourtant été systématiquement accordée depuis 1984.


Bien entendu, nous nous insurgons tous contre cette décision que nous estimons injuste et mal venue. Avec beaucoup de difficultés nous avons pu "négocier" la possibilité éventuelle pour tous les étudiants qui n'ont pu, pour une raison ou pour une autre, soutenir leur mémoire jusqu'à présent, de pouvoir satisfaire aux obligations pédagogiques afin d'obtenir leur diplôme avant la fin de 1995.

Je demande donc expressément à chaque étudiant concerné de bien vouloir se faire connaître au plus tôt,
- soit par téléphone au 91 82 71 60
- soit par télécopie au 91 82 71 57
- soit en écrivant à l'adresse suivante :

C.E.A.A. "Habitat et Développement"
à l'attention de Monsieur J.B. Leccia
CENTRE HABITAT ET DÉVELOPPEMENT
École d'Architecture
184, avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9

J'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir lors d'une rencontre que nous comptons organiser en 1996.


Jean-Baptiste Leccia



184, AV. DE LUMINY 13288 MARSEILLE CEDEX 9 - FRANCE • TEL (33) 91 82 71 60 • TÉLÉCOPIE (33) 91 82 71 57

Fig. 311. Note de Jean-Baptiste Leccia à l'attention des étudiants du CEEA annonçant la fermeture du CEEA « Habitat et développement », 7 septembre 1995. Archives de l'ENSA de Marseille : CHD 13.

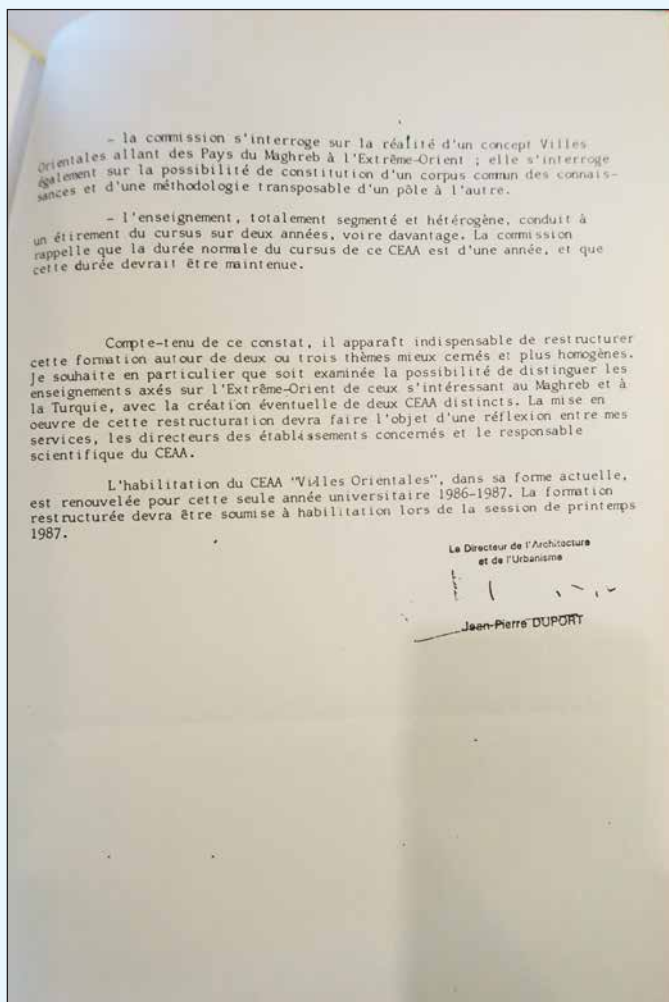
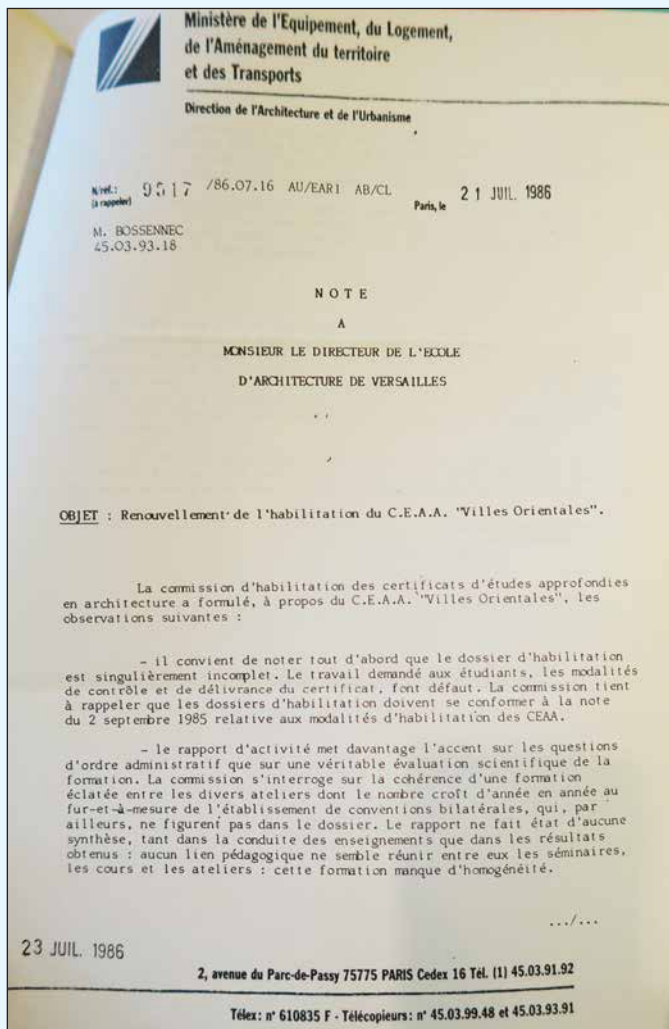


Fig. 310. Lettre de Jean-Pierre Duport, directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme, à monsieur le directeur de l'Ecole d'architecture de Versailles, au sujet de l'habilitation du CEAA « Villes orientales », le 21 juillet 1986.
AN : 20100187/149

Chapitre 12

De trois décennies à la troisième étape de la mondialisation : les années 2000 et la relève des héritiers

Si l'engouement « tiers-mondophile » porté par les enseignants de la génération soixante-huitarde tendit à s'amenuiser à l'aube des années 2000 dans les écoles d'architecture françaises au moment où ces mêmes enseignants prenaient leur retraite, ces derniers avaient néanmoins formé plusieurs générations d'architectes portant en eux autant l'héritage de leurs anciens enseignants que les nouvelles problématiques mondiales à l'heure d'une accélération de la troisième mondialisation. Un héritage, bien souvent à la fois professionnel, pédagogique et scientifique, conduisant à différents parcours dont il serait difficile de dresser un portrait générique tant, d'une part, les enseignements que nous avons étudiés étaient variés et, d'autre part, la distance critique prise vis-à-vis de ces enseignements est propre à chacun de ces héritiers. Au sein de ce milieu restreint des personnes travaillant sur les pays non-occidentaux dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme en France, les limites et les distinctions que nous avons pu faire tendent de nos jours à se flouter dans un monde où les cartes sont amenées à être redistribuées en raison des évolutions liées à l'émergence d'un nouveau « système-monde » et celles propres à la discipline architecturale française.

Chapitre 12.1.

Portrait de quelques héritiers : entre spécialisation et pluriactivité

Les lignes qui suivent ne peuvent être considérées comme une prosopographie complète des anciens étudiants ayant suivi les enseignements étudiés car les personnalités qui seront ici évoquées ont bien souvent été désignées par leurs anciens enseignants comme ayant eu des parcours professionnels proches des ambitions véhiculées dans les enseignements de ceux-ci. Il pourrait alors apparaître que les formations ayant une approche davantage liée à la recherche aient conduit les anciens étudiants vers une activité scientifique, tandis que les formations à visée pratique aient poussé les anciens étudiants vers des activités opérationnelles. Seulement, outre le fait qu'une grande partie des anciens étudiants exercent sans doute aujourd'hui une activité d'architecte libéral ou salarié (ou dans un autre domaine), il semblerait que plusieurs anciens étudiants aient développé une pluriactivité, en lien sans doute avec la question de la spécialisation ou non de la formation qu'ils ont reçue.

D'une activité internationale au retour aux racines : une culture métissée

Xavier Ricou, né en 1959, d'un père français et d'une mère sénégalaise, a grandi au Sénégal avant de déménager à Paris. Il effectue ses études à l'UP n°1 entre 1978 et 1984, et suit durant les deux dernières années de sa formation l'atelier « Habitat Tiers-Monde » dirigé par Patrice Dalix, à la suite de quoi il consacre son diplôme à l'île de Gorée, île proche de Dakar sur laquelle il a grandi et vit aujourd'hui (fig. 312 à 318). Une fois ses études terminées, il est volontaire du Service national au Burkina Faso et travaille dans un service technique sur des missions de maîtrise d'œuvre dans le domaine de l'habitat au sein du ministère de l'Équipement (à cette occasion, il recroise son ancien enseignant, Patrice Dalix, qui réalise lui-même une mission pour l'ONU-Habitat). A son retour en France, il va « montrer [sa] tête dans les ministères, on [lui] dit “va voir Jean-Marie Bireaud, il travaille sur un projet intéressant au Pérou” »²⁹⁸. Ce dernier avait déjà entendu parlé de lui, « peut-être par Jean-François Tribillon », et lui propose « une première mission, et puis une deuxième mission, et puis...euh, j'ai été son correspondant sur place pour l'ACA, l'Agence coopération aménagement » au sein d'un projet du programme REXCOOP, puis en tant qu'assistant technique envoyé par le ministère des Affaires étrangères, au Pérou²⁹⁹. Une expérience de plus de trois ans

²⁹⁸ Entretien avec Xavier Ricou, le 11 mai 2021.

²⁹⁹ Le programme REXCOOP a fait l'objet d'une exposition en 1987, dont le catalogue présente une fiche descriptive du projet d'aménagement du quartier de Huaycan.

Au sujet de cette mission dans le cadre du programme REXCOOP, voir également : Eduardo Fogari Gold et Xavier Ricou, *Lima en crisis*, Ediciones IFEA, Lima, 1990 ; qui a fait l'objet d'une recension critique.

qu'il qualifie de « traumatisante », mais au sens « positif du terme, c'est-à-dire que j'ai travaillé sur un projet d'habitat, d'urbanisme, euh, absolument passionnant », car bien loin des projets d'école ou des projets de la « vraie vie » : « Il y avait des innovations en terme d'urbanisme, en terme d'habitat, en terme de construction, en terme de tout. Et je me suis dit "bin voilà, c'est ça !" - c'était ça que j'attendais en fait »³⁰⁰. Sa mission terminée, il retourne voir Jean-Marie Bireaud qui lui conseille de postuler au ministère de la Coopération français pour un poste en Côte d'Ivoire, où il travaillera effectivement pendant six ans mais « sur un projet totalement différent de ce que j'avais eu à faire jusqu'à présent »³⁰¹ : le programme « Santé Abidjan » piloté par la direction de l'Équipement du ministère de la Santé ivoirien, où il fait de la maîtrise d'ouvrage pour des postes de santé pris en charge par les habitants eux-mêmes et deux grands hôpitaux. Ensuite, il part deux ans en Guadeloupe au nom du ministère de l'Équipement français dans une agence départementale d'aménagement et d'urbanisme pour travailler sur des projets de résorptions d'habitat insalubres à la suite du cyclone Hugo. Bien qu'on lui propose d'intégrer la direction départementale de l'Urbanisme, il refuse car « c'est vraiment travailler dans un contexte encore plus bureaucratique, encore plus administratif, qui ne me plaisait pas du tout »³⁰², et il part pour le Cameroun durant trois ans où il réalise à nouveau de la maîtrise d'ouvrage mais pour des projets d'urbanisme dans l'ensemble du pays.

Seulement, en rentrant du Cameroun au début des années 2000, il n'a « pas retrouvé de poste pour repartir », en raison du « désengagement progressif de la France dans le système de Coopération, avec la réduction progressive des effectifs d'assistance technique dans tous les secteurs », et se voit dans l'obligation de rester quelques temps à Paris avec « une expérience professionnelle absolument inutilisable en France »³⁰³. Pourtant, bien qu'expert international ayant eu plusieurs postes à l'étranger dans le secteur de la maîtrise d'ouvrage principalement, il ne semble pas tant se considérer comme un « spécialiste » des pays du Sud puisque « à chaque fois, on se retrouve dans du sur-mesure, on doit inventer de nouvelles pratiques, inventer de nouvelles méthodologies, inventer des nouveaux...c'est des nouveaux contextes, c'est du sur-mesure, on ne peut pas le dire autrement »³⁰⁴. Ainsi, il estime qu'« il n'y a pas grand-chose de ce que j'ai appris dans un pays donné qui m'a servi dans un autre pays », et même qu'« il n'y a pas grand-chose de

En ligne : https://www.persee.fr/doc/bifea_0303-7495_1991_num_20_1_1036_t1_0269_0000_1

³⁰⁰ Entretien avec Xavier Ricou, le 11 mai 2021.

³⁰¹ Ibid.

³⁰² Ibid.

³⁰³ Ibid.

³⁰⁴ Ibid.

ce que j'ai appris à l'école qui m'a servi par la suite », notamment parce qu'il ne s'agissait pas de « postes où on réclamait, où on avait besoin d'un architecte ; c'était des postes où on avait besoin de quelqu'un qui comprenne le contexte, la façon dont les choses fonctionnent... où on fait, en fait, de la maîtrise d'ouvrage, voilà. Or, on nous apprend pas à l'école à faire de la maîtrise d'ouvrage »³⁰⁵. Mais sans doute, cette obligation à « l'adaptation en permanence » dans ses postes successifs et sa compétence à « pouvoir se renouveler, apprendre de nouveaux métiers » étaient-ils aussi ce que voulait enseigner Patrice Dalix, qui estimait que les qualités d'un coopérant étaient à la fois « l'intelligence sociale » et la « pensée pratique » - ce que finalement Xavier Ricou admet avoir sans doute « utilisé instinctivement, sans le savoir »³⁰⁶.

Face à la difficulté de retrouver un emploi d'assistant technique en coopération ou d'expert international, après avoir « promené ou baladé de postes en postes au gré des postes qui s'ouvraient ou qu'on me proposait », ces centres d'intérêts personnels prennent le dessus et Xavier Ricou décide de retourner au Sénégal pour s'intéresser à la généalogie métissée de sa famille et à l'histoire du pays. Par la même occasion, il propose sa candidature auprès de l'Unesco pour établir le plan de sauvegarde de Saint-Louis pour la direction du Patrimoine culturel du gouvernement Sénégalais – travail qu'il effectue durant toute l'année 2005. Aussitôt terminé, il intègre l'APIX à Dakar, l'Agence nationale de promotion de l'investissement et des grands travaux dépendant directement de la présidence de la République sénégalaise, pour travailler sur de grandes infrastructures et des projets de villes nouvelles (notamment Diamniado), où il reste jusqu'à sa retraite en 2019. Mais, s'il a eu un « parcours professionnel très, très diversifié » ne pouvant nous amener à le qualifier de « spécialiste », il en est tout de même venu à se consacrer plus grandement à l'étude du patrimoine architectural sénégalais. En parallèle de ses fonctions à l'APIX, outre une activité d'enseignant en architecture, il publie plusieurs livres dans lesquels il développe ses idées sur le métissage culturel : *Trésor de l'iconographie du Sénégal colonial* (2007), *La maison Senghor* (2015) et *La gare de Dakar : chef d'œuvre de l'architecture au Sénégal* (2019). Après les maisons « métisses » construites au XVIII^{ème} siècle sur l'île de Gorée et l'apparition du style néo-sahélo-soudanais à la fin du XIX^{ème} siècle, il voit dans la promotion dans les années 1960 d'une *civilisation de l'universel* par Léopold Senghor la mise en avant du métissage culturel au Sénégal afin de réconcilier toutes les populations divisées après l'indépendance. Et c'est avec le concept de *parallélisme asymétrique*³⁰⁷ (inscrit dans la loi de 1978 portant orientation de l'architecture sénégalaise), c'est-à-dire « une répétition diversifiée du rythme

³⁰⁵ Ibid.

³⁰⁶ Ibid.

³⁰⁷ Georges Molinié, « Poéticité de Senghor : les “parallélismes asymétriques” », *L'information Grammaticale*, n°32, 1987, p.26-28. En ligne : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/igram_0222-9838_1987_num_32_1_2099.pdf

dans le temps et dans l'espace » caractéristique du « rythme nègre » entre répétition et décalage, que l'ancien président sénégalais exprima formellement ce métissage dans la maison qu'il se fit construire, selon Ricou, puisqu'elle montre « l'alliance entre les influences africaines et occidentales symbolisant un métissage à même d'incarner la civilisation universelle », afin de parvenir à « l'identité d'une architecture négro africaine » tel que définie par Senghor³⁰⁸. Xavier Ricou, quant à lui, prône pour une architecture « africaine », étant entendu qu'il s'agit d'une culture métissée, échappant au « tout-conventionnel »³⁰⁹.

D'étudiant à Marseille à enseignant à Dakar : un combat pour l'architecture africaine

Mamadou Jean-Charles Tall, architecte sénégalais lui aussi installé à Dakar, mais avec un parcours bien différent, fait également référence au *parallélisme asymétrique* de Senghor lorsqu'il estime « qu'il est temps d'inverser ou du moins de questionner certains paradigmes dans l'enseignement »³¹⁰. Né en 1956 au Sénégal, Mamadou Jean-Charles Tall effectue ses études à l'UP de Marseille, où il présente en 1983 son diplôme en étant rattaché au Groupe Tiers-Monde mais sous la direction d'Alix Audurier-Cros, elle-même rattachée au groupe ABC (Architecture bioclimatique). Clarifiant sa position politique en tant que futur cadre devant participer à « l'effort national », il explique le problème que pose selon lui l'oblitération du politique et du social dans la vision de Senghor de la Négritude, estimant que le *parallélisme asymétrique* tel qu'utilisé par les architectes sénégalais dans les années 1980 est un « dogme réducteur » puisqu'« on en arrive à réduire l'architecture négro-africaine à une esthétique et à des formes »³¹¹, entraînant une uniformisation de la définition de l'architecture négro-africaine – s'étant, qui plus est, majoritairement illustrée dans des programmes de villas de luxe. Privilégiant la pensée de Masudi A. Fassassi³¹² comme une « direction de recherche infiniment plus riche »³¹³ par rapport à celle de Senghor qui estimait que la Négritude devait accepter les exigences de la modernité, Tall refusait l'idée « colonialiste » selon laquelle les techniques dites traditionnelles seraient le signe d'un retard

³⁰⁸ Compte-rendu de l'ouvrage de Xavier Ricou, *La maison Senghor*, Paris, Riveneuve, 2015 : <https://lepaveblog.wordpress.com/2018/01/17/leopold-sedar-senghor-et-le-parallelisme-asymetrique/>

³⁰⁹ « Dakar, développement urbain et patrimoine métisse », entretien avec Xavier Ricou, *Tracés*, n°3520, mai 2022.

En ligne : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/dakar-developpement-urbain-et-patrimoine-metisse>

³¹⁰ « Créer un cursus qui parle de nous », entretien avec Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall, *Tracés*, n°3520, mai 2022.

En ligne : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/creer-un-cursus-qui-parle-de-nous>

³¹¹ Mamadou Jean-Charles Tall, « Le développement urbain au Sénégal : aspects de la croissance de Dakar », mémoire de diplôme, groupe Tiers-Monde, 1983, p. 241

³¹² Masudi Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire : cosmoarchitecture*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³¹³ Mamadou Jean-Charles Tall, *Op. cit.*, 1983, p. 242.

que le Sénégal devrait rattraper en acceptant la définition (et les techniques) du progrès importée par l'Occident. Ainsi, dans son diplôme, à travers une redéfinition de la responsabilité des architectes au sein d'un changement de société, Tall proposait plutôt une architecture sénégalaise basée sur l'« autonomie technologique » où techniques traditionnelles et matériaux locaux - la terre notamment - ne seraient plus « symboles de pauvreté ». Une fois son diplôme en poche, il rentre au Sénégal où il exerce dans une grande agence d'architecture avant de monter la sienne avec Annie Jouga. Puis, en 2008, alors que l'école nationale d'architecture de Dakar est fermée depuis 1990, il crée avec Annie Jouga et Naby Kane le Collège universitaire d'architecture de Dakar (CUAD), école privée fonctionnant sur fonds propre³¹⁴, dont l'objectif est de « créer un cursus qui parle de nous, en termes d'histoire de l'architecture, de matériaux, de typologies, mais avec une certaine ouverture »³¹⁵ :

« La personne qui te prête des yeux te commandera où regarder », dit un proverbe wolof. Si nous ne pensons pas nous-mêmes notre développement, quelqu'un d'autre le fera. C'est ce qui se passe encore aujourd'hui. Il faut qu'on se décomplexe, qu'on assume notre identité africaine, avec ses qualités et ses défauts, mais sans pour autant aller contre l'Europe. C'est la relégation de l'Afrique qui nous est problématique. Un échange ne peut être intéressant que si nous sommes conscients de qui nous sommes. En plus des lectures sur l'architecture, nous proposons des textes de Cheikh Anta Diop ou *Les Damnés de la terre* de Frantz Fanon (1961) car la plupart de nos étudiants n'ont aucune idée des luttes qui ont été menées pour libérer l'Afrique. Notre combat pour l'architecture africaine n'est qu'une petite partie de celui que ces gens ont livré.³¹⁶

Leur « combat pour l'architecture africaine » se traduit notamment par une approche bioclimatique et un intérêt pour la question du patrimoine. Et si l'enseignement au CUAD met en avant l'architecture vernaculaire « que ce soit chez les Inuits ou chez les Djola en Casamance » - non pas pour ses formes mais pour ses principes -, le matériau terre mais aussi les nouvelles technologies, l'histoire de l'architecture africaine, ainsi que les bidonvilles et plus généralement le « cadre de vie » des Sénégalais, « notre travail commence par renforcer la confiance que les étudiants ont en eux-mêmes et en leurs structures »³¹⁷ africaines et sénégalaises. Pour cet enseignant, formé en France, qui dit s'être « senti bien désaxé par rapport au contexte »³¹⁸ une fois de retour au Sénégal (en ayant

³¹⁴ En 2017, le CUAD a monté un master en architecture avec l'Université de Thiès permettant d'enfin délivrer les premiers diplômes en juin 2017, bien que ceux-ci ne soient toujours pas reconnus par l'Ordre des architectes du Sénégal.

³¹⁵ Entretien avec Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall, *Art. cit.*, mai 2022.

³¹⁶ Entretien avec Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall, *Ibid.*, mai 2022.

³¹⁷ Entretien avec Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall, *Ibid.*, mai 2022.

³¹⁸ Entretien avec Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall, *Ibid.*, mai 2022.

pourtant suivi une formation spécialisée sur le « Tiers-monde »), il semble important de proposer un cursus propre aux problématiques architecturales et urbaines du Sénégal de nos jours.

Des activités partout dans le monde chez un architecte sans épithète tiers-mondiste

Bertrand Reymondon, « enfant de la coopération »³¹⁹ en tant que français ayant grandi en Afrique avec un père médecin militaire, a également suivi l'enseignement du Groupe Tiers-Monde de Marseille, mais en allant jusqu'au niveau du CEAA « Etudes approfondies pour la formation de professionnels en projet d'habitat dans les pays en voie de développement », ce qui l'a conduit à avoir une pratique professionnelle opérationnelle à l'international dans le montage de projet urbain : « Après le Sénégal, j'étais en Martinique, après la Martinique j'étais en Égypte, après l'Égypte j'étais à Marseille [rires]. C'est quand même la 5^{ème} Wilaya d'Algérie. Après j'étais en Lybie, en Guyane... »³²⁰. Débutant ses études à l'UP de Marseille en 1979, Bertrand Reymondon suit d'abord l'atelier de projet de Carlos Pizarro dans lequel les projets opérationnels et l'échelle urbaine étaient mis à l'honneur, puis il rejoint le Groupe Tiers-monde. Il y présente son diplôme en 1987 sur un « Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participé » dans la zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar, pour lequel il est parti plusieurs mois sur le terrain. En prenant contact avec les structures coutumières, les notables et les chefs de quartier, il y est accueilli, réside chez un habitant et effectue avec l'aide de plusieurs jeunes du quartier un relevé global des 500 parcelles en mettant « en place une méthodologie très simple de relevé avec des carrés, des croix : une croix, c'est une maison en bois ; quand c'est plein, c'est une maison en dur ; quand on met deux carrés, c'est qu'il y a deux pièces, etc. »³²¹. Estimant que l'architecte doit se mettre au service des populations, sans « prétendre qu'on ferait des palais et qu'on leur mettrait des robinets en or partout »³²², il décide de poursuivre cette expérience afin de proposer des solutions concrètes aux populations avec lesquelles il a travaillé dans le cadre de ce projet d'école. Il s'inscrit donc dans le CEAA de Marseille « parce que le fait d'être au Centre Habitat et Développement, après avoir passé mon diplôme, avec Architectes sans frontière, ça m'a permis de pouvoir monter plus facilement au ministère des Affaires étrangères et autres, pour trouver les financements nécessaires à essayer d'engager ce projet »³²³. Appuyé par Architectes sans frontière et le Fonds d'étude préalable du ministère de la Coopération française, il retourne dans le

³¹⁹ Entretien avec Bertrand Reymondon, le 21 mai 2021.

³²⁰ Ibid.

³²¹ Ibid.

³²² Ibid.

³²³ Ibid.

quartier de Fass M'Bao pour réaliser une étude de faisabilité avec l'architecte Oulimata Fall et le sociologue Ibou Sané, afin de passer « du mode “diplôme universitaire” au mode “montage d'un dossier opérationnel” pour la Coopération publique française »³²⁴. La coopération avec Architectes sans frontière étant houleuse, au moment où le projet doit passer en phase d'exécution (dans laquelle n'interviendra plus Bertrand Reymondon), celui-ci est finalement pris en charge par les Volontaires du Progrès par l'intermédiaire de Louis Lhôpital, et sera plébiscité durant la conférence Habitat II en 1996.

Puis, après Dakar, après quelques mois en Martinique, « je prends contact avec l'IAURIF [Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France], je balance mon CV, qui était tout-à-fait à la hauteur de ce qu'ils recherchaient puisque je revenais du Sénégal, au-delà de mon boulot en Martinique, j'avais fait des missions avec l'OPAH sur des questions de grandes précarités en Martinique, de bidonvilisation, d'habitats insalubres »³²⁵. A partir de 1992, il commence donc à travailler dans une équipe de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF), dirigée par Marcel Belliot, en partenariat avec la *General Organization for Physical Planning* du ministère de l'Urbanisme égyptien. A partir du Schéma régional d'aménagement du Grand Caire déjà réalisé par l'IAURIF, l'institut est chargé d'accompagner les trois gouvernorats du Grand Caire (les gouvernorats du Caire, Gizeh et Qalyubia) dans la mise en place du schéma, et notamment de la délocalisation des tanneries du Caire où Reymondon met en place une équipe égyptienne d'enquêteurs de terrain, à l'image de ce qu'il avait fait à Fass M'Bao. Il travaille également sur un plan d'aménagement et de restructuration des quartiers périphériques du Caire, qui permettra de lancer une politique nationale de plus grande ampleur. Sur place, l'IAURIF entretenait des relations avec le centre de recherches français du Caire, le CEDEJ, et plus particulièrement avec son Observatoire urbain, qui organisaient des séminaires communs où Bertrand Reymondon fait notamment la connaissance de Jean-Luc Arnaud (directeur de l'Observatoire) et de Sabine Jossifort. Lorsqu'il rentre en France, Reymondon s'installe à Marseille en tant que maître d'œuvre et fonde le bureau d'étude « Art de ville », tout en intervenant dans les cours sur les villes du Sud dirigés par ces anciens enseignants avec qui il entretient encore aujourd'hui des relations privilégiées. Puis, il repart en tant qu'expert auprès du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme marocain pour le programme « Villes sans bidonvilles » (2006-2007), et ensuite en tant qu'assistant technique dans le cadre de l'élaboration des Plans locaux d'urbanismes de dix-huit villes du désert en Libye (2008-2009).

³²⁴ Ibid.

³²⁵ Ibid.

Aujourd'hui employé au CAUE de Saône-et-Loire, il retient de sa formation et de ces différentes expériences professionnelles que son métier « c'est bien de contribuer à la construction des villes et des cités pour que chacun trouve sa juste place – en particulier, les plus misérables d'entre eux », et que pour ce faire, il faut d'une part, avoir « une connaissance fine du terrain, c'est-à-dire qu'on ne peut pas se permettre d'aller dessiner un projet sans avoir parcouru la moindre petite ruelle qui va dans l'ensemble du territoire sur lequel on est sensé projeter le devenir », et d'autre part, il faut « autant que faire se peut, aller solliciter les collectifs habitants ou les associations militantes qui occupent le territoire, pour pouvoir les solliciter sur leur perception des choses »³²⁶. Ainsi, malgré sa formation au sein du Groupe Tiers-Monde, malgré de nombreuses expériences professionnelles dans les pays du Sud, il se dit « architecte ; “ Tiers-monde ”, pas “ Tiers-monde ”, ce n'est pas grave » car sa position d'architecte-urbaniste concerne finalement surtout les aspects politiques d'un montage de projets urbains, où la connaissance du terrain et la démarche participative sont « une méthode qui pourrait tout à fait être la même »³²⁷ partout ailleurs.

Un chercheur spécialiste de l'histoire urbaine de l'empire Ottoman

Jean-Luc Arnaud a, quant à lui, une activité tournée vers la recherche scientifique en tant que directeur de recherche du CNRS au sein du laboratoire TELEMMe (UMR 7303). Débutant ses études à l'École Boule, il réalise en parallèle des études d'architecture à l'UP n°3 où il fait la connaissance de Philippe Panerai qui l'« embarque » dans la découverte de l'Égypte au moment où le programme inter-UP « Ville orientale » est créé, argumentant sur l'effet-miroir de l'expérience de l'Ailleurs : « viens, tu comprendras mieux en retour » lui aurait dit Panerai, qui ne souhaitait pas former des spécialistes du Caire³²⁸. Il participe alors à la deuxième édition de l'atelier consacré au Caire durant le premier semestre de l'année 1983-1984, ainsi qu'au premier atelier sur la Turquie (à Bursa principalement) au second semestre de la même année où il retrouve Panerai qui avait été invité par Alain Borie et Pierre Pinon. Mais c'est bien avec l'équipe de Versailles, Panerai et Depaule principalement, que les affinités intellectuelles se créent ; Arnaud ayant du mal avec le fait de faire « de la typologie pour la typologie »³²⁹ dans l'approche de Borie qu'il qualifie de remarquable morphologue. Il réalise alors son diplôme en 1985 sous la direction de Panerai sur le Maydan Salah Al Din au Caire, avec une bourse du CEDEJ qui lui permet d'aller faire du terrain – et de travailler

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Ibid.

³²⁸ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

³²⁹ Ibid.

sur les illustrations du livre de Jean-Charles Depaule, *A travers le mur*³³⁰. Suivant l'évolution institutionnelle du programme « Ville orientale » et dans une « continuité naturelle », il s'inscrit dans le CEEA du même nom et dans le DESS créé en partenariat avec l'IFU, avec donc deux directeurs de mémoire, Philippe Panerai et Stéphane Yérasimos. Son souhait était de faire de la recherche, mais rapidement, il se rend compte que « le DESS, c'est professionnalisant, que ce n'est pas ce que je veux faire » mais qu'il ne peut pas encore prétendre à un DEA, et il réalise finalement « un DESS qui est plus de recherche qu'un DESS, mais là, avec la complicité de Yérasimos en quelque sorte, enfin, la bienveillance de Yérasimos »³³¹. Simultanément à son DESS, il est engagé en 1987 à l'Observatoire urbain du Caire contemporain au sein du CEDEJ, où il devait assister Jean-Charles Depaule qui quittait l'école de Versailles pour le CNRS pour prendre la succession de Mercedes Volait qui avait été la responsable de l'Observatoire dès sa création en 1985. Le recrutement du CNRS se passant mal, Jean-Luc Arnaud arrive au CEDEJ avant Depaule, et devient le responsable de l'Observatoire (tandis que Depaule est finalement chercheur au sein du CEDEJ où il monte le programme « Le Caire contemporain »). En 1990, Jean-Luc Arnaud devient lui-même chercheur au CEDEJ, avec un contrat du ministère des Affaires étrangères français, et débute sa thèse de doctorat « Le Caire : mise en place d'une ville moderne, 1867-1907 : des intérêts khédiviaux aux sociétés privées » sous la direction d'André Raymond et l'encadrement de Robert Ilbert.

En 1993, il part « du Caire fin août avec ma thèse sous le bras, non reproduite, et je la reproduis sur la photocopieuse du CERMOG », le Centre d'études et de recherche sur le Moyen-Orient contemporain de Beyrouth, où il doit « créer de toutes pièces » un Observatoire urbain, à l'image de celui du CEDEJ, et où il monte le programme de recherche « Beyrouth et ses territoires »³³². Trois ans plus tard, il rentre en France et postule aux concours du CNRS, ainsi qu'à celui de professeur en école d'architecture, avec tout de même une large préférence pour le CNRS. Une fois qualifié par le CNRS, il fait « trois choix : l'IREMAM, Urbama et un autre... », avec l'idée en tête d'aller à l'IREMAM, à Marseille, où se trouvent ses mentors : Jean-Charles Depaule, André Raymond et Robert Ilbert, entre autres. Après six années à l'IREMAM, il part à nouveau travailler

³³⁰ Jean-Luc Arnaud réalise son diplôme au moment où la réforme de 1984 modifie les attendus pour le travail personnel de fin d'étude : « Donc au moment où Depaule me dit « vous n'aurez plus besoin de faire ce mémoire, mais il se trouve que je viens de signer un contrat avec le Centre Georges Pompidou pour faire un livre. Et si vous voulez y apporter votre contribution sur Le Caire, euh, bienvenue ». Voilà. De toute façon pour le diplôme, on n'avait pas besoin de faire trois mois de terrain, hein, enfin pour le projet architectural. Je veux dire, ce n'étais pas grand-chose les projets architecturaux. Euh...c'était beaucoup de temps de dessin, quoi. Mais de temps de terrain...En, en une bonne semaine sur le terrain – sachant que j'avais fait l'atelier avant – en une semaine sur le terrain, j'aurai pu faire mon diplôme sur le Midan. Enfin vous l'avez vu mon diplôme. Bon, voilà. Donc, les trois mois, je les passe à travailler pour *A travers le mur* » Source : entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

³³¹ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

³³² Ibid.

dans une des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis cette fois-ci, où il développe un programme de cartothèques dans les UMIFRE (Cartomundi). En 2006, il présente son Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Maurice Aymard, qui donne lieu à la publication de l'ouvrage *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*³³³. A la fois digne héritier de Jean-Charles Depaule et de Philippe Panerai, et chercheur accompli spécialisé dans l'histoire urbaine et l'histoire des représentations de l'espace dans les villes de l'Empire ottoman, Jean-Luc Arnaud présente notamment dans cet ouvrage une distinction entre l'analyse spatiale et l'analyse morphologique, refusant d'utiliser le terme « analyse urbaine » employé par Depaule et Panerai, qui selon lui « veut tout [dire], ça veut trop dire analyse urbaine »³³⁴.

Un architecte spécialiste de la construction en terre

Elie Mouyal, né en 1957 au Maroc, a également suivi la formation « Ville orientale », mais à la différence de Jean-Luc Arnaud son parcours professionnel a pris la direction de la pratique en tant qu'architecte établi à Marrakech dans le domaine de la construction en terre depuis la fin des années 1980. Etudiant à l'UP n°8 de 1976 à 1982 (officiellement 1986), il participe à un premier atelier d'été informel à Mahdia sous la direction de Bernard Huet et Serge Santelli, puis au premier atelier consacré au Maghreb au sein du jeune programme inter-UP « Ville orientale » à Tunis durant le second semestre de l'année 1981-1982. Il en garde le souvenir d'« un enchantement de bout en bout », d'un « moment fondateur », surtout à Mahdia, car bien qu'ayant dans son enfance une médina « sous la main à Marrakech », c'est à l'occasion de cet atelier en immersion complète qu'il dit avoir découvert vraiment la médina, la culture méditerranéenne, la culture tunisienne différente « mais en même temps c'était fondamentalement pareil » que sa propre culture marocaine :

C'est vraiment un moment fondateur. Et comme je vous dis, pour moi, je l'ai utilisé... ça m'a servi de guide pendant toute ma carrière, cette immersion dans la médina et d'avoir compris – ce que je n'aurais pas compris à Paris, et ce que je n'aurais pas compris non plus chez moi, à Marrakech... il a fallu rentrer comme ça, dans une ville que je ne connaissais pas, et l'étudier, pour vraiment comprendre rapidement la cohérence de cette civilisation et de l'architecture – qu'on pouvait toucher encore – qui était encore parfaitement authentique à cette époque-là. La ville de Mahdia était miraculeusement préservée de toute... Vraiment, elle était dans son jus. Et la totalité de la ville, pas quelques maisons par-ci, par-là. Lorsqu'on va à la mosquée, lorsqu'on va au hammam, lorsqu'on fait la sieste sur la place du village, euh, vraiment tout était d'une authenticité parfaite. Alors que... c'est ça, pour moi, qui a été la chose déterminante : c'est de comprendre la cohérence de tous les..., c'est-

³³³ Jean-Luc Arnaud, *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*, Marseille, Parenthèse, 2008.

³³⁴ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

à-dire que la ville était le résultat d'une histoire, le résultat de pratiques qui n'étaient pas seulement architecturales, mais qui étaient constructives, qui étaient culinaires, sociétales, musicales, enfin tout.³³⁵

Pour autant, la direction que prend son diplôme basé sur son activité professionnelle déjà importante se fait de manière « vraiment autonome » car « à UP 8, la construction en terre, ce n'était pas du tout l'objet »³³⁶. En effet, après avoir envisagé de faire une sorte de dictionnaire raisonné de l'architecture arabe ou maghrébine, il entreprend un chantier expérimental de constructions en terre au Maroc à partir d'une presse à blocs de terre compressée qu'il a conçu, avant même d'être diplômé (fig. 319). Cette première expérience professionnelle débouche sur d'autres projets en terre au Maroc où il est concepteur-entrepreneur, et qui lui servent de retour d'expérience pour son diplôme. Mais si la construction en terre ne faisait pas particulièrement l'objet d'intérêt dans le corps enseignant de l'UP n°8, Elie Mouyal ne considère pas cela comme un manque dans l'enseignement qu'il a reçu. En effet, Mouyal considère que l'enseignement de l'architecture est « universel » car « il n'y a pas mille manières d'apprendre l'architecture, il y a la bonne et la mauvaise » : la « bonne » permettant aux architectes étrangers d' « être autonomes et [de] pour pouvoir créer dans leur pays ; faire l'adaptation dans leur pays »³³⁷ par eux-mêmes, sans avoir forcément reçu un enseignement spécialisé sur les questions de leurs pays. Finalement, il a retenu et utilisé deux points majeurs de sa formation : le « côté culturel » qu'il avait découvert à Mahdia et le « côté matériaux », qui ne se résume pas au seul apprentissage des techniques constructives en terre, mais qui passe davantage par l'enseignement du dessin, en dessinant « des façades entières briques par briques » sans faire la distinction entre le dessin technique et le dessin d'architecture car « il y a un dessin tout court ». Liant l'apprentissage du dessin à la grande rigueur constructive nécessaire dans l'architecture en terre, Elie Mouyal souligne l'influence de Bernard Huet avec « son discours sur la modestie de l'architecte, pour ne pas dire la modestie de l'architecture qui est nécessaire dans la ville...un discours d'une architecture dans la ville, ce n'est pas une architecture dans l'espace, c'est une architecture dans l'espace urbain, et donc la nécessaire primauté de l'urbain sur l'architecte, sur son œuvre ou sur son ego »³³⁸.

Une fois son diplôme en poche, il fonde sa propre agence d'architecture à Marrakech en 1987 et réalise autant que faire se peut des projets en terre, notamment la ferme agricole construite en 1985 pour l'association SOS enfant qui lui vaudra d'être nommé au Prix Aga Khan en 1989 (fig.

³³⁵ Entretien avec Elie Mouyal, le 7 mai 2021.

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Ibid.

³³⁸ Ibid.

320 à 323). Mais, si Elie Mouyal prône pour une architecture en terre au Maroc, ce n'est pas tant vis-à-vis de l'écologisme actuel que par adhésion aux idées développées par quelqu'un comme Hassan Fathy qu'il cite en référence. Ainsi selon Mouyal, si « chaque pays devait refaire – peut-être en accéléré – mais devait quand même refaire le parcours de modernisation », « il ne fallait pas sauter les étapes, en adoptant des standards tout fait simplement parce qu'ils étaient prêts à l'emploi », et donc refuser le béton armé qui demanderait « une énorme acculturation »³³⁹ et les catalogues de l'industrie du bâtiment. Militant contre la « mondialisation » de l'architecture qu'il distingue de l'universalisme, Mouyal envisage l'architecture en terre comme « simplement du bon sens » puisqu'à l'image de l'architecture dite traditionnelle, il s'agit d'un travail avec des artisans, « avec ce qu'on a autour de soi, avec le bois qu'on trouve localement, avec la terre cuite qu'on est capable de faire localement » en lien avec les savoirs-faires, les gestes et les coutumes locales. En résumé, pour Elie Mouyal, avec l'architecture en terre, « on construit avec ce qu'on a et on évite d'acheter des choses sur le marché international, si on peut s'en passer. Si on peut s'en passer, évidemment »³⁴⁰. Ceci l'amène à porter un discours assez localiste, à ne pas croire « à ces projets qui se veulent intégrés et qui se font dans une agence à des milliers de kilomètres », sans maîtriser la culture et la technique locales. Et il est sans aucun doute davantage critique envers les ONG « qui vont faire un projet en Afrique comme une sorte de trophée », et qui « adoptent des travers détestables » parce qu'elles arriveraient en « pays conquis » en tant que détentrice des moyens financiers avec seulement pour objectif « de faire la photo pour collecter à nouveau des fonds »³⁴¹.

Un fondateur d'une association de solidarité internationale, ou un « faiseur de projet »

Ludovic Jonard porte un discours plus nuancé, quoique parfois critique, sur les associations et les ONG françaises ou internationales intervenant dans les pays du Sud, car il s'agit d'une grande partie de son activité professionnelle en tant que fondateur de l'association Architecture & Développement (A&D). Après avoir réalisé son service nationale en tant que coopérant enseignant en Guinée équatoriale, il débute ses études à l'École d'architecture Paris-La Villette qu'il choisit en tant qu'« école qui était très ouverte sur ces questions sociales »³⁴², ayant lui-même déjà une activité militante au sein notamment de l'association Droit au logement. Il se rapproche rapidement des enseignants « investis socialement » sur des questions de logement social et sur l'Afrique et les pays en développement : Gustave Massiah, Jean-François Tribillon, Jean-Paul Flamand et Raoul

³³⁹ Ibid.

³⁴⁰ Ibid.

³⁴¹ Ibid.

³⁴² Entretien avec Ludovic Jonard, le 1^{er} juillet 2020.

Pastrana, entre autres. Il entretient également des accointances avec des enseignantes-chercheuses du LAA comme Christelle Robin, Sylviane Leprun et Jacqueline Ancelot. Après avoir envisagé de consacrer son diplôme à un projet de logement social à Clichy (où il enseigne dans le secondaire en parallèle), il réalise une mission en 1996 pour l'ONG Action contre la faim sur des projets de réhabilitation d'école en Géorgie et de logements en Bosnie pour des populations déplacées de réfugiés. Cette mission humanitaire lui sert de retour d'expérience dans l'élaboration de son diplôme soutenu en 1997 sous la direction de Gustave Massiah : « une sorte de journal de bord, un peu problématisé »³⁴³. A la suite de son diplôme, il rejoint l'atelier de projet de ces anciens professeurs en tant qu'enseignant vacataire à l'École de Paris-La Villette, où l'approche opérationnelle demeure : « Mais moi, je voulais vraiment que ça reste dans un principe de réalité. Donc on faisait le maximum pour donner des contraintes, même fictives, mais pour que ce soit de vrais contraintes, pour que les étudiants ne s'amuse pas à faire des gadgets ou des projets utopiques, etc. »³⁴⁴, afin que les étudiants imaginent des projets d'une architecture qu'il qualifie d'« endogène ».

Simultanément, il fonde l'association Architecture & Développement qui est domiciliée à l'intérieur des locaux de l'école « sur les cendres d'Architectes sans frontière qui venait de fermer et qui avait un bureau dans le petit pavillon à l'école »³⁴⁵. Cette localisation facilite alors la mise en relation de l'association avec l'offre pédagogique de l'école puisque A&D propose quelques bourses aux étudiants pour aller faire du terrain dans le cadre de leur projet de diplôme, dont profitera notamment Olivier Boucheron. L'association mène depuis la fin des années 1990 différents projets en Afrique, à Haïti, au Népal, etc. sur des interventions généralement post-catastrophes naturelles, dont certaines ont également été l'occasion de monter un projet pédagogique à l'École de Paris-La Villette, à l'image de l'atelier Mumbai (2004-2005) encadré par Ludovic Jonard, Thierry Paulais, Jean-François Tribillon et Agnès Deboulet, avec le soutien du programme de Coopération européenne Asia Link. Par la suite, sa pratique pédagogique s'élargit : Ludovic Jonard intervient dans l'option « Villes orientales » du DSA « Architecture et patrimoine », avec Serge Santelli et Philippe Revault, et de nos jours, il intervient dans le DSA « Architecture et risques majeurs » porté par l'ENSA de Paris-Belleville, dans lequel les étudiants ont travaillé sur un des sites de projets d'A&D au Népal. Après plusieurs années florissantes pour l'association A&D, son activité diminue même si elle demeure encore de nos jours. Ludovic Jonard devient alors consultant indépendant

³⁴³ Ibid.

³⁴⁴ Ibid.

³⁴⁵ Ibid.

dans différents organismes comme la Fondation de France, le Groupe Huit ou l'ADEME, ou sur des projets de coopération décentralisée en tant qu'expert auprès de municipalités.

Bien qu'il s'inscrit dans la lignée de ses « deux maîtres, qui sont Massiah et Tribillon » qui « ont fait la révolution de la pensée » à laquelle « j'adhérais d'emblée »³⁴⁶ avec notamment les mouvements altermondialistes, Jonard estime avoir une posture moins dogmatique dans ses activités d'expert international, ou du moins, moins conflictuelle avec les instances décisionnaires et financières de la Coopération bi- ou multilatérale, en le faisant « autrement » :

Je considère que je suis un architecte engagé avec beaucoup de choses à...mais je le transforme de manière plus fluide – je dirais – dans ma pratique professionnelle, avec parfois peut-être, un côté plus “caché”. C'est pas que j'ai honte de ce que je fais, c'est juste une stratégie.³⁴⁷

Mais, d'une part, cela ne l'empêche pas de porter un regard critique sur les pratiques actuelles de l'AFD - « les banquiers quoi » - et de préférer la coopération décentralisée puisque « quand la ville décide de coopérer avec une autre ville sur des questions de...sur des thématiques dont ils ont la prérogative, ça devient intéressant parce que ça devient opérationnel, ça devient possible »³⁴⁸, bien plus que lorsqu'on reste à l'échelle d'une politique nationale. Et d'autre part, en questionnant les principes de l'humanitaire, il considère que « ce n'est pas une architecture caritative qu'on fait, c'est pas une architecture *low cost*, c'est pas une architecture pour les Noirs ou pour les pauvres - je force les mots, hein, exprès », et que son « association n'est pas une compensation culpabilisante, bienveillante, caritative, esprit d'amour de mon prochain », mais qu'il s'agit dans le champ de ses compétences de respecter le « Droit de base d'un Homme d'habiter dans un environnement sain et digne »³⁴⁹. Partant de ce postulat et de l'idée « qu'on est aussi redevables de tout ce qu'on a fait et pas fait, dans les pays dont on a toujours...sur qui on a toujours la main », il estime que dans les pays dits en développement « c'est pas la même façon de pratiquer l'architecture, c'est pas les mêmes besoins, donc ça nécessite une formation spécifique dans plein de domaines, constructif et autres »³⁵⁰. Plutôt qu'un enseignement spécialisé sur une aire géoculturelle, il évoque une spécialisation sur la question du Développement nécessitant des « compétences particulières », où on enseignerait des postures et des processus plutôt qu'à vendre des produits ou des projets, où on ne « fabrique pas des architectes, on fabrique des Faiseurs de projet, Faiseurs avec un F : des gens qui savent, qui ont l'art de monter des projets. Ça, c'est un vrai métier, et ce n'est pas de la maîtrise

³⁴⁶ Ibid.

³⁴⁷ Ibid.

³⁴⁸ Ibid.

³⁴⁹ Ibid.

³⁵⁰ Ibid.

d'ouvrage, ce n'est pas découpé : c'est pas découparable entre maîtrise d'ouvrage, promotion, architecture ou construction. C'est un ensemble, c'est une stratégie », à l'image finalement de l'enseignement qu'il a reçu à la fin des années 1990, qu'il a lui-même tenter de prolonger au début des années 2000, et dont il regrette que, lorsque ces anciens enseignants partirent à la retraite, « tout ça est tombé à l'eau [...] on méritait mieux, quoi »³⁵¹.

De l'humanitaire à l'enseignement : les territoires non-occidentaux pour projets

Olivier Boucheron, également diplômé de l'École d'architecture de Paris-La Villette et actif pendant un temps au sein de l'association A&D, figure parmi les enseignants dans les ENSA qui proposent de nos jours des cours et des ateliers de projets, de manière régulière sur les pays non-occidentaux. Après avoir débuté ses études d'architecture à Montpellier, puis à Versailles, il rejoint l'école d'architecture de Paris-La Villette où il décide de suivre l'atelier de projet de Shin Yong-Hak et son cours « Espaces hybrides », en raison d'un intérêt déjà important pour l'Asie - continent auquel il s'est déjà confronté lors de plusieurs longs voyages. En revanche, à son arrivée, il « ne percute pas qu'il y a "Métropoles d'Asie pacifique" en tant que formation post-diplôme »³⁵². En 1999, alors que vient le moment de préparer son diplôme, il part faire une enquête de terrain au Vietnam pour étudier les transformations réalisées par les habitants dans les *Khu Tap Thé* (KIT, logements collectifs) de Hanoï, grâce à une bourse de l'association Architecture & Développement, qu'il demande sous l'impulsion de Jacqueline Ancelot (une de ces mentors au sein du LAA, avec Christelle Robin). Après plusieurs semaines à Hanoï, il voyage jusqu'à Vientiane où il croise Shin avec le groupe d'étudiants du CEAA « Métropoles d'Asie Pacifique ». Le temps de mettre son travail de terrain en forme, il soutient son diplôme en 2002 sous la direction de Shin Yong-Hak et de Christelle Robin avec « un film documentaire qui devait être d'ailleurs LA proposition – justement pour arrêter de dire... enfin mettre l'accent sur le fait de prendre le temps de révéler avant de se positionner » et donc « des propositions qui étaient juste énoncées », ce qui d'une certaine manière n'était pas l'objectif de Shin qui « aurait voulu que je passe à l'acte ! »³⁵³. Puis « se pose la question de qu'est-ce qu'on fait maintenant », avec notamment l'idée d'intégrer un laboratoire.

Décidé dans tous les cas à retourner en Asie du Sud-Est, il rejoint plus ou moins officieusement l'équipe de l'IPRAUS à l'école de Paris-Belleville en charge d'un Programme de recherche urbaine sur le développement (PRUD) pour l'étude de la voirie « dans la plus pure

³⁵¹ Ibid.

³⁵² Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

³⁵³ Ibid.

tradition typo-morpho que développait depuis un moment l'IPRAUS »³⁵⁴ à Vientiane et à Hanoi, par l'intermédiaire d'Emmanuel Cerise dont il avait déjà fait la connaissance. A son retour en France, après un passage en Mongolie par Ulaanbataar, il s'inscrit à l'EHESS pour faire un DEA en anthropologie, après que Jacqueline Ancelot l'ait découragé de le faire au sein d'une école d'architecture - tout en étant déjà plus ou moins rattaché au LAA. Il y suit les enseignements de Jean-Claude Penrad, Jean-Paul Colleyn, Michel Agier, Philippe Descola, Alain Musset, Jacques Sapir. Et finalement, c'est Augustin Berque qui dirige son mémoire de DEA intitulé « Infra-ordinaire, résistances et inventions : les quartiers de Kim Liên à Hanoi et de Gandan à Ulaanbataar » (2006).

Simultanément à la préparation de son DEA, il est aussi engagé par Ludovic Jonard pour réaliser une mission au nom d'A&D pour la « Promotion des technologies appropriées de construction et de valorisation de l'économie du bambou au Timor Oriental » (fig. 324 à 326). Ainsi, si Olivier Boucheron était plus proche de l'équipe « Villes orientales », de la tendance ethno-architecturale de l'École de Paris-La Villette, il côtoyait aussi la tendance antiimpérialiste, devenue altermondialiste, de cette école et avait intégré le réseau du Centre SUD. Avant que survienne un « vrai désaccord avec Ludovic, puisque, lui, il voulait absolument qu'on mette au point un cahier des charges de mise en œuvre du gabion pour pouvoir le répliquer partout ailleurs – notamment en Haïti »³⁵⁵, il réalise deux autres missions pour A&D : la conception d'un prototype d'habitat individuel parasismique avec des murs en gabions au Pakistan (2006) et le « Projet Gabions Méditerranée » au Maroc (2010-2011).

Vient alors le moment en 2011 pour Olivier Boucheron - qui a toujours voulu à la fois être maître d'œuvre, écrire, faire de la recherche et transmettre – de passer les concours d'enseignant titulaire dans les ENSA. Il est finalement recruté dans son ancienne école, sur le poste laissé vacant par Shin lors de son départ à la retraite, et rejoint notamment l'équipe du DSA « Métropoles d'Asie Pacifique » - évolution du DPEA du même nom, dont il avait déjà suivi le travail de terrain à Bangkok et dirigé le cours « Plans de villes » en 2004. Mais, après deux années à étudier Guangzhou et une année à étudier Yangon, il se fait « débarquer » du DSA en 2014. En parallèle, il s'investit dans le cursus initial et propose avec Anita Maria Palumbo et Christiane Blancot (qui travaille à l'APUR et enseigne depuis longtemps dans les différentes émanations du programme « Ville orientale ») deux ateliers en master 1 et master 2 : à partir de 2013 et jusqu'à nos jours, un atelier sur Ulaanbataar, et en 2015 et 2016, un atelier sur Dakar, qui s'est arrêté en raison de mauvaises relations avec le CUAD et l'Institut polytechnique Panafricain, ce qui lui permit néanmoins

³⁵⁴ Ibid.

³⁵⁵ Ibid.

d'amorcer un retour vers l'Asie, avec des ateliers récents consacrés à Yangon et à Phnom Penh (fig. 327 à 329). Ayant vu « d'assez près le monde expat' [rires], de l'économie du développement » avec ses « dispositifs soit disant miracles qui servent surtout après à une sorte de rente pour ceux qui les mettent au point » ou « des choses comme Architectes de l'Urgence, ouais, qui me semble une entrée assez délétère »³⁵⁶, il se positionne comme un architecte point final, sans épithète en lien avec le Sud ou le Développement, à l'image de l'une de ses références, André Ravéreau :

Après, cette histoire du Sud, de tout ça...puis pour les architectes, le problème – je pense – c'est quand on devient spécialiste de ces trucs-là. Enfin, je suis pas spécialiste : je suis là-bas selon certaines conditions et je produis avec une certaine façon de faire là-bas, mais c'est pas pour autant que je développe un discours sur le Sud. Je peux parler du développement mais à un échelon supérieur dans une critique plus globale.³⁵⁷

Lorsqu'il emmène ses étudiants faire du terrain à Vitry-sur-Seine, ils font « exactement la même chose » car « les questions de classes, elles changent pas : les questions de domination, de dépossession, elles sont là, partout »³⁵⁸. Effectivement, dans ses enseignements, intitulés « Par-delà la modernité, détour en Asie » ou « détour en Méditerranée » - pour reprendre le concept de Georges Balandier -, il s'agit bien de se confronter à l'Ailleurs, d'aller loin pour rendre « plus évident ce qu'on a sous les yeux, ce qu'on ne regarde pas habituellement. Surtout, qu'il y a quand même un effet d'universalisme et d'un modèle global [...] qui s'impose partout ». Il s'inscrit alors dans une forme de critique de la modernité, en lien avec le mouvement politique de la décroissance (voire le mouvement anarchiste), condamnant à la fois ses processus de production - le tout-industriel notamment - et sa matérialité - le béton particulièrement. Fort d'un bagage intellectuel allant de l'anthropologie avec André Leroi-Gourhan, Pierre Bourdieu, Pierre Clastres ou Claude Lévi-Strauss, à la critique de la modernité ou du développement avec Jacques Ellul et Bernard Charbonneau, Ivan Illitch, François Partant ou Serge Latouche, en passant par la valorisation du vernaculaire avec les *Shelter* de Paul Oliver ou du végétal et du paysage chez Francis Hallé et Gilles Clément, Olivier Boucheron tente de faire comprendre à ses étudiants qu'il faut agir localement et penser globalement – rappelant alors le slogan d'ATTAC dont Gustave Massiah a été un des instigateurs, que Boucheron « identifiait » à l'école lorsqu'il était étudiant mais au sujet duquel il était « complètement » passé à côté. Bref, Olivier Boucheron porte une idée et propose un cours « transposable ici, évidemment. Simplement, j'ai pas fini mes questions des détours, donc j'aimerais

³⁵⁶ Ibid.

³⁵⁷ Ibid.

³⁵⁸ Ibid.

bien qu'il n'y ait pas d'autres enseignants de l'école qui m'imposent le fait de me rapatrier à Paris pour me conformer à un enseignement de licence »³⁵⁹.

Si tous ces « héritiers » ne se considèrent pas comme spécialistes - d'une manière ou d'une autre - de l'architecture et de l'urbanisme dans les pays du Sud, il semblerait que la formation de ces personnalités ait tout de même favorisé une activité professionnelle à l'international. Dans sa thèse de doctorat sur *La condition internationale des architectes*, Laura Rosenbaum notait que, « sous l'amplification des phénomènes de mondialisation opérée dans les années 1980 », avait eu lieu une « convergence croissante entre les représentations de l'international et les pratiques professionnelles » des architectes français, estimant notamment que « plus les étudiants vivent d'expériences à l'étranger, plus ils y exercent »³⁶⁰. Elle soulignait alors que la mondialisation offre de nouvelles conditions d'actions pour les architectes - sous-tendu aussi bien par le symbolique rayonnement culturel de la France, l'injonction à l'exportation et la multiplication des actions humanitaires -, faisant que de nos jours « l'international participe à un ajustement des traits identitaires du modèle professionnel »³⁶¹. Et, il est vrai qu'autant les activités professionnelles de ces « héritiers » que l'enseignement de l'architecture en France se trouvent aujourd'hui confronter à de nouvelles dynamiques internes au regard des changements engendrés par la troisième mondialisation.

Chapitre 12.2

Redistribution des cartes : entre partenariat et guerre des territoires dans un monde déterritorialisé ?

Les partenariats scientifiques en héritage : le cas des Observatoires urbains

Les enseignants qui menèrent leurs activités pédagogiques, scientifiques et pratiques, sur les pays non-occidentaux dans les années 1970 aux années 2000 établirent de nombreuses relations, informelles ou conventionnées, avec des acteurs locaux. Chez leurs héritiers et leurs successeurs, certaines de ses relations furent reprises, prolongées et renouvelées, d'autres vivement critiquées, tandis que de nouvelles étaient engagées. Selon Elie Mouyal, par exemple, le projet conduit par le

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Laura Rosenbaum (devenue Laura Brown), « La condition internationale des architectes. Le monde en référence : représentations, pratiques et parcours », thèse de doctorat sous la direction de Guy Tapie, Université de Bordeaux, 2017.

³⁶¹ Laura Rosenbaum, *Ibid.*, 2017, p. 40.

CRATerre à Marrakech dans les années 1980 au sein du programme REXCOOP³⁶² « a réussi à foirer la filière de construction en terre économique » au Maroc car « du point de vue institutionnel et autre, la filière construction en terre a été grillée, définitivement grillée »³⁶³. Il décrit « des sortes de guéguerres » entre les experts locaux et les experts étrangers car ces derniers auraient été dans « la négation de leur utilité », ainsi que des tentatives de « faire une OPA sur la construction en terre au Maroc pour une décennie » de la part de fonctionnaires que le CRATerre aurait « été obligé de les adouber, de leur donner du financement ». Ce qu'il met en cause dans l'échec de cette expérience est avant tout « la qualité-même de gens extérieurs qui viennent dans un pays, qui mettent de l'argent dans le process, et une fois que l'argent s'arrête, il n'y a plus rien »³⁶⁴. Plus qu'une anecdote, cet exemple est éloquent car c'est aussi au niveau de l'équité des relations que se posait les problèmes de la Coopération, et sur ce point qu'émergeaient plus fortement dans les années 1990 les revendications de refonte des modes d'interventions et de recherches à l'étranger. Pour autant, lorsque la fin des années 1990 signa « la mort de la Coopération » au moment où le ministère du même nom fut intégré à celui des Affaires étrangères, ce fut l'Agence française de Développement (AFD) qui devint l'élément pivot des actions de développement de la France à l'international, qui se tourna davantage vers les pays dits « émergents ». Et aussi bien les anciens enseignants que leurs héritiers ne manquent pas de critiques à son égard : Jean-François Tribillon se rappelait « qu'on entendait les pires éloges du néo-libéralisme dans les couloirs de l'AFD lorsque celle-ci relevait d'un gouvernement socialiste. Mais l'AFD est en effet une agence ! »³⁶⁵, tandis qu'Olivier Boucheron évoquait « ce machin horrible »³⁶⁶ et Ludovic Jonard disait simplement qu'à l'AFD, on est « chez les banquiers, quoi ! »³⁶⁷. Nonobstant, et sans nous attarder sur les différences qu'il peut exister dans la pratique des projets scientifiques en coopération entre la recherche fondamentale et la recherche-action, entre les centres de recherche de l'IRD (dont l'histoire est davantage rattachée au ministère de la Coopération, avec des centres donc situés principalement en Afrique) et les UMIFRE (dont l'histoire est davantage rattachée au ministère des Affaires étrangères, avec des centres donc situés au Proche et Moyen-Orient et en Asie)³⁶⁸, tout ce qui fut mis en place dans les années 1970-1980

³⁶² Voir le rapport : CRATerre et GAITerre, *Marrakech 83, habitat en terre (REXCOOP, aide à la conception architecturale)*, Grenoble, CRATerre, 1983.

³⁶³ Entretien avec Elie Mouyal, le 7 mai 2021.

³⁶⁴ Ibid.

³⁶⁵ Jean-François Tribillon, « Perspective historique : 40 est dans 70 ! », *Villes en développement*, n°109-110, juin 2018, p. 5

³⁶⁶ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

³⁶⁷ Entretien avec Ludovic Jonard, le 1^{er} juillet 2020.

³⁶⁸ Parmi la trentaine d'Unités mixtes des Instituts français de recherches à l'étrangers (UMIFRE), se trouvent : le CEDEJ en Égypte, l'IRASEC en Thaïlande, l'IFEA en Turquie, l'IFPO au Liban, avec lesquels les enseignants du programme « Ville orientale » entretenaient des relations importantes. L'IRD, qui a remplacé l'ORSTOM en 1998, est

ne peut être soumis à la même critique sans nuance. Il existe encore de nombreuses relations internationales, voire des émanations institutionnelles, initiées par les acteurs de notre corpus d'étude sous forme de partenariat, qui prennent des formes renouvelées de nos jours. Récemment, par exemple, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville où se trouve le DSA « Architecture et projet urbain » avec une branche travaillant sur les métropoles d'Asie pacifique (MAP), a signé en 2024 des conventions de coopération à partir des relations internationales mises en place par les différents acteurs du programme « Ville orientale » : la création d'un double diplôme avec l'université de Tongji à Shanghai et une convention quadripartite de coopération pédagogique et scientifique entre l'université de Chulalongkorn à Bangkok, l'université de Hanoï et l'université royale des beaux-arts de Phnom Penh.

Autre émanation du programme « Ville orientale » pourrions-nous dire, les Observatoires urbains - bien qu'inscrits dans la longue tradition française des centres culturels et des instituts de recherche à l'étranger - servent aussi de relais locaux pour favoriser de tels partenariats. Leur création fut plus ou moins concomitante avec celle du programme « Ville orientale », dont les enseignants participèrent à leur création autant qu'ils profitèrent de leurs ressources lorsqu'ils allaient faire des études sur le terrain, seul ou avec leurs étudiants. Dès 1980, alors qu'elle prenait ses fonctions au Secrétariat de la recherche architecturale, Catherine Bruant fut contactée par les services du ministère des Affaires étrangères à propos des archives de Michel Ecochard restées à Damas, ainsi qu'au sujet de centres de recherche en Syrie et en Égypte où « sur le terrain cela se passait assez mal entre les équipes, notamment avec des équipes qui commençaient à travailler sur le développement urbain, des choses comme ça »³⁶⁹ :

Le problème était qu'il y avait des conflits de terrains entre les équipes qu'on ne peut pas imaginer, c'est-à-dire qu'il y avait des gens qui interdisaient aux autres d'aller sur un terrain, « c'est mon terrain ! ». Mais il y avait d'autres problèmes comme simplement le fait qu'il était très compliqué d'avoir des informations, d'avoir des cartes pour les géographes, etc. C'était impossible au Caire à l'époque.³⁷⁰

Prenant le dossier en charge, elle effectua des voyages sur place pour cartographier et rencontrer les différentes équipes, et lança avec Jean-Charles Depaule la publication en 1982 du numéro

présent en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Cameroun, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Kenya, et dans quelques pays d'Asie et d'Amérique Latine.

Si des recherches financées par l'AFD ont bien lieu au sein des UMIFRE, il existe un accord-cadre particulier entre l'AFD et l'IRD depuis 2012 pour mener des programmes d'expertise dans les pays du Sud.

Source :

<https://www.afd.fr/fr/actualites/communiquede-presse/l-afd-et-l-institut-de-recherche-pour-le-developpement-s-engageant-consolider-la-recherche-au-sud>

³⁶⁹ Entretien avec Catherine Bruant à Malakoff, le 20 novembre 2019.

³⁷⁰ Ibid.

« Espaces et formes de l’Orient arabe » des *Cahiers de la recherche architecturale* pour fédérer d’une certaine manière les équipes travaillant dans ces pays, pour « faire exister les choses »³⁷¹. Puis, à la suite du colloque « Le Caire : recherche et développement » qui se tint à l’IFA le 4 novembre 1983, émergea l’idée avec l’historien Robert Ilbert de créer un Observatoire urbain au Caire, sur le modèle des Observatoires agricoles. Car, comme il était rappelé dans un rapport scientifique de l’Observatoire urbain du Caire contemporain, si le bilan de ce colloque avait fait « ressortir la multiplicité des champs de recherche ou du travail sur le terrain, avec les différences d’échelle que cela implique, une nécessité commune apparut clairement au cours de cette rencontre : celle de disposer d’une “instance” permanente, domiciliée au Caire, susceptible d’assurer une meilleure liaison des équipes entre elles, ainsi qu’une centralisation effective de la documentation accumulée. L’idée étant qu’une telle instance, envisagée comme structure de service, pourrait ainsi travailler à la constitution d’un corpus documentaire accessible à tout type d’étude, en cours ou en projet, et permettrait donc de tenter d’éviter la dilution des efforts »³⁷².

L’Observatoire urbain du Caire contemporain, domicilié au sein du CEDEJ, ouvrit donc en septembre 1984 sous la direction de Mercedes Volait, tout juste diplômée en 1982 de l’UP n°1, grâce au financement conjoint du Ministère des Relations extérieures (sous-direction des Sciences sociales et Humaines), du Ministère de la recherche et de la Technologie (direction des sciences humaines) et du Ministère de l’urbanisme, du logement et des transports (direction de l’architecture-SRA). Et, bien que l’existence de l’Observatoire urbain servit au développement de la recherche et des travaux des équipes françaises sur place - car « un Observatoire, cela fait partie des jeux stratégiques »³⁷³ de rayonnement de la France à l’étranger -, il se faisait aussi le relais à travers ses *Lettres d’informations* et ses séminaires des travaux effectués sur le Caire, peu importe les nationalités des équipes de recherche. Le séminaire « Urbanisme et Habitat », animé par Mona Zakaria (architecte égyptienne ayant réalisé une thèse à l’Université de Provence) puis par Mercedes Volait et Galila El Kadi (chercheuse à l’ORSTOM), invitait régulièrement des professeurs de l’Université du Caire, de l’Université de Helwan (banlieue du Caire) ou de la *General Organization for Housing Building and Planning Research* du gouvernement égyptien³⁷⁴. Et lorsque Jean-Luc Arnaud prit la direction de l’Observatoire urbain au CEDEJ, il continua le séminaire sur le même principe : « toutes les deux semaines, je crois, avec alternance entre des gens locaux, et puis, des gens qu’on

³⁷¹ Ibid.

³⁷² « Observatoire urbain du Caire contemporain. Rapport scientifique », Octobre 1987, p. 1. Archives personnelles de Catherine Bruant.

³⁷³ Entretien avec Catherine Bruant à Malakoff, le 20 novembre 2019.

³⁷⁴ Voir les différentes *Lettres d’information de l’Observatoire urbain du Caire contemporain*. Archives personnelles de Catherine Bruant.

invitait de France »³⁷⁵. Bertrand Reymondon se rappelait que, lui aussi lorsqu'il était employé de l'IAURIF au Caire, il « travaillait vraiment en partenariat [...] associé aux agences techniques du gouvernorat » (la *General organization for physical planning*) - même s'il « était censé les former »³⁷⁶ - dans le cadre des enquêtes de terrain sur les tanneries du Caire notamment, et qu'avec le CEDEJ, il y avait des « séminaires ensemble ; il y avait des échanges intellectuels intéressants avec Arnaud et les autres. Très bonne collaboration. »³⁷⁷

A la suite de la création de l'Observatoire urbain du Caire contemporain³⁷⁸, un Observatoire urbain fut créé à Istanbul en 1988 à l'Institut français d'études anatoliennes, avec l'aide de Pierre Pinon. Et un autre à Beyrouth en 1993 au CERMOC (ayant depuis fusionné avec l'IFPO)³⁷⁹ dont la direction revint à Jean-Luc Arnaud qui mit là aussi en place un « séminaire, deux fois par mois : une fois un français, une fois un libanais, pendant trois ans »³⁸⁰. Un Observatoire de la Chine fut également créé mais il resta domicilié en France sous la direction de Françoise Ged, tandis que l'idée d'en ouvrir un au Vietnam avec l'aide de Christian Pédelahore n'aboutit pas. Ces Observatoires urbains ont accueilli, sous l'impulsion de quelques enseignants de notre corpus d'étude, des étudiants et des architectes travaillant sur les pays dans lesquels ils sont implantés. Mais ils furent certainement plus nombreux parmi les géographes et les historiens (Éric Verdeil, Caecilia Pieri, Anna Madoeuf, Sabine Jossifort, etc.), notamment depuis que certains enseignements issus du programme « Ville orientale » se sont arrêtés dans les années 2000, ne jouant alors plus le rôle de relais entre les Écoles d'architecture françaises et les Observatoires urbains. Toujours actifs de nos jours, les Observatoires semblent cependant être sortis de leur âge d'or, hormis peut-être l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine, qui domicilié à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, subit sans doute moins les événements politiques des pays où les autres centres sont implantés³⁸¹.

³⁷⁵ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

³⁷⁶ Entretien avec Bertrand Reymondon, le 21 mai 2021.

³⁷⁷ Ibid.

³⁷⁸ En 2015, une table ronde « Observer la ville arabe : le réseau des observatoires urbains » était organisée à l'Institut du Monde Arabe, à laquelle participèrent Mercedes Volait, Éric Verdeil, Éric Denis et Julien Loiseau. Vidéo en ligne : <https://altair.imarabe.org//notice.php?q=id:160&lang=fr>

³⁷⁹ Pour une brève histoire de l'Observatoire urbain de Beyrouth, voir l'article de Caecilia Pieri, « L'Observatoire urbain a vingt ans », *Les carnets de l'IFPO*, février 2012. En ligne : <https://ifpo.hypotheses.org/2983>

³⁸⁰ Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020.

³⁸¹ Lors de la table-ronde « Observer la ville arabe : le réseau des observatoires urbains » à l'Institut du Monde Arabe à Paris en juin 2015, Éric Denis rappelait l'enlèvement de Michel Seurat en 1985 alors qu'il était chercheur au CERMOC. Jean-Luc Arnaud l'évoqua aussi dans l'entretien qu'il accorda à l'auteur, ainsi que les aléas de la vie de l'Observatoire urbain de Beyrouth qui déménagea à Damas de 2006 à 2011 avant de revenir à Beyrouth.

Décentrement ou reterritorialisation de la recherche sur les pays non-occidentaux en France

Historiens et économistes s'accordent globalement à voir dans les années 1980-1990 un tournant historique dans la mondialisation³⁸². Après une première mondialisation survenue au XVI^{ème} siècle avec la découverte des Amériques et l'émergence d'économies-monde (Fernand Braudel³⁸³) via un réseau de villes marchandes, après une deuxième mondialisation au XIX^{ème} siècle avec la révolution industrielle, le développement de la société de l'information et de la communication grâce aux nouvelles technologies marqua l'avènement d'une troisième mondialisation et d'une seule économie-monde. Or, face au sentiment d'accélération de la mondialisation dans les années 1990, les théories marxisantes des années 1970 furent remises en cause. Avec l'apparition de « nouveaux centres » ou de « semi-périphéries », avec des relations et des interactions de plus en plus complexes entre le « global » et le « local », la théorie du système-monde apparut dépassée (et ethnocentrique) pour certains – à l'image de la notion de « Tiers-Monde ». Le sociologue indien Arjun Appadurai, par exemple, voit dans les années 1990 l'avènement d'un monde « postnational » où se multiplieraient de nouvelles polarisations (des « confréries transnationales ») en même temps que les anciennes se dilueraient (le centre occidental et les périphéries du Tiers-Monde), « un ordre mondial où l'Etat-nation est devenu obsolète et où d'autres formations d'allégeance et d'identité ont pris sa place. »³⁸⁴ Les médias de masse, les nouvelles technologies ainsi que les migrations participent, selon Appadurai, à la création de communautés « sans notion de lieu », de personnes qui n'ont jamais été en contact direct mais qui se sentent appartenir au même groupe, des téléspectateurs déterritorialisés constituant des diasporas de publics enfermés dans leur petite bulle³⁸⁵, remettant en question la notion de frontière nationale et le principe de l'Etat-nation. Ainsi, aurait lieu une nouvelle forme de production de la localité selon des modalités nouvelles et globalisées qui ne se limiterait plus à des territoires mais serait « translocale ». En ce sens, Appadurai estime « clairement que l'ancienne manière de pratiquer les aires culturelles [area studies] ne pouvait plus avoir cours dans le monde d'après 1989 »³⁸⁶, qu'il faudrait abandonner les stratégies localisantes de l'anthropologie traditionnelle, aller au-delà de tout

³⁸² Entre autres : Dominique Wolton, *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2004 ; Laurent Carroué, *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2002 ; voir également les deux numéros « Les mondialisations », *Relations internationales*, n°123 et n°124, 2005.

³⁸³ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XV^e-XVIII^e siècle [tome 3. Le temps du monde]*, Paris, Armand Colin, 1979.

³⁸⁴ Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001 (1^{ère} éd. 1996), p. 235.

³⁸⁵ Arjun Appadurai, *Ibid.*, 2001 (1^{ère} éd. 1996), p. 29.

³⁸⁶ Arjun Appadurai, *Ibid.*, 2001 (1^{ère} éd. 1996), p. 47.

primordialisme, pour une prise en compte des flux culturels transnationaux et des dynamiques de déterritorialisation, à l'origine de nouveaux cosmopolitismes et de nouveaux imaginaires. Et, face à l'échec même des « théories les plus complexes et les plus flexibles du développement global qui sont issues de la tradition marxiste [et qui] se sont révélées trop tortueuses »³⁸⁷ (celles de Samir Amin, Immanuel Wallerstein et Ernest Mandel), Appadurai propose donc d'analyser les disjonctions (plus que les conjonctions) entre cinq dimensions de flux culturels globaux, ce qu'il appelle les ethnoscapes, les médiascapes, les technoscapes, les financescapes et les idéoscapes³⁸⁸.

Or dans un monde décrit comme celui où les échanges transnationaux se multiplient, où les frontières tendent à s'effacer et où les hommes et les sociétés se déterritorialisent, il semblerait que paradoxalement dans le milieu de la recherche et de l'enseignement de l'architecture en France, les territoires demeurent encore de nos jours bien ancrés, voire sous embargo. Par exemple, si le LAA a entrepris sous la direction d'Alessia de Biase - qui est arrivée avec « ses références, avec Marc Augé, avec l'anthropologie des mondes contemporains »³⁸⁹ - de ne plus identifier ses recherches à des aires géographiques (l'Afrique et l'Asie), l'IPRAUS - décrit souvent comme le laboratoire « rival » du LAA sur les territoires asiatiques - reconnaît explicitement encore de nos jours l'Asie comme un de ses principaux axes de recherche. Et dans le milieu restreint des enseignants et des chercheurs français travaillant sur des territoires non-occidentaux, les attentions à ne pas aller sur les plates-bandes d'un autre, l'impossibilité de travailler sur les chasses-gardées d'une école, d'un laboratoire ou d'une personne, les histoires de « manipulations, les histoires de chapelle, les histoires politiques »³⁹⁰ sont récurrentes : un jeune chercheur convoqué par ses anciens enseignants afin de le dissuader d'entreprendre une thèse de doctorat sur telle ville car c'est la prérogative d'un des enseignants, la demande officieuse d'un directeur de ne pas postuler dans son laboratoire car il y a déjà une personne travaillant sur la même ville avec laquelle des rivalités sont préexistantes, une tentative de calomnie et de délégitimation d'un candidat auprès du jury de recrutement pour que le poste soit attribué au second candidat rattaché à tel laboratoire, etc. Si la troisième mondialisation se caractérise pour nombre de penseurs par une plus grande ouverture au monde avec la multiplication des échanges dont une des conséquences serait la déterritorialisation des sociétés, dans le milieu de la recherche et de l'enseignement de l'architecture français le phénomène inverse semble avoir lieu : les territoires d'étude et les aires culturelles sont clairement

³⁸⁷ Arjun Appadurai, *Ibid.*, 2001 (1^{ère} éd. 1996), p. 68.

³⁸⁸ Voir le chapitre 1 « Disjonction et différence dans l'économie culturelle globale ».

³⁸⁹ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

³⁹⁰ *Ibid.*

localisés, définis, délimités, attribués, faisant l'objet de mainmise par des regroupements de personnes au détriment d'autres, telle une sorte de reterritorialisation rassurante.

Mais peut-être n'est-ce pas tant surprenant. Car comme le soulignent aussi bien Olivier Mongin que Jackie Assayag, si d'un point de vue politico-économique la mondialisation se caractérise bien par une fragilisation du principe d'Etat central avec une réorganisation des relations entre le supra-, l'infra- et le national, cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait une unification culturelle à l'échelle de la planète (une « culture globale », une « méta-culture » ou une « culture-monde »)³⁹¹. Plus complexe, le processus serait double selon Olivier Mongin : entre unification et fragmentation, entre ouverture et fermeture au monde. Bien que la mondialisation ait vu naître des « villes globales » ou des « mégacités », à l'intérieur de celles-ci opèreraient des facteurs identitaires et ethniques à l'origine de mouvement d'entre-soi et de regroupement communautaire, qui seraient autant de phénomènes de reterritorialisation. Ne serait-ce pas alors un phénomène plus ou moins équivalent dans le milieu français de la recherche et de l'enseignement architectural sur les pays non-occidentaux ? Olivier Mongin en vient à considérer que « le temps n'est donc plus à la célébration de "la fin des territoires " »³⁹² mais à la prise en considération d'une « reconfiguration des territoires », et qu'au lieu d'une déterritorialisation, il y aurait un décentrement du monde :

Si les pays non européens étaient hier « dé-centrés » par rapport à l'Europe, la France et les pays européens sont aujourd'hui en voie d'être « dé-centrés » par rapport aux pays-continentaux que sont la Chine et l'Inde mais aussi par rapport aux « villes globales » (Saskia Sassen) qui sont les nœuds d'une économie d'archipel qui n'est plus circonscrite à des espaces nationaux. Ce qui fait la spécificité de l'époque actuelle, c'est donc la fin du cycle du colonialisme commencé au XVI^e siècle. Alors que l'Europe avait pris possession du monde pendant trois siècles, la Chine et l'Inde perturbent aujourd'hui l'ancien partage colonial du monde. La mondialisation, ce n'est pas seulement l'approfondissement de l'interdépendance entre pays, c'est aussi l'élargissement géographique et politique de cette interdépendance. Le sentiment d'une accélération de la mondialisation à la fin des

³⁹¹ Jackie Assayag, « La culture comme fait social global ? Anthropologie et (post)modernité », *L'Homme*, n°148, oct.-déc. 1998, p. 201-223. Cet article est une recension critique de l'ouvrage d'Arjun Appadurai publié dans sa version originale en anglais en 1996 sous le titre *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*.

Si Appadurai développe bien dans son ouvrage que « la globalisation n'est pas l'histoire d'une homogénéisation culturelle », Jackie Assayag estime justement que « Arjun Appadurai tend à confondre sa *Weltanschauung*, sinon sa condition d'« Indian-American », avec celle de l'humanité, et la réalité présente avec la production de ses simulacres. » : « Il semble que toute l'humanité soit vouée à la mobilité, à l'exode, à la guerre de tous contre tous, et que chacun soit condamné à devenir réfugié ou à être menacé par un attentat, doive nécessairement contracter un mariage mixte et ses descendants multiplier les métissages.

L'accent mis sur l'origine hybride des traits culturels, ou la qualification des cultures comme mixtes, créolisées, mélangées, métissées, fait remonter en réalité à une conception pré-boasienne de celles-ci selon laquelle on identifie les gens en fonction des traits de leur culture d'origine » (p. 212).

³⁹² Olivier Mongin, « Le décentrement du monde », *Esprit*, juin 2007, p. 58.

années 1990 coïncide avec ce moment historique où, à la suite des pays dits émergents (les fameux dragons), l'Inde et la Chine sont en train de décoller.³⁹³

Ainsi, pour Olivier Mongin, la mondialisation ne serait pas tant synonyme de globalisation que de « dé-occidentalisation » - alors que d'autres, d'un point de vue épistémologique, comme Walter Mignolo appelle à « se [déprendre] de la réoccidentalisation et la désoccidentalisation » par la décolonialité, ou comme Dipesh Chakrabarty à « provincialiser l'Europe ». Cela expliquerait-il alors la démultiplication ces dernières années dans les ENSA d'ateliers, de workshop et d'autres types d'enseignements sur les pays non-occidentaux ?

Chapitre 12.3

Les pays non-occidentaux dans les ENSA de nos jours : les prolongements d'un décentrement géographique et épistémologique ?

Le marché international de l'Enseignement supérieur : la multiplication des enseignements sur les pays non-occidentaux en France

La sociologue Christine Musselin identifie cinq « scripts » - des prescriptions normatives présentes dans l'environnement institutionnel de l'Enseignement supérieur pour que ses établissements paraissent rationnels et efficaces - parmi lesquels se trouve l'injonction à « se placer dans une perspective mondiale ». Ce qui était déjà le cas dans les activités scientifiques et qui l'est devenu depuis plusieurs décennies dans les activités pédagogiques, alors que les mobilités étudiantes et enseignantes deviennent une source de revenu pour les établissements autant qu'ils participent à un mouvement normatif systématiquement valorisé et gage de qualité scientifique³⁹⁴. Ainsi, avec l'accélération de la mondialisation, l'Enseignement supérieur s'est plus fortement positionné sur le marché international simultanément à une internationalisation des systèmes éducatifs et à l'établissement de processus transnationaux facilitant les échanges (tels le processus de Bologne et la réforme LMD qui s'en suivit en France) : formations *off-shore*, publications dans des revues internationales, conférenciers étrangers invités, etc., sont vivement valorisés dans l'Enseignement supérieur, dans lequel s'inscrivent les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture.

Si entre les années 1970 à 1990, quasiment toutes les écoles eurent un atelier de projet – ou plus généralement un cours – consacré aux pays non-occidentaux, il était rare qu'elles en dispensent

³⁹³ Olivier Mongin, *Ibid.*, juin 2007, p. 60.

³⁹⁴ Christine Musselin, « Vers un marché international de l'enseignement supérieur ? [introduction du numéro] », *Critique internationale*, n°39, 2008/2, p. 13-24.

plusieurs, au regard de l'investissement temporel, humain et financier (surtout lorsque le voyage était possible) que ceux-ci demandaient. Or, pour l'année universitaire 2019-2020, plus d'une cinquantaine d'enseignements, tous niveaux et tous types confondus, répertoriés sur la plateforme des établissements d'enseignement supérieur rattachés au ministère de la Culture (Taïga) étaient consacrés à un pays ou une aire géoculturelle non-occidentaux au sein de douze ENSA parmi les vingt existantes en France (fig. 330). Parmi ceux-ci, tous ne faisaient pas l'objet d'un déplacement sur place, et surtout, tous ne furent pas renouvelés par la suite. Car, contrairement aux enseignements étudiés dans cette recherche, un certain nombre d'entre eux ne s'inscrivent pas dans un long processus de travail et de réflexion, mais constituent plutôt une expérience ponctuelle, à la faveur du développement du « marché éducatif », de l'injonction à l'internationalisation, du rapprochement entre les problématiques urbaines dans les Nord et dans les Suds, et de l'attrait toujours persistant pour l'exotique – le voyage étant un argument supplémentaire pour attirer les étudiants. Les écoles françaises ne sont bien évidemment pas les seules à multiplier leurs actions sur et dans les pays non-occidentaux, dont l'apanage ne revient d'ailleurs pas aux seuls pays ayant eu par le passé un empire colonial : la Eidgenössische Technische Hochschule Zürich (ETH) de Zurich, la Bauhaus-Universität de Weimar, l'Istituto Universitario di Architettura di Venezia (IUAV), la Technische Universität de Munich, la Technische Universität de Vienne, la Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule (RWTH) d'Aix-la-Chapelle, et bien d'autres, ont mené ces dernières années des ateliers pratiques en Afrique par exemple³⁹⁵.

Pour autant, il existe toujours des enseignements consacrés de manière pérenne, ou du moins prolongée, à un territoire donné (notamment les formations post-diplômes, les DSA), dont quelques-uns sont les « héritiers » directs des enseignements de notre corpus d'étude. A l'ENSA de Paris-La Villette, par exemple, nous pourrions dire qu'il existe trois regroupements d'enseignants travaillant chaque année sur des pays non-occidentaux, dont les territoires d'études tendent aujourd'hui à se superposer, ce qui entraîne son lot de rivalités. Marc Bourdier et Claudio Secci, s'inscrivant plutôt dans la continuité de Massiah, Tribillon et Pastrana (lesquels sont encore de nos jours invités aux jurys)³⁹⁶, proposent un atelier sur l'Amérique Latine. Une équipe formée autour de Christian Pédelahore, avec Virginia Laguia, Juan Luis Morales et Varinia Taboada entre autres, dirige principalement, dans la lignée des enseignants du CEAA « Métropoles d'Asie Pacifique » (Shin Yong-Hak, Pierre Clément, Charles Goldblum, etc.), l'option internationale du DSA de cette école en travaillant sur les métropoles de l'Arc Pacifique - l'ancien acronyme MAP demeure tandis

³⁹⁵ Plusieurs de ces ateliers sont présentés dans le catalogue de l'exposition *Afritecture : Andres Lepik* (dir.), *Afritecture. Building Social Change*, Ostfildern, Hatje Cantz, 2013.

³⁹⁶ L'auteur a assisté à un de ces jurys en juillet 2019.

que les territoires d'investigation incluent désormais aussi l'Amérique Latine. Et enfin, Olivier Boucheron et Christiane Blancot, également héritiers et anciens collaborateurs de Shin Yong-Hak mais qui ont fait scission d'avec les précédents, travaillent sur la Mongolie et à nouveau sur l'Asie du Sud-Est, après des détours par le Sénégal. A travers ces trois groupes transparaît une sédimentation des expériences passées, celles des enseignants que nous avons étudiés, avec une transposition actualisée dans les problématiques du XXI^{ème} siècle des approches et des méthodes de ceux dont ils furent souvent les élèves.

Seulement, de même qu'établir une réelle relation partenariale dans une recherche n'est pas chose aisée, les enseignements à visée internationale peuvent encore de nos jours révéler des disjonctions dans les objectifs des différents partenaires. Ainsi, au sujet de l'atelier Mumbai organisé par l'École de Paris-La Villette durant l'année 2004-2005, Ludovic Jonard soulignait que s'ils avaient pu faire venir des Indiens en France après avoir été eux-mêmes accueillis en Inde, « ça n'a pas marché de manière équitable » car les centres d'intérêts étaient différents et les enseignants indiens « pas forcément sur les mêmes longueurs d'onde » : « Autant, nous, nos étudiants français s'intéressaient au développement, autant les indiens ne sont pas venus en France pour s'occuper des bidonvilles, quoi »³⁹⁷. Olivier Boucheron évoquait une situation plus ou moins similaire pour expliquer l'échec des deux partenariats mis en place à l'occasion des ateliers qu'il a effectué à Dakar : les « enjeux du moment pour l'enseignant » du Collège universitaire d'architecture de Dakar avec lequel ils devaient travailler qui ne correspondaient pas aux aspirations de l'équipe pédagogique parisienne, et l'Institut polytechnique Panafricain qui est « géré comme une entreprise »³⁹⁸ devant être rentable. Au-delà de la question du site d'étude où peut perdurer une vision misérabiliste de l'Autre, il apparaît des enjeux politico-économiques bien différents. La question sous-jacente serait alors de savoir si ces mouvements, ces échanges et ces partenariats favorisent « l'émergence d'un modèle globalisé » avec des processus qui « conduisent ainsi à homogénéiser les pratiques »³⁹⁹ comme l'affirment certains, ou s'il se développe au contraire un « éventail des positionnements face à l'internationalisation [...], du refus de l'internationalisation à la résistance, au contournement ou à l'acceptation »⁴⁰⁰ au sein des systèmes éducatifs où apparaît une « revendication culturelle et politique d'un autre "système-monde" qui s'oppose à la mondialisation, tout en se fondant dans sa construction dialectique »⁴⁰¹. La question se pose bien évidemment entre les différents pays, mais

³⁹⁷ Entretien avec Ludovic Jonard, le 1^{er} juillet 2020.

³⁹⁸ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

³⁹⁹ Christine Musselin, *Art. cit.*, 2008/2, p. 13-24.

⁴⁰⁰ Marie-France Lange et Nolwenn Henaff, « Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation », *Revue Tiers Monde*, n°223, vol. 3, 2015, p. 20.

⁴⁰¹ Marie-France Lange et Nolwenn Henaff, *Ibid.*, 2015, p. 17

aussi entre les écoles à l'intérieur d'un même pays, notamment en France puisque nous avons montré la diversité des approches qui y étaient présentes dans les années 1970 à 1990.

A Nantes et à La Villette : pensées critiques du rôle de l'architecte dans le monde contemporain

Tous les enseignants dans les ENSA qui travaillent de nos jours sur les pays non-occidentaux ne sont pas les « héritiers » directs de ceux ici étudiés, d'autant plus que des thématiques ont plus fortement émergées ces deux dernières décennies, tels que les phénomènes de métropolisation ou la question de l'efficacité face aux risques naturels. Il serait donc difficile d'analyser précisément les héritages, dans toute leur diversité, que ceux-ci ont laissés dans l'enseignement de l'architecture de nos jours en France. Si ce n'est que leurs ouvrages restent présents dans les bibliothèques des écoles d'architecture, que leurs travaux sont parfois encore cités par les enseignants et plus rarement par les étudiants, et que nombre des problématiques qu'ils ont soulevées demeurent toujours pertinentes, surtout si l'on en croit Georges Balandier qui considère que nous sommes tous, en des formes différentes, en « situation postcoloniale » à l'intérieur de « nouveaux Nouveaux Mondes », c'est-à-dire des néo-territoires à la fois matériels et immatériels formés par les « techno-métissages » et où s'exprimeraient de nouvelles formes de colonisation, où les identités se redéfinissent car « nous nous renvoyons de l'un à l'autre notre incertitude et notre incompréhension, qui n'est pas simplement une incompréhension mutuelle mais l'incompréhension de ce que nous devenons tous dans ce monde-ci, tel qu'il se fait, vite, trop vite sans doute. »⁴⁰²

Deux enseignants-chercheurs (parmi d'autres), Olivier Boucheron et Maëlle Tessier, proposent de nos jours, respectivement à l'ENSA de Paris-La Villette et à l'ENSA de Nantes, des enseignements qui semblent interroger de manière plus ou moins directe cette situation postcoloniale contemporaine que décrit Balandier. L'un comme l'autre se rejoignent dans l'idée que leurs méthodes et leurs approches ne sont pas spécifiques aux terrains non-occidentaux, qu'ici ou ailleurs ce sont les mêmes, avec notamment l'idée de Détour déjà évoquée dans l'approche d'Olivier Boucheron, et qui se retrouve également dans celle de Maëlle Tessier au sein de son atelier « Ailleurs commence ici » sur les lieux de grandes précarités liés à l'accueil de migrants en France et son séminaire/workshop « Apprendre de(puis) l'Ailleurs » sur l'Afrique. Mais si l'approche n'est pas spécifique, il n'en demeure pas moins, pour eux, que leurs expériences dans ces Ailleurs doivent se faire absolument en partenariat avec des acteurs locaux, c'est-à-dire avec des enseignants et des

⁴⁰² Préface de Georges Balandier dans Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 24.

étudiants originaires des pays en question. Lorsque Maëlle Tessier a organisé un atelier international en Guinée durant l'automne 2016 – avec l'aide de Julie Gangneux-Kébé qui réalisait une thèse de doctorat sur le rôle des habitants dans la fabrique de la ville de Conakry –, six étudiants nantais ont travaillé en équipe avec sept étudiants de l'Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme de Conakry, sous l'encadrement d'enseignants des deux établissements (fig. 331). De même, lorsque cet atelier international s'est tenu à Port-Elisabeth en Afrique du Sud en février 2019 quatorze étudiants nantais ont collaboré avec une trentaine d'étudiants de la Nelson Mandela University, avec toujours un encadrement conjoint entre les deux établissements.

Dans l'atelier dirigé par Olivier Boucheron, Christiane Blancot propose régulièrement un terrain d'étude en lien avec ses propres missions au sein de l'APUR, réalisées dans le cadre de coopérations décentralisées avec des villes étrangères. C'est le cas pour l'atelier sur Ulaanbataar, qui s'organise par ailleurs en collaboration avec la Faculté d'Ingénierie et d'Architecture de l'Université Mongole de Sciences et des Technologies. Enseignants (Amgalan Sukhbaatar) et étudiants mongols travaillent conjointement avec l'équipe parisienne depuis 2013, même si cela a « mis du temps vraiment à s'articuler, parce qu'il a fallu quand même qu'Amgalan...il a mis du temps pour rentrer et comprendre [...] la façon d'enseigner, la façon de transmettre, d'arriver à la conception, de voir comment il peut articuler ça avec ses cours »⁴⁰³. De même, si à Yangon, leur « atelier fait donc partie intégrante des actions financées par la Ville de Paris à Yangon »⁴⁰⁴, grâce à un projet-pilote de l'APUR, l'équipe de l'ENSA de Paris-La Villette reste « complètement indépendant[e] »⁴⁰⁵. Et, c'est avec les enseignants et les étudiants de la Yangon Technological University que se fait la collaboration. De tels partenariats favorisent souvent une expérience sur le temps long, voire renouvelée et répétée, nécessaire dans les approches quasi anthropologiques proposées par Maëlle Tessier ou Olivier Boucheron (mais que la semestrialisation des études complique).

A l'image de l'approche d'Olivier Boucheron, la pratique du Détour s'inscrit aussi chez Maëlle Tessier dans une critique de la société contemporaine capitaliste et de son idéologie développementaliste :

Nous engageons, ici, les étudiants à interroger d'autres fabriques urbaines que celles héritées d'une planification territoriale fondée encore aujourd'hui sur la double conception du développement et de

⁴⁰³ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

⁴⁰⁴ Brochure « Latitudes. Ateliers internationaux 2017. École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette », p. 202.

⁴⁰⁵ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

la modernité, peut-être ainsi donner à voir d'autres spatialités urbaines et proposer de nouvelles conceptualisations.⁴⁰⁶

Mais ici, s'opère de subtiles distinctions dues à des références et des approches différentes chez l'un et chez l'autre, même si les deux enseignants citent allègrement Lucien Kroll, Gilles Clément ou encore Ivan Illitch et Michel Agier comme références. La critique de la modernité chez Olivier Boucheron ne s'inscrit pas tant dans une approche postcoloniale que dans le mouvement de la décroissance, en reprenant l'adage de Jacques Ellul : « Agir local, penser global ». Il prône contre le tout-industriel, pour l'emploi de « tous ces matériaux qu'on ne regardait pas [avant] mais qui sont maintenant biosourcés et merveilleux pour tout le monde », pour un relativisme et une maîtrise du confort avec une approche dite naturelle, et il considère « l'habiter comme technique anthropologique »⁴⁰⁷ à mobiliser dans le projet. La critique de la modernité chez Maëlle Tessier reprend davantage la rhétorique issue des approches postcoloniales, voire décoloniales : elle porte « l'affirmation que la multiplicité des singularités entremêlées est la vraie richesse de nos établissements humains », elle souligne « l'importance du décentrement d'un regard », elle enjoint « à travailler sur l'imaginaire d'une co-appartenance au monde », et dans la revendication d'un *Droit à la ville* pour tous, elle émet « l'hypothèse de villes-mondes comme supports à l'organisation de résistance aux logiques dominantes actuelles »⁴⁰⁸. L'objectif de l'enseignement « Apprendre de(puis) l'Ailleurs » à Nantes est bien de « renouveler nos imaginaires et nos modes de pensée » car « la conception hégémonique de l'occident qui a mis l'être au centre de sa conception philosophique n'est pas "la voie à suivre" » : « il faut savoir regarder d'autres traditions, d'autres points de départ, d'autres en-communs... »⁴⁰⁹. On y perçoit aussi plus explicitement que chez Olivier Boucheron la pensée de Philippe Descola et l'héritage de Claude Lévi-Strauss. Ce dernier, dans l'ouvrage *Le Regard éloigné*, qui popularisa l'adage de la démarche ethnologique, écrivait : « Pour mieux connaître l'homme, ce livre, fidèle à la méthode ethnologique, dirige le regard vers des sociétés forts éloignées de celle de l'observateur. Mais il se présente aussi comme une réflexion sur un problème très général de la condition humaine : celui des rapports entre la contrainte et la liberté »⁴¹⁰. Par le décentrement du regard qu'elle propose pour renouveler nos imaginaires, Maëlle Tessier reprend finalement dans son enseignement la dialectique « de près et de loin », avec une double distance, travaillant sur un territoire éloigné pour porter un regard critique sur sa propre culture, ce qui n'est pas sans rappeler

⁴⁰⁶ Maëlle Tessier (dir.), *Apprendre de(puis) l'ailleurs. Walmer un quartier de Port Elizabeth – Afrique du Sud*, ENSA Nantes, Atelier international, 2019, p. 11.

⁴⁰⁷ Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

⁴⁰⁸ Maëlle Tessier (dir.), *Op. cit.*, 2019, p. 13.

⁴⁰⁹ Maëlle Tessier (dir.), *Ibid.*, 2019, p. 256.

⁴¹⁰ Claude Lévi-Strauss, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

le Détour de Georges Balandier, auquel il fut moins reproché l'exotisme sous-jacent au relativisme culturel.

A Nantes et à La Villette : pratiques critiques de l'architecte dans le monde contemporain

Ces distinctions se retrouvent dans les méthodes employées par les étudiants, le déroulement du semestre et les attendus des enseignants. A l'École de Paris-La Villette dans l'atelier d'Olivier Boucheron, le voyage d'étude a lieu au second semestre, mais il est préparé en amont par les enseignants qui donnent un certain nombre d'informations sur la ville étudiée, une sorte d'« observation à distance » pour définir des problématiques dans la perspective du séjour. Le temps fort est celui du terrain : après quelques jours de visites-guidées, des groupes se forment avec les étudiants locaux pour travailler sur des sous-secteurs identifiés dans la ville, où ils réalisent des relevés habités, des relevés à l'échelle urbaine, des entretiens avec les habitants, et des reportages photographiques afin de comprendre les pratiques habitantes quotidiennes, suivant une méthodologie proche de l'anthropologie, voire ethno-architecturale telle que mise en place par ceux qui furent ses enseignants et décrite précédemment. Le résultat de ces enquêtes de terrain fait généralement l'objet d'un séminaire de restitution auprès des partenaires locaux. Une fois de retour en France, les étudiants disposent de plusieurs semaines pour mettre au propre les données récoltées sur le terrain afin de parvenir à une description précise de différentes situations urbaines, architecturales ou sociales particulières. C'est à partir de ce travail d'arpentage et d'enquête sur le domestique et l'ordinaire dans des quartiers souvent marginalisés que les étudiants doivent faire émerger une problématique et un positionnement personnel :

Cette façon de faire est la condition indispensable à toute phase de propositions, parce qu'il est indispensable de comprendre comment les gens habitent, travaillent, étudient à Ulaanbaatar, comment l'espace y est subi ou vécu, mais aussi modelé, modifié, adapté par des individus (leurs désirs, leurs besoins), avant d'y envisager toute production.⁴¹¹

Puis vient le temps de formuler des principes directeurs et différentes propositions car Olivier Boucheron oblige les étudiants à « faire ce que je n'avais pas fait, moi, pour mon diplôme »⁴¹², c'est-à-dire à aller jusqu'à l'échelle architecturale dans leur proposition de projet. Une étape qu'il considère comme une nécessité, et à laquelle l'approche anthropologique, avec le travail de terrain pendant « quinze jours en intensité » où s'exprime « cette capacité à déstabiliser ses *apriori*, d'être toujours plus curieux, d'aller encore un peu plus loin », donne suffisamment de légitimité pour se

⁴¹¹ Brochure « Latitudes. Ateliers internationaux 2017. École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette », p. 22.

⁴¹² Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022.

positionner en tant qu'architecte formulant un projet, même en tant qu'architecte étranger, et même si « on ne peut pas prétendre avoir une vérité absolue »⁴¹³.

L'enseignement de Maëlle Tessier s'organise aussi en trois temps, sur deux semestres, voire trois semestres pour la restitution finale. D'abord, un séminaire théorique - organisé en six séquences présentant les travaux d'anthropologues, sociologues, architectes, philosophes, économistes⁴¹⁴ - « pose la question du rôle et de la place que peut prendre l'architecture contemporaine, au regard des nouveaux paradigmes qui ont été exposés » :

Pour continuer à produire des milieux habités qualitatifs et singuliers, il faut assurément sortir de l'injonction d'une ère capitaliste et financiarisée qui défie tous les milieux de vie et contribue à les vider de leur sens. Cette attitude nécessite de la part des architectes un engagement certain, une attention extrême à l'égard de chaque nouvelle situation, souvent en résistance et à rebours des logiques globales. Il est souhaitable de penser que le rôle de l'architecture dans le monde puisse entrer dans une phase de redéfinition, favorisant un développement des établissements humains plus durable et équitable, appropriables par les habitants, ce dans les Suds, mais aussi *ici* ou *ailleurs* dans le monde.⁴¹⁵

Puis, les étudiants rédigent des sortes d'articles scientifiques, croisant les problématiques étudiées dans le séminaire et des questionnements émergeant à partir d'une étude documentaire de la ville, avant le voyage. Enfin, viennent les trois semaines de workshop sur place. Si les étudiants sont comme ceux d'Olivier Boucheron invités à réaliser un travail de terrain anthropologique en utilisant les outils de l'architecte (le dessin particulièrement), Maëlle Tessier met plutôt en avant une approche phénoménologique de la perception des lieux : porter une attention au réel par une analyse physique, sensible et vécue – quoique subjective -, vagabonder, flâner, se laisser porter par les « chemins de traverse au gré des rencontres et des découvertes » pour « représenter une réalité habitée et rencontrer ceux qui y vivent »⁴¹⁶, plutôt que de prendre en compte une « classification comptable » et rationaliste du développement – ce que Felwine Sarr qualifie de « biais quantophrénique » (PIB, IDH, etc.)⁴¹⁷. D'une part, si Maëlle Tessier est partie deux fois six mois au Cambodge lors de ses études à Nantes sous l'impulsion de Jacques Gaucher qui était membre du LAUA (laboratoire où l'étude des usages et la pratique du relevé habité étaient à l'honneur sous

⁴¹³ Ibid.

⁴¹⁴ Les six séquences s'organisent comme suit : Ailleurs commence ici ; Décentrer le regard ; Villes et globalisation ; Inégalités et droit à l'urbanité ; Territoires et biens communs ; Changement de paradigme - La place de l'architecture.

⁴¹⁵ Maëlle Tessier (dir.), *Op. cit.*, 2019, p. 13.

⁴¹⁶ Maëlle Tessier (dir.), *Ibid.*, 2019, p. 235.

⁴¹⁷ Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016.

Dans cet ouvrage, Felwine Sarr qualifie de « biais quantophrénique » l'obsession de tout dénombrer, évaluer et quantifier pour juger de la richesse et du développement d'un pays, ce qui se traduit par le calcul des PIB ou des IDH.

l'influence de Daniel Pinson), elle mobilise dans son enseignement davantage les connaissances qu'elle a acquise grâce sa thèse de doctorat consacrée à l'étude de la phénoménologie en tant que méthode ayant renouvelée la pratique architecturale dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. D'autre part, Maëlle Tessier s'inscrit explicitement dans la pensée de Felwine Sarr qu'elle cite régulièrement. Celui-ci enjoint les intellectuels africains à entreprendre un travail de désoccidentalisation du savoir scientifique en Afrique, à renouveler leurs épistémologies grâce aux cosmogonies et mythologies africaines révélant leurs visions du monde et le rapport au réel des sociétés africaines, en citant notamment la phénoménologie de la perception puisque « le monde n'existe que comme objet de représentation et de discours d'un sujet situé à un moment donné d'une histoire individuelle et collective et tributaire d'une manière de voir le monde »⁴¹⁸. Globalement, tous deux se retrouvent dans une même invitation : Felwine Sarr invite à penser l'Afrotopia, « l'Utopie africaine [qui] consiste à frayer d'autres chemins du vivre-ensemble, à réarticuler les relations entre les différents ordres : le culturel, le social, l'économique, le politique, en créant un nouvel espace de significations et en ordonnant une nouvelle échelle des valeurs, cette fois fondée sur ses cultures et ses fécondes onto-mythologies »⁴¹⁹, tandis que Maëlle Tessier invite ses étudiants à « participer à l'identification de lieux à partir desquels de nouvelles pratiques et de nouveaux discours peuvent s'énoncer, pour lesquels l'homme peut devenir partie prenante d'un écosystème qui articule un meilleur équilibre entre le culturel, le social, l'environnement, l'économique et donc, le politique »⁴²⁰. Dans cette perspective, Maëlle Tessier emprunte à Edouard Glissant la théorie du Tout-Monde, ce nouveau monde constitué par la « poétique de la Relation », où a lieu une coprésence nouvelle des êtres et des choses qui s'entremêlent, où les identités-rhizomes, les langues et les cultures s'étendent dans leur rapport à l'Autre suivant un processus de créolisation sans fin :

Pour participer à l'amélioration des conditions d'existence, il nous faut défendre un urbanisme de « *reliance* » entre tous les éléments qui fabriquent nos lieux de vie : le vivant sous toutes ses formes, la géographie d'un lieu, son sol, ses morphologies habitées, ses usages... [...]

Penser le futur de cette urbanisation pionnière en partant de l'image du rhizome, de l'épaisseur des sols et du monde vivant qui y prend place permet d'envisager des chemins projectuels structurés à partir d'une pensée relationnelle.⁴²¹

Ainsi, estimant que seule une immersion prolongée avec des allers-et-retours possibles dans un territoire donné permet de formuler des propositions projectuelles, les workshops organisés par Maëlle Tessier n'ont pas pour objectif « de formuler des prescriptions architecturales ou urbaines

⁴¹⁸ Felwine Sarr, *Ibid.*, 2016, p. 112.

⁴¹⁹ Felwine Sarr, *Ibid.*, 2016, p. 27-28.

⁴²⁰ Maëlle Tessier (dir.), *Op. cit.*, 2019, p. 254.

⁴²¹ Maëlle Tessier (dir.), *Ibid.*, 2019, p.241-245.

“parachutées” pour ces territoires mais bien plus d’engager des explorations par l’observation et la description pour mieux les comprendre, de décrire la réalité telle qu’elle apparaît non pas pour s’en satisfaire mais pour en révéler les potentialités »⁴²². Au fond, refusant de « refaire la Françafrique en débarquant »⁴²³, ce sont les principes de légitimité et d’équité que souhaite poser Maëlle Tessier : si la restitution du travail effectué sur la ville africaine ne prend pas la forme d’un projet architectural ou urbain, il lui paraît impératif de « rendre des comptes là-bas sur ce travail effectué » auprès des partenaires locaux impliqués, en réalisant une journée d’exposition et de présentation à la fin du séjour et en publiant *a posteriori* un livret rendant compte des travaux des étudiants réalisés en amont et sur place, qui est envoyé aux partenaires. Finalement, dans cet Ailleurs et par ce Détour, ce sont les questions, les enjeux et les problématiques formulés qui seront matière à projet pour un ici – un ici, nantais ou lointain, tant que son concepteur y est situé, ancré dans son réel, à un moment donné et étendu.

L’enseignement d’Olivier Boucheron s’inscrit plus directement dans une filiation avec les enseignements de Shin Yong-Hak, de Christelle Robin et de Jaqueline Ancelot qu’il a reçus, tandis que l’enseignement de Maëlle Tessier fait assez peu cas des savoirs constitués durant les trois dernières décennies du XX^{ème} siècle au sein des écoles d’architecture françaises sur les pays non-occidentaux, pour piocher plus directement dans les pensées anticoloniales et postcoloniales. Mais, que ce soit chez Olivier Boucheron ou chez Maëlle Tessier, des réminiscences plus ou moins identifiées et revendiquées des pensées développées durant la fin du XX^{ème} siècle sur les pays non-occidentaux, dans les écoles d’architecture françaises ou dans les milieux intellectuels plus généralement, apparaissent dans leur travail de réflexion sur le rôle et les pratiques de l’architecte dans le monde contemporain. Ainsi, bien que ces enseignements soient le fait d’approches personnelles et prennent des formes nouvelles suivant des problématiques qui se sont exprimées plus fortement ces dernières années, il apparaît bien que ce tournant des années 1980-1990 continue à façonner le monde d’aujourd’hui puisque nous serions tous, d’une part, en situation postcoloniale, et d’autre part, en proie à une phénomène permanent de créolisation, à en suivre respectivement Georges Balandier et Edouard Glissant. De plus, en paraphrasant Jyoti Hosagrahar⁴²⁴ qui estime que l’apport des théories postcoloniales dans l’architecture relève de l’intérêt pour les particularités du site et du contexte, la connaissance d’un lieu et de ses habitants, la responsabilité sociale dans la conception en refusant une position d’expert autocratique, et la durabilité, nous pourrions dire que

⁴²² Maëlle Tessier (dir.), *Ibid.*, 2019, p.19.

⁴²³ Entretien avec Maëlle Tessier à Nantes, le 29 septembre 2021.

⁴²⁴ Jyoti Hosagrahar, « Interrogating Difference : Postcolonial Perspectives in Architecture and Urbanisme », dans C. Greig Crysler, Stephen Cairns et Hilde Heynen (dir.), *The SAGE Handbook of Architectural Theory*, Los Angeles, SAGE, 2012, p. 70-84.

ces enseignants suivent bien ce chemin. Mais terminons en bouclant la boucle, en revenant davantage sur l'apport des enseignements qui font l'objet de la présente recherche.

Suivant l'héritage proche ou lointain de ceux-ci, Olivier Boucheron et Maëlle Tessier perpétuent un décentrement du regard architectural français sur les pays non-occidentaux, remettant ainsi en question les canons architecturaux qui avaient été érigés jusqu'il y a peu par l'historiographie occidentale-centrée. En s'intéressant aussi bien à l'« entre-deux barres »⁴²⁵ et à l'« infra-ordinaire », c'est-à-dire aux formulations locales et habitantes de la modernité, qu'aux formes de résistances face aux logiques dominantes, voire de domination, ces deux enseignants reconnaissent la « multiplicité des singularités » dans l'expérience de la modernité, ainsi que le formulait Maëlle Tessier, c'est-à-dire qu'ils portent attention autant à la différence qu'à la diversité, tel qu'en appelait de ses vœux déjà en 1999 Sibel Bozdoğan⁴²⁶, ou comme nous l'avons vu chez certains enseignants dans les Écoles françaises, à la fois une attention à l'altérité et à la pluralité. Tous les deux questionnent les modèles de développement préétablis et dominants, tentent de déceler des variations, voire des antécédents, particulièrement dans l'enseignement de Maëlle Tessier qui invite finalement à considérer d'autres ontologies comme potentielles matières à projet, à l'image des onto-mythologies de Felwine Sarr pour parvenir à l'Àfrotopia, ou « les dieux et les esprits » de Dipesh Chakrabarty qui ont été exclus de l'histoire séculière européenne⁴²⁷. Et ce faisant, ils poursuivent une forme de dé-linéarisation du temps perçu comme un modèle unique composé d'étapes à franchir pour arriver au stade ultime : en creux, ils nous disent que d'autres voies (et voix) sont possibles et existent déjà dans ces Ailleurs, à condition qu'on veuille bien leur accorder du crédit, c'est-à-dire les considérer comme faisant partie à part entière de l'histoire et non comme des bifurcations alternatives (donc inférieures), et qu'elles peuvent par le Détour infléchir les réflexions sur notre Ici. Si, certains enseignants que nous avons étudié se posaient la question de savoir d'où venait le pouvoir de décision et même d'énonciation, c'est-à-dire finalement qui détient un tel pouvoir par rapport à d'autres personnes et pourquoi, la réponse de ces enseignants pouvaient se révéler ambiguë dans la pratique. Seulement, chez Maëlle Tessier et Olivier Boucheron, cette question est moins explicite et relève de manière plus générale du « rôle » de l'architecte dans la société. Pourtant, c'est sans doute un des apports majeurs des approches postcoloniales que de s'interroger sur les modalités et les conditions de constitution du savoir, sans

⁴²⁵ Olivier Boucheron et Maria Anita Palumbo (dir.), *L'entre-deux-barres : une ethnographie de la transformation des ensembles de logements collectifs par leurs habitants*, Saint-Etienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2022.

⁴²⁶ Sibel Bozdoğan, « Architectural History in Professional Education : Reflections on Postcolonial Challenges to the Modern Survey », *Journal of Architectural Education*, n°4, vol. 52, mai 1999, p. 207-215.

⁴²⁷ Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Amsterdam, 2009 (1^{ère} éd. 2000).

pour autant tomber dans une approche « indigéniste », bien que la question de parler pour les « subalternes » soit complexe⁴²⁸. Ezra Akcan estime, par exemple, que ce qu'elle appelle la « trajectoire poststructuraliste de la théorie postcoloniale » (avec l'exemple des travaux de Gülsüm Nalbantoglu⁴²⁹) qui remet en cause la possibilité de représenter et de traduire l'Autre dans un système de référence dominant, « a mieux travaillé à exposer les exclusions de l'architecture plutôt que de proposer des idées facilement traduisibles dans la pratique », tandis que la « trajectoire humaniste de la théorie postcoloniale » (avec l'exemple des travaux de Sibel Bozdoğan) qui s'intéresse aux rencontres interculturelles et aux histoires entrelacées afin de dépasser les apories de l'autre tendance sur les questions de la traduction et de l'altérité pure, permettrait davantage de penser un humanisme cosmopolite non-eurocentrique renouvelant la notion d'universalité par le bas⁴³⁰. En un mot, la relation et la diversité plutôt que la seule différence. En ce sens, peut-être que certains enseignants que nous avons étudiés s'intéressaient davantage à la traduction des énoncés vernaculaires que leurs successeurs, en ne la considérant pas comme une opération innocente, puisqu'elle peut tendre à considérer l'altérité soit comme un écart, une bifurcation, soit comme une variante : nommer les pièces et les espaces par leur nom dans la langue locale dans les relevés n'était pas une simple coquetterie scientifique mais servait à comprendre les symboliques et les pratiques qui s'y déroulaient et leur évolution, pouvant faire apparaître des phénomènes partagés et entrelacés. Finalement, ce n'est pas tant à désoccidentaliser l'enseignement de l'architecture et de ces connaissances qu'à « provincialiser l'Europe [ce qui] n'équivaut pas à rejeter la pensée européenne »⁴³¹ (quoique puissent dire les détracteurs de Chakrabarty), que s'attèlent certains enseignants dans les Écoles d'architecture françaises depuis plus de cinquante ans, ce qui doit permettre de sortir les sociétés et les cultures qui ont été « consignées dans l'antichambre imaginaire de l'histoire », pour penser ensemble le monde d'aujourd'hui dans son ensemble. Mais, loin d'être achevé, le voyage épistémologique se prolonge encore de nos jours, en même temps que les voyages physiques se multiplient.

⁴²⁸ Voir Gayatri Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », dans Cary Nelson et Larry Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, 1988, p.271-313.

⁴²⁹ B. Nalbantoglu et C.T. Wong (dir.), *Postcolonial Space(s)*, New York, Princeton Architectural Press, 1997.

⁴³⁰ Ezra Akcan, « Postcolonial Theories in Architecture », dans Elie G. Haddad et David Rifkind (dir.), *A Critical History of Contemporary Architecture, 1960-2010*, New York, Routledge, 2016 (1ère éd. 2014), p. 115-136.

⁴³¹ Dans un compte-rendu de l'ouvrage de Dipesh Chakrabarty, l'historien français Romain Bertrand revient sur les critiques faites à l'ouvrage, qui utilisent son titre tel un slogan, et il explique de manière éclairante que : « L'Europe est certes une province du monde *parmi d'autres*, mais elle n'est pas une province du monde *comme les autres*. Pour de bonnes et surtout de mauvaises raisons, au premier chef l'imposition impériale de vérités de clocher érigées en universaux, la pensée européenne est devenue « indispensable » pour faire récit des trajectoires et des expériences extra-européennes. ».

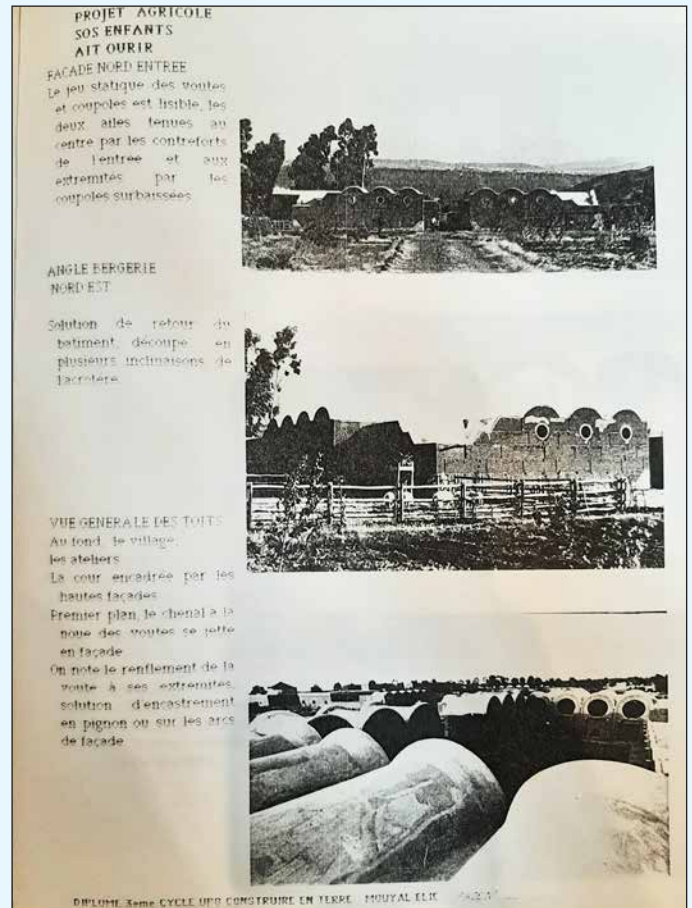
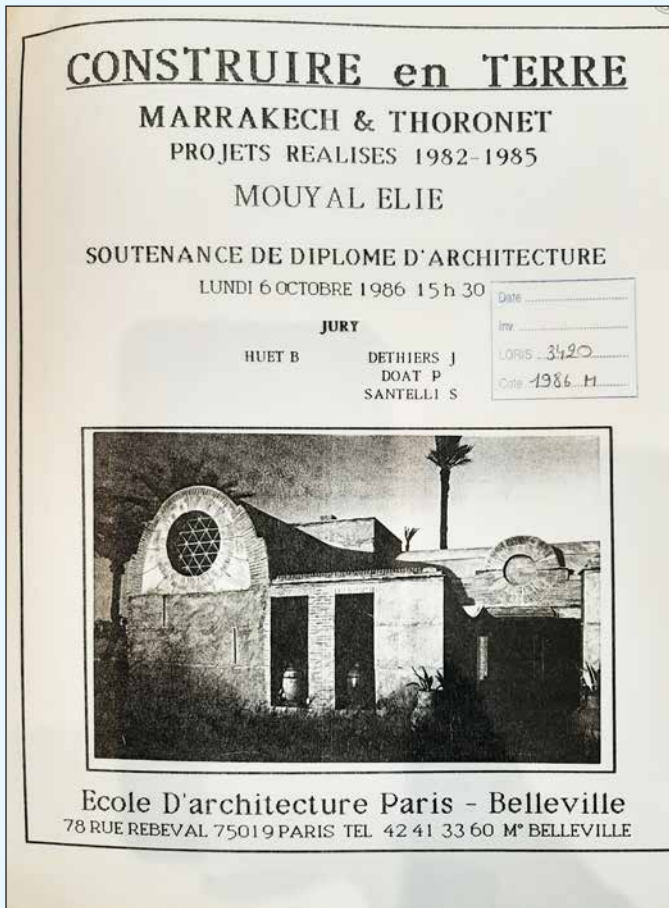


Fig. 319. Pages tirées d'Elie Mouyal, « Construire en terre, Marrakech et Thoronet, projets réalisés 1982-1985 », mémoire de travail de fin d'étude sous la direction de Bernard Huet, 1986. AN : 20080592/31.

Fig. 320 à 323. Photographies des projets d'Elie Mouyal. Site internet de l'agence.

Ci-contre : Village SOS enfants, 1985. En bas, de gauche à droite : Dar Abna, Opération Anbar, et résidences pour les chercheurs de l'université Mohammed VI.





Fig. 324 à 326. Photographies du projet de chantier-école pour une construction en bambou au Timor, mission d'Olivier Boucheron pour Architecture & Développement, 2005. Site internet Archidev.org.

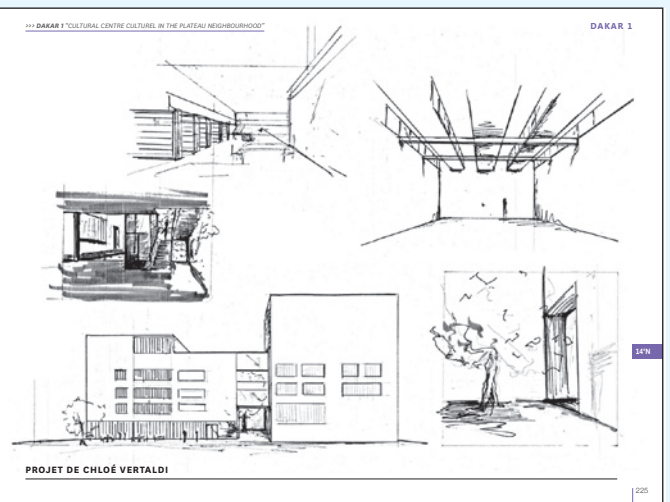
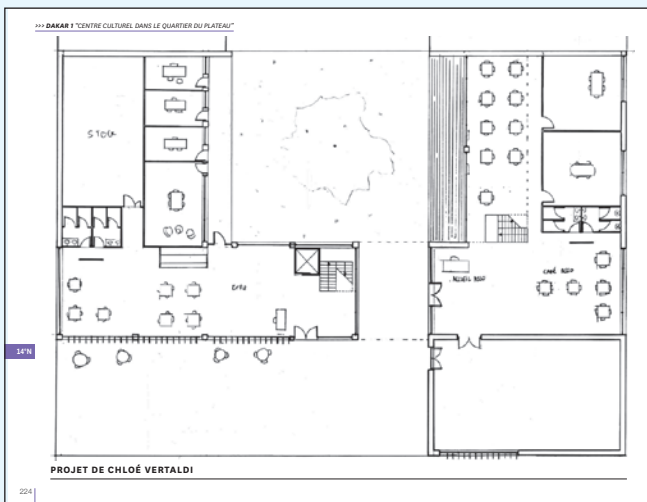
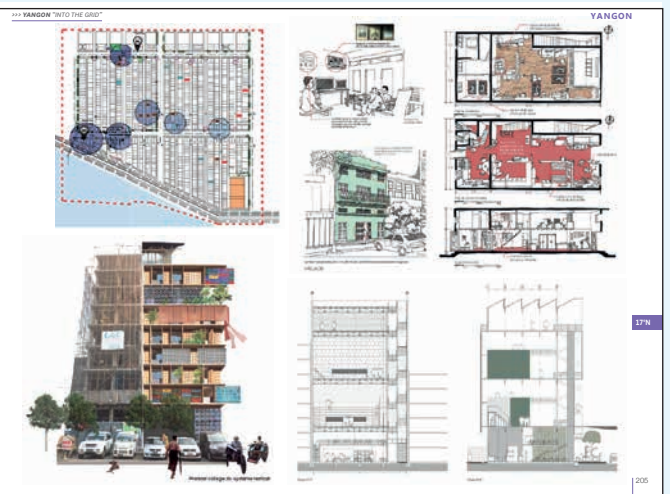
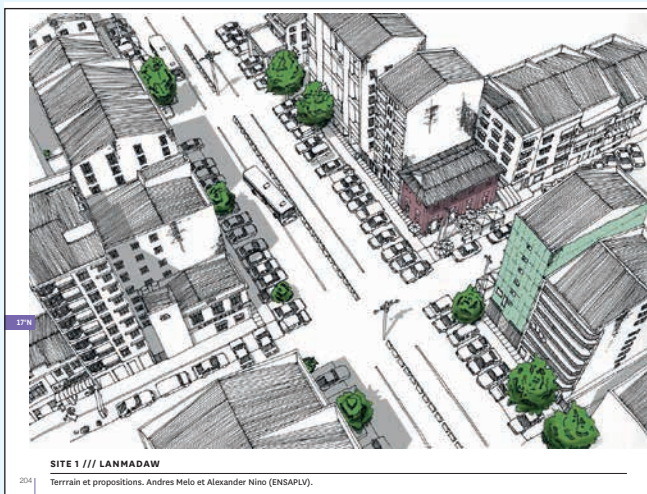


Fig. 327 à 329. Planches de présentation des projets des étudiants dans les ateliers dirigés par Olivier Boucheron à l'ENSA de Paris-La Villette sur Ulaanbaatar (Mongolie), Yangon (Birmanie) et Dakar (Sénégal), tirées de la brochure « Latitudes. Ateliers internationaux 2017. École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette ».

Enseignants	Intitulé	Niveau
Bordeaux		
Claire Parin, etc.	DPEA Rebuilding the World (villes africaines)	DPEA
Grenoble		
Membres du CRATerre	DSA Architecture de terre	DSA
Membres du CRATerre	Groupe « Architecture, environnement & cultures constructives »	Master
Lille		
Franck Salama	Spatialité et urbanité au Japon	Master (cours)
Lyon		
Ludovic Ghirardi et M. Appert	(R)Habiter le monde	Master (cours)
Marseille		
Murielle Girard et M. Maisetti	Villes méditerranéennes	Master (cours)
Murielle Girard	Architecture et territoire méditerranéen	Master (cours)
Montpellier		
Daniel Delgado et Dorine Senechal	Mexico 2020, Refuge d'urgence Croix-Rouge post-inondations	Workshop Licence et Master
Jean Rehault, Laurent Dupont et Stéphanie Jannin	Métropoles du Sud	Master (atelier)
Paris-Belleville		
Cyrille Hanappe, Pascal Chombart de Lauwe et Sarra Kasri	DSA architecture et risques majeurs	DSA
Yang Liu, Cyril Ros, Chritsian Pédelahore, etc.	DSA architecture et projet urbain, option MAP	DSA
Cristiana Mazzoni, Patrick Henry	Métropoles en miroir	Master (séminaire)
Cyril Ros et Yang Liu	Villes, paysages et territoires : villes asiatiques	Master (cours)
Alain Dervieux et Simon Pallubicki	Workshop Université de La Plata	Master (workshop)
Virginie Picon-Lefebvre et Jérôme Habersetzler	Architecture et Méditerranée 5 – Beyrouth : Reconstructions	Master (atelier)
Malik Chebahi	Histoire, Architecture et urbanismes des espaces coloniaux méditerranéens au XXe siècle	Master (cours)
Paris-Malaquais		
Susan Dunne et Bruneau	Villes en mutation/Changing cities	Master (atelier)
Thierry Mandoul et Dimitra Kanellopoulou	Ressources des villes indiennes : projeter l'habitat écologique en Inde	Master (atelier)
Pierre David	Addis Abeba, Ethiopie	Master (atelier)
Paris-Val de Seine		
Stéphanie Boufflet, Grégoire Bignier et Pierre Vincent	Aux confins de la Chine urbaine	Master (Atelier)
Stéphanie Boufflet et Yankel Fijalkow	Village chinois	Master (cours)
Stéphanie Boufflet	Vers une écologie chinoise ? Le souffle en chemin	Master (cours)
Marc Dilet	Japon et architecture : entre matérialité et immatérialité de l'espace en Asie Extrême	Master (cours)
Alain Guiheux	Tokyo, Archipel, Paradis	Master (atelier)
Sébastien Mémet, Paolo Tarabusi et Cheherazade Nafa	Vers la casbah d'Alger	Master (atelier)
Beyhum, Legendre, Gaissad et Rozenholc	Culture globale et cultures locales en architecture et urbanisme	Master (séminaire)
Pascal Terracol et Brigit De Kosmi	Asphalt jungle et wilderness	Master (atelier)

Paris-La Villette		
Claudio Secci, Hervé Thomas et Carole Lanoix	Projet urbain en villes d'ailleurs	Master (atelier)
Claudio Secci et Laberdey	Apprendre des villes d'ailleurs	Master (cours)
Claudio Secci et Labardey	Apprendre des villes indiennes : devenir de la ville des petits riens	Master (atelier)
Marc Bourdier et Claudio Secci	pratiques du projet urbain : apprendre des villes sud-américaines	Master (atelier)
Marc Bourdier	Histoire critique de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon	Master (cours)
Olivier Boucheron, Christiane Blancot et François Bruneau	Détours 1 et 2 (Ulaanbater et Yangon)	Master (atelier)
Juan Luis Morales, Virginia Lagua et VariniaTaboada	Villes d'Amérique latine	Master (atelier)
Varinia Taboada	Architecture et patrimoines matériels et immatériels en Amérique Latine	Master (cours)
Julie Jaupitre, Virginia Lagua, Christian Pédelahore	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	Master (séminaire)
Christian Pédelahore	DSA Projet de territoires, option La fabrique territoriale planétaire	DSA
Strasbourg		
Andreea Grigorovschi, Jérémie Descamps, Emmanuel Dufresnes et Hawkins	Euro-asian design studio : Strasbourg/Shnaghai Metropolitan Mirror	Master (atelier et workshop)
Denis Bocquet	Etudier les villes asiatiques, 19e-21e siècles	Master (séminaire)
Emmanuelle Rombach, Dominique Coulon, Perrault, Sandro Varano et Volker Ziegler	Densités complexes : From Mumbai to Chandigarh and Bhubaneswar	Master (atelier)
Versailles		
Ferraru, Roberta Borghi et Ramboasalama	Métropolisations transfrontalières	Master (atelier)
Roberta Borghi et Anne-Sylvie Bruel-Delmar	Habiter la ville, ici et ailleurs	Master (mémoire)
Guillaume Ramilien	Dakar, Casablanca	Master (atelier)
Aletta et Stacher	Endotique Bangkok	Master (atelier)
Nicolas Dorval Bory	Atacama (Chili), architecture at the edge of physics	Master (atelier)
Djamel Klouche et Gaëtan Brunet	Villes mondes Méditerranée : Alger, Le Caire, Casablanca	Master (atelier)
Antoine Deshayes	Rio de Janeiro, Brasilia	Master (atelier)
Raphaëlle Hondelatte	Etrange, étranger, Bogota	Master (atelier)

Fig. 330. Tableau des enseignements consacrés à des pays non-occidentaux dans les ENSA pour l'année 2019-2020. Liste réalisée à partir des descriptifs présents sur la plateforme Taïga.

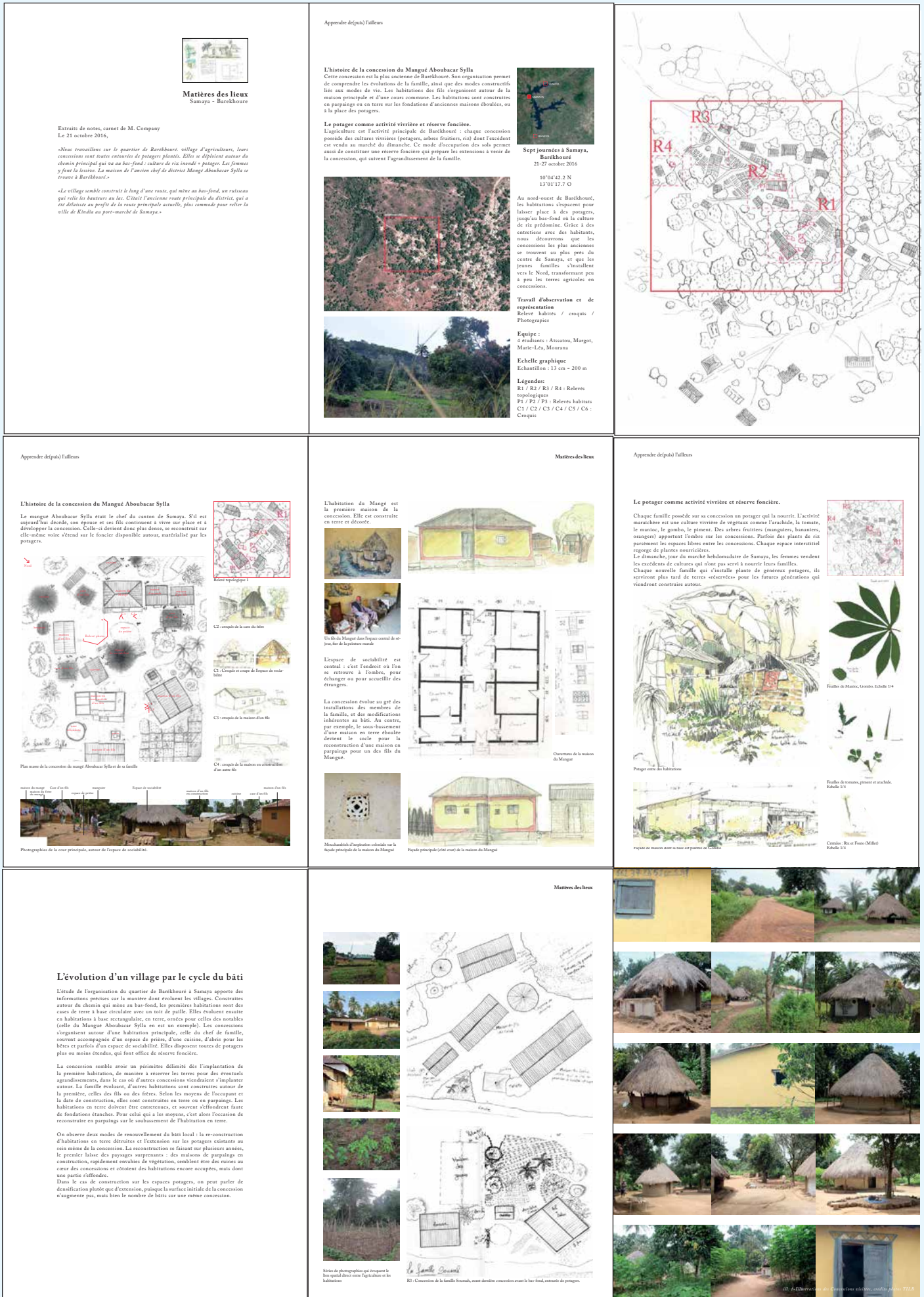


Fig. 331. Pages « Matières des lieux », tirées de Maëlle Tessier (dir.), *Apprendre de(puis) l'ailleurs. La Guinée, de Conakry à Samaya*, ENSA Nantes, Atelier international, 2017.

CONCLUSION

Entre la fin d'une ère et son héritage, vers une décolonisation du savoir architectural en France ?

Durant le semestre de printemps 2023, au moment même où des manifestations contre la réforme des retraites avaient lieu partout en France, toutes les ENSA se mirent au-fur-et-à-mesure en grève, autour du collectif « ENSA en lutte », face à la précarité matérielle et financière de leurs écoles, mais aussi au manque d'adéquation des enseignements avec les problématiques contemporaines selon les étudiants, au point que beaucoup – nostalgiques d'un événement qu'ils n'ont pas vécu - parlait d'un nouveau Mai 68¹. Quelques mois avant cette grève générale, Beatriz Colomina, Ignacio C. Galán, Evangelos Kotsioris et Anna-Maria Meister publiaient le fruit d'un long travail de recherche, *Radical Pedagogies*, rassemblant plus d'une centaine de contributions internationales sur les expériences pédagogiques alternatives à travers le monde dans le milieu architectural entre les années 1950 et 1970². Peu de temps après, à l'automne 2023, c'est la revue *The Funambulist* qui s'empara inversement du sujet avec le numéro intitulé « Schools of the Revolution. Radical Education and Pedagogies around the World », mettant en avant des exemples spatiaux d'enseignements alternatifs dans une perspective contemporaine internationale³. Tandis que *Radical Pedagogies* revenait bien sur les relations entre les révoltes des étudiants-architectes et les mouvements sociaux et politiques mondiaux des années 1950-1970 et que *The Funambulist* tentait d'élargir la question actuelle des espaces d'apprentissage dans une perspective décentrée géographiquement et disciplinairement, le cahier de doléances établi par « ENSA en lutte » portait majoritairement des revendications internes au milieu architectural français, et même se cantonnait plutôt au bien-être des usagers des ENSA⁴, sans établir de réel lien avec la société civile nationale ou internationale (abolir la précarité étudiante, enseignante et du personnel administratif ; lutter contre les injustices, violences et discriminations au sein des écoles ; créer des conditions de travail dignes ; et rendre les ENSA aptes à répondre aux enjeux contemporains, c'est-à-dire à la « bifurcation écologique » et à la « pluralité des métiers de l'architecture »). Ainsi, si « Mai 81 n'est en rien un Mai 68 réussi »⁵, le printemps 2023 ne le fut pas non plus, que ce soit au regard des

¹ Margaux Darrieux, « Dans les Ensa en lutte, un air de Mai 68 », *AMC*, 8 mars 2023. En ligne : <https://www.amc-archi.com/article/dans-les-ensa-en-lutte-un-air-de-mai-68,88744>

² Beatriz Colomina, Ignacio G. Galan, Evangelos Kotsioris et Anna-Maria Meister (dir.), *Radical Pedagogies*, Cambridge, The MIT Press, 2022.

³ « School of the Revolution. Radical Education and Pedagogies around the World », *The Funambulist*, n°49, sept.-oct. 2023.

⁴ « Cahier de doléances des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage », 12 avril 2023. Document en ligne sur le site du collectif « Ensa en lutte ».

⁵ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2010, p. 92.

revendications formulées ou des quelques changements engendrés. Le « silence » n'était toujours pas réellement de mise, mais la parole ne portait pas pour autant sur des revendications sociétales profondes portées par un discours politique affirmé, sinon à la marge, en aparté, dans les couloirs des écoles ou dans les cortèges des manifestations. En ce qui nous concerne plus particulièrement, aucune mention touchant aux problématiques internationales ou transnationales n'était formulée dans les doléances d' « ENSA en lutte », si ce n'est que le ministère de tutelle doit assurer son rôle à la tête du réseau des ENSA, notamment vis-à-vis des relations internationales. Dans une même veine, les instances administratives et pédagogiques des ENSA ont réaffirmé leur priorité de continuer à mettre en place des coopérations internationales pour élever leur établissement à un rang lui aussi international⁶, participant ainsi au jeu néolibéral de l'internationalisation des systèmes éducatifs, sans pour autant entamer un travail de réflexion sur les changements pédagogiques que cela devrait engendrer au-delà des seuls cours de langues obligatoires. Puisque le printemps 2023 dans les ENSA a bien montré que – même si « la condition internationale des architectes » devient au centre des pratiques étudiantes et professionnelles⁷ - aucune réflexion subséquente n'est encore réellement menée sur le sujet, nous ne pouvons que revenir à notre question initiale. Faisant le constat de l'existence d'une forme de « tiers-mondophilie » dans les écoles d'architecture françaises entre les années 1970 et 1990, les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux participèrent-ils au renouveau de la discipline architecturale française, au regard des théories, des méthodes et des outils qui furent développés en leur sein ? Et plus secondairement, finalement, quels héritages laissent-ils dans les ENSA aujourd'hui à l'heure où ces établissements doivent trouver leur place sur le marché international de l'Enseignement supérieur ? Après Mai 68, « plus rien ne sera comme avant, c'est faux, mais tout est un peu changé et ça compte »⁸, et par prolongement, de nos jours, plus rien n'est tout-à-fait comme durant les trois décennies étudiées dans le présent travail, mais tout n'est pas complètement changé.

En cette fin des années 1960, les revendications anticoloniales avaient eu gain de cause dans les imaginaires collectifs occidentaux ; il ne restait plus qu'à « aider » les anciens peuples dominés à se développer pour parvenir véritablement à l'émancipation, à l'indépendance. Mais la fracture entre un avant et un après la colonisation n'est pas aussi nette. Et dans le milieu architectural français, dans ses établissements d'enseignement particulièrement, les trois générations

⁶ En tant qu'enseignante à l'ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, nous avons axé aux documents produits par les instances de ces écoles, ainsi que ceux rédigés par le collectif RAGE (Rassemblement en AG des enseignant.es-chercheur.ses des ENSAP).

⁷ Laura Rosenbaum (Brown), « La condition internationale des architectes. Le monde en référence, représentations, pratiques et parcours », thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Guy Tapie, Université de Bordeaux, soutenue en 2017.

⁸ Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005, p. 413.

d'enseignants étudiés le démontrent. Les plus âgés, nés dans les années 1910-1920, connurent les colonies françaises en tant que terre bénie pour une jeune génération d'architectes praticiens alors que la commande publique pendant la Reconstruction était dominée par les grands noms. La décolonisation fut pour eux synonyme de retour en France, et l'enseignement sans doute une nouvelle forme d'activité et une autre voie vers la renommée. Tentant tant bien que mal de suivre une mouvance dans laquelle ils pourraient valoriser leurs expériences professionnelles passées, leurs enseignements naviguaient entre la mise en avant de leur propre pratique non-occidentale et la relégation du projet au profit de l'analyse architecturale chez les étudiants, entre les références à la vieille gauche tiers-mondiste décriée par ceux-là même qui étaient censés faire partie du même « camp » et les désormais – et toujours - incontournables lorsqu'on travaille sur l'architecture et l'urbanisme du « Tiers-Monde », Hassan Fathy et John Turner. Des enseignements dans lesquels les jeunes étudiants ne semblaient pas trouver leur compte, et que la tutelle ne voulait avaliser, provoquant le dépit - et l'abandon - de ces enseignants appartenant à une génération intermédiaire, ayant amorcé la critique du modernisme, mais déjà dépassée et prête à prendre sa retraite au tournant des années 1980. Finalement, les deux autres générations, celles respectivement nées dans les années 1930 et dans les années 1940, avaient sans doute plus d'accointance entre elles : elles participèrent d'une manière ou d'une autre à la révolte des élèves-architectes aux Beaux-arts et par concomitance à la création des UP, elles connurent les terrains non-occidentaux qui firent l'objet de leurs enseignements après les indépendances et par le biais de la Coopération, et elles cherchèrent à théoriser et à développer des outils méthodologiques vis-à-vis de ces expériences dans leurs enseignements. Seulement, tandis que la première découvrait majoritairement le « Tiers-monde » avant de découvrir le milieu architectural alors en pleine révolution, la seconde se formait à l'architecture avant de partir en Coopération. Tandis que la génération de l'entre-deux-guerres occupait des postes opérationnels au niveau des ministères en tant que coopérants, la génération du *baby-boom* faisait ses premiers pas dans l'enseignement à l'étranger, avant même bien souvent de commencer à enseigner en France. Tandis que les uns issus majoritairement des sciences sociales découvrirent l'architecture dans les nébuleuses « années 68 », les architectes quant à eux cherchèrent bien souvent *a posteriori* des compléments de formation en urbanisme, en sociologie ou en ethnologie. Et, en partie pour corolaire, tandis que les enseignants nés dans les années 1930 adoptèrent une position fortement militante antiimpérialiste et pro-développementiste vis-à-vis des territoires non-occidentaux dans leurs enseignements, ceux nés durant les années 1940 se consacrèrent davantage à la théorisation de la discipline, *via* la recherche architecturale, afin d'engager son renouveau, au-delà des théories modernistes, davantage postmodernistes, et même quelque peu allégés du poids des dogmes marxisants. En bref, dans cette mouvance « tiers-

mondophile », se côtoyaient aussi bien les « derniers modernes tropicalistes » nés dans les années 1910-20 ayant connu les colonies avant de revenir en France simultanément à la décolonisation, que les « développementistes » majoritairement nés dans les années 1930 ayant souvent un rapport personnellement engagé vis-à-vis des mouvements d'indépendance, et les « théoriciens » nés dans les années 1940 avant tout engagés dans la rénovation de la discipline architecturale, et pour lesquels les terrains non-occidentaux étaient sans doute à la fois des laboratoires d'expérimentation théorique et le signe de réminiscences d'idéaux politiques. Transversalement à ces distinctions, il est important de souligner que cette mouvance « tiers-mondophile » n'était pas le seul fait d'acteurs français. Du côté des enseignants, quel que soient les générations, il y eut régulièrement, et en nombre, des enseignants originaires de pays non-occidentaux qui participèrent à ces enseignements, lorsqu'ils n'en étaient pas eux-mêmes les instigateurs. Plus encore, du côté des étudiants, le nombre croissant jusqu'au milieu des années 1970 d'étudiants étrangers, en provenance majoritairement des pays d'Afrique, participa à la création de ces enseignements puisque ces derniers exprimaient fortement leur souhait de recevoir un enseignement spécifique aux problématiques du développement de leur pays avec l'idée de ce mettre « au service » de celui-ci une fois de retour. Enseignants et étudiants devenaient de fait des passeurs transnationaux, adaptant et reformulant dans les deux sens (enseignants/étudiants, et France/ « Tiers-monde ») des modèles originellement occidentaux, vers une forme de décentrement, si ce n'est de décolonisation, de l'enseignement, et par ricochet, de la pratique architecturale.

Il serait donc erroné de réduire la variété de cette mouvance « tiers-mondophile » dans les écoles d'architecture françaises aux seuls faits générationnels et aux positions politiques, même étendues sur le large spectre gauchiste de l'époque, en plus des parcours de vie individuels de chacun. Intimement liée aux facteurs précédents, l'humeur intellectuelle de l'époque marquée par la crise de la modernité se retrouvait au sein même des idéaux, des théories, et donc des méthodes et des outils mis en place à l'intérieur des enseignements de notre étude, avec d'autant plus d'acuité que le postmodernisme et le postcolonialisme participaient d'une même réflexion dans les cercles intellectuels subalternistes et postcoloniaux durant les années 1980-1990, s'appuyant eux-mêmes sur la *French Theory*. Il fallait penser le monde d'après, c'est-à-dire d'après la modernité, d'après l'industrialisation, d'après la colonisation, et les « post- » en tout genre se multiplièrent, marquant autant une émulation commune autour d'un besoin de changement que la difficulté de penser celui-ci. Mais tous se rejoignaient finalement dans l'idée qu'il fallait penser le monde dans sa complexité et dans son ouverture, d'où le succès que connurent des notions comme le métissage, l'hybridation, le rhizome plutôt que la racine, le multiculturalisme, etc. Si le modèle progressiste moderniste avait échoué, si l'utopie marxiste allait finir par être abandonnée, c'était dans le réel du monde qu'il fallait

puiser, et pour les architectes, sur le terrain qu'il fallait travailler, d'autant plus concrètement dans les « pays voie de en développement » que les maux du passé colonial encore proche semblaient exiger tout à la fois une vigilance vis-à-vis des biais ethnocentriques, voire néocoloniaux, et une forte implication, peut-être plus engagée que militante, grâce à une démarche sérieuse, pour ne pas dire « scientifique ». Certains, principalement ceux ayant eu une expérience opérationnelle de coopérants, développèrent des enseignements autour de l'idée d'aide au développement, dans une relation souvent ambiguë avec la politique menée par le gouvernement, ni totalement en adéquation, ni totalement à l'encontre, en reprenant le slogan du modernisme tardif du « plus grand nombre », développé dans des années de basculement, encore coloniales, encore modernes, mais déjà plus tout-à-fait. D'autres inscrivaient leur démarche pédagogique dans une réflexion plus globale sur le postmodernisme architectural, et se positionnant comme promoteur d'un retour à la « ville traditionnelle » en Occident, ils envisageaient les villes non-occidentales comme étant encore peu « perverties » par les transformations de l'ère industrielle, c'est-à-dire des terrains parfaits pour valider leur théorie, au risque – dont ils se prévalaient – de perpétuer les biais orientalistes dénoncés par Edward Saïd, ou d'établir une démarche scientifique à rebours, en allant consciemment trouver ce qu'ils voulaient chercher. D'autres encore décidèrent, au moment même où l'anthropologie française entamait un repli sur l'hexagone, de puiser dans l'ethnologie ou la sociologie pour développer une méthode hybride afin de comprendre ces Ailleurs, en inversant finalement le système de valeurs par rapport aux précédents : la primauté des modèles culturels sur les modèles architecturaux, des *habitus* sur la typo-morphologie. Pour autant, dans cette multiplicité des approches, tous avaient en commun de valoriser l'« architecture sans architecte », pour reprendre la formule de Rudofsky, ou plus largement l'architecture vernaculaire, en portant une attention particulière au lieu dans toutes ces dimensions, pouvant faire écho d'une certaine manière à ce que Kenneth Frampton appelait la « forme-lieu » au même moment. Car finalement, c'est peut-être à mi-chemin entre le postmodernisme et le régionalisme critique, plutôt suivant la formule de Liane Lefaivre et d'Alexander Tzonis d'ailleurs⁹, que tendaient les idéaux communs de ces enseignements, au risque parfois de tomber dans le pastiche, de faire perdre son « altérité » à leur source d'inspiration, le vernaculaire, ou d'essentialiser ces cultures en les figeant dans un passé fait de « pré- » en toujours genre. Mais après tout, il ne s'agissait que de projets d'école, et ce serait à la production architecturale effective des anciens étudiants, devenus depuis praticiens pour certains, qu'il faudrait s'intéresser pour en juger désormais, dans une future recherche.

⁹ Pour comprendre la distinction entre l'approche de Frampton et celle de Tzonis et Lefaivre, voir Karla Britton, « L'architecture du régionalisme critique », *Métropolitiques*, 15 mars 2013. En ligne : <https://metropolitiques.eu/L-architecture-du-regionalisme.html>

Seulement, de même que le régionalisme critique connut de fortes objections dans les années 2000¹⁰ tout en faisant l'objet d'un regain d'intérêt de nos jours¹¹, les enseignements consacrés aux pays non-occidentaux dans les écoles d'architecture françaises vécurent une période de déclin, conduisant à la disparition de certains au cours de la décennie 1990, ou la suivante, avant de revenir – ou plutôt d'arriver enfin - sur le devant de la scène, tant ils font aujourd'hui l'objet d'une forte demande de la part des étudiants et d'une importante valorisation institutionnelle, que leurs prédécesseurs ne connurent sans doute pas, au regard des enjeux de reconnaissance sur le marché mondial de l'Enseignement supérieur. Dès les années 1980, il y eut une sorte de scission, d'une part, entre les idéaux des enseignants et les souhaits des étudiants, et d'autre part, dans les idéaux mêmes des enseignants, qui à l'image du milieu intellectuel de l'époque en finissaient avec les années militantes, et sans pour autant se dépolitiser complètement, entraient davantage dans des préoccupations de professionnalisation. Cela se fit d'autant plus avec l'intervention de la tutelle ministérielle qui lança au même moment un processus d'institutionnalisation de la recherche architecturale et initia la création de formations post-diplômes dans la perspective d'un futur doctorat en architecture (qui n'arrivera qu'une vingtaine d'années plus tard avec la réforme LMD). Aussi bénéfique que put être cette forme de stabilité professionnelle pour certains enseignants, elle signa aussi la fin d'une floraison d'expériences pédagogiques, et avec elle, le début de l'obligation d'entrer dans des cadres prédéfinis d'enseignements identiques à tous les établissements, de soumettre les pratiques pédagogiques et scientifiques à l'évaluation de la tutelle pour obtenir le renouvellement de celles-ci. Si certains en détournèrent les règles, ils jouèrent tous le jeu, plus à leur détriment qu'à leur avantage. Après l'opulence du début des années 1980, la décennie suivante confirma le déclin de ces enseignements, entre revirement vers la patrimonialisation de l'architecture non-occidentale et replis sur les problèmes sociaux de la France, alors que les cendres du bloc de l'Est emportaient avec elles l'idée même de « Tiers-Monde » pour nombre de contempteurs de l'époque. Pour autant, si nombre de ces enseignements disparurent aussi lorsque leurs instigateurs partirent à la retraite dans les années 2000, ils participèrent à la formation d'un grand nombre d'architectes, dont certains décidèrent de prendre le relais, d'une manière ou d'une autre. Parmi ceux-ci, certains devinrent experts internationaux, sur des questions de développement ou de patrimonialisation. D'autres développèrent une pratique quasi militante vis-à-vis du respect de l'architecture de leur pays d'origine, d'un point de vue technique ou identitaire. D'autres encore

¹⁰ Keith L. Eggener, « Placing Resistance : A Critique of Critical Regionalism », *Journal of Architectural Education*, n°4, mai 2002, p. 228-237 ; Charles L. Davis II, « Blackness in Practice : Toward An Architectural Phenomenology of Blackness », *Log*, n°42, hiver-printemps 2018, p. 43-54 ; Mark Crinson, « Singapore's Moment : Critical Regionalism, its Colonial Roots and Profound Aftermath », *The Journal of Architecture*, n°22, 2017, p. 689-709.

¹¹ Numéro « Critical Regionalism Revisited », *OASE*, n°103, 2019.

devinrent à leur tour enseignants, et puisèrent dans les connaissances et les savoir-faire acquis en tant qu'étudiant pour élaborer leur propre enseignement afin d'interroger au XXI^{ème} siècle nos relations et nos modes d'intervention dans divers Ailleurs. Ainsi, si ces enseignants laissent derrière eux de nombreux écrits en tout genre, s'ajoute aussi à l'héritage écrit un héritage impalpable, celui des vocations créées au fil des discussions, des échanges, des relations tissées au-fur-et-à-mesure des heures de cours, qui se répercutent de nos jours dans les pratiques architecturales et pédagogiques, en France, mais aussi ailleurs dans le monde, tant les anciens étudiants forment un réseau international. Cinquante, quarante, trente ans après, les ENSA demeurent donc pour partie encore héritières de la refondation de la discipline après 1968, notamment vis-à-vis des enseignements consacrés aux pays non-occidentaux, même si les choses ne sont plus tout-à-fait les mêmes. Dans le milieu professionnel, la Coopération n'existe plus mais l'AFD a pris le relais, et dans le milieu de l'Enseignement supérieur, les coopérations universitaires et scientifiques sont devenues un critère incontournable de renommée, et synonymes de haut-niveau. Dans le monde des idées, le tiers-mondisme ne s'exprime plus de la même manière, mais l'attrait pour l'Ailleurs demeure, sous des formes plus ou moins renouvelées, tourné principalement vers l'architecture vernaculaire, les techniques de constructions en terre particulièrement, avec des relents de l'idée d'aide au développement, fluctuant souvent entre populisme et misérabilisme, suivant une dimension écologique plus affirmée, quasi ruraliste, et non plus industrialiste. Les implicites que donna la traduction française de l'ouvrage d'Hassan Fathy, *Construire pour le peuple*, demeure parmi les mots-valises qui forgent le système de valeur de nombre d'étudiants et jeunes architectes de nos jours : architecture sociale, architecture participative, architecture locale, architecture biosourcée. Ainsi, au-delà du bagage théorique construit pendant trois décennies, c'est un décentrement épistémologique qu'amorcèrent les enseignements de notre étude, plus qu'un décentrement géographique puisque l'Orient faisait déjà rêver les architectes du XIX^{ème} siècle : les voyages physiques avaient souvent lieu au sein de ces enseignements, mais des voyages épistémologiques furent aussi entrepris¹².

Toutefois, il s'agit là plus d'un constat fait par une jeune enseignante attentive, peut-être à l'excès, aux moindres initiatives portant sur des aires géoculturelles non-occidentales dans les ENSA de nos jours. Suivant une approche plus sociologique qu'historique, la multiplication des enseignements sur ou dans un pays non-occidental, que ceux-ci soient pérennes ou occasionnels, mériterait une étude plus approfondie, au regard des enjeux, des réactions et des questions, souvent

¹² Voir à propos de l'idée de voyage épistémologique la conversation entre Sabelo Ndlovu-Gatsheni et Kenny Cupers, « Architectural Expertise and the Coloniality of Knowledge » dans Sebastiaan Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded knowledge Economy », *ABE Journal*, n° 21 « Expertise », 2023.

virulents, que suscitent la mondialisation et la globalisation au XXI^{ème} siècle. Car si nous pensons que l'histoire de l'architecture, particulièrement du XX^{ème} siècle, requiert de se faire dans une perspective transnationale, l'histoire n'en a pas le seul apanage comme l'a par ailleurs montré d'une autre manière Laura Rosenbaum, sur la condition internationale des architectes. Dans le prolongement des questions ici posées, les pratiques pédagogiques d'aujourd'hui lorsqu'elles s'intéressent, voire s'exportent, à l'étranger devraient faire l'objet d'un travail réflexif critique, de l'intérieur, de la part des enseignants à l'image de Maëlle Tessier, et de l'extérieur, ce qui inévitablement amènerait à se demander plus amplement si les enseignants « tiers-mondophiles », ici étudiés, ont véritablement fait école. C'est peu ou prou dans ce sens que nous regrettons que notre travail n'ait pas réussi à interroger la réciprocité des échanges engagés au sein de ces enseignements, *via* les enseignants et les étudiants, et les acteurs locaux qu'ils rencontrèrent au-fur-et-à-mesure des années et des voyages pédagogiques. A la lecture de cette recherche, nous pourrions encore nous demander si, malgré tout, les collaborations internationales établies par les protagonistes de notre corpus d'étude ne les mettaient pas toujours en position hégémonique, au-delà de ce que laissent penser les récits des enseignants ainsi que les archives, somme toute très franco-françaises. Afin de pallier ce problème, des contacts furent pris avec deux écoles ayant entretenues de nombreuses coopérations avec les enseignements du corpus, l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme de Lomé et l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, afin de mener un travail de recherche équitablement bilatéral : consulter les archives de ces écoles sur les coopérations avec les établissements français, rencontrer les anciens enseignants les ayant mené à bien. Seulement, les échanges de mails se sont vite révélés inefficaces, et un voyage nécessaire, avant que la pandémie n'en contredise le projet. Ce serait donc une piste de recherche nouvelle pour approfondir le présent travail, en faisant le cheminement inverse : partir de l'histoire de la pédagogie de ces écoles pour interroger leur relations avec les écoles issues de l'ancienne métropole coloniale, mais pas seulement, car il est à gager que sur l'échiquier géopolitique de la Guerre froide (ou du panafricanisme), elles entretenirent - peut-être même davantage – des relations avec nombre d'autres pays, ce qui serait sans doute une manière de voir comment l'Europe a déjà été provincialisée¹³, et de sortir de la dichotomie sous-jacente entre Occident et non-Occident.

Sans doute est-ce un écueil que ce travail n'a pas totalement réussi à dépasser. Il nous fallait défricher un terrain d'investigation encore peu étudié, et pour cela, privilégier la dimension collective de cette mouvance, tout en identifiant les particularités individuelles, afin d'en restituer l'ampleur. Ceci nous amenait par endroit à énoncer des conclusions générales, parfois

¹³ Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Amsterdam, 2009.

généralisantes, ne permettant pas toujours d'aller au-delà d'une binarité – tout de même présente dans les enseignements – entre la France d'un côté, et le « Tiers-monde » de l'autre. Il s'agit d'un écueil que, dans un travail futur, l'étude au cas par cas nous semble pouvoir éviter. Car, ce travail a permis de faire émerger des groupes, des figures particulières, c'est-à-dire autant de pistes de recherche à creuser ultérieurement pour étudier davantage les détails de leur particularité, pour dresser la constellation transnationale du réseau relationnel établi par chacun, et ainsi entrer davantage dans la complexité de leur histoire respective, et peut-être même aussi analyser enfin les émanations architecturales construites de ceux qui suivirent ces enseignements.

SOURCES PRIMAIRES

I. Archives

Archives nationales (site Pierrefitte)

Fonds du ministère de l'Équipement, sous-direction des enseignements, des professions et de la promotion. Cours d'enseignement et d'études en architecture.

- **19850107/1 à 19850107/17 :**
Programmes pédagogiques de 1972 à 1978 : UP de Bordeaux, de Grenoble, de Clermont-Ferrand, de Lille, de Lyon, de Nancy, de Montpellier, de Marseille, de Rouen, de Saint-Etienne, de Toulouse, ainsi que UP n°3.

Fonds du ministère de l'Équipement, direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Dossier d'archives portant sur l'enseignement.

- **19930151/6 à 19930151/29 :**
Programmes pédagogiques de 1983 à 1988 : toutes les Écoles d'architecture françaises.
- **19930151/36 à 19930151/42 :**
Dossiers de demande d'habilitation des Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA), de 1983 à 1987.
- **19930151/66 à 19930151/67 :**
Dossier « Actions internationales », bilan des échanges et des conventions internationales, de 1976 à 1987.

Fonds du ministère de l'Équipement, bureau des écoles d'architecture. Archives portant sur la politique de la recherche architecturale et sur les activités des écoles d'architecture.

- **19980580/10 :**
Stratégie pour un programme décennal de la recherche, 1975
Rapport des actions menées en conclusion du programme de la recherche architecturale 1978-1979
Note d'orientation pour les thèmes de recherche de 1980
Programme 1981 du Secrétariat de la recherche architecturale
Dossier relatif à la consultation 1982 de la recherche architecturale
Dossier relatif à la recherche architecturale en 1985
Dossier relatif à la recherche architecturale en 1986
Dossier relatif à la recherche architecturale en 1987
Dossier relatif à la recherche architecturale en 1988
Dossier relatif à la création des CEAA dans le cadre de la réforme Dupont, 1983-1984
Dossier de rapport d'activités des CEAA pour une reconduite dans le cadre du programme 1988-1990
- **19980580/14 à 19980580/19 et 19980580/23 à 19980580/25 :**
Dossiers d'évaluation et de demande d'habilitation à titre individuel, à titre d'équipe, ou à titre de formation pour les programmes pluriannuels du SRA/BRA 1982, 1983-1985, 1986-1989 et 1990-1993.

Entre autres les dossiers des laboratoires et des personnes suivants : ADRET, ADROS/LADHRAUS, Marc Breitman, Bruno de Saint-Blanquat, Carlos Martines, Cerlyau, Patrice Dalix, Economie et Humanisme, Charles Goldblum, LAA, Marc Bataille, Pierre Clément/IFA, Raymond Gili, Serge Santelli, IERAU/IPRAUS, Anne Hublin, Xavier Malverti, Daniel Pinson, Michel Léger, Pierre Pinon, Jacques Gaucher, Jean-Paul Guez, LERAC, Jean-Paul Loubes.

Fonds privés, archives personnelles et familiales de Marion Tournon-Branly.

➤ **20050601/347 à 20050601/352 :**

Dossiers relatifs au certificat C26 « Urbanisme et habitat dans les pays en voie de développement », de 1983 à 1989.

Entre autres : dossiers relatifs à l'organisation des voyages pédagogiques, rapports de voyage (Maroc, 1984, 1985 et 1986 ; Algérie, 1987 ; Tunisie, 1988), comptes-rendus hebdomadaires des séances de séminaires (1983-1986), dossiers relatifs aux propositions de CEAA formulées par ce groupe d'enseignants, fiches de lecture et exercices des étudiants, correspondances entre les enseignants du certificats.

Fonds de l'École d'architecture de Paris-Villemin ; mémoires de travail personnel de fin d'études (TPFE) (1973-1987).

➤ **20080683/103 :**

Xavier Ricou, « L'île de Gorée, d'hier à demain », sous la direction de Patrice Dalix, 1984.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville : mémoires de travail personnel de fin d'études (TPFE) (1970-2001).

➤ **20080592/21 et 20080592/31 :**

Mohamed Berdaï, « Evolution de l'habitat populaire clandestin à Sidi Youssed Ben Ali », mémoire sous la direction de Serge Santelli, 1985.

Elie Mouyal, « Construire en terre, Marrakech et Thoronet, projets réalisés 1982-1985 », mémoire sous la direction de Bernard Huet, 1986.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette. Mémoires de travail personnel de fin d'études (TPFE) de 1981 à 1989.

➤ **20090424/38 à 20090424/218 :**

Pascal Le Gouet, « Expérience sur l'aménagement d'une ville au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, janvier 1983.

Stéphane Roche, « Projet d'assistance technique à la villagisation au Burundi », mémoire de diplôme sous la direction de Bruno de Saint-Blanquat, octobre 1983.

Joachim Boguhe, « Urbanisation exogène facteur de crise urbaine dans le tiers-monde. Le cas de la Côte d'Ivoire. Etude réhabilitation du Bardo, quartier populaire de San Pedro », mémoire de diplôme sous la direction de Gustave Massiah, 1981.

Susana Chiappe et Emmanuel Gutel, « La Réhabilitation du quartier de la Boca, Buenos-Aires », mémoire de diplôme sous la direction de Raoul Pastrana, 1989.

Alain Sinou, « Voyage dans des architectures coloniales », mémoire de diplôme sous la direction de Jean-François Tribillon, 1981.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Administration, activités pédagogiques et de recherches (1968-2007).

➤ **20100187/149 :**

Demandes d'habilitation et correspondances administratives relatives au Certificat d'études approfondies en architecture « Ville orientale », puis « Villes orientales. Maghreb et Proche-Orient », de 1983 à 1997.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. Support de cours utilisés par les enseignants de l'école, entre 1969 et 1985.

- **20110268/3 à 20110268/15 :**
Supports de cours des enseignants de l'UP n°6.
Entre autres :
Jean-François Tribillon, « La formation de l'urbain colonial à l'âge classique : réseau, espace et procédés urbains de la colonisation française au Sénégal à la veille de la deuxième guerre mondiale », février 1986.
« Introduction à l'étude de la ville et des villes arabo-musulmanes documents réunis et présentés par Christelle Robin », 1985.
Adriana Araneda, Carlos Martinez, Raoul Pastrana et Graciela Schneier, « Projet La Boca, Buenos Aires, République Argentine : Aménagement de l'espace latino-américain nouvelles technologies écodéveloppement (ADELANTE) », module OPA13, 1986/1987.
G. Candilis et M. Fassassi, « Séminaire de l'habitat pour le plus grand nombre, Architecture en Afrique noire », module AM5 (2e et 3e cycle), 20 novembre 1972.
Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, « Guerre de la terre et politiques foncières dans les villes du Tiers-Monde » (AS 002), décembre 1986.

Fonds de l'Institut parisien de recherche en architecture, urbanisme et société (IPRAUS), dossiers de Pierre Clément.

- **20120418/23 :**
Dossiers relatifs à la coopération et l'aide au développement, notamment la journée « Architecture et Exportation » (13 octobre 1983), la journée « Le Plan de Construction dans les échanges internationaux » (14 janvier 1982), la journée « Villes de Méditerranée » (30 octobre 1987), et de la documentation relative au programme REXCOOP.
- **20120418/24 :**
Dossiers relatifs aux actions menées au Maghreb dans le cadre du programme « Ville orientale ».
- **20120418/25 à 20120418/27 :**
Dossiers relatifs aux actions de recherche du Plan Construction quant à l'« habitat du tiers-monde », notamment le programme REXCOOP et son exposition « Quel habitat pour le Tiers Monde ? ».
- **20120418/28 :**
Dossiers relatifs à la journée « Villes de Méditerranée » (30 octobre 1987) organisée par les enseignants du programme « Ville orientale » : programme et retranscription des interventions.
- **20120418/79 à 20120418/83 :**
Dossiers relatifs aux actions en Egypte.
Entre autres : les projets de coopération institutionnelle franco-égyptienne, les activités de l'atelier dirigé par Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai, l'Observatoire urbain du Caire contemporain au CEDEJ, les rapports de recherche de l'ADROS.
Mémoire de travail de fin d'étude de Jean-Luc Arnaud, « Le Caire, Maydan Salah Al Din », sous la direction de Philippe Panerai, juin 1985.
- **20120418/93 à 20120418/94 :**
Dossiers relatifs aux actions au Maroc.
Entre autres : présentation de l'exposition « Maisons islamiques. Fragments d'espaces à Mahdiya, Marrakech, Rabat et Tunis » par Serge Santelli à l'École d'architecture de Paris-Belleville, en 1986 ;

mémoire de fin d'étude de Mahjoub El Bayed ; rapport de recherche REXCOOP « Marrakech 86. Habitat en terre » par le CRAterre.

- **20120418/96 :**
Dossiers relatifs aux actions en Syrie.
Projet d'exposition « La maison et la ville ottomanes » par Pierre Pinon, en 1985.
- **20120418/103 :**
Mémoire de fin d'étude de Jean-Paul Guez, « Lecture d'une ville. Essai sur l'espace arabe »
- **20120418/110 à 20120418/114 :**
Dossiers relatifs au programme « Ville orientale ».
Entre autres : programmes des différents enseignements, de 1981 à 1984 ; rapports de recherche des enseignants du programme ; présentation de l'exposition « Tunisie, Egypte, Maroc : tradition et maisons contemporaines » en 1986 ; rapport d'activités 1983-1985 et demande d'aide financière 1986-1989.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette. Fonctionnement de l'établissement.

- **20120112/159 et 20120112/161 :**
Dossiers relatifs aux stages de pratiques opérationnelles en Côte d'Ivoire et en Guadeloupe organisés par l'École d'architecture de Paris-La Villette.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Archives administratives et pédagogiques.

- **20130145/83 :**
Dossiers relatifs à l'Institut de recherches d'architecture tropicale à l'UP n°3, de 1969 à 1973.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Villemin. Mémoires de travail personnel de fin d'études (1988-1992).

- **20130205/01 à 20130205/30 :**
François Murracchiole, « Aménagement de l'île d'er Sha à Canton », sous la direction de Charles Goldblum, 1992.
Nacer Bennouala, « Logements semi-collectifs en Kabylie », sous la direction de Patrice Dalix, 1991.
Nadia Agli, « Analyse urbaine et extension du centre-ville de Biskra (Algérie) », sous la direction de Michel Leduc, 1988.

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette. Mémoires de travaux personnels de fin d'études, soutenus par les élèves architectes entre 1991 et 1998.

- **20190063/75 :**
Ludovic Jonard, « Réponses humanitaires pour l'habitat des populations déplacées », mémoire sous la direction de Gustave Massiah, 1997.

Archives du ministère de la Culture

Données statistiques relatives aux étudiants des écoles d'architecture, de 1970 à 1998. Bureau de Francis Lew.

Archives départementales de Loire-Atlantique (Nantes)

Fonds de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (1962-1998).

- **1880 W 39 :**
Programmes pédagogiques de 1985 à 1994.
- **1880 W 90 à 1880 W 92 :**
Données statistiques sur les étudiants de l'École d'architecture de Nantes, de 1969 à 1985.
- **1880 W 74 et 1880 W 76 :**
Dossiers relatifs à un accord de coopération avec l'École française d'Extrême-Orient porté par Jacques Gaucher, 1987.
Dossiers relatifs aux missions de Jacques Gaucher au Vietnam.
- **1880 W 159 :**
Dossiers relatifs aux stages de pratiques opérationnelles en Guadeloupe, de 1974 à 1976.
- **1880 W 182 à 1880 W 184 :**
Voyages à l'étrangers organisés par l'école d'architecture de Nantes, de 1978 à 1992.
- **1880 W 186 :**
Dossiers relatifs à un accord de coopération avec l'université de Mostaganem en Algérie, 1981.
- **1880 W 238 :**
Dossiers relatifs aux demandes d'habilitation de certificats d'études approfondies en architecture.
Entre autres : la demande de Daniel Pinson pour le CEAA « Conception architecturale et urbanistique appropriée au monde arabe », 1984-85.
- **1880 W 264 :**
Dossiers relatifs au programme de recherche sur l'« Habitat contemporain au Maroc » de Daniel Pinson, 1986-1989.
- **2357 W 251 :**
Dossiers relatifs à une mission d'expertise pour le développement du Centre de recherche et d'études techniques de l'habitat à Brazzaville par Jean-Pierre Péneau, 1984.

Archives de l'ENSA de Paris-La Villette

Programmes pédagogiques de 1970 à 1982 et de 1990 à 1997.

Brochures « Latitudes. Ateliers internationaux », de 2011 à 2017.

Archives de l'ESA

Bulletin d'information pédagogique, du numéro 1 (5 octobre 1977) au numéro 92 (11 juin 1980).

Programmes pédagogiques de 1956, de 1968, de 1974-75, et de 1980 à 1986.

Archives de l'ENSA de Marseille

- **CHD 1 :**
Conventions de coopération avec l'EAMAU de Lomé, de 1978 à 1989.

➤ **CHD 13 :**

Dossiers relatifs au Certificat d'études approfondies « Formation des professionnels en projets d'habitat dans les pays en développement », puis « Habitat et développement ».

Entre autres : fiche de présentation du CEAA, fiche descriptive des actions internationales de l'école de Marseille, vers 1995 ; demandes d'habilitation du CEAA de 1992 et 1995 ; avis des commissions d'habilitation des CEAA de 1992 et 1994.

➤ Programmes pédagogiques de 1973 à 1996.

➤ Bibliothèque, mémoire de fin d'étude :

Bertrand Reymondon, *La zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar. Exemple d'un programme d'aménagement dans le cadre d'une politique de développement urbain participatif* », mémoire de travail de fin d'étude sous la direction de Carlos Pizarro, juin 1987.

Bertrand Reymondon et Ibou Sané, *Face à Fass. De l'aide charitable à l'accompagnement efficace : auto-planification et restructuration de l'habitat spontané péri-urbain. La zone de recasement de Fass M'Bao à Dakar*, rapport d'investigation 1990-1991, ministère de la Coopération et du Développement, Fonds d'études préalables, septembre 1991.

Gérard Courier, François Van Cappel de Prémont et René Pasquali, « Développement, sous-développement, écodéveloppement : application dans une zone rurale. Exemple : la Tamourt en Naaj (Mauritanie) », groupes ABC et Tiers-Monde, 1977.

Kpodar Ekoué Edmond Maxwell, « A propos de l'habitat traditionnel : le phénomène de la modélisation de l'habitat traditionnel », groupes Planurba, GAES et Tiers-Monde, 1978. Mamadou Jean-Charles Tall, « Le développement urbain au Sénégal : aspects de la croissance de Dakar », groupe Tiers-Monde, 1983.

Bibliothèque de l'ENSA de Nantes

Jean-Félix Demba N'Telo, « Croissance urbaine spontanée en Guadeloupe. Contribution à l'étude d'un lotissement social au bourg des Abymes », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Jean-Pierre Péneau, juin 1975.

Benyounés Belkasmî, « Espace public et habitat. Le cas de Berkane (Maroc), mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Daniel Pinson, 1988.

Houssaine Bou Sokri, « La maison à l'image de ses habitats. Tata sud du Maroc », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Daniel Pinson, 1986.

Mohamed Zakrani, « L'habitat dans les lotissements économiques au Maroc. Le cas de Nahda à Khouribga », mémoire de travail de fin d'études sous la direction de Daniel Pinson, 1985.

Archives privées

➤ **Archives personnelles d'Alain Borie**

Sedad Hakki Eldem, *Türk evi plan tipleri* (trad. Alain Borie), Istanbul Teknik Universitesi, 1954.

Dépliant de présentation de l'« Exposition des travaux d'étudiants, DESS « Villes, Architecture et patrimoine : Maghreb et Proche-Orient » », s.d.

Photographies de l'exposition finale du DESS à l'École de Versailles, 2002.

Photographies de l'exposition finale du DESS à l'ENSBA, 2003.

Photographies prises durant le séjour des étudiants à Kula (Turquie), 2004.

Programme du DPEA « Villes, Architecture et Patrimoine : Maghreb et Proche-Orient » pour l'année universitaire 2005-2006.

Dépliant de présentation de l'exposition du séminaire atelier Villes comparées du DPEA « Villes, Architecture et Patrimoine : Maghreb et Proche-Orient », 30 juin 2006.

➤ **Archives personnelles de Catherine Bruant**

Dossier de l'Aga Khan Award for Architecture, 1984.

Programme et liste des participants à la journée « Construire en Chine », mars 1985.

Lettre de Catherine Bruant à Jean-Pierre Duport et Bernard Haumont au sujet du financement de l'Observatoire urbain du Caire, 5 septembre 1986.

Dossiers relatifs au réseau de la recherche « Architecture/anthropologie » : rapport d'activités, 1991 ; compte-rendu de la rencontre du réseau, 1990 ; note de présentation, 1991.

Liste des organismes et équipes de recherche présents au Caire.

Rapport d'activité de l'Observatoire urbain du Caire contemporain, octobre 1987.

Compte rendu du comité de suivi de l'observatoire urbain du Caire. 15 juin 1988.

Rapport d'activité de l'Observatoire urbain du Caire contemporain pour l'année 1988-1989 », par Jean-Luc Arnaud, 31 mai 1989.

Lettres d'informations de l'Observatoire urbain du Caire contemporain, du numéro 1 (1^{er} trimestre 1985) au numéro 30 (octobre 1992).

« Projet d'Atlas du Caire contemporain », par Anna Madoeuf (resp.)

➤ **Archives personnelles de Pierre Clément**

Lettres de demande et confirmation de reconduction de l'habilitation du CEAA « Villes orientales : métropoles d'Asie-pacifique », juil. 1991.

Livret de présentation du CEAA « Villes orientales, métropoles d'Asie Pacifique », 1996/1997 .

Rapport d'activité du programme inter-établissements « Villes Orientales. Métropoles d'Asie Pacifique », mars 1997.

Demande d'habilitation à délivrer le diplôme d'architecte DPLG, « Métropoles d'Asie-Pacifique – Architecture comparée et projet urbain (MAP) », campagne d'habilitation 1998.

Carton de présentation du CEAA « Métropoles d'Asie Pacifique », 2000.

Document provisoire de présentation de l'Atelier « Plans de villes », 21 nov. 2000.

Affiche de présentation du DEA « Le projet architectural et urbain, théories et dispositifs », 2000-2001.

Rapport d'étape, CCST, suite à la cession des 25 et 26 avril 2001, Nicolas Soulier (rapporteur)

Programme de l'Atelier d'Hanoi, 15 fév. 2001 au 15 mars 2001.

Demande d'agrément du DPEA « Métropoles d'Asie-Pacifique », février 2002.

Programme du cours « Architecture de la ville asiatique », 2005-2006.

Rapport d'activités du réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique, architecture et urbanisme comparés », 2006-2007.

Présentation du DPEA « Métropoles d'Asie Pacifique », s.d.

➤ **Archives personnelles de Patrice Dalix**

Dépliant de présentation du programme de l'École nationale supérieure d'architecture de Tunis, vers 1970.

Patrice Dalix, projet de remise en état des bâtiments administratifs en RCA utilisant au mieux les potentialités locales, rapport de mission d'identification, GRET/ministère de la Coopération, mars 1982.

Patrice Dalix, Habitat et aménagement des établissements humains en zone rurale en Haute-Volta, rapport final et recommandations de l'agence d'exécution, PNUD/ONU-Habitat, octobre 1983.

Curriculum vitae, activités exercées au Tiers-Monde, novembre 1983.

Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Louang Phrabang. Règlement urbain », supervisé par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995.

Bureau des projets urbains, Instituts des études techniques et d'urbanisme du ministère des Communications, Transports, Poste et construction, « Manuel de conception des règlements urbains au Laos », par M. Patrice Dalix, avec le soutien de l'ambassade de France, et le financement du PNUD et de l'ONU-Habitat, avril 1995.

Dossier de présentation de la coopération scientifique et technique France-Cuba dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, Taller du Cerro, septembre 1997.

Patrice Dalix, Raoul Pastrana et Shin Yong-Hak, Contribution relative aux dimensions internationales de l'enseignement de l'architecture et plus particulièrement à son applications au PED, septembre 1998.

Fiche descriptive du module « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les PED », 1998

Fiche descriptive du module « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les PED », 1999

Fiche descriptive du module « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les PED », 2000

Planche de présentation des travaux des étudiants, 1999.

Recueil des travaux d'étudiants du module « Architecture, habitat et aménagement urbain dans les PED », encadré par P. Dalix, Ch. Goldblum et Ch. Bouchaud, 1^{er} semestre 1999-2000.

Jean-François Tribillon, Note de projet de création d'une unité de projet approfondi de 3^{ème} cycle « Villes et quartiers en développement » pour l'année 1999-2000, 12 juin 1999.

« Numéro spécial sur les actions internationales », EAPV, n°31, novembre 1999.

Lettre de Patrice Dalix à Sylvie Clavel demandant sa mutation à l'école de Paris-La Villette, 16 janvier 2001.

Lettre de Patrice Dalix à la CPR de l'École de Paris-La Villette annonçant son départ à la retraite, 24 juin 2003.

➤ **Archives personnelles de Jean-Charles Depaule**

Depaule Jean-Charles, Mounier Jean-François, Zakariya Mona, Panerai Philippe, Noweir Sawzan, *Actualité de l'habitat ancien au Caire Le Rab c Qizlar*, Le Caire, CEDEJ, 1985.

Projets au Caire, Sayeda Zeinab, APUR, déc. 2005.

➤ **Archives personnelles de Thierry Paquot**

Compte-rendu du voyage d'étude au Maroc (14 mai – 28 mai 1981), rédigé par Thierry Paquot, 5 juin 1981.

➤ **Archives personnelles de Pierre Pinon**

Dessin de Semur-en Auxois, s.d. et dessin de Bursa, 1985.

➤ **Archives personnelles de Daniel Pinson**

Planches du projet de centre culturel islamique à Madrid.

Photographies des dessins en axonométries écorchées du Ksar Dadès et d'une maison à Ghardaïa.

Planches de projet de diplôme de Mohamed Zakrani, 1985.

Planches du projet de diplôme de Houssaine Bou Sokri, 1986.

Planches du projet de diplôme de Benyounés Belkasmi, 1988.

➤ **Archives personnelles de Serge Santelli**

Isabelle Herpin et Serge Santelli, *Bidonville à Nanterre*, Unité Pédagogique N° 8, IERAU, 1969.

Bernard Huet (dir.), *Bourges, politique municipale, morphologie urbaine et typologie architecturale au XIX^e siècle – 1800/1914*, IERAU, 1973.

Bernard Huet (dir.), *L'habitat populaire au Maghreb*, rapport de recherche REXCOOP, juil. 1985.

Palais et demeures des villes indiennes : le patrimoine architectural oublié de Bhopal, Bénarès, Gwalior, Srirangam et Kraikudi, (cat. exp.), École nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville, travaux des étudiants de l'option « Villes Orientales » du DSA « Architecture et patrimoine » réalisés de 2004 à 2010 à l'école d'architecture de Paris-Belleville, 2010.

II. Entretiens

Entretien avec Pierre Pinon à Paris, 18 janvier 2017

Entretien avec Alain Borie à Arcueil, le 27 janvier 2017

Entretien avec Jean-Charles Depaule à Paris, le 31 janvier 2017

Entretien avec Charles Goldblum à Paris, le 7 février 2017

Entretien avec Florence Contenay à Paris, le 9 février 2017

Entretien avec Philippe Panerai à Paris, le 15 février 2017

Entretien avec Pierre Clément à Paris, le 22 février 2017

Entretien avec Serge Santelli à Paris, le 2 mars 2017

Entretien avec Sawsan Noweir à Paris, le 7 mars 2017

Entretien avec Daniel Pinson à Marseille, le 17 juin 2019

Entretien avec Michel Montardy à Marseille, 18 juin 2019

Entretien avec Jean-Baptiste Leccia et Annie-Claire Panzani à Marseille, le 19 juin 2019

Entretien avec Jean-François Tribillon à Paris, le 25 juin 2019

Entretien avec Gustave Massiah à Paris, le 1^{er} juillet 2019

Entretien avec Raoul Pastrana à Paris, le 2 juillet 2019

Entretien avec Jean-Paul Flamand à La Rochelle, le 4 juillet 2019

Entretien avec Carlos Pizarro à Marseille, le 15 juillet 2019

Entretien avec Patrice Dalix à Paris, le 18 septembre 2019 et le 12 mars 2020

Entretien avec Louis Lhopital à Paris, le 25 septembre 2019

Entretien avec Thierry Paquot à Choisy-le-Roi, le 1^{er} octobre 2019

Entretien avec Christian Pédelahore à Paris, le 1^{er} octobre 2019

Entretien avec Pierre Rosier à Saint-Pierre (La Réunion), le 2 novembre 2019

Entretien avec Catherine Bruant à Malakoff, le 20 novembre 2019

Entretien avec Jean-Pierre Péneau à Nantes, le 12 décembre 2019

Entretien avec Luc Vilan à Paris, le 27 janvier 2020

Entretien avec Jean-Luc Arnaud à Marseille, le 31 janvier 2020

Entretien avec Ludovic Jonard au téléphone, le 1^{er} juillet 2020

Entretien avec Elie Mouyal en visioconférence, le 7 mai 2021

Entretien avec Xavier Ricou en visioconférence, le 11 mai 2021

Entretien avec Bertrand Reymondon au téléphone, le 21 mai 2021

Entretien avec Maëlle Tessier à Nantes, le 29 septembre 2021

Entretien avec Olivier Boucheron à Nantes, le 31 juin 2022

III. Sources imprimées

A/ Publications des enseignants formant le corpus d'étude

Ouvrages

➤ **Alain Borie et Pierre Pinon**

Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, ENSBA, 1984.

Jean-Claude Croizé, Jean-Pierre Frey et Pierre Pinon (dir.), *Recherches sur la typologie et les types architecturaux [actes du colloque, 16-17 mars 1989]*, Paris, L'Harmattan, 1991.

➤ **Pierre Clément, Shin Yong-Hak et Charles Goldblum**

Sophie Clément, Pierre Clément et Yong-Hak Shin, *Architecture du paysage en Extrême-Orient*, Paris, ENSBA, 1987.

Pierre Clément et Nathalie Lancret (dir.), *Hanoï, le cycle des métamorphoses : formes architecturales et urbaines*, Paris, Recherches, 2001.

Sophie Clément, Pierre Clément, Charles Goldblum, Bouleuau Sisoulath et Christian Taillard (dir.), *Vientiane, architectures d'une capitale : traces, formes, structures, projets*, Paris, Recherches/IPRAUS, 2010.

➤ **Patrice Dalix**

Patrice Dalix, *Chroniques d'un architecte coopérant : essai sur la pensée pratique en coopération*, Paris, L'Harmattan, 2013.

➤ **Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai**

Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*, Paris, Dunod, 1977.

Jean Castex, Patrick Céleste et Philippe Panerai, *Lecture d'une Ville : Versailles*, Paris, Le Moniteur, 1979.

Philippe Panerai, Michel Veyrenche, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *Eléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1980.

Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1981.

Jean-Charles Depaule, *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985.

Philippe Panerai et Françoise Divorne, *Les Bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn : essai sur la régularité*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1985.

Jean-Charles Depaule, *Monde arabe : villes, pouvoirs et sociétés*, Paris, La documentation française, 1994.

David Mangin et Philippe Panerai, *Projet urbain*, Marseille, Parenthèses, 1999.

Philippe Panerai, *L'ivresse de la feuille blanche. L'architecture aux Beaux-Arts avant 1968*, Paris, PB&A, 2020.

➤ **Michel Ducharme**

DLM architectes. Ducharme, Larras, Minost, Paris, s.n., vers 1982.

➤ **Jean-Paul Flamand**

Jean-Paul Flamand, *Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social en France*, Paris, La Découverte, 1989.

➤ **Jean-Baptiste Leccia**

Jean-Baptiste Leccia, *A l'école d'architecture. Chroniques grinçantes, 1968-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011.

➤ **Gustave Massiah et Jean-François Tribillon**

Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Villes en développement*, Paris, La Découverte, 1988.

Jean-François Tribillon, *Villes africains : nouveau manuel d'aménagement foncier*, Paris, ministère de la Coopération/ADEF, 1993.

Gustave Massiah (avec Elise Massiah), *Une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte, 2011.

➤ **Raoul Pastrana**

ALU 3, *L'urbanisme et le citoyen. Produire la ville avec ses habitants : une expérience locale*, Paris, ALU 3 éditions, 2016.

➤ **Daniel Pinson**

Jean-Lucien Bonillo, Clause Massu et Daniel Pinson (dir.), *La modernité critique. Autour du CLAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Marseille, Imbernon, 2006.

Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Tours, Fascicule de recherche n° 23, URBAMA-URA 365, 1992.

Daniel Pinson, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Daniel Pinson, *Architecture et modernité : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, 1996.

➤ **Christelle Robin**

Christelle Robin (dir.), *Espaces des autres. Lectures anthropologiques d'architectures [actes du colloque « Espace, habitat, société », Musée de l'Homme, 8-10 novembre 1983]*, Paris, Editions de la Villette, 1987.

➤ **Serge Santelli**

Serge Santelli et Isabelle Herpin, *Bidonville à Nanterre*, Unité Pédagogique N° 8, IERAU, 1971 (diplôme de 1969).

Serge Santelli, *Médinas : Architecture traditionnelle en Tunisie*, Tunis, Dar Ashraf, 1992.

Serge Santelli, *Tunis : le creuset méditerranéen*, Paris, CNRS, Ed. du demi-cercle, 1995.

Philippe Revault, Serge Santelli et Catherine Weill-Rochant (dir.), *Maisons de Bethléem*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1997.

Darad Diba, Philippe Revault et Serge Santelli (dir.), *Maisons d'Ispahan*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

Serge Santelli et Revault Philippe (dir.), *Naplouse : l'architecture d'une ville*, Paris, Association européenne pour le patrimoine architectural urbain du pourtour Méditerranéen, 2002.

Serge Santelli et Revault Philippe (dir.), *Harar : une cité musulmane d'Ethiopie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.

➤ **Henri Tastemain**

Henri Tastemain, *Eliane Castelnau : réalisations, 1950-1974*, Chiasso, Ed. Score, vers 1975.

Michel Ragon et Henri Tastemain, *Zevaco*, Paris, Cercle d'art, 1999.

Revue et articles

➤ **Alain Borie et Pierre Pinon**

Alain Borie et Pierre Pinon, « La maison turque », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 94, 1985, n.p.

Alain Borie, Pierre Pinon, Stéphane Yérasimos et Attila Yücel, « Istanbul », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 115, Paris, IFA, oct. 1987.

➤ **Pierre Clément et Charles Goldblum**

Sophie Charpentier et Pierre Clément, « Pour une approche ethno-architecturale », dans *Histoire et théories de l'architecture [Rencontres pédagogiques 17-20 juin 1974]*, Paris, Institut de l'Environnement, 1975, p. 125-130.

Pierre Clément, « Comparaisons, confrontations, développement. Recherche architecturale et pays en voie de développement », dans Francis Chassel et Catherine Bruant (dir.), « Thèmes et bilans », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°13, 1983, p. 42-47.

Philippe Jonathan et Pierre Clément, « Pékin », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°79, Paris, IFA, oct. 1983.

Pierre Clément, Sophie Clément et Charles Goldblum (dir.), « Cités d'Asie », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 35/36, 1994.

Charles Goldblum, « Compartiment chinois ou le passé recomposé. Facette et enjeux de la requalification du centre ancien à Singapour », *Annales de la recherche urbaine*, n° 72, sept. 1996, p 69-78.

➤ **Patrice Dalix**

« Numéro spécial sur les actions internationales », *EAPV*, n°31, novembre 1999.

➤ **Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai**

David Mangin et Philippe Panerai, « Institutions et formes urbaines. Guémar et Tamelhat », *AMC*, n°48, avril 1979, p. 63-73.

Sawsan Noweir et Jean-Charles Depaule, « La maison et son usage », *AMC*, n°48, avril 1979, p. 74-76.

Jean-Charles Depaule et Catherine Bruant (dir.), « Espaces et formes de l'Orient arabe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 10/11, 1982.

Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, « Atelier du Caire 1 : rue Charaïbi », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n°80, nov. 1983, n.p.

Sawsan Noweir et Mercedes Volait, « Le Caire », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 89, Paris, IFA, nov. 1984.

Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai (dir.), « Espace centré, figures de l'architecture domestiques dans l'Orient méditerranéen », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, 1987.

Philippe Panerai, « Sur la notion de ville islamique », dans Gilbert Grandguillaume et Franck Mermier (dir.), « Yémen. Sanaa », *Peuples méditerranéens*, n°46, janvier/mars 1989, p. 13-30.

Jean-Charles Depaule, « Savoirs et manières de faire architecturaux : populaires versus savants », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°15-16, juillet 2004, p. 13-28.

Entretien avec Sawsan Noweir (propos recueillis par Shahinda Lane), « Comprendre les évolutions, là est le projet », *Tous urbains*, n°32, 2021 [en ligne].

Entretien avec Philippe Panerai (propos recueillis par Shahinda Lane et Vincent Lavergne), « Des beaux-arts à l'urbanisme », *Tous urbains*, n°32, 2021 [en ligne].

➤ **Jean-Baptiste Leccia, Michel Montardy, Annie-Claire Panzani, Carlos Pizarro**

Groupe Tiers-Monde (dir.), « Le Tiers-monde face à la formation des différents intervenants dans la production de l'espace : l'architecte, l'urbaniste, l'aménageur », *Habitat et urbanisme dans les pays en voie de développement*, n° 1, nov. 1983.

Centre Habitat Tiers-Monde (dir.), *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, n°2, 1986.

Centre Habitat et Développement (dir.), « Africabat88/89. Le manifeste de Dakar », *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, n°5, 1989.

Centre Habitat et Développement (dir.), « La formation des architectes et des urbanistes à travers la coopération et le partenariat inter-établissements. Compte-rendu du séminaire tenu à Marseille-Luminy en septembre 1990 », *Habitat et urbanisme dans les pays en développement*, n°7, 1990.

➤ **Michel Leduc**

Michel Leduc (dir.), « Canton. Développement économique et projet urbain. Coopération entre deux écoles d'architecture. Atelier Chine du Sud », *In Extenso*, n°14, avril 1990.

➤ **Gustave Massiah**

Gustave Massiah, « Débats et pratiques d'enseignement à UPA 6 », dans « Architecture et sciences sociales, pratiques d'enseignement », *Cahier pédagogique*, n°9, Institut de l'Environnement, 1976, p. 11-19.

Gustave Massiah, entretien avec Gilbert Wasserman, « De la décolonisation à l'altermondialisme », *Mouvements*, n°42, 2005/5, p. 133-140.

➤ **Daniel Pinson**

Daniel Pinson, « La réalisation des relevés d'espaces habités : de la photo au plan pour dégager des typologies », *Les Cahiers du LERSCO*, hors-série, 1991, p.95-110.

Daniel Pinson, « L'usage dans la pensée architecturale », *Les Cahiers du LAUA*, n°1, 1993, p. 11-19.

Daniel Pinson, « L' "Usager" dans la ville », dans Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, p.233-243.

Daniel Pinson, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 49-66.

Daniel Pinson, « De l'engagement à l'enseignement », *Cahiers de l'HEnsA20*, n°4, 2018 [en ligne].

Elisabeth Pasquier-Merlet et Daniel Pinson, « Une formation au projet à partir de l'usage », dans Guy Tapie (dir.), *Enseigner le projet*, Ministère de l'Équipement/École d'architecture de Bordeaux, 1994, p.89-98.

➤ **Carlos Pizarro**

Georges Felici et Carlos Pizarro, « Développement social, politique, planification physique », *Le Carré bleu*, n°3, 1977, p. 1-43.

➤ **Christelle Robin**

Christelle Robin (dir.), « Architectures et cultures », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°27/28, 1992.

➤ **Serge Santelli**

Serge Santelli, « Typologie de l'habitat populaire et modes d'habiter à Tunis », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 75, mars 1983, n.p.

Serge Santelli, « Habitat au Maghreb 2 – Mahdiya », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 86, mai 1984, n.p.

Santelli Serge, Mouline Saïd, « Rabat », *Bulletin d'informations architecturales*, suppl. n° 107, Paris, IFA, 1986.

Serge Santelli, « L'atelier Harar », *Archiscopie*, n°34, octobre 2003, p. 20-21.

➤ **Brian B. Taylor**

Brian Brace Taylor, « Rethinking Colonial Architecture. Demythologising Colonial Architecture, Forms and Models », *Mimar*, n°13, 1984, p. 16-25.

➤ **Marion Tournon-Branly**

Marion Tournon-Branly, « Les études à l'école des beaux-arts », dans Rémi Baudouï, Philippe Potié (dir.), *André Ravéreau, l'atelier du désert*, Marseille, Parenthèses, 2003, p. 23-28.

➤ **Jean-François Tribillon**

Jean-François Tribillon, « Perspective historique : 40 est dans 70 ! », *Villes en développement*, n°109-110, juin 2018, p. 4-5.

Rapports de recherche et de mission

➤ **Alain Borie et Pierre Pinon**

Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Formes urbaines et sites de méandres*, rapport de recherche, CORDA/GEFAU, 1977.

Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, rapport de recherche, CERA/ENSBA, 1978

Samir Abdulac, Alain Borie, Charles Chauliaguet et Pierre Pinon, *Maisons à patio*, rapport de recherche, GEFAU/CORDA, octobre 1982.

Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXème siècle : rapport de recherche, programme 1990*, rapport de recherche, EA Paris-la-Défense/BRA, 1991.

Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXème siècle : réglementation urbaine ottomane*, rapport de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1992

Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yérasimos, *L'occidentalisation d'Istanbul et des grandes villes de l'Empire Ottoman aux XIXème et XXème siècle (Izmir, Beyrouth, Damas)*, rapport de recherche, EA Paris-La Défense/BRA, 1994.

➤ **Pierre Clément**

Sophie Charpentier, Pierre Clément, *Eléments comparatifs sur les habitations des ethnies de langue thaï*, rapport de recherche, Institut de l'Environnement/CERA, mars 1978.

Pierre Clément, Sophie Clément, Yong-Hak Shin, *Architecture de paysage en Asie Orientale : du "fengshui" comme modèle conceptuel et comme pratique d'harmonisation bâti-paysage*, rapport de recherche CORDA, CERA/ENSBA, 1982.

Pierre Clément, Sophie Clément, Emmanuelle Péchenart, Shin Yong-Hak, *Les capitales chinoises : leur modèle et leur site*, rapport de recherche, IFA/SRA, 1983.

Pierre Clément, Emmanuelle Péchenart et Sophie Clément, *L'ambiguïté d'une dépendance : la ville chinoise et le commerce*, rapport de recherche, BRA/IFA, 1984.

Pierre Clément, Emmanuelle Péchenart, *Suzhou : forme et tissus urbains*, rapport de recherche, IFA, 1985.

Pierre Clément, Françoise Ged et Qi Wan, *Transformation de l'habitat à Shanghai*, rapport de recherche final, IFA/Plan Construction, décembre 1988.

Pierre Clément, Qi Wan, Emmanuelle Péchenart, Sophie Clément, *Architectures sino-logiques : la forme des quartiers traditionnels, Suzhou les habitations, Islam et architecture*, rapport de recherche, IERAU/IFA, 1989.

Pierre Clément, Françoise Ged, Emmanuelle Péchenart, *Shanghai : image d'architecture, unité diversité*, rapport de recherche, BRA, 1990.

➤ **Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Philippe Panerai**

Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai, *De l'ilot à la barre : contribution à une définition de l'architecture urbaine*, rapport de recherche, ADROS/CORDA, 1975.

Jean-Charles Depaule et Sawsan Noweir, *L'habitat urbain dans l'orient arabe : élément d'architecture*, rapport de recherche, École d'architecture de Versailles/LADRHAUS, 1984.

Jean-Charles Depaule, *et al.*, *Géométries domestiques au Caire : étude comparative*, rapport de recherche SRA, École d'architecture de Versailles, 1986.

Jean-Charles Depaule, Sawsan Noweir et Olivier Blin, *Matériaux pour l'étude architecturale du logement contemporain au Caire*, rapport de recherche, BRA/LADRHAUS, 1987.

Philippe Panerai et Sawsan Noweir, *L'herbe verte d'Embaba*, rapport de recherche BRA, Nantes, Ville recherche diffusion, 1989.

Philippe Panerai et Leïla Ammar, *Le Caire : observations sur le tissu urbain de la ville ancienne*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, 1991.

Sawsan Noweir et Gilles Sensini, Philippe Panerai (préface), *La carte des Madrasa du Caire*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, décembre 1993.

Sawsan Noweir et Marie-Noël Gaillard, *Le Caire, tracés et empreintes*, rapport de recherche, LADRHAUS/BRA, 1994.

➤ **Charles Goldblum**

Charles Goldblum (dir.), *Capitales de l'Asie du Sud-est : stratégies urbaines et politiques du logement*, rapport final de recherche, programme REXCOOP/Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, 1985.

Charles Goldblum, Chulasai Bundit, Jintavorn Kunwadee, *Eléments de structuration de l'espace urbain en Asie du Sud-est, architecture urbaine et formations spatiales : compartiments chinois et chinatowns, matrice de la ville "moderne" en Asie du Sud-est*, rapport de recherche, EA Paris-Villemin, 1985.

➤ **Gustave Massiah et Jean-François Tribillon**

Gustave Massiah et Jean-François Tribillon, *Evaluation des cellules d'urbanisme. Congo, Cameroun, Rwanda*, mission d'évaluation et en liaison avec le Département du Développement urbain, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, février 1983.

Norbert Chautard, Jean-Jacques Johannet, Mireille Ménard, Jean-François Tribillon, *et al.*, *Pédagogie de l'architecture en milieu rural*, rapport de recherche SRA, décembre 1984.

➤ **Raoul Pastrana**

ABAC, *Recherche sur la programmation du quartier d'Alma-Gare à Roubaix*, rapport final, Ministère de l'Équipement/Plan Construction, 1978.

➤ **Daniel Pinson**

Daniel Pinson, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, rapport de recherche, École d'architecture de Nantes/BRA, 1989.

➤ **Christelle Robin et Shin Yong-Hak**

Christelle Robin, Shin Yong-Hak et Bernard Jeannel, *Les espaces quotidiens dans les pays en voie de développement. Les espaces hybrides à Séoul*, rapport de recherche, LAA, 1985.

Georges Alexandroff et Shin Yong-Hak, *Etude préalable à la réalisation expérimentale d'un village solaire en Corée du Sud*, rapport de recherche, programme REXCOOP, 1987.

Christelle Robin (dir.), *La ville européenne exportée (fin XIXe -début XXe)*, rapport de recherche pour le programme « architecture et interfaces culturelles », Paris, MELATT/DAU, 1992.

➤ **Bruno de Saint-Blanquat**

Bruno de Saint-Blanquat, A. Papalexopoulos, Yannis Tsiomis, Bernard Huet, *Bilan de 10 ans de mémoires de fin d'études portant sur les P.V.D. dans les U.P.A et autres instituts*, rapport de recherche, SRA/UP 6, tome I et II, septembre 1983.

Bruno de Saint-Blanquat, *et al.* (Laboratoire Tiers Monde), *L'action internationale du plan construction 1979-1981*, rapport final de recherche, programme REXCOOP, juin 1984.

➤ Serge Santelli

Bernard Huet, Serge Santelli, Bernard Roy, et al., *Bourges : politique municipale, morphologie urbaine et typologie architecturale au XIXe siècle (1800-1914)*, rapport de recherche, IERAU, 1975.

Serge Santelli et Inchira Hababou, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique, étude de trois médinas de Tunisie : Tunis, Mabdiya, Testour*, rapport de recherche, SRA, 1982.

Serge Santelli, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude de trois médinas de Tunisie : Tunis, Mabdiya, Testour*, rapport de recherche final, BRA, 1984.

Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude comparative des Médinas et agglomérations rurales du Sabel tunisien*, rapport de recherche, IERAU/BRA, 1985.

Serge Santelli (dir.), *Pour une recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : Etude comparative des médinas et agglomérations rurales du Sabel tunisien*, rapport final de recherche, BRA, 1986.

Serge Santelli, Olivier Blin et Bernard Tournet, *Recherche sur la structuration de l'espace de la ville arabo-islamique : étude comparative de la médina de Hammamet et de l'agglomération rurale de Menzel Temime*, rapport de recherche, BRA/EA Paris-Belleville, 1987.

Serge Santelli, *Atlas des médinas tunisiennes*, rapport de recherche, IPRAUS/BRA, 1992.

Manuels

Michel Gosselin, Jean-François Tribillon et Jean-Marc Venuat, *Initiation à l'utilisation et au choix des échelles topographiques*, Paris, SMUH, 1970.

Jean-François Tribillon, *Urbanisme et législation domaniale et foncière en Afrique noire francophone*, Paris, SMUH, 1969.

Jean-François Tribillon, *Eléments de droit foncier urbain africain*, Paris, SMUH, 1972.

Jean-François Tribillon, *Petit lexique urbanistico-juridique*, Paris, SMUH, 1972.

Thèses

Sophie Charpentier et Pierre Clément, « L'habitation Lao dans les régions de Vientiane et de Louang Prabang : réunir les bois, réunir les mains », thèse en ethnologie, Lucien Bernot (dir.), Paris, EPHE/CERA, tome 1 et 2, hiver 1974/1975.

Jean-Charles Depaule, « Les sauvages de l'architecture », thèse de doctorat, Henri Lefebvre (dir.), Paris, Université de Paris-Nanterre, 1979.

Charles Goldblum, « Singapour : une cité-état moderne à l'épreuve de la fondation urbaine », thèse de doctorat, Michel Coquery (dir.), Paris, Université Paris VIII, 1986.

Daniel Pinson, « Aménagement industriel et portuaire en Basse Loire et modification du milieu social : L'annexion de Chantenay à Nantes ou la fin d'un espace d'autonomie », thèse de doctorat en sociologie de l'urbain, Henri Raymond (dir.), Paris, Université de Paris-Nanterre, 1982.

Daniel Pinson, « Réflexions sur le statut et la représentation de l'usage dans la pensée des architectes », thèse d'Etat, Henri Raymond (dir.), 1990.

Jean-François Tribillon, « Urbanisation, colonisation et développement au Sénégal : contribution à l'étude des conditions générales d'une politique ouest-africaine en matière d'urbanisation » [3 tomes], thèse de doctorat en Droit, Paris, 1969.

B/ Publications des personnalités périphériques aux enseignants du corps

Ouvrages

François Béguin, Denis Lesage, Gildas Baudez et Lucien Godin, *Arabisations : décors architectural et tracé urbain en Afrique du nord (1830-1950)*, Paris, Dunod, 1983.

Christian Devillers et Bernard Huet, *Le Creusot : naissance et développement d'une ville industrielle 1782-1914*, Seyssel, Champ Vallon, 1981.

Michel Ecochard, *Casablanca : le roman d'une ville*, Paris, Ed. de Paris, 1955.

Masudi Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire : cosmoarchitecture*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Nicole Haumont et Alain Marie (dir.), *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement [actes du colloque « Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement », Paris, 25 à 28 septembre 1985]*, Paris, L'Harmattan, 1987, tome 1 et 2.

Bernard Huet et Culot Maurice (interviewer), *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1981.

Henri Raymond et Marion Segaud, *Analyse de l'espace architectural*, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, RAUC, 1970.

Maëlle Tessier (dir.), *Apprendre de(puis) l'ailleurs. Walmer un quartier de Port Elizabeth – Afrique du Sud*, ENSA Nantes, Atelier international, 2019.

Alain Thiébaud et Luc Vilan (dir.), *Quel habitat pour le Tiers-Monde ? Rexcoop 87. 6 ans de recherches et d'expérimentations en coopération [cat. expo., Paris, IFA]*, Paris, IFA, 1987.

Revue et articles

Catherine Bruant, Sylviane Leprun et Mercedes Volait (dir.), « Figures de l'orientalisme en architecture », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994.

Emile Le Bris, entretien avec Michel Coquery, « La coopération française dace aux problèmes posés par l'urbanisation des pays du Tiers Monde », n.d., p. 135-142.

Bernard Huet, « Point de vue sur l'enseignement », *AMC*, n°44, 1978, p. 52-59.

Annie Jouga et Mamadou Jean-Charles Tall (entretien), « Créer un cursus qui parle de nous », *Tracés*, n°3520, mai 2022 [en ligne].

David Mangin, « La longue marche du projet urbain », *EAV*, n°1, 1995.

Jean-Paul Martin, « Le jour se lève », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°143 « Enseignement de l'architecture », avril 1969, p. 17-19.

Tarek Ben Miled, « On the Apartment-Hotel », *Mimar*, n°2, 1981, p. 18.

Henri Raymond, « Commuter et transmuter : la sémiologie de l'architecture », *Communications*, n°27, 1977, p. 103-111.

Henri Raymond, « Habitat, modèles culturels et architecture », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°174, 1974, p.50-53.

Xavier Ricou (entretien), « Dakar, développement urbain et patrimoine métisse », *Tracés*, n°3520, mai 2022. [en ligne]

Rapports de recherche, manuels et thèses

François Béguin, Denis Lesage, Gildas Baudez et Lucien Godin, *Arabisances : limites et grands tracés*, rapport de recherche CORDA, 1978.

Christian Bousquet, « Les mutations urbaines en Algérie : le cas de Beni Isguen au M'zab », thèse de doctorat, Université de Tours, 1983.

Michel Coquery (dir.), *La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers Monde*, rapport à monsieur le ministre délégué chargé de la coopération et du développement, mai 1983.

Hervé Fillipetti, *Recherche des mécanismes de formation et d'évolution d'un type d'habitat régional et réflexion sur la création architecturale en milieu rural. Leçons à retenir de l'exemple Percheron*, Paris, CREDHAR, 1979.

Bruno Fortier, *La métropole imaginaire : un atlas de Paris*, rapport de recherche, BRA/IFA, 1989.

Sylviane Leprun et Alain Sinou en collaboration avec Jean-Claude Thoret, *Espaces coloniaux en Afrique noire*, rapport de recherche, LAA/BRA, 1984.

Michel Miroudot, *Rapport fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi portant validation d'inscriptions d'étudiants en seconde année des unités pédagogiques d'architecture*, n°106, première session ordinaire de 1981-1982 [en ligne].

Claude Schnaidt, *Ce n'est pas fini/No se acabo [leçons données à la faculté d'architecture de l'Institut supérieur polytechnique José Antonio Echeverría de La Havane entre 1991 et 1997]*, Paris/La Havane, EA Paris-Villemin, Instituto superior politécnico José Antonio Echeverría, 1999.

SMUH, *Manuel d'urbanisme en pays tropical. L'habitat [tome 1]*, Paris, ministère de la Coopération, 1975.

Yannis Tsiomis (dir.), *Grèce : Espace, Architecture, Urbanisme. Travaux d'étudiants en architecture et en urbanisme. Mémoires et Projets, 1970-1980. Recueil bibliographique*, Paris, Éditions de La Villette, 1980.

UPAN, « Habitat social expérimental », Nantes, UPA de Nantes, Commune des Abymes (Guadeloupe), mai/septembre 1974.

C/ Publications de référence pour les enseignants du corps

Ouvrages

Samir Amin, *Le Développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973.

Samir Amin, *L'Échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Anthropos, 1973

Samir Amin, *La Déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1985.

Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

Georges Balandier, *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985.

- Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1966.
- René Dumont, *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.
- Georges Doyon et Robert Hubrecht, *L'architecture rurale et bourgeoise en France, Etude sur les techniques d'autrefois et leurs applications à notre temps*, Paris, Vincent, Fréal et C^{ie}, 1942.
- Hassan Fathy, *Construire avec le peuple. Histoire d'un village d'Égypte : Gourna*, Paris, Jérôme Martineau, 1970.
- Edward T. Hall, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1966.
- Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Amsterdam, 2006 (1^{ère} éd. 1983).
- Histoire et théories de l'architecture [Rencontres pédagogiques 17-20 juin 1974]*, Paris, Institut de l'Environnement, 1975.
- Pierre Jalée, *Le pillage du Tiers Monde*, Paris, Maspero, 1965.
- Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947.
- Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- Kevin Lynch, *The Image of the City*, Cambridge, The MIT Press, 1959.
- Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1983.
- Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972.
- André Raymond, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985.
- André Ravéreau, *Le M'zab, une leçon d'architecture*, Paris, Sindbad, 1981.
- Henri Raymond, Antoine Haumont, Nicole Haumont et Marie-Geneviève Raymond, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, ISU/CRU, 1966.
- Henri Raymond, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1984.
- Bernard Rudofsky, *Architecture Without Architects : a Short Introduction to a Non-Pedigreed Architecture*, New York, Museum of Modern Art, 1964.
- John F.C. Turner, *Le logement est votre affaire*, Paris, Seuil, 1979.
- Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture*, New York, The Museum of Modern Art, 1966.
- Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, Cambridge, The MIT Press, 1972.

Articles

- Pierre Bourdieu, « La maison ou le monde renversé », dans *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Librairie Droz, 1972, p. 45-59.
- Colette Pétonnet, « Espace, distance et dimension dans une société musulmane », *L'Homme*, n°12-2, 1972, p. 47-84.

D/ Publications relatives à l'architecture et à son enseignement

Ouvrages

Jean Dethier (dir.), *Des architectures de terre, ou l'avenir d'une tradition millénaire* [cat. expo. Centre Georges Pompidou, Paris, 1^{er} oct. 1981-1^{er} fév. 1982], Paris, Centre Pompidou/CCI, 1981.

Kenneth Frampton, *Modern Architecture : A Critical History*, Londres, Thames and Hudson, 1980.

E. Maxwell Fry et Jane Drew (avec Harry L. Ford), *Village housing in the tropics with special reference to West Africa*, Londres, Lund Humphries, 1947.

Charles Jencks, *The Language of Post-Modern Architecture*, Londres, Academy Editions, 1977.

Otto H. Koenigsberger, *Manuals of tropical housing and building*, Londres, Longman, 1974.

Udo Kultermann, *Architecture nouvelle en Afrique*, Paris, Albert Morancé, 1963.

La présence de l'histoire, l'après-modernisme [cat. expo. Festival d'Automne, sept. 1981], Paris, L'Equerre, 1981.

Pour un enseignement de l'architecture : proposition de la profession d'architecte, document élaboré sous la responsabilité de l'Ordre des architectes et de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, 1975.

Paolo Portoghesi, *Le Post-moderne. L'architecture dans la société post-industrielle*, Milan/Paris, Electa Moniteur, 1983.

Propos sur l'enseignement de l'architecture [concours externe juillet 1992], Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1993.

Venturi Robert, Scott Brown Denise, Izenour Steven, *L'enseignement de Las Vegas*, Bruxelles, Mardaga, 1977 (1^{ère} éd. 1972).

Jean Royer (dir.), *L'urbanisme aux colonies dans les pays tropicaux* [actes du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale, 1931], La Charité-sur-Loire, Delayance, 1932.

Revue et articles

Bulletin d'information Archi Nantes, n°1 (avril 1975) – n°7 (mars 1976).

Bulletin d'information inter-établissements, n°0 (nov. 1974) – n°55 (déc. 1980).

Bulletin d'informations architecturales, n°56 (fév. 1981) – n°225 (déc. 1999).

Kenneth Frampton, « The Isms of Contemporary Architecture », *Architectural Design*, n°7/8, vol.52, 1982, p. 60-83.

Kenneth Frampton, « Toward a Critical Regionalism : Six Points for an Architecture of Resistance », dans Hal Foester (dir.) *The Anti-Aesthetic. Essays on Postmodern Culture*, New York, The New Press, 1983.

Pascale Joffroy, « Profession. Chercheurs en architecture », *AMC*, n°22, 1991, p. 50-52.

Anatole Kopp, « Enseignement de l'architecture et problèmes du tiers-monde », dans le numéro « Écoles et professions d'architectes », *Cahier pédagogique n°2*, Institut de l'Environnement, 1974, p. 37-43.

Numéro « Tiers-Monde », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°140, oct.-nov. 1968.

Jacques Lucan, « Génération silencieuse », *AMC*, n°49, 1993, p. 30-31.

Place (peuple, espace, pouvoir), n°1 (été 1975) – n°7 (printemps 1977).

Georges-Henri Rivière, « Le chantier 1425 : un tour d'horizon, une gerbe de souvenirs », *Ethnologie française*, n°1-2, 1973, p.9-14.

« Universités. La vérole, c'est le racisme », *Droit et liberté*, n°392, juin 1980, p. 12-14.

Rapports

Marcel Chauzy, « La pratique opérationnelle dans l'enseignement de l'architecture », rapport introductif au séminaire, Paris, Institut de l'Environnement, mai 1971.

Armand Frémont, « Écoles d'Architecture 2000 : schéma de développement », Paris, ministère de l'Équipement, nov. 1992.

André Lichnerowicz (dir.), « La recherche architecturale », rapport général de la Commission ministérielle sur la politique de la recherche architecturale, Paris, ministère des Affaires culturelles, 1970.

E/ Publications relatives aux contextes géopolitiques et socioculturels

Ouvrages

Georges Balandier, *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, 1957.

Homi K. Bhabha, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 (trad. de *The Location of Culture*, 1994).

Rony Brauman (dir.), *Le tiers-mondisme en question [actes du colloque, Paris, 23-24 janvier]*, Paris, Olivier Orban, 1986.

Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'Homme blanc. Tiers-Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983.

Jean-Yves Carfantan et Charles Condamines, *Qui a peur du Tiers Monde ? Rapports Nord-Sud : les faits*, Paris, Seuil, 1980.

Christian Comeliau, *Mythes et espoirs du tiers-mondisme*, Paris, L'Harmattan, 1986.

Jean-Pierre Cot, *A l'épreuve du pouvoir : Le tiers-mondisme pour quoi faire ?*, Paris, Seuil, 1984.

Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal*, Paris, Maspero, 1969.

Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.

Guide pratique à l'usage des agents de la coopération, s.e., 1964.

Gustavo Gutierrez, *Théologie de la libération. Perspectives [Trad. de F. Malley]* Bruxelles, Lumen Vitae, 1974.

Stéphane Hessel, *Relations de la France avec les pays en voie de développement*, février 1990.

Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col mao au rotary*, Paris, Agone, 2006 (1^{ère} éd. 1986).

Ivan Illich, *Le Genre vernaculaire*, Paris, Seuil, 1983.

Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985.

Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.

Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.

Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne, rapport sur le savoir*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

Jean-François Lyotard, *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1986.

Kwame Nkrumah, *Le Néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence Africaine, 1965.

Rapport d'activité du ministère de la Coopération, année 1996.

Edward W. Saïd, *L'Orientalise. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1980 (1^{ère} éd. 1978)

Alain Vivien, *Rapport sur le personnel d'assistance technique en coopération, par Monsieur Alain Vivien, député, vice-président de l'Assemblée Nationale, rapporteur spécial au Budget de la Coopération et du Développement, remis à Monsieur Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la Coopération et au Développement*, juillet 1982.

Alain Vivien, *La rénovation de la coopération française*, rapport au premier ministre, Paris, La documentation française, 1990.

Articles

Alberto Arecchi, Cyrille Megdiche, « Les villages socialistes en Algérie », *Cahiers de la Méditerranée*, n°19, 1, 1979, p. 3-14.

Jean-Marie Baldner, « Le Tiers-Monde sans le tiers-mondisme », *Espaces temps*, n°36, 1987, p. 48-54.

François Borella, « Evolution récente de l'Organisation de l'Unité Africaine », *Annuaire Français de Droit international*, n°20, 1974, p. 215-225.

Robert Bosc, « L'URSS face aux revendications du Tiers Monde : soutien de principe et intérêt mutuel », *Revue française de science politique*, n°4, 1976, PAGES

Guy Caire, « Idéologies du développement et développement de l'idéologie », *Tiers-Monde*, n°57, 1974, p. 696-708.

Georges Fischer, « Le non-alignement et la Conférence d'Alger (septembre 1973) », *Tiers-Monde*, n°56, 1973, p. 855-876.

Max Gallo, « Les intellectuels, la politique et la modernité », *Le Monde*, 26 juillet 1983.

Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », *Le Débat*, n°1, 1980/1, p. 3-19.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, « Un certain malaise règne parmi les coopérants français », *Le Monde*, 31 octobre 1970.

Alfred Sauvy, « Trois monde, une planète », *L'Observateur*, n°118, 14 août 1952.

Léopold S. Senghor, « Pourquoi une idéologie Négro-africaine ? », *Présence Africaine*, n°82, 1972/2, p. 11-38.

Marie-Claude Smouts, « La France et le Tiers-Monde ou comment gagner le Sud sans perdre le Nord », *Politique étrangère*, n°2, 1985, p.343-344.

Gayatri Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », dans Cary Nelson et Larry Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, 1988, p.271-313.

Hassan Zaoual, « La crise du paradigme du développement. Critique des discours critiques par un économiste du Tiers Monde », *Tiers Monde*, n°100, oct.-déc. 1984, p. 829-836.

BIBLIOGRAPHIE

A/ Histoires géopolitiques et socioculturelles

Ouvrages

➤ Contexte international

Emmanuel Allait, *L'Altermondialisme : mouvance ou mouvement ?*, Paris, Ellipses, 2007.

Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001 (1^{ère} éd. 1996).

Paul Berman, *Cours vite camarade ! La génération 68 et le pouvoir*, Paris, Denoël, 2006.

Romain Bertrand (dir.), *L'histoire à parts égales, Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Seuil, 2011.

Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Amsterdam, 2009 (1^{ère} éd. 2000).

Bruno Chenu, *Théologies chrétiennes des tiers-mondes*, Paris, Le Centurion, 1987.

Claude Freud, Gilles Durufle et Jacques Richard, *Un bilan de l'aide au développement : synthèse des évaluations*, Ministère des relations extérieures, coopération et développement, août 1985.

Claude Freud, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala, 1988.

Yves Fuchs, *La coopération : aide ou néo-colonialisme ?*, Paris, Editions sociales, 1973.

Fredric Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, Beaux-Arts de Paris, 2007 (1^{ère} éd., 1991).

Bernard-Germain Lacombe, *Partenariat scientifique : un défi pour la France*, Paris, L'Harmattan, 1996.

La coopération française en question [actes du cycle de conférences organisé par l'Observatoire permanent de la coopération française et la bibliothèque publique d'information, octobre 1996-mars 1997], Paris, BPI, 1998.

Philippe Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La découverte, 2016.

Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016.

Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

Benjamin Stora, *Histoire de la Guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 1993.

Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1962-1988*, Paris, La Découverte, 2001.

François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998.

➤ Contexte français

Michael Goebel, *Paris, Capitale du tiers-monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte, 2017.

Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve [tome 1]*, Paris, Seuil, 1987.

Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de poudre [tome 2]*, Paris, Seuil, 1987.

Alain Monchablon, *L'Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983.

Jacques Narbonne, *De Gaulle et l'éducation : une rencontre manquée*, Paris, Denoël, 1994.

Pascal Ory, *L'Entre-deux-Mai. La crise d'où nous venons, 1968-1981*, Paris, Alma, 2018.

Marie-Ange Rauch, *Le bonheur d'entreprendre. Les administrateurs de la France d'outre-mer et la création du ministère des Affaires culturelles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1998.

Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Complexe, 1991.

Jean-François Sirinelli, *Les vingt décisives. Le passé proche de notre avenir (1965-1985)*, Paris, Fayard, 2007.

Jean-François Sirinelli, *Génération sans pareille. Les baby-boomers de 1945 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2015.

Sékou Traoré, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.)*, Paris, L'Harmattan, 1985.

Dominique Wallon, *Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Revue et articles

➤ **Contexte international**

Jackie Assayag, « La culture comme fait social global ? Anthropologie et (post)modernité », *L'Homme*, n°148, oct.-déc. 1998, p. 201-223.

Bertrand Ateba, « Théories post-guerre froide des relations internationales : l'intelligence en désarroi », *Recherches internationales*, n°102, 2015, p. 135-146.

Georges Balandier, « Voir ailleurs, connaître autrement », dans François Jullien *et al.*, *Agenda de la pensée contemporaine. Automne 2005*, Paris, PUF, 2005.

Françoise Blum, « Trajectoires militantes et reconversions. A propos de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et des années 68 », *Genèses*, n°107, 2017, p. 106-130.

Bénédicte Delorme-Montini, « Le moment post-moderne », *Le Débat*, n°160, 2010/3, p. 178-196.

Marco Galeazzi, « Le PCI, le PCF et les luttes anticoloniales (1955-1975) », *Cahiers d'Histoire*, n°112-113, 2010, p. 77-97.

Geetha Ganapathy-Doré, « Du tiers-monde au monde multipolaire : l'évolution du paradigme du non-alignement dans la reconfiguration de l'ordre mondial », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n°42, 2015/2, p. 117-139.

Philippe Hugon, « Portraits comparés du coopérant et de l'administrateur de la France d'Outre-mer au tournant des indépendances », *Outre-mers*, tome 101, n°384-384, 2014, p. 15-35.

Philippe Hugon, « L'éclatement des Suds et les nouvelles relations internationales », *Revue internationale et stratégiques*, n°59, 2005/3, p. 83-94.

Andrew Hurrell, « Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? », *Critique internationale*, n°56, 2012/3, p. 17-38.

Julien Meimon, « Faire carrière en Coopération. Les logiques contrariées de la professionnalisation des « développeurs » (1959-1998) », *Outre-mers*, tome 101, n°384-385, 2014, p. 65-79.

Julien Meimon, « Que reste-t-il de la Coopération française ? », *Politique Africaine*, n°105, 2007/1, p. 27-50.

Olivier Mongin, « Le décentrement du monde », *Esprit*, n°6, juin 2007, p. 54-61.

Numéro « Philosophie de la libération et tournant décolonial », *Cahiers des Amériques Latines*, n°62, 2009 [en ligne].

Pascal Ory, « Désorientation ? », *Le Débat*, n°210, 2020/3, p. 194-208.

Jean-Pierre Rioux, « La décolonisation, cette histoire sans fin [point de vue] », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°96, 2007, p. 225-234.

François Siino, « Malentendus dans la décolonisation. Coopérants de l'enseignement supérieur au Maghreb (1960-1980) », dans Samia El Mechat et Florence Renucci (dir.), *Les décolonisations au XXe siècle. Les hommes de la transition*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 247-268.

➤ Contexte français

Christophe Batardy, « Expliquer la rupture du Programme commun de gouvernement en septembre 1977 », *Vingtième Siècle*, n°136, 2017/4, p. 115-129.

Vincent Gayon, « Jeu critique : la « fin des intellectuels » (1975-1985) », *Le Mouvement social*, n°239, 2012, p. 25-44.

Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°98, 2008, p. 113-124.
Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue. La résistance à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n°10, avril-juillet 1986, p. 3-18.

Communications (retranscriptions en ligne sur HAL)

Eric Agrikoliansky, « De l'anticolonialisme à l'altermondialisme : généalogie(s) d'un nouveau cadre d'action collective », retranscription de l'allocution pendant le colloque « Les mobilisations altermondialistes », retranscription de l'allocution pendant le colloque « Les mobilisations altermondialistes », 3-5 décembre 2003.

Véronique André-Lamat, Marina Duféal, Céline Leroux et Olivier Pissoat, « Des circulations : des data, des femmes et des hommes », intervention au Colloque international « Les acteurs de l'aide internationale : vers quels savoirs, engagements et compétences ? », Bordeaux, sept. 2017.

B/ Publications critiques sur les pensées postcoloniales et décoloniales

Ouvrages

Jean-Loup Amselle, *L'Occident décroché, enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock, 2009.

Nicolas Bancel, *Le postcolonialisme*, Paris, PUF, 2019.

Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

Francesco Fistetti, *Théorie du multiculturalisme. Un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.

Neil Lazarus (dir.), *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.

Valentin-Yves Mudimbe, *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence Africaine, 2021 (1^{ère} éd. 1988).

Marie-Claude Smouts (dir.), *La situation postcoloniale : les "postcolonial studies" dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007.

Reuves et articles

Kwame Anthony Appiah, « Is the Post- in Postmodernism the Post- in Postcolonial ? », *Critical Inquiry*, n°17, vol. 2, 1991, p.336-357.

Rémy Bachand et Marie-Neige Laperrière, « L'hégémonie dans la société internationale : un regard -néogramscien », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, sept. 2014, p. 1-13.

Michel Cahen, « A propos d'un débat contemporain : du postcolonial et du post-colonial », *Revue Historique*, PUF, n°660, vol. 4, 2011, p. 899-913.

Catherine Coquery-Vidrovitch, « Cheikh Anta Diop et l'histoire africaine », *Le Débat*, n°208, 2020, p. 178-190.

Martin Gallié, « Des analyses "Tiers-mondistes" aux "Postcolonial studies". Théories critiques du pouvoir et revendications politiques », *Revue Québécoise du droit international*, Hors-Série, nov. 2012, p. 1-10.

Ramón Grosfoguel, « Vers une décolonisation des "uni-versalismes" occidentaux : le "pluri-versalisme décolonial", d'Aimée Césaire aux zapatistes » dans Nicolas Bancel, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boukeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société françaises*, Paris, La Découverte, 2010, p. 119-138

Denis-Constant Martin, « Peut-on parler de créolisation à propos de l'Afrique du Sud ? Métissage, hybridité ou créolisation : comment (re)penser l'expérience sud-africaine », *Revue internationale des sciences sociales*, n°187, 2006, p. 173-184.

Achille Mbembe (entretien avec Olivier Mongin, Nathalie Lempereur et Jean-Louis Schlegel), « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, n°12, 2006, p. 117-133.

Walter D. Mignolo, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, n°73, 2013, p. 181-190.

Jacques Pouchepadass, « Que reste-t-il des subaltern studies ? », *Presses de Sciences Po*, n°24, 2004/3, p. 67-79.

Ella Shohat, « Notes sur le « Post-colonial » (1992) », *Mouvements*, n°51, vol. 3, 2007, p. 79-89.

C/ Histoires et critiques de l'architecture et de l'urbanisme du XIXe au XXIe siècles

Ouvrages

➤ **Histoire internationale**

Tom Avermaete, Marion von Osten et Serhat Karakayali (dir.), *Colonial Modern. Aesthetics of the Past, Rebellions for the Future*, Londres, Blakc Dog, 2010.

Tom Avermaete et Maristella Casciato (dir.), *Casablanca / Chandigarh. Bilans d'une modernisation [cat. Expo., Montréal, CCA, du 26 nov. 2013 au 20 avril 2014]*, Montréal, CCA, 2014.

Rémi Baudouï, Philippe Potié (dir.), *André Ravéreau, l'atelier du désert*, Marseille, Parenthèses, 2003.

Thorsten Botz-Bornstein, *Transcultural Architecture. The Limits and Opportunities of Critical Regionalism*, Londres, Routledge, 2017.

Jacques Bourdillon (dir.), *Les ingénieurs des Ponts au service de l'Afrique. Témoignages, 1945-1975*, Paris, L'Harmattan, 2010.

- Jiat-Hwee Chang, *A Genealogy of Tropical Architecture : Colonial Networks, Nature and technoscience*, Londres, Routledge, 2016.
- Francis D.K. Ching, Mark Jarzombek et Vikramaditya Prakash, *A Global History of Architecture*, Hoboken, Wiley, 2007.
- Olivier Cinqualbre (dir.), *Paul Nelson, architecte inventeur [cat. expo., Centre Pompidou, 29 sept. 28 fév. 2022]*, Paris, Centre Pompidou, 2021.
- Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 1998.
- Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Les milles et une villes de Casablanca*, Courbevoie, ACR édition, 2003.
- Jean-Louis Cohen, et al., *Alger : paysage urbain et architectures, 198000-2000 [cat. expo., Paris, Palais de la porte dorée, 25 juin-14 septembre 2003]*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur, 2003.
- Jean-Louis Cohen, *L'architecture au futur depuis 1889*, Paris, Phaidon, 2012.
- Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises Outre-Mer*, Paris, IFA, 1992.
- Sophie Dulucq, *La France et les villes d'Afrique noire francophone, quarante ans d'intervention (1945-1985) : approche générale et étude de cas, Niamey, Ouagadougou et Bamako*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Leïla El-Wakil, *Hassan Fathy dans son temps*, Gollion, Infolio, 2013.
- Pierre Frey, *Learning from vernacular*, Arles, Actes Sud, 2010.
- Marie-Christine Hellmann et Philippe Fraisse (dir.), *Paris – Rome – Athènes : le voyage en Grèce des architectes français aux XIX et XX siècles [cat. Expo. Paris, Ensa, 1982]*, Paris, École des Beaux-arts, 1982.
- Samia Henni, *Architecture de la contre-révolution : l'armée française dans le nord de l'Algérie*, Paris, B42, 2019.
- Felipe Hernandez, *Bhabha for Architects*, Londres/New York, Routledge, 2010.
- Manuel Herz, et al., *African Modernism : the Architecture of Indépendance (Ghana, Senegal, Côte d'Ivoire, Kenya, Zambia)*, Zurich, Parks Books, 2015.
- Iain Jackson et Jessica Holland, *The Architecture of Edwin Maxwell Fry and Jane Drew : Twentieth Century Architecture, Pioneer Modernism and the Tropics*, New York, Routledge, 2016.
- Andres Lepik (dir.), *Afritecture. Building Social Change*, Ostfildern, Hatje Cantz, 2013.
- Lesley Lokko (dir.), *White Papers, Black Marks. Architecture, Race, Culture*, 2000.
- Duanfang Lu (dir.), *Third World Modernism. Architecture, Development and Identity*, Londres/New York, Routledge, 2011.
- Cristiana Mazzoni, *La Tendenza, une avant-garde architecturale italienne, 1950-1980*, Marseille, Parenthèses, 2013.
- Yann Nussaume et Michelle Mosiniak (dir.), *Construire en Chine : quand la créativité architecturale rencontre la dynamisme économique*, Paris, Le Moniteur, 2005.
- Nabila Oulebsir et Mercedes Volait (dir.), *L'Orientalisme architecturale, entre imaginaires et savoirs*, Paris, Publications de l'INHA, 2009.
- Vikramaditya Prakash, Maristella Casciato et Daniel E. Coslett (dir.), *Rethinking Global Modernism. Architectural Historiography and the Postcolonial*, Londres, Routledge, 2021.
- Lukasz Stanek, *Architecture in Global Socialism. Eastern Europe, West Africa and the Middle East in the Cold War*, Princeton, Princeton University Press, 2020.
- Diala Touré, *Créations architecturales et artistiques en Afrique sub-saharienne (1948-1995) : bureaux d'études Henri Chomette*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Hélène Vacher (dir.), *Villes coloniales au XIXe-XXe siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire (Algérie, Maroc, Libye et Iran), essais et guide bibliographique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005.

Eric Verdeil, *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans (1945-1975)*, Beyrouth, IFPO, 2010.

Catherine Vidrovitch-Coquery, *Histoire des villes d'Afrique noire : des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993.

Catherine Vidrovitch-Coquery et Odile Goerg, *La ville européenne outre mers, un modèle conquérant ? (XVe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Mercedes Volait et Joe Nasr (dir.), *Urbanisme : Imported or Exported ?*, Chichester, Wiley-Academy, 2003.

➤ Histoire française

Véronique Biau et Guy Tapie (dir.), *La fabrication de la ville, métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009.

Jean-Louis Cohen, *L'architecture au XXe siècle en France. Modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014.

Paula Cossart et Julien Talpin, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015.

Gérard Monnier et Joseph Abram, *L'architecture moderne en France. Tome 2. Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999.

Gérard Monnier, *L'architecture moderne en France. Tome 3. De la croissance à la compétition. 1967-1999*, Paris, Picard, 2000.

Jean-Pierre Le Dantec, *Enfin l'architecture. L'histoire d'un renouveau*, Paris, Autrement, 1984.

Pierre Lefèvre, *L'habitat participatif. 40 ans d'habitat participatif en France*, Rennes, Apogée, 2014.

Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000). Histoire et théories*, Paris, Éditions du Moniteur, 2001

Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Paris, Recherches, 2011.

Revues et articles

Warwick Anderson, « Decolonizing the Foundation of Tropical Architecture », *ABE Journal*, n°18, 2021 [en ligne].

Ezra Akcan, « Postcolonial Theories in Architecture », dans Elie G. Haddad et David Rifkind (dir.), *A Critical History of Contemporary Architecture, 1960-2010*, New York, Routledge, 2016 (1ère éd. 2014), p. 115-136.

Rasheed Araeen, « Our Bauhaus, Other's Mudhouse », *Third Text*, n°6, printemps 1989, p.3-14.

Rasheed Araeen, « A New Beginning. Beyond Postcolonial Cultural Theory and Identity Politics », *Third Text*, n°14, 2000, p. 3-20.

Tom Avermaete et Johan Lagae (dir.), « L'Afrique, c'est chic. Architecture and Planning in Africa 1950–1970 », *OASE*, n°82, 2010.

Tom Avermaete, Viviana d'Auria, Klaske Havik et Lidewij Lenders (dir.), « Crossing Boundaries. Transcultural Practices in Architecture and Urbanism », *OASE*, n°95, 2015.

Vanda Baweja, « Beyond Alternative Modernities », *ABE Journal*, n° 9-10, 2016 [en ligne].

Sibel Bozdogan, « Architectural History in Professional Education : Reflections on Postcolonial Challenges to the Modern Survey », *Journal of Architectural Education*, n°4, vol. 52, mai 1999, p. 207-215.

Karla Britton, « L'architecture du régionalisme critique », *Métropolitiques*, 15 mars 2013 [en ligne].

Zeynep Celik, « Cultural Intersections : Re-visioning Architecture and the City in the Twentieth Century », dans Richard Koshalek (dir.), *At the End of the Century. One Hundred Years of Architecture*, New-York, Harry N. Abrams, 1998, p. 190-227.

Zeynep Çelik, « Reflections on Architectural History Forty Years after Edward Said's Orientalism », *Journal of the Society of Architectural Historians*, n°77, 2018, p.381-387.

Isac Chiva et Françoise Dubost, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes rurales*, n°117, 1990, p.9-38.

Mark Crinson, « Singapore's Moment : Critical Regionalism, its Colonial Roots and Profound Aftermath », *The Journal of Architecture*, n°5, vol. 13, 2008, p. 585-605.

Valéry Didelon, compte-rendu de lecture de Pierre Frey, *Learning from Vernacular : pour une nouvelle architecture vernaculaire*, dans *Critique d'Art*, n°37, 2011 [en ligne].

Françoise Dureau et Jean-Pierre Lévy, « Villes et mobilités au Nord et au Sud : la construction d'une problématique commune », *Autrepart*, n°41, 2007/1 [en ligne].

Keith L. Eggener, « Placing Resistance : A Critique of Critical Regionalism », *Journal of Architectural Education*, n°4, vol. 55, 2002, p. 228-237.

Monique Eleb, « Une alternative à l'universalisme fonctionnaliste. Ecochard, Candilis et l'ATBAT-Afrique », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°2-3, nov. 1999, p. 167-180.

Jean-Pierre Garnier et Roselyne de Villanova (dir.), « Architecture et Habitat dans le champ interculturel », *Espaces et sociétés*, n°113-114, 2003.

Marlène Ghorayedb, « Transferts, hybridations et renouvellements des savoirs. Parcours urbanistiques et architectural de Michel Ecochard de 1932 à 1974 », *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°2, 2018 [en ligne].

Lucie Haguenaer-Caceres, « Construire à l'étranger. Le rôle de la SCET' Coopération en Côte d'Ivoire de 1959 à 1976 », *Histoire urbaine*, n°23, 2008/3, p.145-159.

Jyoti Hosagrahar, « Interrogating Difference : Postcolonial Perspectives in Architecture and Urbanisme », dans C. Greig Crysler, Stephen Cairns et Hilde Heynen (dir.), *The SAGE Handbook of Architectural Theory*, Los Angeles, SAGE, 2012, p. 70-84.

Johan Lagae, « Unlocking the Archives of a Transnational Expert. Traces of Henri-Jean Calsat's Activities as a WHO-Consultant », *ABE Journal*, n°4 (« Global experts « off radar »), 2013 [en ligne].

Ayala Levin, « Beyond Global vs. Local : Tipping the Scales of Architectural Historiography », *ABE Journal*, n°8, 2015 [en ligne].

Magali Nonjon, « De la "militance" à la "consultance" : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la "procéduralisation" de la participation », *Politiques & Management public*, n°29-1, 2012, p. 79-98.

Numéro « Hommage à Michel Ecochard », *Revue des études islamiques*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1992.

Numéro « School of the Revolution. Radical Education and Pedagogies around the World », *The Funambulist*, n°49, sept.-oct. 2023.

Maureen Murphy, « L'exposition Modernités plurielles en question », dans Emmanuelle Chérel et Fabienne Dumont (dir.), *L'histoire n'est pas donnée. Art contemporain et postcolonialité en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 27-36.

Lukasz Stanek, « Mobilities of Architecture in the Global Cold War : From Socialist Poland to Kuwait and Back », *International Journal of Islamic Architecture*, n°2, vol. 4, 2015, p. 365-398.

Lukasz Stanek, « Architects from Socialist Countries in Ghana (1957-67) : Modern Architecture and Mondialisation », *Journal of the Society of Architectural Historians*, n°74, 2015, p. 416-442.

Jean-Louis Violeau et Karine Dana avec Paul Andreu, Alain Bretagnolle, Pierre Clément, Marc Mimram, Dominique Lyon et Ron Kenley, « China Club [table-ronde] », *AMC*, n°142, 2004, p. 27-32.

Stephen V. Ward, « Re-Examining the International Diffusion of Planning [chapitre 3] », dans Robert Freestone (dir.), *Urban Planning in a Changing World. The Twentieth Century Experience*, Londres, Routledge, 2000, p. 40-60.

Thèses

Paul Bouet, « Domesticuer l'énergie solaire. Architecture, décolonisation et écologisme dans la France d'après-guerre, 1945-1986 », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Sébastien Marot, université Gustave Eiffel, soutenue le 13 juin 2022.

Nadya Rouizem Labied, « Modernisation de l'architecture en terre au Maroc 1960-1973 : Expérimentations et devenir », thèse de doctorat, sous la direction de Christian Pédelahore de Loddis, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue le 8 décembre 2020.

C/ Histoire de l'enseignement de l'architecture (et de l'urbanisme) en France et à l'étranger

Ouvrages

Joseph Abram, *Les architectes du troisième atelier Perret. La génération des trente glorieuses*, Paris/Nancy, Association des amis d'Auguste Perret/École nationale supérieure d'architecture de Nancy, 2015.

Dominique Amouroux (dir.) *Le livre de l'école d'architecture de Nantes*, Gollion, In-folio, 2009.

Gauthier Bolle et Laurence Chevallier (dir.), *L'École d'architecture de Bordeaux, héritages et perspective*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2021.

Gauthier Bolle, Amandine Diener et Nicolas Lefort (avec la participation de Cécile Rivière), *L'école d'architecture de Strasbourg (1921-2021). Une douce modernité en Alsace*, Lyon, Lieux dits, 2022.

Enrico Chapel et Constance Ringon (dir.), *L'enseignement de l'architecture à Toulouse. Prémices d'une histoire*, Paris, Archibooks, 2019.

Anne-Marie Châtelet et Franck Storne Franck (avec la collaboration d'Amandine Diener et de Bob Fleck), *Des Beaux-Arts à l'Université. Enseigner l'architecture à Strasbourg*, Strasbourg, Recherches, 2013.

Anne-Marie Châtelet, Amandine Diener, Marie-Jeanne Dumont et Daniel Le Couédic (dir.), *L'architecture en ses écoles, une encyclopédie de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle*, Châteaulin, Locus Solus, 2022.

Anne-Marie Châtelet et Nathalie Lapeyre (dir.), *Les Mondes de l'enseignement de l'architecture*, Genève, Métis Presses, 2023.

Jean-Louis Cohen, « La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie », *In Extenso*, 1984.

Beatriz Colomina, Ignacio G. Galan, Evangelos Kotsioris et Anna-Maria Meister (dir.), *Radical Pedagogies*, Cambridge, The MIT Press, 2022..

Tony Côme, *L'Institut de l'environnement : une école décloisonnée*, Paris, B42, 2017.

Stéphanie Dadour et Sybille Le Vot (dir.), *Enseigner l'architecture à Grenoble. Une histoire, des acteurs, une formation*, Paris, Recherches, 2022.

Anne Debarre, Caroline Maniaque, Éléonore Marantz et Jean-Louis Violeau (dir.), *Architecture 68. Panorama international des renouvellements pédagogiques*, Genève, Métis Presses, 2020.

Michel Denès, *Le fantôme des Beaux-arts, l'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, Editions de la Villette, 1999.

Marie-Jeanne Dumont et Antoine Perron, *UP8. Pour une pédagogie de l'architecture (1966-1978)*, Paris, Zeug/Énsa-PB, 2020.

Philippe Dufieux, Christian Marcot et Benjamin Chavardès (dir.), *L'école d'architecture de Lyon. Un manifeste architectural*, Lyon, Éditions Libel, 2020.

Manuelle Franck, Nathalie Lancret et Thierry Sanjuan (dir.), *Lire la ville, éclairer la métropolisation depuis l'Asie du Sud-Est*, IRASEC, 2024.

Jean-Pierre Frey et Henri Raymond, *Henri Raymond : paroles d'un sociologue. Vers une histoire architecturale de la société*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Michèle Jolé : *Histoire turque de l'Institut d'urbanisme de Paris. Des étudiants de 1919 à 1969*, Istanbul, IFEA, 2016.

Guy Lambert et Estelle Thibault (dir.), *L'atelier et l'amphithéâtre. Les écoles de l'architecture, entre théorie et pratique*, Wavre, Mardaga, 2011.

Guy Lambert et Éléonore Marantz (dir.), *Les écoles d'architecture en France depuis 1950. Architectures manifestes*, Genève, Métis Presses, 2018.

Nathalie Lancret, Juliette Pommier et Christian Pédelahore de Loddis (dir.), *Métropoles d'Asie-Pacifique. Formation, recherche et coopération en architecture et urbanisme, 1981-2011*, Gent, Snoeck Publishers, 2024.

Daniel Le Couédic et André Sauvage, *L'École d'architecture de Bretagne. Un siècle de fabrique des architectes*, Châteaulin, Locus Solus, 2022.

Éric Lengereau, *L'Etat et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/Picard, 2001.

Caroline Maniaque, *Go west : des architectes au pays de la contre-culture*, Marseille, Parenthèses, 2014.

Caroline Maniaque (dir.), *Les années 68 et la formation des architectes*, Rouen, Points de vue, 2018.

Juliette Pommier, *Huet. De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet*, Paris, Zeug, 2021.

Frédéric Seitz, *L'école spéciale d'architecture, 1865-1930*, Paris, Picard, 1995.

Jean-Louis Violeau (dir.), *Quel enseignement pour l'architecture ? Continuités et ouvertures*, Paris, Recherches, École d'architecture Paris-Belleville, 1999.

Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches, 2005.

Revue et articles

Cyprien C. Aholou et Monica Coralli, « Enseigner la sociologie et produire de l'espace urbain en Afrique noire francophone : un cas d' "école" », *Espaces et sociétés*, n°142, 2010, p. 49-62.

Diane Aymard « Du voyage initiatique à l'enseignement : le programme inter-UP "Ville orientale" », *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, n°2, 2018 [en ligne].

Diane Aymard, « Les étudiants étrangers et l'émergence d'enseignements sur les "pays en voie de développement", 1969-1984 », *Cahiers de l'HEnsA20*, n° 7, 2019 [en ligne].

Diane Aymard, « Apprendre à projeter sur un terrain étranger ? La pratique opérationnelle en Guadeloupe », dans Pierre Rosier et Michel Watin (dir.), *Architecture en milieu tropical [actes du colloque, 30 et 31 octobre 2019]*, Montpellier/Le Port, École d'architecture de La Réunion/Éditions de l'Espérou, 2020, p. 218-231.

Diane Aymard, « Hybride et hybridation en période de “Post-” », dans Anne Debarre, Jac Fol et Sabri Bendimérad (dir.), *Contextes [actes du colloque « 1989, hors-champ de l'architecture officielle»]*, 2022, p. 51-66.

Vandana Baweja, « Messy Modernisms : Otto Koenigsbergers Early Work in Princely Mysore, 1939–41 », *South Asian Studies*, vol. 31, n° 1, 2015, p. 1–26.

Paul Bouet, « Figurer l'énergie et le climat. Les recherches de Georges et Jeanne-Marie Alexandroff », dans Alessia de Biase et Pierre Chabard (dir.), *Représenter : objets, outils, processus*, Paris, Editions de La Villette, 2020, p. 52-67.

Cahiers de l'HEnsA20, n°1 (2016) – n°8 (2020).

Jean-Marc Cailleau, « La formation professionnelle continue diplômante dans l'enseignement de l'architecture : L'apport original de PROMOCA dans la pédagogie pour la formation des architectes », *Cahiers de l'HEnsA20*, n°3, avril 2018 [en ligne].

Maxime Decommer, « Les enseignements de pratique opérationnelle après 1968 : le cas des antennes pédagogiques expérimentales », *Cahiers de l'HEnsA 20*, n°3, décembre 2017 [en ligne].

Anne Debarre, « Les CEEA : une première reconnaissance de la recherche dans l'enseignement de l'architecture, 1983-2005 », rapport final de recherche du programme EnsArchi, 2023 [en ligne].

Amandine Diener, « Concours scolaires et réformes de l'enseignement. Une mise en abîme de la section d'architecture de l'École des beaux-arts ? (1906-1968) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, n°37, 2019 [en ligne].

Dossier « La recherche architecturale et urbaine, une histoire de quarante ans », dans *Culture et Recherche*, n°122-123, printemps-été 2010, p. 47-55.

François Kerboul, « EAMAU, Lomé, Togo », *Mimar*, n°18, 1985, p. 46-51.

Léopold Lambert, « Décoloniser l'architecture », numéro « Pluriversalisme décolonial », *Tumultes*, n°48, 2017 [en ligne].

Rachel Lee, « Constructing a Shared Vision: Otto Koenigsberger and Tata and Sons », *ABE Journal*, n°2, 2012 [en ligne].

Éric Lengereau, « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », *Vingtième siècle*, n°53, 1997, p. 112-123.

Sebastian Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded knowledge Economy », *ABE Journal*, n° 21 « Expertise », 2023 [en ligne].

Sebastian Loosen, Erik Sigge et Helena Mattsaon, « Architecture in the Foreign Aid – Funded knowledge Economy », *ABE Journal*, n°22, « Pedagogies », 2023 [en ligne].

François Loyer, « Architecture, culture et patrimoine. Le XXIème siècle face à son héritage », *Urbanisme*, n°369, 2009, p. 85-90.

Suzanne Paré, « La pratique opérationnelle : une pratique expérimentale du projet d'architecture », *Villes en parallèle*, n°49-50, 2020, p. 80-88.

Philippe Poirrier, « Politique affichée/Politique discutée. Patrimoine versus tout culturel (1981-1993) », dans Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La Documentation française/Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 573-592.

Pierre Rosier, « L'antenne de l'Ensam à La Réunion, une exception culturelle », *Cahiers de l'HEnsA20*, n°5, 2019 [en ligne].

Patrick I. Wakely, « The Development of a School : An Account of the Department of Development and Tropical Studies of the Architectural Association », *Habitat International*, n° 5-6, vol. 7, 1983, p. 337-346.

Thèses

Nicole Cappellari, « Les architectes de l'urbain. Retour de la ville et approche historique. France, 1966-1986 », thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Philippe Garric et Federico Bucci, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Politecnico di Milano, soutenue en janvier 2022.

Ana Chatelier, « Le rôle des enseignants latino-américains dans le renouvellement pédagogique des études d'architecture en France (1969-1992), thèse de doctorat en histoire de l'architecture, sous la direction d'Anne-Marie Châtelet et Jean-Louis Violeau, Université de Strasbourg, soutenue en octobre 2023.

Malik Chebahi, « L'Enseignement de l'architecture à l'École des Beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962) », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Yannis Tsiomīs, Université de Paris Est, soutenue en 2013.

Julien Correia, « De la formulation à la diffusion des idées d'Aldo Rossi en France : l'architecture urbaine entre enseignement et recherche autour de 1970 », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Estelle Thibaut et Cristiana Mazzoni, Université Paris Est, soutenue en 2021.

Caroline Maniaque, « Les architectes français et la contre-culture nord-américaine, 1960-1975 », thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Jean-Louis Cohen, Université Paris 8-Vincennes, soutenue en décembre 2006.

Laura Rosenbaum (Brown), « La condition internationale des architectes. Le monde en référence, représentations, pratiques et parcours », thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Guy Tapie, Université de Bordeaux, soutenue en 2017.

Rapports

Danielle Bernard, Pierre Signoles et Jean-Claude Brûlé (URBAMA), *2000 thèses sur le Maghreb soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1994*, Tours, URBAMA, avril 1995.

Groupement de recherche Interurba, *Le dispositif français de recherche et d'études urbaines dans les pays en voie de développement : état de la question*, Paris, GDR Interurba, 1993.

François Leimdorfer et Laurent Vidal (Interurba), *Les thèses françaises sur les villes des pays en développement (1980-1990)*, Paris, INTERURBA, 1992.

Isabelle Milbert et Geneviève Bianchi, *15 ans de recherches urbaines dans les pays en développement : 1980-1994, architecture, urbanisme, construction*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1995.

D/ Publications sur l'Enseignement supérieur

Ouvrages

Monique de Saint Martin, Grazia Scarfo Ghellab et Kamal Mellakh (dir.), *Etudier à l'Est. Expériences de diplômés africains*, Paris, Karthala/FMSH, 2015.

Michel Sot (dir.), *Etudiants africains en France, 1951-2001. Cinquante ans de relations France-Afrique, quel avenir ?*, Paris, Karthala, 2002.

Revues et articles

Victor Borgogno et Jocelyne Streiff-Fénart, « L'accueil des étudiants étrangers en France : politiques et enjeux actuels », *Cahiers de l'URMIS*, n°5 « Les politiques de l'immigration », 1999 [en ligne].

Marie-France Lange et Nolwenn Henaff, « Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation », *Revue Tiers Monde*, n°223, vol. 3, 2015, p. 11-28.

Seloua Luste Boulbina, Jim Cohen, Najate Zougari et Patrick Simon (dir.), numéro « Décoloniser les savoirs. Internationalisation des débats et des luttes », *Mouvements*, n°72, 2012.

Laurent Manière, « La politique française pour l'adaptation de l'enseignement en Afrique après les indépendances (1958-1964) », *Histoire de l'éducation*, n°128, 2010, p.163-190.

Corinna Mullin, « Knowledge, Higher Education and Liberation in Tunisia », *Review of African Political Economy*, 25 février 2020 [en ligne].

Corinna Mullin, « L'enseignement supérieur en Tunisie, lieu de pouvoir (néo)colonial et de lutte décoloniale », *Tumultes*, n°48, 2017, p.185-205.

Christine Musselin, « Vers un marché international de l'enseignement supérieur ? [introduction du numéro] », *Critique internationale*, n°39, 2008/2, p. 13-24.

Sophie Orlando, « Contradiction idéologiques dans les écoles supérieures d'art en France », *Multitudes*, n°82, 2021, p. 101-108.

E/ Histoires et théories des disciplines « connexes » à l'architecture (sociologie, anthropologie, géographie, histoire et histoire de l'art)

Ouvrages

Michel Amiot, *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France. 1900-1980*, Paris, EHESS, 1986.

Christian Bouquet (dir.), *Les géographes et le développement*, Pessac, Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010.

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et littérature*, Paris, Seuil/Gallimard, 1989.

Serge Gruzinski, *La Pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.

François Hartog, *Croire en l'histoire*, Paris, Flammarion, 2019.

Éric Le Breton, *Pour une critique de la ville : La sociologie urbaine française 1950-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Michel Marié, *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1989.

Maureen Murphy, *Voir autrement*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2022.

Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

Yvonne Preiswerk et Jacques Vallet (dir.), *La pensée métisse. Croyances africaines et rationalité occidentale en questions*, Genève, Graduate Institute Publications, cahiers de l'IUED, 1990.

Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

Hélène Valesco-Graciet (dir.), *Les tropiques de géographes*, Pessac, Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2008.

Revue et articles

Michel Agier, « Le tournant contemporain de l'anthropologie. Comprendre, encore, le monde qui nous entoure », *Socio*, n°1, 2013 [en ligne].

Georges Balandier, « Voir ailleurs, connaître autrement », dans François Jullien *et al.*, *Agenda de la pensée contemporaine. Automne 2005*, Paris, PUF, 2005.

Georges Balandier, « Voir ailleurs, pouvoir ici », *Raisons politiques*, n°22, vol. 2, 2006, p. 15-22.

Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n°1, 2013 [en ligne].

Sudhir Hazareesingh, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, n°642, 2007, p. 355-368.

Rémy Herrera, « Samir Amin, un théoricien militant », *Recherches internationales*, n°122, 2021, p. 139-148.

Jean-François Sirinelli, « Réflexions sur l'histoire et l'historiographie du XXe siècle français », *Revue historique*, n°635, 2005, p. 609-625.

Jean-François Sirinelli, « Les ères et les aires : pour une histoire politique désenclavée », *Revue historique*, n°685, 2018, p. 167-192.

Christian Topalov, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013 [en ligne].

Jean-Louis Triaud, « Histoire coloniale : le retour », dans *Afrique & Histoire*, numéro « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », 2006, p. 238-249.

Titre : Une mouvance « tiers-mondophile » et ses ambiguïtés (1968-1998).

Vers un décentrement géographique et épistémologique de l'enseignement de l'architecture en France

Mots clés : Architecture ; enseignement ; Tiers-monde ; France ; post-colonialisme

Résumé : Deux « évènements » marquèrent la France durant les années 1960 : les indépendances, dont la guerre d'Algérie fut l'ultime funèbre étendard, et la révolte ouvrière et étudiante de Mai 68. Liés d'une manière complexe et peut-être paradoxale, ils firent naître dans les décennies qui suivirent une mouvance « tiers-mondophile » - plus qu'un mouvement tiers-mondiste - au sein de la discipline architecturale. Si le voyage et la découverte de l'Ailleurs étaient déjà d'usage au XIX^{ème} siècle dans la formation des architectes, l'intérêt pour les pays non-occidentaux participa au renouveau de la discipline française qui se trouvait alors en crise, autant en raison de la fascination qu'inspiraient leurs architectures passées qu'au travers des questions que posait leur développement futur.

Durant près de trois décennies, différents groupes d'enseignants consacrèrent leurs activités pédagogiques et scientifiques à cette aire géographique aux limites aussi vastes que floues, développant divers théories, méthodes et outils, au regard de la multiplicité des positions idéologiques et politiques de ceux-ci.

Cette thèse propose de dresser tant une cartographie de cette mouvance, comprise dans son ensemble, que le portrait de ces enseignements, en révélant la singularité de chacun, afin de montrer qu'ils doublèrent le décentrement géographique amorcé au siècle précédent par un décentrement épistémologique, dont les Ecoles nationales supérieures d'architecture demeurent de nos jours les héritières.

De la genèse de ces enseignements au cours des années 1960-1970 et de leur relation organique avec la politique de Coopération, il en fut issu des théories développées au sein des UP (aujourd'hui ENSA) ainsi qu'un rapport complexe à la notion d'altérité. Mais tandis que le tournant des années 1980-1990 coïncida avec un bref âge d'or, il fut suivi d'un déclin de l'intérêt pour ces pays. Avec cette séquence chronologique, c'est aussi la question de l'ambiguïté de l'ethnocentrisme et de l'hégémonisme que nous avons voulu explorer au fil de ces enseignements et du décentrement épistémologique qu'ils initièrent.

Title : A « tiers-mondophile » awareness and its ambiguities (1968-1998).

Towards a geographical and epistemological decentering of architectural teaching in France

Keywords : Architecture ; teaching ; Third-World ; France ; postcolonialism.

Abstract : Two « events » marked France during the 1960s: the independences, of which the Algerian War was the ultimate mournful banner, and the worker and student revolt of May '68. Linked in a complex and perhaps paradoxical way, they gave rise in the following decades to a « tiers-mondophile » awareness —more than just a third-worldist movement —within the field of architecture. While travel and the discovery of the 'Elsewhere' were already common in the 19th century for the training of architects, the interest in non-Western countries contributed to the renewal of the French discipline, which was then in crisis, due both to the fascination inspired by their past architectures and the questions raised by their future development.

For nearly three decades, different groups of teachers dedicated their pedagogical and scientific activities to this geographical area with boundaries as vast as they were vague, developing various theories, methods, and tools, in light of the multiplicity of their ideological and political positions.

This thesis aims to map this movement, understood as a whole, as well as to portray these teachings, revealing the uniqueness of each, in order to show that they supplemented the geographical decentering initiated in the previous century with an epistemological decentering, of which the Ecoles nationales supérieures d'architecture remain the heirs to this day.

From the genesis of these teachings during the 1960s-1970s and their organic relationship with the policy of Cooperation, theories were developed within the UP (now ENSA) as well as a complex relationship with the notion of otherness. And, while the turn of the 1980s-1990s coincided with a brief golden age, it was followed by a decline in interest in these countries. Through this chronological sequence, we also sought to explore the question of the ambiguity of ethnocentrism and hegemonism over the course of these teachings and the epistemological decentering they initiated.